

SÉNÉGAMBIE ET GUINÉE – LA RÉGION GABONAISE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE
LA NATURE ET L'HOMME NOIR

par le D^r Paul BARRET
Médecin de la marine


édité et annoté par Gilles René Vannier

Édition :

Gilles René Vannier – 02830 Saint-Michel – France.
ISBN 978-2-9575251-8-8



Ce code ISBN correspond à l'édition du livre numérique sous forme de fichier PDF.
Ce fichier est également prévu pour une impression recto/verso au format A4.

Diffusé le 14 mars 2023 sous licence CC-Zero. 

À LA MÉMOIRE

de

J.B. FONSSAGRIVES ¹

Je dédie cette étude, comme un témoignage reconnaissant des tendres soins, de la sollicitude, dont il a entouré mes premières années, en souvenir du passé cher et regretté.

P. BARRET.

Table des matières

Préface de l'éditeur.....	9
AVANT-PROPOS.....	11
PREMIÈRE PARTIE. SÉNÉGAMBIE ET GUINÉE.....	15
CHAPITRE PREMIER. DU CAP VERT À SIERRA LEONE.....	17
I. LA ROUTE DU GABON. Le Cap Vert, Gorée, Dakar.....	17
II. LA MER DE SÉNÉGAMBIE – Matakong.....	29
CHAPITRE II. LA CÔTE DE SIERRA LEONE, des îles de Los au cap de Monte.....	35
I. LA PRESQU'ÎLE DE SIERRA LEONE – Freetown.....	35
CHAPITRE III. LA CÔTE DES GRAINES, du cap de Monte au cap des Palmes.....	43
I. LA RÉPUBLIQUE DU LIBERIA – Monrovia et Grand Bassa.....	43
II. LA TERRE DE KROU – Grand-Sestre et Garraway.....	46
CHAPITRE IV. LA CÔTE D'IVOIRE, du cap des Palmes au cap des Trois-Pointes.....	49
I. ASPECT DE CETTE CÔTE – Le cap des Palmes.....	49
II. LA TERRE DE KROU – Cavally, Tabou, Drouin, Trepow, les Jack-Jack.....	50
III. GRAND-BASSAM ET ASSINIE.....	53
CHAPITRE V. LA CÔTE D'OR ANGLAISE, de la rivière d'Assinie à la lagune de Keta..	59
I. CONSIDÉRATIONS SUR CETTE CÔTE.....	59
II. LES ÉTABLISSEMENTS JUSQU'À ELMINA.....	63
III. CAPE-COAST-CASTLE ET LES COMPTOIRS JUSQU'À LA VILLE D'ACCRA.....	66
IV. D'ACCRA AU COMPTOIR D'ADA.....	69
V. ADA.....	70
V. JELLA KOFFI. KETA. ADDAFI.....	73
CHAPITRE VI. LA CÔTE DES ESCLAVES, du cap Saint-Paul au cap Formose.....	75
I. LA BARRE ET LES LAGUNES – Les saisons.....	75
II. LA TRAITE.....	80
III. PORTO-SEGURO. Les Popo, Agoué.....	87
IV. LE DAHOMEY. Ouidah.....	89
V. LAGOS ET ABEOKUTA.....	96
CHAPITRE VII. LE GOLFE DE BIAFRA, du cap Formose au cap Lopez.....	101
I. LES FLEUVES ET LES ÎLES DU GOLFE DE BIAFRA.....	101
II. LA RIVIÈRE BONNY.....	103
III. LE FLEUVE OLD CALABAR.....	106
IV. L'ÎLE FERNANDO PÓ.....	110
III. LES ÎLES PORTUGAISES. L'île de Principe et São Tomé.....	113
DEUXIÈME PARTIE. LA RÉGION GABONAISE.....	115
CHAPITRE PREMIER. LA PRISE DE POSSESSION – SA CHRONIQUE.....	117
CHAPITRE II. LE SOL ET LES EAUX.....	121
ARTICLE I. CONFIGURATION DU PAYS. L'ESTUAIRE. LES COURS D'EAU ET LES ÎLES.....	121
§ I. <i>Vue de côte</i>	121
§ 2. <i>Le Komo son estuaire</i>	122
§ 3. <i>Les sentiers de la Remboué et le fleuve Ogooué – La route de ce fleuve au Congo</i>	124
§ 4. <i>L'estuaire Mounda et les îles espagnoles</i>	128
ARTICLE II. CONSTITUTION ET RELIEFS DU SOL. RÉGIME DES EAUX.....	130
CHAPITRE III. LE CLIMAT.....	135
ARTICLE I. PHYSIONOMIE DU CLIMAT. LES SAISONS.....	135
§ 1. <i>La saison sèche</i>	137
§ 2. <i>L'hivernage</i>	138
ARTICLE II. INFLUENCE DE CE CLIMAT SUR L'ÉTRANGER.....	143

§ 1. L'anomalie météorologique.....	143
§ 2. L'anémie tellurique. - La fièvre.....	146
§ 3. Source de l'effluve palustre. - Mécanisme de sa dissémination. - Passage des saisons. - Saisons troublées. - Influence des vents et des orages. - Résumé.....	149
ARTICLE III. DE L'ACCLIMATEMENT PRÉTENDU ET DU RÉGIME HYGIÉNIQUE DE L'EUROPÉEN AU GABON.....	157
§ 1. Mesure de sa résistance au climat.....	157
§ 2. De l'avantage de la résidence maritime sur l'habitat de la terre ferme. Des sanatoria et du rapatriement.....	159
§ 3. Quelques remarques hygiéniques sur les précautions individuelles nécessaires. Résumé.....	163
CHAPITRE IV. LA FLORE.....	171
ARTICLE I. ASPECT DE LA FORÊT.....	171
ARTICLE II. LES PRODUITS DU SOL. SES RESSOURCES.....	177
§ 1. Végétaux à fruits féculents et farineux.....	177
Manioc, <i>Ogouma</i> (<i>Jatropha manihot</i> , <i>M. utilisissima</i> , Euphorbiacées).....	177
Banane, <i>Ikondo</i> (<i>Musa sapientum</i> , ou figuier d'Adam, <i>Musa paradisiaca</i> , Musacées).....	178
Pain de jaquier (<i>Artocarpus incisa</i> , <i>A. integrifolia</i>).....	178
Riz, Maïs, Millet (Graminées).....	179
§ 2. Fruits gras et oléagineux.....	180
Palmier à huile, <i>Oyila</i> (<i>Elaeis guineensis</i>).....	180
Cocotier, <i>Omangatanga</i> (<i>Cocos nucifera</i> , Palmiers).....	181
Arachide, <i>Mbenda</i> (<i>Arachis hypogea</i> , Légumineuses papilionacées).....	182
Arbre à beurre ou Avocatier (<i>Laurus persea</i>).....	182
Cacao (<i>Theobroma cacao</i>) et <i>Dika</i> (<i>Irvingia Barteri</i>).....	183
Oléagineux divers.....	184
§ 3. Fruits sucrés et acidulés. - Sucrs fermentés.....	184
Ananas, <i>Igouou</i> (<i>Bromelia ananas</i>).....	185
Oba cultivé ou Manguier (<i>Mangifera gabonensis</i> , Térébinthacées anacardiées).....	185
Papayer, <i>Ololo</i> (<i>Carica papaya</i>).....	186
Goyave rouge (<i>Psidium pomiferum</i> , Myrtées), Sapotille (<i>Achras sapota</i>), Barbadienne (<i>Passiflora quadrangularis</i>), Corossol ou cœur de bœuf (<i>Anona muricata</i>), Pomme cannelle (<i>Anona squamosa</i>).....	186
Citron et Orange, <i>Ilosbi</i> et <i>Ilasha</i> (<i>Citrus aurantium</i> , <i>Citrus medica</i> , Aurantiacées).....	187
Canne à sucre, <i>Ikoko</i> (<i>Saccharum officinarum</i> , Graminées). Vigne (<i>Vitis vinifera</i> , Ampélicées).....	187
Vin de palme, <i>Itoutou</i>	188
§ 4. Fruits aromatiques et condiments.....	189
La Vanille (<i>Epidendrum vanilla</i>).....	189
Le Caféier (<i>Coffea arabica</i>).....	189
Autres aromates et condiments.....	190
§ 5. Jardins d'acclimatation.....	191
§ 6. Produits commerciaux d'origine végétale.....	194
Caoutchouc, <i>Ndambo</i>	194
Cire végétale, <i>Eponga</i>	195
La Gomme copal (<i>Resina copana</i>).....	195
Le Cotonnier (<i>Gossypium herbaceum</i>).....	195
Essences forestières.....	195
§ 7. Plantes médicinales et poisons. Résumé.....	197
Le <i>Mpembarogé</i>	199
L' <i>Ikaja</i> ou <i>Mboundou</i> (<i>Strychnos</i> sp., Loganiacées).....	200
L' <i>Onaï</i> ou <i>Iné</i> (<i>Strophantus hispidus</i> , Apocynées).....	202

CHAPITRE V. LA FAUNE.....	205
ARTICLE I. MAMMIFÈRES.....	206
§ 1. <i>Singes</i>	206
§ 2. <i>Carnassiers</i>	208
§ 3. <i>Rongeurs</i>	210
§ 4. <i>Édentés</i>	211
§ 5. <i>Pachydermes</i>	212
§ 6. <i>Ruminants</i>	214
§ 7. <i>Cétacés</i>	216
ARTICLE II. LES OISEAUX.....	217
ARTICLE III. REPTILES ET BATRACIENS.....	222
§ 1. <i>Crocodyliens</i>	223
§ 2. <i>Sauriens</i>	225
§ 3. <i>Ophidiens</i>	226
Serpents venimeux.....	227
§ 4. <i>Chéloniens</i>	228
§ 5. <i>Batraciens</i>	229
ARTICLE IV. POISSONS.....	229
ARTICLE V. INSECTES.....	233
§ 1. <i>Coléoptères et Lépidoptères</i>	233
§ 2. <i>Hyménoptères et Névroptères</i>	237
§ 3. <i>Diptères. Orthoptères. Hémiptères. Suceurs</i>	240
ARTICLE VI. ARACHNIDES ET MYRIAPODES.....	245
ARTICLE VII. CRUSTACÉS. MOLLUSQUES. VERS. ZOOPHYTES.....	247
CHAPITRE VI. LES NOIRS.....	255
ARTICLE I. LA POPULATION NOIRE DE LA RÉGION.....	255
ARTICLE II. LES MPOGWÈ.....	259
§ 1. <i>Caractères physiques de la race – Misère et maladie</i>	259
§ 2. <i>Tempérament moral et intellectuel</i>	266
§ 3. <i>Des chefs</i>	270
§ 4. <i>Condition des faibles</i>	274
I. Les femmes, la famille.....	274
II. Les captifs, l'homme-tigre.....	279
§ 5. <i>Du fétichisme</i>	282
I. Fétiches et fétichisme.....	283
II. La médecine fétiche.....	289
III. Sépulture et sacrifices funéraires de la croyance aux mânes.....	295
IV. Ce qu'il faut penser de l'instinct religieux des Mpongwè.....	298
§ 6. <i>De quelques usages et procédés indigènes</i>	299
I. Villages et cases.....	299
II. Vêtements, coiffures, ornements.....	302
III. Cultures chasse et pêche. - Outils, armes, pirogues.....	305
§ 7. <i>Langue, palabre, fêtes</i>	309
ARTICLE III. BAKALÉ ET BOULOU.....	314
§ 1. <i>Bakalé, Kama, Lopez</i>	314
§ 2. <i>Les Boulou</i>	316
ARTICLE IV. L'INVASION PAHOUINE.....	323
§ 1. <i>Origine et migration des Pabouins</i>	323
§ 2. <i>Caractères de race. De quelques usages pabouins</i>	326
§ 3. <i>Industrie primitive. Mœurs guerrières et pillardes</i>	330
§ 4. <i>Chasse et cannibalisme</i>	333

§ 5. <i>Ce qu'il peut advenir des Pabouins établis sur le sol gabonais</i>	338
ARTICLE V. POPULATION MÊLÉE DE LIBREVILLE. LAPTOTS ET KROUMEN.....	342
§ 1. <i>Les laptots sénégalais</i>	343
§ 2. <i>Les Kroumen</i>	348
I. Les Kroumen, engagés libres.....	348
II. Constitution physique.....	351
III. Tempérament moral, habitudes, traits de mœurs.....	353
CHAPITRE VII. LES MISSIONS	363
ARTICLE I. LA MISSION FRANÇAISE.....	363
ARTICLE II. LA MISSION AMÉRICAINE.....	369
CHAPITRE VIII. L'ÉCHANGE ET LES FACTORIES	373
CHAPITRE IX. L'ADMINISTRATION DU COMPTOIR	381
TABLEAU STATISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DU GABON,.....	391
d'après les Notices coloniales publiées à l'occasion de l'exposition universelle d'Anvers, en 1885, et diverses statistiques.....	391
CHAPITRE X. CONCLUSION	395
Cartes de l'édition originale	419
Carte de Sénégambie, Guinée et Congo.....	421
Carte du Gabon et du Congo.....	423
Bibliographie utilisée lors de la réédition	425
Notes de l'éditeur	427

Préface de l'éditeur.

Cet ouvrage est une réédition annotée de l'édition originale de 1888. L'édition originale qui comptait deux tomes est consultable sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale française :

- L'Afrique occidentale : la nature et l'homme noir. T. 1 / par le Dr Paul Barret,... 1888
- L'Afrique occidentale : la nature et l'homme noir. T. 2 / par le Dr Paul Barret,... 1888

Paul Barret :

Paul Barret, médecin de marine, est né à Brest en 1846 et est décédé à Antibes en 1910.

Après avoir été affecté près de deux ans au Gabon, il rédigea cet ouvrage, qui nous décrit les côtes d'Afrique du Sénégal au Gabon, et développe plus en profondeur la description du Gabon.

Paul Barret, en plus de ses observations personnelles, s'est largement appuyé sur les écrits de ses confrères, médecins et officiers de marine, sur les ouvrages médicaux et les ouvrages nautiques.

L'auteur emploie un langage assez soutenu, mêlé de termes de marine ou de médecine, et alterne descriptions factuelles, passages lyriques et exposés techniques.

Racialisme :

Paul Barret adhérait sans équivoque aux thèses sur la race de l'époque. Profitons-en pour analyser comment il était possible d'adhérer à ces thèses :

- Le premier point est d'utiliser des concepts globalisants dont la pertinence n'a pas été démontrée, pour qualifier des populations :
 - la « race », quand on préfère parler aujourd'hui d'ethnie ou de population, termes qui permettent de définir et d'analyser des groupements humains dans leur hétérogénéité ;
 - notons aussi le « tempérament » ou la « nature » de l'homme noir, concepts subjectifs.
- Le second point était que Paul Barret étant persuadé de la supériorité de la civilisation européenne, qu'il opposait à « la sauvagerie », ignorait la neutralité de l'ethnologue, et évaluait les civilisations africaines avec les seuls critères de la civilisation européenne.
- Le troisième point était que le médecin se fiait aux thèses scientifiques. Mais pour justifier la colonisation, dont les raisons premières étaient l'impérialisme et l'expansion économique, un discours « scientifique » s'était construit à cette fin. Paul Barret cite en référence Armand de Quatrefages, qui fut titulaire de la chaire d'anthropologie et d'ethnographie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. On estime aujourd'hui que si les travaux de Monsieur de Quatrefages concernant la zoologie sont tout à fait estimables et justifiaient sa réputation, ceux concernant l'anthropologie sont complètement dépassés, car il était impossible d'aboutir à un résultat crédible en partant d'autant de suppositions *a priori*.

Cette contorsion idéologique à laquelle se livrait Paul Barret, humaniste et scientifique d'une part, adhérant au racialisme de l'époque d'autre part, n'allait pas sans quelques contradictions. Le lecteur attentif s'apercevra sans doute que Paul Barret, à plusieurs reprises, après avoir exposé sans retenue une théorie raciale, l'infirme ou la tempère au paragraphe suivant, pour tenir compte de ses propres observations. Et que malgré ce racialisme, il prévoyait que la seule solution était qu'un jour les Africains prennent seul leur avenir en main.

Tout cela nous amène à devoir reconnaître, qu'un esprit par ailleurs aiguisé peut se laisser facilement berné par l'idéologie de son époque.

Médecine au XIX^e siècle

Paul Barret, ne connaissant pas la cause du paludisme, se livre à de nombreuses conjectures, faisant intervenir le climat et les « effluves », pour tenter de l'expliquer. Ces pages doivent être lues comme un témoignage de l'état de la science médicale en 1888 : quelques théories erronées, voire farfelues, mais aussi de nombreuses observations tout à fait exactes, ouvrant la voie aux découvertes à venir.

Modifications orthographiques, notes, etc.

Nous avons, assez rarement, substitué à certains mots utilisés par l'auteur, qui ne sont plus usités (par exemple *factorie*), leur équivalent actuel (*factorerie*).

En ce qui concerne les noms propres, quand ceux écrits par Paul Barret différaient de ceux employés actuellement, nous les avons le plus souvent actualisés :

Lieux	Le Voltas	→	La Volta
	Vieux-Kalabar	→	Old Calabar
	Abékouta	→	Abeokuta
Ethnies	Ivili	→	Vili
	Mpongoué	→	Mpongwè

Nous avons également corrigé quelques tournures qui de nos jours paraissent fautives ; mais sans excès, car ces maladresses font aussi la saveur du style de l'auteur. Et nous espérons pour notre part ne pas avoir ajouté trop de fautes lors de l'établissement du texte de cette réédition...

L'auteur avait complété son récit par des notes de bas de page, qui sont numérotées en chiffres arabes. Nous avons pour notre part ajouté des notes de fin d'ouvrage, numérotées en chiffres romains, et sommes allés jusqu'à compléter les notes de l'auteur, quand cela semblait nécessaire. C'est-à-dire quand il fallait préciser le contexte ou, occasionnellement, corriger des erreurs factuelles.

Le document original est dans le domaine public. La présente édition est diffusée sous licence CC-Zero de Creative Commons, la plus proche du domaine public, pour que les modifications ou compléments apportés lors de cette édition ne soient pas un obstacle à la libre circulation du document.

AVANT-PROPOS.

Je me suis proposé de raconter les impressions d'un séjour de près de deux années au Gabon, de plusieurs voyages à la côte occidentale d'Afrique. Ce récit, je l'offre maintenant au bienveillant examen du lecteur ; mais, en relisant les premières pages, au moment de les lui présenter, je voudrais que le temps me fût donné de les développer. Les supprimer cependant, c'eût été priver notre étude d'un prologue nécessaire, d'un de ces exposés rapides où l'intérêt quelquefois s'éveille aux premiers aperçus de hâtifs souvenirs, pour s'attacher ensuite et mieux se soutenir, à mesure que le sujet s'élargit aux horizons nouvellement agrandis d'une terre inconnue hier, à présent remuée dans sa torpeur, tout agitée bientôt au vent des idées et des choses européennes. En un mot, c'eût été rompre l'unité de cette région semblable, que notre nouveau domaine équatorial continue par delà la limite de cet hémisphère.

Et pour des yeux européens, au premier aspect, n'apparaît-elle pas comme fondue dans une commune ressemblance, cette longue ligne littorale que nous voyons comprise entre les confins du premier fleuve noir et le cours de ce Livingstone^{II}, traçant à travers l'Afrique la voie facile d'un progrès longtemps cherché ? Au-dessus de ce rivage, ramassé sur lui-même par une sorte de jeu de la nature, pour converger vers la rotondité équinoxiale, pèse la même influence, lourde, étouffante. Le sol, les eaux, la vie surtout, baignée sans relâche dans la chaude atmosphère que le soleil fait autour d'elle, tout ce qui est animé ou inerte s'en est profondément ressenti. L'équateur a commencé bien en deçà de sa limite. La terre a revêtu un cachet spécial, en s'uniformisant dans l'impression du « milieu ». Les races humaines qui l'habitent, sœurs d'origine sans doute, mieux rapprochées encore par la modification séculaire d'un climat sans variations, ont en partage une égale misère et attendent... ou du moins nous voyons tantôt poindre pour leur relèvement cette lueur d'espérance, destinée à toutes, qu'une autre race vient leur porter. La civilisation, qui peine à son travail de fourmis, à la fois sur tant de points du globe, ne veut refuser à aucune ses efforts ; si elle les sait obscures et déshéritées, davantage elle les recherche.

Les impressions des premières pages de cet ouvrage éclaircissent et complètent celles qui doivent ensuite plus longtemps nous retenir ; elles dégagent et laissent déjà pressentir l'idée qui est comme le fond du sujet et le lien des deux parties. Cette chronique, qui parcourt à vol d'oiseau l'Afrique occidentale, du Sénégal à l'entrée du Gabon, est celle des nombreuses escales à l'abri desquelles le paquebot se pose un moment. Elle a saisi de la mer le profil des rivages, à mesure que le navire avance et qu'ils se déroulent devant lui ; elle a crayonné, en passant, le plus de choses qu'elle a pu. Elle n'est, pour être exact, que l'arrangement de notes et de croquis jetés à la hâte sur des feuilles volantes, et plus tard coordonnés.

Quant à la deuxième partie, elle a pour objet de montrer ce qu'est le Centre-Afrique contigu à notre établissement équatorial^{III}, de retracer les divers aspects de sa nature et de ses habitants. Assez longtemps mêlé à leur vie, le narrateur a pu mieux en saisir les nuances, élargir et fixer son cadre, que la rapidité de ses premiers souvenirs ne le lui avait permis. Mais personne ne voudra s'y méprendre, ce n'est pas un explorateur décrivant des pays nouveaux, c'est simplement un habitant de passage, qui philosophe sur les gens et raisonne les choses dont il a été entouré, leur opposant les souvenirs de la patrie lointaine. Son étude donnera donc tout ce qu'il a pu voir et entendre, après l'avoir contrôlé sur les lieux qu'il décrit ; ainsi soumise, au moment même, à l'épreuve de la couleur locale et du milieu, elle sera assurée d'en avoir moins faussé la vraisemblance. À cette matière d'observations originales et personnelles sont venus s'ajouter les témoignages épars dans plusieurs revues et publications importantes, que l'absence m'a trop souvent mesurées. Les noms de ceux de mes collègues de la marine qui m'ont précédé et suivi dans cette région perdue de l'Afrique s'y retrouvent fréquemment ; et le lecteur désireux de recourir aux textes, qu'en plusieurs endroits j'ai seulement commentés, serait

certainement frappé de l'attrait sérieux qui découle d'une rigoureuse exposition des faits, lorsque ceux-ci s'éclairent naturellement de la recherche du vrai. Pour moi, à l'occasion les ayant pris à témoin, je suis heureux de leur offrir ici ma gratitude, en réparation de l'aide inconsciente qu'ils m'ont prêtée.

Leur soin d'être avant tout sincère a été ma constante préoccupation. À leur exemple, j'ai fait de mon mieux pour dégager le vraisemblable de la fiction et rester naturel en racontant un ordre singulier, inouï parfois ; et, seulement après l'avoir essayé, j'ai éprouvé ce qu'a de difficile et de périlleux une exploration ainsi exposée aux hasards d'un inconnu peu disposé à se livrer.

Sur ce terrain hérissé, tout est bien en effet contre vous : le climat, la nature, ses habitants, mais par-dessus tout le climat.

Il est, ce que nous apprendrons à le connaître, débilitant et meurtrier, du fait d'un inexorable soleil, qui ne pardonne pas qu'on le regarde longtemps en face, et de la terre chauffée à blanc, que douze heures par jour ses rayons de feu s'essaient à volatiliser. Au milieu de la dépendance à laquelle il plie l'organisation humaine, l'étranger se sent étreint dans les mille entraves d'une vie de veille et de précautions incessantes. Ce climat dispose en tyran de vos moments, de la meilleure part de votre activité, de vos facultés ; il vous retient à chaque élan, avec une rigueur inflexible il pèse à toute heure et sur tous, il va s'imposer plus encore à celui dont la mission est, en ces pays, de s'occuper surtout d'autrui. Le médecin s'y trouve vraiment dans son milieu professionnel, milieu de santé toujours chancelante, et cette lutte impersonnelle absorbera ses soins et sa propre santé, au détriment d'une curiosité excitée par tant de choses nouvelles, avant tout autre intérêt.

La nature, admirable et féconde, dérobe si bien ses merveilles qu'elle semble le faire à dessein. Dans le champ immense à parcourir qu'elle développe, sa découverte est lente, de pas incertains, elle ne peut être que l'œuvre du temps et des chercheurs. Encore faudrait-il qu'elle fût menée par des hommes techniques, uniquement occupés de leur sujet, sûrs d'eux-mêmes et évitant l'erreur des créations fantaisistes surprises à la bonne foi du voyageur de passage, c'est-à-dire armés de cette connaissance solide, qu'un simple trait éclaire et sans hésitation conduit à la vérité. Hors cela, l'on tâtonne et l'on tente ce à quoi beaucoup et moi-même ont été réduits, à jalonner la voie, à limiter sa description aux types signalés, dont la fidélité puisse être garantie.

Ce voile, presque impénétrable à force d'empêchements, qui couvre toutes choses en ce pays, qui aide vraiment l'Européen à le lever ? Est-ce l'apathique habitant de cette nature écrasante ? Depuis l'obscurité du passé, il vit courbé sous l'ombre éternelle de la forêt, il sillonne somnolent ces eaux endormies, il voit, mais à peine regarde, et, n'ayant rien appris, au carcan de ses habitudes routinières, il emprunte à l'abondance de ce riche milieu juste ce qui doit suffire à ses besoins journaliers.

Le noir « ne sait pas. » Il ignore ce qui l'entoure, il s'ignore lui-même. Y mît-il même bonne grâce, il nous servirait mal. Pour nous civilisés, sa vie propre, ses mœurs, ses usages sont difficiles à percer. D'abord, parce que, séparés de toute la distance d'une inégalité de conditions si radicale, empêchés de nous mêler à ses habitudes par notre ignorance d'un idiome mobile et changeant à chaque coude de rivière, à chaque bouquet de bois, nous n'allons saisir qu'à la volée ce que le hasard voudra bien nous offrir. Puis, s'il nous ouvre certaines portes, il en est plus encore que l'indigène tient fermées. Mystérieux par tempérament et par raison, coutumier du soupçon, pratique d'une dissimulation très avancée, à laquelle le dispose son propre caractère et le déterminent tout à fait le sentiment paralysant de sa faiblesse vis-à-vis du blanc et les traitements puniques^{IV} dont celui-ci, usant quelquefois de représailles, n'a pas toujours été ménager à son endroit, pour ces raisons et suivant le degré plus ou moins policé de son éducation, le noir nous considère au moins comme des étrangers dont il a d'instinct méfiance, ou des ennemis riches dont il regarde avec une arrière-pensée de colère peureuse les personnes et les biens qu'il n'a pas. Dans son état sauvage, misérable et envieux, privé seulement par la

crainte, il n'estime notre voisinage qu'au taux des marchandises ou des cadeaux qu'il lui rapporte, et sa confiance, coûteuse à acquérir, vaut un prix inestimable, car elle n'est jamais entière. Ailleurs, civilisé d'un jour, ayant à notre école laissé tomber son premier lange de chrysalide, il ne se livrera pas beaucoup mieux. Il a appris seulement à « faire comme le blanc » au moins de ce qui lui a plu dans son précepteur. Il a, forçant son image, outré l'afféterie de la réserve, et sa vanité native, s'étant aussi perfectionnée, le montre peu soucieux de divulguer les curiosités d'une origine dont il est si proche, à laquelle il n'a d'ailleurs pas dit tout à fait adieu, faisant preuve quelquefois qu'il pourra bien, l'occasion aidant, y retourner sur son vieil âge.

Et ceci expliquera pourquoi ce récit ne peut être qu'une esquisse plus ou moins avancée. Il s'est seulement efforcé de conserver la couleur qui ressort naturellement du sujet, en écartant le merveilleux auquel il se prêterait si bien. Il ambitionnerait surtout, dans sa simplicité, d'être pris au sérieux de cette épigraphe d'un penseur illustre « C'est icy un livre de bonne foy^v ». Peut-être, bénéficiant d'un moment d'actualité que des explorations récentes font ressortir, présente-t-il l'intérêt de conserver quelques traits d'un état social, - ce mot étrange, rapporté à ce que l'on voit là-bas, en l'écrivant, frémit sous la plume -, négation de l'homme qui sera bientôt, il faut l'espérer, relevé, lorsqu'il aura passé au généreux creuset de cette civilisation que notre siècle porte à pas de géant. Qu'on ne s'étonne pas trop des contradictions apparentes de cette chronique, de ses contrastes tranchés, dont le rapprochement fréquent pourrait paraître un jeu d'antithèses complaisamment cherchées. Le pays qu'elle raconte est fait d'ombres et de clartés ; le beau de la nature y côtoie la misère de l'homme, du climat qui l'a moulé à son cadre. Ce pays laisse l'esprit tour à tour ravi et désenchanté. Mais il est fait de drames plutôt que d'idylles, et, s'il se présente parfois chargé des teintes d'un ciel d'hivernage, il faut se rappeler que la bande étendue à l'occident de l'Afrique, cette terre « noire parmi les noirs », expose un des états les plus affligeants que l'humanité puisse présenter, la description ne saurait l'assombrir plus que la réalité. L'intérêt s'y attache aux hommes plus encore qu'aux choses. Et ici la curiosité, qui stimule seulement l'esprit, serait vaine sans la pitié, cette « pitié », fille de notre race, dont les anciens eux-mêmes avaient fait une divinité tutélaire ; et c'est vraiment elle, en émouvant le monde, qui pousse en avant l'idée de civilisation, ranime incessamment sa marche saignante et brisée, et la fera grandir dans le lointain sur une terre ingrate où elle est tout entière à établir.

Brest, août 1884.

**PREMIÈRE PARTIE.
SÉNÉGAMBIE ET GUINÉE.**

CHAPITRE PREMIER. DU CAP VERT À SIERRA LEONE¹.

I. LA ROUTE DU GABON. Le Cap Vert, Gorée, Dakar.

Dans le courant du mois d'avril 1876, le consul de France à Liverpool nous remettait des « tickets » de passage à bord de l'*Ethiopia*, un de ces navires à vapeur de la compagnie *African steam navigation* qui font une sorte de cabotage de l'Afrique occidentale, du CAP VERT aux possessions portugaises de LUANDA, et mènent en trente ou quarante jours, suivant le nombre des relâches, à notre établissement du Gabon. J'étais désigné pour embarquer, à titre de médecin-major, sur le ponton-hôpital *la Cordelière*, stationné dans les eaux du Komo, et j'avais la bonne fortune de ne pas m'y rendre seul. Deux officiers affectés à la même destination, MM. Plivard et Minier, devaient partager par la suite les bons comme les mauvais jours d'un exil momentané, dont leur affectueuse camaraderie contribua à abrégier la lenteur. À la nuit tombante, au milieu des hourras prodigues des visiteurs anglais saluant l'appareillage du paquebot, nous faisons route vers la première étape obligée dans les mers africaines, la baie de Dakar.

C'était passer, presque sans transition, des deux centres qui sont la tête de la civilisation du monde, le dirigeant et le dominant de leur grandeur morale et matérielle, de Paris et de Londres, à la terre abandonnée qui à peine bégaie les premiers éléments de cette civilisation. Un changement aussi brusque n'est pas sans émouvoir, et la bizarrerie du contraste en des genres si tranchés saisit par son côté violent et trouble le sentiment de l'Européen pour la première fois soumis à pareille épreuve. Il heurte, il ébranle en quelque sorte cet équilibre que l'homme raisonnable s'est ménagé, pour sa « tranquillité », entre le moi et le milieu ; il va lui falloir un moment pour se retrouver soi-même dans l'aspect dissemblable de ce qui l'entoure, où, ne reconnaissant rien de son image, de ses propres sentiments, il s'essaie péniblement à les accorder. Mais cet imprévu est le lot ordinaire du navigateur, que la rapidité des communications modernes transporte en quelques jours à de lointaines distances ; il lui faut s'y briser et, à l'école des vicissitudes, il s'acclimate.

La fraîche brise de N.-N.E., qui du cap Finistère nous mena rapidement au premier archipel africain, allait se continuer sans interruption avec les alizés qui soufflent en cette saison sur l'Atlantique septentrional et nous conduire vivement au cap Vert. Nous touchâmes à peine à Madère, perpétuellement reverdie même au fort de l'été, par les rosées de la nuit, et riante de sa nature accidentée qu'ont adoucie les cultures de l'homme. Vers le sud, au milieu du groupe des Canaries, l'île de Tenerife, baignée de soleil, la tête couronnée de neige, perçant les nuages, projette son pic à 3.715 mètres au-dessus du niveau des eaux, droit et si roide dans sa stature de géant que le regard perd la notion de ses proportions réelles. Le navire est encore bien loin, qu'il semble toucher la terre, quand la longue-vue ne rapproche pour ainsi dire pas la distance ni la grandeur des objets. À peine la végétation des âpres pentes couvre la base du Teide^{VI} de taches un peu plus sombres ; les villages blancs semés au pied du cône immense semblent faits par la main d'enfants, les vallées tracent des ombres sans profondeur et les élevures du sol paraissent les rugosités d'une pelure d'orange.

1 Suivre, pour l'intelligence du tracé de la côte de Sénégambie et du littoral occidental :

1. La carte générale de l'Afrique (n° 58, 59 de l'*Atlas manuel de géographie moderne*, 1883).
La carte n° 61 du même atlas.
2. La carte de Von Peterman (Senegambien und Guinea) du *Stieler's Hand-Atlas*.
3. Le croquis destiné à servir à l'intelligence des intérêts européens sur la côte occidentale d'Afrique, du cap Blanc à l'équateur, par le commandant Brossard de Corbigny (*Revue maritime et coloniale*, 1861).

Ce parage marque la limite au-delà de laquelle le voyageur qui rentre en hiver d'un séjour prolongé sous l'équateur retrouve l'impression du froid, dont il s'était désaccoutumé. J'en tiens note pour le moment du retour du Gabon.

Les îles Canaries doublées, on entre donc bientôt dans les brises chaudes du tropique. À l'approche de la terre africaine, des hirondelles du cap Manuel, des bengalis gris-perle à bec rose, des insectes ailés viennent assez loin se jeter à bord. L'aspect du rivage sénégalais se montre bien différent suivant l'époque de l'année. La saison sèche embrume ses contours noyés dans une atmosphère nébuleuse ; les plages de sable, plus resplendissantes sous un soleil sans eau, festonnent les falaises jaunies. Mais viennent les pluies d'hivernage, la nature se réveille de son sommeil, les baobabs se hâtent de faire éclater leurs bourgeons, un tapis velouté couvre partout les rocs arides, pour peu qu'il trouve un peu de terre végétale où germer. Sans doute les premiers qui reconnurent le « cap Vert » (an 1365)² le nommèrent ainsi, le voyant revêtu du manteau de cette dernière saison.

À l'avancée du cap se dressent deux monts jumeaux, « les Mamelles », avec leur phare à éclats ; la presque-île dessine ses lignes dénudées sur les eaux bleues. À la pointe des îles Madeleine, le paquebot a passé un entassement de roches tourmentées comme les scories sortant de la forge ; Gorée (par 14° 39' 55" de lat. N. et 19° 45' 0" de long. O.) plaque la mer d'une tache sombre, grandit et s'éclaire. On entre dans la baie de Dakar.

Au moment où nous jetâmes l'ancre, l'hivernage tombait par torrents (fin d'août), la terre était voilée par la brume des pluies pulvérisées. Le ciel s'éclaircissant vers les midi, un soleil ardent eut bientôt dissipé la masse de vapeurs dont l'air était chargé ; le paysage de la baie, rafraîchi par l'ondée récente, déroula peu à peu ses falaises basses transformées en prairies, la ligne de sable qui l'estompe d'un trait d'argent, ses ficus et ses baobabs solitaires.

À l'abri du cap Manuel et de la pointe de Bel-Air, couverte en partie par l'îlot de Gorée, la rade de Dakar, avec ses eaux profondes, est une des plus sûres de la côte occidentale. Point perdu de l'immense baie, dont l'arc régulier se déroule jusqu'au-delà de Rufisque, le flot du large se brise avant d'y arriver, et les seuls ouragans qui s'y abattent, les tornades, durent trop peu de temps pour troubler sérieusement sa nappe tranquille. Trois phares et des feux secondaires éclairent ses atterrissages. Au pied de la ville, plusieurs jetées parallèles servent de rempart à la houle levée par les vents régnants, et font une sorte de havre où se remettent les bâtiments de moyenne grandeur.

À l'entrée de cette rade, Gorée émerge son massif de basalte rougeâtre, strié de cannelures verticales, que couronne une vieille citadelle hollandaise, récemment armée à nouveau ; la mer écume autour de l'écueil, comme pour le dépasser, quand plus loin ses flots paisibles sommeillent sous un soleil torride. À l'extrémité opposée de la courbe gracieuse que dessine la baie sablonneuse, à six lieues de là, Rufisque, la ville des arachides et des caravanes, apparaît comme un point, et, devant le mouillage, Dakar groupe sur la falaise ses établissements européens et ses villages nègres.

À peine arrivés, des pirogues accourent à force de pagaies. Une d'elles porte un noir d'importance, bien connu des navires en relâche, qu'il approvisionne de vivres frais et de légumes d'Europe cultivés à grands soins. J'avais déjà, dans un précédent voyage, pratiqué les gens de sa trempe, qui savent à merveille l'air dont il faut user avec l'Européen pour le duper en conscience, en l'assurant qu'ils y sont de leur reste. Celui-ci était de ces demi-marabouts, comme on en voit beaucoup au Sénégal, gonflés de leur insuffisance et de la considération que les simples Ouolof donnent à leur richesse. Il avait souvent le nom de Jalla (Dieu) à la bouche, et la sentence précieuse ; il signalait de droite à gauche, en caractères hiéroglyphiques qui pouvaient passer pour de l'arabe, et son sérail, pour témoigner de sa vaniteuse

2 Position géographique du cap Vert (méridien de Paris) : lat. N. 14° 43' 30", long. O. 19° 51' 20". D'après M. Ch. Philippe de Kerhallet, *Manuel de la navigation à la côte occidentale*, 1851.

personne, ne la quittait pas d'une semelle. Mais il ne s'était pas mis outre mesure en frais de le vêtir, ce à quoi suppléait heureusement le chaud soleil.

Les misérables qui entouraient à ce moment le paquebot représentaient piteusement la belle et forte race du Sénégal. Ce sont de pauvres gens privés du nécessaire ; ils viennent pour un « petit sou » qu'ils vont chercher au fond de la rade. Leur habileté à plonger, leurs luttes de vitesse sous l'eau sont vraiment remarquables. Dès l'enfance la mer leur est familière, et le requin aussi paraît-il car, si on leur en parle, ils montrent d'un air assuré l'amulette suspendue à leur cou, le gri-gri, qui écarte d'eux les divers accidents de la vie. Ils en ont fait l'emptette à l'étalage du marabout en vogue, pour lequel cette industrie, montée sur la crédulité populaire, est toujours d'un excellent profit.

Quelquefois, il est vrai le requin fuit leur tapage, ou, n'ayant plus faim, n'a pas la tentation de la satisfaire aux dépens des plongeurs. La rade de Dakar est poissonneuse au possible, et dans les baies ainsi peuplées les squales féroces sont moins dangereux, sans qu'il soit prudent de s'y confier.

Le calme et la tiédeur des eaux, la nature des fonds, la multiplication des organismes inférieurs, et, sans doute, d'autres conditions favorables, retiennent dans cette baie des variétés de poissons en nombre infini. La mer est noire par places de leurs bandes, dont les mouvements à la surface, quand vient le soir, accidentent les jeux de la phosphorescence. Dans les pêches de nuit, les filets sont remplis à se rompre de poissons excellents et de ces énormes raies pastenagues, pourvues d'un aiguillon caudal dangereux. Il y a là une ressource précieuse qu'on pourrait utiliser mieux. Les noirs vont sur la plage jeter au moment de leurs besoins un petit épervier ; de plus industrieux font d'une pêche fructueuse l'objet de quelque commerce à l'intérieur. Mais l'échelle de cette industrie est encore bien élémentaire.

En 1874, GORÉE avait une réelle importance, à la fois comme centre commercial et siège de la deuxième circonscription administrative du Sénégal, récemment transféré à Dakar. Son « ventre » de basalte, suivant une expression indigène (*berr*, en ouolof), surgit au-dessus de l'eau, grossi par le Castel, tandis qu'à ses pieds s'allonge une étroite langue de terre couverte de maisons blanches, arrêtée vers la mer par un fort circulaire teint à l'ocre. Ce groupement pittoresque, le va-et-vient animé des embarcations à voile circulant soir et matin entre la grande terre et l'île, ce tableau semi-oriental sous le soleil africain attire les regards dès l'entrée et paraît mériter une visite.

Trois appontements de bois, établis pour faciliter le débarquement dans une découpure du rivage ouverte à l'est, conduisent directement sur une place en terrasse où deux monuments pour le pays, l'hôtel du commandant et l'hôpital militaire, ouvrent leurs arcades mauresques à la brise du large. Lieu d'échanges et voisine du port, cette place est à certaines heures le point mouvementé de l'île. La population noire se remue ; elle s'agite autour de négresses accroupies à l'ombre de tristes palmiers ; celles-ci offrent avec beaucoup d'instances leurs maigres poules, des galettes, de la farine de millet par petits tas, propre à apprêter le *consou*, des tamarins et des feuilles émollientes du baobab, les fruits farineux de ce géant, appelés « pains de singe », des piments rouges, en somme, rien de très appétissant. Les marchandes crient à pleine gorge, sans faire tourner la tête aux chalands ; les acheteurs, n'ayant pas d'argent, passent dédaigneusement drapés dans leur *boubou* de couleur, cotonnade ou pièce de soie sans manches, dont les amples plis tombent autour du *toubé*, sorte de caleçon à coulisse, et plus souvent couvrent imparfaitement des jambes nues, faute de *toubé*.

Le moindre pouce de terrain a été parcimonieusement utilisé sur cette île en miniature. La population, dense, à l'étroit, dépasse 3.000 âmes (dont une centaine de blancs et six à sept cents mulâtres), sur une superficie de 36 hectares. Les rues resserrées et propres, lorsqu'il n'y pleut pas, sont fermées au soleil, ce dont les habitants européens se réjouissent. Les maisons, en pierre et à véranda, sont assez fraîches ; le badigeon à la chaux sauve l'apparence et leur donne quelquefois un air de

propreté civilisée que la campagne française, en certains lieux, devrait envier. À leur pied, des citernes recueillent la pluie tombant du ciel, pour suppléer à l'aridité du terrain.

Gorée n'a, au point de vue des mœurs locales, rien de bien singulier ; îlot créole, les habitudes européennes, modifiées par la latitude, y ont absorbé le cachet indigène. Le noir, qui parle français et ouolof, s'y fait blanc autant qu'il peut. Sur ce terrain resserré, la propagande des missions a été active ; les musulmans sont maintenant réduits à quelques centaines, et encore très adoucis. Tout mouvement est suspendu aux heures chaudes du jour ; la ville, qui fait alors la sieste avec le blanc, ne reprend son animation que le matin et le soir.

À ce moment, le visiteur qui n'est pas blasé sur les spectacles de la côte d'Afrique peut trouver quelque saveur à ce qu'il rencontre sur son chemin.

Des négrillons comme passés au noir de fumée, la tête rasée et couverts en fait de vêtement, du seul manteau du ciel, gambadent et se roulent dans la poussière ; des buveurs et aussi, il faut le dire à leur honte, des buveuses de *sangara* (eau-de-vie) se chamaillent à la porte des échoppes ; les femmes dodinent^{VII} nonchalamment, en marchant, leur poupon noir, enveloppé derrière le dos dans un pli du pagne ; ailleurs, une mère exerce sa petite fille à danser bamboula^{VIII}, tirant du battement de ses deux mains des sons plus cadencés que mélodieux ; la mulâtresse, toute fière du sang blanc qui coule dans ses veines, passe d'un port de reine, exhibant avec ostentation son chapelet, son livre de prières et sa vanité qui gonfle sous le madras bariolé. Gorée est, dit-on, à la mauvaise saison, le lieu de plaisance de belles quarteronnes, qu'on appelle « signares » ; mais le soleil, qui gâterait leur teint, les retient au logis.

Les jeunes négresses sentent aussi leur prix et savent qu'elles font aisément tourner le cœur des guerriers du Cayor^{IX}. Les vierges d'entre elles marquent leur innocence à l'enseigne de deux mèches de cheveux tordus retombant vers le front. Avec un mépris de la souffrance, méritoire s'il n'était pour plaire, le reste de la chevelure des femmes, jeunes ou vieilles, est séparé du chaos d'une masse de laine en un grand nombre de fines tresses. Des yeux fauves, qui brillent sous cette toison de brindilles flottant à chaque mouvement, leurs dents souriantes et si blanches, des traits fins et quelque peu brouillés, leurs formes délicates et pures à leur courte saison d'adolescence, cet ensemble n'en fait pas des beautés assurément, mais arrête par je ne sais quel charme exotique. Le vêtement bariolé relève de son éclat la couleur éteinte d'un visage trop foncé. Ce sont des pagnes voyants, des verroteries multicolores et de ces grigri traditionnels, que les marabouts savent accommoder à la coquetterie de leurs pénitentes. Le nègre aime ce qui est faux or et clinquant.

Gorée possède des magasins bien approvisionnés, où trouvent à se ravitailler d'une façon très convenable les nombreux navires qui fréquentent la rade. Dans ces sortes de bazars, qui réunissent les divers objets manufacturés ou non de l'industrie européenne, destinés à être répandus par toute la Sénégambie, le voyageur peut à son gré se vêtir, se chausser, se nourrir, se droguer même ; les factoreries de la côte n'ont pas de spécialité. Cette petite île est en même temps le point de ralliement et l'entrepôt de l'exportation indigène, qui va suivre les courants principaux de la France et des États-Unis. Vers la fin de l'hivernage, bon nombre de Goréens émigrent pour leur commerce jusqu'aux rivières avoisinant Sierra Leone ; les femmes vont assez loin acheter du mil. Ce sont autant d'agents de diffusion de la civilisation française.

Parmi les plus connus des produits naturels de notre grande colonie, on cite l'arachide, abondante à Rufisque ; la gomme du pays des Maures ; le millet de deux variétés, gros et petit, qu'on met quelquefois à fermenter pour en faire une bière de sorgho ; le café des Rivières-du-Sud ; le riz ; le sésame ; les graines d'une sorte de pastèque qu'on appelle *béref* ; le beurre végétal, etc. ; les plumes d'autruche, de plus en plus rares ; les peaux de léopard ; un peu d'ivoire ; l'or fin, lavé des sables alluviaux ou quartzes de certains terrains, qui se vend sous forme de petits croissants, au poids de quelques

grammes. Le moins intéressant pour l'étranger n'est certainement pas le marché de ces charmantes variétés d'oiseaux, dits « mange-mil^X », que les bâtiments de commerce exportent par milliers en France.

Voici, du reste, à titre de curiosité, quelques renseignements statistiques sur les produits du cru de la colonie, exportés pendant l'année 1884 (d'après les dernières mercuriales et l'Annuaire du Sénégal et dépendances, Saint-Louis, 1885).

NATURE DES PRODUITS.	QUANTITÉ ou VALEUR des produits exportés.	PRIX D'ACHAT aux MARCHÉS ou COMPTOIRS de la colonie.
Ânes	-	60 à 80 fr (la pièce)
Chevaux toucouleur	-	400 à 600 fr (la pièce)
Chevaux bambara	-	600 à 800 fr (la pièce)
Chevaux maures	-	800 à 2.000 fr (la pièce)
Bœufs	325 têtes	60 à 100 fr (la pièce)
Veaux	-	15 à 30 fr (la pièce)
Chèvres et moutons	321 têtes	4 à 7 fr (la pièce)
Porcs	2.375 têtes	-
Volailles	-	0 fr 50 (la pièce)
Beurre	291 kg	-
Miel	276 kg	-
Café des Rio Nuñez et Rio Pongo	3.984 kg	230 fr (les 100 kg)
Gingembre	40 kg	-
Piment	197 kg	-
Confitures	15 kg	-
Mil	276.128 kg	14 à 20 fr (les 100 kg, suivant la qualité)
Riz de Casamance en paille	285.930 kg	15 fr (les 100 kg)
Riz de Casamance en grain	1.280 kg	-
Maïs	-	12 fr (les 100 kg)
Pain de singe (fruit du baobab)	5.512 kg	-
Beurre végétal	152 fr	-
Arachides en coques	36.790.331 kg	14 à 20 fr (les 100 kg)
Arachides décortiquées	3.090 kg	-
Tourteaux d'arachide	21.755 kg	
Huile de palme	60.178 kg	80 fr (les 100kg)
Amandes de palme	2.117.126 kg	20 fr (les 100 kg)
Graines de sésame	112.666 kg	30 fr (les 100kg)
Graines de pourghère ^{XI}	500 kg	-
Graines de ricin	60 kg	-
Graines autres	327 kg	-
Goureaux ^{XII} dits kola	2.553 kg	-
Noix de touloucouna ^{XIII}	41.356 kg	-

NATURE DES PRODUITS.	QUANTITÉ ou VALEUR des produits exportés.	PRIX D'ACHAT aux MARCHÉS ou COMPTOIRS de la colonie.
Gommes bas du fleuve	2.933.878 kg	80 à 100 fr (les 100 kg)
Gommes Galam	1.181.357 kg	
Gommes friables ou avariées	23.763 kg	
Bacaques et poussière de gomme	4.808 kg	-
Gomme copal ^{XIV}	228.302 fr	-
Caoutchouc	314.407 fr	1 fr à 2 fr 50 (le kg, suivant la qualité)
Cire brute	451 kg	225 à 300 fr (le kg, suivant la qualité)
Cire mi-nette	5.290 kg	
Cire nette	1.438 kg	
Indigo en feuilles	673 kg	-
Acide citrique	2.658 fr	-
Béref ^{XV}	-	10 fr (les 100 kg)
Coton brut	50 kg	15 fr (les 100 kg)
Tissus de coton	10.835 fr	-
Dents d'éléphant	1.236 kg	400 à 1.100 fr (les 100 kg)
Pelleteries	377 fr	-
Peaux de bœuf	314.710 kg	30 à 100 fr (les 100 kg)
Cornes et os de bétail	1.010 kg	-
Vessies natatoires de poisson	989 fr	-
Oiseaux vivants	27.450 fr	0 fr 25 à 0 fr 75 (la pièce)
Oiseaux empaillés	94.016 fr	0 fr 25 à 1 fr 25 (la pièce, suivant la qualité)
Plumes de parure	40.057 fr	-
Plumes d'autruche	-	550 à 1.500 fr (le kg, suivant la teinte et la qualité)
Or (de Galam, de Bambouk et du Bouré)	6.244 g	3 fr (le gramme)
Bois d'ébénisterie	100 fr	-
Bois à construire	51 stères	-
Bois à brûler	763 stères	-
Charbon de bois	15.545 kg	-
Calebasses vides	1.092 fr	-
Nattes	10.359 fr	-
Vannerie	425 fr	-
Objets de collection	18.652 fr	-

Le coton (courte soie), qu'on rencontre à l'état sauvage vers l'intérieur, avait quelque temps donné les plus grandes espérances. Les essais de culture confiés à la mission de *Joal*, dans le Sin, étaient même sur une bonne voie de prospérité, lorsqu'un redoutable ennemi faillit les mettre à néant. Ce sont les innombrables passées de ces criquets dévorants (*Acridium peregrinum*^{XVI} et *devastator*) connus sous le nom

de « sauterelles voyageuses ». Le nuage qu'elles font dans l'air est épais au point qu'il obscurcit le jour, et si interminable qu'on le voit défiler pendant une journée entière, couvrant un espace de plusieurs kilomètres. Lorsqu'il s'abat sur une plantation, il y fait rapidement le désert ; les jeunes arbres sont dépouillés de leur écorce et l'aubier mis à nu. Le feu seul, si le vent est propice, arrête ces migrations étonnantes et, les empêchant de déposer leurs œufs dans la terre, préserve la contrée où elles sont descendues de la calamité de les voir bientôt se reproduire.

Ces renseignements étaient donnés, il y a quelques années, dans un rapport du supérieur de la mission au gouverneur. Je ne sais si de nouvelles invasions de sauterelles venues de l'intérieur ont achevé de décourager les premières tentatives ; mais le coton ne paraît pas comme produit courant sur les marchés du Sénégal.

La situation de l'île, séparée de la terre ferme par un chenal de 2 km et demi de largeur ; le manque d'eau potable, lorsque les citernes où s'est accumulée l'eau des pluies se tarissent, la saison sèche venue ; sa surface restreinte, qui ne laisse plus place à un nouveau développement ; enfin, l'importance d'une colonie grandissante justifie pleinement le déplacement des courants d'activité du côté de DAKAR, « le port de Saint-Louis ».

Cet embryon de ville, à 263 km du chef-lieu des établissements français de la Sénégambie (tracé de la voie ferrée projetée), sur la presqu'île du cap Vert, a devant lui beaucoup d'avenir³. Tout paraît l'y destiner, et surtout la situation de sa belle rade, que dix jours seulement de traversée séparent de la France, et sur le rivage de laquelle doit aboutir la tête de ligne de ce double tronçon ferré qui, d'une part, de Dakar à Saint-Louis, permettra de tourner la barre difficile et changeante du fleuve, de l'autre, de Médine au Niger supérieur, suppléera à la navigation impraticable du Sénégal sur la première partie de son parcours⁴. Dakar sera donc bientôt le centre d'attraction du commerce de la Sénégambie tout

3 Dakar, que je viens de visiter récemment (janvier 1885), a bien grandi en quelques années. Désormais un câble télégraphique, passant par Tenerife et Cadix, relie notre colonie à la métropole ; vers la fin de l'année, un deuxième câble sous-marin, suivant la voie de l'archipel du Cap-Vert et de Lisbonne, aboutira à Dakar et fera communiquer plus tard avec le Sénégal nos possessions du Rio Nuñez, de Grand-Bassam, de Porto-Novo et du Gabon. La voie ferrée, déjà en partie exploitée, et qui sera dès cette année ininterrompue entre Dakar et Saint-Louis, est accueillie avec enthousiasme par la population commerçante indigène ; devant supplanter bientôt les lentes caravanes, elle facilitera beaucoup les échanges. La place seule manque à l'extension de la ville nouvelle, gênée par le développement considérable de la bourgade noire, qu'éloignent peu à peu, il est vrai, des expropriations à l'amiable. Tout s'y est amélioré, les habitations, les cultures, le bétail, l'esprit des gens. Cette position superbe est destinée à absorber bientôt les marchés les plus importants de la Sénégambie, Saint-Louis même dans l'avenir.

4 Ce projet de « chemin de fer du haut fleuve », qui a tant ému l'opinion ces derniers temps, avait pour objet de remédier à l'innavigabilité du Sénégal sur la partie supérieure de son cours.

La voie ferrée de Saint-Louis à Dakar, en tournant la barre de l'embouchure, met le fleuve en communication avec une rade sûre du littoral. En amont du chef-lieu de la colonie, jusqu'à Kayes, pendant la saison des bonnes eaux, le cours du Sénégal offre une navigabilité suffisante ; de ce point de départ, le tronçon projeté menait jusqu'à Bafoulabé, au confluent du Bafing et du Bakoï, les deux sources du Sénégal. Il eut été question ensuite de prolonger la voie ferrée à travers la région comprise entre ce confluent et un point dit Niger descendant vers Tombouctou, libre de chutes, le plus près possible de Ségou, par exemple. Malheureusement, l'étude préliminaire et l'ébauche du tronçon commencé de Kayes à Bafoulabé coûtèrent de telles dépenses (30 millions pour la pose de 17 km de rails et l'achèvement du tracé jusqu'au 70^e km, d'après Le Brun-Renaud) qu'un vote du Parlement força brusquement à interrompre une entreprise difficile et prématurée. Renoncer à exécuter ce premier tronçon, c'était abandonner pour un temps indéfini le projet de relier le Sénégal au Niger, et bien davantage, l'espérance, grandiose à l'excès pour notre temps, de réunir l'Algérie à la Sénégambie par un transsaharien.

Il est certainement douteux que le trafic dans ces régions, même activé par le transport facile des objets d'échange, eût immédiatement couvert les frais d'une telle entreprise. Mais la France a maintenant pris position sur le Niger. Les explorations ou expéditions entreprises dans ces dernières années (Paul Soleillet,

entière et peut-être d'une partie des régions du Soudan occidental. Dès maintenant, trois lignes de paquebots, dont une anglaise, y touchent régulièrement ; l'importante compagnie des messageries de Bordeaux, sur la route de l'Amérique du Sud, y a établi son escale déplacée de Saint-Vincent des Îles. À terre, l'établissement français, avec ses vastes dépendances, les communautés mixtes de religieux européens et indigènes, les factoreries, desservies par 30 ou 40 blancs, représentent seulement les tendances de la civilisation à côté de ces agglomérations nègres qui n'ont jusqu'à ce jour voulu rien lui emprunter et sont restées elles-mêmes dans leur sordidité.

La ville noire dissémine ses villages jusqu'au pied des Mamelles. Les cases qui les composent ne brillent pas par une construction soignée ni élégante. Ce sont des sortes de niches à parois de paille entrelacée, sans cheminée ni fenêtres, couvertes d'une toiture de chaume. Elles sont réunies en certain nombre, par tribu, dans un enclos de lianes où le chef de famille est « roi », comme au temps des patriarches, sous un autre roi, réduit depuis 1857 au rôle de simple maire, responsable vis-à-vis de l'autorité française de la police locale.

Cette charge honorifique, toute de tempérament, rémunérée, du reste, par des cadeaux annuels, demande, quelquefois du bon sens et de la finesse ; les gens de Dakar étaient réputés récemment pour leur humeur farouche et leur goût d'indépendance. À mi-côte, la place du marché est le centre de la vie publique, et la teneur des édits s'y cloue au tronc d'un baobab séculaire.

Au moment où les ruches s'agitent au lever du jour, on entend un bourdonnement confus, qui peu à peu devient un bruit sourd, cadencé, répété dans toutes les directions. En approchant, j'en vis la cause : les femmes, avec une patience inaltérable, élevaient et laissaient retomber dans des vases faits d'un bois du fromager de longs et massifs pilons. C'était pour écraser le millet ou le riz, dont la farine, mélangée d'un peu de graisse de mouton, constitue ce mets national d'origine arabe, le *couscousou*. D'autres revenaient des champs, chargées de lourds faix de sorgho, ou portant en équilibre sur leur tête laalebasse pleine d'eau puisée à la fontaine voisine. À l'entrée des cases, pendant ce temps, les circoncis faisaient leurs ablutions dans la poussière ou récitaient leur *salam* devant les murs blancs de la mosquée. Les tisserands noirs, tissant de longues et étroites bandelettes qu'on raccorde ensuite à la couture en forme de pagnes, les tresseurs de cordes et de filets avaient commencé leur travail matinal.

Si pittoresque fût la couleur locale, j'avoue que sa misère seule me toucha. Ces villages paraissaient des modèles d'incurie sans pareille ; les gens semblaient dire qu'ils portaient sur eux tout leur avoir, et les cases qu'elles brûleraient sans qu'on en eût souci, tant elles étaient pauvres et négligées. Plus tard je connus mieux les Sénégalais et les fortes qualités que cache cette laide apparence. Puisse la civilisation française les conduire, à son profit, près de son niveau.

La population noire de Dakar proprement dit est de 1.500 habitants environ, mêlés de quelques représentants des diverses races de la Sénégalie⁵. Le grand nombre est de cette religion que la

1878, - capitaine Gallieni, 1879-1881, - docteur Bayol, 1881-1883, - colonel Borgnis-Desbordes, 1881-1884, - et d'autres campagnes fort intéressantes) ont imposé notre amitié aux divers tyrans de ces régions et rétabli entre eux et nous une paix relative. Une bonne route présentement, un chemin Decauville dans un avenir rapproché, suffiront à maintenir les communications avec nos postes fortifiés de Kita et de Bamako sur le Niger, à assurer l'entretien d'un vapeur léger circulant librement sur le fleuve, aussi loin que possible. Sans s'avancer plus que les ressources coloniales ne le permettent, il est raisonnable, en vue de l'avenir, de ne pas perdre pied, de ne pas abandonner un résultat si coûteusement acquis.

5 Cette grande région, vouée à notre influence présente ou à nos projets futurs qu'on appelle la Sénégalie, a pour limite supérieure le cours du Sénégal, qui sépare la Mauritanie de ce qu'on appelait autrefois la Nigritie. Son littoral s'étend du nord de Saint-Louis (18.000 habitants), siège du gouvernement, jusqu'à Benty, sur la Mellakoré, résidence du lieutenant-gouverneur délégué à l'administration des « Rivières-du-Sud ». À l'intérieur, la Sénégalie embrasse le bassin du fleuve Sénégal, avec ses affluents, et le bassin du Niger supérieur.

conquête a vigoureusement propagée sur une grande partie de l'Afrique. Au milieu de ces primitives populations l'œuvre de l'islamisme devait être durable, car il suivait avec elles leur vie terre à terre. Il transmettait aux noirs, avec ses traditions, ses habitudes merveilleusement adaptées au climat des mœurs faciles ; il entretenait l'enthousiasme en leur montrant à l'Extrême-Orient, assez loin pour qu'elle fût légende, la cité des prophètes, d'où le pèlerin revient inspiré d'en haut ; il leur léguait enfin ces « marabouts », cadis et prêtres, gardiens fidèles et intéressés de sa foi, ennemis enragés de toute nouveauté, qui de notre temps fanatisent les masses au nom d'Allah et de la patrie sainte. Mais aussi sa personnalité tenace les immobilisait dans un état de médiocrité duquel il leur est plus difficile de sortir que s'ils avaient simplement gardé leur première condition.

L'Annuaire du Sénégal et dépendances (année 1885) inscrit, pour la population soumise, le chiffre de 197.644 habitants. Dans ce nombre, la proportion des sexes est représentée, pour 100, par 47,44 hommes et garçons, 52,56 femmes et filles.

Le dénombrement de la population libre de cette vaste surface, composée de races différentes éparpillées, ne peut être évalué, même approximativement. Il serait probablement de plusieurs millions. Sur la rive droite du Sénégal, jusqu'au désert, errent les Maures (Trarza, Brakna, Douaïch). La majorité de cette race présente les attributs physiques de la race blanche ; mais le croisement avec des tribus différentes (arabes, berbères, nègres affranchis) y a introduit une certaine proportion de sang-mêlés. Ils sont pasteurs nomades, entremetteurs de la gomme, et d'un voisinage difficile.

La rive gauche du fleuve est la limite bien tranchée où commence la « terre noire », avec ses peuplades variées, nègres ou négroïdes.

Les *Ouolof*, grands, beaux, les plus noirs des noirs, intelligents, braves, sympathiques aux Européens. Ils sont musulmans et habitent le bas Sénégal et le littoral (Oualo, Cayor, Baol). Chez eux, l'ordre de succession au pouvoir se transmet en ligne collatérale, c'est-à-dire que le fils du Damel ne règne qu'à la mort de son dernier oncle. L'idiome ouolof est la langue courante la plus répandue en Sénégal.

Les *Sérères*, renommés pour leur haute taille et leur couleur noire accentuée ; laborieux, hospitaliers et fétichistes. Ils habitent le Sin et le Saloum.

Surtout cultivateurs et pêcheurs, les Ouolof et les Sérères sont, suivant la physionomie que leur prête le général Faidherbe, « apathiques, doux, puérilement vains, crédules au-delà de toute expression, imprévoyants et inconstants ». Ce portrait moral est, à quelques traits près, celui de tous les noirs de la région occidentale. Les Peul ou Poul, de couleur brun-rougeâtre, au teint plutôt cuivré que noir, aux cheveux presque plats. Leurs traits, peut-être infusés de sang blanc, diffèrent singulièrement du type éthiopien ordinaire, et l'on a pu supposer sans invraisemblance qu'ils descendaient d'une émigration ancienne venue du nord de l'Afrique. Ils sont musulmans et pasteurs, avec un penchant prononcé au dol. Ils habitent le bassin du haut Sénégal et les revers du Fouta-Djalon.

Les *Toucouleur*, race mélangée de Peul et de divers sangs noirs. Ils sont musulmans fanatiques et habitent les bassins moyen et supérieur du fleuve Sénégal.

Conduits par un prophète toucouleur, le marabout EI-Hadj-Omar, les Peul et les Toucouleur ont, il y a quelque trente ans, mis la Ségambie à feu et à sang et, un moment, tenu en balance l'épée victorieuse du général Faidherbe. Le siège infructueux de Médine, défendue par le mulâtre Paul Holle, est resté parmi les souvenirs héroïques de nos faits d'armes au Sénégal (1856).

Les *Bambara*, conquérants descendus des rives du Diôli-Bâ vers celles du haut Sénégal. Peuplade dense et brave ; type noir peu avantage ; guerriers, agriculteurs et commerçants. Ils sont restés fétichistes au milieu de la marée musulmane disposée à submerger leur race.

Les *Sarokolé* ou *Soninké*, disséminés par groupes dans l'intérieur. Leur type est négroïde plutôt que nègre. Ils sont musulmans et s'adonnent au commerce.

Les *Manding* ou *Malinké* descendus du Niger supérieur vers le littoral de l'Océan, jusque fort loin sur la côte. Beaux noirs, qui vivent de l'agriculture ou du commerce par caravanes et travaillent habilement l'or et le fer. Ils sont hospitaliers ou pillards, suivant l'occasion et de profession musulmane.

D'autres peuplades s'échelonnent le long des Rivières-du-Sud (Gambie, Casamance, Rio Nuñez, Rio Pongo, etc.). Leur énumération allongerait sans intérêt cette note.

Consulter, pour plus de détails, le savant ouvrage du docteur Bérenger-Féraud : *les Peuplades de la Ségambie*, 1879.

Aussi notre civilisation passe au milieu des races musulmanes, pareille à un fleuve qui, rencontrant un rocher sur son cours, divise ses eaux de chaque côté pour le franchir, jusqu'au moment (espérons-le au moins) où la crue montant toujours l'enserme, l'embrasse et le submerge, entraînant ses débris mêlés à ses eaux. Le fétichisme a l'habitude moins rebelle, sa conquête sera moins laborieuse. Mais jusqu'ici ce n'est pas nous, sur la terre d'Afrique, c'est l'islamisme qui en fait sa proie, et chaque jour un peu plus la gagne à sa cause et à son intérêt.

À part l'herbe au temps des pluies et les plantations de millet, la végétation des falaises est rare et maigre, nous le disions tout à l'heure. Encore les blancs et les gens de bon conseil du pays ne paraissent-ils pas voir d'un œil favorable les herbages, ni surtout les champs de mil autour de Dakar, incriminant cette graminée de répandre la fièvre dans l'air. Ils ont même soin de tenir le sol bien sarclé autour de leurs habitations ; et en ceci ils ont raison, la fermentation qui s'empare avec une grande rapidité, sous l'ardente chaleur, des herbes séchées, puis mouillées par une ondée, n'étant pas du tout innocente. Mais la futaie bien entretenue ne présente pas cet inconvénient ; elle donne au moins de l'ombre sous un ciel qui n'est que soleil, et c'est l'avantage incontesté du joli jardin public dessiné par les disciplinaires.

L'aride terrain d'alentour rehausse assurément son gracieux aspect. L'hivernage fondant en déluge, on y entrait dans l'argile jusqu'aux chevilles. Mais bientôt le soleil commença à percer les nuages, étincelant à travers les gouttes de pluie perlant à chaque feuille, à chaque brindille les légumineuses aux grappes de fleurs éclatantes, les mimosas reverdis ayant dégoutté leurs ondées, l'ombrage ne parut pas de trop contre les rayons naissants et déjà cuisants comme des langues de feu. Les graines de sablier^{XVII}, dont l'élasticité était tendue outre mesure par la chaleur, éclataient avec le bruit d'un pétard, projetant leurs côtes ligneuses et leurs semences vénéneuses. Les arbres fruitiers habituels aux tropiques sont clairsemés dans ce jardin, et les plantes potagères européennes de culture délicate ravagées par les *crabes tourlourous* qui creusent leurs galeries souterraines sous les bouquets de cocotiers.

On y remarque une singularité qui n'est pas rare en Sénégambie ; c'est un baobab d'âge respectable, dont le tronc présente assez d'ampleur pour qu'on ait pu y creuser une sorte de hutte où les jardiniers, par temps de pluie, se tiennent à l'abri. La grosseur de ce végétal est quelquefois énorme, j'en ai vu dépassant 20 mètres de circonférence, et d'autant plus apparente qu'il est d'aspect court et trapu ; ses fortes racines tracent au loin dans le sous-sol et atteignent un développement presque égal à celui des rameaux aériens. À la saison sèche, au moment où les branches sont nues de feuilles, on l'a comparé à un arbre retourné élevant dans le vide ses tortueuses racines.

La nature est prodigue de semblables effets. Je n'en veux citer dans ce genre qu'un exemple éloigné le figuier banyan de Calédonie intéresse plus que l'*Adansonia*^{XVIII} africain. Ce géant, au dôme velouté, s'implante par cent rejetons semblables aux béquilles du *Pandanus*^{XIX} et, comme celles-ci, devenues ses soutiens à mesure qu'il vieillit. Puis, l'arbre continuant à croître, ses racines à cheminer dans le corail, ses piliers à se frayer de force un passage, les anfractuosités qu'il a commencées s'élargissent par effondrement, jusqu'à former des tracés souterrains et des grottes quelquefois considérables. On voit l'île des Pins^{XX} un de ces banyans, dont la base couvrait assez de terrain pour qu'on trouvât plus aisé de détourner une route, qu'il fermait, que de l'abattre.

En continuant à suivre la plage de sable qui borde à perte de vue l'arc de la baie, le promeneur atteint la plaine de *Hann* et son bois de palmiers, site embelli par la garnison de Dakar, qui y entretient une belle culture à proximité du marigot. Dans ce pays de soleil, la terre produit généreusement partout où il y a un peu d'eau pour l'humecter et des bras de bonne volonté.

La route est sèche et dure à la marche, la chaleur venant ; et l'on s'épargne quelque fatigue en se faisant porter par un de ces bons petits chevaux sénégalais, dont l'allure est douce et l'agilité, par

occasion, précieuse à opposer à la méfiance furieuse des bœufs demi-sauvages qui errent par bandes dans la campagne. La couleur blanche d'un Européen leur est désagréable, comme le rouge aux taureaux de nos pays.

De jeunes pasteurs nègres, aidés de leurs chiens *laobé* jaunes, à l'œil sauvage, en menaient un lot au parc de réserve de la ville. Ce troupeau courait tantôt en masse serrée, tantôt s'égaillant dans un pittoresque désordre, sous la conduite d'un vieux mâle, que les noirs appelaient « le père » avec une certaine complaisance superstitieuse. Il y avait là mêlés des bœufs nains qui, adultes, ne dépassent pas la taille d'un veau, des buffles au regard farouche et de ces zébus majestueux, aux cornes élancées, à l'œil placide, qui portent sur le dos une bosse volumineuse. Autant de variétés dont la souche fut peut-être ressemblante à l'origine, et qui témoignent combien sont profondes les modifications qu'impriment les traverses du « milieu ».

J'ajoute, pour en avoir fait l'expérience, que la chair de ces animaux venus de divers points de l'intérieur, est sèche, coriace, très peu savoureuse, même cette bosse de bison, mets de chefs, que Cooper^{XXI}, du reste, n'a pas célébrée en Afrique. Les climats torrides ne conviennent guère à l'élevage des bestiaux, et ceux-ci surmenés par un long voyage, puis mis au repos quelques jours dans les maigres pacages de Hann, avaient passé par une série d'épreuves auxquelles les robustes seuls avaient résisté.

Aux haltes, on voit un spectacle curieux des oiseaux de la grosseur d'un merle, au bec rose et de plumage jaune verdâtre, arrivent s'appelant l'un l'autre de fort loin, et, des arbres d'alentour, s'abattent sur le troupeau. Si l'on en croyait, la légende, ces prétendus vampires, qu'on nomme « becquerons^{XXII} » dans le pays, suceraient à merci le sang des ruminants épuisés ; en réalité, les pique-bœufs viennent à la curée des tiques et des nuées d'insectes pullulant dans les plaies dont sont couvertes les malheureuses bêtes, et celles-ci paraissent plutôt soulagées par l'intervention bienfaisante de leurs familiers.

Passé les dunes de sable fin, on rejoint la ligne télégraphique de Dakar à Saint-Louis ; ce premier signal de la civilisation rend songeur et fait désirer le temps prochain où le sifflet d'une locomotive fera retentir la plaine solitaire⁶. Jusqu'à l'horizon, bordé par une petite chaîne de collines noyées dans une vapeur bleuâtre, le terrain coupé de monticules s'ondule et se couvre de cactus, de figuiers de Barbarie avec leurs fruits rouges hérissés d'aiguilles, de ces arbustes épineux qui croissent sur le sol le plus aride, d'herbages rôtis par une longue sécheresse, qui craquent froissés sous les pieds des chevaux. Des traînées de termitières, des passées de fourmis noires, soulèvent par endroits l'argile durcie. De distance en distance, un baobab nu étend sur la plaine ses branches que n'agite aucun souffle de brise ; aux uns, la première sève de l'hivernage, qui va poindre tantôt, verdit quelques bourgeons ; d'autres, tombés de vieillesse ou renversés sous l'ouragan d'une tornade, colosses brisés dans leur force, attendent couchés sur le sol la poussière des siècles. Une ombre de mélancolie erre sur ce paysage. À peine le silence est-il de temps à autre troublé par le cri d'un oiseau effarouché, le vol de cailles passagères, d'une compagnie de perdrix fauves partant avec la soudaineté bruyante d'un obus qui vole en éclats, le passage de noirs qui se rendent au marché de la ville et vous donnent le bonjour d'un air souriant. Ailleurs, de grands moutons roux et maigres, aux hautes cornes enroulées, au poil ras, paissant par troupeaux les herbages clairsemés des dunes sablonneuses, ou le gramin levé entre les pieds de sorgho dont on vient de faire la récolte. De rares et pauvres villages, avec leurs huttes de paille typiques, n'offrent de charme que les magnifiques clôtures des lauriers-roses ombrageant les lavoirs. À couvert de cette parure flamboyante, de noires blanchisseuses répétaient, à beaucoup d'années de distance, les travaux de la blonde Nausicaa^{XXIII}, et, peu fortunées, portaient aux oreilles des bijoux en pur filigrane d'or pâle.

Un marigot, réservoir stagnant des pluies et des eaux déversées de la colline, à chaque marée descendante, reflue de proche en proche jusqu'à la barre de sable qui obstrue son embouchure à la mer. Ses bords vaseux, largement découverts à la saison sèche, sont peuplés d'oiseaux de rivière que guettent

6 Objet réalisé cette année (1885).

de petits aigles noirs aux ailes déchirées ; plus loin, de belles aigrettes au plumage de cygne blanc de lait ou gris-perle, hautes sur pattes, s'envolent par nuées épaisses à la cime des baobabs, subitement revêtus d'une toison de neige, et fixent sur vous de leur œil jaune clair un regard stupide. La fièvre tremblote dans la vapeur étendue sur le marécage ; il n'est pas prudent d'y séjourner tardivement.

Au retour vers la rade, la vue est superbe. Sur le lac bleu, perlé de l'écume que chassent les alizés, Gorée se détache au ras de l'horizon, baignée dans des flots de lumière que l'onde réfléchit à travers une atmosphère vacillante. L'ombre du soir descend ; les parties claires et obscures, se faisant ressortir l'une l'autre, donnent une netteté plus vive aux accidents du panorama (mois d'avril).

Un mot des saisons au cap Vert⁷.

Rafrâchie par les alizés de N.-E., par le courant d'eau froide qui descend du nord le long du littoral africain, la température de la « saison sèche » (moyenne + 20°) est saine et agréable. Sa chaleur est supportable, même à l'heure de midi, hormis lorsque les vents soufflent de l'est, ayant passé sur la terre brûlante à la tombée de la nuit, le thermomètre descend aux degrés +17°, + 14°, rarement jusqu'à + 11°, et ce brusque abaissement fait trouver la soirée froide, et non superflus les vêtements de laine. Pendant ces mois secs et frais, l'Européen se relève de l'anémie causée par le précédent hivernage et prend des forces pour lutter à nouveau, lorsque la mauvaise saison reviendra. Véritablement réparatrice pour le blanc, cette saison est critique à l'indigène, que « l'hiver sénégalais » va sérieusement éprouver ; d'où l'adage oulof, qui court à Dakar : « La naissance des feuilles du baobab (*hivernage*) annonce la mort du blanc ; leur chute (*saison sèche*) est le présage de celle du noir. » La saison sèche est bonne un peu plus de six mois ; elle est comprise entre la fin de novembre et la mi-mai, et favorable surtout de la mi-décembre à la mi-avril.

Le reste de l'année coïncide à notre été, c'est « l'hivernage » accusé par un air chaud, humide et tendu d'électricité.

Alors des pluies diluviennes tombent par torrents d'un ciel noir percé d'éclairs, les tornades se déchaînent sur la côte, portant dans leur tourbillon des légions de fourmis ailées et la malaria. Sitôt que la pluie cesse, le soleil se dégage du brouillard, l'humidité du sol se réduit en vapeurs, l'atmosphère se sature, et, comme la transpiration des téguments s'échange péniblement avec l'extérieur, la chaleur semble plus lourde et les sensations qu'on éprouve deviennent très désagréables. Par des temps semblables, où le thermomètre ne dépasse cependant pas + 27° (moyenne habituelle des températures de l'hivernage), le malaise des Européens est général. Encore les nouveaux arrivés, qui apportent un sang jeune de la France qu'ils ont quittée récemment, supportent-ils assez facilement un premier hivernage ; mais ceux qu'on appelle « acclimatés » par métaphore, déjà lentement minés par le climat et l'influence propre au sol, souffrent davantage de saison en saison. La poésie funèbre des noirs nous apprend qu'au bout d'un temps plus ou moins long ils ne survivent pas « à la pousse des feuilles ».

Néanmoins Gorée, véritable *sanitarium* maritime, et Dakar, tempéré par les brises de l'Océan, sont parmi les favorisés de l'Afrique occidentale. La côte nord de Sénégambie, grâce à la longue durée de sa saison réparatrice, jouit d'un climat bienfaisant, comparé à celui qui règne en descendant vers le sud, de Sierra Leone au Gabon. Avec la Guinée qui commence, plus de saison qui relève ; une étuve, dont l'impression étouffante se perpétue toute l'année.

Puis, comme si le Sénégal n'avait pas assez, avec la dysenterie et l'hépatite, de cet insaisissable protégée multipliant ses aspects en un tableau pathologique presque infini dans ses variétés, « la grande endémie paludéenne », de terribles épidémies ont visité notre colonie à diverses reprises. Ce fut, à la fin de 1868,

⁷ Cette question a été magistralement traitée dans un livre du docteur Borius, intitulé *Recherches sur le climat du Sénégal*, 1875.

le choléra importé à Saint-Louis et en Gambie par les caravanes des Maures Trarza, remontant ensuite le long de la côte, reparaisant en 1869. La fièvre jaune s'y est abattue plusieurs années successives (1830, 1837, 1859, 1866, 1878, 1881, etc.), faisant d'effroyables ravages parmi la population de Saint-Louis et de Gorée, et, comme ayant trouvé là un terrain à sa convenance, paraît s'y être implantée définitivement. Personne d'entre les médecins de la marine n'a oublié le douloureux souvenir du meurtrier hivernage de 1878, où dix-huit des nôtres payèrent un inexorable tribut au fléau. Un monument commémoratif, dans les deux villes éprouvées, consacre leur dévouement.

II. LA MER DE SÉNÉGAMBIE – Matakong.

Au-dessous du cap Vert, depuis le 12° degré de latitude nord, la côte africaine s'infléchit vers le S.-E. par une pente insensible et, prononçant davantage son arc vers l'est, à mesure que sa ligne générale descend à l'équateur, ouvre la courbe profonde de ce golfe de Guinée où, sous un ciel qu'on a appelé « implacable » la mer roule des eaux unies et calmes dont les molles ondulations viennent se briser aux barres de la terre.

Nous venons de quitter la région des solitudes mobiles soumises aux capricieuses violences de l'atmosphère. Les éléments s'y livrent sans obstacle des assauts de géants ; de simples molécules incessamment s'élèvent en montagnes, ou retombent en plaine sans limites. La surface des eaux est changeante comme les nuages qui courent au-dessus d'elles, tour à tour reposée avec le calme du ciel, agitée par ses tempêtes ; le mouvement est partout dans cette immensité, qui au loin rejoint la nue, s'émeut ou s'apaise avec elle, et l'infinie variété du spectacle impose par une grandeur dont la vue n'est jamais rassasiée.

À l'approche de l'équateur, l'Océan va présenter un tableau différent ; la bruyante respiration des mers s'est tue. Le calme s'est fait, un calme profond que le rude souffle des vents ne rompt qu'à de courts intervalles. Si parfois la tornade roule impétueuse, elle a la durée d'un éclair ; la violence est dans l'air avec l'orage, l'égale sérénité des flots en est à peine troublée. Mais, pour muettes que paraissent les forces de la nature, leur activité sourde, latente, n'en est pas moins agissante ; la vie surtout, baignée dans un milieu constant de chaleur, de lumière, d'électricité, une vie prodigue abonde sous un climat dont elle est comme l'épanouissement. La mer de Sénégambie présente déjà cette physionomie équatoriale. Pour ternes, par leur continuité monotone, que soient d'ordinaire ses aspects, la solitude, venant à se peupler, va les rendre animés. L'air y est sans vent, le ciel lourd et pesant, l'eau presque immobile, et, de longs jours, la nature y paraîtrait morte, sans le témoignage de cette vie organisée qui s'épand à profusion dans un milieu toujours égal.

Des traits tracés çà et là, en observant ce qui vous entoure, suffiront-ils à donner un corps à ce paysage, à sa forme errante, indécise ?

Le ciel qui couvre cette mer est rarement limpide, voilé comme il est par une lumière éblouissante et par les vapeurs qu'aspire une atmosphère dilatée par la chaleur. Les alizés battent mollement une partie de son étendue ; ils y chassent des nuages pressés comme des montagnes de coton, que vient parfois à déchirer la brise rafraîchissante, balayant dans l'espace de longues traînées si blanches qu'on les dirait jaillies de l'écume des vagues. Le soleil, s'il le rencontre dans sa course, est comme amorti par cet édreton d'un blanc mat ou d'un gris tendre ; il frange ses moelleux contours de mille rayons divergents, qui s'épanouissent en rejoignant à l'horizon la mer, rayée d'une bande au reflet d'or dont le foyer reste invisible. À l'extrême limite où n'atteignent plus les brises périodiques, sous la voûte de suie du « pot au noir », l'aspect est triste, lugubre ; des pluies torrentielles s'abattent, le tonnerre gronde et les zébrures de feu d'orages perpétuels percent le ciel jusqu'à la mer.

Le passage du jour à la nuit est brusque ; l'obscurité tombe presque sans crépuscule. Le disque éclatant du soleil, descendant lentement sous les eaux, disparaît dans une mer de feu sombre. Quelque temps ses dernières lueurs jouent au milieu d'une vapeur empourprée ; puis, à mesure que l'ombre se fait, les teintes se fondent, l'or et la pourpre se changent en une panne^{XXIV} violette qui s'étend et s'efface, et, si le ciel est pur, mille étoiles apparaissent pareilles à des perles suspendues à la voûte bleue. La lune, éblouissante d'une pâle lumière qui donne une seconde fois la clarté du jour, plus douce, mais presque aussi claire, se lève alors, argentant par places des flots d'indigo.

L'Océan, en beaucoup d'endroits, revêt la couleur du ciel. Sous les alizés de l'Atlantique boréal, il est d'un bleu profond, moutonné de courtes lames, régulières comme les flocons blancs qu'une brise égale chasse dans la nue. L'uniformité, dans ces régions, est son partage ; nulle part il ne présente ces contrastes de teintes accidentées communes à la mer de corail, à l'enceinte de ses récifs, où des tons complémentaires, roses, violets, verts, rouges, rapprochés sans transition, se font ressortir les uns les autres de leur éclat différent, avec une vivacité telle qu'un peintre renoncerait à reproduire les nuances de pastel douces et brillantes à la fois qu'ils étendent à la surface.

Dépendant surtout des jeux de lumière et des reflets d'en haut, l'aspect des flots va quelquefois changer suivant la profondeur et la teinte des fonds, le voisinage de la côte, le mouvement des ondes et le passage de ces myriades d'animalcules et de plantes microscopiques qu'on rencontre suspendus à fleur d'eau.

Le nom de « mer blanche » conviendrait vraiment au golfe de Guinée. Sur ses flots ondoyants courent des reflets métalliques ; l'étendue miroite comme un lac d'huile sous un dôme de plomb ; elle dort d'un pesant sommeil, sauf quand le vent d'une tornade, secouant un moment cette torpeur, roule à sa surface, la plisse et, de même que l'orage abat un champ d'épis, fauche en passant les crêtes écumantes des petites vagues qu'il a soulevées. Parfois le grand courant, qui porte au sud et suit les contours du golfe, entraîne des débris flottants d'anciens naufrages, couverts d'algues et de coquillages, des épaves carbonisées, des amas de varechs flottants. C'est, avec la vie qui s'y meut, le seul incident de ces eaux rarement troublées et déployant avec une imposante régularité les ondulations mises en mouvement par des vents soufflant bien loin de là.

Il arrive dans ces parages que la mer prend tout d'un coup une coloration d'un vert troublé, analogue à celle des mares stagnantes. Le navire surpris par ce changement se croirait près de terre, si, comme cela se présenta pour nous, la sonde aussitôt jetée n'annonçait des profondeurs au-dessus des prévisions, qui dépassèrent une fois 285 mètres. L'air est en même temps calme et chargé d'un brouillard ténu, condensé par la fraîcheur du soir ; sa senteur pénétrante donne l'impression de la grève à l'heure du déchale^{XXV} ou d'un marécage d'où s'élèveraient des effluves mêlés d'émanations salines. Après la chaleur du jour, l'on se sent mal à l'aise dans cette atmosphère tout imprégnée de serein et peut-être d'invisibles particules pestilentielles.

Une telle apparence, l'insalubrité qu'elle laisse prévoir, va devenir plus singulière près de l'équateur. Le calme s'est fait de la rencontre adverse des alizés des deux hémisphères, de leur force d'impulsion brisée au choc l'un de l'autre et comme neutralisée. Un cercle sombre s'étend sur l'Océan dans sa zone boréale, qu'il n'abandonne jamais⁸ ; il se déplace plus ou moins suivant la saison, descend vers l'équateur ou remonte au septentrion, selon le flux et le reflux alternants des alizés du nord ou du sud ; le navigateur qui coupe « la ligne » est assuré de le rencontrer en quelque point. Là stagnent les flots et les nuées du ciel, et une vapeur comme palustre, apportée jusqu'à la limite des vents dans cette impasse, se condense et retombe au froid de la nuit. Les anciens marins, avant que les routes de la mer fussent bien

8 Cette zone de calmes, avec son aspect typique, se prononce surtout entre le 1^{er} et le 4^e degré de lat. N., entre le 20^e et le 25^e degré de long. O., au large de la côte de Guinée.

reconnues, entraînent avec épouvante dans cette zone meurtrière, où le calme les retenait de longs jours. Ils n'avaient trouvé, pour la nommer, cette image saisissante dans sa trivialité, le « pot au noir ».

Au nombre des spectacles que peut offrir la mer chaude des tropiques, il n'en est pas de plus merveilleux que sa *phosphorescence*. La nuit venue, le phénomène paraît dans toute sa beauté. Les eaux se couvrent d'une nappe de feu, éclatant en étincelles du conflit des molécules liquides pressées par la brise. Des globes lumineux sillonnent la surface ; des gouttes pareilles au métal en fusion coulent du seau qu'on a rempli à la mer, et l'eau récemment puisée en est comme pointillée de poussière luisante. Une écume d'argent jaillit du flot séparé par l'étrave ; et l'onde, bouillonnant sous l'hélice, s'ouvre en sillon de neige lumineuse, laissant une traînée brillante et douce qui s'éteint bien loin derrière le navire.

À ce tableau magique il serait sans doute imprudent de chercher une origine unique ; l'analyse des phénomènes de la nature nous la montre souvent prodigue de causes pour un effet. La source de la phosphorescence paraît multiple. C'est, à la fois, la tension électrique du milieu extérieur, habituelle dans ces parages et parfois développée à un degré surprenant ; l'électricité de la mer elle-même mise en branle, et par la multitude d'animaux petits et grands qui s'y meuvent, et par les vents qui font les vagues, et par les courants qui déplacent les eaux, et par le frottement intime et sans repos des molécules chargées de sels les unes sur les autres, peut-être aussi par la masse de fer du navire creusant son sillon ; mais surtout la vie, invisible et les décompositions de la vie éteinte, hâtées par une température constante.

Le mouvement et la vie, sources de la phosphorescence, l'hypothèse est séduisante. En voyant ces lueurs, ces globes de feu, cette poussière électrique, illuminant soudain la mer, on pense involontairement à l'agitation de ces infiniment petits qui vivent et meurent, plus abondants que les grains de sable du fond, dans un milieu éminemment favorable à leurs propriétés phosphorescentes. Et l'esprit est encore mieux satisfait, si l'hypothèse est appuyée sur des faits certains. C'est en foule innombrable que se meuvent à fleur d'eau de minuscules organismes, spontanément lumineux dans l'ombre. Placés aux derniers échelons des protozoaires, êtres infimes, des flagellates^{xxvi}, des myriades d'infusoires portent en eux-mêmes une réserve de matière grasse qui s'oxyde, c'est-à-dire brûle, au contact de l'oxygène dissous dans la mer, devenant ainsi source de lumière. Et la lueur qu'ils émettent est d'autant plus vive que l'onde est plus agitée, parce qu'en même temps l'excitant de leur oxydation, l'air brassé avec la vague, rapidement renouvelé, vient fournir à ces lampes microscopiques l'aliment d'une activité aiguisée.

Cette vie étonnante par sa multiplication va nous retenir un instant. Elle recherche les eaux chaudes de la surface et se rapproche de la côte, où la moindre profondeur du lit favorise la reproduction et le développement des germes. Alors que les oiseaux du nord vous ont quittés depuis longtemps, les alcyons au noir plumage^{xxvii} suivent l'arrière du navire d'un vol persévérant. Ils passent avec vous la ligne torride ils sont de toutes les mers. Précurseurs de mauvais présage, si l'on en croit un vieil adage maritime, des coups de vent ou du calme, ils rasant en tournoyant la surface d'une aile rapide.

Les poissons volants émaillent l'égalité des alizés, dont les brises tièdes d'haleine ne forcent jamais la mer et font au navigateur de passage un climat sans réaction ni souffrance. C'est par bandes nombreuses et charmantes qu'ils viennent s'ébattre au soleil, baignés dans l'écume mousseuse de la mer bleue, à travers la poussière de diamants que le vent disperse. Pareils aux libellules des étangs, ils animent la solitude de ce vaste champ ; leurs bonds sont de quelques mètres, et, dans ce court trajet, pressé entre deux ennemis, s'il prend son vol d'un moment pour échapper au poisson carnassier, l'exocet tombe sous le bec des rapaces de l'air, fuyant sans cesse et toujours poursuivi par ces ennemis qu'attire son écaille d'azur et d'argent, brillante d'eau et de soleil.

Des flottés gracieuses de galères^{xxviii}, les vénelles ou physalies^{xxix}, tendant leur vessie aérienne comme une petite voile, voguent d'une impulsion passive au gré du courant ou de la brise. Nuancées de rose, de violet, de pourpre, elles ont la forme d'un casque au cimier festonné d'un liséré sombre.

De ces physalies prises dans une bande nombreuse, que j'examinai, ressemblaient pour la couleur et la forme à ces actinies variées, fleurs animales, que la marée basse laisse à découvert sur nos plages ; leur pied, prolongé d'élégants tentacules violets, était surmonté d'une vessie en forme de pirogue deux fois aussi grande que le corps, appendice gonflé de gaz, qui crève avec un bruit sec lorsqu'on le presse, et rend en cet état l'acalèphe^{xxx} impuissant à remonter à la surface. Les physalies ont un appareil de défense et d'attaque efficace contre des animaux mieux armés qu'elles. Sitôt qu'on les touche sans précaution, elles émettent une humeur poisseuse âcre, et si pénétrante que la main de l'imprudent rougit, se couvre de petites cloches, et un engourdissement passager accompagne la brûlure, au moins aussi cuisante que celle de l'ortie.

C'est encore de paresseuses tortues flottant à la dérive ; les oiseaux de mer, posés sur ces écueils vivants, piquent les mollusques attachés à l'écaille. Ailleurs des bancs serrés et remuants de sardines qui scintillent au soleil. À la curée de cette abondante pâture, rapide comme la flèche, un vol de mouettes blanches descendait à pic, et s'élevait pour retomber acharné sur la proie, tournoyant sans relâche comme un tourbillon de neige flottant sur les eaux.

Le souffleur^{xxxi} et la baleine, émigrante des mers australes, fuyant peut-être les baleiniers, fréquentent à certaines saisons le golfe de Guinée ; l'espadon livre à cette dernière des combats furieux^{xxxii}. Les ébats de ces monstres ont quelque chose de grandiose, et leurs luttes comme leurs amours convulsionnent les mers.

Rarement, au milieu de l'abondance, la pêche à bord est praticable à cause de la vitesse de la marche. Parfois, dans les calmes, la fouine harponne une grande dorade venue folâtrer à l'arrière, prenant le navire pour un récif. La bonite, taillée pour la course, qui aime l'écume du taille-mer^{xxxiii} comme la truite celle du torrent, se laisse prendre au milieu des eaux bouillonnantes. Par accident encore, la ligne de traîne ramène des thons voraces, de ces monstrueux poissons qui atteignent un poids de 40 à 50 kilos, et sont de taille en raison. Leur agonie, proportionnée à leur vitalité, est vraiment émouvante ; ils se tordent sur le pont, frappent de la queue des coups furieux, rebondissent à la manière d'un arc qui se détend, jusqu'à ce que, leurs ouïes battant une écume sanglante, tout leur corps s'irise des couleurs changeantes d'une asphyxie lente à les terrasser.

À une distance modérée de la côte, j'avais eu, précédemment à cette traversée, la fortune d'assister à deux scènes que je ne puis renoncer à transcrire ici.

C'était à une soixantaine de lieues dans l'ouest de Dakar. Étant monté sur le pont, je vis tout d'un coup la mer sillonnée de traînées sinueuses qui couraient à perte de vue, traçant de rouges ruisseaux à travers l'étendue mobile ; ils suivaient leur voie indépendante, sans se mêler aux eaux environnantes, et la surface qu'ils couvraient devait être immense, à en juger par la rapidité de notre marche, qui les traversa plus d'une heure durant.

Ayant fait puiser dans un de ces ruisseaux, l'eau ramena de petits acalèphes discoïdes, larges d'une pièce de deux francs. Leur forme était celle d'une ombrelle de champignon rosée et finement pointillée sur son pourtour, d'où descendaient, suspendus dans le liquide, des tentacules d'une délicatesse extrême. La substance en était diaphane et tremblotante comme de la gélatine. Quant au nombre de ces petits êtres dans cette mer veinée de sang, il rappelait l'idée de l'infini.

Entre le cap Roxo et l'archipel des Bissagos, nous fûmes surpris par un de ces calmes éblouissants qu'on ne peut se figurer sur nos côtes, même aux jours les plus chauds de la Méditerranée. La mer réalisait cette apparence d'une cuve de mercure à peine ondulée, renvoyant en reflets métalliques les rayons d'en haut. À quelque distance, la surface immobile s'anima soudainement, et, à mesure qu'elle se rapprochait du navire allant vers elle, son agitation devint inouïe. Un monde de marsouins accourait en masse serrée, bondissant dans une fuite folle ; lancés en l'air comme mus par un ressort, ils retombaient pour reprendre sur l'eau un point d'appui, cherchant de nouveau à se dépasser à la course. La mer en devint noire, et leur passage laissa un remous pareil au sillage d'une flotte. La vitesse effrénée de cette troupe d'animaux, sur ces flots transformés en plaine, rappelait à une certaine distance le galop furieux de chevaux emportés.

Un peu plus tard, de nombreux requins montrèrent à fleur d'eau leur aileron noir ; au repos d'une chasse fructueuse et d'un gras festin, ils se laissaient paresseusement bercer. Rarement on rencontre autant de ces squalés réunis en haute mer ; la poursuite des marsouins expliquait leur échappée. Ceux-ci au contraire sont coutumiers du large. Leur robe est sombre et uniforme dans nos régions, aux deux couleurs blanche et noire, vers l'hémisphère austral ; par bandes, ils accompagnent fort loin le navire, bondissant sous sa quille et sur ses flancs, et faisant assaut d'une vitesse de plus de quinze milles à l'heure. Ici leur société, troublée par la présence des fauves, dépassait toute imagination.

Mais, si imposantes que soient ces scènes, on les admire sans trop s'en étonner, en pensant qu'elles marquent seulement un point imperceptible du prodigieux tableau que nous offre la création aux cieux, sur la terre et dans les eaux, et devant lequel notre intelligence se courbe, comme fatiguée de tant voir. Le souffle d'une vie exubérante, qui ne s'épuise ni ne s'amoindrit, a passé sur la mer que je parcourais et partout y laissait sa trace. Ces êtres innombrables, grands et petits, sont la pâture les uns des autres ; ils vivent pour donner à d'autres, du petit au grand, l'aliment de leur vie. Chaque espèce a son ennemie. Et, au sein de cette destruction constante, destinée à entretenir de nouvelles existences, la postérité de chacun est assurée par une fécondité sans limites. La nature a veillé dès l'origine à la conservation des types créés, et l'équilibre des lois de la vie, quelle que soit la destruction, reste maintenu dans une harmonie admirable.

Cette traversée favorisée nous mena devant MATAKONG.

Cette petite île, située au sud des îles de Los, dépend, à proprement parler, de la côte de Sénégambie. Les Anglais cependant paraissent n'avoir pas été absolument dans leur tort lorsque tout récemment ils nous en revendiquèrent la possession⁹, rappelant que la tradition commerciale a fait de cet endroit une « place » foncièrement britannique. Depuis une quarantaine d'années, en effet, un israélite de Londres, devenu un gentleman fort riche, y a monté une maison de commerce considérable ; grâce à un « cadeau » annuel offert au chef le plus proche de la grande terre, il vit en bonne intelligence avec les indigènes, ce qui lui a permis de s'entourer d'une sorte de clientèle « native » et de procurer à ce pays d'adoption une civilisation matérielle qui durera autant que sa personnalité ou jusqu'à, l'exploitation consommée des ressources du pays. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre peut garder Matakong ; l'ilot ne vaudrait sûrement pas une querelle^{XXXIV}.

Les bancs, qui exhausent assez loin le fond des eaux, rendent l'approche de la terre dangereuse et forcent les grands navires à mouiller à cinq ou six milles au large. À cette distance, les communications sont lentes et laborieuses ; et, n'ayant pas eu la bonne fortune de descendre à Matakong, j'eus au moins celle d'en retrouver, dans une relation que le souvenir de son auteur m'a rendue plus précieuse¹⁰, la description inédite que je transcris ici.

9 L'île de Matakong est inscrite comme « territoire contesté » sur la carte précédemment citée du commandant Brossard de Corbigny, 1861.

10 J.-B. F., *Campagne de l'Eldorado* (1850-1851), manuscrit.

« L'île est peut-être encore moins grande que Gorée¹¹, mais elle a de plus que cette dernière une luxuriante chevelure verte, qu'elle laisse traîner jusque dans l'eau. Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part une plus splendide végétation ; elle a tout envahi jusqu'à la mer, et encore là, comme pour jeter un défi à cet obstacle, a-t-elle fait pousser sur l'extrême bord une foule d'arbres aux racines à moitié immergées, qui agitent leur panache d'ombre au-dessus de l'eau.

Placée dans un enfoncement de la terre ferme, l'île de Matakong voit se déployer devant elle la bordure verte et sombre du premier plan, montueuse et volcanique du second, qui appartient au continent, dont un canal à lit de vase de moins d'une lieue la sépare.

La partie de la côte qui forme la baie où se trouve Matakong présente un singulier aspect de heurtements convulsifs, les arêtes des montagnes, au lieu des courbes onduleuses qu'elles revêtent d'ordinaire, sont ici droites, bizarres, et des coupées perpendiculaires, que l'intensité de la lumière indique seule, sont autant de gorges par lesquelles les rivières de *Forécariab*, *Dimbia*, etc. débouchent pour aller se jeter dans la mer. Une autre particularité curieuse qu'offrent ces montagnes, c'est l'existence de plaques immenses où les roches volcaniques qui en constituent la masse n'ont pu se recouvrir de terre végétale ; tout autour la verdure est noire à force d'être profuse dans ces points elle est remplacée par des alternances singulières des couches grisâtres et d'un fond grenat.

C'est surtout au coucher du soleil que, pendant les quinze jours que nous avons passés à Matakong, nous pûmes admirer ces singuliers effets de terrain. J'ai été frappé également d'une disposition très habituelle des nuages qui passent au-dessus de ces montagnes ils ont presque toujours des formes abruptes, des incisures verticales, des lignes droites que je ne me rappelle pas avoir vues aux autres ; on dirait que leurs robes vaporeuses se sont déchirées aux arêtes aiguës sur lesquelles elles passent, et que ce sont leurs lambeaux qui arrivent jusqu'à la mer. »

La population de l'île, qui n'a guère dû varier depuis cette époque en nombre ni en qualité, comptait en 1851 trois cents indigènes et des forgerons manding, vivant sous l'autorité patriarcale de M. Nathaniel^{xxxv}. Des éclaircies et des sentiers ont été tracés à travers la masse touffue de la végétation, et une commode habitation de commerce élevée sur pilotis ; les arbres fruitiers des tropiques, les rizières, quelque bétail même, y ont prospéré.

Le steamer perdit, à cause de la distance, plus d'un jour à embarquer la cargaison qu'apportèrent, en plusieurs va-et-vient, deux petites goélettes et de grandes embarcations à voile ; elle consistait en 250 tonnes d'huile de palme, quelques sacs de pistaches et de gomme grabelée^{xxxvi}, de la cire végétale, du caoutchouc, un peu d'ivoire et de poudre d'or.

50 à 60 milles marins (soit 100 km, en moyenne) séparent Matakong de Freetown. La température était étouffante et le rivage noyé dans une vapeur indécise ; néanmoins la sécheresse de l'atmosphère annonçait une salubrité relative (fin de novembre). Le climat ne doit pas varier beaucoup entre ce point et le centre de la colonie de Sierra Leone.

11 L'île de Matakong mesure 2,8 km dans sa plus grande dimension.

CHAPITRE II. LA CÔTE DE SIERRA LEONE, des îles de Los au cap de Monte.

I. LA PRESQU'ÎLE DE SIERRA LEONE – Freetown.

La ville anglaise de FREETOWN (lat. N. 8° 29' 7", long. O. 15° 34' 27"), détruite par le bombardement en 1794 et rétablie dix ans plus tard, s'élève sur le revers septentrional d'une presqu'île montagneuse, longue de 48 km sur une largeur de 18 à 20, qui se détache nettement du continent et se prolonge avant dans la mer.

L'ancienne légende des navigateurs portugais, qui crurent entendre, arrivant vers 1462 en vue de terre par temps d'orage, des lions rugir dans les montagnes, a fait école ; car, depuis, bon nombre d'ouvrages de géographie recommandables rapportent sérieusement que la terre de Sierra Leone, pour justifier son nom, présente la forme générale d'un lion couché, ou bien que ses montagnes sont infestées de fauves. La vérité est que le lion ne descend pas si près de la mer, ni peut-être si avant vers l'équateur ; et, laissant de côté une étymologie fantaisiste, mieux vaut s'attacher à celle qu'ennoblit un passé récent, à ce mot d'une portée si haute, lorsqu'il parut sur une terre esclave, *Freetown*, « Ville-Libre », premier asile des noirs arrachés aux négriers, berceau d'une civilisation neuve.

La baie, dont le rivage du côté de la ville court du N.-E. au S.-O., n'est qu'un point de l'ample estuaire qui reçoit les eaux de la rivière *Sales* ou *Rokel* descendues de la chaîne des Kong. La passe est franche de « barre », mais de dangereux accès par la présence à fleur d'eau d'une chaîne de récifs, *Rock Carpenter*, qu'un sinistre assez récent pour tenir en éveil, la perte corps et biens du paquebot anglais *Nigritia* a rendue mémorable dans la colonie. Un phare éclaire les approches.

Le paysage du littoral, rangé de près jusqu'à Freetown, est d'une grâce charmante. Des criques sinueuses s'enfoncent dans les terres, bordées d'une ligne de sable jaune d'or bien étroite, disputée qu'elle est par une végétation qui ne trouve jamais assez large la place où s'étendre. Mille essences percent le gros du feuillage : tiges droites et nues des palmiers au bouquet terminal hérissé de feuilles en sagaies, pins parasol au sombre feuillage, fromagers géants, figuiers nerveux qui, pareils à nos ormes, étendent une ombre plantureuse. Du massif des arbustes veloutés s'échappent par endroits les villages de paille, entourés de plantations verdoyantes ; les avenues s'animent et les silhouettes noires des habitants tranchent sur la terre jaunie à l'ocre. Comme la nuit tombe, la baie se mouvemente ; les légères pirogues, à une ou deux voiles en lames de ciseaux, rallient le port, rentrant de la pêche ; le noir qui les monte pagaie en silence et semble faire corps avec sa frêle embarcation. Au loin, les feux déblayant les terrains pour la culture répandent une lueur rouge sur le paysage.

Puis la ville s'étage le long d'une pente ménagée qu'arrêtent, au bord de la rade, la jetée du port et la ligne des quais, avec sa rangée de docks assez ordinaires, si nous n'étions sur la côte occidentale d'Afrique, où tout se rehausse de la comparaison. Derrière la cité montent les plans successifs d'une chaîne de collines que couronnent des nuages abaissés. Contreforts de l'arête des Kong, ces hauteurs courent tout proche du rivage et viennent mourir à l'extrémité de la presqu'île, où leur sommet le plus élevé, le *Sugar-Loaf* dépasse à peine 900 mètres d'altitude. L'aspect de Freetown, encadrée de ses montagnes, est riant et pittoresque. Les rues sont propres, régulièrement alignées, les places plantées de figuiers ombreux. Les maisons, en bois, à véranda la plupart, réjouissent la vue de leurs guirlandes de

fleurs et de feuillage, qui cachent trop souvent les serpents noirs ; plusieurs édifices sérieux en bonne pierre (universités, bibliothèque, hôpitaux, tribunal, chapelles réformées nombreuses comme les dissidences, mosquées, etc.), au-dessus desquels trône la cathédrale anglicane avec sa tour carrée, parée d'une horloge, rareté que nous n'admirerons plus de longtemps. À voir l'animation des rues, du marché, le luxe des boutiques bien achalandées, cette apparence écarte l'impression d'une décadence prochaine, dont on a menacé quelquefois Sierra Leone.

L'administration anglaise, en sage gouvernante, s'est naturellement préoccupée d'abord de bien pourvoir ses fonctionnaires ; ils ont les meilleurs hôtels. Le gouverneur en chef, un ancien médecin de l'armée, a sa résidence à 100 mètres d'altitude, au milieu d'un jardin dont les abords sont fortifiés ; un plateau la domine, que couvrent les « *barracks* » de la garnison. Ces casernes, baignées de l'air pur de la hauteur et confortablement aménagées, retiennent dans de belles piscines l'eau fraîche de la montagne, qui manque à la ville. La responsabilité de cette dernière appréciation doit être laissée aux habitants d'en bas, lesquels regardent avec un secret désir le camp de la hauteur.

L'argile ferrugineuse abondamment répandue donne au paysage une teinte générale d'ocre, qu'adoucit heureusement le velours du feuillage. Les édifices sont bâtis avec une pierre dont la « sanguine » rappelle assez bien la couleur ; les routes montent en tracés rouges, au milieu des bois, vers des espaces pelés où le sol à nu est « terre de Sienne brûlée » et parfois noir à reflets bleuâtres. Les habitants disent qu'on rencontre dans la montagne des pierres plates à résonance métallique et des aimants naturels, de ces roches mises sans doute, par les orages perpétuels de ces régions, dans un état magnétique particulier. Par endroits, le sol sonne creux sous les pieds ; et ce n'est pas s'aventurer trop de supposer que la fonte volcanique, boursouflée pendant la crise du refroidissement, a laissé jadis dans le sous-sol des crevasses étendues, recouvertes d'une croûte solidifiée. La presque île de Sierra Leone, qu'émeut parfois un tremblement de terre, a une origine plutonique évidente, et je remarque entre l'aspect général de ses roches, de ses criques découpées, de sa luxuriante végétation si harmonieusement disposée pour les regards, et les sites charmants de la baie de Sainte-Catherine au Brésil, un air de ressemblance qui m'a séduit dès l'abord. Seulement, à Sierra Leone, l'humus descendu des hauteurs a laissé arides les sommets et fertilisé les vallons.

Comme j'étais à terre, vaguant au milieu de choses étrangères, un constable noir vint me saluer dans ma langue et me proposer de me conduire à la mission française, ce que j'acceptai avec une satisfaction évidente. La maison, dépendante du vicariat apostolique de Sierra Leone, est petite et pauvre ; mais elle possède deux écoles et une jolie église de pierre, que décore un tableau d'effet singulier, représentant un groupe de noirs aux pieds de la Vierge blanche. Trois missionnaires et de jeunes sœurs, témoins apparents des durs labeurs que le climat impose aux blanches en ces pays, se partagent l'éducation des indigènes des deux sexes et vont jeter dans l'intérieur, jusqu'au Rio Pongo, quelques grains de la « bonne semence ». Le religieux qui m'entretenait ne paraissait pas trop en attendre de fruits immédiats. Il n'avait jamais vu, me disait-il, de noirs aussi inconstants que les gens de Freetown ; il ajoutait « la multiplicité des races brise nos efforts, la multiplicité des cultes trouble la conscience de ces pauvres noirs et les déroutent ; nous avons ici des catholiques, des anglicans, des méthodistes, des baptistes, des musulmans et des fétichistes, qui changent de foi sans scrupule, sauf peut-être les inébranlables Manding. » Mais il ne se plaignait pas de l'administration anglaise. Sa balance est égale pour tous, tant que la loi reste respectée ; son esprit est absolument pratique dans cet ordre d'idées, et, trouvant que les voies de la civilisation sont bonnes, de quelque part qu'elles viennent, la politique britannique accueille favorablement le prosélytisme catholique.

En prenant congé du supérieur de cette petite communauté, je me chargeai d'une lettre pour sa sœur, religieuse au Gabon et quand, un an plus tard, j'eus la triste mission de l'assister à ses derniers moments, je me rappelai que son frère m'avait dit d'elle « Je ne sais vraiment si nous nous reverrons. »

C'est ici, je crois, le moment d'expliquer le début de cet article, en disant quelques mots de l'essai vraiment humain tenté à Freetown pour initier la race noire à la civilisation européenne. En un point de la ville, une somptueuse université, où toutes les connaissances, depuis le latin et le grec jusqu'à l'hébreu même, eurent leurs élèves, témoigne que la chose avait été prise de haut.

Déjà, avant notre Révolution, l'émancipation des esclaves passionna nos philosophes, occasion détournée d'appeler l'attention sur le triste état des « nègres blancs » de leur propre pays. Si personnel qu'on juge quelquefois le peuple britannique, c'est seulement justice de reconnaître que nul mieux que ce peuple ne sait faire d'une idée une chose pratique et, une fois enflammé et décidé à agir, poursuivre ses desseins avec une persévérance mieux soutenue. De 1787 à 1792, des philanthropes de la société anglaise des « Amis des noirs, donnant un corps aux théories généreuses parties de France, choisirent la terre de Sierra Leone comme centre d'une colonie d'affranchis ; ce fut le premier fondement et l'occasion de l'extension de la ville de Freetown. Le début de ce siècle marqua un progrès extraordinaire ; rompant avec des traditions si éloignées qu'on peut les supposer contemporaines des origines de l'homme, deux grands États unis, se posant en face du monde en justiciers décidés à poursuivre et à réprimer un attentat international, la France et l'Angleterre, proclamèrent infâme le trafic humain, et, lançant leurs croiseurs sur tous les points de cette côte occidentale où la traite des esclaves s'alimentait, ne s'arrêtèrent que lorsqu'il n'y eut plus de négriers à atteindre. L'Angleterre surtout mit au service de cette noble chasse l'âpre ténacité qu'elle a montrée dans toutes ses luttes et l'on peut apprécier la valeur immédiate du résultat acquis, si l'on estime, avec l'amiral Fleuriot de Langle, à 140.000 individus le nombre des captifs délivrés par ses bâtiments de guerre et aussitôt libérés. La colonie nouvelle, devenue le siège du tribunal mixte institué pour décider de la validité des prises de traite, donna asile à la plupart de ces pauvres gens qui n'auraient su retrouver leur patrie.

Cet accroissement de population considérable éveilla au plus haut point les espérances des philanthropes ; on vit dans l'extension de la nouvelle colonie de Sierra Leone le point de départ d'une civilisation destinée à conquérir l'Afrique entière. Il faut lire les appréciations des premières années de ce siècle pour juger de l'enthousiasme avec lequel on accueillait ce progrès¹². C'était malheureusement compter sans un climat meurtrier, sans les difficultés, presque insurmontables sous cette latitude, qu'offre le terrain : le massif des Kong s'élève comme une barrière qui ferme l'intérieur, et, avant d'arriver à leur source dans les montagnes relativement rapprochées du littoral, les rivières, telles que la Rokel, sont coupées à une certaine distance de leur cours par des rapides qui en défendent l'accès.

À Freetown même, les espérances que promettait le début de la colonie se sont singulièrement refroidies à l'épreuve. Les émigrations successives, la misère fondant sur un peuple de malheureux déjà brisés par l'esclavage dont ils étaient récemment sortis, le temps aussi, ont éclairci ce gros chiffre de libérés que j'indiquais tout à l'heure. La population de la ville et des environs, mélange inégal de races diverses, comptait, en 1881, seulement 21.000 habitants noirs, chiffre qui représente plus de la moitié de la population totale de la presqu'île¹³.

12 Les premières années du *Bulletin de la société de géographie de France* apportent des renseignements intéressants sur ce sujet.

13 En 1881, la population totale de la colonie de Sierra Leone était de 60.546 hab., dont 271 blancs (Avalle, *Notices sur les colonies anglaises*, 1883.) Celle de la presqu'île, seule, répartie dans de gros villages (*Washington*, 6.000 h., *Murray-Tonn*, 2.000 h., *Wellington*, *York*, *Kent*, *Hastings*, etc.), compte 88.936 h. soit 15 par km² (Justus Perthes, *Almanach Gotha*, 1881). Cette population, mêlée de races diverses, comprend des autochtones et des émigrés des peuplades environnantes, les *Bagou*, les *Boulom*, les *Korsor*, les *Timné*, etc. ; les *Sousou* de la Mellakoré, sortes de francs-maçons africains ; les anciens esclaves saisis à bord des navires négriers (*Akou* du Niger, *Ouolof*, *Eboé*, et tant d'autres traînés de l'intérieur jusqu'à la côte, dont la souche ne peut être connue) ; les *Kroumen* qui ont leur village séparé et trouvent peu de femmes qui les agrément ; des colons amenés de l'Amérique septentrionale, des nègres marrons de la Jamaïque, des captifs de la Barbade, des soldats noirs retraités, etc. Assemblage multicolore, qui devait donner la mesure des qualités perfectibles de la race noire, éprouvées sur un grand

Maintenant Sierra Leone ne paraît plus à personne devoir être la tête de ligne de la civilisation Centre-Afrique, elle reste simplement une escale importante sur la route de cette civilisation. Son passé d'efforts n'en est pas moins honorable, et l'histoire, dont se souviendra plus tard avec reconnaissance le peuple noir, dira que cette fondation fut, la première, une protestation et un refuge sur la terre même de l'esclavage. Dès à présent nous pouvons avancer ceci malgré qu'un succès éclatant n'ait pas couronné une foi tenace, malgré que la tentative persévérante des philanthropes anglais n'ait pas immédiatement donné ce qu'ils en attendaient et ce que l'avenir réserve à d'autres sans aucun doute, celle-ci a laissé un exemple qui est à lui seul un résultat digne de respect ; c'est la condition du noir relevé jusqu'à l'homme, reprenant sa place dans la communauté des races et montrant qu'il n'en est pas indigne ; c'est l'égalité rétablie dans la grande famille humaine, et comme sa reconstitution.

À Freetown cependant l'essai a rapporté plus que des promesses. Tout le monde à peu près y sait lire et écrire ; l'instruction est répandue avec zèle dans de nombreuses écoles gratuites. La propagande va sûrement son chemin, sans prendre garde à l'indifférence proverbiale des sujets qu'elle enseigne. Le séminaire anglican forme des ministres indigènes¹⁴ ; de l'école supérieure de la *Wesleyan mission house* sortent des élèves qui seront médecins, avocats, etc. L'affranchi fait partie du jury, dirige la presse, est employé dans les administrations publiques, sous l'égide de fonctionnaires européens. Freetown, « Ville-Libre » est une leçon pratique d'humanité et une concluante leçon, celle-ci montrât-elle quand même que la modestie n'est pas toujours une vertu noire. Elle est aussi devenue vraiment anglaise, tout imprégnée des institutions, des mœurs, de la langue de ses éducateurs, sans avoir perdu cependant sa couleur africaine. « Nous sommes les maîtres au Sénégal, avance justement à ce propos le docteur Borius¹⁵, mais la civilisation y est arabe ; à Sierra Leone, le noir est devenu un Anglais... C'est, avec l'État indépendant de Liberia, le seul pays qui, à la côte occidentale d'Afrique, mérite le nom de colonie. »

Les réflexions humoristiques qui vont suivre paraîtraient peut-être une contradiction aux lignes précédentes, si je ne disais tout de suite qu'elles ne sont qu'un trait de mœurs pris sur le vif, une impression de surface, n'atteignant pas plus le fonds même du progrès acquis qu'un cadre de médiocre apparence ne dépare un tableau de maître. Le noir n'est parfait, non plus que le blanc, qui, du reste, malgré qu'il ait bonne conscience de sa valeur, ne croit pas à la perfectibilité idéale pour lui-même ; le noir l'est assurément beaucoup moins, étant d'esprit plus jeune et trop récemment cultivé. Doué d'une imagination à emportement facile, ébloui par le peu qu'il sait, il n'est pas surprenant non plus qu'il se croie, comme la grenouille de la fable, devenu tout d'un coup aussi gros que le bœuf, et les connaissant mal, qu'il n'estime les bienfaits de la civilisation à leur petit côté, à la forme extérieure et plaisante. Soyons patients pour lui, de grâce, et attendons que le temps opère son œuvre.

Une des prétentions les plus singulières du citoyen nègre de Freetown, c'est de vouloir paraître blanc ; il imite sans transition notre mode et nos usages, et l'on ne peut voir sans sourire cette métamorphose subite, que le défaut d'habitude fait sembler peut-être plus flagrante. Une feuille publique de Sierra Leone expose minutieusement les conditions nécessaires pour devenir un « parfait gentleman ». Si j'en juge d'après les élèves qu'elle forme, cela consiste trop à porter un lorgnon avec de bons yeux, un salako^{xxxvii} et une ombrelle, sans qu'une peau noire ait rien à redouter du soleil qui a réchauffé son premier âge, à changer de vêtements plusieurs fois le jour, à mettre encore une robe de chambre le soir, lorsqu'on étouffe de chaleur. À ces traits du costume, joignez un gros livre porté à demeure sous le bras, quelque peu de poudre de riz dans la chevelure, le *God Save the Queen* siffloté entre les dents d'un air entendu, et vous aurez ce modèle du gentleman, que tout nègre élevé à l'Université cherche à atteindre. La contrefaçon, qui part en somme d'un bon sentiment, est à la rigueur supportable

nombre de ses variétés.

14 Les indigènes ont facilement accepté les enseignements de la religion dominante. On ne compte à Freetown pas moins de 15.000 noirs ralliés aux divers cultes réformés, très variés, du reste (wesleyens en majorité, anglicans, méthodistes, etc.). La mission catholique, de son côté, catéchise un millier de fidèles.

15 *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1881, art. *Sierra Leone*.

chez les hommes ; mais que dire des falbalas, des rubans, des dentelles ébouriffantes dont se couvre une lady noire, et de ses airs de princesse ? La simplicité et le madras aux vives couleurs siéent autrement bien aux négresses, si elles le savaient.^f

À ce sujet, je ne puis me défendre d'un parallèle, qui ne prétend nullement d'ailleurs à préférer un demi-barbare au civilisé de Sierra Leone.

Il y a côte à côte de la ville un important village de ces Manding ou Malinké voyageurs, dont le pays d'origine est situé sur le revers des monts de Kong, approximativement entre le 12^e et le 15^e degré de latitude nord. Ces noirs ont pour métier de travailler le fer, l'or, les cuirs, et s'en acquittent assez habilement. Leur maintien est majestueux, leur haute taille, harmonieusement drapée dans l'ample cotonnade passée à l'indigo ou au jaune *kerkéto*^{xxxviii} ; leur visage réfléchi, qui ne se déride qu'à bon escient, contrairement à l'habitude un peu niaise d'autres naturels, reflète de sérieuses pensées. Ils sont musulmans, c'est-à-dire braves, fiers et fervents dans leur foi ; ayant ce qu'ils appellent leur civilisation propre, ils n'empruntent rien à la nôtre, et, ne copiant personne, ils ne visent pas à la « respectabilité » des gentlemen, ce en quoi leur dignité n'a nullement à souffrir.

L'esprit de correcte équité, basée sur une bonne entente des intérêts, qui inspire en général la politique coloniale anglaise, est bien accepté des indigènes. Suivant les traditions des pouvoirs sûrs d'eux-mêmes, le gouvernement est sans faiblesse dans la répression de tout manquement à la loi, mais il respecte étroitement la qualité des personnes et les institutions du pays conquis. Au moment où nous arrivions sur rade de Freetown, une canonnière chargée de troupes remontait la rivière Rokel, allant réduire un village rebelle qui avait mis à mort ses constables. L'indigène n'est pas moins sévèrement protégé vis-à-vis du blanc, et lorsque des témoins peuvent affirmer qu'un Boulom, un Krouman, ou autre, a été maltraité, le délinquant est frappé d'une amende de 20 à 25 livres.

Cette façon toute britannique de peser une injure au poids de l'argent est sensible et suivie de bons effets ; les blancs, qui l'ont éprouvée, trouvent le tarif exorbitant et ne s'y exposent plus. Mais, comme ils ont une haute idée de la supériorité de leur race, et, d'un autre côté, cette sorte de critique étant toujours bien reçue en pays exotique, ils se plaignent à loisir de l'omnipotence des témoins, des jurés et des fonctionnaires noirs. Certainement le gouvernement, qui en peuple ses administrations, ne trouve pas qu'ils remplissent si mal leur office, et autrement il n'y saurait guère pourvoir, la population blanche des environs ne dépassant pas le chiffre de 150 à 160 personnes, tant Anglais qu'étrangers.

La force publique est assez sérieuse. Elle se compose d'un corps de constables bien organisés, à peu près vêtus comme nos anciens mobiles, mais armés de cette masse traditionnelle sans laquelle ils ne seraient plus constables, et d'une garnison forte de quatre compagnies du 1^{er} régiment noir des Indes occidentales. Ces troupes sont recrutées hors du pays, afin que rien ne les engage avec les indigènes ; les cadres seuls sont européens. Leur uniforme de zouave blanc satisfait au goût inné du nègre pour cette couleur privilégiée et aux exigences de la température. La tenue des officiers, qui comporte le casque indien, est aussi appropriée au climat, leur logement confortable et leur mess avantageusement connu sur la côte. Freetown, capitale de la colonie, est en même temps le quartier général d'une zone militaire qui s'étend jusqu'à *Cape-Coast-Castle*.

Il est habituel, à la côte occidentale d'Afrique, de juger du développement des possessions européennes plutôt par les prétentions indiquées sur la carte que par l'occupation effective du sol. La frontière maritime de la colonie de Sierra Leone est cependant assez bien déterminée. Avec ses dépendances, les îles de Los et Sherbro, elle s'étend, au N.-O., un peu au-delà de la rive droite de la Rokel ; au S.-E., elle dépasse le cap de Monte, confinant le territoire de Liberia, non sans protestation quelquefois des limitrophes. Quant à sa profondeur, en dehors de la presqu'île même, la limite est incertaine passé quatre lieues environ vers l'intérieur, l'autorité anglaise n'est plus que nominale et

passagère. Mais l'audace des traitants est autrement aventureuse que la légalité ; elle se prive volontiers de la protection, lorsqu'elle le peut, et l'extension commerciale n'a d'autre mesure que les difficultés insurmontables du terrain et la pénurie des débouchés.

On dit (les intéressés peut-être ou les malintentionnés) que la prospérité décline dans cette colonie de fondation récente ; les luttes intestines des tribus de l'intérieur, l'épuisement d'un sol abandonné de l'agriculture, le gaspillage des ressources naturelles, en seraient les causes principales. La traite des marchandises est concurremment exploitée par des agents européens et des affranchis et ceux-ci, grâce à la spontanéité d'une mémoire qui leur rend facile l'usage des langues, et à cette intelligence vive et primesautière, propre à la race noire, qui leur a fait saisir rapidement l'esprit pratique du maître et ses leçons, sont arrivés à se faire une place sérieuse sur le marché. Plusieurs possèdent des factoreries en relation avec l'intérieur et tiennent à Freetown des magasins à l'européenne. Les Français ont, assure-t-on encore, entre les mains une bonne part du commerce ; mais, les droits qui grèvent les transactions étrangères étant assez chargés, leurs bénéfices seraient peu considérables s'ils n'évadaient la douane anglaise en affrétant leurs navires de charge pour des comptoirs hors de Sierra Leone, auxquels ils amènent les produits d'exportation sortis sous pavillon britannique.

On ajoute que les revenus de la colonie sont insuffisants à la faire vivre à l'aise, et je le crois sans peine. Néanmoins les recettes locales, en 1880, l'emportaient sur les dépenses. C'est aussi un succès d'équilibre que les importations n'excèdent les exportations que dans une proportion raisonnable. Voici le bilan de cette situation pour deux années éloignées :

	1867
Valeur des objets importés.	7.117.276 fr
Valeur des objets exportés	7.086.149 fr
<u>Valeur du mouvement commercial</u>	14.203.425 fr
	1880
Valeur des importations	445.358 livres st.
Valeur des exportations	375.986 livres st.
<u>Valeur du mouvement commercial</u>	821.344 livres st. (en francs : 20.533.600).

Freetown, qui ne possède pas moins de trois feuilles publiques et communique avec l'Angleterre (par Liverpool) au moyen de quatre courriers à vapeur réguliers mensuels, offre des ressources importantes aux navires de passage. Le port tient un dépôt de charbon, et une aiguade^{xxxix}, établie dans une petite anse près de la ville, fournit de l'eau de bonne qualité. Outre l'abondance des produits et objets manufacturés européens, le ravitaillement en moutons, cabris, porcs, volailles et fruits tropicaux est assez facile ; les légumes des pays tempérés ne viennent à bien que grâce à des soins excessifs. La viande de bœuf qui nous fut servie était de qualité passable, mais par hasard, je suppose ; car il ne paraît pas que, plus qu'au Gabon, le gros bétail puisse bien se comporter à Sierra Leone. Les animaux domestiques du nord, les chameaux même, ne s'y acclimatent pas. Quant aux chevaux, on vit jadis un *turf* près de la ville ; l'emplacement en est demeuré solitaire. Je tiens du commandant militaire de la région qu'après en avoir perdu plusieurs, devenus poussifs en quelques mois, il dut fermer ses écuries. Le lait naturel est aussi une rareté, et les petits enfants qui n'ont pas de nourrice sont réduits au lait de conserve, triste régime

Ce climat, pernicieux aux espèces européennes, n'est pas moins fatal à l'homme étranger au sol.

Je passai à Freetown à deux époques différentes de l'année, où la saison n'est pas des plus mauvaises (dernière semaine d'avril et fin de novembre). Je ne l'eusse pas jugé ainsi, à ne consulter que mes propres sensations. À peine si une légère brise venant de la mer corrigeait l'âpreté mordante de la

chaleur au soir, un orage sans vent éclairait le ciel de traits de feu, sous une calotte gris plombé s'abaissant lourdement sur les couches inférieures d'une atmosphère raréfiée d'oxygène, que l'ozone semble avoir en partie remplacée. Dans ce calme d'étuve, la tête se congestionne, de petites mouches lumineuses passent devant les yeux, si l'on vient à fixer le ciel, où cependant le soleil reste caché. Le jour, l'activité s'engourdit ; la nuit, le sommeil vous fuit. On souffre et pourtant la nature de ce pays est si belle quand le soleil, venant à paraître, la dore de ses rayons purs et brillants. Pourquoi tant de maux et tant de charmes, et pourquoi se défend-elle ainsi de l'Européen, pareille à ces mirages qui attirent, et se dérobent jusqu'à ce qu'ils aient lassé les forces et la vie ?

Ce climat, privé de l'influence bienfaisante des alizés, qui viennent mourir à quelque distance de la côte de Sierra Leone, est bien différent de celui du Sénégal ; il n'a plus de saison réparatrice, il n'a même pas de saison tranchée. Un long hivernage pèse sur le pays de la mi-avril à la mi-décembre ; la courte saison sèche elle-même est loin d'être régulière. C'est dire que les pluies tombent une grande partie de l'année, avec une abondance inégale seulement suivant les mois de leur fréquence, réglée par les saisons ; les orages sont presque en permanence dans le ciel et parfois, roulant dans les montagnes, crèvent par ondées de grêlons ; les fièvres sévissent en toute saison, avec une gravité accrue par la continuité et l'excès de la température humide. Cependant il y a des degrés dans le mal : janvier, février, mars et avril sont réputés moins rigoureux, si on les compare à l'insalubrité de juillet et d'août, aux funestes mois de juin et septembre.

La ville elle-même est particulièrement défavorisée par sa situation. Ceinte d'une couronne de hauteurs, qui brise l'accès purificateur des brises du large, elle est comme au fond d'un entonnoir où la température ardente se concentre pour y demeurer. D'épais brouillards y descendent avec une telle persistance à certains moments, que la chaleur du milieu du jour peut à peine les dissiper. Par surcroît, Freetown est directement sur le passage des vents de terre, qui viennent de courir sur les marécages avoisinants, apportant avec eux la fièvre.

La constance thermique est la caractéristique de ce climat. Sa température moyenne est de + 25°¹⁶ ; le thermomètre oscille seulement dans l'année entre + 23° et + 32° (quelquefois + 37°), termes extrêmes. Le manque de réaction, que provoque dans l'organisme un si faible écart, en est précisément le danger, et à peine avons-nous besoin de nous demander si notre race, trempée aux vicissitudes des régions septentrionales, pourra se maintenir longtemps intègre dans ce milieu de serre chaude. Déjà l'étranger qui parcourt les rues de Freetown est frappé de l'air des gens qu'il rencontre sur son chemin ; tous, surtout les femmes, portent le stigmate de l'impression débilitante sur leur visage étioilé, dans leur démarche défaillante. Il apprend ensuite que, s'il y peut vivre un temps, le blanc ne s'acclimata pas à Sierra Leone ; et je ne parle pas ici de sa descendance, car l'épreuve, sans être absolument jugée, paraît impraticable pour être trop sévère. Après quelque séjour, une sorte de sélection meurtrière a passé les faibles au crible du climat et, en épargnant les mieux doués, ne leur a pas évité l'impérieuse obligation de recourir un peu plus tard à la dernière ressource, au rapatriement. J'ai bien entendu dire, au pays même, que ce climat n'est pas aussi insalubre que sa réputation le voudrait faire croire ; mais l'habitude est consolatrice, elle émousse peu à peu les sensations, elle les brise à se plier à des misères qui au fond n'ont pas changé ; l'impression seulement devient moins vive à force d'être éprouvée. Cette appréciation trop bienveillante, également en honneur en d'autres lieux, fait en quelque sorte partie du crédit des maisons de commerce ; les riches la propagent par charité pour les traitants pauvres, dont ils trompent ainsi l'exil forcé, et lui donnent un démenti de leur exemple, puisqu'ils ont grand soin de fuir les mois de la mauvaise saison.

Deux ou trois années passées à Freetown paraissent être la limite raisonnable de cette émigration nécessaire ; pour ceux qui ne veulent pas aller jusqu'au bout de leurs forces, elle doit être encore rapprochée. Le gouvernement britannique, économe dans son propre intérêt de la santé de ses

16 + 27°3, d'après Winterbottom.

fonctionnaires, leur assure des immunités spéciales, telles que congés réguliers à passer en Europe, séjour de transition à Madère, et rapatriement, dès que l'autorité médicale estime que la prudence le commande.

L'idéal serait d'assurer aux convalescents le bénéfice du changement de climat sur les lieux mêmes, sans les exposer à ces déplacements d'un pays à un autre, trop brusques pour que la santé n'en éprouve pas de secousse et trop onéreux pour être toujours praticables. Nous reviendrons plus loin sur l'importante question des « sanitarioria ». Assurément un projet aussi séduisant existe depuis longtemps dans la pensée de gens pratiques, qui s'établissent à demeure et sérieusement partout où ils vont, qui ont, du reste, bien prouvé dans l'Inde qu'ils n'en sont pas à leur coup d'essai. Mais ici le climat, les difficultés matérielles de toute nature mettent autrement d'entraves à la fondation de ces « lieux de convalescence » ; ce serait une création de toutes pièces, devant nécessiter des frais considérables, disproportionnés avec la faible importance de la colonie blanche. Les habitations qu'on voit assez haut sur la pente des collines et les « barracks » de la garnison, à 120 mètres d'altitude, montrent déjà un progrès sur les maisons étouffées de la ville ; mais jusqu'à réalisation d'un véritable sanitariorium^{XL} établi à une hauteur convenable, il me semble que je préférerais une habitation exposée au vent du large, comme cette villa de plaisance, à l'usage du gouverneur, qu'on voit coquettement assise sur une pointe avancée de la baie. Autant vaut dire que le rivage de la mer, aussi loin que possible des embouchures fluviales, paraît encore, sous cette latitude, le meilleur site hygiénique.

La terre de Sierra Leone est le point de départ d'épidémies de fièvre jaune qui irradient quelquefois assez loin de leur centre ; les Français ont été cruellement frappés en 1859. On peut se demander si cette redoutable affection a son berceau originaire dans la colonie, ou si, importée d'abord par les relations commerciales, par la contamination des navires négriers venus du golfe du Mexique, qui paraissent avoir infecté successivement les escales de la Guinée, elle s'y est depuis établie en foyer permanent ; mais ce n'est pas ici le lieu de poursuivre cette controverse. Les avantages multipliés de son climat ont valu à Sierra Leone le renom imagé de « tombeau des blancs » (*white man's grave*), qu'il est juste de lui faire partager avec d'autres comptoirs de la Guinée, qui ne sont ni meilleurs ni pires.

CHAPITRE III.

LA CÔTE DES GRAINES, du cap de Monte au cap des Palmes.

I. LA RÉPUBLIQUE DU LIBERIA – Monrovia et Grand Bassa.

En quittant Freetown, nous laissâmes une école de civilisation pour en visiter une autre d'un plus grand intérêt, s'il est possible. Nous allions faire escale, non plus au siège d'une colonie nègre dirigée par des blancs, mais à la modeste capitale d'une république de noirs qui se sont faits ce qu'ils sont, se gouvernent suivant des lois raisonnables, et sont arrivés à un état de stabilité et d'accroissement qui peut déjà servir d'exemple et laisser prévoir les destinées de cette race, à l'heure où, élevée tout entière au progrès, elle restera définitivement livrée à elle-même.

L'État indépendant de Liberia a pour limites, au N.-O., la frontière de la colonie de Sierra Leone en deçà du cap de Monte, et, débordant dans le S.-E., le cap des Palmes, empiète sur la Côte d'Ivoire, où sa ligne de séparation indécise confine les derniers villages de la « Terre de Krou ». Son territoire occupe donc en entier l'étendue de cette section du littoral de la Guinée septentrionale qu'on a appelée *Côte des Graines, du Poirre* ou de *Malaguette*.

Aperçu de la mer et longé d'assez près, le profil de ce rivage a sa figure caractéristique. Si plus avant nous devons parcourir une longue chaîne de falaises arides, plus avant encore l'étendue des sables stériles, ici la forêt immense, ininterrompue, commence à s'élever, pareille à un rempart, de la bordure blanche du rivage. De loin en loin, des collines percent le feuillage, voilées de nuages gris ou noyées de claires vapeurs, selon la saison. Par les temps découverts qui succèdent aux pluies, le mirage mange la terre et suspend au-dessus de l'eau les pointes verdoyantes et l'assise de la forêt.

Le climat de cette région est, à l'égard des Européens, d'une insalubrité qu'il est presque oiseux de signaler ; il faudrait le redire à chaque relâche. D'une manière générale, deux grandes saisons partagent l'année. La « saison des pluies » dure du mois de mai à la fin de novembre ; c'est l'époque des orages et des tornades, venues de l'orient et plus fréquentes en octobre et en novembre. Vers son déclin, un harmattan chargé de brumes règne de la pointe du jour à la mi-journée.

La « saison sèche » complète la série des douze mois de l'année. De minuit à midi, les brises soufflent de la terre ; elles se renversent, venant du large le reste du jour.

À cette place, la *Case de l'Oncle Tom* inscrit le dénouement de son récit, de ce plaidoyer, le plus éloquent peut-être qui ait été jamais écrit pour affirmer le droit des noirs à la liberté commune. Ses acteurs, sur cette terre d'Afrique où leurs pères avaient été esclaves, viennent chercher refuge et liberté.

La première pensée de la fondation à Liberia d'un lieu d'asile pour ces déshérités remonte à ces grandes années du commencement du siècle qui marquèrent le consentement presque unanime de la terre civilisée à l'affranchissement de l'Afrique. Ici ce ne sont plus des Français ni des Anglais, mais des abolitionnistes américains qui en prennent l'initiative en faveur des esclaves libérés de leurs propres États. En décembre 1821, un premier établissement prend terre sur les bords de la rivière *Montserrat*. Le climat, la misère, des luttes sanglantes avec les indigènes éclaircissent les rangs des nouveaux venus ; mais les secours et les hommes arrivent d'Amérique et de Sierra Leone. La colonie naissante s'adjoint

de nouvelles terres, et dès 1837, faisant appel aux gens de couleur libres des États-Unis, elle pouvait leur écrire « Nous avons établi une association dans le pays de nos ancêtres, où nous n'éprouvons rien de cette infériorité dégradante qui était attachée à notre couleur en Amérique... Nous avons secoué le fardeau de nos épaules : nous respirons et nous marchons librement¹⁷. » Ce fier langage allait être entendu. Après vingt années, servies par le travail et une sagesse persévérante, le petit établissement de Montserrado, considérablement accru en population et en territoire, se déclarait « république indépendante » et était aussitôt reconnu par l'Angleterre, la France et la Belgique (24 août 1847).

Aujourd'hui sa situation, modeste, il est vrai, est assise non seulement en Afrique, mais aussi, pour la part qui revient à sa jeunesse, dans le concert des nations. Visitée par les divers pavillons, Liberia entretient des relations de commerce et d'amitié avec plusieurs grandes puissances, contracte des emprunts, équilibre avec sagesse son budget. Son consul général pour la France, il y a peu de temps encore établi à Bordeaux, réside maintenant à Paris.

Exclusive comme toutes les races longtemps opprimées, la jeune république souffre les blancs avec jalousie et rend en taquineries, à ceux qu'elle ne suppose pas ses amis, une faible part des anciennes injures. Ses lois n'admettent à la législature (sénat et chambre des représentants), à faire partie de la cour suprême de justice, que des citoyens noirs ou mulâtres ; son président est de couleur et siège avec le cabinet à Monrovia. Calqué sur celui d'un État européen, ce gouvernement a pris plus spécialement pour modèle la formule américaine.

Le territoire de Liberia, parfois en certains points vivement contesté par les indigènes, suit la ligne baignée par l'Océan, retracée plus haut. En profondeur, il a la prétention de s'étendre sur une surface de 100 milles, qui est, je pense, en partie vague ou couverte de forêts inaccessibles ; la mesure pourrait, sans trouver d'opposants, être beaucoup élargie. Il est partagé en quatre comtés *Montserrado*, *Grand Bassa*, *Sinou* et *Maryland*, - ce dernier mordant un notable morceau de la Côte d'Ivoire, - subdivisés eux-mêmes en cantons de plusieurs milles d'étendue. Cette région si vaste est relativement peu habitée ; sa population est évaluée au nombre d'environ 700.000 noirs, dont quelques milliers d'origine américaine¹⁸.

Les hommes de couleur, citoyens de la république, font partie du jury ; de seize à cinquante ans, ils servent dans la milice, seule force militaire acceptée par la constitution. La marine de guerre n'est représentée que par une goélette de cinq canons ; mais on rencontre fréquemment sur la côte les croiseurs de l'Union, qui, surtout depuis la guerre de sécession, couvre le nouvel État africain de son patronage.

L'anglais est la langue nationale, et le protestantisme, remarquable par la multiplicité de ses congrégations dissidentes, la religion officielle ; l'observance du dimanche est de commandement administratif. De nombreuses écoles et un séminaire répandent l'instruction dans les comtés.

En parlant du commerce de Liberia, je ne ferais que rappeler ce que j'ai déjà dit à propos de Sierra Leone ; c'est l'échange de produits accoutumés. Le mouvement est faible, dit-on. La république, fondée de rien sur une terre inculte, n'a pas un demi-siècle d'existence reconnue.

Un phare blanc, dressé à la pointe d'une falaise touffue, nous annonce l'approche de *Monrovia* (lat. N. 6° 19' 5", long. O. 13° 9' 19"). Aussitôt que le canon de l'*Ethiopia* signale notre arrivée, le sémaphore hisse un pavillon semblable à celui de l'Union, sauf qu'il ne porte le signalement que d'un

17 *Bulletin de la société géographique de France* (premières années).

18 *Superficie* : 37.200 km².

Population : nègres civilisés : 18.000 - Indigènes : 1.050.000.

(Justus Perthes, *Almanach Gotha*, 1881.)

État, une seule étoile. La ville de bois se groupe au milieu des arbres, ses jetées sur pilotis courent au pied de la hauteur sur laquelle elle est assise. Des pirogues d'hommes nus nous entourent et de nombreuses embarcations destinées à l'échange des produits sortent des anses cachées sous la végétation. Des gentlemen noirs et mulâtres, dans le goût « yankee », prennent passage à notre bord, à destination de Grand Bassa, du cap des Palmes et de Lagos, où ils vont faire le courtage. La présence à notre table de ces commis voyageurs exotiques est une nouveauté piquante. Il y a dans cette société mêlée deux genres assez tranchés : les parvenus de fraîche date, qui écrasent du regard leurs compatriotes plus humbles et, tout en ayant l'air de faire fi du modèle blanc qu'ils ont sous les yeux, mettront tous leurs soins à l'imiter du mieux possible ; ceux que l'argent n'a pas encore déclassés attendent patiemment leur heure et acceptent jusque-là, avec une humilité souriante, les déboires qu'on ne leur ménage pas. À Monrovia, comme en terre raffinée, la lune de miel a son moment d'abandon : telle paraît être l'occasion du voyage d'un couple de jeunes mulâtres, dont la semi-distinction ne serait pas déplacée en Europe. La dame minaude à l'anglaise, a des vapeurs, se laisse hisser à bord dans un fauteuil. Le père de famille qui les accompagne est noir d'ébène, et, sentant même à Liberia l'infériorité de sa couleur vis-à-vis de ses enfants, garde une attitude résignée.

Les capitaines de paquebots ont des instructions qui leur recommandent d'éviter de froisser cette population susceptible ; les passagers libres ne sont pas obligés à la même retenue. Ces fantaisies féminines, ce pavillon de l'Union flottant au vent, ces citoyens indépendants qui s'asseyent à la même table, forment un tableau « choquant et déplaisant » outre mesure, affirme un Anglais de distinction que nous avons pris à Freetown. Il exhale sa réprobation amère contre les républiques en général, ne négligeant pas d'y comprendre ses frères séparés des États-Unis. La police de la rade est d'une rigueur excessive, spécialement dirigée contre la marine de la Reine, la réglementation des moindres détails d'une minutie qui touche à la persécution ; toute contravention commise par un étranger est tarifée une bonne somme de dollars ; enfin le gouvernement de Liberia ose envoyer des ultimatums à Sierra Leone, menaçant de saisir à l'avenir les steamers porteurs de contrebande de guerre, ce dont il serait à la vérité bien empêché.

Tout n'est certainement pas à retrancher dans ce réquisitoire. La république est ombrageuse et taquine, parce qu'elle est faible ; elle a les travers des parvenus. Elle se méfie de ses voisins ; elle les soupçonne d'entretenir l'hostilité des villages indépendants enclavés dans son territoire ; elle incrimine la poudre et les fusils qu'on leur vend. Si, d'autre part, elle cherche à s'arrondir en s'occupant plutôt de sauver la légalité que le droit, il faut bien convenir que c'est là employer un des moyens ordinaires aux civilisations les plus avancées, et ses détracteurs blancs ne seraient pas avisés de lui en faire le reproche.

Une grosse rivière serpente au milieu des bocages et s'écoule dans le cirque de la baie, enchanteresse qui nourrit des caïmans et des fièvres. Son embouchure est obstruée par une « barre », amoncellement de vase, sable et cailloux roulés, qu'a réunis en un point l'impulsion alternante du flot montant de la marée et du courant descendant de la rivière. La houle brisant au rivage en défend l'entrée, sans la rendre jamais impraticable.

Monrovia a quelques milliers d'habitants (3.500 h., disent les statistiques). Son industrie, mise au service d'un sol fertile, produit de l'huile de palme, du riz, du millet, du gingembre, de l'arrow-root^{XI.1}, du sucre, du cacao et d'excellent café à gros grains, spécial à cette région, dont la culture progressive est essayée avec succès sur d'autres points de la côte. On dit que les blés de l'Inde y réussissent ; par « blés », il faut entendre le maïs et le gros mil, les céréales ne croissant plus qu'en herbages dans les contrées voisines de l'équateur.

Continuant en vue de terre notre cabotage de la Guinée, nous mouillâmes devant le siège du deuxième comté de la république, la bourgade de GRAND BASSA^{XII}. Ce lieu est un centre commercial important, le principal peut-être de Liberia ; sa vaste baie est visitée régulièrement par les paquebots

britanniques et par de nombreux navires, qui viennent y charger de l'huile de palme et des pistaches. La « place » est si bonne que nos passagers de Sierra Leone la voudraient anglaise, parce qu'elle serait leur propriété, ou, à défaut, « native », parce qu'ils auraient plus de commodité pour l'exploiter. Mais elle n'est ni l'une ni l'autre, et ils ne peuvent, en leur qualité de blancs, s'y établir sans permission expresse de l'autorité locale, ce dont ils ont beaucoup de regret et qu'ils n'osent enfreindre, l'État de Liberia étant garanti par une nation puissante d'outre-mer.

La terre est basse, et, dans le lointain, deux étages de collines bleues par l'atmosphère étendent la perspective de la côte boisée. Sur le rivage, de nombreuses maisons, massives d'apparence, avec leurs toits de chaume et leurs petites ouvertures, ressemblent assez bien à de grosses fermes. L'éparpillement de ces habitations au milieu des figuiers à nervures saillantes et d'essences variées est pittoresque. Un aviso de guerre et un trois-mâts allemands, deux steamers anglais et plusieurs grandes goélettes américaines sont mouillés en rade ; mais le repos dominical interrompt toute transaction.

L'air est d'un calme de plomb vers le milieu du jour (journées de fin d'avril et de mi-novembre). Au coucher du soleil, le ciel devient gris enfumé et le vent, qui commence à souffler de terre, pousse à bord une nuée de grosses mouches, dont l'aiguillon fait couler le sang comme une pointe de canif ; une panne noire s'étend sur la baie, et l'orage éclate avec une violence inusitée d'éclairs, de tonnerre et de torrents d'eau. Les orages et les tornades sont la monnaie courante de ces parages, particulièrement la nuit ; mais j'en ai vu peu dont la tension électrique fût si fatigante.

II. LA TERRE DE KROU – Grand-Sestre et Garraway¹⁹.

Si la « terre de Krou » n'a pas encore perdu son nom, elle est destinée à en changer bientôt, étant comprise dans les limites du territoire de Liberia. Ce n'est pas assurément de ce côté une annexion bien homogène ; une hostilité sourde couve entre les deux races et éclate par crises violentes. L'une toute sauvage qu'elle est, a de temps immémorial, la légitime propriété du sol et regimbe à la céder ; l'autre, nouvelle venue dans le pays, fière de sa supériorité récemment acquise, vise à l'unité et s'étend au nom du progrès. Celle-ci a pour elle la civilisation et ses ressources ; la première est plongée dans la barbarie du premier âge et, si forts par le nombre que soient ses villages, la résistance est isolée, brisée par leurs propres divisions. Est-il surprenant que ce conflit disproportionné prenne un caractère de « jacquerie » entre hommes du même sang, égaux par la couleur, et pour le reste si différemment partagés ? Nul plus que le Krouman n'a l'amour de son sol, de ses usages, de ses fétiches ; il est d'humeur paisible, mais non malléable à l'excès ; son caractère moral ne garde d'autre empreinte que celle que lui ont laissée les souvenirs de son berceau. Il restera réfractaire à l'influence étrangère, inculte en dépit de tout effort. Certainement, avec le temps, Liberia en viendra à l'accomplissement de ses desseins ; mais, le moment des compromis expiré, la république noire devra choisir entre refouler les Kroumen, ou maintenir près d'elle des sujets domptés, non assimilés ; et, comme leur race vivace et féconde ne se laissera pas aisément disperser, attendre patiemment l'usure de coutumes enracinées, au frottement de la civilisation, lorsqu'elle les pressera bientôt de toutes parts.

Nous continuâmes à naviguer près de terre au milieu des orages et des pluies torrentielles. Je ne me défends pas de la surprise qui commençait à me saisir en face de ce paysage d'une monotonie comme fatale. Partout une côte basse, avec sa ligne de sable, où plongent les racines de cette impénétrable forêt qui va finir on ne sait où. Les fauves habitent en nombre ses fourrés mystérieux, qu'aucun pied humain n'a jamais foulés. Nul aspect n'est propre à imposer davantage que ce désert de végétation qui ne bouge ni ne s'émue, avec la solennité de son silence et de son invariabilité ; il est comme une image de l'état stationnaire où le Centre-Afrique demeure à travers les siècles.

19 Récemment placé sous la souveraineté de la France, avec d'autres villages de la côte de Krou : *Grand et Petit-Baraby*, etc. (*Bulletin officiel de la marine et des colonies*, année 1884.)

Parfois l'incendie, allumé par l'indigène pour débayer le terrain des plantations ou construire un nouveau village, ouvre une brèche dans l'insondable muraille ; la « brousse seule est réduite en cendres, au bout de peu de temps les grands arbres calcinés redeviennent verdoyants, et la brèche se comble à nouveau. C'est une lutte constante entre l'homme sauvage et l'excès de vie d'une nature envahissante, dont il n'a pas appris à faire sa servante ; il aime, du reste, trop peu la peine pour dépasser ce qu'exige la nécessité de chaque jour.

De loin en loin, on voit de ces espaces ouverts sur la lisière de la forêt. Elle est l'ennemie du Krouman, il fuit son ombre mystérieuse ; il lui faut, à cet enfant de la nature, le clair soleil, la vue large de la mer, que ses pirogues sillonnent avec audace, et, autour de ses cases, des espaces dépouillés pour ses tam-tam et ses fêtes. Tout se modèle ici à la forme d'un moule primitif, qui retient dans la même immobilité l'homme et le sol qu'il occupe ; l'industrie de l'habitant n'est pas plus changeante que l'aspect du paysage. Qu'ils couvrent la bande de sable, qu'ils montent sur le penchant de la falaise, dans une échancrure de la brousse incendiée, les villages, agglomérations de huttes de paille, se ressemblent depuis le premier jusqu'au dernier.

L'ancienne habitude d'entretenir des feux, destinés à avertir les négriers que le marché d'esclaves était pourvu, existe encore sur la côte de Guinée et sert maintenant au recrutement des Kroumen. Ces noirs, d'une stature vigoureuse, quelquefois athlétique, d'une patience au travail à toute épreuve, sont les portefaix maritimes de l'Afrique occidentale. L'habitude de la mer, leur adresse à franchir les barres dangereuses, les font rechercher pour doubler les équipages et remplir le pénible service de va-et-vient entre les factoreries et les navires de charge. Se soumettant pour un temps à une sorte de servage volontaire, ils font aujourd'hui librement le travail auquel leurs pères esclaves étaient autrefois condamnés. J'aurai occasion d'en parler longuement sur le terrain où je les connus mieux.

Le jour nous trouva mouillés à l'abri d'un promontoire désolé, semé d'écueils. À peu de distance, la côte à peine infléchie redevenait verdoyante ; les cases de GRAND-SESTRE^{XI.III} apparaissaient groupées en un point, et, descendant quelques milles, celles de GARRAWAY, plus avant dans les bois, où les navires en passant s'approvisionnent d'une eau réputée de bonne qualité. Ces grosses bourgades n'ont d'autre intérêt que l'importance de leur population, estimée à plusieurs milliers d'individus, et la facilité d'y recruter des émigrants. Elles fournissent quelques ressources en volailles, cabris et même bœufs de petite taille.

Le paquebot étant aperçu du rivage, la mer s'anime soudain et l'air retentit de rauques clameurs. Les pirogues accouraient à force de pagaies, faisant assaut de vitesse et s'entre-heurtant dans l'impatience d'arriver. Les Kroumen chantaient dans leur langue gutturale, et ces sons graves, répétés sans variation par cent voix, étaient d'une harmonie sombre et saisissante. L'accostage fut des plus bruyants, un chamaillis de pirogues et de corps nus, où l'on se menaçait à outrance sans jamais frapper, les gens de ces villages étant entre eux fort doux d'humeur. Lorsqu'ils eurent grimpé à bord avec l'agilité de singes, ils se groupèrent autour de leur « roi » et commencèrent à « palabrer ». Dans cette assemblée tumultueuse, de très difficile accord, paraissait-il, où chacun mettait à la fois son mot, l'accompagnant de gestes expressifs et traduisant vivement par le jeu de physionomies très mobiles ce que nous ne pouvions comprendre, le chef, instruit par l'expérience d'une longue politique, s'étudiait à une attitude calme et digne, et, tantôt caressant ou autoritaire, triomphait des répugnances de ceux qu'il avait à l'avance désignés pour le marché. Semés dans la foule, des gens d'âge, courtisans du pouvoir pour quelques-uns de ses reliefs ou anciens engagés qui connaissaient les Européens, pressaient rudement les récalcitrants.

La palabre se termina à la satisfaction générale de ceux qui devaient en tirer profit ; une trentaine de Kroumen, la plupart des jeunes, presque des enfants, qui avaient consenti « librement », restaient à

bord, à destination des factoreries lointaines. Le roi vida incontinent un grand verre de gin pour sceller le marché, et en toucha le prix en marchandises, soit un « cadeau » mot heureux en usage sur cette côte, qui couvre le solde d'un service en tout genre et pas toujours des plus honnêtes ; puis il prit d'un grand air congé du capitaine.

Tout le temps que dura cette scène, j'avais regardé avec intérêt ce vieux coquin à laine grisonnante, qui portait son haut chapeau bosselé et son lambeau de cotonnade salie par l'usage avec la même fierté que s'il eût été revêtu de la pourpre et du diadème ; une corne d'appel et de commandement descendait, sur sa poitrine. Assurément il ne faisait rien que de très légal ; devant nous, il n'avait usé ni de menaces ni de contrainte ; à son point de vue, étant roi, c'était justice de tirer de son peuple la source de revenus qu'il en pouvait, et les usages de son pays n'y contredisaient pas ; enfant, il avait vu faire pis sans s'en émouvoir, son père conduisant ses sujets garrottés, carcan au cou, aux marchands d'esclaves. Il était même dans le progrès de la civilisation, ayant pour lui l'apparence de la légalité ; la perfidie remplaçait seulement la violence ouverte, et, si la négociation ne montrait plus les résultats exécrationnels qu'un passé récent pouvait raconter, vraiment le vieux chef n'en était cause ni ne s'en souciait.

Je m'approchai des misérables qui nous restaient. Ils formaient sur le pont, recueillis dans toutes les postures, un tableau mouvementé de « cour des miracles » que Callot^{XLIV} n'eût jamais rêvé si pittoresque. Jamais non plus mendiants ne sont sortis fraîchement d'une telle couleur locale pour poser devant lui, avec des pagnes pour uniques vêtements et de ces coiffures étranges qui ont roulé à travers la vieille Europe avant d'aboutir à la côte d'Afrique. Nos passagers, les civilisés de Liberia, regardaient d'un air de méprisante pitié ces sauvages, ce qu'ils étaient hier. Pauvres noirs !

CHAPITRE IV. LA CÔTE D'IVOIRE, du cap des Palmes au cap des Trois-Pointes.

I. ASPECT DE CETTE CÔTE – Le cap des Palmes.

C'est avec à-propos et intérêt qu'on retrouve sur les cartes modernes les désignations qu'avaient adoptées les premiers découvreurs et les premiers traitants pour distinguer les diverses parties de la côte occidentale nouvellement reconnues par eux. Pour ces hommes d'action, les termes n'avaient pas besoin d'être absolument techniques ni rigoureux ; il leur suffisait de graver un fait par une image, et l'image faisait fortune parmi leurs contemporains. Ces noms de « Côte des Graines ou du Poivre, Côte de l'Ivoire ou des Dents, Côte de l'Or, Côte des Esclaves, » étaient autant d'appâts tendus à l'entreprise vers ces pays merveilleux où l'on venait pauvre pour s'en retourner riche ; ils racontent en un mot toute une odyssée de gains faciles, d'espérances inconsidérées, de séductions déçues, de deuils aussi et de lugubres épisodes. Les mots, en faisant la réputation des choses, ont une certaine influence sur la marche de la civilisation ; ceux-ci, marquant au début la trace d'un courant à suivre, ont empêché cette terre malheureuse de rester aussi ignorée qu'elle le fût demeurée sans cela. À ce point de vue, ils sont un fait historique, duquel la géographie devait conserver le souvenir. Maintenant il n'y a plus d'esclaves, les productions naturelles ne sont plus localisées dans le cercle étroit que paraissaient leur assigner les dénominations précédentes, le mobile qui attire vers l'Afrique n'est plus uniquement celui du lucre ; mais le terme, conservé tel qu'ils l'employaient, rappelle la mémoire de ces hardis commerçants qui, servant leurs intérêts, ouvraient une voie qui n'a pas profité à eux seuls.

Bien différente d'aspect de la Côte d'Or, comme nous le verrons un peu, plus loin, la CÔTE D'IVOIRE est remarquable par son rideau de forêts et de broussailles, sa solitude relative et la rareté des comptoirs européens sur un développement littoral de 500 kilomètres. Là commence véritablement la pente qui mène à la vaste et profonde échancrure du golfe de Guinée, et cette interminable barre de sable que les égales ondulations de la mer ont amoncelée. La barre s'étend tout le long du rivage jusqu'au fond du golfe, obstruant l'entrée des rivières, obstacle permanent contre lequel vient se briser avec une lente fureur la houle du large. Une ligne tirée de l'O. à l'E., du cap des Palmes à celui des Trois-Pointes, figure la corde de l'arc que décrit la Côte d'Ivoire elle-même, en dessinant mollement dans les terres une immense baie à peine infléchie vers le nord. Un système important de « lagunes », commun au pays des Jack-Jack et de Grand-Bassam d'une part, de l'autre à Assinie et au pays d'Apollonia, reçoit les eaux de grandes rivières et facilite l'écoulement des productions du pays, consistant principalement en huile de palme et en ivoire.

Le climat de cette région, naturellement meurtrier, paraît avoir lassé la persévérance du commerce européen. Les observations²⁰ de M. de Kerhallet^{XLV}, qui embrassent dans un même tableau climatologique toute la ligne comprise entre le cap des Palmes et la rivière Volta, c'est-à-dire l'ensemble des deux côtes de l'Ivoire et de l'Or, permettent d'apprécier la physionomie des saisons, comme il suit :

Vers la dernière quinzaine de décembre la belle saison ou « première saison sèche » commence pour finir à la mi-mars ; elle est marquée par des brises alternatives de terre et du large. La chaleur s'élève progressivement en janvier et en février, mois où souffle l'harmattan (vent d'est), qui interrompt la brise

20 Ph. de Kerhallet et A. Le Gras, *Instructions nautiques sur la côte occidentale d'Afrique*, 1871.

du large et fait monter la température. Avec la fin de cette saison débute la période des « grandes pluies » (fin de mars à mi-juillet), accompagnées de grains de N.-E., de tornades et d'orages ; les brises de terre sont faibles ou nulles ; la chaleur devient étouffante ; les rivières croissent et débordent.

Les deux dernières saisons de l'année ont un régime moins tranché.

En juillet commence une deuxième « saison sèche ». Les pluies deviennent plus fines, et cessent pour faire place à des brumes ; le ciel se couvre et la température s'abaisse. En août, le vent souffle du large, le temps est très brumeux. Le mois de septembre marque une période de calmes ; la température s'élève avec la diminution des brouillards.

De « petites pluies » signalent l'approche d'une nouvelle saison (premiers jours d'octobre). Vers la fin du mois, les brises de terre s'établissent et celles du large cessent ; le N.-E. souffle en grains de pluie ; les nuits sont très humides. Cette saison, qui dure jusqu'au milieu de décembre, est d'une insalubrité reconnue²¹.

Le CAP DES PALMES nous offre un intérêt : compris dans le comté libérien de Maryland, il est l'unique point civilisé de cette côte sauvage et comme un comptoir avancé qui surveille la terre de Krou. À vrai dire, l'effort matériel de la civilisation n'a pas donné de ce côté des résultats considérables ; mais il serait téméraire de se montrer exigeant le moins du monde, mieux vaut juger ce qui est fait en raison des grandes difficultés qui accompagnent sur ce terrain le plus petit progrès.

Un phare blanc éclaire ce cap dangereux (lat. N. 4° 22' 9", long. O. 10° 4' 40"), résultat que les navigateurs apprécient à sa valeur. On voyait, en 1878, échouée dans le sable de la baie, la coque d'un grand paquebot anglais, dont les Libériens recueillirent l'équipage ; parmi les passagers se trouvait un de nos missionnaires de Libreville, qui, trois semaines durant, satisfait de bonne humeur au goût de controverse des ministres noirs de la république. Plus récemment le steamer *Gambia* s'est encore perdu sur les récifs avant d'entrer dans la baie.

Ces sinistres, qu'on n'attribue pas uniquement aux dangers de la côte, lorsqu'on a vu la hardiesse par trop aventureuse de certains capitaines anglais, font savoir quelque gré à l'État de Liberia qu'il suive, dans la mesure de ses moyens, la trace des grands établissements européens de la côte.

Des habitations dans les bois, une église, une école, un bureau de poste, et c'est toute la ville. Quelques milliers d'indigènes sont disséminés dans les villages des environs. Une corvette de guerre américaine, en tournée protectrice, est venue visiter ses amis et clients. La houle assez forte bat la baie ouverte ; la terre est embrumée d'épaisses vapeurs ; les lignes d'eau d'une pluie diluvienne joignent le ciel et la mer, vrai temps de « pot au noir » et de fièvre (mi-novembre).

II. LA TERRE DE KROU – Cavally, Tabou^{XLVI}, Drouin^{XLVII}, Trepow^{XLVIII}, les Jack-Jack.

Non loin de l'avancée du cap des Palmes, en un point où le promontoire rentre vers la terre, dessinant la première ligne de cette courbe peu profonde qui va finir au cap des Trois-Pointes, s'ouvre l'embouchure d'une rivière, qu'on a appelée la rivière CAVALLY ; la barre est mauvaise en ce lieu et souvent impraticable aux embarcations européennes. Là se trouve un gros village de Kroumen, lequel,

²¹ La température moyenne annuelle de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or est représentée par +27° 5 (D' Borius, art. *Guinée*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1886). Ce chiffre paraît bien innocent, mais une moyenne n'est pas une sensation ; traduction imparfaite d'un seul des éléments du climat.

depuis plusieurs années, fournit au comptoir du Gabon son équipage de corvée. Si la ténacité « implacable », oserai-je dire, de cette race à ses coutumes peut être influencée en quelque mesure par le contact européen, il n'est pas niable que ce ne soit principalement dans le sens du courant anglo-saxon, à cause du voisinage forcé de Liberia et du commerce anglo-américain prédominant sur la Côte d'Ivoire. Ces relations, cimentées par l'influence des missions protestantes établies en divers endroits, ont vulgarisé la langue anglaise, couramment parlée par la plupart des Kroumen.

Les gens de Cavally se servent également du français, et paraissent garder, de leur passage parmi nous, un souvenir favorable de la douceur de nos mœurs. On vit même un jour (chose extraordinaire pour qui les connaît) un engagé amener son fils avec lui à Libreville, pour le faire élever à la mission catholique. Évidemment le temps est un grand instructeur ; il serait imprudent d'en désespérer.

Le packet^{XLIX}, n'ayant rien à négocier avec ce village qui a son débouché de notre côté, le passa de nuit et alla mouiller devant TABOU. Des pièces d'artifice informent le chef que nous sommes prêts à embarquer sa cargaison d'engagés libres.

Le village de Tabou est gros et peuplé ; il a des cultures produisant du riz, des bananes, patates douces et giraumons ; les ondulations d'une belle forêt courent le long de la plage. Tabou, intermédiaire aux querelles rivales des *Cavally* et des *Béréby* garde l'équilibre entre les deux ; mais je ne doute pas qu'il ne s'en mêle parfois à son propre intérêt.

Une flottille de pirogues amène au petit jour les passagers, en nombre insuffisant au gré du comptable du bord, qui, n'ayant pas le compte demandé, fait décider qu'on passera la nuit en vue de terre à attendre que l'enrôlement soit complété.

Deux personnages de marque étaient montés à bord le roi, borgne de physionomie assez mauvaise, couvert en signe de distinction d'un vénérable chapeau de soie gris ; un autre nègre important, à peu près vêtu à l'européenne, qui, nous entendant parler, quitta sans façon son souverain et se dirigea vers nous d'un air engageant. « Oh ! moi aussi, je sais français, commença-t-il, j'ai été aux Antilles et à Marseille ; je suis second chef des Kroumen de Tabou. Cette revendication vaniteuse eût sans doute éveillé la méfiance du roi en titre, assez soupçonneux d'apparence ; mais il ne l'entendait pas, et l'autre continua « Pourquoi ne venez-vous pas faire commerce à Tabou ? Kroumen aiment Français, et vous gagneriez beaucoup d'argent. » Toutefois la proposition ne paraît pas nous persuader plus qu'il ne faut ; et, comme nos questions deviennent à son idée quelque peu compromettantes, le fin matois, qui avait pas mal appris en voyageant, étudie dorénavant ses réponses. « Combien d'hommes amènes-tu ici ? – Vingt-six. - Et combien les vends-tu ? – Nous jamais vendre, mais recevoir cadeau une caisse de gin par tête et douze fusils pour le tout. » Ces armes sont de vieux fusils à pierre, qui portent la marque *Warranted* et se vendent huit ou dix schillings pièce en Angleterre. « Veux-tu nous vendre aussi des hommes pour le Gabon ? - Pourquoi n'avoir pas écrit ? J'en aurais trouvé. » Et, se ravisant, il lève la main, prenant le ciel à témoin ; « Tout le monde libre chez nous ; plus d'esclaves dans nos villages ! » Il est vrai que, s'ils en gardent encore à leur usage particulier, il n'est pas possible de les vendre aux Européens, qui ne les achètent plus ; et c'est toujours un progrès. Le temps béni est loin où, comme disent les anciens récits, l'acquisition en toute propriété « d'un bon Africain de 4 pieds 4 pouces » coûtait « 100 livres de tabac et 25 livres de poudre à canon ».

Mon nouvel ami me serre la main sur un geste du capitaine, qui a hâte d'appareiller. « Il n'a pas assez de Kroumen, me dit-il confidentiellement. Je ne les battrais pas pour les forcer à venir, mais je ferai ce que je pourrai ». Cette péroraison valait un discours.

Les tentatives de persuasion durèrent longtemps, et probablement un certain nombre y échappa en se sauvant dans les bois. La nuit cependant nous ramena, avec force cris, l'honnête marchand et le

parfait compte du « pay-master » de l'*Ethiopia*. Certainement, les engagés n'avaient pas été battus, le contrat était librement consenti.

Notre nègre francisé ne partit pas sans nous donner un avant-goût du ton que prennent leurs querelles avec les gens de Liberia. À cette question « Que faites-vous donc des noirs que vous prenez à la guerre ? » (il faut avoir vécu avec des Kroumen pour se figurer les jeux changeants de leur physionomie, lorsque la passion les anime), un éclair s'alluma dans les yeux de celui-ci, et il ne fut pas maître de son premier mouvement. « Nous les tuons tous ; et, il n'y a pas longtemps, nous avons égorgé dix hommes dans une chaloupe, gardé la chaloupe et les petits canons, et deux noirs, qui s'étaient enfuis, sont nos captifs. » La vertu de gens que la crainte du fort seule rend doux laissait deviner le reste à l'endroit de ces infortunés.

Cette première entrevue avec un nègre demi-civilisé, revenu dans son propre milieu, était peu encourageante pour quelqu'un qui cherchait de bonne foi le côté favorable au perfectionnement de la race noire. Un long commerce avec les Européens ne paraissait avoir produit dans l'état moral de celui-ci d'autre amélioration, si c'en est une, que d'aiguiser sa fourberie naturelle sans dégrossir ses instincts. Plus intelligent à les servir, il était devenu hypocrite en restant sauvage ; il avait, en un mot, appris à se vêtir. Ce civilisé avait connu nos lois ; il les appréciait à sa manière pour le profit qu'il en devait tirer, il en gardait une mémoire suffisante pour ne pas se mettre en contradiction avec elles, quand les blancs étaient là, et soutenir habilement l'équilibre entre eux et ses compatriotes. La connaissance qu'il en avait en faisait un personnage important dans son village ; le chef jalousait cet homme de confiance, mais ne pouvait se passer de lui. Celui-ci rusait adroitement entre les uns et les autres, et savait l'art de presser les siens sans les trop faire crier. Quant aux Européens, s'il désirait les attirer près de lui, ce n'était pas en souvenir de leurs bonnes leçons, mais seulement du bien-être matériel qu'il en attendait. La plupart sont et resteront ainsi, jusqu'à ce que l'éducation ait relevé leur milieu ; à peine échappés à l'influence de la civilisation, ils ne la jugent qu'à l'aune des exemples qu'ils retrouvent sur la côte, au tarif de ces marchés scandaleux, où la valeur morale d'une affaire s'estime à son côté lucratif. Entre des impressions passagères et la vigueur tenace des premières habitudes y a-t-il pour eux un choix possible ? L'homme moral n'a pas changé en changeant d'habit, il n'a fait que se couvrir d'un vernis éphémère. La sauvagerie, avec son humeur indépendante, la licence qu'elle laisse à des passions sans frein, les attire de nouveau et les reprend sans retour.

Pour en revenir au marché de Kroumen, ce fut une édition non corrigée de spectacles que j'ai vus se renouveler plusieurs fois sous mes yeux. La palabre fut bien conduite, et sa voix, si puissante sur des gens qui n'ont pas de volonté, condamna les moins entraînés à s'expatrier. Jusqu'au moment où l'hélice bat, le chef reste à surveiller la première effervescence, les désespoirs qui pourraient se terminer par une fuite clandestine ; il quitte le paquebot le dernier, à la suite des proches et des amis. Il y a parfois à ce moment des scènes de séparation véritablement touchantes. Mais les noirs sont passifs, et la tristesse éphémère ; ou, s'il y paraît, le délégué du chef, qui a pris autorité sur eux, frappe brutalement les obstinés qui, n'oubliant pas de suite, agissent d'inertie et mettent de la paresse au travail.

Devant les villages kroumen de DROUIN et de TREPOW, notre paquebot n'a pas grand succès, s'il cherche à recruter des passagers ; le stock des chefs est probablement épuisé par des engagements antérieurs. Mais nous sommes infatigables à fouiller les plus petits recoins de la côte, n'eussions-nous qu'un ballot à remettre ou à emporter ; le capitaine prend des relèvements afin de s'assurer « plenty-cargo » au voyage de retour.

C'est toujours le même tableau de mer, de bois, de sable ; une grosse houle perpétuellement nous berce et rend le mouillage fort incommode ; chaque soir, l'orage gronde et verse des torrents d'eau la terre, sous un ciel de suie, n'est plus éclairée qu'entre deux coups de foudre, et comme nous la suivons de très près, nous devons alors ralentir notre marche. Dans les baies, nous rencontrons presque

exclusivement le pavillon britannique ou des pirogues qui, sortant des replis du rivage dès que nous sommes en vue, nous suivent à de grandes distances. Par endroits, des falaises rouges s'élèvent et des récifs défendent l'approche de la côte ; partout le ressac est très fort.

Aux JACK-JACK la scène dépouille un moment sa monotonie attristante. Ce petit peuple occupe une bande de terre parallèle au long boyau de lagunes qui, du lac *Ghet-N'Dar*, communique avec les eaux d'*Ébrié* et de *Grand-Bassam*. Son rivage maritime s'étend sur une ligne de 18 milles, dont la profondeur est arrêtée, à quelques kilomètres de la mer, par la rive méridionale de la lagune. Ses villages, d'après M. le lieutenant de vaisseau Desnouy¹, qui a exploré cette partie de la Côte d'Ivoire²², sont au nombre de quinze, dont les plus importants, échelonnés sur la plage, communiquent par d'étroits sentiers avec de plus faibles groupes d'habitations situés sur la lagune ; la population n'en est pas de moins de 6.200 individus, gros chiffre eu égard à la petite étendue du territoire.

Les Jack-Jack ne sont ni agriculteurs, ni pasteurs, ni portefaix comme les Kroumen ; ils sont courtiers d'huile de palme, c'est-à-dire entremetteurs de ce produit, abondant dans le haut pays des lagunes, entre les indigènes qui le récoltent et les Européens auxquels ils le transmettent de seconde main. Ce métier lucratif et relativement facile, dont les noirs se montrent si jaloux de conserver le monopole (nous le verrons au Gabon), développé, du reste, par leur industrie commerciale, a rendu prospères les villages des Jack ; en même temps l'intelligence de ces noirs, nourrie par les relations constantes avec les blancs les a sociabilisés, dans le sens littéral du mot. Mais leurs tendances se sont naturellement dirigées du côté de leur intérêt, et, surtout depuis notre évacuation des comptoirs de Grand-Bassam et d'Assinie, ils ont pu heureusement détourner à leur profit, ou, dans une certaine mesure, au profit des traitants anglais, la plus grande partie du riche commerce d'huile de palme de la lagune²³.

Nous mouillâmes au large d'une terre plate et boisée ; un long rideau de cocotiers borde le village des Jack et le fait voir sous un gracieux aspect. La baie est animée par le va-et-vient des embarcations ; les pirogues sont occupées à la poursuite de bancs de sardines innombrables, qui se détachent par lames d'argent sur l'azur des flots ; parfois la pirogue, descendant dans la vallée formée par une ondulation plus élevée de la houle, ne laisse plus paraître que la tête du noir qui la monte. De grandes embarcations de charge, franchissant l'écume des brisants, arrivaient vers nous, manœuvrées par des hommes de peine ; ceux-ci pagayaient avec ensemble, chantant sur le même ton des airs sonores et poussant au terme de leur effort un coassement guttural, ou un sifflement cadencé pareil à celui des serpents. Un clair soleil jetait sa belle lumière sur ce tableau.

Le même jour nous mena à Grand-Bassam.

III. GRAND-BASSAM ET ASSINIE²⁴.

Par 5° 11' de lat. N. et 6° 3' de long. O., le paquebot jette l'ancre devant cette partie française de la Côte d'Ivoire, au sol également fertile en biens et en maladies, source alternative d'attraction et de répulsion, dont la double expérience semble en définitive avoir pour résultat de dégoûter les Européens de tout établissement durable en ces lieux. En même temps, la mauvaise fortune des années 1870-1871 décidait notre gouvernement à renoncer à un protectorat qui ne s'exerçait plus guère que sur une plage

22 Les *Établissements français de la Côte d'Or*. (*Revue maritime et coloniale*, 1806)

23 Un décret récent porte ratification de traités conclus avec différents chefs de la lagune, en vue de placer leurs villages sous la souveraineté ou le protectorat de la France (*Grands Jack-Jack, Petit-Bassam, etc.*) (*Bulletin officiel de la marine et des colonies*, année 1884.)

24 Voir la *Carte des comptoirs d'Assinie et de Grand-Bassam*, publiée par ordre du ministre de la marine et des colonies. (*Revue maritime et coloniale*, 1862.)

de sable et des lagunes désertées par nos nationaux ; et la Côte d'Or française resta à peu près abandonnée à elle-même. Involontairement ces souvenirs se présentent à l'esprit devant GRAND-BASSAM, et l'on refait avec une certaine mélancolie la succession des efforts stériles qui ont coûté la vie à tant de braves gens.

Il y a quelque trente ans florissait à Grand-Bassam un vieux chef astucieux, déjà sur le déclin ; la centralisation du courtage des pays d'Akba et d'Ébrié l'avait fait riche et important auprès des Européens. Le roi Piter^{LI}, en sa double qualité de souverain absolu et de grand-féticheur, jouissait d'une autorité sans partage, tout entière employée au bénéfice de ses propres intérêts. Réputé magicien parmi ses sujets, les blancs ne lui faisaient pas cet honneur, et le soupçonnaient seulement d'une habileté consommée dans la préparation et l'emploi de poisons secrets. On l'accusait aussi de sacrifier des esclaves, avec des raffinements particuliers, au culte de fétiches qui couvraient ses vengeances ; et ceux que leur mauvaise étoile avait conduits à ces cérémonies ne racontaient pas sans horreur les orgies de cannibales qui les terminaient. Qu'il fût de profession mangeur d'hommes, ou seulement par emportement, le fait n'est pas établi ; mais la dernière solution n'aurait rien qui pût étonner. L'anthropophagie chez les sauvages^{LII} ; parmi ceux au moins qui ne meurent pas de faim, n'est pas tant la satisfaction d'un appétit que le débordement de passions qui n'ont pas de limites. Toute volupté a ses folles frénésies, et l'orgie du sang en est une des plus ardentes, de celles que le barbare sait le moins contenir.

Piter, à l'exemple de presque tous les chefs nègres, gouvernait avec une maxime célèbre ; la dissimulation était son meilleur argument. Il en usait aussi vis-à-vis des blancs, doublant de l'expérience acquise auprès d'eux sa duplicité naturelle ; il était, paraît-il, devenu de première force à ce jeu. Pourtant il se prit un jour dans ses propres pièges. C'est que, si fins politiques, si intelligents même que soient quelquefois ces sauvages, le côté inférieur de leur nature inculte, à certains moments, reprend irrésistiblement le dessus et les livre sans volonté à ses entraînements. Ils ont des appétits surexcités, des convoitises d'enfant à satisfaire, il leur faut jouir de suite et, par le plus court chemin, arriver à la possession ; alors ils s'écartent par un saut brusque d'une ligne de conduite qui avait paru jusque-là suivie, ils en perdent en un instant les fruits savamment préparés. Tout mûri qu'il fût par l'âge, Piter n'avait pas plus que les noirs d'ordre inférieur les vues longues de l'avenir ; à celles-ci il préférerait de beaucoup les caresses du présent, et à cet écueil son astuce fit naufrage. Séduit par un cadeau important, qu'à son avis d'autres devaient suivre à bref délai, il accepta la protection de la France, et s'aperçut un peu tard qu'en introduisant la concurrence commerciale sur sa terre, il renonçait au monopole qui était toute sa fortune et ruinait du même coup, s'étant mis en tutelle, le despotisme sans frein dont il avait si bien usé jusque-là.

Ce roi désabusé survécut quelques années à sa disgrâce, qui fut amère et vivement combattue. Il légua les oripeaux souverains à son neveu Alexandre, ancien élève du collège Charlemagne, la succession des chefs de Grand-Bassam ayant lieu en ligne collatérale, et le transfuge étant revenu suffisamment aux errements primitifs pour ne plus s'exposer à froisser l'humeur, de ses compatriotes. Et, si j'ai raconté l'histoire de Piter ; c'est qu'elle est un portrait instructif auquel se reconnaîtraient nombre de rois nègres dépossédés.

L'occupation française fut assurée en 1843 par le commandant Bouët-Willauze^{LIII}. Du côté de la rive droite, à l'entrée de la rivière, on éleva, non loin d'un gros village de plusieurs milliers d'habitants, sur une flèche de sable mangée par la mer, une enceinte palissadée, formée d'une haie vive et défendue aux quatre angles par des pièces de campagne. Cet abri fut pompeusement baptisé « Fort-Nemours ». Aux baraquements pour loger la garnison, aux magasins d'approvisionnements, on adjoignit bientôt un hôpital en briques, construction dont l'urgente nécessité avait été promptement reconnue.

Le nouvel établissement eut à faire accepter son autorité des tribus guerrières et pillardes qui tiennent la rive septentrionale de la longue lagune des Jack-Jack ; celle-ci court parallèlement à la côte, du pays de Noumouroumou à l'Ébrié, avec Dabou et Abidjan comme intermédiaires. La création de « Fort-Dabou », au point central de ces villages turbulents, et sa communication facile par voie d'eau avec Grand-Bassam, dont il n'est distant que de 40 milles (75 km), calma singulièrement les ardeurs des insoumis (octobre 1853).

La force assurant, par la tranquillité qu'elle imposait, liberté à toutes les initiatives, l'apostolat s'occupait de commencer son œuvre. Les Bassamans sont fétichistes, et la religion de Mahomet a pénétré de l'intérieur dans le pays avec les Bambara du haut Sénégal et du Niger, venus par les brèches des monts de Kong. Une mission s'établit à l'abri du blockhaus. La tâche devait lui être rude.

L'occupation permanente de Grand-Bassam poursuivait un dessein assez légitime, c'était de mettre notre commerce en relation directe avec les producteurs, en se passant d'onéreux intermédiaires, tels que Piter et autres suzerains, c'est-à-dire de détourner au profit français le courtage lucratif des Jack. Les résultats acquis par ces derniers prouvent que le sol est riche ; des explorateurs consciencieux le confirment, au nombre desquels M. Desnougat relate sur cette question d'intéressants détails.

Non loin de la lagune, au pied des cataractes qui barrent la rivière *Labou*, se tient, au dire de l'officier que je viens de citer, un marché considérable qui réunit à certaines époques de l'année, les plus importantes productions du pays ; ce lieu a nom *Tiasal*. Là se trouvent en abondance l'or, l'ivoire, le coton, l'huile de palme, etc.

La recherche de l'or, pour séduisante qu'elle paraisse, ne prend rang comme valeur réelle qu'après certaines productions végétales longtemps oubliées, l'huile de palme, par exemple. On trouve l'or à l'état natif, dans les roches primitives sous forme de pépites, de paillettes dans la terre de certains gîtes et le sable de rivières ; l'*Akba* qui prend sa source sur le revers océanien de la chaîne des Kong et se déverse à l'extrémité orientale de la lagune, en charrie une certaine quantité avec ses eaux. Son abondance n'est pas négligeable, puisqu'un jour on présenta à l'un de nos officiers « une jeune mariée, portant sur sa personne des bijoux en or pour une valeur de 25.000 fr. »

Les indigènes du pays de Lahou filent eux-mêmes le coton et le tissent par étroites bandes, qu'ils réunissent en pièces d'étoffe assez larges pour former des pagnes, après les avoir teintes en couleur à l'aide de diverses substances végétales, parmi lesquelles se trouve certainement l'indigo. Il est probable que ces vêtements, dont les noirs d'Assinie et de Grand-Bassam faisaient grand cas, doivent être moins recherchés depuis l'importation facile des tissus européens. Le coton croît naturellement, non seulement dans les plaines qu'arrose la rivière Lahou, mais à Grand-Bassam, où sa culture a été essayée ; il ne reste, à la suite des indigènes, qu'à développer cette ressource naturelle, et il n'est pas douteux que l'on ne fasse bientôt beaucoup mieux qu'eux.

L'huile de palme est la fortune de la côte occidentale et son principal objet d'exportation. C'est par milliers de tonneaux, à 350 fr le tonneau (prix moyen), que la lagune des Jack-Jack écoule son huile par l'intermédiaire des navires anglais vers Liverpool. Il se fait dans le pays deux récoltes des régimes, au mois de mars et en novembre ; et la multiplication des palmiers est suffisamment assurée, contre l'incurie gaspilleuse des noirs, par la reproduction spontanée des noyaux qui tombent des fruits mûrs ou sont rejetés dans la brousse après expression de la pulpe.

Reste encore comme produits et ressources de moindre importance à signaler des bois précieux, dont une essence rouge qui donne une bonne teinture ; les peaux de singes, qui sont de variétés charmantes ; les rizières, qui prospèrent dans les terrains bas et humides (leur ensemencement se fait aux mois de février et mars) ; l'élève, dans les villages du nord de la lagune, de bestiaux de petite taille,

d'une race qui, si elle n'est autochtone, paraît typique de la terre de Krou à la Côte des Esclaves ; enfin les pêcheries industrielles de la lagune. Les riverains trouvent dans l'abondance du poisson une ressource sérieuse, et, pour le prendre en certaine quantité, ils le cernent dans un dédale de roseaux habilement disposés aux endroits favorables. La pêche est consommée fraîche ou fumée, cette dernière préparation en facilitant l'échange et la réserve.

Les conditions pareilles de climat et probablement de terroir des diverses localités de la Côte d'Ivoire laissent présumer que les productions végétales disséminées sur son étendue s'acclimateraient volontiers en quelque lieu de cette zone qu'on les implantât ; leur variété, qui peut être concentrée sur un point, deviendrait une source de richesse réelle. J'ai déjà dit pour quelle cause le commerce, que cette promesse attire, se fatigue bientôt de lui demander ; c'est que cette terre féconde a moissonné plus d'hommes qu'elle n'a fait d'heureux. Ainsi, depuis des siècles, on assiste à une succession périodique d'abandon et de réoccupation des comptoirs, et l'oubli, du passé après avoir tenté de nouvelles entreprises, est promptement réveillé par la répétition des mêmes maux.

En arrivant devant Grand-Bassam, on aperçoit ce qui reste de nos établissements en décadence (1876-1877) ; ils sont habités par les missionnaires, demeurés à leur poste. On ne voit pas nos couleurs flotter sur la plage. La France, en abandonnant l'établissement, a cependant réservé ses droits de souveraineté et en a confié la surveillance au résident d'une élégante factorerie, qui adresse, par l'intermédiaire d'un noir civilisé, une boîte de poudre d'or en dépôt au capitaine. Seul, un important comptoir, quartier général des nombreux navires que nous avons rencontrés au mouillage depuis le cap des Palmes, hisse le pavillon britannique.

La houle déferle sur la plage en longues volutes roulantes. La forêt n'a pas son uniformité habituelle, quelques éclaircies donnent plus de relief aux massifs de verdure. Le fleuve, grâce à la tranchée qu'il creuse, étend la vue de l'horizon ; il court sinueux au travers de hauts palétuviers et franchit en écumant la barre formée à son embouchure. Quelque temps, les eaux du courant passent dans la mer sans se mélanger avec elle, et la démarcation est nette en un point comme une ligne tirée au cordeau.

Le fleuve Grand-Bassam est, à proprement parler, un canal de peu d'étendue qui sert à l'écoulement, de l'intérieur vers la mer, des rivières d'Akba et d'Ébrié, et des eaux de ce vaste système de lagunes sinueuses, dont la marée élève ou abaisse alternativement le niveau sans en renouveler complètement la masse. Pendant la saison des pluies, son lit est plein et la barre se gonfle ; à cette époque, le courant de jusant, très fort, atteint 7 à 8 milles de vitesse et la profondeur de la barre varie de 3 à 4 mètres.

La barre est réputée dangereuse en juillet et en août ; elle n'est bien commode en aucune saison. Les deux fois que je suis passé à Grand-Bassam (fin d'avril et mi-novembre), les grandes embarcations qui essayaient de franchir la passe ont chaviré. Après plusieurs tentatives, les noirs refusent de charger, non pas que le bain répugne à ces enfants de la mer, mais les requins quêtent aux alentours. Nous dûmes attendre plus de quarante-huit heures que le brisant fût praticable.

En descendant vers ASSINIE, de grandes futaies, aux troncs serrés les uns contre les autres, tracent sur le fond sombre de la forêt des cannelures d'un blanc grisâtre ; et cet aspect est assez reconnaissable pour signaler cette partie de la côte. Une courte navigation d'environ 20 milles conduit dans l'est à ce comptoir français, qui, occupé une première fois vers 1700 par la compagnie d'Afrique, abandonné sept ans plus tard, subit définitivement la souveraineté de la France à peu près en même temps que Grand-Bassam.

Les Anglais ne virent pas cette occupation sans jalousie ; encore aujourd'hui les paquebots qui passent sont à dessein sceptiques à l'article de nos droits sur Assinie, et souvent nient avec énergie que nous ayons aucune prétention à exercer sur cette « place ». Ils sont moins affirmatifs à l'égard de

Grand-Bassam mais l'endroit est plus éloigné de chez eux. Ces dénégations sont spécieuses et intéressées tout ensemble. Outre que notre occupation n'est plus effective depuis quelques années et que rien d'apparent n'en fait mention, en même temps notre voisinage, avec lequel il faut compter, tout nominal qu'il est, impose aux Anglais une gêne fort déplaisante. L'indécision des limites entre les territoires d'Assinie et d'Apollonia^{LIV}, ce dernier leur revenant sans conteste, par la communication de lagunes communes aux deux pays, favorise largement la fraude des transactions et rend difficile l'application rigoureuse des taxes douanières que chacun prétend exiger à la frontière. Il est probable aussi que les chefs indigènes, laissés à eux-mêmes, ne se font pas scrupule d'invoquer, lors des contestations qui se présentent, le patronage d'un protecteur trop loin placé pour qu'ils aient à craindre d'être démentis, et d'user de cette double situation avec l'astuce qu'on leur connaît. C'est ainsi que, pendant la campagne aux Ashanti, le roi d'Assinie, qui a sa résidence à *Krinjabo*, à quelques lieues de la mer sur la rive gauche de la rivière Bia, fut véhémentement soupçonné d'approvisionner de munitions de guerre les barbares en rébellion. Le grief était sérieux et de nature à éveiller la susceptibilité britannique ; mais, prouvés ou non, nous n'étions guère en mesure à ce moment de surveiller les agissements de notre feudataire.

La fidélité du chef de *Krinjabo* à reconnaître notre suzeraineté est garantie par deux moyens efficaces : le passage périodique d'un bâtiment de guerre et le versement annuel d'une « coutume » de 6.000 fr, assez joli denier pour un roitelet nègre, qui n'a jusqu'ici rapporté d'autre intérêt que de nous réserver l'avenir. Cette coutume cependant l'oblige à certains devoirs, au nombre desquels est la protection dont *Amatifou* assure les Européens et leurs serviteurs noirs établis sur sa terre ; il n'est pas téméraire de supposer qu'il sacrifierait en holocauste beaucoup de ses propres sujets pour une moindre somme. Récemment, un Krouman de factorerie ayant été assassiné, la justice du chef resta en suspens jusqu'au moment où le pavillon français apparut au large ; trois noirs, à tort ou à raison accusés du meurtre, furent mis à mort sommairement. Ainsi se comprend et à ce taux s'exerce, pour un cadeau, la réparation des injures en pays nègre. *Amatifou*, ou son successeur, nous restera très attaché, s'il ne trouve un plus offrant.

La rivière d'Assinie déverse à la mer les eaux d'un second système de lagunes indépendant de celui de Grand-Bassam ; il est alimenté par deux grosses rivières, celle du pays d'Assinie, qui s'écoule dans le lac *Aby* et la rivière *Tando*, qui forme les lacs *Eybi* et *Uani*. Ces lacs communiquent entre eux à pleine bouche par une longue lagune, laquelle borde une bande maritime du territoire d'Apollonia. Le poste fortifié, aujourd'hui délaissé²⁵, qui couvre les établissements français, est assis sur la rive droite de la

25 Au moment où l'on prit le parti d'évacuer ce territoire de la Côte d'Ivoire, improprement appelé « de la Côte d'Or » (1871), la France avait fait des sacrifices en hommes et en argent, considérables ; les comptoirs étaient entretenus sur un pied très convenable, qui assurait leur sécurité. 140 hommes de troupes, en majorité noirs, tenaient garnison à Assinie, Grand-Bassam et Dabou ; un aviso à vapeur mettait ces points en relations régulières les uns avec les autres. Chaque poste était commandé par un officier et desservi par un médecin de la marine. L'organisation administrative était analogue à celle du Gabon, qui centralisait ces autorités particulières. L'officier commandant avait la juridiction civile et militaire du territoire directement placé sous le feu de ses canons ; il surveillait les villages noirs et réglait leurs conflits. Le commandant en chef de la division navale de la côte occidentale venait plusieurs fois l'an mouiller devant ces comptoirs isolés et décidait des affaires d'ordre supérieur.

Un décret récent (16 décembre 1883) rétablit, sous l'autorité du commandant du Gabon, le commandant particulier des établissements de la Côte d'Or. Il a son siège à Assinie et les attributions dévolues au lieutenant-gouverneur du Sénégal. Il remplit les fonctions de juge de paix à compétence étendue et tient, une fois par mois, des audiences foraines à Grand-Bassam et à Dabou. Il est assisté de quelques fonctionnaires et agents et d'une petite garnison de tirailleurs sénégalais. Les recettes et les dépenses de ces établissements sont rattachées au budget local du Gabon.

C'est à peu près rétablir l'organisation antérieure à 1871.

En même temps, une commission mixte anglo-française est occupée à délimiter la frontière indécise entre Assinie et Apollonia. La rivière *Tando* paraît devoir être prise comme limite naturelle des deux possessions. À

rivière d'Assinie, à 10 milles de l'embouchure, en un point où celle-ci se coude avant de se perdre dans la mer (lat. N. 5° 7' 10", long. O. 5° 35' 24"). Du mouillage, la terre apparaît bordée de cases et d'une ceinture végétale qui s'échancre, marquant la passée des eaux. La longue barre était praticable au moment de notre arrivée. La végétation s'épanouit avec une munificence merveilleuse sur ce rivage de lagunes, et les abords du lac Ahy, aux contours découpés, enchantèrent les rares explorateurs qui l'ont reconnu. La forêt, d'après le docteur Borius^{LV}, rappelle celles du nouveau monde, avec ses arbres gigantesques qui commencent à se ramifier seulement à 30 ou 40 mètres au-dessus du sol, et son dôme de verdure assez épais pour arrêter les rayons du soleil. Elle a pour hôtes de nombreux éléphants et l'on raconte dans la marine le fait singulier d'un troupeau de ces pachydermes, égaré sur la langue de sable à portée de canon du blockhaus, qui put être décimé par la mitraille.

Pour apprécier la marche générale des saisons à Grand-Bassam et à Assinie, il suffit de se rappeler les données du début de ce chapitre. Intermédiaires comme position géographique aux deux côtes de l'Ivoire et de l'Or, ces établissements sont à cheval sur deux climats qui ne diffèrent que par des nuances ; le fonds de leurs maladies est commun.

Néanmoins, si semblables soient les climats partiels d'une même zone ; il est un élément qui imprime à chacun d'eux une touche spéciale ; les conditions particulières à chaque lieu font cet élément. Ici, l'eau stagnante des lagunes jette dans l'atmosphère une immense quantité de vapeurs ; celles-ci se condensent à la nuit en brouillards chargés d'effluves ; la chaleur est humide et plus étouffante, les fièvres ont aussi plus d'accès morbide.

La fièvre jaune s'est montrée quelquefois à Grand-Bassam entre les années 1853 et 1862. S'y est-elle développée spontanément, ou, d'abord importée, a-t-elle ensuite pris droit de domicile sur le sol. Question débattue à Sainte-Marie de Bathurst, à Sierra Leone, que nous nous poserons de nouveau dans la rivière Bonny.

cette occasion, le chef de Krinjabo a témoigné violemment de son déplaisir et comment il n'est disposé à accepter qu'avec la plus vive répugnance la situation définie qu'on veut lui faire.

CHAPITRE V.

LA CÔTE D'OR ANGLAISE,

de la rivière d'Assinie à la lagune de Keta.

I. CONSIDÉRATIONS SUR CETTE CÔTE.

Une délimitation basée sur la configuration du rivage a resserré la Côte d'Or entre le cap des *Trois-Pointes* et le cap *Saint-Paul* qui marque l'embouchure du fleuve Volta. Cette délimitation du littoral de la Guinée, depuis le cap des Palmes jusqu'au cap Formose^{LVI}, est naturelle, si elle veut seulement figurer les trois aspects tranchés qui se déroulent entre les promontoires, l'assise des bois, la ligne des falaises abruptes, le seuil des lagunes ; mais elle est incomplète, parce qu'elle ne tient pas compte des limites politiques que le temps a précisées.

Ainsi, de proche en proche, les Anglais ont acquis la possession homogène de toute la zone intermédiaire à la rive gauche de la rivière d'Assinie et à la pointe orientale de la lagune de KETA. C'est dire qu'à l'occident comme à l'orient (approximativement entre les 5° et 1° de long. O.), leur prise de possession déborde notablement les limites assignées à la Côte d'Or géographique ; et nous en retrouvons le titre de propriété formulé dans ce nom même de GOLD-COAST ou « Côte d'Or britannique », qui, de la langue des occupants, s'est imposé aux cartes étrangères les plus récentes.

Cette position, que l'Angleterre a recherchée et étendue par l'acquisition récente de comptoirs qui n'ont été cédés qu'à bout de peines et de sacrifices par les Danois et les Hollandais, est-elle bien à envier ? Ici, l'occupant, pour se maintenir sur un territoire aussi vaste, n'est plus aux prises seulement avec un climat dévorant ; il doit compter avec de rudes peuplades, qui donnent un exemple peu habituel aux races noires de la Guinée, celui d'une connaissance calculée de leur propre force et d'une cohésion jusqu'alors à l'abri de revers écrasants.

Les Anglais, dans ce siècle, en ont fait plusieurs fois la dure expérience avec les Ashanti, un moment domptés et toujours soulevés. L'Europe civilisée, qui a en quelque sorte un devoir de tutelle vis-à-vis des races inférieures et mission de leur rendre une part des bienfaits qu'elle a acquis pour elle-même, peut-elle considérer avec indifférence une lutte dans laquelle tout ce qui n'est pas progrès deviendrait un désastre pour la civilisation ? Serait-il raisonnable à personne de convoiter une prépondérance chèrement achetée ? L'Afrique est grande et toutes les ambitions légitimes s'y donneront carrière, sans redouter les rivalités de voisinage ; le continent a place au soleil pour plusieurs peuples. Voyons donc sans regret l'Angleterre, poursuivant son intérêt, travailler à l'accomplissement de l'œuvre commune, et, en faveur du bien général qui doit en résulter, intéressons-nous à son extension croissante en Guinée, si loin qu'on puisse la supposer.

Il n'est, du reste, pas, pour le présent, de séjour moins désirable que toute cette zone du littoral africain. Au-delà de l'embouchure de la Volta, c'est-à-dire du territoire de Gold-Coast proprement dit, la borne est extrêmement élastique ; le champ est vague, pour ainsi dire, du côté de la terre des Esclaves. Plusieurs nations européennes, dans cette région, possèdent des établissements de commerce ; mais aucune, en dehors de comptoirs isolés, ne paraît prétendre à une annexion quelconque. Les visées anglaises sont tout autres. Déjà le Dahomey, prolongement du territoire de la Côte d'Or, est pressé entre ce gouvernement et celui de Lagos ; en occupant *Fort-William* et *Badagry*, qui commandent la lagune, les Anglais se sont procuré les clefs d'Abomey. S'ils hésitèrent à s'engager plus avant en 1877, au

moment du blocus, de Ouidah, c'est sans doute qu'ils avaient trop présent à l'esprit le souvenir des périls et des difficultés de l'expédition des Ashanti ; mais la folie du despote nègre leur fournira tôt ou tard l'occasion de mener à bien la campagne militaire retardée. Plus loin, leurs établissements s'égrènent comme des îlots perdus le long de la côte ; ce sont les bouches du Niger, avec les rivières Bénin, Brass, Bonny, etc. ; c'est l'Old Calabar et le fleuve Cameroun^{LVI}. Ici à défaut d'une prise de possession formelle qui n'était jusqu'à présent recherchée par personne²⁶, la prédominance presque exclusive d'un courant commercial unique a fait de ces embouchures des places véritablement anglaises, qu'on ne saurait s'étonner de voir bientôt revendiquées. L'influence anglaise est surtout considérable sur le bas Niger, exploité par quatre compagnies privilégiées²⁷. L'immense artère, qui développe sa courbe majestueuse à travers le Soudan occidental, de la Sénégambie au cap Formose, voit la France installée sur son cours supérieur et l'Angleterre maîtresse de son delta géant. Entre les deux puissances, la distance, le désastreux climat, les cataractes, déjà infranchissables proche l'embouchure, les difficultés de toute nature mettent une digue salutaire aux ambitions hâtives.

S'il est permis de s'arrêter à une nouvelle considération, un rêve prématuré éclos au milieu des orages et de la chaleur brûlante de cette région... Un jour prochain verra les couleurs de la civilisation déployées librement du cap Blanc^{LVIII} à Luanda ; la France au premier rang avec la Sénégambie et le Gabon, rejoignant la rive droite du Congo ; puis l'Angleterre avec Sierra Leone et sa Côte d'Or étendue sans solution de continuité, par des traités et des échanges, de la frontière française d'Assinie au massif des Cameroun ; dans le sud, le Portugal, développant ses possessions atlantiques, et ce nouvel « État libre du Congo » fondé dans des conditions de viabilité, s'il en fut jamais, grâce à l'appui du monde civilisé ; au milieu enfin de ces États blancs dirigeant des noirs, une république autochtone faite de ses œuvres, Liberia, enclavée dans la puissance britannique, mais assez forte pour que ses droits soient reconnus et respectés, et cette marge, enfin gagnée, conduisant de jalon en jalon vers le difficile objet qui passionne notre temps, l'ouverture à la civilisation de l'intérieur.

Le nom même qu'a porté cette contrée, depuis qu'elle est connue des Européens, indique l'appât qui attira de son côté ; un mot prestigieux, entrevu dans un mirage, fut l'origine de la fondation des solides établissements que nous allons parcourir. Il faut passer aux hardis chercheurs de ce temps leur éblouissement en abordant cette terre de promesse longtemps désirée et les naïfs récits, les peintures enchanteresses, beaucoup au-delà de la réalité, qu'ils en faisaient à leur retour au pays. Ils avaient vu venir à eux, comme ils se présentent encore, des femmes, des chefs portant au cou et aux poignets de lourdes pépites, étalant avec ostentation dans la cérémonie de l'entrevue leur trésor d'or natif. C'était la richesse sous sa forme sensible, celle qu'on devait récolter, pensaient-ils, avec le moins de temps et de peine. D'un côté les épices, puis l'or et les esclaves, - tous les rêves du Moyen Âge en un seul ; - l'aimant était multiple, et l'imagination, aiguisée par les heureux hasards d'une première découverte, devait la faire sembler plus désirable.

L'or eût fait en ce pays la merveille qu'il a produite en d'autres lieux, si la terre s'y fût prêtée. Après avoir attiré d'abord des affamés de fortune rapide, ceux-ci rassasiés ou déçus, il y eût laissé des colons, si la Guinée ne repoussait les colons européens. Cependant, dans cette région inhospitalière même, l'exploitation, commencée par l'or, n'a pu se soutenir qu'à l'aide d'autres productions naturelles, et celles-ci ont débordé le précieux métal.

26 Les Allemands disputent en ce moment à l'hégémonie anglaise les parcelles contestées du littoral occidental, sur la Côte des Esclaves, à Lagos, jusque dans le sud, avec le territoire d'Angra Pequena, voisin de l'embouchure du fleuve Orange et des possessions du Cap. Le pays qu'ils ont acquis, du delta du Cameroun au voisinage du cap Saint-Jean, a pour nous une importance relative ; il confine notre colonie du Gabon.

27 Actuellement fusionnées en une seule, dont le siège est à Londres, sous la rubrique de « Compagnies africaines réunies » au capital de 10 millions, - fait significatif de la valeur du mouvement d'affaires sur le Niger et de la part prépondérante réservée au commerce anglais.

Quels furent les premiers arrivés sur la côte ? Cette question de priorité a fort enflammé la critique hésitante entre la date 1364, rappelée au bénéfice des Normands, et l'année 1418, que les Portugais revendiquent plus volontiers. Ce fut pendant un temps une véritable bataille à coups de documents inédits, de vieilles chroniques dieppoises et portugaises, de cartes manuscrites du Moyen Âge, à la suite de laquelle la critique historique a dévolu l'honneur à nos compatriotes d'avoir été les premiers ; il est probable que les noms portugais restés aux lieux ont été substitués après coup aux appellations normandes. Familiers de la mer, connus de longue date pour leur esprit d'entreprise, les Normands purent bien avant les autres pousser sans trop de témérité leurs courses jusqu'au golfe de Guinée. En descendant vers l'équateur, ils échangeaient des flots tourmentés, qui ne les effrayaient guère, contre une mer dont la calme tiédeur les engageait à pousser plus avant. S'ils trouvèrent un arrêt dans l'insalubrité d'un climat, moins terrible, du reste, à ceux qui passent qu'à ceux qui demeurent ; s'ils furent moins bien pourvus qu'on ne l'est à notre époque, il faut croire, puisqu'ils ont réussi, que, trempés de longue date aux âpretés d'une lutte incessante, ils eurent, pour soutenir cette nouvelle entreprise, une résistance aux misères plus sérieuse que ne pourraient leur opposer les hommes de notre âge. On retrouve en quelques points le souvenir des loges que les Normands, et, pour spécialiser, les Dieppoises, y laissèrent ; et, parmi les plus célèbres, le « Petit-Dieppe », à l'embouchure du *Rio-dos-Cestos* (1364), le « Petit et le Grand-Paris » sur la côte de Malaguette, et cette *El-Mina* qu'ils avaient appelée « la Mine » pour mieux marquer ce qu'ils y venaient chercher (1365).

D'autres avaient sans doute précédé nos Dieppoises. Sans rappeler la légende du Carthaginois Hannon, que la critique n'accueille pas avec faveur, il est impossible de ne pas remarquer les traces profondes que la conquête musulmane, remuant les peuples africains comme une matière inerte, a laissées le long de la côte. Ce sont des races entières infusées de son esprit et de ses habitudes, et, là où l'islamisme n'a pas gagné d'une manière définitive, comme disent les noirs, il reste des rejetons isolés et comme des témoins de son antique passage. Nous les reconnaissons fort avant sur la terre des Esclaves et la Guinée des Européens « depuis et y compris la Côte d'Or jusqu'au Old Calabar inclus », ne serait peut-être autre, au témoignage des musulmans interrogés par le consul anglais Joseph Dupuis^{LIX} dans le pays même, que « cette riche terre de *Ouanqdrab*, de la géographie mauresque, que signale le premier le chérif Edrysi^{LX}, pays de l'or, île immense, entourée par le Nyl des Nègres et située, d'après Ebn-al-Ouardy^{LXI}, au bord de la grande mer²⁸. » Les livres des marabouts pourraient nous faire sur ce sujet de curieuses révélations.

À la Côte d'Or il n'y a plus de rideau de forêts. La terre volcanique, aride et pelée, baignée dans une vapeur de feu, émerge de l'Océan qui brise à ses pieds ; une brousse courte, des herbages jaunies couvrent la falaise de leur terne végétation, partout où les espaces dépouillés n'étaient pas les tons gris ou rouges de la roche à nu. C'est un paysage brûlé par un soleil incandescent, entrecoupé d'arêtes tourmentées, de vallons et de ravins, dont la fraîcheur est toute de contraste avec l'aridité qui les entoure ; rapides sont les bois de cocotiers et les courtes prairies descendant au bord de l'eau sur les roides revers des rocs désolés. Ce rivage au morne aspect a, dans son genre, un cachet non moins tranché que les côtes de l'Ivoire et des Esclaves, qui le précèdent et qui le suivent.

Sa forme brute assez distinctive n'est, du reste, pas la seule originalité de la côte de l'Or. Les peuples européens (Normands, Portugais, Hollandais, Danois, Anglais) qui s'y sont succédé, y ont laissé des vestiges plus durables qu'ailleurs. On les reconnaît dans ces châteaux-forts, ces habitations solides, ces villes, dont des rues entières s'écroulent maintenant abandonnées de leurs habitants ; depuis longtemps même on n'en retrouverait que les ruines, sans la ténacité anglaise qui s'est imposé la mission de les restaurer. Il n'est guère, d'Axim à Keta, un promontoire, un point stratégique qui ne soit ainsi, de quelque façon décoré ; et cet aspect inattendu est unique le long de la Guinée.

28 Note du *Bulletin de la société de géographie*, t. XVIII, p. 177. Paris, 1832.

Il est tels points où l'on pourrait se croire en vue du littoral barbaresque de la Méditerranée, et le passage rapide d'une région où la nature s'épanouissait tout à l'heure, dans sa grandeur solitaire, à ces falaises semées des travaux de l'homme est d'une opposition saisissante. De ce sol inhospitalier, hostile, dépourvu, ils semblent avoir surgi par la baguette d'un enchanteur.

Si grandes aient été les dépenses, les peines, les vies d'hommes certainement, qu'elles aient coûté, ces constructions portent leur enseignement ; elles reflètent l'esprit durable d'une époque qui n'est plus la nôtre. Nos pères, ne travaillaient pas pour eux seuls ; ils commençaient une œuvre et la poursuivaient lentement, sûrement, dussent-ils ne pas en jouir et laisser à leur postérité le soin de la mener à bien. Pour nous, la hâte nous presse ; nous bâtissons pour nous enrichir et passer ; un jour de durée nous suffit, le temps de ces factoreries en planches légères, apportées toutes faites d'Europe et prêtes à être montées sur la plage.

Que nos établissements modernes présentent ce cachet provisoire, il n'y a sans doute pas trop à s'en étonner, les conditions ayant changé avec les temps. L'expérience du passé nous a enlevé les illusions des premiers découvreurs ; nous ne comptons plus autant qu'eux sur l'avenir ; puis, la facilité et la rapidité des communications ne nous tiennent pas isolés comme ils l'étaient. Une fois établis sur la terre étrangère, nos ancêtres devaient se suffire à eux-mêmes et lutter avec leurs uniques moyens, sur cette « terre de l'or » spécialement, où les noirs, soupçonneux et cruels, sont redoutables par leur nombre serré et leur bravoure ; ils étaient comme séparés définitivement, de la mère patrie lointaine, de ses ressources, de son appui. Ils eurent, il est vrai, les cargaisons d'esclaves de remplacement facile, qui leur fournissaient des bras forcés au travail et infatigables. Si ce fut un bénéfice, nous ne le trouverions plus : le noir élevé à la liberté, mais encore inconscient de ses devoirs, ne travaille guère pour lui, ni, à meilleur droit, pour nous.

C'était aussi mettre de leur côté les meilleurs éléments de résistance. En même temps qu'elles étaient plus sûres contre les hommes, ces constructions solides étaient bien plus salubres que les factoreries actuelles ; elles abritaient mieux l'émigré, du soleil d'abord, puis des variations du climat, auxquelles il est d'une impressionnabilité exquise lorsqu'il a passé quelque temps sous ce ciel brûlant. Il a fallu vraiment que cette région fût bien meurtrière pour se voir délaissée après tant d'opiniâtreté employée à s'y maintenir.

Le littoral de la Côte d'Or est-il plus avantageux, pour dépouillé de végétation qu'il paraisse ? Le paradoxe même ne voudrait pas soutenir cette première impression, dont le semblant, du reste, ne tiendrait pas longtemps devant les faits. Là toutes les conditions du développement de la malaria se trouvent réunies à leur summum dans le climat lui-même, qui détruit autant qu'il crée, et dans la nature du terrain plutonique, de l'argile ferrugineuse retenant les eaux chargées d'organismes en fermentation incessante. Passez et demandez la mortalité est terrible. C'est la dysenterie, la fièvre sous ses formes les plus redoutables, une anémie insidieuse qui terrasse en quelques mois le blanc surmené. Un jour, vers le milieu du XVIII^e siècle, à peine il restait dans la colonie « assez de vivants pour enterrer les morts » (Lind^{LXII}). Les Anglais ont raconté l'histoire émouvante de cette compagnie d'infanterie de marine décimée après quelque séjour sur la terre des Ashanti²⁹. Les survivants se faisaient remarquer par ce morne découragement, cette sombre indifférence, qui ressemble tant à la résignation apathique des peuplades nègres arrivées au dernier degré de misère ; ils ne s'en réveillaient que lorsqu'on leur parlait du retour au pays. Les Français, eux aussi, ont vu, non loin de là, de ces dénouements. Quel plus significatif témoignage encore que celui du docteur Gordon, établissant qu'au cours de la malheureuse expédition de 1863 dans l'intérieur, « la durée moyenne de la vie, dans le corps engagé, était descendue à un mois³⁰ !

29 D^f Rochefort. *Étude médicale sur l'expédition anglaise contre les Ashanti*. (Archives de médecine navale, 1874.)

30 D^f Jousset. *De l'acclimatement et de l'acclimatation*. (Archives de médecine navale, 1884.)

Il y a des ménages blancs, peu nombreux, il est vrai, qui viennent s'établir à la Côte de l'Or ; ils donnent le jour à des enfants dont le développement se poursuit régulièrement jusqu'à la dentition. À ce moment, rapporte le docteur Clarke, leur santé déperit ; une cachexie progressive enrayer une existence de si court avenir, nouvel exemple de l'impossibilité d'acclimatation dans la torride Guinée de la race européenne, dès le berceau.

À la Côte d'Or nous retrouvons deux perversions, noires toutes deux, que le Gabon connaît aussi ; l'une physique, la « maladie du sommeil » ; l'autre morale ; « l'avortement recherché », passé dans les mœurs. Je voudrais clore ces considérations sur un trait moins désolant.

II. LES ÉTABLISSEMENTS JUSQU'À ELMINA.

Bien que maître incontesté en ces parages, le gouvernement britannique ne s'est pas mis en frais dispendieux d'établissement d'Apollonia à Elmina. À AXIM se voit un souvenir des Portugais, représenté par un vieux castel que prolonge assez avant en mer une ligne d'écueils. La prépondérance officielle y paraît être de nature toute commerciale et n'avoir d'autre plus vif intérêt que les « ponchons^{LXIII} » d'huile et les sacs d'amandes, dont un brick au mouillage, sorte de magasin intermédiaire, se débarrasse en notre faveur. L'or n'est pas inconnu dans le pays et l'on y découvre de temps à autre des filons assez riches.

Sans coup férir, nous allons jeter l'ancre devant ADJUAH, à deux milles de la côte, dans une baie embarrassée de brisants. La terre a l'aspect du rivage gabonais, avec sa brousse épaisse, de laquelle émergent de hauts et blancs fromagers. Un village de paille, encadré dans la coupe des bois, étale une tache jaune sur le fond à la fois rouge et vert sombre du paysage. Cette teinte brique de la roche se généralise à partir de ce point ; la forêt va bientôt disparaître.

Nous quittons la Côte d'Ivoire géographique en doublant le cap touffu des Trois-Pointes. À SÉKONDI, le packet reçoit la visite du représentant de la Reine, homme de couleur prononcée, que certains de nos hôtes font mine de ne regarder qu'à demi, bien qu'il ait sûrement aussi bon air que nombre de civilisés de la vieille Europe. Mais il était raisonnable de ne pas prendre la chose au sérieux, en se rappelant que ce dédain du noir est purement artificiel et se mesure quelquefois à l'importance des « guinées » plus que de la personne. Un nègre doté d'un bon nombre de « livres » trouvera plus de caresses qu'un « pauvre Irlandais », tout blanche soit la différence.

Ce gouverneur, appointé à 200 livres par an, a sa résidence sur un plateau isolé, dont les couches de roches rongées par la mer s'étagent par plans régulièrement stratifiés. Son autorité, secondée par quelques constables, s'étend sur un groupe de baraques en bois et sur un fortin vermoulu, dont le temps et les flots emportent journallement quelques débris.

Ici encore, de l'huile de palme, des amandes et des trois-mâts anglais.

Mai, le mois des fleurs, des pousses nouvelles et des premières tiédeurs du printemps nous vit devant ELMINA. Ici le printemps est d'airain, le soleil dessèche la côte rouge et brûlée ; il enferme l'Européen dans un cercle de fournaise, d'irrésistible étiolement, consommé, pour ainsi dire, heure par heure, dont la trace est trop visible sur ses traits pâlis. Une soif indicible d'air vous poursuit et vous occupe d'une seule pensée, la venue de la brise du large et de l'eau du ciel, dont la fraîcheur un moment tempérera l'ardente lourdeur de l'atmosphère.

À la merci des sensations d'un tel milieu, je regardais du côté de Cape-Coast, lorsque je vis, au sein du lourd calme qui pesait sur la nature, monter de l'horizon au ciel une panne épaisse de nuages couleur

de suie ; elle avançait lentement vers nous, poussée par la brise établie derrière elle. Bientôt le vent fraîchit, la progression de la nuée formée en arc devint plus sensible, la bande blanchissante d'écume qui rayait la mer, à sa limite avec la nue, se rapprocha ; la vitesse croissant, une tenture sombre comme la nuit s'étendit sur le ciel et l'ouragan souffla avec une violence inusitée, roulant avec emportement dans la mâture, enlevant les manches de toile et faisant frissonner le navire jusqu'à la quille. De cette masse de nuées fondant en eau, des torrents s'abattaient sur la mer et, brisant les vagues soulevées, nivelèrent la surface comme par un jour de calme ; au loin, un trait blanc de lait, se détachant vivement à la limite du noir horizon, indiquait seul la lutte du vent et des flots. Au bout d'une demi-heure, les rafales furent moins violentes et la « tornade » passa, laissant après elle une partie des nuages qu'elle avait amenés ; ils crevèrent en grosse pluie le reste du jour. La température, délicieuse mais dangereuse par la brusquerie du changement, s'était rafraîchie au point de forcer à se couvrir de vêtements de drap.

Elmina, « la Mine d'or » des anciens Dieppois, qui y posèrent en 1382 les fondations d'un fort, appartenait en dernier lieu aux Hollandais. Ce peuple eut le bon esprit, vers 1872, de céder la place à l'Angleterre. Il est apparent que les nations qui s'y sont succédé eurent souci de maintenir leur prépondérance sur la peuplade dominante du pays, les Ashanti, ou au moins de se mettre en sûreté contre leurs prises d'armes. Un castel ancien à pans carrés, d'une élégance solide et légère à la fois, couvre le promontoire avancé et baigne dans l'eau le pied de ses murailles ; la barre de la rivière, qui coule à son flanc gauche, brise avec moins de force qu'en d'autres lieux. Du côté de la terre, le fort se relie à une série d'ouvrages de construction récente, dont le plus éloigné se dresse sur un mamelon dominant le pays. Non loin de cet abri s'élèvent d'humbles maisons aux couleurs uniformes rouge ou bistre ; des villas perdues dans les cultures, à l'ombre de grands arbres. Et vraiment, quand le ciel se dégage après la tornade, ménageant assez d'ombres dans le tableau pour ne pas tout confondre dans une lumière éblouissante, ce château africain et le paysage qui l'encadre ne manquent pas de pittoresque.

Un souvenir historique récent s'attache à cette ville, pour avoir été le point de départ de l'expédition, disons mieux, de la campagne audacieuse que les Anglais ont, ces dernières années, entreprise contre les Ashanti (1873-1874).

Ces noirs féroces, qui vivent en monarchie entre l'Assinie et la Volta, sont également célèbres par leurs vertus guerrières et leur goût des cérémonies sanglantes³¹. Ils avaient à diverses reprises, dans ce siècle, menacé les possessions européennes de la Côte d'Or ; mais on avait jusqu'alors reculé devant les

31 *Note sur la ville de Koumassi et ses habitants*. Presque inconnu jusqu'à l'époque de la dernière marche de l'armée anglaise, le pays des Ashanti est aujourd'hui plus facilement traversé par les Européens. Récemment un missionnaire français, M. Moreau, a rapporté dans les « *Annales de la propagation de la Foi* » (1883), la relation d'un voyage qu'il entreprit de la côte à Koumassi ; j'en extrais les particularités intéressantes qui suivent.

L'explorateur estime à 156 milles la distance entre Elmina et la capitale des Ashanti ; il mit neuf jours à la franchir. Les chemins sont bien entretenus jusqu'à la *Prab*, une des plus grosses rivières de la région ; au-delà il n'y a plus que des sentiers, embarrassés d'herbages et de troncs d'arbres, qui courent à travers la haute brousse, la forêt, des marécages ; ils sont rompus en bien des points par des cours d'eau. La route tracée en 1874 pour le service du corps expéditionnaire a disparu sous la végétation. Le pays est peu accidenté, aucune montagne. Le point le plus élevé rencontré sur le chemin fut la hauteur d'Adansi (en langue indigène *Kushia Bepo*) dont M. Moreau estime l'altitude à 450 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il y faisait froid, le thermomètre marquant + 18°.

Koumassi est bâtie sur un terrain dominant, de faible élévation, entouré de marais que contribue à former un ruisseau appelé 1^e *Suban*. La ville a plusieurs kilomètres de tour et occupe une vaste étendue. Elle est percée de larges rues, bien alignées, bordées de vraies maisons carrées, avec des ornements en relief et des toits à pente très rapide ; l'intérieur est d'un entretien remarquable, au contraire des places et des avenues, qui sont, en beaucoup d'endroits, d'une malpropreté notoire. L'ensemble de la ville laisse néanmoins une impression satisfaisante et toute différente de celle qu'on éprouve en visitant d'autres bourgades nègres. Mais sa population, dont il serait périlleux d'évaluer exactement le chiffre, et autrement qu'en l'estimant à plusieurs milliers d'individus, a beaucoup diminué depuis le dernier châtimeut qu'elle a subi ; plusieurs rues sont restées en ruine et un grand nombre d'habitants se sont retirés dans la forêt.

difficultés d'une entreprise poussée à fond, et l'on s'était contenté de les refouler (1822-1824-1863). Leurs dernières déprédations, qui accusaient une audace croissante, lassèrent la patience britannique.

À la tête de 40.000 hommes, le roi des Ashanti venait de promener le fer et le feu dans les villages de fidèles tributaires, les *Fanti*, et, enhardi par l'impunité, avait osé s'établir jusque sous les murs d'Elmina ; la garnison de Cape-Coast dut un moment s'enfermer dans la citadelle (1872). En se retirant avec leur butin, les barbares traînaient à leur suite plusieurs blancs captifs, parmi lesquels un missionnaire bâlois et sa femme. On m'a raconté que cette malheureuse, à laquelle les noirs n'avaient laissé pour tout vêtement qu'un pagne comme aux négresses, dut faire à pied sous le soleil, au milieu des épines de la brousse, le trajet de la côte à Koumassi, où elle fut plus tard retrouvée, avec d'autres otages ; elle nourrissait un petit enfant.

L'affront fait à la puissance anglaise était tel, qu'il n'était guère possible de temporiser plus longtemps, sous peine de quitter les lieux et d'abandonner à la barbarie une colonie désormais intenable. Ce qui importait par-dessus tout, c'était, en allant réduire ces bêtes fauves jusque dans leur repaire, de leur prouver que ni leur sol inhospitalier et leur nombre, mal organisé, du reste, ni leur climat insalubre, ne les mettaient à l'abri de la sévérité des blancs. Cette assurance d'impunité dont ils se prévalent, parce que trop de faits l'ont accréditée, est toute la force, non seulement des Ashanti, mais des gens du Dahomey, des Touareg du Sahara, et généralement des peuplades incultes avec lesquelles les Européens ont des rapports de voisinage.

Une pareille entreprise, avant qu'elle ne réussît, put paraître une témérité à ceux qui connaissent l'Afrique occidentale. Ce n'était pas tant la bravoure d'un ennemi dense, rendu plus fort par sa soumission absolue à l'autorité d'un chef unique, tenant le pays et ses ressources, dont le contact avec une armée européenne était le plus à redouter. Mais il y avait au-delà de 200 kilomètres à parcourir sur un sol inconnu, embarrassé d'obstacles à la marche des convois et au ravitaillement des troupes, en butte à un redoutable adversaire, le pernicious soleil. Il fallait se soumettre d'avance à des sacrifices

Dans les rues et sur les places s'ébattaient des nuées de corbeaux à demi apprivoisés. Cet oiseau est fétiche ; il multiplie en paix et se charge, de concert avec les vautours, d'enlever les restes des suppliciés. À Koumassi, racontent d'autres voyageurs, la pratique des sacrifices humains est en grand honneur et la place publique qui leur est réservée, immonde charnier, s'appelle « jamais sèche de sang », pour mieux marquer l'usage épouvantable qu'on en fait. Malgré ces mœurs sanguinaires, M. Moreau se loue des bons procédés des gens du pays à son égard et de leur franche hospitalité. Ceci nous remémore assurément qu'il y a deux natures dans le sauvage, celle qu'emporte violemment la bête... et l'homme.

Dans cette monarchie, qui compte, d'après Bowdich (cité dans le *Dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin), 1.000.000 d'habitants, tout homme en état de porter les armes est soldat (soit environ 200.000 guerriers) ; mais soldat à la manière nègre, qui ne connaît en fait d'armée que la cohue. Sur la femme pèse la charge du travail domestique et extérieur. L'Ashanti est polygame et le roi très jaloux de son sérail. Quand les épouses de l'ombrageux monarque viennent à sortir, elles sont précédées d'un garde qui pousse à voix forte, tous les cinq mètres, le cri de *yir, yir, yir*. Le passant, l'entendant, se sauve à toutes jambes en détournant la tête ; car, si la curiosité l'a tenté, il est mis à mort sommairement.

L'or est abondant dans le pays. Le sous-sol, aux environs de la ville, est de quartz revêtu d'une terre couleur d'ocre rouge, que les indigènes emploient à badigeonner leurs cases. Devant l'habitation du roi est posé un énorme bloc de quartz aurifère. Les riches sont couverts de bagues, d'anneaux, de bracelets, de colliers d'or massif. Les Ashanti œuvrent eux-mêmes le métal. Mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'ils sont arrivés, sans modèle, à fabriquer une balance d'une sensibilité presque parfaite. Elle sert, avec une série de 50 à 60 poids différents, à mesurer la poudre d'or, sur le marché public, dans les achats et les ventes ; et la pesée est si rigoureuse, qu'on peut l'apprécier « jusqu'à la valeur de deux centimes et demi » !

L'industrie du vêtement est assez avancée. Les gens ordinaires portent le pagne fait de bandes alternatives bleues et blanches, tissées dans le pays et cousues ensemble ; les grands revêtent une étoffe brochée de fils de soie variés en couleur. Le drap d'or indigène et les sandales ornées d'or sont réservés aux jours de cérémonie.

Les Ashanti travaillent également le fer et les cuirs. Koumassi est le centre commercial et industriel du royaume.

considérables de toute nature ; c'était la guerre au climat bien plus qu'aux hommes, et, suivant une parole de lord Derby, qui retraçait vivement en un mot la situation, surtout « une campagne d'ingénieurs et de médecins ».

L'expédition conduite par sir Garnet Wolseley^{LXIV}, éclairée par les enseignements douloureux de la campagne de 1863, se fit sur cette donnée et fut menée à bien en moins de deux mois. L'armée ayant planté le drapeau britannique sur le plateau de Koumassi (4 février 1874), rentra avec la gloire d'une ténacité inébranlable à des misères insaisissables. On avait vu, m'assura le commandant militaire de Sierra Leone, les fils des plus nobles familles d'Angleterre, entraînés par le prestige de l'inconnu et l'honneur engagé, accourir aux Ashanti et y payer généreusement leur dette, moins au fer de l'ennemi qu'au soleil.

Cette expérience mémorable, et si coûteuse³² a-t-elle résolu définitivement la soumission des Ashanti ? Il est bien à craindre que non. Les sauvages, hommes enfants, se dérobent un moment ; puis, la première impression du châtiment atténuée et ne sentant plus la main qui les a contenus, ils reviennent sans souci du passé, à leurs anciennes déprédations.

Elmina est située par 5° 4' 48" de lat. N. et par 3° 40' 39" de long. O. ; la ville, avec les environs, a 3.000 habitants. Son commerce d'exportation consiste en or, ivoire, arachides, huile et amandes de palme, gomme copal et peaux sèches. Les cultures du pays donnent du riz, du maïs, des fruits, du café, qu'un Français essaie en ce moment de naturaliser. L'eau douce est rare et conservée dans des citernes alimentées par les pluies.

Une route longue de quelques milles, tracée sur le bord de la mer, conduit à Cape-Coast. Les Européens font le trajet de l'une à l'autre ville, portés en palanquin ou en hamac.

III. CAPE-COAST-CASTLE ET LES COMPTOIRS JUSQU'À LA VILLE D'ACCRA.

Au cap qui limite la courbe à peine indiquée du rivage depuis Elmina, et faisant pendant à son château, s'élève l'importante citadelle de CAPE-COAST, que les Portugais (1610), les Hollandais (1641) et les Anglais (1667) ont occupée tour à tour ; la houle déferle et bat en grondant sa base, la barre est plus mauvaise qu'à Elmina. Des redoutes sur les points culminants derrière la citadelle, découvrant la campagne et la mer ; des casernes, blanchies à chaque saison sèche, qui se détachent sur le fond ocre du terrain ; un amas de maisons vieilles, de cases en terre habitées par les noirs, et une végétation très pauvre ; il n'est rien que de décevant dans cet aspect d'une cité de l'Afrique équatoriale.

C'est pourtant une ville forte, où, dans la mesure du possible, rien n'a été épargné pour que la garnison y trouve ce confortable cher au soldat anglais en tous lieux, nécessaire ici, même aux troupes noires. Aux remuements nouveaux de terres, aux constructions fraîchement élevées ou remises à neuf, on sent une impulsion récente que la levée des Ashanti eut le mérite de provoquer.

Cape-Coast-Castle, dont le gouvernement civil, depuis la guerre, a été déplacé du côté d'Accra, est toujours, au point de vue militaire, dépendant du commandement de Sierra Leone. Sa citadelle, sérieusement armée, enferme tout un groupe d'établissements aménagés dans les règles et comprenant bibliothèque, école, chapelle, magasins, cercle des officiers, etc. Elle possède en outre une belle piscine alimentée par un appareil distillatoire, au sortir duquel la vapeur condensée, qui va servir de breuvage,

32 Les Anglais estiment les dépenses de cette campagne à 900.000 livres sterling (22.500.000 fr).

La mortalité des troupes s'éleva à 12 p. 100 de l'effectif.

Parmi les différentes clauses du traité passé avec le roi, subsistent : l'abolition des sacrifices, l'entretien de la route de Koumassi à la côte, etc.

s'aère en tombant d'une certaine hauteur. La précaution n'est pas superflue, l'eau naturelle ayant une très mauvaise réputation, que les habitants justifient en lui préférant l'eau des pluies, de qualité douteuse cependant après quelque séjour dans les citernes. La station navale de l'Afrique occidentale, qui eut son utilité aux débuts incertains de la dernière campagne, se présente aux époques régulières devant la place et se ravitaille de charbon à un ponton mobile qui fait la navette entre ce mouillage et Keta.

La saison était bonne, nous affirmèrent des officiers convalescents de « malignant fever^{LXV} » qui se présentèrent à bord, mais dont la santé chancelante ne paraissait pas à l'abri de récidives. La température était en effet relativement fraîche, et les nuages blancs de la saison sèche s'arrondissaient dans le ciel en balles de coton (mi-novembre).

La ville et ses environs comptent 16.000 habitants nègres de toute origine, et quelques traitants et fonctionnaires européens. Le mouvement commercial n'est pas sans importance entre ce point et les colonies de Sierra Leone et de Lagos ; les principales affaires sont entre des mains anglaises.

L'industrie locale attire l'attention par l'originalité d'un de ses procédés. L'or, recueilli en grains parfois volumineux dans les roches quartzeuses du sol, est travaillé avec une habileté réelle et un certain bon goût par les bijoutiers indigènes de la ville, formés sans doute par des maîtres européens. Des commissionnaires en joaillerie, noirs bien entendu, viennent nous proposer de pesantes bagues aux signes du zodiaque, d'élégantes croix perlées de globules juxtaposés, des anneaux, bracelets, broches en filigrane, représentant des papillons, des fleurs, des serpents. Ces objets, d'un fini achevé et d'une pureté métallique très consciencieuse, assure-t-on, s'achètent au poids et se revendent un bon prix à Liverpool ; les bagues pleines sont spécialement recherchées, à titre d'enseigne et d'ostentation.

Cette façon du noir de s'acquitter des ouvrages manuels délicats paraît être une aptitude naturelle, qui n'attend que la culture pour donner mieux ; il n'est pas rare d'en retrouver la trace chez les peuplades les moins civilisées. Et, à ce propos, on pourrait justement remarquer que les procédés de l'industrie indigène originale semblent se perfectionner à mesure qu'on s'éloigne de la côte ; les Ashanti nous en donnaient tout à l'heure un exemple. Le besoin est sans doute la première raison de cette différence. Les riverains sont courtiers, c'est-à-dire qu'ils trouvent dans les opérations du négoce plus d'avantage qu'au travail des mains ; en outre, l'échange avec l'outre-mer, qui les fait vivre, leur ôte le souci de fabriquer, il leur procure tout préparés les objets indispensables à leurs premières nécessités, à leurs plaisirs, à leur bien-être. Diverse est la condition des gens de l'intérieur. Aux prises journallement avec les âpres exigences d'une vie difficile, obligés de se suffire à eux-mêmes, il leur faut s'ingénier ; ce que les navires des blancs ne leur apportent pas, ou par de lents et coûteux intermédiaires, ils s'essaient à le fabriquer ; la privation, qui aiguise les appétits, va les rendre en quelque mesure inventifs.

Mais en définitive, et si nous poursuivions plus longtemps ce parallèle, nous remarquerions combien néanmoins sont plus avancées les populations du littoral. En commerce constant avec les Européens, celles-ci sont devenues sociables ; elles ont l'esprit plus ouvert et sont plus près de la civilisation véritable, laquelle n'enseigne pas seulement aux hommes la manière de tisser les étoffes et de forger les métaux.

À partir de Cape-Coast, l'arête du sol devient plus montueuse, et la côte, veuve de bois, revêt sa physionomie de nudité à la fois triste et singulière. Les villages nègres apparaissent disséminés au versant des collines ou sur leur crête vivement découpée, et, en des points choisis qui découvrent la mer, ces constructions européennes, rôties par le soleil, dont l'aspect et le souvenir ne sont pas, comme je viens de le dire, sans éveiller l'intérêt. D'un bout à l'autre, des flots calmes, dont les ondes régulières indiquent seules le majestueux mouvement, se heurtent aux falaises ridées par une usure séculaire et s'y brisent en fumée.

Jusqu'à la ville d'Accra, nous ne visitons pas de place vraiment importante, et le paquebot anglais, dans ses nombreuses et insignifiantes relâches à la recherche de tonnes d'huile, me représente assez bien un de ces commissionnaires ambulants qu'on voit, dans notre pays, s'arrêtant de village en village, en quête de quelque marchandise à vendre ou à emporter.

ANOMABU est embelli par un vieux fort carré, dont la blancheur fanée porte la trace des injures du temps. Son architecture est d'un autre âge, de l'époque où elle assurait la sécurité d'établissements hollandais, à peu près ruinés et remplacés par des constructions modernes. Des palmiers errent au voisinage des habitations, et dans le lointain s'étend solennellement sur la mer l'ombre de la citadelle de Cape-Coast.

Le chargement se fait à l'aide de grandes et solides embarcations, capables de porter chacune deux tonnes d'huile ; sauf lorsque la barre est mauvaise, auquel cas, le plein étant à moitié fait par l'eau embarquée, la pirogue n'amène plus qu'une tonne à bord. La tonne d'huile de palme vaut 750 à 800 fr, rendue en Angleterre.

On estime à 4.200 habitants la population d'Anomabu. Les vivres frais y sont rares, et l'eau insalubre comme le climat.

Quelques milles plus loin, nous faisons escale à AMADAFOU. Le rivage supporte des collines descendant vers la plage de sable et des cases nègres ensevelies dans un bois de cocotiers. De nombreuses pirogues sillonnent la mer.

Cette nomenclature, véridique comme les lieux dont elle retrace l'image, a l'intérêt de ne laisser guère d'illusion sur les charmes d'un pareil voyage.

Passé DOUMAPAH sans incident, le beau rideau des palmiers de SALTPOND nous charme un instant. Du fond de la baie, trois élégants bouquets de ces gracieux végétaux montent en s'étageant sur la pente de collines couvertes de petite brousse si maigre, qu'elles paraissent comme rasées. Proche de la mer, une factorerie anglaise trône dans son isolement à côté de huttes de paille, et, dans la rade, un trois-mâts américain et nous-mêmes, à la merci d'une grosse houle, faisons un métier que ne désavouerait pas le balancier d'une horloge.

C'est encore APAM, avec sa maison de commerce, perchée sur une pointe couverte de cocotiers, dont le propriétaire a pris pour enseigne l'architecture féodale de son pays ; et, dernier relais avant Accra, la station commerciale de WINNEBA.

Ici, la côte élevée et tourmentée se prolonge dans l'eau en un cap tranchant comme l'éperon d'un monitor^{LXVI}, qu'une lisière de sable éclatante de blancheur met davantage en saillie ; un vieux château fort étale là sa ruine. Au fond de la crique profonde, où la houle s'engouffre et écume, des habitations nègres, deux maisons de commerce anglaise et allemande se cachent au milieu d'une oasis verdoyante. L'aspect en est gai et riant, et Tantale se plaît sans doute à faire miroiter sous nos yeux une ombre de fraîcheur ; car la chaleur étourdissante et pleine d'orage laisse entrevoir ce paysage à travers des vapeurs de fièvre.

Winneba a 3.000 habitants primitifs, disséminés dans les villages environnants et surveillés par des constables. Les *cauris* apparaissent ici en guise de monnaie courante.

Il n'est pas douteux, qu'à tous points de vue les Anglais n'aient un champ laborieux à défricher avant comme après Winneba.

IV. D'ACCRA AU COMPTOIR D'ADA.

Accra (lat. N. 5° 31' 50", long. O. 2° 31' 49") présente plus d'importance que les comptoirs précédemment cités³³ c'est encore une ville, mais une ville à demi croulante. Les établissements s'étendent sur une longue ligne diaprée de blanc, d'ocre et de gris, qu'accidente à de longs intervalles le stipe d'un palmier. Une batterie rasante, garnie de vieux canons, surveille la mer, tandis qu'une forteresse blanche quadrilatère, flanquée de bastions, couvre la campagne. À la pointe éloignée, se détache la masse blanche de l'antique citadelle danoise de CHRISTIANBORG ; un sentier la relie aux ruines du château hollandais de « Crève-Cœur », nom imagé et significatif. Christianborg, résidence du gouverneur, concentre la force publique du pays, constituée par une ou deux compagnies des régiments noirs et un corps de police armée, recrutée parmi les Haoussa du haut Niger et les Fanti du littoral.

Le sol est nu, volcanique, convulsé, et les habitants affirment ressentir parfois les secousses affaiblies de tremblements lointains. Plat et marécageux, veuf d'une autre végétation que celle des glauques palétuviers qui bordent une petite rivière, le terrain monte peu à peu vers l'intérieur jusqu'aux collines qu'on aperçoit de la baie, noyées dans une brume bleuâtre. À ce point culminant s'est fait un essai de sanitarium ; je vois s'y diriger de jeunes Européens vieillissant avant l'âge, à la recherche d'une santé perdue. Le retour au pays est déjà pour eux le seul sanitarium réparateur, s'ils n'ont pas dépassé le moment physiologique.

Accra garde, sur la côte de Guinée, un renom propre d'insalubrité, s'il est une gradation en ce genre ; on en retrouve les faits probants établis dans des relations fort anciennes. Les blancs s'y succèdent pour y mourir. Au moment de notre passage, deux médecins avaient succombé dans l'année, et le dernier, déjà fatigué et peu jaloux d'un tour, pour ainsi dire, hiérarchique, attendait une occasion favorable qui lui permit de rentrer en Angleterre. La population blanche de la ville n'était plus représentée que par quelques personnages officiels et des commerçants.

C'est que la ténacité n'est pas une armure contre la pernicieuse influence de ces régions ; il n'est guère de composition avec elle, et l'on arrive, si elle vous en laisse le temps, à se convaincre qu'il coûte cher de s'obstiner à conquérir un acclimatement si périlleux. On voit de jeunes Anglais frais arrivés et comptant trop sur leur vigoureuse santé, qui bravent les marigots et le soleil, « pour s'endurcir ». Un jour, le mal frappe d'un coup de foudre, d'autant plus soudain qu'ils s'y sont exposés davantage ; ou bien il a miné lentement leurs forces et d'une manière irrémédiable, les livrant sans défense aux atteintes redoublées d'un climat que l'habitude, loin de désarmer, n'a fait qu'aigrir.

33 La ville d'Accra est devenue, depuis 1874, le siège du gouvernement général de la Côte d'Or anglaise. Le gouverneur en chef réside à Christianborg, le lieutenant-gouverneur à Lagos.

D'après Justus Perthes (1871), la population du territoire protégé, pour la Côte d'Or seule, entre Assinie et la Volta, serait de 400.000 habit., ou 10,3 habitants par km carré ; soit une superficie approximative de 39.000 à 40.000 km².

Si l'on y ajoute le territoire de Lagos, la superficie totale de la protection serait, de 45.000 km², et la population soumise de 580.000 habit. (Vivien de Saint-Martin.)

Le commerce local, qui consiste principalement en huile de palme, poudre d'or, ivoire, gomme copal, cuirs, etc., est presque exclusivement traité sous pavillon anglais. La valeur du mouvement d'échanges, pour l'année 1879, est représentée par les chiffres suivants (Avalle) :

Valeur des importations.	323.039 liv. st.
Valeur des exportations.	428.811 liv. st.
Valeur totale du mouvement commercial.	751.850 liv. st. (en fr : 18.796.250).

Un dernier renseignement statistique : 4.000 enfants sont initiés progressivement à la civilisation européenne dans les écoles du gouvernement et des missions.

La dysenterie, maladie endémique et grave dans la circonscription, est redoutée à l'égal de l'accès pernicieux ; je sais qu'on peut la contracter pour une seule journée passée à terre. Les Anglais en attribuent la cause à l'eau du pays, qui est très mauvaise, *very, very bad*, qualification d'usage fréquent dans leur bouche, qu'ils appliquent, en secouant la tête, aussi bien à la malignité des barres de côte qu'à celle du climat.

La température, les moustiques, la houle m'ont paru là plus insupportables qu'ailleurs, parce qu'ils l'étaient réellement ou que j'étais moi-même lassé. Sous le ciel morne, les flots sans rides, ondulés, pareils à des lames de zinc monstrueuses, brisent contre la falaise désolée et toute poudreuse de molécules d'eau. La barre, très forte, est formée dans les mauvais jours de quatre ondulations qui se succèdent, se pressent et se déroulent en bouillonnant sur le rivage.

Accra n'a aucune production spéciale qui mérite d'être signalée ; c'est l'exportation commune à la Côte d'Or. Il s'y trouve des factoreries anglaises, françaises et allemandes ; mais le mouillage est fréquenté presque uniquement par le pavillon anglais. Sa population noire compte approximativement 10.000 habitants.

À défaut de chevaux, les noirs s'attellent aux voitures légères des blancs. La « gentry du Gabon se fait ainsi quelquefois mener triomphalement sur la route de Glass ; et ce spectacle d'hommes traînant des hommes vous donne une fois de plus l'occasion d'admirer ce sans-gêne utilitaire qui n'est pas, le trouvaient-ils à leur goût, la qualité dominante de nos compatriotes.

Non loin d'Accra, pour quelques bagages, le paquebot s'arrête devant la terre « native » de PRAMPAM et l'insignifiant établissement de WYCOOMOGLAT.

Une hutte sur la plage nous montre l'entrepôt d'une factorerie d'Ada. Les noirs de PramPram vivent aussi rapprochés que possible de la primitive nature, incultes, privés de vêtements, et, par un contraste saisissant, leur village est le commencement de la terre où l'or existe en assez grande abondance. Ces tristes sauvages croupissent dans leur misère et leur abandon comme un exemple de ce que vaut en lui-même cet or, figure de l'opulence, qui les laisse nus. Le moindre procédé industriel ferait assurément bien mieux leur affaire.

Là aussi, l'aspect du pays, de la vraie côte de l'Or qui va bientôt finir, est saisissant par sa sécheresse ; la ligne du rivage ressemble parfois à certaines falaises abruptes et battues des vents de notre littoral armoricain. Un pic aux vives arêtes se dessine en triangle sur le fond clair et lointain du ciel.

V. ADA.

L'établissement d'Ada, situé sur la lagune à quatre milles de l'embouchure du fleuve Volta (lat. N. 5° 45' 56", long. O. 1° 39' 9"), marque la limite occidentale de la Côte des Esclaves géographique, dont nous verrons se dérouler au chapitre suivant la physionomie singulière.

Devant nous s'étend à perte de vue une éblouissante nappe de sable ; aucune défense naturelle n'empêche les flots poussés par les vents du large de venir buter cette barrière ; une houle énorme perpétuellement s'y précipite avec une violence folle et s'y brise, réduisant en fumée ses nuages d'écume. En cet endroit, pour charger leur embarcation et la lancer par-dessus la barre, les noirs doivent, au risque de leur vie, faire preuve de cette habileté, doublée d'une intrépidité véritable, qu'ils ont acquise en luttant corps à corps avec le danger dès leur enfance.

Ce spectacle de l'homme aux prises avec l'aveugle furie de l'élément mobile excite un émouvant intérêt, et la manière dont il s'en acquitte est assez originale pour désirer d'être racontée au moins une fois. Le chargement de la pirogue sur le rivage est d'une simplicité primitive et orageuse. Au préalable, les piroguiers ont poussé à l'eau la tonne d'huile, que la vague entraîne en se retirant, pour la ramener bientôt ; à ce moment, si le mouvement a été bien combiné, si la lame est bienveillante, l'embarcation, inclinée jusqu'à plonger une de ses fargues dans la mer et présentant son fond du côté du large, reçoit, en même temps qu'une bonne quantité d'eau, la tonne projetée par l'impulsion et se relève sous le poids. La pirogue a-t-elle trop rempli, elle coule, est roulée avec la vague, il faut la retourner et la vider ; si encore la tonne a manqué le but, le travail est tout à recommencer.

Mais infatigable est la patience des Kroumen, employés d'ordinaire comme plus experts à ce genre d'ouvrage. L'équipage qui doit conduire l'opération jusqu'à son but, le navire mouillé là-bas en dehors du brisant, est resté dans l'eau à soutenir des deux côtés l'embarcation. À peine celle-ci est-elle en possession de son chargement, que les gens s'y précipitent tout d'un saut et débordent au plus vite de la plage. Il est, en cet instant suprême, un homme important, que désignent d'ailleurs sa vieille expérience et la confiance des siens. Debout à l'arrière, armé d'un long aviron, il surveille l'embellie entre deux chocs de lame, pare le danger d'un coup adroit et guide de la voix et du geste les nageurs attentifs, obéissants. Ceux-ci, pendant ce temps, payaient vivement en silence. Au moment où la dernière ondulation est près d'être franchie, les pagaies haletantes redoublent d'efforts, la pirogue à ventre de poisson s'allonge sur la mer, elle monte sur la crête écumante, elle est en eau calme... une clameur triomphante annonce la victoire gagnée sur le fétiche de la barre et sa malveillance déjouée, au moins jusqu'au prochain voyage ; alors seulement on s'occupe d'alléger l'embarcation de l'eau qui l'emplit.

Après cette grande excitation, qu'une autre plus longtemps soutenue va bientôt suivre, un instant de molle apathie endort les noirs quittes de souci ; mais l'homme de barre réveille la nage languissante. Sa voix s'élève au-dessus des flots ; elle donne, sur un ton rauque et sauvage, la note d'un chant qui n'est qu'un mot aux syllabes redoublées, ronflantes, indéfiniment reproduit, un débris de phrase ayant trait à quelque sujet palpitant, comme la scène qui vient de se passer. L'équipage répète après lui le refrain, il s'anime, les voix se pressent cadencées et résonnantes, les pagaies volent en l'air avec rage, elles retombent pour s'enfoncer dans l'eau, les corps se courbent lancés en avant et se redressent tout d'une pièce avec un ensemble parfait ; cent fois les mêmes actions se renouvellent automatiques, rapides, régulières. La combinaison de ces mouvements partiels fait un tout si harmonieusement ménagé, que la force dépensée est également rendue en progression et que les pirogues les plus volages gardent, ainsi maniées, leur équilibre.

Grâce à ces chants expressifs dans leur monotonie, on peut obtenir des Kroumen, surtout sur la mer, qui est le véritable élément de leur travail, une somme de force soutenue vraiment démesurée. Dans ce dernier effort, les muscles saillent sous leur peau noire, ruisselante de sueur, avec des reflets de bronze ; ils sont haletants et pantelants, mais encore électrisés et comme tendus par cet entraînement qui leur a fait oublier toute fatigue. Les noirs ne raisonnent guère ces choses ; la pratique leur a donné une sorte d'intuition instinctive par laquelle ils se laissent mener. Ils savent comment se conduire pour se tirer d'un mauvais pas, ils sont incomparables dans l'action mais leur expérience acquise, toute personnelle, ne profitera pas à d'autres.

« Ça bon » ou « ça mauvais » ; il faut se contenter de cette logique désespérante, qui ne souffre pas un travail comparatif plus perfectionné. Heureux, quand un mot précis répond au fait sur lequel on les interroge et s'ils n'y substituent pas une interprétation déduite de leurs propres abstractions. Ils ont dit que la barre est very bad, mieux vaut les croire sur parole, ils s'y connaissent. Le chef a hoché la tête d'un air de conviction réfléchi ; l'obstination de ses suivants devient inflexible, il n'est plus alors de récompense qui puisse les engager à recommencer de nouvelles tentatives.

La pirogue chavire-t-elle au milieu du brisant, accident que j'ai vu plusieurs fois renouvelé, son équipage est livré à la curée des requins, très nombreux dans ces parages ; et, malgré l'intrépidité de ces gens trempés au danger journalier, leur habileté de nageurs impossible à dépasser, tous ne reparaissent pas à la factorerie. Alors, un certain nombre de jours durant, les survivants « font fétiche », c'est-à-dire qu'ils refusent de passer la barre. Et ici, ayant eu fréquemment occasion de les observer, je ne les crois pas aussi niais qu'ils le laissent supposer. De même que la difficulté de trouver meilleure sauvegarde de leur fait attacher un grand prix aux amulettes protectrices dont ils se nantissent, ils me paraissent moins avoir dans l'esprit de rendre hommage au « fétiche » de la barre ou du requin, que de lui laisser le temps d'apaiser sa colère ; la prudence entre pour beaucoup dans leur foi, et ils se soucieraient moins des fétiches, s'ils pouvaient toujours les éviter.

Les Kroumen préfèrent remonter la barre, de la terre vers le large, parce qu'ils voient venir la lame et ne sont pas surpris, comme quand elle leur arrive de l'arrière. Ils la disent moins mauvaise à la marée descendante ; les pêcheurs, sur nos côtes, savent aussi que la mer tombe, au reflux.

Il faut encore être de leur avis lorsqu'on les voit se servir avec une telle dextérité de leurs pagaies et de leur aviron de queue. L'aviron, imprimant à la fois direction et mouvement, a sur un gouvernail, que les coups de mer, du reste, à ce moment critique peuvent démonter, l'avantage de faire évoluer l'embarcation avec plus de rapidité et de précision. Quant aux pagaies, elles sont maniables, elles ont surtout pour eux le mérite d'être un outil national, façonné à leur main. Quelque forme que présentent ces petites rames, déterminée par le goût particulier à chaque village, c'est toujours une sorte de pelle plate, dont l'extrémité s'allonge comme une feuille, une pointe de lance, s'échancre en patte d'oie ou en trident ; ils font, du reste, également bon usage des unes et des autres.

Les Européens, en gens pratiques, se garnissent de ceintures de sauvetage lorsqu'ils ont à franchir les mauvaises passes encore, dans les endroits dangereux, ne viennent-ils presque jamais à bord du paquebot. Leur délégué en pareil cas est un homme de couleur, élevé dans quelque mission et tenu dès l'enfance au courant des devoirs d'un honnête marchand ; il porte les papiers de confiance, surveille l'arrivée à bon port du chargement et court pour son maître les risques du trajet.

Il serait certainement peu équitable de dénier aux traitants leur part de peine ; car ils ne doivent compter avec les privations, leur santé compromise et leur vie exposée, ni, pire que le reste, avec le terrible isolement sur la terre sauvage. L'or qu'ils achètent à ce prix n'est pas usurpé. Mais les noirs, sur qui pèse surtout le faix, qui songe à les plaindre, et quelle est leur compensation ?

À la lisière de la plage brillante de sable, d'écume et de soleil s'allonge, sous le clair ombrage d'une tenture de cocotiers, une ligne nombreuse de cahutes de paille, décorées de l'étendard anglais, dont les plis rouges se déploient avec une certaine profusion au souffle de la brise. Non loin de la bourgade nègre s'espacent d'élégantes factoreries, et, droit devant le mouillage, on remarque un grand bâtiment, lequel, avec son toit de chaume, ses persiennes vertes, ses vastes dépendances, a tout à fait l'apparence d'une confortable ferme. Là, pendant la guerre des Ashanti, fut casernée une colonne destinée à opérer sur Koumassi, concurremment avec le gros du corps expéditionnaire parti de Cape-Coast. Ada ne compte pas moins de 8.000 habitants indigènes.

La langue de sable qui porte l'établissement est très étroite et toute en longueur ; elle limite, en les séparant de la mer, les eaux de la lagune alimentée par un des bras de la Volta. De la rade s'aperçoit distinctement le panache de fumée du petit bâtiment à vapeur qui sillonne les eaux dormantes. L'atmosphère est surchauffée, les nuits sont pleines d'orage et d'insomnie, et la fièvre n'épargne plus notre équipage, dont le travail est dur sous le soleil. L'esprit, que n'entretient pas l'attrait de la variété, se lasse des lenteurs accablantes de ce voyage. Celles-ci sont cependant inévitables pour bien des raisons. La côte n'est nulle part éclairée, et nous la rangeons de si près, que la plus élémentaire prudence défend

de s'aventurer la nuit ; nous la passons donc au mouillage. Par surcroît, le chargement, toujours pénible, est encore retardé par la pénurie des moyens de transport réduits aux seules pirogues, qui, ne pouvant porter que deux tonnes, ont un long trajet, accidenté par la barre, à parcourir avant de les avoir menées à bon port. L'escale dans les fleuves ne présente pas de pareilles difficultés, et les steamers préfèrent charger à Bonny, Old Calabar et Cameroun, comme étant des marchés d'huile importants et de plus facile accès.

V. JELLA KOFFI. KETA. ADDAFI.

La Volta, en descendant vers la mer, sépare les deux peuples les plus redoutables du littoral de la Guinée, les Ashanti du Dahomey. Et, en ceci, peut-être ne facilite-t-elle pas autant qu'il serait désirable la rude tâche de la civilisation ; car il est à présumer que, des deux côtés, également affolés de pillage et de sang, ces sauvages se seraient retournés les uns contre les autres et affaiblis, si la nature les avait mis plus immédiatement en contact. Vers son embouchure, le fleuve, unissant ses eaux à celles de la mer, alimente pour une bonne part la vaste lagune de Keta, ainsi appelée du nom du plus important établissement situé sur ses rives.

KETA, distant du fort de Christianborg d'une vingtaine de lieues, qu'on peut aisément franchir en pirogue, puis en palanquin, est un cadeau fait, en même temps que la cession de cette dernière forteresse, moyennant une somme assez ronde, par le Danemark à l'Angleterre. L'Angleterre en convoitait la possession, afin, n'ayant plus de voisins, de trouver ses coudées franches au-delà de la Côte d'Or. À cette occasion, les Danois ont prouvé leur sagesse. La population de Keta est nombreuse, brave et de belle race ; parfois il lui arriva d'être grisée par les effluves belliqueux que le vent apporte du Dahomey, jusqu'à inquiéter et maintenir les Européens prisonniers dans leur citadelle. Ceux-ci ne durent, il y a quelque trente ans, leur salut qu'à l'intervention providentielle d'un bâtiment de guerre français accouru au bruit du canon. Ces soulèvements répétés, qu'un rien enflamme comme une traînée de poudre, la difficulté d'entretenir et de protéger efficacement des comptoirs aussi isolés de la mère patrie, sans doute le peu qu'ils avaient à perdre en les laissant, ces raisons très justifiées décidèrent les Danois à s'affranchir d'une charge réelle. On voit à Keta des restes de leur occupation, un fortin blanc à pans carrés et une vaste caserne, servant maintenant d'établissement de commerce.

JELLA KOFFI (lat. N. 5° 52' 40", long. O. 1° 2' 50") est, pour ainsi dire, le faubourg de Keta, ou réciproquement, les deux comptoirs étant séparés seulement par un intervalle de deux milles.

La provende est abondante en cet endroit, réputé sur la côte pour ce mérite. Lorsqu'on arrive de bon matin au mouillage, il est habituel de s'y réveiller comme dans un rêve, sous le charme d'un concert que ne désavouerait pas une ferme modèle. Les noirs annoncent leur venue par un brouhaha assourdissant, qu'émaillent les accords des produits qu'ils apportent ; ces produits sont méthodiquement ficelés par paquets de coqs, dindons, canards, lesquels, habitués sans doute à la dure, n'en chantent pas de moins bon cœur. Les volatiles, d'une sécheresse qu'on pourrait appeler africaine, tant elle est commune, sont néanmoins qualifiés de « vivres frais » et bienvenus à ce titre. Ce sont aussi des cabris, de petits moutons à laine blanche et noire, des bœufs nains, de cette fameuse race dite de Jella Koffi, que nous voudrions (nous l'affirmerons plus loin) voir naturaliser au Gabon. Dans l'ordre végétal, des fruits équatoriaux et des oignons, dont la culture à cette latitude, n'étant pas ordinaire, est très remarquée. Les eaux abondantes fournissent des bancs de belles dorades et de poissons variés.

La lagune étend ses eaux stagnantes derrière le cordon littoral, qui oppose aux flots une digue fermée en tous points, sauf à l'écoulement de la Volta. La rive, couverte d'habitations et de paillotes, est gracieuse avec sa couronne de beaux cocotiers et sa bordure éclatante comme une nappe d'or fauve ; d'ailleurs, toujours du sable. D'élégantes factoreries y représentent le commerce de diverses nations,

sans parler des Anglais, qui sont naturellement prépondérants sur leur propre territoire. L'une d'elles est portugaise et me figure, dans son isolement, une parcelle de la poussière coloniale que ce petit peuple a semée avec tant d'audace, non seulement sur les rivages africains, mais dans le monde entier, et qui s'est éparpillée depuis, faute d'être retenue entre des mains assez puissantes. L'autre est allemande, et son pavillon flotte le plus haut, comme à dessein.

Au coucher du soleil, le ciel s'assombrit ; une tornade venait sur nous du N.-E. Les rafales ont été d'une violence à mettre les toiles en pièces ; la tente de l'avant vola bientôt en lambeaux, les hommes couraient sur le pont, comme ployés en deux par le vent. L'Ethiopia mit en marche, afin de s'élever de la côte ; et, sous une pluie dont on ne peut avoir idée en Europe, la dernière pirogue déborda pour gagner la terre. Les noirs qui la montaient, fuyant devant l'ouragan, pagayaient avec fureur et le dominaient de leurs voix sonores.

La tornade amena une volée de lucioles, abattue sur le pont en pluie d'étincelles. Le petit fanal à éclats que traînaient lentement les mouches de feu était si brillant, qu'avant de les toucher, on pouvait les prendre pour des escarbilles enflammées.

À l'extrémité orientale de la lagune de Keta, une plage, que la végétation moins avare s'est mise en frais d'orner, porte mélancoliquement un hangar à toiture blanche, entrepôt de la douane anglaise ; deux milles plus loin, une belle allée de cocotiers commence la terre affranchie de taxes. Cet endroit opportun est, bien entendu, la relâche préférée des navires qui prennent cargaison.

Des baraques marquent seules la limite des possessions dites de la « Côte d'Or » anglaise mais l'ambition britannique a posé, bien au-delà de ce premier pas sur la Côte des Esclaves, des jalons que le temps rapprochera, si d'autres convoitises ne les emportent. La barre était mauvaise, et les pirogues chaviraient sans pouvoir la franchir. Nous passâmes DUANOV et ADDAFI. Et les noirs maudissaient la méchanceté du « grand fétiche », dont l'humeur capricieuse, d'un bout à l'autre de la barre de Guinée, se plaît à les séparer de leurs amis blancs ; les commerçants du paquebot étaient à cet égard de leur sentiment.

CHAPITRE VI. LA CÔTE DES ESCLAVES, du cap Saint-Paul au cap Formose.

I. LA BARRE ET LES LAGUNES – Les saisons.

Deux phénomènes naturels, connexes en quelque sorte l'un à l'autre et remarquables par l'influence réciproque qu'ils exercent sur les rapports mobiles de la mer et du rivage, caractérisent la Côte des Esclaves, la *barre* et la *lagune*, ininterrompues toutes deux sur une ligne d'au moins 700 kilomètres, de la Volta au delta du Niger. *Ada*, ou l'embouchure de la Volta venant se déverser dans le bassin de la grande lagune occidentale, est le point où commence rationnellement, avec son terrain spécial et sa figure propre, la Côte des Esclaves ; celle-ci avance donc, de près d'un degré vers l'ouest, sur la limite conventionnelle qu'on s'accorde à lui reconnaître, le cap Saint-Paul.

Deux palmiers, disent les « Instructions nautiques », marquent le cap ; repère fragile, cet arbre, découvert au vent des tornades, n'ayant d'autre fondement que du sable meuble, où ses racines superficielles prennent un bien faible appui ; mais précieux, tant qu'il dure, le long de ce rivage peu accidenté. Le cap Saint-Paul n'est qu'une avancée de sable, formée par la rotondité du cordon de la lagune de Keta ; son relief est mollement accusé. Au-delà, et jusqu'au cap Formose, aucune saillie remarquable n'interrompt plus l'uniformité de la longue ligne sablonneuse que déroule le littoral.

Certes, la variété des aspects n'a pas été jusqu'ici le partage des rivages que nous venons de parcourir ; le paysage désert et nu de celui-ci va cependant nous les faire regretter, son attristante monotonie semble causer aux navigateurs condamnés à une croisière dans ces parages une sorte d'accablement, auquel rien ne vient faire diversion. Désormais, plus de bois ni même de ces falaises abruptes, dont les pentes et les rocailles tourmentées s'accidentent au moins sous les jeux du soleil ; du sable, rien que du sable, dressé par les assauts de la mer. Au-delà, vers la terre, l'horizon vague d'un ciel sans limites, qui paraît continuer l'Océan par-dessus la ligne du rivage. Le sable, l'eau, le ciel ! Et la barre perpétuelle ainsi s'allonge, d'un côté noyée sous les flots furieux, perdue de l'autre dans le vide, au milieu de la vacillante vapeur ou des nuées d'une atmosphère indécise. La rumeur sourde de l'Océan, le grondement de l'orage rompent seuls le calme désespérant de ce paysage ; son étrange harmonie est faite de saisissement et de torpeur. Si loin que les regards se portent, pas de verdure, nulle colline. Ou, si quelques palmiers apparaissent en témoins solitaires sur la crête du talus, leur tronc enseveli dans les replis mouvants du sable fauve en est comme raccourci, tandis que, selon les caprices de la saison, leur tête baigne au milieu des brumes élevées de la lagune stagnante, ou tantôt dessine nettement ses palmes acérées sur un unique fond de tableau, l'étendue.

La barre littorale a commencé longtemps avant la région que nous décrivons ; mais celle-ci est bien la plus mauvaise du golfe de Guinée. Il n'est pas sans intérêt de rappeler comment elle se forme et les changements que la mer, venant y butter ou rencontrant le courant adverse des rivières, opère journellement dans l'établissement du rivage. Déjà là configuration du golfe lui-même nous le laisse prévoir.

À partir du cap des Trois-Pointes la côte s'infléchit, montant vers le N.E. ; et, continuant dans la direction E.-N.E. sa courbe insensible jusqu'un peu au-delà de la lagune de Lagos et de Lekki ; elle redescend ensuite vers le S.-E. par une pente rapide qui aboutit au cap Formose. En accusant ainsi sa

courbure aux dépens du continent, le golfe a dessiné la « baie » de Bénin ; et celle-ci n'est en réalité que le fond d'un entonnoir incliné, dont la base serait représentée par une ligne allant du cap des Palmes au cap Lopez, et le point le plus reculé dans les terres, ou son sommet, approximativement situé du côté de Lagos. Dans cette concavité ouverte au large, la houle soulevée du S.-O. par les vents lointains, grossie au moment du flux, s'engouffre avec un emportement exaspéré par la résistance que la digue du rivage oppose à son expansion. Nous allons voir quel sera le résultat de cet effort incessant, et comment, en cet endroit, l'Océan et les fleuves apportent plus qu'ils ne détruisent ou du moins restituent ce qu'ils ont arraché ailleurs.

Il ne semble pas que nulle part les navires à l'ancre ou sous vapeur puissent rouler davantage que dans les mouillages de Bénin. Les ondulations de la houle s'y succèdent en rubans énormes, qui descendent dans une molle vallée pour reformer quelques mètres plus avant une nouvelle montagne. Elles glissent lentement, sans violence et comme mues par une force mystérieuse, dont on ne voit que l'effet, car à peine une brise légère plisse leur surface. Mais, arrivées près de la plage, elles rencontrent l'obstacle qui va les déchaîner ; ce sont les reliefs du fond reproduisant dans la forme de leurs replis de sable les égales ondulations du niveau liquide. La vague au rivage se précipite d'ordinaire en trois volutes successives ; leur choc est impétueux. Le premier ruban du flot, ayant atteint la levée de sable s'irrite contre l'arrêt, se dresse et roule furieux de rigoles en monticules, accroissant sa vitesse de ces heurts successifs contre des lits d'inégale profondeur. Les volutes, qui viennent derrière la première, la poursuivent, l'atteignent, parfois la devancent ; et la masse d'eau tout entière, gonflée et enlevée du même choc, se brise en bouillonnant, finissant par étaler ses eaux battues d'écume sur la plage. Parfois la houle emportée se lève à une hauteur telle qu'on pourrait croire qu'elle engloutit les premiers plans du rivage ; et l'apparence est d'autant plus saisissante que la ligne de côte, très basse en beaucoup d'endroits, dépasse de bien peu le niveau des eaux.

À court intervalle, le phénomène mouvant se renouvelle, de manière qu'il donne à la barre un aspect de fureur continue ; une lointaine couronne d'écume la signale à perte de vue le long du littoral, tandis qu'à la rencontre de la terre et des flots, la crête des eaux pulvérisées par la violence du choc se réduit en un brouillard de poussière liquide et de flocons, irisé des jeux du soleil.

On dit que l'Océan, gagné par des terres de nouvelle formation, se retire lentement de certains rivages du golfe de Guinée. À la Côte des Esclaves, le fait n'est pas douteux ; il révèle la conquête progressive de la terre sur les flots, sorte de déplacement compensateur entre le rivage qui avance et la mer forcée de reculer. Et ainsi tend à s'effacer la courbe de la baie de Bénin, à l'aide d'un travail insensible, mais d'une irrésistible puissance, si l'on considère le temps accumulant les résultats et les moyens.

Les moyens sont ceux de la nature, grandioses et persévérants.

C'est, d'un côté, la mer du golfe, grâce au mouvement modéré de ses courants, à l'impulsion violente de ses flots, que poussent dans l'entonnoir les vents du large et la marée. L'Océan, roule au rivage les matériaux arrachés à ses fonds, aux terres lointaines qu'il a côtoyées, amoncelle ces apports, première assise de la barre, et, sur une gigantesque échelle remplissant son œuvre de terrassement, commence à former et continue à entretenir, à élever, à étendre la levée du cordon littoral qui plus tard limitera la lagune.

C'est aussi, dans une direction tout opposée, la masse des détritits, boues et troubles, charriés par les cours d'eau de l'intérieur, lesquels, venant butter l'obstacle déjà accumulé par l'effort alternant du flux et du reflux à leur embouchure et sur leurs rives, s'adjoignent au talus et lentement l'accroissent.

À la rencontre des deux éléments, là où le calme relatif se produit de la force d'impulsion brisée des deux courants adverses venant se joindre, celui du fleuve et de la mer, la pesanteur fait descendre au fond les particules solides en suspension, pendant que l'eau douce éclaircie va se perdre mêlée à l'eau salée.

Les lais de basse mer accusent ce travail de va-et-vient incessant ; fixant de la sorte les apports, il rétrécit le lit des fleuves, exhausse la côte, comble peu à peu les lagunes. Son progrès est d'autant plus rapide que certaines conditions locales, qui ont favorisé les dépôts, alluviaux, les empêchent d'être entraînés à nouveau.

La barre, seuil de la lagune, commence donc par des sables et des alluvions, qui s'élèvent progressivement jusqu'à former un monticule parallèle à la plage ; en dedans de ce monticule, du côté de la terre, les fleuves dégorgeant le surplus des eaux dont l'écoulement est embarrassé à leur embouchure. À l'abri de cette digue de séparation, plus tard élevée de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, les eaux séjournent dans une stagnation que différentes causes tendent à entretenir, et qui, dans un temps plus ou moins rapproché, conduit la lagune à sa destinée définitive, de l'eau dormante au marécage, du marais à la terre ferme. Il n'est pas inutile de suivre un moment le mécanisme de cette transformation.

Librement étendues et retenues sur le fond sans déclivité d'un bassin faiblement ondulé, de cette immense plaine d'argile et d'alluvions, qui couvre assez avant dans les terres le littoral de la région ; pouvant se répandre au loin, jusqu'à la borne que leur présente au rivage le talus de sable, les eaux de la lagune ne communiquent bientôt plus avec l'Océan d'un côté, de l'autre avec la rivière qui les a amenées, que par un ou plusieurs canaux, ou bouches, successivement rétrécis et obstrués grâce au renouvellement incessant des apports solides.

Les courants des fleuves, ceux du flux et du reflux, ne se font plus sentir dans le lac que d'une manière latérale ou indirecte ainsi affaiblis, ils deviennent impuissants à en remuer la masse liquide, désormais abandonnée à sa stagnation. Si le niveau intérieur varie, c'est à l'époque de l'hivernage, saison pendant laquelle la lagune gorgée de pluies, profonde à ce moment, déborde la barrière qui lui ferme la mer ; mais elle reprend à baisser, sitôt que la saison sèche reparait, jusqu'à se changer en marécage. Le calme de cet amas dormant favorise la multiplication rapide et exubérante d'une végétation primitive, probablement mitoyenne, eu égard à la nature saumâtre du milieu. Ce développement organisé sert à deux fins : il contribue mécaniquement à arrêter, à retenir dans ses mailles les résidus de l'apport des cours d'eau ; il fournit sa part de travail à l'exhaussement du lit de la lagune, en adjoignant aux matériaux déjà accumulés les débris, les détritiques d'un monde en voie perpétuelle de destruction et de renouveau. Douze heures sur vingt-quatre, le soleil verse ses rayons de feu sur ces lacs de peu de profondeur, les perce, les chauffe dans l'intimité de leur masse et reprend en vapeurs une plus grande quantité d'eau que les nuages n'en peuvent fournir de leurs pluies. La chaleur concourt activement au dessèchement, avec l'aide toutefois de puissants auxiliaires, cette foule profuse de petites plantes, qui consomment et rendent en évaporation à l'atmosphère une partie considérable de l'eau au sein de laquelle elles s'entretiennent.

Ainsi le fond des lagunes s'élève peu à peu, grâce aux dépôts sédimentaires successifs dont les couches se superposent, pendant qu'une évaporation rapide disperse leur contenu liquide. Puis une végétation vigoureuse envahit le sol fangeux et riche en humus du nouveau marécage, le fixe et achève de le dessécher. Et la lagune, passant de cette période de transition à une sorte d'état parfait, ayant parcouru et achevé les phases de sa métamorphose, deviendra tantôt la terre nouvelle destinée à étendre le domaine du rivage sur l'Océan.

Borghero^{LXVII}, missionnaire au Dahomey, auteur de remarquables mémoires sur la Côte des Esclaves, a publié sur ce sujet³⁴, avec carte à l'appui, une intéressante notice, qui demande une rapide analyse.

On peut supposer avec cet observateur qu'à une époque reculée le rivage de la mer, fort éloigné de sa figure présente des abords d'Abomey suivait une ligne passant par Abeokuta et Bénin, pour aboutir au village de Duke Town, sur le fleuve Old Calabar. La région comprise entre cette ligne fictive et la côte actuelle étend en effet une vaste plaine sans accidents ni reliefs. Les alluvions déposées par les fleuves, les roches primitives désagrégées par le torrent des eaux, les accidents du climat, l'ont formée de couches successives ; partout elle est coupée de marécages qui commencent à se boiser, de canaux ramifiés, de lagunes à divers états de profondeur, de deltas petits et grands, parmi lesquels un des plus considérables du continent africain, celui de l'immense Niger. À une époque contemporaine, vers le quinzième siècle, au moment de leurs reconnaissances et de leurs premières cartes, les Portugais reculaient le littoral, deux milles plus à l'intérieur des terres qu'il ne l'est aujourd'hui, au milieu des lacs de Badagry et de Lagos. D'anciennes lagunes, autrefois praticables, sont maintenant comblées. Quelques-unes, vides de leurs eaux, conservent seulement le contour de leur bassin ; d'autres sont devenues innavigables par le dessèchement progressif de leurs retenues liquides. Il en est encore dont le lit s'est resserré au point de n'être plus qu'un canal de passage d'une lagune à une autre ; le canal chemine au travers de marais mouvants, incapables de supporter le poids d'un homme ; ses eaux sont embarrassées d'îles flottantes, formées par l'agrégation d'innombrables plantes aquatiques.

L'étendue de terres que couvrent actuellement ces eaux éparses est considérable ; elles forment, à proprement parler, un long boyau, inégalement renflé, mais presque continu, qui court parallèlement à la direction de la plage, des bouches de la Volta aux bras d'écoulement du Niger. La barre de sable, qui sépare l'eau saumâtre de l'eau salée, est en de rares points percée, et facilite incomplètement le dégorgeement des lagunes à la mer³⁵. Sur son trajet, le canal élargi s'épand dans des bassins de réserve ou des lacs d'une grande surface, alimentés eux-mêmes par d'importants cours d'eau. On cite comme plus remarquables, allant de l'ouest à l'est, les lagunes de Keta, de Hako ou d'Avon^{LXVIII}, de Nokoué et de Porto-Novo^{LXIX}, ou lac Denham (*Abuanga-Gi* en langue indigène), de Lagos, enfin celle du Yabou. Leur profondeur moyenne, de 3 mètres, les rend navigables ; aussi servent-elles à la fois de voies commerciales et stratégiques.

Ces lagunes, qu'habitent plusieurs variétés de poissons d'eau douce, des caïmans, des hippopotames et des légions innombrables de moustiques, portent quelquefois les demeures de l'homme. La situation de deux bourgades de la lagune de Nokoué est assez singulière pour être mentionnée. « Les habitations, » raconte M. Borghero, « sont soutenues sur des piquets élevés au-dessus de l'eau d'environ 3 mètres. Sous chaque maison se trouve une petite pirogue pour servir au besoin à la pêche ou pour aller à terre cultiver le maïs et le manioc ; les naturels ne passent jamais les nuits hors de leur logis aquatique. Des maisons plus élevées que les autres, où se tiennent toujours des vedettes, sont destinées à voir au loin si le roi du Dahomey, l'épouvantail perpétuel de ce pays, s'avance avec son armée. On attribue l'origine de ces villes à ceux qui, échappés il y a environ cent cinquante ans aux ravages du terrible chasseur d'hommes, se sont constitués de manière à se mettre à l'abri de ses coups. L'une s'appelle *Abouansoli*, l'autre *Afatonou*. J'ignore l'étymologie de ces noms ; je sais seulement que *tonou* veut dire " lagune ou marécage ", d'où Cotonou, " Lagune des morts ", nom qui lui vient de ce que le Dahomey jeta dans l'ouverture, entre la lagune et la mer, tous les cadavres de ceux qui étaient tombés sous sa hache en défendant leurs habitations. »

34 *Bulletin de la société de géographie*, Paris, 1866

35 Les brèches principales du cordon littoral se présentent aux points suivants :
Ada, Grand-Popo, Lagos, Lekki, Yabou, Bénin.

Les considérations judicieuses développées par M. de Kerhallet et celles qu'a présentées le docteur Féris^{LXX} dans un mémoire plus récent³⁶ permettent de définir ainsi qu'il suit, dans ses traits les plus accentués, le climat de la Côte des Esclaves : constance d'une température élevée, permanence et tension remarquable de l'état électrique de l'atmosphère, élévation de son hygrométrie, régularité et faible amplitude des oscillations barométriques, abondance des pluies, aspect fréquemment nuageux du ciel. Nous retrouverons au Gabon cette physionomie du climat équatorial et, à ce moment, nous la développerons avec quelques détails.

Dans cette région voisine de l'équateur, quatre divisions, réglées par le cours du soleil et son double passage au zénith du lieu (11 ou 12 mars, 1^{er} ou 2 septembre), partagent l'année climatérique^{LXXI}. Évidemment, les nuances de transition se fondent à la limite des saisons voisines, certains éléments, plus particuliers à l'une d'elles, apparaissent temporairement dans les autres ; un fait constant les domine, l'élévation de la température. Mais, ces réserves faites, chacune des périodes différentes que nous allons décrire se signale par des caractères propres assez tranchés pour mériter d'être spécialisée.

La « grande saison sèche » dure du commencement de décembre à la mi-mars. Le ciel s'éclaircit souvent dans son cours. La barre du rivage est généralement belle. Les pluies sont rares ou fines, remplacées par des brumes épaisses, plus fréquentes aux premières heures du jour. L'alternance des brises de terre et de mer est alors régulière, et l'harmattan, de préférence entre la mi-décembre et la mi-janvier, souffle périodiquement du N.-E., chassant devant lui des tourbillons de sable. Il est quelquefois chargé de brouillard, mais d'ordinaire sec et relativement si froid, qu'on voit, rapporte M. Ménager, sous un climat dont la moyenne thermique annuelle est d'environ + 26°, la colonne thermométrique descendre brusquement en quelques heures jusqu'à + 17° et même + 16° centigrades. À ces moments, la peau des indigènes, blanchie de froid, « paraît couverte de cendre ». Sous l'influence de ce vent avide d'humidité, « les boiseries craquent et se disjoignent ; les couvertures des livres, si l'on n'a eu la précaution de les serrer entre eux, se crispent comme lorsqu'on les expose au feu ». « Les lèvres, » dit ailleurs Féris, « se séchent ainsi que la gorge, laissant une soif intolérable ; la peau se fendille et se pèle. Les feuilles des arbres tombent flétries sur le sol. » L'agression de l'harmattan est vivement ressentie par l'organisme, et le système nerveux particulièrement en éprouve une impression désagréable. Cependant la grande saison sèche est, des quatre périodes de l'année, la plus favorable aux Européens ; en revanche, elle est mauvaise pour l'indigène.

La « grande saison des pluies » suit immédiatement la précédente et finit dans le courant de juillet.

Déjà, vers la fin de mars, le temps se trouble, devient orageux et le vent souffle, par grains, du N.-E. La saison se caractérise d'une façon très nette aux mois d'avril et de mai.

Les pluies sont fréquentes et très abondantes. Les brises soufflent du large, entrecoupées de calmes. La chaleur devient étouffante et chargée d'électricité. La crue des rivières monte ; la barre est impraticable.

C'est aussi l'époque de ces tornades violentes qui évoluent du N.-E., halant le sud. L'ouragan pousse devant lui l'arc noir habituel ; il est accompagné de phénomènes électriques intenses. Ses pluies sont froides et dangereuses pour ceux qui s'y exposent ; il est sage de se prémunir contre l'agréable impression que procure l'abaissement passager de la température.

En juin et en juillet, la brise souffle plus généralement de l'ouest, le temps est relativement frais, le thermomètre descendant parfois à + 25°. La barre est praticable.

36 La Côte des Esclaves. (*Archives de médecine navale*, 1879.)

La « petite saison sèche » marque le court intervalle compris entre la mi-juillet et la mi-septembre. Les pluies et les orages sont plus espacés dans le cours du mois d'août. À la fin de cette période, des brumes apparaissent, puis le ciel s'éclaircit, la barre devient meilleure.

La « petite saison des pluies comprend le reste de l'année, qui finit à décembre.

Il y a de nouveau alternance des brises de terre (N.-O. au N.-E.) et du large (S.-O. à O.). Le ciel reste couvert. Les tornades ont recommencé, comme dans les mois d'avril et de juin. Dès les derniers jours de septembre, les pluies sont redevenues torrentielles, et, bien que le temps s'éclaircisse déjà à la fin d'octobre, elles durent jusqu'à l'apparition de la nouvelle saison.

Les habitants de passage de la mer fréquentent ce parage à des époques différentes, suivant leurs espèces. Ce sont en janvier, les méduses ; en mai, les poissons volants ; en juin, les marsouins, les bonites, les dauphins et les animalcules phosphorescents ; en juillet et en août, des rémoras de la taille du chien de mer, les suceurs^{LXXII}, les goulus et la baleine noire^{LXXIII}, qui apparaît par couples. Le requin n'a de préférence pour aucune saison ; toutes sont bonnes à ce détestable rapace, il infeste les moindres baies de la côte ; et, comme sa voracité est légendaire, il est certain qu'il ne multiplierait pas en telle abondance, s'il ne trouvait de quoi satisfaire à ses besoins. La mer, très poissonneuse dans cette région, et la fortune des pirogues qui chavirent y pourvoient largement.

Les eaux de la lagune nourrissent, dit-on, de belles carpes et des langoustins^{LXXIV}.

II. LA TRAITE.

La Côte des Esclaves a gardé comme un stigmate le renom de son ancien marché, de ce temps voisin du nôtre où les noirs étaient vendus par troupeaux sur le rivage, sombre souvenir qui vient jeter une ombre de plus sur l'attristante monotonie des aspects. Chaque site évoque l'image de la morne nature, de la pire condition des hommes ; et l'esprit du voyageur, repoussé par une telle misère, voudrait s'en détacher, si au-dessus d'elle l'aurore d'un lendemain réparateur n'avait déjà commencé à paraître.

Ce que fut de tout temps l'esclavage... Chacun sait le droit que s'arrogea dans le monde entier le fort sur le faible, l'opresseur sur le vaincu. Il nous montre des blancs privilégiés, d'abord cherchant dans leur propre race des instruments, et, quand ces instruments leur eurent manqué grâce au progrès de la civilisation, venant forcer à les servir une race inférieure, dont, sans autre raison, le suprême argument les faisait maîtres.

En tant que résultat, c'est l'homme devenu la « chose » d'un homme. Mais cette chose n'est pas une matière inerte ; elle pense, elle veut même, la nature l'a faite l'égale de celui qui la possède ; on l'a seulement frustrée par surprise de ses droits. Le maître sent bien tout cela ; et, si enflé que soit l'orgueil de la possession, au point même de devenir tout à fait aveugle, il est, à son insu, bourrelé de n'être le plus fort qu'en fait, il redoute à chaque heure une revendication menaçante. De là cette intolérable pression, ce système perfectionné de terreur, qui pèsent sur l'esclave. La peur d'un effrayant retour a rendu le maître bourreau. Et vraiment la logique des choses l'y contraint ; l'inégalité est telle entre lui et son esclave, qu'on n'y trouverait pas de composition possible.

L'esclavage, né de la brutalité des appétits, apparaît aux origines des sociétés humaines. La couleur, différente ici, ne change rien aux sentiments ni aux faits. Aussitôt que des hommes, aux prises avec les nécessités de la vie, se sont trouvés en présence, ils ont dû se regarder avec méfiance, puis essayer leurs forces ; et, dans cette lutte sans frein pour l'existence et la prépondérance, le plus faible n'eut d'issue que se soumettre. Le vainqueur eut d'abord la jouissance des bras, des sueurs de son captif ; puis,

comme celui-ci s'amoindrissait à mesure qu'on exigeait de lui, il finit par se rendre à discrétion, et sa volonté comme ses bras, tout son être, et non seulement son être, mais sa descendance, devinrent une propriété légitime.

C'est un monstrueux souvenir, près de notre époque, que celui d'une mise au carcan si flagrante de la morale naturelle, d'une perversion passée dans les mœurs à l'état de fait acquis si bien accepté, que ses plus terribles conséquences n'émouvaient aucune fibre de la conscience humaine ; avec la force, le maître avait pour lui le droit... et la loi ! Le fait était imprescriptible, il ne souffrait nulle objection ; les opprimés eux-mêmes, à force d'être accablés, le subissaient sans maudire.

Cet esclavage a terni les splendeurs d'une civilisation incomparable ; les droits de la guerre et de la rapine, ceux des créanciers, peuplaient les villes antiques d'instruments de servitude au profit des citoyens libres. Le christianisme, qui recueillait cet héritage, ne pouvait songer à effacer d'un seul trait l'ordre établi par la succession des siècles. Longtemps il dut tolérer ce qu'il n'était pas en mesure d'empêcher mais il consola l'opprimé et rendit moins lourde sa chaîne, il fit libre ce corps esclave en lui montrant son âme.

La fraternité humaine, cette idée vraie comme la nature, qui a façonné au même moule tous les membres d'une même famille, avec le temps pourtant s'infusait peu à peu dans les mœurs. La conscience publique se réveillait lentement ; elle apprenait à nouveau que ce que l'homme se doit et veut pour lui-même, il le lui faut rendre à son semblable ; à son idéale contemplation elle allait donner une forme tangible. D'abord, une sorte d'esclavage mitigé servit de transition entre l'oppression antique et l'égalité condition des sociétés modernes ; le « serf », dépendant, n'était déjà plus le meuble vendu, donné ou supprimé pour un caprice. La Révolution française voulait faire tous les hommes, non seulement libres, mais égaux, au moins dans les plus essentiels de leurs droits.

Après les blancs, les noirs ne devaient-ils pas aussi participer à ce progrès ? Mais ils étaient noirs, et le « délit de couleur » les condamnait encore ; leur droit à faire partie de la famille humaine, dans certains milieux, paraissait à peine mériter d'être discuté. Le lieu où peinait le pauvre nègre était, du reste, bien éloigné de l'Europe ; l'écho de ce qui se passait là-bas revenait si affaibli, qu'avec un peu de complaisance on pouvait ne pas l'entendre. Aussi tant de patience à supporter d'intolérables abus n'émouvait-elle qu'un petit nombre, un cercle restreint d'esprits d'élite et d'hommes de cœur. En face de ceux-ci, l'intérêt se dressait avec toute l'âpreté d'un bien à défendre ; l'implacable personnalité, avec ses sophismes, empruntait des arguments aux sources les plus saintes et les retournait à l'avantage d'une thèse faussée. Une sorte de pharisaïsme commentait à son profit la tradition religieuse ; les « fils de Cham » pouvaient-ils vraiment être relevés de leur condition déchue ? Les économistes faisaient valoir l'inviolabilité du droit de propriété, le danger d'y toucher ou de porter atteinte à la fortune coloniale, dont l'esclavage était l'âme. Émancipez-le, il ne se trouvera plus de bras pour les plantations, puisque l'Européen ne saurait travailler sous le soleil tropical, et partant, plus de sucre ni de café. Admirable argument ! Cause bien digne de passionner le droit, que cette ardeur à légitimer une propriété acquise à main armée sur les grand'routes de l'Afrique ! Notre siècle, qui l'a condamnée, n'y voudrait plus voir qu'un recel d'hommes volés. Il a fait justice de cette nécessité.

Ce fut le noble résultat de la croisade entreprise, dès 1727, par des « utopistes » de France et d'Angleterre, ainsi du moins on les appelait à leur époque^{LXXV}. Les idées qu'ils avaient propagées, malheureusement, tombèrent dans une terre si mal préparée ou tellement remuée par les troubles du temps, que près d'un siècle s'écoula sans changement. Notre grande Révolution, à travers l'ouragan de ses réformes, avait proclamé le principe de l'affranchissement des noirs (1794) ; puis elle avait passé. Mais elle avait ouvert l'avenir. À l'Angleterre revint l'honneur d'inaugurer sur la côte africaine la campagne pratique. Vers 1815, elle assimilait à la piraterie la « traite des nègres » et s'appliquait

sérieusement à l'empêcher. Son accord avec la France, en mai 1845, et leurs efforts unis lassèrent définitivement les tentatives des marchands d'esclaves.

La traite, mot trop fameux de la marchandise humaine égalée, sans autre différence que le prix de revient, à la troque des produits exotiques, pourvoyait de bétail africain les colonies européennes transatlantiques. L'Afrique occidentale n'était pas l'unique débouché du trafic de « bois d'ébène », comme on l'appelait, mais un des plus courus pour la beauté des produits et des mieux achalandés. Entre les nombreux marchés qui fleurissaient du Sénégal au Congo, ceux de la côte de Bénin, dite « des Esclaves », étaient réputés des plus lucratifs. En ce pays, personne n'est assuré de sa liberté. Chacun, sur la route, prend son esclave, s'il est le plus fort, et quelquefois un peu plus loin est volé lui-même avec son bien. S'il s'agit de puissants, comme le roi guerrier du Dahomey, qui font métier de rapt et de pillage, on s'explique le vaste développement donné à ce genre d'affaires. C'était non seulement des prisonniers de guerre, mais, à défaut, les habitants du sol, de copieuses saignées faites à ces populations denses et vigoureuses, des troupeaux d'hommes, de femmes, d'enfants, conduits à la côte, entravés aux pieds, la corde au cou. Ces infortunés provenaient quelquefois de très loin dans l'intérieur. Des mains du ravisseur ils étaient transmis de proche en proche, de village en village, jusqu'au courtier du bord de la mer ; celui-ci en recevait le dépôt et se chargeait de le négocier à l'arrivée du négrier.

Après que les deux honnêtes marchands, le noir et le blanc, s'étaient entendus, le sort des esclaves n'était pas encore définitif, la difficile opération de leur embarquement étant rendue des plus incertaines par les dangers de la barre, que compliqua plus tard la surveillance incessante des croiseurs anglo-français. Si cette opération ne pouvait se faire en un coup de main, elle était le plus souvent ajournée, non sans préjudice pour les tristes objets ainsi longtemps ballottés entre deux cupidités, comme le laisse pressentir ce passage d'un témoin oculaire, dont le récit, auquel je vais faire de fréquents emprunts, offre le poignant intérêt de son actualité³⁷ :

« Il arrive souvent à des négriers de s'approcher de terre sept ou huit nuits de suite, avant de voir la disposition convenue des feux qu'on y allume indiquer que le moment est opportun. Ils mouillent alors, tout en se tenant prêts à appareiller à la première alerte, et des pirogues ou des embarcations plates, suivant les points de la côte, leur amènent leur marchandise, qu'ils arriment avec un provisoire qui ne saurait être plus affreux que l'entassement définitif. Les « barracons » qui renferment ces malheureux sont généralement assez rapprochés de la mer, et on ne les fait sortir que pour être jetés sur le négrier, à moins que la présence d'un croiseur ne force à changer le point d'embarquement et à mobiliser le troupeau d'esclaves.

« Quoique les individus préposés à la direction des entrepôts de traite ne se piquent pas d'une libéralité excessive en ce qui touche la nourriture de leurs captifs, auxquels ils n'allouent guère par jour que quelques bananes et un ou deux poissons fumés, il n'en est pas moins arrivé quelquefois que l'impossibilité de les embarquer les a portés à faire massacrer ces malheureux. Une scène de cette nature, et dont la pensée seule donne un frisson de dégoût, se passa presque sous nos yeux au village de Lagos. Neuf cents esclaves, réunis sur le bord de la mer depuis plus de trois mois, sans qu'on pût trouver une occasion favorable pour les livrer à un bâtiment négrier, furent égorgés le même jour. Un agent commercial français, M. B*** établi depuis plusieurs années dans le pays, nous écrivit les détails de cette affreuse boucherie et nous assura avoir compté de ses propres yeux plus de huit cents têtes. »

La vie humaine est si indifférente aux mœurs de la sauvagerie nègre. Les blancs, qui devenaient complices de ces enragés, étaient autrement condamnables. Si, du reste, une pareille tuerie fait horreur, il n'est pas douteux que les misères de détail, bien que moins dramatiques, ne fussent tout aussi déchirantes. La « loi Grammont » a, pour nos animaux domestiques^{LXXVI}, des indulgences que les négriers répudiaient comme intempestives et de dangereuse politique.

37 J.-B. F., *Campagne de l'Eldorado*, 1850-1851 (manuscrit).

Une fois à bord, les esclaves étaient marqués d'un fer rouge au bras gauche, opération, disent les pratiques du temps, dont ils ne témoignaient « ni douleur ni chagrin », parce qu'elle était suivie d'un petit verre d'eau-de-vie. Ils étaient ensuite enchaînés deux à deux et encaqués dans l'entrepont. L'air respirable et la lumière leur étaient plus que mesurés par les conditions ordinaires de l'emplacement mal proportionné à leur nombre ; et parfois la nécessité de fermer les panneaux, à laquelle obligeait le mauvais temps ou la crainte de révolte, réduisait encore la maigre part dévolue à chacun. Il en périssait beaucoup de nostalgie et de misère ; le déficit était simplement porté au compte des profits et pertes, et cette dernière considération amenait quelquefois le négrier à se soucier du bien-être de sa cargaison. Il avait à cœur de la produire avantageusement le jour du marché.

On voyait à bord de cette sorte de navire un assemblage dérisoire d'instruments de torture et de plaisir, des chaînes et des flûtes ; car, une fois en mer, si le temps était beau, les nègres dansaient sous le fouet, pour être conservés sains et gras.

Puis, quand ils arrivaient au lieu de leur exil, un prêtre bénissait solennellement le défilé des esclaves sur la plage. La conscience publique était rassurée ; l'autorité avait donné un gage suffisant à l'esprit de son temps.

L'esprit de ce temps regardait, du reste, d'un œil singulièrement philosophe une telle infortune. « Un voyageur pouvait, en racontant les détails d'une excursion dans le pays de Ouidah, écrire, sans soulever contre lui, cette révoltante classification des races de bétail humain qui s'y vendaient :

1. « Les *Arades*, bonnes gens, dociles, adonnés au labourage, peu sensibles à l'esclavage parce qu'ils y sont nés !
2. « Les nègres *Foin*, mauvais esclaves, sujets à s'étouffer et à manger de la terre pour se faire mourir. Ils se chagrinent aisément, s'assoient par terre les coudes sur les genoux et la tête entre les mains, et, en trois ou quatre jours, ils meurent, supposé même qu'ils ne prennent pas le parti de se renverser l'extrémité de la langue dans la trachée-artère et de s'étouffer³⁸.
3. « Les nègres *Nago*, disposés à se révolter, mais bons pour le travail, etc. »

Ces détails n'ont plus, heureusement, qu'un intérêt rétrospectif.

Les bâtiments négriers étaient la plupart de fins voiliers, montés par un équipage exercé et un rusé pratique^{LXXVII}, coutumier de la côte, qui connaissait à fond le cœur des noirs et l'art de tromper la vigilance des croiseurs. La marche supérieure des navires armés en traite leur permettait de soutenir longtemps la chasse, s'ils venaient à se laisser surprendre, et parfois d'échapper. Plusieurs eurent des canons, et, dans les derniers temps, quelques-uns employaient la vapeur. L'entrepont était vaste et toujours trop plein ; leur outillage spécial comprenait des ponts volants pour l'embarquement des esclaves, des fers et des manilles pour les lier, des chaudières et caisses de grande capacité, avec provisions abondantes de riz et de « carne secca » pour la nourriture d'un nombreux personnel. Les négriers étaient couverts du pavillon de la nation qu'ils pourvoyaient ; c'était, en majorité, des Brésiliens et des Portugais, puis des Espagnols, à destination de Cuba, des Montévidéens et même des Génois. Aux débuts de la croisière, ils faisaient encore des coups de traite heureux.

La ligne sur laquelle Français et Anglais coalisés avaient à opérer était trop étendue pour que la surveillance fût pleinement efficace ; les courtiers de « bois noir », - ainsi les appelait-on encore, - y comptaient, non sans raison. La flotte unie devait être nombreuse, armée de légers navires et

38 *Foin*. Nom générique des indigènes du Dahomey.

Le genre de suicide ici rappelé est si répandu dans le pays, qu'on prend la précaution de bâillonner les victimes destinées aux sacrifices, au moyen d'une croix de bois dont une des traverses, pénétrant dans la bouche, appuie fortement sur la langue et l'empêche de se replier en arrière.

s'éparpiller, de manière à fouiller les recoins des baies et des rivières et à lutter de vitesse et de ruse. La France n'eut pas moins de vingt-six croiseurs, battant incessamment la mer de Gorée à Saint-Pol de Luanda, et disséminés sur divers points, dont le plus surveillé était à juste titre la zone comprise entre Keta et Ouidah. Nos bâtiments passaient ainsi des mois à courir de long en large, s'éloignant de terre la nuit, pour y revenir au petit jour ; et leur mission n'était pas tout roses, si l'on apprécie à son vrai point de vue la terne monotonie de cette côte et le soleil ardent de ses mouillages.

La croisière anglaise avait, en se donnant tant de peines, un mobile moins désintéressé que le nôtre. Généreusement obstiné dans la poursuite de son œuvre philanthropique, le gouvernement britannique employait les moyens les plus propres à la faire réussir, étant donné l'esprit national et les mœurs de la pratique Angleterre. Parmi ces moyens, il en est un que nos états-majors récuse, par délicatesse de point d'honneur c'est la prime d'argent, puissant levier dans toutes les opérations au-delà du détroit ; elle ne fut pas ménagée.

Aussi voyait-on leurs croiseurs courir à la poursuite des bâtiments suspects avec un entrain qui n'avait plus souci des peines ni des impossibilités. Tout navire qui faisait mine de prendre chasse était serré de près, fût-il soupçonné d'embarquer et de porter des noirs, ou seulement de ces objets qualifiés qui, constituant aux termes de la loi la prévention formelle du délit de traite, entraînaient la validation de la capture. Si le négrier se jetait à la côte, comme son jaugeage devait être exactement apprécié en vue de l'indemnité allouée au capteur, les embarcations de celui-ci n'hésitaient pas à s'exposer dans la barre et ne s'en retiraient pas toujours saines et sauvées.

Laissons ici parler les contemporains.

« Il est difficile de s'imaginer avec quelle ardeur les bâtiments anglais se livrent à cette chasse productive. Tenus au fait des moindres mouvements d'esclaves qui s'opèrent dans les barracons, ils se portent avec un zèle infatigable d'un point à un autre, s'élèvent de la côte en prenant une direction propre à faire supposer qu'ils s'éloignent pour plusieurs jours, et, rendus à une certaine distance, détachent leur chaloupe armée en guerre, qui se porte pendant la nuit sur le point suspect et surprend les bâtiments de traite au moment où ils s'y attendent le moins. Il nous est arrivé plusieurs fois de rencontrer au large des embarcations séparées depuis huit ou dix jours de leur navire et qui venaient, à la tombée de la nuit, nous demander du feu pour allumer leur compas. C'est un métier à tuer les plus robustes ; mais la croisière anglaise oubliait volontiers la longueur du relevé nécrologique de chaque année, en songeant aux bénéfiques qu'en retiraient les survivants.

« Au mouillage, comme à la mer, les croiseurs anglais font surveiller l'horizon par deux noirs placés en vigie à la partie la plus élevée de la mâture et qui inspirent, par la finesse de leur vue, plus de garanties que les hommes de l'équipage. Leur clairvoyance est d'ailleurs stimulée par l'espérance d'un gain honnête. Une voile suspecte est-elle signalée par l'un d'eux, s'il est constaté que c'est un négrier, il reçoit immédiatement une livre sterling, et un petit sac qui en contient cinq autres est suspendu à la barre sous les yeux du timonier, qui en devient le possesseur dans le cas de capture ; aussi est-il intéressé à ne rien faire perdre au navire de sa vitesse, et toute autre stimulation à bien faire devient parfaitement superflue à partir de ce moment.

« Lorsqu'un négrier est pris, s'il est chargé de noirs, indépendamment de la valeur du navire, une somme de cinq livres sterling par esclave est payée au bâtiment capteur ; est-il saisi seulement en présomption de traite, et avant l'embarquement de sa marchandise il est conduit à Sierra Leone ou à l'Ascension ; là il est jugé, et, sur la simple constatation du délit, on le scie en deux ou on le coule ; mais le jaugeage en est fait avec soin auparavant, et c'est la base de la fixation de la somme que le gouvernement alloue au croiseur qui en a opéré la capture. Le produit annuel de ces saisies est partagé entre tous les bâtiments de la division, avec une part plus considérable pour les navires qui les ont faites,

et les parts de prise sont fixées au prorata des grades, en faisant toutefois une réserve pour le commodore, qui prélève la part du lion³⁹. »

Mais c'est là le petit côté d'une grande page ; et si la chronique ne l'oublie pas, l'histoire sera surtout orgueilleuse de relater cet élan généreux de deux peuples et ce résultat certain qui a guéri une des plaies les plus douloureuses de l'humanité, effacé la plus sombre page du code de la société contemporaine. Dût même l'Angleterre avoir à ce moment escompté la prépondérance qu'elle a depuis acquise sur cette côte, elle l'a certainement gagnée, en méritant à ce point de la civilisation.

Ainsi l'esprit public change avec les temps. Les forts européens élevés le long du littoral, et particulièrement à Ouidah, foyer important de traite vers le milieu du dix-septième siècle, l'avaient été pour assurer et protéger son libre exercice ; s'ils sont occupés aujourd'hui, c'est pour contenir cet infâme commerce. La morale humaine, en progrès incessant, pénétrant graduellement l'esprit des peuples, renverse le courant des plus anciennes institutions.

Les Portugais et les Brésiliens luttèrent jusqu'au dernier jour pour une cause perdue ; récemment ils durent céder à l'irrésistible torrent de l'opinion. La guerre de sécession américaine a été, on peut le dire, la dernière convulsion de l'esclavage dans le monde civilisé⁴⁰.

Mais encore, il faut l'avouer, tout n'est pas fait ; pour avoir coupé les débouchés en resserrant le blocus de la frontière maritime, les nations européennes n'ont pas extirpé cette traite qui s'exerce à ciel ouvert dans l'intérieur du continent africain. Néanmoins le résultat acquis est déjà considérable⁴¹, il se couronnera dans l'avenir, avec la conquête de la sauvagerie, par l'apaisement universel de souffrances inconnues et incommensurables. Déjà les rois noirs voisins du littoral n'ont plus intérêt à faire des esclaves, qu'ils ne trouveraient pas à vendre ; à défaut, leur industrie s'est tournée vers l'échange des produits naturels.

Je ne veux pas trop examiner ici ce que vaut cette captivité qui existe à l'état d'institution chez les peuplades musulmanes et fétichistes ; on la dit plus douce entre hommes de même couleur et ne ressembler nullement à l'exécrable contrainte que l'esclavage exerçait dans les colonies européennes, pressant les machines de travail pour leur faire rendre le plus possible⁴². On établit entre les deux

39 J.-B.F., *loco cit.*

40 Récemment un grand meeting, présidé par le prince de Galles, célébrait le cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique (loi de 1833, mise en vigueur par décret royal du 1er août 1834). Quatorze ans plus tard, les colonies françaises participaient au même bénéfice (1848). De nos jours seulement, le Brésil, l'Espagne et le Portugal, pour leurs colonies, proclamèrent l'abolition de l'esclavage par extinction, moyen terme qui ménage la propriété existante.

41 On estime généralement à 40.000.000 le nombre des noirs enlevés à l'Afrique par l'esclavage, depuis trois siècles ; la misère et les sévices, à eux seuls, en auraient fait périr « huit millions ». D'après l'historien César Cantu, le nombre des Africains victimes de la traite ne serait pas inférieur à 30.000.000, seulement dans l'espace d'un siècle.

42 On peut juger de ce qu'était encore au XVIII^e siècle, dans les colonies françaises, la condition de l'esclave, par la teneur des dispositions de ce fameux édit sur la police des îles d'Amérique, connu sous le nom de « Code noir », qui fut préparé sous l'inspiration de Colbert et publié par ordre du roi, en 1685. Si cette déclaration fut un adoucissement à l'époque où elle fut mise en vigueur, quelles poignantes et secrètes souffrances ne cachait pas auparavant la vie de milliers de créatures humaines traîtreusement arrachées à leur sol, brutalement exportées pour la prospérité des annexions transatlantiques.
« Encore qu'ils habitent des climats infiniment éloignés, » s'exprime Louis XIV dans un majestueux préambule qui reflète la solennité du grand règne, « nous leur sommes toujours présent, non seulement par l'étendue de notre puissance, mais encore par la promptitude de notre application à les secourir dans leurs besoins. »

Et ayant ainsi promis à tous les bienfaits du roi, l'ordonnance reconnaît et réserve à l'esclave quelques droits de la personne humaine ; pour le salut public, elle édicte aussi les rigueurs draconiennes propres à le

conditions la différence de la bête de somme au familier. On oublie qu'à certaines heures de caprice, le familier noir est redevable au maître, non plus de ses peines seulement, mais de ses douleurs et de son sang.

Il est possible sans doute que, chez les peuplades féroces de ces rivages, la difficulté de se défaire avantageusement des prisonniers, l'inutilité de leur possession, les ressources insuffisantes à entretenir des bouches improductives, aient aiguisé la soif de sang et de massacres et multiplié les sacrifices. Certes ce mal s'exaspéra des entraves apportées par la croisière anti-esclavagiste. Mais déjà il se lasse ; les armes européennes et l'opinion des blancs troublent les fureurs d'Abomey et de Koumassi. Dût-il même subsister quelque temps, faudrait-il regarder en arrière et regretter ? La poursuite du bien ne donne jamais de résultats absolus ni immédiats ; pour cela, doit-on s'arrêter et laisser périr le monde ? Les nations, comme les hommes, qui vont jusqu'où il leur est possible, en déplorant le mal qui ne peut être empêché, et toujours surveillant son point faible, marchent dans leur voie de progrès en progrès et rendent plus légère la tâche de l'avenir.

maintenir dans le devoir, à assurer sa subordination passive au maître, à la tâche, à la propriété dont il fait partie intégrante.

I. Les esclaves, écrit Henri Martin, résumant les articles principaux du Code noir, seront baptisés et instruits dans la religion, à peine d'amende arbitraire contre les maîtres. - Les hommes libres qui auront des enfants en concubinage avec des esclaves, et les maîtres qui l'auront souffert, seront condamnés à 2.000 livres d'amende. - Le maître qui aura des enfants d'une esclave sera privé et de l'esclave et des enfants, « à moins qu'il n'épouse la mère, ce qui rendra les enfants libres et légitimes. » - « Les mariages des esclaves seront solennisés comme ceux des personnes libres. » Le consentement du maître est nécessaire ; mais le maître n'a pas droit de marier l'esclave contre son gré. - Les esclaves baptisés seront inhumés au cimetière commun. Les esclaves non nourris ni habillés par leurs maîtres peuvent se plaindre au procureur général. (La déclaration du 30 décembre 1712 prononce en outre des peines pécuniaires contre les colons qui ne nourrissaient pas leurs esclaves ou les mettaient à la question.) Les esclaves infirmes seront nourris par leur maître, sinon l'hôpital les recueillera et entretiendra aux dépens des maîtres. - Les maîtres et commandants (commandeurs) qui auront tué un esclave sous leur puissance seront poursuivis au criminel. - « Ne pourront être saisis ni vendus séparément, le mari, la femme et leurs enfants impubères. » - Les maîtres âgés de vingt ans pourront affranchir leurs esclaves, sans besoin d'avis des parents. - Les affranchis jouiront de tous les avantages des sujets naturels libres.

Divers édits, promulgués aux débuts du règne de Louis XV, reviennent, avec un singulier mépris de l'humanité, sur ces dispositions bienveillantes. Incapacité des gens de couleur à recevoir aucuns dons ou legs des blancs ; recel des esclaves par les affranchis, puni de l'amende ou, à défaut, du retour à la condition d'esclave (1726). - Défense d'affranchir des esclaves sans permission du gouverneur ou de l'intendant de la colonie (1736).

II. Les esclaves ne peuvent rien avoir, recevoir ni acquérir, qui ne soit à leurs maîtres. - L'esclave qui aura frappé ses maîtres au visage ou avec effusion de sang sera puni de mort. - En cas de voie de fait d'un esclave contre une personne libre, peines très sévères, pouvant aller jusqu'à la peine capitale. - Le vol qualifié est puni de peines afflictives, et même de mort, si le cas y échet. - Les maîtres pourront faire enchaîner et battre leurs esclaves qui le mériteront, mais non les mettre à la torture ni les mutiler, à peine d'être procédé extraordinairement contre eux. - L'esclave demeuré fugitif (marron) pendant un mois aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis à l'épaule ; à la seconde évasion, il aura le jarret coupé ; à la troisième, il sera puni de mort. - En 1743, c'est bien pis : la simple tentative d'évasion mérite le jarret coupé ; le marronnage avec armes, l'enlèvement de pirogue ou de bateau, la mort !

« Certes, ajoute l'éminent historien, il est impossible de parcourir cette loi de l'esclavage sans un serrement de cœur et parfois sans un élan d'indignation le législateur ne peut réussir à concilier ce qui est inconciliable, l'esclavage et l'humanité. Et pourtant il faut bien reconnaître que la loi, ici, est infiniment au-dessus des mœurs, et que cette différence à l'avantage du code de 1685 sur la société qu'il était appelé à régir a subsisté jusqu'à nos jours (*Histoire de France*, tom. XIII et XV, 1870).

III. PORTO-SEGURO. Les Popo, Agoué⁴³.

La zone que nous allons parcourir, faisant suite à la Côte d'Or, est la plus immédiatement convoitée et préparée par l'influence anglaise.

Un fétiche, solennellement honoré dans une case, rappelle que des Mina, fuyant l'oppression des Ashanti, il y a quelque cinquante ans, passèrent la Volta et s'établirent à l'état indépendant sur la lagune, entre la rive gauche du fleuve et les confins du Dahomey. Leurs principaux villages riverains sont, en allant de l'ouest à l'est, ceux de Porto-Seguro^{LXXVIII}, Agoué et Grand-Popo.

La côte de PORTO-SEGURO est basse, couverte de brousse maigre et clairsemée de cocotiers et d'arbres rabougris ; son assise de sable rougeâtre, descendant vers la mer par une pente assez prononcée, masque la bourgade noire, sise sur l'autre versant, au midi de la grande lagune d'Hako. Trois factoreries, dont une massive d'ancienne date, représentent des maisons de commerce, anglaise et française, dont la principale exportation consiste en huile de palme.

La nuit a été orageuse, le vent a soufflé en grain de tornade, la houle déferle au rivage par trois ondulations monstrueuses. Les pirogues de terre ayant plusieurs fois chaviré et paraissant définitivement renoncer à toute nouvelle tentative, le capitaine appelle le chef krouman du bord. La barre est véritablement très mauvaise, et le noir hoche la tête à diverses reprises, en répétant son *very, very bad*, sacramentel en ces occasions. Mais le gin, circulant en temps opportun, allume l'émulation, l'équipage s'échauffe, il se joue de la vague qui brise, et le chargement s'opère en quelques heures.

Un certain nombre de tours d'hélice nous mènent dans une baie dont le nom m'est inconnu. À l'abri d'un cap pointillé d'arbres solitairement espacés, un brick français se tient au mouillage. Rien à la côte que du sable et des cahutes, et des ombres noires, dont la silhouette ressort sur la blancheur de la grève. Nous communiquons avec elles, toujours pour de l'huile.

Les Popo ont reçu de leurs parrains européens un qualificatif français, que les Anglais n'ont pas débaptisé.

Les noirs de PETIT-POPO^{LXXIX} jouissent présentement du « self-government ». Leur village de chaume court le long de la plage, adossé à une belle allée de palmiers ; chaque case est surmontée du pavillon britannique, régulièrement hissé au lever du soleil et rentré à son coucher. Derrière le cordon littoral, que bat une houle furieuse, le paysage n'a d'autre horizon que le ciel étendu sur la lagune.

Plus à l'est, GRAND-POPO (lat. N. 6° 16' 20 long. O. 0° 26' 15") s'est assuré une situation inexpugnable au milieu des eaux éparses sur le rivage. Sa résistance, toujours victorieuse, aux attaques de l'invincible Dahomey l'a rendu quelque peu fier et arrogant. On dit même ses gens violents et batailleurs. Son commerce important, dont il est inutile de répéter la nature, parce qu'il est le même partout, alimente deux maisons de Marseille. De grands navires sont mouillés en pleine côte. La mer est de mercure et d'innombrables bancs de petits poissons irisent la surface.

Entre ces deux peuplades, AGOUÉ ou AHGWEY, frère ennemi, groupe sur le sable de la lagune une agglomération considérable de cases, ceinte de cactus épineux ; cette bourgade n'a pas moins de 4.000 à 5.000 habitants : de communs besoins, une commune convoitise rendent ces tribus soupçonneuses les

43 Par décret du 19 juillet 1883, le protectorat de la France a été établi sur les territoires de Petit-Popo, Grand-Popo, Porto-Seguro et Abgwey, à la demande des chefs de ce pays.

Cette année même cependant, Porto-Seguro et Petit-Popo ont été cédés à l'Allemagne, en échange de ses prétentions très discutables sur la côte de Kerry, aux environs de Conakry sur la Mellakoré (1886).

unes à l'égard des autres ; chacune d'elles tient à garder le monopole de la maison de commerce qui l'approvisionne et y veille avec un soin jaloux. C'est là l'origine habituelle des rivalités intestines et des graves querelles.

Les riverains de la lagune ont profité de la marche du temps, qui ne les abandonne plus à l'incertitude de leur liberté ; ils ont aussi, de leur frottement prolongé avec les étrangers, gagné quelques bribes d'avantages matériels et de culture. Plusieurs sont chrétiens ; mais le tempérament moral de la masse est demeuré fruste, autant que son état primitif peut le laisser supposer. Les missionnaires français, tels MM. Bouche⁴⁴ et Ménager⁴⁵, qui évangélisent depuis un certain nombre d'années ce rivage, nous retracent quelques traits intéressants à rapporter des conceptions religieuses de ces noirs.

Les gens d'Agoué ont une conscience relative de la distinction de leur être en corps et en esprit ; mais cette dernière notion est singulièrement matérialisée par eux. Ainsi l'âme a besoin de se nourrir, et parfois elle descend jusque dans le ventre chercher sa subsistance ; et, comme les indigènes attachent une certaine importance à cette migration, l'expression de « mauvais ventre » a pour eux une signification identique à celle de « méchant homme ». Cette âme survit au corps. Dans les cérémonies publiques, les esprits des morts sont conviés à la fête, au son de clochettes qu'on agite dans toutes les directions ; pour eux, on répand sur le sol des cases un mets de circonstance, préparé avec du maïs et nommé *yéké-yéké*.

Les Popo ont en honneur le culte des serpents. Protégés par la superstition publique, les reptiles multiplient en sécurité dans le pays et ravagent impunément les basses-cours ; les blancs ont recommandation expresse de les respecter.

Ils reconnaissent un esprit supérieur, qui est bon et, à ce titre, reste parfaitement négligé ; par contre, la piété populaire se tourne du côté du mauvais, parce qu'il sait nuire, et des fétiches nombreux s'essaient à le rendre favorable. Nous retrouverons en pays mpongwè cette judicieuse manière de se conduire.

Les rapports des tribus riveraines avec les Européens, nous le disions plus haut, sont resserrés par l'intérêt commercial. Les blancs (Français, Anglais, Allemands, Portugais) vivent en bons termes avec les noirs ; l'élégante factorerie côtoie la case de paille ou de pisé. L'isolement, sur la plage déserte, de ces maisons civilisées évoque l'image d'épaves abandonnées en mer. Rien ne rattache plus les exilés au reste du monde, que leurs communications avec les navires de transport et les courriers qui passent de semaine en semaine. Le plus souvent, le mauvais état de la barre empêche ces communications d'être directes ; la mer et la terre correspondent alors par signaux, le jour, au moyen d'un jeu complet de pavillons, la nuit, grâce aux traits lumineux de fusées d'artifice. Les courtiers d'il y a cent ans, avant la vulgarisation de la vapeur, étaient vraiment moins favorisés.

Parfois une lutte intéressée anime la baie. C'est une pirogue d'un rivage étranger que le flot a entraînée en dérive. Les Kroumen d'une factorerie se sont élancés à la curée de l'épave ; ils font tête à ceux d'une maison rivale qui, de leur côté, en revendiquent avec force cris la possession. Une grave palabre s'élève, dans laquelle l'impartialité ne sert pas toujours le bon droit. Si des blancs s'en sont mêlés, le résultat est plus clair, la justice dépouillant volontiers son bandeau sur la côte africaine et regardant d'un œil complaisant le plus fort ou le plus retors.

À certaines heures de la journée, l'atmosphère est étouffante d'orage et de fièvre. Dans un pareil milieu, rendu plus intolérable par l'espace renfermé d'un bâtiment en fer, l'impression prolongée fausse les sensations. L'illusion prend un corps ; la prairie verte revêt une forme, le ruisseau court sous vos

44 *Notes sur les Républiques minas de la Côte des Esclaves.* (Bulletin de la Société de géographie. Paris, 1875.)

45 *La Guinée.* (Ibid., 1878.)

yeux troublés et roule ses eaux claires ; un moment le mirage vous rafraîchit. Impérieux appel des sensations en détresse au besoin.

IV. LE DAHOMEY. Ouidah.

Il n'est guère dans l'Afrique occidentale, après Tombouctou, une terre qui ait plus entretenu l'opinion que le royaume du Dahomey. Sa célébrité est faite tout à la fois de légende et de réalité. Mais peu à peu la civilisation perce cette enveloppe mystérieuse et met à nu des mœurs hors nature, si soigneusement défendues de l'approche du blanc par le terrain et l'esprit ombrageux des habitants ; et bientôt le sauvage, ayant usé ses dents contre elle, en arrivera à lui appartenir tout entier.

Venant, après deux heures de belle traversée⁴⁶, de ce Grand-Popo si fier d'avoir toujours échappé au joug du tyran, nous mouillâmes, par 6° 18' de lat. N. et par 0° 15' de long. O., devant la plage de OUIDAH. Sur l'assise de sable rouge qui domine et borne la mer, s'élèvent des factoreries européennes de nationalités diverses ; l'une d'elles, succursale d'une maison de Marseille, est fermée du côté du large par une devanture crénelée, dont l'aspect, blanchissant sous les feux du soleil, n'est pas sans cachet mauresque.

Ces magasins sont seulement des entrepôts ; les comptoirs dont ils relèvent se trouvent établis à la ville, sise à 4 km plus avant dans la plaine, sur une langue de terre entourée par les bras de la lagune, et masquée par un pli du littoral qui l'empêche d'être visible de la rade. La ville noire est importante ; elle étend au loin ses huttes de pisé, groupées par quartiers ou « salamsé » et ne compte pas moins de 20.000 à 25.000 habitants, chiffre approximativement égal à la population de la capitale. Ouidah est de longue date le séjour assigné aux Européens, duquel ils ne doivent se départir sans permission expresse du gouvernement d'Abomey. Au temps des annexions de la « Compagnie d'Afrique » les étrangers obtinrent de s'établir avec quelque solidité sur le rivage ; d'anciens forts l'attestent. Maintenant, l'ouvrage anglais est en ruine et inhabité ; depuis la fin du siècle dernier le français sert de résidence au représentant de la maison Régis, qui est en même temps agent consulaire. Les Portugais, après avoir confié le leur quelque temps à la mission française, y maintiennent de nouveau une occupation fictive. Une faible garnison garde à Ouidah les couleurs de Lusitanie.

Parfois, revoyant dans ses rêves les glorieux empires d'Albuquerque, de Gama et de Cabral^{LXXX}, cette vaillante nation semble avoir peine à renoncer à certaines parcelles improductives que le temps lui a laissées, et s'obstine, sans fruit peut-être, à ne point perdre pied de quelques rivages où elle est notoirement impuissante à maintenir un gouvernement. Lorsque récemment les forces anglaises menacèrent la baie, l'officier qui commandait le poste portugais fut invité à laisser place libre aux canons de la division navale ; ayant refusé d'évacuer son fort, il dut s'y enfermer avec ses hommes, et, les communications étant coupées des deux côtés, y demeura comme prisonnier. Le blocus levé, le Dahomey, regardant ces étrangers armés en quelque façon responsables, ou voulant exercer une de ces capricieuses vengeances familières aux noirs, et très inutile, puisqu'elle n'atteignait pas les auteurs de son préjudice, prolongea cette captivité et ne leva l'interdit qu'après qu'un négociant se fut constitué en otage, comme garant des bonnes intentions du Portugal. Il est vrai que l'apparence du droit de possession fut ainsi, pour quelque temps, sauvegardé et l'avenir réservé⁴⁷.

Il y a moins de quarante ans, vivait à Ouidah dans la plus fastueuse opulence un illustre courtier d'esclaves, du nom d'Antonio da Souza^{LXXXI}, d'origine portugaise. Le roi qu'il servait l'honorait de ses

46 La route en pirogue par la lagune demande plusieurs heures ; mais elle est fréquentée de préférence par les riverains, parce qu'elle permet de tourner le danger de la barre.

47 Cette politique était, du reste, conséquente, puisque quelques années plus tard le Dahomey reconnaissait volontairement la suzeraineté du Portugal (octobre 1885).

faveurs, et, entre autres bénéfiques, lui avait octroyé le privilège de se monter un harem entretenu par un choix soigneusement fait entre les plus jeunes négresses du Dahomey. Des quatre cents femmes, qu'il épousa tour à tour, il laissa une centaine d'enfants. « À sa mort, » rapporte le docteur Thibault⁴⁸, « la politique ombrageuse des rois du Dahomey, hostile à l'établissement d'une race métisse, parqua cette nombreuse progéniture dans une enceinte particulière, appelée " Salam " sous l'autorité d'un des fils de da Souza. » Repoussés des noirs, qui les méprisent, surveillés par les agents du despote, ces gens ne peuvent s'unir qu'entre eux. Issue d'une parenté si proche, dégradée par la misère et par les débauches d'une étroite promiscuité, déjà, à sa troisième génération, leur race mêlée retourne aux apparences du type nègre, tout en conservant, d'après le même auteur, quelques traces de la souche paternelle.

L'attrait de la sauvagerie peut donc à l'occasion reprendre le blanc, qui l'a depuis si longtemps oubliée. Ceci, à la rigueur, nous ferait excuser le noir lorsque nous le voyons, après quelques années seulement d'éducation, revenir avec abandon à sa vie primitive. Un tel exemple est heureusement exceptionnel ; il convenait bien au Dahomey de nous le présenter sous ses couleurs exotiques. Ce malheureux pays abonde en singularités de tout genre, et sa légende, mêlée d'atrocité et de logique, ne semble vraiment pas au-dessus des faits. Qu'on en juge plutôt par ce qui suit.

Le *Dahomey* (nom d'homme et de pays à la fois) est un souverain absolu ; la langue française n'a pas de terme pour qualifier autrement l'exaltation du despotisme africain. Il dispose sans contestation des biens, des personnes, du sang de ses sujets. Chacun plie devant lui, les plus grands sont ses esclaves ; un signe ferait tomber leur tête. Cet orgueil dans l'exercice du pouvoir, qui n'a jamais souffert l'ombre d'une opposition, se déploie avec une naïveté sinistre à des limites inconnues. Le dahomey règne sur une des régions les plus peuplées de la côte. Son territoire s'étend de la rive gauche de la Volta à la lagune de Porto-Novo et nourrit entre 200.000 et 900.000 sujets. À cet égard, le chiffre est vague, et sans doute le monarque lui-même n'en saurait dire le nombre. ABOMEY⁴⁹, sa résidence, à 120 km de la mer, est située au centre d'un pays coupé de marécages et de cours d'eau. C'est un grand village, peuplé de fétiches et ensanglanté de massacres, une sorte de charnier humain dans le genre de Koumassi, pis encore peut-être, au-dessus duquel s'ébattaient des nuées de corbeaux au ventre blanc et des vautours innombrables, gardiens de la salubrité de ces régions. Le *Lama*, vaste marais mouvant d'accès difficile, en défendant les approches de la capitale, a laissé le dahomey jusqu'à ce jour dans un isolement favorable à sa politique.

De ce repaire, sans prétexte et sans besoin, le potentat lance son armée à la curée des pays d'alentour, dont il est la terreur. Il entretient plusieurs milliers de guerriers formés à une certaine discipline et une garde d'honneur, « les amazones noires », nerveuses comme des femmes et trempées en héros, qui maintes fois, dit la chronique, glorieuses de ses faveurs, lui firent un rempart de leur corps et, par leur intrépide acharnement, ont décidé du sort de la bataille et sauvé sa personne. Ces tigresses manient avec une égale dextérité le lasso et la sagaie. Le noir du Dahomey est réputé brave, autant que plein de morgue et d'ombrage. Sa vie n'est, pour ainsi dire, pas sa propriété ; dans les temps les plus calmes, elle ne tient qu'à un caprice. N'ayant nul souci de celle des autres, il renonce sans peine à la sienne, regardant sans doute la mort comme une visiteuse inévitable, qu'il a trop souvent fréquentée pour n'être pas familiarisé avec sa venue ! Il a d'autre part, les traîtrises du léopard ; il attaque de préférence par surprise et la nuit, à la clarté de la lune. Déjà, il est mieux armé ; le commerce de la côte lui fournit de la poudre, des fusils, des armes blanches meilleures que celles qu'il fabrique lui-même, voire des canons, dont il goûte le fracas et prodigue l'honneur à tout venant.

48 *Note sur les mariages consanguins dans la race noire* (Archives de médecine navale, 1864.)

49 Ou *Aghomé* « ville fermée par des portes », d'après l'étymologie que donne M. Borghero. La ville est entourée d'une muraille en terre percée de deux ouvertures, une populaire, une royale.

Lire les intéressantes lettres que le missionnaire a consacrées au Dahomey dans les *Annales de la Propagation de la Foi* (années 1862 à 1864) et les articles de M. Bouche sur la Côte des Esclaves et le Dahomey, insérés dans le *Bulletin de la Société de géographie* (Paris 1874-1875).

Le retour des bandes victorieuses est signalé par quelque massacre solennel des prisonniers, dont un certain nombre est réservé à paraître aux réjouissances de la « Coutume annuelle ». Les fêtes homicides sont célébrées à Abomey et à Kana, « ville sainte », à 12 km de la capitale, sur la route de Ouidah. Le roi y attache grand intérêt, et les étrangers qui le viennent visiter sont tenus de l'assister de leur présence, et sans mauvaise grâce ; son trône est, en ces jours, orné des dépouilles d'anciens suppliciés. Les principaux de la nation arrivent en pompe lui présenter leurs offrandes vivantes. La tuerie commencée⁵⁰, au moment où la victime tombe sous le couteau, le roi dit « Va rapporter à mon père que je suis riche et puissant sur la terre. »

Cette parole significative ne doit pas être apocryphe. Les despotes n'aiment à aucun prix l'isolement ; il leur faut des adulateurs dans ce monde et dans l'autre. À ce titre, le souverain régnant témoigne de sa piété filiale il fait une cour au-delà de la vie à ses ancêtres décédés et les pourvoit de serviteurs et de courtisans. Les infortunés, avant de mourir, sont préparés à leur mission ; ils reçoivent une bouteille de rhum et quelques cauris pour frais de voyage avant de frapper, le roi leur répétera ses dernières instructions et ce qu'ils doivent rapporter outre-tombe de sa gloire, de ses besoins, de ses désirs. À chaque message, ils répondent silencieusement d'un signe de tête⁵¹.

Cet appareil « raisonnable » est seulement l'affaire des premiers jours, que va durer l'horrible Coutume. À force de voir couler le sang, on s'enivre ; on tue pour tuer ; les captifs venant à manquer à la boucherie, on prendra dans la foule ; chacun est saoul d'orgie. Mais le roi a fait impression et grand effet. Et, quelque temps plus tard, réfléchissant, le peuple craint et admire. « Comme Gréré, » pense-t-il, « est terrible et riche, lui qui sacrifie tant d'esclaves. » Aussi, rapporte M. Borghero, Gréré entre-t-il en grand courroux si un blanc ose devant lui manifester son horreur ; et le peuple ne tient pas moins à ces jours de liesse, au cours desquels l'eau-de-vie coule avec le sang et les grands se montrent abondants en largesses.

Le dahomey est assisté d'un conseil de « Cabécères⁵² » ou grands, humbles adulateurs de ses volontés. Les hauts fonctionnaires, chargés de l'administration du royaume, s'appellent suivant leur spécialité et leur rang respectif⁵³ :

1^{er} *Méhou*, premier ministre. Ce dignitaire perçoit les impôts et les revenus des douanes. Les blancs ne parviennent au roi que par lui, après avoir passé par l'intermédiaire de l'*Avoghan* de Ouidah. Il est l'organe du roi au peuple.

2^e *Minghan*, second ministre. Grand justicier et grand exécuteur ; il est l'organe du peuple au roi.

3^e *Tolonou*, premier eunuque et échanson du roi. Il est chargé des femmes et de ces efféminés, fils de seigneurs, « soumis dès le bas âge à l'usage de certains breuvages qui éteignent les ardeurs du sang⁵⁴ ». Il est l'intermédiaire entre le roi et le méhou.

4^e *Kambodé*, chambellan, introducteur des étrangers.

5^e *Avoghan*, commandant à Ouidah.

6^e *Gao* et *Poisson*, chefs de guerre.

7^e *Cabécères*, grands secondaires, que le roi fait et défait à sa fantaisie, et souvent à seule fin d'en obtenir le cadeau que tout nouveau dignitaire lui doit à sa promotion, ou son héritage, lorsqu'il l'a fait

50 Elle est épouvantable, racontent les voyageurs qui ont assisté à ces solennités. Et dure plusieurs jours. Les prisonniers sont sacrifiés par centaines. À la fin des cérémonies, le roi et ses grands font l'office de bourreaux et se vautrent dans le sang.

51 *Voyage fait en 1843 dans le royaume de Dabomey* par M. Brue. (Annales coloniales.)

52 Le « Cabécère », titre emprunté aux Portugais, désigne d'ordinaire le second chef d'un village sur la Côte des Esclaves.

53 D'après M. le lieutenant de vaisseau Wallon, *Le Royaume de Dabomey*. (Revue maritime et coloniale, 1861.)

54 Amiral Fleuriot de Langle, *Croisières à la côte d'Afrique*. (Tour du Monde, 1876.)

mourir. Les cabécères sont gouverneurs de districts et viennent avec les gens de leurs villages, qu'ils ont charge d'entretenir, renforcer l'armée à l'appel de guerre.

8^e *Ravadères*, porteurs du bâton royal, messagers sacrés dans leur mission. Ces hérauts vont chercher l'étranger que le roi a convié à venir le visiter à sa cour ; ils le précèdent sur la route et lui servent de sauvegarde et de porte-respect.

Chacun de ces personnages est assisté, pendant toute la durée de ses fonctions actives, d'une sorte de coadjuteur, qui s'instruit à son exemple et le supplée au besoin. Ministres, cabécères, tous ont aussi leurs représentants féminins, au nombre desquels nous n'oublierons pas les deux terribles chefs de l'armée des femmes. La « mère du roi » a surtout une influence qu'aucun postulant ne voudrait négliger. Vient-elle à mourir, sa place ne peut rester vide dans le conseil. Le choix du souverain lui désigne immédiatement une remplaçante, jeune fût-elle, ayant lui-même des cheveux blancs. Il n'importe, pourvu qu'il ait toujours une mère patentée.

Une étrange interdiction s'impose au despote d'Abomey : il doit vivre loin du rivage, la vue de l'Océan est refusée à ses yeux. Cette coutume eut sans doute sa raison d'être en son temps ; elle ne peut se comprendre maintenant que par la crainte de quelque redoutable fétiche, peut-être de la puissance des Européens. Les noirs, du reste, obéissent ainsi à une foule de traditions aveugles, qu'ils ne raisonnent pas. Le dahomey ne paraîtra jamais à Ouidah, la « ville des blancs ». Un vice-roi, l'*Avoghan* ou *Yavogan*, commande pour lui sur la plage, assisté du *Chaudaton*, surveillant du commerce, et du *Chacha*, chef des blancs et des mulâtres. La navigation hors des lagunes est expressément défendue à tout sujet du Dahomey.

S'il est maître absolu sur tant de choses, ce potentat si bien obéi est, par certain côté, singulièrement esclave. Tous ces personnages serviles vont jeter autour de lui un nuage de respect et d'ombre. L'étiquette, minutieuse au dernier point, veut qu'aucun fait, aucune parole, n'arrivent au trône que par leur intermédiaire, dont il a fallu, au préalable, acheter les bonnes grâces. Le méhou surtout, principal acteur des comédies d'une entrevue entre le roi et l'étranger, ne transmettra de la vérité que ce qui lui plaît. La vérité, du reste, ferait peut-être tomber sa tête. Tout ce monde se jalouse, s'épie, convoite le bien l'un de l'autre. Les petits se cachent des gens que le roi envoie sur les routes prendre, en guise d'impôt, ce qui lui semble bon ; les grands dissimulent leurs richesses pour ne pas éveiller la convoitise d'un plus grand. Tel est l'ombrage du despote, que personne n'oserait égaler son vêtement, son palais, son ostentation. Et l'on reste pauvre, ou l'on tient à le paraître, pour sauver ses biens et sa vie. Et chacun vague dans la crainte, l'adulation, l'envie et le soupçon des pièges et des espions semés sur le chemin par l'ombrage universel.

À ce compte, qui pourrait s'étonner de voir le caractère des gens du Dahomey emprunter la doublure du tempérament félin ? Il ruse, il est habile à dissimuler, il ne saurait aller droit devant lui. Il a surtout appris, à la cruelle école de ses mœurs, l'art de cacher ses desseins ou, comme le dit M. Borghero, « d'arriver à son but avant qu'on se soit douté qu'il y marchait. » Les noirs de Ouidah, vivant près des Européens, sont devenus doux, paisibles, respectueux.

Au milieu d'une telle misère, on remarquera cependant que ce triste royaume possède une organisation administrative, centralisée entre des mains atroces mais vigoureuses, et les vertus d'un peuple viril. La cohésion fait sa force ; elle a jusqu'à ce jour assuré sa supériorité sur les races noires divisées qui l'entourent.

Ce despotisme, qui ne néglige aucun moyen, est encore fortifié par une influence formidable. La caste des féticheurs est nombreuse ; elle a sa hiérarchie propre ; elle surveille avec un soin jaloux le maintien des coutumes. Maîtresse, par la terreur superstitieuse, de l'esprit de la foule, elle en fait marché avec le pouvoir, qui lui solde ses offices avec la sueur des petits.

Ce peuple est plein de religiosité. « À chaque coin de rue dans les villages, au pied de chaque arbre dans la campagne, dans les cours et les appartements des maisons, s'élèvent de petits monticules de terre couverts de poteries pour les offrandes ; jamais les gâteaux de manioc et de maïs, et l'huile de palme n'y font défaut⁵⁵. » Sur les places d'Abomey, les marques de la dévotion publique côtoient partout l'appareil des sacrifices. Le Dahomey a, dit-on, la notion d'un Esprit supérieur ; notion assurément vague et bien éloignée de celle que le vicaire apostolique, récemment institué par le Saint-Siège⁵⁶, a mission d'enseigner. Ses pratiques religieuses ont la grossièreté commune au fétichisme. Il adore la foudre et le crocodile ; mille objets sont sacrés, les termitières, le fromager, etc. ; de grandes couleuvres inoffensives, objets de la vénération publique, sont gardées dans des enceintes fétiches, et quiconque les rencontre égarées sur les sentiers les rapporte religieusement à leur temple. *Dâ* (serpent), raconte M. Borghero, fut autrefois grand chef du pays. Tué dans un guet-apens, sur son corps s'éleva le palais du premier conquérant du Dahomey. « Dahomey » voudrait dire « ventre de Dâ ». L'étymologie donne peut-être la raison des honneurs rendus au serpent.

Parmi tous ces fétiches, il en est un des plus significatifs. Sur cette terre perdue, l'antique Priape se voit partout élever des colonnes. Sa figure est au seuil de chaque maison ; il a des temples à Ouidah. Ce dieu, que les Moabites, sous le nom de Belphégor, les Madianites, les Ammonites, les Syriens même ont honoré et les Latins poétisé, il semble qu'on revoie aussi son représentant dans ce *menhir* druidique, pierre debout, que la critique en vain s'est exercée à déchiffrer. Symbole de la fécondité active, peut-être hommage à la puissance créatrice, au dieu qui multiplie et renouvelle l'univers, ailleurs qu'au royaume de Dahomey ; car ici, le naturalisme obtus n'adore que la forme matérielle et sensuelle, l'image sans l'idée.

La terre du Dahomey, pays de plaine bien arrosé et engraisé par l'humus qu'apportent les débordements des cours d'eau, est bonne et fertile. Elle produit facilement les espèces accoutumées de la zone occidentale, et ne manque, pour donner beaucoup, que d'être assez travaillée. Le palmier, d'une abondance extrême, y prospère sans culture ; son huile est, avec l'ivoire qui vient de l'intérieur, le principal objet d'exportation⁵⁷.

L'industrie des indigènes, tout élémentaire qu'elle paraît, montre une originalité réelle. Les Dahomey travaillent le fer, sans résultats remarquables certainement, mais ils ont le mérite de l'avoir appris sans maître. Ils moulent des poteries, d'une argile « brillante de parcelles d'or, d'argent et d'antimoine » ; Abomey est le centre de cette fabrication. Leur manière de préparer les peaux laisse peu à désirer, et, l'objet une fois confectionné, ils l'agrémentent de broderies de soie, variées en dessin et en couleur, d'un fini assez heureux ; ils font de même des tissus qui serviront de vêtement aux seigneurs. Tous ces objets se donnent rendez-vous sur les marchés des villes, où l'animation est grande du matin au soir. Le docteur Féris, qui a parcouru celui de Ouidah, rapporte que chaque genre de produit occupe un département délimité, un peu comme dans les bazars orientaux. Nous n'avons pas mentionné l'eau, qui s'y vend aussi, et fort cher à Abomey. C'est une singularité, dans un pays à demi couvert une partie de l'année, que les sources claires soient rares et l'eau toujours mauvaise.

C'est particulièrement aux mœurs du Dahomey que le paradoxe a emprunté ses arguments d'apparence les plus solides, dans l'intention d'établir que l'extinction de la traite, convertissant en

55 D'après le commandant Serval. (*Revue maritime et coloniale*, 1878.)

56 La Côte des Esclaves, de la Volta au Niger, est desservie par les « missions africaines de Lyon ». Les stations principales sont celles de Lagos, Porto-Novo, Agoué, Ouidah (avec Godomey et Abomey-Calavi) ; la population catholique compte 10.000 chrétiens. À Topo (près Badagry), les missionnaires ont fondé un établissement agricole, entretenu par d'anciens esclaves, qu'ils ont rachetés enfants et élevés.

57 « On estime, année moyenne, la production de Ouidah à environ 500.000 gallons d'huile de palme et 2.000 tonnes d'amandes. Le gallon d'huile revient à environ 1 fr. 80, tous les frais largement payés ; il vaut en Europe de 2 fr à 2 fr 40.

C'est le gallon-wine d'une contenance de 3 litres 80. » (Serval).

massacre un commerce de longue habitude, a conduit les misérables peuplades qui l'alimentaient à la pire des conditions. Mais nous savons que ces massacres ne sont pas uniquement un débarras, qu'ils existaient à l'état d'institution bien avant la croisade européenne, et qu'à défaut de prisonniers, le despote y pourvoit au détriment de son peuple. Le paradoxe n'est plus à discuter. Ce qui reste de vrai, c'est que le Dahomey fut jadis un foyer de traite considérable, ayant son meilleur débouché sur la mer, au voisinage de Ouidah. Aussi, le roi s'étant vu dépouiller d'une de ses profitables ressources, sa rancune couve sourdement depuis cette époque critique et, quand l'occasion paraît propice, traduit son animosité contre les Anglais, principaux auteurs de son préjudice.

Comme nous passions au mouillage de Ouidah vers le mois de mai 1876, le capitaine du packet nous apprit que la division anglaise allait venir prochainement châtier l'insolence du dahomey, lequel avait grièvement outragé la Reine, en faisant saisir et enfermer son représentant. L'agent avait été remis en liberté ; mais le noir ne se pressait pas de payer les 500 ponchons d'huile de palme, exigés de lui en réparation de l'injure. Le roi d'Abomey était clairvoyant, sachant son trône suffisamment défendu par les difficultés du terrain et le climat, mortel aux Européens, et se souciant fort peu d'un arrêt momentané des transactions commerciales, qui ne l'atteignait pas directement ; car il vit simplement de bananes, de poules et de manioc, il a du gin à souhait et des têtes à couper ; et, s'il aime l'or, ses coffres renferment des pièces à toute effigie, accumulées par ses prédécesseurs et dont la variété ferait la joie d'un antiquaire. Du reste, il n'en fait pas personnellement usage, la circulation des monnaies autres que les cauris étant, par raison politique, interdite dans ses États.

Pour des intérêts différents, des bâtiments de guerre anglais, français et portugais, stationnèrent près d'une année, devant Ouidah, surveillant le blocus et se surveillant les uns les autres. Parfois la panique fut grande parmi les Européens établis à terre, exposés qu'ils étaient à se faire massacrer en représailles, et venant en hâte, à travers la barre, demander le couvert de leur pavillon. Les magasins regorgeaient d'huile inutilisée. La maison Régis, surtout en subissait un grand dommage, parce qu'elle monopolise une bonne partie du commerce de cette région. Son agent, qui jouit d'un certain crédit près la cour d'Abomey, l'employait à obtenir quelque transaction ; mais le noir, avec cette finesse particulière aux gens de l'endroit, répondait aux messages de concorde : « Si les Français, qui sont puissants, sont mes amis, qu'ils chassent les navires anglais ! En définitive, ce fut la maison française qui, pour en finir, paya, au nom du dahomey, une bonne part de la contribution d'huile. Les ponchons ne devaient pas arriver à destination ; ils allèrent au fond des eaux avec le paquebot Gambia, qui se perdit au cap des Palmes.

Ainsi se vida cette affaire du blocus ; en somme, ce n'avait été qu'un vain simulacre. Mais, pour avoir une fois de plus tiré sa morgue de peine, le despote à courte vue aurait tort de compter éternellement sur l'impunité. Je renouvelle des considérations déjà exposées si le gouvernement de la Reine, à ce moment, hésitait à s'engager plus avant, c'est que le souvenir des difficultés éprouvées aux Ashanti était de trop fraîche date ; il n'en est pas moins vrai que l'avenir d'une vaste annexion se voit en germe dans cette centralisation récente à Christianborg, près Accra, des gouvernements de la Côte d'Or et de Lagos. La lagune de Ouidah court parallèlement à la côte. Sa pointe occidentale s'abouche au lac d'Avon, en communication peut-être avec la Volta par un bras éloigné de ce fleuve ; à l'est, un système de canaux enchevêtrés l'unit aux lacs de Porto-Novo et de Lagos. Ce n'est pas inutilement qu'une route navigable a été patiemment cherchée à travers ces lagunes et trouvée, qui mène au voisinage d'Abomey.

Depuis plus d'un demi-siècle, les Anglais couvent le Dahomey, et là, comme en d'autres points du globe plus fortunés, s'émeuvent leurs aspirations, éveillées à la fois par l'orgueil de domination et l'intérêt. Celui qui visite la côte occidentale à bord d'un paquebot de ces importantes lignes anglaises, subventionnées par l'État, qui sillonnent la mer de Liverpool à Luanda, remarquera l'emblème allégorique peint de vives couleurs sur les tapis, la vaisselle, les vitraux. Il représente la figure d'Albion, vêtue et casquée en Minerve ; l'Africain à genoux lui offre en suppliant les produits de son sol, tandis

que d'une main elle découvre un coin du voile qui cache le continent, et de l'autre agite une oriflamme, avec l'exergue : *Spero meliora*^{LXXXVII}.

Assurément la devise est bonne, parce qu'elle est le mot de la civilisation.

L'histoire du requin de Ouidah n'est pas déplacée à côté de celle du dahomey, et le rapprochement, tout d'actualité, ne me paraît aucunement hors de saison. Ces voraces, fléau des mers chaudes, foisonnent dans la baie ; c'est là que je les ai vus le plus nombreux et confiants, le moins soucieux de leur sécurité. Les coups de carabine les écartaient à peine du long du bord. Aussitôt qu'on jetait à la mer un morceau de salaison, ou seulement une bouteille, le squala avide accourait, et, pendant qu'il retournait mollement son corps gélatineux à fleur d'eau pour saisir l'appât, il devenait aisé de distinguer le jeu de ses mâchoires formidables et de ses petits yeux pleins de convoitise, convergeant vers un même dessein.

On sait que le requin-marteau emprunte son nom à la forme spéciale de sa tête, prolongée de chaque côté par une traverse qui porte à son extrémité l'organe de la vue. Cette disposition permettant à l'animal de voir dans toutes les directions et, même renversé sur le dos, d'attaquer commodément sa proie, le rendrait très redoutable, s'il était commun et d'aussi forte taille que le requin ordinaire.

Celui-ci, le seul qu'on rencontre en nombre sur la côte de Guinée, peut-être parce qu'il a fait place nette des autres espèces, est remarquable par la lenteur et le peu de précision de ses mouvements. S'il veut saisir un objet, il doit se retourner à demi ou au moins se mettre sur le côté, sa bouche étant placée à la face ventrale du corps. Dans cette position mal commode, il n'aperçoit plus qu'indistinctement sa proie et la happe au jugé ; mais si cette proie est mobile et fait quelque effort pour sauver sa vie, elle profite de l'incertitude de son ennemi et lui échappe souvent.

À ce moment critique, la légende prête à un petit aquatique l'office de guide. Les requins qui furent si familiers avec nous étaient tous accolés d'une sorte d'anguille frétilante, laquelle ne quittait pas l'abri des nageoires latérales. Cette sorte de chien d'aveugle, qui s'appelle « pilote du requin », s'y attache comme à son ombre. Mais, pour poétique soit la légende, il ne paraissait pas que ce pilote fût si secourable. Je l'ai vu suivre très attentivement les mouvements du monstre et se mettre toujours en dehors du centre d'action de ses mâchoires ; je le crois plutôt un de ces parasites attachés à la fortune d'un puissant pour les reliefs de sa table.

Les requins suivent jusqu'à la plage les pirogues et les embarcations montées, surtout celles qui portent de la viande. La barre de Ouidah est une des plus mauvaises de la côte ; elle a la réputation d'être double, c'est-à-dire que le flot brise sur une première levée de sable, descend et rebondit sur la seconde, avant de rouler au rivage. L'intervalle entre les deux monticules creuse une rigole profonde dans les eaux de laquelle le monstre se tient à l'affût ; et, lorsque les noirs se jettent à la mer pour relever la pirogue chavirée ou la soutenir à l'embarquement, ils sont enlevés comme des moutons.

Les accidents sont, à certains moments, si répétés que les Kroumen, pris d'épouvante, se mettent obstinément en grève. Hélas ! il y a dans ce pays des « fétiches » qui les condamnent ; il n'en est pas qui les préservent⁵⁸.

58 On commence à faire usage, sur la côte, de cartouches de dynamite, mises à sauter dans les eaux de la barre. L'explosion écarte les requins, au moins pour quelque temps. L'effet moral de ce procédé est surtout considérable aux périodes critiques ; les Kroumen reprennent confiance à leur périlleuse besogne. Un moyen plus sûr serait d'employer des canots insubmersibles pour passer les barres dangereuses. En tenant compte seulement du préjudice matériel que cause au commerce européen, le passage de la barre de Guinée, on évalue généralement à 5 pour 100 des marchandises transportées le chiffre des pertes éprouvées.

V. LAGOS ET ABEOKUTA.

En quittant Ouidah et continuant sa route vers l'est, le paquebot côtoie le rivage des grandes lagunes de Nokoué et de Porto-Novo. Le dahomey, sans doute voulant faire brèche à l'influence anglaise envahissante, en même temps qu'il reconnaissait le protectorat du Portugal sur ses États, céda à la France *Cotonou*, « lagune des morts » sur le lac Nokoué, et Adjaché, « ville des fétiches », mieux connue sous le nom de PORTO-NOVO (lat. N. 6° 22' 28", long. E. 0° 14' 46'). La métropole y a installé cette année un résident, appuyé d'une petite force militaire⁵⁹. Ces comptoirs, riches marchés d'huile, d'accès facile vers l'intérieur, sont peut-être destinés à devenir les émules de l'important établissement de Lagos, la « lagune ».

Le 6 août 1861, l'Angleterre prenait possession de Lagos, aujourd'hui rattaché au gouvernement de la Côte d'Or, avec ses dépendances, *Badagry, Lekki, Palma*, jusqu'au *Yabou*.

Le rivage n'ayant ni relief ni abri, nous mouillâmes en pleine côte, en compagnie de dix grands navires, trois-mâts et clipper, d'origine anglaise, française, portugaise, se balançant au gré d'une grosse houle, devant la barre qui ensable l'embouchure de la lagune emplie par les eaux du fleuve Ogun (1° 5' 48" de long. E.).

Cette barre est forte et très dangereuse à l'époque des raz-de-marée. Elle ne peut être franchie impunément qu'avec de grandes chaloupes à voile de sept à huit tonneaux, dont la stabilité se heurte

59 Le protectorat français s'exerce sur une superficie de 1.800 à 2.000 km². Le *Porto-Novo*, dans son ensemble, ne compterait pas moins de 80.000 à 100.000 habitants, dont 20.000 à 30.000 pour la bourgade principale seule ; certaines statistiques vont même jusqu'à 150.000. Deux missions, catholique et protestante, enseignent le français dans leurs écoles et catéchisent 2.000 chrétiens.

Voici, d'après les *Notices coloniales pour l'exposition d'Anvers* (article dû au colonel Dorat, résident de France), la valeur du mouvement d'affaires dans cette région (année 1884) :

Exportations	3.970.043 fr
Importations	5.055.483 fr
Valeur du mouvement commercial	9.025.526 fr

Pour la même année, le mouvement de la navigation (entrées et sorties réunies) est représenté par 178 navires (38.650 ton.), dont 16 français (4.000 ton.).

Le commerce européen est réparti, par nationalités, entre 3 factoreries françaises (dont 2 de Marseille), 3 maisons de Hambourg, 1 factorerie portugaise.

En regard de ces chiffres l'importance du mouvement général du commerce de nos comptoirs de la Côte d'Or n'est pas sans intérêt à rapporter.

Pour *Grand-Bassam*, il est évalué à 1.500.000 fr environ, la grosse part restant à l'actif de la maison Verdier, de La Rochelle, la charge annuelle est effectuée par 19 navires (5.340 ton.), dont 7 français.

Le principal objet d'exportation est le produit du palmier à huile 2.000 tonnes d'huile et 400 tonnes d'amandes, dont la moitié est destinée aux savonneries et aux stéarineries du midi de la France. Nos voisins, les Jack-Jack, fournisseurs des maisons de Bristol, ne tirent pas moins de 7.000 à 8.000 tonnes, par an, des territoires de Dabou, Toupah, Bouboury.

Assinie a moins d'importance commerciale. C'est surtout le centre d'approvisionnement de la région aurifère de l'intérieur, qui exporte annuellement environ 5.000 onces de poudre d'or, d'une valeur de 480.000 fr.

Un nouveau produit cependant s'essaie, qui est probablement destiné à faire bientôt bonne figure. « La maison Verdier », écrit M. Brétignère, à qui nous empruntons ces détails, « a créé dans la lagune d'Assinie une plantation de café, comprenant actuellement une centaine d'hectares de caféiers libériens ; cette espèce croît à merveille et promet d'abondantes récoltes. » (*La Guinée du nord*, dans *La France coloniale* de M.A. Rambaud, 1886.)

parfois à des coups de mer formidables ; mais un petit vapeur, qui fait régulièrement le service de Lagos à la rade, garantit aux passagers une traversée sans accident, moyennant la somme de dix schillings par tête de nègre ou de blanc. C'est la voie que suivirent, en prenant congé de nous, les hommes de couleur voyageant pour le compte des plus importantes places de commerce devant lesquelles nous avons fait escale, de Sierra Leone à ce dernier mouillage ; et je leur dois la justice de reconnaître qu'en dépit des petits livres sur la civilité sortis des presses de Freetown, tous ne satisfirent pas toujours aux conditions que les parfaits gentlemen et ladys tiennent à honneur de remplir.

La ville, bâtie sur une île basse, à 3 milles environ de la barre, ne se voit du large que dans une vapeur. Sa population blanche ne dépasse pas 100 Européens, qui conduisent 36.000 noirs. Elle a des missions catholique et protestantes (anglicane, wesleyenne, baptiste), et plusieurs écoles entretenues par les diverses églises, des hôpitaux bien aménagés, des factoreries considérables. À quelque distance de l'entrée de la lagune, s'élève une jolie villa de plaisance exposée aux fraîcheurs du large, sanitarium maritime à l'usage du gouverneur. Lagos exporte de l'huile et des amandes de palme, produit qui forme le fonds de son marché, de l'ivoire, des graines de sésame, du coton. Ses ressources comestibles sont abondantes, étant donné le point du globe où nous nous trouvons.

La viande de boucherie, fournie par des bœufs de petite taille et de grands moutons venus des rives du Niger, est, sinon bonne, du moins plus supportable qu'en d'autres centres africains, les Anglais ne négligeant rien de ce qui peut assurer un aliment précieux à leur tempérament. Les bâtiments de passage trouvent facilement, en cet endroit, à s'approvisionner de volailles. Les cultures produisent du riz, quelques légumes (igname, giraumon, patate douce, piments, petits oignons) et des fruits, tels que bananes, ananas, cocos, pastèques, oranges et limons. On voit que les végétaux des pays tempérés sont à peine représentés dans cette énumération, chose assez habituelle.

La nouvelle colonie, en pleine prospérité, n'impose déjà plus de trop lourdes charges à la métropole ; son importance commerciale, bien que décroissante en ce moment, dépasse encore celle des points les plus favorisés de la côte, à en juger seulement par le chiffre des exportations. Dans le lyrisme de leur esprit de clocher, les Anglais déclarent incontestable la salubrité de Lagos. À première vue cependant, il ne semble pas que le ciel ait raison de s'y montrer plus clément que celui qui pèse sur toute la Guinée, les marigots d'être salubres, non plus que les alluvions remuées par le courant des rivières.

En mai, j'y ai trouvé l'atmosphère étouffante et saturée d'électricité. En novembre, la température, chaude encore, paraissait plus saine, bien, qu'il y eût toujours des orages le soir et des pluies ; le ciel, se découvrant, était semé de nuages blancs floconneux, la barre devenait meilleure.

Sur toute cette partie du littoral, entre Porto-Novo et la lagune de Yabou, habitent les Nago, robustes et travailleurs, recherchés autrefois sur les marchés d'esclaves. Le grand nombre est fétichiste ; mais le mahométisme fait parmi eux une active propagande et dissocie peu à peu les traditions du sol. Plusieurs groupes musulmans y ont établi leurs quartiers ; à Lagos même, on n'en compte pas moins de 11.000. De même qu'à la Côte d'Or on les suppose descendus du Fouta par les brèches des monts de Kong, ici ils paraissent avoir suivi la route plus commode de la vallée du Niger. Nous retrouvons donc un peu partout leurs traces sur le rivage de l'Afrique occidentale, et même jusqu'à l'équateur, à cause des échanges de personnel qui se font entre le Gabon et le Sénégal.

Tableau statistique des colonies anglaises de la côte occidentale pour l'année 1880
(d'après Avasse, NOTICE SUR LES COLONIES ANGLAISES, 1883^{LXXXIII})

Désignation des colonies	Superficie en milles carrés	Nombre d'habitants	Finances			Commerce		Navigation (Entrées et sorties réunies)	Mode et date de l'annexion
			Recettes locales	Dépenses locales	Dette publique	Import.	Export.		
Établissement de :			Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Ton.	Cession par :
La Côte d'Or	6.000	475.270	119.400	86.957	-	337.248	482.058	340.910	La Hollande (1607)
Lagos	73	60.221	47.987	55.476	288	407.370	576.510	379.358	Les indigènes (1801)
Sierra Leone	468	60.546	76.008	87.775	83.000	491.993 ⁶⁰	375.985	401.283	id. (1787)
Gambie	69	14.150	24.553	19.926	-	191.580	138.983	160.490	Établissement (1618)

Tableau statistique parallèle du mouvement commercial de notre colonie du Sénégal, pour l'année 1883
(d'après Vignon, LES COLONIES FRANÇAISES, 1886)

COMMERCE					NAVIGATION		
IMPORTATIONS des produits français dans la colonie (Commerce spécial)	EXPORTATIONS de la colonie en France (Commerce général)	IMPORTATIONS des produits étrangers dans la colonie	EXPORTATIONS de la colonie à l'étranger	COMMERCE TOTAL	FRANÇAISE		ÉTRANGÈRE
8.607.000 fr	20.508.000 fr	9.759.000 fr	1.546.000 fr	47.212.000 fr (en 1883) ^{LXXXIV} 44.000.000 (en 1880)	Nav. 1.300	Ton. 239.000	Nav. 153

À 70 ou 80 km au nord de Lagos, à peu près sur le méridien de l'établissement anglais, s'est groupée une colonie républicaine, telle que les noirs de cette région ne nous ont pas habitués jusqu'ici à en voir. Elle a nom ABEOKUTA. Sa situation et ses progrès restèrent ignorés des Européens, jusqu'au moment où les Anglais prirent possession de la lagune. Elle attira dès lors l'attention et fut visitée par les missionnaires des diverses confessions. Nous devons aux lettres de MM. Borghero, Holley et Chautard, publiées dans les *Annales de la Propagande* (années 1867, 1881 et 1882), la description de la grande cité nègre.

La route, qui conduit de la mer à Abeokuta, est praticable aux pirogues sur tout son parcours. Elle traverse la lagune de Lagos, puis le lac de *Korodou*, continuation de la nappe précédente, dont les rives se rapprochent en même temps qu'elle s'enfonce dans les terres. Au sommet du triangle liquide ainsi figuré, l'*Ogun* s'épanche, par plusieurs canaux, au milieu des alluvions sans cesse entraînées de l'intérieur et déposées à son embouchure. Le fleuve trace péniblement sa voie au milieu des palétuviers envahissants. À mesure que la pirogue remonte, les berges escarpées se couvrent de forêts, le lit se

60 Ce chiffre (importations de Sierra Leone) est supérieur à celui que consigne, pour la même année, M. Avasse, p. 201 de ses *Notices*, chiffre reproduit la page 40 de cet ouvrage.

Complément de l'éditeur : à la page 40 de la présente édition, dans le bilan des importations et exportations de Sierra Leone en 1867 et 1880, la valeur des importations en 1880 est de 445.358 livres st.

resserre et devient torrentueux ; le courant brise contre de nombreuses roches semées à fleur d'eau, aux approches de la ville, pour devenir inaccessible en amont. C'est un voyage de quatre ou cinq jours, avec les relâches obligées des heures de nuit. Abeokuta couvre une surface immense de terrains ondulés, dont l'écorce, masquée par une belle végétation, laisse à nu, en certains points, la roche primitive qui les constitue. Au centre se dresse un imposant granit, élevé de 80 mètres au-dessus du sol, et cette singularité a donné son nom à la ville *abe, okouta*, « sous la pierre ». Le sommet de cette roche solitaire découvre à perte de vue la pittoresque perspective des agglomérations noires semées dans la plaine, leurs innombrables rues, les vastes marchés et les belles cultures de maïs, de manioc et d'igname, s'étendant sur la campagne. Ceinte d'une circonvallation de plus de 20 km de développement (rempart en terre de 2 m de hauteur, fossé large et profond de 3 m), adossée à la rive gauche de l'Ogun, la ville est mise à l'abri d'une surprise ; en outre, le contrôle des voyageurs s'exerce aisément à l'entrée, et les droits prélevés sur les marchandises ne peuvent être éludés.

Abeokuta offre donc moins l'aspect d'une ville que d'une réunion de villages resserrés entre des murailles. Sa fondation date de l'année 1825 ; elle dut son origine à une émigration d'*Egba*, branche des Nago, fuyant la persécution du Dahomey. Successivement de nouveaux fugitifs sont venus lui demander asile, et actuellement on ne compte pas moins de 140 villages groupés dans son enceinte, ce qui suppose une population supérieure à 100.000 individus, au nombre desquels la foule des esclaves.

Ce qui est surtout remarquable, c'est l'organisation politique de ce petit peuple, parce qu'on parcourait longtemps la région occidentale sans rencontrer son analogue. Il n'est pas constitué en monarchie absolue ; il vise plutôt à la fédération. Chaque peuplade nouvellement émigrée, dit M. Borghero, « a gardé ses droits, ses privilèges, ses usages et jusqu'aux nuances de son dialecte. » Chacune d'elles a conservé son chef, qui l'administre suivant ses goûts particuliers. Tous les chefs relèvent de la suzeraineté du roi d'Abeokuta, lequel décide en dernier ressort des affaires intéressant la communauté. À ses côtés se tient le grand justicier et chef des armées, ou *bacheron*, nommé à l'élection. Celui-ci a en main la véritable influence en ces pays, puisqu'il dispose de la force publique.

Cette sorte de « maire du palais est en réalité un dictateur ; il a sa garde d'amazones, souvenir de la terre natale. S'il est habile et fort, comme cet Ogudipe, forgeron renommé dans le Yorouba et terrible aux voleurs, dont nous entretenait M. Holley, il saura retenir le pouvoir sans l'apparence, il fait la loi aux cent rois. Le droit de cité, c'est la propriété de la terre ; quiconque possède un champ, noir ou blanc, devient Egba. Tous sont unis par l'intérêt commun de leur indépendance à défendre. Il est de tradition que, lorsqu'on entendra des coups de fusil dans les rues, la république finira ; aussi l'usage des armes à feu est-il rigoureusement interdit dans l'enceinte.

La ville est soumise à la tyrannie spirituelle des féticheurs *ogboni*, chargés en même temps de la police. Les missions chrétiennes commencent cependant à prendre droit de cité. Le fétichisme leur opposera certainement moins d'obstacles que le mahométisme, qui a déjà gagné beaucoup de terrain. Ses traditions et ses habitudes, fort dénaturées, du reste, de leur source primitive, sont apportées par les courants des caravanes venues des environs du lac Tchad et de Tombouctou. Nombre d'Egba voyagent maintenant, à l'exemple des musulmans. Nous tirons de ce fait une dernière conclusion : la colonie de Lagos, par l'intermédiaire d'Abeokuta et grâce aux facilités du terrain, paraît favorablement placée pour la pénétration du Soudan intérieur. Son propre intérêt et la civilisation ne peuvent qu'en bénéficier.

CHAPITRE VII. LE GOLFE DE BIAFRA, du cap Formose au cap Lopez.

I. LES FLEUVES ET LES ÎLES DU GOLFE DE BIAFRA.

Au nord, le cap Formose, au sud, le cap Lopez, limitent une profonde échancrure du rivage, que baignent les eaux de BIAFRA. Pour former ce golfe, la côte suit d'abord une direction légèrement inclinée vers l'E.-N.E. ; puis, arrivée au massif des Cameroun, elle redescend à pic au midi, jusqu'au-dessous de l'équateur. L'altière montagne, prolongée dans le lointain par l'éperon que dessine l'île Fernando Pó, semble placée là afin de mieux accuser l'angle rentrant des deux lignes littorales venant à la rencontre l'une de l'autre.

C'est au cap *Formose* qu'a lieu la débâcle d'eau courante, mêlée d'alluvions, que le NIGER décharge dans le golfe de Guinée. Mais, bien avant de se perdre dans les flots, ses eaux gonflées, débordant des rives trop étroites, dispersent leur nappe majestueuse au travers d'un immense réseau de canaux sinueux, et le fleuve, partageant son cours entre dix-sept bras principaux, avancé sur l'Océan un des deltas les plus considérables de l'Afrique.

Ce merveilleux Niger puise sa source par deux fontaines, bien loin de son embouchure, aux confins des origines du fleuve Sénégal. Le chevelu rameux, par où le *Diôli-Bâ* « la grande rivière » commence, descendant des revers orientaux du Fouta-Djalou, s'enfle de proche en proche du tribut que lui apportent de puissants affluents, parmi lesquels, la Bénoué, un autre fleuve, grossi encore par les crues de chaque saison d'hivernage ; sur un parcours de 1.000 lieues, et au-delà, à travers le continent, il roule ses eaux capricieuses, que dévient souvent les accidents du terrain, et, de sa source à ses embouchures, trace un arc immense dont l'ouverture, tournée vers la mer, embrasse le littoral de la Guinée.

Les rameaux dispersés du tronc par où le *Kouara* s'écoule dans l'Océan sont eux-mêmes autant de rivières d'un imposant débit, charriant en quantité considérable les boues entraînées des rivages supérieurs. Avec le temps, leur cours s'embarrasse de bancs nombreux, continuellement exhausés et élargis, s'égaie d'îles verdoyantes sur lesquelles les vents, les courants, les oiseaux ont apporté les semences des prairies et des forêts.

Plus tard encore, ces levées réunies les unes aux autres, grâce à des dépôts incessamment surajoutés, forceront le fleuve à multiplier ses voies et prolongeront l'avancée du cap Formose sur la mer. Aussi voit-on cette protubérance alluviale grandissante, au front maritime déjà ample d'au-delà 300 km, tendre de plus en plus à séparer les deux enfoncements secondaires du golfe de Guinée, à sa droite la baie de Bénin, à sa gauche, la courbe commençante de la baie de Biafra.

La figure de gigantesque éventail que dessine le delta du « Nil noir » est arrêtée sur ses bords, entre 2° 42' et 4° 46' de long. E., par les rivières *Benin* et *Bonny*, ses bras de déversement extrêmes ; la rivière *Num*, qui continue le chenal principal du fleuve, coupe cette figure du sommet de l'angle à sa façade sur la mer. La plupart de ces nombreuses bouches sont navigables pour de grands bâtiments, à quelque distance et jusqu'aux embarras des alluvions trop avancées et des rapides⁶¹. Elles sont ouvertes au

61 *Boussa* situé en amont du mélange des eaux de la rivière Bénoué avec le courant du fleuve, à une distance du delta que l'embouchure de ce grand affluent sépare à peu près par moitié, est le point extrême de navigabilité

commerce européen, je devrais dire « au commerce anglais », celui-ci ne rencontrant plus sur ce marché, depuis notre abandon, de concurrence sérieusement rivale⁶². Nous savons que deux puissances ont posé les jalons de leur prépondérance à venir sur le Niger, l'Angleterre à ses portes maritimes, la France dans la région de ses sources ; l'avenir est peut-être davantage de ce côté⁶³.

En continuant vers le sud la ligne du littoral, passé le delta du grand fleuve, il n'est plus jusqu'au Congo de cours de telle importance. Cependant quelques-unes des embouchures indépendantes que l'on rencontre sur la route jettent encore dans la baie de grosses masses d'eau douce, refoulées à chaque marée par le courant du flux. Ce sont, à droite et à gauche de la montagne, l'*Old Calabar* et le *Cameroun*, estuaire découpé dans le genre de celui du Gabon, de la Mounda, etc., dont la nappe doit son ampleur à la multiplicité des cours d'eau qui l'alimentent et à la marée, plutôt qu'elle n'est tributaire d'un grand fleuve. À la limite extrême de la baie de Biafra et du golfe de Guinée, au cap *Lopez* (lat. S. 0° 36' 0", long. E. 6° 22' 36"), l'*Ogooué*, par les branches supérieures de son delta, vient y mêler ses eaux. Nous le retrouverons en son lieu.

Le rivage, ici change de physionomie avec l'aspect de ses reliefs montagneux. Lorsqu'on descend du fleuve *Old Calabar* vers le large, on aperçoit la terre ferme dressée subitement au ciel, au milieu d'une nuée de vapeur. Une petite chaîne, ramassée sur elle-même et toute en sommet, sort du rivage par 4° 25' de lat. N. ; on l'a appelée « monts Cameroun ». Les pieds de ce massif sont baignés dans les flots, quand, plus loin, suivant une ligne oblique qui court du N.-E. au S.-O., s'allonge sur la mer une traînée d'îles volcaniques, parcelles arrachées sans doute du continent dans un cataclysme.

Montagne et îles paraissent en effet relever d'une formation contemporaine. L'impression est déjà significative à la simple lecture d'une carte un peu développée du littoral de cette région ; elle devient autrement saisissante si l'on a contemplé, en regard du continent, les îles elles-mêmes, leurs hautes cimes, leurs pentes roides, également découpées et comme tourmentées par le feu.

Le capitaine Burton^{LXXXV}, qui fit en 1861 l'ascension des Cameroun, a reconnu la parenté géologique des deux rivages. On trouve dans les montagnes des scories et des sillons de lave ; il est aussi de tradition locale que des tremblements de terre s'y font parfois sentir et que des feux s'allument spontanément sur un des sommets, phénomène que traduit le nom indigène de « montagne fétiche ». Le pic le plus élevé de la chaîne est le *Mongo-Ma-Lobah* ; son altitude, de gradins en gradins, s'élève de 1.933 m. à 4.197 m., plus haut encore de quelque cent mètres, suivant des évaluations récentes ; et, par temps très clair, on peut apercevoir, jusqu'à 70 milles de distance, son faite couronné de neige à la saison de septembre-octobre. Pendant que les Anglais occupaient Fernando Pó^{LXXXVI}, ils eurent quelque velléité d'établir aux Cameroun un lieu de convalescence ; leur site de prédilection eût été sur la pente des versants qui descendent vers la baie d'*Ambas*, vis-à-vis l'île.

du bas Niger, désormais interrompu par les rapides, « Boussa » d'après M. Béraud (*la France coloniale*), est lui-même synonyme de « cataracte ».

- 62 Le gouvernement britannique n'a rien négligé pour encourager et fortement appuyer la prépondérance commerciale de ses nationaux sur le Niger et ses affluents. La *National african company, limited*, a successivement absorbé les compagnies rivales ; le capital qu'elle met en œuvre dépasse maintenant de beaucoup le chiffre de 10 millions, que nous indiquions dans la note 28. Sept de ses bâtiments à vapeur sillonnent le fleuve et desservent 40 factoreries environ.
- 63 Nous verrons plus loin (t. II, Conclusion) comment la récente Conférence de Berlin a déterminé les droits respectifs et les situations réciproques de la France et de l'Angleterre sur les eaux du Niger, en appliquant toutefois à ce fleuve, de même qu'au Congo, les principes généraux adoptés par le Congrès de Vienne, en vue de consacrer la liberté de navigation et de transit, telle qu'elle est admise pour plusieurs fleuves internationaux, par exemple le Danube.

Un étroit bras de mer, aux eaux peu profondes, sépare Fernando Pó de la grande terre⁶⁴. En cet endroit surtout, les plans des deux rivages qui se regardent présentent de si singulières concordances de creux et de saillies, que la pensée s'essaie à les opposer les uns aux autres pour les réunir à nouveau.

Fernando Pó est le premier anneau de cette chaîne d'îles semées sur les flots, que continuent l'île de Príncipe, São Tomé et Annobón, montagne perdue à la limite équatoriale de l'océan austral, défiant un ciel de feu et d'orage. L'Espagne couvre ce rocher de sa protection honoraire.

II. LA RIVIÈRE BONNY.

Le fleuve Nun, bras capital du Niger, ouvre ses déversoirs et ses criques au commerce anglais ; sur une de ces dernières, de ces nombreuses *Oil-rivers*, « Rivières d'huile », comme les ont baptisées les sujets de la Reine, à *Brass-River*, s'est installé un des comptoirs flottants qu'on voit échelonnés dans les principales embouchures de Biafra. Ayant perdu dans le lointain brumeux les masses verdoyantes du cap Formose et la mer limoneuse qui le baigne, nous pénétrâmes dans l'estuaire commun où se mélangent les eaux des bouches New-Calabar et Bonny ; à plusieurs milles, leur flot bourbeux trace son sillon d'un vert douteux à travers les flots et marque d'un trait distinct la séparation de son cours avec l'eau salée. L'entrée du New-Calabar est fermée par une barre ; celle de la rivière. Bonny est plus dégagée, quoique embarrassée de bancs de roches, et d'alluvions de dangereuse approche.

Laissant sur bâbord la bande écumeuse qui ondule violemment sur la levée de la rivière jumelle et relevant à l'entrée, sur la rive gauche, l'avancée boisée de *Rough-Corner*, nous entrâmes dans la BONNY. La terre est sans accidents ; toutefois, las de l'éternelle uniformité des paysages qu'ils viennent de parcourir, les yeux se réjouissent du contraste et parent d'une majesté non dépourvue de grâce cette nappe d'eau qui coule silencieusement entre ses berges éloignées, couronnées de verdure.

De petites îles, de formation déjà ancienne, sont ensevelies au milieu d'un nuage d'herbes folles et de taillis ; d'autres, encore à demi baignées dans l'onde qui les a si récemment façonnées, émergent leur gazon jauni, recouvert à chaque flux, et leur voile de joncs ; des bandes d'oiseaux aquatiques volent joyeusement de l'une à l'autre, parmi les roseaux qui poussent sur les bancs isolés. Des promontoires font saillie sur les eaux, y baignent les pointes de leur feuillée impénétrable ; dans les criques mornes et sans vie, la ramure des mangliers entrelacés étend une voûte d'ombre qui fait plus noire l'eau du lac stagnant ; plus loin, vers l'amont, les arbres croissent par étages inégaux en grandeur.

La trace de l'homme, si bien accordé à ce cadre de nature sauvage, se signale à quelque distance. Le taillis s'ouvre et montre une hutte, que voile une draperie blanche étendue entre deux poteaux ; là, à certaines cérémonies, les nègres Bonny sacrifient des enfants, de toutes jeunes filles, et les jettent au courant du fleuve. La pointe-fétiche, ou *Djoudjou*, garde le secret de ses écœurants mystères.

Arrivés en un point où le cours de la rivière s'évase, un spectacle inaccoutumé s'offre aux regards dix à douze grands pontons dorment à l'ancre dans une enceinte d'eau et de feuillage. Spectacle en effet bien propre à forcer l'attention : une rade européenne au cœur d'un fleuve africain, la civilisation se posant hardiment en face de la barbarie ; autel contre autel.

Ces pontons, anciens navires hors d'usage, sont devenus des factoreries sur l'eau ; ils ont été aménagés pour servir à la fois d'habitations et de magasins. La cale, blanchie à la chaux, et l'entrepont sont utilisés en guise de magasin général des objets d'échange et pour le logement des Kroumen, ces indispensables travailleurs que nous retrouvons un peu partout ; le pont arrière est réservé au retrait du

64 L'île est, dans sa plus petite distance, à 19 milles du continent, et, dans le canal qui l'en sépare, les plus grands fonds sont de 70 mètres. (De Kerhallet.)

maître et de ses agents européens, il porte des constructions légères, aérées et confortables. Le chef de chacune de ces factoreries s'intitule « captain », titre honorifique très apprécié chez un peuple dont la mer est la grandeur et le moyen d'existence ; le plus âgé des capitaines exerce une certaine autorité pour la sûreté et le bien général. La colonie flottante est aussi assez importante pour s'attacher un médecin, lequel, grâce aux sévices d'un climat qui ne l'épargne, du reste, pas autrement que ses clients, se retire, après quelques années d'exercice, avec une jolie fortune, si toutefois la « fièvre maligne » lui en a laissé l'occasion.

Ici, à un moindre, degré qu'au Gabon, parce qu'on est plus avant dans l'intérieur et en un lieu connu pour son insalubrité, nous retrouvons cependant les avantages hygiéniques de l'habitation en pleine eau ; l'air est plus frais, les effluves émanés du sol moins pernicieux. À un autre point de vue, au milieu de populations libres et sauvages, les blancs sont à l'abri des surprises et leurs marchandises des déprédations. Mais certaines conditions rendent la généralisation de ces installations difficile : elles sont coûteuses et de peu de durée. Usés par les chocs de courants violents, par les décompositions chimiques du climat, envahis par les « tarets » ; qui se logent sous les feuilles du doublage, perforent la coque et inondent la cale de mille voies d'eau, lorsque les *hulks*^{LXXXVII} ont subi durant quelques années l'action de ces diverses causes destructives, ils sont hors de service et mis par nécessité à la côte, ce que montre trop bien la dentelure du rivage, hérissée de bois morts. Seuls, les navires en fer résistent avec avantage, et celui de la compagnie « African Steam Navigation » qu'on voit mouillé dans la rivière, a certainement des chances de durée. Quant aux autres, l'épreuve semble faite désormais, et, l'intérêt mercantile passant avant la santé aux yeux de gens qui du reste, ont tout quitté afin de s'assurer l'aisance sur leurs vieux jours, les arches de bois qu'ils habitent, tombant en ruine, ne seront pas remplacées. Déjà les négociants ont choisi à terre, sur la rive gauche, l'emplacement d'un établissement prochain ; l'église s'élève au centre de baraques en construction.

Le commerce de Bonny est essentiellement anglais ; l'huile de palme en est la principale ressource, et, à rang secondaire, l'ivoire. L'huile est abondante, surtout d'avril à septembre. Recueillie par les indigènes dans des Calebasses, elle est purifiée et mise en baril à bord même des pontons ; soldée en marchandises, elle donnait, il y a quelques années, sur place, un gain de 80 p. 100, duquel il faut naturellement déduire les frais d'établissement de factorerie, de transport en Angleterre, etc. Les bâtiments en relâche ne trouvent en cet endroit que des ressources médiocres et apportent plus qu'ils ne reçoivent. Le poisson, à défaut d'autres vivres frais, est abondant dans la rivière. L'eau a encore la réputation d'être très mauvaise.

Les transactions avec les gens du pays s'opèrent, selon l'habitude, au moyen des cotonnades, du gin, des fusils, de la poudre, etc. ; le fer en barre est très apprécié, et une boucle de ce métal tarife la valeur de certains produits. Depuis la « terre noire », les cauris circulent dans les villages ; ces petites coquilles (*Cyprea moneta*^{LXXXVIII}) servent à la fois de monnaie courante et d'ornement, mais il en faut plusieurs centaines pour représenter la valeur d'un franc⁶⁵. C'est un peu l'histoire des réis^{LXXXIX}, enflés de nombre, minimes de fait. Cette mode des coquilles-monnaies est commune aux peuples primitifs. Les Néo-Calédoniens en ont une dans ce genre, connue sous le nom d'*ouatchème*, diamant d'un cône microscopique, enfilé à des colliers tressés avec le poil d'une chauve-souris géante.

65 Les Hollandais vendaient autrefois, 25 à 30 sols la livre, les bouges ou cauri qu'ils apportaient des îles Maldives. « Au XVIII^e siècle, pour traiter de 500 à 600 noirs (de ces jeunes et beaux Sénégalais, qu'on appelait à l'époque « captifs pièce-d'Inde »), il fallait pour la cargaison du navire 12.000 livres pesant de cauris... Aujourd'hui, dans le Soudan, la pièce de 5 fr vaut, suivant les cours, 2.000 à 2.300 cauris. » On voit quelle dépréciation énorme a subie cette monnaie primitive, destinée bientôt à n'avoir plus cours. (Ch. Bréard, Étude historique sur la Guinée, le Congo, et le commerce français au XVIII^e siècle, dans la Revue maritime et coloniale, 1876-1883.) – Sur la Côte des Esclaves, une piastre-cauri représente deux cents coquilles et vaut 0 fr 80 cent. à 1 fr 25.

Un certain mouvement d'embarcations donne quelque animation à la nappe somnolente et relève les teintes mélancoliques du ciel bas, descendant comme une chape sur les sombres pontons démantés, voûtés sous leur toiture en forme d'arche funéraire. Les yoles blanches des « captains » sillonnent la rivière, mêlées aux longues pirogues des Bonny, qui glissent au fil de l'eau, légères comme des poissons ; celles des chefs sont montées par plus de trente pagayeurs. Deux fois, la pagaie plongeant d'aplomb donne l'impulsion ; au troisième coup, le noir la fait voler avec entrain au-dessus de sa tête, puis elle retombe de nouveau. Cette nage animée se poursuit longtemps avec la régularité d'un exercice militaire, sous l'œil du maître debout à l'ombre d'un parasol, dans sa dignité oisive.

Les Bonny ont un teint olivâtre, moins engageant, à notre avis, que la couleur franchement ébène ; leur crâne représente une boule allongée vers le sommet ; le masque, aplati, aux narines dilatées, est d'une vulgarité prononcée. Ils sont nus, et les fortunés seuls s'offrent la parure d'un pagne de guinée autour des reins.

Les villages sont nombreux et parfois gros de plusieurs milliers d'habitants. Il est des chefs riches et assez frottés de civilisation pour en apprécier les moyens destructeurs. Lorsqu'ils se font la guerre d'une rive à l'autre, avec les canons et les fusils vendus par les Anglais, les pontons, pris entre deux feux, doivent mouiller en retraite. On voit dans un des principaux villages un canon perfectionné, mystérieux instrument dont les servants restent inhabiles à découvrir le mécanisme. Il y a peu de temps, les autorités britanniques durent mettre l'embargo sur un petit vapeur armé de canons, équipé par une grande maison anglaise, à destination d'un chef important de la rivière. Elles estimèrent qu'il n'est jamais sage de confier des outils dangereux aux mains des enfants, quelque respect ait-on par ailleurs pour les franchises du commerce.

Le roi Georges de Bonny est un souverain de quelque lustre ; il a été élevé en Angleterre et a visité Paris. Malade, il appelle le médecin de la colonie. Son entourage pense qu'il a fait fétiche quant à lui-même, il serait téméraire peut-être d'approfondir sa secrète pensée. Malgré le voisinage des blancs, avec lesquels il commerce en bons termes, ce chef civilisé tolère les sacrifices humains et fait ainsi de bonne politique, étant tributaire de l'opinion de son peuple.

La rivière est extrêmement malsaine ; ayant eu occasion d'y séjourner à deux reprises, elle m'a laissé personnellement de très mauvais souvenirs. La nuit venue, la température se rafraîchit d'une manière sensible, le lit du fleuve servant de couloir à la brise ; en même temps des brumes épaisses et froides descendent sur les eaux, et l'odorat est impressionné par les effluves saumâtres que répand dans l'air le mélange des deux courants de la rivière et du flux brassés ensemble.

La *malignant fever* sévit en ce lieu d'une façon redoutable. Cette rémittente bilieuse, endémique toute l'année, devient épidémique aux pires jours de la mauvaise saison. Les Anglais racontent, non sans gravité, ses crises foudroyantes, et comment quelquefois le pavillon de deuil, hissé à bord d'un ponton, annonce la séparation de deux amis qui s'étaient rencontrés bien portants la veille. La détresse publique et la panique de la contagion interrompent à ces moments les transactions, les paquebots ne séjournent en rade que le temps de refaire leur charbon.

Cette fièvre est-elle vraiment contagieuse ou les Européens ne sont-ils frappés en masse que parce que, réunis dans le même lieu, ils restent soumis à une influence commune, dont la puissance se multiplierait à certaines occasions ? La fièvre jaune, que les médecins français ont observée à Grand-Bassam, les médecins espagnols à Fernando Pó, peut aussi bien remonter les fleuves du golfe de Biafra. Mais ayant seulement passé, je manque des éléments de soutenir aucune de ces hypothèses.

La « saison sèche » dure du mois de décembre à celui de février. C'est le moment où l'harmattan règne du N.-E. avec le plus de persistance il souffle au lever du soleil, remplacé vers le milieu du jour

par la brise d'ouest. Le temps est lourd, les rosées abondantes des brumes pénétrantes couvrent la rivière matin et soir.

Dans les mois de mars, d'avril et de mai, les brises sont alternantes, venant de terre le matin, du large dans l'après-midi le temps est beau et le ciel serein.

Les « pluies » sont constantes depuis la fin de mai jusqu'au milieu d'octobre. La brise souffle du S.-O. Les tornades ont leur plus grande fréquence dans le mois de novembre. (De Kerhallet.).

J'ajoute, pour l'avoir éprouvé, que la tension électrique des orages est très fatigante et la chaleur étouffante en mai comme en novembre.

III. LE FLEUVE OLD CALABAR.

De Bonny à l'embouchure du OLD CALABAR (lat. N. 4° 36', long. E. 6° 12'), il y a environ douze heures de marche, sous vapeur.

L'estuaire du fleuve, alimenté par plusieurs grands cours d'eau, est étendu comme une rade. De vastes bancs de sable et de vase l'obstruent dès l'entrée ; au milieu d'eux, le chenal navigable trace des méandres compliqués. Jusqu'aux points où le regard peut s'étendre, il se heurte à la ligne miroitante de la nappe d'eau léchant une muraille sombre, épaisse, veloutée, qui semble monter brusquement du sein d'un lac à la voûte du ciel ; la forêt grandit partout, sur les bancs, sur les îles, sur chaque rive, et les criques débouchant dans le neuve se perdent si bien au milieu de cette masse serrée de troncs et de feuilles, que celle-ci ne paraît même pas vouloir s'ouvrir pour livrer un passage à leur cours.

L'estuaire reste large longtemps. À quelque 25 milles, ayant passé entre deux îles, nous abattîmes sur tribord pour nous engager dans un des bras du fleuve. Son lit s'était subitement rétréci, bien qu'il conservât encore une ampleur respectable mais il s'encombra de plus en plus de bancs alluviaux, dont les contours proéminents, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, variaient fréquemment les sinuosités du chenal. Au cours de cette navigation incertaine, les capitaines anglais suppléent à l'absence de pilotes locaux par une pratique consommée. Parfois une île se dresse juste au milieu de la rivière et paraît fermer sa voie ; mais bientôt la forêt séparée montre de nouveau le courant fangeux, descendu à travers l'océan de feuillage. Nous rangions la berge de si près, que notre hélice remuait le limon ; nos vergues s'engageaient dans les branches des arbres, et les papillons voletaient des unes aux autres. Ces palétuviers grêles de stature, au tronc svelte et poli, pareils à des colonnes de stuc prennent racine dans la vase par des végétations rameuses à tentacules de polypes. Ici la nature languit à force de vie et d'eau ; les arbres s'étouffent les uns les autres, avant d'avoir atteint leur croissance, et, cherchant à sortir de la prison où ils souffrent de manque d'air et de lumière, allongent vers le soleil un feuillage glauque et mince. La mer descendante laisse en se retirant des flaques croupissantes, où leurs pieds baignent et se gorgent ; le flot, montant à nouveau, glisse sous les arceaux que forment leurs racines rameuses et les recouvre jusqu'à la marée suivante. Sortant du lointain des grottes ténébreuses de cette forêt, sourdant entre les innombrables piliers qui la soutiennent, de petits ruisseaux serpentent avec un bruissement de clapotis et roulent au rivage des ondes troublées. Quelquefois, à l'abri du havre étrange ménagé entre deux massifs verdoyants, apparaissait subitement un noir dans sa pirogue légère. Les alligators étaient plus nombreux à mesure que l'eau devenait plus douce ; ils dormaient au soleil, vautrés dans la fange, avec une ignoble volupté, ou, la gueule entr'ouverte, guettaient leur proie dans l'ombre immobile des arbres abattus.

Nous avons bien parcouru 40 milles et au-delà, depuis l'embouchure, avant d'arriver aux établissements flottants du commerce anglais. Ici le cadre, plus rétréci qu'à Bonny, enserre une anse du fleuve, un moment venant de s'élargir, tandis qu'en amont et en aval les berges semblent se rejoindre pour fermer la baie. Sauf d'un côté, où s'étend un banc marécageux couvert de mangliers, ce cirque est ravissant. De gracieuses mimosées, des fougères grimpantes découpent leurs dentelures d'un vert velouté sur le fond rouge de la falaise ; une forêt couronne son sommet, arbres d'altièrre volée, arbustes plus modestes, au milieu desquels le cotonnier entrouvre ses capsules de neige. Mais au-dessus de ce paysage, qui dort dans l'oubli, plane comme une atmosphère de tristesse tranquille.

En face du mouillage des vieux pontons, un frais vallon descend en pente douce au bord de l'eau ; sur un de ses versants s'étend le village noir, le rassemblement de cases annonce une bourgade de grosse importance. Les Anglais l'appellent Duke-Town. Les huttes de paille, faites à pans carrés, sont bien alignées ; autour d'elles, le sol, recouvert d'une terre jaune sablonneux, ras de tout végétal, a été soigneusement nivelé. Au pied de la falaise, les négociants tiennent des entrepôts exhaussés sur pilotis, afin de les protéger des grandes eaux, tandis que, sur le banc vaseux de l'autre rive, les vaisseaux éventrés, jetés à la côte, montrent que là, comme à Bonny, comme au Gabon, les tarets ont fait leur œuvre.

Les oscillations de la marée se laissent sentir avec force en cet endroit, et, bien au-delà, le flux gonfle encore le fleuve. Quelque temps, ce bras du Old Calabar reste navigable aux bâtiments d'un assez fort tonnage et court au loin dans un pays montagneux. Les Anglais qui l'ont remonté prétendent qu'il y a peu de temps beaucoup d'indigènes regardaient avec une sorte de stupeur ces « peaux blanches », qu'ils n'avaient jamais contemplées. L'hippopotame vit en troupes nombreuses dans le haut de la rivière. Lorsqu'on le chasse, on ne peut que tuer les adultes, qui ne se laissent pas autrement aborder. Les jeunes sont plus faciles ; et, comme une prime élevée est attachée à la capture des individus vivants, ceux-ci sont activement poursuivis à destination des jardins zoologiques d'Europe. À l'époque où ils sont de la grosseur d'un goret, ils têtent encore leur mère, qui les porte sur le dos ; celle-ci morte, l'hippopotame mâle arrive à la rescousse et s'acharne après l'embarcation pour la faire chavirer ; d'autre part, les témoins affirment qu'il a moins souci de sa progéniture, s'il n'est personnellement attaqué. La peau du pachyderme, parvenu à sa croissance, est impénétrable aux traits et aux morsures ; celle du jeune n'est pas à l'abri de la dent de l'alligator, le fait est assuré par les nombreuses cicatrices qu'on reconnaît plus tard sur le cuir des vieux. Dans son âge tendre, l'hippopotame n'a pas de pire ennemi que ce hideux requin des fleuves, dont la faim insatiable, peut-être trop difficilement assouvie à cause de la lenteur de ses mouvements sur la terre ferme, en veut à toutes les proies.

Les Anglais ont avec les natifs de l'endroit des rapports amicaux et si délicats de procédés, qu'ils tiennent en provision des fouets et des cravaches, destinés à maintenir la paix des ménages, dont l'écoulement est, disent-ils, de bon rapport ; encore, la civilisation ne marchant que graduellement et à petits pas, ces instruments de correction maritale sont-ils un progrès sur la primitive lanière, laquelle entaille à chaque coup. Par un touchant échange réciproque, lesdites femmes sont cédées aux blancs de bonne amitié ; et le philanthrope qui m'accompagnait m'expliquait avec bonhomie combien les pauvres noirs s'estiment satisfaits du voisinage du commerce britannique, lequel introduit dans leur vie tant d'innovations heureuses.

Le parasol, objet de mode et d'utilité, jouit d'une vogue particulière insigne des gens de qualité, il est d'autant mieux estimé qu'il a de l'envergure et de la couleur. On voit les chefs, debout dans leurs pirogues, passer gravement, pendant que de jeunes femmes les abritent d'un large parapluie à franges, comme autant de demi-dieux.

Le gin, la poudre, le sel ne manquent pas non plus d'être appréciés à leur prix ; en paiement, les traitants reçoivent de l'huile, de l'ivoire, du bois d'ébène, des nattes, etc. C'est encore, à certains côtés, la

terre d'or des échanges disproportionnés où, pour un morceau de biscuit, le natif vous cède un panier d'oranges et de limons, de mauvais fruits, du reste, verts et acides. Peu à peu, il est vrai, grâce au temps et à la concurrence, il devient clairvoyant et moins facilement généreux.

Le roi du lieu, despote cruel qui use sans parcimonie du droit capital dont la coutume le laisse arbitre sans nul appel, le « Prince d'York » ainsi veut-il être nommé, a désiré témoigner à la nation anglaise l'estime en laquelle il tient certains de ses procédés exécutifs. Il pendra désormais ses sujets. Mais le chanvre ne pousse pas au Calabar ; la corde sera remplacée par une de ces lianes flexibles, que la nature prodigue a justement multipliées dans la forêt. En ce pays féodal, les arbres portent des suppliciés avec leurs fruits. Pourtant, à le prendre par le bon endroit, la potence est de nouveau un bénéfice acquis sur l'horrible torture qui, pour un peu d'eau-de-vie volée ou une femme séduite, consiste à exposer au soleil un captif entravé et à le laisser lentement mourir de soif ou dévorer par les fourmis.

Les médecins missionnaires qui exercent dans le voisinage de Duke Town nous transmettent des renseignements d'une curiosité vraiment exotique sur quelques usages propres à ces peuplades⁶⁶.

Lorsqu'ils se donnent la peine de compter, les indigènes apprécient la division du temps en marquant le nombre de lunes écoulées depuis tel ou tel événement ; ils estiment de cette façon la durée de la grossesse. L'enfant né, on le lave avec du sable et de l'eau tiède, puis on le gorge d'eau pendant deux ou trois jours, pour augmenter, disent les matrones, le volume de son ventre et, par suite, sa capacité à recevoir des aliments. La grossesse gémellaire est considérée par eux comme néfaste.

Les missionnaires ont quelque peine à introduire l'usage des vêtements, non parmi les hommes, qui s'en parent volontiers, mais chez le sexe faible, obstiné à s'en défendre. La jeune vierge marche le front haut et le sein découvert c'est la garantie de sa moralité. Et il faut bien avouer que, sur une terre où les mœurs sont si libres, il paraît à bon droit téméraire aux anciens de renoncer à ce moyen de contrôle. Puis, à l'âge où ses attraits nouveaux la rendent fière de s'exposer aux regards des hommes, elle doit subir, de la main des femmes, une mutilation barbare, sans laquelle elle resterait déclassée dans son sexe ; mode atroce, née d'une aberration dont on chercherait vainement, pour la comprendre, la trace lointaine, mais si enracinée que toute personne nubile du Calabar considérerait comme un déshonneur de ne lui avoir pas sacrifié.

Jenner^{XC} a dans ce pays des émules que l'on s'attendrait peu à y rencontrer, si l'on ne se rappelait que l'empirisme ou le hasard, éprouvé dans la suite par l'expérience scientifique, a doté fréquemment l'art de guérir de ressources utiles. Lorsque la variole sévit, c'est avec une violence qui rappelle le souvenir de nos épidémies du Moyen Âge ; elle cause une grande épouvante. Les gens contaminés sont aussitôt relégués dans la brousse, et le féticheur, dans le but d'atténuer l'intensité de leur mal, pratique l'inoculation du pus varioleux, mêlé à de l'huile de palme, à la peau des orteils, à la face dorsale du poignet, entre les yeux. Cette pratique me paraît plutôt une contrefaçon qu'une création, et due à l'initiative de quelque Européen passant par là.

Le climat du fleuve est arbitrairement partagé entre deux périodes.

La première, celle qu'on appelle la « belle saison », dure du mois de novembre à la mi-mai. Elle est caractérisée par la chaleur sèche, l'apparition de l'harmattan et des tornades. Sur la côte, les vents s'élèvent de terre le matin, et prennent du large dans la journée jusqu'à la nuit. La situation enfoncée dans les terres de l'établissement anglais n'y laisse parvenir que des brises échauffées et empoisonnées, de quelque partie qu'elles viennent à souffler.

66 D'après un extrait traduit du n° CXI, sept. 1864, de l'*Edinburgh medical journal* (*Archives de médecine navale*, 1864.)

La « saison des pluies » embrasse le reste de l'année ; la chaleur humide la caractérise. C'est l'époque où les maladies croissent en nombre et en gravité. L'eau des sources est incriminée pour contenir les germes d'un parasite qui s'introduit dans les tissus et s'y développe ; on l'appelle *filaire de Médine* au Sénégal, *dragonneau* à la Côte d'Or et au Old Calabar, où il est assez fréquent. Les colons s'approvisionnent à une fontaine située derrière le village, dont l'eau est, disent-ils, de bonne qualité et exempte de ces hôtes dangereux, ce qui n'empêche pas qu'ils n'y soient exposés quelquefois. À mon passage, le médecin des pontons en portait le témoignage à l'angle interne de son œil gauche.

J'eus occasion, à Libreville, où il se trouvait en villégiature, de donner mes soins au chef de la mission presbytérienne écossaise, établie à plusieurs milles en amont de Duke Town. L'empoisonnement paludéen, dans cette région du fleuve, se traduirait par l'anémie d'emblée et progressive, plutôt que par des accès nettement périodiques. Les abcès du foie y ont une certaine gravité. L'influence tellurique, exercée sur l'organisme humain, suivant les localités, montre donc des préférences mobiles ici, franche et régulière dans ses manifestations ; là, hématurique, comateuse ou ataxique ; ailleurs, dépressive au premier choc, nous pourrions ajouter, suivant le tempérament des individus et des races.

Il n'est pas douteux que la race anglo-saxonne, cosmopolite par excellence, n'offre aux variations des climats beaucoup de résistance. Mais plusieurs ont une foi téméraire en leur propre immunité ; ils outrent la mesure en s'obstinant, contre toute prudence, à demeurer sous un ciel si terrible jusqu'au jour où la résistance est chancelante et l'immunité dépassée. Ils en conviennent quelquefois ; mais, après avoir gagné « le pain et la viande », ils ne veulent pas, me disait un jour un négociant, se retirer sans s'être assurés de « la bière ». Hors cet intérêt prosaïque et fort soutenable, pour d'autres il y a des obligations consenties dont ils répugnent à s'affranchir ; les missionnaires et les femmes sont dans cette dernière situation.

La femme anglaise suit son mari, même à la Guinée. On la rencontre en tout lieu du monde, brave devant le danger partagé et plus gracieuse peut-être de cette pâleur languissante qui la fait si blanche au milieu des natives. Aux devoirs de la simple épouse, la femme du missionnaire ajoute une obligation ; elle prend la moitié de la tâche impersonnelle de l'évangélisation.

J'ai connu une dame, née sous les frimas des Shetland, qui résidait depuis plusieurs années au Old Calabar, s'était attachée à ce pays et y avait élevé à bien cinq enfants. Elle en avait quelque orgueil, sachant combien cette prospérité est avare en Afrique, où le grand nombre voit sa descendance dépérir presque avant d'avoir vécu.

La forêt renferme une liane que les indigènes appellent *éséré* connue dans la science sous le nom de *Physostigma venenosum* et classée dans la famille des légumineuses papilionacées. Le fruit de cette liane, qui croît dans les terrains humides, est un poison paralyso-moteur redoutable, dont la médecine européenne a discipliné la violence à son profit. Au Calabar, la fève du physostigma est employée comme moyen d'épreuve dans les procès de sorcellerie, les meurtres, les contestations graves ; l'inculpé, forcé d'ingérer quelques fruits écrasés dans l'eau, n'échappe guère à la mort, à moins qu'un vomissement imprévu ne rejette le breuvage, ou qu'il n'ait acquis à l'avance la faveur du féticheur, qui l'assiste en qualité de justicier et, convaincu par un gros présent, prendra les moyens propres à mitiger la rigueur de la sentence. Au Gabon, nous verrons l'épreuve du *mboundou* reproduire cette tragique coutume de la légalité noire.

IV. L'ÎLE FERNANDO PÓ⁶⁷.

À 70 lieues au nord de l'estuaire du Gabon, entre les parallèles de 3° 48' et de 3° 13' 30", de lat. N., et les méridiens de 6° 4' 16" et de 6° 37' 36", de long. E., comme un écueil roulé au large par les eaux que déversent en torrents les grandes rivières du golfe de Biafra, apparaît en mer, à longue distance, l'île FERNANDO PÓ^{XCI}. À mesure qu'on approche, sa masse confuse devient plus distincte dans ses charmants détails bientôt elle se montre pareille à un immense globe de feuillage moutonné, variant ses aspects de velours aux jeux changeants des ombres et de la lumière. La forêt, qu'elle porte suspendue à ses roides versants, se développe et s'élargit ; et, du milieu du dôme feuillu, les hauts fromagers au tronc blanc émergent leur stature de rois, tandis que, plus haut qu'eux, sortant d'une couronne de nuages, les pics dépouillés et les cratères éteints perdent leurs sommets nus dans les cieux.

Cet énorme bloc de roches primitives, modelé au milieu des bouillonnements d'une matière jaillie et lentement refroidie, est de forme quadrilatère très régulière ; ses grandes lignes, sur une longueur d'environ 35 milles (65 km), courent approximativement de l'orient vers l'occident, tandis que ses petits côtés, qui mesurent 16 milles (30 km), font face au septentrion et au midi. La direction générale de l'île est, suivant le sens de sa grande dimension, du N.-E. au S.-O. ; l'arête des montagnes se profile sur la ligne de cet axe. Nous savons qu'un simple détroit l'isole du massif des Cameroun ; et déjà nous avons été frappés du rapport des chaînes continentales et insulaires, que la mer a séparées sans détruire le regard de leur orientation primitive, et de la concordance si remarquable, des deux rivages arrachés l'un à l'autre. C'est dans une de ces déchirures, au côté septentrional du quadrilatère figuré par Fernando Pó, que s'enfoncé la baie de Clarence (*Clarence-cove*), au temps de l'occupation anglaise, devenue la rade de Sainte-Isabelle^{XCII}, aujourd'hui, qu'elle est rentrée en la possession de l'Espagne.

La profondeur des eaux, l'abri des hauteurs, font de cette anse gracieuse un excellent mouillage, point de ralliement des bâtiments espagnols de la station de Guinée. La mer, un lac limpide et bleu, s'est paisiblement glissée dans le lit tout fait que le soulèvement volcanique, ou l'action du temps, a creusé dans la roche ; les lianes, les fougères, les liserons grimpants, s'accrochant aux saillies, voilant les anfractuosités, se disputent la falaise droite et roide, aux flancs de laquelle un jour de végétation, qui rarement laisse paraître la pierre, découvre en quelques points une terre rougie, marbrée de strates régulières. Au-dessous de ce décor de feuillage, de sa bordure festonnée baignant dans l'eau, parfois le flot a rongé l'assise friable du rivage et, en détachant des débris, les a isolés et livrés à une végétation de transport, devenue rapidement exubérante. Ce sont autant de corbeilles élégantes, léchées par une onde tranquille, ça et là parsemées dans la crique.

Du rivage, le plan du sol court quelque temps vers le pied de la hauteur, sans trop de pente ni de tressaut ; mais bientôt la montée se fait brusquement et l'île se dresse d'une seule jetée vers le ciel. Entre le rivage et la montagne s'est ainsi formé un plateau de peu de largeur, dont la bordure tranchante est vivement détachée sur le bleu du ciel ; cette corniche sert d'assise aux établissements européens. De sa pointe éclairée par un phare, non loin duquel paraît un modeste hôpital, suit sur un même plan, la ligne des factoreries espagnoles et anglaises, coupées de jardins, l'hôtel du gouvernement d'Espagne et l'église. L'hôtel a pour résident un capitaine de vaisseau, dont l'administration ne rencontre guère en ce coin reculé d'autres difficultés que celles que lui crée le climat ; l'église reste parfois sans desservant

67 La superficie totale de la Guinée espagnole est évaluée à 2203 km², ainsi réparties :

- île Fernando Pó	2071 km ²
- île Corisco	14 km ²
- île Elobey	1 km ²
- île Annobon	17 km ²
- territoire de San-Juan	100 km ²

plusieurs mois durant et laisse champ libre à la propagande anglo-protestante, à laquelle, du reste, les indigènes demeurent parfaitement insensibles. La civilisation n'a marqué en ce lieu charmant que ces traces fugitives, et ce beau sol est demeuré culte, enveloppé de ses forêts stériles, comme au premier jour où les Européens le foulèrent.

Il fut un temps pourtant où Fernando Pó éveilla d'autres espérances. Des mains des Portugais, qui l'avaient découverte vers la fin du quinzième siècle⁶⁸, l'île avait passé sous la domination anglaise, à ce moment où une philanthropie ardente, poursuivant à merci la traite des noirs, cherchait le long de ces mornes rivages un point d'appui contre elle, et, comme toutes les idées généreuses, une fois lancées, s'entraînent et se dépassent, un site disposé à devenir le point de départ et le centre d'irradiation de la civilisation africaine. La beauté de Fernando Pó, attrayante aux regards de sa riche parure, son heureuse situation, en face du continent, la réputation qu'on faisait à son climat de douceur et de salubrité, tant de conditions favorables la désignèrent tout d'abord aux promoteurs de l'œuvre à accomplir. Mais l'élan dura à peine quelques années. Mieux connue, l'enchanteresse perdit peu à peu son charme attractif : ce climat radieux fut reconnu non moins pernicieux que celui de la grande terre, et la position trop écartée des routes abordables vers l'intérieur. La traite exécutée dans le sens de l'humanité, l'île, abandonnée des Anglais, qui ne font rien qu'à bon escient, retomba entre les mains des Espagnols.

La situation n'a pu s'améliorer depuis. Pressée, ces dernières années, par des soins qui épuisent la vitalité d'un pays, la malheureuse et grande Espagne n'eut guère le loisir de s'occuper d'une colonie si lointaine ; ce qu'elle a pu faire, c'est d'y maintenir son pavillon. Fernando Pó stagne de cette somnolence particulière à l'équateur, qui, en ces pays, enraye les rouages d'activité, de quelque ordre qu'ils soient. Elle n'a pas progressé ; elle conserve seulement la trace du passé, ou comme un reflet de l'ancienne occupation anglaise. Sa population civilisée, en grande partie composée d'affranchis, d'émigrés de Sierra Leone, de leur descendance, contribue à en perpétuer le souvenir. Quant aux blancs, ils ne sont pas une centaine, cantonnés en majeure partie à Sainte-Isabelle. Les autochtones, que personne ne va inquiéter dans leurs bois, végètent au nombre de quelques milliers d'individus.

Cette race sordide a nom *Boubi* ; nulle n'est plus misérable et restée jusqu'à ce jour à ce point réfractaire au contact européen. Hors de Sainte-Isabelle, on les voit venir le long du bord dans des pirogues étroites et sales. La touche de ces malheureux est presque révoltante. Leurs formes sont mal proportionnées leur peau d'un noir olivâtre, souillée de limon, reluit du faux éclat de la couche d'huile de palme dont ils l'enduisent ; leur face bestiale est, par une coquetterie singulière, couturée d'anciennes entailles faites à dessein et surmontée d'une sorte de calotte, que simule la toison de laine pétrie d'argile. On dit qu'ils coupent un bras à l'épouse adultère. Hommes et femmes sont nus, ou sommairement voilés pour paraître à la ville.

La paresse des Boubi est proverbiale. Peu exigeants dans leurs besoins, nullement désordonnés d'appétits, ils sont à leur manière philosophes et amoureux de la liberté, demandant seulement aux Espagnols de ne pas venir troubler leur abêtissement. Dans leurs villages, au fond des bois, ils cultivent l'igname, utilisent pour leur compte l'amande du cocotier, extraient l'huile du fruit du palmier, et, quand ils ne sont pas trop fatigués, apportent ces produits aux Européens, avec le gibier tué en passant, des antilopes, des iguanes, des porcs-épics. Ils ne paraissent aux marchés des factoreries que pour recevoir, en échange, de l'eau-de-vie de traite, des fusils à pierre, de la poudre, et de ces faux bijoux vers lesquels, si peu qu'ils la parent, la femme sauvage de toute race et de toute couleur est attirée comme la phalène.

68 Un vaisseau portugais, chassé par les maladies de la côte occidentale d'Afrique, poussé au gré des vents et des courants, est porté à San-Thomé le 21 décembre 1465. L'équipage s'établit à terre et va reconnaître successivement Principe et Fernando Pó.

Complément de l'éditeur : c'est en 1471 (ou 1470), qu'a eu lieu la reconnaissance de São Tomé par João de Santarém et Pedro Escobar ; celle de Principe a eu lieu peu après.

L'île de Bioko, anciennement Fernando Pó a été « découverte » par Fernando Pó en 1472.

La fécondité merveilleuse de cette riche nature reste improductive, parce que le noir ne travaille pas en principe et le blanc ose à peine effleurer la terre, à cause de son danger. C'est jusqu'à 800 ou 1.000 mètres au-dessus du niveau de la mer que s'étendent, d'après le docteur Quétan⁶⁹, les pentes cultivables, encore toutes boisées. Le palmier à huile est la grande richesse et la plus claire ressource des factoreries de l'île, qui entretiennent aussi, à moindre importance, des plantations de cocotiers, de café, de cacao et de coton. On y récolte sans peine le citron, l'orange, diverses variétés de bananes, l'ananas, la barbadine, l'avocat ; quant aux potagers européens, ils n'exigent pas de moindres soins qu'au Gabon.

L'eau est abondante et saine ; cette précieuse qualité est rare sur la côte occidentale. Jaillissante de la roche volcanique, elle descend au rivage en ruisseaux clairs, limpides et frais. L'aiguade de Sainte-Isabelle est le rendez-vous habituel des paquebots et bâtiments de passage, qui viennent y faire leur provision de campagne.

Le climat de Fernando Pó porte en Espagne un renom d'insalubrité propre à écarter de la colonie les mieux disposés ; toutefois, encore ici, grâce à l'immunité morale que donne le contact incessant avec le danger, les Européens résidant depuis quelque temps dans l'île consentent généralement que cette réputation est exagérée. L'acuité de la mauvaise saison est à son summum du mois de juin à novembre, et l'influence pernicieuse, caractérisée par une adynamie rapide, a contraint le gouvernement à réduire à la durée d'une année le temps de séjour du personnel maritime de la station et à le confiner à bord d'une caserne flottante dans le genre des nôtres.

À la vue d'une végétation exubérante, si fertile en décompositions, il paraît certain que les influences telluriques ne doivent pas être ici moins exemptes d'action nocive qu'en aucun point du littoral de la grande terre. Les îles sont des continents en petit et, sous la zone torride, des foyers miasmatiques restreints, mais encore des centres d'irradiation ; il n'y a nulle raison, lorsqu'elles ont quelque étendue, puisque la vie animale et végétale s'y réduit, de supposer que leur salubrité soit supérieure à celle de la terre ferme. Les brises, qui balaient leur surface, les ventilent, il est vrai, dans une certaine mesure ; mais ayant passé sur des terres que travaille une fermentation constante, elles se sont imprégnées de l'humidité que retient l'épaisseur des forêts, chargées d'émanations qu'elles apportent là où elles aboutissent. Les mouillages sous le vent ont toujours lieu d'être incriminés. Il en est ainsi, à certaines périodes, pour la rade de Sainte-Isabelle ; et à cette influence saisonnière s'ajoute le désavantage de la chaleur, qui s'élève en se concentrant dans ce petit creux enserré de hauteurs. À mesure qu'on gravit la pente de la montagne, la température s'abaisse ; les Kroumen et les naturels qu'on y envoie travailler grelottent de froid et sont ramenés dans la plaine. Jusqu'à la hauteur du pic Clarence^{XCIII}, où, par intervalles, un volcan fume encore à 3.108 m. d'altitude⁷⁰, la marge est élastique aux variations climatiques et une échelle progressive de sanitaria comme étagée par la nature.

La fièvre jaune, importée dans l'île (- de Sierra Leone, 1829, - de la Havane, 1862), y a sévi à diverses reprises. Les Espagnols ont été si souvent éprouvés par le fléau épidémique, même dans les grandes villes de la métropole, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner trop qu'ils se montrent rigoureux toutes les fois qu'il s'agit d'admettre en libre pratique un navire suspect. Il existe à certaines saisons, sur la côte africaine, une fièvre pernicieuse qui s'abat à la manière d'une épidémie sur un groupe d'établissements ou sur un navire, et dont la fausse ressemblance avec la fièvre jaune peut tromper des yeux non exercés. Pareille méprise se produisit à Sainte-Isabelle au préjudice d'un brick français ; le malheureux bâtiment, chassé du port, arriva devant Libreville à bout de forces et de bras. Des explications courtoises furent échangées entre les deux gouverneurs, et la visite de l'avis de station espagnol, que nous accueillîmes en bon voisin, mit fin aux pourparlers et à l'incident.

69 *Note sur l'île Fernando-Po.* (*Archives de médecine navale*, 1868.)

70 Ce chiffre est généralement admis. On donne, d'autre part, au pic Clarence l'altitude de 3.385 m., toujours inférieure à celle de Cameroun.

Un souvenir des dernières insurrections carliste et cubaine se rattache à Fernando Pó. Les déportés de la guerre civile étaient cantonnés dans l'une des charmantes corbeilles de verdure semées sur la baie. Mais pour gracieux fût le lieu d'exil, ce n'était qu'un îlot, gardé à vue, à découvert sous les pluies torrentielles et le soleil brûlant. Aussi, fuyant cette misère noire, plusieurs des malheureux cherchaient-ils un refuge à bord des paquebots de passage. « L'argent, c'est de l'argent », me disait l'Anglais qui racontait ces évasions. L'argument est évidemment péremptoire, et les fugitifs payaient un bon prix. Ceux qui sont restés aident maintenant au défrichement de l'île.

III. LES ÎLES PORTUGAISES. L'île de Principe et São Tomé.

L'éruption volcanique qui a projeté l'ÎLE DE PRINCIPE (lat. N., entre les parallèles de 1° 32' et 1° 41', long. E., entre les méridiens de 5° 0' et 5° 7') a laissé à la surface des eaux une vraie merveille d'art et de poésie primitive. Hérissement de pics déchiquetés comme du métal en fusion tombé dans l'eau froide, ou découpés en dentelle dans de la lave, elle s'élançait par soubresauts vers la nue, elle perce les nuages et les brouillards, d'où elle émerge pour monter encore plus haut⁷¹. Cette nature à son premier jet est saisissante. Nulle part de surfaces planes, un heurtement de pointes aiguës, d'incisures, de lignes droites ou déchirées, d'arêtes tranchantes, avec les bois verts suspendus aux aiguilles, baignés d'humides vapeurs, et les cascades roulant à pic dans les gorges. Tout cela mêlé, entre-croisé, les végétaux et les pitons, les mille lianes grimpant aux corniches de pierre, courant sur des fils ; et, comme fond de tableau, les aspects divers du ciel équatorial, tour à tour éclatant de lumière ou chargé des nuées orageuses de l'hivernage, changeant, suivant la saison et l'heure du jour, la physionomie du panorama.

Tout autour de l'île, l'éruption ignée a semé une poussière de roches groupées ou solitaires ; leurs formes sont des plus bizarres. En un point, un pic surgit, pareil à une dent géante menaçant le ciel ; plus loin, un bloc énorme, arrondissant sa tête grise que prolonge une langue de terre verdoyante, en forme de visière, a été comparé, non sans originalité, à certaine casquette de fabrique anglaise ou hollandaise.

Au commencement, alors qu'il venait de se refroidir, ce roc tourmenté était dépouillé, et bien des âges passèrent sans doute avant que les semences apportées par les vents et les vagues aient pu y jeter quelque racine. Mais la surface de la pierre s'est lentement désagrégée sous l'action du climat, et le premier humus engraisé des premières plantes qui y poussèrent, les décompositions successives de la matière végétale ont donné la vie à des forêts entières. À présent, la végétation envahit tout, jusqu'aux roches arides des sommets, aux îlots de la mer, à la surface desquels s'étale un regain de verdure, là où cette verdure a rencontré le moindre grain d'humus. Partout cette merveilleuse nature, vivifiant sa fécondité à la chaude verdure du soleil, a revêtu ce qui était nu, donné leur parure aux pierres désolées.

Ce joyau ciselé d'arabesques, gracieuses et fantastiques tout ensemble, ne connaissait pas l'homme avant la découverte portugaise ; encore le croirait-on désert, si l'on ne voyait flotter le pavillon blanc et bleu à mi-côte d'une des pointes avancées de la baie de San-Antonio. Les habitations couvrent d'une tache blanche le fond de la crique profonde resserrée entre les montagnes. Hormis cette apparence de la civilisation, la colonie, qui compte peut-être 3.000 habitants noirs et très peu de blancs⁷², paraît vouée sans ressource à la nonchalante torpeur de ces pays brûlants. De même qu'aux retraites abandonnées de la grande terre, aucune embarcation n'est venue du port, et le paquebot dut débarquer les marchandises par ses propres moyens. Du reste, il était midi, l'heure accablante de la sieste ; et un soleil ardent, noyant

71 Il y a dans ce radieux paysage beaucoup d'illusion de perspective, car le sommet le plus élevé, le « Bec-de-Perroquet », n'atteint pas 1.000 mètres d'altitude.

72 3.000 à 5.000 habitants, suivant les statistiques, dont une centaine de blancs et mulâtres, sur une superficie approximative de 15.000 hectares.

dans une buée d'or les émaux des bois et des pics scintillants, fixait la nature entière dans une immobilité saisissante et délétère.

L'île de Principe dépend administrativement de SÃO TOMÉ , dont elle n'est distante que de 145 kilomètres. Ces deux îles sont périodiquement visitées par la division navale portugaise, stationnée à Saint-Pol de Luanda, centre des possessions portugaises de la région.

L'aspect de São Tomé n'est plus celui de Fernando Pó, ni surtout de l'île de Principe, dont le pittoresque n'est comparable nulle part. Bien que volcanique et montagneuse comme ses congénères de la chaîne insulaire, on dirait que l'éruption de matière ignée qui l'a produite s'est affaissée sur elle-même et comme étalée. Ce n'est plus un pic d'un seul jet, mais un cône ménagé, dont les pentes adoucies, plus sobres de bois mesure qu'elles montent, s'élèvent graduellement de la mer vers le centre de l'île. Trois plans de montagnes s'étagent ainsi depuis le rivage, pour converger vers deux sommets presque jumeaux, parfois blancs de neige, d'une altitude supérieure à 2.000 mètres. Du mouillage de *Santa-Anna de Chaves*^{XCV}, la perspective ne manque pas d'étendue, tandis que dans un coin de la baie marécageuse, à l'abri d'un fort délabré, dort dans la fièvre la petite ville, aux mesures blanchies, aux édifices voyants, souriante cependant au soleil, parure éternelle de la misère équatoriale.

Par son extrémité méridionale, São Tomé côtoie, presque à la toucher, la ligne équinoxiale (entre 0° 1' et 0° 24' 20" de lat. N., 4° 5' 30" et 4° 24' de long. E.). Sa proximité de l'estuaire gabonais explique que les saisons varient peu d'un point à l'autre. Les Hollandais, qui la possédèrent jadis, suivant une de ces images lugubres familières aux colons africains, l'avaient nommée leur « cimetière⁷³ ». La superficie de l'île, représentée par 90.000 hectares environ, est donc inférieure de plus de moitié à celle de Fernando Pó ; sa population est néanmoins d'un chiffre supérieur, qu'on évalue à six ou sept milliers d'habitants, dont un petit nombre de couleur privilégiée (blancs et mulâtres). Le sol, fertile, arrosé de nombreux ruisseaux, ruisselant de claires cascades, produit à merveille du café parfumé, estimé à l'égal des cafés du Río Nuñez et de Monrovia⁷⁴, du cacao, du sucre, de la cannelle, des écorces de quinquina, du tabac, des bois de teinture et de construction. Peut-être ces cultures subissent-elles une crise, depuis que la libération des esclaves a privé les plantations des bras qui les faisaient prospérer. Mais les bras ne manquent pas en Afrique ; il suffira seulement de leur enseigner leur tâche et de la rémunérer. Il n'y a nullement lieu jusque-là de regretter l'esclavage.

En quittant São Tomé, l'*Ethiopia* fit route pour le Gabon et toucha aux *Elobey*, dont le petit archipel est géographiquement compris dans la circonscription de notre colonie ; quelques heures plus tard, il nous débarquait à *Libreville* où résidait provisoirement le personnel maritime, forcé de fuir *la Cordelière*, qu'une invasion de tarets venait de rendre inhabitable. Cette circonstance, en m'établissant à terre, me mit mieux à même de pénétrer un sujet que je n'ai pu qu'effleurer au cours de cette excursion sur les rivages de la Guinée.

73 Nous verrons cependant (deuxième partie, chap. III, art. Sanitarium) que cette réputation, méritée pour la zone marenmatique du littoral, perd de sa gravité à mesure qu'on s'élève vers les altitudes.

Complément de l'éditeur : marenmatique ↔ marécageux.

74 Les plantations de café sont le plus beau produit de l'agriculture de São Tomé. Cet échantillon est exporté au prix de 0 fr 90 à 1 fr 80 le kilo, suivant la qualité.

C'est à peu près le cours des cafés de l'archipel portugais du Cap-Vert. Celui de Fogo, qui rappelle le moka, vendu à Praia, vaut de 1 fr 80 à 2 fr le kilo. À l'île Saint-Vincent (provenance de San Antonio), il est moins cher, mais inférieur, 1 fr 20 le kilo.

Quant aux cafés des rios du Sénégal, du Nuñez particulièrement, ils sont tout à fait typiques, petits de grains, fauves de couleur et de parfum, comme le terroir d'où ils proviennent. Leur prix, à Rufisque, atteint 3 fr 50 à 4 fr le kilo.

**DEUXIÈME PARTIE.
LA RÉGION GABONAISE.**

CHAPITRE PREMIER.

LA PRISE DE POSSESSION – SA CHRONIQUE.

Nulle part, la sauvagerie monotone, qui conduit les noirs au jour le jour sans changement, n'a d'annales, et la chronique du Gabon n'offrirait pas de souvenirs lointains qu'on pût raconter. Ils restent perdus dans la morne succession des âges écoulés sous le soleil de l'équateur, à l'ardeur duquel tout dort et se fond dans une impression étioilante, et les sociétés végètent dans leur uniformité mourante. Sombre histoire, qui n'a de siècle en siècle qu'une face, toujours la même. Les peines, passagères comme les joies, aussitôt oubliées, ne lèguent en ces pays aux générations successives aucune tradition qui les émeuve ni les enseigne. Les noms même des chefs sous le joug desquels l'humble troupeau s'est plié le plus bas disparaissent à peine leurs sépultures sont refroidies ; et, en rappelant, comme nous allons le faire, la figure du dernier Oga qui favorisa la prise de possession française, nous remontons du même coup à l'origine connue de la chronique gabonaise. Une personnalité si active, relativement à son milieu, mérite d'être signalée, à titre de singularité exceptionnelle parmi les *Mpongwè*, et parce que sans doute il n'en restera plus trace demain.

La pressante surveillance exercée, de concert avec l'Angleterre, par la France sur la traite clandestine des noirs avait démontré la nécessité de s'établir au centre même des opérations habituelles des négriers, afin de procurer à la nombreuse flotte de croiseurs qui en poursuivait l'exécution un point de retraite destiné à devenir, en même temps qu'un abri, un poste d'observation efficace. La côte du Sénégal, dans ces régions, leur offrait déjà la belle rade de Dakar, mais à 800 lieues au nord de l'équateur, trop éloignée par conséquent des lignes parcourues par les négriers. Il s'agissait d'en acquérir une seconde plus au sud ; le lieutenant de vaisseau Bouët de Willaumez, depuis amiral, la désigna par 0° 30' de lat. N. et 7° de long. E. Là se trouvait, au foyer des marchés d'esclaves, un estuaire ample de proportions, aux eaux sûres et profondes. L'officier que je viens de citer l'avait reconnu dès 1838. Les Anglais l'appelaient et l'appellent encore aujourd'hui Gaboon.

À ce moment habitait sur la rive gauche du fleuve, au village qui porte, de son nom, celui de *Roi-Denis*^{XCV}, un chef important, dont l'influence s'étendait au loin sur la côte et dans l'intérieur des terres. Il était avancé dans la vie, mais nul ne savait préciser son âge. À cette question singulière, les noirs répondent, en hochant la tête, « qu'ils ne comptent pas » ils ont perdu le souvenir des lunes écoulées. Si on l'en priait pourtant, Denis répétait avec complaisance que déjà ses bras étaient assez forts pour manier la pagaie et remonter le courant des criques, au moment où des marins blancs lui racontèrent l'histoire d'un roi (comme lui), que ses sujets avaient fait mourir. Contemporain des dernières années de notre Révolution, il était très âgé quand il lui fallut quitter ses femmes, ses cases et ses richesses (mai 1876) ; et c'est maintenant un dicton passé dans les usages mpongwè, et fort à la mode, qui dit « vieux comme Denis ». Parfois la vanité renchérit. Interrogez sur le sentier cette négresse au chef de mouton blanchi par les ans, elle aura connu « petit » l'ancien oracle du Gabon ; « plus vieille que Denis » ajoutée-elle sûrement, en continuant sa marche branlante.

De son vivant, aucun roitelet des environs n'entreprenait quelque affaire sérieuse sans venir le consulter. Maintenant son influence n'a pas tout à fait disparu avec lui. Le souvenir en est seulement d'hier ; il est cependant remarquable qu'il lui ait survécu, la courte mémoire des peuplades nègres ne faisant nulle différence entre les années et les siècles. Ses talismans sont toujours reçus avec

recueillement de village en village, ils deviennent des gages de paix lors des contestations graves. La disparition du grand homme a troublé l'ordre de la nature : le feu du ciel tombe plus souvent, les saisons deviennent mauvaises alors qu'elles étaient bonnes autrefois, et la sécheresse épuise les plantations, la famine est pire, les maladies sont plus fréquentes et plus graves. Cette mort a dérangé l'équilibre du petit corps mpongwè, dont Denis était le lien, aux derniers beaux jours duquel il paraît avoir présidé sans retour.

Les Européens qui l'ont connu nous entretiennent de sa dignité native et de son intelligence, inculte assurément, mais supérieure en son pays ; celle-ci se faisait même remarquer par une certaine habileté matoise qui l'aida à prospérer et à vivre heureux. Courtier de « bois d'ébène », intermédiaire entre les vendeurs d'esclaves de l'intérieur et les acheteurs portugais, favorisé dans ses marchés par l'heureuse situation de son village sur la rive d'un estuaire calme, retiré et propice aux transactions, il avait vu croître ses biens avec ses vieux ans, que rasséna encore l'adulation des puissances européennes qui convoitaient son héritage. Hospitalier, il recevait honnêtement les étrangers et restait grave sous le clinquant de ses oripeaux nègres. Cruel, non absolument de penchant, mais façonné par l'habitude d'exercer des prérogatives illimitées, que nul ne songea jamais à discuter, ce modèle des monarques noirs attachait dans les sillons de fourmis les esclaves soupçonnés de séduction ou de sorcellerie et sacrifiait de jeunes captives à la mort des femmes qu'il aimait. Fétichiste, sans renoncer à ses amulettes, il favorisa les progrès naissants de la mission française et y fit élever ses enfants. Pour lui-même, il conserva sa liberté jusqu'au dernier jour, répugnant à se séparer de ses femmes.

Tel était le chef singulier qui assura, par son caractère et son crédit sur des feudataires moins bien doués, l'occupation permanente de son pays par les Français. Il fut tour à tour courtisé par de grandes nations jalouses de cet avantage ; il s'était longtemps laissé caresser, louvoyant avec adresse entre les prétentions rivales de la France et de l'Angleterre, et trouvant quelque bénéfice à prolonger une situation qui lui assurait l'amitié des blancs et leurs cadeaux. Jamais noir n'eut ses coffres mieux garnis de pagnes, de tissus et d'objets précieux. Ayant fait à la reine d'Angleterre, dans les jours où il penchait de son côté, présent d'une panthère vivante, en même temps qu'il lui renvoyait quatre matelots sauvés de la dent des « Pahouins anthropophages », il reçut d'elle en retour un diadème, une médaille d'or et un uniforme écarlate brodé, qui plus tard devint le plus bel atour de son fils Félix. Par la suite, s'étant décidé à accepter notre protectorat, il était salué du canon lorsque sa grande pirogue débordait d'un de nos bâtiments de guerre ; il prenait la droite de l'amiral au banquet qui réunissait, au son de la musique, le jour de la fête impériale, les roitelets des environs sous les ombrages de Kerhallet ; il eut pension et portait la croix de la Légion d'honneur. La case neuve qu'il s'était fait construire sur la plage de Denis rappelait l'aménagement des croiseurs, souvent visités et enviés.

Tous ces avantages ne devaient pas durer au-delà de lui. Denis, de vue intéressée, n'avait envisagé que le temps présent, c'est-à-dire sa personnalité ; mais nous aurions mauvaise grâce à le critiquer de nous avoir accueillis et dotés. Si sa vanité, exposée à de telles séductions, fit bon marché des descendants qu'il laissait, elle travailla inconsidérément à la grande œuvre de la civilisation africaine.

Les négociations, entamées par le commandant de la corvette la *Belle-Poule*, qui portait le prince de Joinville, et souvent mises en péril par des prétentions tracassières, aboutirent enfin avec le consentement formel de Denis, que suivirent aisément les chefs secondaires. Vers le mois de juin 1843, le moment psychologique paraissant venu d'assurer aux noirs la protection qu'ils nous avaient demandée, un petit convoi fit voile de Gorée sous le commandement du capitaine de frégate de Monléon^{XCVI}, avec mission de prendre officiellement possession du Gabon. Il débarqua ses hommes et son matériel en un point dominant de la rive droite, que le chef Louis nous avait concédé dès mars 1842 ; et la création immédiate d'un blockhaus, dont on voit à présent les ruines et les canons à terre, rendit définitif l'acte de garantie. À l'ombre de cet abri s'établirent les premières cases de la mission française.

Sur une hauteur parallèle, à quelques kilomètres, s'était aussi installée, au centre du commerce étranger, une autre mission, presbytérienne et américaine. Elle avait de longtemps ses visées sur le Gabon et acceptait, dit-on, de mauvaise humeur d'être couverte par notre pavillon. Elle fut quelque temps envieuse et hostile ; depuis, elle s'est soumise de bonne grâce au fait accompli. Cependant les résultats le plus clairement établis ont parfois quelque peine à se vulgariser, si l'on s'en rapporte aux cartes anglaises et allemandes, qui font à la mission de *Baraka* l'honneur de la signaler comme centre de la colonie, à l'exclusion de *Libreville*, siège du gouvernement et réel chef-lieu du comptoir⁷⁵.

En continuant cette chronique, des traités successifs passés avec les chefs du pays élargirent le champ de notre souveraineté. Notre pavillon s'étant montré dans les rivières et au cap *Esterias*, un ponton militaire resta mouillé à l'île *Nenge Nenge* du Komo et un poste de douanes fut établi à l'embouchure de la *Mounda*. Vers 1862, une nouvelle transaction nous acquit le cap Lopez, à 130 kilomètres au sud de Libreville, et nous ouvrit le cours de l'*Ogooué*, avec une de ses bouches. Dès lors notre limite terrestre s'étendait vers l'intérieur, à l'inconnu ; notre frontière maritime, plus précise, suivait la ligne de côtes découpées comprise entre le cap *Saint-Jean*^{XCVII}, au nord, et le cap *Sainte-Catherine*^{XCVIII}, au midi ; ou, réservant les prétentions espagnoles sur la rivière *Angra*, cette frontière, coupée par la ligne équatoriale, demeurait inscrite entre 1° de lat. N. et 1° 50' de lat. S. ; soit, « en tenant compte des plus grandes courbes et dentelures, 650 kilomètres de côtes, développement de notre littoral méditerranéen⁷⁶ » Ajoutons que la position prise sur le Congo ouvre désormais à notre colonie un champ sans limite.

La station navale avait quitté le mouillage de Denis, pour s'établir définitivement entre les pointes de *Louis* et de *Mpira*, sur la rive droite de l'estuaire. On hésita quelque temps à laisser dans l'isolement le vieux chef qui nous avait accueillis ; mais l'expérience, témoinnée par un cimetière où s'alignent les tombes des premiers arrivés, avait suffisamment démontré l'insalubrité d'un mouillage placé sous le vent malsain de la langue de terre qui a nom pointe Pongara. En outre, le centre d'activité commerciale, tout entier groupé sur la rive droite, nécessitait quelque surveillance. S'étant donc décidé à ce déplacement, le gouvernement local élut domicile et commença à élever ses établissements sur une petite hauteur appelée « le Plateau » non loin du village de Libreville, récemment créé pour recevoir les captifs des négriers rendus à la liberté.

Dans sa courte histoire, la colonie gabonaise a déjà vu bien des changements ; elle est passée par des phases d'enthousiasme et de discrédit, variables comme les hommes et les événements qui s'y sont succédé. Ses fleuves et ses rivages, débaptisés en l'honneur de la famille d'Orléans, ont depuis retrouvé leurs noms d'origine, auxquels ils avaient mieux droit. Ni les noirs ne devaient oublier leurs appellations familières, ni nous-mêmes effacer le souvenir du gouvernement qui venait d'acquérir à la France une possession nouvelle. À force d'argent et de sacrifices, la colonie avait atteint à quelque prospérité, toute locale du reste et d'apparence, lorsqu'elle subit le contrecoup de la calamiteuse année 1870 ; elle faillit y périr. On se rappela à propos tous ses griefs contre elle son insalubrité, son éloignement des routes de grande navigation, sa position perdue, qu'aucun lien sérieux ne rattache à la métropole ni à ses possessions d'outre-mer, la faiblesse du commerce local et de ses ressources. On se rappela encore qu'il n'y avait plus de négriers, partant point de nécessité à conserver davantage un refuge que nos croiseurs n'utiliseraient plus. Peu s'en fallut que, dans un moment d'abandon, le Gabon ne fût cédé à l'Angleterre.

Nous verrons, aux pages qui vont suivre, dans quelle mesure il a mérité ce discrédit ou justifié les premières espérances de l'occupation, et l'essor nouveau que des explorations récentes et déjà célèbres vont peut-être lui imprimer. J'ajoute seulement un mot destiné à expliquer que notre prise de possession, accomplie sans effusion de sang, ne fut nullement oppressive et plutôt un bienfait apporté

75 Cette rectification est inscrite dans la plus récente édition du *Stieler's hand-atlas*.

76 Vivien de Saint-Martin, art. *Gabon*, du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, 1881.

aux malheureuses populations de ces rivages. Si l'on a souvent raison de dire que l'histoire des conquêtes humaines répète sans variations, dans l'ombre du passé, la morale de « la Lice et ses petits^{XCIX} », cette morale est-elle rigoureuse, lorsqu'il s'agit de la lutte pacifique de la civilisation européenne contre la sauvagerie ? Ici tout est inégalité et misère, et l'ordre régulier qui s'y substitue pour réparer, même avec l'« apparence » de la spoliation, en fait, amène un changement en bien. Les Mpongwè, consentant à ce qu'ils ne connaissaient pas, ont profité de ce bénéfice et ne l'ont pas regretté.

Ils ont, du reste, accepté notre régime tutélaire avec ce fatalisme torpide inhérent à leur race, qui n'est jamais soulevé par l'injustice ni reconnaissant des bienfaits les chefs, nantis de cadeaux et de pensions, le peuple, grâce à sa placidité indolente, ne s'émouvant pas d'échapper à l'esclavage, à la torture, à la négation de tout ordre et de tout droit, dont il souffrait jadis sous ses oga. - *Mbiambie*, « bien » ; ainsi dit le Mpongwè en courbant la tête, qu'il souffre ou se réjouisse. Ainsi il nous accueille, au moment de voir sa race submergée dans la marée montante de ces émigrants pahouins, qui, flot par flot, descendent le long des fleuves et peu à peu débordent les anciens possesseurs du sol.

CHAPITRE II. LE SOL ET LES EAUX.

ARTICLE I. CONFIGURATION DU PAYS. L'ESTUAIRE. LES COURS D'EAU ET LES ÎLES.

§ I. *Vue de côte.*

Lorsque, venant du large, on entre dans l'estuaire gabonais, l'impression que cause la vue de son paysage est bien différente suivant l'aspect des lieux visités en dernier. C'est, par exemple, le désespérant rivage de la Guinée, parcouru longtemps sans autre spectacle que sa ligne éternelle de bois, de falaises, de sables arides, panorama mourant comme l'unique étendue de ces flots tranquilles qui vont à l'horizon rejoindre un ciel invariable. Tout se laisse voir en beau à la suite, pourvu que l'aspect s'accidente ; et ce fleuve africain, qui s'ouvre dans les terres, avec ses berges effacées, ses eaux lentes, sans caprices, paraîtra gracieux, presque animé.

Mais nous revenons de contempler, la veille, les îles merveilleuses du golfe de Biafra, leurs gradins étagés au milieu des nuages, leurs arêtes dentelées, les pics tranchants qui déchirent le ciel. Combien alors la comparaison du souvenir est peu favorable au présent. La perspective, qui paraissait là-bas lointaine et si large, et la nue si haute, font mieux ressortir ici le contraste du ciel descendu sur les côtes basses du Gabon, presque à toucher la terre.

Nous décrivons tout à l'heure la configuration de l'estuaire ; pour le moment nous essayons seulement de retracer le profil de son paysage. C'est celui d'une petite mer aux rivages éloignés, que pointent vers le fond de la baie deux îlots perdus au milieu des brumes légères de l'horizon.

Le paquebot range la rive droite pour gagner le mouillage. Le long de la côte se déploie le rideau d'une végétation merveilleuse qui couvre tout. De-ci, de-là, l'établissement des villages noirs, plus nombreux de ce côté de l'estuaire, ouvre une éclaircie dans le feuillage ; des promontoires, baignant dans l'eau leur chevelure d'un vert sombre, arrêtent les sinuosités de la ligne littorale ; sur les ondulations de la terre apparaissent, comme des taches nuancées, les missions, les voyantes factoreries, et au centre, sur un plateau isolé, les constructions blanches à toitures rouges du comptoir français.

À cette distance, la rive gauche, basse et marécageuse, reste indistincte ; ce n'est que plus avant, vers les îlots du fond de la baie, qu'on voit les deux rives, noyées dans une mer de feuillage, se rapprocher pour en fermer le cadre.

L'atmosphère poudroie. La nappe dormante miroite au soleil de midi, à peine frisée par un souffle de brise. À certaines heures, elle s'émeut mais jamais avec violence ; la houle poussée par les vents du large, déjà brisée aux bancs de l'entrée, vient mourir à la plage en ondulations caressantes, dont les mille heurts tracent à la rencontre de l'eau et du sable une longue traînée de poussière aqueuse. Sa surface n'a pas de limpidité ; un ciel voilé, que les nuages de l'hivernage obscurcissent souvent, étend sur elle une demi-ombre imprégnée de lumière diffuse et de vapeurs. Les courants inverses de la marée, qui font frissonner le stationnaire sur ses ancrs, brassent les ondes saumâtres et les emportent en un torrent

insensible à la vue ; assez avant, le courant descendant marque sur la mer le glauque et boueux sillon des débris limoneux remués dans le lit du fleuve et roulés avec ses eaux.

Ce paysage dort sous un soleil d'airain, qui paraît lui-même immobilisé dans la révolution lente du jour ; la nature et les hommes s'y reposent. Son atmosphère est lourde et somnolente, baignée de chaleur et d'humidité ; son cadre a pour limite cette barrière de végétation dressée à la ligne de l'eau, comme un mur de prison, et si épaisse que sa lisière ploie à peine sous l'effort de la brise. On n'y entend nul bruit, on n'y voit nul mouvement ; rarement quelque pirogue sillonne la baie tranquille ; le noir et le blanc restent à couvert, alanguis. Et, pour achever l'illusion mélancolique que ce panorama fait naître, de vieux pontons jetés à la côte hérissent leurs coques démembrées, rappelant de gigantesques squelettes décharnés par le temps.

Un mot saisissant peut seul peindre cette étendue d'eau et de verdure solitaires : « C'est un tableau de nature morte⁷⁷ ; » et ce tableau n'a, pour ainsi dire, qu'un aspect à l'embouchure des fleuves de la côte occidentale que j'ai visités.

§ 2. *Le Komo son estuaire*⁷⁸.

L'ESTUAIRE DU GABON, qu'on appelle aussi quelquefois « estuaire du Komo » du nom du petit fleuve qui s'y déverse, est partagé en deux bassins de capacité à peu près égale. Ici, que le lecteur veuille bien un moment accepter l'aridité des détails.

Le premier de ces bassins s'ouvre vers le large par l'écartement, à 9 milles marins d'intervalle⁷⁹, des deux pointes *Santa-Clara* au nord, *Pongara*, au sud. Son entrée est franche de barre, mais obstruée de bancs nombreux, dont l'approche, en dépit des indications des pilotes noirs, très fantaisistes du reste, resta périlleuse aux grands bâtiments jusqu'au moment où l'on se fut occupé sérieusement de baliser les passes. Le mouillage de la station est au centre de ce bassin, rapproché de la rive droite, en face de Libreville, dont la position a été déterminée par 0° 23' 16" de lat. N. et 7° 6' 30" de long. E. (Vivien de Saint-Martin). Les navires rencontrent des profondeurs variables de 6, 13, quelquefois 18 mètres, et un fond de bonne tenue pour leurs ancres sur les lits de vase interposés aux plateaux de roches couvertes, mais seulement à quelque distance du rivage (1 à 2 milles), le prolongement des tables calcaires exhausse sensiblement le sol sous-marin. L'établissement de la marée, dans ce bassin, se fait à 5 heures 30 minutes, et la mer marne^c de 1 à 2 mètres, suivant la force des eaux ; les courants de flot et de jusant y sont assez violents. La houle, habituellement modérée, roule à la plage sans fracas ; mais la fréquence des raz de marée, à l'époque des équinoxes, par accident impétueux, a rendu nécessaire de briser le flot, qui bat à ces moments la jetée du petit port, en pratiquant de distance en distance dans cette dernière des coupées, par où fait irruption l'effort amorti de la lame.

77 D^r Griffon du Bellay, *le Gabon*. - *Tour du monde*, 1865.

78 Suivre, pour l'intelligence de la géographie de la région comprise entre le Gabon et le Congo :

1. Carte du Gabon, dressée d'après, les documents les plus récents, par ordre de S. Ex. M. le comte de Chasseloup-Laubat, ministre secrétaire d'État au département de la marine et des colonies. (*Revue maritime et coloniale*, 1862.)
2. Carte des possessions françaises de l'Afrique équatoriale, dressée par ordre et sous la surveillance de M. le contre-amiral vicomte Fleuriot de Langle, d'après les travaux des officiers de la marine française. (*Ibid.*, 1869.)
3. Carte de l'Ogooué et du Congo, pour suivre les voyages de M. de Brazza. (*Ibid.*, 1883.)
4. Cartes publiées en 1883 et 1884 par le Dépôt de la guerre (*Afrique, région équatoriale*) - Feuille n° 34, Libreville - Feuille n° 39, San-Salvador).
Carte du bassin du Congo, dressée par le docteur Richard Kiepert, 1885.
5. Cartes de cet ouvrage.

79 Le mille marin est de 1.852 mètres.

Deux îlots, à droite et à gauche, l'île *Conniquet* et l'île *Perroquet* étranglent l'estuaire en son milieu et marquent l'ouverture du « bassin intérieur ». Émergeant proche la rive droite, non loin de la pointe *Owendo* et de l'embouchure marécageuse de la rivière *Kobit*, l'île *Conniquet* est montagneuse et rafraîchie par une source vive. Ces avantages, sous le ciel du Gabon, attirèrent, au siècle dernier, les Portugais à la recherche de la pierre philosophale de l'époque, l'or, et aussi de points propices à leur commerce d'esclaves. Il reste, du petit établissement qu'ils y créèrent, deux canons et des ruines dévorées de longtemps par la végétation.

Le bassin intérieur, large d'abord et profond autant que le premier, se rétrécit et se divise au moment de recevoir, dans les terres, les affluents principaux qui l'alimentent ; il finit à deux embouchures, embarrassées de bancs et d'îles, celle du *Komo* grossi de la rivière *Mbeya*, et celle de la *Remboué* accrue de cours secondaires. J'ai entendu quelquefois regretter qu'au moment de la prise de possession, l'entrée de ce deuxième bassin n'ait pas été choisie comme centre des établissements européens. Soutenable à certains égards, cette appréciation perd de son crédit si l'on considère un intérêt capital, la résistance au climat. La position de Libreville semble en effet favorisée, étant moins retirée dans l'intérieur et, par suite, mieux ouverte aux brises salubres du large.

Dans son ensemble, l'estuaire, vaste fracture préhistorique du littoral, qui creuse sa voie dans le continent l'espace de 65 kilomètres, décrit un arc à faible courbe, s'inclinant au S.-E. vers l'équateur, qu'il confine du côté de la *Remboué*. Large de 8 à 10 milles, avec des profondeurs moyennes de 6 à 12 mètres⁸⁰, il nous donne une des plus belles étendues d'eau fermées de la côte occidentale, une rade aussi sûre que celle de Dakar. C'est moins l'embouchure d'un fleuve qu'un vaste bassin plus long que large, alimenté de proche en proche par des courants d'importance plus ou moins grande, rempli surtout par le flot de l'Océan. Des criques fangeuses, principalement sur la rive gauche, déchirent ses bords et tracent assez loin dans les terres des canaux sinueux, parcourus par le flux et le reflux ; mais bientôt une barre alluviale, fixée plus tard par le chevelu rampant des mangliers, engorge les embouchures et y retient les eaux intérieures, que la marée montante refoule sans les renouveler complètement. Là se forment ces marigots puants qui stagnent sur le rivage de la mer, au débouché des vallées, des ravins, dans les moindres dépressions de terrain, et concourent, pour une part considérable, à l'insalubrité de l'estuaire du Gabon.

Nous venons de dire que la principale artère du bassin intérieur, celle qui y débite la plus grande quantité d'eau douce, s'appelle « le Komo ». Ce petit fleuve descend de la chaîne des montagnes de *Cristal*, ligne de hauteurs de 800 à 1.400 mètres d'altitude qui court du N. au S., à une centaine de kilomètres du littoral. Un peu avant d'atteindre l'île *Nenge Nenge*, à 92 km de son embouchure, le Komo, jusque-là rétréci, s'est brusquement développé par le versement à plein canal des eaux de la rivière *Mbeya*, assez importante pour représenter un des deux bras de formation du courant dont elle est tributaire ; déjà large à ce moment de 700 à 800 mètres, il acquiert désormais l'ampleur d'un fleuve.

Les canonnières (type *Marabout* et *Arbalète*) peuvent remonter le Komo jusqu'au voisinage de l'île *Nenge Nenge* ; au-delà, le fleuve, étroit, peu profond, ne livre plus passage avec sécurité qu'à des navires de faible tirant. Cette île, devenue un petit centre commercial, offre quelque intérêt comme avant-garde de la protection française assurée aux Européens. La station y entretenait jusqu'à ces dernières années un ponton militaire, dont la présence est désormais jugée superflue ; la mission américaine et les principales factoreries y ont des succursales établies à terre ou en rivière. C'est à ce mouillage que la citerne flottante de la station va s'approvisionner ; car, bien que la marée se fasse sentir à 130 kilomètres environ de Libreville, - distance estimée en suivant le fil du fleuve, - à mer basse, l'eau de *Nenge Nenge* est douce et court sur un fond de sable vaseux. Supportable à ce niveau, ce n'est

80 8 à 25 mètres, dans le premier bassin, 5 à 8 m., dans le deuxième. (Renseignements empruntés à la *Revue maritime et coloniale*.)

assurément pas une boisson idéale ; elle n'est fraîche ni limpide, ni sans mélange de débris organiques promptement altérables.

Non loin du point où le Komo se perd dans le cul-de-sac de l'estuaire, se voit un petit delta découpé sur sa rive gauche par les bouches de quatre minces courants, les rivières *Maga*, *Yambi*^{CI}, *Remboué* et *Bilagone*. Étroites, encaissées entre leurs berges de limon et de palétuviers, elles serpentent dans les terres, traçant des lacets tortueux qui figurent l'apparence du chevelu de certains végétaux. Trois de ces rivières ne sont, à proprement parler, que des ruisseaux convergeant vers l'embouchure de la Remboué, qu'ils viennent grossir. Cette dernière, pour des raisons qui vont être exposées, mérite de nous retenir un moment.

§ 3. Les sentiers de la Remboué et le fleuve Ogooué – La route de ce fleuve au Congo.

L'intérêt que nous offre la Remboué, c'est de continuer sur un long parcours la voie navigable de l'estuaire vers l'Ogooué, et de rendre accessible la communication de l'un à l'autre à travers l'étendue de terres incultes qui leur est interposée. Cette petite rivière, d'un développement de 74 kilomètres, que peuvent aisément remonter, sur la première partie de ses eaux, les bâtiments d'un certain tonnage et, plus avant, les pirogues, porte ces dernières à l'entrée de sentiers qui mènent, en trois ou quatre journées de marche à pied, sur les rives du fleuve légendaire de la région. Ainsi une route traversière, mi-partie fluviale et terrestre, prolongée dans la direction S.-E., permet d'établir des relations entre Libreville et les factoreries du moyen Ogooué. Il suffit de consulter la carte pour s'assurer que cette route, comparée à la voie maritime qui suit le littoral et remonte ensuite le fleuve depuis son embouchure, économise un long détour.

La Remboué a quelque renom dans la colonie pour les tumultes des villages pillards qui habitent son voisinage et s'engraissent par occasion des dépouilles des traitants. Les sentiers qui la continuent vers l'Ogooué sont en effet des routes de commerce familières aux noirs et pratiquées par eux pour abrégier la distance, lorsqu'ils n'ont à transmettre que des fardeaux pouvant être portés à dos d'homme, ou dans les circonstances difficiles d'un ennemi à éviter sur le trajet du fleuve, d'un blocus militaire à l'embouchure des rivières, interrompant momentanément la libre entremise des transactions. Ces sentiers vont sous bois ; des abris en branchages, de véritables campements quelquefois, marquent les haltes dans les clairières, près des cours d'eau. Le plus fréquenté d'entre eux traverse le lac *Azingo*, au contour semé de villages pahouins et akélé, peuplé de nombreux hippopotames ; il aboutit aux établissements commerciaux de *Lambaréné*. Il est juste d'ajouter que ces traverses ont été reconnues d'une façon précise à diverses époques, particulièrement par le commandant Serval^{CI} (1863), le commandant Boitard^{CIII} (1877), et par un négociant étranger, M. Walker^{CIIV}, qui a proposé un tracé pratique, généralement suivi, ai-je entendu dire⁸¹.

La curiosité qu'éveilla de tout temps ce sujet a lieu de surprendre si l'on considère seulement l'intérêt tout local de sentiers passagèrement fréquentés pour relier deux petits centres de factoreries. Mais il s'agissait en réalité d'une énigme à déchiffrer, dont la solution, acquise plus tard et fort différente de ce que l'on présumait, mit sur la voie de nouvelles recherches d'une portée imprévue.

Cette énigme, c'était l'inconnu de ce fleuve *Ogooué* dont le débit et le delta remarquables laissaient supposer un parcours immense à travers les terres. Les traditions indigènes racontaient qu'il existe de

81 M. M. Tenaille d'Estais, enseigne de vaisseau, et Lota, aide-médecin de la marine, ont publié récemment, dans la *Revue maritime et coloniale* (1883), la relation d'un voyage à pied qu'ils ont entrepris de la Remboué au lac Azingo, puis à l'Ogooué. « Le sentier part de la rive gauche de la Remboué, à quelques centaines de mètres en amont du dernier appontement d'*Akondjo*. » Au-delà, une marche effective de 9 heures et demie sur 12 heures de soleil mène en trois jours, par la traverse en pirogue du lac Azingo, aux factoreries de Lambaréné. Toute cette région est couverte de futaies et arrosée de ruisseaux ; les Pahouins l'occupent en maîtres.

grandes nappes d'eau dans l'intérieur. L'analogie ne rendait-elle pas vraisemblable qu'il se trouvât, quelque part vers l'ouest, une réserve analogue au système de lacs intérieurs, reconnus dans la partie orientale du continent ? L'Ogooué semblait bien placé pour en écouler le trop-plein. Comme, du reste, on ne savait rien au-delà de ce que rapportaient les noirs, il était loisible de se figurer le fleuve, indépendant, émergeant à sa source d'une région de hauts plateaux plus salubre que la zone fébrile du rivage, ou seulement branche géante dérivée du gigantesque *Lualaba*.

Les étapes parcourues le long de l'Ogooué devaient être nombreuses et laborieuses, avant qu'on arrivât à la connaissance de ce qu'il en est exactement ; elles s'échelonnent plus avant d'année en année, marquées par des noms d'hommes et des dates : docteur du Bellay^{CV} et commandant Serval (1864), MM. Walker (1866 et 1873), de Compiègne^{CVI} et Marche^{CVII} (1874), qui remontèrent les premiers jusqu'à la rivière *Ivindo* (cours moyen du fleuve), docteur Lenz^{CVIII} (1876), qui se rencontra un peu plus tard avec M. de Brazza^{CIX} à *Lopé*, village des Okanda (9° 17', long. E. de Paris). L'année 1878 marque le couronnement de ces investigations par la détermination achevée du tracé du fleuve.

Ce résultat fut dû à la persévérance infatigable de M. Savorgnan de Brazza et de ses compagnons, le docteur Ballay^{CX} et M. Marche, que je m'honore d'avoir personnellement connus à Libreville. Ce premier voyage dura trois ans (1875-1878). 150 kilomètres, parcourus dans une région inexplorée, menèrent l'expédition aux chutes *Poubara*, qui se précipitent d'une grande hauteur, par 1° 39' de lat. S. et 11° 23' de long. E. Non loin de là, l'Ogooué n'est plus qu'un gros ruisseau devenu guéable et paraît descendre « d'une chaîne de montagnes, dont le versant occidental écoule dans l'Atlantique, sur la côte du Mayombé, des rivières de peu d'importance⁸² ».

Une conclusion si précise rejetait à néant l'hypothèse d'un haut plateau et de lacs intérieurs alimentant un grand fleuve, voie ouverte vers le Centre-Afrique ; mais cette conclusion même n'était qu'un point de départ destiné à de nouveaux développements. Continuant à explorer la région des sources, M. de Brazza avait reconnu un changement radical dans l'aspect des terrains. « Au sol argileux du bassin de l'Ogooué, » dit lui-même le voyageur⁸³, « à ses humides vallées cachées sous d'épaisses forêts, à ses collines couvertes de hautes herbes, succède d'abord un terrain accidenté, sablonneux, déboisé, où çà et là quelques rares palmiers dénotent la présence d'un village. Au revers de cette ligne de partage de deux bassins, qui présente quelques passages, naissent plusieurs cours considérables, dont l'écoulement n'avait d'autre issue probable que la pente de vallées inclinées vers le Congo. Si cette supposition se confirmait, une sorte de trait d'union entre l'Ogooué et le Congo se trouvait comme tracée par la nature⁸⁴.

Convaincu de la possibilité de ce rapport et de son importance, M. de Brazza entreprit une nouvelle exploration (1879-1882). Pendant ces trois années, il reconnut complètement le bassin supérieur de l'*Alima* et de la *Likona*^{CXI}, s'attacha particulièrement à la première de ces rivières, dont la source n'est pas distante de plus de trente lieues de celle de l'Ogooué, admit que son cours descendant, avec une profondeur moyenne approximative de 5 mètres, reste praticable à des embarcations d'un certain tirant d'eau, et, fait considérable, récemment mis hors de doute par le docteur Ballay, que l'*Alima*, après un cours développé de 400 kilomètres, s'abouche au Congo en amont du point où la nappe de ce fleuve, libre de cataractes, peut être remontée vers l'intérieur. En janvier 1880, l'explorateur fondait, à 815 kilomètres de Libreville, au milieu d'un charmant paysage fait de contrastes de couleur et de terrain, une première station hospitalière à *Ngimi* (Franceville), non loin des chutes *Poubara*, au confluent des deux

82 *Bulletin de la Société de géographie*, communication de M. de Brazza (21 janv. 1879).

83 Lecture de M. de Brazza à la *Société de géographie*, séance du 23 juin 1882.

84 Dans ce premier voyage, l'expédition suivit une de ces rivières, l'*Alima*, sur un parcours d'environ 100 kilomètres à vol d'oiseau. En butte aux attaques des *Apfourou*, à court de munitions, elle fut obligée de rétrograder. À cinq jours de là, « dans la direction du soleil levant », la rivière eût mené M. de Brazza et ses compagnons à la descente du Congo.

branches d'origine de l'Ogooué, le *Rébagni*^{CXII} et la rivière *Passa*^{CXIII}. En octobre de la même année, suivant la route de terre et la descente de la rivière *Léfini* ou *Lawson*, sur un trajet de 500 kilomètres depuis Franceville, il établissait une deuxième station à *Ntamo* (Brazzaville), sur la rive droite du Congo, à cette limite des cataractes qui a été appelée *Stanley-Pool* (lac Stanley), en l'honneur du célèbre explorateur américain ; puis il revenait, en septembre 1881, au confluent de l'*Obia* et de la *Lékiba*, poser une nouvelle station sur le haut Alima navigable, et la reliait, par une route carrossable de 120 kilomètres, à Franceville.

Si l'on parcourt une carte récente de ces régions, on se figurera aisément le tracé de l'itinéraire mi-partie fluvial et terrestre, qui conduirait de Libreville à Brazzaville du Congo ; itinéraire dont les jalons principaux sont seuls posés et qui est plutôt l'indication d'une route à conduire que d'une route faite, mais dès maintenant praticable à l'aide de canots à vapeur démontables et d'animaux de transport résistant bien au climat, dont l'âne (disons-le de suite) paraît l'unique représentant. Partant de Libreville, cette route remonte l'estuaire gabonais et le cours de la Remboué, continuée par les sentiers sous bois qui débouchent à Lambaréné de l'Ogooué ; elle remonte ensuite ce fleuve et, non loin de son origine, le quitte pour prendre la traverse de Franceville à l'Alima ; puis elle descend avec cette rivière vers le Congo, y entre et suit son cours dans la direction de la mer, jusqu'à la station de Brazzaville. La continuité de cette route est fréquemment rompue, sur le trajet de l'Ogooué, par des rapides et des chutes⁸⁵.

Le tracé que je viens de décrire, relié d'année en année, chaînon par chaînon, représente la somme d'investigations partielles dues en majorité à l'initiative des officiers de notre marine. M. de Brazza prit à son achèvement une part considérable et éclatante. Ses explorations ont fait connaître un fleuve demeuré longtemps une légende. Mais ce qui reste surtout attaché à son nom, c'est d'avoir dépassé le but qu'il s'était assigné au départ, en montrant vers l'intérieur la voie libre de ce Congo que des cataractes défendent du côté de la mer.

Complétées par des reconnaissances effectuées dans la région arrosée par la rivière *Niari*, jusqu'à la côte, ses recherches ont encore dévoilé l'inconnu d'une surface de terrains dépassant la superficie de la France. C'était avancer à la fois la science géographique et la civilisation, et, si l'on sait en profiter, ouvrir un avenir à notre comptoir équatorial jusqu'alors immobilisé⁸⁶.

85 La navigabilité de l'Ogooué est en effet très accidentée, ainsi qu'on en peut juger par la note suivante ; résumée d'un travail publié récemment par M. le lieutenant de vaisseau Mizon dans la *Revue maritime et coloniale*.

« Le bas Ogooué, » dit cet officier qui a exploré pendant plusieurs années ces régions, « peut être regardé comme praticable en toutes saisons pour des navires ne calant pas plus d'un mètre, c'est-à-dire ne dépassant pas 180 tonneaux en chargement. Il est probable que, lorsque le cours du fleuve aura été relevé sérieusement, tout navire qui aura franchi les bancs de l'entrée pourra remonter jusqu'à Nzom. De ce point jusqu'à l'île de Njolé (180 milles de la mer), le fleuve est beaucoup plus étroit et très profond.

« Au-delà des îles de Njolé commencent les premiers rapides qui ne permettent plus qu'aux pirogues de remonter le fleuve. Ils se succèdent sans intervalle jusqu'à l'embouchure de l'Ivindo, pendant 70 milles à vol d'oiseau, et 110 milles selon le cours de la rivière.

« De l'embouchure de l'Ivindo à la chute de Boundji (50 à 55 milles), le fleuve est relativement calme. Un seul rapide important, celui de Balatchatima, partage le bief en deux parties inégales. Les pirogues sont seules utilisables dans cette partie du fleuve. »

De Boundji au confluent de l'Ogooué et de la Passa (distance, 90 milles), l'Ogooué est interrompu par des chutes nombreuses ; il n'est praticable qu'aux pirogues de rapides.

Aucun des affluents de l'Ogooué ne peut davantage être considéré comme une voie pratique pour la pénétration de l'intérieur. La rivière Ngounié, son principal affluent, n'est accessible aux bâtiments à vapeur que jusqu'à la chute de Samba (environ 30 milles) - *Les Routes du Congo* (1885).

86 *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 881. (Note de M. Dutreuil de Rhins.)

Voyages d'exploration de M. Savorgnan de Brazza, Ogooué et Congo. (*Revue Maritime et coloniale*, 1876-1883.)

Voir également les dernières pages de cet ouvrage.

Revenons un instant à ce fleuve, qui intéresse toujours ceux qui ont habité le Gabon, au temps de sa lente reconnaissance. De récentes explorations nous ont montré son origine modeste, déroutant les espérances que l'ampleur de son delta et de son cours inférieur avaient fait de prime abord concevoir. Né dans le sable au voisinage du 2° degré de lat. S., à 800 mètres environ d'altitude, l'Ogooué court d'abord au N.-O., suit quelque temps une ligne parallèle à l'équateur et redescend dans la direction du S.-O., pour se perdre dans l'Océan. De sa source à son embouchure, il dessine ainsi à travers les terres un ruban sinueux de 800 à 1.000 kilomètres, la longueur de notre Loire, en arrière de 600 km sur le cours développé du Sénégal, et ne quitte pas l'hémisphère sud. Sa route navigable aux petits bâtiments de mer a pour limite le point où nous avons vu qu'aboutissent les sentiers de la Remboué, c'est-à-dire entre Lambaréné, centre commercial de la région, et *Samkita*. Là, le fleuve est libre de ces chutes et rapides, qui embarrassent sa voie en amont ; les rives s'écartent, son lit s'enfle avec la saison pluvieuse. Grossi, grâce à l'apport de la rivière *Ngounié* son affluent principal, il s'élargit encore en descendant, jusqu'à 1.000 et 2.500 mètres, au voisinage du lac *Ionanga*^{CXIV}.

À cette hauteur se montrent, éparpillés le long du fleuve, un certain nombre de réservoirs naturels, parfois assez étendus, qui communiquent avec lui et accueillent le trop-plein des eaux. De ces lacs, plusieurs sont « fétiches », qui ont aussi leurs îles sacrées, peuplées d'ibis et de pélicans. Il s'y passe des choses extraordinaires, puisqu'il arrive parfois aux indigènes de voir, au lever du soleil, apparaître dans les nuées étendues sur le lonanga, la plus imposante de ces nappes, les « grandes pirogues » des blancs courant la mer bien loin de là, au cap Lopez. Le docteur du Bellay, témoin de l'assurance convaincue des riverains, ne paraît pas éloigné d'accepter la vraisemblance de ce fait surprenant, en la mettant sur le compte d'un de ces effets de mirage si puissants sous l'équateur.

Dans cette région, et plus bas jusqu'à son delta, le cours de l'Ogooué est semé d'îles. Ses eaux, profondes pendant l'hivernage, s'abaissent à la saison sèche et découvrent de vastes bancs de sable, qui deviennent, dans l'intervalle de deux saisons, des prairies de hautes herbes et de roseaux, établissement des hippopotames. Le courant, torrentueux aux crues de juin et de décembre, ronge et déchausse les talus du fleuve, charrie des arbres arrachés, de vastes blocs de terre entraînés avec leur végétation, véritables îles flottantes, qui restent soutenues par un entrelacement de racines et de lianes.

Ses bords offrent à la vue trois zones étagées de végétation. C'est, dans la région haute, animée par le vol nombreux d'une petite hirondelle, l'*ijéga*^{CXV}, la forêt nourrie des végétaux utiles et des grands arbres du Gabon : les fromagers, les figuiers, le cotonnier, le palmier-bambou et le palmier à huile riche en fruits, le manglier rouge, etc. Plus bas, des yuccas, des pandanus, et une sorte de papyrus à longue tige empanachée d'un bouquet de feuilles, annonçant que l'eau douce est toujours prédominante. Plus bas encore, vers la mer, les berges s'étalent, la marée inonde alternativement et découvre d'immenses étendues de vases et de prairies saumâtres, sur lesquelles bourdonnent, à la nuit, des nuées épaisses de maringouins ; et, dans ce terrain d'une insalubrité extrême, qui est leur terrain de choix, les palétuviers prolifèrent avec une prodigalité sans arrêt. La région moyenne, ou des lacs, est réputée moins pernicieuse que cette zone marenmatique du cours inférieur.

Le pays avoisinant est le théâtre de l'agonie des peuplades riveraines (Akélé, Galoa, Vili, etc.), qui opposent à l'invasion pahouine une digue d'un moment, avec la destinée d'être bientôt détruites plutôt qu'absorbées.

Bien avant d'arriver à la côte, comme si un seul lit ne suffisait plus à son débordement, l'Ogooué se divise en branches nombreuses, dont les eaux, grossies aux deux grandes crues de l'année dans le delta (commencement et fin de l'hivernage), courent au travers de terrains de transport et s'épanchent vers le rivage en de vastes lagunes sinueuses ; les alluvions entraînées sur le long parcours des eaux, poussées

de proche en proche, sont insensiblement fixées et tendent à avancer sur l'Océan la jetée de l'embouchure.

Ce delta, qui commence à près de 100 kilomètres du littoral, dans les terres, figure un triangle, à sommet représenté par le canal du fleuve avant sa dispersion ; sa base, tournée vers la mer et l'île Lopez^{CXVI}, occupe une longueur de 100 milles de côtes (185 kilomètres), de *Sangatang* au cap Sainte-Catherine. Le bras supérieur ou septentrional se déverse dans la baie de *Nazaré*, où l'eau est douce à marée basse ; son bras inférieur communique avec la lagune *Adgouna Nkomi* et débouche à la barre du *Fernan-Vaz*^{CXVII}. Mille traverses, reliées entre elles, serpentent entre ces deux limites. À ce point, nous atteignons notre ancienne frontière méridionale, bien étendue depuis, et deux routes peuvent nous ramener à l'estuaire du Gabon : celle des grands bâtiments, par la haute mer, au large du cap Lopez ; la route des pirogues, par les canaux sinueux du delta, et au-delà, entre la grande île et le rivage du continent.

§ 4. *L'estuaire Mounda et les îles espagnoles.*

À l'est du vaste quadrilatère dont nous venons d'esquisser les lignes et dont le parcours à vol d'oiseau a été pour nous facilité par le réseau de cours d'eau qui l'enserme, l'inconnu ouvre un champ inexploré à des fatigues, des dangers, des espérances qui tenteront sans doute de nouveaux chercheurs. La configuration de notre possession équatoriale cependant ne serait pas complètement retracée, si nous ne disions un mot des terres découpées qui s'étendent au nord de l'estuaire du Gabon.

Ce qu'on a appelé la *Rivière-Mounda* est moins une rivière qu'une échancre profonde du littoral, ouverte à l'écoulement d'un lacis de ruisseaux et de ruisselets, nés de reliefs peu élevés et de mornes détachés de la chaîne de Cristal ; au petit estuaire ainsi formé aboutirait une ligne de 20 à 25 kilomètres, conduite dans le nord de Libreville. Ses rives, mais surtout la rive gauche, sont percées de criques remplies par le flot de la marée ; deux des plus singulières, la crique *Mounda*^{CXVIII} et la crique *Abando*^{CXIX}, traversent dans sa largeur la péninsule sur laquelle le centre européen est établi et, non loin de lui, après un long et sinueux parcours, finissent en cul-de-sac, proche le rivage de Libreville.

L'abondance des eaux ainsi retenues dans mille circuits n'est pas sans influence sur la salubrité de la zone comprise entre les estuaires du Gabon et de la Mounda. À l'image de la presqu'île de Sierra Leone, une ceinture d'eaux douces et salées isole en effet le promontoire aux côtes déchirées, fait comme une massue, qui avance dans l'ouest plusieurs pointes, parmi lesquelles les caps Santa-Clara et Esterias, déjà connus de nous. La mer du large brise à son front N.-O. les nappes de la Mounda et du Komo baignent ses flancs N.-E. et S.-O ; sa base continentale est suivie par une rivière, la *Kohit*^{CXX}, formée de deux ruisseaux, adossés à leurs sources et se déversant indépendamment dans chaque estuaire ; de sorte que cette péninsule, à peu près détachée de la terre ferme, devient une sorte d'île qu'une pirogue pourrait contourner presque sans interruption.

Le pays limitrophe de l'estuaire Mounda est habité par les Boulou, en arrêt devant quelques villages pahouins, première approche de l'invasion qui, eux aussi, les atteint. Sa rive gauche limite, jusqu'à plus ample informé, notre frontière septentrionale, tandis que de sa droite à la pointe boisée de Saint-Jean s'étend une longue ligne de côte contestée. Son embouchure donne dans la baie de Corisco, et cette vaste échancre, dont une ligne de 50 kilomètres, de Saint-Jean à Esterias, mesure l'entrée, est précisément le théâtre de nos incertitudes internationales, les Espagnols ayant droit de protectorat sur ses eaux supérieures parsemées d'îles. Ces parcelles qui, hors cette considération, occuperaient peu la colonie du Gabon, s'appellent les Elobey et Corisco.

Les Elobey sont situées par 1° de lat. N., sous l'avancée du cap Saint-Jean, au débouché de la rivière *Angra*^{CXXI}. Le mouillage est excellent entre les deux îles, et la végétation variée qui les couvre, au milieu

des eaux calmes, en rend l'aspect attrayant. La plus grande mesure une superficie de 500 hectares ; la petite (*Elobey Pequeño*) n'en a que 25 et donne asile à quatre factoreries, succursales des principales maisons de commerce anglaises, allemandes et françaises du Gabon.

Corisco est beaucoup plus étendue et fait partie d'un petit archipel situé au milieu de la ligne d'ouverture de la baie de ce nom, par 0° 54' 30" de lat. N. Sa surface, de 14 km², est habitée par les Benga, tribu qui compte un millier d'habitants environ et paraît avoir émigré autrefois des terres avoisinant le cap Esterias, où l'on retrouve de ses représentants. Une mission américaine, dépendante de Baraka, s'est fixée parmi eux, et, grâce à son influence, les mœurs des indigènes se sont adoucies et leur existence est devenue moins précaire. Les défrichements ont changé des espaces incultes en prairies et en cultures, travaux féconds qui eurent pour résultat d'en assainir le séjour, déjà plus tolérable sous un climat insulaire rafraîchi par les brises du large. À la fois religieuse, commerciale et politique, cette mission répand la langue et les idées de la mère patrie ; elle y est encouragée par la visite, fortuite de quelque navire de guerre des États de l'Union.

Ainsi nous trouvons l'étranger établi dans nos eaux. Je ne sais si les Elobey et Corisco devinrent îles espagnoles antérieurement à notre prise de possession du continent, ou si nous avons négligé, comme il arrive trop souvent aux nouveaux occupants, de nous assurer des tenants et aboutissants ; il paraît, en tout cas, certain que les négociations, depuis entamées par nos voisins sur la terre ferme, furent précédées de traités régulièrement passés entre nous et les chefs noirs, puis oubliés. Dans ces pays, où un cadeau de poudre et d'eau-de-vie suffit à sceller et à abroger les cessions de territoires, la place est au plus rapide et le temps légitime sans obstacle le fait accompli. Si nous devons débattre nos droits à l'amiable, il ne semble pas que nous ayons à trop tarder, le temps passant et devant rendre bientôt définitif ce qui n'était que provisoire.

Il peut paraître que ce sujet mérite moins d'intérêt, la terre ne manquant pas de satisfaire le plus avide là où l'inconnu est la seule limite. Il ne faut pas oublier néanmoins que la baie de Corisco, avec sa ceinture continentale jusqu'au cap Saint-Jean⁸⁷, complète dans le nord l'homogénéité de notre frontière. Les îles n'ont pas, à proprement parler, de gouvernement, le protectorat de l'Espagne ne s'y exerçant que par la présence d'un aviso détaché de temps à autre de la station de Fernando-Po et cette souveraineté platonique, qui est sans revenus pour notre voisine, cause en revanche au trésor colonial un certain préjudice. Les factoreries trop indépendantes d'Elobey sont en effet devenues l'entrepôt des marchandises sorties en fraude du continent, désormais affranchies de toute charge sous le couvert d'un pavillon étranger.

87 Et même beaucoup plus haut maintenant, la situation s'étant élargie, sinon régularisée, depuis que ces lignes ont été écrites, jusqu'à la rivière Campo, qui nous sépare de la possession allemande du golfe de Biafra. Les territoires annexes de San-Juan, qu'arrosent d'importants cours d'eau, entre autres la rivière *Mouni* et le *Benito*, continuent à être revendiqués par l'Espagne.

ARTICLE II. CONSTITUTION ET RELIEFS DU SOL. RÉGIME DES EAUX.

Dans ces pays, où la main oisive de l'indigène n'a jamais sérieusement touché au sol, où nul travail d'art ne l'a entamé, la terre, éternellement cachée sous une végétation puissante, ne laisse paraître des assises sous-jacentes à son écorce que ce que les torrents des eaux, les chocs de la mer, ses propres convulsions ont accidentellement mis à nu. Au Gabon, demeuré tel qu'il est sorti des mains de la nature, les lits abandonnés par la marée, les tranchées ouvertes par les fleuves, seuls nous montrent ce que peut être la constitution de cette écorce. Le docteur du Bellay l'indique judicieusement dans une curieuse relation de sa reconnaissance du cours inférieur de l'Ogooué. La description qu'il donne des terrains avoisinant le fleuve, de leur nature, est pour nous intéressante à rapporter à cause de leur parenté géologique probable avec ceux qu'arrose le Komo. Le bassin des deux cours d'eau est en effet d'aspect général peu différent. Tout le pays entre l'estuaire de Libreville et l'Ogooué, faiblement accidenté, se montre entrecoupé de collines d'une centaine de mètres d'altitude et de petites vallées qu'encadrent, à quelque distance de la côte, les hauteurs dominantes de la chaîne de Cristal.

« Partout », dit cet observateur⁸⁸, « en dehors des plaines marécageuses, les berges, se montrent sous l'aspect d'une couche épaisse de sable argileux plus ou moins compacte, d'une couleur ocreuse, dans laquelle sont empâtés de gros rognons ferrugineux, mamelonnés à la surface, cellulés à l'intérieur, et dont la consistance varie depuis la friabilité la plus grande jusqu'à la dureté métallique. Souvent il s'y mêle des fragments de porphyre rouge et de quartz ; parfois l'argile change d'aspect, devient plus fine, plus blanche et passe à l'état de marne. Dans les points où la rive s'élève, ce sont des calcaires coquilliers qui en font la base, ou bien des argiles compactes peuplées d'ammonites. Les habitants ne connaissent aucun minéral, pas même ceux de fer. »

Ces éléments, nous les retrouvons dans les couches successives des terrains de notre estuaire. À la surface s'étend un lit, plus ou moins épais suivant la région, d'un humus noir à force d'être riche, à force d'être engraisé par ces décompositions où la vie végétale s'entretient et abonde de sa propre destruction. De la terre ferme, cet humus descend vers les rives des fleuves, à leurs embouchures ; il se retrouve dans la formation de ces vastes espaces alluviaux où, deux fois le jour, la marée couvre et découvre la végétation impure des palétuviers. Plus profondément, lorsque les eaux et l'action du temps ont raviné ce placage, apparaît le limon argileux, mêlé aux conglomérats de fer boursoufflés de cellules, puis l'assise solide du calcaire coquillier, laissant passer ses arêtes ou ses plateaux à travers les déchirures des couches supérieures.

Fines et pulvérulentes dans les terrains secs, de consistance pâteuse et gluante sur les espaces inondés, les argiles nuancées de jaune, de gris, de brun rougeâtre, ne se séparent pas des rognons ferrugineux ; en certains points, l'assemblage des deux roches, que le soleil, venant après les pluies, a consolidées, étale comme une mosaïque grossière à la surface du sol. La bonne tenue de ces argiles, une fois mêlées à l'eau et séchées, les approprie à former aux cases des noirs des parquets plans et solides ; au cap Esterias, elles servent même à la fabrication de poteries grossières.

La commodité d'extraction des blocs ferrugineux, jointe à la dureté de la pierre, les fait employer à la construction des édifices de la colonie ; ils ne paraissent pas valoir les peines que nécessiterait la réduction de la faible proportion de métal qu'ils contiennent.

La formation calcaire n'est nulle part mieux reconnaissable que sur le rivage. Là, l'effort puissant de la mer, et double dans son action mécanique et chimique, effrite et désagrège les terrains, érode les

88 Ouvrage cité.

berges, y suspend des roches blanches près de crouler, et, plus tard, les détache et les roule avec ses ondes en un semis d'écueils alignés le long de la plage. Le mouvement de la marée, brassant le courant des rivières et des criques, battant leurs rives et la côte, déplace les bancs alluviaux, les lignes de sable et de vase du rivage, et change incessamment l'aspect de ses contours. Le retrait du flot découvre aussi de larges tables corrodées par le frottement, dont les vasques, chaque jour plus profondes, retiennent les eaux ; d'où, par les mille rigoles creusées dans la pierre, elles s'écoulent de nouveau vers le réservoir commun.

Ce calcaire littoral, d'une teinte gris foncé, compact et en quelque sorte durci par l'imprégnation de la mer, qui l'a d'abord dépouillé de sa croûte friable, ce calcaire est moins résistant en terre ferme, plus blanc et mêlé de ces coquilles fossiles dont les habitants vécurent dans un âge de transition géologique. Vers le mont Bouët, certains espaces des flancs éboulés montrent la stratification régulière du revêtement qui enveloppe la colline. L'exploitation de ces carrières fournit de bonne chaux ; mais la roche est dure, et sa cuisson lente n'exige pas moins d'une semaine à un mois de four, suivant l'ardeur du feu.

Que recouvre ce terrain superficiel ? Aucune fouille n'en a donné le secret, et nous n'avons à ce sujet que de vagues indications, surprises en quelque sorte par le hasard à la nature.

Ce sont les noirs, familiarisés avec notre commerce, qui nous en apportent de loin en loin un spécimen. La recherche déçue des Portugais ne les a pas découragés ; ils sont parfois en quête de mines d'or ; mais n'ayons pas souci d'eux, ils n'ont jamais fièvre d'aucune sorte. Ils ne remuent pas le sol du bout du doigt, seulement ils ont vu en passant des filons à jour, des gîtes découverts par le courant d'une rivière. C'est, au voisinage du village de *Ngossa*, dans un ruisseau de la crique Mounda, un minerai blanc brillant, avec des reflets cuivrés bleuâtres. La mine est abondante ; l'heureux possesseur de cette trouvaille croit tenir la poule aux œufs d'or et, après quelque résistance à abandonner l'échantillon qu'il vient d'apporter, cède à la convoitise d'un verre d'*alougou*. Ce n'était, du reste, qu'un minerai de fer sulfuré.

Dans ces mêmes parages, il existe des affleurements de houille ou d'antracite, dont l'abondance ni la qualité n'ont paru valoir une exploitation sérieuse, fort difficile en cet endroit, vu l'oisiveté habituelle de la main-d'œuvre et la stagnation de toute ressource. Plus loin, sur le cours de la Remboué, se rencontrent des gisements de substance métallifère, non encore déterminée, dont la texture compacte et la teinte émeraude rappellent assez bien la malachite ou l'un de ces minéraux qui renferment soit du silicate de nickel, soit de l'hydrocarbonate vert de cuivre. Et, puisque ici nous avoisinons le pays pahouin, rappelons l'abondance et la richesse du minerai de fer, à mesure qu'on avance vers l'intérieur et l'heureuse façon dont il est utilisé par ces primitifs⁸⁹.

Dans le haut pays, dit le docteur Touchard^{CXXII}, « des roches granitiques se montrent à nu sur les flancs et à la base des montagnes, formées d'immenses masses sablonneuses »⁹⁰.

Cette observation complète notre tableau et nous permet de nous figurer cette région voisine de la mer, couverte, au-dessous de l'humus et des alluvions, d'une immense nappe calcaire, reposant sur une base plutonienne soulevée aux temps géologiques, cette nappe s'est ondulée et crevassée, découvrant de loin en loin la roche qui lui sert de support. Bas et déprimé, l'altitude si faible de ce terrain le mettait presque de niveau avec l'Océan ; il dut longtemps reposer sous ses flots. Cet antique bassin maritime en garde des témoins des sources salées, entretenues par des dépôts de sel gemme, des rivières saumâtres, qui se sont chargées en passant au filtre de certaines couches, et fort loin dans l'intérieur, puisque le

89 La roche ferrugineuse est très abondante sur tout le littoral occidental, depuis la presqu'île du cap Vert, qui en est presque entièrement constituée.

90 *Notice sur le Gabon. (Revue maritime et coloniale, 1861.)*

docteur Ballay rapporte qu'à la fin de son exploration de l'Ogooué, il vit les indigènes recueillir par évaporation le résidu d'un ruisseau qu'ils appelaient « rivière du sel »

La mer, en perdant pied peu à peu, a maintenu son droit d'occupation sur une grande partie de ces terrains. Elle s'étend en nappe mouvante dans les estuaires, sur les plaines basses et marécageuses des deltas, pousse fort avant dans les rivières, déborde leurs berges et les crible comme à l'écumoire d'un réseau de criques dont les sinuosités s'enlacent en certains points comme des serpents. Ayant dépassé ses limites, puis se retirant, elle laisse dans les dépressions du sol une partie de ses ondes, origine de marais bientôt desséchés et devenus, grâce à l'évaporation solaire, de véritables salines naturelles.

On les rencontre aussi loin que le flux se fait sentir, et, avec un peu d'industrie, les indigènes se procureraient aisément un condiment précieux dont ils sont à la fois gourmets et très privés.

Continuant à généraliser les impressions que nous cause la vue de cette région, nous nous la représenterons ensemble disputée par les eaux et par la végétation mais la végétation paraît plus puissante que les eaux. Son rivage bas, semé de mares stagnantes, percé d'embouchures engorgées, s'exhausse peu à peu des dépôts successifs d'alluvions, est envahi par la forêt de palétuviers, se prolonge et gagne insensiblement sur l'Océan. Vers l'intérieur, nulle haute montagne, nulle vaste plaine étendue de paysage moutonneux, coupé de ravins peu profonds et de mornes raccourcis ; et partout cette vie végétale puissante qui égalise les dépressions aux élevures et met de niveau le paysage. Succession monotone, qui n'a qu'un seul aspect, et, si grand qu'il soit, laisse à la longue l'esprit désenchanté de son uniformité.

Lorsqu'on arrive du large, on aperçoit, dressés sur la rive droite de l'estuaire, deux monticules couverts de feuillage ; on les appelle monts *Bonèt* et *Baudin*. Le plus élevé n'a pas 200 m. d'altitude ; c'est le plus saillant relief du pays qui entoure Libreville.

La fertilité du sol gabonais est très variable, suivant les accidents du terrain plus ou moins riche en humus, dépendante surtout de l'irrigation assurée, de l'épaisseur et du maintien de la couche végétale à la surface. Ces conditions favorables sont mieux réunies dans les sillons tracés entre les ondulations des hauteurs que sur les hauteurs mêmes ; il y a déchet mécanique d'un côté, apport compensateur de l'autre. Les coteaux, avec leurs roides pentes et leur revêtement grenu, mêlé d'humus et du pulvérin de la pierre ferrugineuse, de l'argile et du calcaire, fournissent aux pluies diluviennes un système rigoureux de drainage, à l'aide duquel, par mille canalicules, comme au travers d'un crible, les eaux filtrent et ravinent de torrent en torrent, entraînant dans la vallée ce qui vient d'être arraché aux hauteurs. À leur pied s'accumulent, par couches, ces détritiques organiques qui ont suivi la pesanteur, et roulent ces eaux chargées de grasses dépouilles qu'on voit traîner péniblement sous la voûte de feuillage et s'arrêter quelquefois avant d'arriver au rivage. Dans ces plaines et ces vallées fécondes, nourries de fumier et d'humidité, la végétation surabonde de vie, les futaies disputent le terrain ; à mesure qu'ils gravissent les flancs des collines, les hauts arbres deviennent grêles et clairsemés, la terre pauvre ne porte plus que des taillis et des broussailles épaisses, ou de ces prairies sèches dont les herbages dépassent la taille d'un homme.

Ce pays serait bientôt desséché si le ciel n'y déversait perpétuellement ses cataractes. Les pentes stratifiées de la formation calcaire écoulent rapidement les pluies qu'elles ont reçues ; aussi voit-on, à la saison d'hivernage, les marigots grossis en peu de temps par des masses considérables. Mais le contenu n'en est pas déversé en totalité à la mer. A l'embouchure déprimée en cuvette de ces mares, il rencontre la couche d'argile, qui retient, derrière une barre, la nappe inférieure au niveau de cet obstacle ; et là stagne le bas-fond liquide, saturé d'éléments organiques en putréfaction incessante, livré aux ardeurs du soleil entre les ondées et devenant ainsi une des causes primordiales de l'insalubrité du littoral.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'eau potable soit réputée au Gabon toujours suspecte⁹¹. Dès sa source, elle filtre au travers d'une terre surabondamment chargée, s'imprègne de ses éléments altérables et, après quelque parcours, s'écoule noire, grasse et chauffée par le soleil. Les bassins et les citernes les mieux entretenus sont rapidement transformés en mares délétères. L'hivernage ne les laisse jamais tarir ; mais vient la saison sèche, leur niveau baisse peu à peu jusqu'au fond vaseux, plein de larves de moustiques et d'infusoires. Encore un peu de temps, et l'eau potable se fera rare. Lourde de poussière organique, argileuse et calcaire, elle se putréfie en un jour dans les vases où on la renferme. Il faudrait pouvoir la recueillir au moment où elle sort pure de la roche, ou ne la consommer que bien filtrée et bouillie, la température de l'ébullition étant le meilleur moyen d'en détruire les germes. Mais, malheureusement, l'un ou l'autre procédé n'est pas toujours à la portée, ni aisément applicable au milieu de l'existence journalière et débattue du traitant ou du marin.

91 Le docteur Bestion a consacré à l'importante question des « eaux potables du Gabon » un article étudié et pratique, inséré dans la *Revue maritime et coloniale* (1883).

L'eau est fournie au personnel de l'établissement par des sources diverses : 3 puits creusés dans le calcaire, - plusieurs ruisseaux, dont le principal traverse le jardin de Kerhallet, - la retenue des pluies, conduites, dans 12 caisses en tôle, le long des toitures des édifices et du ponton-hôpital, - 80 tonneaux, que la citerne flottante va chercher, tous les 25 jours, à Nenge Nenge.

Aucune de ces provenances diverses n'offre des garanties sérieuses de pureté. En outre, les quatre mois de saison sèche, qui se prolongent quelquefois au-delà de l'habitude, suffisent à réduire d'une manière très préjudiciable la quantité fournie par les sources vives et les réserves.

Comme nous, l'auteur de cet article estime qu'une eau qui a couru à travers un terrain chargé, sous le soleil acquiert rapidement des qualités délétères. Il propose de capter la réserve du Gabon à la source même du ruisseau de Kerhallet et de la recevoir dans une grande citerne en maçonnerie close, établie à la tête du pont qui est proche la jetée de débarquement. L'excès d'abondance de l'hivernage s'y retrouverait aux disettes de la saison sèche. Nous ne pouvons, pour les détails techniques, que renvoyer à l'étude du docteur Bestion.

CHAPITRE III. LE CLIMAT.

ARTICLE I. PHYSIONOMIE DU CLIMAT. LES SAISONS.

Nous sommes au Gabon sous l'équateur. Une position géographique aussi précise laisse peu d'espoir aux illusions de l'émigrant. Dans l'aspect des lieux déjà tout a changé ; le « pays » est bien loin et son ciel doux au souvenir ; tout est maintenant nouveau, tout l'en sépare, et, plus que le reste peut-être, ce climat qu'aucune stimulation ne vient jamais ranimer, aucune froidure rafraîchir, qui ne connaît nul hiver, à peine de contraste entre les saisons. La rigueur insidieuse d'un perpétuel été torride va soumettre son organisme mal préparé à l'impression constante d'une *étuve* presque également chauffée toute l'année et ce mot, que les pages suivantes doivent développer, retrace assez fidèlement l'originale physionomie du climat gabonais.

Nous ne pouvons prétendre, bien entendu, que cette chaleur intense, en tout temps répandue par le soleil, pour significative qu'elle soit d'impression et d'effet, à elle seule constitue et absorbe le climat de l'équateur. Le mot « climat » est un peu synonyme de « milieu ». Il figure un ensemble complexe, fait de plusieurs éléments et non pas d'un seul ; nommés un à un, ceux-ci s'appellent « température, pression atmosphérique, hygrométrie, état électrique, agitation et composition du milieu aérien ». Cependant, sous la zone qui nous occupe (il est utile d'y insister), l'intervention du premier de ces éléments est continue, tandis que l'action des autres reste interrompue, passagère, irrégulière. La radiation solaire a donc une part prépondérante, presque capitale, dans l'ensemble ainsi défini ; elle détermine en quelque sorte l'entrée en scène et l'évolution des saisons. Subordonnées à cette dernière influence, les autres particularités du climat gravitent en satellites autour d'elle, sous l'impulsion et dans la direction qu'elle a imprimées.

La loi qui répand avec une abondance inégale sur la terre cet élément, « température », règle par lui la distribution classique de nos saisons européennes ; l'hiver et l'été ont chacun leur signe sensible. Au Gabon, où la diffusion de la chaleur n'éprouve en aucun temps d'écarts comparables aux variations des régions tempérées, le climat ne présentera pas non plus de contrastes violents ; il déroule sans divisions trop brusques l'uniformité de l'année. Ici, la radiation solaire agit à la fois et continuellement sur l'atmosphère, le sol et les eaux ; elle met en jeu l'expansion de la couche d'air enveloppante, l'imprègne des vapeurs enlevées à la surface liquide, des particules invisibles soulevées de la terre ; elle entretient le fourneau d'appel des vents et des nuages ; elle est aussi, pour une part importante, source provocatrice de cette électricité intense qui jaillit de la collision incessante des forces de la nature. Et surtout, puisque ce sujet a pour nous un intérêt direct, elle excite puissamment la genèse organique du sol, et, dans un balancement inégal entre les conditions de l'existence et de la destruction, suivant les espèces, elle crée de toutes pièces un milieu où certains êtres ne peuvent que végéter, comme étouffés par une exubérance de vitalité qui dispute à la vie sa propre existence.

Au sein de cette terre surchauffée dès l'origine, dont le rayonnement vers l'espace est limité, puisqu'elle égalise sensiblement sa température à celle de l'atmosphère, les fermentations de la vie éteinte se continuent sans arrêt d'âge en âge. L'humus, produit de décompositions successives, y est incessamment renouvelé par la destruction des existences qu'il a portées. Sous d'autres ciels, la périodicité alternante du froid et du chaud ralentit à certaines époques, arrête ces élaborations ; sous celui-ci, il n'y a, dans cet ordre de faits, qu'une saison toujours active. Travaillé sans relâche par la

chaleur, le sol dégage en tout temps ses exhalaisons meurtrières et les répand dans le milieu respiré ; ce sol est un immense laboratoire dont le soleil vient perpétuellement exciter les matériaux, où la nature, comme prise de fièvre elle-même, précipite ses opérations et détruit, mais pour mieux hâter les jets éblouissants de sa fécondité.

Au Gabon, nous verrons bien aussi se dessiner des saisons différentes ; elles empruntent leur caractère moins à l'écart des températures qu'à l'action temporaire de ce que nous avons appelé les traits secondaires du climat l'hygrométrie et les pluies, la tension électrique de l'atmosphère et les orages, la variation des vents, etc. En définitive, la chaleur restera élevée et permanente ; seulement, suivant les saisons, elle sera *sèche* ou *humide*, disons encore plus ou moins électrisée, variations d'état notables, dont nous apprécierons l'influence active sur notre organisme. La moyenne des températures, dans les années les plus brûlantes, ne dépasse pas + 28° ; l'oscillation centigrade, entre le moment de l'année le plus chaud (+ 32° 5) et le plus froid (+ 23° 5), accuse 9 degrés, 10° au plus d'écart. Cette comparaison, qui montre la faiblesse relative, des chiffres minima et maxima, établit la constance du milieu thermique⁹².

La caractéristique de ce climat, c'est donc l'uniformité dans la chaleur ; il est constant, même dans ses variations, et l'organisme transplanté, privé de toute réaction stimulante, ne doit jamais trouver à s'y retremper. L'Européen est ici beaucoup moins favorisé qu'un peu plus au nord, au Sénégal par exemple, où la longue saison fraîche est vraiment réparatrice. Le soleil équinoxial darde ses feux verticaux au-dessus de cette région assise sur l'équateur ; deux fois l'an, il est au zénith du lieu (22 mars et 22 septembre) ; deux fois, il a passé à son point le plus éloigné (22 juin et 22 décembre) ; - observation positive et paraissant par suite justifier la division du climat gabonais en quatre saisons, deux hivers (ce dernier mot bien éloigné de la vérité de la chose) et deux étés, ainsi distribués :

1. Grande saison sèche, du 15 mai au 15 septembre ;
2. Première saison des pluies, du 15 septembre au 15 janvier ;
3. Petite saison sèche, du 15 janvier à la fin de février ;
4. Deuxième saison des pluies, de la fin de février au 15 mai.

Cette subdivision de l'année météorologique en périodes alternantes répond, je viens de le dire, à un fait précis, le double passage du soleil à divers temps et divers points d'un lieu déterminé⁹³. Mais est-elle pour cela vraiment naturelle ? Elle fait entrer de force dans son cadre non pas seulement des signes

92 Si l'on prend la moyenne des températures comparées, aux deux saisons (saison sèche, + 26° 77, hivernage + 27° 72), l'écart est bien autrement faible : 0,95°, moins d'un degré.

Entre les heures d'une même journée, l'oscillation moyenne extrême varie seulement de 3° 68 pendant la saison sèche, de 3° 81 pendant l'hivernage, moins de quatre degrés de différence.

Cachet du climat équatorial qui règne sur toute la Guinée, cette constance remarquable du milieu thermique s'accuse par l'uniformité des chiffres qui représentent la moyenne annuelle des températures, aux diverses localités :

Sierra Leone.	+ 27° 30	d'après	Winterbottom.
Côte des Graines (Monrovia).	+ 27° 50		Reclus.
Côte d'Ivoire.	+ 27° 50		Borius.
Côte d'Or.	+ 27° 50		Isert.
Côte des Esclaves.	+ 26° 20		Féris.
Îles du golfe.	+ 25° 25		Divers
Gabon	+ 26° 20		Vincent.

Aux points extrêmes de la région occidentale, que nous parcourons, le climat diffère sensiblement, et parallèlement, nous en voyons le reflet dans le chiffre abaissé de la température moyenne annuelle + 23° 8, à Gorée et à Luanda.

93 Encore faut-il remarquer que la concordance des dates n'est pas absolue entre la position astronomique du soleil et l'évolution météorologique des quatre saisons équinoxiales.

abstrait, mathématiques, mais ces nuances délicates, complexes et parfois si indécises, qui marquent l'apparition et le cours des saisons. La nature ne se prête pas toujours à nos rigoureuses définitions. L'évolution des saisons, dans notre Europe tempérée, si élastique d'une année à l'autre et dans la même année, si peu disposée à suivre pas à pas les indications du calendrier astronomique, nous en est déjà une leçon ; leur marche est cependant autrement définie que sous l'équateur.

Les transitions du climat gabonais sont harmonieuses et fondues, et son observation au jour le jour ne retrouve plus, de l'alternance établie plus haut, qu'une approximation justifiée par certains traits, contredite par un plus grand nombre. Ce climat n'a qu'une saison absolument et toujours régulière, fixée par les manifestations météorologiques et morbides de son commencement, de son milieu et de sa fin c'est la « grande saison sèche ». Les trois dernières, suivant les années, mordent l'une sur l'autre ; elles sont parfois si troublées et incertaines d'évolution, que leur ensemble n'expose qu'une longue succession de jours de pluies et de sécheresse intercalés. Se présentent-elles même avec leur régularité classique, elles ne forment, à vrai dire, qu'un seul hivernage, interrompu par trente-cinq à quarante jours arides, coupés eux-mêmes d'ondées passagères. C'est ce dernier intervalle si court qu'on a appelé « petite saison sèche » ; il n'a réellement pas de personnalité, et, participant des deux saisons que nous allons distinguer, il est tout à fait à sa place au milieu de l'hivernage, dont ses caractères intrinsèques et la gravité de ses maladies le rapprochent très intimement.

Pour nous, du reste, il s'agit moins ici du climat abstrait que des conditions de milieu créées par ce climat à l'homme qui doit y vivre, et cette considération biologique, qui écarte des divisions multipliées et stériles à cet objet, légitime (n'aurions-nous à faire ressortir que cet unique point de vue) la division de l'année en deux périodes :

1. La *saison sèche*, qui comprend quatre mois, de mai à septembre.
2. L'*hivernage* ou *saison des pluies*, qui achève l'année.

Chacune d'elles a ses caractères propres, bien définis, et demande une exposition spéciale⁹⁴.

§ 1. *La saison sèche.*

Cette époque de l'année est ingénieusement appelée par les colons « l'automne du Gabon ». C'est le moment où la végétation, privée d'eau, a le moins d'essor et laisse tomber quelques feuilles desséchées ; c'est aussi la saison aimée des manguiers, qu'on voit vers son décours chargés de fruits mûrs, et de ces jardins d'acclimatation où nos plantes européennes dépaysées recouvrent leur verdure, en retrouvant un moment quelque chose de leur climat d'origine.

La saison sèche se dessine du 15 au 25 mai ; ses signes précurseurs et terminaux sont assez réguliers chaque année pour que les oracles de l'endroit, chefs et féticheurs, puissent prédire sûrement que la fin des pluies approche, comme, un peu plus tard, ils annonceront qu'elles vont reprendre et rafraîchir les terrains préparés aux cultures indigènes. Donc, dans ce mois de mai où l'hivernage penche vers son déclin, les derniers orages éclatent au ciel, les pluies diminuent d'intensité et de durée, remplacées bientôt par des ondées courtes et fines ; la brise vient plus volontiers du large et pousse devant elle des nuages blancs cotonneux la chaleur est moins âpre, l'horizon maritime se voile, le soleil se tempère, et le soir, sur la mer, on voit son disque rouge de feu descendre au milieu d'un nuage de vapeur pourprée.

Entrée dans sa période d'état, cette saison offre les caractères que nous allons indiquer.

⁹⁴ Cette division climatologique de l'année gabonaise, la plus naturelle à notre sens, est également celle à laquelle s'est arrêté mon successeur au Gabon, le docteur Bestion, dans son étude, insérée dans les *Archives de médecin navale* (1881).

La *température* y paraît fraîche, relativement aux lourdes sensations de l'humide hivernage ; la colonne thermométrique oscille en général entre +24° et + 29°, quelques dixièmes, le premier chiffre représentant le moment qui précède le lever du soleil, et le second, le milieu de la journée. En tout temps, les matinées sont plus froides que les nuits, la terre perdant peu à peu, si insensible soit le rayonnement nocturne, une partie de la chaleur emmagasinée pendant le jour. Les noirs redoutent l'impression de ce moment et restent enfermés dans leurs cases, tant que le soleil n'est pas haut sur l'horizon ; les blancs eux-mêmes, ayant quelque séjour dans le pays, reprennent alors avec plaisir les vêtements de laine légère.

À peine compte-t-on de rares journées marquées par des *pluies* courtes et fines, dans les mois de juin, juillet et août, ondées rafraîchissantes, mais qui, en réveillant la poussière organique engourdie du sol et des marigots desséchés, provoquent une recrudescence de fièvre. Souvent, à la fin de juin, on voit passer sur la baie des bancs de *brumes* et de *bruines*, poussés de la terre de Denis ; leur froidure amène la descente du mercure à cette température anormale de + 23°, 5, la plus basse observée dans le pays. La tension de la *vapeur d'eau* est aussi au minimum dans l'atmosphère.

L'inégalité des échanges calorifiques entre la mer et le continent, suivant les heures, règle l'alternance périodique des *vents de jour et de nuit* ; alternance singulière au point de vue de la salubrité. Ces vents sont beaucoup plus frais en cette saison que pendant l'hivernage. Vers deux ou trois heures de l'après-midi, la *brise du large* prend à souffler, du N.-O. Au S.-S.O., direction la plus habituelle ; salubre et constante, elle chasse devant elle une grosse houle, qui brise parfois à la côte en ressac assez violent ; elle persiste quelque temps après le soir venu. Une période de calme, de plusieurs heures quelquefois, lui succède. Puis la *brise de terre* commence à poindre de la partie S.-E. à E., ordinairement vers une ou deux heures de la nuit ; elle se renforce peu à peu jusqu'au lever du jour, pour cesser environ neuf ou dix heures du matin. Elle apporte aux habitations sous le vent les émanations malsaines qu'elle vient de recueillir sur son passage dans les terres. Cette alternance des vents réguliers ménage donc deux intervalles tranquilles l'un nocturne et oscillant, de huit heures du soir jusque vers le milieu de la nuit ; l'autre constant, compris entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, période de ce calme, somnolent de la mi-journée, déjà typique dans ces mois, mais autrement accusé pendant l'hivernage.

La saison sèche est sans orages, sans tornades ; les *raz-de-marée* de faible intensité n'y sont pas rares.

L'horizon reste voilé, le ciel est rarement pur et étoilé dans cette saison. Aussi le rayonnement vers les espaces célestes, défavorisé, du reste, par la végétation, qui ne laisse nulle part la terre découverte, est-il réduit au minimum partant, pas de rosées ou des rosées insignifiantes. Aux premiers rayons du soleil, des vapeurs s'élèvent, comme une brume légère, des gouttelettes imperceptibles que le froid de la nuit a condensées à la surface du sol, et augmentent un court instant la fraîcheur du matin.

§ 2. *L'hivernage.*

Ici, le printemps suit l'automne sous l'influence des pluies, la nature équatoriale, qui n'a jamais jauni, reverdit dans toute sa fougue.

Pour nous, tel que nous l'avons admis, l'« hivernage » comprend la période incluse entre la mi-septembre et la mi-mai, succession de mois pluvieux, qu'interrompent vers leur milieu quelques jours de sécheresse relative. Cette longue saison a son cachet unitaire, caractérisée comme elle est par sa température élevée, son humidité pénétrante, ses pluies diluviennes, une tension électrique telle, qu'elle éclate presque chaque soir en orages d'une violence inconnue dans notre Europe, enfin par cette malignité du milieu, exprimée par le nombre et la gravité exaltés des maladies propres à la région.

Elle commence « officiellement » le 15 septembre ; mais déjà, dans les premiers jours du mois, la chute passagère des pluies et divers changements dans l'état du ciel et de l'atmosphère annoncent que le passage d'une saison à l'autre est près de se faire.

La *chaleur* augmente dans une proportion vivement ressentie par l'organisme. Pourtant le mercure a seulement monté de 2 ou 3 degrés, rarement il atteint 33°. Cette élévation n'est donc pas exagérée d'apparence ; on la voit dépassée, sans dommage pour la santé, au fort des étés du midi de la France. Aussi explique-t-elle mal l'acuité inégale d'impressions que fait éprouver la saison sèche, comparée à l'hivernage, l'une tolérable et presque saine, l'autre agressive, profondément débilitante, meurtrière.

Les moyennes suivantes, relevées sur un tableau d'observations météorologiques pour l'année 1863, indiqueraient une proportion plus faible entre les températures des deux saisons ; mais une moyenne ne signale pas l'écart des chiffres qu'elle résume. Elles marquent cependant bien l'échelle de la chaleur aux heures différentes de la journée.		
HEURES OBSERVÉES	DE MAI A SEPTEMBRE (saison sèche)	D'OCTOBRE À AVRIL (hivernage)
6 (matin)	25° 08	25° 87
1 (soir)	28° 76	29° 68
10 (soir)	26° 48	27° 60

C'est que l'organisme humain, surtout un organisme étiolé des pays torrides, se montre d'une sensibilité réactive autrement délicate aux impressions du milieu que le plus perfectionné de nos instruments physiques. Le thermomètre est inhabile à interpréter ce que celui-là sent, et le serait-il, il y resterait insuffisant. Il est en effet construit pour noter les variations d'un seul des éléments du climat, la température ; celle-ci est beaucoup, mais n'est pas tout dans la constitution atmosphérique. La météorologie emploie d'autres indicateurs (hygromètre, électromètre, etc.) qui concourent avec le premier à une observation d'ensemble ; la généralisation des résultats partiels ainsi obtenus, fût-elle parfaite, reste encore en défaut, puisqu'elle néglige une inconnue, la sensation. Il est d'observation que l'air sec se laisse traverser rapidement par la chaleur ambiante, tandis qu'une atmosphère imprégnée de vésicules d'eau retient la chaleur qu'elle a reçue et rend difficile son rayonnement en retour, par un mécanisme en quelque sorte analogue à ce qui se passe dans le milieu intérieur d'une serre close de vitrages. Or, pendant l'hivernage, la tension de la vapeur d'eau est fort élevée et l'atmosphère tellement chargée d'humidité, qu'elle en paraît saturée.

MOYENNE HYGROMÉTRIQUE POUR L'ANNÉE 1863.		
SAISONS.	TENSION DE LA VAPEUR D'EAU à 1 heure du soir.	HUMIDITÉ RELATIVE.
Saison sèche (<i>juin à août</i>)	23,5	81,0
Hivernage (<i>sept. à mai</i>)	27,1	88,9

Les pluies, spéciales à cette saison, tombent 166 jours durant de l'année (D^r Touchard) et représentent une colonne d'eau de 2 m 51 de hauteur, d'après une moyenne relevée sur dix ans par le docteur Vincent⁹⁵ ; ces moyennes sont parfois dépassées.

HAUTEURS DE PLUIE COMPARÉES (Moyenne annuelle, d'après E. Reclus)	
Cherrah-Ponjje (au sud de la vallée du Brahmapoutrah)	15 m 75
Mahabalechvar (Malabar)	6 m 18
Vera-Cruz (Mexique)	4 m 279
Freetown (Sierra Leone)	3 m 331
Bergen (Norvège)	2 m 653
Nantes	0 m 650
Gorée (Sénégal)	0 m 533
Paris	0 m 503
Alexandrie (Égypte)	0 m 175

L'eau répandue en telle quantité est bientôt en partie reprise au sol, imbibé comme une éponge, vaporisée par le soleil et dispersée dans l'espace. Caractère distinctif des deux saisons, l'état *sec* ou *humide* du milieu influe vivement sur le bien-être et la santé de l'Européen⁹⁶. Dans une atmosphère ainsi chargée, les échanges entre la peau et le milieu extérieur sont entravés, le corps est baigné d'une sueur d'élimination pénible ; la chaleur est plus pesante, la circulation du sang moins bien équilibrée ; le cerveau s'alourdit et, à certaines heures, des bluettes lumineuses passent devant les yeux, comme lorsqu'on regarde le soleil.

Les pluies de l'hivernage ont commencé en septembre, mois encore sec, parce que les averses, au moins dans son premier tiers, sont rares, courtes et peu abondantes. Les pluies vont en augmentant jusqu'à la mi-janvier et, dans le cours de ce mois et du suivant, ont plutôt le caractère d'orages versant sur la terre leurs ondées torrentielles ; au-delà, de la fin de février à l'ouverture de la grande saison sèche, les chutes d'eau, les plus abondantes de la Guinée, avec celles qui tombent sur les îles de la chaîne de Biafra, reprennent presque sans interruption, noyant le pays dans un déluge, grossissant à pleins bords les rivières et entraînant, avec les eaux « sauvages » qu'elles roulent à la mer, une partie des immenses réserves des marigots. Les maringouins s'élèvent par nuées épaisses et les premiers poissons volants apparaissent à Denis.

95 Bulletin de la Société météorologique de France, 1881.

96 36 degrés de chaleur, par un vent sec, sont plus supportables à Dagana (rive gauche du Sénégal) que 28° à Grand Bassam, l'atmosphère étant ici presque saturée d'humidité. (Dr Forné, Grand-Bassam, *sol, climat, maladies*. - Thèse de Montpellier, 1870.) - Il est peu de médecins de la marine qui n'aient eu l'occasion de faire ce rapprochement ; il rappelle, une fois de plus, l'infidélité du thermomètre à rendre compte de l'action énervante du climat équatorial sur l'organisme.

PARALLÈLE DES MOIS PLUVIEUX EN 1862 ET 1863 (D'APRÈS LE DOCTEUR DU BELLAY).		
MOIS.	NOMBRE DE JOURS DE PLUIE.	
	Année 1862	Année 1863
Janvier	6	12
Février	12	10
Mars	12	11
Avril	25	20
Mai	21	18
Juin	6	4
Juillet	2	»
Août	7	4
Septembre	11	8
Octobre	28	27
Novembre	25	24
Décembre	22	20
Total	177	168

La tension électrique de l'atmosphère n'est pas moindre, en cette saison, que son imbibition hygrométrique. Clairsemés à son début, les orages se rapprochent et deviennent journaliers, affectant une prédilection pour le commencement de la soirée. À certains moments, la surcharge est telle, que l'air, ozonisé, impressionne désagréablement l'odorat ; elle accroît ce malaise d'étuve et rend plus intolérables les lourdes nuits que le sommeil ne vient plus visiter.

L'apparition de ces orages formidables est d'une magnificence inouïe. Au moment où le soleil va se coucher, le ciel gris plombé s'électrise dans le N.-E. d'une lueur livide qui embrase l'horizon comme un incendie lointain. Sur le fond du ciel fauve se dessinent avec des éclats de féerie, dans un fantastique paysage, les arêtes des collines et la cime altière des hautes futaies ; des zigzags étincelants percent par intervalles l'arc de nuages volcaniques qui se déroulent au-dessus de la terre. La nuit se fait ; la nuée noire grandit et se développe dans le ciel enfumé, qu'elle couvre d'une draperie sombre, en mille points déchirée par des traits de feu éblouissants.

Bientôt le fracas du tonnerre assourdissant résonne avec l'ensemble d'une salve d'artillerie, les coups se succèdent, se pressent, se rapprochent, et la nuée s'épanche en déluge. En un instant, les torrents gonflent à déborder. Spectacle grandiose que l'Européen admire, mais trop souvent renouvelé pour lui, car il tétanise et distend les ressorts de la vie. Parfois l'orage est d'apparence si terrible, la nue si noire, que les indigènes en ont peur et s'enferment dans leurs cases⁹⁷.

97 Sans aucune hypothèse sur les rapports possibles du magnétisme terrestre avec le climat météorologique et la tension singulière des orages de cette région, on remarquera qu'il y a, précisément entre l'île São Tomé et le cap Lopez, intersection :

1. de la ligne *isocline* 0, c'est-à-dire de l'équateur magnétique, où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle ;
2. de la ligne *isodynamique* la plus rapprochée de l'équateur dynamique, témoignant de la lenteur des oscillations de l'aiguille en ce point ou de la faible intensité des courants magnétiques terrestres ;
3. de la ligne *isogone*, qui marque 20° de déclinaison occidentale.

Quant à l'équateur thermique, comme les deux équateurs magnétique et dynamique, il n'est pas non plus parallèle à l'équateur de rotation. Sa ligne onduleuse, pour l'Afrique, coupe le Nil à peu près à sa

Lorsque la foudre tombe, elle atteint les navires en rade, les mâts de pavillon des factoreries, les arbres au port élevé, quelquefois les habitations sur les hauteurs, telle la mission française, qui eut en 1877 une aile de ses bâtiments lézardée et fort endommagée. Si le cocotier jouit du privilège peu enviable de l'attirer, grâce à ses folioles aiguës comme des pointes de paratonnerre, un autre végétal, une liliacée, l'*ilanga*, a la réputation de détourner les coups de l'*agoula* (du tonnerre), sans doute grâce à quelque vertu fétiche.

Les orages, comme les pluies, suivent fréquemment la variation des marées. Cette remarque n'est, du reste, pas particulière au Gabon.

Les *brises* de l'hivernage sont moins régulières, de durée plus incertaine et d'intensité moindre que celles de la saison sèche mais leur direction habituelle ne change pas, elles viennent toujours de la terre ou du large. La *brise de terre* commence à la fin de la nuit, vers trois ou quatre heures, et cesse généralement avant neuf heures du matin. Un *calme* profond la suit, échauffé par un soleil de plomb, moment pénible qui, engourdit l'Européen dans la molle langueur d'une sieste irrésistible. Ce calme se prolonge souvent fort avant dans la nuit, et la *brise du large*, qui normalement devait venir avant le coucher du soleil, est alors remplacée par des bouffées légères et inconstantes.

Il se présente au Gabon un autre vent irrégulier, propre à cette saison, la *tornade* ; mais l'intensité de ces petits ouragans est bien faible, comparée à la violence de ceux qu'on rencontre plus au nord sur la côte, et leur apparence si peu définie qu'on les confondrait volontiers avec les orages. La tornade souffle du N.-E. et survient de préférence la nuit, au renversement de la marée ; celle de jour est plus rare, hale le sud, est moins forte et plus lente à passer. Elle a son accompagnement habituel, la foudre et l'arc noir qui crève en pluie diluvienne ; elle s'abat à l'improviste, et, le long du rivage, couche sous ses rafales subites les plus beaux arbres, le fromager surtout, dont le tronc majestueux se brise comme verre.

Une grande partie de l'année, troublé par la masse de vapeurs agglomérées en nuages ou dispersées en vésicules imperceptibles dans l'atmosphère, le « ciel gabonais » reproduit assez bien, à certains jours, l'image du « temps gris » de nos hivers doux et humides. Les beaux effets de lumière sont rares dans le paysage ; on n'y rencontre guère de ces oppositions d'ombres et de clartés, de ces jeux changeants dont les contrastes se font ressortir, de ces nuances à la fois vives et adoucies, allant se fondre dans une gradation insensible. Tant qu'il pleut, le ciel enfumé roule sous le vent des pannes de nuages qui se pressent l'une l'autre. Le soleil vient-il à percer derrière les ondées dissipées, ses rayons embrasés répandent tout à coup sur les eaux, les côtes, les forêts, une lueur éblouissante, et pourtant si indécise, que les divers plans du paysage paraissent trembloter dans une vapeur. L'uniformité de ce climat s'étend même aux aspects.

Cependant certains moments de l'hivernage, surtout les journées sèches de janvier et de février, revêtent une apparence limpide inusitée, due sans doute à ce que les pluies récentes et les gouttelettes vésiculaires ont, en dissolvant les poussières organiques flottant dans l'air, éclairci la transparence du milieu. Quelques matinées de janvier sont remarquables par leur pureté. Le ciel, déblayé de ses nuages déchargés, devient d'un bleu tendre émaillé de flocons blancs ; l'horizon s'élargit, les objets se dessinent nettement et paraissent plus rapprochés ; le mirage mange le contour des côtes, tient les îles et les arbres du rivage suspendus au-dessus des eaux. La calme réflexion de ce ciel d'azur, la tranquillité des flots mourant au rivage, reposent la vue et l'esprit de leur douceur sereine et mélancolique. Parfois, à son

bifurcation à Khartoum, passe au lac Tchad et s'infléchit vers le delta du Niger.
De la ressemblance symétrique des isothermes et des lignes isodynamiques, des savants ont cependant conclu au rapport intime qui existe entre le magnétisme terrestre et la température.
(Voir É. Reclus, *la Terre*, t. II, pl. XVII et XIX.).

coucher, le soleil trace à l'horizon une ligne brillante qui illumine comme un feu de Bengale les bois et les collines. Les nuits sont alors plus lumineuses ; les clartés stellaires, trop souvent obscurcies et cachées par les nuages, scintillent d'un vif éclat dans la voûte céleste, blanchissante sous la pâle lueur de la lune.

Reste à examiner un dernier élément du climat, réservé à dessein. La *pression atmosphérique* est faible en toute saison et presque uniforme ; les oscillations du niveau barométrique demeurent comprises entre 755 et 762 mm, atteignent rarement 764 mm (chiffre extrême)⁹⁸. Les mois les plus secs paraissent signalés par la pression la plus forte. Le baromètre est donc un instrument négatif, au point de vue des prévisions du temps de ce pays, et il semble singulier, aux premières observations, de voir le parcours de l'aiguille anéroïde autour du cadran limité à un champ si restreint, qu'elle semble presque immobilisée.

En même temps, le double mouvement journalier de la marée mercurielle se montre d'une fidélité et d'une amplitude particulières. - L'égalité de cet élément météorologique, qui sera justement rapprochée de la constance de la température, achève de retracer le caractère de ce climat, sa régularité remarquable, ses périodes peu accidentées, si on les compare aux vicissitudes variées de nos saisons européennes.

Nous venons d'en voir les saisons normales. Mais il arrive, par périodes dont la succession ne saurait être prévue ou n'a pas été déterminée, que ces saisons présentent quelque irrégularité dans leur cours. Les manifestations ordinaires de l'année sont troublées ; les pluies commencent de bonne heure ou finissent tardivement, elles empiètent sur le début ou sur le déclin de la saison fraîche ; ou bien, c'est une alternance de jours secs et pluvieux, imprimant à l'ensemble de l'hivernage un type mêlé qui renouvelle, pendant une longue période, le caractère des plus mauvais mois (janvier et février) ; l'insalubrité en est singulièrement aggravée et les récoltes indigènes dépérissent. Il est à noter que ces vicissitudes épargnent la saison sèche ; celle-ci peut être abrégée ou plus fraîche, mais conserve invariablement le cachet personnel qu'elle doit à l'absence des pluies.

Cette observation demandera à être développée au cours de l'article suivant ; nous y relaterons les particularités de l'hivernage troublé de 1876-1877.

ARTICLE II. INFLUENCE DE CE CLIMAT SUR L'ÉTRANGER.

§ 1. *L'anomalie météorologique.*

À la première apparence, sans avoir autrement approfondi le sujet, nous pouvons prévoir que ce climat est à la fois essentiellement débilitant et agressif. Il consume et réduit rapidement tout ce qui est altérable, s'attaque aux matières organiques, au bois, aux tissus, au papier, change le vin en vinaigre, rouille le fer en un jour ; il aura prise, et une prise singulièrement nocive, sur l'organisation délicate de l'homme. Accommodé par l'assuétude de sa race au milieu, le noir y paraît insensible son corps nu, sa tête rasée, n'en craignent pas le soleil. Mais le nouveau venu de race blanche n'a pas hérité de cette lente modification par les générations, créant une habitude de race^{CXXIII} ; le changement est pour lui subit, radical, il en est durement éprouvé. Un organisme étranger subira une influencé double, en quelque sorte la continuité des impressions déprimantes du milieu atmosphérique, la lente absorption d'un poison répandu dans l'air respiré, représentent sa formule complexe ; l'une, exercée par le climat

⁹⁸ La pesanteur de l'air équinoxial est quelquefois beaucoup moindre. Ainsi, de 1880 à 1884, d'après M. le lieutenant de vaisseau Félix, l'oscillation du mercure se serait presque constamment maintenue entre 765 et 767 millimètres.

météorologique proprement dit ; l'autre, résultant de la dispersion des effluves éveillés dans le sol par ce climat^{CXXIV}.

La première influence est directe, la deuxième de seconde main ; mais l'une et l'autre agissent le plus souvent ensemble et concourent à un effet commun, la détérioration de la santé. Elles se confondent, en s'accumulant, elles sont par suite peu susceptibles d'une analyse distincte ; et l'on ne pourrait vraiment abstraire la part active qui revient à chacune d'elles dans ce résultat qui s'appelle la « maladie paludéenne », s'il n'existait, parmi la population européenne du comptoir, un petit groupe que préserve de la contamination tellurique son habitation exclusive sur les navires mouillés dans les eaux de l'estuaire. Dans ce groupe, il est un certain nombre de personnes qui, grâce à leur procession maritime sédentaire, demeurent à l'abri des émanations du sol. La fièvre paludéenne leur reste étrangère, l'anémie du climat seule les atteint ; et cette anémie essentielle, entre les traits d'une épreuve à double réaction, distingue elle-même ceux qui lui sont propres.

Dégagée de toute influence palustre, cette anémie a son portrait, et ce portrait peu à peu emprunte quelque ressemblance au tempérament de l'indigène. Cet Européen, si vivant, si agissant dans son propre pays, s'est métamorphosé dans le nouveau. Accablé sous un climat énervant, ses heures de veille sont absorbées par une torpeur lassante, celles du repos livrées à l'insomnie ou bien au lourd sommeil que ne suit nulle réparation, nul bien-être ; ses jours s'écouleront sans profit dans une langueur persévérante, que toute stimulation blesse, que ne satisfont ni le mouvement qui brise le corps, ni l'inaction qui l'énervé. Valétudinaire, il flotte entre la santé et la maladie ; ses fonctions s'émoussent et ses sensations se faussent, parfois même ses sentiments dorment, et la pensée, qui n'a plus d'éveil soutenu, le corps, plus d'activité suivie, ne rendent qu'un travail utile très diminué. Une telle modification réduit le blanc dans sa supériorité sur le noir ; une existence, ainsi conduite à travers les torpides vicissitudes du milieu équatorial, paraît devenue l'image d'un rêve traversé d'éclairs, où passagèrement l'énergie somnolente se ranime, mais pour retomber bientôt dans sa langueur assoupie.

Acquise plus ou moins tôt, suivant l'âge et la vigueur de la constitution, souvent au bout de quelques mois, l'ANÉMIE SIMPLE forme le fond de santé chancelante de celui qu'on appelle, au Gabon, « un acclimaté ». Sorte d'état stable dans la débilité, celle-ci n'a pas de souffrances aiguës et ne désespère pas, car elle est sans lésion d'organes autre que la pauvreté du sang ; aussi n'est-elle pas sans ressource, et l'usure qu'elle a produite sera lentement, mais presque toujours sûrement, réparée par le changement de climat, en supposant que l'on n'ait pas trop longtemps attendu.

Nous venons de distinguer, en les dédoublant, l'une des deux influences dominantes du climat équatorial sur l'étranger. Continuant à suivre son évolution, nous avons été tenté d'abord d'intituler ce paragraphe *L'anémie de la chaleur humide* ; mais il nous eût été certainement difficile d'en justifier le titre trop exclusif. La température élevée, continue, fût-elle même imbibée d'humidité, n'est pas tout ici pour provoquer l'action morbide, ne saurait à elle seule en rendre compte ; son rôle est simplement prépondérant et sa marque caractéristique. La portée modificatrice des autres éléments de la météorologie, bien que plus variable et inégale, intervient encore activement et concourt à l'agression d'ensemble du climat.

La chaleur, nous l'avons vu, est non seulement soutenue, mais fort aggravée neuf mois de l'année par la saturation humide du milieu. Cette chaleur, qu'immobilise la faiblesse des oscillations thermiques dans la même journée, dans la même saison, d'une saison à l'autre, est, sans rémission, dépressive ; elle n'a jamais de réactions stimulantes, et partant réparatrices. L'organisme humain s'y trouve dans un bain d'étuve, toujours chaud, parfois tiède, mais jamais frais ; il s'y étiole, comme la plante transportée sans transition en serre chaude, et d'autant plus rapidement qu'il est plus délicat, tels celui de l'enfant, de la femme. S'il résiste mieux, le cercle des saisons une fois parcouru, il a conquis non pas l'assuétude, le mot serait forcé, mais une sorte d'accoutumance malade, qui se prête difficilement ensuite aux

variations qu'impose un climat différent. On voit alors ces acclimatés d'une année frissonnant par des températures de + 23° et + 24°, couvrant sous le manteau leurs mains bleuies au froid relatif du matin.

Une même impression perpétuellement énervante alanguit toutes les fonctions ; la nutrition est atteinte dans son essence, la réparation intime des tissus, déviée. L'air, dilaté par la chaleur expansive du milieu, apporte, à volume égal, aux poumons et aux hématies sanguines une quantité moindre de son principe vivifiant, l'oxygène ; pour compenser cette perte, l'organisme aura plus de travail à fournir et moins de profit. Les combustions intimes, dont l'accord normal assure le jeu harmonieux et l'entretien des rouages organiques, deviennent incertaines, sont mal dirigées ; les déchets de la vie, les matériaux inutiles ou en excès, qui devraient être rejetés par la voie des excréments, incomplètement comburés, s'accumulent ; les pigments imprègnent la peau, teignent le visage d'une nuance terreuse, signe de l'impression climatérique ; d'autres éléments des plus essentiels, entraînés par une usure progressive, ne sont renouvelés ni suffisamment ni fructueusement certaines sécrétions (biliaire, sudorale, etc.) s'exagèrent et, par la dépense mal restituée qu'elles occasionnent, contribuent à l'épuisement général. Le sang reste en définitive insuffisamment restauré ; l'organisme est délabré ; le système nerveux, mal nourri, semble avoir perdu son rôle dirigeant sur l'équilibre des fonctions ; son action est devenue incertaine et torpide, sauf aux rares moments où il est galvanisé par une influence extérieure.

La tension électrique du milieu ambiant représente peut-être une des plus irritantes de ces influences ; mais, étant variable, elle ne cause qu'un préjudice passager. Son acuité est cependant telle que certains observateurs la considèrent comme ayant une portée considérable dans l'action du climat équatorial et dominante sur sa constitution médicale. Il n'est pas de jour, pendant l'hivernage, où elle n'excite la somnolence de l'organisme amolli, faisant vibrer le système nerveux de ses décharges douloureuses, pour le laisser ensuite épuisé d'un excès d'action.

Puis encore à la constance de la chaleur humide, électrisée par périodes, vient se joindre l'uniformité de la pression atmosphérique. Il semble impossible de séparer dans leur effet ces deux influences parallèles ; elles ont agi lentement et comme associées, transformé, pour ainsi dire, le tempérament européen en le mettant à l'unisson de leur égalité d'humeur. C'est là, pour celui-ci, l'origine d'une accoutumance pathologique à un milieu, de telle ténacité qu'il reste désormais, et pour longtemps, rebelle à l'action différente de tout autre milieu, même de celui où il est né et jusqu'alors a passé sa vie. Accommodé à l'invariabilité des mêmes impressions, l'habitude contractée l'aura rendu d'une susceptibilité extrême à tout changement ; ayant toujours eu chaud, toujours été soumis à la même pression atmosphérique, il ne saura plus réagir ni contre les transitions vives entre le chaud et le froid, ni contre l'inégale pesanteur des vents variables de nos régions. Vibrant à toute influence nouvelle, sa résistance est trop rapidement dominée pour qu'il puisse recouvrer le ressort perdu.

Cherchant un peu plus avant, peut-être trouverons-nous à nous rendre meilleur compte de la raison d'un réacclimatement si laborieux. Le système cutané et muqueux, dont le fonctionnement normal a tant d'importance pour l'harmonie de la santé, est le premier éprouvé, étant plus directement exposé au milieu extérieur. Il est parcouru par un sang aqueux et peu stimulant, la tonicité de son lacis capillaire est affaiblie, son réseau nerveux superficiel ne transmet plus aux centres que des impressions incertaines, retournées en incitations mal coordonnées ; la marée sanguine circule dans ses canaux au hasard de réflexes déraillés, au hasard des actions extérieures passant d'un système de vaisseaux à un autre, dans un flux et un reflux inertes, elle stagne dans les organes intérieurs. L'influence du froid et des vents à haute pression de l'hiver, contre lesquels la tonicité du système cutané ne sait plus réagir, est

très appréciable : elle a pour caractère un engorgement passager des viscères⁹⁹, tels le foie, la rate, le cerveau, etc., justiciable, dans la saison, des fluctuations du temps et disparaissant au retour de l'été.

Les suites d'un équilibre ainsi rompu sont aisées à pressentir cette atonie souffrante pressée, longtemps après le rapatriement, l'ancien habitué de la côte africaine. Le temps seul a raison d'une habitude si rapidement acquise et la lui laisse oublier.

§ 2. *L'anémie tellurique. - La fièvre.*

L'exposé précédent, où sans doute se sont glissés quelques-uns des traits propres au nouvel état que nous allons décrire, serait insuffisant à retracer l'atteinte du climat gabonais sur une santé européenne ; il n'en présente qu'une des faces, et la plus bénigne ; l'action du sol entrant sérieusement en scène, le tableau va devenir bien autrement chargé. Avec cette dernière, le faisceau des influences partielles du climat est achevé ; la chaleur était « saine » tout à l'heure, elle est maintenant devenue « toxique ». Ce n'est plus alors seulement l'anémie simple et guérissable, c'est l'anémie doublée d'un empoisonnement, l'INFECTION tellurique ou PALUDÉENNE ; double influence à réactions multiples, aiguës dans un assaut commun contre l'organisme, d'un dommage parfois si prompt qu'il se révèle en quelques jours par cette usure, intime et profonde, appelée l'*anémie paludéenne d'emblée*. L'état valétudinaire de tout à l'heure est grandement dépassé ; l'absorption du miasme palustre a créé de toutes pièces la maladie, maladie-protée, multiple dans ses aspects et sans cesse exposée aux causes de son retour.

La fièvre, qui survient, est le premier signal d'alarme de cet empoisonnement émané du sol. La *fièvre*, accident passager auquel on prend à peine garde en Europe, mot terrible dans sa simplicité sur les rivages de l'Afrique torride ; il réveille l'idée du plus redoutable arrêt que va rencontrer l'explorateur ; il représente une menace toujours suspendue, des récives irrémédiables, la détresse d'un organisme, miné par une lente persécution, qui va se répéter à travers les années.

La durée de cette exposition de l'organisme à la cause morbifique, nécessaire pour que celle-ci agisse, le temps écoulé entre le moment où le poison pénètre et celui où il manifeste ses effets, son « incubation », en un mot, ne peut être précisée, puisque la *malaria* est instante en tout temps¹⁰⁰. L'Européen quelquefois paie le premier tribut peu après qu'il a mis le pied sur le sol. Mais, que la fièvre se déclare prochaine ou tardive, il n'est pas téméraire d'avancer qu'elle n'épargnera aucun de ceux qui font un séjour à terre de quelque durée.

Les chiffres ont ici leur éloquence. En compulsant des tableaux statistiques soigneusement recueillis pendant une année de mon séjour au Gabon, de juin 1876 au mois correspondant de l'année 1877, j'obtiens le résultat suivant : 108 blancs (chiffre de la population maritime à cette époque, non compris les officiers) sont entrés 317 fois à l'hôpital de la station, comme atteints de fièvre paludéenne, soit

99 Bien que l'influence signalée plus haut ne puisse être méconnue, c'est surtout l'infection miasmatique du sang qui agit pour provoquer ces congestions d'organes, aux périodes régulières où la fièvre doit reparaître, et singulièrement les aggraver. Le foie m'a semblé, dans beaucoup de cas, plus impressionnable que la rate aux afflux sanguins périodiques, sans qu'il en résulte cependant d'inflammation du tissu de la glande, comme on l'observe dans le pays avoisinant, au Calabar, par exemple.

100 Cette incubation de la fièvre intermittente compterait ses périodes par septénaires. 6 à 20 jours, ou 15 jours en moyenne, d'après plusieurs auteurs. La rapidité de l'effet produit par l'introduction de l'agent morbifique dans l'organisme, comme son intensité et ses suites plus ou moins redoutables, est naturellement variable selon la prédisposition individuelle, la qualité de la graine et l'état plus ou moins favorable du terrain humain sur lequel elle va germer. Nous ne pensons pas qu'on puisse en préciser les termes d'une manière absolue.

(nombre rond) 3 fois chacun dans l'année pour cette seule affection¹⁰¹. Et cependant ces hommes, grâce à une vigilance disciplinaire précautionneuse, étaient dispensés de tout travail pénible aux heures chaudes du jour ; ils ne faisaient pas de service de nuit, et habitèrent le bord onze mois sur douze. Le résultat eût été autrement significatif, s'il m'avait été possible d'établir la même statistique sur le petit nombre d'Européens qui vivent à terre et dans l'intérieur des rivières¹⁰².

En poursuivant notre comparaison, nous trouvons que la proportion d'immunité aux atteintes de la fièvre, entre blancs et noirs, est fort inégale. Pendant la période susmentionnée, 93 noirs ne sont entrés, porteurs de cette affection, que 14 fois à l'hôpital colonial ; ces gens, il faut le remarquer, sont des enrôlés du Sénégal et de la côte de Krou, venus par conséquent d'un milieu étranger et devant, en quelque mesure, s'accommoder au nouveau. C'est dire qu'aucune race transplantée n'échappe à l'influence de la région gabonaise. Et, en les citant dans l'ordre décroissant de leur impressionnabilité, les blancs tiennent hors de pair le premier degré de l'échelle ; les hommes de couleur, moins prédisposés qu'eux, sont encore très souvent atteints ; les noirs du Sénégal offrent moins de résistance que les Kroumen, leur origine étant plus éloignée de l'équateur ; enfin, les indigènes, rebelles au poison ordinaire, ne gagnent la fièvre qu'accidentellement, dans les moments de crise, ou lorsque, ayant quitté le pays et revenus s'y établir, ils ont perdu l'assuétude antérieure. Il est notoire encore que cette « susceptibilité tellurique » ne s'arrête pas aux races humaines ; elle est commune aux espèces domestiques importées (chiens, ruminants, chevaux).

La fièvre paludéenne simple présente les trois stades habituels à ce type morbide ; son frisson est court, peu intense, couvert par deux périodes de chaleur et de sueur très accentuées ; elle s'accompagne souvent de vomissements bilieux et d'engorgement passager des viscères, du foie plus que de la rate. Sa première atteinte, dite « d'acclimatement », et ainsi dénommée probablement par antithèse, est plus sévère que celles qui suivront et se juge par quatre accès journaliers successifs, ou deux accès seulement, intercalés chacun d'un jour de demi-santé.

La fièvre simple n'est pas grave en elle-même et cède sans trop de peine à l'administration méthodique du sulfate de quinine ; elle l'est par la ténacité de ses récidives, qui sont presque fatales. Son cachet propre, qui l'a fait appeler *intermittente*, c'est la périodicité, ou réapparition à date fixe, d'accès séparés par un nombre intercalaire égal de jours indemnes. Le « septénaire » est le type le plus constant qu'elle présente : la fièvre reparait tous les sept jours, après six jours de repos, ou, si elle a une tendance

101 Exactement 2,94 fois.

Ce chiffre élevé correspond à un hivernage irrégulier et au séjour que fit à terre, pendant un mois, l'équipage de la *Cordelière*, à la suite de l'échouage de ce stationnaire. Ces mauvaises conditions en ont probablement grossi la proportion. Celle que donne le docteur Bastion pour la période suivante (1878) est moitié moindre, soit 217 cas de fièvre paludéenne observés, en 18 mois, sur une équipage de 100 hommes, ou 1,44 entrées annuelles à l'hôpital par homme. Pendant cette période, l'équipage avait vécu constamment à bord, ne s'en écartant que pour les travaux de la journée ; condition éminemment favorable, comme nous l'apprécierons plus loin, à la stabilité hygiénique dans cette contrée.

102 « Sur 45 Européens résidant constamment à terre », la proportion des fièvres intermittentes simples a été de 144,44 pour 100, à ne considérer que les entrées à l'hôpital.

« Mais, d'après les notes du docteur Cauvin, ils n'y étaient admis que lorsqu'ils présentaient des symptômes gastriques assez prononcés, à cause de l'exiguïté de l'hôpital et de la facilité de les traiter à la chambre. En supposant qu'un cinquième ait reçu des soins hors de l'hôpital (et c'est le minimum), la proportion serait de 180 pour 100.

« La proportion des fièvres *bilienses* a été de 42,2 pour 100.

« Celle des fièvres *pernicieuses* de 2,22 pour 100 (2 décès). »

Cette statistique a été établie pour une année comprise entre novembre 1862 et la fin d'octobre 1863. Dans cette même période, l'ensemble des maladies paludéennes « observées à bord des navires », en résidence fixe au Gabon, ne fournit qu'une proportion de 122 entrées pour 100 hommes.

(*Rapport médical sur le service de l'hôpital flottant, la Caravane, mouillé en rade du Gabon*, par le docteur Griffon du Bellay, *Archives de médecine navale*, 1864).

marquée à s'éloigner, la période de repos intermédiaire à chaque accès s'allonge ; mais la succession des accès est encore représentée, à un ou deux jours près, par un multiple du nombre 7, comme 14, 21, 28... À cet état, elle n'est plus aussi régulière dans ses symptômes, on la voit affecter souvent une forme *fruste* ou *larvée*, traduction mal déguisée du paludisme, que révèlent, par exemple, des névralgies extrêmement douloureuses, ordinairement crâniennes, et fort communes, puisque les habitants de la côte occidentale les appellent eux-mêmes « névralgies africaines ».

Plus tard, en Europe, les accès, aiguisés par le changement de climat, surtout pendant les froids de l'hiver, reparaitront de deux jours l'un (type *tierce*), ou, suivant une succession très commune, à intervalles égaux, le jour qui précède et qui suit une période de deux jours de repos (type *quarte*) la fièvre est alors rebelle et use par sa répétition, elle marque aussi un réacclimatement très laborieux. Et je dois noter en passant que sa persistance, après le rapatriement, pendant un espace de temps qui se chiffre par années, me paraît exclure l'idée, qu'on pourrait s'en figurer, d'une succession de crises salutaires, éliminant graduellement le poison absorbé ; ce réveil des accès, qui est de si longue haleine, semble signaler plutôt une habitude invétérée de l'organisme, en rupture d'équilibre avec son ancien milieu.

Les atteintes de la fièvre simple, suivant leur répétition et leur violence, mènent à la *cachexie*, c'est-à-dire à l'usure ultime, celui qui, par devoir ou par intérêt, s'obstine à séjourner dans le foyer paludéen au-delà de sa force de résistance à l'action morbide, variable suivant les organisations, mais qui n'est jamais, dépassée sans danger. La perniciosité, lorsqu'elle ne terrasse pas du premier coup, y conduit plus sûrement encore.

La fièvre perniciose^{CXXV} suppose, en général, un établissement de quelque durée dans le pays, une série d'accès antérieurs ou une impaludation graduelle passée inaperçue : Son terrain doit être préparé dans une certaine mesure ; rarement elle s'attaque d'emblée aux nouveaux venus. Si le fait se produit, il révèle trop tard une constitution affaiblie par l'âge ou par des maladies antérieures, exposée sans transition à l'absorption d'une dose massive du toxique paludéen et à l'action intense du soleil et de l'orage aux mauvaises heures ; l'accès est, dans ce cas, irrémédiable.

La fièvre perniciose est inopinée et frappe brusquement, d'un coup de foudre ; parfois elle tue de même en quelques heures c'est l'*hématurique*, qui décime les Anglais de la côte, caractérisée par des urines rouges de sang, assez commune au Gabon, fréquente en récidives, mais non habituellement mortelle ; - l'*ataxique*, avec son délire de folie furieuse, plus rare, mais particulièrement grave ; - la *comateuse*, la plus nombreuse de toutes, qui ne pardonne presque jamais au fort de l'hivernage.

La subite invasion de son accès, son court période, retracent un des actes les plus émouvants dans ce drame que déroule l'organisme en lutte avec un climat étranger. Son masque de marbre a déjà l'aspect solennel du dernier sommeil, le regard garde une fixité muette, les traits sont inflexibles, les forces de la vie sont résolues ; toute relation est interrompue entre le mourant et le monde extérieur, les fonctions végétatives seules persistent à prolonger quelques heures une existence arrêtée sans préparation au milieu de sa pleine activité. Le passage de cet assoupissement profond à l'ultime repos s'opère sans violence et dans une insensibilité apparente.

La fièvre comateuse, type de la perniciosité au Gabon, est fréquente à terre ; je ne me rappelle pas en avoir observé un seul cas contracté à bord. L'hivernage est naturellement l'époque privilégiée de son apparition. Les maladies paludéennes, du reste, sévissent toute l'année sans acception de saisons, mais à gravité très inégale, le caractère différentiel de la constitution médicale, aux deux saisons, résidant dans le degré plus que dans le nombre des maladies. La saison sèche, surtout pendant les mois de juin, juillet et août, est remarquable par sa bénignité à l'égard de l'Européen ; les fièvres y sont à peu près aussi fréquentes, mais atténuées, et la fièvre perniciose, d'apparition tout à fait fortuite, y prend une allure favorable. Nous apprécierons plus loin la recrudescence qui signale le passage des saisons.

Un mot des suites de la fièvre, ou de la CACHEXIE PALUDÉENNE.

La cachexie, dernier terme d'une anémie invincible, période de cette débilitation ultime qui, du sang réduit à son minimum d'hématies intègres, s'est progressivement étendue à tous les organes qu'il nourrit, où l'organisme, atteint de toutes parts dans son intimité, conduit de déchet en déchet, a encore la force de se soutenir, mais, pour ainsi dire, plus celle de réagir, cette cachexie s'accuse par la pauvreté générale de l'« hydrémie », l'infiltration aqueuse des tissus. Les œdèmes, d'abord localisés aux membres intérieurs, gagnent progressivement jusqu'au visage ; la moindre épine, telle une piqûre de moustique, les provoque. Les dermatoses (eczémas, furoncles, etc.) passent à la chronicité. Les plaies accidentelles suppurent à l'infini, sans aucune tendance à la guérison ; de vastes collections, déterminées par une sorte de « diathèse purulente acquise, se forment sous la peau. Les organes intérieurs s'engorgent à demeure, les fonctions se délabrent, la nutrition devient insuffisante à l'entretien. Les affections latentes trouvent alors, dans cette misère de l'organisme dégradé, un terrain favorable à leur propagation et, si la « phthisie pulmonaire » est en germe, elle évolue avec une soudaineté et une rapidité qui laissent à peine à l'infortuné le temps de rentrer mourir dans ses foyers.

Cet état est bien digne d'intérêt, et une tristesse sérieuse saisit le médecin qui assiste à ce spectacle de la force et de la santé ainsi réduites par un ennemi contre lequel il peut si peu. La verdure de la jeunesse a dépassé son âge et avoisine la sénilité ; son entrain s'éteint, l'esprit sommeille lourdement et n'a plus que des lueurs passagères, l'énergie morale a fait place à un sombre abattement que rien n'éveille, que rien ne distraît. L'usure de la vie a comme distancé le temps.

Heureusement, parmi les plus éprouvés, tous ne vont pas là, ils revoient la France assez tôt. La cachexie, à ce degré, a demandé des années, des fatigues démesurées, un tempérament d'une susceptibilité particulière à l'influence palustre.

La « constitution médicale » du Gabon n'a, pour ainsi dire, qu'une marque et l'imprime à toutes les maladies de l'Européen ; l'ANÉMIE DOUBLÉE D'INFECTION PALUSTRE est son véritable cachet. L'action du climat a modifié l'organisme de l'étranger au point de lui faire une nouvelle « santé », qui a d'autres besoins, d'autres causes de déviation, un mode différent d'expression.

Les affections des pays tempérés n'ont plus que rarement prise sur lui. La fièvre typhoïde « classique », si je me fie aux souvenirs d'une pratique de dix-huit mois, est sans exemple ; l'impression paludéenne a dénaturé son type ordinaire ; celui-ci s'est croisé. Les maladies aiguës de l'appareil respiratoire, si fréquentes chez l'indigène pendant son hiver (saison sèche), sont exceptionnelles chez l'Européen, comme si la fonction du foie et de la peau activée établissait une suppléance ou une dérivation.

§ 3. Source de l'effluve palustre. - Mécanisme de sa dissémination. - Passage des saisons. - Saisons troublées. - Influence des vents et des orages. - Résumé.

L'action du climat équatorial sur un organisme transplanté a donc pour caractères de retentir, et par sa constitution météorologique propre, et par l'accès dans l'atmosphère ambiante d'un élément étranger à sa composition normale. La présence de cet élément nouveau a modifié la qualité de l'air respiré, elle a rendu le milieu impur ; et, à part de rares circonstances fort délicates à distinguer et à déterminer, - celle, par exemple, où, comme nous le montrions plus haut, l'Européen a pu éviter le contact effluvié, grâce à l'isolement rigoureux qu'il s'est imposé, - les deux influences atmosphérique et tellurique, presque toujours réunies, associent leur action, - en nous rappelant encore et en insistant sur cette donnée, que la présence de l'infectieux a singulièrement aggravé l'impression du climat.

Il serait assurément intéressant de suivre les pérégrinations de l'EFFLUVE, depuis sa genèse dans le foyer tellurique et sa dissémination dans l'atmosphère, jusqu'à cette contamination de l'organisme qui en marque la troisième phase, de pénétrer, en un mot, le mécanisme essentiel de cette sorte d'empoisonnement. Mais il s'agit d'une interprétation impraticable ; car nous touchons à une cause intime, et ici, comme en toute recherche des phénomènes naturels, et même de points beaucoup plus simples, nous devons nous en tenir à comprendre le résultat, c'est-à-dire à ne pas voir au-delà de la surface des choses. La malaria n'est pas douteuse ; nous sommes en présence d'un fait matériel, brutal à force d'évidence l'organisme humain est contaminé. Mais par quel agent inconnu ? Qu'est-ce donc que cet effluve à réaction si meurtrière ? Il nous est révélé seulement par son effet ; il inonde l'air sans pouvoir être saisi, il s'y épand invisible, sans cesse renouvelé par une source qui ne tarit pas.

Le sol est le laboratoire où se forme l'effluve paludique ; suspendu dans la vapeur d'eau, il s'élève avec elle sous les feux de la radiation solaire ; l'atmosphère le recueille et le transmet aux êtres vivants. Tels sont les termes de cette pérégrination occulte qui aboutit à l'infection paludéenne.

La terre vierge de l'équateur recèle une réserve inépuisable de germes morbides ; ils y sont préparés dans cette couche d'humus nouvellement imprégnée de débris organiques, d'origine en grande partie végétale, soumis eux-mêmes à une altération continuellement réveillée par une météorologie incisive. L'effluve est un des produits ultimes de cette réduction, à l'issue de laquelle a suffi le contact de la terre grasse et humide, de l'air et de la chaleur ; il couve au sein de cet humus sourdement travaillé, disposé à éclore dès qu'une circonstance accidentelle viendra favoriser sa dispersion.

Ces circonstances sont nombreuses l'homme les provoque souvent pour ses besoins. Tout travail de remuement, qui met à nu la couche souterraine de cette terre végétale trop féconde, sera l'occasion d'une poussée imprimée à la putréfaction, de la dispersion des effluves latents et, conséquence naturelle, d'une recrudescence de fièvres dans une localité circonscrite tels, le défrichement d'une plantation, l'établissement d'un ouvrage de défense, la création d'un cimetière, etc. L'action mécanique des pluies violentes n'est pas davantage discutable. Pour s'en convaincre, qu'on passe, après un de ces déluges habituels à l'hivernage, à la lisière de la plage ou de la forêt ; le sol est déchaussé et raviné, d'innombrables filets, mille petits torrents drainés par le sable roulent des eaux mêlées des détritiques entraînés sur leur passage. Les espaces découverts de la brousse dégagent à ces moments une senteur forte, résumée à la fois de l'âcreté balsamique qu'exhalé en tout temps la végétation, de l'odeur d'ozone répandue par l'orage, de l'émanation fétide soulevée par l'ondée des matières impures de l'humus.

Ici l'influence malarienne est intermittente et passagère comme les causes qui l'ont éveillée ; elle rencontre ailleurs la condition de sa permanence.

La genèse des effluves paludéens, puisqu'elle est la conséquence probable de la réduction définitive des substances ayant eu vie, doit être d'autant plus complète que la destruction des organismes inférieurs et leur décomposition ultérieure seront mieux assurées et plus rapides. Ces conditions génératrices se trouvent réunies, à un haut degré dans cette étendue de terres noyées qui couvre le littoral et les rivages des fleuves ; elle représente un immense marais pestilentiel, alimenté par la mer et les pluies, dont les ramifications se prolongent assez loin dans l'intérieur par les criques et les marigots. Là certains êtres, les plus petits et les plus nombreux, destinés par leur espèce à ne s'accommoder que de l'eau douce ou de l'eau salée, ne peuvent survivre au mélange des eaux différentes, à l'inégalité d'un milieu périodiquement remué et déplacé par les mouvements de la marée, découvert à l'air libre et à la chaleur dans l'intervalle du flux et du reflux. Nous voyons, dès le rivage, ce marais obstrué par la puissante végétation des mangliers ; un dédale de colonnes retient la vase putride, peu à peu accumulée ; au-dessus du marais, le feuillage, se rejoignant d'une berge à l'autre de cent canaux, étend un dôme qui couvre une atmosphère épaisse, difficilement renouvelée et dont se charge la brise qui passe ; à son déversement, des embouchures multipliées, des diverticules nombreux, à demi fermés par une barre,

où, sur un fond de limon argileux, stagne la partie la plus lourde et la plus pernicieuse des eaux. S'il arrive qu'on déboude l'un de ces marigots pour aider à son écoulement, l'odorat peut à peine soutenir l'exhalation pénétrante du torrent noir et fétide comme le suc d'un sol trop fumé.

Dans ce terrain de marécage se rencontrent les conditions les plus favorables à l'élaboration paludique ; l'effluve est là constamment en puissance et la fièvre imminente à toute époque de l'année. La marée devient ainsi l'un des agents actifs de l'insalubrité méphitique des estuaires africains. Elle détruit un monde d'existences primitives, en mélangeant ses eaux à celles des rivières ; se retirant, elle aide à la destruction commencée en laissant à découvert des espaces étendus de limon pénétré d'eau et de chaleur, à la surface desquels le soleil à pleins rayons hâte l'œuvre de la putréfaction. Elle agit encore par le mouvement mécanique de son flux et de son reflux, brassant les vases alluviales des rivages et en dispersant les effluves.

Plus loin, au-delà de cette limite jusqu'à laquelle se fait sentir la montée du flot, l'influence malarienne échappe à l'une des causes primordiales de son intensité. L'énergie de la source tellurique étant atténuée, il n'est pas téméraire d'espérer que le climat de l'intérieur se montrera plus clément à la race européenne que celui du littoral, bien qu'éloigné des brises rafraîchissantes de l'Océan, il soit plus constamment échauffé.

Les Européens établis au Gabon s'accordent à reconnaître que le passage d'une saison à l'autre est l'époque de l'année la plus fertile en fièvres. J'eus également l'occasion de vérifier l'exactitude de cette remarque, dont la seconde moitié du mois de mai, série de jours indécis qui, chaque année, rappelle à la fois l'hivernage sur son déclin et la saison sèche qui s'accuse, m'a paru plus particulièrement justiciable.

En mai 1876, les fièvres furent plus nombreuses qu'en aucun autre temps. Cinq officiers sur six habitant la terre, auxquels succéda bientôt le sixième, furent atteints à peu de jours d'intervalle ; c'est dire que le service de la colonie, toujours de pénible labeur, éprouva un sursis momentané. Mais ces fièvres étaient en même temps bénignes ; elles appartenaient par leur nature à la bonne saison ; aucune d'elles ne revêtit le caractère pernicieux.

L'observation, confirmée par de nombreux exemples, trouve son explication naturelle dans le développement des incidents météorologiques qui signalent ces époques de transition. Elle rappelle aussi ce que nous voyons en Europe, aux périodes climatologiques mal définies de l'année (fin d'automne, commencement du printemps), une sorte d'instabilité de la santé qui cherche sa voie ; sous l'équateur, cette instabilité s'exprime par une constitution médicale aux types peu variés, qui n'a, pour ainsi dire, qu'un seul décor, et pour fond le perpétuel paludisme.

Le passage des saisons (mi-mai et mi-septembre) est marqué par des pluies courtes, tombant à rares intervalles, assez abondantes pour imbiber l'humus, insuffisantes à remplir les marécages et les laissant, entre les ondées, livrés aux ardeurs du soleil ; dans tous les cas, l'étendue liquide est superficielle et ne garantit pas le dépôt limoneux sous-jacent de la radiation solaire. Les abats intermittents ont alors pour effet de remuer mécaniquement l'humus du sol et la vase des marigots, et, en laissant au soleil, entre les éclaircies, le temps de pomper l'humidité de la terre, fournissent l'élément d'une vaporisation active, laquelle emporte, dissoute au sein de ses molécules ténues, et disperse dans l'espace comme la fleur des effluves. La succession des ondées de pluie et de chaleur à la surface de ces terrains à demi desséchés paraît, donc stimuler la dissémination des éléments producteurs de la fièvre. La saison une fois établie, ou bien l'eau fait défaut et l'effluve palustre repose inactif, manquant du véhicule qui favorise son efflorescence (saison sèche), ou bien l'eau abonde, le marais s'éclaircit grâce aux torrents qui entraînent l'écume fangueuse de son lit, en même temps que sa profondeur défend le limon fébrigène de l'action directe du milieu extérieur (période des grandes pluies).

Cependant, de ce que les pluies abondantes lavent, une partie de l'année, sur une vaste surface, les criques et les marigots, il serait fort peu rigoureux d'exagérer leur bienfait et de conclure que ce rôle purificateur doit compenser les sévices de la météorologie pernicieuse qui l'accompagne ; ce serait forcer une interprétation démentie par les faits. L'action efficace des torrents n'est, du reste, que passagère, et l'abondance des eaux versées à la surface de la terre a toujours un résultat néfaste, l'augmentation de l'humidité du sol et, par l'évaporation qui la suit, celle de la couche d'air enveloppante. L'hivernage, si régulier qu'on l'observe, reste la pire époque de l'année, de même que la saison sèche en est la plus saine. Les phases de passage entre l'une et l'autre sont plus insalubres que cette dernière, mais beaucoup moins nocives que l'hivernage ; elles empruntent un caractère mitigé aux manifestations décroissantes des saisons sur lesquelles elles empiètent et se révèlent par une fréquence accrue, mais aussi par une gravité très amoindrie des maladies.

Ce qui ressort de plus clair de cette observation, c'est que la stabilité météorologique d'une saison est le plus sûr garant de sa salubrité relative, quelle qu'elle doive être. L'abondance et la continuité des pluies sont l'*habitude* de l'hivernage, de même que la sécheresse ininterrompue l'est de la période qui suit ; un ou l'autre caractère est le signe de leur régularité réciproque. Que celle-ci soit brisée par une série de manifestations dont l'incertitude rappelle les moments de passage, et l'on n'en peut prévoir sous l'équateur de plus marquante que l'alternance de la sécheresse et de l'humidité, nous verrons la constitution médicale se modifier dans le pays en même temps que sa constitution atmosphérique, et toujours au détriment de l'Européen.

Nous avons déjà remarqué, au fort des mauvais mois, une courte série de quatre à cinq semaines présentant ces phases d'aridité et de pluies intercalées ; en même temps le climat sévit avec sa pire intensité. Toutes causes se réunissent alors pour développer la quantité et la qualité de l'effluve, favoriser la promptitude de son action et préparer, dans son sens, le terrain humain sur lequel il va fructifier. La saison est à sa période aiguë, signalée non plus seulement par le nombre, mais à la fois par le nombre et la gravité accrus des maladies observées.

Ce que nous avons appelé une *saison troublée* reproduit assez bien ce caractère d'instabilité. Mais, au lieu qu'elle soit limitée à quelques semaines, l'irrégularité de la météorologie embrasse tout le cours de la division climatologique ; cette irrégularité porte non pas sur le temps de la sécheresse, dont le type n'a que des fluctuations insensibles pendant les plus mauvaises années, mais exclusivement sur l'hivernage.

Aussi voyons-nous une saison troublée résumer les dangers de ce dernier, avec, en plus, les inconvénients des moments de passage ; c'est une époque incertaine dans son climat, aggravée quant à la fréquence et à l'intensité de ses manifestations morbides.

Telle fut la physionomie de l'hivernage fin 1876 à 1877. La sécheresse de la saison précédente se prolongea plus que de coutume, puis alterna, surtout de novembre à mars, avec des pluies se succédant à courts intervalles jusqu'à la saison fraîche suivante. L'imprégnation paludéenne, impressionnée par cette météorologie insolite, eut une signification peu ordinaire¹⁰³ ; les fièvres furent à la fois nombreuses et graves ; la pernicieuse comateuse et la bilieuse hématurique sévirent avec rigueur sur les habitants de la terre, les négociants et le personnel des missions.

Les ruisseaux, les réserves des citernes tarirent et firent craindre que celles-ci ne pussent être remplies de nouveau avant le temps où les pluies cessent de tomber. La terre, même dans ce pays où le fourré de la végétation entretient une humidité perpétuelle, a soif de l'eau du ciel pour produire. Les bananiers et les maniocs séchaient sur pied ; les indigènes, abandonnés de leurs dieux, vinrent nous demander quelques vivres jusqu'aux pluies prochaines.

103 Voir note 101 page 147.

Détail singulier, dans ces saisons désorientées la sécheresse se localise parfois à une circonscription restreinte ; il a cours, du reste dans la région que les ondées ne viennent sur l'estuaire gabonais que lorsqu'il pleut dans le haut des rivières. Les traitants arrivant de l'intérieur, des îles Corisco et Elobey, de Mounda, nous apprenaient que les pluies étaient abondantes en ces lieux, alors qu'il ne tombait pas une goutte d'eau au comptoir. Nous voyions, chassés par les brises du large, entraînés par les courants aériens, les nuages et les orages suivre le contour de l'estuaire et crever à Denis, à la pointe Owendo, au mont Bouët, pendant que la baie restait sèche et que les noirs de Glass et de Mpira^{CXXVI} faisaient fétiche pour appeler l'eau fécondante sur leurs cultures.

Cet hivernage répéta ce que j'entendis raconter de celui de 1874. L'ordre de succession des « saisons troublées », les causes qui les provoquent, n'ont pas été déterminés ; elles viennent sans qu'on les attende, - tous les sept ans, assurent quelquefois les habitants du pays ; mais cette périodicité septennale des incidents météorologiques est sans doute sujette à variations nombreuses. Ces anomalies ne sont pas spéciales à la région gabonaise ; on les observe en d'autres points de la côte occidentale avoisinant l'équateur, où la sécheresse est quelquefois très persistante à la saison où les pluies devraient tomber, au Congo, par exemple, région souvent éprouvée par la disette d'eau et les famines, et au delta du Niger. Ces saisons troublées sont toujours accompagnées d'une recrudescence épidémique de fièvres pernicieuses.

Il y a lieu, un moment, de s'arrêter sur la part d'influence des *vents* et des *orages*, au nombre des causes productrices de la fièvre.

Les premiers ont un rôle purement mécanique, subordonné à la nature des surfaces qu'ils balayent, à la rencontre et à l'abondance des émanations telluriques dont ils se chargent en passant ; agents de dissémination à travers l'espace des effluves et des miasmes, les courants aériens portent ces germes morbides aux endroits habités placés sur leur parcours. Au voisinage du littoral de l'estuaire, en toute saison, nous l'avons vu, le renversement des brises deux fois le jour, - alternance à peu près invariable, - est régi par l'appel inégal du foyer de chaleur terrestre ou maritime. Soumise à la radiation solaire, progressivement échauffée depuis le lever du jour, la terre aspire vers le milieu de l'après-midi la brise fraîche du large ; à la nuit, le courant reflue dans une direction inverse, il se précipite de la côte vers l'Océan. Vent *du jour* ou *du large*, vent *de nuit* ou *de terre*, chacun de ces termes a sa signification parallèle, synonyme naturel de l'influence salubre ou pernicieuse.

Il n'est douteux pour personne dans le pays que l'intervalle entre le coucher du soleil et son lever ne soit des plus dangereux. À ce moment, la masse des vapeurs élevées sous les feux du soleil se condense avec la froidure de la nuit et, plus lourde, retombe sur le sol. L'eau à l'état vésiculaire, propre à retenir en suspension les particules des matières végétales et animales désorganisées, est un véhicule certain des miasmes et des effluves. À mesure que la nuit avance, la brise du large tourne et bientôt vient en plein de la terre ; elle balaye la surface des marécages et chasse devant elle leurs vapeurs chargées d'émanations, infectant de proche en proche les régions habitées qu'elle rencontre sur son trajet. Or la position des établissements de Libreville et des factoreries éparses de la colonie européenne est telle, que ces habitations reçoivent directement les vents venant du fond des terres. Ces vents ont passé au-dessus d'innombrables marigots échelonnés, pour ne citer que ceux qu'on côtoie journellement, le long de la route de Louis à Glass ; ils n'embellissent pas l'unique voie d'affaires et d'agrément de la colonie, et les émanations qui s'en exhalent sont parfois de nature si pestilentielle, qu'elles sont reconnaissables à leur senteur nauséuse prononcée.

Agents de transport intermédiaires entre le foyer tellurique et l'organisme humain, les vents sont donc des auxiliaires puissants de l'infection miasmatique ; leur rôle est fort important entre les incitants complexes qui concourent à assurer l'imprégnation paludéenne.

L'action, agressive des *orages*, pour inconnu soit le mode par lequel s'exerce cet ordre d'influence, n'est également pas discutable. Stimulant de la fièvre, l'effluve électrique s'attaque directement à l'organisme, à son système nerveux, le mettant dans un état d'excitation qui est une préparation suffisante à l'orgasme fébrile, si cette excitation n'est déjà une des prémices de la fièvre elle-même. Peut-être l'électricité, à l'état de tension intense et permanente pendant la mauvaise saison, agit-elle dans l'intimité du sol et de l'atmosphère pour activer la genèse et aiguïser la virulence des effluves paludiques. On voit des hommes frappés d'accès pernicieux pour une exposition de quelques heures au rayonnement de ces ciels noirs qui cachent le soleil, en même temps que sur eux erre la flamme fauve de la foudre. Il faut avoir subi, pendant les longs mois de l'hivernage, l'impression de cette terrible surcharge électrique de l'atmosphère pour apprécier vraiment la souffrance qu'elle fait endurer. Presque chaque soir, elle éveille dans la nature une secousse qui a son retentissement sur la santé. Ce sont alors des accès à réaction violente, des névralgies cruelles, qui font passer devant les yeux leurs éblouissements fulgurants ; sans oublier ces saignées répétées de l'influx nerveux, qui épuisent d'autant plus que la perte ainsi causée est ensuite difficilement restituée. L'expérience en est suffisamment faite de Sierra Leone au Congo.

Et, à ce sujet, une digression semble naturelle, qui a peut-être quelque raison à paraître un rapprochement. Une fois en puissance dans l'organisme, dans cet organisme devenu, par le climat, d'une irritabilité exquise, la fièvre s'éveille au moindre choc, tout excitant l'allume un bain froid, un coup de soleil ardent, un excès, quel qu'il soit, la différence d'impression d'un changement de localité. On sait sa ténacité longtemps après le rapatriement et comment les accès frappent à coups redoublés, reparaissant aux saisons nouvelles, à chaque variation atmosphérique, avec une périodicité réfractaire aux médications, qui ne laisse plus de prise, ni d'autre espoir que le temps. L'organisme s'émeut désormais de tout ébranlement qui le sort un moment de son inactivité acquise. L'effluve a pénétré le sang, et, au cours de sa circulation, ce sang altéré a porté son action, d'une manière plus intime et plus profonde, sur les centres nerveux. Les tempéraments reconnaissables à la marque prédominante de ce trait physiologique sont atteints avec plus de rigueur, souffrent les premiers du mal et gardent longtemps après les autres la trace de ses récidives ; comme si l'impressionnabilité excessive de leur système nerveux au contact du poison paludéen les mettait davantage en révolte contre ses agressions.

Si maintenant nous tentions de scruter plus avant ce sujet, cherchant à nous rendre compte de la nature propre de cette malaria invisible, à comprendre son mode d'action essentiel sur l'organisme, pourquoi, entre autres actes singuliers d'une physiologie troublée, qui suivent sa pénétration intime, elle se traduit par une intermittence si constante et si rebelle, nous serions ramenés à ce que nous disions au commencement de ce paragraphe, nous n'avons plus pour éclaircissement que des hypothèses.

Le fait en lui-même, le rapport de l'apparition de la fièvre à la cause qui la provoque, ne demande pas (nous venons de le voir) une pénétration bien rigoureuse pour être contrôlé ; les noirs eux-mêmes, qui ne recherchent aucun pourquoi, rapprochent naturellement l'effet de la cause, ils savent parfaitement qu'il faut, à certaines heures, à certaine saison, se garder de l'exposition à des localités que l'expérience leur a démontrées plus particulièrement pernicieuses. Cette généralisation est faite sans effort d'esprit par les plus ignorants des habitants dans tout pays à marécages. La fièvre paludéenne est le résultat de l'influence maremmatique sur l'homme ; elle est le premier signal d'insalubrité de ce climat équatorial que nous apprécions, où, vis-à-vis de l'étranger, la grande endémie paludéenne absorbe tout le reste. Mais la fièvre qu'il provoque n'est pas ordinaire ; elle a un mode d'expression qui lui appartient en propre ; elle reparait à des dates régulières, par crises que séparent des espaces où le repos est complet ; sa périodicité fatale survit à l'éloignement du foyer d'infection. La fièvre semble ainsi, dans l'organisme impressionné, devenue un accident de la santé passagèrement troublée, ou comme une habitude persistante ; reflet morbide de ces autres habitudes normales qui caractérisent le jeu intermittent des fonctions de la vie. Les périodes alternatives d'acuité et de sédation, qui se succèdent dans l'organisme en possession de la fièvre d'accès, semblent, a-t-on pu dire, répéter, avec la différence des intervalles

plus larges de leurs périodes intercalaires, les phases successives d'activité et de repos qui marquent la série des actes physiologiques de l'animalité.

Cette explication, si elle en est une, n'est assurément qu'un rapprochement plus ou moins légitime, plus ou moins justifié. Je ne saurais, sans dépasser le cadre de l'exposé descriptif que je me suis proposé, entrer dans le détail des théories variées qui ont eu pour objet de résoudre les points d'interrogation que suscite l'examen de la malaria ; l'incertitude de la plupart des théories n'a pas résisté à l'épreuve du progrès scientifique. De notre temps, les voies de l'expérimentation se sont ouvertes plus larges ; les faits sont mieux connus, exactement pesés, reliés les uns aux autres par un enchaînement logique qui éclaircit leur relation naturelle. L'hypothèse, déduite de l'observation rigoureuse, se dégage de la fantaisie elle n'affirme rien, ne promet pas la certitude, mais satisfait l'esprit en lui offrant toutes les garanties d'une probabilité qui, par de nouvelles investigations, peut encore s'élargir.

Résumons un moment ce qui précède.

Il est reconnu aujourd'hui et généralement admis que l'accès paludéen est le signe d'une intoxication, laquelle a pour principe une émanation spéciale ; le sol est la source de cette dernière ; l'eau, l'air humide surtout, deviennent les intermédiaires entre le foyer maremmatique et l'organisme. Absorbé principalement, peut-être exclusivement, par la surface respiratoire, introduit dans le sang, le poison tellurique, devenu aérien, altère dans ses principes fondamentaux le liquide vivifiant, circule avec lui, est porté dans l'intimité des tissus et exerce une action nocive sur les organes essentiels, sur les centres nerveux surtout, points de départ de l'essor des fonctions, aboutissants de toute impression. Cette intoxication se révèle par une manifestation éclatante, « l'accès » accompagné des troubles fonctionnels qui le caractérisent. Sa ténacité, agissante, sourde, profonde, a pour résultat la dénutrition ultime de la cachexie.

Ce toxique subtil, né, sous un climat spécial, de l'humus et du marécage, - *effluve* ou *miasme*, peut-être l'un et l'autre, puisque là s'élabore la désorganisation de détritux à la fois végétaux et animaux, - ce poison consiste très probablement en une multitude de spores, de germes, d'organites disséminés et invisibles, qui, absorbés, prospèrent au sein de la matière vivante, y trouvant les conditions de leur développement et de leur multiplication. Ces infiniment petits y évoluent-ils à la manière des ferments animés, - le phénomène si singulier de la périodicité devient moins inexplicable ; la réapparition intermittente des accès a pour corollaire des poussées alternantes d'effluves paludéens, excités, par périodes successives et régulières, dans leur fécondité prolifère ; le stade de rémission ou de repos entre les accès coïncide à l'inactivité latente de ces mêmes effluves, qui attend, pour se réveiller, le retour normal de leur époque de manifestation turbulente ou le stimulant de quelque cause occasionnelle. « La théorie du zymotisme palustre¹⁰⁴ », dit incidemment Fonssagrives dans un ouvrage d'un haut intérêt

104 ζυμωτικός de ζύμη, *ferment*, c'est-à-dire, dans la question qui nous occupe, « un corps organisé et vivant, végétal ou animal, qui, introduit dans le corps humain, s'y multiplie, s'y reproduit, et, par son évolution, fait la maladie ». (H. Bernheim, art. *Contagion*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1877.)

Qu'est cet infiniment petit nuisible, de l'innombrable famille de ces « grands boueurs du monde vivant », comme les appelle Buckland, - microbe, bactérie, bacille, ou autre ? La théorie n'est pas nouvelle. Déjà Varro et Columella, dans leur traité *De Re rustica*, attribuent certaines fièvres palustres à la pénétration d'animalcules invisibles ; et, près de dix-huit siècles plus tard, un auteur fantaisiste ridiculisait et discréditait la fameuse théorie, reprise et autorisée maintenant, du *contagium vivum seu animalum*, en proposant, par temps d'épidémie, de pourchasser, au son des fanfares bruyantes et du canon, les insaisissables essaims d'animalcules infectieux volant par légions à travers les airs.

Les opinions qu'a fait naître le désir de scruter la nature intime du principe nuisible « des marais et des bois », - et nulle connaissance ne serait plus profitable aux méthodes de prophylaxie et de traitement, - ces opinions se ramènent aux suivantes :

1. Pallas et Eisenmann supposaient un état électrique spécial de l'atmosphère paludéenne se communiquant à l'organisme humain. Nous avons exprimé et développé plus haut notre pensée à cet égard. Cet état

pratique, « voit dans les types de périodicité et dans la durée de l'incubation des évolutions de germes exigeant, pour éclore dans le milieu organique, et suivant leur espèce, un nombre d'heures et de jours différents¹⁰⁵. »

Nous nous en tiendrons, nous aussi, à cette hypothèse, qui laisse entrevoir la probabilité à défaut de la certitude, l'esprit non absolument satisfait, mais moins en peine de ce *quid ignotum*, dont le voile s'est un peu soulevé.

-
- électrique, même sous l'équateur où il se présente d'une manière si intense, n'est par lui-même qu'un incident du climat, un excitant suraigu de la fièvre latente, un provocateur, mais non un producteur.
2. La théorie chimique, qui rapporte la fièvre intermittente à l'influence d'émanations gazeuses toxiques, telluriques ou marécageuses. Le miasme tellurique, dit en substance le docteur Léon Colin, est certainement de nature matérielle, pondérable ; de tous, il semble devoir être le plus saisissable ; son expansion à la surface du sol, sa dispersion dans l'air et la rosée, en sont des indices. Il offre ce caractère remarquable de s'épuiser dans l'organisme même sur lequel il a exercé son action il n'est donc pas contagieux. L'auteur « rapporterait plus volontiers la fièvre intermittente à des émanations gazeuses, encore mal déterminées, qu'à l'influence de particules solides, vivantes ou non, suspendues dans l'atmosphère ». (Art. *Miasmes*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1873.)
 3. Cette théorie des germes reproducteurs, ou plutôt « des fermentations », est pourtant celle aujourd'hui qui réunit le plus de probabilités, à laquelle on se rallie plus volontiers ; elle suit le magnifique courant dont Pasteur, avec une clairvoyance de génie qui devance les secrets de la nature, a tracé la voie féconde. Les agents microscopiques de la fièvre intermittente, poussières telluriques en suspension dans l'air, seraient vivants ou inanimés les uns, ferments figurés, organites et germes d'organites végétaux ou animaux, microphytes ou microzoaires (*μικρός*, petit, et *φυτόν*, végétal, *ζώον*, animal), les autres, ferments non figurés, solubles, le plus souvent produits de sécrétion d'animalcules infinitésimaux et se comportant, suivant certains auteurs, à la manière d'un venin. Tous agissent, par eux-mêmes ou par leur produit, sur le « milieu fermentescible », c'est-à-dire sur la substance de l'économie humaine, pour provoquer l'infection et la fièvre.

Les ferments figurés, agents de l'infection tellurique et de la fièvre intermittente, nés d'abord d'une première fermentation du sol, dispersés ensuite dans l'atmosphère, s'introduisent dans l'organisme, s'y développent et y fructifient. Peut-être (mais c'est une grave hypothèse) leur variété est-elle multiple et différente, suivant l'effet produit, c'est-à-dire suivant les modes divers, les formes et l'intensité de la fièvre. Puis « ils semblent détruits par l'exacerbation thermique qu'ils ont produite, laissant derrière eux des spores plus résistantes, qui peuvent de nouveau se développer, reproduire les formes adultes, et périssent à leur tour pendant l'accès suivant ». (J. Schmitt, art. *Zymotiques (maladies) et Microbes*, du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 1886.) Leur multiplication peut et doit être infinie.

Les bacilles ou éléments figurés de la malaria ne sont pas encore déterminés ; deux noms principaux résument les recherches les plus précises à ce sujet

- Salisbury, médecin américain, il y a plusieurs années, avait reconnu, suspendues dans l'atmosphère maremmatique de certains terrains de l'Ohio et s'élevant la nuit, toujours à une petite hauteur, la présence des sporules celluleuses, oblongues, d'une algue microscopique de la famille des *Gemiasma*, la « palmelle », qu'il aurait ensuite retrouvée dans l'expectoration et les urines des fébricitants. Cette découverte, qui eut à son époque un certain retentissement, est actuellement délaissée par la critique médicale, d'autres expérimentateurs ayant démontré la nature inoffensive des microphytes de l'Ohio.

- Depuis, le docteur Laveran a signalé l'existence dans le sang des paludéens et décrit de petits organismes élémentaires, qu'il suppose être les parasites fébrifères. Ils sont fusiformes et en croissant, - ou sphériques et régulièrement granulés, - quelques-uns munis de filaments ténus, animés de mouvements, - d'autres à cellules irrégulières et irrégulièrement granulées. On n'est pas assuré encore que ce soient bien là les agents de la fièvre malarienne.

Nous voudrions nous étendre davantage ; mais nous ne pouvons donner plus de développement à cette note.

105 *Traité de thérapeutique appliquée*, t. II, 1878.

ARTICLE III. DE L'ACCLIMATEMENT PRÉTENDU ET DU RÉGIME HYGIÉNIQUE DE L'EUROPÉEN AU GABON.

§ 1. *Mesure de sa résistance au climat.*

Dans les contrées du globe soumises à de telles conditions de climat, si l'on n'entrevoit pas l'acclimatation de la race blanche possible, l'acclimatement individuel lui-même a paru mériter cette condamnation de n'aboutir qu'à « une longue méditation sur la mort¹⁰⁶ ». Sans prendre cependant au pied de la lettre ni généraliser une image expressive et trop funèbre, il ressort naturellement de l'exposition précédente que l'existence de l'Européen sous l'équateur, absorbée dans une lutte sans trêve contre les agressions de l'endémie tellurique toujours présente, est semée d'incidents, de heurts, de souffrances physiologiques ; que cet Européen y végète, plutôt qu'il n'y vit, une courte période, encore en s'entourant d'un luxe de précautions ; s'il s'y établit, réduit peu à peu dans les forces vives de sa constitution, il n'atteindra jamais à la longévité sur laquelle cette même constitution, ménagée par son propre climat, lui eût permis de compter.

Ici je ne pressens pas un avenir qui ne peut être entrevu ; je ne veux pas préjuger les moissons d'hommes usées à la peine qui auront préparé la voie à d'autres générations, ni les sacrifices d'or comme de vies, le temps ni la rigueur des procédés à employer pour l'assainissement de la terre, par les procédés de l'agriculture, les assolements ou cette adaptation réglée du sol aux cultures, qui semble épuiser sa fertilité en miasmes et en effluves, par les canaux, le drainage étendu, favorisant la circulation des eaux, etc. À ce prix, une partie des dangers s'éloigne, l'acclimatement individuel au moins, et peut-être devient possible ; bien qu'à première vue, la préparation hygiénique d'une pareille contrée, vaste marais là où il y a de l'eau, foyer sourd de dissémination miasmatique là où il y a de l'humus, et partout il y a de l'un ou de l'autre, perpétuellement en butte à un soleil vertical dont on ne détournera pas les rayons, semble une entreprise colossale, propre à décourager et le temps et les hommes.

Pour le présent, du reste, l'Européen n'entrevoit pas la réalisation d'une semblable espérance. Il vient au Gabon de passage, plante sa tente, mais ne se fixe pas. Au nombre de cette petite population mobile, les uns sont appelés par le service militaire ou la foi religieuse, d'autres attirés par la nécessité de gagner leur pain et l'appât d'un lucre facile ; pour tous, l'immunité du séjour s'arrête à un nombre très court d'années, naturellement variable en plus ou en moins suivant la validité antérieure, la vigueur physique ou morale, une sorte d'épreuve réfractaire bien rare au poison paludéen de quelques organismes privilégiés.

Cette limite de résistance ne saurait être dépassée sans danger, l'expérience du pays le prouve assez. Et si certaines immunités, d'apparence contradictoires, devaient faire estimer l'appréciation trop rigoureuse, il est bon de remarquer que ces faits isolés sont en relief grâce au contraste, et que c'est précisément leur singularité qui frappe l'esprit et les fait valoir.

On voit sur la côte, par exception, des commerçants y maintenir indéfiniment leur résidence, au risque de la vie quelquefois, ou tout au moins d'une santé si altérée, qu'ils restent à la merci de tout incident anomal des saisons. Ils y vieillissent, dans une demi-santé, non pas d'âge, mais de tempérament ; minés par une fièvre lente et une anémie insidieuse, agités d'un tremblement sénile à la moindre fatigue, ils traînent souvent une existence décolorée. Les religieux des missions, placés par leur

106 Mot du général Duvivier, cité par M. O. Reclus.

genre de vie dans des conditions spéciales dont nous apprécierons l'avantage dans la suite de ce récit, sont cités pour leur résistance au climat au-delà de ce que peuvent supporter les marins et les traitants ; beaucoup prolongent assez loin leur séjour, quelques-uns même atteignent la vieillesse. Mais, en y regardant de près, combien en cite-t-on, tout le Gabon en parle, et qu'est d'ordinaire cette longévité qui n'a pas fléchi sous les intempéries de l'équateur ?

À ma connaissance, deux missionnaires, aujourd'hui survivants, ont assisté à la prise de possession de 1843 ; en 1876, on pouvait en compter quatre. Ces rares témoins d'un temps si proche du nôtre n'essaient pas de dévoiler les misères du pays qu'ils ont entrepris de régénérer ; ils ne disent pas la succession de leurs frères qu'ils ont vu rapatrier à bout de forces ou succomber à la peine, et comment même pour eux, des favorisés, les années ont compté double¹⁰⁷.

Parvenu à un certain degré d'usure, et quel qu'en doive être le terme, l'organisme s'est accommodé au climat suffisamment pour qu'il en tolère l'action vaille que vaille, et cette influence s'impose à lui avec une tyrannie telle que, susceptible maintenant à l'excès, il n'acceptera plus la brusque rupture d'équilibre qu'entraînerait un changement de milieu, le passage sous un ciel différent. Il est désormais pour l'Européen trop tard de songer au rapatriement ; il est rivé au sol par l'habitude, mais il n'est pas « acclimaté », dans le sens vrai du mot. L'acclimatement suppose un accord raisonnable entre ces deux termes, l'organisme et le milieu, une modification graduellement poursuivie de l'un par l'autre qui implique, en faveur de l'étranger soumis à des impressions si différentes des conditions de son climat originel, un mode d'être secondaire de la santé modelée à ces impressions, non cette « endurance » tout artificielle et cette débilité dépendante de tout à l'heure, qui à peine réagit, mais une pleine intégrité dans le jeu des organes et des fonctions, et cette souplesse physiologique qui se plie sans effort et sans souffrance.

S'il est à la rigueur admissible de supposer que l'Européen à la longue s'adaptera au milieu météorologique, est-il aussi légitime d'espérer pour lui l'assuétude au milieu miasmatique ? La chaleur élevée est débilitante, mais encore saine lorsqu'elle agit seule ; elle devient délétère si son influence se complique de la présence du poison des marais. Le « mithridatisme palustre¹⁰⁸ », mot heureux qui figure

107 Voici, du reste, ce que raconte la statistique faite par eux-mêmes. En septembre 1843, sept missionnaires partent pour la côte occidentale, à destination du cap des Palmes, de Grand-Bassam, d'Assinie et du Gabon. Quelques mois plus tard, cinq avaient été fauchés par le climat et un sixième rapatrié à bout de forces. Dans l'intervalle de onze années, sur 75 missionnaires, 42 ont succombé. Déjà, il y a plus d'un siècle, le P. Labat écrivait que M. Brüe, pendant les six premières années de son gouvernement au Sénégal, « avait perdu 157 hommes blancs sur un nombre d'environ 180, qui étoient au service de la compagnie ».

Et si cette excessive mortalité paraissait extraordinaire, voici d'autres chiffres dont l'authenticité médicale est significative

Quinze Européens du Fort-Dabou fournissent, en un an, 103 entrées à l'infirmerie pour fièvres paludéennes (D^r Borius), soit 6,87 entrées par homme, - beaucoup plus qu'au Gabon. (Voir l'état sanitaire de l'établissement, page 146) - Sur neuf hommes débarqués à Dabou (octobre 1853), au moment de sa fondation, un seul survivait au bout d'une année. (D^r Bérenger-Féraud). - À Grand-Bassam et Assinie, la fréquence des fièvres varie, suivant les mois, de 38 à 87 pour 100 des hommes de la garnison. (D^r Forné). - « D'avril 1822 au même mois de 1825, 111 individus débarquèrent à la Côte d'Or anglaise, savoir : 77 officiers militaires, 21 marchands, 8 femmes, 5 enfants. 55 périrent, 4 furent tués, 1 se suicida, 26 quittèrent le pays, 15 survécurent. Parmi les morts, on comptait 33 militaires, 17 particuliers, 3 femmes, 2 enfants. (D^r Borius, art. *Guinée*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1886.)

On pourrait allonger les exemples de cet acclimatement nécrologique, que nos réflexions, à mesure que nous visitons les établissements européens de la Guinée, ont laissé pressentir. Il faut encore remarquer, pour apprécier les chiffres à leur valeur, que la gravité des cas morbides, dans ces régions, partout domine le nombre, pourtant respectable. Seulement, relativement à la statistique de la Côte d'Or anglaise, nous faisons, avec le docteur Borius, la réserve d'apparition possible de poussées épidémiques de fièvre jaune qui seraient venues accroître les dangers de l'endémicité.

108 J.-B. Fonssagrives, *Traité d'hygiène navale*, 2^e édit., 1877.

une susceptibilité émoussée par l'habitude) une tolérance de l'organisme au toxique, grâce à son absorption continue et graduée, idée vraie et justifiée par l'expérience de quelques pays à fièvre, vraie surtout pour la race à travers le temps, puisque certaines, sans parler de la noire, rompues par une accoutumance plusieurs fois séculaire, y sont devenues réfractaires, cette manière de voir doit-elle être généralisée sans discussion à l'endémie gabonaise, à son action présente sur l'Européen ? Nous n'y pressentons guère jusqu'ici d'exemples qui témoignent de cette immunité acquise, de cette usure progressive de l'influence paludéenne ; nous remarquons plutôt que l'étranger y devient de plus en plus sensible à mesure qu'il prolonge son séjour et y reste davantage exposé.

Qu'en sera-t-il à travers la race des immigrants ? Cette question ne pourrait nous occuper que par analogie avec ce qui se passe en d'autres lieux¹⁰⁹. Présentement chaque individualité semble avoir, en Guinée, une charge suffisante d'elle-même, et nous n'y voyons pas la petite population blanche (jusqu'à présent, du reste, presque tout entière composée de célibataires) essayer de s'y perpétuer. Autrement audacieux, les Anglo-Saxons tentent plus volontiers cette expérience des ménages équatoriaux ; il faut reconnaître que l'épreuve est généralement funeste. L'anémie profonde qui atteint à un si haut degré les femmes blanches, l'occurrence des accidents paludéens, les disposent peu à la bonne fin de la fécondité et imposent au médecin de conseiller le rapatriement avant la naissance de l'enfant.

Il semble encore que le mélange des sangs doive être, sous ce ciel, la première épreuve favorable parmi les conditions diverses de l'acclimatation d'une race étrangère ; mais on n'en peut juger. Les mulâtres sont peu nombreux au Gabon, et parce que la perversité des négresses les délivre avant terme des produits conçus dans leurs relations exotiques, et aussi parce que les petits sang-mêlés issus de ces unions ont hérité de la délicatesse de leur ascendant blanc au climat tropical ; s'il en est de parvenus à l'âge d'homme, il n'est pas mention qu'ils fassent souche. Ces anomalies (car nous ne pouvons trop préjuger l'avenir) tiennent sans doute à la date récente de l'occupation européenne.

Il est bon d'ajouter que la naturalisation de la plupart des espèces domestiques importées rencontre en ce pays des traverses difficiles.

§ 2. De l'avantage de la résidence maritime sur l'habitat de la terre ferme. Des sanitaría et du rapatriement.

En dehors de l'acclimatation, dont nous croyons présentement téméraire de tenter l'essai, il est une conduite hygiénique, faite, il est vrai, de précautions austères, qui doit écarter de l'Européen les plus graves dangers, permettre à celui qui a des obligations à remplir dans la colonie d'y durer le nécessaire et aux plus heureux d'y prolonger leur séjour un temps restreint.

Au premier rang de ce régime se pose une question dont la solution ne paraît pas douteuse y a-t-il avantage à habiter le bord de préférence à la terre ?

L'épreuve en est faite depuis longtemps. Les médecins des *hulks* de Bonny, du Old Calabar, bien que ces pontons soient mouillés dans des rivières encaissées et que leur situation soit par suite peu favorisée, n'hésitent pas à reconnaître cet habitat d'une salubrité très supérieure à l'établissement en terre ferme. L'expérience comparée de l'un et de l'autre, que les Anglais ont eu fréquemment l'occasion de

109 Dans l'Inde anglaise, par exemple, la santé des enfants est gravement, compromise par le climat. Les essais tentés à grands frais, et dans les meilleures conditions possibles, pour élever un certain nombre d'enfants de militaires, ont donné des résultats peu satisfaisants. Le fait était affirmé par sir Joseph Fayrer au récent *Congrès international* des médecins des colonies, à Amsterdam. Le docteur Le Roy de Méricourt, en rappelant les paroles du médecin anglais, ajoute : « La doctrine du cosmopolitisme de l'homme et de la possibilité de l'adaptation de l'Européen aux conditions climatériques des zones tropicales n'a trouvé dans l'assemblée aucun défenseur. » (*Archives de médecine navale*, 1883.)

renouveler, a guidé leur conduite pendant la dernière campagne aux Ashanti ; ils n'imaginèrent pas de meilleur hôpital qu'un ponton bien aménagé, mouillé devant Cape-Coast-Castle, sur lequel ils évacuaient les invalides du corps expéditionnaire. Le *Victor-Emmanuel* a signalé par des résultats assez significatifs les avantages de cette manière de faire. Ils eurent également un bâtiment de refuge à Keta. Même immunité à Fernando Pó, témoignée par les Espagnols de la caserne flottante. La longue durée du blocus de Ouidah (1877), pendant lequel les équipages, ne communiquant pas avec la terre, n'eurent à redouter que l'anémie du soleil, donna peu de malades graves aux divisions française et anglaise, au rapport des bâtiments des deux nations que j'eus occasion de voir passer à Libreville. Je ne pense pas que mes collègues de la marine, si compétents pour élucider les questions de cet ordre, soient moins affirmatifs au sujet de celle-ci ; elle est de grande importance pour l'établissement temporaire des Européens sur la zone torride du littoral, au Gabon spécialement, où les précédents ont justifié la manière de voir que je défends, et d'où j'ai rapporté une conviction personnelle très assurée.

Le stationnaire de l'estuaire est mouillé à 1.000 ou 1.200 mètres de terre ; il serait plus au large que sa salubrité n'en serait que mieux garantie¹¹⁰. Grâce à cet éloignement, il ne reçoit, des divers points de l'horizon, le vent d'aucune brise qui n'ait, avant d'arriver à lui, balayé la surface d'une vaste nappe d'eau, où elle s'est rafraîchie et comme purifiée de ses miasmes ; au moins le courant aérien s'est-il en partie débarrassé des émanations nuisibles, retenues et dissoutes dans l'humidité de l'atmosphère sus-marine.

Si l'explication théorique peut souffrir discussion, le résultat, suite de l'observation des faits, est précis. À l'époque où des établissements de quelque importance existaient à terre, la statistique comparative, dressée par des médecins de même provenance et de pareille valeur scientifique, présentait une inégalité hors de proportion entre le nombre des maladies paludéennes contractées par les habitants du stationnaire ou par ceux du littoral. Nous avons vu combien les missionnaires et les négociants, les marins même détachés en service sur la côte, sont éprouvés relativement au personnel résidant sur l'eau. Si quelque circonstance malheureuse, ainsi que cela arriva de mon temps, oblige à évacuer le ponton près de couler, une véritable influence épidémique s'abat sur l'équipage caserné au Plateau ; et, fait significatif, je n'ai jamais reçu à l'hôpital colonial d'hommes arrivant du large, et par suite indemnes jusque-là de fièvre, des blessés, par exemple, qu'ils n'y aient contracté des accès franchement paludéens.

Les bâtiments que nous envoyons au Gabon pour servir d'habitations flottantes sont en bois, doublés de cuivre au-dessous de la ligne de flottaison ; serait-il préférable, au point de vue de l'intérêt sanitaire, que leur coque fût de fer ? La pourriture du bois marche assez vite sous ce climat et présenterait à la longue de graves inconvénients d'insalubrité ; les tarets, il est vrai, qui s'insinuent sous les feuilles de cuivre déchaussées, ne laissent pas ces habitations durer assez pour qu'elles aient le temps de devenir réellement malsaines. Les navires en fer, inattaquables aux causes de destruction, sont plus économiques, ils exigent peu de réparations et vivent davantage préservés, par leur étanchéité, de l'imbibition salée, les logements restent secs, la conservation des marchandises et des subsistances est mieux assurée. Ils offriraient ainsi de sérieuses garanties hygiéniques, si leur masse métallique, trop bonne conductrice des échanges rapides de température et d'électricité, ne soumettait le milieu contenu à un va-et-vient d'impressions dont l'inégalité n'est pas innocente. Nous l'apprécions à bord des packets anglais qui font le service de la côte occidentale. Mais encore pourrait-on y remédier à l'aide d'un épais revêtement en bois, d'une sorte de double coque intérieure.

C'est là, du reste, une question incidente qui ne motiverait pas de grands débats. Le point capital pour nous, c'était de discuter une thèse jugée à l'avance par la pratique, ou d'établir un parallèle hygiénique entre l'habitat du bord et celui de la terre. Le ponton mouillé au large est sans contestation un milieu préservateur ; il a son climat propre, presque salubre, grâce à son isolement des effluves malariens, en face du climat désastreux qui sévit à quelque cent mètres de là. Soumis à la seule anémie

110 À un ou deux milles, par exemple, limite habituelle du mouillage des grands bâtiments.

de la chaleur humide, l'organisme échappe à celle bien plus irréparable qui naît de la lente et progressive pénétration du toxique paludéen. Il semble que, séparé de cette dernière influence, à l'abri du soleil, l'Européen pourrait éviter, sinon absolument la fièvre, au moins la perniciosité et la dégradation cachectique.

La question des *SANITARIA*¹¹¹ est en quelque sorte connexe à cette dernière ; c'est aussi un changement de milieu, et, envisagé à ce point de vue, ce nouvel agent biologique a des liens de parenté fort étroits avec un autre modificateur, celui-ci tout à fait radical, qu'on appelle le *rapatriement*.

Créer un sanitarium, c'est faire choix, sous un climat brûlant et insalubre, d'une localité qui offre à proximité les avantages d'un climat tempéré et habitable. Cette préoccupation, très naturelle à des gens qui souffrent, connaissant la cause de leurs maux, espérant surtout l'éviter, passionne les Européens dépaysés dans les contrées torrides, et nous avons vu nombre d'ébauches de ces lieux de convalescence le long de la Guinée.

La différence des altitudes doit procurer l'avantage d'un climat modifié, si l'éminence visée pour la fondation d'un établissement de ce genre satisfait, grâce à son élévation au-dessus du niveau de la plaine, aux conditions suivantes : abaissement de la température, suffisant à rafraîchir le milieu, à enrayer la trop grande activité des décompositions telluriques et l'éclosion de la fièvre ; situation telle que l'atmosphère maremmatique ne puisse s'élever jusqu'au sanitarium, les particules effluviées étant retenues par leur densité relative au-dessous d'une certaine altitude ou emportées par les vents régnants dans une direction opposée. Le nouveau site qu'on se propose réalisera surtout ce bénéfice, si l'on a fait choix d'un terrain aréneux, offrant à l'écoulement des eaux un drainage naturel et permanent, dépourvu de cette couche d'humus fébrigène qui, par les temps de pluies que suit l'ardente chaleur, valent les pires marécages. Le sanitarium sera loin des défrichements, et l'on aura soin d'éclaircir tout à l'entour cette épaisseur des bois qu'imprègnent les humides vapeurs de l'espace, milieu funeste aux organismes en possession de la malaria.

Puis ce n'est pas tout d'avoir trouvé cette position enviable, il faut passer de la théorie à la pratique ; alors on consulte ses moyens, les ressources du pays, et l'on décide si l'importance de la colonie est au niveau des grands frais que nécessiteront et la création de l'établissement et les routes tracées dans un pays inculte pour le va-et-vient des transports de malades et des convois de ravitaillement. Il est regrettable d'être réduit à convenir que jusqu'ici, dans l'Afrique occidentale, le sort habituel de ces conceptions est de demeurer à l'état de projet ou d'espérance.

Supposons un moment réalisé l'idéal que je viens de décrire. L'Européen revoit sous l'équateur, comme dans les hautes altitudes des Cameroun, son climat d'origine ; il passe sans transition de l'un à l'autre. Sa santé va-t-elle accepter sans révolte une transplantation aussi radicale ?

Nous ne pouvons trouver de meilleure réponse à cette interrogation que de montrer l'accueil qui attend les vieux habitués du pays africain à leur rentrée dans les pays tempérés. Pour eux, c'est toujours l'occasion d'une secousse plus ou moins violente. Le changement de milieu trouble en premier l'accord des actions physiologiques et excite l'aiguillon morbide ; c'est un réveil subit de la fièvre, parfois redoutable par son intensité et sa répétition, un retour de cachexie. L'organisme, ému d'être soumis à une impression si différente, témoigne par l'incohérence de son expression du trouble qu'il éprouve. Sans que deux situations, diverses dans leur point de départ et leurs effets, soient justement comparées l'une à l'autre, un parallèle lointain peut être figuré entre la rupture d'équilibre à laquelle l'organisme est soumis, par un rapatriement rapide, et le vertige fonctionnel momentané qu'éprouve l'explorateur transporté en peu de temps au sommet d'une montagne l'un et l'autre état sont amenés par la brusque

111 *Sanitarium*, de l'étymologie *sanitas* santé, - terme qui représente bien le but général qu'on se propose, de conserver autant que de guérir.

inégalité de la transition ; l'un a pour cause l'altitude, l'autre, l'hiver. Ceux qui font une campagne de « tour du monde », en doublant les caps, exposés à la succession brève de plusieurs étés et hivers alternants, à la variété de leurs impressions, en ressentent l'atteinte, atténuée cependant par la rapidité du passage. Le changement seul de localité, dérangeant une habitude acquise, est lui-même un tel modificateur que, non loin du point qu'ils viennent de quitter, sous un climat qui n'a pas encore varié, les rapatriés du Gabon ont une recrudescence de fièvre et des accès souvent fort graves pendant la traversée de retour, ceux-là encore qui jusqu'alors avaient été presque réfractaires à son atteinte.

Ces faits sont notoires et connus. Ils laissent seulement pressentir qu'un organisme devenu aussi délicat, par trop sensible à la variété des impressions, ne souffre plus aucune brusquerie. Équilibré à la constance du milieu torride, il garde longtemps la trace d'une accoutumance qui vibre, mais ne plie qu'à regret ; il redoute surtout l'hiver, et non pas un seul, mais une série de plusieurs années. Et l'on a, sans l'expliquer, remarqué que la deuxième saison froide qui suit le retour au foyer est, plus que la première, une époque critique, où la fièvre, qui a comme dormi l'été précédent, reparaît avec un redoublement de périodes, de force et de ténacité.

Plus que d'autres malades, le fébricitant conserve inaltérable la foi des illusions et espère la fin subite de son mal intermittent en quittant le lieu qui le lui a donné ; il change de place sans mieux être, il tourne et retourne sur l'oreiller sans le trouver moins dur. Un peu plus tard, il sera convaincu par l'expérience, une expérience longue et patiente, que l'effet salutaire du changement de climat est tardif, que le sanitarium, pas plus que le rapatriement, ne le retrempera aussi vite que son désir.

Le sanitarium est un séjour de repos et d'attente ; il offre des conditions meilleures dans la colonie même où vous retiennent vos obligations, il épargne la dépense d'un lointain déplacement. C'est une station de transition où les débiles s'habitueront progressivement à l'inégalité la santé qu'on pût graduer, si je puis ainsi dire, le rapatriement ; ménager le passage des climats, en usant des relais progressifs échelonnés le long de la route : séjourner, par exemple, un hiver aux Canaries, à Madère, si plaisante aux yeux, aux Açores, îles charmantes, dont le climat tiède et salubre est mitoyen entre la zone torride et la zone tempérée, et faire coïncider son retour en Europe avec le commencement de l'été. Mais je conviens de bonne grâce qu'un rapatriement aussi perfectionné est loin d'être pratique, au service et dans les affaires.

Ces considérations, du reste, qui supposent pour recevoir exécution une longue prospérité coloniale, ne peuvent être que théoriques, surtout au Gabon. Ce n'est ici ni l'Inde, ni l'Algérie, ni même la Réunion ou les Antilles ; notre comptoir en est encore à la période d'enfance d'un établissement qui se fonde. Le pays est pauvre et désert ; il est couvert de sa nature vierge, rebelle à l'homme, réfractaire aux moyens de la civilisation. On n'y voit même pas, dans la région bien connue, de lieu de refuge qu'il serait avantageux de choisir. Ce n'est en effet ni l'une des collines Bouët ou Baudin, enveloppées toutes deux de bois et de marécages, et si peu préservées par leur faible altitude, qu'elles reçoivent franchement les brises échauffées et chargées de la plaine ; ni l'île Conniquet, placée sur le passage des courants fangeux des criques de l'estuaire et de la rivière Kohit. Les monts de Cristal, qui atteignent cette altitude de 1.000 à 1.500 mètres considérée comme, à peu près autant qu'il faut, à l'abri de la trop grande chaleur et des courants aériens imprégnés d'effluves, et encore à cette hauteur même ne serait-il pas sage de trop remuer le sol, doivent-ils attirer plus sérieusement l'attention¹¹² ? Nous les voyons,

112 On suppose, d'une façon un peu arbitraire peut-être, que la température de l'atmosphère s'abaisse de 1 degré par 174 mètres d'altitude, soit, dans ces régions où la mesure ne saurait être trop large, de 1° par 200 mètres.

À ce compte, un sanitarium d'une altitude de 1.800 mètres sur le littoral de la Guinée, où la température moyenne annuelle est de + 27° (chiffre intermédiaire), procurerait un abaissement de 9°, ou un milieu thermique de 18 degrés centigrades, devant modifier avantageusement, mais non absolument, les divers éléments météorologiques et telluriques du climat.

Dans ces conditions favorables même, l'observation journalière témoigne que le premier effet du déplacement s'accuserait par un retour passager de la fièvre couvant dans l'organisme ; le changement de lieu

malgré la courte distance, si éloignés, par la sauvagerie, du centre européen, qu'on compte le petit nombre des explorateurs qui ont pénétré jusqu'à eux.

Pour le moment, je ne sais au Gabon qu'un sanitarium pratique, l'habitat du ponton mouillé sur l'estuaire, et son complément efficace, le rapatriement à bref délai, sitôt que la santé est sérieusement menacée¹¹³. Dans ce pays, il n'est jamais prudent de se fier aveuglément à son immunité relative ; celle-ci finit toujours par faire défaut. Il n'y a pas de cuirasse qui ne laisse petit à petit pénétrer l'ennemi invisible.

§ 3. *Quelques remarques hygiéniques sur les précautions individuelles nécessaires. Résumé.*

L'Européen vient s'établir au Gabon. S'il en a eu la liberté, il a préféré le moment physiologique de son arrivée. Ce moment est la saison des moindres fièvres et de la fraîcheur, la « saison sèche », qui coïncide à notre été ; elle le préparera à l'acclimatement artificiel qu'il lui faudra subir.

Nous allons d'abord lui choisir une « maison », et, puisque tous ne peuvent jouir de cet idéal relatif (au seul point de vue sanitaire, bien entendu), qu'on appelle l'habitat maritime, rappeler les conditions de séjour à terre pouvant le mieux réaliser la sauvegarde du grand intérêt incessamment tenu en éveil et en défiance.

De solides maisons, bâties en pierre ou, à défaut, en briques, aisées à façonner sur les lieux mêmes, offrent de bonnes garanties hygiéniques ; leurs épaisses murailles, ne se laissant pas traverser par la chaleur, entretiennent à l'intérieur de l'édifice un milieu à l'abri des variations atmosphériques rigoureuses. Mais, à part quelques établissements officiels, on ne retrouve ici rien d'analogue aux magistrales constructions semées aux siècles passés par les Danois et les Hollandais sur la Côte de l'Or. L'économie, mauvaise épargne de la santé, prime toute considération sur cette terre brûlée où l'on vient pour s'enrichir ; les cases de bambou ou de planches que nous voyons, légères au climat, durent autant

ne donnerait ce qu'on en attend qu'après un acclimatement préparatoire.

113 Ces pages étaient à l'impression au moment où j'ai reçu communication du rapport de fin de campagne du docteur Jeaugeon, qui vient de parcourir la côte occidentale d'Afrique à bord du croiseur l'*Infernet* (manuscrit déposé à la *Bibliothèque de l'École de médecine navale de Brest*.)

Le docteur Ortal, chef du service de santé au Gabon, s'étant prononcé négativement sur la convenance de l'établissement d'un sanitarium dans les environs de Libreville, le docteur Jeaugeon, qui se rendait à São Tomé (voir la description que nous en avons donnée page 114 et suivantes) fut amené à en rechercher la possibilité dans les altitudes de cette île.

Au-dessus de la ville principale, située dans une région de marais, à une hauteur de 800 à 1.000 mètres, sont établies de jolies quintas, appartenant aux principaux planteurs de São Tomé. Une route praticable y conduit. Dans ce site privilégié prospèrent les fleurs, fruits et potagers d'Europe, en même temps que ceux des tropiques ; la température, aux diverses saisons, y est modérée (écart des extrêmes : maximum +24°, minimum + 14°) ; les pluies sont moins abondantes, et il n'y a pas de moustiques, avantage très appréciable. Enfin, aux deux tiers du chemin (à 555 mètres d'altitude), il existe une source minérale, alcaline et gazeuse, exploitée par les Portugais.

L'endroit, grâce à sa situation au-dessus de l'atmosphère maremmatique du littoral, est réputé pour sa salubrité ; les ressources en ravitaillement (bœufs de labour, lait de chèvre, poules, œufs, légumes et fruits, etc.) y abondent en variété et en quantité, et à meilleur prix qu'en ville. Déjà les Européens de l'île viennent rétablir sur les hauteurs, leur santé délabrée par un climat dévorant ; et, si l'administration portugaise prenait l'initiative d'un établissement de convalescence, le docteur Jeaugeon est d'avis qu'on pourrait y faire hospitaliser, à titre d'essai, les valétudinaires du Gabon.

C'est, du reste, et sans préjuger la faible altitude, qui ne me paraît pas à l'abri du reproche de fermentation palustre, sans préjuger non plus la brusquerie de la transplantation, sur laquelle nous nous exprimons plus haut, une question toute à étudier. Nous ajouterons seulement que la petite distance qui sépare São Tomé de Libreville (165 à 170 milles, ou 300 km environ) ne rendrait le déplacement ni trop dispendieux ni fatigant.

que le passage précipité du commerçant, aiguillonné par la hâte de s'en retourner et n'entendant nullement se fixer à vie. Parmi ces habitations provisoires, les mieux aménagées sont établies sur pilotis, ce qui a plusieurs avantages une certaine élévation du corps de logis au-dessus de la terre humide et de la couche d'air chargée qui stagne au niveau du sol, un accès moins facile aux serpents quand toutefois une clôture hermétique, transformant les pilotis en magasins, ne vient pas rétablir malencontreusement la continuité entre l'habitation suspendue et le sol. Plus elles sont élevées, mieux elles sont ouvertes à la brise et salubres. Leurs pièces occupées doivent être vastes, communiquer entre elles, et avec la galerie à jour libre qui fait le tour de la factorerie, par de larges ouvertures, sur deux façades ; dans ces conditions, la brise qui pénètre les appartements remplit l'office d'un excellent aérateur et balaye le mauvais air et l'humidité. Il n'y a pas sujet de prôner sous ce climat l'utilité de ces terrasses de lazare, que les Romains appelaient *solaria* ; la maison ne sera que trop ensoleillée. Les vérandas couvertes d'un auvent suffisent à la fraîcheur ; elles sont à l'abri du soleil vertical, mais laissent pénétrer à flots la lumière. Ceux qui transforment leurs maisons en tombeaux font, même au Gabon, une opération ruineuse en lui fermant leur porte, ils ouvrent, dit un proverbe italien, celle de la maladie. La lumière naturelle est non seulement un stimulant fonctionnel de premier ordre, mais un bon agent réducteur des miasmes que contiennent les atmosphères confinées ; elle a en outre le privilège d'écarter ces milliers d'hôtes incommodes, tourment de l'Européen dans les pays chauds, qu'on voit de préférence rechercher les recoins obscurs. Le feu, ventilateur spontané et destructeur des miasmes, est aussi un excellent moyen purificateur, et une cheminée, toujours oubliée dans ces logis, à l'occasion, n'y serait pas inutile.

S'il est plus que difficile d'éviter que son habitation soit placée sous le vent de quelque marigot, dans une région où, pendant la longue durée de la saison des pluies, tout ravin à sa partie déclive, toute dépression de terrain retient une nappe croupissante, au moins faut-il s'en éloigner autant qu'on peut et favoriser le dégorgeement permanent de ceux d'alentour. Il est bon, à l'exclusion de ces lits d'argile ferrugineuse, réceptacles assurés des eaux stagnantes, de faire choix pour bâtir d'un terrain sablonneux, dont le drainage naturel maintienne la sécheresse des fondations. Il n'est pas de meilleure situation qu'une de ces pointes avancées sur la mer, mieux à l'abri des vents malariens par leur exposition à l'atmosphère pélasgienne.

La question du « déboisement » autour des habitations est fort controversée. On voit, suivant la destinée variable d'avis contradictoires, faire alternativement le désert des arbres ou replanter en grand aux environs du plateau de Libreville ; dans l'un et l'autre cas, chacun reste convaincu de l'excellence de sa méthode. À mon avis, la question est toute entre les plantes grandes et petites ; autant les premières sont innocentes, et même protectrices en une certaine mesure, autant la végétation des herbes passagères a besoin d'être surveillée et rognée. À certaine distance, les rideaux de hauts arbres, remplissant l'office de clôtures, n'arrêtent certainement pas la fièvre au passage, mais tamisent l'impureté des vents qui la portent ; leurs racines épuisent l'humus trop riche, le dessèchent grâce à l'évaporation qui s'échappe par les feuilles ; ils donnent ombre et fraîcheur ; par leur contraste avec la nudité rissolée des terrains dépouillés, ils égailent le paysage, reposent la vue éblouie. Les herbages, par contre, ne sont pas seulement le refuge habituel des serpents et de cette gent malfaisante à l'homme, qui pullule. à l'infini, leur courte existence les livre promptement à la fermentation, cause permanente d'insalubrité. Il m'est arrivé d'observer une influence paludéenne sévissant sur un groupe d'habitations autour desquelles l'herbe coupée, s'étant fanée à la première sécheresse, fut de nouveau mouillée par quelques pluies. Hygiéniste empirique, le Gabonais laisse les arbres debout près de son village, mais sarcle soigneusement les mauvaises herbes et veille à ce que la terre d'alentour soit toujours nue. Si on lui en demande le pourquoi, il ne sait répondre que « Ça meilleur. » La sagesse est aussi brève en discours, elle est bonne à imiter.

Et s'il s'agissait d'une ville, on ne saurait trop conseiller le pavage méthodique des voies de communication, qui donne, au point de vue de la salubrité, de si bons résultats à Madère, à Praia^{CXXVII},

dans les colonies portugaises en général. La dissémination des poussières chargées d'effluves est moindre, le drainage du terrain mieux assuré.

L'hygiène personnelle sous l'équateur réside dans une attention incessante contre le climat et contre ses propres entraînements, si l'on veut durer. Braver devient un non-sens et tourne contre vous. Pour résumer d'un mot la longue série des précautions qu'impose une existence si attaquée, il faudrait réduire ses dépenses au strict nécessaire, se garder de toute impression qui surprend et ébranle débauche du palais, du cerveau ou du sentiment, veilles et travail intellectuel prolongés, égarement des sens, nostalgie de l'absence, que n'en citerait-on pas de tout ordre, en ce genre, physique et moral ? Ici, plus que jamais, la raison du juste milieu est à l'ordre du jour et sage ; l'excès en tout devient plus qu'une faute, c'est une ruine. Les dieux antiques, qui idéalisaient les passions de l'homme pour les rendre aimables, pourraient être évoqués un à un et conjurés tour à tour, et, au-dessus d'eux, le cynique Bacchus, la meurtrière et trop facile Vénus noire.

Le « régime alimentaire » sera sobre, mais réparateur ; la grande chaleur n'émousse pas l'appétit autant qu'on serait disposé à le croire, et, sans rester gros mangeur, on est encore, au moins jusqu'à l'anémie, bon convive à Libreville. Ce régime aime la variété, les viandes succulentes, bien parcimonieuses en ce pays, le poisson, les légumes, les fruits frais et mûrs, qui reposent la nutrition lassée de la monotonie des conserves ; il recherche les stimulants d'une généreuse tempérance, tels le café et le vin, si propres à relever l'affadissement physiologique, mais il repousse l'ardeur corrosive du piment rouge, qui brûle l'estomac, des alcools, qui montent au cerveau dans un nuage bouillant, faux stimulants faits pour laisser ensuite plus déprimé. La table prolongée a le grave inconvénient de la congestion qui suit son excès. Les boissons abondantes, ingérées dans l'intervalle des repas, sont débilitantes ; filtrant rapidement au travers des tissus, elles les appauvrissent des particules organiques dissociées par ce lavage intime, puis éliminées avec les sueurs. Elles seront prises fraîches et non pas froides, plutôt à la température naturelle de l'eau, celle-ci est à + 24° ou + 25°¹¹⁴ ; les alcarazas l'abaissent de quelques degrés. Au-dessous, à + 15°, par exemple (température que nous donnait habituellement l'appareil réfrigérant), l'eau frappée, lourde, privée d'air, paraît glaciale ; la soudaineté de cette impression fraîche si goûtée n'est pas innocente, elle fatigue rapidement le ressort digestif. Quant aux eaux suspectes, - et il n'y a pas intérêt à se montrer trop scrupuleux dans cette appréciation, - nous avons dit qu'elles doivent être consommées après qu'on les a fait bouillir, puisqu'il n'est pas prouvé que la muqueuse gastro-intestinale ne soit une des voies d'introduction du toxique paludéen. L'usage du thé, comme boisson courante, répondrait bien à cette nécessité.

Il semble à première vue paradoxal d'avancer qu'il faille, en un pareil endroit, sinon se garder du « froid » au moins des brusques transitions du chaud à la fraîcheur. Cette dernière susceptibilité, acquise par l'accoutumance à une température égale, devient bientôt excessive ; elle s'accuse, à l'exposition imprévue d'un courant d'air, par des coliques nerveuses extrêmement douloureuses, une diarrhée catarrhale bilieuse, dont l'épuisement mène au galop l'anémie. Aussi, après avoir dit tout à l'heure que l'habitation doit être ouverte au soleil et à la brise du jour, nous ajouterons que pendant la nuit inégale de température, imprégnée d'humidité et d'effluves fébrifères, la chambre qui protège votre sommeil restera prudemment close.

L'impressionnabilité aux variations, très à redouter pendant la saison sèche, après un séjour de quelque durée dans le pays, a pour point de départ et pour intermédiaire l'enveloppe tégumentaire, et il est presque superflu d'ajouter que l'intégrité fonctionnelle de ce système, régulateur en quelque sorte de la santé sous l'équateur, est très à ménager. L'hygiène repousse une désinvolture qui laisse le corps à demi nu ; elle conseille de quitter les étoffes blanches matin et soir, et chaque fois qu'on est mouillé de sueur ou exposé à une de ces averses dont l'évaporation à la surface du corps, activée par la chaleur,

114 Vers le fond littoral de la mer de Guinée, la température moyenne des eaux, à la surface, atteint elle-même + 26 degrés centigrades.

augmente encore la froidure elle insiste surtout sur l'usage ininterrompu de la flanelle, portée directement sur la peau, ou d'un tissu de cotonnade, moins acerbe à l'aiguillon des bourbouilles^{CXXVIII} ; elle offre un excellent moyen d'endurcissement dans la pratique journalière de l'hydrothérapie, qui a le double profit d'émoûser la sensibilité de l'enveloppe cutanée aux variations et de stimuler son inertie.

L'Européen doit porter, contre le « soleil », le parasol et ce casque en liège ou en moelle d'aloès, qu'un courant d'air ventile intérieurement de la bordure au fond percé de la cuve. Il n'oubliera pas non plus que le Gabon est une des contrées du globe où la pluie tombe le plus abondamment, et prendra ses précautions en conséquence. Ses vêtements seront en laine légère, de tissus amples et souples. Quant à leur couleur, la question me semble avoir peu d'importance ; elle est moins indifférente s'il s'agit de l'enduit extérieur des habitations ou des casernes flottantes, qui seront de préférence peintes en blanc ou en gris clair, ce revêtement renvoyant plus de chaleur qu'il n'en absorbe, ou badigeonnées à la chaux mêlée d'ocre, de manière à ménager la vue. On a pu dire plaisamment que le noir est la couleur physiologique sous le tropique africain, puisque telle est celle de l'indigène, qui souffre évidemment moins que nous de l'excès de la température ; la raison, avec quelque fondement, n'a pas paru suffisante pour militer en faveur de l'adoption des tissus de teinte trop sombre.

L'emploi de la journée, l'équilibre des périodes « d'activité et de repos », mérite une attention sérieuse. Je crois avoir déjà dit que les circonstances spéciales de l'existence exotique, à laquelle l'étranger s'est soumis, réduisaient forcément la première au minimum ; le travail, non pas utile, mais seulement dépensé, n'a pas à sa disposition dans la journée plus de sept ou huit heures effectives. Les veilles du soir doivent être modérées ; elles n'augmenteront pas inutilement la fatigue de l'insomnie ou de l'assoupissement peu réparateur qui accompagne les longues nuits, baignées de sueur, de l'hivernage. Le sommeil est un des premiers besoins sous ce climat ; il faut, même le jour, aux heures les plus chaudes, lui ménager une certaine part. La satisfaction de cette sensation devient parfois tellement impérieuse, après une de ces nuits improductives qui brisent le corps et l'esprit, qu'on abandonne tout pour dormir, sous l'empire d'une pression supérieure à la volonté. Celui qui résiste d'abord est bientôt obligé de céder, il n'a tiré de sa lutte d'autre fruit qu'un accablement plus lourd, plus appesanti. La sieste modérée est la meilleure épargne de l'activité, elle laisse après elle plus dégagé, plus dispos à un nouvel effort. Elle aura lieu à couvert, et plutôt dans une habitation car je ne sais rien d'aussi dangereux que la somnolence venant à s'emparer de vous sous le soleil, comme cela arrive quelquefois au cours des longs trajets en embarcation ou en pirogue, dans les criques encaissées.

Un intervalle suffisant étant donné à ce repos nécessaire, déplaisant à celui qui aime agir, il faut ne pas tomber dans l'excès contraire, mais secouer sa torpeur ; l'organisme moral et physique s'éteint, se dissout bientôt dans l'atonie, il a besoin de réveils ménagés, d'impressions un peu surexcitantes. Livingstone, d'illustre mémoire, avait observé sur lui-même, avant l'état d'épuisement de sa dernière carrière, qu'une période d'inaction prolongée était plus nuisible à sa santé que le mouvement d'une course laborieuse. Les missionnaires font journellement la même remarque ; elle mérite certainement examen. Ne semble-t-il pas qu'il y ait, dans cet état de stimulation générale que procure l'excitant de la marche ou du travail physique, pendant lesquels des actions physiologiques complexes, musculaires et fonctionnelles, entrent en jeu à tour de rôle, une salutaire dépense de matériaux d'usure nécessaire, que l'orgasme fébrile, toujours à l'état de tension sous le climat paludéen, se chargerait de consommer au repos, - un meilleur emploi aussi des forces vives de l'organisme et de l'aliment de ces forces ? Toujours est-il qu'on ne peut longtemps soutenir sans bouger la chaleur directe du soleil ; le déplacement d'air que produit la marche, l'évaporation cutanée, activée par le mouvement, la laissent mieux supporter¹¹⁵.

Une sage mesure, sous peine de dépasser le but, présidera à l'emploi des exercices physiologiques. Les meilleurs sont l'usage du cheval (si toutefois le cheval voulait s'acclimater), les excursions de petite

115 Le hamac, moyen de transport en usage sur la côte de Guinée, n'est pas employé au Gabon. Personnellement, même à l'occasion de courses assez longues, je ne l'ai pas regretté.

étendue, non pas la chasse exténuante du gros gibier, mais la recherche des merveilles naturelles de ce pays, qui est une récréation pour l'esprit en même temps que pour le corps. La natation serait excellente, réunissant le double avantage du mouvement musculaire dans la fraîcheur, si requins et caïmans ne la défendaient, et si l'on n'avait trop à se prémunir contre le danger de la radiation insolant le corps nu et l'inconvénient de l'impression d'un bain froid intempestif, occasion de la fièvre. J'abandonne le travail de la terre ; il est mortel au colon européen. Je laisse de côté, comme indiscutable, l'expérience acquise à Libreville : la discipline protège les matelots blancs contre leur insouciance ; ils vivent à l'abri de la toiture de leur caserne flottante, ils ne sont pas occupés au grand soleil, ne nagent jamais dans les embarcations, couvertes d'une tente ; des Kroumen sont engagés pour leur suppléer.

Dans cet ordre de faits encore, il faut savoir choisir ses moments et son terrain. Le terrain nous est connu ; quant aux moments, la sagesse hygiénique se résume en un aphorisme qui a cours au Gabon « Ne vous exposez pas au soleil de la mi-journée, ne couchez jamais à terre, si vous le pouvez. » Les deux termes de cette proposition demandent quelque explication.

Personne ne quitte volontiers l'ombre à l'heure de midi. Sans l'avoir éprouvé, on a conscience du danger au seul aspect de cette atmosphère qui miroite comme une moire ; celui qui à ce moment a suivi la plage de sable, un espace découvert, se rappelle qu'il a été à la fois suffoqué et ébloui, surpris entre deux feux, l'un dardé d'en haut, l'autre rayonné par ce sol de la surface duquel irradiant des effluves de fournaise. Cette impression saisissante commande d'elle-même la prudence, il est presque superflu de la conseiller.

Mais le ciel n'a pas toujours cet éclat qui témoigne contre lui-même. Dans les pires moments de l'hivernage, il se couvre d'une chape de nuages si sombre, si épaisse, que le soleil a disparu. L'aspect tranquille de la nature n'invite pas à la défiance. L'air est pourtant de plomb ; sous ce voile innocent, la chaleur et l'électricité s'accumulent se concentrent ; la perniciosité frappe sournoisement, traîtreusement, elle n'a pas mis en garde contre ses coups, et la sagesse quelquefois a parlé trop tard. Au Gabon, toujours, le soleil qui se montre est bien moins dangereux que le soleil qui se cache.

La nuit, nous l'avons vu, est l'heure du passage des vents qui portent la fièvre dans leurs plis, de la tombée sur la terre refroidie des vapeurs chargées ; c'est le moment imminent de l'inhalation paludique, et l'expérience est si généralement consentie, que tous ceux qui le peuvent rentrent coucher à bord. S'il s'agit cependant d'une longue course à faire, je préférerais la pleine nuit au plein soleil ; je suis peut-être plus immédiatement menacé d'un accès intermittent, je le suis moins de la perniciosité.

Nous l'avons vu encore, les noirs, qui eux-mêmes prennent la fièvre par occasion, ne sortent pas de leurs cases au petit jour. La matinée est froide ; sous l'influence des premiers feux émanés du soleil levant, les vapeurs pénétrées d'effluves commencent à s'élever de la terre. Mais celle-ci se réchauffe peu à peu, la chaleur augmentant dissipe le brouillard, aspiré par le vide de l'espace supérieur ; le danger n'existe plus dès que le soleil est un peu haut sur l'horizon.

Quelles sont, en définitive, les heures opportunes laissées aux occupations à l'air libre ? Elles suivent, à peu de distance, le lever du jour (7 à 10 heures du matin) et précèdent son coucher (2 1/2 à 6 heures) ; en tout, sept heures innocentes. La débilité de l'Européen dépense en repos un tiers de cette courte journée équatoriale, qui n'a que douze heures de soleil¹¹⁶.

116 En résumé, les termes qui nous semblent le plus convenables de l'emploi d'une journée sous l'équateur sont les suivants :

- Lever, à 6 heures et dernier, repas léger de café ou de thé- Occupations jusqu'à 10 heures du matin ;
- Déjeuner, à 10 heures et demie ; ce repas sera le plus copieux de la journée - Repos et sieste, travail modéré et à couvert, jusqu'à 2 heures et demie ;
- Occupations reprises, exercice, promenade, de 2 heures et demie à 6 heures - Repas léger, à 6 heures et demie ou 7 heures ;

Un dernier mot pour clore ce sujet.

Il est telles circonstances où l'on ne peut s'abstenir ; il faut aller quand même, à quelque heure, par quelque temps, au milieu des marais et sur les criques pestilentielles. C'est parfois l'obligation du traitant qu'appellent ses affaires, du marin en service commandé, du médecin ou du missionnaire, qui ne retardera pas son secours. Il ne reste plus, au départ de la course périlleuse, qu'à se prémunir contre l'ardeur du soleil et à faire usage d'un préservatif, dont la vertu héroïque n'est guère discutée sur la terre africaine.

La quinine sauve bien des existences à la côte occidentale elle est la providence du climat paludéen. Ce beau médicament, assurément, n'est pas infallible ; mais il agit si souvent, avec une vigueur tellement sûre, que le médecin qui en fait l'épreuve, le malade surtout qui s'y confie, ont bientôt en lui une foi illimitée et se croiraient presque désarmés le jour où cette substance précieuse viendrait à leur manquer. La quinine guérit et préserve. Je m'abstiens d'envisager son action curative, la maladie une fois déclarée ; je ne m'occupe que de son rôle préservateur et tout hygiénique, en ce sens qu'il précède l'occurrence de la fièvre. Que la quinine absorbée s'attaque au processus morbide pour le modérer, ou au germe palustre pour le neutraliser, qu'ingéré avant toute pénétration des effluves dans l'organisme, et grâce à ses propriétés toxiques reconnues à l'égard des parasites inférieurs, le sel prévoyant prépare à ceux-ci un terrain impropre à leur évolution, qu'il soit, en un mot, antipériodique ou antizymotique, les faits, sans hypothèse, parlent pour eux-mêmes, ils affirment l'immunité que procure l'administration du médicament, à petite dose et préventivement à toute menace paludéenne.

L'assentiment des médecins de la marine sur cette question est universel, on peut le dire ; il est éprouvé par leur expérience des régions paludéennes du globe. Les Anglais et les Américains qui habitent le littoral ne sont pas à faire l'essai de cette pratique. On sait les bons résultats qu'elle a donnés pendant la campagne aux Ashanti. On citait de mon temps, à Libreville, l'exemple du lieutenant Cameron^{CXXIX}, revenant d'effectuer sa traversée célèbre du continent sans avoir connu la fièvre, immunité remarquable dont il rendait l'honneur au sulfate de quinine qu'il eut la précaution de prendre journellement en petite quantité. La coutume est courante dans notre établissement colonial ; l'exemple et la lutte personnelle ont converti chacun à l'empirisme. L'antidote devient un condiment et trouve place sur la table commune, à côté des épices et du sel ; chacun y puise à volonté, sans qu'il en soit jamais résulté rien de préjudiciable. Tout au plus, l'usage continué de la quinine amène-t-il un peu de surdité, passagère du reste, puisque celle-ci cède aussitôt qu'on s'abstient. Personnellement, je dus mainte fois à l'emploi que j'en fis d'éviter quelque danger, et, soucieux d'en assurer le bénéfice à nos matelots, je ne les laissais jamais partir en corvée au soleil sans leur avoir fait prendre au préalable 20 à 30 centigrammes du fébrifuge, dont, à défaut de café, un peu de tafia, bon dissolvant très apprécié de mes clients, faisait passer l'amertume. Avant une course vraiment périlleuse, la dose peut être élevée à 50 centigr., en se rappelant que la solution est de plus sûr et plus rapide effet que la poudre.

Il est, sans doute, utile de s'en tenir à ce juste milieu qui n'abuse de rien. Pour être efficace, la méthode préventive demande à être ménagée ; l'usage n'en doit pas être absolument continu, mais réservé aux incidents particuliers de la vie extérieure, à cet état de malaise intime qui parfois vous avertit à l'avance de l'imminence morbide. Elle échappe au sérieux grief qu'on pourrait arguer contre elle d'éteindre, par l'assuétude d'une absorption presque journalière, l'effet utile du médicament à l'occurrence de l'accès, dans un de ces moments pressants où la perniciosité marche plus vite que le remède. Car nous ne voyons pas les colons africains moins impressionnables à l'action du sulfate de

-
- Emploi de la soirée par l'étude facile, la distraction, etc. ; jamais de fatigue excessive, jamais de veilles prolongées.

quinine, pour l'emploi souvent immodéré qu'ils en font, et il est toujours loisible, en forçant la dose suivant le besoin, de rendre au médicament son activité thérapeutique¹¹⁷.

Nous pouvons maintenant mieux nous figurer ce que nous avons appelé au commencement de ce chapitre « la physionomie du CLIMAT GABONNAIS » et il nous est facile de résumer en quelques lignes les traits saillants qui accusent son originalité.

Nous avons été frappés d'abord de l'égalité désespérante du milieu : la radiation solaire y entretient une atmosphère de chaleur constante, qui ne présente que de faibles écarts aux diverses saisons ; huit mois de pluies l'imbibent d'humidité, quatre mois de sécheresse reprennent en vapeurs les chutes abondantes tombées du ciel et dispersées pendant la période précédente ; la pression barométrique est presque uniforme ; la tension électrique dominante, une grande partie de l'année ; les vents eux-mêmes, soumis à l'appel périodique des échanges calorifiques entre la terre et l'Océan, ont une direction et des heures réglées par la révolution du jour et de la nuit ; nulle émotion ne trouble le climat, que le fracas passager des orages de la mauvaise saison. Nous avons vu la chaleur dominer les autres éléments de la météorologie, les subordonner en quelque sorte à son action. Elle est remarquable par sa continuité, bien plus que par son acuité réelle ; elle crée un climat moins brûlant qu'étiolant, mais persévérant dans sa marche, uniforme d'impressions ; elle enveloppe l'organisme étranger d'une atmosphère si molle, qu'il ne sait bientôt plus réagir et se voit mené, de chute en chute, à une sorte de langueur ou de consommation vitale. À l'influence précédente vient s'ajouter celle qui est propre au sol, l'émanation impure, incessamment soulevée du conflit de la couche humide et grasse de l'humus et d'une météorologie si active, ensuite versée dans le milieu atmosphérique. La chaleur est encore là l'excitant principal de la fermentation cachée qui aboutit à la réduction délétère des effluves et des miasmes ; et nous pourrions supposer telle région tempérée, aujourd'hui salubre, qui, soumise quelque temps à l'intensité du soleil équatorial, reproduirait bientôt le tableau de son climat et de ses misères.

À travers la race, ce climat a fait du noir, au moins cette influence, poursuivie de génération en génération, a-t-elle pesé d'un poids immense, ce qu'il est encore un être morne, atone, sans entraînement dans la voie du progrès. Le blanc, qui passe par ces épreuves, est sérieusement modifié, il s'est amoindri, gabonisé, si je puis ainsi dire, à l'impression de ce soleil pestilentiel, au contact de cet étrange milieu humain, dont il subit malgré lui le genre de vie, la désolante société. Combien il se montre différent après quelques années de ce qu'il était au moment où il aborda pour la première fois le rivage reconnaîtrait-on sa fière santé européenne à ce tempérament nouvellement doublé de débilité et d'éréthisme^{CXXX} maladif?

117 Ici, cependant, une restriction est nécessaire. Il est certain que le sel quinique n'enraye pas indéfiniment les récidives de la fièvre ; soit qu'il y ait, au bout d'un temps variable, assuétude de l'organisme au médicament ; soit, en rappelant la théorie microbienne, une sorte d'acclimatation des infiniment petits au milieu toxique qu'on leur a fait ; son activité s'est donc émoussée au très long usage. Il est encore plus certain qu'après une lente exposition au climat paludéen, des agressions et des récidives répétées, l'établissement d'une impaludation invétérée, mené à un certain degré de cachexie, l'organisme humain n'est plus seulement en possession de l'infection paludique, mais dégradé ; et c'est au support malade, altéré dans sa substance, dont la résistance fait désormais défaut, plus qu'à l'invasion microbienne, contre laquelle l'antidote avait d'abord lutté avec avantage, que la médication devra s'adresser.

Cette indication est surtout formelle lorsque l'éloignement du foyer paludéen, le rapatriement, a été effectué. La médication s'attachera alors à restaurer la nutrition, le sang et les forces, à réacclimater cet organisme déshabitué ; l'alcaloïde fait place à la plante mère d'où il est tiré, le quinquina et ses succédanés, d'une valeur antimycétique secondaire, les toniques amers, les arsenicaux, les eaux thermales sulfureuses ; il cède surtout le pas au « régime » dans son acception la plus large, le milieu choisi pour sa salubrité, sa température et son altitude favorables, l'hydrothérapie, la gymnastique, physique et morale, devant accommoder, d'échelon en échelon, l'organisme à recouvrer le premier état dont il est déchu.

Examinons-le au point de vue physique. Un bain de chaleur perpétuel l'amollit ; la fièvre insidieuse ou éclatante, sans trêve pour lui, le mine dans son intimité physiologique. Nous savons l'adynamie torpide, ou susceptible au moindre éveil, de cet organisme accommodé à des impressions uniformes, sa résistance vitale défaillante. Matrice nourricière des tissus et des propriétés fonctionnelles, la liqueur qui circule dans les vaisseaux manque d'entretenir suffisamment les réparations de la vie ; le sang s'est appauvri lentement, à la fois mal stimulé par un air diminué de son oxygène vivifiant et altéré dans sa qualité par les émanations toxiques qu'il respire, mal restauré aussi par une nutrition languissante qui n'utilise plus bien les aliments absorbés. Dans une chaîne sans fin, qui part du milieu extérieur pour aboutir aux actions physiologiques, à leur déviation morbide, les désordres et les maux se tiennent, s'influencent et activent par mille voies la détérioration organique.

Pour ce qui est de la santé morale de cet « acclimaté », nous en retrouvons le reflet dans la portée incoordonnée du système nerveux, privé de son stimulant habituel, le sang physiologique, affolé par une telle anémie. L'impulsion, l'harmonieuse direction du grand régulateur manque à la traduction des actes psychiques autant qu'à l'accord du fonctionnement physique. L'esprit, mal servi par l'intermédiaire qui lui donne un corps, en subit les vicissitudes ; son moyen de relation avec le monde extérieur est faussé, ils souffrent tous deux, et l'esprit ne vaut plus ce qu'il était. La pensée est plus lente, inconstante, ou brille par éclairs fugitifs dans ses meilleurs moments les élaborations cérébrales se pressent indécises dans un bourdonnement confus. Aiguillée par ces misères, la personnalité s'émeut d'elle-même plus que de raison. Elle se lasse de spectacles qui ne varient pas, d'une existence qui roule dans le même cercle monotone, et pourtant toute nouveauté la fatigue. La nostalgie, une indifférence qui n'aspire plus à bouger de place, envahit les uns ; d'autres, de moral plus résistant, se cuirassent d'une sombre énergie, luttent encore et sont plus longtemps soutenus. Mais chez ceux qui le peuvent, à un moment où toute volonté est dépassée, la soif de quitter ce milieu hostile à la race blanche devient impérieuse, fit-on preuve même d'une opiniâtreté qui va jusqu'au bout des forces.

Telle est la forte empreinte du climat équinoxial, la terne image de sa lente et insidieuse influence sur l'organisme humain, comme je l'ai vu à l'épreuve. L'aurais-je assombri pour l'avoir regardé de trop près ? Je laisse ici la réponse à ceux qui ont vécu sous le terrible soleil de ce climat et observé. « Ces régions (littoral de la Guinée), » témoigne un critique impartial, « sont les plus meurtrières de tout le globe terrestre pour les colons européens ». La terre noire dévore les blancs, eût dit l'antique poésie.

CHAPITRE IV. LA FLORE.

ARTICLE I. ASPECT DE LA FORÊT.

La FORÊT ÉQUATORIALE, je ne sais vraiment qui pourrait la peindre comme elle est et traduire son impression saisissante. L'excès du grand est comme l'abîme, il fascine ; et la pensée, perdue dans cette immensité qui semble n'avoir pas de fin, qui a le seul inconnu pour limite, n'entrevoit que sa petitesse devant la nature écrasante et oublie un moment que, plus puissante qu'elle, elle doit un jour plier cette nature à ses desseins.

La forêt s'étend vaste et profonde comme l'Océan qui bat à ses pieds, et plus inaccessible ; l'Océan se laisse traverser, la forêt est fermée dès qu'elle commence, elle n'est ouverte qu'au feu. Silencieusement, sans passion, sans violence, elle dévore le sol vers une limite inconnue, elle s'élance au ciel, elle envahit tout, jusqu'au domaine de l'eau sans cesse gagné par ses rejetons, qui fixent, puis renouvellent de leur destruction, l'humus apporté au rivage. Elle n'a qu'une parure, mais admirable dans son développement échevelé, riche de cette teinte unique et sobre qu'étend sur une surface immense le tapis de verdure éternelle. Dans son désordre même, quel ensemble, quelle harmonie, quelles grandes lignes ! Sa masse colossale paraît coulée dans un bloc d'une seule pièce, figée dans l'immobilité, inerte comme le sol qui la porte ; elle semble fermée à la vie. Est-il inanimé pourtant ce rayonnant concert qui bruit dans le silence d'une confusion inexprimable, au sein de la plus petite plante comme du plus haut végétal, dans le jeu impossible à dénombrer des myriades de feuilles qui respirent, le tournoiement inénarrable des molécules organiques que la vie prend ou abandonne sans cesse dans chacune d'elles ? N'est-elle pas une émanation de sa vitalité cette senteur qu'elle exhale, portée avec la tiède haleine des vents, résumé de mille parfums, si pénétrant qu'il monte enivrant au cerveau ? Splendide dans son épanouissement vierge, la forêt poursuit sa multiplication avec l'imposant lenteur d'une force latente, aveugle, pourtant sûre d'elle-même au milieu de son travail géant, recueillie dans sa propre puissance, elle repose à travers le temps, toujours en progrès, toujours grandissante.

Le fourré est si épais, l'ombre si profonde, que partout le regard est arrêté à la lisière ; des hauteurs seulement, la perspective élargie s'élève au-dessus des cimes, s'ouvre dans les percées que font les creuses vallées comblées d'arbres. Sur l'étendue verte plane le silence de la solitude ; ce grand aspect est celui d'une nature muette, immuable, rigide comme le destin. Son immobilité rompue par la brise, l'ample mouvement du dôme feuillu, qui moutonne comme un flot, berce la pensée, l'endort de la molle fluctuation d'ondulations égales aux vagues de l'Océan. La rafale bat le premier plan de ce rempart serré de végétaux de toute grandeur, la tornade rugit, se jette à corps perdu contre lui ; l'orage passe, à peine l'a-t-il ébranlé. Dans le silence qui précède la chute du jour, le murmure sourd et cadencé du vent commence par un soupir, gémit, telle une longue plainte accordée au roulement lointain de la bande de houle écumante le long de la plage, au bruissement sec des folioles de cocotier froissées, des hautes cimes des grâciles bambous et des roseaux *okongolia*^{CXXXI}, heurtés par le souffle qui passe. Hors cette plainte perpétuelle, aucune voix animée que la note mélancolique de l'oiseau solitaire préludant au repos du soir, nul signe vivant ; l'obscurité qui tombe sur le fourré y fait bientôt la nuit et le laisse plus épais, plus impénétrable. Au retour de l'ombre des bois, c'est presque avec soulagement qu'on revoit le soleil, qu'on entend de nouveau le chant des oiseaux, le mouvement de la vie animée.

Splendeur des tableaux de la nature, âme du paysage et joie des yeux, la lumière solaire donne à la vie végétale, en même temps que son éclat, l'excitant de sa verdure. Une impression nous retient ici. Enveloppée de clarté, la forêt arrête au passage le soleil et fait, en mille points de sa masse touffue, de ces profondeurs que le jour effleure sans les atteindre. Sous l'ombre qu'elle étend, les plantes ont soif du stimulant trop épargné ; elles montent aussi haut qu'elles peuvent, leurs jets s'élancent follement vers leur aimant. Les faibles, comme étouffés par le feuillage des puissants, attachent leurs frondes aux troncs, traînent à terre leurs tiges alanguies, glissent dans les interstices, s'inclinent vers les issues, en quête de la clarté extérieure. Quelque rayon plus direct vient-il à percer la voûte qui les couvre, dans l'épanouissement de lumière qui se joue sur les troncs moussus, les lianes, les herbes, le monde abaissé des petits rayonne, se redresse et se tend avidement vers le soleil, source de son activité.

À l'ombre de cette lumière filtrée, de cette lueur diffuse, tamisée par mille feuilles, qui seule pénètre les coins reculés des taillis, il semble que la végétation devrait souffrir. Nous savons combien la privation de lumière directe est préjudiciable aux plantes de nos climats tempérés ; dans une demi-obscurité, nous les voyons troublées dans leur fonction respiratoire, languissantes et bientôt gorgées de suc blancs, dépérir dans leurs individualités étiolées et leurs espèces. Sous le couvert de l'épaisse ramée de l'équateur, la plus petite herbe n'a rien perdu de sa ferme verdure ; son tissu revêt cette coloration verte intense, riche en chromule, indice de sa vigueur intègre ; la fleur reste brillante, son fruit fécond ; narguant le soleil, elle se contente de son régime mesuré, germe dans le jour obscur et s'y développe avec une exubérance merveilleuse.

C'est qu'ici la végétation rencontre, dans le milieu qui la baigne, d'autres influences compensatrices singulièrement actives. La lumière n'est pas son unique excitant ; la chaleur et l'humidité, dont la plante n'est jamais privée, assurent, pour une part au moins aussi importante, plus fondamentale peut-être, le bon exercice de ses propriétés. Nous avons précédemment apprécié le climat agissant sur la nature végétale et animale pour entretenir, de l'abondance des matériaux, le luxuriant balancement de la mort et de la vie. La chaleur continue, l'humidité en mouvement constant d'évaporation, la stimulation germinative d'un air ozonisé, l'irrigation des pluies tièdes, la richesse féconde d'un humus renouvelé à mesure qu'il s'épuise, des matières organiques triturées et sourdement travaillées par une influence lente, ininterrompue, séculaire, cet ensemble constant d'éléments divers, que nous savons pernicieux aux races étrangères, étioyant même pour l'indigène, par un contraste frappant, fait la puissance du monde végétal, devient l'excitant composé de ce roulement sans fin de perpétuelle décomposition et perpétuelle renaissance, qui s'entretiennent l'une l'autre ; terrain préparé à la vie par la destruction, où les espèces nouvelles lèvent et croissent de la chute et sur les ruines d'autres espèces.

Le soleil équatorial n'est pas changeant comme notre débile soleil européen ; il enveloppe la végétation d'une atmosphère égale, il imprègne le fumier, qui alimente les plantes en protégeant leurs racines, d'une température favorable à l'action par sa permanence. L'évaporation énergique que celle-ci provoque contre-balance l'effet dissolvant de l'humidité surabondante, si nuisible aux plantes des pays froids. C'est que les unes « vivent » réellement, l'année durant, tandis que les autres « hibernent¹¹⁸ », la mauvaise saison venue. Sous l'équateur, la chaleur jointe à l'humidité, grâce à l'activité du mouvement d'absorption et d'exhalation insensible qu'elle excite dans la trame des tissus, même sous l'ombre de la forêt, devient un stimulant général de vitalité. L'humus nourricier auquel tient la plante, si riche que la vie éclate à profusion de ses plus petits recoins, renferme pour elle une abondante provision d'aliments. La plante emploie sans doute une part de l'azote, emprunté à l'air, que réserve le sol ; mais elle y puise surtout largement le carbone, les sels, l'eau, l'hydrogène, éléments simples ou associés qui coulent avec la sève, dont les uns, tel le carbone, sont fixés dans sa texture, pendant que d'autres assurent la formation des féculs et des sucres, la sécrétion des cires, des huiles, des essences.

118 Sous nos climats, les végétaux sont des « êtres hibernants » suivant un mot heureux du docteur Bertillon (art. *Mésologie*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1873).

Les végétaux sont « des êtres tissés d'air par la lumière », a dit quelque part un éminent physiologiste ; les feuilles, respirant à la clarté du jour, tamisent à la fois l'air et la lumière, et, dans cette rencontre, le carbone, réduit de l'acide carbonique, est retenu par leur trame cellulaire, tandis que l'oxygène rentre dans l'atmosphère générale. La plante est ainsi la grande dispensatrice du gaz nécessaire à l'existence des animaux.

S'il fallait cependant prendre à la lettre la poétique image de Moleschott^{CXXXII}, comment se rendre raison de la splendeur de cette végétation, qui se continue exubérante, abondante en cellulose, même alors qu'elle est à demi privée du stimulant lumineux, dans le demi-jour que fait l'épaisseur de la forêt ? Mais, nous le savons, la plante ne vit pas que d'air et de lumière. Sous ce climat, la chaleur excitante supplée à ce qui manque du soleil, elle corrige l'humidité en excès par l'activité qu'elle imprime au jeu innombrable des tissus vivants ; et la feuille a aussi pour aide la racine, allant puiser dans un humus généreux les éléments d'une croissance et d'une prospérité sans limite¹¹⁹.

Au milieu de ce chaos végétal, fait pour lasser l'admiration à force de grandiose, nous devons nous borner à choisir, entre cent, quelques aperçus plus saillants, qui puissent donner une idée de l'immobile variété du panorama gabonais.

C'est d'abord le paysage enchevêtré des mangliers, « la forêt des eaux ». Du point où les fleuves, les rivières, les criques impures se déversent à la mer, jusqu'à la limite où s'arrête le flot de la marée montante, le PALÉTUVIER OU MANGLIER (*Rizophora mangle*, *Itanda* des indigènes), qui aime le mélange des eaux douces et salées, étend sur les plaines de vase, deux fois le jour inondées et découvertes, ses rameaux racines, semblables à de gigantesques araignées. Son tronc gris-blanc, qui pousse droit, cherchant la lumière, jette au soleil un feuillage glauque et grêle, comme anémié par une sève trop aqueuse. Le rapprochement serré des tiges aux écorces bistrées élève sur chaque berge des cours d'eau une muraille rayée de cannelures verticales alternativement claires et sombres. Le manglier, suivant une comparaison souvent appliquée au baobab, peut-être à beaucoup de curiosités naturelles, qui furent singulières surtout la première fois qu'on s'en étonna, ce végétal monstrueux a l'apparence d'un arbre renversé, tant la disproportion est grande entre ses rameaux feuillus et ses rameaux-racines. Ces derniers, sous forme de mille branches divergeant du tronc, qui prennent pied dans la vase, se mêlent en un réseau inextricable de bois nus enlacés ; d'autres, qui n'ont pas encore rejoint le fond, suspendent, aux deux bords du canal où le courant passe, des stalactites végétales hérissées d'huîtres et de mollusques, laissant tomber goutte à goutte le dernier flot souillé de la marée descendante. Avec le temps, gagnant toujours, ces rejetons se rejoindront d'une rive à l'autre. Et quand les eaux se sont retirées, elles laissent à découvert les sillons tracés dans le limon, les nappes de vase et les flaques stagnantes, les grottes ruisselantes, soutenues par l'entrelacement de mille arceaux. Le monde animal qui habite ce milieu troublé et putride s'agite à la lumière, les crabes noirs, les salamandres à queue agile, les jeunes alligators, tous en ont revêtu la robe immonde. Parfois d'un abri végétal débouche une pirogue de noir. La brusque entrée en scène de ce témoin inattendu, l'étrange aspect de sa silhouette nue, détachée par le soleil sur le paysage informe, donnent un moment l'illusion qu'elle fait corps avec lui et que le même creuset les a moulés tous deux.

119 En dehors du rôle capital de l'acide carbonique, les autres gaz qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique, d'après des recherches récentes, ne seraient pas sans influence sur la vie nutritive des plantes. Ainsi « Sachs dit que le plasma végétal renferme un principe possédant la constitution du vert de feuille, n'attendant plus qu'une dernière impulsion pour devenir chlorophylle, et que cette impulsion est donnée moins par la lumière que par l'oxygène actif ou devenu actif sous l'influence de la lumière. »

Cet oxygène stimulant pourrait donc, de seconde main, suppléer à l'insuffisance du rayon lumineux direct et nous rendrait raison de la santé végétale se perpétuant sous l'ombre de la forêt.

Pour ce qui est de l'azote, certaines légumineuses fourragères « paraissent jouir du pouvoir de fabriquer une partie de leur substance azotée avec l'azote de l'air. »

(D^f Bertillon, *loco cit.*)

Le vent qui passe sur ces marécages en apporte à mer basse les effluves empestés. Le palétuvier porte la signature de la fièvre ; sa multiplication annonce la destinée de ces vastes espaces chargés de ruines végétales et animales, où des espèces variées ont rencontré, dans le mélange des eaux douces et salées, un milieu impropre à leur conservation nécropoles des infiniment petits, au sein desquelles la mort innombrable repose et se réduit. Nul terrain n'est pire foyer de létalité.

Et ici la curiosité ne peut être plus avant satisfaite, lorsque, dans des conditions climatologiques et telluriques peu différentes en apparence de celles de l'Afrique occidentale, on voit, bien loin de là, - que cette immunité tienne, ou non, au sous-sol de corail, - les vases à palétuviers de Calédonie dénuées de danger, à côté des Nouvelles-Hébrides voisines, réputées très insalubres.

À certaine saison, les plages se couvrent de semences à enveloppe brune, résistante, percée d'un rejeton vert ; le flot les roule sur le sable par rubans ondulés comme de petites vagues. L'inépuisable fécondité des mangliers abandonne aux courants des fleuves des fruits déjà germés, disposés à prendre racine et à tenir partout où ils trouveront un peu de limon ; et, à considérer la marche envahissante de cette végétation inouïe, qui étend ses tentacules jusque sur la mer, il semble que la nature l'ait destinée à fixer les alluvions déposées par les eaux, comme assise de terres nouvelles peu à peu conquises sur l'Océan. Ainsi font, dans le règne animal, les madrépores du Pacifique qui, couche par couche, gagnent sur l'étendue des flots des continents et des îles, ailleurs les dépôts de foraminifères. Grâce à la semence des êtres, à la lente poussée des petits, est assurée la continuité du progrès commencé à l'origine des choses.

Devant cette première barrière presque sans issue, dressée jusqu'à la limite des voies navigables, que prolonge vers l'intérieur la forêt terrestre aussi inabordable, il est encore permis de s'arrêter un moment étonné. On comprend mieux pourquoi l'accès du continent est si longtemps resté fermé à l'Européen ; comment, maître de la côte, enserrant l'Afrique d'un réseau poussé fort avant dans les fleuves, s'il tente d'en franchir la bordure, il est arrêté dès le premier pas. Le Gabon n'est qu'un point de cette immense ligne végétale qui défend la terre inconnue du Centre-Afrique.

Ainsi les rapides des fleuves, les broussailles du sol, la sauvagerie stationnaire, qui connaît peu de passages ou ne livre que ce qu'elle veut livrer, la nature, plus que les fauves des fourrés, et, avant tout, l'insaisissable des effluves émanés de la terre et du soleil, conspirant ensemble à user à petits traits la vie étrangère, - voilà ce qui attend l'explorateur, brise la force des persévérants et les empêche trop souvent de poursuivre, par découragement et par impuissance.

Baigné dans une atmosphère d'un lumineux vacillant, faite de l'épanouissement des rayons tombant d'aplomb sur la surface liquide miroitante, renvoyés par elle au ciel avec des jeux de lumière nébuleuse impossibles à décrire, ce premier dessin du paysage n'est ni la terre ni l'eau, il porte la couleur de tous les deux. La première surprise qu'il éveille retient, captive même ; mais cet attrait d'une chose étrange n'a qu'un moment. La curiosité satisfaite se lasse de la répétition à perte de vue d'un unique aspect et retourne sans regret, du paysage mouvant et incolore, à la végétation robuste et toujours sévère, mais variée et parfois riante de la terre ferme.

Déjà, à cette bordure où s'arrêtent les flots tranquilles, - tant la forêt dispute pied à pied le terrain, - l'inondation végétale commence. De grands liserons rampent sur le sable fin ou la terre limoneuse, y fixent leurs griffes, étalent avec profusion leurs feuilles charnues. L'immense tapis d'un vert velours, qui couvre la plage, est semé de fleurs rouges, fuyant de proche en proche à mesure que vous avancez ; nous y reconnaitrons tantôt les crabes *Agombo*.

Un nouveau monde se déploie, premier rideau de la forêt noyée dans une brousse d'arbustes, de lianes, de feuilles, dans un lacs de branchilles mêlées, embrouillées comme une abondante chevelure qui

jamais n'a connu l'apprêt ; de cette mer sombre, qu'arrête la lisière, de la mer bleue fondue à l'horizon dans le ciel, émergent des bouquets de bois élevés, de gigantesques isolés.

Un *Bombax*, le fromager^{CXXXIII}, est, avec son port superbe, le roi de la futaie. Son tronc, qui appuie sur le sol par des arcs-boutants solides, divergeant en lames tranchantes de manière à en étendre la base, est revêtu d'une écorce lisse et blanche, plus claire que celle du hêtre, hérissée d'épines ; nu de branches comme le mât d'un vaisseau, il élance droit son fût élégant et sévère, si haut parfois que son bouquet de feuilles reste perdu dans la nue. On voit sur la hauteur sa cime altière, couronnée d'orages, se profilant sur le fauve éclat du ciel on le voit finissant, après une longue durée, jeté, fêtu de paille, par quelque tourmente à terre. Les noirs en ont fait un fétiche, et certains ont leur légende. Le fromager garde les villages et les existences, comme ce chêne des traditions armoricaines, qui supportait les antiques assises de la ville d'Is.

Le figuier *Ovoouchoua* a aussi l'apparence d'un géant, mais d'un géant ridé et crevassé par l'âge ; qui perd peu à peu sa chevelure. Mille nervures en saillie s'entrecroisent sous l'écorce rugueuse de son tronc massif, que surmonte assez haut un lacis de branches grêles, décorées de bouquets d'un feuillage clairsemé. Tout est disproportion dans ce puissant végétal ; mais cette disproportion tourmentée n'est pas sans ampleur. Deux figuiers plusieurs fois séculaires, dont les rameaux se rejoignent à l'entrée du village de Louis, lui font une arcade imposante fermée par la forêt d'alentour.

Des sommets de ces arbres, des lianes descendent, câbles gigantesques, à travers l'espace.

Les essences nombreuses se pressent dans la forêt sous des aspects variés, dans un groupement laissé au hasard, plein de contrastes et d'harmonies. Le cocotier, qui aime les terrains sablonneux, dresse et jette vers le ciel le stipe grave qui porte ses palmes verdoyantes ou jaunies ; l'humble *Chamaerops*, le palmier nain, le palmier à huile, entoure d'un voile de fougères, se hérissent de folioles aiguës ; les pandanus, les parasols, étendent de larges feuilles veloutées. À côté de la massive stature du baobab, de la végétation rigide, minérale, pour ainsi dire, de certaines plantes grasses, la souplesse du bananier, d'un vert si tendre qu'il paraît lavé à l'aquarelle, d'une structure si délicate qu'on craint pour lui qu'il ne plie comme un herbage sous l'effort de la brise, ou bien encore, ce profil aérien que dessinent, sur le fond noir du feuillage, des légumineuses variées comme les étoiles du firmament, ou l'ombre légère, portée sur le sol, des folioles finement découpées des mimosas. Associations merveilleuses, que rendent plus étroites les entrelacements sans fin des lianes folles. Les *ogolt*^{CXXXIV} grimpantes, les fougères en dentelle, les pommes-cannelles au fruit jaune entouré d'une enveloppe diaphane, courent d'un tronc à l'autre, descendent vers la terre pour remonter aux cimes, balancent leurs franges et leurs clochettes, jettent au vent leurs frondes, leurs fusées et leur fougue échevelée. Ce désordre élève ici des candélabres, des arceaux gothiques, ferme la forêt au soleil ou le laisse passer, dans un clair-obscur, par les colonnades de ses portiques, tend plus loin de longs voiles ondoyants, des toiles transparentes, tissés par des myriades de fils. L'art n'est pas cherché ; le grand subsiste, et la grâce infinie.

Il y a aussi les prairies sèches des terrains arides, où de simples herbes s'élèvent, à la saison des pluies, plus hautes qu'un homme, les clairières parsemées d'élégantes bruyères et de graminées. La charmante *Ngoué-shimba*, la sensitive, affectionne les espaces exposés à la fois et imbibés de rosée, que le plein jour inonde. Fille du soleil, cette plante impressionnable ne supporte le froid ni la sécheresse ; elle aime la chaleur, la lumière et l'humidité, excitants naturels de sa sensibilité. Elle a sous l'équateur sa vraie patrie, elle y croît avec une abondance, un éclat et une vivacité sans égales. Dès que l'obscurité tombe, ses mouvements s'affaiblissent, puis s'éteignent, prompts à se réveiller au lever du jour. La nuit, on la voit s'affaisser sur elle-même, privée de mouvement ; aux heures chaudes et lumineuses, elle est presque animée. Viennent alors une goutte, de pluie, un léger attouchement, le plus faible choc, telle la vibration d'un pas sur le sol, elle réagit et s'ébranle. Ses touffes semées à leur printemps de petites fleurs roses, sont si serrées, qu'en se repliant les tiges se heurtent les unes les autres ; de proche en proche, comme

mus par un choc électrique, les rameaux se penchent sur les tiges, les folioles se ferment, les feuilles retombent, et, sur la savane où s'épanouissait au soleil l'élégant feuillage, le désert s'est fait, il ne reste qu'un entrelacement de bois nus, inertes, couchés à terre. C'est, pour justifier son étymologie, un véritable coup de théâtre¹²⁰, et comme une impression ressentie et réagie trace d'un passage incertain entre les propriétés de l'animal et du végétal.

Au grand aspect de monotonie correcte et sombre que déroule la forêt, il ne manquerait que la variété des nuances. La nature ne les a pas ménagées ; mais elles sont comme absorbées par l'éloignement dans la teinte unique de velours émeraude étendue sur l'immense feuillage. À sa saison, l'éclat de la végétation, qui va renaître dans ses rejetons, étincelle en une moisson de fleurs, si abondante sur certains arbres qu'elle a semblé remplacer les feuilles. La robe de verdure perpétuelle et toujours jeune est alors diaprée de tons vifs, parsemée de parures diverses. L'or y abonde, comme le vert aux feuilles ; le jaune et le vert, avec leurs tons nuancés, sont devenus les couleurs fondamentales du paysage. Le grand nombre de ces fleurs semble tissé aux rayons de l'aurore ou du couchant. C'est l'opulente moisson pourpre ou orangée, qui couvre de flammèches de feu un *liriodendron* flamboyant, le *Ntchiogo*, tulipier, qu'on dirait de loin plaqué de sang ou dévoré par l'incendie. D'autres arbres revêtent un manteau jaune d'or ou blanc de neige ; des grappes aux mille fleurs, des guirlandes qui s'enlacent, chatoient sur le dôme vert. Tout est mêlé, les jasmins embaumés, les riches orchidées, les légumineuses prêtes à voler de leurs corolles ailées comme des papillons, les ombellifères charmantes, les aroïdées rouges et jaunes, les mimosées, dont les gousses mûres éclatent à l'ardente chaleur et laissent, en s'ouvrant, tomber sur le tapis du gazon un semis rouge vif de toute forme.

Et quand les pluies de l'hivernage ont abondamment lavé tout ce feuillage et toutes ces fleurs, la forêt prend un aspect plus frais et comme rajeuni. L'éclaircie, qui perce sous les nuages, s'épanouit sur sa masse imposante, éclaire ses profondeurs, y joue dans mille reflets ; des traits de feu brillent au travers des larmes claires comme des diamants qui perlent aux pousses et aux fleurs. La nature est à ces moments plus éblouissante. Quiconque l'a surprise au premier soleil du matin, avec sa moite tiédeur, lorsqu'une buée légère s'élève des espaces découverts de fougères, de sensibles et d'herbages, à ce moment où les vapeurs à peine dissipées voilent encore les lointains adoucis dans une atmosphère pleine de lumière et de rosée, ne saurait oublier sa mélancolie rayonnante ; il revoit ce merveilleux tableau, que Victor Hugo a tracé en deux lignes « Le paysage, ineffablement assoupi, avait cette moire magnifique que font sur les prairies et sur les rivières les déplacements de l'ombre et de la clarté ; les fumées montaient vers les nuages, comme des rêveries vers des visions. »

Telle est la FORÊT, ou ce qu'on appelle au Gabon l'*Iga*, la BROUSSE. Les traits en sont larges. Dans le lointain, nivelé par la distance, son tableau fait de mille objets, de mille teintes, ne déroule qu'uniformité, l'uniformité imposante d'un modèle aux proportions inconnues. Vue de plus près, la variété des aspects s'y montre riche, profuse, admirable dans les humbles détails autant que dans les grandes lignes. Nous y comprenons le plan de la Création, parant à la fois son œuvre et la fortifiant, le beau qu'elle a cherché et réalisé autant que l'utile. Concentrée dans sa force génératrice, sous un climat qui lui réserve uniquement ses vivifiantes caresses, la forêt s'agrandit sans obstacle. Elle commence là où la mer la borne, elle déploie sa splendeur dans le silence et la solitude, elle finit, - qui pourrait le prévoir, à mesurer l'insondable isolement du continent ? Elle est vierge du travail de l'homme, l'habitant du sol n'y laisse d'autre marque de son passage que la sente, étroite foulée par son pied nu ; les fleuves seuls s'y sont tracé une voie. Parfois l'incendie la dévore, le feu allumé pour ses plantations par l'indigène, ou tombé du ciel, découvre de vastes éclaircies embarrassées de troncs charbonnés. Mais les pluies viennent et raniment ce que le feu avait consumé ; les semences réservées dans l'humus germent à nouveau sous les cendres ; les feuilles revivent aux tiges noircies ; la ruine reverdit, et bientôt la fécondité de la nature a effacé toute trace d'une destruction éphémère.

120 *Mimosa pudica* (*mimus*, mime).

ARTICLE II. LES PRODUITS DU SOL. SES RESSOURCES.

Le compte rendu qui va suivre, en parcourant à traits rapides le côté utile de la flore gabonaise, ne pourra, on le comprend, qu'effleurer la matière d'un si vaste sujet. Facilité par les relations antérieures éparses dans divers recueils, il aura pour objet de mentionner les fruits alimentaires abondants que procurent les espèces nées sur le sol, ou d'origine étrangère acclimatées ; les produits profitables au commerce et les riches essences forestières, que la construction et l'ébénisterie exploiteraient avec avantage ; enfin quelques plantes médicinales et vénéneuses, dont le petit nombre indique pauvrement ce que la flore de ce pays pourra, mieux connue, fournir à la matière médicale.

§ 1. *Végétaux à fruits féculents et farineux*¹²¹.

MANIOC, *Ogouma* (*Jatropha manihot*, *M. utilisissima*, Euphorbiacées)^{CXXXV}.

Le manioc forme le fonds de la table gabonaise, la base des ressources alimentaires indigènes, avec la grosse banane bouillie et le poisson sec ou fumé, venant de Lopez et de Mounda.

La nature, se mettant au service du peu d'attrait que montre le noir au travail, se charge presque seule des frais de la culture. Pendant la saison sèche, le feu est mis à la brousse, les troncs dépouillés par la flamme sont coupés ; la terre est grattée, l'humus remué avec les cendres, puis le tout abandonné au brassage des ondées, qui achèvent de préparer la couche végétale. Les premières pluies de l'hivernage font tenir les boutures ou tronçons de tige espacés à quelque distance les uns des autres ; au cours de la deuxième année, la plantation, de belle venue, élève à deux ou trois mètres ses arbrisseaux couronnés d'un parasol de jolies feuilles dentelées. Ces cultures régulièrement alignées, avec leur faux air de forêt en miniature, ornent les abords des villages ; il n'est pas de case isolée qui n'ait la sienne. Les bourgades de quelque importance, auxquelles elles ne sauraient suffire, y adjoignent un défrichement plus étendu dans l'intérieur, commis à la garde de l'enfant perdu de la brousse, le captif.

La racine tubéreuse du manioc est volumineuse et riche en fécule amyliacée, contenue à l'intérieur de cellules assez résistantes. Elle est nutritive ; mais, aliment incomplet, puisqu'elle n'enferme guère de principe azoté, elle ne suffirait pas seule à entretenir la vie. Les Gabonais, exclusifs par nécessité en fait de régime, ne brillent pas par la vigueur.

Fraîche, la racine d'ogouma est mangée bouillie ; elle subit habituellement un apprêt plus compliqué, cher aux indigènes. Une fois venue à maturité convenable, elle est tirée du sol, raclée, lavée et mise à macérer dans un marigot ; puis elle est exprimée par écrasement, soigneusement séparée de ses fibres et tassée en bâtons de 30 à 40 centimètres de longueur. Ces bâtons, enveloppés de feuilles aromatiques serrées par des lianes, sont mis à cuire à l'étuvée dans des chaudrons de cuivre d'importation, à tout usage, appelés « neptunes » dans le pays. La pâte, une fois refroidie et coupée par tranches, en est blanche, bien liée, d'un aigrelet douceâtre. C'est là le pain des noirs, si goûté par eux qu'ils le préfèrent à

121 Aucun de ces fruits n'est exclusivement féculent, gras, sucré, aromatique, etc. ; ces divers principes sont le plus souvent associés dans chacun d'eux, mais en proportion inégale suivant les espèces. Leur nomenclature par groupes fait seulement valoir cette proportion, en rapprochant ceux dans la composition desquels tel ou tel principe est prédominant. Cette division des fruits de la terre, suivant le principe fondamental qui les constitue, s'autorise, du reste, de l'excellent ouvrage de Fonssagrives, *Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires*, 3^e édit., 1881.

notre pain de froment et à notre biscuit, les plus sauvages se défiant surtout de l'inconnu du poison, dans leurs mœurs toujours pendant.

Il existe au Gabon deux variétés de manioc, l'une inoffensive, l'autre amère et vénéneuse. Les missionnaires français se gardent de propager cette dernière variété, laquelle, à leur avis, ne serait pas indigène. Si les noirs en font usage, il est probable que les divers temps de la préparation (macération, expression et cuisson) suffisent à purifier la racine de son suc toxique et sidérant.

La fécule d'ogouma donne un tapioca très blanc, savoureux ; la racine écrasée est un émollient employé dans la médecine indigène et un sédatif que doit rendre fort inconstant la volatilité de l'acide cyanhydrique que recèle la substance amidonnée. Vers 1857, M. Payen^{CXXXVI} proposait de tirer de l'alcool de cette fécule, saccharifiée par la diastase ou l'acide sulfurique.

Le manioc n'a pas de pires ennemis que la fourmi rouge et le cochon domestique.

BANANE, *Ikondo* (*Musa sapientum*, ou figuier d'Adam, *Musa paradisiaca*, Musacées)^{CXXXVII}.

Une légende orientale fait remonter le bananier aux premiers temps et voit en lui le représentant de « l'arbre de la science du bien et du mal » Les paysages tropicaux, abondants en végétaux élégants et singuliers, ne nous offrent peut-être rien de plus gracieux que cette tige tendre comme un herbage, qui s'épanouit en éventail déployant ses feuilles délicates, que le vent détaille en longues barbes pennées frissonnant au plus léger souffle ; elle monte à quelques mètres, chargée de régimes pressés, pliant sous leur poids. Les Européens aiment par passe-temps son fruit doux et parfumé ; les indigènes y ont un intérêt plus grave, c'est d'assurer leur subsistance précaire. Aussi, dans une expédition de guerre, le plus sérieux châtiment n'est-il pas de brûler un village, lequel sera reconstruit le lendemain, mais de couper à leur pied les bananeraies, qui de longtemps ne donneront plus de récolte.

La multiplication du bananier se fait par les drageons vivaces qui surgissent de la souche et qu'on transplante dans un lieu approprié ; sa venue est lente. Il a besoin de bonne terre ; la couche d'humus étant souvent légère et disputée par le sous-sol rocaillieux aux environs de Libreville, les noirs doivent débroussailler soigneusement autour des plants et y laisser fumer les herbes parasites sarclées, seul engrais qu'avec l'aide du temps leur industrie se procure.

Certains récits que j'ai lus parlent d'une vingtaine d'espèces de bananiers prospérant au Gabon ; raisonnablement, ce nombre doit être réduit à quelques variétés, presque toutes d'importation récente et fruits de jardin, au nombre desquels l'*Itoto* ou figue-banane de Fernando Pó, gonflée, sous sa fine pelure jaune d'or, d'une pulpe onctueuse, parfumée de sucre et de crème, est à retenir parmi les meilleures. Les noirs font peu de cas de ce mets de dessert ; recherchant avec quelque raison, vu leurs pauvres ressources, l'abondance plus que la qualité, ils se donnent seulement la peine d'entretenir autour de leurs cases le plant qui porte ces monstrueux régimes, pressés de gros et longs fruits riches en fécule alimentaire, la charge d'un homme ; l'*ikondo*, irrévérencieusement appelée « banane-cochon », est l'espèce commune et naturelle au sol. Les indigènes la cueillent avant maturité, c'est-à-dire au moment où le fruit est plus riche en amidon qu'en sucre, et plus nutritif, et la mangent grillée ou bouillie. Ainsi préparée, sa saveur est d'un farineux douceâtre, et le régal médiocre. La grande banane n'a, du reste, pas chez eux-mêmes le crédit du bâton de manioc.

PAIN DE JAQUIER (*Artocarpus incisa*, *A. integrifolia*)^{CXXXVIII}.

L'arbre à pain, qui fait la fortune des insulaires du Pacifique, serait non moins à propos au Gabon. Il s'y acclimate facilement ; mais on ne le voit que disséminé à titre de curiosité dans les jardins de la

colonie, et l'on regrette, en songeant à l'abondante provision d'aliment sain qu'il porte sans peine, que sa culture n'ait pas mieux assuré l'avenir de misérables populations dévorées dans leur propagation par une famine lente.

Son port est peu gracieux, rehaussé cependant par l'originalité d'un feuillage aux larges dentelures et des boules rondes, de la grosseur d'une tête d'enfant, qui pendent aux branches. Chacune d'elles représente un fruit, d'écorce verte et rugueuse, jaunissante à maturité ; la trame substantielle en est pulpeuse et amylacée. Le pain de jaquier s'emploie bouilli ou apprêté sous forme de gâteaux de fécule assez agréables néanmoins il garde une saveur térébenthinée persistante et quelque peu nauséabonde.

Le *mayoré* océanien n'a pas de désignation particulière en Afrique.

IGNAME (*Discorea alata*), PATATE DOUCE (*Convolvulus batatas*), Taro (*Arum esculentum*)^{CXXXIX}.

L'igname, plante herbacée indigène, à tige traînante, donne des rhizomes tuberculeux, charnus et bien garnis d'œils ou bourgeons propagateurs du végétal. Son tubercule féculent est consommé bouilli comme la pomme de terre, mais ne la vaut pas.

La patate douce, plante de jardin, demande une certaine culture, une couche de bon terreau de quelque élévation, sur laquelle sa jolie tige, qui pousse à profusion d'élégantes feuilles découpées en cœur, puisse s'étendre à l'abri des inondations. Les tubercules allongés, chargés d'amidon sucré, ont une saveur douce qui affadit le sens du goût et rend ce fruit plus propre à préparer des beignets qu'à servir d'aliment usuel.

L'igname et la patate douce, dans la langue indigène, portent le nom commun de *Mongo*.

La culture du taro (*Nkoua*) est peu répandue ; la chair féculente de sa racine tuberculeuse, mise à cuire dans l'eau, a l'aspect blanc violacé de la châtaigne bouillie et le goût du tubercule de l'igname. On la dit vénéneuse quand elle est crue. Cette plante aime les rives humides des ruisseaux ; elle est probablement, comme le jaquier, originaire des sporades^{CXL} océaniques, où elle prospère admirablement et où l'on voit, au moins en Calédonie, les soins que les naturels apportent à son entretien, au moyen de canaux et de bassins d'irrigation toujours alimentés, pour préserver leurs taro de la sécheresse.

RIZ, MAÏS, MILLET (Graminées).

Si le blé, poursuivant une croissance trop rapide sous l'influence d'une chaleur constante et humide, monte de près d'un centimètre par jour et n'arrive à donner que de beaux herbages sans fruits, en revanche l'importation a doté la colonie de deux graminées précieuses qui s'accommodent à merveille du climat et du terroir.

La culture du riz, qui nourrit une partie de la terre et pourvoit en Orient à l'alimentation de millions d'hommes, prospère bien aussi dans l'Afrique tropicale ; elle est devenue la principale ressource des indigènes de la côte de Krou. Cette graminée recherche les plaines arrosées, condition ordinaire au débouché des vallées à marigots qu'on rencontre sur le littoral de l'estuaire. On sème aux premières pluies, et, comme la moisson est hâtive, on peut semer de nouveau et récolter avant la sécheresse.

Le premier essai tenté à Libreville avait pleinement réussi ; les tirailleurs sénégalais entretenaient longtemps des champs de riz prospères autour de leur village. Mais déjà, en 1876, la mission seule cultivait le riz pour sa consommation. Quant aux indigènes, ils ont, selon leur habitude, laissé venir le

bien et l'ont laissé passer ; à peine s'ils se rappellent qu'ils l'avaient appelé *Oresi*¹²². Les dernières nouvelles de la colonie rapportent cependant que cette culture reprend de mode. Les noirs assurément s'en trouveraient bien, et l'établissement de rizières ne pourrait accroître beaucoup l'insalubrité de la zone découverte et marécageuse qui avoisine les factoreries européennes.

L'importation du *Zea mays* (*mba*, en idiome mpongwè) a mieux résisté au temps, mais sa culture n'a pas progressé ; il s'en trouve cependant autour de quelques habitations. Cette graminée donne deux bonnes récoltes annuelles.

Le docteur Lartigue¹²³ ; pendant une tournée d'exploration, a remarqué une belle plantation de millet, l'*Holcus sorghum*^{CXLI} de la Sénégambie et du Soudan, au village d'Agadaso. Sans doute, bien que les conditions de sol et de climat, aux deux régions, ne soient pas absolument analogues, le millet, très répandu au Sénégal, prospérerait également sous l'équateur.

La famille des AMOMÉES fournit encore quelques racines féculentes d'un usage peu commun^{CXLII} ; celle des POLYGONÉES reproduit un grain analogue au sarrasin ou blé noir de Bretagne. Rencontres fortuites, sans résultat présent, bonnes cependant à retenir.

§ 2. Fruits gras et oléagineux.

PALMIER À HUILE, *Oyila* (*Elaeis guineensis*).

Le palmier à huile, par sa grande importance industrielle, tient la tête de la classe nombreuse des végétaux producteurs de substance grasse.

Son stipe est court et solide ; des couronnes de pétioles en ruine s'étagent autour du tronc, marquant les différents âges de sa croissance ; aux saillies de l'écorce verruqueuse s'attachent de délicates fougères, ondoyant comme des gazes au gré de la brise. Au moment de la maturité, d'énormes régimes pendent à l'aisselle des feuilles, lourds d'un millier de fruits ovoïdes, couleur rouge-brun, tirant sur l'orange, plus gros qu'une amande, pressés les uns contre les autres. Je ne saurais mieux comparer leur aspect qu'à celui d'une grappe de dattier fraîchement cueillie¹²⁴.

L'« huile de palme » (*agali mi mbila*) s'extrait à la fois de la pulpe charnue entrecroisée de fibres, qui enveloppe le noyau du fruit, et de l'amande que contient ce noyau ; l'une moins pure, par simple expression du brou, aidée de l'ébullition ; la seconde, blanche et de qualité supérieure, à l'aide de la presse mécanique. Déjà concrète à une température élevée, l'huile se fige à mesure qu'on approche des régions tempérées ; sa couleur ordinaire est jaune ambré, tirant sur le brun, et sa saveur forte, au contact de l'air, peu après l'extraction ; elle est riche en oléine et en palmitine. Mise en « ponçons » elle suit les routes de Liverpool et de Marseille et trouve son emploi dans la savonnerie fine, la fabrication des bougies stéariques et la composition des graisses de machines.

122 Altération probable du nom botanique de la plante, *Oryza sativa*, qu'ils entendirent prononcer par quelque lettré.

Complément de l'éditeur : l'abbé Raponda-Walker dans son dictionnaire Mpongwè indique qu'*oresi* est dérivé de l'anglais *rice* (*riz*) ; nous laisserons le lecteur trancher la question.

123 La lagune de Fernan-Vaz et le delta de l'Ogo-Wé (*Archives de médecine navale*, 1870.)

124 Les indigènes connaissent un dattier sauvage qu'ils nomment *Ndigo*, le *Phoenix sylvestris*.

Complément de l'éditeur : *Phoenix sylvestris* et une espèce d'origine indienne. Selon l'abbé André Raponda-Walker, *ndigo* désigne le palmier dattier *Phoenix spinosa*, désormais dénommé *Phoenix reclinata*, qui est d'origine africaine.

C'est là un des débouchés considérables de la côte occidentale ; le temps et la culture ne peuvent qu'en accroître l'importance. Ce tracé commercial est, sans doute, bien trop ambitieux pour *l'Elaeis* du Gabon, qui n'a encore rien donné ou si peu. Sa croissance est pourtant spontanée ; il se reproduit de lui-même, ses graines tombant où elles peuvent, portées aussi par les perroquets friands de sa pulpe grasse. Il mûrit deux fois l'an. On le rencontre dans les vallées humides, sur le bord des fleuves, principalement vers l'Ogooué. Une propagation si facile mériterait d'être aidée ; l'abondance du fruit deviendrait une source de bénéfices certains. Jusqu'à ces derniers temps, la mission seule en cultivait une petite plantation ; depuis, on cite une exploitation sérieuse entre les villages de Louis et de Kringer. Quant aux noirs, leur prévoyance à peine devance le moment présent. Lorsque la faim les presse, ils vont dans la brousse cueillir le régime destiné à assaisonner leurs aliments, et, à ce titre, ils ménagent le palmier à huile, ce dont leurs descendants leur sauront gré.

COCOTIER, *Omangatanga* (*Cocos nucifera*, Palmiers).

Ce palmier, arbre d'ornement et de subsistance, a été importé dans la colonie et y prospère merveilleusement. Il pousse dans les sables du rivage, sur les terrains aréneux des coteaux, où ses alignements droits et sévères sont d'un effet très pittoresque mais il donne peu d'ombre aux sentiers et, ne tenant au sol que par un faible chevelu, il offre peu de résistance aux coups des orages et des tornades. Sa multiplication est sans frais, puisque l'arbre ne coûte au début que le prix de la graine et peut être ensuite abandonné à lui-même ; seulement il faut quelque patience, la noix germée demandant des années pour produire elle-même des fruits. Dans son plein développement, chaque pied rapporte annuellement de 5 à 6 francs. Les noix sont recueillies, concassées et expédiées en Europe ; ou bien, sur les lieux mêmes, on extrait de l'amande une huile limpide, solidifiable entre + 16° et + 19°. À Libreville, le cocotier n'est qu'un arbre de plaisance.

La « noix de coco » passe par plusieurs phases avant l'âge de cette amande consistante qui procure l'huile la meilleure et la plus abondante. Sa coque dure est d'abord pleine d'un lait acidulé, légèrement sucré, boisson fraîche qui étanche agréablement la soif ; une simple lamelle de bourre, facile à détacher, obture deux petits orifices, percés naturellement à la grosse extrémité de l'ovoïde, et permet de se procurer sans peine le liquide qu'il contient. Plus tard, s'étend à la face intérieure de l'enveloppe ligneuse une crème molle et douce, premier dépôt de la noix qui se forme ; les couches d'albumen se superposent et se concrètent, en même temps que le lait diminue, jusqu'à devenir cette amande épaisse et solide, qui est le dernier terme de la maturité du fruit.

L'amande grasse, au goût de noisette aromatisée, est nutritive et succulente ; les indigènes la prisent au point que non seulement ils mangent les noix qu'on leur confie pour multiplier, mais vont-ils même déterrer les semences germées. Aussi, pour les sauver d'eux-mêmes, doit-on cacher le bien qu'on leur veut faire, en rendant secrets les semis ou en ne leur livrant que des plants déjà levés. La bourre extérieure, dont on sait en d'autres pays tirer des fils résistants, est rejetée par eux comme de nul emploi ; la coque seule, sciée par moitié, leur sert à l'usage de gobelet.

Il est mélancolique de redire presque à chaque page comment, insouciant et prodigue, les noirs prennent à tâche d'aller contre les efforts tentés de tous côtés pour améliorer leur pauvre condition ; ainsi des plantations, ainsi du reste. Le palmier porte à son extrémité terminale un bourgeon de jeunes feuilles lamées, emboîtées les unes dans les autres, d'une blancheur d'ivoire et d'une tendreté savoureuse ; cette qualité lui vaut de procurer un manger très recherché, sous le nom de « chou-palmiste ». Les natifs l'aiment comme nous ; le seul dommage, c'est qu'un arbre aussi précieux se voit arrêté dans sa venue ou meurt après qu'on l'a mutilé. Qu'importe ? L'homme qui vend sa fille à tout venant n'a pas davantage de scrupules à l'endroit du cocotier, et bon nombre de bourgeons terminaux n'échappent pas au couteau des Gabonais... hors l'œil de la loi, qui, à diverses reprises, s'essaie à les protéger.

ARACHIDE, Mbenda (*Arachis hypogea*, Légumineuses papilionacées).

Cette plante rampante est, au Sénégal et sur la Côte des Graines, l'objet d'un commerce très important. Son fruit est connu des traitants sous le nom de « pistache » ; il contient, enchâssées à l'intérieur d'une enveloppe membraneuse, deux petites amandes, dont l'expression fournit une huile blanche, succédané de l'huile d'olive.

L'arachide recherche les terrains sablonneux et croît spontanément dans certaines localités ; elle se propage d'elle-même, la semence mûre germant sur place. Les indigènes en consomment le fruit sans apprêt ou passé sur la braise ; à défaut d'amandes grillées, les tables européennes voient paraître la pistache sous forme de nougats. Ce mince profit est tout local ; l'arachide ne compte pas sérieusement parmi les produits d'exportation de la région.

Arbre à beurre ou Avocatier (*Laurus persea*)^{CXLIII}.

L'avocatier est un arbre d'importation, cultivé seulement dans les jardins. Son port gracieux, sans être élevé, atteint d'élégantes proportions. De la couleur verte de leur premier âge, les fruits prennent à la maturité une belle teinte violette ; à ce moment leur forme est ovoïde ou presque sphérique, et, suivant les variétés, leur grosseur d'une belle orange arrive au volume d'une tête d'enfant.

La pulpe de l'avocat mûr a, sous sa pelure, la consistance d'un beurre onctueux ; elle laisse sur le couteau la trace d'un corps gras. Sa couleur jaune et sa saveur douce typique motivent assez bien le nom de « beurre végétal » sous lequel elle est connue. C'est un des fruits les plus appréciés de la zone tropicale ; mais en fait de réputation il ne faut pas disputer, et la sienne est un peu celle de l'huître, qui rencontre des enthousiastes et des détracteurs également convaincus. Certains palais ne peuvent s'accommoder du goût insipide et légèrement écœurant d'un mets uniquement constitué par des matières grasses sans arôme ; l'avocat est parfois de digestibilité pénible, et tous les estomacs ne l'acceptent pas sans révolte. Il est toujours prudent de lui associer du sel, du poivre, quelque épice, ou de relever sa fadeur en le battant en crème avec du jus de citron, du rhum et du sucre, association qui procure un mets de dessert agréable.

Au centre de la masse pulpeuse du fruit se trouve un noyau astringent, chargé d'acide gallique, qui imprime des taches mordantes sur le linge ; cette semence, pourvue de cotylédons charnus, lorsqu'elle est mise à germer dans l'eau, pousse de jolis plants décoratifs. L'avocatier se propage par semis, mais a besoin d'être greffé avec de bonnes espèces pour valoir toutes ses qualités.¹²⁵

125 L'avocatier ne se laisse pas confondre avec un végétal sénégalien qui fournit le « beurre de Galam », mieux nommé « beurre de Karité ». Ce produit d'un arbre à sexes séparés, dit-on (*Bassia parkii*, de la famille des Sapotacées), a quelque ressemblance avec le chêne de nos pays ; il est commun sur le haut Sénégal, de Bafoulabé à Kita, et, d'après le commandant Galliéni, couvre en forêts immenses les rives du Niger. Le beurre est extrait, par ébullition, de la semence oléagineuse d'un fruit gros comme la prune. On en fait grand usage dans le pays, à titre de substance alimentaire ; mais son exploitation est mal conduite, et l'on n'en tire pas tout le profit qu'on pourrait. Suivant quelques observateurs, cette substance fournirait un aliment d'excellente qualité ; d'autres estiment que, riche en stéarine et en graisses, elle aurait son emploi naturel dans la fabrication des bougies et des savons. Tous s'accordent à reconnaître que l'exportation du beurre de Karité est destinée à un avenir considérable, que facilitera la baisse progressive du prix d'achat aux marchés d'origine. Les dernières mercuriales annoncent qu'il est récemment descendu de 2 fr à 70 cent. le kilo. (Voir l'article que M. Bauclier, pharmacien de la marine, a consacré à ce sujet dans les *Archives de médecine navale*, 1883).

Le P. Labat, historien de la côte occidentale au dix-huitième siècle, qui a le mérite, au milieu de certaines fadeurs, d'élaguer les récits exubérants de ses contemporains et d'être souvent coloré et attrayant, le P. Labat

Je cite seulement pour mémoire le cacao, cette fève si chère aux races latines qu'elle fut par elles qualifiée d'« aliment des dieux »¹²⁶. Quelques essais timides, heureusement tentés dans les jardins de la mission, font espérer la naturalisation facile du cacaoyer au Gabon, à l'exemple de l'île voisine de São Tomé.

La flore indigène fournit un produit qui a sa place marquée à côté du cacao, grâce au rapprochement singulier de propriétés analogues. Ce produit a nom *Dika* ou *Odika* ; on le vend sur le marché sous forme de pains arrondis, brunâtres, du poids de plusieurs kilogrammes, dont la masse compacte, mêlée d'îlots foncés, rappelle assez bien l'aspect d'un gâteau de julienne.

L'arôme est un peu celui de l'amande de cacao. Sa pâte contient, associée à divers principes, une quantité notable de substance grasse ; elle donne en brûlant une flamme claire, et sa forte proportion de stéarine permettrait de l'employer à la fabrication des bougies.

Les pains de *dika* proviennent de l'agglomérat des amandes écrasées d'un manguier à fleurs blanches, commun dans la forêt, qu'il ne faut pas confondre avec l'essence de même espèce modifiée par la culture^{CXLIV}. Les indigènes nomment *Oba* le manguier sauvage.

donnait sur cette question, alors toute nouvelle, des détails qui ne seraient pas désavoués aujourd'hui. Il raconte, dans le tome III de sa *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale* (1728), que les « marchands marabouts ne manquèrent pas de faire des présents au sieur Brûe des curiosités de leur pays, et de celles qu'ils avaient apportées des pays éloignés où ils vont trafiquer. Ils lui donnèrent entre autres choses plusieurs Calebasses remplies d'une certaine graisse un peu moins blanche que le suif de mouton, et à peu près de la même confluence. Ils l'appellent *Bataule* dans le pays. Les Nègres du bas de la Rivière la nomment *Bambouk-Toulou*, c'est-à-dire beurre de Bambouk, parce qu'il leur en vient de cette province. Ce Bambouk-Toulou est excellent ; on prétend cependant que celui qui vient de la province de Gulaora à 320 lieues à l'Est de Galam, et sur le Niger, est encore meilleur.

« L'arbre qui porte le fruit dont on tire cette graine est assez grand ; ses feuilles sont petites, rudes et en quantité ; quand on les froisse dans les mains elles rendent une liqueur onctueuse, le tronc de l'arbre étant incisé en rend aussi, mais en petite quantité ; je n'en saurais dire davantage, parce que ces marabouts sont plus curieux d'apporter le beurre, que de faire la description de l'arbre qui le produit.

« Le fruit est rond, de la grosseur d'une noix verte entière. Il est couvert d'une pellicule grise assez mince, sèche, cassante, peu adhérente à la chair qu'elle couvre. Lorsqu'on l'en a dépouillée, on trouve une chair blanche tirant tant soit peu sur le rouge, aussi ferme que celle d'un marron d'Inde, onctueuse et d'une odeur du vert aromatique, qui renferme un noyau de la grosseur d'une noix muscade, dont la coque est fort dure et pleine d'une substance blanche et d'un goût de noisette. Les Nègres rompent ce noyau sous la dent, et en trouvent l'amande excellente.

« Quant à la chair qui est entre le noyau et l'écorce, après qu'elle est concassée ou pilée grossièrement, on la met dans de l'eau chaude, et on recueille la graisse qui vient au-dessus.

« Les Nègres se servent de cette graisse comme nous nous servons de beurre et de saindoux en France ; ils la mettent dans leurs pois, et souvent ils la mangent toute seule. Les Blancs qui en ont mangé sur du pain, ou qui en ont fait des sauces, n'y trouvent de différence avec le saindoux, qu'une légère pointe de vert qui n'est point désagréable, et à laquelle on est bientôt accoutumé. Il est même très probable que l'usage de cette graisse serait fort sain. »

*Complément de l'éditeur : le nom scientifique actuel du karité est *Vitellaria paradoxa*.*

126 *Theobroma cacao* (famille des Byttneriacées), de Θεός, dieu, et βρομα, aliment.

Complément de l'éditeur : Theobroma cacao appartient maintenant à la famille des Sterculiaceae.

Il reste une série de fruits abondants en matières grasses, dont on ne sait que le nom et la propriété sommaire ; leur ensevelissement au fond des bois les range plutôt dans la liste des curiosités naturelles, qu'ils ne peuvent compter au nombre des productions utiles. Nous excepterons pourtant le suivant.

Les noirs appellent *Nkoula*, noix, une semence à coque brune, résistante, aplatie sur ses faces et contenant une amande sillonnée ou divisée ; la chair en est onctueuse, elle forme dans la bouche une émulsion douce par son mélange avec la salive.

Sa saveur, à la fois astringente et parfumée, émousse la sensibilité des papilles gustatives aux choses amères et lui vaut la réputation méritée d'atténuer le goût saumâtre de l'eau et aussi celle de stimuler l'esprit et les sens. La *nkoula* du Gabon, qui appartient à la famille des sterculiacées et n'est peut-être qu'une variété de cette « noix de kola », objet d'un si grand commerce dans le Soudan, a été reconnue riche en tannin, en caféine et en théobromine, riche aussi en graisses. Passe-temps des femmes et des enfants, ce fruit est l'aphrodisiaque préféré des hommes.

Ce sont encore « deux arbres de la famille des sapotacées, le *Djavé*^{CXLV} et le *Noungou*^{CXLVI}, qui fournissent, » d'après le docteur du Bellay, « le premier une huile à demi concrète, l'autre une graisse très ferme et d'une parfaite blancheur » ; - une légumineuse arborescente, l'*Owala* (*Pentaclethra macrophylla*)^{CXLVII}, qui porte une gousse énorme, dont les graines comestibles sont projetées à la maturité, comme celles du sablier ; l'huile en est de bonne qualité, analogue à l'olive ; - un arbre de haute stature, le *Mpóga*^{CXLVIII}, dont les semences, enfermées dans une coque dure, laissent exprimer une huile excellente, au goût de noisette ; - la matière oléagineuse de l'*Ouïssa* arborescent ; - la graisse alimentaire de l'*Ouaré*, que le renom compare à la graisse d'oie ; - les fânes de l'*Oréré*^{CXLIX} d'où les naturels extraient une substance grasseuse, l'*agali mi ndyâïe* ; - l'*Odjengé*^{CL}, riche en stéarine ; - l'*Ochoco* (*Dryabalanops* sp.)^{CLI}, donnant 61 pour 100 d'une graisse fusible à 70°¹²⁷ ; - les graines abondantes en oléagineux, alimentaires ou industriels, des *Niobuét*^{CLII} et *Kombo*^{CLIII}. De ce dernier végétal, qui appartient, d'après Barbedor¹²⁸, à la famille des myristicacées ou des apocynées, on tire un astringent laxatif des couleurs, le *Kino*.

§ 3. Fruits sucrés et acidulés. - Sucrs fermentés.

Dans la plupart des fruits doux de la flore tropicale, un principe spécial, plus ou moins pénétrant, s'unit au sucre qui entre dans leur composition ; suivant son essence et sa force, ce principe donne aux uns leur agréable parfum, chez d'autres il est si prononcé, qu'il les rend offensifs au goût et à l'odorat. Le suc insipide de la canne paraît être une des rares exceptions à cette alliance commune du sucre et de l'arôme dans les fruits¹²⁹.

Les qualités des arômes et des sucres propres à chaque type acquièrent une force inconnue au milieu de ce bain de chaleur et de lumière qui stimule en tout temps la végétation. Nous savons qu'une senteur pénétrante, association de mille odeurs, se dégage de l'atmosphère générale de la forêt, portée par les vents sur la campagne. Chaque plante a son principe spécial, localisé dans la trame des feuilles, dans la pulpe celluleuse des fruits ; à l'orange, ce principe procure son acide odorant, à la banane son parfum, il

127 *Compte rendu de la Revue maritime et coloniale*, 1879.

128 *Note sur la faune et la flore du Gabon. (Bulletin de la société de géographie, Paris, 1869.)*

129 Il croît dans la région de l'Ogooué un végétal, appelé *Liane à eau*, « dont il suffit de couper un tronçon pour avoir aussitôt un litre d'eau fraîche et limpide ».

(J. de Montaignac, *l'Ogooué, Revue des Deux Mondes*, 1884.)

Complément de l'éditeur : il s'agit de Tetracera alnifolia, de la famille des Dilleniaceae.

aromatise les graines, les fruits, les écorces, etc. Il est à remarquer que l'essence térébenthinée, prononcée dans le corossol et le mango non greffé, se retrouve plus ou moins développée, mais pour ainsi dire avec un caractère de généralité, tant sa présence est commune, dans un grand nombre de fruits des pays chauds.

Il y a toute une gamme d'impressions sensorielles excitées par la nature propre et la concentration de ces arômes stimulants, jusqu'à l'âcre chaleur que procurent la saveur et l'odeur fortes du gingembre, à l'âpreté brûlante du piment rouge. Il n'est pas de tempérament sous l'équateur. La nature végétale s'exalte sous l'influence expansive de ce soleil infusé dans sa sève ; elle en a sans partage les qualités excessives et la verdure.

Passons d'abord en revue les fruits à parfums plus doux, amendés par la présence de la glycose, qui sont l'objet de ce paragraphe.

ANANAS, Igouou (*Bromelia ananas*)^{CLIV}.

L'ananas pousse au Gabon comme l'herbe des champs ; mais il n'acquiert vraiment sa chair tendre et son parfum sucré que lorsqu'un peu de sarclage a débarrassé, autour de la plante, le sol des végétaux parasites qui en épuisent les sucs. Au prix d'une culture si modeste, le soleil et l'humus se chargent seuls ensuite de faire sortir du panache de feuilles en sagaies le magnifique cône semé d'écaillés que la maturation revêtira d'une cuirasse d'or fauve.

Ce fruit savoureux, un des plus beaux que produisent les régions tropicales, est, en dépit de son attrait, parfois incriminé comme fauteur de certaines maladies, la dysenterie par exemple. Cette réputation fâcheuse n'est justiciable que de l'abus inconsidéré et ne me paraît nullement à propos au Gabon. Toutefois un certain apprêt n'en gâte pas le mérite, et l'adjonction de madère et de sucre aux tranches d'ananas stimule agréablement ses qualités rafraîchissantes et adoucit sa crudité.

OBA CULTIVÉ OU MANGUIER (*Mangifera gabonensis*, Térébinthacées anacardiées)^{CLV}.

Si l'ananas a près de quelques-uns la renommée douteuse que je viens de dire, l'usage du fruit du manguier serait non seulement innocent, mais, assure-t-on, en quelque mesure préservateur de la fièvre. Ce bénéfice précieux n'est malheureusement pas inhérent au manguier ; seulement, sa récolte coïncide avec la saison meilleure, pendant laquelle la malaria se montre moins irritable.

Les manguiers sont en pleine floraison à la fin du mois de juin. Leur aspect est alors des plus gracieux ; le feuillage globuleux de ce bel arbre moutonne pareil à une toison d'un riche vert sombre, estompé par places des teintes blanchâtres et orangées de sa moisson de fleurs. L'automne semble venu, et, pour l'exilé qui vit de ressouvenirs, il semble aussi commencer à jaunir les feuilles vieilles des arbres. Les manguiers se chargent bientôt de fruits à ployer. Mais l'automne a passé sans paraître, et, peu après la dernière cueille, le printemps de la nature équatoriale, avec ses pluies torrentielles, donne une poussée nouvelle et comme un coup de pinceau plus éclatant à ce paysage verdoyant, qui jamais n'a vraiment vieilli.

La récolte des manguiers est une période de grande liesse pour les noirs ; son abondance permet de satisfaire à tous les goûts. On les voit alors accourir des alentours, recueillant à terre la moisson déjà tombée ou, perchés sur les branches, la saccager avec une prodigalité qui n'a pas conscience du lendemain. Deux mois durant (septembre et octobre), leurs cases en seront abondamment pourvues ; puis l'arbre généreux reprend à nouveau son vêtement velouté durable, jusqu'à la saison sèche prochaine.

Le fruit du manguier s'appelle mangue ou mango, selon que le végétal a été greffé ou abandonné à sa nature. La mangue proprement dite n'est pas connue au Gabon, et je ne sais si l'on s'est occupé d'améliorer l'*oba* sauvage ; mais les arbres à mangos qu'on y voit sont certainement de bonnes espèces importées, qui se sont bien accommodées du terroir, du chaud soleil et de quelques soins qu'on a pris pour elles. La forme du fruit est d'une poire allongée, à fine pellicule orangée, facile à détacher ; la trame réticulée de son péricarpe est peu résistante, adhérente seulement à la zone du noyau ; la chair, non filamenteuse à l'excès, est fondante, pleine de suc et d'une saveur sucrée, à laquelle un arôme légèrement térébenthiné donne un montant sauvage, nullement désagréable. Sans être parfait, le mango gabonais est un fruit sain et rafraîchissant ; les Européens, pas plus que les noirs, ne s'en lassent, et regrettent toujours d'en voir la saison finir.

Cet arbre a d'autres avantages très appréciés sous un ciel pareil. De facile acclimatation, de croissance rapide, aux hautes proportions, il tient solidement en terre et, de son feuillage nourri, étend une ombre protectrice sur les sentiers et les allées des jardins. Aidé un peu de tout le monde à cause de ses mérites reconnus, même des indigènes, il s'est propagé à loisir. On reconnaît derrière Libreville la trace de l'ancienne route qui menait à travers bois au village de Mpira, à l'alignement régulier des cimes moutonneuses de ses deux rangées de manguiers perdus dans la brousse.

PAPAYER, *Ololo* (*Carica papaya*).

Le papayer est un arbuste de moyenne taille, répandu dans les jardins et les villages, et connu de fort longtemps, ainsi que le fait prévoir sa désignation indigène. De la tige verte s'écoule un suc blanc amer, par les incisions qu'on y pratique ; à la maturité, cette tige présente l'aspect original de ses grappes de fruits jaune aurore attachés, comme autant de protubérances, près de la cime, sous le parasol de larges feuilles indentées.

La papaye est de la grosseur d'un petit melon. Sa chair orange en a la consistance, mais non le parfum ; elle est de goût sucré et de pauvre arôme, lourde, froide, d'une indigestibilité prononcée. L'accusation portée contre elle de provoquer la fièvre est méritée à ce titre, toute cause devenant prétexte à celle-ci¹³⁰.

GOYAVE ROUGE (*Psidium pomiferum*, Myrtées), SAPOTILLE (*Achras sapota*), BARBADINE (*Passiflora quadrangularis*), COROSSOL OU CŒUR DE BŒUF (*Anona muricata*), POMME CANNELLE (*Anona squamosa*)^{CLVI}.

La goyave rouge, d'importation récente, est la seule variété existante des diverses goyaves. Sa chair veloutée, saignante, de goût sucré légèrement acidule, n'acquiert son parfum, tour à tour comparé à celui de la fraise ou de la framboise, que dans un mélange de vin et de sucre. Ainsi relevé, ce fruit est rafraîchissant et n'a aucun des inconvénients dont il est incriminé.

Le sapotillier se charge de fruits innombrables, comme les nèfles à l'arbre des pays tempérés. La sapotille est alors sans saveur et laisse écouler, lorsqu'on la détache de sa branche, un suc blanc laiteux ; mais abandonnée quelques jours à blettir, sa pulpe amollie devient exquise et son parfum des plus suaves.

130 Les semences drastiques du fruit du papayer sont employées couramment par les indigènes du Sénégal, à l'usage de vermifuge contre le ténia.

Récemment, la pharmacopée européenne s'est enrichie d'un nouveau digestif, analogue au ferment pancréatique, extrait du suc ou lait de papayer, la « pepsine végétale » ou *caricine*, dont l'action sur la viande, pour la ramollir, la dissoudre et la transformer en peptone assimilable, serait plus énergique que celle de la « pepsine animale ». (J.-B. Fonssagrives, *Traité de matière médicale*, 1885.)

La barbadine suspend aux treilles des fruits au suc aromatisé et filant, ayant besoin d'être relevé avec un vin sec.

Un corossolier croît solitaire aux environs de Libreville, et le dommage n'est pas regrettable, vu la forme peu appétissante de son fruit et la saveur nauséabonde de la crème blafarde qui en découle.

Ces arbres fruitiers n'existent à présent qu'à l'état d'échantillons rares, ayant défié les injures du temps et le peu de soin qu'on a pris d'eux. Il en est de même des essences à pommes-cannelle, pommes-rose et pommes-acajou, égarées dans des jardins devenus incultes.

Si l'on suit la route de Glass, au bord du rivage, on voit courir sur les broussailles les pampres d'une jolie plante, aux baies voilées d'un nuage de dentelle ; à sa maturité, le soleil déchire la membrane légère, la coque s'ouvre et déploie ses ailes diaphanes autour de petites cerises jaunes, d'une douceur aigrelette au goûter. L'élégance de cette plante sauvage en est tout l'agrément.

CITRON et ORANGE, *Ilosbi* et *Ilasba* (*Citrus aurantium*, *Citrus medica*, Aurantiacées)^{CLVII}.

Le citronnier et l'oranger nous font retourner aux contrées méridionales de l'Europe. Ces arbres se sont trouvés bien de l'atmosphère tiède et naturalisés sans effort. Le milieu équatorial plaît surtout au citronnier ; on le rencontre assez loin dans les villages. Il donne une récolte abondante de fruits très petits, pleins d'un suc acide aromatisé, lequel, mélangé au sucre et à l'eau, procure une boisson saine, à condition qu'on n'en abuse pas.

L'orange est moins répandue. Son zeste d'un jaune verdâtre, même à maturité, est adhérent à la pulpe ; la chair serrée, filamenteuse, n'exprime qu'un suc clair, pauvre en sucre et en parfum. Ce fruit, qui, par ses qualités négatives, ménage une sorte de transition entre le citron et l'orange succulente d'Espagne et du Brésil, est, il est vrai, le produit de l'oranger venu à tous crins. La greffe et la culture l'améliorent beaucoup ; mais l'écorce encore adhérente témoigne d'une qualité inférieure.

On voit dans les jardins de la mission française des orangers vieux de trente ans. Ces arbres bien soignés portent des fruits savoureux, supérieurs à ceux qu'on se procure dans les diverses relâches à la côte occidentale, sauf cependant à Porto-Praia des îles du Cap-Vert, où l'orange dorée, fondante, est incomparable. Cette ressource précieuse vaudrait d'être encouragée. Il n'est pas de médecin de la marine qui n'ait été témoin du bénéfice que procurent à la santé des équipages de libérales distributions de ces fruits généreux, à la suite d'une longue traversée.

La mandarine, propagée dans la même culture, a réussi au-delà de toute espérance ; elle conserve au Gabon le parfum de la pomme d'or maltaise.

CANNE À SUCRE, *Ikoko* (*Saccharum officinarum*, Graminées). VIGNE (*Vitis vinifera*, Ampélidées).

L'immense retentissement qu'ont dans le monde la canne et la vigne, et qui leur fait une place égale à côté l'une de l'autre, n'eut jamais qu'un faible écho au Gabon ; il est bon de noter cependant que ces végétaux précieux y croissent spontanément.

On récolte dans la brousse le fruit d'une vigne vivace et vierge^{CLVIII}, aux pampres dévorés par d'autres plantes. Son raisin violet, de grains petits et pressés, garde une saveur aigrelette et un bouquet sauvage, qui se laissent toutefois supporter. Ce que cette vigne améliorée pourrait donner, il n'est pas facile de le présumer ; le sol humide et le soleil trop ardent ont rendu jusqu'ici impossible la

naturalisation des ceps du midi de l'Europe. La treille elle-même, bien dépaysée, apparaît dans un ou deux jardins à l'état de curiosité ; grêle et sèche, sa croissance est pénible et ses grappes peu abondantes ; greffée sur des pieds sauvages, reprendrait-elle une vigueur nouvelle ? Sans doute, il faudrait trouver à la vigne étrangère l'exposition et le terrain qui lui conviennent ; et, sans aller trop loin, peut-être l'importation aurait-elle avantage à recourir aux cépages de Madère ou des Canaries, comme ayant tâté de plus près le soleil tropical.

La graminée à tige noueuse qui, longtemps monopolisant la production du sucre, a tenu un rang si haut de l'échelle des végétaux utiles et fait encore l'aisance de quelques colonies, a été retrouvée par les explorateurs assez loin dans l'intérieur. La canne à sucre demande une terre forte et de l'humidité, conditions habituelles des vallées grasses que les eaux parcourent. Mais les natifs, friands du « miel de roseau », ignorent la manière de l'utiliser. La canne, n'étant pas exploitée, n'est pas pour eux une ressource ; c'est seulement un bonbon sec et fibreux, qu'ils donnent à sucer à leurs petits enfants et, enfants eux-mêmes, qu'ils leur disputent parfois.

VIN DE PALME, *Itoutou*.

La canne ne fournit ni sucre ni rhum, la vigne ne produit pas de vin ; les indigènes, fous jusqu'au délire de boissons enivrantes, n'ont pas, comme d'autres peuplades, appris à rendre serviteurs de leurs goûts ces nombreux végétaux fabricateurs de sucres doux, prompts à se transformer en liqueur capiteuse sous le climat tropical¹³¹.

Avant l'arrivée des Européens, le suc du palmier et le lait aigre du coco, laissés à fermenter quelques jours, étaient les seules ressources alcooliques qu'ils eussent à leur disposition. La sève descendante d'un palmier, le *Raphia vinifera* ; est recueillie au moment de sa grande abondance, celui où l'arbre va fleurir ; c'est un fût naturel que chaque saison pourvoit à mesure de vin nouveau. Le Mpongwè, au voisinage du bouquet de palmes terminales, a foré dans le tronc, sur le passage des canaux séveux, un certain nombre de trous prolongés en rigoles par des feuilles résistantes ; le suc y coule goutte à goutte et glisse dans unealebasse laissée à demeure, une bouteille, si quelque ami blanc a eu la gracieuseté d'en faire présent. Lorsque le propriétaire du palmier suppose son ustensile rempli, il va le chercher et le remplace par un autre vide. C'est pour lui un jeu de monter jusqu'au sommet du stipe élancé ; il y emploie une agilité remarquable, cramponnant ses pieds nus aux aspérités, s'aidant d'une sangle d'écorce, qui embrasse obliquement l'arbre et ses reins et glisse en s'élevant à la suite des bras, ou parfois d'une liane, du bouquet de palmes retombant à terre. Ce grimper cadencé, parhaussements successifs, rappelle de loin la progression de certains invertébrés.

Le suc du raphia fermente peu après qu'il a été tiré, et, venu à point, donne un liquide épais, louche de couleur, d'odeur légèrement sulfureuse et de goût fade, que la métaphore est bien hardie d'avoir appelé du vin. Même au début de la fermentation alcoolique, la saveur de cette sève, plutôt aigrelette qu'aromatique, n'est pas bien engageante, et nous pouvons sans regret l'abandonner aux noirs, qui ne s'en contentent du reste que faute de pouvoir s'offrir meilleur breuvage.

Les Pahouins récoltent dans les bois une écorce amère, nommée par eux *orvale*^{CLIX}, laquelle, laissée quelque temps à infuser dans le vin de palme, lui communique un montant très enivrant.

L'itoutou était jadis l'excitant factice des tam-tam et presque inoffensif, si on le compare à ces flacons incendiaires de gin ou d'eau-de-vie de traite, qui maintenant trônent à sa place ; comme si notre civilisation n'avait d'attrait pour ces tristes ignorants que son côté factice et destructif.

131 Le jus fermenté de l'orange procure une liqueur spiritueuse aux naturels du Pacifique. - On essaie, je crois, de faire une eau-de-vie de mangue à Libreville.

§ 4. *Fruits aromatiques et condiments.*

Réservant un moment l'énumération, trop vague à notre gré, des aromates reconnus dans la forêt, notre intérêt se porte sur deux végétaux précieux, le caféier et le vanillier, qui, d'abord importés et s'étant bien acclimatés, ont depuis quelques années été trouvés à l'état sauvage dans le cercle de la colonie.

La VANILLE (*Epidendrum vanilla*)^{CLX}

fut recueillie par les indigènes sur les indications des missionnaires ; mais la végétation absorbante, au milieu de laquelle l'orchidée parasite cramponne ses vrilles et ses sarments, en épuise le parfum, ses longues capsules grêles et moins pulpeuses n'exhalent pas autant l'arôme fragrant dont une bonne culture développe les qualités exquis. Les essais poursuivis à Sainte-Marie donnent de bons résultats, et il n'est pas douteux que la vanille, amendée sous un climat qui lui est si favorable, ne devienne la rivale des variétés cultivées dans les autres contrées chaudes du globe.

Le CAFÉIER (*Coffea arabica*)

C'est aussi à la mission française qu'ont été menées les premières tentatives de naturalisation du CAFÉIER (*Coffea arabica*). L'essai a spécialement visé les essences à gros grains de Liberia, dont les fruits sont portés par un arbre de plusieurs mètres de hauteur, et les variétés plus petites de l'archipel de Biafra (São Tomé, île de Principe), ces diverses sortes étant, comme celle du Rio Nuñez, déjà à demi acclimatées grâce à leur provenance occidentale^{CLXI}.

Sur ces terrains, la culture de la précieuse rubiacée exige des soins et quelque labeur. La couche arable des collines est maigre, épuisée par les pluies et les plantes parasites ; elle demande à être préparée d'avance. À cet effet, le terrain est refait à l'aide de fosses longues et profondes, débarrassées de l'argile ferrugineuse, puis remplies d'humus et de fumier. Le sol étant approprié à sa destination, on y transporte les jeunes plants de caféiers ; longtemps, ils ont à craindre les chocs des orages et de la tornade, aussi doit-on les abriter derrière des rideaux de hauts bananiers. Quand, aux premières pluies de septembre, la plantation s'est couverte de ses petites fleurs blanches étoilées, il n'est rien qui égale l'aspect gracieux de ces rangées de bananiers, aux feuilles souples, presque diaphanes à la transparence du jour, alternant avec les allées de la forêt d'arbustes, qui marie le vert luisant et vif de son feuillage à la neige odorante de la floraison. Dans la demi-ombre que porte la large ramure des végétaux protecteurs, traversée par le soleil à chaque mouvement que fait sous l'effort de la brise leur tige ondoyante, des colibris innombrables volent de fleur en fleur ou passent en traits de feu, chaque fois qu'ils se retournent et qu'un rayon éclaire leur gorge d'émeraude. Ce paysage, au soleil couchant, a des effets de féerie.

Le caféier met quatre à six ans avant de parvenir à sa croissance productive ; à ce moment il atteint presque deux fois la hauteur d'un homme. Il porte des baies-cerises rouges, qui passent à la teinte violette au moment de la cueille et contiennent chacune deux grains adossés face à face. Son fruit doit être formé avant les averses de l'hivernage, sous peine de dommage pour la récolte. Le parfum du café gabonais n'est pas inférieur à celui que produisent les îles voisines.

À ces renseignements nous pouvons en ajouter de nouveaux. Une lettre d'un de mes anciens camarades de *la Cordelière*, M. le lieutenant de vaisseau Fourest, passant à Libreville, m'apprenait récemment qu'un botaniste étranger avait eu la bonne fortune de reconnaître des pieds de caféiers

sauvages dans la forêt de Mounda. Encouragée par cette découverte, une maison allemande demandait la concession d'un vaste terrain destiné à une plantation mixte d'essences indigènes et originaires de Monrovia ; elle en tentait immédiatement l'exploitation et y faisait travailler de nombreux Kroumen. Il est probable que la fécondité de la terre ne lui fera pas défaut, car jusqu'ici l'agriculteur seul a manqué à la terre¹³².

Cette initiative de grandes plantations, dont la mission française eut le premier mérite, est une espérance sérieuse et déjà un progrès. Le café, qui a survécu à la spirituelle contradiction de M^{me} de Sévigné, aux sombres prédictions des médecins du temps qui le qualifiaient de poison lent, après avoir traversé de si nombreuses vicissitudes avant de s'implanter dans les usages européens, le café y a pris une importance de premier rang. Demeuré l'une des sources de la fortune coloniale, il peut le devenir aussi pour les planteurs de cette colonie reculée, dont chacun cherche la voie de développement et suit avec intérêt les tâtonnements vers le progrès.

Autres aromates et condiments.

Nous retombons maintenant dans les banalités peu productives des rencontres de hasard avec les gousses aromatiques du *Yangué-bère*^{CLXII} et de l'*Ogand*^{CLXIII}, la brûlante racine du gingembre doré (*Amomum zinziber*)^{CLXIV}, les fruits de l'odorant muscadier sauvage (*Myristica aromatica*)^{CLXV} et les chaudes essences de mille variétés de labiées, dont le parfum est excité par la température et la vivacité de la lumière. La curiosité arrache de-ci de-là à l'indolence native quelque chose qu'elle oublierait sûrement de dire. On a cru un moment être sur la trace d'un thé indigène. La trouvaille eût été inestimable, puisque nous sommes convenus que l'usage habituel d'une boisson ayant passé par l'épreuve de l'ébullition, c'est-à-dire débarrassée des éléments telluriques nocifs que contient l'eau naturelle, offrant en outre l'avantage de ses qualités stimulantes et digestives, répondrait à un des premiers intérêts hygiéniques de ce pays. Malheureusement, l'*Inoundomèlè*, simple graminée aux longues feuilles lancéolées, veinées de blanc, donne seulement une infusion agréable, qui ne pourrait aucunement servir de breuvage usuel.

L'indigène ne va pas à la recherche des plantes qui n'ont pour elles que le parfum. Il faut croire que le goût de ces arômes d'une suavité incomparable, dont le café et la vanille sont une si haute expression, est le produit d'une civilisation qui raffine les appétits physiques en même temps que ceux de tout ordre, exalte la délicatesse des sens et ne les laisse flattés qu'à moitié si le cerveau n'y participe pas. Affadi par la monotonie de son régime, déprimé par son climat, pauvre aussi de moyens, le noir inculte n'a d'attrait que vers la sensation brutale que procure à son palais atone le condiment de haut goût ; il paraît éprouver comme un besoin instinctif de ces impressions brûlantes, plus que stimulantes, propres à réveiller brusquement ses sens et ses appétits engourdis. Nous le verrons en toutes circonstances.

Au point de vue de son alimentation journalière, le *Ntologo* ou Piment (de la famille des Solanacées), par le mouvement qu'il imprime à la circulation et la sorte d'ébriété qu'il produit, par l'aiguillon dont il excite les organes du goût et de la digestion, répond bien à cet entraînement très recherché. Les variétés en sont communes, depuis le poivron aux longs fruits et le piment rond, jusqu'au *Capsicum minimum*^{CLXVI}, dit raisonnablement « piment enragé. ». La plante est jolie, sa baie rouge ne manque pas d'appas ; le suc en est si âcre, qu'il fait venir des ampoules aux lèvres. Jeunes et vieux, enfants et vierges, en usent sans modération aucune ; l'Européen lui-même, qu'un long séjour a mis au diapason de la

132 Le domaine dont il est ici question est à plusieurs kilomètres dans le nord de Libreville. La plantation de Sibangué, qui appartient à la maison Woermann (de Hambourg), emploie 70 travailleurs noirs, sous l'intelligente direction de M. Schulze ; sa superficie est considérable, et déjà 50 hectares sont défrichés ou plantés, surtout en caféiers (pieds de Liberia), en riz et en maïs.

fadeur organique générale, se laisse surprendre par l'attrait. Mais ayant suffisamment ce qui manque au noir, la variété du régime, il aura la sagesse de lui abandonner un régal à ce point incendiaire.

Le condiment alimentaire par excellence fait défaut aux tribus primitives de l'intérieur ; le sel, l'*Ejanga*, est un article importé, dont profitent seules les peuplades qui font commerce avec nous. Même au bord de la mer, les riverains n'ont pas appris à établir des salines artificielles ; ils laissent inutilisés et cet immense réservoir qui roule à leurs pieds des eaux si riches en chlorures, et cette force du soleil qui, pendant la saison sèche, vaporise en quelques jours les lagunes stagnantes et revêt leur fond découvert d'une couche efflorescente¹³³.

Loin des ressources que procure, par la facilité des échanges, le voisinage de l'Océan, les explorateurs nous racontent à l'aide de quelles ingénieuses ébauches certaines tribus essaient de suppléer à la privation du condiment le plus indispensable aux besoins de l'organisme. M. Marche, qui fut quelque temps notre commensal de l'*Eurydice*, revenant de l'Ogooué, relate, dans le récit de son exploration, que les Adziana, village perdu de l'intérieur, brûlent la pelure des bananes mûres et préparent leurs aliments avec l'eau chargée de sels qui a lavé les cendres. Aux environs de Doumé, les Adouma cultivent, au même objet, une plante aquatique originale. « C'était, » dit le voyageur¹³⁴, « dans un fort joli vallon où coulait une eau calcaire ; chaque noir y établit un barrage qui détermine sa portion. La plante, dont la racine s'allonge au fond de l'eau, s'épanouit à la surface ; ses feuilles d'un vert sale, sa fleur à l'apparence flasque et visqueuse, lui donnent un aspect peu engageant. Les Adouma la récoltent au moment de la floraison ; ils ne prennent que les têtes, qu'ils étalent dans le village pour les faire sécher, puis ils les brûlent, recueillent les cendres, les font bouillir jusqu'à complète évaporation et se procurent ainsi un sel que je crois très purgatif. »

Point n'est besoin d'envier aux Adouma leur ébauche d'industrie ; mieux vaut surtout glisser maintenant sur un ignoble procédé en honneur chez les Pahouins. Il est curieux seulement de mettre en regard les traces d'usages similaires pratiqués par des peuplades très distantes les unes des autres. Au Centre-Afrique, non loin des sources du Nil, raconte le docteur Peney¹³⁵, les noirs mélangent à leurs aliments, pour en relever l'insipide ordinaire, les cendres de certains végétaux, spécialement celles de l'*Holcus sorgho* ou *Doura*. Ces rapprochements, qu'il est déjà facile de multiplier, et qui deviennent plus frappants à mesure que ces races éparses sont mieux connues, font penser à une communauté ancienne de rapports entre des peuplades que des émigrations lointaines auraient dissociées, à moins que l'homme primitif, aux prises avec les difficultés de l'existence terre à terre, ne tourne fatalement dans le même cercle de procédés sommaires, se copiant l'un l'autre sans s'être jamais connus, dans la mesure bornée d'une ingéniosité étouffée par la sauvagerie.

§ 5. Jardins d'acclimatation.

Au moment dont je parle, vers 1876 et 1877, la brousse exubérante disputait les jardins de la colonie au personnel chargé de les entretenir. Ce personnel, à vrai dire, se composait d'un certain nombre de captifs, d'otages, de prisonniers faits dans les tumultes indigènes, sous la haute direction d'un surveillant noir, tous gens dégoûtés par situation, par habitude et ayant de race peu de souci de faire prospérer le bien des blancs. Le plus vaste de ces jardins, décoré d'une terrasse célébrée jadis par les banquets offerts aux chefs du pays, gardait un certain aspect avec ses frais ombrages d'orangers, de citronniers, d'avocatiers ; il contenait un grand nombre d'essences tropicales et de plantes européennes acclimatées

133 Cependant M. de Brazza rapporte que les indigènes voisins des sources de l'Ogooué se procurent cette substance en soumettant à l'évaporation l'eau de petits ruisseaux qui descendent de collines imprégnées de sel.

134 *Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué*, (Tour du monde, 1878.)

135 *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 1859.

pour une saison. Les navires de passage sur la rade emportaient d'ordinaire bon souvenir des primeurs venues du jardin de Kerhallet. Près de là, un grand taillis percé d'arbres fruitiers, mis de temps à autre à découvert par le feu, avait eu son jour de splendeur entre les mains du service local. Restait encore la propriété des officiers, acquise au temps de la corvette la *Thisbé*, gracieux bosquet de hauts bambous et de bananiers ; au travers, un ruisseau murmure sous la feuillée et coule en cascade dans une piscine fréquentée pour ses bains et ses douches agréables, mais prompte à devenir marécage.

Pour l'entretien de ces cultures, l'industrie maritime, qui partout sait s'ingénier, supplée autant que possible aux divers empêchements qu'elle rencontre. C'est à la fois l'outillage défectueux, l'éloignement des ressources de la métropole, le caractère bien connu des serviteurs noirs, et, avant tout, la nature du sol et du climat, l'un étant maigre ou riche à l'excès, l'autre trop ardent pour la délicatesse des plantes « exotiques » importées. Autant vaut dire que tout est à improviser et le succès jamais certain.

L'effet produit par ces plantations est des plus singuliers aux yeux de qui les visite pour la première fois. Les carrés défrichés, pareils à des tertres tumulaires, s'élèvent de 40 à 50 centimètres au-dessus du sol, par rangées régulières, laissant entre elles des canaux d'écoulement aux eaux ; sans cette précaution, au commencement et à la fin de la saison sèche, le déluge entraînerait toute végétation naissante des plates-bandes ravinées.

Les jeunes plantes sont repiquées sur les tertres, peu après qu'elles ont levé des graines semées un peu de temps auparavant, sur une couche spéciale ; elles sont, jusqu'au moment où ayant grandi elles pourront mieux résister, préservées de l'ardent soleil au moyen d'une toiture en paille de palmier. Encore, à l'abri des torrents de pluie et de chaleur, n'ont-elles pas évité tout danger ; il y a les herbages exubérants, croissant à les étouffer, si on ne sarcle au jour le jour, et mille ennemis avides de leur chair tendre, les fourmis innombrables et les crabes tourlourous.

Le but supérieur de la création et de l'entretien de ces jardins, c'est de faire venir à bien les plantes maraîchères européennes. Il pourra sembler puéril, à qui n'a pas vécu de la vie gabonaise, de voir s'étendre avec complaisance sur un sujet aussi modeste. Est-ce trop dire que l'Européen dépaycé se rattache avec une sorte de culte à son passé récent par tous les liens qui le rappellent ? Dans son lointain exil, il ne peut refaire la mère patrie avec son ciel, son sol, ses usages ; mais il revit dans leur souvenir, il poétise le moindre objet qui vient d'elle. Forcé de sacrifier pour un temps ses habitudes, il se refait une vie qui ne puisse l'en désaccoutumer, il garde fidèlement ses coutumes civilisées au milieu de la sauvagerie, afin de se retrouver entier le jour où il la quitte. Ainsi tente-t-il pour ses habitations, ses vêtements, ses relations, ses occupations journalières, et même pour sa table. Nous ramenant à notre sujet, elle nous montre le dépaycé regrettant ses habitudes au milieu de l'abondance de sa nouvelle résidence. La curiosité nouvelle des primeurs étrangères, leur première saveur s'épuise, l'attrait fait place bientôt à la lassitude ; on ne saurait croire alors à quel point une simple pomme venue d'Europe leur serait préférée, et les fruits de ses jardins, entrevus dans le souvenir comme en un rêve d'automne. Puis, à côté de cet adoucissement spéculatif, pour ainsi dire, se place un intérêt plus prosaïque, mais au moins aussi sérieux, c'est d'assurer à une population trop souvent convalescente ou malade l'introduction dans son régime des végétaux frais, auxquels la nutrition de l'Européen est accommodée.

Parmi ces fruits, les plus vulgaires sont les mieux appréciés ; la récolte en est surveillée d'un œil jaloux, escomptée à l'avance. Ce sont tout simplement les choux blancs et violets, qui pomment et ont des feuilles assez tendres ; les variétés de salades, connues sous le nom de laitue blanche, romaine et chicorée frisée ; le céleri, la betterave rouge, le persil, excellents produits ; les tomates, concombres, courges et aubergines, de récolte peu abondante ; les carottes et navets, grêles et secs de racines. Les haricots ont parfois leurs gousses assez pleines ; les fruits du giraumon et du melon ne dépassent pas la grosseur d'une orange, et les pommes de terre, dont la taille menue répond à cette épithète de « nouvelles », qui caractérise nos fruits de première saison, sont avantageusement suppléées par les

arrivages des paquebots anglais qui touchent à Madère. Les bulbes des oignons restent petits ; mais leurs feuilles, chargées de suc volatil, ont un montant pénétrant, propre à stimuler l'appétit.

À côté des choux, des salades, des radis, qui réussissent au mieux, le cresson est également de bonne venue ; mais il exige un apprêt particulier. Les soins qu'on prend pour l'installation de la cressonnière montrent le cas qui est fait de ce hors-d'œuvre précieux. Un filet d'eau est détourné pour elle seule, et sa pente ménagée de manière à éviter que le torrent rapide ne bouleverse la plantation et n'entraîne les semis ; une toiture en paillote protège du dessèchement les jeunes pousses vite grandissantes et, sans trop de mésaventure, donnant en peu de temps une moisson assez fournie, d'une saveur printanière, que le palais de l'Européen préfère à toute autre.

Le *Niébé*, haricot du Sénégal, et l'oseille de Guinée, déjà naturalisés par leur origine, trouveraient utilement leur place à côté de ces primeurs européennes.

Malheureusement, les jardins potagers ne sont vraiment productifs qu'un court moment de l'année, et leur aspect provisoire ne s'éveille qu'à la saison sèche. Les semis se font au commencement de cette saison, vers la fin de mai ; leur végétation hâtive est en plein rapport à la mi-juin. Jusqu'au mois d'octobre la population blanche, qui est peu nombreuse, en est suffisamment fournie ; mais vienne avec ses pluies le renouvellement de l'hivernage, époque où l'Européen a le plus grand besoin d'être restauré et où l'abondance de légumes frais lui serait très salutaire, ceux-ci perpétuellement noyés lèvent difficilement, et, huit mois durant, ne progressent qu'avec parcimonie. Il semble cependant qu'en n'épargnant pas sa peine on pourra mieux obtenir. Au commencement de l'hivernage 1877, un jardin nouveau, défriché dans un marigot desséché et trouvant à proximité le fumier du parc à bestiaux de Glass, promettait de belles espérances, qui se seraient réalisées depuis.

Pour les végétaux transplantés, comme pour les races animales dépaysées, l'existence personnelle assurée des individus, leur belle venue même, n'est pas le signe qu'ils ont conquis l'acclimatement sous un ciel étranger ; il faudrait surtout que l'assuétude se continuât dans l'espèce par la propagation régulière des ascendants. À ce titre, aucune des plantes précédentes ne s'est jusqu'à présent naturalisée ; frappées de stérilité, même celles qui ont donné de succulents produits, elles voient une saison, portent des fleurs sans fruits et périssent. L'activité d'un milieu aux qualités duquel ils ne sont pas faits hâte la croissance des individus aux dépens de la vie de l'espèce. Absorbés par leur propre personnalité, ces végétaux éphémères semblent, suivant une gracieuse image du docteur Bertillon, « avoir oublié leurs amours. » Chaque année, entre les deux saisons, il faut songer à assurer leur production momentanée ; on fait venir de France des variétés de graines fraîches, préservées, dans des boîtes métalliques soudées, du dommage de l'air gabonais et des insectes.

Moins encore que les petites espèces, les arbres fruitiers de nos pays s'accommodent du brusque changement de milieu. La vigne européenne y végète en étrangère ; les tentatives d'acclimatement de l'olivier et du grenadier sont demeurées infructueuses, les conditions d'habitat paraissant trop différentes entre les régions sèches où prospèrent ces essences et la grande humidité du climat équatorial. Quant aux espèces tropicales introduites, nous avons vu celles qui réussissaient le mieux, et pourquoi elles sont dans de bonnes conditions pour y réussir. Toutefois le sol ne paraît pas également favorable à toutes ; ainsi, des canneliers (*Laurus cinnamomum*^{CLXVII}) qui viennent fort bien sur une terre très voisine, importés, par exemple, de l'île de Principe, n'ont donné à Libreville qu'un pauvre parfum. Dans un autre genre, l'eucalyptus australien, originaire d'une contrée en tout différente, supporte bien le changement de milieu ; seulement il a besoin de l'abri d'un bois, le jeune arbre ployant à se rompre sous la tornade. L'eucalyptus mériterait d'être propagé, n'eût-il même pas toutes les vertus préservatrices dont on l'a glorifié à l'égard du miasme des marais.

L'éclat des plantes d'ornement est passager ; on les voit disparaître avec leurs fleurs. Il en est une cependant plus tolérante, qui a conquis l'acclimatement. Vivaces et couverts en toute saison de fleurs, inépuisables en provins reproducteurs, les rosiers égalaient les parterres et les clôtures ; leur charmant aspect rappelle les tapis de roses des rivages de la Provence.

Il est aussi une graminée, importée de l'Inde par Sierra Leone, si bien acclimatée qu'on la dirait née sur le sol ; le bambou asiatique laisse loin derrière lui l'*Ote*, ou bambou indigène^{CLXVIII}. Ses jets magnifiques s'élancent à la hauteur de grands arbres, d'une corbeille aux panaches retombant en longues penes, dont les barbes soyeuses frissonnent, bercées par la brise. Leur ombre chatoyante, percée de soleil, couvre la grande allée du jardin de Kerhallet et les pelouses de Baraka.

Dès maintenant, il serait utile de préparer l'avenir de la colonie en encourageant les essais de naturalisation de plantes nouvelles, essais jusqu'ici trop timides, et, il faut en convenir, presque exclusivement tentés et réussis dans la belle culture de la mission française. Entre cette dernière, Paris et les colonies, les échanges s'opèrent au moyen de petites serres portatives, qui rendent possible le transport en bon état des échantillons, d'un point à un autre ; la plupart des végétaux de la zone intertropicale acclimatés ont été introduits par cette voie. Il serait non moins intéressant d'étudier de plus près ce qui est actuellement connu de la flore indigène ; et j'entends dire que, dans ce but, un jardin d'essai a sa place marquée dans un ravin bien arrosé situé derrière le Plateau, sans que je sache si cette idée fructueuse est restée à l'état de projet, comme beaucoup d'autres, que le rapide passage dans la colonie de ceux qui en eurent l'initiative empêche d'être poursuivis.

§ 6. *Produits commerciaux d'origine végétale*¹³⁶.

Le caoutchouc, la cire végétale, divers produits d'un usage peu répandu, quelques bois de menuiserie et de teinture¹³⁷, trouvent place dans ce paragraphe, qui ferme en quelque sorte la série des productions utiles de la forêt, actuellement déterminées.

CAOUTCHOUC, *Ndambo*.

D'objet de curiosité, cette substance élastique a pris, ces dernières années, une place importante parmi les profits du commerce de la région gabonaise. Elle est exportée sous forme de masses rondes, d'un blond brunâtre, et vient de fort avant dans l'intérieur, des régions habitées par les Pahouins, les Boulou de Mounda et les naturels de la rivière Danger. Ce produit est le suc épais et concrété de plusieurs grandes lianes (*Olambo*^{CLXIX}, Apocynées), dont l'une porte des fleurs jaunes. Certains ficus, appelés *Mponde*, une urticée et une euphorbiacée, le *Jatropha elastica*^{CLXX}, sont riches aussi en caoutchouc ; mais je crois que les lianes seules sont exploitées et bien connues.

L'extraction du caoutchouc est primitive et peu ménagère. Elle se fait au moyen d'incisions pratiquées à la tige de la plante ; le suc qui s'en écoule est recueilli dans desalebasses ou des feuilles résistantes. Fidèles à leur penchant de jouir plus tôt, avec le moins de peine, les noirs usent de ce bien avec une prodigalité imprévoyante ; non contents de saigner les lianes à merci, ils imaginent, pour aller

136 Voir deuxième partie, chap VIII. (page 374) et IX (page 394), les renseignements statistiques que comporte cette question.

137 Et, à ce propos, les noirs, négligents en tout, ne paraissent guère s'être occupés des riches substances tinctoriales que leur fourniraient les végétaux de leurs propres bois ; les Européens n'en connaissent que par ouï-dire les couleurs variées, et ce n'est pas les indigènes qui les renseigneront sur ce sujet. On ne sait, par exemple, si les diverses légumineuses abondantes en Guinée, qui produisent l'*indigo*, existent à l'état sauvage dans la région gabonaise ; sans doute elles s'y naturaliseraient bien. Même incertitude à l'égard d'un lichen, l'*orseille*, qu'on dit s'étendre par voiles innombrables sur les forêts du Congo.

plus vite, de les couper par tronçons. Une exploitation ainsi comprise est naturellement facilitée, mais destructive ; nul ne songe à renouveler les lianes mutilées, et l'on conçoit, que le temps est peut-être proche où cette ressource de date récente sera, comme l'ivoire, tarie dans sa source, pour avoir été gaspillée.

CIRE VÉGÉTALE, *Eponga*.

Les pains de cire, d'une couleur blanc-jaune, et peu homogènes à cause du mélange de la cire avec une forte proportion de gomme ou « résine-élémi », tirée du bois de l'Okoumé, sont apportés des rives de l'Ogooué et des villages de l'île Lopez.

Je n'ai pas de renseignements sur la provenance naturelle de ce produit. Sans doute, il est recueilli sur certains palmiers, dits vulgairement Ciriers, qui sécrètent en plus grande abondance, à l'aide de leurs feuilles, de leurs fruits, de leur liber, la substance dont quelques végétaux de nos pays, tel le prunier, nous présentent des échantillons. Les myrica doivent également contribuer à la constitution de ces pains, et il n'y a nulle raison de douter que le *Myrica cerifera*^{CLXXI} des régions chaudes, remarquable par l'enveloppe onctueuse de son fruit, dont l'habitat ordinaire est la rive basse et humide des cours d'eau, ne se trouve sur le bord des fleuves de la zone équatoriale.

Je citerai encore deux produits, si peu répandus qu'ils n'ont pas de valeur commerciale ; l'un d'eux est pourtant parmi les plus magnifiques présents faits à l'homme par la nature.

La GOMME COPAL (*Resina copana*).

Aka en langue indigène, est un suc probablement extrait de quelques *Rhus* ou de variétés des légumineuses césalpiniées^{CLXXII}. C'est une matière résineuse, transparente et cassante, blanche, quand elle est pure. Stanley raconte, dans ses voyages, que les indigènes de la région du Congo en découvrent des gisements importants sous la forêt et que cette substance précieuse, qui peut servir à la composition des meilleurs vernis, est simplement employée par eux à l'usage d'éclairer leurs cases.

Le COTONNIER (*Gossypium herbaceum*).

qu'on dit importé, pousse à l'état de prospérité sur le territoire arrosé par le Komo, et les explorateurs de l'Ogooué l'ont rencontré en grande abondance sur le fleuve. Il en existe de rares échantillons près de Libreville ; les noirs ont baptisé du nom d'*okondo* le beau duvet floconneux qu'entrouvrent les fruits capsuleux. Je ne doute pas que l'acclimatement facile de cette riche malvacée, au Gabon comme au Vieux-Kliabar, ne permette d'en étendre la culture, bien qu'elle craigne l'extrême humidité du climat et dépérisse dans les mauvais hivernages.

ESSENCES FORESTIÈRES.

Les bois de construction sont nombreux, on pourrait dire innombrables, dans la forêt, sans parler de l'immense futaie des palétuviers, dont beaucoup atteignent la grandeur de hauts arbres. Il y a là une ressource puissante, si elle était appliquée aux besoins de l'industrie humaine, mais peu appréciée ou mal utilisée. Les installations les plus élémentaires manquent à l'exploitation ; les bois arrivent tout débités d'Europe au pays des forêts. La mission française seule emploie, à son propre usage, le moyen primitif de la scierie à bras d'homme, appareil encore très perfectionné, mis en regard de l'outillage

indigène. Il semble cependant qu'à défaut de chutes d'eau importantes dans le voisinage, on pourrait sans trop de peine se servir, au moins à la saison pluvieuse, de la force motrice du courant des ruisseaux, et éviter d'emprunter si loin ce qu'on a sous la main en abondance.

Les essences propres à l'ébénisterie sont non moins riches en variétés. Les missionnaires, ayant eu l'obligeance de me réunir une petite collection de dix-sept échantillons différents, recueillis aux environs, ajoutaient qu'avec un peu plus de temps ils eussent pu m'en procurer davantage et qu'il en était d'autres que les noirs promettaient ; sans doute de nouvelles recherches permettraient d'en découvrir beaucoup dans l'intérieur. Parmi ces essences, il en est seulement deux qui aient actuellement une valeur marchande assez établie pour tenter le travail indigène. L'ébène et le santal rouge, coupés et équarris sur place, sont apportés aux factoreries par les traitants des rivières et de là dirigés sur les marchés d'Europe.

L'*Evila* indigène, ÉBÉNIER OU PLAQUEMINIER^{CLXXXIII} (*Dyosporos*, famille des Ébénacées), au tronc élevé et nu, que couronne un joli feuillage, donne un bois inestimable. Sur les lieux mêmes, le prix en est élevé à cause de la peine que coûte sa préparation, les courtiers exigeant qu'il leur soit livré par billes débarrassées des premières couches de l'aubier. Or, pour mener à bien un si gros ouvrage, l'indigène n'a que sa hache et des coins à fendre la bûche. Ce bois royal résume les qualités les plus recherchées dans l'art de l'ébéniste. Sa texture dense participe à la fois des deux règnes minéral et végétal. Lourd et dur comme la pierre, son grain uni, serré, est en même temps si fin, qu'il prend facilement le poli du marbre et se prête admirablement à l'ouvrage du sculpteur. Sa belle couleur noire, sans mélange, est homogène, et l'on ne remarque dans les couches ligneuses ni inégalité ni faiblesse de teinte. L'ébène est maintenant moins abondant et plus cher que vingt ans avant.

L'*Oïngo*, SANTAL OU BOIS ROUGE (*Pterocarpus angolensis*, *Baphia hamatoxylon*^{CLXXXIV}), est moins précieux que le précédent, mais encore un joli bois, léger, amarante, avec des reflets éclatants et moirés après vernissage. Il donne une excellente teinture. Plus haut sur la côte, le camwood, que je vis embarquer à bord du paquebot anglais, me parut plus foncé et chargé davantage en couleur. Le santal est si commun dans les régions avoisinant le cours des fleuves, qu'il est employé, à défaut de charbon, au chauffage des petits bâtiments à vapeur de la station. C'est un peu une prodigalité ; je crois toutefois qu'il y a, dans beaucoup de cas, confusion de couleur avec d'autres essences, et que le manglier rouge, très abondant, est particulièrement d'un usage commun comme combustible.

En dehors de ces deux essences précieuses, les échantillons que je citais tout à l'heure sont connus seulement par leurs noms indigènes ; il en est de fort beaux, qui plus tard trouveront place parmi les produits du commerce d'exportation^{138 CLXXXV}.

138 Il est à noter que ces bois se font remarquer par deux propriétés séparées : d'être serrés de grain et très lourds, ou d'une trame plus ou moins lâche et très légers. Leur couleur, de même que leur consistance, peut être ramenée à deux types principaux : le rouge et le jaune, avec des nuances intermédiaires, qui parcourent toute une gamme dérivée des teintes fondamentales. C'est :

Le *Mbimo*, rouge-brun, lourd et compact ;

L'*Ombono-mbono*, rouge hépatique ou sanguine, très lourd et très compact ;

Un échantillon de nom inconnu, léger, de teinte rouge-brun, veiné de petites stries noires ;

Une monocotylédone, le *Mbilingé* aux reflets moirés, d'un jaune-rouge, présentant une tranche pointillée et striée comme le stipe d'un palmier, dont il a la légèreté ;

L'*Oshambi*, lourd et serré de fibres, d'un brun-rougeâtre ;

Le *Ngonsbo*, sorte de bois de fer, compact et très lourd, jaune-brun, veiné de noir ;

Deux bois lourds, veinés, de couleur brune tirant sur le jaune, l'*Oshoko* ; l'autre de nom inconnu ;

Deux bois légers (le *Nongo*, l'autre de nom inconnu), dont la tranche, pointillée comme celle des palmiers, a des reflets satinés, d'un jaune safran ; imbibés de substance odorante, ils donneraient certainement une bonne teinture ;

L'*Osheshende*, bois léger et de nuance moirée, jaune-vert ;

Il resterait à parler de quelques matériaux employés par l'industrie locale, des végétaux qui servent à la construction des cases, des textiles, etc. ; un autre chapitre nous en offrira l'occasion. Un mot seulement de l'Okoumé ou « bois chandelle », dont les torches brûlent en répandant une âcre odeur d'encens.

Les riverains emploient de préférence pour la construction de leurs pirogues deux beaux arbres, le *Pondja* et l'*Okoumé*. L'Okoumé, qui a quelque rapport avec l'acajou femelle et, comme lui, fait de jolis meubles, est abondant sur l'Ogooué. L'extrême légèreté de ce bois résineux, sa faible pesanteur spécifique, son port élevé, le rendent très propre à l'évidage de ces grandes pirogues creusées dans un seul tronc, aux proportions vraiment magistrales, appelées *kongongo* à Lopez. Sa fibre tendre est de travail facile, et c'est sans doute la raison pour laquelle les indigènes n'y répugnent pas trop, d'autant qu'ils ont pour l'achever l'aide du feu.

§ 7. *Plantes médicinales et poisons. Résumé.*

Parler des plantes médicinales indigènes se réduit à peu de chose ; de propriétés modestes, elles ont moins attiré l'attention que certains poisons à grand éclat, célèbres de leur tragique renommée. Les notions vagues que nous avons des premières se confondent, du reste, avec les procédés de cet, qu'on appelle la « médecine fétiche » dont nous nous occupons plus loin, au milieu desquels on a peine à retrouver quelque pratique éprouvée par les faits et le temps. Supposé même que les simples naturels, certaines recettes indigènes soient profitables à distinguer, comme ce n'est pas à la vertu même de la substance ou du moyen que le noir rapporte l'effet bienfaisant dont il bénéficie, mais à la sorte d'incantation mystérieuse qui en accompagne l'emploi, il se gardera bien d'en livrer le secret, celui-ci devant, dans son idée, perdre à tout jamais son efficacité le jour où le blanc y serait initié. Pour ce qui est surtout de la révélation de ces poisons redoutables qui apparaissent dans une sorte de « jugement de Dieu » ou servent à accomplir une série d'actes épouvantables, la prudence cauteleuse du Mpongwè est en éveil et sa propre sécurité l'invite à les dissimuler. Aussi, sur cette question, comme sur toutes celles qui touchent à l'intimité de la vie native, sommes-nous mal renseignés, et le peu que nous en savons, glané en passant, gagnerait à être observé de plus près.

Au nombre des plantes qui pourraient être utilisées en médecine, je citerai la résine d'un dragonnier, voisin du *Dracena terminalis*^{CLXXVI}, l'*Ogouma*, une autre gomme-résine analogue à la gomme-gutte, produit de plusieurs guttiers. Celle du Gabon est tirée d'un grand et bel arbre, que les indigènes nomment *Ogina-gina* et obtenue par incisions ; elle est d'une couleur jaune brillant et a les propriétés d'un purgatif drastique. Les fruits d'un palmier, *Areca catechu*, fournissent aussi une substance astringente analogue au cachou^{CLXXVII}, et quelques expérimentateurs ont pu considérer comme succédané éloigné du quinquina l'écorce astringente d'une myristicée, le *Kombo* qui porte des fruits huileux. Avec ce végétal nous revenons aux huiles grasses, que nous avons remarquées si abondantes au milieu de la flore indigène, et nous retrouvons sur les rives de l'Ogooué une euphorbiacée, le ricin (*Ricinus communis*), qui, selon le docteur Lartigue, aurait pour les Kama la seule vertu de détourner la foudre, ce pourquoi ils en ont planté devant leurs cases.

Les solanées sont communes dans les bois on y rencontre le *Datura stramonium*. Les plants de *Nicotiana tabacum*, originaires du Congo^{CLXXVIII}, ont été vus dans les villages aussi loin qu'on est allé, mais ils paraissent n'être appréciés que comme ornements et pour leurs fleurs ; les noirs ne savent les préparer et n'en tirent aucun parti. L'échange leur apporte d'Europe des têtes de tabac grossier, tout

Enfin, cinq bois clairs, jaune pâte, dont un seul très lourd, l'*Elondo*, ferment cette petite classification. Ils portent l'étiquette de *Mpanja*, *Mshoumbo*, *Osholi*. Le dernier n'a pas d'appellation connue.

apprêté. À défaut du *Tako-ayogo*, le tabac cultivé, ils fument les feuilles enivrantes d'un chanvre, le *Takoliamba*^{CLXXIX}, commun dans l'Ogooué, qui leur procure une somnolence abêtie ; c'était probablement le seul ingrédient qu'ils connussent avant la fréquentation des Européens.

Comme le noir a la passion de l'alcool, des épices, des voluptés, en un mot, de tout ce qui donne à ses sens un coup de fouet passager, il a naturellement recherché et poursuivi l'art d'aiguiser ses appétits. Il paraît connaître beaucoup d'excitants généraux et de très puissants. Les uns, par une stimulation analogue à celle du café, mais plus active, tiennent éveillés les guerriers aux embuscades de nuit, les chasseurs aux affûts, les piroguiers dans leurs courses, ménagent, dans les efforts soutenus, la vigueur du travailleur... quand il travaille ; certains, analogues à ce qu'on appelle, en pharmacologie, « des aliments d'épargne organique », la *Kola*, par exemple, laissent supporter la faim, sans diminuer les forces ; d'autres entretiennent l'énergie factice des voluptueux au milieu du délire de ces fêtes lubriques qui durent une nuit entière. Telle est une apocynée, l'*Iboga*^{CLXXX}, dont ils mâchent de petits fragments, à titre d'aphrodisiaque et de stimulant ; à haute dose et consommée fraîche, la racine de cette plante devient toxique.

Comme l'iboga, le *Mboundou*^{CLXXXI} n'est pas mortel à très faibles doses ; il est seulement diurétique et enivrant (Heckel). De substance vénéneuse qu'elle était, la racine fraîche du manioc aura les qualités d'un aliment sain et réparateur après avoir passé à l'eau et au feu. Un autre fruit toxique, que j'ai eu un moment entre les mains, est réputé comestible, une fois soumis à la cuisson. Sa forme est celle d'une semence aplatie, un peu oblongue, au péricarpe noir et coriace ; sa largeur, d'une pièce de cinq francs.

Cette gradation dans les effets, cette action variable des substances vénéneuses, suivant l'état et la dose, est un indice du bon emploi auquel l'art médical pourra les faire, servir, lorsque la connaissance bien définie de leurs propriétés permettra d'en régulariser les effets. La toxicité n'est, pour beaucoup d'entre elles, qu'une question de degré, une exaltation des propriétés par accumulation ou concentration des principes ; il faudra savoir les graduer. L'intervention intelligente de l'homme doit transformer des poisons violents en substances innocentes, même bienfaisantes, et éclaircir une fois de plus ce contraste apparent du bon qui partout côtoie le mauvais dans l'ordre général de l'univers, qu'il peut par son industrie souvent faire dériver l'un de l'autre et ramener à ses besoins.

Il arrive fréquemment que les bœufs et les cabris meurent empoisonnés dans les pâturages ; on ne peut conserver vivants les lapins qu'en triant soigneusement les herbages coupés, afin d'en séparer les lianes toxiques mêlées avec eux. La domesticité a privé les animaux importés du souci de se garder eux-mêmes, de cet instinct merveilleux, acquis par une sorte d'accommodation des générations au « milieu » qui préserve du même accident l'antilope et le buffle sauvage. On a même remarqué que le bétail sait distinguer les herbes bonnes des mauvaises lorsqu'elles sont sur pied, mais qu'à l'étable il mange indistinctement les unes et les autres. - La recherche scientifique de ces lianes et herbages vénéneux a été jusqu'ici négligée.

Les noirs utilisent l'action toxique sur les poissons de certaines plantes, pour se livrer à une pêche facile et fructueuse. Sur les eaux d'une flaque, circonscrite par une enceinte naturelle ou par le barrage d'une rivière, ils expriment le suc de la liane *Onono*^{CLXXXII} ou d'une belle légumineuse à fleurs jaunes, l'*Igongo*. Bientôt, rapporte le docteur du Bellay, le poisson surnage mort ou engourdi, sans que sa chair soit devenue aucunement nuisible.

J'en viens maintenant aux poisons proprement dits : le *Mpembarogé*^{CLXXXIII}, le *Mboundou* et l'*Iné* feront les frais de cet article. Les deux derniers sont bien étudiés en Europe. J'aurais pu moi-même être mieux renseigné. J'avais recueilli avec une certaine patience des échantillons très rares, sinon tout à fait inconnus, de graines, de lianes, d'écorces et de bois vénéneux, avec des tubercules de mpembarogé, des

semences d'iné et un plant entier de mboundou dans sa croissance. Un de ces accidents trop fréquents dans les longs voyages m'a fait perdre ce que j'avais ainsi récolté.

Un mot encore d'une « combrétacée à fleurs jaunes, dont les fruits, d'un brun-rouge orangé, contiennent des graines que les indigènes », rapporte le docteur Lartigue, « regardent comme très vénéneuses », et d'une découverte plus importante du docteur Méry¹³⁹. Visitant les tribus du haut Komo, cet observateur remarqua que chaque indigène gardait en sa possession une ou deux de ces fèves *éséré* qui jusqu'alors n'avaient été rencontrées qu'au Old Calabar ; les Pahouins les nommaient *dgirou* et les disaient abondantes vers les montagnes de Cristal. Passant rapidement dans le pays, le docteur Méry ne put poursuivre sa recherche, et je ne sais pas qu'elle ait été reprise depuis. L'intérêt que présente le fruit du *Physostigma venenosum*^{CLXXXIV}, à cause de ses applications importantes en médecine, de ses usages précieux en oculistique, motiverait sans doute qu'on demandât quelques éclaircissements à nos voisins, maintenant plus traitables¹⁴⁰.

Le MPEMBAROGÉ.

Les tubercules de mpembarogé, peu connus dans leurs effets, même au Gabon, ont la forme, la couleur et la grosseur d'une truffe. Pour les garder en bon état de conservation, il est utile de les tremper dans un lait de chaux ; car, à l'approche de la saison humide, ils commencent à germer avec une vitalité extrême, même dans l'obscurité, donnant des rejetons d'un vert tendre qui vont d'eux-mêmes, chercher la lumière aux fissures. Ces rejetons deviennent, dit-on, une liane vénéneuse. Le tubercule est surtout un poison violent, et les cabris auxquels on en fait manger gonflent et crèvent en peu de temps.

Cette courte donnée sur le mpembarogé m'amène à faire à son propos, le récit d'un drame émouvant qui s'acheva à l'hôpital de Libreville. Je venais de recevoir d'une factorerie allemande d'Elobey un certain nombre de Kroumen gravement atteints. Le tableau des symptômes qui se développaient sous mes yeux était très régulier et, chez tous les malades, à peu de chose près identique. C'était, parmi les plus significatifs une faiblesse extrême, avec angoisse précordiale et grand accablement moral ; l'infiltration aqueuse des tissus, prédominante aux extrémités et accompagnée d'épanchement abdominal modéré ; des troubles de la sensibilité et de la motilité exprimés par la défaillance paralytique des membres inférieurs, par un sentiment de fourmillement mobile et des douleurs spontanées, plus ou moins généralisées, avec localisation spéciale aux jambes, par la constriction pénible de la ceinture thoracique, quelquefois de la gorge ; l'absence de fièvre, la marche lente de l'affection, etc. Les entrées se multiplièrent ; j'en accueillis successivement 20, sur lesquels 7 moururent, et 2, qui me forcèrent la main pour s'en retourner dans leur village, furent rapatriés mourants¹⁴¹. J'appris ensuite qu'il en était mort 13 à Elobey soit, en tout, 22 décès, chiffre énorme, mis en regard de la petite population noire de cette factorerie (65 habitants).

J'étais bien convaincu que cette affection nouvelle ne pouvait se rapporter qu'à une maladie exotique appelée Bériberi¹⁴². Les conditions hygiéniques défectueuses, auxquelles on rattache habituellement son

139 Note sur la fève du Calabar et les poisons végétaux de la côte occidentale d'Afrique. (*Archives de médecine navale*, 1866.)

140 La route du pays est, à l'entour des cases, bordée de haies bien fournies d'un arbrisseau cultivé depuis les îles du Cap-Vert pour l'huile riche en stéarine qu'on extrait de ses semences mûres. Celles-ci sont contenues, adossées trois par trois, à l'intérieur d'une coque brune résistante ; elles ont la forme appétissante de pignons au goût de noisette, qui tente quelquefois les passants. Ingérées, même en petit nombre, je les ai vues produire des accidents cholériformes très graves. L'arbrisseau qui porte ces fruits vénéneux est voisin du médicinier cathartique ou *Jatropha curcas*, de la famille des Euphorbiacées. La semence s'appelle vulgairement « pourghère, *pourgeira* ».

141 Les onze autres Kroumen guérissent.

142 Sous ses diverses formes, *hydropique, paralytique*, et surtout *mixte*.

point de départ, s'y trouvaient aussi habitat : déplorable, alimentation composée principalement de riz, insuffisante pour des travailleurs, etc. ; de plus, la saison sèche, en juillet, fut brumeuse, plus fraîche que d'ordinaire, et ce froid relatif est fatal aux Kroumen, qui sont nus et travaillent dans l'eau une grande partie de la journée. Toutefois, il me paraissait singulier que l'influence épidémique se fût localisée dans une seule habitation, alors que les conditions hygiéniques n'étaient pas meilleures pour les gens attachés aux factoreries voisines, qui restaient à l'abri de tout mal.

Les Européens de la colonie étaient fort troublés, et l'opinion se montrait unanime à repousser mon interprétation. Pareil fait, disait-on, s'était déjà produit quelques années auparavant, et, dans le cas présent comme dans l'ancien, chacun restait convaincu qu'on avait eu affaire à quelque pratique d'empoisonneur. Le propriétaire de la factorerie éprouvée était surtout affirmatif et disposé à incriminer un féticheur engagé avec ses gens. Parmi les Kroumen, l'épouvante était son comble ; ceux du bord n'osaient plus approcher de l'hôpital. Mais ces gens se taisent, crainte de se compromettre, et le sentiment secret des malades se traduit seulement par des scènes de désespoir chaque fois que le paquebot mouillait en rade et repartait, sans les emmener chez eux.

L'esprit public au Gabon (disons-le en passant) n'hésite jamais en présence des accidents inexplicables : c'est presque toujours le poison qui en est cause. On rappelle alors le peu de souci qu'a le noir de la vie de ses semblables, s'il se croit assuré de l'impunité ; comment sa passion contenue s'assouvit sans scrupule au moment favorable, et sa vengeance frappe les serviteurs pour atteindre le maître et causer sa ruine. On rappelle encore l'égarément du fétichisme et de ses pratiques, qui joignent un odieux invraisemblable à l'absurde, et, faisant usage du poison caché plus que du couteau, demandent parfois, pour être satisfaites, non pas seulement une victime, mais le sacrifice en masse d'un village.

Le nouveau débarqué, avec ses illusions toutes fraîches, ayant une tendance fort naturelle à appliquer aux faits qu'il observe la morale de ses habitudes européennes, n'accepte pas d'abord sans révolte l'entraînement de cette opinion commune, si généralement admise qu'elle souffre à peine la discussion.

Plus tard, il ne la subit pas sans réflexion mais une meilleure connaissance de ce milieu étrange l'a rendu circonspect. Il sent qu'il aurait mauvaise grâce à écarter systématiquement, pour extraordinaires qu'ils paraissent, des faits généralement consentis, à substituer son propre sentiment à l'expérience de personnes anciennement fixées dans le pays, au courant de ses usages et en garde contre eux. La réserve d'appréciation, qui attend pour conclure, lui semble alors très à propos, et justifiée surtout dans une conjoncture aussi peu claire que celle qui vient d'être citée. L'ignorance où nous sommes de la série variée des poisons indigènes prête à toute supposition ; il n'est pas improbable qu'il s'en trouve parmi eux quelqu'un dont l'action sur l'organisme reproduirait, à l'occasion, des symptômes analogues à ceux du bérubéri, et j'eusse aimé être à même de tenter sur les animaux, avec les tubercules de m'pembarogé, une expérimentation contradictoire.

L'affaire d'Elobey, après une courte émotion qui amena en masse les Kroumen au prétoire du commandant, en resta là, faute d'instruction, l'île étant un territoire étranger sur lequel notre juridiction n'avait rien à prétendre. Aucun incident nouveau ne s'offrit qui pût m'autoriser à modifier ou à affirmer davantage l'opinion que je m'étais formée d'abord sur la nature de cette petite épidémie. Mes successeurs, servis par leurs recherches, que ce point de départ peut éclairer, seront peut-être plus favorisés.

L'IKAJA ou MBOUNDOU (*Strychnos* sp., Loganiacées).

Les coutumes mpongwè nous montrent une cérémonie analogue à cette épreuve de l'eau et du feu par laquelle on a si longtemps décidé au Moyen Âge de la conscience des criminels. Seulement l'agent

en usage est en rapport avec le milieu et les gens ici, le poison sera juge. Les natifs du Calabar ont la fève du *Physo stigma*, ceux de Krou, le *sassy-wood*, les naturels du Gabon emploient une racine qui ne leur cède pas en puissance meurtrière. Sur les rives du Komo, on la nomme *Ikaja*, et *Mboundou*, au cap Lopez. Cette dernière appellation, qui a prévalu, se rapproche sensiblement de celle que porte au Loango, d'après Batel¹⁴³, un autre poison d'épreuve, le *Bonda*. Ce sont là de véritables poisons nationaux, qui tiennent un rang très honorable dans les institutions de ces peuples¹⁴⁴.

Le mboundou est un arbuste qui peut atteindre deux mètres de hauteur^{CLXXXV} ; il est commun à Denis. Sa tige droite et rameuse plonge en terre par une longue racine conique, pivotante ; l'écorce rougeâtre qui enveloppe cette racine sert de support au principe toxique¹⁴⁵. L'eau suffit à entraîner par macération ce dernier et donne, au bout de peu de temps, une teinture colorée amère, très active.

Le poison agit à la manière des strychnées. D'après les expériences poursuivies à Montpellier par MM. Pécholier et Saint-Pierre¹⁴⁶, l'absorption de la substance vénéneuse amènerait « une exagération de la sensibilité, puis des convulsions tétaniques ; enfin l'insensibilité, la paralysie et la mort ». Le système nerveux sensitif serait premièrement et gravement atteint, le système nerveux moteur impressionné secondairement ; les muscles et le cœur conserveraient leur propriété contractile.

Nous savons qu'à faible dose le mboundou, simplement enivrant et diurétique, n'entraîne pas la mort. Les *aganga* (féticheurs) du cap Lopez, qui ont de ses propriétés une connaissance assez approfondie pour en graduer l'effet, s'y soumettent en présence du village, raconte M. du Chaillu^{CLXXXVI}, afin d'acquiescer, par l'éclatante manifestation de leur immunité au poison, le don et le renom de divination. Laissons ici parler l'explorateur, à l'occasion d'une de ces expérimentations publiques dont il fut témoin¹⁴⁷.

« Le poison fut préparé, non pas devant Olanga, il n'avait pas le droit d'y assister, mais devant deux amis chargés par lui de veiller à ce que tout se passât dans les règles. Quand ce fut prêt, on l'appela ; il prit la tasse et la vida tout d'un trait. Au bout de cinq minutes, l'effet se produisait déjà. Olanga commença à chanceler, ses yeux s'injectèrent de sang et ses membres se contractèrent convulsivement. Il se manifesta en même temps un symptôme qui fit pressentir que le poison ne serait pas mortel ; ce symptôme est une abondante évacuation liquide, sans laquelle il n'y a rien de bon à augurer. Tous les mouvements d'Olanga étaient ceux d'un homme ivre ; il tint les propos les plus désordonnés, si bien qu'on s'imagina que l'inspiration lui venait, puis il tomba dans une ivresse complète.

« Ce vieux docteur pouvait, disait-on, prendre du poison à des doses considérables, sans en ressentir d'autres effets que cette pesante ivresse, privilège qui l'a mis naturellement en grande réputation. »

Voici à peu près les conditions de l'épreuve, telle que l'ont rapportée les témoins oculaires qui pouvaient encore y assister, il y a quelques années. Un chef meurt, le meurtre inconnu de quelque personnage de marque a été perpétré ; il faut une victime expiatoire ; le féticheur, qui préside à l'instruction, la désigne à l'épreuve après quelque incantation. L'invocation de l'Esprit révélateur du criminel s'est faite avec un

143 Cité par le docteur Corre (*la Mère et l'enfant dans les races humaines*, 1882).

144 Les indigènes du Congo emploieraient à titre d'épreuve, la râpure d'écorce d'une plante vénéneuse, le *Kaska*, dont les effets rappelleraient, en les grossissant, d'après M. Jardin, ceux de l'ipécacuana. On sait encore l'usage malfaisant du *Teli* ou *Tali* judiciaire des noirs du Rio Nuñez, légumineuse agissant à la manière de la cicutine ou de l'aconitine (D' Borius), et, sur l'autre versant de l'Afrique, l'épreuve du *Tanghin*, de Madagascar. L'atroce formule de la défiance sauvage a, sans doute, un peu partout des comparses.

Complément de l'éditeur :

Tali ↔ *Erythrophleum ivorense*. Deux espèces d'*Erythrophleum* ont été identifiées pour avoir été utilisées pendant les ordalies : *Erythrophleum ivorense* et *Erythrophleum suaveolens*.

Tanghin ↔ faux manguier ↔ *Tanghinia venenifera* (ancienne dénomination) ↔ *Cerbera manghas*.

145 MM. Gallois et Hardy ont appelé icajine le principe actif du mboundou.

146 Citées par le docteur Gobley, art. Boundou, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1869.

147 Extrait de l'édition française des « *Explorations and adventures in equatorial Africa* », 1863.

certain appareil théâtral, la nuit, à la lueur des torches d'okoumé, au bruit furibond des voix humaines et du tam-tam. Le malheureux est souvent un captif ou quelque ennemi personnel du chef ou du féticheur ; coupable ou non, il est infailliblement voué à la mort. La victime désignée boit d'un trait devant l'assistance un breuvage préparé avec la râpura de l'écorce rouge de racine, laissée à macérer dans l'eau ; elle doit bientôt franchir un espace de terrain dont la limite est marquée par une poutre ou une raie tracée sur le sol. Si elle tombe pantelante en deçà, elle est déclarée coupable ; au-delà, son innocence est reconnue. Mais dans l'un ou l'autre cas le poison est sans pitié. Qu'importe c'est un captif.

Il pardonne pourtant quelquefois. Le prévenu est un homme libre, désigné par la clameur populaire et trop grièvement soupçonné pour qu'il puisse se soustraire à la vindicte ; il tient cependant à la vie et a souci de toucher, avant l'épreuve, par quelque grosse libéralité le cœur du féticheur. Au jour dit, la valeur du présent offert a singulièrement affaibli la dose du poison dans le breuvage ; le justicier l'a dilué dans une grande quantité d'eau, ou, au préalable, a fait prendre au patient une bonne portion d'huile de palme, dont l'effet est d'atténuer l'action immédiate du toxique, en l'englobant, puis de provoquer avec le vomissement une crise salutaire.

Ces meurtres judiciaires étaient fréquents à l'époque qui précéda l'occupation française. La Thémis noire aujourd'hui cache soigneusement au fond des bois ses vengeances et ses représailles, auxquelles notre intervention, intempestive à son gré, est venue s'opposer. Le jugement-fétiche est tellement entouré de mystère, qu'il n'est plus qu'une légende, un simple acte d'empoisonneur sans aucune poésie, et puni comme tel par nos lois, lorsqu'elles viennent à le rencontrer.

L'ONAI ou INÉ (*Strophantus hispidus*, Apocynées).

L'onai est le poison classique des Pahouins, comme le mboundou, celui des Mpongwè. ; mais il n'a pas le caractère judiciaire du précédent, il est seulement utilisé par ces sauvages comme moyen d'attaque et de défense.

Le principe toxique est contenu dans la substance de graines légères, renfermées en grand nombre à l'intérieur d'une coque ou follicule allongé en fuseau et très semblable à une feuille de maïs roulée ; ces semences, plates et oblongues, de couleur brunâtre, sont grosses deux fois comme une lentille et munies à une de leurs extrémités d'une petite aigrette barbelée, qui favorise leur dispersion par les vents et leur propagation. Il n'est pas très difficile de s'en procurer ; mais il est bon de ne pas accepter leur follicule sans examen, car, soit stérilité naturelle de certains, soit procédé astucieux de sauvage, on trouve souvent les follicules vides. Quant à la plante qui porte ces fruits, - une liane à fleurs blanches, tachetées de sang, - je n'ai pu la voir ; je sais seulement qu'elle existe à Denis, dont le chef Félix, m'envoyant un jour en présent des graines d'iné, m'adressait en même temps des recommandations écrites de sa main en fort bon français.

Félix affirmait qu'on pouvait manger de ces graines sans courir aucun risque, mais qu'il faudrait bien se garder d'en user ainsi si l'on portait quelque écorchure à la langue ou aux lèvres. Je ne sais s'il serait parfaitement sage d'exposer le vernis épithélial à semblable épreuve, tant est redoutable la violence du poison lorsqu'une érosion, si légère fût-elle, lui a ouvert la porte. Les Pahouins, pour l'employer, en imprègnent de petites flèches barbelées, de la grosseur d'une plume, fabriquées avec un bois léger et empennées, à l'une des extrémités, d'un débris de feuille ou d'écorce. Avec ces traits insignifiants, d'apparence, lancés à l'aide d'une arbalète, ils font la chasse aux oiseaux, aux singes, aux grands animaux, sans doute à l'homme : la blessure est sans rémission.

« Les Pahouins, » raconte le docteur Méry¹⁴⁸, « n'ont jamais que quelques flèches empoisonnées ; ils les préparent au fur et à mesure de leurs besoins, sans doute par motif de prudence. Du reste, la préparation du poison, à laquelle j'ai assisté, est aussi simple que rapide. On prend deux pierres polies, puis entre ces deux pierres on écrase la graine, de façon à obtenir une sorte de pâte à laquelle on ajoute un peu de salive, peut-être de graisse. Quand la pâte est prête, elle a une odeur particulière que je ne puis définir ; il suffit alors d'en imprégner la flèche. Ces flèches sont faites avec des côtes de palmier, elles ont environ 20 centimètres de long, sont très résistantes et en même temps flexibles. Le Pahouin prend sa flèche et, avec l'extrémité pointue, il recueille une petite quantité de pâte. Pour en imprégner cette extrémité, il colle sur sa cuisse une feuille verte, puis, par un mouvement de rotation, très lent d'abord, il étale la pâte sur la feuille ; saisissant ensuite la flèche entre la paume des deux mains, il lui imprime un mouvement rotatoire de plus en plus rapide, de façon qu'elle s'imprègne du poison dans une étendue de quelques centimètres. Ce dernier moment de l'opération est effrayant, car la moindre piqûre, je crois, ne laisserait aucun espoir de guérison. Un oiseau de la grosseur d'un pigeon, piqué légèrement avec une de ces flèches préparées devant moi, est tombé en quelque sorte foudroyé. »

Les Pahouins ont coutume, quand l'ennemi approche, de planter, le long des sentiers qui mènent à leur village et à l'entrée des cases, des éclisses de bois dur, pointues, empoisonnées avec le suc extrait des semences d'iné ; terrible moyen de défense, si l'on considère que les noirs vont nu-pieds en toute circonstance.

Le docteur Bayol, qui depuis s'est fait connaître par ses explorations dans la région sénégalienne, au retour d'une expédition entreprise sur le haut Komo, par les compagnies de débarquement de la frégate amiral, pour châtier des villages pillards, me ramena, au nombre de ses blessés, un laptot tombé au feu dans des conditions singulières. Ce Sénégalais, qui s'était déchaussé comme d'habitude, afin d'être plus à l'aise, avait été pris subitement d'accidents nerveux violents. Il ne portait cependant d'autre blessure que des plaies légères à la plante du pied, d'où furent extraites trois petites esquilles de bambou ; un gonflement notable des parties lésées et du visage suivit immédiatement l'accident.

Au moment où je le reçus, le blessé était dans un état de grande prostration physique et morale. La dyspnée assez forte s'accompagnait d'un point douloureux à la région voisine du foie, avec injection jaune paille de la peau. L'appareil fébrile était modéré et confondu dans l'exaspération nerveuse de l'organisme. Au bout de quelques jours, cet état s'apaisa ; les fonctions digestives seules restèrent languissantes, et la guérison mit un mois à s'achever.

Je tiens à faire remarquer la concordance des traits précédents avec les symptômes accessoires décrits par MM. Polaillon et Carville dans la relation des expériences qu'ils pratiquèrent sur les animaux, au moyen d'une solution d'extrait alcoolique préparé avec les graines d'*ine*¹⁴⁹ ; quelques milligrammes de cet extrait suffisent à provoquer des phénomènes effrayants. Dans l'observation que je viens de citer, la lésion ne fut pas suivie de mort ; mais il est certain que la dose du poison absorbé avait été minime, les esquilles ayant été immédiatement enlevées et l'enduit vénéneux s'étant probablement altéré grâce à leur séjour précédent dans la terre humide.

Il résulte des expériences intéressantes auxquelles je fais allusion que l'iné est un poison musculaire d'une extrême énergie ; qu'il a le sang pour intermédiaire et véhicule, ce qui fait comprendre sa diffusion rapide ; qu'il abolit, porté par le courant circulatoire, la contractilité des fibres lisses et striées, et, parmi elles, des plus agissantes et des plus vitales, celles du cœur. L'organe central de la circulation est le premier muscle impressionné, et le plus directement, comme aboutissant des masses sanguines imprégnées du poison, qu'il répartit graduellement dans le système musculaire général, tandis que, les retenant plus longtemps dans ses cavités, il en supportera l'effort accumulé. Ainsi s'explique l'action

148 Mémoire cité.

149 *Archives de physiologie*, 1871-1872.

foudroyante du poison pahouin ; la vie s'interrompt avec la suspension rapide du rythme normal des mouvements du cœur et sa paralysie définitive.

En terminant cet exposé succinct de la FLORE GABONAISE et de ses ressources, quelques réflexions restent indiquées par le sujet.

Nous n'avons fait qu'entrevoir les richesses du sol. Comme si la nature ne cédait qu'à la violence, elle dispute pas à pas ses secrets ; elle se laisse conquérir, mais ne se donne pas ; elle promet, mais veut être gagnée. Pleine de mystère et d'espérances, elle stimule la curiosité du chercheur, encourage et lasse tour à tour ses âpres efforts.

Faut-il s'étonner qu'ils soient pauvrement récompensés ? Pressé par le climat, en butte à des difficultés que le temps patient seul aplanit, l'étranger passe, il ne peut poursuivre. Dans l'étude de la flore, comme tout à l'heure dans celle de la faune indigène, quelques naturalistes ont exploré le pays en courant, ils ont déterminé des types épars au milieu d'innombrables, ils ont glané, ils ont peu récolté. Ceux qui viennent après eux se heurtent aux mêmes obstacles, et, s'ils s'adressent à l'indigène, « il ne sait pas », sa routine bornée n'est un guide que pour lui-même. Il a si peu cherché, le pauvre noir, qu'il serait bien en peine d'éclairer le terrain d'autrui ; et, s'il a trouvé sans chercher, il gaspille ce qui lui est tombé sous la main, sans prévision de ce lendemain où la nature, féconde mais non inépuisable, demandera son aide pour continuer à le nourrir.

« La plus belle mine que je sçache, dit dans une vieille chronique un sage appelé Lescarbot, c'est du blé et du vin, avec la nourriture du bétail. Qui a de ceci, il a de l'argent. Et mines, nous n'en vivons point quant à leur substance. Et tel bien souvent a belle mine qui n'a pas bon jeu. » La mine au Gabon est de celles que prône Lescarbot. Elle n'est d'or ni d'argent, mais elle est meilleure, car le métal, à force d'être tiré, s'épuise ; la nature animée seule renaît, jaillit à nouveau du sol entrouvert, avec une force d'expansion si large, qu'elle demande plutôt à être contenue pour donner ce qu'on veut lui faire produire.

Qui est capable de cet effort, qui sait en profiter ? Est-ce ce peuple enfant, que nous voyons au-dessous de l'enfant, car celui-ci, curieux au moins, cherche et questionne ? Entre les mains du noir, l'agriculture, cette première mamelle d'un pays, est restée comme lui bégayante ; l'industrie de la terre n'a pas trouvé d'artisan. Est-ce à dire que l'Européen doit être cet artisan, lui si peu nombreux, dévoré par le climat, qu'il labourera le sol afin que l'indigène le moissonne ? Nullement ; son rôle est autre, il peut être plus utile. C'est de guider à ses premiers pas un humble esprit, si peu personnel qu'il attend tout de la supériorité du blanc, qu'il lui faut non seulement l'exemple une fois donné, mais l'exemple toujours présent et la direction qui domine ; c'est, après avoir forcé son effort jamais volontaire, de continuer patiemment à aider sa marche chancelante, toujours prête à se dérober ; lui apprendre, en un mot, suivant une admirable image orientale, à « rendre la vie à la terre morte », en appropriant au sol les cultures que ce sol peut le mieux faire prospérer, en ménageant ses ressources pour les faire durer et s'accroître, à l'assainir en l'enrichissant. Si la race usée des rives de l'estuaire n'y peut suffire, les émigrants de l'intérieur, les Pahouins, sans doute y pourvoiront.

CHAPITRE V. LA FAUNE¹⁵⁰.

La flore éblouissante de l'équateur nous montrait tout à l'heure son paysage de solitude et la solennité tranquille du silence qui plane sur elle. Cette impression est surtout propre à la clarté du soleil, à ces heures chaudes du midi où tout se tait, comme si la nature entière, ses vents, ses animaux, ses plantes reposaient dans l'immense sommeil. On peut alors parcourir de longues distances sous la feuillée, sans entendre le chant d'un oiseau, sans voir d'autre bête errante que le serpent glissant au milieu des hautes herbes ou quelque passée de ces fourmis voyageuses qui vont en hâte quêter un nouveau nid. L'alligator est inerte sur la vase des criques, où le flot monte sans bruit ; le fauve reste tapi dans ses tanières, attendant l'ombre pour chasser et se repaître. Sous les feuilles, les oiseaux cessent de gazouiller, à la lisière de ces bois dont ils craignent la profondeur.

Le soleil descend, l'obscurité tombe, et bientôt la solitude s'anime, se peuple de bruit. Le concert de la nuit commence, résonne dans l'atmosphère plus dense, redoublé par ses échos, avec les mille voix de la nature animale qui se mêlent au bruissement de la végétation agitée par les vents, au tressaillement des courants aériens brisés au travers des couloirs de branchages et de feuilles. À ce moment, les fauves grands et petits quittent leurs retraites ; les oiseaux nocturnes, les chauves-souris battent l'air de leurs ailes géantes ; l'engoulevent passe en jetant son cri mélancolique ; sous les brins d'herbe, sous chaque feuille, les insectes bourdonnent en plus grand nombre. C'est l'heure aimée de l'aigre cigale et des criquets, s'animant les uns les autres et tous à la fois vibrant dans un ensemble assourdissant leurs notes heurtées et stridentes ; c'est aussi le moment où le sifflement des maringouins a plus de rage, où l'acharnement à leur proie n'a pas de borne assouvie. La mouche de feu traverse l'ombre comme une étincelle flamboyante ; la femelle du lampyre, appelant le mâle, traîne lentement à terre sa lanterne phosphorescente ; les grands papillons des ténèbres viennent vous frapper au visage d'un vol incertain. La nuit semble devenue plus vivante que le jour.

La nature gabonaise n'est donc pas aussi déserte d'habitants, aussi abandonnée que le laissait imaginer son premier aspect ; mais elle est telle qu'il lui faudrait un monde pour la peupler à sa taille et que les animaux apparaissent errants, comme égarés dans ses replis de végétation. Sa faune est nombreuse en variétés. Elle montre aussi une originalité particulière : la zone torride du Centre-Afrique occidentale forme en effet un pays zoologique à part, localisé à une bande de terres qui couvre l'équateur sur quelques degrés d'étendue, du nord au midi. Ce pays a ses types à lui. Certaines personnalités, qu'on a coutume de regarder comme propres au continent africain, ne s'y retrouvent plus, le lion sans crinière par exemple, qu'on voit plus haut vers le nord, poursuivant la girafe élancée et l'autruche rapide dans les déserts de Sénégambie. Si ces genres ont disparu, en revanche, de nouveaux apparaissent : le Gabon est la patrie exclusive du gorille. Cette dissemblance n'est pas isolée, et sa singularité ajoute un trait à l'aspect étrange déjà remarqué de ce « milieu », dont la peinture des hommes eux-mêmes complétera le caractère.

150 Dans le cours de ce chapitre et du précédent, un certain nombre de renseignements techniques et généraux nous ont été fournis par les traités suivants

- F.E. Guérin. *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle et des phénomènes de la nature* (1837-1840).
- Ch. d'Orbigny. *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle* (1841-1848).
- E. Littré. *Dictionnaire de la langue française* (1878).

ARTICLE I. MAMMIFÈRES¹⁵¹.

§ 1. Singes.

On ne voit guère à Libreville les singes qu'à l'état de captivité. Ces animaux remuants aiment à s'ébattre loin de l'homme, sous l'ombre tiède des hautes forêts, et ne s'aventurent pas dans les futaies trop proches de la mer. Certains sont toujours par bandes nombreuses, familles mêlées, chaque femelle portant sa progéniture sur le dos ; d'autres, parmi les grandes espèces, vivent solitaires ou par couples. Leur taille présente tous les degrés, depuis celle du ouistiti^{CLXXXVII} jusqu'aux plus puissantes variétés connues ; leur pelage a des tons roux-doré, gris-cendré, divers ou uniformes, comme la robe de jais aux longues soies veloutées du singe noir, magnifique fourrure, si elle n'était un peu claire de poil.

Les caractères naturels de ces singes les rattachent au genre dit de « l'ancien continent », dont Gibraltar possède encore peut-être quelques représentants ; et, pour résumer ce qui les distingue de leurs congénères du Nouveau Monde, chez eux dans la station assise, les fesses calleuses reposent sur deux bourrelets, et la queue non prenante ne leur laisse pas l'aisance de se suspendre à l'aide de cet appendice aux branches des arbres ; leur progression, au grimper, n'en est pas moins d'une agilité surprenante. Leurs allures, leur masque mobile, leurs traits variables, l'arrangement singulier des touffes de poils qui garnissent les joues, donnent à la physionomie pétulante de ces simulateurs certaines expressions, qui font sourire quelquefois, d'une contrefaçon acquise dans notre intimité et rendue très plaisante par une imitation consommée. Ils s'appriivoient facilement mais leur familiarité n'a rien de commun avec la domesticité, et il est sage de se méfier toujours du caractère malicieux et des tours pendables de ces grimaciers. Ce sont des observateurs malins à surveiller, des amis douteux ayant un penchant prononcé à prendre, pour le répéter, le mauvais côté des hommes et des choses, si rusés, dit le nègre, qu'ils se gardent de parler de peur qu'on ne les force à travailler. La lubricité des mâles est extrême ; les femmes, plus douces, sont volontiers câlines avec les hommes.

Les noirs, peut-être par dépit d'un contraste dont on éveille malicieusement le sentiment chez eux, paraissent peu soucieux de leur société et n'en gardent pas de captifs dans leurs villages. Les Pahouins, gens pratiques, s'en nourrissent. Les Européens s'amuse de leurs jeux, et, parmi ceux qui plaisent davantage, il est une variété fort jolie, appelée *Oshoke*. Ce singe n'est pas plus gros qu'un petit chat. Sa robe fauve présente cette particularité qu'elle est tachetée au museau d'un point blanc, arrondi en pain à cacher^{CLXXXVIII}. Ses allures sont gracieuses et son humeur très douce ; il est faible et s'attache à son maître. Déjà, sur le littoral, la fraîcheur de la mer lui est mortelle, et, susceptible à l'excès comme ses pareils, il est promptement atteint d'une maladie commune dans les pays tempères aux individus de cette gent frileuse, la phtisie pulmonaire.

En tête de la famille des SINGES, au sommet même de la série zoologique, dernier échelon de l'animal vers l'homme, les naturalistes ont groupé une petite tribu remarquable par sa taille, ses allures, ses mœurs, en un mot par son organisation physique supérieure et la perfection relative de ses tendances intellectuelles.

Une figure aussi originale a déjà frappé d'étonnement le noir lui-même, et, s'il se laisse surprendre, parfois lui arrache une exclamation naïve. Mais, tout simple qu'est son esprit, son aveu pourtant l'a troublé ; il ne pourra dire pourquoi, il sent que blanc et nègre sont « mêmes gens ». Ils parlent tous deux ; lui pauvre noir, apprend très bien beaucoup de choses ; il sait aussi à merveille que la différence de couleur n'empêche pas leurs alliances croisées de porter des fruits heureux et féconds, des fils

151 Animaux pourvus de mamelles ; de *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter.

semblables aux deux parents. Certainement, par cette méchante apparence, *Aniambie*, le Grand Fétiche, a voulu seulement l'humilier. Ce « grand-père poilu », qui n'a d'autre talent que sa grimace, n'est pas de sa famille, ou alors il est de celle du blanc.

Ces anthropomorphes¹⁵² constituent la tribu des PRIMATES, les premiers des mammifères^{CLXXXIX}, non compris l'homme, célèbres pour avoir excité nombre de controverses retentissantes. La philosophie rationnelle, qui évite comme dangereuses les hypothèses inutiles et s'en tient simplement à l'observation des faits, pour rapprocher et grouper ceux qui ont un caractère de certitude, puis déduire de leur similitude la comparaison des êtres entre eux, cette critique raisonnable, la seule rigoureuse dans l'ordre scientifique, voit entre l'organisation physique de l'anthropomorphe et celle de l'homme une ressemblance non douteuse, mais elle s'y arrête ; car, au-delà, la « pensée » creuse entre eux un abîme sans fond. Des quatre types qui composent la tribu, deux existent dans la région équatoriale africaine, le chimpanzé et le gorille ; l'orang-outang et le gibbon sont originaires des Indes orientales.

Le CHIMPANZÉ se retrouve dans tout l'intérieur de la Guinée et de la Sénégambie. Il a un embryon de mollet, point de queue, ses bras sont relativement courts, la face intérieure de ses mains, glabre ; sa taille robuste est assez élevée, sans atteindre celle de l'homme. Susceptible d'éducation, le troglodyte noir imite assez bien notre démarche, nos gestes, nos habitudes, voire nos penchants ; le faciès presque dépouillé, où grimacent une bouche et, sous leurs arcades orbitaires saillantes, des yeux expressifs, rend plus comique le jeu mouvementé de cette caricature humaine.

Les mœurs du *Ntyigo* africain sont connues de longue date en Europe, où plusieurs individus vivants ont pu être étudiés de près ; il n'en est pas ainsi du GORILLE, que son existence retirée a rendu presque légendaire.

Les indigènes appellent *Ndyina* ce singe monstrueux, et les chasseurs noirs enjolivent à loisir le récit de ses mœurs errantes au fond des bois épais, avec d'autant plus d'aisance que l'Européen a rarement occasion d'aller les y étudier. Il était ignoré avant notre occupation du Gabon, et c'est seulement depuis, qu'on s'est préoccupé d'un passage où Pline (si je ne me trompe) parle des dépouilles femelles rapportées par Hannon et, exposées à Carthage dans le temple de Junon-Astarté, au retour de son exploration présumée de la côte occidentale d'Afrique, plus de trois siècles avant notre ère. Il a paru douteux que l'amiral carthaginois ait poussé si loin dans le sud ; et les traces, consignées par le naturaliste latin, de la reconnaissance ancienne d'un singe géant auraient plutôt rapport à la capture de cynocéphales ou de chimpanzés. Quoi qu'il en soit de ce périple fabuleux, il est certain que le gorille n'a été vu sur aucun point du globe autre que cette région de forêts qui couvre à l'occident l'Afrique équatoriale.

On l'aurait rencontré, non loin de la mer, près de Denis et à l'île Lopez, sorte de petit continent ; d'après M. de Brazza, sa région d'habitat, commune à l'éléphant, serait circonscrite au bassin de l'Ogooué. Les Anglais, avec M. du Chaillu, désignent cette zone sous le terme de *Gorillas country*.

Par sa taille, sa force, ses aptitudes, le *Troglodytes gorilla*^{CXC} est certainement le roi de ces forêts. Comme il ne se rencontre que très loin, les indigènes sont contraints de dépouiller sur place le corps de ceux qu'ils ont tués à la chasse et ne peuvent vous en apporter que les débris. Son squelette, grand comme celui d'un homme et autrement développé, présente déjà une apparence assez respectable. L'équarrure formidable des épaules, où s'attachent des membres longs et forts, l'ampleur de la poitrine, la largeur du bassin, que soutiennent de véritables piliers, donnent une idée de la musculature prodigieuse qui a pour appui une telle charpente, et de la force qu'elle est capable de déployer. L'ossature épaisse de la tête est encore puissante, avec ses reliefs accusés et ses saillies destinés à fournir aux muscles des points d'implantation d'une solidité irrésistible ; le mâle est seul pourvu d'une crête

152 C'est-à-dire formés à l'image de l'homme (άνθρωπος, homme, et μορφή forme).

osseuse, laquelle, étendue longitudinalement du frontal à l'occipital, domine à la manière d'un cimier la voûte du crâne. Une denture léonine complète cet ensemble de géant sauvage.

Parmi un certain nombre de têtes que j'ai possédées, il en était une de mâle, remarquable par sa grandeur, sa crête et ses traits anguleux ; les noirs de l'Ogooué l'avaient coiffée d'un bonnet coquet façonné de la peau velue de l'animal.

Malgré cette structure imposante, le gorille, mieux connu maintenant, ne paraît pas autant justifier la réputation terrible que lui avaient faite les noirs et les premiers chasseurs européens. Il n'attaque pas sans être menacé ; blessé, il est lent à la riposte et bat quelque temps sa poitrine de ses grands bras, en poussant de longs rugissements. La vie s'échappe vite d'un corps où la résistance semblait devoir être si tenace. Bien que ses canines soient celles d'un carnassier, sa nourriture se compose de fruits. Il gîte par couple ; son nid est fait de branchages. La femelle a une période mensuelle plus régulière que la plupart des singes ; elle porte un seul petit, qu'elle allaite et soigne tendrement.

Adulte, ce puissant animal ne peut être capturé vivant ; les jeunes se laissent prendre après qu'on a tué les parents. C'est dans ces occasions que les indigènes en amènent à Libreville, où j'en vis un qui pouvait avoir deux ans ; on essayait de l'élever en compagnie d'un petit chimpanzé. Tous deux étaient grands à peu près comme des enfants de cet âge et, tristes ou irrités, poussaient d'un ton rauque des vagissements qui rappelaient la voix humaine. Leur stature droite, l'absence de queue, leurs gestes et l'expression pensive de cette physionomie, en partie nue de poils, laissaient un moment l'esprit surpris ; l'apparence humaine du chimpanzé était plus saisissante. Ils avaient beaucoup d'amitié l'un pour l'autre ; mais le gorille ne tarda pas à succomber.

Habitué à la douceur du climat des forêts, sur le bord de la mer ce monstre délicat est bientôt pris de coryza et de bronchite mortelle. Son impressionnabilité au froid est la première difficulté qui a empêché jusqu'ici de le garder vivant et surtout de l'importer en Europe. La perte de sa liberté le peina jusqu'à le faire mourir. Petit, il suit son maître comme un enfant, recherche ses soins et ses caresses ; mais, d'humeur sociable très ombrageuse, s'il est brutalisé, il devient triste, ne mange plus et se laisse périr de nostalgie. Dans une note présentée à l'Académie des sciences, le docteur Bérenger-Féraud a raconté l'histoire intéressante d'un jeune ndyina, qui fut atteint de scorbut en même temps que l'équipage du navire qui le rapportait, guérit lorsqu'il put être mis au régime des fruits frais, puis fut enlevé par la phtisie pulmonaire en approchant des régions tempérées¹⁵³. Voilà bien des entraves à ce que les mœurs de ce singe étonnant, déjà peu commun dans les forêts et probablement destiné à disparaître à cause de sa fécondité limitée et des poursuites dont il est l'objet, soient vues de près par les naturalistes européens. Il est pourtant des enthousiastes, alléchés par une prime de 25.000 francs qu'offraient certains musées à qui ramènerait un gorille vivant, qui ont tenté l'impossible, jusqu'à l'asseoir à leur table et à lui faire partager leur lit.

Au dire des Gabonais, les noirs de l'intérieur connaissent un singe métis, produit croisé du gorille et du chimpanzé.

§ 2. Carnassiers.

L'ordre des CARNASSIERS n'est pas représenté sous l'équateur par les types imposants de l'Atlas et de l'Inde ; ses forêts ne recèlent ni lion ni panthère, ni tigre royal, elles n'ont d'autre félin de grande taille que le LÉOPARD^{CXCI}.

153 *Archives de médecine navale* (1865).

C'est encore un animal vigoureux, aux gracieuses et souples allures, comme tous ceux de sa race. Sa belle robe fauve, semée de mouchetures noires, a des tons de velours ; son masque est farouche. Les naturels parlent avec une certaine frayeur de sa férocité, et l'ombre de son rugissement dans le lointain les retient dans leurs cases.

Le soleil fait peur à ce nocturne, le bruit de la mer l'éloigne. Le jour, il demeure dans les fourrés épais ; la nuit seule, il se hasarde et pousse jusqu'au rivage les antilopes affolées. Dès l'ombre, conduits par une vague terreur, les animaux domestiques qu'on laisse paître en liberté viennent chercher un refuge sur la plage, où le léopard ne les suit pas.

Il est heureusement peu fréquent de le rencontrer aux environs de Libreville ; le premier pas de la civilisation l'a écarté. Aux débuts de la colonie, le fauve rôdait aux alentours et enlevait le bétail ; les poules semblaient même une proie digne de lui. Il reste dans la culture de la mission une ancienne cage bardée de fer, sorte d'immense ratière. Attiré par l'appât d'un cabri ou d'un pourceau vivant, dont les cris d'épouvante aiguïsaient sa faim, le féroce s'y laissait parfois prendre ; mais plusieurs nuits durant, sa défiance étant plus forte que la convoitise, il hésitait, tournant autour du piège. C'était, dit-on, un spectacle émouvant que la sombre fureur de l'animal prisonnier, au moment où la trappe retombait sur lui ; l'air était plein de ses rugissements, et la cage solide menaçait d'être brisée au choc de ses bonds désespérés. Las enfin, muet et encore sinistre dans son impuissance résignée, il se couchait au coin le plus obscur ; les noirs accouraient, hurlant de loin des imprécations et des menaces au *Ndyègo* captif, et n'ayant plus à en craindre, le fusillaient à bout portant. Depuis plusieurs années, il n'en a plus paru près de Libreville, et je n'en ai vu moi-même qu'un seul, apporté fraîchement tué par des chasseurs. Mais il est plus commun à quelque distance vers l'intérieur, surtout en descendant au Congo. Les fourrures qui paraissent sur le marché ont pour provenance habituelle le haut des rivières.

Les indigènes racontent ce qui suit quand le « tigre » a terrassé un homme par surprise, il se gorge de son sang et est long à en savourer le régal. Le cadavre porte la trace de mutilations horribles ; le visage est entièrement dépouillé, le cou dépecé, parfois la tête détachée du tronc, broyée, et les viscères spongieux, arrachés de la poitrine ouverte et dévorés. Le fauve, gorgé du sang qu'il recherche avant tout, abandonne le reste. L'imagination du Mpongwè, faisant retour sur soi-même, est naturellement vivement impressionnée d'une telle perspective. Mais les accidents sont si rares maintenant, que les anciens seuls peuvent raconter en avoir été témoins ; et l'effroi qu'inspire toujours le léopard s'appliquerait à meilleur sujet aux sévices périodiques d'une sorte de massacreur de profession, « l'homme-tigre », affreux personnage dont les exploits se retrouveront à leur place.

Le chat-tigre est au contraire fréquent ; mais ce que les indigènes appellent *Oshingi* dans leur langue, n'est en réalité qu'une variété du genre civette, ou plutôt, me semble-t-il, un animal très voisin de la GENETTE commune^{CXCII}. Ce carnassier cause quelque dégât dans les poulaillers. Le jour, il repose sous bois ou couché sur les grosses branches des arbres touffus, près des habitations qu'il guette ; à la brune, il se met en chasse et file silencieusement sa proie le long des sentiers.

Son pelage fauve, tacheté d'étoiles blanches, est élégant. À l'âge adulte, le corps svelte de la genette, sa tête fine et son museau allongé la différencient du chat : elle vous regarde comme lui d'un œil voilé, à la pupille droite et fixe. Jeune, elle a de ce domestique les miaulements, les poses gracieuses ; elle est, à ce moment, d'une humeur innocente qui invite à l'appivoiser.

Le chat, que les Mpongwè ont nommé *Pousi*, se sent presque chez lui sous le climat gabonais, et des hôtes nouveaux que nous y avons importés, c'est à peu près le seul qui n'en souffre pas et s'y reproduise.

Il n'en est pas de même du chien européen, impressionnable au changement de milieu et soumis aux maladies dont souffre son maître. Les noirs estiment fort ce civilisé, et ce cadeau leur est très agréable. Nous verrons qu'il existe une race autochtone, errante dans les villages pahouins.

La *NKONDYO*, chauve-souris géante, qui porte l'appellation scientifique d'*Hypsingatus monstruosus*^{CXCIII}, est un type remarquable de la famille des CARNASSIERS CHIROPTÈRES¹⁵⁴. Sa taille, comparée à celle de la chauve-souris naine de nos pays, qu'on trouve également au Gabon, est à peu près celle d'un gros rat vis-à-vis de la souris. Si l'on y ajoute l'envergure étendue des mains membraneuses, on imagine que le vol de ce mammifère est d'une ampleur considérable.

Son corps est revêtu d'un poil gris roux et terminé par une tête qui a l'apparence de celle du cheval. Sa denture, munie de deux sortes de défenses saillantes, ferait croire à des mœurs sanguinaires ; ce carnassier est surtout frugivore et prend goût aux fruits des manguiers et des bananiers. Il se nourrit aussi d'insectes.

La chauve-souris géante vit rassemblée en troupes pressées. Lorsqu'elles s'élèvent à l'éphémère crépuscule, déployant leurs ailes, elles font de l'ombre comme un nuage qui passe. Leur vol, la nuit, à travers les jardins, étonne de son nombre et le battement résonne dans l'air avec le bruit étouffé d'une voile froissée par le vent. Il n'est pas rare de les voir, par bandes, envahir les habitations, attirées par la lumière. Pendant le jour, elles restent suspendues par leurs crochets unguéaux aux nervures des cocotiers, sous le couvert des palmes, pelotonnées en boule, et rangées si serré qu'un seul coup de fusil peut en abattre une dizaine à la fois. Les indigènes, trop souvent privés de viande, n'en dédaignent pas le régal, d'odeur forte et de goût corsé. Cette chair n'est donc pas toujours fétiche, et le corps des nkondyo ne reçoit pas partout l'âme des défunts, comme l'affirment certaines traditions de l'intérieur.

Les traitants des factoreries éloignées racontaient récemment, sans avoir pu fournir de gage, qu'il vit dans les eaux supérieures du Fernan-Vaz, de l'Ogooué, de leurs affluents, un animal étrange, ayant la queue ramée du castor, le corps ondoyant de la loutre et de la belette, la tête fine armée de dents tranchantes. Ce gibier peu commun était difficile à capturer, les chasseurs heureux vantaient la délicatesse de sa chair ; il est naturel, quand on voyage et qu'on passe vite, de ne pas approfondir toutes choses et de céder au penchant de voir en merveilleux les pays que ses pas ont foulés avant tout autre. Aussi l'existence de cet animal nouveau, une première fois affirmée par M. du Chaillu, fut-elle accueillie avec réserve, même au Gabon ; mais ici les sceptiques eurent tort. Quelques années plus tard, le « castor » carnassier de l'Ogooué fut retrouvé ; M. Marche en a rapporté la dépouille et publié un bon dessin¹⁵⁵. Les traits principaux de ce mustélien aquatique, baptisé *Potamogal velox*^{CXCIV}, se rapportent bien au portrait qu'en avaient donné les premiers qui le découvrirent.

§ 3. *Rongeurs.*

Les navires européens rendent quelquefois de singuliers services aux pays qui font commerce avec eux. Ce fut assez, racontent les traditions calédoniennes, d'un couple de rats offerts en cadeau à un chef kanak, qui fut très réjoui de leur gentillesse, pour infester l'île entière. Les Gabonais, peu curieux de leur naturel, n'avaient pas mérité d'être ainsi gratifiés ; ils ont néanmoins à compter maintenant avec une fécondité très remarquable, quelques échappés de passage ayant multiplié sans ménagement dans leurs pauvres cases.

La variété de ces rongeurs qu'on y rencontre est noire, trapue, vivace, un peu différente de l'espèce européenne, comme si elle était modifiée par les influences de son nouveau séjour. Elle ravage les

154 Chiroptère, dérivé de χείρ, main, et πτερόν, aile.

155 *Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué (Tour du monde, 1878.)*

denrées des commerçants, ronge l'ivoire et niche dans les paillotes, où elle est activement pourchassée par les serpents. Son nom commun est *Mpogo*^{CXCV}. Les indigènes connaissent aussi la souris (*Kilitevo*) et plusieurs variétés autochtones, parmi lesquelles un rat de grande taille et un autre qui répand une forte odeur musquée.

Ils appellent *Okongonombiè*, le RAT PALMISTE^{CXCVI}. Ce charmant petit animal, du genre écureuil, est comme lui d'humeur enjouée et mobile ; son pelage gris, rayé de noir, est fort joli. Il habite les terrains où croît le cocotier et se nourrit de ses fruits.

Si nous nous laissons aller au courant d'une autre légende, celle-ci nous montre le lapin, né sur le sol africain, ayant traversé le détroit pour peupler l'Espagne, puis l'Europe à la suite des mouvements des peuples, ou même ayant passé de l'un à l'autre continent, avant leur séparation^{CXCVII}. Le nord de l'Afrique peut être le lieu de naissance du rongeur ; mais au-dessous d'une certaine latitude la terre et le climat lui paraissent tout à fait contraires. Au Gabon, il s'acclimate très mal ; il craint tout : le soleil, l'humidité, les serpents et particulièrement le python, les fourmis rouges, promptes à envahir son terrier et le forçant bientôt, l'inondation de l'hivernage et la chaleur aidant, à gîter comme le lièvre, les herbages vénéneux contre lesquels son instinct étranger ne le met pas en garde. Même à l'état domestique, il faut des soins extrêmes pour le conserver et lui faire produire quelques rejetons ; sa liberté lui devient immédiatement fatale. J'en ai vu tenter infructueusement l'essai avec des espèces vigoureuses des deux mondes.

Un autre rongeur, indigène celui-ci, le PORC-ÉPIC ou *Ngomba*, est assez commun ; il gîte dans les rocailles des coteaux. Les Gabonais le prennent au piège ; sa chair délicate rappelle le goût de celle du lapin.

§ 4. *Édentés.*

Les noirs, dans leurs courses à travers bois, rencontrent parfois une variété du BRADYPE ou PARESSEUX ; ce tardigrade¹⁵⁶, qu'ils nomment *Ekanda*, est probablement assez rare, et l'occasion ne m'a pas été offerte d'en examiner un seul individu.

Il n'en est pas ainsi d'un autre animal de cet ordre, bien certainement un des plus curieux de la création : le PANGOLIN ne le cède pas en originalité à ces étranges monotrèmes australiens¹⁵⁷, plus nouvellement découverts et, par suite, ayant leur heure de célébrité comme l'autre eut, à son temps, sans doute la sienne. Sous sa carapace de tortue, le singulier mammifère garde un faux air de reptile ; son têt^{CXCVIII} d'un jaune de miel, très semblable encore par sa couleur à l'écorce qui revêt l'ananas mûr, est formé de poils agglutinés en petites écailles tranchantes, solides, imbriquées comme les folioles de l'artichaut, depuis l'extrémité de la queue, longue et grosse, jusqu'à la naissance du museau. Il a la propriété de se ramasser en boule, et, ainsi cuirassé et encapuchonné, il offre au danger une surface inébranlable.

Cet édenté a les habitudes des fourmiliers. Ses ongles longs et rigides, dont l'un s'est développé en forme de bêche, lui permettent d'ouvrir les nids de fourmis et d'attaquer les ouvrages plus solides des termites ; sa langue protractile et visqueuse plonge alternativement dans la fourmière et revient chargée d'insectes à satiété.

156 Proprement, « aux pas lents » ou « lent d'allure », comme le représente aussi l'étymologie de bradype (βραδύς, lent, et πούς pied).

157 L'Ornithorynque et l'Échidné.

Le pangolin n'est pas rare au Gabon, où l'on en voit par passe-temps garder de vivants dans les habitations, à cause de ses mœurs inoffensives et d'une certaine humeur négative, qui témoigne moins de ses aptitudes sociables que de son inertie naturelle. Toutefois il ne vit pas vieux en captivité, la difficulté étant pour son propriétaire de le fournir en suffisante quantité de son aliment de goût, fort gênant dans les endroits habités.

§ 5. *Pachydermes*¹⁵⁸.

Parler de l'ÉLÉPHANT à l'indigène, c'est rappeler à son esprit une image très agréable, l'ivoire ouvre la porte des factoreries et leurs trésors convoités. Sans m'arrêter maintenant à quelques traits curieux de l'histoire du gigantesque pachyderme, il me suffira de dire que les transactions dont l'ivoire est l'objet alimentent une des branches les plus certaines du commerce local. Mais d'année en année, partout où se montre l'homme blanc, l'éléphant moins confiant et moins nombreux se retire vers l'intérieur et, fuyant les rivages habités de la mer, ne se montre plus qu'égaré sur le territoire de Denis et les bords du Komo ; la matière précieuse qui suit ses destinées devient plus rare, plus chère, elle n'arrive maintenant à la côte que de lointaines distances. La raison en est que les natifs n'ont pas été plus ménagers de la fortune portée par le *Ndyogou* que de toutes autres richesses accessibles à leurs désirs. Les Pahouins surtout sont gaspilleurs, et, grands amateurs de carnage, tuent sans compter ; l'éléphant jeune ou vieux n'y échappe pas. Sa femelle, qui porte vingt mois, n'a qu'un seul petit à la fois, auquel bien des années de croissance sont nécessaires avant qu'il arrive à fournir ces belles défenses qu'on voit sur le marché. Quelle ressource offrira une génération aussi limitée, quand, l'espèce déjà diminuée étant à peu près détruite, il faudra compter uniquement sur quelques survivants pour la renouveler ?

Conserver ce qui reste de ces proboscidiens¹⁵⁹ errant à l'état sauvage, soit en amenant les indigènes à leur faire une existence moins troublée, soit par quelque essai de domestication, - mais à peine, dans l'état des choses et des peuplades africaines, ose-t-on prononcer ce mot ambitieux, - le succès de cette tentative aurait un autre intérêt, également désirable.

On sait que la condition précaire des animaux de charge et de transport est une des difficultés principales qu'ont rencontrées les explorateurs dans leur traversée de l'Afrique centrale ; la plupart succombent promptement aux maladies ou à des attaques insidieuses comme l'est celle de la mouche *tsé-tsé*. Les insuccès nombreux ont fait songer à y employer l'éléphant. Il est de ce climat, en supporte bien l'excès son caractère est facile, et sa cuirasse à l'abri des injures. On pouvait donc espérer que les éléphants de l'Inde résisteraient au milieu africain et se plieraient utilement aux fatigues des explorations à travers le continent ; l'essai tenté dernièrement fut très coûteux et peu encourageant. Il est probable qu'il n'en serait pas de même de l'éléphant indigène domestiqué^{CXCIX}.

La naturalisation presque impossible actuellement des bêtes de somme est l'écueil du planteur, comme elle l'était tout à l'heure du voyageur. Le chameau vit plus au nord, sur un terrain et sous un climat bien différents de ceux de l'équateur ; déjà le pays qui borde la rive gauche du Sénégal lui est contraire. Le cheval et la mule, minés par la fièvre et les maladies cutanées, dépérissent comme les bestiaux. L'âne seul, qui est, en dépit des sarcasmes, patient, laborieux, robuste et sobre, qui de plus paraît bien préparé aux ardeurs du soleil, grâce à une assuétude conquise de longtemps par l'origine de sa race, l'âne, dis-je, conserve en pays mpongwè sa bonne santé et peut y devenir un instrument non à dédaigner de la marche en avant de la civilisation.

Les régions intertropicales paraissent être maintenant comme un lieu de refuge où se sont conservés vivants les représentants de ces grands organismes qui, aux temps reculés, dans des conditions de climat

158 Animaux au cuir épais, de *παχύς*, épais, et *δέγμα*, peau.

159 Animaux à trompe ou à groin (*proboscis*).

ou d'organisation différentes, peuplaient les contrées plus au nord. L'éléphant, le rhinocéros, la girafe, le lion, le tigre, l'autruche, le boa, le crocodile, le requin, et d'autres encore, rappellent, par leur conformation géante ou bizarre, des monstres disparus plus singuliers ; et la plupart, les nuisibles surtout et ceux dont la reproduction est limitée, semblent destinés à disparaître devant la conquête progressive de la terre par l'homme.

Le plus grand des mammifères terrestres, après l'éléphant et le rhinocéros, l'HIPPOTAME, animal spécialement africain, est resté le type allégorique des fleuves du continent inconnu. Les indigènes du Gabon l'appellent *Ngouou*.

Cet amphibie fréquente les eaux tièdes et calmes des nappes peu profondes et des marais bourbeux ; il ne s'aventure pas loin des eaux douces et fuit la fraîcheur et l'agitation de la marée montante. Il vit par troupes dans l'Ogooué et ses lacs, restant à fleur d'eau le jour, sortant dès que le soleil se couche et passant la nuit à pâtre, avec une béate lenteur, au milieu des hautes herbes et des roseaux. Sa masse informe, à l'édification de laquelle la nature, si soucieuse ordinairement de la proportion, s'est montrée si peu ménagère qu'elle semble n'avoir voulu faire qu'une ébauche, cette masse, assez pesante pour faire chavirer une forte pirogue, ne ressemble guère à la structure élancée du cheval ; le muflon de l'hippopotame est aussi mieux celui d'un ruminant que d'un solipède, d'où la comparaison étymologique qu'on a faite de l'un à l'autre est presque fantastique¹⁶⁰. La peau ridée de ce colosse est nue et très épaisse, de sorte qu'il est difficile à tuer, hormis les jeunes ; les Pahouins pourtant, qui ont si faim et si peu de satisfactions gastronomiques, ne se découragent pas de le chasser. Ils en laissent putréfier la chair, en préférant ainsi le fumet.

Les dents d'hippopotame sont abandonnées sur place ; leur ivoire assez beau, parfois utilisé en Europe dans l'art dentaire, jaunit promptement à l'air.

Un sanglier sauvage, à groin verruqueux, marqué d'une étoile blanche au front, gîte aux environs de Denis. Le docteur Lartigue parle d'un jeune goret^{CC} pris au Kama, dont on lui avait fait présent, lequel était remarquable par ses oreilles effilées, son museau non verruqueux et les zébrures longitudinales dont sa robe était rayée¹⁶¹. Il est possible que ce dernier type fût de race pure, tandis que d'autres variétés, celle de Denis, par exemple, pourraient n'être que les produits d'un sang indigène croisé avec l'espèce domestique, depuis longtemps introduite dans le pays.

Les Gabonais n'aiment pas à garder le GNOWA, qui prélève une bonne part de leur table, assez insuffisante pour eux-mêmes, et fait de graves dévastations dans les plantations de manioc, à la recherche de sa racine féculente. Ce dédain du cochon domestique est peu judicieux. À l'ombre, il ne souffre pas trop de la chaleur, il trouve une grasse provende au milieu des détritiques que laisse la noix de palme après extraction de l'huile ; avec un peu de soins il atteint des proportions énormes. Sa graisse est, il est vrai, épaisse, et sa chair fade ; mais on ne peut se montrer difficile dans un pays, par ailleurs privé de tant de choses, où les espèces alimentaires européennes prospèrent si peu.

Traversant un jour un sentier, j'aperçus entre les mains d'un noir, qui devait sans aucun doute en faire son souper, un singulier petit animal, dont l'apparence, faite à la fois sur le modèle du carnassier et du quadrumane, m'intéressa vivement. J'étais toutefois pressé, l'occasion passa et ne se représenta plus ; il m'en resta seulement les traits suivants. De taille allongée et de forme agile, le corps de ce mammifère ne dépassait pas la grosseur d'un ouistiti ; sa fourrure courte et soyeuse se terminait par un rudiment de queue. La denture et les extrémités étaient surtout pour retenir l'attention. La première, respectable eu égard à la taille, se montrait armée de canines longues comme de petites défenses. La face plantaire des extrémités était parfaitement nue de poils, et l'un des doigts, écarté des autres et comme opposable,

160 *ἵππος*, cheval, et *πόταμος* ; fleuve (*cheval fluvial*, comme on l'appelait au XIII^e siècle).

161 La lagune de Fernan-Vaz et le delta de l'Ogooué. (*Archives de médecine navale*, 1870.)

muni d'un ongle allongé et pointu, qui devait faciliter la progression de l'animal dans les terrains rocailloux ou au tronc des arbres.

Ayant appris plus tard que l'existence du daman avait été reconnue au Gabon, je ne doutai pas avoir eu affaire à quelque variété de ces HYRACOÏDES, assez rares du reste dans ces parages.

§ 6. Ruminants.

La famille des ANTILOPES a plusieurs tribus errantes sur le territoire du Komo et de l'Ogooué, diverses de taille et de pelage. Gracieux comme la gazelle, taillés pour dévorer l'espace, ces élégants ruminants, toujours en péril, sont aussi toujours en éveil et remisés au fond des bois.

L'antilope naine, que les naturels appellent *Ntyèr*^{CCI}, n'est pas plus grosse qu'un agneau. Sa robe est d'un gris de perle ; sa taille élancée, sa tête fine, surmontée de deux petites cornes d'ébène, éclairée par de grands yeux doux, ses attaches déliées, avec leurs sabots en miniature rebondissant sur le sol, cet ensemble fait de sa personne un chef-d'œuvre de grâce. Mais toute cette séduction ne défend pas la biche timide de l'embûche du pourvoyeur noir ; assez nombreuse, elle est activement surveillée. Prise vivante, même très jeune, elle ne supporte pas longtemps la captivité.

Une autre variété, communément nommée *Nkambi*^{CCII}, n'est pas rare non plus aux environs. Son pelage fauve est semé de mouchetures blanches, sa musculature puissante ; sa taille dépasse celle d'un daim. D'un fumet fort et savoureux, cette venaison succulente, plus relevée que la chair de notre chevreuil, accidente agréablement la table de l'Européen.

Plus loin vers l'intérieur se rencontrent des genres moins connus. Les indigènes parlent d'une antilope, l'*Ejüü*^{CCIII}, dont le mufler aurait la forme d'un groin. M. du Chaillu, dans ses chasses à travers les forêts, a capturé et décrit un bel animal, de haute stature, orné d'une paire de bois magnifiques, dont la robe jaune-orange serait rayée de zébrures blanches, quatorze d'un côté, quinze de l'autre¹⁶². Le cerf *Bongo*^{CCIV} répond à « l'antilope zébrée » de Gervais.

L'extrême rapidité de ces charmants animaux, stimulée par une appréhension constante, les difficultés du terrain couvert de broussailles et d'obstacles, en rendent la poursuite laborieuse et incertaine. Mais les chasseurs noirs ont la patience du chat, ils savent les embuscades du léopard aux relais des nkambi ; ils vont les attendre près des sources où l'antilope se désaltère, à l'affût des clairières où elle se joue aux rayons de la lune, paissant en troupe et recherchant les fruits tombés de certains arbres, pour lesquels sa préférence est connue.

La chasse à courre est une fantaisie improductive sur un terrain ainsi hérissé, où rien n'est en outre moins commun que les chiens dressés et le cheval. Parfois pourtant il arrive que la biche craintive, rabattue par les fauves ou fuyant les feux allumés dans le pays pour les plantations, descend au rivage de l'estuaire ; alors, fuyant un nouveau danger, elle s'élance à la nage, cherchant à gagner l'autre rive, et sa capture devient certaine, soit que son courage défaille à la vaste étendue qu'il lui faut traverser, soit plutôt que ses membres échauffés par la course, bientôt roidis à la fraîcheur de l'eau, ne lui permettent pas longtemps de soutenir la poursuite.

Le groupe des RUMINANTS fournit à l'homme civilisé ses principaux animaux d'étable et de boucherie, c'est-à-dire bien près de la moitié de son alimentation ; il y a donc pour lui un intérêt de premier ordre, presque vital, à chercher pratiquement le moyen d'entretenir cette domesticité précieuse dans les pays qu'il tente de coloniser. L'essai qu'on en a fait à Libreville a jusqu'ici été peu encourageant ; mais, à

162 *Bulletin de la Société de géographie* ; Paris, 1868.

défaut d'une panacée propre à y remédier, que je serais peut-être empêché d'indiquer rigoureusement, il n'est pas inutile d'exposer les difficultés que cet objet important rencontre.

Ceux qui ont passé dans ce pays ont vu le parc à bœufs occupé par des animaux tristes, efflanqués, amaigris par le jeûne et le climat ; un arachnide, la tique (*Nkova*), s'acharnant à persécuter la bête malade, se fixe à la surface de sa peau par ses crochets podaux et ses suçoirs barbelés, et la couvre d'ampoules gonflées de sang ; la douve infeste son foie. Ce bétail misérable, race transplantée, sujette aux maladies qui atteignent l'homme étranger, est épuisé par la fièvre, l'anémie, la diathèse purulente, parfois atteint d'urines noires ; et, quand la péripneumonie contagieuse, trop fréquente, s'est abattue sur le troupeau, on croit assister à ce tableau mémorable qu'a tracé le fabuliste des « Animaux malades de la peste ». À ces épreuves s'ajoutent les dangers des plantes vénéneuses, des serpents, des perfidies noires, renouvelant de temps à autre la manœuvre du légendaire léopard ; et l'on conçoit sans peine que le petit nombre survit à tant de maux pour végéter péniblement jusqu'au coup de masse du boucher. L'abattoir est souvent la suprême ressource qui devance la mort prochaine ; et, fort heureusement, l'équipage n'a pas vu vivant le bœuf qui servira à son repas du lendemain, il reculerait devant la tâche. Même à ce taux, la viande « fraîche » lui est mesurée, et peu à peu on s'en dégoûte au point de n'y plus vouloir toucher. Quelle ressource reste alors ? La ration d'endaubage^{CCV}, excellente conserve, mais ayant perdu par la manipulation le bénéfice réparateur des sucs qui sentent encore la vie.

Certains établissements privés obtiennent des résultats meilleurs ; seulement ils opèrent sur une petite échelle, ils ont aussi des ressources spéciales, dont tous ne disposent pas. Il leur faut trouver une nuée de serviteurs pour étiqueter et panser le bétail, le nourrir à la crèche avec des herbages choisis, stimuler son appétit en y mêlant du sel, qu'il recherche avidement, le défendre du soleil sous une étable couverte, le conduire chaque jour, aux bonnes heures, à de bons pacages, sous la brise de mer moins accessible aux nuées d'insectes veiller sans cesse pour le repas du jour, sans être très assuré de celui du lendemain. Même après tant de soins qu'a-t-on obtenu ? un acclimatement de passage et d'occasion, à peine garant du présent, décourageant pour l'avenir. Détail typique, le veau est dans la colonie un produit si rare qu'on en perd bientôt le goût ; le beurre et le lait y seraient inconnus, si l'importation des conserves européennes ne vous en fournissait.

Dans le choix de la race étrangère à introduire pour l'acclimater et poursuivre avec succès son élevage, mieux que dans un luxe de précautions individuelles, qui exclut le côté pratique de ces sortes d'entreprises, réside peut-être le remède à un tel état de choses.

L'administration, à Glass, les missions, des maisons de commerce associées, entretiennent séparément, dans les conditions que je viens de dire, un troupeau plus ou moins nombreux ; il est aussi d'usage, dans les circonstances qu'on veut marquer, de faire cadeau au chef de Denis d'un taureau et d'une vache, espoir d'un troupeau à venir, mais toujours resté chimérique, même au temps du vieux chef intelligent qui nous donna sa terre. Ce bétail a diverses provenances. Des navires, qui ont touché en Europe, à Madère, aux comptoirs de la côte occidentale, en Amérique, laissent quelques bœufs en passant à Libreville ; l'administration acquiert les siens partie au Sénégal, partie à Mossamédès, ville de la Guinée portugaise méridionale. L'expérience a prouvé, de mon temps, qu'aucune de ces variétés n'offre de résistance ; seule la petite race de *Jella Koffi-Kita*, déjà accommodée à un milieu semblable, supporte bien les rigueurs du climat équatorial. L'essai, à peine ébauché par des particuliers, vaudrait d'être tenté sur une large échelle par le gouvernement local. L'avenir de l'élevage du bétail surtout ne laisserait plus d'inquiétudes si, parvenant à domestiquer un bœuf sauvage qui existe dans le pays, on réussissait, par le croisement de deux races, à créer en quelque sorte un nouveau type.

Les environs de Denis, les plaines de Lopez et les herbages de l'intérieur nourrissent en effet, vaguant en liberté, des troupeaux de buffles, dont la brutalité farouche n'est pas sans danger pour le chasseur. On ne sait si ce ruminant, appelé GNARE par les indigènes, existait au Centre-Afrique avant la

venue des Européens, ou s'il est le descendant de bœufs abandonnés par eux et s'étant multipliés. Sa chair, dont j'ai goûté par occasion un morceau, est noire, élastique, de saveur fauve, qualités qui n'en font pas un mets de choix, et gagneraient grandement à être améliorées par la domestication^{CCVI}.

Les petits ruminants domestiques sont représentés par une race de moutons sans laine, les *Adombè*, et de chèvres à poil ras, que nous appelons cabris, et les naturels, *Omwo-mboni*. Agnelets, leur chair est tendre et délicate ; mais comme on néglige de les préparer à l'engraissement¹⁶³, la fibre en devient sèche à l'âge adulte et acquiert une odeur de bouc accentuée. On peut se demander de nouveau si ces animaux sont autochtones ou si l'influence du « milieu », modifiant leur organisation, les a travestis au point de leur faire perdre leur toison^{CCVII}. Toujours est-il qu'elle a rapetissé leur taille, comme nous l'avons remarqué des bœufs nains de la Guinée. Croisés avec des brebis de souche européenne, les moutons africains donnent un produit amélioré.

§ 7. Cétacés¹⁶⁴.

Le cachalot et quelquefois la baleine égarée (*Gnondo*), le marsouin (*Ngouma*), qui est de toutes les mers, s'aventurent jusqu'à l'avancée de Lopez. Ces cétacés sont assez connus pour qu'il n'y ait qu'à les citer ; un mammifère d'eau douce devenu fort rare, le LAMANTIN, présente plus d'intérêt.

Cet amphibie herbivore, que le goût des images hasardées a tour à tour fait appeler par les navigateurs « poisson-femme » et « vache marine » doit à sa singularité d'avoir conservé dans la science une appellation empruntée à la poétique mythologie¹⁶⁵. Une poitrine arrondie par des mamelles, un corps effilé, nu de membres postérieurs et terminé par une queue horizontale en forme de pelle, des yeux grands et expressifs, tels sont les principaux traits de sa figure. Il a des mœurs douces et, dit-on, beaucoup d'attachement à sa famille.

Le lamantin habite l'Ogooué. D'après Barbedor¹⁶⁶, il remonte les petits affluents du fleuve et y cherche sa nourriture et son gîte ; c'est à l'entrée de ces cours d'eau que les riverains établissent le piège destiné à le capturer. Un barrage solide de poutrelles et de lianes ménage une brèche étroite en son milieu ; au-dessus de cette brèche est suspendu un lourd épieu affilé, maintenu dans une direction verticale par un lacis de lianes légères, si fragile et tellement disposé que ce lacis doit se briser à la moindre résistance. Le lamantin, faisant effort pour passer, rompt l'attache de l'épieu, qui tombe et l'assomme. Les noirs recherchent sa chair et sa graisse blanche.

163 Les Adouma de l'Ogooué sont, au témoignage de M. de Montaignac, les seuls qui châtrant leurs animaux domestiques ; ils élèvent des cabris, des moutons gras et des chapons.

164 κῆτος, gros poisson de mer, baleine. Chacun sait que la baleine n'a rien du poisson que l'habitude de vivre dans l'eau.

165 Famille des *Sirénides*.

166 Note sur la faune et la flore du Gabon. (*Bulletin de la Société de géographie* ; Paris, 1869).

ARTICLE II. LES OISEAUX.

Réduit au rôle modeste du chroniqueur qui raconte ses impressions, je me borne à traduire celles que j'ai recueillies. Au paysage mélancolique décrit tout à l'heure, nous savons ce qui manque, le mouvement, l'image de la vie. J'y cherche maintenant ce qui peut récréer ; j'abandonne la forêt dans sa morne profondeur, et seulement à sa lisière je la vois s'animer au vol nombreux d'oiseaux de cent espèces. Leur passage agité, leurs formes élégantes, leur plumage étincelant, causent un attrait de chaque moment, et le voyageur, comme dilaté, ne se sent plus isolé au milieu de cette verdure que balance lentement le vent monotone. C'est au matin surtout que la nature semble s'éveiller avec eux ; leur joyeux caquetage salue le jour naissant, ils s'abattent des buissons et se rassemblent dans les éclaircies, où la vue découverte leur rend facile de veiller, tout en cherchant les graines et les insectes. Avant que le jour ne tombe, leur jeu devient animé, plus ému ; ils quêtent en hâte leur dernier repas et le couvert de la nuit, faisant bientôt silence pour laisser parler, leur tour venu, tout un monde d'êtres encore plus petits.

On ne trouve pas parmi les IGNONI gabonais de brillants chanteurs ; le rossignol ne fait pas entendre sa voix dans les bocages. Leur gazouillis rêve, empreint de la langueur équatoriale. Il semblerait même que les petites espèces subissent l'influence déprimante d'une serre chaude qui étiole bientôt tout ce qui est faible. La longue nuit de l'équateur ne suffit pas à leur repos. Au midi, l'heure où tout dort, leur vol devient plus lent et eux aussi s'abritent somnolents sous la feuillée. L'obscurité les surprend engourdis par les ardeurs du jour, au point qu'il devient facile au noir, que sa couleur confond avec l'ombre, de les saisir sur les branches. Plus délicats que ceux de nos pays, la plupart ne résistent pas à la captivité, même entourés de soins et sous leur propre climat.

Aux diverses latitudes, la livrée des oiseaux est si diverse qu'elle paraît avoir emprunté au ciel son manteau. Voyez ceux du Nord, la leur n'a pas d'éclat ; ils sont gris et ternes, comme ces nuages qui mesurent la lumière à la terre. Sitôt qu'on descend vers les régions limpides, au sein de l'atmosphère tropicale, abondante de clarté, cette livrée dorée se montre infinie de tons, éblouissante de richesse ; faite de lumière, elle en a les reflets, les magnifiques rayonnements, comme si avec un pinceau le soleil avait tracé et nuancé chaque ligne de son spectre radieux sur les plumes de chaque espèce. Gracieux passagers, du ciel, légers comme l'éther qui les pénètre jusqu'aux moelles, ils en portent la couleur, qu'ils promènent scintillante dans les traînées lumineuses qui tombent d'en haut.

Il est une époque où la vivacité de leur plumage devient encore plus belle, c'est celle de l'hivernage, moment où, comme en notre été, tout s'orne et reflurit dans le paysage gabonais ; le vêtement vieilli tombe et change, l'oiseau revêt la robe du renouveau. Attrait brillant, pour lui plein de péril ; l'homme l'admire et le désire, et son passage, signalé à ses ennemis, guide le serpent vert dans les arbres vers les couvées qui viennent de naître.

Le mâle s'est paré pour faire honneur à sa compagne ; en même temps qu'il refait plume à plume son vêtement nuptial, la grâce de ses allures est devenue plus séduisante. La mue prélude à l'idylle du nid. Chez quelques espèces, la transformation est complète. La veuve du Sénégal, hors le temps des amours, est terne comme notre moineau franc, et qui n'a pas suivi ses changements ne la reconnaîtrait plus à son printemps. Son tissu prend alors le moelleux d'un velours marron marbré d'ébène, les plumes de sa queue ont poussé en longues traînes de jais. L'espèce gabonaise est plus petite, harmonieusement mariée de blanc et de noir.

Les PASSEREAUX sont, entre tous, remarquables par leurs variétés éclatantes. L'hivernage est, nous le disions, leur été. En cette saison, des nuées de colibris, conduisant les couvées qui viennent de prendre

leur essor, volent bourdonnant de plante en plante, au milieu des fleurs et des fruits. Le miel du bananier les attire. Comme l'abeille, au moment d'entrer dans la corolle ouverte, « fleur qui cherche sa tige »¹⁶⁷, le NDIYIKO quelque temps plane les ailes frémissantes ; il s'y glisse tout entier et hume les sucres parfumés de son long bec effilé en aiguille.

Deux variétés sont communes dans les jardins. La plus petite mérite vraiment la poétique épithète d'oiseau-mouche ou de becquefleurs ; un roitelet n'est pas plus gros qu'elle, et son plumage, où le vert et le rouge dominant, est comme revêtu d'un vernis étincelant de pierreries^{CCVIII}. Une autre est de plus grande taille ; son corps étroit s'allonge d'un bec légèrement recourbé ; sa robe d'un violet sombre est de ton modeste, hormis quand le soleil dore le gorgelet émeraude et améthyste du colibri^{CCIX}. Ce sont là de charmants ornements, dans une toilette, sous les feux du soleil ou des lustres.

Le colibri n'est pas unique en son genre, il en est de plus riches encore. Le merle métallique, *Lamprocolius*, splendide dans son uniforme, plumage violet semé de poussière d'or^{CCX} ; le cardinal à robe toute flamboyante ou mêlée de jais velouté ; le guêpier jaune azur (*Meropicus bicolor*)^{CCXI}, le *Muscipeta*^{CCXII} blanc de neige et le *Barbatula* écarlate de du Chaillu^{CCXIII} ; le touraco, GRIMPEUR, bleu de ciel et grand comme un ara^{CCXIV} ; des grimpereaux variés, marquent à peine les plus connus parmi ces oiseaux aux brillantes couleurs, joyaux vivants semés par la nature dans le feuillage.

L'*Alcedo hispidus* de notre pays, le martin-pêcheur que nous trouvons si éclatant, ferait pauvre figure à côté de son congénère de la zone tropicale. L'ISHOMBO rase d'un vol rapide la surface des marigots fétides ou rêve solitaire sur les branches nues des tristes palétuviers. Il en est divers genres. Le plus menu a la légèreté du colibri ; il vit sur les bords des ruisselets, son plumage relevé d'or a des tons admirables de vert, d'azur et de pourpre, dont la vivacité fondue est douce à l'œil. Par occasion assez rare, on rencontre à Denis un grand martin-pêcheur, de la taille d'une tourterelle, au bec puissant, reconnaissable à sa robe marron mouchetée de neige.

Le *Cuculus cupreus* ou FOLIOTOCOLE appartient-il en propre à la région africaine^{CCXV} ? À ce superbe oiseau, unique en son genre, s'applique sans trop de métaphore la charmante image de la poésie indienne, qu'il est fait « d'un rayon de soleil » tissé des fils de l'aurore. Il a la taille d'une mauvette^{CCXVI}. Ses plumes fines s'imbriquent, pareilles à de petites ardoises, en un tissu serré qui lui jette sur le dos un manteau vert de pastel estompé d'or, aux reflets ondoyants d'un effet merveilleux ; ce vêtement moiré est relevé d'un coup de pinceau net à la ligne du ventre, dont le plumage change et devient jaune mat. La femelle du foliotocole, tiquetée de poussier métallique, est beaucoup plus terne, mais encore jolie.

Ce passereau habite les terrains boisés, le long des ruisseaux solitaires. Établi dans le feuillage des arbres touffus, s'il craint un danger, il réduit parallèlement aux branches son corps effilé, et, ainsi caché, n'est plus reconnu qu'à son cri perçant. Sa rareté et sa beauté, dont la mode renchérit la valeur, sont causes qu'on lui fait une chasse impitoyable.

Certaines espèces vivent en réunion, fixées pour un temps dans le même lieu par les avantages du site et de la provende. Tels sont les essaims pressés des bengalis au bec rose, de quelques menues

167 Image charmante de Béranger.

Complément de l'éditeur : c'est une citation de la chanson « Colibri, » du chansonnier Pierre Jean de BÉRANGER (1780-1857) :

*Au jour qui naît et brille,
Son petit corps scintille
D'émeraude et d'azur
Et d'or pur.
Fleur qui cherche sa tige,
Le voilà qui voltige...*

variétés au plumage azuré ou teint d'ardoise ; leur vol est si léger qu'il ne dépasse pas l'envergure d'un papillon, et leur délicatesse fait à peine plier l'épi des herbes sur lequel ils se posent.

On ne peut vraiment dire que ces charmants oiseaux vivent en société ; un rien, l'ombre d'un oiseau de proie qui passe, un souffle de vent, un hasard semblable à celui qui les a rapprochés, les sépare. En est-il tout à fait de même de la réunion dont je vais parler ?

Il existe sur la route de Glass, près de la mer, un fromager plusieurs fois centenaire. L'élévation imposante de ce bel arbre, qui a défié les ans et les tornades, retient déjà l'admiration ; mais en approchant, la curiosité, vivement excitée par un autre objet, s'attache tout entière au spectacle vivant qu'offre son dôme de feuillage. À cette hauteur, perdus dans la nue, des centaines d'oiseaux ont établi leur domicile et leurs nids. Suspendus aux branches du géant, sous forme de petites boules tressées d'herbages et de brindilles, douillettes de la bourre soyeuse empruntée à la semence même du fromager, on les prendrait pour ses propres fruits si l'on ne voyait les oiseaux entrer et sortir par un étroit orifice, toujours placé à la partie déclive du nid et tourné vers l'espace, afin d'abriter la couvée de l'inondation des pluies hivernales et des ennemis. À certaines heures, cette ville singulière devient très affairée ; les parents quittent les petits, en quête de la pâture quotidienne, c'est un va-et-vient mouvementé, un passage joyeux des alentours au sommet de l'arbre. Dans une société si nombreuse, ni querelle bruyante ni violent caquetage. Plusieurs races différentes s'y sont donné rendez-vous, parmi lesquelles domine une sorte de merle noir et apparaît de temps à autre le lamprocole métallique. Ils ne sont donc pas tous de la même tribu ; ils vivent pourtant rapprochés en bonne intelligence, chacun s'étant fait dans la communauté une part réservée par le voisin. À l'encontre d'autres espèces qu'on voit s'isoler au temps des amours, celui-ci ne sépare pas nos passereaux, les nouvelles familles nichent près des anciennes et accroissent chaque année la population de l'arbre. Ils se trouvent si bien en paix là-haut, qu'ils ne songent pas à quitter un refuge assuré ; ils ne craignent plus le serpent, ni la genette, ni l'homme même, qui, s'il n'était arrêté par le spectacle touchant de cet accord, les sait hors la portée de son fusil. Et le noir, s'étonnant d'une colonie constante et si près du ciel, respecte comme arbre fétiche le fromager qui reçoit cette république paisible.;

Moins peut-être au Gabon qu'ailleurs on ne rencontre de ces sites favorisés où le gibier fourmille et vient de lui-même à la rencontre du chasseur. Ce n'est pas qu'il manque, sur les cartes, d'îles, de baies, de forêts décorées d'épithètes giboyeuses mais où l'animal sauvage, depuis qu'il a mieux, connu l'homme, a perdu son innocence et a fui ces lieux, où le voyageur, au temps qu'il les découvrit, les regardant avec ses illusions, embarrassé aussi de tant de noms à leur donner, a saisi avec empressement les traits pittoresques offerts par le hasard la fuite d'une troupe bondissante, une volée d'émigrants, l'apparition d'un type inconnu, - affaire de circonstance, que le lendemain ne renouvelait plus -. Seulement, l'explorateur avait passé en donnant un nom, et le mot qui restait imposait décidément la chose.

Dans ces pays inexplorés, les animaux sauvages, ayant l'espace et les retraites devant eux, ne vivent pas tous côte à côte et ne se fixent que pour un temps. Les uns changent de lieu lorsqu'ils n'y trouvent plus la nourriture à leur gré ; les portées nouvelles, pour multiplier à leur tour ; d'humeur errante, les herbivores vagabondent de pâturage en pâturage, les fauves se déplacent à leur suite ; même les oiseaux, qui sont les plus nombreux habitants de la campagne, ne paraissent pas par vols aussi fréquents qu'on pourrait croire. Les émigrants changent de parage, certains ont leur saison, tous, la peur de l'homme et de cette main qu'il étend partout. L'abondance facile est un accident.

Aussi le nouveau venu sur une terre inculte oubliera les mots qui ont éveillé ses espérances et ne comptera sur rien de mieux que la fortune, toujours fortuite en aucun pays. Sous le climat mpongwè, nous l'avons engagé à mettre sa santé en jachère, à ménager ses dépenses, à se contenter, en fait d'exploits cynégétiques, du plus menu gibier, comme donnant moins de souci et de fatigue. Aux

environs de Libreville, les passereaux, les colibris, les oiseaux de parure, abondent aux bonnes heures. Si le hasard est ami du chasseur, un peu de peine sera récompensée par un résultat plus noble. C'est, parmi les GALLINACÉS, des types évidemment modifiés de notre faune européenne : la caille et une petite perdrix grise, nommée *Nkouané*^{CCXVII}, qui perche sur les arbres et niche à terre ; la poule de Guinée, pintade sauvage qui vit dans les fourrés, est de recherche difficile ; sous bois, parmi les pigeons, la tourterelle à gorge de velours (*Ibembe*)^{CCXVIII}, la colombe (*Menga*) ou ramier^{CCXIX} et le pigeon vert. Ce dernier, pourvu d'un bec solide, a des plumes émeraude et de grands yeux rouges, farouches, mal assortis à son caractère timide^{CCXX} ; sa chair est délicate, et il est facile d'en abattre quand on connaît ses remises dans le feuillage des arbres dont il affectionne les fruits.

Égaré dans certaines plaines humides, couvertes en abondance d'une élégante variété de fougères, vastes clairières à ciel ouvert qui ont la forêt pour cadre, le promeneur est surpris par une symphonie particulière. Celle-ci redit à satiété, sur un rythme traînant, de l'aube à la nuit, la syllabe *con-con-con, con-lou-con* ; l'écho la répète, et d'autres voix plaintives y répondent de plusieurs directions. Le chanteur monotone, qui se réjouit ainsi de son propre son, caché dans le feuillage, est un bel oiseau solitaire qui fuit le bruit et l'approche de l'homme. Son vol lourd vous devance au loin, et il est malaisé à surprendre. Son plumage est rougeâtre, les plumes traînantes de sa queue, d'une belle couleur violette, et sa tête, moins la crête absente, rappelle le coq, à s'y méprendre. Il est de moindre taille ; sa chair a la délicatesse de celle du faisan. Appartenant à la grande famille des gallinacés, on l'appelle coq de bruyère ou de pagode, et, dans la langue noire, IRONDO^{CCXXI}.

De la mer, que sillonnent les bandes de mouettes (*Ogègè*) et, de son vol d'aigle, la majestueuse frégate, le nombre des habitants aquatiques s'accroît à mesure qu'on pénètre les eaux douces des fleuves. L'alouette de mer erre sur les étendues laissées découvertes par le reflux ; la bécassine rase, élancée et légère, leurs rives de sable et de limon, tandis que, d'un bord à l'autre, les oiseaux de rivière traversent en passées nombreuses. Les PALMIPÈDES et les ÉCHASSIERS multiplient en paix sur les eaux tranquilles de l'Ogooué, dans la solitude de ses lacs. Le grave marabout, l'ibis rose, s'y tiennent avec l'impassible immobilité d'oiseaux sacrés ; la poule d'eau noire glousse dans les roseaux ; l'*Ijogé*^{CCXXII} ou canard-cygne, excellent gibier, la grue et le héron (*Okogo*^{CCXXIII}), le pélican (*Iroumani*), l'aigrette (*Otoké*), au plumage soyeux, n'ont pas encore émigré devant les petits vapeurs des Européens qui, de plus en plus nombreux, remontent le fleuve.

Là, comme ailleurs, les RAPACES troublent le sort heureux de tout ce monde ailé, gracieux ou succulent. Le *Gypohierax*, aigle-pêcheur, bat lourdement la surface des eaux^{CCXXIV} et un imposant aigle-vautour, le *Nkoungou*^{CCXXV}, d'un jaune terreux, à tête blanche, fait trembler l'air de ses ailes éployées. Ce rapace ne craint pas de s'aventurer dans les poulaillers et parfois jusqu'au mouillage des navires en rade, en quête d'une proie. Lorsque l'ombre tombe, les nocturnes sortent des fourrés et jettent dans la nuit leur note lugubre ; l'*Ekourou*, sorte de chouette-effraie^{CCXXVI}, et le chat-huant font une grande consommation de serpents.

Nos volatiles de basse-cour s'acclimatent bien sous l'équateur. La poule mérite cet éloge par-dessus les autres ; gallinacé de résistance, le navigateur la retrouve prospérant du nord au midi, sous quelque climat, sans trop d'enthousiasme, il est vrai, car il est le mets obligé de sa table fastidieuse.

Dans les villages indigènes, peu nourrie et vagabonde, la *Ndyogoni* est redevenue à demi sauvage ; même ainsi, elle est pour le noir une ressource sérieuse. L'oie, la dinde et une grande espèce de canard à caroncule rouge, de race africaine, bien traités, sont propres à l'engraissement et paraissent avantageusement dans les repas européens. Le pigeon domestique ne craint pas le soleil, pond et multiplie ; mais son naturel confiant le met peu en garde contre les embûches des oiseaux de proie et des Mpongwè. Parfois, dans la cour des factoreries, le solennel *Igourougourou*, le paon, laisse retomber au rebord des paillotes sa queue de duchesse aux yeux multicolores.

Le PERROQUET GRIS ne fait pas mauvaise figure à côté des oiseaux domestiques ; à le connaître, le rapprochement n'est nullement disparate. S'il n'avait pour lui que son plumage, ce grimpeur singulier nous retiendrait peu, mais d'autres qualités le mettent en évidence. C'est une familiarité naturelle au commerce de l'homme et un instinct d'imitation malléable et si habilement perfectionné par l'appriivoisement, que, faute de pouvoir employer une meilleure image, il est bien, comme on l'a déjà dit peut-être, « le singe des oiseaux ».

Hôte habituel du foyer des noirs et leur ami, quand ceux-ci se tiennent accroupis autour du feu de la case, le perroquet se joint au cercle ; si on l'en chasse d'une rebuffade, il ne se décourage pas plus que le chien et revient peu après en jabotant. Il vit en bon accord avec les domestiques de la maison, plus mêlé à la société des poules, leur dispute les morceaux et livre aux coqs des combats singuliers très curieux.

Intarissable et aimable causeur, le plus parleur des perroquets, il montre une disposition merveilleuse à répéter, d'un accent guttural un peu forcé, les sons et les mots. Il imite avec une perfection rare la scie qui grince, l'eau qui coule, le vent qui bruit dans le feuillage, les bruits de la case, le chant divers des oiseaux ; on en voit qui redisent des lambeaux de phrases empruntés à plusieurs langues, et la fréquentation de ces perroquets liés à deux ou trois nationalités, au milieu de l'atonie de la vie gabonaise, procure un moment de distraction. Déjà ce talent à contrefaire révèle à la fois une ouïe délicate à percevoir, une mémoire excellente pour retenir et un organe d'articulation très perfectionné pour reproduire. Ce n'est pas évidemment tout, et le cerveau du perroquet, en recevant des impressions, ne les rend pas uniquement en images photographiées. On ne peut avoir suivi attentivement son jeu sans convenir que ce dernier est le résultat d'une élaboration vraiment intellectuelle, laquelle distingue, compare et choisit.

Le perroquet est certainement doué de réflexion. Une parole, un son l'a-t-il frappé, il reste attentif et silencieux, méditant ce qu'il vient d'entendre. Souvent, quand il se croit seul, on le surprend se causant à lui-même de grands moments, et, comme s'il prenait sa répétition, murmurant de longues fois la même note et recommençant ce manège jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'image vocale exacte, ce dont il paraît tout fier. Il a travaillé sa leçon avant de la dire.

Le choix qu'il fait de ses affections est encore très particulier. Il s'attache à un maître, le suit dans ses mouvements, accepte ses privautés et ses traitements bons ou mauvais, joyeux des uns, patient des autres ; il l'aime uniquement, non absolument pour ses soins et parce qu'il en obtient des morceaux plus friands, mais par une de ces sympathies spontanées que plusieurs cherchent à gagner sans l'obtenir. Personnel et exclusif dans ses passions affectives, il a ses haines raisonnées et tenaces comme ses amours ; sa pantomime expressive et le roulement animé de ses yeux, tour à tour langoureux ou scintillant un fauve éclat, expriment admirablement les uns et les autres. Si on lui en impose, il couve sa colère, mais sans en rien perdre, et, après quelque temps de rage silencieuse, se précipite, les plumes hérissées, le bec ouvert et frappant comme d'un marteau, sur l'imprudent qui l'a tout à l'heure offensé. Nul oiseau n'est mieux éducatif ; le tout est de savoir le prendre, ce à quoi les noirs s'entendent excellemment.

Le perroquet gris, qui donne son nom à une des îles de l'estuaire, est très répandu dans les solitudes qui entourent Libreville. On le voit passer haut dans l'air, par grandes bandes, poussant des cris rauques qui révèlent mal ses talents à venir, cris insupportables à entendre chez le perroquet apprivoisé, s'il est animé par la colère ou la terreur. À l'époque de l'hivernage, les indigènes vont le chercher petit dans les bois et l'emportent par nichées dans leurs pirogues ; la première mue est pour ces oiseaux un moment critique, et le flux de la mer compte, en les rejetant sur le rivage, le nombre de ceux qui, saisis à l'âge de ce passage difficile, n'ont pu supporter la première captivité. Susceptibles d'éducation après cette

épreuve, le capteur y met un certain prix et ne les cède pas à moins, suivant leur beauté, de 2 ou 3 gourdes (15 fr), soldées en argent ou en marchandises.

Le perroquet adulte est un oiseau robuste, ne craignant que le froid. Une fois acclimaté aux hivers européens, il brave les injures du temps et survit à son propriétaire, affirme-t-on sans trop de preuves ; mais il ne fait pas souche hors de son milieu originel. En captivité, la vie de l'espèce ne l'occupant plus, il reste tout à sa personnalité, et ses talents en deviennent plus brillants. Même au point de vue de la forme, avec son plumage ardoisé, d'un gris cendré, relevé par une queue écarlate, c'est encore un bel oiseau. Posé à terre, il est peu gracieux ; sa démarche est compassée, il avance en se dandinant lourdement et sent son infériorité, car il n'attaque et ne se défend bien qu'au percher. Ses doigts crochus lui servent à la fois à la préhension et au grimper, acte dans lequel il s'aide d'un bec solide, approprié à broyer les fruits durs. Sa langue charnue et mobile, qu'il emploie si bien à parler, est aussi un instrument de gourmandise par où on le prend pour le gagner. En liberté, il fait sa nourriture habituelle de graines oléagineuses (pistache, noix de palme, chanvre, etc.) ; captif, il use un peu de tout, même d'un os de volaille, qu'il ronge comme un carnivore. Mais certains se gardent de lui en donner, prétendant que le perroquet, ayant pris goût à cette nourriture, arrache ensuite ses plumes pour en dévorer le bulbe. Il est certain qu'on le voit souvent s'en prendre à lui-même, ce qu'il faut attribuer moins à un goût dépravé qu'aux démangeaisons provoquées par une de ces maladies cutanées, fréquentes chez les poules mises en mue, dont il est redevable à sa nouvelle condition.

Un des mots que le perroquet prononce le mieux et le plus souvent est celui de *jako*, devenu son sobriquet par tout le monde ; les Mpongwè préfèrent lui conserver son ancienne appellation de *Nggoja*.

ARTICLE III. REPTILES ET BATRACIENS.

La question du milieu qu'ils habitent, si importante pour les êtres animés de tout ordre, devient capitale à l'égard des animaux de la classe que nous examinons, en ce sens que leur organisation propre les subordonne étroitement à l'influence extérieure.

Mis en parallèle avec les animaux que nous appelons « à sang chaud » ou « à température constante », tels les mammifères et les oiseaux, - nous voyons ces derniers supporter également bien la température du dehors en excès ou en défaut, la chaleur ou le froid ; leur foyer intérieur, alimenté par des combustions actives et réglées, n'accuse au thermomètre que des écarts extrêmement faibles, quel que soit le degré révélé par l'atmosphère ambiante, aux diverses saisons, aux latitudes différentes. Leur organisme trouve en soi-même les ressources suffisantes pour résister à l'influence du milieu et lui supplée presque en toute circonstance.

Chez les REPTILES et les BATRACIENS pour ce motif dits « à sang froid », ou mieux, « à température variable », la condition est tout opposée. Ce sont, au point de vue de la réaction qu'offre leur organisme opposé aux variations extérieures, des êtres atones, négatifs. Soumis, dans une certaine mesure, aux lois des corps inertes, ils s'équilibrent comme eux, à peu de chose près, à la température atmosphérique, jusqu'à cette limite où leur résistance vitale est dépassée par ses écarts en plus ou en moins. Parasites du milieu calorifique, végétant des emprunts qu'ils lui font, ils ont, à ce point de vue, pour ainsi dire, une vitalité impersonnelle. Sous nos climats, pendant l'hiver, alors que les échanges de leur corps avec

l'extérieur leur enlèvent plus qu'ils ne leur apportent, la production intime de chaleur organique devient tout à fait insuffisante à leur entretien ; ils ne pourraient lutter longtemps contre le froid si l'engourdissement hibernal, ménageant leurs dépenses, ne les sauvait en les isolant jusqu'au printemps dans un milieu d'attente qui crée autour d'eux une atmosphère artificielle, sinon de chaleur, au moins de température égale.

La nature, qui a fait nus ces animaux si dépendants, a donc favorisé parmi eux ceux qui habitent la zone torride. Vivant sous un climat constant, où la saison la moins chaude n'est jamais froide, où, par suite, l'échange des températures n'est jamais pour eux défavorable, ils ne connaissent pas cette longue inaction organique, ce temps d'arrêt dans le développement, dont la période d'engourdissement est cause à l'endroit de leurs congénères du Nord. Un sang chaud anime en tout temps leurs organes, et la vitalité des fonctions s'exprime par une surabondance d'activité continue qui les élève, en une certaine mesure, au rang des animaux supérieurs.

Dans ce milieu naturel pour eux, tant il convient à leur organisation, nous les voyons croître en vigueur et en variétés. Nos régions tempérées ne représentent que les rudiments d'autres espèces redoutables par leur taille, leur force, leurs instruments de défense ; celles-ci se rencontrent seulement entre les tropiques, comme si un tel développement était incompatible avec tout autre climat.

§ 1. *Crocodiliens.*

L'ALLIGATOR^{CCXXVII} est au nombre de ces monstres rappelant un autre âge dont nous parlions précédemment. Ses proportions formidables et sa multiplication sans obstacle, à laquelle la nature se prête par un de ses procédés de genèse les plus féconds, la ponte d'œufs indépendants, font de ce reptile carnassier un des pires fléaux des fleuves africains.

C'est aussi, dans la classe des êtres à sang froid, et par-dessus les autres, un de ces animaux de soleil qui doivent au climat équatorial leur vivacité et leur grande vigueur. Encore, grâce à une particularité perfectionnée de son organisation physique, est-il mieux doué que la plupart d'entre eux. Ceci motive une explication.

Chez les reptiles, le système circulatoire est tellement disposé qu'il s'opère, dès le départ du courant sanguin, dans le double cercle artériel et veineux, rendu solidaire par la structure imparfaite du cœur ou les anastomoses des vaisseaux, un mélange des deux sangs ; d'où résulte que les diverses parties du corps ne reçoivent qu'un liquide nourricier mixte, à demi revivifié et, par suite, à demi réparateur ; d'où résultent aussi, dans l'intimité des tissus, des combustions incomplètes qui expliquent et la température générale peu élevée et l'irritabilité vitale négative de ce genre d'animaux.

Le CROCODILIEN n'est pas mieux favorisé en ce qui regarde la moitié caudale de son corps, alimentée par du sang mixte ; mais pour le reste la nature, en le construisant, s'est montrée plus généreuse. Chez lui, comme chez un autre reptile de nos climats tempérés, remarquable par sa vivacité, le lézard vert, un artifice de canalisation ferme près du cœur, à la sortie des vaisseaux distributeurs, le circuit artériel destiné aux membres antérieurs et à la tête¹⁶⁸. La double circulation de ces parties étant rendue indépendante, la répartition des deux sangs s'y fait aussi régulièrement que chez les animaux supérieurs. Il est remarquable que ce soient précisément les organes « nobles », ceux dont le rôle dans les actes de la vie est fondamental et dirigeant, qui bénéficient du sang oxygéné pur, leur stimulant par excellence.

168 Le crocodylien est en outre pourvu d'un cœur à quatre cavités complètes, plus parfait par conséquent que celui des autres reptiles.

Si l'alligator est, à terre, d'une lenteur dans ses mouvements qui lui rendrait difficile de se pourvoir de proies en suffisante quantité, il retrouve dans l'eau son agilité et chasse tout en nageant. Son cerveau est étroit, mais sa vue perçante, son oreille fine, et, pressé par la faim, il supplée aux moyens qui lui font défaut à l'aide d'une de ces patiences astucieuses que ne lassent pas des heures entières passées, à moitié confondu avec la couleur de la vase, à guetter dans l'immobilité d'un tronc d'arbre abattu. Il supporte longtemps le jeûne, mais son corps puissant a besoin de beaucoup de nourriture à la fois. Le crocodile s'attaque à tout ce qui vit et bouge, passant à portée de ses mâchoires l'antilope venant s'abreuver au bord de l'onde, le jeune hippopotame, tendre encore à ses crocs, le noir dont la pirogue a chaviré. Ses mâchoires n'ont pas de lèvres. Elles s'ouvrent largement, saisissant à la manière d'une paire de ciseaux dont la branche supérieure mobile jouerait sur l'inférieure presque fixe, et se montrant bien munies de rangées de dents, que débordent quatre crochets redoutables ; ces dents sont renouvelées à mesure qu'elles tombent, à l'aide de germes de réserve sécrétés à nouveau. La puissance musculaire qui meut les mâchoires est extraordinaire. MM. Regnard et Blanchard, à la suite d'essais dynamométriques pratiqués sur le *Crocodylus galeatus*^{CCXXVIII} adulte de la péninsule indochinoise, estiment¹⁶⁹, spécialement en ce qui concerne les masséters, que la force développée au point d'application de ces muscles, qui correspond au siège des dents principales, dépasse d'un tiers celle d'un chien de même poids que le crocodile en expérience. Une telle vigueur dans la préhension rend aisé au reptile d'entraîner les plus grosses proies au fond de l'eau, pour les y dépecer en détail.

L'alligator fuit les eaux salées de la mer et ne se rencontre qu'assez avant dans le cours fangeux des fleuves ; on le voit, le ventre repu ou en quête, ramper et sommeiller sur la vase tiède des rives, ou se laissant mener au fil des eaux comme un bois flottant. L'odeur fauve et musquée qu'il répand avertirait de sa présence. Il pond, au milieu des ajoncs, des œufs que le soleil a souci de couvrir, aidé par la douce chaleur que développe la fermentation du lit d'herbes humides sur lequel ils sont couchés. Une fois éclos, les petits suivent en nageant les vieux. Je ne les ai pas approchés d'assez près pour savoir ce que vaut la communauté ainsi constituée, et le degré de protection qu'en attendent les faibles. Sans doute elle est très relative ; mais elle est telle qu'il en survit encore trop.

Cet amphibie sinistre, habitant de trois parties du monde, est connu sous trois noms différents, qui figurent sa variété dans chacune d'elles. C'est, en Afrique, le *Champsès* du Nil^{CCXXIX} ou crocodile proprement dit, dans l'Inde, le *Gavial* du Gange, en Amérique, le *Caiman*. Les Anglais voyageurs emploient indifféremment pour tous le terme générique d'*Alligator*. Cette appellation synthétique a sa convenance et sa commodité ; la langue anglaise, en commerce constant avec tout ce qui est nouveau et étrange à la surface du globe, a surtout intérêt à s'alléger de mots superflus.

Dans l'estuaire gabonais, où coule de l'eau salée, l'alligator ne paraît pas ; le marigot de Denis a cependant longtemps été suspect, et mes prédécesseurs ont relaté plusieurs accidents graves qui y seraient survenus du fait de ces voraces. Les alligators apportés par les indigènes à Libreville provenaient du haut cours de la Mounda. C'étaient des jeunes, ne mesurant pas plus de 0^m,50 à 1 mètre, suivant leur âge, suivant peut-être leur variété ; et si mes souvenirs ne me trompent pas, ils me représentent la description suivante peau cuirassée brune, aux tons aquatiques ; tête allongée, terminée par un museau étroit, aux yeux glauques, bas et sournois ; crête verticale dentelée, partant de l'extrémité de la queue pour aller mourir le long de la colonne vertébrale. Leur forme générale, qui n'eût pas été trop lourde sans le ventre traînant à terre, rappelait quelque salamandre gigantesque. Un naturaliste a décrit une variété vivant à Fernando Pó, laquelle pourrait bien se rapprocher de la nôtre.

Les noirs du Gabon désignent tour à tour le reptile amphibie sous le nom de *Ngando* ou d'*Ogombe*, suivant qu'il habite les rivières ou la région des marais. Ils le pourchassent sans peur, plus conséquents en ceci que les adorateurs de serpents de la Côte des Esclaves ou les anciens fellahs d'Égypte, qui quémandaient la pitié du champsès en lui rendant un culte public dans leurs temples.

169 *Le Progrès médical* n° 47, 1881.

§ 2. Sauriens.

Comme en notre été européen, en toute saison, les *Isbèshèli* agiles fourmillent au soleil et fuient sous vos pas dans les broussailles ; assez semblables à nos variétés communes d'Europe, ceux-là sont plus vivaces et plus forts. Parmi eux, le docteur Lartigue a décrit « un grand lézard, analogue au *Varan* du Nil, remarquable par le développement et la flexibilité de sa queue, dont il se sert comme d'un véritable fouet. Ces espèces sont inoffensives. Une d'elles pourtant, qui vit au voisinage des cases, est assez courageuse pour attaquer et mordre. Les indigènes affirment en outre que la blessure d'une autre, l'*Ekeré*^{CCXXX} est mortelle ; mais ils ne le prouvent pas et seraient sans doute embarrassés de le faire. Chez nous, même, ne voyons-nous pas le préjugé populaire s'acharner à convaincre de maléfice l'utile crapaud et l'innocente salamandre ? Le simple noir est certainement excusable.

Dans le groupe des sauriens, l'IGUANE et le CAMÉLÉON retiennent plus volontiers notre attention.

Le *Ngombè*, iguane gabonais^{CCXXXI}, est de grande taille, il dépasse un mètre de longueur. Sa peau brune, aux tons d'un vert glauque, est couverte de petites écailles imbriquées, dont l'arrangement et la teinte divers dessinent d'élégantes mouchetures annelées, disposées en lignes régulières et changeantes. Il est singulier, mais il n'est pas beau, comme le voudrait faire croire son nom scientifique¹⁷⁰, si toutefois celui-ci n'était spécialement destiné à qualifier la variété émeraude du Brésil.

Ce saurien a ses terriers dans les espaces humides et broussailleux qui bordent les rivières. Agile sur le sol, son élément naturel et, bien que n'ayant pas les pieds palmés, il traverse sans peine à la nage le cours d'un ruisseau ; les pirogues, au retour de leurs courses, en rapportent quelquefois de tués dans ces conditions. Carnivore, il s'attaque aux petits mammifères ; armé d'ongles puissants, il grimpe au tronc des arbrisseaux et va détruire dans leurs nids les oiseaux et les couvées. La chair de l'iguane, malgré son odeur forte, n'est pas répugnante ; sa dépouille sert à confectionner ces sacoches et fourreaux d'armes pahouins d'un travail élégant.

Du midi de l'Espagne, où il commence à paraître, avec d'autres spécimens de la faune africaine, antique témoignage des liens, rompus par le détroit, qui rattachèrent jadis la péninsule ibérique au continent noir, le caméléon¹⁷¹ devient très commun pendant la saison d'été sur la côte algérienne. Vers l'équateur, il atteint sa plus forte dimension, en même temps que s'exalte, sous un climat chaud et lumineux, la propriété originale de ses changements de couleur.

Animal semi-fantastique, avec sa figure de triton pétrifié, il eut tenté les sculpteurs de gargouilles et les tailleurs d'images hyperboliques du Moyen Âge. Sa gravité est celle d'un sphinx, son immobilité imperturbable ; soudé en quelque sorte au bois des arbres par ses griffes et sa queue enroulée, il s'y fige des heures entières. Dans cette face casquée les yeux seuls bougent ; posés à l'extrémité de deux pédicules rigides, ils roulent, tantôt à droite, tantôt à gauche, leurs pupilles indépendantes chacune regarde dans une direction opposée, et la vue fixe à la fois deux objets. S'il marche, c'est d'un pas lent, mesuré, chaque patte portée après l'autre et les yeux suivant les pattes, hésitant comme si le sol se mouvait sous lui.

170 Eunote, dérivé de εὖ, bien, beau, et νότος, dos.

171 Et mieux *chamaléon*, suivant son étymologie grecque (χαμαι, à terre, et λέων, lion - lion terrestre ou rampant), qu'on ne s'explique pas trop, à moins qu'elle n'en ait voulu faire le sosie burlesque du plus majestueux des animaux.

Le caméléon serait déjà curieux rien que pour sa forme ; mais il montre d'autres singularités. La facilité avec laquelle la couleur de sa peau s'appareille à celle des objets voisins, se brusques changements, la vivacité des teintes qu'elle revêt, sont surtout extraordinaires. J'ai gardé en captivité des caméléons de la taille d'un bel ocellé ; je les voyais prendre successivement la nuance vert tendre d'une jeune branche d'oranger, la pâle blancheur d'une boiserie, l'incarnat d'une tenture de pourpre. Au repos, cette couleur, une fois accommodée à celle du support, ne variait plus de quelque temps ; mais le reptile avait-il peur, venait-on à exciter sa colère, il s'irisait sous vos yeux avec une succession si rapide que toute cette gamme chatoyante, frissonnant sur son corps inerte, semblait s'animer de ses passions intérieures. Manifestation vraiment étrange de l'activité d'un animal^{CCXXXII}.

L'apparence versatile du caméléon rend très difficile de déterminer sa couleur naturelle, puisque celle-ci peut, avec des nuances insaisissables, s'accommoder à peu près à toutes. Ses changements sont intermittents, rapides et *volontaires*, c'est là surtout le côté remarquable qui les met hors de pair avec certains autres phénomènes de l'animalité, d'apparence analogues, par exemple, la nuance changeante des oiseaux des tropiques à l'époque de la mue saisonnière. Chez notre ondoyant saurien, le caractère variable, soudain, passager du phénomène, indique manifestement l'intervention nerveuse ; celle-ci est le point de départ de la mise en scène, et l'animal la provoque à son gré. L'impulsion, partie des centres, transmise aux réseaux sanguins superficiels, aux groupements de pigments cutanés, y produit les modifications intimes nécessaires à l'apparition des jeux de nuances ; puis, l'excitation épuisée, jusqu'à nouvel ébranlement, la peau du reptile, au repos, recouvre sa couleur normale, sans doute dépendante de celle de son milieu accoutumé.

Le caméléon est inoffensif ; aurait-il quelque penchant à nuire, il est tout à fait dépourvu. Son corps, semé de taches et de bandes, ne peut être protégé par ses faibles écailles ; quand il mord, il donne, à la manière des serpents, de la tête comme d'un marteau, mais son museau corné ne fait aucun mal. Ainsi désarmé et incapable de poursuivre sa proie, il veille constamment. Son procédé pour la défense et l'attaque est donc négatif. L'immobilité dans laquelle il se tient, l'adaptation de sa couleur à son entourage, le confondent si bien avec les objets environnants qu'il faut quelque attention pour le reconnaître ; vivement pressé, il use d'une dernière ressource, il se fait épouvantail. Il se nourrit d'insectes, et, sans bouger de place, ou progressant solennellement sur la branche, il lance sa langue extensible et gluante sur ceux qui passent à portée ; il débarrasse les habitations des cancrelats.

Les Gabonais n'ont aucune peur de l'*Omwongoli* et le prennent à la main.

§ 3. *Ophidiens.*

Les espèces rampantes devaient être nombreuses sur cette terre favorable, où le silence des taillis n'est jamais dérangé par le travail de l'homme, où l'ombre n'est pas toujours dissipée par le soleil, où chaque pouce du sol couvert de végétation demeure le repaire assuré de quelque fauve, grand et petit. En même temps que les OPHIDIENS¹⁷² sont nombreux, ils acquièrent un développement que favorise, comme nous le disions tout à l'heure, l'influence d'un climat clément à leur organisation ; leurs propriétés s'activent, et, parmi elles, celle dont est doué le grand nombre d'inoculer un venin mortel dans la blessure creusée par leurs crochets.

Le coluber ou boa constrictor, le PYTHON (Πύθων, dragon), quelle que soit sa force, n'ayant ni glandes à venin ni crochets, est un des moins à craindre parmi les serpents, sans être toutefois un ennemi à dédaigner même par l'homme. Sa puissance de constriction est prodigieuse ; son corps n'est, pour ainsi dire, qu'un long rouleau serré de fibres musculaires, prompt, souple, multipliant son action, quand il se replie autour de la proie qu'il a saisie, l'étreint de ses anneaux, la tasse en l'écrasant, avant de l'engloutir.

172 Le serpent (ὄφις) caractérise cet ordre de la classe des reptiles.

Celui du Gabon est d'une taille très respectable, qui atteint plusieurs mètres de longueur, jusqu'à dix mètres peut-être^{CCXXXIII}, et dépasse en grosseur la cuisse d'un homme. Les individus que j'eus occasion de voir étaient de dimension moindre, et, malgré l'extensibilité de leur ouverture buccale, à peine celle-ci paraissait-elle capable d'avalier, fût-il réduit par la pression des anneaux, un animal plus fort qu'un agneau.

Aussi le boa fait-il plus volontiers sa proie d'espèces menues, rats, poules, jeunes biches et cabris. Il se tient généralement caché au milieu des fourrés impénétrables, près des marigots ; on l'y rencontre nageant au fil des eaux peu profondes, échauffées par le soleil, ou suspendu à une branche d'où il guette les passants qui viennent s'abreuver. Quelquefois il établit ses quartiers au voisinage des habitations, chassant la nuit et mettant la panique parmi bêtes et gens.

Ce python assez commun, appelé *Omboma* dans l'idiome indigène, est couvert d'une robe marron, marbrée de beaux losanges foncés. Sa chair blanche est estimée dans un certain milieu, la société pahouine. Les Mpongwè la dédaignent, et celle d'aucun serpent ne paraît être de leur goût, car ils abandonnent l'ennemi à la place où ils l'ont tué.

SERPENTS VENIMEUX.

Le serpent noir (*Iwombia*), le serpent vert (*Owangala*) et l'échidné (*Ompene*) sont les types les plus fréquents dans ce groupe malfaisant.

Le SERPENT NOIR^{CCXXXIV} est ainsi nommé de sa couleur de fumée, aux reflets violacés ; le ventre porte une écaille beaucoup plus claire. Il atteint parfois deux mètres, longueur disproportionnée avec sa grosseur, qui fait paraître son corps relativement grêle. Sa forme est élégante, ses mouvements non sans une certaine majesté, lorsqu'il s'avance devant vous, tête haute et traçant rapidement ses ondulations sur le sol. Mais à quelques pas il s'arrête, et, après plusieurs balancements hésitants, tourne court et fuit. Il n'est donc pas terrible en rase campagne, s'il vous a vu le premier ; seulement, dérangé des broussailles où il gîte, touché en passant, il a le courage de sa timidité et frappe à l'improviste. Il n'est jamais sage de le serrer de près.

Le serpent noir, le plus nombreux des ophidiens gabonais, habite toute la zone chaude de la côte africaine. Pendant la saison sèche, un court moment, son organisme sommeille et son vieil épiderme tombe ; l'hivernage est l'époque de sa grande activité et de ses pérégrinations amoureuses. En cette saison, les pluies abondantes et les tracasseries des fourmis émigrantes le font sortir des fourrés ; il n'est pas rare alors de le rencontrer traversant rapidement un sentier ou d'entendre bruire près de soi les hautes herbes couchées sur son passage. Il recherche les alentours des habitations, surtout de celles qu'envahit la végétation exubérante des lianes folles ; l'effarouchement des animaux domestiques avertit de ce voisinage incommode. Il y est attiré par les poules et les rats, et, les poursuivant jusque dans les toitures de paille, parfois il apparaît balançant son long corps dans le vide de l'appartement, coup de théâtre peu engageant auquel met fin un coup de fusil.

La morsure du serpent noir est toujours redoutable. Les suites en sont naturellement plus ou moins graves, suivant la quantité d'humeur venimeuse immédiatement versée dans la plaie, dépendante elle-même de la taille du reptile (développement des glandes à venin, grandeur des crochets mobiles) et du moment de l'inoculation (plénitude ou vacuité des réservoirs, état de jeûne, saison pendant laquelle les passions du serpent sont excitées par le danger de sa femelle, etc.). Les indigènes ont, pour guérir sa

blessure, des fétiches infailibles, dont les malades ne reviennent pas ordinairement¹⁷³. Les moyens rationnels de la médecine européenne réussissent souvent, employés à temps.

Le SERPENT VERT^{CCXXXV} est dit aussi « serpent des bananiers » parce qu'il se tient volontiers lové sur les larges feuilles de ce végétal, confondant avec elles sa belle couleur émeraude. Son corps souple s'enroule aisément autour des arbres peu élevés, tels l'oranger et le jeune manguier ; caché dans leur feuillage touffu, il y poursuit les colibris, les merles métalliques, avide des œufs et des petits. S'il se présente un ennemi plus fort que lui, il darde un regard irrité, se met en défense et cherche à le frapper de sa tête plate ; aussi les noirs, parce qu'il attaque le premier, le disent « très méchant ».

Plus menaçant que le serpent noir, le serpent vert est moins grand, moins fort ; sa longueur n'est pas d'un mètre. Ses œufs, mous, gros comme ceux d'une mauviette, ont la forme de petites boules rondes et la blancheur du lait.

L'ÉCHIDNÉ (ἐχιδνα, vipère) a sur les rivages du Komo deux variétés, le céraste cornu et la vipère au museau nu. Cette dernière, appelée *Echidna gabonica*^{CCXXXVI}, parce qu'elle est spéciale à la région, fréquente les paillotes des cases, mais est peu commune aux environs de Libreville. La vipère cornue, le céraste proprement dit (κέρας, corne), très nombreuse au contraire, porte comme son attribut l'indique, deux petits appendices déliés, dressés au-dessus des narines ; ce caractère la distingue à première vue^{CCXXXVII}. Sa queue se termine brusquement, et, ramassée sur elle-même dans son gros corps ventru, l'échidné paraît courte, bien qu'elle atteigne et même dépasse quelquefois un mètre de longueur. Son écaille est sombre, couleur feuille-morte, marbrée de losanges. Sa forme n'est pas belle, et il s'y joint l'impression des deux crochets formidables qu'elle avance lorsqu'on l'approche sans précaution.

Assez pesante dans ses mouvements pour être évitée si on l'aperçoit à temps, la vipère cornue se présente malheureusement dans des conditions peu favorables ; confondue avec la couleur des branches tombées, elle se traîne lourdement dans les sentiers, sans paraître, et, frôlée du pied riposte immédiatement. Les noirs ont pour elle un respect qui n'a rien de superstitieux, sa morsure étant réputée mortelle. Plus encore que le serpent noir, ils la poursuivent à coups de pierre avec de grands cris et la suspendent triomphalement au bout d'une liane.

L'indigène a deux noms pour un serpent de mer, le *Ndyolebe*, et un serpent d'eau douce, l'*Atoubamouéké*, lequel, raconte-t-il, s'élançe des palétuviers sur le poisson qui vient à la surface.

§ 4. Chéloniens.

Les CHÉLONIENS^{CCXXXVIII}, dont la tortue (χελώνη) est le type, sont représentés sur terre et dans les eaux douces et salées. Les noirs, nos pourvoyeurs habituels, se soucient peu de l'*Ekaga* ou tortue terrestre et de l'*Oyembe*, tortue de rivière ; cette recherche, qui satisferait notre curiosité, étant pour eux de peu de profit ; en revanche, ils ne négligent pas la tortue de mer (*Nkounou*) et en font des pêches heureuses. À certains moments, suivant le fil des courants, la tortue franche apparaît en troupe dans les eaux des estuaires. J'en ai vu dont la forte écaille, comme plaquée de pièces habilement soudées, mesurait bien près d'un mètre de diamètre. C'est pour ces gens privés une bonne fortune dont ils ne se dessaisissent qu'à haut prix, la chair d'un seul des grands animaux fournissant au repas de tout un village.

173 Nous reparlerons, à propos de la médecine fétiche, des moyens employés par les aganga indigènes pour le traitement des plaies venimeuses.

§ 5. *Batraciens*¹⁷⁴.

Sans parler des *Erongè*, le crapaud et la grenouille commune, qui sous les herbages fait retentir la nuit de ses coassements sonores, il n'est pas douteux qu'un pays propre à retenir sous bois, dans chaque dépression du sol, une telle surface de flaques stagnantes, ne soit le séjour favori d'une multitude d'êtres nés pour vivre dans l'ombre et l'humidité. On voit ces équivoques s'agiter sous les arcades fangeuses des palétuviers. Les difficultés du terrain qu'ils habitent rendent déjà leur recherche impraticable, si elle n'était plus encore défendue par l'infection d'eaux au sein desquelles la malaria veille redoutable et n'épargne personne, même l'indigène.

Dans ce milieu obscur barbote, en compagnie du crabe noir, un amphibie remarquable. Son apparence est celle d'une salamandre de grande taille ; son corps, recouvert d'une peau brune, se renfle d'une tête en forme de massue, que marquent en ronde bosse deux gros yeux vifs et éveillés, tandis qu'il s'effile en queue ramée à sa partie postérieure. Ce long appendice agit activement dans la progression, aidé de deux membres antérieurs, probablement des pattes-nageoires. Dans l'eau, l'amphibie se meut avec agilité ; une fois à terre, sa vitesse est surprenante.

Se tenant toujours à proximité du rivage, dans ces nappes délétères qu'entretiennent à la fois le flux de la mer et les pluies, il sort le soir sur la vase ou le sable, mais pour gagner l'eau à la moindre inquiétude, il s'y élance par bonds, et, dans ce mouvement d'une rapidité extrême, tout son corps animé de tressauts paraît se tendre et se détendre comme un ressort. Sa vivacité sauvage est telle et son œil si vigilant, qu'il paraît impossible de l'approcher.^{CCXXXIX}

Cet amphibie insaisissable abonde dans les marigots de Mpira et de Louis. Est-ce même un batracien ? Il existe, dit-on, dans les eaux du Gabon d'étranges poissons, du genre *ANABAS*^{CCXLI}, qui peuvent vivre quelque temps au sec et viennent s'ébattre à la nuit sur les bancs découverts. S'il n'est de ceux-ci, notre animal aquatique figure bien aux confins de deux classes si naturellement rapprochées.

ARTICLE IV. POISSONS.

Le mot *INTIOWÈ*, dans l'idiome mpongwè, s'adresse indifféremment à tous les poissons, qu'ils soient d'eau salée ou de rivière, et c'est presque le seul qui vienne à la bouche du noir si on lui demande quelque renseignement sur des échantillons divers. Les baies de la côte sont assez fournies pour calmer la première faim des populations riveraines ; l'abondance est plus prévoyante que leur industrie. Certains parages sont particulièrement favorisés ; le poisson s'y réunit par bancs nombreux, fixé dans leurs eaux par le calme et la tiédeur du milieu, l'égalité des fonds et l'abondante pâture que lui apportent les courants des fleuves chargés de parcelles alluviales et d'organismes inférieurs. L'estuaire Mounda, les baies de Lopez, ont leur renommée, pour être devenus des marchés assez actifs d'une industrie locale, l'exportation du poisson conserve.

L'Européen, difficile sur le choix et la chère, n'y trouve pas toujours son compte ; les variétés qui se présentent sur sa table sont capricieuses suivant les moments. C'est, parmi les malacoptérygiens^{CCXLI}, le mullet (*Mono*) et une carangue, nombreuse à l'excès ; le machoiran, la dorade (*Mbèli*), le massif capitaine ; la sardine (*Mbèrè*), qui apparaît par bancs le long de la côte ; l'anguille de mer (*Ojandya*) et celle de rivière (*Egnigi*), commune dans les eaux basses et limoneuses ; la sole (*Ogouere*), coutumière des fonds

174 Dérivé de *βατραχός*, grenouille.

sablonneux et moins fréquente que la plie saumâtre ; la bécune (*Ouwengè*), poisson vorace et prompt à mordre dans son élément, dont la chair blanche est de belle apparence, mais lourde et fastidieuse, pour se retrouver trop souvent.

Ces sortes alimentaires offrent un complément sain du régime il n'est pas jusqu'ici d'observation qu'on rencontre parmi elles de ces « poissons vénéneux » communs dans la mer de corail et vraiment dangereux à certaine saison. La bécune, qu'on mange toute l'année sans inconvénient, en est déjà un exemple ; le tétrodon ou perroquet nous en offre un nouveau.

Un matin, à la suite d'une pêche heureuse, les Kroumen du bord rapportèrent de ces poissons, qui doivent leur surnom à la singularité de leur bouche armée de deux lames cornées en forme de bec. Me rappelant que ce plectognathe est particulièrement incriminé en Calédonie, en raison des accidents nombreux qu'il a causés depuis que le célèbre Cook et le naturaliste Forster faillirent en être les premières victimes, mon impression fut de faire retourner de suite la pêche à la mer. Mais les Kroumen se défendirent avec un tel accent de sincérité, affirmant que le poisson était « très bon » et qu'ils en mangeaient journellement dans leur pays, qu'il fallut bien leur en laisser faire l'essai. Il réussit à souhait, et, plusieurs fois renouvelé depuis, ne causa aucun dommage¹⁷⁵.

Certaines espèces sont nuisibles à d'autres égards. Un malacoptérygien de grande taille, l'espadon, s'égare quelquefois jusqu'à la côte, à la poursuite de la baleine ; les riverains le connaissent sous le nom d'*Ombago*.

Deux sélaciens (σέλαχος, sans écailles) sont fort à redouter : une raie énorme (*Gnounwa*), dont l'aiguillon caudal provoque une blessure très douloureuse, suivie de phlegmon, et l'inévitable *Nkondyè*, le requin, qu'il serait extraordinaire de ne pas retrouver ici.

Le requin, ami du repos, accolé de son inévitable « sucet^{CCXLII} », qui s'y cramponne de sa ventouse, sans plus lâcher prise, séjourne volontiers en eaux calmes ; aussi ne reste-t-il pas en permanence dans l'estuaire de Libreville, agité par les courants de marée. Au moment où le flot diminue de force, on le voit arriver au mouillage du Plateau, y demeurer jusqu'au renversement du courant et regagner alors le large ; c'est surtout à mer étale qu'il se joue autour des bâtiments et se laisse prendre à la ligne de traîne. Néanmoins, en aucun temps, malgré un danger incertain, il n'est prudent de se baigner en pleine rade ; les noirs, coutumiers des eaux profondes, ayant en outre sur le blanc cette supériorité que donne la connaissance du danger, y mettent de la répugnance, excepté près du rivage, en dedans de la ligne des roches, où le squalo ne s'aventure pas.

Plus d'une fois, la mer rouge de sang a seulement indiqué ce qu'il a été d'un homme disparu. Comme j'étais établi à l'hôpital de terre, au début de mon séjour, je reçus de l'île Elobey un matelot anglais blessé dans ces circonstances épouvantables. Ayant eu l'imprudence de s'exercer à nager autour du bord, il avait été saisi au pied droit par un requin, et, après une lutte émouvante, à bout de forces, se sentait entraîné au fond, lorsqu'une pirogue montée par des Kroumen vint l'arracher aux mâchoires du monstre. L'agresseur était certainement un jeune, sans quoi la jambe eût été coupée et emportée. Quiconque a vu la denture hérissée du squalo imaginera ce que peut être une pareille morsure. La marque des tranchants figurait un V irrégulier, embrassant le tiers inférieur du membre ; la plaie

175 Il est prudent cependant de faire ses réserves sur cette innocuité. D'après les observations des médecins de la marine, il y aurait au moins une espèce vénéneuse sur la côte de Luanda. *Complément de l'éditeur : ces réserves sur l'innocuité sont justifiées, car le poison mortel du tétrodon se concentre dans certaines parties de son corps (dont le foie). Un poisson toxique peut donc être consommé, à condition d'éviter les organes empoisonnés, à l'instar ce que font les Japonais pour le « fugu ». Mais la consommation d'un des organes contenant du poison aura pour résultat une intoxication souvent mortelle. Le poison, la tétrodoxine, n'est pas produit par le poisson, mais par une bactérie qu'il consomme avec son alimentation ; ce qui explique pourquoi des tétrodons d'élevage, vivant dans un milieu où ces bactéries ne sont pas présentes en quantité suffisante, ne contiennent pas de poison.*

présentait un délabrement désespérant de muscles et de tendons mâchés, de chairs hachées, les os à nu. La guérison mit cinq mois à s'assurer, avec des cicatrices irrémédiables.

Le requin recherche les baies tranquilles et poissonneuses ; une fois repu, il a la réputation, trop démentie par les faits, d'être moins dangereux. La rade de Mounda, qui réunit ces conditions d'être abondante en poissons, à l'abri des vents et des courants, en a le privilège ; elle attire et retient les squales. Un homme n'y tombe pas sans danger. J'ai même vu, dans un trajet que je fis en pirogue, la rame arrachée des mains du pagayeur et le nègre hésiter à laisser quelque temps ses mains tremper dans l'eau.

À la Côte des Esclaves, - la première partie de ce récit nous l'a montré, - c'est pis encore : des Kroumen à mi-jambes, près de la plage, sont parfois entraînés. La pullulation dans ces parages, l'audace et la sécurité du terrible carnassier, sont presque incroyables. Il rencontre, il est vrai, peu d'adversaires de taille à se mesurer avec lui. Ovovivipare comme la raie, il pond, au lieu d'œufs inertes, des petits vivants qui, dès leur naissance, peuvent se suffire à eux-mêmes et éviter le danger. Sa multiplication est donc doublement favorisée : elle participe, par le nombre des produits, au bénéfice multiple de la génération ovipare, en même temps qu'elle échappe, grâce au mode particulier de parturition, aux causes fréquentes de destruction qui atteignent les œufs séparés et livrés au hasard sitôt après la ponte.

Le requin est pour les riverains de la Guinée un péril sans compensation. Sa chair huileuse est nauséabonde, non utilisable l'aïleron même, ce mets friand, n'a rien qui tente et ne se laisse pas goûter à deux fois. On dit pourtant le requineau, tiré du ventre de sa mère, plus délicat. Les noirs, les Kroumen surtout, auxquels le fauve de la barre procure trop souvent ce dernier repos que traduit son étymologie funèbre¹⁷⁶, le tuent pour le tuer, quand ils peuvent ; et lorsqu'un de ces malheureux hommes de peine a disparu, les parents et amis ne piroguent plus de quelques jours ou « font fétiche », expression stéréotypée qui consacre ici le deuil et conjure le sort en laissant un temps moral à l'oubli.

Dans les lagunes où s'étale à son vaste delta le fleuve Ogooué vit un POISSON-TORPILLE, l'*Ininda*. Le docteur Lartigue, qui l'a décrit, le rattache à la famille des siluroïdes^{CCXLIII}. Adulte, il mesure la longueur du bras ; sa musculature est vigoureuse, et ses décharges, assez fortes pour engourdir la main qui l'a saisi, ne sont pas dans le goût des indigènes.

Plus haut, d'après le docteur Griffon du Bellay¹⁷⁷, les eaux troubles du fleuve sont habitées par un cyprin de mœurs singulières. Il a 25 centimètres de longueur et un bec corné, dont il se sert pour creuser dans les bancs de sable des excavations circulaires que la mer laisse à découvert en se retirant. Elles sont nombreuses à l'époque du frai et destinées à recevoir les œufs. Chacun de ces nids n'a pas moins de 1^m 20 de diamètre sur 0^m 50 de profondeur, et leur disposition régulière en quinconce, ménagère du terrain dont l'architecte dispose, rappelle, sur de plus grandes proportions, cet art qui préside au groupement des alvéoles dans la construction de sa ruche par l'abeille. La chair du poisson CHONDO est, paraît-il, d'excellente qualité.

Une remarque encore le poisson volant, gracieux compagnon du navigateur, si nombreux sous les alizés, se montre rare dans les baies occidentales. En butte à ses ennemis de l'air et des eaux, proie mal organisée pour échapper aux uns et aux autres, l'exocet¹⁷⁸ fuit les parages trop habités des estuaires et se réfugie dans les solitudes du large, y cherchant une condition moins misérable. À sa saison, la mer aux environs de Denis le voit paraître, et parfois son vol l'égaré jusque Libreville.

176 Requin, dérivé de Requiem, - la prière pour les trépassés.

Complément de l'éditeur : il est possible que requin vienne du normand « quin », qui signifie chien, pour chien de mer (roussette).

177 Exploration du fleuve Ogo-Waï. (*Revue maritime et coloniale*, 1863.)

178 De l'étymologie, ἔξω, hors, et κοίτη, lit (qui sort de son lit).

ARTICLE V. INSECTES.

Le monde des petits, dans sa variété infinie, offre un intérêt non moins attachant que celui des grandes espèces. Nous les voyons, avec leurs mœurs propres, semblables en leurs passions, agités des mêmes inquiétudes d'existence. Le grand tableau de la vie descend vers eux sans s'abaisser ; nous le reconnaissons tout entier, avec ses mille péripéties, dans les plus infimes des êtres. Aucun n'est dépourvu. Même ne semble-t-il pas que certains aient été plus favorisés que beaucoup d'animaux supérieurs, quand la nature, ayant souci de leur fragilité, prenant soin de tracer leur voie, a subordonné une volonté pleine de hasards à cet instinct qui n'abandonne rien à l'incertitude ?

À considérer seulement les INSECTES au point de vue de la forme, que de contrastes, quels jeux d'organisation au milieu de cette multitude disparate le cyphocrane^{CCXLIV} et la libellule, le coléoptère cuirassé et le papillon, l'abeille et la puce pénétrante ! Le sens du beau, dans l'accord, ne s'offense-t-il pas de voir ainsi rapprochés des êtres si différents classés sous la même étiquette ? En apparence, il est vrai, des dissemblances criantes ; en réalité, des rapports plus ou moins étroits, une parenté commune non équivoque. Pour établir leur relation naturelle, la recherche scientifique, se plaçant haut afin de mieux juger, à son premier examen a dû faire bon marché des singularités extérieures. Moins préoccupée de la valeur des formes, pour elle secondaire, qu'attentive à scruter les tissus et les fonctions, persévérante à découvrir les caractères vraiment fondamentaux, elle est parvenue à les relier et à grouper dans un ordre logique ce qui paraissait dissemblable. Suivant pas à pas les traces de la création, déchiffrant quelques-uns de ses secrets, c'est grâce à cette méthode laborieuse que son œuvre, s'édifiant pierre à pierre, plus accomplie à mesure que les lacunes péniblement se comblaient, s'est faite elle-même de ses propres investigations. Rien ne choque désormais de rapprochements bizarres à première vue : les oppositions disparates se comprennent, les dissemblances particulières se rejoignent, les contrastes se fondent en nuances insaisissables. La science s'est faite grande artiste en restant exacte, et le beau découle simplement du développement des détails arides qu'elle a agencés. Sa classification d'êtres innombrables se déroule dans un harmonieux ensemble, comme une chaîne ininterrompue aux segments brisés puis rejoints, aux mille anneaux proportionnés, gradués dans leur diversité.

§ 1. Coléoptères et Lépidoptères.

Il est peu de personnes fixées au Gabon qui, pour quelque motif, n'aient été tentées de recueillir des COLÉOPTÈRES. Plusieurs attraités invitent. C'est d'abord ce désœuvrement tropical, avide de toute distraction nouvelle ; ensuite l'aide qu'apporte aux recherches des moins expérimentés la parenté reconnaissable à première vue de tous les insectes de cette famille ; puis la facilité de les conserver, grâce à la résistance qu'offre leur écorce, la corne de leurs élytres, aux causes d'altération extérieure¹⁷⁹.

Pour les trouver en nombre, leurs habitudes sont bonnes à connaître. Ils ont chacun leur habitat préféré, en tel endroit qui leur est convenable, sur telle plante, telle essence d'arbre, à la couleur desquelles leur propre vêtement est souvent accommodé : par exemple, le longicorne grisaille du fromager. Ils sortent surtout au changement des saisons, aux premières pluies de l'hivernage, au moment où la chaleur devient plus forte ; les uns aiment le soleil, d'autres, l'ombre du feuillage : l'époque des amours les rassemble en des endroits déterminés. Le moment où la brousse vient d'être rasée par le feu pour l'établissement d'une culture est des plus féconds ; chassés par la fumée, les insectes sortent de leurs retraites et émigrent en terrain découvert. C'est l'occasion commode que saisit

179 Coléoptère, dérive de *κολεός*, étui, et *περός*, aile, c'est-à-dire deux élytres coriaces, résistantes, qui servent d'étui protecteur aux ailes membraneuses destinées au vol.

plus volontiers le noir gagné à vos goûts ; parmi les variétés courantes, il aura parfois le bonheur de relever des spécimens rares, peut-être inconnus en Europe.

La moisson en est opulente, très abondante surtout des mêmes genres ; récoltée avec quelque ardeur, elle est sans doute destinée à enrichir l'entomologie, déjà si nombreuse en espèces de cet ordre. Je ne puis ici mieux faire qu'inscrire la liste d'échantillons recueillis pendant mon séjour à Libreville et plus tard obligeamment déterminés par le docteur Roussel.

Cette nomenclature, très soignée, mais encore bien trop sobre eu égard à la variété de la nature, a au moins l'intérêt de rappeler les genres le plus communément rencontrés dans cette région.

COLÉOPTÈRES DU GABON^{CCXLV}

Buprestides. → ***Buprestidae.***

Belionota westermanni → *Megactenodes westermanni.*

Psiloptera punctata → *genre exact, espèce à confirmer.*

Carabides. → ***Carabidae.***

Abacetus sp.

Catascopus senegalensis → *Carabique du Sénégal.*

Pheropsophus sp.

Cicindélides. → ***Cicindelidae.***

Cicindella (8), *guttata.* → *Cicindelle à 8 points.*

Eurymorpha mouffleti → *Eurymorpha cyanipes, seule espèce du genre.*

Clavicornes. → ***Nitidulidae, Cucujidae, Cryptophagidae, Lathridiidae, Coccinellidae.***

Cryptarcha sp. → *famille des Nitidulidae.*

Dermestes sp. → *famille des Dermestidae.*

Gymnochila bistigma → *famille des Trogossitidae.*

Curculionides. → ***Curculionidae.***

Alcides interruptus → *famille des Trogossitidae.*

Apoderus sp. → *famille des Attelabidae.*

Blosyrus dorsalis.

Calandra quadrimaculata → *famille des Dryophthoridae.*

Caterecius granulicollis → *Ceutorhynchus granulicollis ?*

Episomus sulcipennis.

Mecocorynus loripes → *dit foreur de tige.*

Sipalus guineensis → *famille des Dryophthoridae.*

Sitophilus sp. → *charançon des céréales.*

Syntaphocerus trispidulus → *Syntaphocerus hispidulus ?*

Élatérides. → ***Elateridae.***

Aloüs excavatus → *Athous excavatus ?*

Pantolampus nitens → *Pantolamprus nitens.*

Hydrocanthares

Orectocbilus sp. → *famille des Gyrinidae.*

Lamellicornes → **Scarabaeidae et Cetoniidae.**

Ancylonycha sp. → *Holotrichia sp., famille des Scarabaeidae.*

Anomala plebeja → *famille des Rutelidae.*

Archon centaurus → *Augosoma centaurus centaure ou rhinocéros, famille des Scarabaeidae.*

Ceratorrhina guttata → *Stephanorrhina guttata, cétoine mouchetée, famille des Cetoniidae.*

Ceratorrhina torquata → *Mecynorrhina torquata, cétoine géante, famille des Cetoniidae.*

Cetonia aurantia → *cétoine dorée, famille des Cetoniidae.*

Cetonia marginata → *cétoine marginée, synonyme actuel inconnu, peut-être Pachnoda marginata,*

Goliathus cacicus → *famille des Scarabaeidae.*

Heterorrhina africana → *Chlorocala africana, petite cétoine verte d'Afrique, famille des Scarabaeidae.*

Oryctes sp. → *scarabée rhinocéros, famille des Scarabaeidae.*

Platygenia barbata → *famille des Scarabaeidae.*

Trochalus globosus → *famille des Scarabaeidae.*

Longicornes. → **Cerambycidae**

Acanthoderes Luciani → *Acanthoderes sp.*

Acmocera compressa.

Acmocera conjux.

Acmocera olympiana.

Ancylonotus tribulus.

Apiogaster cylindricollis → *Auletobius cylindricollis, famille des Rhynchitidae.*

Callichroma chevrolati → *Callichroma chevrolatii.*

Callichroma punctulatus → *Rhopalixus punctulatus.*

Coptops architector → *Coptops aedificator.*

Crossotus collaris → *Corus collaris.*

Euporus sp.

Frema maculicornis.

Gnathœnia venerea.

Hammaticherus sericeus → *Pachydissus sericus.*

Mallodon lævipennis → *Mallondon downesi.*

Ptycholemus simplicicollis.

Sternotomis amoena → *Geloharpya amoena.*

Sternotomis imperialis → *Sternotomis pulchra.*

Sternotomis ornatus → *Sternotomis caillaudi.*

Sternotomis regalis → *Zographus regalis.*

Sternotomis virescens.

Malacodermes. → **Elateroideae**

Lycus senegalensis. → *Lycus foliacens ?*

Lycus trabeatus.

Lycus sp. → *famille des Lycidae.*

Pectinicornes. → **Lucanidae**

Homoderus mellyi.

Phytophages. → **Chrysomeloidea + Curculionoidea**

Cryptonychus bigoti. → *famille des Chrysomelidae.*

Deloyala sp. → *famille des Chrysomelidae.*

Ornithognathus sp. → *famille des Chrysomelidae*.

Pachytoma gigantea. → *Eupachytoma gigantea, famille des Chrysomelidae*.

Tropidophora tripartita. → *genre exact, espèce à confirmer, famille des Chrysomelidae*.

Tenebrionides. → Tenebrionidae

Chiroscelis digitata.

Nyctobates confusa. → *genre exact, espèce à confirmer*.

Odontopus obsoletus. → *genre exact, espèce à confirmer*.

Prioscelis serratus. → *Prioscelis serrata*.

Præugena beniniensis. → *genre exact, espèce à confirmer*.

Psammodes elongatus. → *genre exact, espèce à confirmer*.

Psammodes loevigatus. → *genre exact, espèce à confirmer*.

Parmi ces coléoptères, beaucoup se distinguent par leur éclat et l'attrait de leurs parures, l'élégance ou la singularité des formes ; d'autres, par leur stature de géants, au milieu de cette faune des petits.

Les longicornes, aux mandibules agressives, aux longues antennes marbrées d'annelures, brillent de reflets métalliques sur fond émeraude ou violet ; leur test chitineux est rayé de bandes vertes, tiqueté comme une mosaïque, panaché à l'image de ces feuilles qui ont le coloris de la fleur. L'Heterorhina et le Calcophore^{CCXLVI} luisent comme des émeraudes ; le Calosome^{CCXLVII} a sa robe d'un vert pâle piquée de points d'aiguille très régulièrement rangés ; certains Lycus rappellent la feuille jaunie par l'automne. Il en est aux élytres noires, brunes, diverses, en apparence couvertes d'un doux tissu, d'une fine toison moussue ; leur cuirasse est semée de croix jaunes (Pheropsophus), de taches blanches comme des gouttes de lait (Ceratorrhina), bordée d'un liséré orangé (Cétoine) ou rayée de velours noir sur ocre, tels les Mylabres^{CCXLVIII}. D'autres sont faits en fuseaux, en massues, ou rappellent les tortues, couverts à leur manière d'un bouclier d'écaïlle, transparent comme le talc (Phytophages). Les *nkézu*^{CCXLIX}, charançons innombrables de formes, fourragent les plantations et les réserves.

Dans les couleurs accidentées des coléoptères, nous retrouvons cet éclat que l'équateur peint sur les plumes des oiseaux. Certains jettent les feux de pierres précieuses et n'ont rien à envier aux splendides insectes renommés pour servir de parures aux dames brésiliennes.

Déjà, l'*Archon centaurus*, d'un noir luisant, aux appendices fourchus simulant des défenses, est d'une taille respectable, puisque celle-ci mesure huit à neuf centimètres de longueur. Le centaure n'égale pas les dimensions du GOLIATH. Ce géant des insectes, le plus grand coléoptère connu, habite la zone chaude de la côte occidentale. Il en est de différents à Krou et à Sierra Leone ; la variété du Gabon, très rare, est signalée par sa grosseur et sa beauté hors de pair, si j'en juge par les deux uniques spécimens que j'aie admirés. De nuances aussi riches que diverses, l'un était vêtu de velours vert aux teintes passées ; le second, mieux étoffé encore et plus fort, avait ce velouté doux à l'œil de certains papiers de tenture. Une fine bordure, tracée au blanc d'argent, relevait au fil des élytres sa robe marron duveteuse. Des indigènes de Lopez avaient trouvé dans les broussailles ces magnifiques scarabées, que d'autres insectes avaient préparés par un procédé qui leur est particulier, laissant intactes l'enveloppe, les pattes et les antennes, après en avoir émondé l'intérieur.

Même auprès de ces brillants insectes, la beauté du LÉPIDOPTÈRE dépasse ce que l'on pourrait rêver ; le vif coloris de ses ailes diaprées d'une fine poussière¹⁸⁰, la légèreté aérienne de ses formes, tout en lui est créé pour plaire, comme si la nature avait attaché le plus de grâce à ce qui doit le moins durer. Le climat de l'équateur active, nous le savons, les propriétés de ces espèces ailées. Les couleurs sont mariées sur leur corps en dessins de tons admirables, leur envergure atteint parfois un développement supérieur à celle que déploient beaucoup d'oiseaux ; les types voisins de ceux de nos pays doublent de dimensions.

180 Proprement « ailes écaïlleuses », de *λεπίδος*, écaïlle, et *περός*.

On s'étonne seulement de leur petit nombre, comparé à l'immense variété des coléoptères ; dans une circonscription donnée, des papillons à peu près toujours les mêmes apparaissent au jour et au crépuscule, vaguant sur la campagne. Ce sont, il est vrai, les plus brillants ; leur attrait les signale, les espèces vulgaires passent, laissant indifférent le simple curieux. Sans doute la race des lépidoptères n'est pas si pauvre en variétés qu'elle le semble à première vue ; elle est seulement peu connue. Cependant, en poursuivant le parallèle entre les deux ordres d'insectes, et sans vouloir trop soutenir un jeu de rapprochement, on s'apercevra combien est inégale la résistance de chacun aux causes de destruction, et comment cette raison seule est suffisante à expliquer leur abondance hors de rapport. L'existence du lépidoptère est fragile, souvent il ne dépasse pas la journée qui l'a vu naître ; il est inerme, quand tout est son ennemi le vent, la pluie, l'oiseau, l'insecte carnassier ; son vol incertain à peine est une défense. À l'état de chenille, il est encore plus nu, et, dans son sommeil de chrysalide, la couleur du cocon, perdue dans la teinte des écorces, de la pierre, des feuilles, le dérobe seule aux attaques de nombreux ennemis. Chaque espèce abonde en raison du nombre de ses petits, en raison aussi des ressources dont la nature a pourvu les parents et leurs produits pour qu'ils résistent avantageusement aux sévices du monde extérieur. À ce point de vue, parmi les insectes, le coléoptère est favorisé : il est ingénieux à cacher sa progéniture, il est robuste, cuirassé, armé, il peut s'envoler pour fuir.

§ 2. Hyménoptères et Névroptères¹⁸¹ CCL.

L'abeille, la guêpe et la fourmi, parmi les HYMÉNOPTÈRES, un NÉVROPTÈRE, le termite, c'est assez, ce semble, pour marquer l'intérêt qui s'attache à ces deux ordres d'insectes. L'instinct qui guide et dirige leurs associations, enseigne leur prévoyance, préside à la perfection de leurs travaux, dépasserait parfois l'intelligence des animaux supérieurs si le résultat était seul en cause. Mais dans ses procédés l'instinct n'est ni mobile ni perfectible ; il n'admet pas de changement, il ne connaît qu'un ordre, un sens, un chemin. L'insecte, - depuis qu'il est insecte -, suit son sillon, y marche sans variations : ses actes, si parfaits qu'ils soient, formés au moule uniforme d'une immuabilité comme fatale, se sont succédé et transmis de génération en génération, sans progrès ni déchéance. L'instinct a trait, du reste, à ce qui importe le plus à la nature, la vie de l'espèce ; dans les actes de sa vie individuelle (la recherche et la défense, par exemple), l'animal est déterminé par des impulsions d'ordre intellectuel. Il se montre alors inférieur d'aptitudes, autant sa prévoyance de tout à l'heure avait paru admirable.

L'abeille (*Gnove*) habite dans la solitude la forêt profonde ; là elle façonne dans le creux des arbres ses gaufres de cire. Les noirs connaissent l'aiguillon de la « mouche à miel » et se gardent d'y exposer leur corps nu, pour le mince profit d'un sucre âpre de parfum, qu'à leur gré remplace avantageusement celui de la factorerie voisine. Ils n'ont pas su retenir les essaims vagabonds et former l'insecte sauvage à devenir le familier de leurs cases¹⁸².

Des genres voisins, les bourdons et un gros frelon, l'*Emogoni*^{CCL1}, battent en brigands les buissons chargés de fleurs.

La guêpe (*Ndyègo-yi-ntyè*), aux blessures cruelles, est commune en variétés. Plusieurs ont de vives couleurs. Il en est une de petite taille, d'une promptitude rare, dont le corps effilé, comme taillé dans un morceau d'acier, jette en passant des lueurs d'un bleu métallique.

181 Hyménoptère, dérivé de ὕμη, membrane, et πτερόν, c'est-à-dire pourvu de quatre ailes membraneuses et nues. Névroptère, νεῦρόν, nerf, et πτερόν, « imitant un réseau de gaze glacée, à nervures serrées » (Chenu).

182 Les Ashango sont plus avisés. On voit partout dans leurs villages, rapporte du Chaillu, des ruches suspendues aux bambous des habitations, à la ramure des bananiers. Elles sont faites d'un cylindre d'écorce, fermé à l'entrée et à la sortie d'une lame percée de trous pour le passage des abeilles. Le miel en est blanc parfumé, et la cire excellente.

Complément de l'éditeur : Ashango ↔ Massango ↔ Masangu. Les Massongo sont établis au centre-sud du Gabon.

Toutes font à leurs nymphes des abris cellulaires, qui les gardent depuis l'œuf jusqu'à la métamorphose complète ; parmi ces nids, il n'en est pas de plus curieux, de mieux disposé et de plus solide que celui de la GUÊPE MAÇONNE. Cette guêpe est grande et vigoureuse. Elle a d'abord choisi l'emplacement convenable au petit édifice qu'elle projette de construire ; c'est un rocher, un tronc d'arbre bien à l'abri, le mur intérieur d'une habitation on trouve parfois les voûtes de pierre tapissées de nids d'âges différents. Ses matériaux sont de terre sablonneuse ou d'une fine argile, jaune ou grise. Tout à l'ardeur de son travail, la journée se passe désormais dans un va-et-vient sans relâche. Elle fouille le sol, réduit les grumeaux en poussière, et, ayant butiné comme l'abeille, transporte sa provision dans le creux de ses pattes antérieures rejointes. Son vol la conduit, sans s'y tromper jamais, à la place du berceau multiplié qu'elle a commencé. Là elle malaxe de nouveau son mortier, l'imbibe d'un suc particulier, en fait une pâte, qu'elle tasse et accumule suivant les proportions désirées. L'achèvement du nid ne demande pas moins de quinze à vingt jours d'un labeur persévérant. Se desséchant à mesure qu'il est construit, il a la solidité du stuc ; sa forme est celle d'une demi-sphère, close à la surface libre, mais creuse et cloisonnée à l'intérieur, et partagée en cinq ou six tubes indépendants. Chacun de ces petits compartiments doit loger la progéniture de l'insecte pendant toute la durée de la métamorphose. Cette-ci achevée, la nymphe, quittant ses langes, cherche à sortir de sa prison ; elle use peu à peu l'opercule plus friable qui en mure l'orifice, et, ayant brisé la porte, s'envole à l'état parfait.

S'il les rencontre, l'ingénieux architecte profite des accidents propres à économiser son travail. Une tête sèche de gorille, que m'avait offerte un traitant de l'Ogooué, présentait cette singularité d'avoir une de ses cavités orbitaires obturée par un nid de guêpe maçonne.

Arrêtons-nous un peu plus longtemps sur le petit peuple des fourmis. Les mœurs de ces classes ouvrières, dans nos régions, les rendent déjà attachantes à observer. Mais là-bas ce n'est plus la gent modeste et peu gênante se contentant d'une petite place au soleil, c'est une multitude grouillante et prolifique qui se développe et s'étend avec toute l'exubérance que lui promet le milieu favorable et l'espace.

Les fourmis sont variées de taille et de couleur ; elles ont leurs fourmilières dans les endroits appropriés à leurs besoins. Les unes fouillent la terre, d'autres gîtent dans le creux des arbres ou accommodent le feuillage à leur nid. On les voit grimper le long des rameaux, par passées alternantes ; elles en détruisent les bourgeons, en épuisent les sucs et les laissent nus de feuilles. Il en est une espèce longue et blonde, et une autre noire, dont la morsure est si cruelle que les ouvriers qui travaillent aux bois n'osent toucher aux arbres sur lesquels ces insectes ont élu domicile. Certaines répandent une odeur pénétrante certaines fréquentent les maisons et sont très incommodes à leurs habitants. Nulle n'offre un destin plus surprenant que la colonie des fourmis voyageuses.

Avant de suivre les pérégrinations de ces dernières, un mot de la petite fourmi rouge.

La *Ndyenge*, comme l'appellent les Gabonais, est un de ces nombreux infiniment petits de la zone torride, habiles à persécuter votre santé ou votre bien-être. Elle fourmille dans les fentes des meubles, des boiseries, des parquets, recherche les éponges humides, les endroits obscurs, circule la nuit et paraît surtout au matin. Grosse à peine d'une pointe d'aiguille, elle laisse sur la peau une traînée rouge, multipliée par le va-et-vient nombreux d'une émigration parasite. La brûlure qui suit ce passage est très cuisante, le papier tournesol rougit à son contact, de sorte que le minuscule animal semble vraiment être un récipient d'acide formique concentré* ; il est « tout pétri de feu », disait-on jadis. Son nombre est tel, par moments, que la place ainsi hantée n'est plus tenable ; on songe alors à s'en garder en isolant ses objets usuels, sa table, son lit, à l'aide d'un procédé ingénieux : chaque pied de meuble repose au centre d'un godet rempli d'huile ou de goudron, qui met entre l'agresseur et le patient un obstacle infranchissable.

À l'approche de la saison des pluies la FOURMI VOYAGEUSE, pressentant le déluge près d'inonder ses fourmilières, mue peut-être par un instinct propre à certaines espèces, qui prévoit la nécessité de donner à une génération prochaine un nouveau gîte et leur fait quitter l'habitation mère, devenue trop étroite pour elles, à ce moment, la fourmi sort du couvert des bois et émigre par passées innombrables. Une fois mise en branle, menée dans une voie par une impulsion irrévocable, la légion émigrante pousse droit devant elle et ne revient plus sur ses pas ; elle va ainsi sûrement de l'avant, marchant sans interruption du matin au soir, dévorante, faisant le désert sur son passage. On la voit traverser les sentiers en traînées si épaisses, si nombreuses, que le sable, les feuilles sèches en grésillent avec un pétilllement de feu qui couve. Ce sillon mouvant de fourmis progresse à perte de vue, tout d'une pièce comme un petit flot à cascades, sorte de ruisseau vivant, roulant sous une voûte également vivante. Le ruisseau est composé d'activités ménagères chargées de brindilles, d'œufs et d'aliments ; la voûte animée qui s'étend au-dessus d'elles et les protège est reliée par d'autres insectes, pressés, serrés, enlacés à l'aide des pattes et des antennes ; tandis que sur les ailes, attentifs, ardents comme des guerriers cherchant le combat, leurs pinces-défenses dressées et provocantes, les fourmis armées veillent, s'agitent, se multiplient pour la sauvegarde de tous.

Le flot d'insectes est si mêlé, qu'on en enlève au bout d'un bâton de grosses pelotes, d'où pendent de longs fils de fourmis enchevêtrées. Continue-t-on à les tourmenter, une grande émotion se manifeste, le sillon bout, la voûte protectrice se déforme, les guerriers s'élancent dans tous les sens à la recherche de l'agresseur ; mais la colonie ne se disperse et n'abandonne sa voie qu'aux prises avec un accident extraordinaire, au cours duquel elle a comme perdu sa boussole. Une branche d'arbre, une pierre mise en travers, ne la divise pas ; elle passe par-dessus. Si l'obstacle est trop ardu à franchir, le courant se partage en deux lignes, le tourne et se reforme au point opposé. La tête de colonne vient-elle à butter un ruisseau, déroutée d'abord, elle s'agite sur la rive, mais le flot qui est derrière la pousse et bientôt la force à entrer dans l'eau au lieu d'une voûte, c'est maintenant un pont de fourmis, jeté de proche en proche d'une rive à l'autre, s'aidant des brindilles flottant à la surface, qui sert au passage des insectes chargés. Rien ne semble arrêter la fourmi voyageuse que la mer ou le feu.

En idiome mpongwè, elle a nom *Ntyounou*. Elle est de taille moyenne parmi les fourmis, et plutôt rousse que rouge. Sa morsure isolée, déplaisante, n'est pas redoutable ; le nombre en fait le danger.

Le supplice de l'abandon d'un captif nu dans un sillon de fourmis rouges est une de ces conceptions délirantes que le despotisme barbare a pu seul enfanter et exploiter ; on cite des noirs en état d'ivresse, des prisonniers enchaînés, des vieillards paralysés, surpris par une légion passagère et impuissants à fuir, qui y auraient trouvé une mort horrible. La fourmi rouge attaque avec acharnement, et, à la suite les unes des autres, toutes accourent à la rescousse. Elles envahissent innombrables la surface du corps, s'introduisent par les orifices naturels, encombrant les voies respiratoires, s'accrochent à la peau et aux muqueuses de leurs pinces-mâchoires ; le patient en butte à tant d'ennemis doit bientôt périr d'horreur, de souffrance et d'asphyxie.

On voit, à ces époques d'émigration, sur le rivage de la mer, un singulier spectacle. La troupe voyageuse a rencontré la plage de sable, le passage est sans limites ; elle se disperse et s'égayé dans les galeries souterraines des *Agombo*. Les malheureux crabes, en proie à cette inondation, fuient leurs retraites, couverts de fourmis cramponnées aux jointures de leurs pattes, à leurs yeux pédiculés, à leurs ouïes puis ils demeurent sur place, cherchant en vain à se débarrasser, tournant sur eux-mêmes, si affolés que l'instinct ne les guide pas vers la mer qui est à quelques pas. Même sous l'eau, les fourmis ne lâchent prise qu'au moment de périr.

L'invasion d'une légion émigrante contraint à évacuer temporairement l'habitation ou l'étable qu'elle a conquise en perçant le sous-sol. Mais la faim a raison des fourmis : de l'huile de palme versée sur un lit de paille les rassemble, et quelques seaux d'eau bouillante les achèvent.

L'herbe de la brousse n'est pas toujours innocente où s'étendre, moins à cause des serpents que des fourmis.

Un dicton exotique assure que si fourmis rouges et fourmis blanches s'entendaient, la terre noire ne serait bientôt plus qu'un désert. Par bonheur, la vérité est qu'elles se livrent les unes aux autres des combats à outrance et s'entre-détruisent, ce qui permet au pauvre nègre de vivre en paix.

La fourmi blanche, TERMITE OU TERMÈS, n'est plus un hyménoptère, mais un névroptère, à grosse tête munie d'antennes et de mandibules, sexué ou neutre, chaque individualité ayant, à l'état parfait, ses fonctions distinctes et sa part utile dans la communauté. Les reproducteurs, mâles et femelles, sont pourvus d'ailes et peu nombreux ; les travailleurs et les insectes armés, aptères et inféconds, qui constituent l'immense majorité de la tribu, sont chargés de pourvoir à sa défense et à ses besoins.

Les termites ont, sauf la couleur, quelque ressemblance extérieure avec les fourmis ; leurs mœurs et leur instinct sociable les en rapprochent. La multiplication presque infinie de ces insectes et leurs dévastations omnivores en font des destructeurs de premier ordre. Ils s'attaquent à tout ce qui n'est pas pierre, encore ne faut-il pas que la pierre soit trop dure. Ils minent les bois les plus tenaces, et rien, s'il n'est entériné dans le fer ou dans le verre, ne résiste à ces ravageurs, s'ils ont une fois pris une habitation pour domicile¹⁸³. Ils sont grands ennemis du papier et des traités que les roitelets noirs passent avec nous, dégât qui pourrait être de quelque inconvénient diplomatique, même en pays africain.

Plusieurs espèces creusent et minent les bois de charpente pour y tracer leurs sillons, ou font leurs nids dans les arbres. Le *Ntyélélé* tropical élève au-dessus du sol de véritables édifices, les uns ressemblant à des tas de boue, d'autres en forme de pains de sucre, de mausolées plus hauts qu'un homme, tantôt isolés, tantôt adossés à quelque tronc gigantesque ; ils sont construits de terre agglutinée et traversés de galeries et de cellules, berceaux des œufs et des jeunes jusqu'à la fin de la métamorphose. L'insecte les abandonne à une époque inconnue. Il en existe sur le territoire de l'Ogooué et dans le pays des Boulou ; ceux d'Accra, sur la Côte d'Or anglaise, sont quelquefois cités.

Les Boulou, de goût étrange, partagé, dit-on, par d'autres Africains, assaisonnent leurs aliments avec une huile repoussante que leur procure l'expression du termite. Cette manière d'utiliser la fourmi blanche ne paraît pas faite pour trouver des disciples.

§ 3. Diptères. Orthoptères. Hémiptères. Suceurs.

Au nombre des insectes que renferment ces quatre groupes trouve place un certain nombre de parasites incommodes et quelquefois dangereux pour l'homme.

Les DIPTÈRES¹⁸⁴ y sont les plus nombreux, figurant ces légions ailées, variées de taille, de couleur, de forme, inoffensives ou provocantes d'aiguillon, parmi lesquelles apparaît une grande mouche sanguinaire, appelée *Ovole*^{CCLII} par les naturels. La *Glossina morsitans* ou tsé-tsé de Livingstone, qui défend les solitudes du centre et empêche l'explorateur d'avancer en décimant les animaux de ses convois, est inconnue au Gabon même^{CCLIII}.

183 D'où leur étymologie latine, *tarmes*, ver rongeur.

184 Δις, deux, et πτερόν, aile.

J'en voudrais dire autant de ce cosmopolite que le navigateur retrouve de la Laponie jusqu'au Pacifique. Ses germes, qui sommeillent sous les glaces et résistent aux sombres hivers de la zone boréale, dans les régions chaudes n'ont plus de saison préférée ; leur évolution est active en tout temps. L'insecte y pullule dans sa pleine vigueur ; sa provocation est incessante ; il tient sa proie en éveil, la surprend dans son sommeil, la harcèle sans trêve du frémissement de ses ailes stridentes, de la trace rapide de ses zigzags dans l'air, fatigue son attention, la lasse, la mène à merci et ne la quitte que grisé et alourdi du sang qu'il a bu.

Chacun reconnaîtra à ce tourment l'agression du « moleste cousin », le *CULEX FEROX*^{CCLIV} ou *MARINGOUIN*, fertile en prête-noms. Le *Mbo* gabonais habite les endroits humides et boisés, à l'abri du vent ; sur les rives des fleuves il est en tel nombre, qu'il y paraît en tourbillons comme un brouillard. Il est plus abondant à l'époque où l'hivernage a changé les terrains déprimés en marécages propices à sa fécondité. Au voisinage de la mer, les grandes brises de la saison sèche le dispersent, mais en portent un certain nombre sur les habitations, remisés dans les coins obscurs, près des réserves d'eau. Les navires qui font leur provision dans les rivières sont, au bout de quelques jours, infestés par une inondation de moustiques élevée des parties profondes ; les œufs et les larves, apportés dans les caisses à eau du bâtiment, ont profité de ces boîtes à incubation de rencontre, favorables à leur éclosion et à leur développement.

La blessure du suceur de sang s'opère au moyen d'un appareil buccal compliqué, assez pénétrant pour traverser le linge et le drap, et composé, dans ses parties essentielles, d'un haustellum aspirant et d'un aiguillon barbelé central ; un âpre prurit l'accompagne, et la peau, au siège de la piqûre, s'élève en papule grossie par une aréole œdémateuse. L'insecte qui la produit se rencontre sous deux aspects communs toute l'année. L'un est noir, lourd, vulgaire de formes. L'autre, dont rien n'égale l'agaçante cruauté, est élégant, léger, finement rayé de traits bleuâtres à reflets métalliques : il fond sur l'homme avec un sifflement strident, rapide comme l'éclair, jamais surpris, toujours en charge.

Ceux qui d'occasion ont passé la nuit dans un village nègre connaissent l'exaltation nerveuse que provoquent les piqûres multipliées du maringouin ; c'est en effet la nuit que l'ennemi aérien sévit avec le plus de rage. L'Européen se protège à peu près en entourant son lit d'une gaze fermée, dite « moustiquaire », mais il achète assez cher le bienfait d'être délivré ; le sommeil étouffant des nuits chaudes et humides, emprisonné dans cette enveloppe, devient encore plus lourd. La peau du noir est, bien qu'en dise le blanc, très sensible aux persécutions du diptère, et il n'a pas les mêmes moyens de s'en préserver.

Les industriels de l'Ogooué se font un rempart de nattes fines, trop entrouvert ; les fortunés couchent dans un réduit spécial, clos jour et nuit ; le menu peuple entretient dans la pièce unique de sa case un feu perpétuel, dont la fumée chasse en partie les plus délicats, qui sont les maringouins.

Loin des cours d'eau, ces féroces diminuent de nombre ; mais on n'est guère plus avantage d'y rencontrer un moucheron, qu'on appelle l'*OFOUROU*^{CCLV}.

L'insecte n'a pas d'apparence, il est si menu qu'on n'entrevoit ses nuées légères que dans un rayon de soleil ; c'est un « rien visible »¹⁸⁵, comme ces flocons de poussières microscopiques qui apparaissent traversés par un pinceau de lumière. Un jour, à quelque distance de Libreville, un vol de mouchérons, descendant en tourbillon, s'était abattu sur ma main ; quand je m'en aperçus, je pris intérêt à les laisser opérer. Bientôt je vis à différentes places une petite vésicule d'un noir transparent, imperceptible

185 Image de Babinet.

Complément de l'éditeur : Jacques Babinet (1794-1872) écrit dans la préface de l'ouvrage d'Emmanuel Liais « L'espace céleste et la nature tropicale ... », paru en 1865 :

« à cause de la ténuité extrême de ces vastes appendices qui ont fait caractériser une comète par ce mot emprunté à la chimie : une comète est un rien visible »

d'abord, puis peu à peu grossissant et devenant rutilante ; la mouche, ayant à souhait gonflé de sang son abdomen, s'envolait laissant au point qu'elle avait occupé une tache rosée et une petite élevure. La démangeaison qui s'ensuivit ne m'impressionna que modérément. Elle est pourtant extrêmement cuisante à certains tempéraments, qu'exaspèrent le nombre et la ténuité des piqûres. Il semblerait, renseignements pris, que les plus sensibles à l'attaque du maringouin le soient moins à celle de l'ofourou, et réciproquement. La blessure de chaque insecte éveille certainement une sensation distincte et plus ou moins atténuée suivant les personnes ; et cette différence dans la sensation éprouvée peut dépendre, ou d'une susceptibilité propre des papilles nerveuses de la peau à la lésion elle-même, ou de la nature différente des venins élaborés et de la tolérance particulière que montre l'organisme à accepter l'un ou l'autre.

Et, puisque j'ai prononcé le mot hasardé, en ce sujet, de venin, il faut bien l'expliquer. C'est là certainement une simple hypothèse. Cependant, si déjà la ténuité de l'appareil de succion du maringouin s'accorde difficilement avec son rôle de buveur de sang, on s'étonne à meilleur droit quand on considère l'ofourou menant à bien son travail. Comment un moucheron si petit peut-il être armé d'un instrument capable de pénétrer par effraction l'épiderme jusqu'au réseau capillaire, pour y pomper sa gouttelette de sang ? Comment surtout s'explique-t-on que les globules sanguins, assez gros relativement au trajet qu'ils vont parcourir, puissent cheminer intacts au travers d'un suçoir plus invisible encore que l'insecte, et passer dans les canaux déliés de ses organes, à moins d'être préparés à l'avance par l'instillation dans la plaie du patient d'une humeur capable de les dissocier ? Sans doute cette humeur n'est autre que l'âcre liqueur dégorgée des glandes salivaires de la mouche en même temps qu'elle introduit sa trompe vulnérante ; le liquide dissolvant a facilité son effort d'aspiration en rendant plus fluide le sang destiné à lui servir d'aliment.

L'ofourou, que le plus léger souffle disperse, ne se rencontre pas sur les rives des estuaires agitées par les vents ; mais il pullule à peu de distance vers l'intérieur, au-dessus des plateaux abrités par un rideau de forêts.

L'ofourou est-il de la famille silencieuse de ce *Culex pulicaris*^{CCLVI} dont la poursuite persistante force les Lapons et leurs rennes à fuir, vers les froides hauteurs et les glaciers, les pâturages inhabitables, à peine l'herbe du printemps commence-t-elle à lever de terre ? Cet insecte est gros d'un millimètre, noir de couleur et ne bourdonne pas¹⁸⁶.

186 Il existe dans les parages de Terre-Neuve, d'après les renseignements que m'a communiqués mon frère, le docteur E. Barret, un moucheron un peu plus grand que l'ofourou de l'équateur et le culex de Laponie. La « mouche noire » (*black fly*), blanche au bout des pattes, est un diptère de la tribu des Simulides (division des Némocères tipulaires) ; sa taille est celle de la puce commune. Elle apparaît à la fin de juin, pour devenir agressive sitôt que le froid soleil de ces régions donne un peu de chaleur ; elle hâte dès lors sa vie individuelle et reproductrice, et se presse de pondre, à échéance de l'année suivante, car son existence, courte comme l'été boréal, finira avec le mois d'août. La similie gîte sous bois, dans la mousse humide, aux creux des rochers. Rôdeur diurne, à l'inverse du maringouin tropical, la nuit, l'insecte reste caché ; mais dès que paraît le soleil matinal, on le voit s'élever sous forme d'un nuage brumeux, innombrable : il fond sur l'homme et les animaux domestiques, par essaims grossissants de proche en proche, tenaces et frémissants de volupté sanguinaire. La peau découverte, le cou, le visage de l'homme, le naseau des bêtes, est le but de ces insaisissables féroces. L'ardeur locale que provoque cette piqûre multipliée est intolérable ; la papule qu'elle a produite devient une pustule, qui suit à peu près les phases de l'éruption variolique, avec réaction fébrile, et amène un gonflement parfois considérable de la région avoisinante ; le nombre des blessures et leur confluence en font la granité. Il est arrivé quelquefois à des chasseurs, aveuglés par l'œdème des paupières, de se perdre dans la solitude, et toute excursion est empoisonnée par la défense incessante de soi-même, à laquelle oblige la similie. Il n'y a malheureusement d'autre préservateur contre ce tourment boréal que de le fuir ; l'insecte, fort à propos, ne franchit qu'à regret le rivage de la mer et poussé par le vent.

Comme pour l'ofourou pour les diverses variétés de maringouins la question du venin instillé dans la couche superficielle du derme reste ici pendante. Il paraît que l'aiguillon de la similie est moins âpre quand on ne l'a pas interrompue dans son repas. C'est qu'alors la mouche, ayant eu le temps d'achever sa succion aspire et

Les ORTHOPTÈRES¹⁸⁷ se font remarquer par les bizarreries de leurs formes. C'est parmi eux qu'on compte ces types singuliers, faits d'angles et de lignes droites ; le cyphocrane, assemblage de segments qui paraissent de bois mort et desséché^{CCLVII} ; la mante carnassière^{CCLVIII}, association de brindilles vertes comme l'herbage ; la gigantesque Oshacampajo^{CCLIX}, sauterelle montée sur des baguettes.

Ce sont eux surtout qui rendent la nuit bruyante de leurs sons discordants, sous les noms de criquet et de grillon (*Ntyendyè*), auxquels se joint le concert animé d'un hémiptère, la grande cigale mâle, frottant les pièces de son abdomen avec une vigueur joyeuse aiguisée par le beau temps.

À ce moment sort aussi de ses réduits un nocturne déplaisant, familier inévitable de l'homme. La BLATTE TROPICALE OU CANCRELAS^{CCLX} partage avec lui son habitation, ses vivres, ses commodités, les pénètre de son odeur forte et vomitive, de ses souillures nauséabondes, et s'attaque à tout objet attaquant, même à quelques poisons ; sa rage destructive l'égale presque à la fourmi blanche. Elle ronge et dévore vêtements, papier, cuir, et même entame la substance de l'homme vivant pendant son sommeil, je veux dire les parties dures de son épiderme (cors, ongles, etc.), jusqu'à, cette limite de la sensibilité atteinte, dénoncée par un tressaut du dormeur, qui la met en fuite. Ses œufs, ou plutôt la coque brune capsulée et cloisonnée dans laquelle ils sont enfermés, ont une propriété corrosive manifeste ; adhérant au drap et au linge, ils l'usent petit à petit et y font leur trou.

Ce commerce obligé inspire naturellement une vive répulsion ; il faut pourtant s'habituer à vivre avec son dégoût. La multiplication du cancrelas est telle qu'il devient impraticable de songer à l'exterminer. Il n'a qu'un ennemi plus fort que lui, le froid ; l'hiver, hors de son pays, vous en débarrasse. Lorsqu'un bâtiment, qui s'est peuplé sous les tropiques, regagne le nord, on voit sortir de tous les coins les insectes dépaysés, et leur migration pitoyable s'allonger vers les compartiments où les feux sont allumés et se ranimer un dernier instant à la chaleur de ce climat artificiel.

Cependant, à l'examiner sans parti pris, - jugement que la distance où nous sommes de sa promiscuité rend plus aisément impartial - , l'orthoptère coureur n'est pas un insecte disgracieux. Au sortir de l'œuf, annelé de blanc et plus clair de couleur, il a quelque ressemblance avec le petit coléoptère qu'on appelle communément « bête à bon dieu ». Adulte, il est de grande dimension ; son corps brun, cerclé d'or, a le poli du marbre ; ses mouvements sont rapides, ses longues antennes, agiles et expressives, et sa vigilance familière semble s'être apprivoisée aux habitudes de la maison. Au moment où l'instinct de la reproduction l'agite, sa vivacité devient fort incommode ; la nuit tombée, les

reprend l'âcre liqueur qu'elle a d'abord déversée dans la plaie ; le sang surabondant qui s'en écoute entraîne aussi le surplus de l'humeur irritante, au contraire retenue tout entière dans la blessure si la piqûre trop hâtive est restée sèche.

« La similie », ajoute l'auteur de cette note, « habite toute l'Amérique du Nord, depuis la région des grands lacs. En même temps qu'on remonte vers les latitudes froides, ses essaims deviennent plus nombreux, leur existence estivale prolongée et leurs piqûres plus cruelles. Ainsi, pour les localités que j'ai pu observer, à Sydney (cap Breton) et à Saint-Pierre-Miquelon, les mouchérons apparaissent de bonne heure et disparaissent rapidement ; dans le nord de Terre-Neuve, région à peu près inhabitée, ils sévissent de juin à octobre ; plus au nord encore, dans les espaces désolés du Labrador, il est difficile de se figurer les souffrances qu'ils font endurer aux hommes et aux bestiaux. Nous nous expliquerons cette contradiction apparente de la prospérité des insectes croissante à mesure que la latitude s'élève, en nous rappelant qu'elle est, dans une certaine limite, dépendante de l'action de l'homme.

À mesure qu'on s'abaisse du nord vers le sud, la terre boréale, grâce aux défrichements et aux déboisements, devient plus habitable, et l'homme lui-même, en défonçant le sol et en le drainant, pour le faire produire, dessèche et restreint l'habitat humide de la similie. En outre, le soleil plus chaud dans les contrées méridionales fait éclore en une fois tout ce qui est à naître de ces insupportables mouchérons. »

187 Ὀρθός, droit, et πτερόν, les ailes de la seconde paire se montrant pliées en éventail suivant leur longueur.

mâles et les femelles, poursuivants et poursuivies, se croisent en tourbillonnant, fauchent les lumières et vous fouettent de leur vol au visage. L'odeur forte du cancrelas est alors très pénétrante.

À ce propos, l'hémiptère appelé par les indigènes *Okokotonè*, et trop connu sous le nom de punaise, ne paraît pas fréquenter les habitations infestées de cancrelas ; peut-être éloigné par les effluves que répand ce dernier, étant de sa nature extrêmement délicat aux odeurs ; peut-être fuyant les poursuites de l'orthoptère omnivore pour qui tout est bon. C'est ainsi qu'en pays exotique on est amené à apprécier le côté favorable des choses, même quand il s'agit de cancrelas.

Au nombre des HÉMIPTÈRES¹⁸⁸, les pucerons mériteraient d'être suivis ; parasites des végétaux, leurs mœurs, dans un champ de propagation si vaste, seraient certainement fertiles en intérêt.

Un mot des évolutions d'un SUCEUR, parasite cutané des plus dangereux. Il porte, suivant les langues, les noms divers de *Pulex penetrans*^{CCLXI}, *chique*, *Ogènè* en gabonais, et beaucoup d'autres, dont l'énumération varie suivant les lieux où il a été observé¹⁸⁹.

Originnaire du Brésil, la PUCE PÉNÉTRANTE était inconnue au Gabon il y a moins de vingt ans. Les anciens habitants européens et les noirs racontent que l'arrivée d'une goélette chargée à Luanda, qui débarqua ses marchandises à Libreville, fut signalée par une épidémie extraordinaire d'accidents inquiétants aux membres inférieurs ; l'insecte pullula, profitant de son obscurité, et bientôt cette invasion d'un nouveau genre s'étendit comme une traînée de poudre sur les pays circonvoisins.

La puce ogènè, qui a maintenant droit de cité au Gabon, qui récemment a remonté jusqu'au Sénégal (Dakar et Rufisque) et y multiplie avec une fécondité extraordinaire pendant la saison sèche, recherche un sol privé d'humidité. Cachée, tant que les pluies durent, dans les poussières des habitations et les terres sablonneuses, elle apparaît à la saison où l'eau cesse de tomber du ciel et se met activement en quête de la place où elle doit déposer ses œufs. Le mâle, après l'avoir fécondée, n'a que faire de la suivre et l'abandonne ; la femelle seule pénètre dans la peau pour y pondre. À cet effet, elle choisit son emplacement et, bien que par accident on puisse la trouver implantée dans une partie quelconque du corps (les mains, le visage même), elle élit de préférence domicile aux points plus à sa portée et bien doublés d'épiderme, la plante du pied, le talon et surtout le rebord saillant de la matrice unguéale des orteils. Elle attaque à l'aide de ses mandibules en forme de scie, s'insinue sous l'épiderme, fait à son abdomen gonflé une place dans le derme, s'y toge, grossit encore, pond et meurt, ayant rempli son office.

Le premier temps de ce travail s'est effectué sans orage pour le patient. La puce est si petite, sa pénétration s'opère si doucement, qu'il est peu ordinaire de la surprendre à l'instant précis de l'effraction. C'est tout au plus à ce début une sensation de chatouillement non désagréable, qui conduit à un point noir très petit. Puis, autour de lui la peau pâlit et l'aréole blanche s'élargit, à mesure que l'abdomen, gonflé de sucs et d'œufs jusqu'à atteindre la grosseur d'un pois, se distend aux dépens du derme. Le chatouillement devient du prurit, puis les tissus, contus par la distension, sont le siège d'une douleur pesante et sourde.

L'insecte une fois mort, le dommage est pire. Son sac membraneux crève, la dissémination des œufs prêts à éclore a lieu dans la cavité même qu'il s'est frayée, le tissu avoisinant s'enflamme et suppure. C'est là l'origine d'ulcères sordides, de plaies vraiment affreuses, que le tempérament spécial au Gabonais mène difficilement à la réparation. Parfois de nouvelles chiques se logent dans les anciennes cavités, dans les anfractuosités purulentes, l'ulcération s'entretient de sa cause indéfiniment répétée, et

188 Ημι, demi, et περὸν, c'est-à-dire dont les ailes inférieures sont recouvertes d'élytres moitié durs, moitié membraneux.

189 D^r Maurice Nielly, *Éléments de Pathologie exotique*, 1881.

un phagédénisme irrémédiable ronge l'organe malade. À l'époque où le dermatophile pénétrant fut importé dans les villages mpongwè, il amena pertes de membres et, dit-on, mort d'hommes. Les indigènes, ignorant le point de départ de ce mal inconnu, restèrent plusieurs années impuissants à s'en prémunir.

Personne n'échappe à l'invasion de la chique ; l'aphaniptère¹⁹⁰ CCLXII n'a de préférence pour une race plus que pour une autre. Seulement, les noirs y sont plus exposés, parce qu'allant nu-pieds, ils laissent, pour ainsi dire, la porte ouverte. Le Gabonais met beaucoup de patience à la chasse de l'insecte ; mais la couleur de sa peau rend malaisé d'en suivre les progrès, il y fourrage à l'aveugle et comme à tâtons avec son éclisse de bambou, et, si le résultat devait témoigner de son talent, il serait prisé très médiocre « échiqueur ». En outre, par son incurie malpropre, il favorise lui-même la propagation du parasite ; assis sur le seuil de sa case, il y dépose, sans s'en occuper davantage, les œufs et les larves qu'il vient d'extraire et qui lui retourneront sans tarder. Sa société est à cet égard si compromettante, qu'ayant occupé plusieurs mois un hôpital où les indigènes malades étaient reçus et traités, il ne se passait pas de soir que mon canif ne fût occupé à poursuivre, sur ma personne, une ou deux chiques récoltées durant la journée.

Quant aux moyens d'y remédier, le premier, c'est d'éviter d'habiter en communauté avec les indigènes ; mais on y est forcé quelquefois. Le second, plus pratique, consiste à porter de hauts brodequins bien fermés. Le troisième a la patience de veiller et de chercher. Les gens soucieux de leur hygiène ne négligent pas le premier avertissement, ou cette démangeaison légère qui mène sur la trace du point noir ; la puce n'a pas encore pondu, on peut la soulever avec la pointe d'une aiguille, et l'écorchure qui s'ensuit guérit sans autres précautions. Ce pas franchi, la chique s'est gonflée ; il faut alors énucléer avec un soin méticuleux sa poche pleine d'œufs et l'enlever tout entière sans la rompre, si l'on peut. Il est en tous cas d'usage, pour plus de sûreté, de cautériser à plusieurs reprises la cavité saignante et toujours suspecte, quelque soin qu'on ait pris, avec une goutte de teinture d'iode ; la plaie, anesthésiée par la distension précédente, en perçoit modérément la brûlure.

La chique, avant d'acquérir son énorme développement, est plus petite que la puce ordinaire ; elles ont ensemble un air de famille et coexistent dans les mêmes locaux. L'une dépose, dans les fentes de plancher, un peu de sang desséché à portée de ses larves qui vont naître ; l'autre nourrit les siennes de la substance organique encore vivante. Notre personnalité écartée, les deux procédés sont peu différents et mènent la nature à même fin.

ARTICLE VI. ARACHNIDES ET MYRIAPODES.

Les ARACHNIDES nous offrent les types de l'araignée¹⁹¹, de divers acarus et du scorpion.

Je n'étonnerai pas en disant que les ARANÉIDES abondent. La robe des *Iboboti* est généralement noire de couleur, quelquefois vive et variée ; une d'elles tachetée de jaune est très commune et fort jolie. Certaines araignées terrent et ferment leur porte au danger, telle la mygale ; la plupart trament leurs soies à l'air libre, dans les brisées des taillis, à couvert des habitations, sur le passage des traînées de lumière, où les moustiques et autre engeance domestique se laissent prendre au piège ; et, comme leur présence est discrète et leur morsure peu dangereuse, on les ménage pour la chasse utile qu'elles font.

190 C'est-à-dire, aux ailes invisibles (ἀφανής et πτερόν), parce qu'il est sans ailes et qu'il semble néanmoins voler, dans ses bonds rapides.

191 Ἀράχνη, qui a donné son nom à cette classe zoologique.

Ces araignées sont de formes et de tailles accidentées. Plusieurs ont des membres grêles irradiant, à la manière de rayons filiformes démesurément allongés, vers un point microscopique central, qui est le corps. Il existe parmi elles une espèce géante, qui vit sous bois et tend, non plus une simple toile, mais un filet à mailles résistantes, capable d'arrêter et de retenir les petits oiseaux. La nature l'a armée en proportion de sa taille et de son instinct sanguinaire et lui a donné des mandibules assez fortes pour achever le colibri emmailloté dans ses réseaux.

Dans le groupe des ACARIDES vit cet ixode¹⁹², ou tique réticulée, que nous avons vu s'attacher aux bœufs malades. Nous y trouvons aussi le sarcopte cosmopolite de la gale humaine et un autre acarus, voisin du rouget, qui infeste les herbages, recherche volontiers l'homme, s'insinue sous l'épiderme et procure des démangeaisons insupportables.

L'*Etèbombe*, le SCORPION, est noir et de bonne taille. Sa manière d'attaquer la proie ou l'ennemi ne diffère pas de celle usitée par ses congénères méditerranéens. S'il saisit un insecte, pendant qu'il le retient entre ses pinces mâchoires, la partie postérieure de son corps, se recourbant en arc, le perce du dard venimeux qui la termine.

Dans l'établissement que j'habitais vivaient à la fois des scolopendres et des scorpions, tous deux à peu près de même force, avec cette différence que la scolopendre est plus vive et protégée par une cuirasse résistante. Chacun occupait une aile différente et paraissait si bien respecter la place que l'autre s'était destinée, qu'il ne me souvient pas les avoir rencontrés ensemble dans le même appartement. Peut-être n'y avait-il là qu'une coïncidence, mais de nature à frapper.

Les mœurs des animaux que nous avons reconnus au cours de ce récit nous ont déjà fourni l'occasion de remarques analogues. L'antagonisme ou la communauté des besoins, des penchants, des intérêts, leur crainte les unes des autres ou la sympathie réciproque, séparent ou rapprochent les diverses espèces. Parfois, dans la même race, la nécessité seulement divise ; les abeilles essaient lorsque la ruche est trop pleine, les fourmis émigrent à la saison de la reproduction nouvelle. Certains insectes, différents de familles, mais voisins d'habitudes, s'entendant par un instinct secret, se sont partagé le territoire nécessaire à chacun et vivent en paix côte à côte dans les strictes limites du domaine consenti par autrui. La convoitise, les passions carnassières, une véritable haine de race, séparent la plupart. La rencontre des termites et des fourmis est sans composition ; nul ne cède, et le plus puissant a raison. Il est trop naturel que les diverses espèces s'établissent là où elles trouvent à vivre, aussi les voyons-nous se cantonner en des lieux différents, suivant la nature, appropriée à leurs besoins, des ressources que ces lieux produisent. Mais, en regard de cette tendance conservatrice commune, il en est une autre non moins universelle qui la contrarie singulièrement, c'est le droit exercé par le fort sur le faible. Du haut en bas de l'échelle zoologique, chez les petits comme chez les grands, l'un fuit, l'autre poursuit, l'un est proie, l'autre ravisseur ; le fort occupe partout la place en maître. Si, pareils à notre scolopendre et à notre scorpion, deux animaux ont à se craindre l'un l'autre, ils s'exterminent, s'ils sont violents ; s'ils sont sages, ils se mesurent de loin et se font leur part, chacun, à moins que la faim ou quelque nécessité majeure ne le presse, regardant à attaquer le premier.

Le nombre singulier de leurs pieds mobiles a fait aux MYRIAPODES¹⁹³ une place à part parmi les ANNELÉS ARTICULÉS. Nous trouvons au Gabon deux des plus grands, un chilopode^{CCLXIII}, la SCOLOPENDRE MORDANTE, et un chilognathe^{CCLXIV}, l'IULE ; ils y sont très communs.

Moins fournie de pattes que l'iule, la scolopendre est qualifiée seulement de cent-pieds ; mais, mieux soutenue, elle court sur le sol avec une vélocité agile plus assurée. Son extrémité céphalique est prolongée de deux antennes légères, la caudale de deux appendices latéraux, probablement des pieds

192 Ἰξώδης, collant, de ἰξός, glu.

193 Dérivé de μύριοι, dix mille, et πούς, ποδός, pied.

développés, simulant des pointes ou aiguillons. Son corps est étroit relativement à sa longueur, qui peut atteindre 15 centimètres. Composé de segments articulés, il est cuirassé de plaques solides, jaunes de cire ; ainsi protégé, sa résistance est tenace aux chocs même violents. La scolopendre a la vie dure, et il faut la frapper à coups redoublés pour l'achever ; assez longtemps elle se défend, mordant avec frénésie. Blessée, elle se roule et se tord convulsivement ; sa tête et sa queue se rejoignent, comme si elle s'en prenait à elle-même et cherchait à se léser. Les tronçons séparés continuent à être agités de mouvements désordonnés ils semblent conserver quelque temps un reste de vie indépendante.

Cet hôte importun habite les décombres, les amas de bois mort, les vieilles boiseries, retraites d'où, carnassier nocturne, il sort le soir en quête de son repas. Il a un goût incommode pour les lits et se love dans les draps à la place que vous allez occuper. Prompt à attaquer, il mord à pleine bouche et, à l'aide de ses crochets mâchoires canaliculés, verse dans la blessure qu'il vient de faire une humeur pénétrante. Sa rencontre est cruelle et toujours redoutée.

J'eus quelquefois occasion d'observer les suites de la morsure de la scolopendre. La douleur est immédiate et très vive ; l'indigène s'épanche en pleurs et en gémissements. La partie lésée enfle, le membre tout entier s'endolorit et s'engourdit. Il y a prostration des forces physiques et morales ; mais cet effet est passager, et la pusillanimité, chez le Gabonais notamment, y entre pour une bonne part. Il est vrai que l'accident a eu lieu à l'improviste, au cours d'un travail de déblaiement, souvent le soir ; le patient ne s'est pas exactement rendu compte s'il a eu affaire à un cent-pieds ou à un serpent ; l'esprit troublé, il se le rappelle singulièrement grossi. La blessure de la scolopendre n'est jamais très grave, et, à moins qu'un phlegmon n'en soit la conséquence, les symptômes alarmants se dissipent en douze ou quinze heures. La place de la morsure reste marquée plus longtemps par une trace noirâtre.

L'inoffensif iule est d'un beau noir lustré. De même taille que la scolopendre, son corps est aussi articulé de nombreuses pièces, desquelles se détache une myriade de pattes déliées comme des fils et très mobiles. Quand l'animal progresse, elles fourmillent avec une agitation comparable à certains mouvements vibratiles¹⁹⁴.

L'iule vit sous bois, non dans les terrains mouillés, mais dans ceux qu'une végétation profuse couvre du dessèchement. On le rencontre traçant sa voie sur les sentiers ombreux ; dès qu'on le touche, il se roule en boule. Incapable de nuire, n'ayant d'autre défense que de simuler la mort, il devient la proie des fourmis qui le dissèquent vivant, n'en laissant intacte que l'écorce.

Le cent-pieds a nom *Nkoro* et le mille-pieds *Nkongono*.

ARTICLE VII. CRUSTACÉS. MOLLUSQUES. VERS. ZOOPHYTES.

Quelques observations éparses sur les derniers échelons de la faune vont clore cette partie de la description des divers aspects de la nature gabonaise.

Parmi les crustacés, un crabe terrestre, le Tourlourou, est la figure vivante, le corollaire inséparable du terrain à palétuviers. Mêlé à la communauté équivoque de ces amphibiens qui rampent et se réjouissent dans le mélange putride des deux éléments, l'*Igombo* se tient à cette limite fangeuse qui n'est

194 D'où, sans doute, son nom dérivé de *ιουλος*, poil follet.

l'eau ni la terre, à portée de toutes les deux. Si plusieurs de ses espèces s'aventurent à perdre de vue le marigot voisin de la mer, elles y reviennent le temps nécessaire à leur reproduction et à leur mue.

Ses variétés étranges sont nombreuses sous les tropiques ; peut-être quelques-unes ne répondent-elles qu'à des états différents du même animal, au cours de ses âges de transformation. Il en est de petits, noirs, souillés, couleur de vase ; d'autres, dont la lumière perce en quelque sorte la carapace translucide, perchés sur de longues échasses minces comme des fils et d'une fragilité extrême, dévorent en courant le sable, droit devant eux ; d'autres sont bruns, gros, courts, pesants d'allures ; d'autres encore, à l'air de manchots, portent en écharpe une de leurs pinces, la plus grosse, entaillée de dents de scie, tandis que sa parallèle, rudimentaire, semble placée là comme une antithèse à la loi générale du rapport harmonieux des organes symétriques. Certains ont des couleurs assez vives. Le promeneur qui dirige ses pas sur la route de Louis remarquera au pied de la colline de la Mission une prairie fangeuse émaillée de fleurs pourpres ; à quelque distance le parterre s'évanouit, à faire croire qu'on a été le jouet d'une illusion. Les fleurs étaient des tourlourous rouges, disparus dans leurs refuges en vous voyant approcher.

La retraite des agombo après le coucher du soleil, moment où ils sortent plus nombreux et plus vivaces sur le sable chauffé tout le jour, est un réel tableau de fantasmagorie ; leurs légions courent devant vous, faisant grésiller le sable ; de proche en proche, au moindre bruit, ils fuient avec une rapidité remarquable. Les galeries souterraines sont voisines ; le tourlourou veille non loin de l'entrée, se confiant pour le reste la vitesse de ses pattes agiles. Les orifices des galeries sont parfois nombreux au point que la bordure argileuse des marais, des plages, en est criblée comme une immense écumoire.

En quelques pays, on prend au piège le crabe de terre pour le manger ; un appât de viande l'attire dans les ratières. Le gibier est médiocrement régalant ; l'indigène, invité par sa pénurie à moins de recherche, n'est pas de notre avis. Il envoie ses enfants à l'affût de l'agombo. Ceux-ci savent qu'ils perdraient leur peine à le poursuivre sur la voie ; ils ne songent pas davantage à creuser jusqu'à leur terme des galeries si profondes, que la fourmi rouge sait presque seule le secret d'en faire sortir l'habitant. Le petit noir use d'astuce il tend, à l'issue, des lacets de lianes flexibles, dans les mailles desquels le crabe embarrassé reste captif.

Nous savons qu'ennemi des jardins, le tourlourou fouille la terre en tous sens, déchausse les jeunes plantes, dévore les primeurs et les fruits souterrains, et fait payer à l'Européen, aux dépens de ses cultures précieuses de plantes étrangères, l'intérêt véritable de curiosité qu'il excite.

La mer renferme en ce genre des types peu connus. Elle a plus encore que les flaques et les marécages du littoral, ses variétés de crabes (*Igega*), au nombre desquels le rivage de Denis produit une espèce remarquable. Celle-ci, voûtée et solidement enveloppée de sa carapace brune, a la forme originale d'une petite tortue. Le bernard-l'hermite cherche son refuge dans les coquilles que la mort a laissées veuves du mollusque qui les habitait, et peuple par bandes les nappes abandonnées de la marée. La langouste, crustacé d'eau vive, est peu commune sur les fonds saumâtres des estuaires. Au récit de M. le capitaine Trivier, on ne la rencontrerait même que dans les parages de Mounda et de Korisko, où elle est très abondante. Les femmes de cet endroit la reconnaissent à travers les eaux claires, et, plongeant la prennent à la main.

Une petite crevette d'eau douce, l'Olana, fourmille dans les ruisseaux qui descendent sur la roche calcaire, et, suivant la pente de leur courant, est portée jusqu'aux embouchures. De test foncé comme notre écrevisse de rivière, elle a la moitié de sa grosseur et ressemble en petit à la langouste. Son goût est recherché, mais un peu fade et fort relevé par la cuisson dans l'eau salée.

Les indigènes des environs ne dédaignent pas la seiche et le poulpe, et recueillent quelques aliments parmi les MOLLUSQUES. Ils vont à sec détacher des mosaïques de moules petites et maigres, réunis par bancs pressés sur les plateaux. Ils appellent ces moules, *Irandi*, nom commun à beaucoup de coquillages, spécialement à l'huître de palétuvier. L'huître qui prospère ainsi dans les criques, adhérente aux rameaux tour à tour immergés et découverts du végétal envahissant, est innombrable, mais peu succulente, de goût saumâtre, et peut-être pas tout à fait inoffensive si elle était consommée aussitôt tirée de son eau marécageuse. Les Européens ont la bonne habitude de la changer quelque temps d'habitat, en la mettant en parc dans une pirogue à demi coulée en pleine mer. L'huître de palétuvier acquière bientôt les qualités de celle qu'on pêche sur les fonds mêmes de l'eau salée.

Un gastéropode terrestre, l'*Achatina variegata*, sorte de limaçon assez ressemblant au volumineux bulime calédonien, fournit à la cuisine noire un mets qui, pour être ferme et coriace, vaut par sa quantité. Le NKOLA égaie la grosseur du poing fermé ; sa coquille hélicoïde est rayée de bandes brunes en spirale, sur fond jaune terne. Dès que les pluies paraissent, on le voit sortir de dessous bois, à divers âges de sa croissance ; il naît et grandit pendant l'hivernage, et reste abondant le temps que dure cette saison.

À la même époque se montre près du rivage, pour disparaître avec la saison sèche, un petit mollusque terrestre à coquille bleuâtre, l'*Auricula coniformis* ; il vague en troupe nombreuse sur une plante grasse qui croit si voisine de la mer, qu'elle est fouettée par ses embruns.

Les coquilles marines n'offrent pas au Gabon cet attrait de couleurs, de formes, de variétés, qui signale leurs espèces dans la riche mer de corail. Sans doute, le mélange des eaux leur convient peu ; sans doute aussi la persévérance a manqué jusqu'ici pour rechercher celles qui existent, et cette branche de l'histoire naturelle, comme beaucoup d'autres, attend son naturaliste. Il n'est pas douteux qu'aux grandes marées, le flot se retirant ne découvre un champ d'exploration plus fertile mais la coïncidence fréquente des très basses mers aux heures les plus chaudes de la journée fait souvent reculer l'Européen devant l'ardeur du soleil. Le long de ces côtes parcourues par les sillons des fleuves chargés d'éléments alluviaux, baignées par les eaux tièdes du golfe de Guinée, les fonds de l'Océan constituent un milieu favorisé, propre à retenir et à multiplier toute une animalité inconnue. Celle-ci, pour le moment, vit en paix. J'ai vu quelquefois, entre Sierra Leone et le cap Lopez, la drague ramener une récolte dont il ne m'a pas été possible d'estimer le résultat scientifique.

Quant aux noirs, nullement inventifs et peu chercheurs, s'ils découvrent un jour une mine, ils y retournent jusqu'à l'épuiser, puis ils se lassent ; il faut beaucoup les conseiller et ne pas trop compter sur leur aide. La conchyliologie leur doit peu, si j'en juge d'après l'ordinaire que j'en obtins ; à savoir^{CCLXV} quelques peignes et porcelaines assez jolies, des *Arca senilis* aux valves puissantes, d'élégants échantillons de natices et de *Terebra*, des buccins et de ces variétés d'ampullaires et de pyrènes, qui habitent en grand nombre les marigots¹⁹⁵.

Nous retrouvons maintenant dans les eaux de l'estuaire un petit mollusque acéphale avec lequel nous avons déjà vu aux prises les pontons de Bonny et du Kalabar. Le TARET¹⁹⁶ n'est qu'un chétif vermisseau ;

195 Souvent le temps, l'expérience ou d'autres soins font plus défaut que l'abondance de la nature. En lisant, dans les *Notices coloniales pour l'exposition d'Amers*, l'article consacré au Gabon, je viens d'y voir inscrit un tableau relatif à cette question, dû à M. le lieutenant de vaisseau Félix. Cette nomenclature magistrale, qui comble une véritable lacune, expose les noms de 133 genres et espèces de mollusques à coquille avec leurs lieux d'habitation, et montre que, si la conchyliologie de cette région est pauvre en fluviatiles, elle est en revanche, nombreuse en espèces marines et terrestres. Les agathines des forêts s'y font remarquer par la richesse de leurs couleurs et la variété de leurs formes.

196 *Teredo navalis*, « ver des vaisseaux ». Même radical, d'après Littré, que dans le latin *larmes*, ver qui ronge le bois, les chairs ; le mot termite en dérive.

Racine τερέω, percer.

seul, il n'est rien, et, par son nombre, il vaut une armée de destructeurs. Dans son espèce, l'hermaphrodisme favorise une reproduction échevelée, dont l'exubérance s'épanouit au sein des eaux tièdes équatoriales ; sa vitalité même ne répugne pas au mélange saumâtre des embouchures des fleuves, contraire à l'existence de tant d'organismes inférieurs. Dès son premier, âge il recherche les bois flottants, mieux encore ceux couverts à toute marée, les perce, les pénètre et y trace sa voie à l'aide d'une coquille calcaire tranchante comme l'acier. Il attaque de même façon les navires au-dessous de leur ligne de flottaison, s'insinue sous le doublage, un d'abord, puis par milliers, creuse dans le bois ses sillons, ses tubes, ses galeries, le découpe si sûrement à l'emporte-pièce que des bordages entiers, criblés, ciselés à jour, ouvrent brèche à la mer par cent voies d'eau.

Les embouchures des fleuves africains témoignent assez des ravages de cet insaisissable. Au Gabon même, la rive droite est semée de navires éventrés, couchés à la côte, hérissée de membrures où s'attachent de ces crustacés cyclopiques, qu'on appelle *Anatifes*. Ces mélancoliques débris retracent la chronique des divers stationnaires qui s'y sont succédé. Des deux derniers que j'ai habités, la *Cordelière* était déjà inondée à mon arrivée, et, près de couler, fut bientôt par nécessité mise à terre (1876) ; l'*Eurydice*, qui la remplaça, eut le même sort au bout de quatre années (1880) plus tard ce fut le tour du *Catimat* (décembre 1883). Cinq ans, sept au plus, marquent l'existence de ces pontons condamnés d'avance. Le constructeur lutte d'ingéniosité ; mais le procédé du fragile mollusque déjoue ses prévisions et ses moyens. Combat inégal, dans lequel la faiblesse l'emporte sur l'homme, où le dernier mot reste à l'infiniment petit.

Certaines circonstances locales favorisent sa voie. C'est l'effort continu du navire, tourmenté par les courants violents et rasant sur ses chaînes d'ancre, la lente influence du climat sous-marin, agissant pour corroder le doublage en cuivre, et d'autres hasards imprévus, qui tous mènent aux fins du taret, en laissant ouvert l'interstice des feuilles déplacées : un pertuis lui suffit. Un des derniers stationnaires détachés à Libreville avait été armé d'une double cuirasse ; sa carène revêtue de feuilles de cuivre fut, par précaution, garantie à l'aide d'un soufflage extérieur ou deuxième enveloppe, encore doublée de cuivre. L'irrésistible perforateur trouva quand même le défaut, et, se frayant son chemin, mit le navire hors de service en quelques années¹⁹⁷.

Aussi nous n'exagérons rien en avançant que le taret, pendant maritime du termite, et destructeur bien autrement redoutable, reste une menace constante et un fléau pour la population blanche des estuaires africains. Il impose aux compagnies de commerce, par les renouvellements fréquents de stationnaires, des frais si exorbitants, que celles-ci renoncent à remplacer les navires qui font défaut, et, sacrifiant la santé des hommes à l'intérêt commercial, les établissent à terre ; il livre donc à la malaria les équipages forcés d'abandonner leurs habitations près de couler. Une nouvelle considération ressort de ce rapprochement sur mer comme sur terre, la substitution du fer au bois, partout où elle est possible, dans les constructions, les véhicules de transport, etc., aurait des avantages pratiques incontestables.

Les Gabonais appellent *Ojo* un petit coquillage qui fore les bois des navires, probablement le taret^{CCLXVI}.

Le groupe d'animaux rangés sous l'étiquette de vers est d'un intérêt particulier pour ses parasites du corps humain. Si, dans les conditions de la vie civilisée, on voit ces parasites peu à peu diminuer de

On lit, d'autre part, dans le Dictionnaire de la langue bretonne, de dom Louis Le Pelletier, M. DCC. LII : Teurec, teureuc, teuroc et tarac, insecte qui s'attache à la peau des bêtes et des hommes même, et leur suce le sang, « la tique » ; Teuroc, en dialecte de Léon, veut dire aussi « hérisson de mer ».

La concordance de ces étymologies est singulière.

197 Les embarcations légères, qu'on peut mettre à sec et visiter fréquemment, sont moins vulnérables. Les Espagnols de Fernando Pó ont néanmoins la précaution de garantir les leurs au moyen d'un doublage métallique. Le bronze, réfractaire, au moins dans une certaine mesure, à l'oxydation, offrirait probablement les garanties de protection et de durée les plus efficaces.

nombre et de dommage avec les progrès de l'étiologie et de l'hygiène, combien est différente la situation des peuplades qui manquent à cet égard des soins les plus élémentaires. L'incurie des habitations, la promiscuité malsaine de la vie en commun, telle il la pratique, l'absence de vêtements et l'exposition sans intermédiaire de la surface cutanée aux agents animés de l'air et du sol, la nature des eaux mêlées d'organites, de larves, d'infusoires, dont l'homme inculte fait usage pour ses ablutions et ses boissons, les aliments de rencontre dont il se nourrit, n'y a-t-il pas dans ces causes diverses assez de motifs pour laisser prévoir l'introduction par la peau et les muqueuses d'une foule de germes étrangers ? Les conditions de l'état sauvage abandonnent à la propagation indéfinie de ces êtres un champ tout à fait ouvert. Il ne m'est assurément permis que de supposer. Mais sans doute, s'il nous était donné d'examiner en particulier chacune des races humaines qui habitent l'Afrique tropicale, nous les verrions, avec leurs parasites propres et les mœurs de ceux-ci, leurs migrations, leur localisation préférée sur tel ou tel organe, les manifestations symptomatiques qu'ils provoquent, une fois introduits dans le corps humain, présenter une étude des plus attachantes au médecin qui aurait le loisir d'en aborder la recherche difficile.

L'helminthe *Ogola*, ou ascaride lombricoïde^{CCLXVII}, est fréquent chez les Mpongwè, et si nombreux qu'il peut devenir une cause d'obstruction intestinale¹⁹⁸. C'est encore au laisser-aller malpropre des habitudes qu'il faut attribuer sa multiplication, à l'emploi ordinaire des eaux souillées d'immondices, puisées dans le marigot voisin, qui serviront tout à l'heure aux usages domestiques. L'alimentation presque exclusivement végétale y est aussi pour quelque chose ; mais, comme compensation, elle affranchit l'indigène des rives du Komo de la présence du ténia, cestoiide coutumier d'autres races nègres émigrées au Gabon et originaires de régions où la viande de boucherie est plus abondante.

Le « ver de Médine et de Guinée », la FILAIRE OU DRAGONNEAU¹⁹⁹, terrible parasite des noirs de la Sénégambie, est fréquent à la Côte d'Or et très redouté à la Côte des Esclaves. Il existe assez près de notre colonie, au Vieux-Kalabar ; mais il n'a pas été reconnu, que je sache, parmi les peuplades qui habitent les bassins de l'Ogooué et du Komo. Le docteur Maurel a bien constaté la présence de la filaire oculaire à Libreville même, mais le cas dont il fait mention, ayant trait à un Krouman de factorerie, rentre dans la catégorie de ceux que je vais citer, lesquels ont tous une origine étrangère à la zone mpongwè.

C'est exclusivement sur des noirs de la section de tirailleurs sénégalais, provenant des environs de Bakel, poste situé sur le haut Sénégal, que j'eus occasion d'observer ce nématode. Son histoire naturelle est aujourd'hui bien tracée ; je n'y ferai donc allusion que pour rappeler les particularités qui intéressent plus directement ce sujet. La couleur du ver de Bakel est d'un blanc opalin, sa forme, celle d'un cordon frêle²⁰⁰ ; sa longueur dépasse certainement deux mètres : son siège préféré est aux membres inférieurs, et spécialement aux alentours du cou-de-pied, du condyle interne du fémur et vers le bord du tendon d'Achille. Logé dans les tissus profonds, il présente de temps à autre l'une de ses extrémités à l'orifice mamelonné d'un petit pertuis ouvert dans la peau par un abcès antérieur ; mais il rentre au moindre attouchement. Le nègre dont ce ver devient le commensal obligé durant des mois acquiert une sensation très nette de la signification de ses mouvements intérieurs et sait très bien quand il est près de sortir.

198 Helminthe, dérivé de ἕλμινς, ἕλμινθος, ver.

199 « Dragonneau, » écrivait au XVI^e siècle Ambroise Paré, « selon Aëce, de l'autorité de Leonidas, est un animal semblable à un ver long et large, qui se meut entre cuir et chair, aux iambes, et quelquesfois aux muscles des bras. Soranus, comme récite Paul Æginete, dit que ce n'est point un animal, mais quelque substance nerveuse, qui baille seulement opinion de mouvement. Il est ainsi appelle, à cause qu'il a forme en longueur et tortuosité d'un petit serpent. » (*Introduction*, xxi).

Plus loin (liv. vi, chap. xxiii), le chirurgien des rois de France ajoute « Paulus Æginet a escrit les Dragonneaux s'engendrent en l'Indie et ès parties hautes d'Égypte. » (*Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, édit. Malgaigne.)

200 D'où la désignation de *Nématoides* ou « filiformes » (νήμα, fil, et εἶδος, forme), que cette classe de vers partage avec les *Ascarides*, les *Strongyles*, etc.

L'extraction de la filaire n'est pas toujours aussi aisée qu'elle le semble d'abord. Dès que le ver paraît à l'extérieur, il est rapidement saisi et retenu à l'aide d'une pince, puis enroulé et dévidé autour d'un petit bâtonnet. Au moment où il résiste, on arrête la traction, pour recommencer le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce qu'il soit sorti tout entier.

Cette lente opération, qui demande plusieurs séances avant d'être menée à bonne fin, est aussi très délicate ; car il arrive, si l'on n'interrompt à temps, que le néματοïde, faisant résistance de son côté, casse après quelque effort, rentre dans l'intérieur de sa loge et ne reparait plus ; ce qui n'est pas sans être suivi de graves inconvénients.

Les Sénégalais, instruits par leur seule pratique, usent d'un procédé en plusieurs temps, plus ingénieux dans sa simplicité que tout autre, offrant en outre le grand avantage d'exposer moins que le bâtonnet à la rupture si redoutée de la filaire. À l'instant où celle-ci se présente, ils la nouent solidement d'un fil, en tirent doucement une partie, amènent ce qu'ils en peuvent au-dehors, font un nouveau nœud au ras de l'orifice de sa sortie, et finalement la fixent, en attachant le fil autour de leur jambe. L'opérateur indigène laisse alors le ver en repos ; il attend que le bout précédemment allongé se soit dessèché à l'exposition de l'air ; puis il recommence avec ménagement ses tentatives d'extension, lassant patiemment la résistance et la vitalité du néματοïde, jusqu'à cette limite où, très diminué de longueur, le ruban parasite sera tout entier entraîné par le fil.

La présence et révolution du dragonneau dans les tissus, aux dépens de la substance desquels il s'entretient, ont pour conséquence ordinaire des douleurs extrêmement vives et une suppuration intarissable. Qu'il ait été rompu ou qu'il en existe plusieurs à la fois sur le même sujet, les accidents suivent une allure des plus alarmantes ; c'est, après un phlegmon diffus, de vastes collections purulentes, qui s'étendent profondément, disséquant les muscles, les gaines des tendons et des vaisseaux, les os, et s'accompagnant d'une putridité dont la mort est la terminaison fréquente. Dans mon service, deux jeunes Sénégalais, fils de la même mère, succombèrent de cette façon après d'émouvantes péripéties ; sur l'un d'eux, plusieurs filaires furent trouvées à l'autopsie. On sait que la femelle du dragonneau est ovovivipare ; c'est elle qui se rencontre le plus ordinairement, à l'exclusion même du mâle, affirme-t-on, dans les tissus du corps humain. Il n'est pas extraordinaire de supposer, dans ces cas vraiment terribles, qu'elle est cause d'une infection parasitaire, provocation à de tels accidents que le patient n'y saurait résister.

Resterait maintenant à connaître le mécanisme inexplicable de la pénétration de la filaire. Par quelle voie s'introduit ce parasite, inerte comme il est ? Les nègres, qui font usage d'eaux toujours suspectes, ne doutent pas qu'il ne leur vienne en buvant de cette eau. Mais ils vont aussi nu-jambes dans les marigots et les rivières y puiser la provision journalière et s'y baigner ; le siège de la lésion est précisément aux parties qui trempent le plus souvent, les membres inférieurs. Il paraît donc probable que le ver, à un état et un âge ignorés, s'est insinué par pénétration directe du tégument exposé à sa portée, peut-être à la faveur d'une de ces érosions de la peau si communes chez les noirs. Une fois entré, il se loge dans le tissu cellulaire, s'y développe et chemine profondément dans les interstices des faisceaux musculaires.

La situation, indiquée par son qualificatif, qu'occupe la « filaire oculaire » rend notre présomption causale moins vraisemblable ; encore les noirs ne sont-ils pas sans se laver le corps et le visage dans les marigots. Cette espèce est naine, comparée à la précédente. Longue seulement de quelques centimètres et mince comme un gros fil de coton blanc, elle trace sous la muqueuse une traînée mouvante et sinueuse, semblable à une veine variqueuse ; elle se présente aussi par intervalles à son orifice de sortie, situé à l'un des angles de l'œil. La douleur qu'elle cause, lorsqu'elle vient à bouger, est assez vive pour arracher des plaintes. À l'occasion de l'extraction que je fis d'une de ces filaires sur un traitant

sénégalais, je tentai vainement, à plusieurs reprises, de la saisir à l'orifice, à cause de sa vivacité à se dérober, et je dus, après l'avoir retenue en son milieu dans un pli de la conjonctive à l'aide d'une pince fine, lui faire à l'extérieur une voie artificielle qui me permit de l'attirer immédiatement.

Dans un ordre d'idées différent, le groupe des ANNÉLIDES (famille des Hirudinées) nous fournit un parasite de passage, souvent fort utile. Une excellente sangsue, la *Nhyondyo*, abonde dans les mares qui couvrent les couches d'argile ; elle est petite, vigoureuse et avide de sang.

Quant aux ZOOPHYTES, ils traînent leur vie végétative dans les abîmes profonds de la mer ou sous les eaux dormantes de ces flaques remplies et abandonnées à chaque marée. Les radiaires branchus ou hérissés, l'astérie étoilée, les acalèphes, les actinies épanouies, quelques madrépores coralliaires, une éponge sans valeur, et cette gracieuse holoturie, signalée par le muséum de Paris aux recherches des officiers de la marine, la *Rhopalodina*, qui a pour enveloppe fragile une petite amphore blanche, montrent parmi ces êtres ébauchés des représentants rares ou nombreux, suivant les espèces. Nous avons remarqué sur la mer de Guinée en quelles variétés ces discophores, qu'on appelle Physalies, Méduses, Véléelles, Galères, sillonnent les flots. Les foraminifères, si intéressants par le nombre et l'élégance de leurs formes, demanderaient à être recherchés dans les tranchées du rivage creusées par le choc de la lame, dans ces sillons qu'on voit traverser perpendiculairement les plateaux de roches calcaires, où le mouvement du flux dépose un sable mêlé de vase, découvert à marée basse. Mais je dois m'arrêter ici, manquant de renseignements pour continuer cette esquisse zoologique.

CHAPITRE VI. LES NOIRS.

ARTICLE I. LA POPULATION NOIRE DE LA RÉGION.

Le dénombrement des villages indigènes ne peut être, même de nos jours, relevé avec exactitude ; il est susceptible tout au plus d'une évaluation très approximative. La statistique officielle, qui donne en 1885 le dernier recensement de notre population coloniale, constate de nouveau une lacune à l'égard de notre possession de l'Afrique équatoriale²⁰¹. Le fait est significatif ; il montre à lui seul que, si la colonisation de cette terre lointaine est demeurée à l'état d'espérance depuis l'année 1842, nous n'avons guère mieux assimilé aux nôtres les habitudes des peuplades qui nous entourent. Tout a marché du même pas.

Sur un si vaste territoire, certainement notre occupation ne pouvait être que sommaire en quelques points, nominale presque partout. Mais s'il s'agit même du centre de notre action, de ce massif de terres habitées, faciles de communications, que baignent les eaux des estuaires, la certitude ne deviendra pas davantage rigoureuse. La raison en est encore péremptoire, et l'administration n'y peut rien, n'ayant pas le pouvoir de changer d'un trait de plume des habitudes immémoriales. Ces peuplades, vivant au jour le jour, se préoccupent peu de marquer les événements capitaux de leur vie sociale ou individuelle ; elles n'ont aucun procédé, même embryonnaire, pour les retenir. Les unions, les naissances et les décès passent sans bruit et restent ignorés hors le petit cercle où ils se produisent. Le nombre des indigènes mi-civilisés, ayant souci de légitimer leur condition, qui se laissent enregistrer à l'état civil du comptoir, constitue une minorité infime. En dehors des Gabonais proprement dits, qui vivent sous nos yeux, la difficulté est bien autre. Il est tels points reculés du territoire où les Européens n'ont passé qu'une fois. Le voyageur a recueilli à la volée ses renseignements ; il nous les transmet tels qu'on les lui a donnés, et nous sommes encore heureux de les accepter ainsi. Mais il sait, mieux que personne, que la vérité ne gagne pas à être traduite par des bouches noires, celle des chiffres surtout, colorée par la version vague de deux ou trois idiomes différents qu'elle a traversés avant de revêtir sa forme européenne. Ces réserves expliqueront mieux l'aléa des chiffres de population trop forts ou trop faibles, et toujours incertains, que je suis seulement en mesure de consigner.

Mais auparavant, au milieu de cette population faite de membres divers, je voudrais distinguer les premiers possesseurs du sol, les autochtones des races immigrées. Faute d'histoire locale et de documents ethnologiques, tout à recueillir, il est difficile de comparer, à plus forte raison d'avancer aucun fait positif. On suppose que la plupart de ces peuplades, par bancs successifs d'émigration, se sont déplacées à des époques indéterminées. Venues de très loin et s'étant fixées, la possession à travers les siècles a légitimé leur titre à la propriété du sol aussi bien que si elles y étaient nées. Elles ont pris l'air du climat, en même temps que leur type originel se modifiait au contact des relations que créait le voisinage très prochain des unes avec les autres.

201 Voir, à la fin du chap. IX, le Tableau statistique de l'établissement du Gabon, page 391.

Un temps peu éloigné du nôtre nous a montré le tableau en petit de ces mouvements de population et leurs conséquences ; l'émigration forcée qu'on appelle « traite » a dû singulièrement favoriser dans cette région le mélange des races. Les embouchures de l'Ogooué et du Komo furent récemment au nombre des marchés d'esclaves de la côte occidentale. Tout ce qui venait de l'intérieur, et de fort loin, affluait à ces débouchés avant d'être livré aux traitants étrangers. C'était l'occasion d'un grand remuement de tribus dissemblables, de communications fréquentes entre les villages de la terre de Denis et ceux de l'Ogooué. Une partie des nouveaux venus demeurait là où on les avait amenés ; les captifs qui n'étaient pas vendus servaient à réparer les saignées faites précédemment à la population libre elle-même, les chefs indigènes n'ayant aucun scrupule de vendre aux négriers le trop-plein de leurs propres villages, si la marchandise humaine de l'intérieur venait à manquer. Il y avait à ces embouchures comme un brassage de populations attirées, retenues, renvoyées d'une terre à l'autre. La conséquence principale de ce mouvement fut la création d'un certain nombre de races mixtes, successivement alimentées par de nouveaux contingents, fondues entre elles, et sans doute aucune de celles que nous allons étudier n'a pu, dans ces conditions, conserver son originalité primitive. La circulation rapide des esclaves eut encore une autre suite : le pays se dépeupla, les bancs s'épuisèrent peu à peu par la prodigalité des marchands. Les débris n'en furent sauvés que grâce à la croisière antiesclavagiste, jusqu'à ce jour où nous voyons le dépérissement de ce qui reste continuer avec la misère, les vices noirs doublés de ceux des blancs, les maladies nouvelles apportées par ceux-ci, et se consommer une ruine que les immigrants les plus récents, les Pahouins, achèveront.

Deux explorateurs, après M. du Chaillu, ont signalé dans les déserts qu'enferme le haut Ogooué et la rivière Ngounié un groupe de nains velus, bien conformés, bien proportionnés dans leur petite taille et faisant entre eux souche du même type. Une moyenne, relevée par M. Marche, assigne aux hommes une stature de 1^m50, aux femmes, de 1^m40. Ce peuple minuscule est celui des *Okaou-Bongo* ; il est au nombre des plus petits, avec les *Lapons*, les *Bushmen* africains et ces indigènes *Trao*, qui vivent à l'est de Bienhoa et de Baria, dans la Cochinchine française²⁰². Îlots disséminés à travers le globe, ces peuplades pygmées « antérieures à toute histoire », contemporaines des premiers temps, paraissent avoir pour demi-frères^{CCLXVIII} les *Korred*, rejetons d'anciennes familles de nains maintenant clairsemés en Bretagne-Armorique, et certains allophyles^{CCLXIX} des régions baltiques, descendants de cette petite race d'hommes quaternaires, qui habitaient l'Europe, écrit M. de Quatrefages, à l'époque où vivaient en France et en Belgique le rhinocéros et l'éléphant, « alors couverts d'une épaisse toison », le renne et le bœuf musqué. L'usure d'un sang qui a trop vieilli, la mortalité des enfants en bas âge, mènent partout à l'extinction ces vestiges des âges primitifs. Le type Abongo, au jugement d'un explorateur autrichien, le docteur Lenz, que les obstacles arrêtaient à mi-chemin de sa reconnaissance dans l'Ouest africain, ce type serait le seul aborigène parmi les peuplades connues de la région²⁰³.

202 Abongo, moyenne de la taille des deux sexes réunis 1^m,450 d'autres observateurs abaissent cette mesure entre 1^m,230 et 1^m,340. - Bushmen, hauteur moyenne 1^m,440 (R. Hartmann, *les Peuples de l'Afrique*, 1880). - Trao, moyenne de la taille des deux sexes réunis 1^m,508 (d'après le docteur Neis, cité dans la *Nouvelle Géographie universelle*, de M. Elisée Reclus, t. VIII, 1883). - Lapons, moyenne de la taille des deux sexes réunis 1^m,518 (d'après les mensurations rapportées à l'article Laponie, du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*).

203 Voici le portrait résumé de cette race pygmée, que M. du Chaillu a rencontrée dans le pays d'ASHANGO (*Annales des voyages*, 1867).

L'aspect physique des *Abongo* est celui de nains, bien proportionnés d'ailleurs, avec des jambes un peu courtes relativement au torse. Leur teint est jaune terreux, plutôt que noir, leur front bas, étroit, les pommettes saillantes, avec une étrange expression du regard, presque farouche ; leurs cheveux sont en boucles frisées, qu'on retrouve disséminées en nombre sur la poitrine et sur les jambes. La mesure de six femmes a donné au voyageur une taille exceptionnelle de 5 pieds et $\frac{1}{4}$ de pouce, une taille inférieure de 4 pieds 4 pouces et $\frac{1}{4}$; la stature d'un jeune homme a été de 4 pieds 6 pouces.

Les *Abongo* habitent des huttes de branchages temporaires ; car leur existence est nomade, non à lointaine distance, mais en tant que l'état errant est nécessaire pour subvenir à leur subsistance. Ils sont en effet chasseurs et pêcheurs, et sont passés maîtres dans l'art de tendre des pièges aux animaux sauvages et de prendre le poisson. Leur appétit est prononcé pour la chair, et, n'ayant pas goût à cultiver la terre, ils se

Nous manquons assurément des éléments de soutenir une estimation peut-être absolue ; et, dans le doute, nous devons provisoirement conserver le prêtre-nom d'autochtones à d'autres races, qui furent très probablement émigrantes autrefois, mais s'établirent de temps immémorial, et, grâce à la longue durée du séjour, se sont si bien assimilées aux conditions du sol et du climat, qu'elles y paraissent aujourd'hui greffées. Nous distinguons parmi elles trois groupes principaux de population.

Le premier et le plus voisin de notre établissement, la RACE GABONAISE PROPREMENT DITE OU M'PONGWÉ^{CCLXX}, peut-être la plus ancienne du territoire, qu'on dit être un rameau détaché du tronc cafre ou bantou ; race abâtardie, déchuë, enserrée dans le cercle sûrement progressif d'une invasion récente. Elle était, en 1863, composée de 3.000 individus²⁰⁴ (chiffre approximatif), répartis entre quelques villages semés sur les deux rives de l'estuaire de Libreville, et dont le centre politique bien abaissé est toujours Denis.

Le deuxième groupe est constitué par les sauvages ASHÉKIANI ou BOULOU^{CCLXXI} ; refoulés de la rive droite du Komo sur la Mounda, au nombre de 3.000. - Entre eux et les M'pongwé vivent les MBENGA^{CCLXXII}, établis au cap Esteiras, qu'on ne saurait certainement à laquelle des deux familles rattacher.

Les AKÉLÉ ou BAKALÉ^{CCLXXIII} représentent un autre rassemblement. Ils habitèrent autrefois un vaste territoire ayant pour limites au nord, la rive gauche du Komo ; à l'est, la Bogoué, qui s'y jette ; au sud, le cours de l'Ogooué et de la Ngounié ; à l'ouest, la mer. Ils étaient puissants en ce pays et leurs villages nombreux comptaient, disait-on, plus de 60.000 habitants : chiffre important, s'il ne semblait amplifié. Dans ces dernières années, perdant pied peu à peu, toujours sous la même pression d'invasisseurs, ils restent massés au confluent du fleuve Ogooué et de la rivière Ngounié ; grandement réduit, leur nombre ne dépasse pas quelques milliers d'individus.

Ces trois peuplades ont chacune un trait original, une langue distincte, au fond qui n'est peut-être qu'un dialecte ; leur diversité d'origine, leur existence propre en tant que race, paraissent en ressortir. Mais, sur les confins des pays qu'elles habitent, les tribus n'ont pas été sans s'épancher. Les relations de commerce ont mélangé les langues et les sangs ; des branches, se détachant du tronc principal, sont allées plus loin porter de nouveaux rejetons. Ces rejetons eux-mêmes, fixés et se multipliant dans un nouveau milieu, en ont transmis de génération en génération à leurs descendants l'empreinte locale. Tout s'est modifié chez ceux-ci l'habitude physique et morale, le genre de vie, la langue même. Le sang des aïeux ne les reconnaîtrait plus. Qui saurait rattacher ces rameaux divergents au corps duquel ils ont été naturellement séparés ?

Telle est l'impression que procure, à la seule lecture d'une carte, la nomenclature des villages échelonnés sur l'Ogooué. Leur variété est telle, la multiplicité de leurs désignations si luxueuse, qu'il est peu aisé de reconnaître leurs liens de parenté réciproques et de les rapprocher dans une synthèse qui permettrait de classer ces peuplades en groupes naturels. Remonter à leur origine véritable serait actuellement tout fait insoluble. La vanité nègre embrouille comme à plaisir la question. Elle aime à distinguer, plus encore que nous, à spécialiser à l'infini sa possession, sa naissance, sa personnalité. De même que le chef d'une petite clientèle se dit roi, une bourgade s'appelle pays, une famille, nation ; chacun vise à se singulariser, la case même a son nom. Évidemment, fût-il frappé de l'originalité de certains détails de village à village, l'Européen ne peut partager la foi robuste du noir à l'égard de sa propre individualité. Trop de peuples et trop de noms ; la nomenclature gagnera sans nul doute à être

contentent, avec la venaison, des fruits et des racines de la forêt. Leurs mœurs sont timides et ombrageuses ; isolés et peu nombreux, fuyant l'étranger, ils se marient entre eux, entre frères et sœurs. Ils ont coutume de déposer leurs morts dans le creux des arbres ou dans une fosse ouverte dans le lit d'un ruisseau.

204 *Revue maritime et coloniale*, 1868.

simplifiée, quand moment historique sera venu de l'éclaircir. Dès maintenant, les tribus nombreuses qu'on a appelées races de l'Ogooué ne paraissent plus toutes avoir autant droit à être individualisées en tant que races. Si plusieurs peut-être demeurent les restes d'anciennes tiges disparues, bon nombre d'entre elles sont certainement issues des types purs ou mélangés des trois groupes fondamentaux énumérés plus haut.

Parmi les mieux connues de ces peuplades, nous rencontrons en remontant le fleuve les *Oroungou* ou *Lopez*^{CCLXXIV}, et les *Kama*^{CCLXXV} du Fernan-Vaz et de la lagune, anciens courtiers de la traite, qui paraissent, avec leurs mœurs rudes, plus voisins des Bakalé que des Mpongwè ; ils habitent la zone irriguée par les bras de l'Ogooué à son delta ; - les superstitieux Galoa^{CCLXXVI}, célèbres par leurs féticheurs, probablement parents des Mpongwè dont ils parlent la langue. À cheval sur l'Ogooué, leurs bourgades principales tiennent les contours du mystérieux lac Ionanga ; de l'autre côté du fleuve, une de leurs tribus touche aux confins du pays d'Adjoumba et au lac Azingo ; - leurs voisins, les paisibles Vili^{CCLXXVII}, probablement de souche mpongwè, ont, dans les vallées des monts Ashankolo, de nombreux villages peuplés de plusieurs centaines d'habitants, et trop souvent dévorés par la famine ; ils ont droit de propriété sur le cours de la rivière Ngounié ; - les Ashira^{CCLXXVIII}, tisseurs habiles de ces fines nattes jaunes usitées comme moustiquaires, occupent l'espace compris entre les monts Ashankolo et la rivière Ngounié ; leurs dents sont limées en pointe, habitude essentiellement pahouine dans la contrée ; les forgerons Oshéba ou Ashéba^{CCLXXIX}, établis depuis longtemps sur le moyen Ogooué, furent d'abord considérés comme une peuplade distincte. Il est présumable qu'ils ont été, dans ces régions, une des avant-gardes de la dernière invasion, leur nom mutilé ayant été plus tard reconnu comme porté aussi par certaines tribus pahouines.

Les Inenga^{CCLXXX}, mêlés aux Bakalé du confluent de l'Ogooué et de la Ngounié, furent récemment d'anciens courtiers de traite, premiers entrepositaires des esclaves venus à longue marche de l'intérieur, qu'ils transmettaient ensuite aux agents du littoral et des embouchures. - J'arrête à ces villages une énumération statistique peu fructueuse. Au-delà de la Ngounié, depuis les OKANDA²⁰⁵, les traces de la population noire, étendues par l'exploration de l'Ogooué jusqu'à sa source, sont signalées désormais moins par des faits que par des noms.

Mentionnons cependant deux grandes tribus, solidaires de récentes découvertes : - les BATÉKÉ^{CCLXXXI}, qui habitent la région comprise entre les sources de l'Ogooué et le Congo, - les APFOUROU, qui tiennent le cours de l'Alima. Trop récemment connues, leurs mœurs ne sont pas encore dévoilées.

Vient ensuite une peuplade importante par son nombre et pour son avenir, celle des immigrants FAN ou PAHOUIES. Ce flot de parvenus descend avec une puissance irrésistible le long des cours d'eau, déborde lentement les anciennes populations, les rejette de leur territoire, les pousse et les accule à la mer. On trouve à chaque pas dans le pays la trace de leur renommée retentissante ; en beaucoup d'endroits, les premiers occupants ont disparu pour leur faire place. Leur masse qui, déjà en 1863, dans les limites de notre possession, était évaluée à plus d'une centaine de mille (ce qui est un gros chiffre lorsqu'il s'agit d'une peuplade nègre émigrante), a crû depuis jusqu'à dépasser 150.000. Cette race étrangère, bientôt prépondérante, a sa langue propre, qu'elle est seule à parler. Peu disposé à se répandre, gardé par son caractère essentiellement réfractaire au mélange, l'effroi qu'il inspire et sa récente implantation qui le laisse isolé de toute influence extérieure, le type original du Pahouin est peut-être un des plus intacts et des plus vivants de la côte.

Un dernier groupe nous est fourni par quelques centaines de noirs qui habitent dans les limites de Libreville et de Glass et constituent aux environs plusieurs agglomérations ou familles éparses. Cette fraction, minime vis-à-vis de la population générale, est un bizarre composé, un mélange hétéroclite et

205 Nom que porte l'Ogooué au-dessus du confluent de la Ngounié. En remontant son cours, on rencontre les bourgades des Okota, des Obamba, des Adziana, des Aboma, des Adouma, etc.

bâtard, fait par les alliances de tous les sangs du pays mpongwè avec plusieurs autres de la côte occidentale, depuis Luanda jusqu'à Dakar. Voici comment a été composé peu à peu cet assemblage mêlé de types si différents. Les hasards du commerce, la vie plus facile, la fuite d'une persécution, une protection assurée, réunirent d'abord sous le couvert de l'établissement militaire, au centre même des pays gabonais et boulo, un certain nombre d'individus étrangers au sol ; bien accueillis par les autochtones, ils fondèrent avec eux des familles et prospérèrent. À leur nombre, grossi par les libérations successives des prises de traite, s'adjoignirent des émigrés du territoire même (mécontents des villages voisins, Bakalé, Lopez, Kama, etc.), plus récemment des originaires du haut fleuve, anciens porteurs de l'expédition de M. de Brazza, et d'autres venus de loin (Congo, Krou, Sierra Leone, Sénégal, etc.). Nos mercenaires, les tirailleurs sénégalais et les Kroumen ne sont pas non plus sans avoir apporté leur contingent à cette fusion de races diverses, qui donne à Libreville une descendance très bigarrée, résumée de divers milieux africains.

Nous ne passerons pas sans prêter à ces deux classes d'engagés volontaires, dont les aptitudes et les services, chacun en son genre, nous sont si utiles, un moment d'attention. Les *Laptots*, soldats vigoureux, tiennent le pays dans l'obéissance ; plusieurs, leur temps fini, s'y établissent définitivement. Les *Kroumen*, travailleurs robustes et constants, n'y restent jamais qu'un temps ; ils apportent, tant au service de l'État qu'à celui des factoreries, un contingent renouvelable, qui dépasse de beaucoup le nombre des Sénégalais. Les uns et les autres nous offriront de curieux traits de caractère.

ARTICLE II. LES MPONGWÈ.

§ 1. *Caractères physiques de la race – Misère et maladie.*

Le Gabonais ne travaille pas. Il n'est pas besoin d'habiter depuis longtemps Libreville pour le sentir à cette indolence imperturbable qui ne le quitte jamais. Votre première impression sera un peu plus tard affermie. Un si long repos, goûté de père en fils depuis des générations, une habitude héréditaire à ce point chronique, n'a pas été sans modifier fortement la structure de la race. Il en est resté aux adolescents une apparence féminine, certaines allures molles, plaisantes aux yeux peut-être. Mais l'âge vient, l'adolescent se fait homme, puis il vieillit ; les proportions débiles ne conviennent plus, l'harmonie n'est plus entre elles et les déficiences qui s'accusent ; le désaccord est celui d'un tableau aux touches heurtées, d'un portrait manqué. Une vue d'ensemble de la population gabonaise va causer une nouvelle impression, celle d'une race moins dégradée de formes qu'amoindrie, fondue dans la lente influence d'une vie efféminée et d'une misère transmise de famille en famille.

Le Mpongwè n'est ni géant ni nain ; sa taille, qui dépasse rarement une bonne moyenne, est inférieure à celle des Pahouins et des Kroumen. Sa musculature est grêle ; suffisante pour fournir à ses exercices ordinaires, la nage et le maniement de la pagaie, elle ne soutiendrait pas d'effort excessif. Nous savons du reste que, peu disposé par tempérament aux travaux manuels, ce paresseux ne la mettra jamais en péril. Ses bras ne descendent pas aussi bas qu'ils sont d'habitude chez la plupart des Africains ; l'avant-bras est pourtant trop long. La saillie des mollets, peu accusée, mais appréciable, épargne au membre inférieur l'aspect disgracieux d'un pilier trop régulièrement façonné. Les pieds sont larges et plats ; le coude qu'ils forment avec la jambe en est grossier. L'attache des poignets est plus fine et vraiment élégante chez quelques jeunes femmes.

Les déviations congénitales de la colonne vertébrale se voient peu dans les villages ; peut-être les pauvres êtres qui en sont atteints sont-ils sacrifiés dès leur naissance comme objets d'horreur et d'inutilité. Un Krouman affligé d'une bosse, qui voyageait pour se montrer, eut à Libreville un réel succès de curiosité ; les cases s'ouvrirent et se pâmèrent ; on lui fit cortège. De mémoire d'homme on n'avait admiré d'*ekongoué* adulte en aussi florissante santé. Par contre, les malingres produits du rachitisme se rencontrent à chaque pas dans les sentiers, sans que personne y prenne garde.

Le sex-digitalisme est fréquent parmi les enfants en bas âge. Cette petite difformité consiste dans l'adjonction d'un sixième appendice greffé à la partie latérale externe du cinquième doigt des pieds et des mains. Le doigt supplémentaire est atrophié et réduit à une seule phalange ; les mères négresses en coupent elles-mêmes le pédicule au moyen d'une liane flexible.

Si l'habitude du jeune Gabonais est parfois agréable, ses attitudes à tous les âges, dans les deux sexes, le sont beaucoup moins. Sa pose est languissante, sa démarche dégingandée. La négresse se dandine les bras ballants, elle ne sait pas tenir ses bras ni placer ses mains, et, assise, trouve à celles-ci des positions malheureuses. Au repos, le noir passe de longues heures étendu sur le dos ou couché sur le ventre ; et, s'il n'a pris à l'école quelque teinture d'étiquette, sérieusement accroupi ou demi-couche, il reçoit l'étranger dans sa case avec une gravité que tempère un certain laisser-aller de sa jambe droite croisée sur la gauche, et d'un pied qu'il malaxe avec tendresse de sa main la plus voisine.

Le Mpongwè quelque peu douillet, n'a nul penchant à se mutiler. Il ne porte pas de tatouages incrustés, ni de cicatrices linéaires ; il ne se déforme le nez, les oreilles, ni les dents ; il ne contrarie pas ce dont l'a gratifié la nature. Sa couleur est d'un noir velouté, varié, suivant les individus, de nuances assez douces. Sa peau présente, au reste, les caractères communs à la famille éthiopienne. La paume des mains et la plante des pieds revêtent une teinte claire, presque blanche, singularité acquise à travers la race. Le derme est dur, épais, et crie sous la lancette ; l'ouverture de la veine, d'une pratique difficile, donne passage à un sang poisseux, d'écoulement lent et laborieux. La fonction d'exhalation cutanée et sudoripare se signale moins par sa quantité que par son âcreté ; le voisinage du nègre répand une odeur forte, typique, pénétrante. Son corps lisse est glabre, et son menton imberbe. La barbe des rares favorisés de cet ornement est courte, frisée, peu fournie ; les hommes mûrs en sont vaniteux. La chevelure est laineuse, crépue, foisonnée, couleur d'ébène ; elle pousse lentement, et a si peu de longueur que c'est un miracle d'industrie d'en faire de ces édifices qui surmontent la tête d'une femme gabonaise. Le poil grisonne et blanchit avec l'âge ; et c'est chez leurs vieillards, comme parmi les nôtres, signe de sagesse.

L'albinisme, déchéance assez commune en pays pahouin, est exceptionnel à Libreville ; pour ma part, je n'en ai pas rencontré. Le nom d'*endondo*, l'albinos, a cependant cours dans la langue.

Le visage de l'adulte demeuré à l'état semi-naturel reflète rarement ses émotions passionnelles, sauf quand trop violemment excitées elles débordent. Doux ou renfrognés, vicieux ou cruels, une sorte de masque marmoréen voile ces traits immobiles. Mais déjà chez quelques chefs, même très peu cultivés, l'expression s'est ennoblie ; l'exercice de l'autorité a tempéré d'une sorte de fierté calme et digne l'âpreté d'une défiance non apprivoisée.

Le changement est plus remarquable de ceux qui étaient enfants au moment de l'occupation française. L'exemple du blanc les a modifiés ; même sans qu'ils aient reçu d'éducation spéciale, l'intelligence éveillée éclaire davantage leur physionomie. Celle-ci est plus vivante ; elle sait trop se couvrir, elle parle cependant et rougit. Ceci surprend peut-être. Ceux qui ont visité l'Afrique ont remarqué sans doute que le nègre se colore à ses heures, et, sous le nuage discret de son teint foncé, se traduisent clairement ses impressions et ses troubles intérieurs.

À cet âge de la nubilité, précurseur d'une maturité hâtive, qui semble arrêter les proportions physiques des noirs aux caractères infantiles, qui marque aussi prématurément, chez ceux qui n'ont pas bénéficié de la culture de la civilisation, l'apogée du développement intellectuel auquel ils pourront prétendre, et comme son point d'arrêt, - à ce moment de leur première jeunesse, les traits sont fins et assez réguliers ; un certain embonpoint émousse les arêtes des contours. Plus tard, le tempérament tendant à la maigreur, celle-ci accusera cette avancée naturelle de la mâchoire supérieure, le prognathisme de la physionomie, qui, pour être modéré, n'en est pas moins disgracieux. Le front n'est pas fuyant. Les yeux, abrités sous des arcades orbitaires modérément saillantes, bordés de cils soyeux, sont ouverts, d'un noir éclatant ; ils ont leur flamme fauve lorsqu'une émotion les anime, ou leur grâce s'ils viennent à sourire chez l'enfant et la jeune fille. Le nez est court, gros sans être écrasé ; la bouche, bien dessinée et petite avec des lèvres un peu lippues, sans exagération, dont la bordure d'un rouge vif montre en se relevant deux rangées de dents toujours entières, rendues plus blanches par le contraste des couleurs. Cette pureté remarquable de la denture est propre à toutes les races natives qui n'ont pas la funeste coutume de mutiler la nature, à l'effet de la rendre plus jolie ou plus utile ; elle paraît tenir à l'égalité d'une alimentation presque exclusivement végétale. Le Gabonais possède une autre perfection enviable en tout pays ses oreilles sont petites, heureusement conformées, très mignonnes chez certaines femmes.

L'habitude, impression seconde ou raisonnée, composition ou compromis entre la personnalité de l'homme et le milieu, modifie peu à peu son premier sentiment et le conduit à son insu là où il ne pensait devoir jamais aller. Ainsi l'Européen, avec les mois qui passent, voit s'effacer ses répugnances ; la forme des noirs, au milieu desquels il vit, ne lui semble plus si détestable ; il a distingué parmi eux et, de degré en degré, dans l'uniformité, fait son choix entre le beau et le laid. Quelle qu'ait été sa prévention récente, injuste ou raisonnable, il s'est mis en équilibre avec l'entourage.

Je viens de le laisser pressentir, la Gabonaise adolescente est d'une grâce exotique assez piquante, pourvu qu'un peu d'art vienne à son aide, et cet art est bien simple ; les plis flottants du pagne voilent une apparence dont la nature a un peu crûment accusé les défauts. Sa carnation pleine et saine a la fraîcheur de son printemps ; sa taille petite, légèrement cambrée, est délicate et élégante ; les épaules nullement osseuses et carrées, ce qu'elles deviendront plus tard, sont légèrement « tombantes », ainsi dirait une Européenne ; sa poitrine est ferme et harmonieuse, et son bassin ample se dessine sous le pagne, lui promettant une fécondité heureuse, si ce n'était là le dernier de ses soucis.

À cette période de sa vie, l'ignorance des misères qui l'ont jusqu'alors épargnée lui a laissé un certain tour avenant ; elle marche avec la confiance de ses illusions d'enfant, doublée de négresse, à la conquête de son étroit horizon ; sa physionomie s'égaie pour plaire. Mais bien rapidement, avant vingt ans, cette fleur de puberté s'est fanée ; la jeune fille a oublié l'âge de sa virginité, le temps en est si lointain ! Sa naïveté trop passagère a pris bientôt un masque sournois ; elle n'a jamais eu conscience de sa dépravation et ne la peut plus dissimuler sous la grâce des traits. Une misère dégradante, la licence des mœurs, la fécondité qui devance la nubilité, et, pis encore, les manœuvres abortives, ont fait de ces jeunes êtres des femelles avachies, dignes de pitié. Leurs traits s'allongent ; une expression plaintive, misérable, a laissé oublier la moue gracieuse de la veille ; les mamelles grossies, pendantes, prennent quelquefois un développement énorme ; le corps usé ne les rend plus bonnes désormais qu'au travail de la terre et du ménage, à la garde des nouvelles jeunes femmes venues les remplacer sur la natte du chef de famille. Au point de vue plastique, la Gabonaise a, suivant son tempérament et son aisance, un avenir d'embonpoint ou de maigreur excessif ; la masse, sur ses vieux ans, s'en tient à ce dernier trait.

Les négillons, bien soignés, sont éveillés et gentils dans leur première enfance ; insensiblement ils prennent la touche de la race, qu'ils ont acquise, la puberté dépassée. La physionomie des plus chétifs, fils de captifs, porte déjà cet air de langueur abêtie qui rappelle la « maladie du sommeil » à sa première phase. Le ventre chez tous est gros, bombé, rendu proéminent par la saillie de la hernie ombilicale qu'ils

tiennent de naissance. La présence fréquente de cette difformité doit s'expliquer peut-être par des tractions exercées sur le cordon au moment de la parturition, et certainement par l'abandon de l'enfant, le manque de vêtements propres à soutenir son abdomen volumineux et lourd, par la laxité congénitale des anneaux aponévrotiques. Cette dernière raison rend compte de la facilité des hernies à se produire chez l'adulte, de leur volume considérable à la région inguinale, et comment, si grosses soient-elles, la réduction en est aisée et l'étranglement exceptionnel.

Encore ce portrait n'est-il pas trop flatté ? Expose-t-il avec des couleurs réelles ce que montre vraiment la population mpongwè ? N'a-t-il pas trait seulement à quelques favorisés de la fortune (il y en a aussi parmi eux), qu'une certaine part de bien-être a gardés d'une chute physique trop rigoureuse ? Parcourez plutôt les villages aux environs de Libreville, entrez dans les cases, vous y verrez tant de maux ignorés, que votre impression ne sera plus indifférente. La masse souffre. Elle présente le spectacle d'une société décrépète et moribonde. Celle-ci n'a plus à vivre de longs jours. Si on ne peut l'arrêter sur la pente, elle cause si peu d'ombrage ! On la laisse finir en paix.

Nous le verrons mieux tout à l'heure par le récit de son indigence en toutes choses ; misère physique et dommage moral ont suivi la même voie, se sont entr'aïdés pour tomber au même abîme. Le Gabonais est un homme deux fois malade. Je n'ai pas l'intention de faire maintenant une étude de pathologie mpongwè, étude fort difficile dans l'état actuel de nos connaissances sur l'homme noir et qui ne pourrait être vraiment qu'ébauchée. Je veux seulement marquer quelques-unes de ses maladies les plus originales, et surtout les lignes principales d'un tempérament déchu, auquel une sorte de cachexie de la misère et du vice imprime son cachet, mal constitutionnel qui, des individus, a retenti profondément sur la santé de la race.

D'abord, un fait nous frappe nous rencontrons peu de petits enfants et peu de vieillards dans les villages. Le Gabonais a peine à franchir le premier échelon de la vie ; s'il blanchit, il passe en légende, comme Denis, et un tel exemple excite l'émulation de ceux qui viennent à la suite, assurance populaire qu'il est peu commun d'y parvenir.

Entre ces deux extrêmes de longévité laborieuse reste la population à sa période de résistance. Rappelons-nous ce qu'on voit journallement à l'infirmerie de la mission ? Là, dans une file de cases en paille, sont recueillis et soignés les malades et les abandonnés des deux sexes ; tous les âges y sont réunis, toutes les déviations physiques y trouvent place. La situation de ces malheureux est affligeante au dernier point. Certains sont réduits par les privations et la souffrance à un état de dessèchement squelettique. La pauvreté physiologique de la plupart est telle qu'il n'est plus de réaction qui les relève ou les soutienne ; ils n'ont plus de force, de volonté ; ils traînent péniblement un reste de vie végétative où tout ressort est distendu.

Ces êtres abandonnés sont, il est vrai, de condition paria ; mais il ne serait pas nécessaire d'aller loin dans les villages libres pour en retrouver beaucoup de pareils. Ils nous offrent l'image aggravée, trop véridique, de ce mal auquel nous faisons allusion tout à l'heure, qui mine à des degrés divers le corps mpongwè, l'étiologie^{CCLXXXII} ultime de la misère.

Il est notoire que les peuplades primitives s'amollissent et se fondent au contact des civilisés. Cela est vrai surtout de la race noire, surprise à son berceau par le progrès ; la venue des étrangers lui fait un tort immense. Nous trouvons ces peuplades absorbées par des vices personnels inassouvis, toujours en quête d'appas plus relevés. Que vont-elles retenir des habitudes de la civilisation ? Elles y cherchent des jouissances capables de réveiller ces vices par leur attrait de nouveauté, des excitations en accord avec leurs propres sensations, plus fortes que celles qu'elles connaissent déjà. Des objets et des exemples introduits par le commerce de l'homme du Nord, ce qui est incendiaire les a seul séduits ; les noirs s'y jettent avec frénésie, à corps perdu. Le mal est d'autant plus profond que leur pauvre cerveau, incapable

de choix et de mesure, n'y met jamais de frein, que la résistance physique et morale des particuliers est amoindrie par la faiblesse qu'ils ont héritée d'une société vieillie dans l'indigence. Si la race est peu nombreuse et déjà usée, ayant ainsi retourné contre elle-même la civilisation à double épreuve que le blanc lui apporte, elle s'éteindra peu à peu pour disparaître : c'est l'histoire du Gabonais. Si elle est verte et vigoureuse, elle subira bien les mêmes entraînements ; mais, n'étant pas tombée au premier choc, elle a le temps devant elle, et ce temps mis à profit par ses éducateurs, en l'élevant, la sauvera d'une chute définitive. L'avenir montrera qu'il est au moins une de ces races dans les limites de la possession française.

Pauvrement logé, insuffisamment nourri et nu, l'organisme du Mpongwè, dans son dénuement de toutes choses, est un famélique d'air pur, d'aliments sains et de chaleur. L'abus des alcools et des veilles débauchées, la syphilis propagée par l'ignorance et une promiscuité génératrice inouïe, l'absorption continue du miasme tellurique, agissant à l'état de poison lent ; toutes les déficiences hygiéniques et beaucoup de tares originelles, – telles sont les incitations, sans cesse s'aiguissant les unes les autres, qui, transmises par héritage de famille en famille ou nouvellement acquises par les personnes, ont, dans la race et l'individu, préparé un terrain propre à donner levée aux germes morbides de rencontre. Le tempérament fait de ce fonds d'usure et de débilitation torpide a pour cachet toujours au moins le lymphatisme, mais un de ces lymphatismes si voisin de la scrofule, qu'il y tombe au moindre aiguillon. La tare des vices originels et acquis circule avec le sang appauvri à l'excès par une anémie constitutionnelle. Les maladies greffées sur cette couche dégradée seront surtout des « maladies de misère ou de la nutrition indigente, déviée, pervertie. Nombre des mieux doués, que sauve l'apparence, ne soutiendraient pas longtemps l'épreuve ou simplement l'examen.

La scrofule^{CCLXXXIII}, ce mal des écrouelles qui « travaillait » si fort, disent les chroniqueurs, des blancs qui n'étaient pas beaucoup mieux favorisés de la fortune au Moyen Âge, la scrofule, quand elle a pris possession du tempérament gabonais, s'y développe avec une variété de manifestations repoussantes ; la syphilis y rencontre un terrain bien préparé. Les maladies invétérées de la peau, avec leur livrée diverse, sont presque généralisées ; l'éléphantiasis, qui atteint à des proportions énormes, est fréquent, la lèpre commune. Un trait de ce tempérament, c'est la facilité aux suppurations chroniques interminables, entretenues par une sorte de diathèse purulente un autre, c'est la patience avec laquelle il accueille le traumatisme²⁰⁶, résistance atonique sans éclat bruyant, mais aussi sans ressources. La réaction fait en tout défaut. Les glandes qui s'engorgent se résolvent difficilement ; leur pente naturelle est vers l'hypertrophie quelquefois, plus souvent vers la fonte purulente. Le sang sordide a peu d'effort plastique. Les plaies les plus simples ne se réparent pas. Tout y est motif : un furoncle, un bouton d'ecthyma, une piqûre de moustique, une chique (cause habituelle). La marche en est d'une lenteur désespérante ; elles opposent une placidité imperturbable aux traitements les plus variés, aux caustiques violents, au feu même. Leur tendance ulcérate, excitée par quelque diathèse, la « pourriture d'hôpital », qui les envahit de son sphacèle grisâtre, entraînent des pertes de substance et des déformations d'organes irrémédiables. Cette forme, chez les jeunes principalement, est quelquefois assez active pour dévorer en peu de temps de grandes surfaces, laisser, par exemple, tout un membre inférieur dépouillé jusqu'à l'aîne.

La MALADIE DU SOMMEIL, - figure de la somnolence qui pèse éternellement sur les hommes et les choses de l'équateur, étrange état, si particulier qu'on l'a appelé « mal africain », - est-elle en quelque

206 Le tétanos, accident fréquent des grands traumatismes sous la zone tropicale, si j'en juge d'après ma pratique personnelle, est peu ordinaire au Gabon. Dans le cours du traitement de plusieurs graves blessures de guerre, je n'en ai observé qu'un exemple, suivi de guérison, sur un Sénégalais. Cette immunité doit-elle être apportée à l'égalité du climat ?

Complément de l'éditeur : une observation ou expérience personnelle peut permettre d'établir ou d'infirmer un fait, dans le cas présent que le fait que l'auteur a rencontré peu de cas de tétanos pendant son séjour au Gabon. Mais en l'absence d'un protocole conforme aux lois de la statistique, on ne peut pas en tirer de conclusions de portée générale. Et de fait, on n'observe pas de nos jours d'immunité contre le tétanos en zone équatoriale.

mesure dépendante de cette cachexie de la misère dont je viens de parler ? En passant dans les cases, j'ai rencontré quelquefois cette singulière affection, et, parmi d'autres souvenirs oubliés, la triste condition de deux de ces patients m'est restée présente. C'était un jeune garçon et une petite fille, de famille gabonaise, âgés à peu près de douze à quatorze ans. Leur chétivité et leur maigreur étaient extrêmes, leur vie déclinait de jour en jour. Le sommeil, qui les prenait par crise inattendue, les jetait là où ils étaient, dans le feu s'il se trouvait près d'eux ; ils s'y brûlaient sans le sentir. Si on ne les portait sur leur natte, ils restaient privés de sentiment à la place où ils étaient tombés ; aucune excitation ne les réveillait de cette torpeur inexorable. La période de léthargie était suivie d'une rémission, sorte de réveil endormi, sans retour d'activité réelle, dont on profitait pour les nourrir, sans quoi ils se fussent laissés mourir de faim. À mesure que la maladie progressa, les intervalles de réveil se succédèrent à plus longue distance, devinrent plus courts, jusqu'à s'éteindre dans le sommeil ininterrompu.

N'est-ce pas déjà une trace éloignée de cette affection, ne semble-t-il pas qu'on en reconnaisse le signe avant-coureur à cette torpeur dans laquelle stagne, même à l'état physiologique, le tempérament physique et moral du Mpongwè. L'impression somnolente, de passagère qu'elle est au cours normal de la santé, est devenue, dans cet état particulier, continue, sidérante, et comme une habitude de l'organisme, invétérée, irrésistible^{CCLXXXIV}.

Dès le début, tout ressort est brisé chez le pauvre être ; il cherche l'ombre, l'isolement, l'oubli, ayant conscience qu'il n'a plus rien à attendre ni des hommes ni des fétiches. Sa physionomie exprime une mélancolie navrante et plaintive, un fatalisme soumis à tout. Un abrutissement profond marque le passage à cette période où le sommeil de la vie s'endort dans un dernier sommeil.

Le « mal africain » est commun dans les villages, plus qu'il ne paraît, là où la maladie, comme le reste, la mort même, passent inaperçus pour nous. L'*ishenda* gabonais atteint surtout les enfants et les adolescents, les étirent lentement, sans souffrances apparentes et sans violence, mais aussi sans espoir de relèvement ; et, à la suite d'une misère inconsciente qui se compte par mois, les mène à une terminaison fatale. La nature intime de la maladie du sommeil est inconnue ; mais nous savons les conditions qui la favorisent. Attribut d'une race soumise aux influences d'un milieu spécial, elle est sans doute en corrélation, d'une part, avec les influences générales de ce milieu, de l'autre, avec la susceptibilité propre d'un tempérament modifié de longue date par ces influences et continuant, de génération en génération, à leur être soumise²⁰⁷. Quant à la cause prochaine, déterminante de ce sommeil chronique, elle doit être localisée à l'appareil cérébrospinal, troublé dans son expression fonctionnelle par la passivité des vaisseaux, qui a pour conséquence une stase de la circulation sanguine plus ou moins prononcée et permanente. J'eus occasion de soigner un jeune nègre originaire du Congo, distingué entre les siens par son éducation et son intelligence, dont la fin misérable me rappela les exemples cités plus haut. Après une longue période d'attente, pendant laquelle il présenta les symptômes d'une paralysie ascendante à marche torpide, je le vis décliner dans la langueur de la maladie du sommeil et son état en rappeler les traits saillants, si bien qu'on eût pu l'en croire atteint si l'on n'avait assisté à ses débuts.

Parmi les autres causes de dégénérescence de la race mpongwè, il y a « le froid » ; celle-ci est peut-être secondaire relativement aux précédentes, elle n'est cependant pas à négliger. Le froid est un grand ennemi du noir ; il y est sensible en toute saison la nuit venue, il clôt bien sa case ; dès le matin, il en allume le foyer. Parler frimas, sous un tel climat, paraîtrait un non-sens si tout n'était affaire de relation plus le milieu est constant, plus grande devient l'impressionnabilité aux variations, la moindre rupture

207 Le docteur Corre, qui s'est acquis par ses travaux une compétence reconnue dans les questions de pathologie coloniale, estime que la maladie du sommeil « est dominée par une influence dyscrasique... qu'elle relève d'un état diathésique (scrofule ou lèpre) combiné avec d'autres causes, telles que l'impaludation lente, l'alcoolisme, etc. » (*La Mère et l'enfant dans les races humaines*, 1882.)

d'équilibre est perçue et exagérée par l'organisme façonné à cette constance ; et ceci est commun à toutes les races. Le noir a froid, non pas seulement que son corps est nu sous les intempéries extérieures, il est un peu mieux vêtu depuis qu'il y a des factoreries ; mais surtout il est mal nourri : le combustible utilisé par sa nutrition languissante pour réchauffer le foyer intérieur est insuffisant, de mauvaise qualité et mal employé.

Il est naturel qu'il éprouve d'une façon autre que notre race le changement des saisons ; entre le blanc et lui la différence est dans l'accoutumance au lieu d'origine. La saison sèche, qui n'est jamais assez rafraîchie au gré de l'Européen, devient pour le Gabonais un hiver. Elle est l'époque de ses affections aiguës et d'une tendance très manifeste à se prendre des organes de la poitrine et du ventre : les pneumonies, les pleurésies, l'entérite entretenue par une alimentation défectueuse, et peut-être par une cachexie vermineuse, y trouvent une gravité exceptionnelle, la phtisie pulmonaire y prend une allure marchant rapidement à sa fin. Le Gabonais mourra comme mouche à la fraîcheur du Sénégal.

Les faits déjà exposés²⁰⁸ justifient cet aphorisme que la saison pour nous réparatrice devient pour lui meurtrière, et réciproquement il est bien indiqué par l'équilibre instable qui s'établit, aux deux saisons, entre le nombre des entrées des blancs et des noirs à l'hôpital de la station ; les salles de l'étage supérieur, destinées aux premiers, se remplissent dès l'hivernage, époque des fièvres graves ; celles du bas, département des noirs sont alors à peu près vides. La proportion est inverse pendant les quatre mois de saison sèche, au moins en ce qui concerne les indigènes ; car, à l'égard des Européens, la présence de l'effluve paludéen, qui ne chôme en aucun temps, empêche notre distinction d'être absolument rigoureuse. S'ils ont alors moins besoin de l'hôpital, leur santé susceptible n'est jamais assez trempée pour les en dispenser tout à fait.

Sans qu'aucune tradition vienne l'affirmer, il est très probable que la variole (*dongo*) a été introduite dans le pays par le va-et-vient des communications de la traite ; elle fut apportée « dans des caisses », à ce que prétendent, non sans raison peut-être, les gens de l'intérieur. Elle fit au début des ravages tels, que plusieurs villages disparurent faute d'habitants ; elle en fait encore au loin. Cette affection épidémique a donc été parmi les causes de dépopulation et a contribué pour sa part à l'extinction de la race. De nos jours, sur les rives de l'estuaire, elle n'est plus autant à craindre. Les noirs, qui ne connaissaient pas le moyen de prévenir le fléau à l'aide du fléau lui-même, comme font ceux du Kalabar, ont accueilli sans opposition le vaccin, introduit par les descendants de ceux qui leur avaient apporté le mal ; ils ne répugnent pas à cette opération facile, que les religieuses pratiquent elles-mêmes sur les enfants de l'école et des villages rapprochés. L'inoculation réussit bien quand le vaccin venu de France est de fraîche date, car il subit promptement l'altération du climat. Elle a d'heureux résultats et semble avoir méthodisé et atténué l'action énergique du virus variolique ; depuis plusieurs années, on ne voit plus à Libreville que des épidémies de varioloïde ou petite vérole légère, généralisées quelquefois, mais innocentes.

Une dernière affection indigène trouve place ici, à titre de curiosité médicale et pour mémoire des originalités en tout genre qu'offre au chercheur le pays mpongwè. Elle a nom BOKOUÉ ou ABOUKOUÉ. L'unique mention que j'en eus fut à l'île Mounda, où je me trouvais de passage. Un négociant européen venait m'y consulter, atteint d'une dermatose si singulière ou si singulièrement troublée par le traitement local empirique auquel elle avait été soumise, que mes souvenirs médicaux ne me rappelaient rien de pareil. La maladie datait de plusieurs mois ; ses prodromes avaient été marqués par de la fièvre et des douleurs cruelles dans les épaules, accidents qui s'amendèrent en faisant place, par poussées successives, à cette éruption disséminée sur le corps, dont le caractère présent était tout à fait dénaturé. Telle qu'il restait cependant de sa signification première, avec ses plaques mamelonnées, d'un violet noir, elle rappelait assez bien l'aspect de boutons anciens d'ecthyma ou de rupia ulcérés, en voie de se combler. L'Européen qui demandait mes soins ajoutait qu'il avait contracté sa maladie pour avoir séjourné dans

208 Se reporter aux considérations sur le Climat.

un village indigène où il y en avait de semblables. À son avis, la bokoué est commune dans le pays, éminemment contagieuse et sévit parfois sévèrement, d'une manière épidémique. Il retourna ensuite dans les rivières où l'appelaient ses affaires, et, après cette consultation rapide, non seulement je ne le revis plus, mais je n'eus plus occasion d'observer aucun fait analogue.

J'en ai depuis retrouvé la description tracée et la nature déterminée avec un sens médical très judicieux dans une étude récente du médecin qui m'a remplacé au Gabon. Le docteur Bestion reconnaît à cette affection de singuliers rapports avec une autre maladie exotique, « le pian », déjà observée dans l'Amérique et l'Afrique intertropicales²⁰⁹. Il en résulte que la bokoué n'est ni une maladie nouvelle, ni proprement gabonaise. Ajoutons à ces notions sommaires qu'elle amène souvent des déformations des membres par les mauvaises positions prolongées que les vives douleurs articulaires font prendre au malade, qu'elle est toujours de quelque gravité et peut entraîner la mort. Elle affecte tous les âges jusqu'à la maturité. Un trait de plus la relierait au groupe des fièvres éruptives : sa première atteinte confère une immunité à peu près assurée pour le reste de la vie.

La bokoué est non seulement connue des Mpongwè, mais des Pahouins, qui l'appellent *mébarra*. Le docteur Ballay m'a affirmé l'avoir rencontrée sur le haut Ogooué.

§ 2. *Tempérament moral et intellectuel.*

J'essaie maintenant un moment de suivre chez le Mpongwè les dernières traces et la couleur originale de son état moral et intellectuel. Ces traces s'effacent peu à peu, à mesure que l'empreinte de nos mœurs marque davantage sur lui. Mais tout n'est pas perdu, qui pourrait vraiment le regretter ? Et ceux qui voient de près aujourd'hui le Gabon reconnaîtront volontiers que le passé est encore loin de s'être fondu dans le présent. Quant à l'objet même de ce paragraphe, et pour en préciser la véritable portée, cette analyse d'un caractère étrange, si disparate avec nos mœurs, s'est faite d'impressions, de détails recueillis un à un, au jour le jour, sur le sujet lui-même. La synthèse qui prétend les réunir ressemblera peut-être à ces mosaïques dont les pièces différentes ont été raccordées pour le mieux et dont certaines qui font défaut dérangent l'harmonie. Elle n'est, pour éprouvée en soit l'intention, qu'une impression généralisée ; et, en ce genre, l'incertitude côtoie si aisément la vérité, qu'il y a motif de faire à chacune sa part.

Négatif en toute occasion et tout dessein, le tempérament psychologique du Gabonais flotte dans l'incertain. En vain les idées cherchent leur chemin dans le vague où le cerveau se détermine, un nuage les obscurcit, ce milieu plein de brouillard les trouble et les dévoie. Le pauvre être irresponsable, livré à son seul effort, ne saura vraiment penser, agir, vouloir. La charge en est bien trop lourde ; et c'est pour lui que la vie ne va être qu'un long rêve, sans lucidité et sans réveil.

Ses vices ont quelque force, il en possède beaucoup. Ses vertus... Nulle générosité ne le pousse jamais au juste ni au bien ; si c'est un mérite cependant de s'abstenir du mal, quand celui-ci ne doit être d'aucun profit, quelquefois le Mpongwè en fait montre. Soumis avec le maître, doux avec ceux qu'il craint, il sera dur à l'égard des petits et des faibles. Nous verrons la façon dont il les forme à devenir ses instruments dociles et les emploie au service de ses deux défauts capitaux, la paresse et la débauche. Il est en ceci dans la raison d'un état social où la violence est glorifiée ; lui-même, homme libre, courbera sans révolte sous la pression d'un plus fort.

209 Le docteur Bestion la définit ainsi « L'aboukoué est une maladie éruptive, contagieuse, dont la manifestation cutanée est précédée de longs prodromes et caractérisée par l'apparition de vésicules se transformant ensuite en plaques plus ou moins larges, proéminentes, avec suintement, puis dessiccation et taches ou cicatrices plus ou moins marquées à la peau, le tout ayant une durée de plus d'une année. » (*Archive de médecine navale*, 1881)

L'insigne bassesse de ses sentiments déterminera sa conduite à l'égard des autres. La crainte perpétuelle dans laquelle il vit, de soi-même, des proches et des étrangers, le rend complice, lâche et cruel ; s'il se montre vigoureux, c'est toujours assuré de l'impunité, à cent contre un, et plus souvent à l'endroit des captifs, des femmes et des vieillards. Comme il lui faut un manteau pour couvrir tant de vilaines choses et les assortir à sa timidité, il saura mentir impudemment, dissimuler avec art et se servir des progrès qu'il y fait pour caresser ses penchants.

Fut-il bien plus nombreux, le Mpongwè n'eût jamais été menaçant ni dangereux pour nous. Les vertus militaires ne sont pas le fort de sa virilité, et nul n'a jamais songé qu'il pourrait devenir un vaillant mercenaire, marin ou soldat. Il nous est à présent fidèle, nullement en reconnaissance de la sécurité que nous lui avons apportée, mais par cet instinct qui lie au protecteur, au maître, dont la supériorité est établie. Notre autorité ne le blesse en aucune façon ; il aime celle qui s'impose le mieux. Cette âme indolente, peu soucieuse de s'infliger la fatigue d'une conception, suivra volontiers, en toute chose, les voies frayées par celle d'autrui ; elle est sans volonté.

Sous le rapport intellectuel, nous voyons son esprit étouffé sous une gangue que les siècles ont épaissie et foulée. Il ne s'éveille qu'au fait élémentaire, au résultat immédiat, et n'entrevoit pas l'avenir. S'entretenant avec les pensées des autres, en tirant profit mieux que des siennes propres, il est à ce point de vue, suivant le mot incisif de Pruner-bey, appliqué à d'autres noirs, « plutôt reproducteur que productif ». Nullement prodigue d'idées spontanées, peu capable d'en acquérir sur son propre fonds, il ne donne rien de personnel. Son entendement fait défaut par les qualités maîtresses, la conception, l'attention. Sa mémoire est prompte, mais légère, irréfléchie, mobile ; elle observe et compare à la volée. L'imagination, vive dans sa jeunesse, brille comme un feu de paille ; elle n'a pas de corps. L'impression domine en tout le raisonnement. Esprit fragile, errant, facile aux entraînements de surface, qui s'émeut d'un rien, pourvu qu'il brille, et se gonfle de vanité futile ; caractère sans consistance, qui n'a nulle prévoyance, nulle persévérance dans la poursuite de ses desseins, - tous deux se tiennent et l'un entraîne l'autre. Le Gabonais sera de ces gens qui s'agitent beaucoup dans le vide. Il faudra saisir au saut son bon mouvement, car le moment d'après l'emportera. Cet inconstant s'enflamme quelquefois à propos ; mais il se dégoûte vite de son entraînement, et, la chose à peine entamée, l'abandonne et n'y revient plus. Il est enfin tout sens et mené par eux.

La recherche d'une langue, hors de la civilisation surtout, qui, tendant à ramener les peuples à l'unité, uniformise les mœurs et presque les esprits, cette analyse des mots pour remonter aux idées et aux sentiments, fournit des indices précieux sur la nature morale et le degré d'avancement intellectuel d'une race. Dans l'idiome mpongwè, il n'y a pas de termes simples pour représenter les idées générales, ou de ces longues périphrases qui indiquent assez qu'elles sont toutes neuves et la traduction de la propre pensée de l'Européen qui les voulait inculquer ; des sentiments religieux, le fétichisme nous donnera les rudiments. Si l'on cherche le mot « reconnaissance on l'y trouve énoncé par le même que « merci », *akeïïa* ; ce qui veut dire qu'après cette courte formule exprimée, - et encore c'est une marque très flatteuse dont il n'est pas prodigue, - le Gabonais a remis l'obligation. De dévouement et de charité, de vérité et de justice, notions assurément trop complexes, pas d'apparence ; l'« amitié » y est bien, mais elle ne diffère pas de l'« amour », *ironnda*, preuve que ce sentiment n'est nullement désintéressé. *Pa*, « donner », n'a qu'un temps dans sa bouche, l'impératif ; et les termes qui veulent reproduire des images matérielles ou des sensations y foisonnent, moins par leur variété que par la façon gourmande dont il en use et témoigne de son envie d'y goûter.

Certains de ses mots valent des traits de mœurs ; l'interjection *kokolo* est un de ceux-ci. C'est un appel à votre miséricorde, il veut dire « grâce et pardon ». Vous l'entendrez prononcer à la moindre menace, sous le bâton levé, au son d'une batterie de fusil armée à l'improviste ; et vous ne vous

méprendrez pas au changement de cette figure épouvantée et suppliante, qui a toujours la crainte présente.

Mbiambie en est un autre plus significatif ; il a son expression et son intonation intraduisibles. Il est touchant, venant du misérable accablé sous le poids des maux, et sa résignation inerte s'entend ainsi « J'ai tant souffert que je suis à bout. » - « Soit », dit encore le faible en acceptant la loi du fort, sauf à méditer de se venger à couvert. *Mbiambie*, « bien », c'est la monnaie fataliste dont le Gabonais paie les bons comme les mauvais traitements ; c'est le signe de son âme ténébreuse, de sa philosophie indifférente, celle de l'égoïsme, de l'ingratitude et de la peur.

La chronique abonderait en détails.

Nos domestiques, de bonne maison du reste, étaient de cette façon philosophes à l'endroit de leurs proches. L'un d'eux m'avait mené visiter son frère, atteint de la maladie du sommeil, dans une case sur la hauteur de Baraka. Je voulus conduire le moribond à l'hôpital ; mais la mère n'avait pas foi dans l'art des blancs. Après qu'on eut palabré quelque temps en famille, mon guide se tourna souriant vers moi : « Maintenant, » j'ai dit : « tant pis pour lui. » Et, satisfait de son effort, il ne se soucia désormais de son frère. Le Gabonais se résigne sans façon à ce qu'il ne peut empêcher et sait supporter d'un cœur léger la peine du voisin.

L'attachement dont ils faisaient montre, la gratitude des bontés qu'on avait pour eux, ne leur pesaient jamais outre mesure. Au moment favorable, la brousse inaccessible recelait nos dépouilles et ceux en qui nous avions eu confiance : elle sait bien garder ses secrets. Pourtant ils ont de bonnes figures naïves, qui disent « oui » d'un ton honnête ; mais la foi en est douceuse, et s'y fier, c'est s'y laisser tromper. En dépit de son air ingénu, l'homme nature est souvent le plus roué des hommes.

Pas plus que modeste, nous savons qu'il n'est reconnaissant : ces vertus ne sont pas noires. Rendez au Gabonais un important service ; si vous croyez vous en avoir fait apprécier, vous y aurez perdu votre peine. Il n'y met pas de malice, il agit naturellement ; il l'a peut-être oublié. Il ne vous a pas remercié mais quelques jours après, dans un sentier, il vous tendra la main d'un air affectueux « Donnez-moi cadeau. » Les premiers temps, je m'en étonnai, puis je m'y fis et les plaignis. Dans son idée, l'*Otangani* (le blanc) est grand et riche, puisqu'il est généreux, et lui-même se sent si petit ! Il est un peu comme l'enfant, attendant tout de son père et ne songeant à lui rendre rien en retour.

Le Mpongwè n'est donc pas ce qu'on appelle un « caractère ». Il n'est brave, ni généreux, ni tenace ; en rien il ne réagit. On le voit supporter en fataliste ou en désespéré le mal physique et la mort ; la douleur morale l'éprouve sans l'entamer. Son esprit est-il encore capable de s'élever à la primitive conception des droits et devoirs réciproques des hommes qui vivent en communauté ? Nullement, il est d'un parfait égoïsme. Il n'a jamais aimé, ni plaint, ni soulagé ; il est sans pitié pour tout ce qui est au-dessous de lui, et devenu méchant, parce qu'il ne sent pas le mal dont souffre autrui. C'est un spectacle peu édifiant de voir les assaisonnements dont, enfants, les noirs accommodent le meurtre d'un animal, et de quel acharnement de bêtes fauves ils se ruent à la curée de l'homme aux abois. L'un d'eux à terre est accablé par toute la meute. Vraiment, l'indigent n'a même pas, à défaut de la notion exacte du juste et de l'injuste, celle de la réversibilité ; il ne fait pas retour sur soi-même, il ne se dit pas que ce qu'il fait aux autres, on peut le lui rendre demain.

Aussi la vie humaine ne compte de rien pour le natif, quand elle n'est pas la sienne propre ; sa vengeance se satisfait bassement, avec d'épouvantables représailles. Seulement il n'en cherche pas l'éclat, qui le pourrait compromettre, il lui suffit d'en jouir. Il attaquera par derrière, la nuit plutôt que le jour, l'ennemi est tailladé de coups pendant son sommeil ; s'il frappe en face, c'est que momentanément la

passion a fait sortir des gonds sa prudence cauteleuse. Dans les palabres tumultueuses, grisées d'alougou et de furie, les rixes sont fréquentes et les couteaux mis vite en avant.

L'incendie, qui a la durée d'une flamme et ne laisse pas de traces, le poison, qui s'insinue en traître et tue sournoisement, sont les moyens des ressentiments le plus à la mode. Celui-ci, de l'épreuve publique à laquelle il condamne les accusés, est passé dans les mœurs particulières. Il est, selon l'opinion, la cause des morts inexplicables, l'agent des convoitises ; chacun a peur de son voisin, chacun a devant les yeux cet épouvantail. Et, vient un incident, la défiance s'étend et terrorise les Européens eux-mêmes. Si l'on exagère sans doute, au fond il y a de bonnes raisons pour se garder. La tendance du caractère indigène n'est pas rassurante et, à cet égard la nature végétale a richement doté le pays mpongwè.

Maintenant, sous notre patronage, ces mœurs forcenées se sont amendées ; l'autorité française y met le frein de la force, les missions celui de la propagande morale. Mais en dehors du cercle restreint, sillonné de cours d'eau que nos canonnières puissent parcourir, que sait-on, et quels moyens de réprimer ? Pour être cachés, le mboundou judiciaire, si un tel qualificatif peut être appliqué à une telle chose, les meurtres, les incendies ne s'en exercent pas moins furieusement. Ne reste-t-il pas aux chefs, aux féticheurs, aux riches, la ressource de livrer leurs victimes aux Pahouins et aux Boulou, habitants de la forêt profonde ? Que ne fait-on pour un cadeau ?

Si je voulais reprendre en un mot ce tempérament efféminé, je dirais qu'il est tout fait d'inertie et de violence ; il sommeille ou tressaute, et ne s'anime que par secousses et par décharges : il est sans couleur, ou en a trop. Atonie dans son repos chronique, il se réveille par périodes galvaniques, et son réveil n'est pas bon ; difficile à remuer, une fois mobile il perd toute mesure, tout équilibre. Nous avons vu, dans l'ordre physique que, semblant las par moments des sensations fades, lot ordinaire de son existence, le Gabonais recherche les excitations qui puissent relever ses appétits. Il en est ainsi dans l'ordre moral ; il a l'attrait des émotions violentes et le goût de toutes les voluptés, et des voluptés pimentées qui le font sortir hors de lui-même. Il aime, à sa manière et à ses heures, les femmes plus que tout le reste, sauf à les charger de fardeaux et à les battre dans ses moments de torpeur platonique. Il aime non moins les tam-tam délirants, où l'on se soûle de lubricité et de l'alougou²¹⁰. Il aime encore, ses passions une fois mises en branle, et savoure les voluptés de l'agonie. Tempérament moral en bas âge, qui a les pleurs, le rire et le sang faciles, ballotté entre la crainte du châtement et la frénésie d'assouvir ses sens et ses puerilités.

Nous savons que la force qui s'impose est la loi dominante de cette société ; rien ne s'y fait que soulevé par ce levier.

Dans l'ordre de son développement intellectuel, rien qui marque un progrès. Le Gabonais parle un peu ses idées et beaucoup celles des autres, mais n'a inventé aucun signe pour les fixer. Il ne sait pas écrire, ni tailler la pierre, le bois, l'ivoire en images, ni forger le fer, ni même mouler la terre ; ses talents figuratifs sont des plus grossiers, les lignes de ses fétiches du caractère le plus enfantin. Il végète sans industrie originale. Il n'a pas d'histoire, pas de légendes, de poésies, aucun de ces souvenirs que la tradition lègue aux plus humbles en mémoire des ancêtres et du sol où ils sont nés. L'oga laisse à ses enfants sa canne, ses oripeaux, ses ossements quelquefois, en guise de talismans ; le simple particulier, l'oubli, car sa case souvent sera détruite après lui. Le fétichisme élève des temples de paille que le vent du lendemain emporte. Le temps efface les traces qui dépassent la génération précédente, et le Mpongwè d'aujourd'hui, ressemblant à celui d'il y a mille ans, continue de vivre au jour le jour de son présent incertain, sans passé et sans avenir.

Il est pourtant très vieux le Mpongwè mais, resté jeune comme l'enfant sauvage, en grandissant il a gardé de sa mauvaise éducation les penchants non corrigés. Sa race s'est ainsi engourdie d'âge en âge

210 Nom général des spiritueux pimentés introduits par la traite à l'usage des noirs.

clans la torpeur équatoriale, pour s'éteindre tantôt ; et c'est d'elle qu'on peut bien dire que vieillir ramène à sa première enfance une société qui a piétiné sur place, qui a marché sans progresser.

§ 3. *Des chefs.*

L'hivernage, en mai 1876, répandait sur le pays mpongwè ses dernières ondées, et l'hiver des noirs commençait avec la saison sèche prochaine ; le vieux chef qu'on appelait l'Oga-mpolou, le « grand roi » venait de mourir. Le deuil public fut au village de Roi-Denis digne des regrets qu'une grande sagesse laisse après elle en quittant la terre ; s'ils ne furent pas éternels, cela tint au tempérament particulier de la race. Les Mpongwè avaient secoué dolement la tête, en disant « mbiambie », ayant souci qu'ils perdaient un protecteur et un père, mais soulagés d'une appréhension personnelle très sérieuse ; ils savaient que le commandant français, sur l'autre rive, n'aimait pas les sacrifices humains d'usage immémorial en pareille circonstance, et que Denis, malgré sa dignité, s'en retournerait solitaire dans l'autre monde.

Denis laissait beaucoup d'enfants, comme il convient à une sorte de pacha nègre entre ses fils de nattes différentes, il en était un qu'il avait couvé avec des soins particuliers. Celui-ci était né de la femme qu'il aimait et sous de belles espérances, alors que Français et Anglais faisaient antichambre à la porte du palais nègre. Le vieux chef mit en lui ses espérances et le laissa élever à la mission française, avec beaucoup de prudence tenant compte des temps qui changent les mœurs. Félix-Adandé (c'était le nom du benjamin) profita bien de cette éducation. Ayant grandi, il aspira sérieusement à se faire ouvrir l'entrée de l'administration coloniale, et, celle-ci demeurant obstinément fermée à son mérite, il se contenta d'un emploi modeste dans les magasins du comptoir.

Félix avait alors dépassé vingt ans, quand une pirogue accourut en diligence l'avertir que la succession paternelle était près d'être ouverte. Sa sollicitude filiale et aussi sa défiance du désintéressement de ses frères le pressèrent d'arriver. Il disparut clandestinement, courut à Denis, baptisa, dit la chronique religieuse, à l'encontre du féticheur, qui protestait, son vieux père à ses derniers moments et lui ferma les yeux ; puis, en présence des Européens notables venus à la fête, toucha des genoux la dépouille mortelle et fut salué roi dans une palabre, suivant la coutume mpongwè.

Son cœur se gonfla ; sa vanité noire le mordit de cent aiguillons. Dix fois le jour, à l'éblouissement de la foule, il se paraît de pagens nouveaux et d'uniformes trouvés dans les coffres paternels. Qu'il appelât son « chef de police » pour calmer l'allégresse populaire, ou son « chef de cuisine », afin d'égorger le cabri hospitalier, son ton sentait la majesté qui commande. Il signa désormais « *L.-Félix-Rapontyombo-Denis, roi* », et fit appeler Éliisa, son épouse légitime, « la reine » ; mais à cette formule d'étiquette il ne sut ajouter de chiffre qui indiquât la lignée authentique de ses ancêtres, la tradition ne remontant pas chez lui au-delà de Denis. Ayant appris l'histoire chez les Pères, il en tira un bien malencontreux enseignement : il se pressa d'écrire au commandant français, en termes diplomatiques, une lettre dans laquelle, lui annonçant son avènement, il exprimait l'espoir que, « de part et d'autre, les bonnes relations seraient continuées entre les deux *gouvernements* ». Il avait précédemment demandé qu'un délégué officiel assistât à son couronnement. Candides prétentions, dont l'innocence ne causa pas d'ombrage, et qui parurent seulement l'indice d'une mémoire prompte à retenir les phrases apprises par cœur dans les livres.

Ce fut sous de pareils auspices que le successeur à la natte princière de Denis fit son entrée solennelle à Libreville. La grande pirogue qui le portait, décorée de pavillons tricolores, parut de loin, entourée d'une escorte d'honneur, et le montra debout, guidant avec majesté les évolutions de la flottille. Les pagaies volaient légères, les pirogues glissaient sur l'eau ; les riverains accourus étourdissaient l'air de leurs hosannas confus.

Il descendit en grande pompe, escorté de dignitaires en beaux pagnes, habillés de vieux costumes bourgeois ou militaires dépareillés. Le cortège était nombreux. Lui-même, en tête, avait surtout son prix, écarlate et doré comme il était sous un uniforme anglais d'apparat. Il avait ceint le diadème et attaché sur sa poitrine une grande médaille de vermeil, anciens présents faits à son père ; un esclave le couvrait d'un large parasol, et il montait lentement la pente du Plateau, légèrement courbé sur sa canne, - la canne qui garantit les traités, - avec cette gravité solennelle des sénateurs de Rome jadis, tout à la fois tempérée par la majesté sereine du bon siècle. Devant, un courrier allait criant : « Saluez, le roi ! » On se pâmait, hélas ! sans se courber. Cet appareil chatoyant était pour moi, nouvellement débarqué, une primeur toute de mouvement et de pittoresque, dont je goûtais la saveur.

L'entrevue entre le roi, la cour et le commandant fut ce qu'elle devait être. Cette entrée en matière par trop originale n'était pas pour donner une haute idée de l'esprit de conduite d'Adandé ni rassurer sur les fruits qu'avait portés son éducation européenne. Il eût été habile de réserver sa mise en scène aux fêtes du village. Au fond, il en fut sans doute penaud, car il répondit à quelqu'un « Ce sont les noirs qui l'ont voulu. »

Déjà les soucis de la politique et ses compositions. Les Mpongwè se complaisaient dans la magnificence de leur oga, le clinquant les déridait. Les anciens étaient jaloux du jeune prétendant ; leur susceptibilité tenait fort aux anciens usages, et leurs conseils entendaient avoir du poids, pour qu'on en obtint l'appui. Il fallut satisfaire aux uns et aux autres. La journée s'acheva à visiter les vieux amis de Denis, ses feudataires, qui habitent sur la rive droite, les négociants des factoreries en renom ; et, la nuit tombant sur cette grandeur, un coup de canon nous annonça que Félix se reposait de sa journée laborieuse.

Jadis les OGA mpongwè avaient sur leurs sujets tous les droits ; « droit » c'est noblement dire, et « caprice » serait mieux. Ils tuaient, sans rendre compte, pendant leur vie ; à leur mort, on sacrifiait en leur honneur, afin qu'ils n'en trouvassent pas la solitude trop amère. Leur bon plaisir réglait la justice et les impôts ; la sagesse publique reposant sur ce principe qu'on a toujours raison quand on a le fait pour soi, dîmes et délits étaient toujours équitablement estimés et retournaient à leur profit. Les hommes, les femmes, les choses, tout était à eux ; ils pouvaient, quand la livraison de l'intérieur avait manqué, vendre ce qui leur plaisait, choses ou gens, aux marchands européens. Ils possédaient encore, capital précieux, la connaissance des fétiches, les fétiches eux-mêmes et la complaisance des génies.

Ce moindre caprice qui en toute matière est une loi, ce pouvoir despotique du chef dans l'état de barbarie, et surtout l'inviolabilité monstrueuse qui en est le garant, l'impunité qui ne lui fait jamais défaut, voilà, vraiment quelque chose d'atroce et de désespérant pour une conscience civilisée. Comment nos idées ne seraient-elles pas troublées au spectacle de cette soumission passive d'une foule qui accepte d'un seul tant de maux sans se plaindre ? Le despote qui mène ce troupeau si fort et si docile est sans doute un demi-dieu. Son origine, ses talents hors de pair, en lui méritant le respect et la reconnaissance des petits, lui ont fait une place au-dessus de toute loi. Ou bien ces petits témoignent d'un bon sens politique fort raisonnable ; on leur a raconté peut-être la fable des grenouilles qui demandaient un roi, et eux-mêmes, si pénible soit leur condition, crainte de pis, préfèrent n'en pas changer.

Vraiment il n'est rien de tout cela. Si le maître raisonne ses profits, le pauvre noir ne fait aucun calcul. Il s'abandonne à cette inertie accablée que le juste ou l'injuste n'émeut, que le mal ne touche pas, s'il n'atteint directement, qui n'innove ni ne réagit contre sa souffrance, et, privée d'espérance, n'entrevoit jamais une amélioration ou un progrès. Nous y pressentons encore cette timidité invétérée, chronique, paralysante, mobile et fondement de toute détermination, raison de la défiance qui pèse sur les relations de famille et de société, et des hommages que la masse indifférente rend au génie, au chef, au blanc, à

tout être supérieur. Ôtez cette crainte de tradition, la foule, qui tout à l'heure les tenait si grands, les verra bien petits, ayant à son niveau les fétiches qu'elle encensait.

Certains de ces chefs si osés sont quelquefois placés en dehors et au-dessus de leurs sujets par cette éducation de l'autorité qui donne force et noblesse ; ils ont de la race et conscience d'une supériorité qui voit tout plier devant soi. Mais fussent-ils grossiers et brutes, et plus bas que les derniers de la peuplade, le résultat n'en serait pas différent, l'abus ne révolte jamais jusqu'à soulever contre eux, et le vase qui déborde se résout au pis en une palabre grosse de parlote plus que de révolte. Beaucoup, du reste, ont éprouvé que la rigueur elle-même s'use à être trop rigoureuse ; ils sentent en vieillissant le prix du miel pour colorer la violence et ménagent leurs moyens. Ils sauront, par exemple, « très bien mentir » et mettre au service de leur gouvernement une astuce déliée, de ces fines roueries où la sauvagerie excelle. À l'occasion, s'ils désirent avoir l'opinion de leur parti, ils ne sont pas en peine de la préparer à l'avance et de la gagner dans une assemblée où la foule sera finalement de leur avis. Suivre, pour obtenir, le premier mouvement, « qui est le bon », selon le mot à double entente de Talleyrand, serait un procédé vulgaire et mal apprécié de la masse noire ; car l'homme inculte, s'il n'est politique dans le sens élevé du mot, n'est rien moins que spontané.

Ce pouvoir absolu auquel je fais allusion est encore celui qui presse les villages de la solitude ; il était hier, il n'est plus désormais l'affaire de l'oga mpongwè. Celui-ci règne, quand il signe d'une croix au bas d'un traité ou qu'on le nomme, mais ne gouverne plus.

Au moment où les Français désirèrent le Gabon, l'autorité de Denis était réelle, moins assurée par ses possessions effectives que par sa renommée lointaine et l'influence prépondérante que son caractère avait su gagner sur les sortes de petits barons féodaux circonvoisins, Denis tenait la clef politique du pays ; il nous était commode et profitable de n'avoir à nous adresser qu'à lui pour l'emprunter. Ce fut sa force et la nôtre, mais pour lui passagère ; et s'il eut souci de ses descendants, il dut gémir bientôt sur le pauvre héritage qu'il allait leur léguer.

Déjà sur ses derniers jours le chef du Gabon était bien oublié. Les « petits de la lice » avaient trop vite grandi à son gré. On ne le consultait plus ; il sentait qu'avec lui, le dernier des oga, tout disparaissait, et le prestige, et l'influence acquise, et les obligations contractées envers lui seul par les Français. À la fin d'une vie si belle dans les fastes nègres, il ne laissait que le fantôme de ce qu'il avait été et possédé.

C'est à cette ombre que Félix s'attacha. L'administration lui conserva la pension allouée précédemment à son père, à titre gracieux, estimant peut-être qu'il n'est jamais profitable, pour économiser au budget quelque cent francs annuels, de prendre par la faim les gens, si faibles qu'ils soient. Il n'y a pas à se le dissimuler du reste, Félix est à ménager ; il porte le nom de Denis, et, pour quelque temps encore, ce nom rappelé à propos occupera l'opinion jusqu'à l'Ogooué. Il tient en outre entre les mains une arme à double tranchant, cette demi-instruction qu'il a acquise aux écoles de la mission peut agir en faveur de la civilisation ou retourner contre elle aux défauts de la race ; il y a intérêt à la retenir. Le jeune chef semble promettre de s'employer à l'élévation des noirs dont il a charge et affirme ses bons sentiments dans les lettres, fort bien tournées, qu'il écrit à ses amis blancs. Mais de ceci à la pratique il y a une distance, et ses bons conseillers, les vieux féticheurs, ne seront pas pour l'aplanir, bien plutôt pour y tendre des pièges. Un simple trait montrera les difficultés de la tâche d'un chef qui voudrait rester civilisé, et les épines que la tradition sème sous ses pas.

En héritant d'une couronne fanée, Félix recevait du même coup, par droit de succession imprescriptible, le petit harem paternel, et devait le garder. En cette occurrence délicate, la sagesse de son pays se trouvait en flagrant conflit avec la coutume européenne. Or il n'était plus moralement libre, ayant épousé légitimement la « princesse » Élixa et en ayant des enfants. Je ne sais comment il se sera

tiré de cet embarras difficile. Mais les plus récentes nouvelles venues du Gabon assurent qu'il n'a pas répudié sa femme, et qu'il est actuellement, grâce à elle, père de cinq enfants, témoignage bien à l'honneur de tous les deux, vu l'estime très modérée dans laquelle on tient, en pays mpongwè, et le nombre des enfants et la fidélité des époux.

Que le lecteur veuille bien accueillir avec indulgence ces détails ils ont, à défaut d'importance, leur intérêt eu égard au milieu qu'ils racontent. Je dois quelques mots de plus au successeur de Denis.

Félix-Adandé n'est certainement pas le dernier de ses sujets. Ce petit potentat, quand il veut bien se vêtir en simple mortel, est de prestance agréable ; sa physionomie est avenante, fine et curieuse ; le timbre de sa voix est doux, et son parler révèle une intelligence primesautière dont la vivacité légère annonce quelque éclat. La cérémonie d'avènement dont il fut le héros nous a laissé pressentir les petits côtés d'un caractère facile, c'est-à-dire flottant, sa vanité qui aime le clinquant, et comment, sensible à ce défaut et par lui aisé à capter, il ne dédaigne pas les flatteries, ni une place d'honneur au milieu de la nef, s'il vient assister aux cérémonies de l'Église, ni qu'on ait l'air de le trouver brillant sous son costume d'apparat. Mais il est de sa race. On l'a accusé aussi de jouer quelquefois double jeu et, faisant à tous bon visage, de composer avec celui qui lui semble devoir le mieux servir son intérêt. Péchés véniels ou calomnie d'envieux. Que celui qui n'a pas été tenté de suivre qui lui profite le plus, en pays mpongwè ou ailleurs, jette la première pierre.

Au feu de cette première jeunesse du pouvoir où l'on voit tout en rose, il eut ses aspirations. Il projetait de déplacer son village, comme le veut la coutume, quand est mort un grand chef, et demandait à tout Européen qui l'allait visiter un plan de ville... en paille, bien entendu. Il fondait sur un taureau et quelques vaches, que l'administration venait de lui donner en cadeau... l'espoir de Perrette^{CCLXXXV}. Il rêvait d'améliorer l'agriculture, l'industrie, les mœurs d'une société par trop native. Aspirations dignes d'éloge, s'il les réalise. Mais il lui sera sage de s'y tenir, ayant beaucoup à faire, et de borner là son ambition ; car, quoi qu'il médite, voulant être roi, il n'est que l'égal, ou guère au-dessus, des contemporains de son père, rois aussi d'un demi-cent de sujets.

Chaque village, fut-il de quelques feux, a son chef ou son *oga*, dont il porte le nom ; et cette souveraineté, n'étant pour chacun que d'arpents et de cases d'osier, s'est beaucoup divisée, de sorte que nous avons, spécialement sur la rive droite de l'estuaire, un certain nombre de monarques éparpillés entre les factoreries européennes. Mpira, Louis, Georges, Kringer, et quelques autres, sont avantageusement connus de tous ceux qui passent au Gabon.

Si le pouvoir du successeur de Denis est tel que nous venons de dire, celui de ces petits chefs, maintenant très âgés, défunts peut-être, boîte sur leurs béquilles. Ce ne sont plus, à proprement parler, que des sortes de maires ou chefs de grandes familles ; et, par le nombre de leurs femmes et les liens multipliés de parenté que font ces alliances, ils peuvent se dire vraiment pères ou aïeuls de leurs sujets. L'autorité française, leur ayant enlevé le droit de vie et de mort, la justice et la possibilité de prélever impunément sur les biens et les personnes, leur laisse sous contrôle (partout où celui-ci peut s'exercer) la liberté de vivre et de s'administrer à leur guise. Ayant connu un autre temps, ils n'ont pas dépouillé volontiers le vieil homme. La civilisation, qui les a gagnés, ne les a pas assimilés mais leurs sujets s'y sont très bien faits, et peut-être n'en voudront-ils plus prendre d'autres après que les derniers chefs seront morts. Avec la chute des privilèges, le prestige a décliné ; tel est maintenant l'esprit du siècle mpongwè, que la fronde européenne a gagné jusqu'à ces timides villages.

À présent, quand un tumulte de femmes gêne les oreilles du vieil oga, s'il sort de sa case en grondant, on l'entoure en criant : « Papa, papa ! » mais on continue de plus belle. Et lui rentre mélancoliquement en son logis « Moi trop vieux, plus pouvoir gagner monde ! » Ce qui laisse entendre

que ses mains sont trop tremblantes pour manier hardiment la lanière d'hippopotame, ou que le commandant l'a confisquée.

Mais, ne tenant plus le fond, ils se cramponnent, avec une ténacité qui égale leur suffisance d'eux-mêmes, aux bribes de forme que la marche du temps leur a laissées. Leur accueil sous le toit de chaume de leur palais a un certain montant d'affabilité, empreint de cette bonhomie cauteleuse qui vise à maintenir les distances. S'ils vous croisent sur la route, drapés dans une cotonnade crasseuse ou un fier pardessus fripé, ils ne salueront pas les premiers. Le vieux Mpira, qui a l'avantage d'être très fréquenté, parce que son village confine au pont passant du marigot de Glass, Mpira sait très bien la signification des termes et y attache quelque importance. Au « Bonjour, chef » qu'on lui adresse, il ne daigne répondre ou branle sa tête chenue, en signe de négation. Si l'on insiste, il fait une moue amère « Moi, chef ! non, pas chef ; » et, après quelque résistance, il convient de bonne grâce qu'il est « roi ».

Au bon temps de leur prospérité, ces roitelets généreux offraient par politesse aux étrangers les femmes de leur village, et le refus en était mal accueilli. Le désintéressement n'est plus possible maintenant, les temps sont si durs ! Cette sorte d'hospitalité vaudra salaire. On n'a pas honte, quand la nécessité fait loi. À l'exercice de cet apanage ils mettent même une simplicité patriarcale vraiment nature ; et encore la coutume et les victimes sont pour les approuver.

Pauvres déchus, réduits à ces expédients, il leur faut bien vivre. Ils n'ont pas le loisir de faire commerce d'esclaves, les étrangers n'ont plus de ménagements, et le Pactole, qui coulait dans les coffres noirs, a tari du jour où parurent les croiseurs, pour rester tout à fait à sec avec l'occupation se sentant maîtresse du sol. Aussi les enfants sont bien obligés de s'employer comme ils peuvent pour leurs vieux parents, les filles comme on sait, les mâles en entrant en condition. Nos gens étaient princes ou fils de rois.

Il existe dans la trésorerie du comptoir une caisse particulière, qui porte le nom pittoresque de « fonds-cadeaux » ; de là sort le plus limpide revenu des vieux oga, ils en perçoivent la rente annuelle, sous rubrique de « coutume renouvelable ». Ils sont naturellement très attachés à cette coutume. L'argent a partout son prix sur la terre. Tel le recherche pour le pouvoir et les honneurs qu'il permet d'acquérir ; les chefs du Gabon l'aiment aussi pour ce motif, à la façon dont ils l'entendent, et pour son bien-être car, à son défaut, leur case restera déserte et nue, et leur vieil âge sans confort. Prise par le besoin, leur dignité ne défend pas de tendre la main ; et, rencontrant quelqu'un d'entre eux, on ne sera pas surpris de l'entendre répondre au *bolo* traditionnel par ces mots pleins d'amertume : « À présent, tout le monde dit " Bonjour, chef ", mais personne plus donner dix sous, vingt sous, cadeau au pauvre vieux oga » Ainsi vont finissant les rois mpongwè.

§ 4. *Condition des faibles.*

I. Les femmes, la famille.

L'homme libre est toujours un chef. C'est le fort de cette société, à laquelle il n'est pas de contrepoids, et cet argument péremptoire lui donne jouissance d'être brutal à sa guise et de peser sur quiconque a sa place au-dessous de lui ; d'échelon en échelon, en descendant jusqu'au plus petit, chacun en usera de cette façon. La condition de la femme gabonaise ménage une transition qui, quelques degrés plus bas, tombe à l'état, digne de pitié, de ces victimes qu'on appelle « captifs ».

Un simple détail de mœurs, qui est de tous les jours, peint à lui seul l'inégal partage, entre le fort et les faibles, du droit et devoir dans la parenté même du Mpongwè. Ceux qui se promènent le long de la plage, grand'route du pays à marée basse, ont vu quelque ménage émigrant avec tout son avoir d'un village à un autre. Le chef de famille marche léger en avant, car il ne porte rien ; il admoneste, menace

ou bat, selon le temps qu'il fait, qu'il a de l'humeur ou a bu trop d'aloukou. À sa suite traîne une queue d'allure plus ou moins pesante, au degré du fardeau dont les épaules sont chargées, de femmes, d'enfants mâles, s'ils ne sont d'âge à faire comme leur père, et de captifs nus et malingres, cheminant en arrière, courbés sous la grosse part. On flâne en route, et nul ne semble pressé d'arriver, même ceux qui supportent le poids du jour, de la chaleur et du déménagement.

Travailler n'est du goût d'aucun qui se respecte et peut s'en dispenser ; aussi ce lot humiliant est-il dévolu sans contestation à la femme. Elle aura, dans cette répartition des attributions entre conjoints, le tout à faire, le département domestique et la charge extérieure. Elle a ses enfants à allaiter et à soigner, la case à nettoyer, les aliments à préparer, les faix à porter, l'eau à puiser dans le marigot voisin. À l'aide des captifs, elle défriche la terre, entretient les plantations ; dans ce labeur, elle n'a d'autre allègement que le feu préparant sa voie et la facilité de la nature à produire. Elle trouve aussi quelques loisirs à donner aux soins de sa coiffure, et de rendre brillants ses anneaux de cuivre.

Pendant ce temps, l'homme fume, palabre ou dort. S'il est poussé par le génie du commerce, il quitte sa natte somnolente et va courir les factoreries et les rivières. Ce demi-dieu fainéant a découvert cet admirable secret de profiter du travail des autres, sans y rien mettre du sien, et de s'en faire honorer. L'enfant mâle y prend goût dès qu'il est un peu grand. Jusque-là filles et garçons ont vagabondé ensemble, abandonnés à eux-mêmes. Quand vient l'heure des hommages, le sexe fort les paie en rude servitude. Ce n'est pas lui, selon l'usage, c'est elle qui toute sa vie devra travailler, « comme un nègre ».

Dans son désœuvrement, on pourrait craindre pour le Gabonais qu'il ne s'ennuie ; il est bien au-dessus de cette puérité. L'ennui naissant d'une comparaison entre l'oisiveté présente et le souvenir qu'a laissé dans l'esprit l'occupation précédente, le paresseux n'a pas les éléments de faire ce parallèle. Il ne sent pas le temps qui passe.

Le soir, on se retrouve pour le plaisir. La nuit rapide de l'équateur est tombée sur la journée de chacun. L'homme se dégourdit, la femme a terminé sa tâche ; ils vont se délasser tous deux dans les palabres et l'orgie.

On dit avec quelque raison que la femme musulmane est un « objet de luxe ». Ce serait flatter la femme nature, être brisé par sa faiblesse, abaissé sous l'opprobre de toutes les injustices, et si flétri qu'il ne trouve, dans sa dégradation, de compensation que la débauche aux amertumes d'une vie opprimée.

Les plis du pagne découvrent aisément son impudeur. Vicieuse depuis sa tendre enfance, formée dès le berceau par des exemples qui ne se cachent pas, pour elle la prostitution a de longtemps précédé le mariage. Bien avant sa nubilité, bien même avant une puberté précoce dans la race, elle s'est donnée à tout venant, ou ses parents l'ont sacrifiée dans un de ces marchés sans nom dont la vénalité présente a remplacé ce vieil usage de jadis que consacrait la « politesse native ». Livrée ensuite à l'époux, elle n'y gagne pas, car elle va traîner seule le lourd attelage de la communauté.

L'union matrimoniale n'a pas d'âge consacré, puisque la prostitution n'en a pas. L'enfant est toute jeune engagée à prix débattu et réclamée à sa puberté par le prenant. Les plus vieux ont des enfants pour femmes. Parfois l'engagement qui décide de sa destinée devance la naissance. Il est entre autres un usage curieux. Un homme se lie par le poignet à une femme enceinte ; s'il naît de celle-ci une fille, elle lui est dévolue. Sitôt grandelette, moyennant dot, sa famille la remettra aux proches du fiancé, pour être élevée par eux et initiée, avant les épousailles, aux habitudes de son milieu définitif. Jusque-là le fiancé a bien vieilli, et c'est assez montrer la disproportion exorbitante qui existe souvent entre époux et épouses.

Bien entendu, la loi française n'intervient dans cet acte qu'au gré des intéressés ; et ceux-ci n'ont garde de demander sa médiation, s'ils n'ont été élevés aux missions. Le mariage mpongwè n'est qu'un lien de circonstance, une convention commerciale, dans laquelle l'un achète et l'autre vend, une cession de sa fille faite par le père au gendre et garantie par la cupidité réciproque, en ce sens que, s'il y a séparation motivée des époux, les parents de la femme doivent rendre, intégralement ou réduit, selon l'issue de la palabre qui a lieu alors, le prix de l'achat.

Ce prix s'appelle *ita* ou « paquet », ou ce que poétiquement nous nommons une « corbeille de mariage », et sa synonymie indique assez bien un échange de marchandises. C'est en somme un cadeau en nature, d'une valeur de quelque cent francs, dans lequel entrent divers articles par exemple, une femme de la famille du prétendu (sœur ou fille), destinée au futur beau-père ou à l'un des proches de la fiancée. Dans ce singulier contrat, le sexe qu'on engage ne paraît guère consulté ; c'est affaire entre hommes et question de plus offrant. Aussi la vente et l'achat sont entre ceux-ci vivement débattus, l'âge, les vertus physiques, la beauté de la prétendue, longuement discutés, comme lorsque des traitants disputent d'un objet de prix, d'une dent d'ivoire. L'objet ainsi courtoisé du marché matrimonial s'appelle *mandya* dans la bouche des parents qui le remettent.

La cession consentie de part et d'autre n'affranchit pas le gendre de toute obligation vis-à-vis de la famille de l'épousée. Le docteur Ricard, qui, ayant vu la race plus près de son originalité, a pu mieux saisir sur le vif certains détails, raconte que « si la femme perd un parent, elle va "pleurer" dans sa famille, et le mari paye pour la "relever" de sa douleur (elle est à ce moment couchée à terre) et la reprendre. Si elle meurt, il en restitue la valeur au père²¹¹. » Ce paraît donc être dans certains cas, moins un don perpétuel qu'un prêt à vie fait de sa fille par le père ; celui-ci, n'abdiquant pas tout droit, conserverait, si l'on peut ainsi dire, la « nue propriété » de l'article cédé. Mais en réalité la femme est dûment la chose du mari, si bien que, n'étant même pas déliée par la mort, elle retombe dans l'héritage laissé par le défunt et doit accepter parmi les proches de celui-ci un nouvel époux.

Le notable qui désire posséder plusieurs femmes doit être riche ; car cinq cents francs (nombre rond), que peut coûter chacune d'elles, représentent pour la majorité une grosse somme. Il est vrai qu'il sera dédommagé plus tard de son avance par certains profits assurés. Ce polygame endurci tire grande vanité du nombre de ses compagnes, et la considération publique lui vient par surcroît. Il en est qui contractent mariage dans chaque village où ils font commerce, « un beau-père, » a-t-on dit, « devenant un précieux correspondant ». C'est en effet le plus souvent hors de chez lui que le Gabonais va chercher femme, comme s'il avait pressentiment des inconvénients d'une alliance consanguine en la nouant dans son village même, qui est une grande famille de même sang croisé. Mais il ne voit pas si loin et n'est rigoriste en aucun point ; l'attrait de la nouveauté seul le conduit.

Son sérail fait généralement bon ménage dans la même case ; s'il y pénètre quelque jalousie des faveurs volages du mari, ce sentiment, qui aide aux succès de celui-ci, n'est nullement d'ordre platonique. La *nkonde*, « grande femme » ou la première en titre par l'ancienneté, n'a plus de cette sorte de susceptibilité. Avec l'âge, elle est devenue raisonnable et sage : elle voit sans dépit les attentions se détourner d'elle et se console en morigénant les jeunes qui l'ont supplantée. Maîtresse de maison, elle a dans ses attributions la tenue du ménage, la garde des bonnes mœurs et la surveillance générale du petit harem ; elle fait fructifier le pécule et les intérêts du logis. Elle est aussi la confidente de l'époux. Parfois son désintéressement du passé va jusqu'à faire cadeau à l'inconstant de sa jeune sœur ou de sa nièce, présent qui porte le nom générique d'*ishouma*.

Il n'entre jamais dans ces mœurs beaucoup de scrupule. Le mari, insouciant de sa dignité personnelle ou philosophe de ce qu'il ne peut empêcher, encore vraisemblablement apaisé par les diversions que le nombre de ses femmes rend aisées, le mari donc n'est pas trop sévère à l'égard des relations légères et

211 *Notes sur le Gabon*. (*Revue coloniale*, 1855.)

des amants. Du reste, qu'il soit content ou non, il est un prétendant que l'usage autorise à sa barbe ; le *nkongyé* (notons juste le requin a nom *nkondyé*) a presque droit d'entrée dans la case d'autrui. Mais à condition qu'il paye tribut. Car, si le propriétaire est débonnaire, il tient à sa compensation, le pauvre homme ! La voix publique le convainc même de se montrer très âpre à la curée du revenu obligatoire de sa complaisance matrimoniale. De là un grand objet de palabre. Ces revendications cyniques sont quelquefois portées au prétoire de Libreville ; jamais on ne s'y plaint d'adultère, mot innocent en ce pays, mais de l'engagement pécuniaire auquel le *nkongyé* a manqué. Un jeune lettré très populaire adressait un jour au commandant une supplique dans laquelle, parlant au nom de ses amis de la localité, il le priait instamment de protéger la « bonne coutume » fort menacée à cet instant par le zèle de la mission. Il ajoutait que si les Pères, qui l'avaient élevé, avaient désir de s'employer, ils trouveraient parmi les Pahouins des auditeurs assurément mieux disposés. - Cette peuplade est réputée pour être farouche à l'article de la vertu des femmes.

Parfois, vraiment, l'époux gabonais est moins endurant à l'égard du Lovelace^{CCLXXXVI} que la tradition lui impose si obstinément et de sa complice. Il use alors indistinctement du sabre d'abattis ou de la lanière d'hippopotame. S'il est chef, et loin du contrôle, il a ses barres de justice et les moyens variés de la torture.

En présence de cette moralité négative que les faits soulignent à chaque trait de la vie extérieure ou domestique, peut-on seulement prononcer le mot de « famille » ? Les enfants se soucient peu de leur véritable mère, ils ne la reconnaissent pas au milieu de tant de femmes successives qui appartiennent à leur père et qu'ils appellent toutes du même nom. On est surpris, rencontrant un adolescent en compagnie d'une fille plus jeune que lui, de l'entendre dire gravement : « Ça, c'est ma *ngouè* (ma mère) », la dernière épouse en date d'un vieillard qui pourrait être son bisaïeul. Qu'on se figure cette case commune dans laquelle habitent pêle-mêle fils, filles, mères de tout âge et de toute provenance, et l'aimable aiguillon de dépravation que doit exciter cette promiscuité intime ou la plus proche parenté est méconnue.

Et, sans insister trop sur ce sujet, examinons-le sous une de ses faces plus en rapport avec nos mœurs. Que se passe-t-il, dans notre société même, quand une mère a pris charge d'élever avec les siens des enfants d'un autre lit ? Si bonne et peu personnelle qu'elle soit, aura-t-elle le désintéressement de faire entre eux partage égal ? Si elle montre ce dévouement, il est réputé exemplaire et presque contre nature. Transportons-nous maintenant en idée dans ce milieu inouï de composition, nous y voyons s'agiter les pires passions de la barbarie. Il s'agit bien de partage ! L'instinct du sang devient féroce, et c'est, dans la case même, une lutte atroce pour l'existence ; le petit enfant et le faible sont infailliblement voués à la condition de souffre-douleur et de martyr.

Un jeune Gabonais de quelque éducation, que je soignais pour une blessure par coup de feu reçue dans la rivière, pleurait et se lamentait chaque fois que ses proches demandaient à le visiter ; mais, suivant l'habitude soupçonneuse des noirs, auxquels le silence semble la meilleure garde, il refusait de s'expliquer sur les motifs de cette répulsion, qui me paraissait excessive. Vivant au milieu d'eux, on se fait à leurs allures, et je n'insistai pas davantage pour apprendre le secret qu'il s'obstinait à taire. Dès qu'il fut mieux cependant, il consentit à recevoir son frère et sa sœur. Il me dit alors en confidence qu'étant du même sang, ils ne pouvaient lui vouloir de mal, mais qu'il n'en était pas ainsi de ses autres parents, particulièrement d'une de ses « mères ». De celle-ci il avait une véritable terreur, s'il la savait aux environs. C'est qu'il avait amassé quelque argent en faisant le courtage dans l'intérieur, et sûrement, convoitant son pécule, elle avait dessein de se débarrasser de lui par poison ou maléfice. Aussi eut-il grand soin que sa blessure, jusqu'à guérison, fût toujours couverte, craignant pour elle cette sorte de fétiche qui est le « mauvais œil » du canton. Ce pauvre garçon n'était pas consolant pour les mœurs de son clocher, car il ajoutait que, malade, on n'est jamais sûr de sa vie, et ses voisins le comprenaient et l'approuvaient.

Une horrible défiance est donc assise à ce foyer bigarré de la famille mpongwè.

Dans une société ainsi dévoyée, toutes les perversions découlent les unes des autres, et, prenant force d'habitude dans le consentement général, absorbent cette société et lentement l'épuisent, comme ces parasites vivaces qui s'attachent au tronc d'un arbre, grandissent et se multiplient jusqu'à l'étouffer et le faire mourir. Une de ces perversions, la plus funeste, atteint la race dans sa fécondité.

L'avortement criminel est une de ces habitudes passées dans les mœurs, si naturellement acceptée qu'aucune femme peut-être n'en a la pudeur. On chercherait vainement à expliquer le motif qui incite la Gabonaise à ce penchant contre nature par une de ces aberrations du désespoir ou d'une grande misère, un de ces égarements qui laissent à peine la raison maîtresse d'elle-même. Certaines peuplades peuvent être entraînées à limiter le nombre de leurs enfants par la difficulté de les nourrir : mais le Mpongwè n'a pas tant de prévoyance²¹². Sa femme sera une mère passable lorsqu'elle aura connu son enfant quant au souci de le porter neuf mois, c'est une gêne et une lourde charge, elle a soin de se débarrasser. Comme l'antique dame romaine, elle ne souffre pas de temps d'arrêt dans ses jouissances et ses plaisirs ; les drogues de la brousse la délivrent à point.

Si encore la révélation d'une liberté prise hors du mari ne l'effraie pas outre mesure, la promiscuité des relations étrangères étant d'usage assez courant pour ne guère porter d'ombrage, cependant les suites d'un commerce intempestif avec un blanc la préoccupent un peu plus, et dans cette circonstance désobligeante l'avortement provoqué est tout à fait passé de mode^{CCLXXXVII}. Pourtant, l'enfant né, elle en prend son parti. Le petit *moulata* est plus joli que ses frères noirs ; sa gentillesse et son air éveillé font honneur à la mère ; la vanité de celle-ci est satisfaite d'avoir porté un fruit d'essence supérieure. Aussi lui donne-t-elle des soins particuliers, desquels elle est, nous l'avons vu, mal récompensée, l'enfant mulâtre tenant de son origine mélangée une force de résistance amoindrie aux sévices du climat et du régime indigènes. Les sang-mêlés n'ont pas sensiblement accru la population de Libreville.

De ces deux raisons qui viennent, entre beaucoup d'autres, nous expliquer le dépérissement de la race mpongwè, - l'avortement provoqué et cette exubérance dans la recherche du plaisir dès le premier éveil des sens, qui, en quelque mesure, étiole la postérité dans son germe, - il est utile de rapprocher un fait significatif. À certaines heures, ces villages maigres d'habitants paraissent être peuplés seulement de femmes, si peu d'hommes on y rencontre. Et ce n'est certainement pas une simple coïncidence, - coïncidence si fréquente, du reste, qu'il n'est pas d'observateur qui ne s'en soit étonné ; car déjà, vers 1853 ou 1854, le docteur Ricard, établissant le relevé comparatif (autant qu'il peut être apprécié) des naissances aux environs de Libreville, estimait la proportion des sexes dans ces naissances à 5 femmes sur 2 hommes, contradiction remarquable avec les résultats de la statistique en pays civilisé^{CCLXXXVIII}. En Europe, la prédominance des naissances masculines sur les naissances féminines est 106 pour 100, ou 6 % en faveur du sexe mâle²¹³.

S'il était prouvé que la vigueur des parents fût, pour une part, favorable à la procréation du sexe fort, ou du moins nécessaire pour maintenir, en vue de la continuation de la race, l'équilibre numérique entre deux parties dont l'union est destinée à l'assurer, nous nous expliquerions que la faiblesse originelle d'une race épuisée accusât un résultat inverse, et comment, sur le déclin, cette race va s'éteindre en ne

212 M. de Montaignac raconte cependant que la pénurie des ressources, incapable de suffire aux nécessités d'une multiplication trop nombreuse, a motivé, chez les Okandé de l'Ogooué, l'interdiction aux femmes d'avoir plus d'un enfant tous les trois ans. Entre temps, l'avortement y satisfait. (*L'Ogooué ; Revue des Deux-Mondes*, 1884.)

213 S'il naît en Europe plus de garçons, il meurt moins de filles dans la première enfance, ce qui établit compensation. (*Joulin, Traité complet d'accouchements*, 1867.).

donnant que des femmes. Et aussi, l'union monogame aurait-elle besoin de quelque défense, les conséquences de la polygamie mpongwè viendraient fort à son appui.

II. Les captifs, l'homme-tigre.

Le Gabonais, plein de superbe, a par-dessus tout la vanité du sang et de la race ; c'est lui qui a découvert le mot aristocratique de « grand monde » pour désigner dans son petit milieu tout ce qui est, à son idée, distingué et policé. Il a le vif sentiment de toutes choses qui le touchent ; de ce qu'il possède et de ce qui l'habille, de ce qu'il sait ou ne sait pas, croyant l'avoir appris en voyant les blancs. Frotté d'un peu de culture, il vous dit d'un air suprême, parlant de ses frères « Tous ces noirs sont comme ça ». Il multiplie les distinctions de caste dans son village et sa cabane ; il ne se mésallie pas. Il a encore autant de serviteurs qu'il le peut : c'est bon ton, et cela affranchit cet ami du repos, après qu'il a laissé tout faire à son entourage, du souci de se servir soi-même. Nos domestiques, princes, il est vrai, avaient à leur suite chacun leur « boy » (expression passée dans la langue), qui n'était pas sans amener non plus quelque compagnon pour l'assister, ce qui faisait dans nos maisons une procession à l'infini de serviteurs fainéants, lesquels, se passant les obligations de main en main, du plus grand jusqu'au plus petit, comptaient absolument les uns sur les autres et n'arrivaient qu'à tout laisser en souffrance ou à dilapider nos ressources domestiques.

Ces serviteurs de l'orgueilleux Mpongwè sont les humbles ASHAKA, les captifs.

En s'établissant dans le pays, l'autorité française se heurta à nombre d'abus exorbitants, et, faute de pouvoir tout réformer en une fois, dut bien, sous couleur de « coutumes locales », tolérer provisoirement les plus tenaces. « Coutumes et cadeaux », dont nous entendons souvent parler, sont deux mots élastiques et très populaires, qui prirent dès le début forte racine dans les habitudes sociales de nos protégés et exercent une certaine influence sur nos bonnes relations mutuelles. L'un représente un droit consacré par le temps ; l'autre, une sorte de tribut aimable à l'aide duquel le nouveau maître achète la complaisance des villages soumis.

La captivité, dernier vestige d'un trafic regretté, était, parmi ses vieilles coutumes, une des plus chères au Mpongwè. L'occupant, ayant accompli la mission qui avait motivé sa venue, c'est-à-dire émancipé les esclaves destinés à la traite lointaine, rencontrait sous sa main même une classe de parias dont la condition était peu différente, celle des serviteurs attachés à la glèbe. Comme ceux-ci faisaient vraiment partie de l'état domestique, il lui fallut prendre un moyen terme. Il autorisa en conséquence les personnes libres à conserver leurs captifs, mais il défendit d'en acheter de nouveaux. Ici, pour juger équitablement les choses, il est bon de tenir compte du milieu et de gens (les ashaka) qui protesteraient souvent contre le bien qu'on leur vient apporter. Cette reconnaissance d'un droit acquis de longue date parut donc une nécessité du moment. C'était une garantie donnée à la propriété réputée légitime, et en même temps un compromis entre l'usage excessif du passé et la condition nouvelle qu'amenait notre prise de possession, condition plus humaine, mais beaucoup moins avantageuse aux positifs Gabonais et, pour cela, pleine de doléances. C'était aussi, pour tout dire, une occasion de sortir d'embarras ; car quel fût devenu le sort de cette foule d'oisifs émancipés, et de quelle autre façon pourvoir à leur trouver du travail et du pain ? L'administration obéit sans doute à la raison politique autant qu'humanitaire ; mais elle se réserva formellement, au moins jusqu'où sa main peut atteindre, la tutelle du captif. Elle surveille le maître, le force à vêtir, à nourrir et entretenir ses serviteurs, entoure de sa vigilance les enfants nés d'eux qu'elle suspecte avec quelque sujet d'être maltraités, et, au moindre préjudice confirmé, libère les adultes, s'ils consentent, et confie les enfants à la mission française, qui est, en ce pays Moyen Âge, l'asile de toutes les infortunes.

Aussi, près de nous, les mœurs s'étant beaucoup adoucies, la captivité chez les Mpongwè n'a que des rapports éloignés avec l'esclavage, surtout tel que nous l'avons vu s'exercer tant de siècles du blanc au noir. L'oppression du maître a toujours pour point de départ le même orgueil de supériorité, et la similitude de couleur n'atténue pas, autant qu'on serait disposé à le croire, ce sentiment mal à sa place entre hommes du même sang. Le Gabonais admet bien le captif dans la famille, mais il le tient de haut et comme un de ces êtres inférieurs qu'il est loisible d'outrer jusqu'à merci. Le déclassé, qui n'a jamais bu qu'à une seule coupe, celle de la misère, est assurément peu susceptible à l'aiguillon moral ; la souffrance physique seule lui devient pesante, et, puisqu'elle lui est de notre temps à peu près épargnée par crainte de ce que l'autorité en pourrait penser, la charge du serf ainsi protégé n'est pas insoutenable, et sa condition presque tolérable, au moins tant qu'il est jeune et fort. Malgré la facilité qu'ils en ont, on en voit peu désirer d'échanger la servitude, qui les nourrit, en une liberté aléatoire. Ils subissent sans révolte cette loi de nature, que leur esprit ne conçoit pas autrement ; ils restent fidèles comme le chien, attachés à la case du maître par la nécessité d'un gîte et l'habitude, plus encore peut-être par cette apathie d'un tempérament qui répugne au changement, caractère de race et signe d'un affaissement que la condition servile à elle seule explique. Ils ont encore méfiance de tout, du bien qu'on leur offre, de leurs forces, une fois abandonnés à eux-mêmes, et peut-être de vengeances promises à l'avance, en retour d'une revendication de leur liberté.

Volés autrefois ou achetés enfants à prix minime, plus souvent nés d'esclaves dans la même case, ils suivent de père en fils la personne du maître et sa destinée jusqu'à la fin de leur vie. Propriété négociable, le captif se marchande, se vend, se rembourse, et, à ce titre, entre dans la somme à payer pour la réparation d'un différend, dans le paquet de la fiancée, habitude commune à tout le pays mpongwè, boulou et bakalé. Il a, pour sa part de travail, les plus lourdes corvées de la maisonnée et du champ, et, lorsque son maître en possède une, la charge de la plantation lointaine. Parfois la bonté négative de son entourage aristocratique lui octroie certaines privautés et lui procure une situation plus aimable ; mais ce n'est pas l'ordinaire. À l'humilité de l'air et de l'attitude se reconnaît un oshaka dans une famille mpongwè : il porte la marque du joug servile.

À Libreville même, le propriétaire noir n'aime pas à prononcer ce mot devenu mal sonnante, et les serviteurs qu'il entretient sont bien enseignés. On se donne alors en public les noms de « père » et de « fils ». Chvanga, fils prétendu de mon jardinier, ayant commis une faute, comme je la reprochais au père, celui-ci, dégageant de suite sa responsabilité : « Tu sais bien, » me dit-il, « c'est pas mon fils tout à fait. » Et je trouvai cette manière de traduire adorable.

Mais en pleine sauvagerie, sur cette vaste étendue où notre autorité n'est connue que de nom, plus près encore, chez ceux qui peuvent l'éluder, les faits surpris de temps à autre n'attestent-ils pas que la condition servile est la pire qu'on puisse imaginer ? Un fait hors de doute, c'est que le commerce des esclaves continue à s'opérer en grand sur le haut Ogooué ; les derniers explorateurs, au long de leurs pérégrinations, en ont rencontré les lamentables caravanes, « traînées à travers le pays, la fourche au cou, la bûche au pied ». Celles-ci ne vont pas jusqu'à la mer, où les produits de cette nature ne trouvent plus d'écoulement ; mais de proche en proche, suivant le fleuve, elles alimentent les villages riverains, venant à point combler les vides d'une population spéciale dont la consommation doit être affreusement rapide. Car si la misère, avec ses déchets ordinaires, est beaucoup le lot de tous au cours de la vie précaire de l'homme de la nature, elle pèsera d'une manière effrayante sur une classe destinée par sa condition à souffrir et à porter le poids de tous les maux.

Dans une société tellement impitoyable que l'homme libre, s'il est faible et malade, est un homme perdu, quel peut être le sort de l'esclave ? Traité en raison du travail qu'il produit dans ses années de vigueur et de santé, dès qu'il devient vieux, il ne sera plus qu'un meuble inutile, coûteux sans profit. Ne voit-on pas, dans la parenté même du Mpongwè, les proches se délaisser dans l'infortune, les lépreux, les incurables, les vieillards, tous parasites dispendieux, abandonnés simplement parce que c'est une

gêne de les soigner et de les nourrir. Quant au captif infirme ou débile, il n'a plus à attendre que l'indifférence, l'injure, le poison même. On passe près de lui en le poussant du pied, pendant qu'il meurt de faim ; on l'égaré dans la brousse, comme nous faisons d'un animal vicieux que nous voulons perdre, afin qu'il ne puisse retrouver le chemin de se traîner jusqu'à la case de son dur maître. Des voyageurs ont recueilli de ces malheureux, attachés aux arbres pour y servir de proie aux fauves et aux fourmis, exposés sur le bord de la mer pour y être enlevés par le flot. Chose atroce l'esclave sera plus dur que le maître pour son compagnon de misère, il ferait pis si sa condition était déplacée.

L'esclave n'est pas seulement un instrument de travail, sa charge serait légère. Il va porter le poids des expiations et subir l'endosse des crimes qu'il n'a pas commis.

À la mort des personnes de marque, c'est son sang innocent qui doit en reposer les mânes ; il figure en holocauste dans les sacrifices qui accompagnent la sépulture des chefs. Le féticheur le désigne à l'épreuve redoutable qui suit le décès d'une personne libre ; et c'est un lourd tribut, car le soupçon est partout, et la mort, lorsqu'elle n'est pas la suite des années, est regardée comme si peu naturelle. Pour lui, la torture avec ses raffinements précède le supplice. Victime de la superstition, il l'est aussi du goût blasé de désœuvrés, en un jour d'ennui ou de délire, se délassant de la seule joie de voir souffrir. Il sert encore d'otage au lieu et place des coupables. Il est l'enfant perdu des expéditions dangereuses, et c'est toujours lui qui se présentera en éclaireur au-devant de la canonnière venue pour châtier un village et recevra les premières balles. Ainsi font les Lopez, les Kama, et autres.

Chez les plus malheureux de ces pauvres gens, le sens de souffrir, réduit par une profonde misère, s'assoupit à mesure qu'ils vieillissent. Leurs traits de marbre n'expriment rien ; leur âme indifférente n'est plus. Ils ne sont pas résignés, la résignation au fond de la plus noire douleur laisse encore tomber ce baume d'une lueur d'espérance, ils sont brisés à l'infortune, au choc de tant d'injustes traitements, et comme insensibilisés par une longue habitude dont rien n'a jamais soulagé l'épreuve. Au sac d'un village rebelle, on releva un de ces misérables lié par le cou à un poteau, exposé nu, depuis de longs jours, aux intempéries et au soleil, le manioc et l'eau lui étaient mesurés. Il ne se plaignait pas, ne demandait pas à changer de sort, voyait venir la délivrance d'un œil stupide. Et, quand on le fit libre et ne souffrant plus, il ne sut dire que « mbiambie, » ou « qu'il soit fait comme vous voulez. »

Parfois cependant une si longue misère n'a pas éteint toute passion au fond de ces cœurs abreuvés ; sous ces traits endormis couve un terrible ressentiment. La souffrance enfin se révolte à souffrir. Outré par un traitement plus cruel, ayant peur et colère, le captif s'enfuit dans la brousse ; maudit de cette société, il va lui jeter le gant, il devient bête fauve. Désormais sa haine aveugle confond ceux qui lui ont fait du mal ou du bien ; mais, dominée par les enseignements de son ancienne condition, elle est lâche et craintive, elle frappe dans le secret, elle choisit les plus faibles pour ses victimes, et s'exerce sur elles par des représailles atroces et basses. Si longtemps sacrifié, l'échappé de l'esclavage cherche qui lui paye en cruauté la somme de ce qu'il a tant enduré ; mais il se cache. C'est le passant inconnu, l'étranger, l'enfant ou le vieillard ; n'importe, pourvu qu'il ait du sang. Ce sinistre errant s'appelle l' « homme-tigre » ; il a sa légende et hante les rêves des Mpongwè. On n'en parle qu'avec un frisson, et le mystérieux de ses épouvantables forfaits en augmente encore l'horreur.

La nuit, une forme humaine étrange a glissé le long des sentiers du village ; les portes se ferment avec effroi. Qui, par malencontre, s'est approché de trop près, l'a vue couverte d'une peau de fauve, les mains armées d'éclisses de bambou disposées à déchirer une victime. Le lendemain, on découvre dans les environs le cadavre d'un homme auquel on ne connaissait pas d'ennemis.

Pareil fait se passa en 1877. On trouva dans un taillis écarté les restes affreusement mutilés d'un pauvre vieux captif, bien incapable d'avoir jamais fait mal à personne. Cela motiva une enquête médico-légale, dont je fus chargé. Si bien que le massacreur eût répété son coup de théâtre sur le modèle du

léopard, broyant la tête et les os, s'attaquant comme le fauve au cou et à la poitrine pour en arracher les organes, simulant encore la dilacération des griffes tranchantes, qui laissent ici des traces à peine effleurées, ailleurs déchirent des lambeaux de peau pendants, - il n'était pas possible de s'y méprendre : on était en présence d'un acte criminel. Les coups de masse et de pierre, la sagaie et le sabre d'abatis avaient causé l'horrible dégât.

D'autres fois on reconnaît seulement les débris d'un corps humain. Mais un fait remarquable, c'est qu'un meurtre n'arrive jamais seul ; la soif de vengeance fait école et prend un caractère épidémique. La panique publique s'exagère de récits que l'éloquence des palabres rend singulièrement palpitant. On a grand'peur d'abord, puis on s'enflamme ; et les villages, se mettant à la chasse du fantôme et finissant bien par en arrêter un, quel qu'il soit, viennent en foule au gouvernement crier justice. Le commandant, dans ces périodes critiques où la détermination est délicate, a trois procédés à sa disposition : la séquestration du prévenu, afin de l'isoler de la fermentation populaire ; la cour martiale, au cas de flagrant délit, et le tribunal de Saint-Louis du Sénégal, auquel il en réfère si l'enquête n'a pas paru suffisamment claire.

Heureusement, l'homme-tigre n'aime pas toujours le meurtre des hommes, mais il se plaît à leur faire du mal. Il poursuit le bétail, égorge les moutons, et, voulant laisser croire que le léopard a passé par là, il imite, avec un art moins parfait que la nature, ce que tout à l'heure nous l'avons vu essayer à l'égard de son semblable.

L'OMA-NDYÈGO a assurément sa légende, qui l'a vivement forcé en couleur et trop généralisé. Mais si tout ce qu'on lui prête demanderait à être prouvé, il n'est pas douteux que certains graves méfaits ne doivent très réellement lui être imputés. Ce monstre, dépouillé de sa figure extraordinaire, apparaît par crises ; il se recrute au nombre des captifs. Par menace ou présent, il a reçu charge de quelque puissant de sa société ; en accomplissant sa mission épouvantable, il sert l'intérêt, la politique, ou ces vengeances qui ne peuvent plus s'exercer que dans l'ombre. Puis, y prenant goût, il agit pour son compte et assouvit la secrète volupté d'une représaille longtemps caressée. La noire amertume de son âme désolée, la sauvagerie vicieuse et abrutie, sa profonde misère, l'ont mené à cette dépravation bestiale. Il a le cœur plus bas que son prête-nom, il est au-dessous de la bête fauve ; mais il fait mieux qu'elle, car il y ajoute le raffinement raisonné de la passion humaine. Il tue seulement pour tuer, pour se vautrer dans le sang. Parfois il a faim, et il vole, ou bien se laisse payer par une famille pour exercer des mutilations sur le cadavre d'un homme libre mort subitement, un tel accident étant toujours suspect dans ce pays, et dangereux pour la case dans laquelle il est survenu, et bon à expliquer.

De tels exemples ne ressort-il pas que l'homme naît bon, et que c'est la culture qui le déforme ?

§ 5. Du fétichisme.

Le FÉTICHISME, en pays nègre, se définit par sa propre étymologie²¹⁴. Fiction vulgaire, croyance crédule, incapable d'aucune abstraction comme le simple esprit qui l'a forgée, on y chercherait vainement la logique raisonnée d'un système établi sur un corps de doctrines. Son culte inconscient est l'ébauche grossière d'une première enfance, un découlu de pratiques bizarres, nées des conceptions les plus extravagantes^{CCLXXXIX}. L'engouement qui exalte ces pratiques est léger comme la foi d'où elles émanent, leur mode changeante ; la variété en fait surtout le charme. Chaque village, chaque case, presque chaque habitant aura sa manière et ses idoles particulières, plus efficaces que celles du voisin,

214 FÉTICHE, traduction probable du mot portugais *fetisso*, objet enchanté, « fée » ou doué de propriétés magiques, dérivé lui-même de *fictitia* (*simulatio*, faux semblant, fausse apparence), *fictilius*, artificiel, feint ou inventé à plaisir. C'est aussi de *feiticeros*, magiciens, que provient le mot « féticheurs ».

et, au fur et à mesure du besoin, voudra en inventer de nouvelles, toujours supérieures aux précédentes, jusqu'à ce qu'elles tombent elles-mêmes. Le fétichisme est surtout éminemment personnel et dégagé d'amour et de reconnaissance ; il rapporte tout à soi et n'attend que du moment présent. Même dans sa signification la plus idéale, celle qui touche à la communication intime de la pauvre âme du noir avec le surnaturel, à ses rapports avec le monde d'outre-tombe, il est tout à fait terre à terre. Le Gabonais qui gratifie le génie de sa faveur fait avec lui un marché tacite ; il paie d'avance, mais entend être prochainement remboursé. Si le salaire tarde, l'esprit ne vaudra plus rien et sera délaissé pour un autre ; à moins pourtant qu'il ne soit de la race des mauvais, la colère d'un méchant étant toujours à craindre et, par suite, méritant des égards.

Au milieu du chaos d'égarements sans théorie que nous allons lire, c'est l'Européen seul qui cherche la lueur d'une doctrine. Le noir ne s'en soucie guère ; il n'est que le père adoptif du mot. Le mot est pourtant assez heureux d'avoir fait fortune, et si à propos que nous l'avons retenu pour, dans notre monde civilisé, quelquefois l'appliquer. Il vise la vénération outrée, superstitieuse, l'idolâtrie de la chose, de la personne, de la doctrine et du système ; il vise aussi les aveugles dans ces nuages où ils suivent le dada d'une idée imaginaire et, s'éprenant de leur rêverie, adorent du même coup et surtout leur propre personnalité. S'il n'est pas précisément synonyme de sens commun, il n'a heureusement dans notre société que la valeur d'une image, tandis qu'il est d'une réalité trop vraie parmi les Mpongwè.

Pour l'indigène, « faire fétiche » s'explique de soi-même, et il s'étonne naïvement si vous faites mine de ne pas l'avoir compris. Cette expression sacramentelle est mêlée aux habitudes les plus insignifiantes de son existence, elle en tranche les actes les plus graves ; elle est la clef de sa morale, le recours d'une existence pleine de transes et d'envie, le moyen de s'attirer quelques faveurs matérielles détournées des êtres de la sphère invisible, ou d'écarter leur colère. Au milieu de ses acceptions bigarrées innombrables, le « fétiche » est à la fois le mobile et le motif de l'adoration, l'acte à l'aide duquel celle-ci se manifeste et s'exerce, et surtout l'objet adoré lui-même, ou la figure de bois qui non seulement représente la divinité, mais est dieu à son égal. Le fétiche gabonais n'est pas seulement un hommage rendu au génie ou à l'esprit, afin de se le rendre favorable ou de l'apaiser ; il fait appel aux âmes des morts, esprits eux-mêmes, ou fétiches par excellence. Le fétiche est encore l'interdiction sacrée de faire une chose ou de passer outre, sorte de *noli me tangere*, « n'y touchez pas », un peu comme le *tabou* impératif des Néo-Zélandais. Il est la préparation mystique du guerrier à la lutte et au combat, il conjure le sort quand il est mauvais, cherche à le ramener s'il est bon, et, par certaines opérations magiques, à l'aide d'incantations qui renouvellent avec quelques dissemblances l'envoûtement du Moyen Âge, il appelle la vengeance sur la tête des ennemis et éloigne le mal de ses amis. L'art de guérir enfin, c'est faire fétiche par excellence, et ceux qui l'exercent, les *aganga*, cumulent en leurs personnes la double condition de prêtres et de médecins, et par surcroît celle de justiciers.

Le MOUNDA²¹⁵ mpongwè a donc sa place en religion et en médecine, à la naissance et à la mort, au cours de tous les actes importants ou futiles de la vie^{CCXC}. Il entre intimement dans les conceptions idéales de ces peuplades, il est même le plus clair objet de ces conceptions. À l'examen d'un bagage grossier, fantastique et si frivole, on se demande par quelles attaches cette foi extravagante peut bien se relier à des âmes raisonnables, ou par quelle voie détournée elle sait en trouver le chemin.

I. Fétiches et fétichisme.

Le fétichisme est exercé par une caste altière, orgueilleuse de son pouvoir occulte, vaine autant qu'elle est jalouse de tenir fermée la barrière que mettent entre elle et les simples mortels l'ignorance et la crainte par où on les mène. Sorciers plutôt que prêtres, intermédiaires entre le peuple et les esprits,

215 Étymologie de la rivière des Boulou, « Rivière fétiche », appellation commune à nombre de lieux dans la région.

disposant en maîtres de la vie présente, la seule intéressante pour le Mpongwè, les féticheurs auront honneurs, renommée et gras profits. Ils tiendraient facilement en balance l'autorité de l'oga ; mais on n'est pas sans s'estimer et finalement s'entendre pour faire à deux le bonheur du village. Du reste, ami, guide ou compère du chef, ce monopoleur du surnaturel n'est jamais en peine un crédit qui repose sur l'influence maîtresse de l'esprit du noir, l'inconnu et sa terreur mystérieuse, et sait l'employer, sera toujours assuré de prestige et de régner en ce pays.

Il est probable que le droit à l'exercice des fonctions sacrées est héréditaire. Le jeune âge, le sexe même, n'est pas un empêchement ; on rencontre par occasion des garçons et des filles fétiches. La femme et l'enfant, avec leur tempérament impressionnable, paraissent admirablement disposés à la mise en scène que la pratique du culte nécessite en certaines circonstances. Ils fourniront de bons élèves à leur précepteur.

D'après le docteur Lestrille²¹⁶, l'aspirante au rôle délicat de « femme fétiche » manifeste de bonne heure sa vocation ; c'est un sujet choisi. On l'affuble de rubans, de clochettes, on la peint de couleurs magiques ; puis elle est mise, plusieurs semaines durant, en communication avec l'esprit. Elle a alors des extases, des moments d'une surexcitation extraordinaire, des absences profondes, pendant lesquelles elle vit dans un monde étranger à la terre ; le souvenir du passé lui est présent, et claire la connaissance de l'avenir ; elle converse avec les esprits et les mânes ; elle a le don de seconde vue. Après quelque durée du régime infernal qu'on lui fait suivre, elle est vraiment en puissance de possession. À ce moment psychologique, les jeunes filles ses compagnes sont appelées, les tam-tam assourdissants résonnent, et la pythonisse apparaît hurlant et dansant. Elle va sans repos de la case sacrée, où nul œil humain ne doit regarder, vers l'assistance, toujours agitée, délirante, variant ses chants et ses danses à chacun de ses voyages. La nuit se passe ; les jours se succédant voient se renouveler le même cérémonial, jusqu'à celui où l'on procède, dans le plus grand secret, à l'initiation définitive.

La féticheuse est désormais un personnage ; elle quitte l'humilité de sa condition, unique exemple du relèvement de la femme dans cette société primitive. La superstition la couvre et l'anoblit. Elle a aussi sa raison d'être. Bien que les cérémonies fétiches soient la plupart du temps communes aux deux sexes, il en est, par exception, de spéciales à chacun d'eux, chez les Gabonais, comme parmi les Fan, où les femmes n'assisteraient pas impunément aux danses à caractère réservées aux hommes. Leur naturalisme honteux souvent révolterait la conscience la moins susceptible, et le secret doit en être gardé, sous peine d'éveiller la colère et une terrible vengeance du dieu qui y préside.

Revenons au féticheur ; le mot est masculin, et nullement partisan de la concurrence. Interprète de leur mémoire, de leurs griefs, de leurs besoins, il commerce avec les IMBOUÏRI, esprits ou génies, et les ABAMBO, âmes des morts, leur commande au besoin et les fait ressusciter en évoquant leurs ombres à la surface d'un miroir ou de l'eau limpide. Cette évocation a lieu dans un comice, au son du tam-tam et des hymnes sauvages. Mais c'est ici un cas grave et un secret de famille, l'Européen ne doit y assister. Et l'oracle retors, qui n'est jamais à court d'hypocrisie ni de détours, tient à nous l'expliquer : la présence d'une peau blanche contrarierait indubitablement l'action et l'issue d'une opération magique préparée uniquement à l'intention des noires. Aussi sommes-nous réduit en cette circonstance à raconter d'après la voix publique.

Quand l'*ibambo*, fantôme ou revenant, est apparu, il a soin de répondre par la bouche de son ministre, et, dans le sens qui lui est indiqué, tranche les cas épineux et les plus graves. Il saura, par exemple désigner à la vindicte publique le coupable d'un crime resté ignoré. Mais nous entendons qu'il n'est pas généreux ; car sa sentence, presque inévitablement, tombera sur une victime de la condition captive. Appuyé sur un aussi puissant témoignage, l'augure va décider sûrement. De sorcier, il est passé juge et sacrificateur. Connu pour être un maître dans l'art d'employer les poisons, il devient arbitre

216 *Revue coloniale*, 1856.

infaillible de l'épreuve du mboundou²¹⁷ ; et, fort gêné souvent au cours de son action judiciaire par l'opposition obstinée de l'autorité étrangère voisine, il a prononcé l'arrêt, il en délèguera secrètement le soin à un exécuteur secondaire, comme nous savons que c'est ici quelquefois une des missions de l'homme-tigre.

Dans ces mœurs échevelées, il ne semble pas toujours nécessaire que le coupable même soit frappé ; mais il faut, à tous risques, une réparation par le sang, n'importe la victime. La sentence est allée chercher un inconnu, qui habite un village éloigné et ne se doute nullement de la vindicte dont il est l'objet ; peut-être n'a-t-il jamais mis le pied là où on le juge. Qu'il soit innocent ou criminel, ce n'est pas l'important ; mais il l'est de laver dans le sang un préjudice ou un forfait. Encore l'homme libre et riche jouit-il d'une bonne immunité, s'il n'a pas le féticheur pour ennemi. Eût-il cent raisons d'être condamné, il en sortira blanc, en fournissant un esclave pour porter sa peine et en payant une rançon, dont le juge qui l'a absous touchera la grosse part.

Le féticheur se charge aussi de la correction des femmes et des enfants, au gré des maris et des pères. Il tient les épouses dans le devoir, sous la menace de châtiments que la superstition forge épouvantables, et l'exorcisme est généralement suivi d'une punition directe, laquelle n'émane pas de l'autre monde. Les Galoa, raconte le P. Bichet, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, ont à cet usage une sorte de croque-mitaine mystérieux, appelé *Yasi* chez eux, ailleurs *Okoukoué*. Il apparaît en épouvantail déguisé et masqué, se cache dans les cases et, de temps à autre, fait de quelque pécheresse un exemple, duquel toutes les autres tremblent à la ronde. Les hommes jurent par lui ; les femmes et les enfants ne pourraient prononcer son nom sans mourir. Il n'est sans doute pas que les mœurs y gagnent beaucoup en moralité²¹⁸.

Les Mpongwè ont toujours raison de rester en bons termes avec un personnage de l'importance du féticheur, ne serait-ce que pour détourner d'eux-mêmes une vengeance particulière qu'il a tant de redoutables moyens d'exercer. C'est encore lui qui dispose des éléments ; il les conjure et peut

217 Voir première partie - chapitre IV la flore. -- § 7. plantes médicinales et poisons. résumé - l'ikaja ou mboundou (page 200).

218 LE FÉTICHE ORO. Dans le même recueil (années 1882 et 1083), on peut lire un intéressant récit de M. Chautard, concernant les hauts faits d'ORO. Ce dieu veille, il a bonne garde de l'immense cité d'Abeokouta, sur la Côte des Esclaves, et s'occupe avec un zèle farouche de la moralité des femmes. C'est une âme en peine qui erre gémissante, en poussant le long des chemins des *ou ou ou !* plaintifs. On comprend que les femmes en aient grand'peur : il les met en pièces, s'il les rencontre sur sa route. Il sort, du reste, de préférence la nuit ; parcourt-il les rues en plein jour, c'est que les hommes tiennent conseil et se défient de la langue parleuse des négresses. À cet instant, celles-ci doivent se renfermer chez elles, et les précautions sont si bien prises à Abeokouta, que nulle maison n'a fenêtre ouverte sur la rue.

Ce mythe extraordinaire a une singulière habitude ; il fait son souper du feuillage de certains arbres, que la charité publique, le soin de donateurs mourants, lui ont réservés ; de sorte que l'on voit avec surprise, nu et dépouillé au matin, tel arbre qui la veille était chargé de feuilles. Il paraît que les *ogboni*, ses desservants, ont travaillé pour lui pendant la nuit, et qu'au milieu des gémissements du dieu, on les entend couvrant de leurs voix, en invoquant « *Oro, Oro, baba, - Oro, Oro, ô père* », la cognée des bûcherons. L'opération étant finie au soleil levant et la place déblayée, les femmes sont bien certaines qu'Oro est passé par là.

Le mystère dont le fétiche s'entoure entre à merveille dans la politique secrète de la classe dirigeante de la république des Egba. Il est si bien tenu, qu'une femme est mise à mort si elle prononce seulement le nom d'Oro ; qu'un jeune garçon, raconte le missionnaire, qui osa devant sa mère imiter le sifflement du dieu, se promenant à cet instant dans la ville, fut immédiatement étranglé par son père. Les Anglais ont fait à propos d'en interdire les manifestations à Lagos.

Pour en finir avec ce personnage homérique, il a un rôle quelquefois utile, étant le policier de la contrée, comme à Porto-Novo, le fétiche-squelette *Egungun*, servi par les *zambetto*, ses prêtres. Oro ferme les chemins aux criminels, et c'est en son nom qu'on les arrête la nuit. Il préside aussi à la sépulture des femmes mortes pendant qu'elles portent un enfant, une femme enceinte ainsi frappée étant considérée comme possédée ou coupable. C'est là l'occasion de cérémonies expiatoires et de profitables bénéfiques pour les *ogboni*.

également les déchaîner. Quoi qu'il arrive, il s'en tire à son honneur. Ayant une certaine pratique des hommes et des choses, il règle en conséquence l'opportunité de ses fétiches.

J'ai connu un vieil oga, blanchi de cheveux plus que de sagesse, mais bien trop rusé pour être sa propre dupe de la cérémonie qu'il inaugura dans une année calamiteuse. La saison était mauvaise pour les plantations, l'hivernage troublé étant demeuré longtemps sans pluie ; la disette de manioc et d'eau menaçait. Cinq fois, les femmes firent processionnellement le tour du village, tenant de la main gauche leur joue droite ; les hommes s'étaient blanchi les mains, les pieds, le visage ; chacun portait sur l'épaule une petite sonnette. Le cinquième jour, les herbes furent sarclées devant les cases, ce qui eut pour résultat de rendre l'avenue du chef nette, propre et peu agréable aux serpents, et, comme la cérémonie finissait, une petite pluie commença à tomber et continua les jours suivants. Le vieux renard eut l'art de n'en paraître surpris, et répondait simplement à ceux qui le félicitaient : « *Hè* (oui), le fétiche était très bon. » Il avait assez appris pour conjecturer du changement de temps sur l'aspect du ciel, et, ayant réussi, il y gagna beaucoup en crédit.

Pour absorbés que soient dans leur ridicule superstition la plupart des actes fétiches, ce serait trop généraliser d'admettre qu'en toute circonstance ils manquent d'intention ou d'à-propos dans l'esprit de celui qui préside à leur cérémonial. L'intérêt est le guide de l'imposture, et celle-ci est sans revers à qui dispose sans contrôle. La masse sera malléable, puisqu'elle ne cherche à comprendre ni à croire. Croire est un effort, et plus commode est au Mpongwè d'accepter en fermant les yeux.

L'oga, avec l'aide du féticheur, y trouve un utile moyen de gouvernement. Mais si à ses droits temporels il peut joindre en sa personne l'influence mystérieuse de la caste sacerdotale, s'il est tout ensemble oga et oganga, tout lui devient loisible. C'est l'union en un seul de deux paternités, l'accord de la baguette spirituelle et de la lanière gouvernementale. Alors ce roi bien avisé s'en ira rêver dans les lieux qu'affectionnent les esprits et y entretenir des songes surnaturels appropriés aux circonstances, qu'il reedit ensuite à ses sujets. Il est surtout maître du monopole, ce qui le touche par excellence. L'affluence des marchandises sur son territoire est-elle menacée ou détournée par la concurrence qu'innocentent des traitants sur une rivière voisine ? Il réserve cette dernière aux génies, en la déclarant fétiche, c'est-à-dire qu'il la frappe d'interdit, et nul n'ose plus la franchir sans des transes abominables. Il existe ainsi dans l'Ouest africain un certain nombre de lacs, d'îles, de pointes, de fleuves inviolables ; tous les évitent. Le féticheur affecte à leur égard une secrète terreur, qu'il ne partage pas, bien entendu ; mais elle s'impose naturellement et se transmet avec une fidélité qui est presque la seule tradition du pays. Le souvenir de l'événement mémorable, chef puissant qui les mit en dehors du commerce des humains, est de longtemps oublié ; l'habitude a subsisté, et parfois quelque imposant phénomène naturel, telles les visions aériennes du lac Ionanga²¹⁹, continue à l'entretenir en impressionnant l'imagination populaire.

Le Gabonais fait fétiche en toute circonstance, car il est partout entouré de tentations et d'embûches. Il connaît peu de génies bons, et les mauvais, en si grand nombre, auront de préférence ses hommages. De sa pirogue, il répand dans l'eau un peu d'alougou, afin de la rendre propice, comme le Krouman crache à terre ou sur son voisin, et l'indigène du Kalabar jette au vent des quatre points cardinaux une part de sa libation. Il est prodigue de paroles d'invocation, dénuées de sens du reste, dans la joie, la douleur, l'angoisse. La joie reconnaissante, c'est un peu s'avancer ; s'il demande, une fois qu'il a obtenu, il ne remercie pas même l'Esprit supérieur. Mais voyez-le dans la calamité, quand l'*evounga* (l'épidémie) s'abat sur le pays, quand la pirogue part pour un long voyage ou revient chavirer dans l'écume des brisants. Les femmes, tout ce qu'il y a du sexe fort dans le village, sont là rassemblés sur la

219 Voir deuxième partie, Chapitre II, Article 1, § 3. *Les sentiers de la Remboué et le fleuve Ogooné. La route de ce fleuve au Congo* (page 127).

plage. Est-ce un frémissement qui couvre ainsi le bruit du vent ? Non pas, on ne pleure nullement, on fait seulement fétiche.

Ce pauvre homme fait encore fétiche à l'*otangani* (au blanc), quand celui-ci le menace ou qu'il en a peur, et, afin d'être plus assuré de réussir dans ses entreprises, il lui emprunte sa couleur. Mais ici nous entrons dans un ordre de considérations qui demandent une certaine discrétion ; car enfin il ne faudrait pas chercher bien loin pour retrouver, parmi les préférences courantes des plus civilisés d'entre les hommes, le culte du nombre, du mot et de la couleur, la foi au pressentiment, au présage, à l'intersigne, la crainte de la malchance et du mauvais sort, et les fétiches bons à s'en préserver.

Nous n'avons, grâce à Dieu, affaire qu'au Mpongwè. Il a ses marques de prédilection, parmi lesquelles le blanc, le rouge et le noir sont les plus favorables ; le jaune, signe de deuil, est en faveur près des esprits errants²²⁰. En peignant sa personne et se faisant un visage à deux images, il se rend fétiche, et, métamorphosé, espère que son sort en sera modifié. Ainsi, sentant sa fin près de venir, il conjure le terrible destin en parsemant son corps de dessins variés, il donne à ses vêtements, aux objets précieux qu'il possède, cette vertu particulière. Nulle cérémonie n'a lieu sans personnages bariolés ; et la couleur blanche, dont il décore ses plus belles images sacrées, est un gage de l'estime dans laquelle il tient l'être si bien doué dont elle est l'apanage^{CCXCI}.

Il a bien conscience de commettre un larcin ; car enfin, en prenant au blanc sa teinte, il espère déplacer à son profit une partie des vertus qui font ce privilégié riche, tandis que lui-même reste pauvre. Il a à ce sujet des idées très nettes : toute la distance entre les deux réside dans le disparate de la peau. Si, du jour au lendemain, le noir devenait blanc, il serait immédiatement un autre homme. Mais dans l'état actuel des choses, et faute de pouvoir opérer cette transformation, il est d'avis qu'on se tienne mutuellement à sa place. Chacun a sa manière, et ce qui est bon pour l'un ne peut l'être à l'autre, et inversement. Particulièrement à l'endroit des fétiches, il faut être noir pour comprendre et pratiquer ; l'*otangani* n'y connaît rien, et, du reste, le fétiche lui serait très mauvais. À son avis, il fera sagement de ne pas s'en mêler.

C'est dans les vertus attribuées aux objets inanimés, aux matières brutes, que le panfétichisme va se révéler avec son incohérence et ses mille variétés. La crédulité fera ses emprunts aux trois règnes de la nature. Il est des végétaux dont il est interdit de toucher aux fruits, des animaux dont la vie est respectée, de fondation, des pierres consacrées, - idée commune à beaucoup de peuples primitifs²²¹, - des aliments qu'il est défendu de manger, temporairement ou en aucun temps ; interdiction souvent cruelle, vu la rareté des subsistances, que ne motivent de la part du chef ou du féticheur, si scrupuleux à leur endroit, ni le souci apparent de défendre la santé du peuple, ni le soin de garder de la prodigalité des espèces rares et prompts à disparaître. Ceux-ci sont simplement *mounda* ou sacrés. On a faim, mais on obéit ; pendant ce temps, l'interprète des esprits dîne à leur table abondamment fournie.

Tel est, en certains cantons, le bananier. En d'autres genres, c'est le gardien séculaire qui couvre les palabres de son ombre propice, le géant végétal signalé par quelque singularité, comme l'arbre des oiseaux républicains de Mpira, ou telles plantes réservées à la pratique mystérieuse ou médicale des aganga. Parfois, à la naissance d'un enfant, un jeune fromager est planté proche de la case ; leur destinée sera désormais irrévocablement liée l'une à l'autre. Les jours de l'enfant doivent s'allonger autant que l'arbre croîtra dans la nue, ou tomber comme lui, fauchés par un coup de tornade. À côté de ce

220 L'indigène obtient certaines poudres colorées en soumettant à l'action de l'eau bouillante et de cendres chargées de sels mordants les bois riches en matière tinctoriale.

221 Le *menhir*, la pierre levée celtique, est resté longtemps en basse Bretagne, - et peut-être le souvenir n'en est-il pas tout à fait disparu de certains cantons isolés, tenaces à leurs antiques traditions, - une « pierre fétiche » très recommandée. Les femmes allaient la visiter pour devenir fécondes et mères.

symbolisme poétique, M. Marche nous dit qu'on rencontre dans les hautes régions des caïmans fétiches fort utiles au maître ; ils ont mission de dévorer les esclaves fugitifs, et la geôle est bien gardée.

Ce serait en vain, le plus souvent, qu'on chercherait quelque relation raisonnable entre les propriétés connues de telles substances que le Gabonais cache précieusement en son logis et les vertus extraordinaires qu'il leur attribue, ou, au moins, la signification en est insaisissable pour nous. Certaines cependant représentent, par une image matérielle, le désir de s'assimiler les qualités de l'homme ou de l'animal auquel elle, ont appartenu ; ainsi, les poils, les défenses, la dépouille de nombre d'animaux, comme le léopard. Ce qui d'ailleurs ne rend pas plus audacieux, prudent ou fortuné l'heureux acquéreur de ces talismans. Souhaite-t-il d'avoir toujours bon appétit, le Mpongwè se procurera la dent d'un homme gros mangeur et la porte sur lui. Il use des cendres de végétaux suivant ses goûts, ses besoins, ses désirs ; il sème des herbes appropriées sur le sentier de la guerre, pour exterminer l'ennemi. Il a de ces fétiches qui éloignent la malchance ou portent bonheur, qui jettent un sort sur les mauvais et détournent les esprits de sa voie. Il en est qui préservent la case des maux, qui font trouver une femme à son goût et assurent de sa fidélité, qui sont un certain garant sur la mer ou à la guerre, qui écartent le feu et le tonnerre. Il y en a pour procurer le succès à la chasse, à la pêche, et l'abondance des récoltes, pour le sommeil et la veille, la santé et la maladie. Leur nomenclature divagante remplirait bien des pages ; laissons-la fleurir en paix au seul pays qui lui convienne.

Le Mpongwè tient ses objets fétiches en grande estime, et le féticheur l'y encourage, car il en fait commerce. Il en est un des plus précieux, l'OKOUNDOU, débris emprunté aux sépultures humaines. C'est une boucle de cheveux, une dent, un os, un membre entier ; les chairs sont réduites en cendres, mêlées à d'autres poussières symboliques, à de la poudre même, et conservées soigneusement dans une coquille de limaçon, une corne d'abondance faite d'un bois d'antilope ou de cabri, une petite boîte, un sachet. Plus le décédé aura été illustre de son vivant, davantage il sera recherché après sa mort. Les blancs appartenant à cette catégorie, on s'explique comment, aux premiers temps de l'occupation, ce devint une nécessité de maçonner les tombes ; les sépultures étaient violées clandestinement, la tête de l'exhumé disparaissait en premier. C'était là vraiment une trouvaille merveilleuse, dont la portée sera mieux appréciée quand on saura qu'à Libreville, « avoir la tête pleine comme un blanc » est le *nec plus ultra* du bon ton et l'objet d'envie de tout sage Gabonais.

Celui-ci tiendra, comme à sa vie, à une sorte de fétiche vénéré dont la vertu est, à son goût, si puissante ; il ne s'en dessaisit pas, d'autant qu'il est fort difficile à présent de s'en procurer de nouveaux. Les vieux, amis des bons usages et tenaces à les maintenir, sont contraints d'aller chez les Pahouins acheter ce qu'on ne trouve plus au marché des villages voisins, et ils savent les tribulations et le prix que leur coûte cette fidélité au passé.

Cette coutume révoltante à tant de titres est des plus anciennes, et a cours fort avant dans les terres. Un chef qui voudra séduire ses sujets leur fait boire de l'eau-de-vie versée dans le crâne de son père : il est bien assuré de les avoir disposés à ses desseins, ayant rempli leurs âmes d'une émotion sacrilège et les ayant liées par une sorte de franc-maçonnerie superstitieuse qui les fait complices les uns des autres. Au sac des villages pahouins, on ramasse de ces crânes desséchés et imbibés de teinture rouge, qui sont soigneusement gardés dans le village, moins en souvenir des ancêtres qu'au bénéfice des vivants. M. du Chaillu rapporte qu'au pays des Otanda la tête des oga est momifiée et pieusement conservée dans la case *alumbi* ou « case des charmes » ; cet ossuaire devient une réserve de fétiches pour le chef existant. Celui-ci, au cours d'une affaire importante, d'une négociation avec quelque étranger, s'en va gratter une parcelle de substance osseuse et la mêle aux aliments de son hôte, qu'il rend, grâce à cet artifice, facile à ses désirs.

Le fétichisme n'a pas de liturgie ni de culte régulier, pas plus que le féticheur n'a de collègue. Ce prêtre est, à vrai dire un artiste qui varie ses procédés suivant l'opportunité des circonstances et son industrie

personnelle ; il exerce isolément, pour son compte et sur son terrain. La superstition, loin des Européens, a quelquefois son temple ; il est placé en ces lieux redoutables, habités par les Imbouïri, que nul profane n'oserait fréquenter. Au confluent des rivières Ngounié et Okanda, dont les eaux se mêlent pour former l'Ogououé, on voit, suivant la relation de M. le lieutenant de vaisseau Aymès²²², des tentes de feuillage soutenues par des roseaux, sous lesquelles les fidèles vont méditer. Leur centre d'attraction est une case fermée, où brûle un feu sacré ; celle-ci est habitée par le Grand Fétiche, et sa demeure inviolable ; elle contient la poussière des ancêtres. Les actions surnaturelles évoquées par l'oganga y entretiennent une foi constante. Dans les villages aux environs de Libreville, il n'est pas de temple permanent, les lieux sacrés n'ont plus d'autre vertu certaine que le nom qui les indique ; mais sitôt qu'il faut recourir à l'intervention des génies, une case fétiche provisoire est préparée à leur intention.

Dernier terme des amulettes, et le plus haut placée dans l'estime publique, l'image fétiche habite indifféremment les cases enchantées ou le logis des particuliers ; dans ce cas, elle remplit auprès de la famille l'office du lare antique, elle a part aux aliments de la table et reçoit des prières. En retour, elle veille à la sûreté de demeures si mal fermées et en écarte les voleurs, et très effectivement ; car, si le noir n'a guère de scrupules à dérober dans la maison du blanc, il respectera la case où plane l'influence d'esprits prompts et terribles à défendre ce qu'on leur a confié.

Ces petits dieux sont des figurines grossièrement sculptées dans un morceau de bois, émaillées de débris de miroirs, de verre ou de métal, et tatouées des couleurs rituelles, où le blanc paraît le plus en faveur. Les unes sont mâles et les autres femelles, ce qui se reconnaît moins à la naïveté de leur expression qu'à leur nudité. Leur genre informe dénote, de la part de l'artiste nègre, une maladresse insigne dans le maniement de l'outil ; évidemment aucune inspiration n'a dirigé la main. Certains fétiches de la Sénégambie et du Congo, si frustes qu'ils aient été débités, révèlent dans leur pose et leur mine une touche piquante, qui sent l'air ingénu des statuette de pierre laissées dans nos campagnes par les tailleurs d'images du Moyen Âge. Pour n'avoir trouvé rien d'approchant, le Mpongwè ne prise pas moins ses dieux.

Pour cet idolâtre négatif, l'image n'est pas seulement la figure de l'idée, elle est l'idée elle-même, elle est « fétiche », c'est-à-dire « génie » ; elle en possède les moyens et en distribue les bénéfices. Elle a surtout ce caractère, si sa tête ou son centre recèle la cendre de quelque dépouille humaine ; désormais l'esprit y habite. L'objet magique possédera alors son temple particulier, il aura droit aux plus grands honneurs, comme de présider aux préparations et aux cérémonies enchantées ; en revanche il assure à son propriétaire la sécurité et le bonheur. On comprend immédiatement que ce fortuné mortel ne veuille s'en séparer à aucun prix.

Ce serait se répéter qu'énumérer le bien ou le mal dont est capable une telle idole. La confiance en ses mérites est à l'épreuve de l'insuccès. Chez les Adziana, le docteur Ballay se vit arrêté, sans autre obstacle, par un cordon de dieux protecteurs suspendus en travers de la route du village, barrière qui prétendait à l'empêcher de débarquer sur la berge du fleuve et de pénétrer jusqu'aux cases. N'eût-elle pas toujours cette valeur intrinsèque, l'image tutélaire est sûrement l'intermédiaire le plus efficace entre les vivants et cette foule d'esprits qui fait cortège à son chef BOERI, le Grand Fétiche.

II. La médecine fétiche.

Le mot OGANGA, qui veut dire proprement « féticheur » reçoit les deux acceptions de prêtre et de docteur, et le missionnaire, comme le médecin, a l'honneur de s'entendre ainsi appeler, avec la

²²² *Exploration de l'Ogoway (Revue maritime et coloniale, 1870.)*

qualification de *mpolou* (grand) suivant sa dignité ; hommage apprécié à sa valeur, eu égard à la bonne intention. Les noirs ont sur la science de l'homme des idées autrement larges que les nôtres ; ils ne séparent pas ses deux côtés, simplification commode aux sorciers et de nature à alléger leur bagage de savoir et leur besoin.

Elle est sans aucune malice, du reste, cette connaissance de la nature physique et morale. Le malade est une victime du poison, un possédé auquel on a jeté un sort, ou dont l'âme a été mangée par un meurtrier, comme pensent les Congo d'accord avec nos Mpongwè²²³. À ce dernier sujet, j'ai entendu raconter par les plus anciens missionnaires des choses très singulières. L'enleveur ou mangeur d'âme (« âme » ici voulant dire « la vie ») est un larron existant dans ce monde, ou ayant depuis longtemps passé dans celui des esprits, qui vient boire et se retremper à la source d'une santé jeune et vigoureuse. Les missionnaires, à leurs débuts, eurent peine à rassurer sur leurs bonnes intentions. Les aganga, qui sentaient des ennemis redoutables et une grave menace pour leurs propres intérêts, luttèrent d'influence. Le bruit courait, accrédité et entretenu par eux, que le « féticheur blanc » approchait des malades avec l'intention préméditée de dérober leurs âmes. On se montrait dans l'enceinte du couvent une grande case où ces âmes demeuraient prisonnières, d'où elles renaissaient ensuite, à commandement, pour revivre dans le corps de petits noirs près de mourir. Ainsi s'expliqua longtemps dans le pays la santé et la bonne humeur du pensionnat indigène. Le Gabonais des environs est maintenant un peu moins crédule.

La mort, nous le savons, est rarement à l'abri du soupçon. Cette solution naturelle de la vie semble si extraordinaire au Mpongwè, si difficile à comprendre et pénible à expliquer, qu'il se trouve, en fin de compte, amené sans cesse à en rechercher curieusement la cause. Et, voyant dans son propre esprit l'envie, la méchanceté, la haine, il en conclut ainsi de ses voisins, de leurs motifs, de leurs actions ; son soupçon, gratuit presque toujours, mais pris au pied de la lettre, va soulever les plus violentes passions. Défiance terrible, commune dans la sauvagerie, lutte insensée pour la conservation, dont l'issue est constamment douteuse. Personne n'y est jamais assuré du lendemain, On se dispute un morceau de manioc, la place au soleil, la vie à chaque moment ; on prodigue les sacrifices. Comme un monstre, dans un jour de folie du lucre, n'hésitera pas à immoler son enfant, afin d'acquiescer de ses restes ce fétiche merveilleux qui doit lui procurer la richesse, plus facilement encore un chef sacrifiera, sans compter, dix, vingt, trente esclaves, qui lui sont indifférents, s'il croit ainsi obtenir sa propre guérison ou celle de ses proches.

L'intervention de l'oganga est indiquée en toute occurrence difficile. Cela est juste ; il connaît de tout, du passé, du présent, de l'avenir, il est renseigné par les esprits. S'il ne sauve pas ordinairement, il offre au moribond une dernière consolation, de se savoir vengé sur la tête d'un innocent et de n'être pas seul à souffrir et à mourir.

Unique médecin en crédit, le féticheur aura les bénéfices de cette situation lucrative ; on dit qu'en fait de salaire, il a la main crochue. Il s'essaie sur le sujet à l'aide de deux principaux fétiches, le petit ou *mpemba*, à l'usage des maladies simples, et un autre d'un genre plus cérémonieux, le *mpoga abambo*, réservé au grand exercice. L'appareil destiné à frapper l'esprit est ici toute la médecine ; il est fait de manœuvres burlesques, de cris et de danses, auxquelles le patient participe, encouragé par le son entraînant du tam-tam. La foi est heureusement robuste, au moins d'un côté, et jamais au-dessous de l'épreuve. La simplicité du patient fait à l'occasion des cures merveilleuses.

Passant une fois dans un village, je vis une femme malade d'une perte de sang, que l'oganga sortait de visiter. Elle en suivait fidèlement la prescription. Trois jours durant, elle devait rester couchée sous une hutte de feuillage ; autour d'elle étaient semées à terre des boules d'argile rouge et à quelque

223 Les Sérères de Sénégambie, raconte le P. Gallais, croient aussi aux « esprits mauvais (*onaky*, ou vampires), qui revêtent des formes humaines et se repaissent de l'âme ou principe vital des hommes. »

distance planté un petit bananier, auquel une poule demeurait attachée. Je crus comprendre que ce fétiche avait une signification allégorique particulière. L'arbre et l'oiseau indiquaient une vague idée de renaissance, les boules rouges représentaient ce qu'on eût appelé autrefois une « signature ». La pauvre femme, qui était en peine moins d'une explication que de se voir soulagée de son mal, ne fut pas récompensée de son obéissance, et, lasse de souffrir, s'en vint un peu plus tard finir chez les sœurs de Sainte-Marie.

De son côté, le docteur Ricard retrace comme il suit le traitement des possédés par une de ces « grandes médecines » dont la durée fut de huit jours.

« Le jour est fixé, on construit sur la place la plus fréquentée une grande case ouverte par une de ses faces, au fond de laquelle on établit, suivant le nombre de malades à traiter (des femmes le plus souvent), un ou plusieurs lits du pays, garnis de moustiquaires du cap Lopez. Cette case devient le rendez-vous de toutes les femmes, tous les oisifs s'y mêlent, on y parle, on y joue. La malade est occupée une partie de la journée à se laisser peindre le corps avec des poudres de diverses couleurs, et le décor est changé chaque jour. Matin et soir, elle sort accompagnée d'un chœur de femmes, elle les suit en agitant un système bruyant de graines sèches. Cette promenade qui, au commencement, n'est qu'un tour de village, devient graduellement une course de plusieurs lieues jusqu'aux « habitations ». Le soir, la malade danse au tam-tam, la danse est tous les jours plus longue et plus effrénée. De temps en temps, le féticheur vient la regarder dans un miroir pour suivre l'effet de la médication, et il ne la fait cesser que lorsqu'il a remarqué une amélioration²²⁴. Nous verrons tout à l'heure que cette méthode fouguese d'un exercice forcé n'est pas toujours sans ressources.

S'il joue avec les innocents, l'oganga connaît son monde et sait à point s'arrêter. Cet oracle, plein de restrictions mentales à l'usage des indiscrets, est prudent et ne s'engage pas à fond. Il se couvre de sa consultation avec les esprits, et de sa responsabilité sur le petit dieu fait de moelle de bambou, qu'il donne à porter au malade ; il réserve son jugement, temporise, et en dernière analyse, s'il sent son artifice près d'être mis en défaut, se dégage par un faux-fuyant ou jette au hasard sur quelqu'un du village une redoutable accusation qui porte toujours. L'habitude de visiter la « natte » des malades sert aussi sa pénétration clinique ; puis il lui suffit d'énoncer un signe qui se réalise pour faire pâmer d'aise le cercle ingénu de ses clients.

On conviendra cependant qu'il serait difficile, même aux plus ignorants, de côtoyer une nature aussi riche sans glaner de ci, delà, et épeler dans ce livre entrouvert quelque fructueux enseignement. L'empirisme qui nourrit ce rebouteur exotique l'a pourvu d'un certain nombre de recettes alambiquées, dont quelques-unes seraient certainement utiles à connaître s'il ne s'en réservait le monopole : le secret est son gagne-pain. S'il erre en vagabond sur la nature des maladies, il n'est pas douteux qu'il ne leur trouve parfois un remède enseigné par les hasards de la forêt.

Lorsqu'un indigène a été mordu par un serpent, l'oganga, à peu près comme nous faisons, serre une liane en ligature entre la blessure et le cœur. La ligature est, d'ailleurs, un procédé curatif à la mode en de nombreuses circonstances. Mais ce n'est pas d'arrêter la circulation du venin, l'*ekembé*, qui le préoccupe ; son zèle vise le crochet du reptile : à son sentiment, celui-ci, demeuré dans la piqûre, va cheminer et, remontant, lacérer le cœur. Le moyen que le féticheur emploie est utile en fait, et le malade, s'il guérit, ne lui demandera pas raison de son interprétation ébouriffante. Je ne sais si l'art de guérir trouvera quelque chose à recueillir dans le reste du traitement des plaies venimeuses ; il consiste en application locale de drogues végétales, à la fois sur la blessure ouverte et sur une nouvelle incision pratiquée au-dessus d'elle. Le docteur Lestrille, qui nous transmet ces détails²²⁵ après en avoir obtenu le secret d'un esclave renommé pour ses cures, énumère certaines semences vomitives récoltées à Lopez,

224 Relation citée.

225 Relation citée.

un topique préparé avec la graisse du *djavé*, mêlée aux parties tendres écrasées de deux herbacées, l'*oïano-gouerra* et le *konia-gonia*. Dans les cas graves, l'esclave faisait boire à ses malades une infusion de feuilles d'*okémo*. Je ne pourrais dire quelle est la valeur des empiriques de Lopez ; aux environs de Libreville, le venin a en général le dernier mot sur la médication du féticheur²²⁶.

À la connaissance des poisons, au moins de leurs propriétés brutales, à ce talent d'empoisonneur, l'oganga joint la pratique honnête de quelques simples. Ses émoullients sont tirés de plantes grasses, des jeunes pousses d'une variété de baobab, de racines féculentes et amidonnées, parmi lesquelles le manioc est d'usage courant. Certains végétaux lui fournissent des purgatifs naturels, des breuvages laxatifs analogues à ceux qu'on fait au Sénégal de la pulpe rafraîchissante du tamarin. Les poudres et la décoction des écorces, l'infusion des feuilles, sont employées au traitement des plaies atoniques rebelles. Si ces derniers moyens produisent un bénéfice, c'est par une irritation substitutive, laquelle, modifiant la surface malade, active la vitalité de son bourgeonnement : tel est l'effet vanté d'une cendre noire, dont l'application aux ulcères de la puce pénétrante est très douloureuse. Certaines préparations indigènes sont vraiment hémostatiques. Le feu et le couteau sont, près des aganga, en honneur. Leur manière de tirer le sang, pour imparfaite, est encore ingénieuse. Sur la peau scarifiée est appliquée, en guise de ventouse, une moitié de calebasse, qu'une forte aspiration par le bout effilé aide à remplir du sang qui coule des plaies. Le doigt de l'opérateur, ou un peu de glaise, remplace ensuite la bouche ; et cette obturation maintient, vaille que vaille, le vide relatif produit par la succion, et la continuité de l'écoulement.

La cérémonie du Grand Fétiche vient de nous montrer le féticheur ami des méthodes à sensation et des choses qui parlent aux yeux. Il désire avant tout produire son effet théâtral, bien entendu ; tant mieux pour le patient s'il en profite. On parle quelquefois de cures extraordinaires ; tout en effet, dans ces manœuvres ne doit pas être déchet. Le noir est fait beaucoup de nerfs et d'illusions ; la femme, en puissance de nervosisme surtout, bénéficiera peut-être d'un coup de fouet imprimé à son tempérament et d'une stimulation générale, qui la satisfait en lui laissant croire un moment que la vigueur est revenue. Mais, même en dehors de cette action passagère, il n'est pas douteux qu'une perturbation violente comme celle que produit l'exercice forcené auquel nous avons vu soumettre un malade, en révolutionnant tout l'être, en faisant vibrer ses moindres fibrilles musculaires et ramuscules nerveux, ne doive amener dans l'intimité de l'organisme une modification profonde. Celle-ci sera le point de départ d'un changement, lequel peut incliner vers un relèvement et un succès reste à savoir si, plus souvent, l'effet ne sera pas dépassé et le sujet terrassé. L'arme, maniée par de telles mains, est à double tranchant ; elle a tout autant de chances d'atteindre le malade que la maladie. Nous n'insistons pas davantage, faute d'être mieux éclairé. Je rappelle seulement qu'au retour de sa course, le patient en expérience tombe sur sa natte baigné de sueur, et que la sudation à outrance est aussi un procédé dont l'oganga use avec le plus de plaisir. Il expose son client, dans une case bien fermée, aux fumigations balsamiques de plantes brûlées, à l'impression des vapeurs aromatiques émanées d'une cuve dans laquelle on a mis à bouillir diverses plantes. Il tient l'eau en grand crédit, ressource commode en ces pays inondés, et l'emploie à tout usage, la rendant plus efficace par quelque apprêt mystérieux.

226 Il existe sur les rives de la Magdalena et dans la Nouvelle-Grenade une liane volubile, grimpante, à fleurs blanches, l'*Eupatorium satureiaefolium* ou *Mikana guaco*, dont le suc aurait, d'après M. de Humboldt, la propriété de neutraliser les venins ; l'odeur seule de la plante éloignerait les serpents de son voisinage. La décoction aromatique et stimulante du guaco, administrée en breuvage, les feuilles écrasées, appliquées directement sur la blessure, sont employées par les indigènes de l'Amérique centrale contre la morsure des animaux venimeux.

Cet antidote n'eût-il pas toutes les vertus merveilleuses qu'on lui a d'abord supposées, sans préjuger non plus la valeur des vulnéraires de Lopez, peut-être n'y aurait-il pas lieu de se décourager de chercher, quelque circonstance pouvant bien un jour mettre sur la voie d'un neutralisant efficace des venins.

L'eau, par exemple, en ablutions et breuvages, jouera un certain rôle dans le traitement de la bokouéd²²⁷. L'expert en ce genre, comme me le racontait un Européen qui s'y était soumis, y ajoute un procédé rigoureux, c'est de limer à rebrousse-paille chaque bouton avec un épi de maïs privé de son grain et passé au feu ; puis, sur la surface dolente, d'appliquer un mélange de rouille de fer et de suc de citron. Le noir, ayant souffert, croit avoir payé une partie de sa dette à la maladie et qu'il lui en sera tenu décompte.

Quant à « l'oganga blanc », au médecin, la « case de maladie », demeure essentiellement fétiche, lui est soigneusement fermée. Il est convenu que sa couleur aurait sur la vertu du fétiche noir une influence désastreuse. Et puis à quoi sert insister ? On sait de reste que la médecine qui convient à l'un n'est pas celle dont l'autre pourrait profiter ; il suffit encore ici de regarder à la peau pour en être convaincu. Le féticheur, qui a un peu d'amour-propre et beaucoup de jalousie de métier, trouve prudent de cacher son ministère, afin d'en conserver le monopole.

Lorsque le médecin européen est appelé dans les environs de Libreville, il n'en tire pas vanité ; il sait que ce n'est pas pour ses lumières, mais par mode, - les civilisés y tiennent fort, afin de montrer qu'ils le sont - , en désespoir de cause aussi, lorsque l'oganga indigène, à court d'expédients, a abandonné son malade. On attend alors de l'étranger quelque nouveauté savante, un de ces fétiches blancs extraordinaires, qui ressorte de la banalité des fétiches noirs employés jusque-là. Il n'est pas venu pour traiter, mais « pour faire fétiche » à sa manière, et il pressent que la simplicité de ses moyens va singulièrement tromper l'attente générale et donner à son auditoire une pauvre idée de la valeur de sa médecine. L'expression désabusée, les gestes d'incrédulité de cette foule gabonaise qui entoure le lit d'un mourant, ne lui laisseront bientôt aucun doute à cet endroit. Le parallèle entre l'oganga et lui n'a sûrement pas été à son avantage.

Pour trouver crédit, il faut des traitements à grand éclat, faire peur, faire mal ; aussi la chirurgie, de plus émouvant appareil, est-elle davantage assurée de crédit. Ces naturalistes reconnaissent le bien fondé des fers rouges et du couteau. Du reste, il est juste de convenir qu'ils ne sont pas les seuls, parmi ceux qui ne savent pas, à être frappés uniquement de ce qu'ils voient et à en avoir l'esprit satisfait. L'opération sanglante suivie de la chute d'un membre, la balle extraite qu'on montre au patient, figurent à son idée l'image sensible du mal dont il a souffert et qu'il croit extirpé ; noir ou blanc, il est naturel qu'il en éprouve le contentement de la délivrance.

Le Gabonais, en sa qualité d'homme nerveux, est très impressionnable à la douleur physique et manifeste avec une grande expression son sentiment à cet égard. Aussi, se défiant de soi dans les circonstances où il faut souffrir, il se veut bien entouré. La vogue attire alors à la consultation du médecin européen une nombreuse affluence de parents et d'amis. Le blessé arrive languissant, comme près de mourir, et supporté dans les bras de la troupe, vêtue de ses plus beaux pagnes. Cette escorte est celle d'une personne de marque, car le captif n'a soutien ni consolateur. Avant que l'instrument n'ait touché la chair, le client pousse des cris à fendre l'âme ; au travers de ses *kokolo* plaintifs, l'entourage s'émeut et ajoute ses lamentations personnelles et ses imprécations au fétiche de la pitié, de la crainte, de la douleur. Mouches du coche, on aide de la voix et du geste ; les exhortations se croisent ; chacun implore, incrimine ou approuve. C'est l'occasion d'une palabre mouvementée, où l'on discute ensemble le malade, la médecine et le médecin, et d'un spectacle qui, pour être encombrant, aux yeux d'un simple curieux ne serait pas dénué de pittoresque.

227 Voir deuxième partie, Chapitre 6, Article II, § 1. *Caractères physiques de la race – Misère et maladie.*, page 265 et suivante.

Nous n'aurons donc pas de peine à persuader que la médecine fétiche n'est pas beaucoup plus raisonnable que la religion fétiche. Dans la manière de celui qui l'exerce, le savoir-faire et le hasard tiennent lieu de connaissance, d'expérience et de bon sens ; dans son esprit, l'empirisme, - un empirisme vraiment fétiche - n'a que notions brutes et nulles règles. Ainsi inconscient, cet empirisme sera peu fécond. La médecine des oganga n'est si prisée, là où elle fleurit, que parce qu'elle est incompréhensible. C'est quelque chose d'extraordinaire comme le surnaturel de la maladie, de la mort et de l'orage, une panacée fantastique, faite de cérémonies enchantées, d'incantations et de sortilèges accolés sans lien et sans art, accouplés à des pratiques en discordance avec la nature du mal, quelquefois heureuses malgré elles. Véritable médecine noire, où le sens commun est écrasé par le surnaturel, où l'issue logique est une apothéose du féticheur et des fétiches. Mais le Mpongwè l'aime ainsi, et beaucoup d'eau coulera entre les deux rives de l'estuaire avant qu'il comprenne et estime autre chose.

III. Sépulture²²⁸ et sacrifices funéraires de la croyance aux mânes.

La mort d'un proche, s'il est de condition, est entourée de quelque cérémonial. Des alentours on s'assemble ; on pleure, on gémit dans la case funèbre, l'alougou coule et la poudre parle, les hommes se roulent dans la poussière, déchirent leur pagne, se frappent en exhalant leur affliction ; la parenté féminine exprime longuement sa douleur bruyante. Alors vient le moment de la séparation. Après que le soleil a décliné, le corps est porté secrètement dans la forêt, en un lieu qui sert de cimetière commun ; on lui a fait un linceul de feuilles de bananier et préparé une fosse, à l'image des itangani. Puis il s'endort aux accents d'un tam-tam démoniaque, comprenant s'il l'entend, qu'un deuil ne peut pas durer toujours et qu'il n'est pas raisonnable que les morts fassent éternellement pleurer les vivants.

228

Notes sur les grottes à sépulture des Néo-Calédoniens.

À l'image de nos Mpongwè, les Néo-Calédoniens déposent leurs morts sous les berceaux de feuillage de la forêt, s'ils ne peuvent les abriter dans les sépulcres naturels que les caprices du sol océanien ménagent à souhait pour leur dernier repos. Là le corail, qui a conquis la mer, émerge au-dessus des flots des îles entières, en construit de nouvelles chaque jour et recouvre sur de vastes étendues le littoral de la grande terre.

Dans cette écorce friable, que la lente action du temps, l'usure du climat et des eaux a crevassée peu à peu, des effondrements sourds ont, en beaucoup de points, amené la formation de grottes naturelles. KUNI OU L'ÎLE-DES-PINS en possède un grand nombre, relativement à sa petite surface ; parmi celles-ci, il en deux plus singulières, qui servirent jadis de sépultures aux aïeux des Kuni actuels, et contiennent leurs restes enfouis au milieu d'une végétation merveilleuse. Je les visitai en 1873, en compagnie de mon ami le docteur Brindejonc de Tréglodé et des officiers du *Cher*, et, ayant pris plaisir à cette excursion, j'y trouve l'intérêt de rapprocher par la pensée deux natures si distantes sur la carte du monde.

Les grandes grottes sont situées vers le N.-E. de l'île, à plusieurs milles du mouillage de la station. La route qui y conduit côtoie des banians séculaires, habités par des pigeons *notou* gros comme de petites poules, dont le roucoulement sourd est d'un effet singulier au fond des bois. Un long trajet, elle traverse un plateau ; sa hauteur massive domine le reste du pays. La terre en est maigre et stérile, couverte sur une grande étendue d'un champ de fougères et de bruyères de-ci, de-là. Des bouquets de blafards *niaouli*. Leur feuillage est grêle et terne, et leur tronc poudreux, déguenillé sous les lambeaux pendants d'une écorce qui se détache d'elle-même en souples lamelles d'un blanc duveteux. Une lumière fade, filtrée par mille petites feuilles, se disperse sous la futaie ; elle erre tristement autour de ces troncs, dont l'ombre claire s'abaisse en vacillant sur la terre. Au jour tombant du soir, ces bois ont un aspect mélancolique plein d'images errantes. Les sources sont rares en cet endroit, à cause du drainage rapide au travers d'un poussier rougeâtre et grumeleux. La hauteur est chaude à traverser en décembre, et, dans les sentes fréquentées, le passage du voyageur indigène est signalé par de petites citernes creusées dans le stipe même du cocotier, à l'exposition des pluies régnautes, pour en recevoir les eaux et, après elles, de nombreuses générations de moustiques.

À mesure qu'on descend la pente, la végétation grandit. La croûte de corail, mise à nu par les torrents déversés de la hauteur, montre d'abord ses arêtes tranchantes qui s'usent et se polissent. Elle se couvre d'un humus, que les racines des arbres déchaussent encore. Puis les ruisseaux perdent leur cours rapide, la terre végétale descendue de la hauteur se fixe, augmente en profondeur, et, dans la plaine égale sillonnée de ruisselets, la forêt arrosée s'épanouit dans sa luxuriante abondance, n'ayant en certains points plus de passage.

Notre guide kanak, frayant le chemin à travers ce dédale, nous conduisit le long d'un joli cours d'eau qui glissait paisible et frais au milieu d'un splendide fouillis de banians, de taro, de fougères arborescentes. À quelques pas, il écarta le rideau des branches enchevêtrées, et la pleine lumière d'où nous venions nous empêcha de voir de suite une ouverture béante au centre d'un massif de roches qui se dressait devant nous disputé par la forêt. Nous pénétrâmes dans la longue galerie souterraine dont cette ouverture était l'entrée. Le ruisseau que nous avons suivi murmurait en brisant doucement au flanc d'une paroi, et son haleine répandait dans l'atmosphère close une fraîcheur humide. De petites hirondelles et des chauves-souris, troublées de notre venue, volaient en tournoyant dans la pénombre. Des lianes et des rejetons de banians, retombant de plusieurs mètres au-dessus de nos têtes tissaient jusqu'où le jour arrivait une toile de feuillage, ou, mêlés aux stalactites pendantes, étaient, comme elles, près de prendre à nouveau racine au sol. L'ombre devenait plus épaisse et bientôt assez profonde pour nous forcer d'allumer une torche, lorsque soudain, à un détour, l'issue de la caverne s'illumina comme dans une féerie. Par une crevasse de la voûte effondrée jaillissait un pinceau de lumière. épanoui dans sa liberté comme une fusée

Si le défunt est un oga, l'endroit de sa sépulture demeure plus soigneusement caché. Le Mpongwè, qui viole les tombeaux pour s'en procurer des fétiches extraordinaires, craint naturellement les repréailles et de laisser tomber, à ses dépens, entre les mains des voisins une puissance telle que la mort. On voit, entre la route de Glass et la mer, un entassement de grandes pierres blanches, qui un instant reportent la pensée vers nos champs semés de souvenirs druidiques. Là, sous des tables calcaires enfouies dans le feuillage, reposent les ancêtres du vieux Mpira, et sans doute maintenant sa dépouille.

La route fut détournée pour ménager leur susceptibilité posthume. Mais le plus souvent le chef est inhumé dans l'habitation même où il a vécu²²⁹, et alors sa case, et par extension le village tout entier, est devenue fétiche ou vouée aux esprits. Bientôt après, sa population se déplace en masse et va faire ville ailleurs de cases neuves, tradition qui est d'une hygiène non discutable.

Les captifs resteront là où ils sont morts, à la voirie de la brousse.

Malheureusement, ces mœurs pastorales ont des ombres, et nous allons retrouver cette tradition du sacrifice universellement répandue chez les peuples primitifs, c'est-à-dire l'impôt du sang pesant sur le faible, dernier honneur rendu par les vivants à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

Le défunt emporte avec lui dans la tombe les principaux objets qui lui ont appartenu : ses ustensiles, ses armes, ses bijoux... Il avait aussi un autre genre de propriété, et celle-ci tremble en attendant son sort. C'est qu'un personnage de cette valeur veut être accompagné dans l'autre séjour, y trouver le confort dont il a joui sur la terre. L'atroce logique de l'autocratie noire est ainsi faite qu'elle est consentie même des pauvres serviteurs qui vont être dépêchés à la suite du maître. Toutefois, si le défunt laisse des héritiers, il y aura quelque temps combat du sentiment et de l'intérêt. La coutume et la vanité aiment qu'il ait des funérailles dignes de son importance et honorables pour la parenté ; en même temps la cupidité défend son bien, des vies qui, en définitive, représentent un capital. Il faut pourtant entre les deux décider. On fait alors la part du riche ou de l'oga décédé. Un ou plusieurs esclaves choisis, des jeunes le plus souvent, sont enterrés vifs sous la sépulture, coutume courante, il n'y a pas longtemps, sur les rives de l'estuaire.

qui se dilate. Effet d'autant plus saisissant que la source n'en était pas visible ; à côté, l'obscurité en paraissait plus noire. Au fond de l'hémicycle, le contraste des ombres et de la clarté grandissait les blocs calcaires éboulés, jetés les uns sur les autres dans un désordre plein d'art. La lumière se jouant dessinait sur son trajet les feuilles délicates des plantes grimpantes ; elle scintillait en langues de feu de diverses couleurs sur les cristaux bleus des sels de cuivre qui émaillaient les parois, aux arêtes et aux aiguilles des stalactites, aux perles d'eau tombant de la voûte, qui, goutte à goutte, venaient accroître sur le sol les stalagmites naissantes.

Dans ces poétiques demeures, de préférence aux abris des bois, les Kuni du bon temps avaient coutume de déposer leurs morts. Nous en cherchâmes les débris et les trouvâmes cachés dans la profondeur d'anfractuosités creusées par la nature ou par l'homme dans les parois de la caverne. Là reposaient des ossements blanchis par les siècles et déjà enveloppés dans une gangue de cristaux brillants. Une main et son avant-bras, réduite au squelette figé dans le corail, allaient bientôt subir la métamorphose du fossile incrusté dans la pierre. La sépulture en était bien vieille, et il ne fallut pas y toucher longtemps pour qu'elle tombât en poudre.

Le Kanak, qui ne nous avait pas suivis à ces dernières investigations de ses ancêtres, nous attendait à quelque distance sur la lisière d'un bois touffu de banyans. L'effondrement des terres avait en cet endroit aussi, à plusieurs mètres de profondeur, précipité un cirque immense, dont la bouche à ciel ouvert restait voilée par des broussailles exubérantes. Les murailles en étaient escarpées et la descente difficile ; au fond, creusée dans une paroi, s'ouvrait une petite grotte funéraire, antre obscur, circulaire, que soutenaient comme des piliers des stalactites arc-boutées aux stalagmites. Mais la beauté du lieu seule imposait. Le cirque était plein d'une mer mouvante de végétaux, montant de la demi-obscurité où ils avaient germé vers le ciel, comme avides de soleil et de chaleur. Cette vie puissante envahissait jusqu'aux troncs des arbres ruinés par le temps et les faisait revivre des existences qui s'y étaient nouvellement greffées, quand depuis longtemps avait été dispersée la poussière des Kanak inhumés dans ces abris.

229 Habitude commune aux Sérères de la Sénégambie.

S'il ne s'agissait toujours que de mourir ; mais la mort souvent sera lente à venir et cruelle. Elle dure peut-être depuis plusieurs jours, et les tourments ont devancé le dernier soupir de l'illustre moribond. Puis il faut encore souffrir pour plaire mieux à son ombre, il faut expier une accusation d'empoisonnement ou de sortilège, et satisfaire aux extravagances sinistres du fétichisme. L'imagination noire est inventive en fait de supplices, sa passion a des raffinements inusités. C'est une hécatombe qui sera abattue en l'honneur du chef décédé ; on fait à celui-ci un lit d'hommes mourants, mutilés par le feu et les tortures. M. du Chaillu rapporte qu'en 1858, à la mort du roi des Lopez, soixante noirs furent égorgés autour du tombeau.

Et qu'est-ce auprès des immolations abominables de la Côte des Esclaves. De son vivant, c'était trois fois le jour qu'il fallait à l'ogre du Bénin la vie d'un homme, qu'on venait égorger devant sa face.

L'île Lopez n'est pas éloignée de Libreville. À cette date, dans ses solitudes et celles du continent, qui sait ce qui se passe ? Il est sans doute prudent de laisser discrètement tomber le rideau et de ne pas chercher à voir ce qui ne se pourrait empêcher. Aux lieux où domine notre influence, certainement la sauvagerie peu à peu s'est humanisée. Signe et progrès des temps il n'y a pas eu de sacrifices, même secrets, aux funérailles du grand Denis ; sur l'estuaire, cette mort ferme l'ère sanglante. Félix-Adandé n'eût pas cédé en ce point à la coutume et aux féticheurs ; tout s'y opposait, le pavillon qu'il voit flotter sur l'autre rive, en face de son village, le jugement des Européens qu'il fréquente et dont il a souci, et ses propres sentiments éclairés par une éducation blanche.

L'horreur des sacrifices ne peut surprendre après ce que nous connaissons des mœurs de ce pays et du peu de cas qu'on y fait de la vie humaine. En descendant un moment à ce niveau, on voit la pratique des immolations se rattacher par une sorte de lien naturel à une notion très commune, la croyance à l'existence posthume des âmes et à leur relation avec les vivants.

Le Mpongwè, pénétré de ce sentiment d'outre-tombe, va consulter les revenants ABAMBO dans leurs sépultures. Ces esprits infernaux se réveillent au son de la clochette du féticheur ; ils apparaissent dans le miroir de verre ou d'eau, entendent les demandes dont leur ministre s'est fait l'interprète, et révèlent à lui seul dans quelle mesure ils sont disposés à y satisfaire. La foule se rend vers eux en procession peinte des couleurs fétiches. Si, à la nuit, on allume des feux dans les cimetières, c'est afin d'éclairer leurs promenades errantes, de les réjouir, de les apaiser et de leur fournir une occasion propice de se mettre en communication avec les vivants, Pour ces ombres on dépose, dans les lieux sacrés où leurs corps sont ensevelis, des aliments qui les réconfortent. Les sacrifices aux mânes sont une réparation et un tribut ; à défaut d'hommes, on leur offrira l'holocauste propitiatoire d'un chevreau.

Mais le Mpongwè a surtout égard aux mânes de sa parenté ; c'est à eux, s'il les a connus, qu'il s'adresse en toute circonstance. Un mort illustre emporte sa renommée au-delà de la vie. Il devient le protecteur patenté de ceux dont il a fait souche, il va rester leur soutien et le gardien de leur destinée. Il défend des mauvaises récoltes, du feu du ciel, des pluies et de la sécheresse, des embûches, des sorts fâcheux, de la maladie, voire de la mort. Confident de leurs entreprises de négoce, il s'entremet dans les échanges, aveugle l'esprit des marchands, blancs ou noirs, et les rend de plus facile composition. Nous savons quelles précieuses reliques sont les restes corporels de ce que fut l'ibambo. La confiance qu'un pareil talisman inspire au Mpongwè, la convoitise de l'acquérir, va le pousser non seulement à violer les tombeaux, mais à devenir le meurtrier des siens. Le P. Peureux, missionnaire au Gabon, raconte à ce sujet une anecdote dramatique assez significative.

« Quiconque veut obtenir l'okoundou avec toute sa vertu doit immoler de ses propres mains quelqu'un de sa parenté ; il y a peu d'années, un jeune homme, considérant la grande renommée dont jouissait son père, attentait à sa vie afin de s'en assurer les avantages. Mais, ayant manqué son coup, il

éprouva de sa déception un trouble si violent qu'il en perdit l'esprit. Le malheureux père s'empressa de consulter l'oganga, afin de savoir comment s'y prendre pour faire recouvrer la raison à ce fils dénaturé. Elle devait se retrouver dans le sang des esclaves, et le prince à cette fin en immola jusqu'à trente en quelques mois²³⁰.

Comme on le voit, la religion de la mort, ainsi comprise par les Gabonais, est adaptée aux besoins immédiats des vivants et très intéressée. Ces bonnes gens n'oublient pas les mânes, parce qu'ils les craignent ou en attendent. À eux, comme à leurs fétiches, s'ils n'ont rien à demander, ils les supplient au moins de garder la neutralité. Leur croyance, comme leur respect, en aucun cas n'est platonique.

IV. Ce qu'il faut penser de l'instinct religieux des Mpongwè.

À l'épreuve, de toutes ces choses incohérentes qui, pareilles à un essaim de frelons, bourdonnant confusément dans l'intelligence noire, de cette divagation mentale où l'ineptie s'enchaîne à d'effrayantes monstruosité, que va-t-il rester pour une croyance quelconque, et, dans ce noir esprit, errant à travers son informe chaos, toute idée juste et raisonnable n'est-elle pas morte étouffée sous le faix ?

Nativement, les Mpongwè, – je pourrais le dire des races qui les entourent –, ont la conscience du bien et du mal, *mbia*, *mbe*, les mots existent dans la langue ; du droit que donne l'injure à une réparation, d'une justice qu'ils vont demander au chef ou au génie. Le mal évidemment aura pour sanction la punition à bref délai, et le bien, son salaire en proportion. Ainsi réduite à sa simple expression, ou faussée et dénaturée par une longue abjection, la notion du juste subsiste, leur esprit en retient la trace incertaine.

Avec quelque indulgence pour le fétichisme, en mettant une certaine bonne volonté à rechercher l'accord lointain de ce clavier plein de notes fausses à la mesure de l'âme humaine, nous reconnâtrons qu'il s'écarte à ses heures de l'informe et élastique polythéisme qui fait son ordinaire. Parfois, rarement sans doute, ces objets bruts que l'indigène adore seront figures ou symboles, la foi en la matière aura pour fin une idée immatérielle ; la vertu de ce qui fut animé se personnifie dans sa dépouille inerte, tels les cendres et les débris arrachés leurs tombeaux. Si le fétichisme a pour moyens des pratiques grossières, son résultat, sinon son but, est une invocation à des êtres surnaturels, aux esprits. La crainte assurément, plus que l'amour, motive la prière, puisque les bons génies sont négligés à l'honneur des méchants ; il est toutefois intéressant marquer cette reconnaissance, dont l'homme le plus inculte fait l'aveu, d'êtres qu'il n'a ni vus ni touchés, auxquels cependant il s'adresse comme supérieurs à sa personnalité. Il en est un plus haut, placé même au-dessus des esprits. L'idée de la puissance suprême existe dans l'idiome du Mpongwè et se traduit par un mot qu'une consonance singulière et comme préméditée rapproche du fataliste « mbiambie », - ANIAMBIE^{CCXCII}, duquel nos missionnaires ont fait Dieu. Ce Grand Esprit, du reste, est un inconnu ; il n'a pas de royaume, ni de cour bienheureuse. L'*oroma* est seulement un ciel physique, ou cet espace plein de nuées et de foudres, étendu au-dessus de la terre gabonaise.

Lorsque le féticheur évoque dans la nuit les mânes des ancêtres, il atteste par ces mânes qu'il est pour eux une vie au-delà de cette vie. L'héritier de l'oga affirme le caractère sacré de la mort, quand, ayant touché des genoux sa dépouille, il est, de par ce fétiche, devenu inviolable. La croyance aux mânes, l'intercession dont ils sont l'objet, les sacrifices qui leur font cortège, prouvent encore que, dans la pensée du populaire, la mort n'a pas tout détruit. L'esprit hors de la matière, si indistinct qu'ils le conçoivent, l'âme indépendante existe ; elle s'appelle *imina*²³¹.

230 *Annales de la Propagation de la Foi*, 1860.

231 Signification différente du mot *emèno*, « la vie » ; le « corps » a nom *okouwa*.

Pour ce qui est de son immortalité et de la manière dont ils la conçoivent, les noirs seraient bien empêchés d'en rendre compte. L'auteur de toutes choses, qui, dans leur idée, est seulement le créateur de ce qui est palpable et visible, sera sans doute le dispensateur des récompenses à venir, mais toujours d'une façon à leur portée, de plaisirs sensuels, de satisfactions rapportées aux besoins d'ici-bas. L'âme renaîtra pour jouir ou souffrir, mais sur la terre, comme ces esprits « mangés » qui revivent dans d'autres corps ; sorte de réapparition posthume ou de métempsycose dans une situation meilleure ou plus fâcheuse, selon les mérites ou les démérites de la vie précédente. Mérites et démérites, qu'est-ce donc pour eux ? Mais... il s'agit ici de la terre africaine et d'infortunés si déshérités ! Et lorsque j'entends un de ces sceptiques résignés me dire en son naïf langage « Dieu bon pour *otangami* (blanc), pas pour pauvre *onombè* (noir) ; toi riche, va-t'en à la mission prier bon Dieu des blancs », en soulignant qu'il est bien fondé à s'en dispenser, je ne puis que plaindre l'amertume envieuse du misérable privé de tout, en face de l'étranger comblé, à ce qu'il lui semble, de biens et de tous les dons.

Dépassant le pays mpongwè, nous retrouvons chez les Pahouins la reconnaissance d'une puissance surnaturelle ; au-delà, peu, la vie peut-être finit avec le corps. Quant aux sauvages Boulou, nulle croyance, dit-on, nul sentiment, nulle espérance.

§ 6. *De quelques usages et procédés indigènes.*

I. Villages et cases.

Autrefois les NKALA, les villages gabonais, étaient peuplés et compacts. La coutume nouvelle tend de plus en plus à les diviser par petits clans, presque par familles. Chacun se groupe suivant son intérêt. Pour les uns, c'est la proximité des factoreries et la facilité des échanges ; d'autres cultivent un patron puissant ; et ainsi, d'année en année, se grossit la clientèle au siège des missions, du gouvernement, des grands commerçants de Glass. Si les Mpongwè eurent jamais quelque esprit, je ne dirais pas de nationalité, mais de clocher, de cette prévoyance instinctive qui resserre les sociétés les plus frustes pour la facilité de se défendre et de vivre, cet esprit, déjà bien amolli par la commodité d'existence que leur faisait la traite, s'est aujourd'hui fondu dans l'occupation des nouveaux arrivés de race blanche.

Cette petite nationalité, qui s'est ainsi réduite et dissociée, se repose à l'abri de notre canon, sentant bien que de longtemps elle n'existerait plus si nous n'étions à la défendre. Pressée lentement par les masses pahouines, elle n'occupe actuellement que les deux rives de l'estuaire. Ses villages dépeuplés sont clairsemés. C'est, sur la langue de terre terminée par la pointe Pongara, le petit et le grand Denis, dans leur isolement, avec quelques autres groupes de cases. Le mouvement principal s'étant, longtemps avant notre venue, porté sur la rive droite, nous y trouvons, parmi les plus notables, les agglomérations de Krinjé, Koaben, Louis, Mpira, Glass et Roi-Glass, éclaircies d'une partie de leurs familles, qui se sont éparpillées sur la route des missions, dans la vallée de Sainte-Anne, à la Montagne-Sainte, à Libreville. Sur cette rive, la population mpongwè habite une bande étroite, limitée vers la mer par les pointes Santa-Clara et Owendo, et confinant dans les terres au chevelu des criques qui se déversent dans la Mounda.

Les plus anciens villages portent toujours le nom du chef existant ; ils conservent pour quelques jours les restes d'une originalité bien près de disparaître à notre voisinage. Leur situation sur une hauteur boisée, à l'avancée d'un cap verdoyant qui surplombe la mer, la grande nature qui les encadre, enchantent les regards. Aucune palissade ne les défend ; ils sont ouverts à tous.

À la première visite, on reste frappé de la régularité gracieuse de leur construction. Ils distancent de bien loin, pour l'agrément de la vue, les bourgades sénégalaises, seulement remarquables par leur apparence de ruches grossières, leurs ruelles tortues et boueuses. Le moindre hameau gabonais a ses deux rangées de maisonnettes alignées comme au cordeau et se faisant face ; les venelles, qui isolent

chaque habitation particulière, s'ouvrent sur une large avenue proprement ratissée, voie publique et forum.

Le Mpongwè met beaucoup de soin à l'édification de son abri, et il y réussit à souhait. Je ne pense pas qu'on puisse rencontrer nulle part de cases plus jolies. Les matériaux en sont simples, mais de travail facile, et il les a sous la main. Paris et Londres, si j'ose rapprocher, diffèrent surtout par les pierres à bâtir, avec le tour de main de l'artiste. Le Gabonais dispose des deux, des matériaux et du tour de main. Il trouva dans la forêt, avantage qui n'est pas à la disposition du Sénégalais, un inappréciable palmier bambou²³², l'*enimba*^{CCXCIII}, dont il fait son mur, en plantant à terre, droites et très rapprochées, les nervures des feuilles émondées de leurs folioles ; en plus, des lianes flexibles, dont il lie ces tiges et les joint solidement comme de cordes ; un autre bambou, pour sa toiture, l'*Ompvao*^{CCXCIV}, dont la paillote imbriquée conduit sur le sol, sans s'imbiber, les pluies diluviennes et écarte, assure-t-on, la foudre.

La NAGO primitive est construite au ras du sol, sauf quand le Gabonais enrichi, se donnant des airs de facteur^{CCXCV}, l'élève sur pilotis. Elle a quatre pans et quatre angles ; ses murs pleins, cannelés du haut en bas par la juxtaposition régulière des tiges droites du bambou, sont fortifiés à l'aide de traverses du même végétal, disposées en élégant fronton au faite de la maisonnette. Un toit incliné descend très bas et débordé le palier, offrant à la famille la jouissance de vivre en plein air, à couvert de la pluie ou du grand soleil. Ainsi aménagée dans un pli de la feuillée, une habitation indigène a un air charmant de chalet.

Toutes ne sont pas de ce gracieux effet ; on voit de pauvres cabanes, faites de planches grossières d'un bois grisâtre, tendre et facile à travailler.

La maison est close de toute ouverture autre que sa porte, coupée dans la muraille d'osier sur la rue ; par là entrent les gens et s'écoule la fumée du feu qui couve dans un coin sur le foyer de pierre. L'atmosphère intérieure en est naturellement lourde. Son parquet est l'argile durcie du sol, tassée par un de ces procédés qu'emploient nos paysans à la fête de l'aire neuve et dans lequel les pieds nus ont un si bon office. Les lambris qui tapissent les murs intérieurs sont d'écorces ou de feuilles bientôt enfumées. Une case confortable sera d'ordinaire divisée en deux compartiments. Le premier en entrant est la pièce à tout faire, parloir, cuisine, salon à manger ou à recevoir. L'autre, où l'on dort, est le retrait de l'intimité noire, le réduit aux fétiches domestiques et aux coffres qui contiennent choses de prix ; sa situation retirée sur le deuxième plan la tient dans un recueillement moins pénétrable aux moustiques et à l'œil indiscret des larrons visibles et invisibles. La mode des fenêtres commence à prendre dans le pays.

Le mobilier n'est précieux ni bien commode. L'objet principal est un lit de camp adossé à l'une des cloisons ; il est fait de bois équarri vaille que vaille, ou de bambous horizontaux supportés sur des montants, avec un billot coupé dans la forêt en guise d'oreiller. Le sybarite se prépare une couche molle de ces feuilles de bananier, dans lesquelles aussi plus tard il sera enseveli ; le philosophe, que les inutilités gênent, étend simplement sa natte à terre pour dormir. Ce lit primitif, qui ne demande jamais à être refait, est le seul monument de la case, et il a son importance ; car s'il remplit plus de la moitié de l'existence de la femme gabonaise, puisqu'il sert à son sommeil à la naissance de ses enfants et à ses maladies, il est aussi la grosse part du temps employé par la fainéantise de l'homme, du chef surtout, qui y reçoit couché ses visiteurs.

La nature végétale fournit les matériaux de ce mobilier. L'*enimba* ou divers bois tendres sont employés à la fabrication des lits, des tables, des escabeaux, ou simplement les sièges pour s'asseoir sont des souches et des tronçons d'un arbre coupé en travers. Les nattes à gros usages se tissent avec l'écorce de l'*ojôno*, les feuilles du *nkouou*^{CCXCVI}, teintes en couleurs à l'aide de diverses substances naturelles. Les feuilles effilées d'un pandanus servent à ouvrir, du côté de l'Ogoué, les nattes fines et les toiles à

232 Le *Raphia vinifera* ou palmier acaule, dit « bambou à cases ».

moustiquaires d'un jaune d'or, faites de fils « gentiment agencez », comme dit un vieil auteur. La moitié de calabasse, fruit d'une cucurbitacée, ustensile précieux, sert à tout contenir et à beaucoup d'usages.

N'oublions pas la fameuse *mpava* ou lanière de peau d'hippopotame. Cette enseigne, placée en évidence, est une allégorie, mais très positive, du coup toujours pendant qui va frapper la faute. Auxiliaire de l'oga dans le gouvernement des peuples, sceptre de quiconque est puissant, ou musclé, sauvegarde du mari et du père de famille, symbole de la paix et de la concorde dans la case, ce meuble tutélaire est, paraît-il, la meilleure assurance morale de la petite société mpongwè. Ceux qui s'en servent là-bas voient avec regret son crédit diminuer depuis qu'on les empêche d'en frapper trop fort.

Ajoutons que la case d'un Gabonais est toujours proprement tenue. Il soigne et ménage son chez-soi, un peu comme le chat aime le sien. Les travaux domestiques salissants, tout ce qui peut souiller, se passent au-dehors, et l'ombre des maniocs a ses aisances particulières, tout comme en pays civilisé.

Mais, depuis qu'il voit les usages des blancs et en recueille les parcelles, le Mpongwè devient exigeant sur le confort ; sa simplicité antique est en train de se perdre. Le suif et l'huile, la bougie bientôt, reçoivent l'héritage des torches flambantes du bois chandelle et de la résine élémi ; celles-ci n'éclairent plus que les misérables. La calabasse, ce type de la vaisselle nègre, et l'écaille de tortue sont supplantées par un beau chaudron de cuivre appelé « neptune » (*Olombo*), propre à tous les besoins du ménage ; on le voit en tous lieux porté sur la tête des femmes allant puiser au marigot. Les grands coffres vendus par les traitants, avec leur clef et leur serrure magique, ont immédiatement et haut la main gagné la faveur populaire, curieuse de voir tirer un si habile parti des arbres de la forêt, qui jusqu'alors n'avaient été jugés bons qu'à brûler ; satisfaite aussi de se sentir en sûreté, le lare fétiche, à tout prendre, n'offrant contre le voleur qu'une garantie relative. Même, à l'occasion, l'importation pare la pauvreté du logis. Il n'est pas rare de trouver, dans un village éloigné, de la vaisselle ébréchée, des faïences anglaises et françaises, des chaises, et sur les murs de bambou une glace et des enluminures d'Épinal. Un chef qui se respecte, à présent, mange, boit, s'habille « comme un blanc » ou à peu près. Chez certains « officiels », tenant au gouvernement par quelque lien, le portrait colorié d'une notabilité européenne, l'image de la République ou d'un grand personnage au pouvoir, figurent à côté de la photographie du maître de la maison.

Le village est le centre de la vie sociale du Gabonais, comme la case sa petite patrie domestique, et il paraît attaché à leurs habitudes. L'avenue, où il passe sous l'auvent une bonne partie de son temps, est fort mouvante et animée. Là les femmes préparent le poisson et le manioc, cuisent en plein air les aliments, ce qui est autant de feu vert d'épargné à l'atmosphère intérieure du logis ; elles tressent les filets, s'occupent des enfants ou de leur toilette, pendant que leur seigneur nonchalamment étendu s'assoupit dans la fumée de sa pipe ou les vapeurs de l'alougou. Les repas, au lever du soleil et vers la tombée du soir, s'y font en commun, avec les chats et les perroquets, autour du neptune qui mijote sur le feu. Chacun y met à même les doigts au plat, l'imitation du blanc n'étant pas parvenue au raffinement de la fourchette. À certaines heures, la partie féminine s'attroupe aux portes pour causer, les enfants nus jouent pêle-mêle au milieu des cabris et des poules, une bande endimanchée passe bruyante, allant à quelque palabre. Le soleil disparaissant, la paix du soir est bientôt troublée par le roulement sourd du tam-tam : l'heure approche de la fête accoutumée, et la foule mpongwè va s'amuser, c'est-à-dire se souler de bruit. Mais si le temps est mauvais, le village reste silencieux. Entrez alors dans la case qui vous paraît être celle de quelque opulent notable, vous y jouirez d'un spectacle accidenté. Là fait cercle, autour du feu allumé pour défendre du frisson et des insectes féroces, une réunion de palabreurs intimes, la maisonnée, les commères et les amis du voisinage. La lueur fumeuse des torches erre sur ce groupe d'hommes noirs et grandit les ombres que font leurs mouvements expressifs. On fume, on boit, mais surtout on pérore. Chacun y prend en même temps le droit de parler et s'en donne à cœur joie. On n'y conte pas de légendes, mais on y débat à perte de vue d'affaires des plus futiles. La soirée se prolonge avant dans la nuit, la journée n'ayant pas été trop fatigante et le sommeil venant tard visiter ces

flâneurs incorrigibles. Et l'instinct de sociabilité s'entretient de la joie de dire et d'entendre des riens, avec la sécurité d'écarter les divers esprits malfaisants qui vaguent dans les ténèbres et recherchent les cases solitaires.

II. Vêtements, coiffures, ornements.

Denis, auquel les fées du pays avaient à sa naissance, entre divers avantages, fait don d'un certain air de grandeur, garda jusqu'à la fin sous les plis flottants de la cotonnade de Guinée cet apanage peu ordinaire. Mais le patriarche gabonais, qui portait perruque poudrée du reste, était en tout une exception. L'homme de sa race, s'il s'accoutre, ne sait pas s'habiller ; cette initiation, paraît-il, est malplaisante à la nature. Quand un chef ou un *onivini* (un riche) fait une tournée de cérémonie, il coiffe l'*epokolo*, le grand chapeau de soie râpé par l'âge. Sa redingote ou son habit à basques, nullement taillé à sa mesure et même que d'autres ont bien défraîchi avant lui, laisse paraître par les coutures qui baillent, une peau foncée sans chemise. Il ne porte pas de culotte, cet objet n'est pas en faveur. En use-t-il, il la cache sous un pagne, lequel, ceignant les reins, retombe mollement sur des pieds sans souliers. Entouré de son escorte habituelle de jeunes femmes de dix à quinze ans, les favorites, cet homme complet ne marche jamais sans une canne.

Le chef qui n'aurait pas ces deux insignes d'une dignité qui sait se respecter, le chapeau et la canne, se sentirait mal à son aise. Ce fut récemment un privilège que la tradition somptuaire réservait aux grands. Mais aujourd'hui, décevance du présent, ces objets sont tombés dans le domaine populaire. Tout Gabonais un peu bien né se fait un malin plaisir de goûter au fruit défendu, ne fût-ce que pour narguer son oga.

Le bâton a une signification non douteuse sur toute la côte, à Abeokuta, au Dahomey et autres lieux. Le Mpongwè professe pour cet objet de tels égards, qu'il ne dira pas, « j'ai un bâton », mais bien, « je suis avec un bâton ». Il en est deux variétés importantes : le bâton du roi s'appelle *nekogou*, celui du féticheur, *otongo*, ils sont souvent ornés d'un emblème allégorique. La canne de Denis est restée célèbre. Connue à la ronde et portée par un héraut aux feudataires, elle était mieux qu'une carte de visite, elle représentait au loin l'oga lui-même. Sur la route, elle était accueillie avec honneur, elle valait à l'envoyé sauvegarde et respect. Grâce à ce gage de concorde se réglaient aisément les marchés compliqués, les différends, et l'accord se faisait. Le prestige de la relique a survécu au grand homme mort, car elle continue à le représenter ; pendant une rébellion des Lopez, elle eut mandat de paix et obtint qu'ils rentrassent dans le devoir.

La canne est avantageusement remplacée, quand il pleut ou fait soleil, par le parapluie, qu'une métaphore peu justifiée décore du nom de parasol. Encore un homme qui a souci du décorum ne le porte pas lui-même ; il se laisse suivre d'un captif ayant charge de le tenir ouvert au-dessus de son chef précieux. Ce meuble fut immédiatement apprécié à son mérite, et eut une vogue qui est une preuve de bon sens, sous un ciel qui répand en égale abondance les chutes d'eau et les ondées de soleil. Mais peut-être l'utilité ne fut-elle pas tout en cette affaire ; la vanité ne dédaigne pas de se promener sous un dais. L'habitude chez nous fait qu'on passe indifférent dans les foires à côté de ces immenses parapluies rouges ou bleus qui couvrent de leur envergure monumentale l'étalage d'un marchand forain. Il y aurait pourtant là motif d'un beau cadeau à offrir à un chef nègre, et le succès en dépasserait toute espérance.

En voyant le Gabonais si peu vêtu, on pourrait croire qu'il s'épargne la gêne d'un habit. Je crains fort au contraire qu'il n'en ait grande envie, quand une averse tombe et qu'il grelotte ruisselant sous sa mince cotonnade. Son torse reste nu, avec un lambeau d'étoffe négligemment jeté autour des reins, et, pour marquer les jours de fête, une pièce plus grande descendant de la ceinture aux pieds. Mais, par

exemple, il fera l'impossible pour se procurer un chapeau ; il a, de cette façon paré, bel air. Il n'est pas regardant sur la fraîcheur, et les restes de ses amis blancs sont toujours bons.

L'ajustement des négresses est fait de nudité et d'apprêts compliqués.

Passons sur les falbalas que certaines doivent à la munificence des traitants européens et qui leur siéent d'une étrange manière. La forme noire s'accommode mal des modes parisiennes ; en ce genre, la modestie est du meilleur goût, et l'on s'en assure, même au Gabon, en voyant l'air aisé que doivent les jeunes « misses » natives à la simplicité américaine.

Les Gabonaises que les habitudes étrangères n'ont pas compromises sont vêtues sans aucune recherche. La nature n'aura d'autre voile que le pagne, pièce d'étoffe jetée en manière de rideau autour d'elle. Elles n'ont nul souci de s'en dépouiller au milieu de la foule, refaisant très naturellement leur toilette dérangée. Le pagne tantôt descend des épaules en suivant les contours de la taille, tantôt s'attache au-dessous des seins. C'est question de commodité, d'âge et de goût ; et, comme la fille n'est pas prude, si elle se croit jolie, elle aime à montrer ce qu'elle sait qui la pare.

La jeunesse est coquette et provocante ; pareille à la vierge de Virgile, elle fuit sous les saules pour mieux exciter la curiosité du passant. Elle est de cette race enfantine et futile qu'un rien attire et séduit, s'il paraît. Tout est, chez elle, légèreté, insouciance et désir du moment présent. Elle se donnera aisément, non pas qu'elle ait faim, comme dans ces angoisses terribles où l'emportement d'une poignante misère domine tout sentiment ; son abandon est naturel, il cherche seulement à plaire à ses sens et à sa personne.

La négresse de tout pays a le goût inné des étoffes voyantes et des choses de couleur. Il serait peut-être imprudent de le lui enlever. Les pagnes éclatants, le madras bariolé, vont bien à sa personne noire. Ces nuances qui papillotent éclaircissent un teint fade à force d'uniformité, ou peut-être laissent oublier l'un par les autres. Ce sens africain seulement semble exagéré à celui qui, passant dans un village, reconnaît son linge de couleur porté par la blanchisseuse, habitude facile cinq jours de la semaine sur sept, dans un pays où quelques heures de soleil suffisent à le sécher.

Sur le temps que mettent les natives à agrémenter, à leur façon, les avantages qu'elles tiennent de la nature, elles en consacrent une bonne part au soin de leur toison laineuse. Au rapport des explorateurs, l'art de la coiffure est très répandu et arrivé à un degré d'avancement raffiné, depuis la Sénégambie jusque fort avant dans le centre. Aux diverses latitudes, les négresses, femmes quand même, ont quelque dépit de se voir de ce côté si mal pourvues et s'essaient à y remédier. Mais ce tribut payé à la grâce vaut un lent martyr.

Comme le lainage qui couvre une tête africaine est souple à peu près comme une brosse de crin et croît dans le plus beau désordre, on le dispose dès l'enfance à l'aide de divers artifices, particulièrement d'un fragment de verre faisant office de rasoir, et des onctions grasses répétées ; puis on le laisse pousser à sa guise. À l'âge voulu, la jeune fille est remise entre les mains d'une matrone experte, à charge pour celle-ci d'en tirer bon parti. L'artiste va mettre à profit ce que la nature seule avait maigrement préparé jusque-là, et, au goût des parents, accommoder l'ajustement à la physionomie de la patiente. Elles mériteront toutes deux qu'on les plaigne. L'opération laborieuse se poursuit au seuil de la case. Elle dure plusieurs jours, au milieu d'une lutte émouvante où chaque crin se rebelle, où il faut démêler, débrouiller brin à brin le lacis inextricable, le faire foisonner, maçonner et crépir à l'aide d'un mastic fait d'huile de palme et de glaise, et, pour achever, parfumer cette pièce de résistance avec les sucs et les essences tirés des simples aromatiques. Maintenant la pommade, le Lubin^{CCXCVII}, l'eau de Cologne, prennent faveur ; les fards et cosmétiques européens sont passés fétiches, c'est-à-dire de mode.

La Gabonaise a bien prouvé qu'elle sait souffrir pour plaire. La matrone donne en même temps une haute idée de son talent ; elle a fait une œuvre quelquefois réussie, toujours solide et durable.

Des dessins mieux qu'une description montreraient ce qu'est l'art d'une coiffeuse au Gabon. Le lecteur en pourra juger par les gravures fidèles publiées dans le *Tour du Monde* (année 1865) et conviendra que le minois d'une indigène est quelquefois apprêté avec goût. La coiffure des dames européennes, à certaines époques de mode changeante, y trouverait des comparaisons. La forme la plus simple et la plus gracieuse a les cheveux nattés et séparés en deux masses gonflées sur les côtés. D'autres ont la disposition d'une roue étoilée, aux rayons divergents du sommet de la tête comme centre, de cordes tressées, d'ondulés, avec des intervalles où la peau se montre à nu. Il est de véritables édifices à construire, qui supposent une chevelure favorisée par l'abondance tel ce fier appareil qu'on appelle « casque », pyramide qui double de hauteur la tête d'une « grande femme » ; et encore ces échappées provocantes de deux nattes crépées, étendant hardiment leurs ailes d'oiseau par-delà les oreilles d'une heureuse fille de chef. Une ou plusieurs aiguilles d'ivoire à poignée sculptée, nommées *tondo*, sont piquées dans la coiffure aux places les plus coquettes.

Avoir les cheveux coupés, chez le sexe, est signe d'infériorité ou de grand deuil ; aussi cette affliction est-elle le partage des esclaves ou de celles qui ont perdu leurs plus proches. En laissant tomber sous le ciseau leur magnifique échafaudage, les Gabonaises pratiquent concurremment l'abstention de toute parure.

La femme mpongwè, hormis le *tondo*, ses anneaux d'ivoire et de cuivre, les colliers faits des grains rouges et noirs de l'*Abrus precatorius*^{CCXCVIII}, auxquels est suspendue quelque amulette fétiche, portait peu d'ornements avant l'entrée en scène sur le marché africain de la bimmeloterie européenne. Les faux bijoux, les verroteries de couleur, eurent un succès prodigieux. Ces bracelets, ces bagues, ces pendants d'oreilles, dont le clinquant doré ou argenté miroite, ont une séduction irrésistible ; ils exposent la négresse à une foule de compromis. Une fois conquis le brillant objet, elle est plus fière qu'une reine.

C'est ainsi parées et aussi munies de l'*igombegombe*, l'ombrelle, accessoire obligé d'une toilette achevée, que les jeunes filles s'en vont papillonnant et caquetant le long des sentiers. Déjà rassise, ayant éprouvé plus de choses, la femme mariée reste au repos sous l'auvent. Elle allaite ou veille ses petits enfants, qui se vautrent tout nus dans la poussière de l'allée, ou, assise sur l'escabelle, soigne ses anneaux de cuivre et fume imperturbablement sa pipe. Ces deux derniers objets ne peuvent être oubliés parmi les parures de la femme.

Les anneaux sont l'apanage de l'épouse. Ils se portent quelquefois aux bras, mais leur signification est à la jambe. Ce sont des fils de laiton rouge ou des cercles très lourds, parfois enjolivés d'arabesques, qui se superposent en longue guêtre remontant depuis le cou-de-pied aussi haut qu'on le peut. Cet ornement pèse plusieurs livres ; en outre, le moule qu'il forme à la jambe, ayant été posé jeune, ne s'élargit pas en même temps qu'elle grossit, ce qui est cause de difformités très graves. Il est vrai que le moyen est assuré de retenir femmes au logis ; elles-mêmes n'y trouvent pas à redire, car on les voit avec grand soin entretenir brillants leurs « fers », les frottant sans relâche avec de l'argile fine, de l'huile de palme et du jus de citron.

L'*oyo* est pour toutes un accessoire obligé. Je ne sache pas qu'en aucune occasion on ne la leur voie à la bouche. Cet ustensile est notre pipe de terre, que la traite a répandue partout ; l'*oyo* indigène était creusée dans une tige dure ou la nervure de quelque feuille résistante. La négresse roule dans le fourneau un fragment détaché de ces feuilles au parfum âcre, que l'industrie d'exportation prépare spécialement à l'usage de la côte africaine ; notre tabac travaillé aurait sur des papilles blasées trop peu de montant.

L'homme savoure bien, à l'égal de sa femme, la jouissance de la fumée narcotique ; mais la bienséance, s'il sait vivre, lui donne une certaine pudeur d'en faire publiquement étalage. Croise-t-on dans un sentier un époux malappris qui, se croyant seul, use sans vergogne de la pipe de sa moitié, prestement on le voit, avec une confusion mal dissimulée, repasser à la propriétaire légitime l'objet emprunté.

Le tabac répond à l'une des sensations de ce tempérament à deux extrêmes. Il en assouplit l'un des termes, c'est-à-dire satisfait cette apathie passive qui chérit le repos, le soleil et le rien faire. L'alougou, une affreuse eau-de-vie de traite, répond à l'autre, qui aime aussi à ses moments être réveillé et recherche alors les excitations de nature à en rassasier le goût, comme les passions avides d'être assouvies, les aphrodisiaques et le piment. Si nous nous répétons peut-être, c'est qu'il nous semble que c'est vraiment là le cachet du tempérament physique et moral du noir dans les deux sexes. Ce qu'il aime, il le fait aimer de bonne heure à ses enfants.

Toute petite, la fillette goûte à l'arôme du tabac. Enfant, lorsqu'elle criait sur les bras de sa mère, celle-ci, tirant sa pipe de la bouche, lui en donnait le bout à sucer pour l'apaiser ; grandelette, elle fume d'une façon habituelle. Dès sa puberté, elle va la poitrine découverte et s'essaie à tâter de l'alougou. Elle se marie, et il lui reste une dernière initiation à acquérir avant de devenir une matrone il faut qu'elle ait les mamelles pendantes. Une fois en possession de ce signe indubitable de la prud'homie, elle est admise au conseil.

Aussi, curieuse de satisfaire plus tôt à cette épreuve de la maturité sociale, elle emploie tous ses soins à obtenir, avant l'âge, par des manœuvres mécaniques, une déformation qui ne la rend ni plus belle ni sage. Elle y réussit si bien en peu d'années que, presque sans se déranger, elle pourra allaiter son petit enfant couché à son côté dans un pli du pagne.

III. Cultures chasse et pêche. - Outils, armes, pirogues.

L'outillage indigène était si imparfait, si insignifiant, qu'il a suffi de moins d'un demi-siècle pour qu'il ne reste plus trace de sa première originalité. La supériorité du fer sur le bois s'est imposée du premier coup à une routine invincible en d'autres choses. Les procédés ne se sont pas modifiés, il faudrait pour cela avoir changé l'esprit du Mpongwè ; mais les moyens de ces procédés, les instruments vulgaires dont le blanc fait usage, prennent place entre les mains de tous et ont laissé oublier les anciens.

D'armes, il n'est plus question de l'arbalète, ni de l'*igonga*, la sagaie, comme chez nos voisins les Pahouins. En fait, le Gabonais n'en a pas besoin, puisqu'il n'a pas d'ennemis à écarter tant que nous sommes là. Il n'est ni guerrier, ni grand chasseur ; sa trempe, prudente au vrai danger, néglige ordinairement le léopard comme une proie téméraire, et le fusil à pierre, assez précis pour ce qu'il en veut faire, lui suffit à la chasse de l'antilope et des oiseaux.

Il aime la poudre, parce qu'elle fait du bruit, mais seulement dans les fêtes, aux réjouissances de la mort et de la vie. C'est un moyen d'écarter les mauvais esprits, et, en plaisant aux mânes, de détourner leur colère. Les *ndyali* (fusils) partent volontiers à toute occasion un peu solennelle, et même les canons. Ce fut un cadeau bien goûté des chefs autrefois ; il en reste dans les villages, on n'en approche qu'en tremblant, comme d'un fétiche redoutable, si la coutume veut qu'on s'en serve. Pour ce faire, les innocents bourrent la pièce jusqu'à la gueule et la laissent en communication avec une traînée de poudre, semée sur une longueur respectable. En y mettant le feu, ils se sauvent à toutes jambes, l'expérience leur ayant prouvé qu'ainsi traité, le terrible instrument éclate quelquefois.

Nous savons que le travail de la terre est le partage des femmes et des captifs ; nous allons voir qu'il ne faut pas s'en exagérer les fatigues.

Le Gabonais entretient deux sortes de cultures le petit jardin de prévoyance, attenant à la case ou proche d'elle ; une plantation plus vaste, située à quelque site propice, avant dans les bois. Femmes et captifs, on s'en va ensemble travailler aux champs chaque matin. Cependant, lorsque la grande culture est trop éloignée du village, la garde en est confiée à un ou plusieurs esclaves ; c'est ce qu'on appelle dans le pays LES HABITATIONS (*impindi*). Ces délaissés n'y trouvent pas le confortable de la vie au village ; ils habitent un pauvre abri, couvert en guise de toiture des larges feuilles de l'*ogongom*. Mais l'isolement leur procure un bien inappréciable dans leur condition, l'indépendance, et d'échapper à la surveillance exigeante du maître. Celui-ci, ne les tenant pas sous la main et ayant besoin de leurs services, sera mieux disposé envers eux. Leur charge est de soigner la culture et de faire la récolte. Entre autres petits bénéfices, ils possèdent un fusil et de la poudre, pour se défendre et procurer au propriétaire le produit de leur chasse de rencontre.

Quand la terre est au premier occupant, lorsque celui-ci a devant soi l'espace et le terrain, sans que personne le lui dispute, il n'aura pas souci d'innover. Si maigre soit la couche d'humus, il en trouve toujours à portée, il lui suffit de se déplacer sitôt qu'il a épuisé la pauvreté de son champ. Le procédé du Mpongwè n'est pas autrement perfectionné.

Il commence son travail à l'aide du feu. C'est ce grand défricheur qu'il envoie en avant sonder la forêt épaisse, dont il n'aime guère à troubler les ombres. Vers la fin de la saison sèche, les lueurs rougeâtres s'en répandent sur la campagne, éclairant la nuit gabonaise, comme nos feux à la Saint-Jean d'été ce sont les plantations qui se déblaient. À ce moment où l'humidité de la terre, pompée par le soleil, est moindre et la végétation moins gorgée de suc, les flammes, activées par le vent du soir, dévorent rapidement les herbages, les broussailles, les arbrisseaux ; elles montent à travers la ramure des grands arbres, les abandonnent dénudés, mais, en ayant seulement léché le tronc, les laissent reverdir à la saison prochaine. La peine serait grande de les abattre ; s'il en fait l'effort, le Gabonais les coupe à leur base, à un ou deux mètres au-dessus du sol. Cette manière, en laissant la souche en place, a le profit de conserver aux terres un soutien naturel qui les empêche d'être ravinées et emportées par les pluies torrentielles.

Ce gros œuvre aplani, il reste peu à faire ; le sol n'a plus besoin que d'être gratté pour produire. Une petite houe remplace le soc et, sans creuser profondément, mêle, en soulevant la motte, les cendres de l'incendie à la couche de terreau superficiel. C'est le seul amendement que pratique l'indigène : il n'use d'aucun engrais. Les femmes sèment ou piquent les boutures ; aux premières pluies d'hivernage, elles sarclent les herbes qui s'élèvent follement et les réunissent par petits tas à pourrir au pied des plantes les plus précieuses, les bananiers surtout, qui ont besoin d'un humus nourrissant. Leur travail diffère donc peu de celui de nos paysannes dans les champs, sauf que chez nous, l'homme en prend la forte part. Si les broussailles parasites ont trop monté, on se sert pour les faucher du sabre d'abattis, faucille à la fois et coutelas. Remarquons aussi que le feu a chassé les serpents et détruit le grand nombre des insectes ravageurs des récoltes.

Le Mpongwè est payé par la nature en raison de ce qu'il a donné ; les fruits qu'il tire de la terre, abondants aux bonnes années, ne sont jamais variés. Mais peu exigeant sur le résultat, s'il faut pour l'obtenir y prendre quelque peine, il se contente de peu aussi, et son alimentation monotone lui est agréable, pourvu qu'elle soit épicée d'alougou. Le bâton de manioc et le poisson fumé en font les frais soit, par jour, le chiffre modeste de trois *vitèn* (sous). Il y ajoute la banane et le coco, quand il le peut, et les jours de chasse et de liesse, le gibier, la chair du cabri ou de ses poules. On dit qu'il supporte la faim facilement. Ne dépensant presque rien en travail musculaire, il a moins à restaurer ; mais, à voir sa mine, il est évident qu'il fait souvent à ventre vide figure placide. Nous connaissons son insouciance,

gaspillant au jour le jour les ressources. Son imprévoyance n'a pas de greniers ni de réserves, elle se préoccupe seulement de la famine lorsque celle-ci vient frapper à sa porte ; pourtant elle l'a visité souvent. Vivant au jour le jour et aussi négligent de l'avenir, il est hospitalier, moins par largeur naturelle que par une sorte de laisser-aller. Il partage volontiers s'il n'a plus faim. Vienne une pêche abondante, une moisson fructueuse, quelque lot de grandes tortues est-il tombé dans ses filets, la joie présente emporte tout, les cases d'alentour y puisent à pleines mains, tant qu'il en reste. Telle est la sombre misère du primitif état social qu'il ne sait pas même se garder de la faim ; l'homme enfant veut trouver sous les yeux son aliment tout préparé. L'indigène du Pacifique est mieux favorisé que l'Africain ; l'arbre à pain tend en abondance, à portée de sa main, ses pommes féculentes.

La pêche ajoute quelques ressources à ce simple régime. Les riverains de la mer sont moins nécessaires que les gens de l'intérieur ; ils puisent à deux mamelles, ils ont les profits des deux champs qu'ils labourent. Ils y gagnent même, ces primitifs, un peu du savoir-faire particulier à l'homme des côtes. Aux prises avec les incertitudes et les difficultés du rude élément, leur ingéniosité s'est mieux développée, leur esprit s'est ouvert aussi aux relations des étrangers qui passent. Il est certain que leurs procédés de pêche ressortent de la banalité de leur industrie en d'autres choses ; ils ont inventé l'hameçon, le filet et la pirogue.

Cette digression vise à peine le noir languissant des rives de l'estuaire. On le voit clopiner flânant le long de la grève ; il ramasse sur son chemin les crabes, les moules, les coquillages, les poissons laissés dans les flaques par le déchale. Sa manière de goût, c'est de trouver la pêche toute faite, en se rencontrant au rendez-vous des piroguiers de profession, qui reviennent de moissonner au large les baies de la côte. L'arrivée de la marée est, sur la plage devant Libreville, l'occasion d'un marché mouvementé et d'une foule très animée. Le Gabonais est un gourmet de poisson frais. Une veuve mariera volontiers sa fille à un pêcheur heureux.

L'*iloiio*, l'hameçon, est un amusement de circonstance, à leur gré trop lent à donner ses profits. L'épervier (*mbonja*) et l'*eloiia*, la seine, sont usités de préférence. Les noirs emploient, pour en tisser les mailles et en tresser les cordes d'entourage, divers textiles végétaux, telles les fibres résistantes des feuilles de l'ananas sauvage, séchées et effilées, ou celles de l'*ooïiono* et d'un hibiscus à fleurs jaunes, l'*evonoue*, qui croît abondamment sur le bord de la mer.

Nous savons que les Gabonais ne se bornent pas à cette manière honnête d'exploiter les eaux. Dans les espaces resserrés où le poisson reste captif, ils l'enivrent ou l'empoisonnent, en exprimant le suc de certaines euphorbes et lianes vénéneuses ; procédé expéditif à la mode en tout pays, partout au moins où il n'y a pas de gendarmes pour l'empêcher. La pêche à la torche est courante et fructueuse. L'ombre venue, sur la plage, la brise secoue comme des feux follets, au-dessus des eaux peu profondes, les lumières promenées par les chercheurs de nuit.

Quelques peuplades limitrophes des grandes rivières font preuve, en ce genre, d'une industrie avancée. Le cours d'eau est barré par une forte estacade de bambous, brisée d'ouvertures que ferment en aval du courant des claies de roseaux croisés. Entraîné par le torrent descendant, poussé à coups de gaulle battant les eaux par les pêcheurs, le poisson vient buter ces pièges sans issue. M. Marche, dans son récit, décrit, avec gravure à l'appui, une pêcherie adziana habilement installée.

L'*OWARO*, pirogue, instrument de pêche, est surtout un moyen de locomotion remarquable. Dans une contrée où les seules voies praticables sont la mer et les rivières, où il n'existe d'autres routes que des sentiers pénibles, et de mode de transport que le dos des hommes, la pirogue, unique en son genre, devient un véhicule de première nécessité. Sa légèreté permet de la traîner à terre, lorsqu'on rencontre un rapide, et de la soulever à force de bras au-delà de l'obstacle. Sa rapidité lui fait parcourir en peu de temps de grandes distances. La transmission des nouvelles par son entremise rappelle ce que l'on

raconte de la promptitude des communications, de ville à ville entre les anciens habitants de la Gaule. Une expédition projetée contre une peuplade est connue d'elle bien avant son commencement d'exécution, et la coupable, avertie, a toujours le temps de prévenir le châtement.

La *gnanda*, pirogue ordinaire, de petite dimension, porte de quatre à six pagayeurs sur deux rangs, avec une étroite chambre de poupe à l'usage des voyageurs et de la charge. Creusée d'une seule pièce dans un bois léger, elle a la forme d'un fuseau ou du poisson bonite. Son fond plat, qui frôle la surface, son avant et son arrière relevés, la rendent extrêmement mobile. Elle s'accommode mieux des eaux calmes que des courants violents, et la prudence demande qu'on n'y fasse plus, une fois en place, de mouvements intempestifs.

Nous avons vu, sur la côte de Guinée, la manœuvre de ces pagaies, courtes rames en forme de pelles, maniées d'une seule ou des deux mains, les chants phoniques qui l'accompagnent, le roulement des voix, traînant d'abord sur un mot, qui, peu à peu, s'exalte jusqu'à la violence, augmente, par l'entraînement et le phénomène physiologique de l'effort, avec la force déployée, la rapidité de la marche, et entretient chez l'équipage galvanisé une activité presque indéfiniment soutenue. Nos Mpongwè se grisent moins aisément que les Kroumen au travail ; ils n'ont pas cette voix sonore et mâle de l'homme qui s'excite à la peine ; ils chantonnent comme en une idylle, et le résultat de leur effort est mou.

L'indigène qui va construire une pirogue choisit une essence convenable, à proximité du rivage pour la facilité du lancement. L'arbre abattu est dégrossi et creusé à la fois par le feu et à l'aide d'instruments de fer très primitifs, la hachette et le sabre d'abattis, auxquels l'importation étrangère est venue apporter le secours de la scie et de l'herminette. Ce travail achevé, un dernier flambage donne à l'embarcation son fini ; puis elle est bouchonnée avec un corps gras. À la suite de cette opération, la surface qu'elle présente à l'eau est lisse, polie, glissante ; en même temps l'obturation des pores assure son imperméabilité. N'ayant, du reste, pas de joints ni de coutures, puisqu'elle est évidée dans un morceau d'une seule pièce, elle est, jusqu'à la pourriture du bois, très suffisamment étanche. La bonne habitude de la tirer au sec, après qu'elle a servi, la préserve des dommages du taret.

Parmi les pirogues de diverses grandeurs, dont l'owaro est le type usuel, on voit au Gabon deux tailles extrêmes : l'*iyengiè* des Batanga, peuplade qui habite au nord de la rivière Campo²³³, n'a pas un mètre de longueur, et sa largeur laisse à un seul pagayeur juste la place de pagayer debout. Ce jouet d'enfant, fait pour servir à des hommes, peut se porter sous le bras. L'instabilité de cette pirogue miniature est telle qu'elle chavire au moindre défaut, sur l'onde la plus unie ; elle demande une application et un art de l'équilibre consommés de la part du pratique qui la manie.

Les Lopez ont la spécialité des grandes embarcations de charge et de cabotage, creusées dans le jet superbe de l'*okoumé* et du *pondja*. La légèreté de l'okoumé, prisé à juste titre, est surtout favorable à leur construction et à leurs qualités nautiques. Elles ont parfois 15 à 18 mètres de long sur un mètre de large et portent un tonneau de charge ; leur équipage peut aller jusqu'à vingt et trente pagayeurs. Elles tiennent à peu près bien la mer houleuse ; une perche ou un aviron de queue, suivant la profondeur des eaux, leur imprime la direction. La pirogue *kongongo* rend aux factoreries des services signalés. Son prix n'est pas inférieur à 500 ou 600 francs, valeur aussi d'une jeune femme, mais appréciation fictive, puisqu'elle est taxée en marchandises.

Ceci toutefois n'est pas encore l'idéal de l'art naval en Guinée. Le roi du Grand-Bassam avait fait construire une barque de guerre d'une seule pièce, ornée de sculptures fétiches, qui tenait cent guerriers et cent rameurs. M. de Brazza, arrivant sur les bords du Congo, rapporte le magnifique spectacle que lui

233 Pays maintenant placé sous la suzeraineté de la France. (*Bulletin officiel de la marine et des colonies*, année 1884.)

présenta la vaste nappe du neuve, sillonnée par ces pirogues d'un seul trait que montent cent naturels Oubandji.

Nous n'avons pu parler de la voile. Les riverains de la côte occidentale sont surtout des payeurs ; ils bravent intrépidement les dangers de leur endroit, mais ne le perdent jamais de vue. Aussi, excellents pratiques à l'usage des embarcations de faible tonnage, ils sont réputés très médiocres lorsqu'il s'agit de conduire les grands navires dans les passes. Sans doute, la construction légère d'une pirogue, l'instabilité de son gouvernement, sa tenue incertaine à la mer, rendraient imprudent de la charger de toile. Mais cette préoccupation ne les aurait pas retenus si l'ébauche de leur industrie ne les avait à elle seule empêchés de penser à mieux. De même qu'ils manquaient de l'outillage suffisant pour construire des embarcations plus solides, leur procédé de tissage des textiles, si primitif qu'il ne fournissait pas même à les vêtir, mettait encore moins à leur disposition la matière nécessaire à donner « des ailes » aux pirogues, afin qu'elles « volent » sur l'eau sans le secours des bras, comme les canots des blancs. En quelques points cependant, Dakar, Sierra Leone, Lagos, etc., les naturels commencent à l'imiter.

À ce sujet, les Néo-Calédoniens, peuple essentiellement maritime par goût et par nécessité, ont des moyens nautiques très supérieurs à ceux qu'emploient les riverains de la Guinée. Leur double pirogue est un instrument de locomotion original et pratique. C'est un assemblage de deux embarcations d'inégale grandeur juxtaposées et réunies par une plate-forme. La plus forte, creusée dans le tronc du kaori ou pin colonnaire, mesure 12 à 15 mètres de longueur et porte l'équipage et les bagages ; mâtée et gréée en antenne, elle a une grande voile d'écorce triangulaire et se gouverne avec un aviron de queue. La petite, qui lui est reliée, n'a d'autre motif que de servir de balancier ; elle est toujours placée au vent^{CCXCIX}. Sur ce tronc d'arbre, on rencontre au large les Kanak affrontant avec témérité de grosses mers. Jadis anthropophages, ils allaient ainsi porter la flamme et le casse-tête dans les îles voisines.

§ 7. *Langue, palabre, fêtes.*

Le Mpongwè a de commun avec les noirs en général qu'il imite avec plus de succès qu'il ne fait de lui-même, et retient mieux qu'il ne pense ; dans le commerce de son existence courante, une mémoire heureuse plus que féconde, brillante plus que solide, supplée pour ce qu'elle peut à la pauvreté des idées propres. De là une facilité spontanée, pour ainsi dire, à apprendre les langues, qui nous laisse quelquefois étonnés d'être à ce degré inférieurs. Le vieux Denis connaissait, suffisamment pour s'entendre avec les étrangers de passage, le français, le portugais, l'anglais et divers dialectes de la région ; mais il était supérieur à ses contemporains. Pourtant, sans remonter à si haut personnage, les interprètes multiples, de ces « maîtres-langue » comme on les appelait autrefois sur la côte, ne sont pas rares parmi le menu peuple ; et j'en ai rencontré un du côté de Prince-Glass, non sans surprise, qui joignait à ses connaissances variées en ce genre quelque teinture de celtique, appris dans la fréquentation des matelots bas-bretons. Il ne faudrait pas exiger, bien entendu, que ces polyglottes parlent purement tout ce qu'ils disent.

La LANGUE MPONGWÈ mérite un moment d'intérêt. Nous avons, un peu plus haut, tenté de saisir son côté philosophique, qui nous a paru de médiocre portée²³⁴. Il nous reste à voir si elle gagne davantage à être examinée sous son second aspect, ou le degré de facture artistique auquel, avec le temps, elle a pu parvenir.

Cet idiome, à ce point de vue, a vieilli avec plus de sagesse que les hommes qui l'employaient ; tandis que ceux-ci restaient frustes, il se poliçait en prenant de l'âge, et la tradition lui restait fidèle, car il s'est conservé grammatical sans le secours d'aucun caractère écrit ou signe tracé. Disert et doux d'intonations, abondant en voyelles, abondant aussi en images, en mots et en phrases expressives,

234 Voir deuxième partie, Chapitre 6, Article II, § 2. *Tempérament moral et intellectuel.* page 266.

imitant les harmonies de la nature, habile à traduire des riens, il se prête à une élasticité sonore et vague, laquelle n'a pas précisément la concision pour idéal. Il eut une grande vogue en son temps, étant la langue usuelle de la traite dans cette région. Maintenant encore, porté par ce courant de relations que créent entre les peuplades éloignées les échanges du commerce, le mpongwè continue à demeurer la langue facile, généralement compris dans les rivières et sur les côtes à plusieurs centaines de milles à la ronde.

Remarquable par sa flexibilité et le nombre de ses voix vocales, le mpongwè est de cette famille de langues agglutinatives qui s'accorde au tempérament d'un grand nombre de peuplades du Centre-Afrique. Son antiquité serait vénérable, au témoignage de M. Wilson. Ce missionnaire affirme que la langue des *Swahili* de la côte de Zanzibar tient de très près au « *mpongouï* », et qu'un cinquième des mots de ces deux dialectes sont ou identiques, ou tellement rapprochés qu'il est facile de les ramener au même radical²³⁵. Une telle similitude, en établissant la parenté éloignée de l'idiome, impliquerait du même coup ce qu'on supposait déjà, c'est que la race elle-même, qui est considérée comme une des plus anciennes occupantes du sol, ne serait pas aborigène. Venue de si loin, son émigration n'a pu s'opérer qu'à des temps reculés.

L'analyse que nous pouvons faire des principales originalités de cet idiome est simplifiée et en même temps garantie par deux traités didactiques que l'auteur a bien voulu nous offrir pendant notre séjour au Gabon. Ils sont dus à l'initiative de M^{sr} Le Berre, vicaire apostolique des deux Guinées. Citer ce nom, c'est rappeler en un mot l'œuvre de la civilisation morale entreprise par les missionnaires français au Gabon, et, dans le sujet qui nous occupe présentement, la lente et productive patience qui a consisté à recueillir mot par mot, depuis 1844, tronçon par tronçon, les éléments d'une langue destinée à bientôt disparaître avec ceux qui la parlaient. Le mpongwè, qui maintenant, grâce à ces travaux, a ses documents écrits, reste définitivement fixé²³⁶.

L'orthographe adoptée est naturelle. Pas de lettres inutiles ; chacune d'elles exprime un son particulier. En ce genre, l'auteur est le successeur du savant Le Gonidec et de la méthode claire et rationnelle que le grammairien celtique a tracée. Les caractères destinés à représenter les articulations rudes sont très rares en mpongwè ; des élisions nombreuses adoucissent la prononciation. On y remarque une forme inusitée dans les langues parlées en Europe, exclusive peut-être aux rameaux dérivés du celtique (breton, gallois, etc.) c'est l'influence qu'exerce, dans certains cas déterminés, la dernière lettre d'un mot sur la première consonne du mot suivant, ou le changement de cette consonne en une autre plus douce ; ainsi, J en G, P en F, S en Z, etc. Ce mode de permutation des lettres a pour

235 *Western Africa*, p. 455. (Cité dans le Nouveau dictionnaire de géographie universelle de M. Vivien de Saint-Martin. L'idiome mpongwè serait ainsi un des rameaux détachés de ce tronc CAFRE OU BANTOU qui couvre l'Afrique jusqu'aux confins de l'équateur. D'après M. Élisée Reclus, les parlers bantou seraient à l'orient du Rio dei Rey, dans les montagnes de Kameroun, et la langue *efike*, du Vieux-Kalabar, qui leur succède, devrait être considérée comme l'anneau médian entre ces parlers et les idiomes nigritiens du nord et de l'ouest. À un point de vue général, l'idiome mpongwè relève d'un des trois groupes fondamentaux ou formes des langages humains, dont M. de Quatrefages trace ainsi le tableau :

« Les langues les plus parfaites sont dites *langues à flexion*. Elles sont parlées exclusivement par les blancs Aryens et Sémites, c'est-à-dire par les races qui ont atteint les plus hauts degrés de la civilisation. Les *langues agglutinatives* forment le groupe intermédiaire. Elles sont en usage chez les blancs Allophyles, chez un grand nombre de populations jaunes, chez « toutes les races noires » Les langues américaines, bien que présentant des caractères particuliers, se rattachent intimement à ce groupe. Enfin *les langues monosyllabiques* représentent la forme la plus inférieure du langage. À proprement parler, le « chinois » seul mérite cette épithète, mais on lui rattache les langues de l'Himalaya, du Thibet et de la presque île transgangétique, qui relie par des transitions graduées le monosyllabisme et l'agglutination.

Chacun de ces types de langages caractériserait un des « trois troncs fondamentaux sortis de la souche humaine le BLANC, le JAUNE, le NOIR. (La Race prussienne, 1871.)

236 *Grammaire de la langue pongoué* (1873). *Dictionnaire français pongoué* (1877).

résultat l'euphonie des consonances ; il est, par sa multiplicité dans ces antiques idiomes, une des grandes difficultés de les apprendre correctement. Le mpongwè, me semble-t-il se prêter à plus d'aisance.

Les formes figurées sont aimées du Gabonais ; le tutoiement est de règle, les salutations et les souhaits de fréquent usage. Il serait injuste de ne pas reconnaître une certaine politesse aimable inhérente à la race. L'indigène ne croise personne sans lui jeter en passant un *mbolo* (bonjour) amical. Comme, après tout, il ne s'impose jamais d'effort extraordinaire, même à l'occasion de formule, lorsqu'il peut se l'éviter, la réponse se fait sans parole par un redressement inexprimable de la tête, accompagné d'une aspiration douce, qui veut dire *M'* ou *Aï*.

Sa langue est en effet autant mimique que parlée. L'attitude, les jeux de la physionomie, l'expression même du silence, sont autant de formules interjectives, qui décrivent sa joie, ses douleurs, sa patience ou sa colère, l'abandon fataliste à la destinée. Ce n'est pas à dire qu'il s'est coupé la langue ; elle intervient quand il faut, et l'explosion vocale a chez lui toute une gamme et très variée, dont les notes reflètent le paroxysme où sont ses sentiments. Au nombre des exclamations, il n'est pas rare de l'entendre prononcer bruyamment le nom d'un être supérieur (père, blanc, oganga, etc.), affiche d'invocation, signe de la vénération craintive dans laquelle il les tient.

Une singularité de cette langue, c'est encore d'appliquer aux oncles et tantes paternels et maternels les noms de père (*rerè*) et mère (*ngonè*), au même titre qu'aux parents véritables.

La qualification, peu abondante en termes, roule dans le cercle des choses saisissables aux sens plus qu'au sentiment : *mbia* (bon), *mbe* (mauvais), *mpolou* (beaucoup, grand). *Mpolou* surtout, idée du nombre, du grand, du puissant, du désir qui ouvre de grands yeux à toutes choses, ce qualificatif est une sorte de veau d'or mpongwè, dont l'indigène a de convoitise la bouche pleine en le prononçant. Quant au genre, il ne se distingue qu'en ajoutant aux noms qu'il veut personnifier l'attribut de *nome* (mâle) et *gnanto* (femelle).

L'idiome mpongwè, avec des formes diverses du verbe, ne possède qu'un auxiliaire, le verbe « être » : l'indigène pourra dire « je suis », mais non pas « j'ai », lacune regrettable, qui prêter à cette singulière méprise de le faire dépendant de toute chose qu'il possède par exemple, du bâton. En somme, la question de forme le touche peu si elle n'atteint le fond, et, ayant de la propriété une notion non moins assurée que de sa personnalité, il s'accommode d'une périphrase dans les cas difficiles et reste quand même solide sur son terrain.

Quant à sa numération, elle est complète, sans aller toutefois jusqu'au « million ». La manière de compter est assez singulière et tient autant du geste que de la parole. Sur le marché de Libreville, par exemple, un noir, voulant acheter trois poissons, prononcera d'abord le mot « poisson », puis, représentant avec ses doigts le nombre « trois », l'exprime en dernier lieu de vive voix. Mais souvent il n'a pas cette peine. Le vendeur, qui a suivi avec attention la pantomime, a compris et acquitte lui-même le mot final et le premier interlocuteur, si abondant en d'autres circonstances, se gardant ici d'une parole inutile, se contente d'approuver d'un signe.

L'arithmétique nègre ne s'applique pas à l'âge des personnes. À cette interrogation, l'indigène répond philosophiquement « Pas connaître. » Nous savons seulement qu'il est « jeune » ou « vieux ».

Cette langue, très propre aux longs discours inutiles, fait école en cet ordre de véritables orateurs célébrés dans les PALABRES²³⁷. Qu'est-ce donc qu'une palabre ? Et d'abord pourquoi ce nom féminin ? Un synonyme tranche à lui seul le petit incident grammatical que cette question de genre pourrait

237 De l'étymologie espagnole *palabra*, parole

soulever : « palabre » vaut « parlote » et aucun mot mieux que ce dernier ne saurait, en français, rendre compte de l'usage que le Gabonais fait de la parole.

Le Gabonais est un phraseur intarissable quand il s'y met. À ce passe-temps, fait pour remplir l'oisiveté, les femmes par excellence auront un attrait sans mesure. La palabre, c'est la veillée au temps des grandes pluies, la rencontre sur la route, la réunion qui se grossit des passants sous l'auvent de la case, au coin des sentiers ; c'est l'occasion d'enfler des riens, de disputer sans résoudre, de tuer le temps qui n'a pas d'horloge, pour se séparer moitié contents, moitié battus.

La palabre a nombre de variétés qu'il serait délicat de définir. Elle satisfait au goût friand de la causerie à plusieurs : elle est la fin naturelle des contestations qui s'élèvent à chaque minute dans une communauté si mal réglée, pour un bâton de manioc, pour une femme, ou quelque prétexte qu'un esprit de ruse et d'astuce est fort habile à imaginer.

C'est l'habitude dans les villages de se réunir en nombre, sans distinction de sexe ni d'âge, pour discuter la plus mince affaire. Tous s'y prêtent de bonne grâce, et, réservées au premier feu, les langues s'animent promptement jusqu'à n'en former plus qu'une, telle est devenue la turbulence de l'assemblée et l'on continue à s'y échauffer, jusqu'à ce qu'on soit las de ne s'être pas entendus.

À ce débat commun la partie en cause a surtout intérêt. Le noir, dévoré de soupçon, n'est pas d'avis que la responsabilité élève l'homme ; il lui cherchera plutôt des complices. Il espère de ceux qu'il invite à son jeu qu'ils le justifieront, si l'affaire en litige prend plus tard une fâcheuse tournure ; il se ménage des témoins à décharge. Avec quelque semblant, il a peur de l'opinion, l'opinion n'étant pas chez lui indulgente, et trop souvent dépendante des fétiches ou du poison.

Le Gabonais n'ayant, hors du cercle de Libreville, d'autre loi formulée que le caprice de l'oga ou du féticheur, toute contestation se vide devant l'un ou l'autre. Les plaignants, le juge, les accusés, chacun « fait palabre », ce mot n'ayant qu'une acception ; la sentence rendue s'appelle encore « une palabre ». Au comptoir, le magistrat européen sait très bien qu'il ne tient pas d'assises, il « rend palabre ».

C'était en 1877 quelque chose de très curieux que le prétoire de la justice de paix un jour d'audience. Les deux parties intéressées arrivaient en habits de fête, bien accompagnées de leurs clients, village contre village, chacun pour son plaignant. On laisse d'abord en frémissant parler le juge, on l'écoute ; mais on sent dans l'air que le différend, léger au début comme une bulle de savon, va s'enfler comme un orage. Les uns et les autres s'en mêlent bientôt, chacun y veut mettre son mot. On pousse le voisin pour s'en faire écouter ; la langue, le geste, les mains, tout s'agite ensemble. Parfois un des assistants, qui vient là simplement pour flâner, se rappelle à propos quelque circonstance de sa vie mêlée à l'affaire en litige ; il passionnera le débat et l'auditoire s'enlève, si on le laisse aller. L'exaspération des policiers noirs, chargés de maintenir l'ordre, augmente le tumulte. Puis, comme tout a fin, si accidentée soit une cause, la foule s'écoule avec peine, commentant les incidents du jugement avec des accents qu'aucune oreille européenne n'a jamais ouïs. D'une palabre il en éclate ordinairement deux ou trois autres.

Les oga, gens pratiques, avaient le tact exercé des moyens les plus assurés en pareille matière. La lanière d'hippopotame s'abattait brusquement au travers des voix et des avis ; elle produisait le salutaire effet d'une douche glacée. La décision du chef était aussi toujours bonne ; car que faire contre un coup de force ? Plaignant et plaideur s'y soumettaient. Le juge étranger n'a d'armure autre que la patience et son équité : les Mpongwè en apprécient la mansuétude, pour en user.

Palabre veut dire encore « lutte et pugilat », au moins dans les cercles féminins. Si les femmes de deux villages rivaux ont quelque grief réciproque, elles se décident à « faire palabre », c'est qu'elles partent en guerre vider leur différend ; un rien, et voilà la discorde allumée. En troupe, sur la route elles

vont d'un air martial, chantant bruyamment et agitant leurs bras en cadence. L'ardeur du soleil n'y fait rien, la marche échauffe nos héroïnes, et, quand les deux partis se rencontrent, ils sont entraînés à point. On se dépouille du pagne, qu'on ceint à la manière des hommes, et l'ardeur de chiens qu'on excite laissera un souvenir peu engageant de la lutte chaude qui suit ces préliminaires.

Élément de société, comme on voit, la palabre marque les péripéties du commerce extérieur ; on dit que, perdant de son prestige, elle n'étend plus autant qu'autrefois sur le pays l'influence de l'esprit mpongwè. La palabre est la première note physiologique de cette gamme d'excitations nerveuses que le noir savoure à ses délices, dont la fureur du tam-tam est la dernière extravagance.

En ce mot de TAM-TAM se résument les grands incidents de la vie gabonaise, les réjouissances de la mort, les joies de la naissance et des unions, les crises sociales ; c'est le prélude aux orgies nocturnes. À ce jeu, tous les sens prennent part, tout ce que l'indigène connaît d'incendiaires mène son être à une ivresse sans nom.

La fête du tam-tam termine la journée inutile des noirs. À peine l'ombre est-elle descendue que le roulement monotone des *ngoma*, tambours de toute grandeur, appelle à la ronde amis et voisins²³⁸. À l'éclat des torches, le véritable tableau vivant, représentant une allégorie obscène, dont le cynisme est tel, qu'il a pudeur de s'exposer aux blancs. Le vin de palme et l'eau de feu coulent ; les sexes et les âges sont mêlés. La nuit avance. Les cerveaux grisés s'allument à ces chants lascifs d'air et de paroles, ils vibrent au bruit des sons, au mouvement des danses effrénées. Tout s'oublie dans la fureur d'une commune orgie, et l'aube matinale à ses premières lueurs les revoit palpitants à la place où ils sont tombés.

La danse et le chant auraient peu de charme sans la stimulation immodérée du mouvement et du bruit, sans cette sorte d'entraînement galvanique des nerfs et des muscles. L'instinct musical de l'homme nature est surtout alléché par la violence des sons, l'ébranlement nerveux qu'ils produisent est à son oreille leur principal attrait. Il accompagne la grosse caisse en battant des mains ; c'est bien le roi des *ngoma*, celui-ci impose silence aux divers instruments qui lui font cortège. Si, grâce à une éducation persévérante, l'aptitude musicale de l'indigène prend quelquefois une plus délicate tournure, son idéal instinctif est le bruit et la musique cuivrée. Les instruments de son invention se réduisent au sourd tambour et à l'*ibeka*, harpe discordante dont les cordes, tendues sur une petite caisse couverte de peau d'iguane, donnent une gamme résonnante, incomplète et fautive. Ses chants phoniques sont d'un rythme lent, traînant, monotone. L'artiste laisse une impression malheureuse de sa composition musicale mais, en ce genre, il n'a pas de prétention.

La fête du tam-tam est le trait final des enseignements la sauvagerie. Un cerveau si peu occupé à penser aura besoin de diversions ; il s'ingéniera à les multiplier, il les cherche là seulement où il peut les goûter. L'enivrement des sens est l'unique volupté de l'homme inculte ; les sensations virulentes, les seules plaisantes à sa nature ; il s'y égare tout entier. Dans sa vie fade, misérable, décolorée, que rien n'anime, où tout fait défaut : joie du présent, retour du passé, éclair de l'avenir, c'est, triste bénéfice, comme un instinct impérieux qui le porte ainsi à s'exalter au-delà de tout frein, pour mieux s'oublier soi-même dans un immense étourdissement.

238 Dans le murmure de la nuit, tristement prolongée par les échos des bois. Leur sourde rumeur est saisissante ; ce que veut figurer le nom imitatif de « tam-tam » généralisé à la fête, mot d'ailleurs qui n'est nullement africain.

ARTICLE III. BAKALÉ ET BOULOU.

L'étude assez étendue sur les caractères physiques, moraux et sociaux des Mpongwè, que leur fréquentation journalière nous a mis à même de tracer, pourra, avec quelques variantes, donner une idée de l'état des peuplades avoisinantes. Ayant désiré reproduire un type, nous l'avons naturellement choisi parmi les gens que nous connaissions mieux, et, à ce portrait, les variétés noires de la région et probablement de beaucoup au-delà, reconnaîtraient aisément leur air de famille ; il serait peut-être fastidieux de l'exposer à nouveau sous plusieurs formes. S'il est en effet dans les dispositions du noir de chercher à se particulariser, si sa vanité montre un penchant immodéré, il ne s'ensuit pas que ses mœurs aient par elles-mêmes beaucoup d'originalité, et qu'elles ne se copient de village à village dans une circonscription assez étendue. Sans doute, les peuplades cantonnées chez elles par l'éloignement offriraient des traits plus personnels, une physionomie détachée ; mais l'explorateur, dans sa course hâtive, n'a pu la retenir définitivement, et les vagues indices recueillis çà et là ne sauraient permettre davantage d'en établir la chronique. Il est vrai encore que la vie sauvage, fixée aux premiers pas de ces hommes immobilisés sous le soleil de l'équateur, semble les avoir tous coulés au moule de son uniformité, d'une même et informe routine ; ils en exposeront la vulgarité ressemblante.

Cette réflexion est particulièrement applicable aux races énumérées dans le préambule de ce chapitre ; les relations de commerce et de voisinage les rapprochent, et personne ne pourrait décider si la manipulation des siècles, plutôt que la diversité de leur origine, n'a pas été seule cause des dissemblances qu'on remarque entre elles. À voir, par exemple, des Lopez ou des Boulou, on se demanderait vraiment si ce ne sont pas des Mpongwè un peu plus vigoureux, un peu plus sauvages. Entre les trois, l'apparence du type diffère, le fond est le même. C'est la langue propre à chacun d'eux surtout qui va spécialiser les Bakalé, les Boulou, les Gabonais ; mais aucune comparaison n'a été faite de ces idiomes différents, et il se pourrait qu'ils dérivassent de la même racine et fussent plus tard ramenés à une langue mère. C'est aussi leur habitat localisé ; mais celui-ci de frontières si indécises, que les usages et les habitudes, mêlés comme les sangs, créent de plus plus entre ces tribus sur leur déclin des affinités de contact non équivoques.

§ 1. *Bakalé, Kama, Lopez.*

L'AKÉLÉ vécut en maître sur les rives du Komo et le long du fleuve Ogooué, très haut dans l'intérieur, jusqu'au jour où sa race dut céder sous une pression supérieure. Brave et guerrier, il résista vigoureusement pendant plusieurs générations, défendant sa vie et, chose non moins précieuse en cet âpre pays, la riche entremise du caoutchouc, de l'ébène et de l'ivoire, dont il se voyait peu à peu dépossédé. Chassés d'abord de la rive droite de l'Ogooué, les Bakalé, fuyant les Pahouins, demeurèrent quelque temps en repos sur l'autre rive, séparés qu'ils étaient par l'obstacle infranchissable qu'opposaient à leurs ennemis les eaux du fleuve. Mais ceux-ci apprirent à se servir de la pirogue et, les ayant rejoints, les poursuivirent toujours, les poussèrent là où demeurent à présent les derniers villages akélé, dans cette zone paisible du bas fleuve que couvre la protection française. Ces témoins, échappés aux scènes d'incendie et de massacre, en ont raconté l'histoire toujours la même entre barbares, celle de la faim faisant assaut à la faim. À cette lutte émouvante de cannibales et d'hommes mangés, une race, grande par le nombre, s'est fondu presque tout entière. Elle passera prochainement en légende, comme les Mpongwè, comme d'autres, qui, devant anciennement leur établissement sur le sol à l'immigration militante, doivent à leur tour en subir les maux.

Ce qui reste de la peuplade bakalé a gardé les traces de son cachet primitif, avec sa langue et son humeur farouche d'indépendance. C'est toujours la race batailleuse, promue au fusil dès le jeune âge ; ses enfants aiment l'odeur de la poudre, ils seront hommes sitôt qu'ils auront tué quelqu'un dans une embuscade. Cependant on pressent que ses mœurs vont s'humaniser, maintenant que, réduite dans sa force, la leçon du passé lui enseigne à se faire douce avec les forts. De plus haute taille que le Mpongwè, la musculature sèche de l'Akélé annonce plus de vigueur et de résistance. L'expression de son visage est énergique ; sous des paupières un peu clignotantes, son regard est droit, fixe, pénétrant.

À la souche akélé se rattachent probablement quelques-unes des tribus turbulentes qui tiennent l'immense delta de l'Ogooué. À l'aise avec les Pahouins, elles ont gardé leurs audaces. Quant aux blancs, qu'elles pratiquent de longtemps, elles surveillent d'un œil moitié défiant, moitié amical ; elles leur en veulent d'avoir coupé la traite, dont le delta était l'aboutissant, mais elles ont grand besoin d'eux pour les produits du commerce d'outre-mer. Plus vigoureuses au physique et au moral que les Gabonais, moins disposées à la soumission, nos canonnières ont quelquefois maille à partir avec ces tribus, que représentent en majorité les KAMA et les OROUNGOU de Lopez.

Les Kama, plus nombreux que les Oroungou, habitent la région des lagunes, depuis le cap Sainte-Catherine aux bouches du Fernan-Vaz, siège d'un mouvement très important de transactions, dont ils sont les derniers courtiers. Aussi la grande querelle entre eux et nous est-elle toujours, sans variante, ce monopole d'intermédiaires, dont ils voudraient détenir pour eux seuls tous les profits. Un jour, par exemple, le chef d'une grosse bourgade kama manifeste sa rancune et sa jalousie en arrêtant sur ses eaux le passage d'une goélette marchande chargée pour l'intérieur. Une canonnière est aussitôt dépêchée connaître de ses raisons. Le chef prend peur ; surpris, il n'avait pas déménagé à temps son mobilier et ses femmes. Il attend cependant de pied ferme et reçoit le capitaine d'un air rogue et dur. Aux menaces qu'on lui fait, dressant sa taille de six pieds et accompagnant ses paroles d'un geste brusque et expressif « J'aime mieux », dit-il, « avoir le cou coupé que n'être pas maître chez moi ». Néanmoins, comme il n'est pas d'accommodement impossible avec les noirs, à l'aide d'un cadeau, ce fut le mot magique qui radoucit le sauvage : il était autorisé à percevoir sur les traitants un droit péager mensuel de quatre bouteilles d'alougou et de six têtes de tabac. À ce prix, la navigation redevint libre, sans effusion de sang.

Les Kama sont intelligents, ont les langues faciles et font de bons interprètes ; on les dit plus laborieux que les Gabonais. De tempérament fier, ils n'acceptent pas l'injure avec ce fatalisme qui se soumet à tout. Jaloux de leur indépendance et de leurs droits, ils savent attaquer et se défendre, et suivre hardiment, quand il se faut, le sentier de la guerre et de la chasse. Ils ont, du reste, des « fétiches » puissants qui les rendent invulnérables aux blessures.

Les Oroungou doivent leur nom de « Lopez » au groupement de leurs villages dans les environs de la grande île²³⁹ couverte de forêts, où l'on rencontre le bœuf autochtone et, disent les gens du pays, quelques gorilles. Au sud, ils confinent aux Kama ; vers le nord, ils tiennent les bras septentrionaux du delta de l'Ogooué, et cette position, mitoyenne au cours du fleuve et à l'estuaire gabonais, en fait les intermédiaires naturels entre les populations des deux endroits. Si peu éloignés de Libreville, on les y voit fréquemment venir sur leurs grandes pirogues. Ils approvisionnent le marché de poules, de cabris, de nattes, et, à la saison des eaux poissonneuses, apportent séchés ou fumés les produits de leur exploitation. Ils ont aussi quelque renom comme constructeurs de pirogues et tirent profit de cette industrie.

Il en est un certain nombre établis à demeure au comptoir : plusieurs en exercent convenablement les fonctions publiques, dans l'ordre modeste de jardiniers, infirmiers, etc. Forts, élancés, de traits

239 Lopez, ou *Mandyi*, en langue indigène.

anguleux et accentués, dont l'expression contraste avec la figure bonasse du Mpongwè, un caractère mâle fait valoir l'intelligence des Lopez. La présence du blanc ne l'intimide pas, ils la recherchent plutôt.

On dit bien dans le pays que nous réchauffons là des serpents dans notre sein ; et, à chaque alerte du côté de Lopez, il est crédité que nos hôtes instruisent affectueusement leurs frères de l'île des bons coups à tenter et des mauvais à éviter. Et, dans le doute, l'usage en pareil cas est de faire sommairement main basse sur nos amis, à titre d'otages, pour les loger, nourrir et les employer à l'embellissement des routes et des jardins, jusqu'à parfaite soumission des rebelles.

L'Oroungou, sur son terrain, est turbulent et pillard autant que commerçant. Il court sus volontiers aux barques qui passent à sa portée, chargées de marchandises, se dirigeant vers les maisons du haut fleuve ; et, nouveau Normand, il poussera même une incursion à main armée sur quelque factorerie isolée. Les faits de cette nature se ressemblent tous et rappellent une comédie ou, si l'on veut, un drame commun au pays noir, qui a, quelle qu'en soit la race, mêmes figures et même épilogue.

Chez lui, la convoitise l'emporte sur la prudence, et il n'est pas toujours maître de son premier mouvement, à l'espoir de tant de bonnes marchandises qui vont passer sous ses yeux sans qu'il y goûte. Peu après, il voit arriver la canonnière chargée de le punir ; il fuit alors dans la forêt et revient le lendemain relever ses cases brûlées. Le noir oublie vite le châtement et l'injure, surtout quand l'un et l'autre lui ont si peu coûté ; et s'il a pillé une fois, il y prend fantaisie, puis, devenu audacieux avec le succès, se laissera en fin de compte mener au piège de quelque honnête goélette chargée de soldats cachés. Dès lors, battu avec ses propres armes et sentant le blanc plus fort que lui, il se soumettra. Le village coupable rend les marchandises non consommées, s'acquitte du surplus en promettant de payer un tribut en nature (pirogues, nattes, cabris, poules), plus ou moins élevé suivant son importance, et livre en otage de jeunes captifs réputés être les proches de son roi. La tranquillité est désormais assurée pour quelques années.

Les motifs de ces levées de boucliers sont parfois autrement plus complexes. Si le noir, avide et faible comme il est, cherche les occasions propices à l'impunité et emploie la force au service de la ruse, il faut croire que les traitants de même couleur, employés par les négociants, ne sont pas toujours très scrupuleux ni à l'abri du reproche. Quand, couverts comme ils se savent par leurs patrons, ils ont usé de tromperie ou de violence à l'égard de l'indigène et l'ont longtemps pressé, il n'est pas étonnant que ce dernier, à bout de patience, retourne les mêmes procédés, dès qu'il en trouve l'occasion. « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable^{CCC} » ou du moins en pareil cas a-t-il deux interprétations. Mais au-dessus des griefs demeure l'éternelle querelle qui est celle de tous les hommes, blancs ou noirs : le désir de posséder, et de posséder pour soi seul. Pour l'Africain, tenir l'embouchure d'une voie de navigation fréquentée par les navires des Européens, ou garder à perpétuité la factorerie établie sur ses terres, c'est là son rêve tout prix. Ainsi les marchandises sont sous sa main ; il les surveille, les caresse et les empêche de passer chez les voisins. Déplacer un de ces marchés, c'est dans son idée le frustrer quasi de sa propriété.

À un point de vue plus général, peut-être remarquera-t-on que rechercher le blanc et tant tenir à son voisinage, quel qu'en soit le mobile, c'est déjà, pour l'homme noir, faire un pas sur le terrain de la civilisation, qui doit le mener à d'autres.

§ 2. *Les Boulou.*

Les Boulou, « hommes des bois », habitent dans le nord de Libreville un massif de terres compact, couvert de forêts, que creuse profondément l'estuaire de la Mounda. Sur la rive gauche de cet estuaire, ils confinent, sans s'y mêler, aux Mpongwè et à quelques tribus *mbenga* disséminées entre le cap Esteiras et la pointe Santa-Clara ; à droite, ils sont en contact avec les premiers essaims de l'invasion qui les a

rejetés hors de leur ancien territoire alors sur le Komo. Bien que faibles en nombre, ils ont quelque solidité dans ce refuge au milieu de la forêt ; leurs villages rapprochés offrent aux envahisseurs pahouins une masse serrée, consistante. Et ceux-ci n'osent les entamer ; nouveaux venus, ils tâtent le terrain ; ne se sentant pas les plus forts, ils se font conciliants à l'égard de sauvages aussi rudes qu'eux-mêmes, ils mendent ce qu'ils prendront et montrent en souriant des dents qui, en leur temps, seront disposées à mordre. Mais, il ne faudrait pas s'y méprendre, cette apparence de cohésion que donne la communauté de la langue et de l'habitat, propre à en imposer un moment aux Pahouins, est tout artificielle. Les Boulou, non plus qu'aucuns noirs de ces régions, ne forment d'association de village à village pour la défense réciproque ; ils y sont arrêtés par cette tendance générale, déjà reconnue, la singularisation de clocher qui, les faisant divisés bien que groupés, les laisse toujours faibles. Au moment du danger ou des jalousies, tous s'abandonnent, et plus souvent se retourneront les uns contre les autres.

Pendant que la facilité des communications par la mer et les cours d'eau, en multipliant leurs relations avec les Européens, élargissait en quelque mesure l'esprit des riverains, tels les Gabonais de l'estuaire, une influence contraire retenait les Boulou dans la condition inférieure où nous les trouvons. Cette influence est celle de l'habitat circonscrit qui les a resserrés sur eux-mêmes. Au milieu de la forêt, à l'ombre de la forêt où ils vivent sans témoins, loin du commerce des autres peuplades, leur nature s'est rétrécie dans l'immobilité, concentrée dans une existence matérielle basse et pesante, dans une sauvagerie stationnaire plus brute, plus étouffée. Ils sont restés ce qu'on les appelle, « les sombres Boulou » avec leurs villages misérables, écrasés sous l'épais bois qui les abrite, avec leur langue exclusive, que l'étranger n'eut jamais intérêt à apprendre en dehors de la Mounda. Aux abaissements de cette existence terre à terre ils ne connaissent de diversion que le plaisir sensuel, frénétique, déréglé. Leur fétichisme a moins d'images, et plus de rites sanglants et stupides. Leur esprit ne conçoit aucune idée immatérielle ; pour eux, les ombres de la nuit ne promènent que des esprits malfaisants. S'ils protègent dans le secret de la brousse les cadavres de leurs proches de la profanation, ils feront volontiers commerce des « fétiches de la mort » qu'ils vont voler dans les tombes étrangères. Leur férocité sournoise, qui n'a pas souci du sang ni des souffrances d'autrui, s'emploiera pour un salaire à exercer les vengeances du pays d'alentour. Sortes de sacrificateurs patentés, ils font métier de meurtriers au profit des peuplades voisines, lorsqu'elles n'osent plus opérer en plein soleil. L'ombre, chez les Boulou, couvre les expiations du fétichisme, de la sépulture ou de la vengeance ; et la mort ne parlera pas.

Plus rarement là qu'ailleurs, l'autorité française peut prévenir ; s'il est connu, le forfait ne l'est que consommé. Une fois, entre cent autres, on apprend qu'un captif a été cloué à un arbre, les bras élevés et les mains en croix, pour avoir séduit une femme de condition. Le chef, qui s'est fait juge et exécuteur, s'est retiré dans la forêt avec son village et, de loin, assiste au brûlement de ses cases vides, ordonné par le commandant français en représailles du crime. Puis l'oubli se fait ; la même atrocité se reproduit un peu plus loin. C'est comme un assaut, où la sauvagerie excelle, de monstruosité qui se dépassent les unes les autres, et nul trait n'en saurait peindre assez vivement l'horreur.

Si les Mpongwè, comme on l'a dit, se sont en partie fondus au contact des blancs, l'isolement où demeurent les Boulou n'a pas été pour eux une meilleure sauvegarde ; car leur nombre diminue et leur race vieillie décline.

Envoyé en mission aux îles Mounda, j'eus occasion de traverser en pirogue une partie du territoire des Boulou, et je vais essayer de faire partager au lecteur l'intérêt que j'éprouvai moi-même à cette excursion.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le grand promontoire en forme de marteau sur lequel est assis l'établissement du Gabon, baigné d'une ceinture d'eaux douces et salées presque continue, s'avance vers le large entre les estuaires du Komo et de la Mounda. Des pentes de ce promontoire descend un chevelu de ruisseaux, lesquels, après mille détours, avant de se déverser dans l'un ou l'autre

estuaire ou dans un courant plus considérable, se répandent en sinuosités marécageuses hors leur lit. Tous ceux qui vont directement à la mer s'élargissent aux embouchures et mêlent leurs eaux différentes. Les plus importants forment ce qu'on appelle des « criques », sortes de canaux plus ou moins tortueux ouverts à la marée, qui les parcourt une certaine distance, quelquefois dans toute leur longueur, et, même au moment du reflux, ne les abandonne pas complètement.

Une de ces criques est remarquable entre les autres. Née dans le sable, proche la rive gabonaise, à quelques kilomètres du village de Krinjé, elle commence brusquement par un cul-de-sac enveloppé de palétuviers, s'évase peu, s'enflant, lors de l'hivernage, des filets rencontrés sur son passage, et, suivant un cours arqué dans les terres, finit en unissant ses ondes à celles de l'estuaire Mounda. Mais, à vrai dire, la crique s'emplit surtout du flot montant de cet estuaire, que reprend la marée descendante. Le bras considérable qu'elle paraît fournir à la Mounda n'est en réalité que son tributaire ; c'est plutôt une annexe, un diverticulum, qu'un affluent. L'eau qui coule entre ses rives est toujours salée plutôt que saumâtre, même à son origine, et, hors le temps des grandes pluies, le débit des petits ruisseaux qui viennent s'y mêler ajoute un trop faible appoint à l'afflux de la marée pour grossir ou modifier sensiblement son cours.

Cette « rivière salée », la grande voie fluviale de la localité, a reçu de son embouchure le nom de CRIQUE MOUNDA. Les riverains l'appellent plus volontiers *Tini*, et cette désignation mériterait sans doute mieux d'être conservée, comme évitant une confusion d'appellation avec d'autres déversoirs de la Mounda, telle la crique *Abando*. Traversant presque de part en part la péninsule, elle offre au Mpongwè qui a des intérêts sur la Mounda de l'y mener par un chemin raccourci, en eaux calmes. Aussi ce passage mitoyen est-il apprécié et suivi de préférence à la route maritime, qui, outre l'inconvénient de la distance, est périlleuse aux embarcations légères, à cause de la mer toujours un peu tourmentée du large²⁴⁰.

Deux heures en pirogue bien servie conduisent, du mouillage du stationnaire au pied du rivage rapproché de l'anse que forme la crique naissante dans les terres. En cet endroit, si l'on n'a pas de relais ménagé l'avance, il faut porter pirogue à dos d'hommes. Une faible montée mène à travers les broussailles vers un plateau ou plutôt une plaine de sable fin ceinte, comme un cirque, d'une couronne de brousse et de bois, mais elle-même découverte de végétation ou portant un gazon ras, si clair et jauni, qu'il souffre visiblement de pousser sur le sol imprégné d'efflorescences salines.

L'aspect seul de cette plaine sablonneuse laisse supposer comment elle se forma. Sans doute, à une époque récente, elle était baignée par la mer, et peut-être ne serait-il pas impossible de retrouver dans les environs le canal naturel par où la crique, fermée maintenant, jadis communiquait librement avec les eaux du Komo ou le ruisseau qui la commence. Il a dû se passer là ce qui se voit journellement aux barres fluviales de la Côte des Esclaves. À ce débouché où les eaux amenées à contresens des estuaires de Libreville et de la Mounda, brisées dans le conflit de deux courants opposés, hésitaient encore sur la pente définitive de leur écoulement, à ce point de rencontre que battaient dans une direction unique les chocs de la houle poussée par les vents régnants, où ces forces adverses remuaient incessamment et charriaient les fonds, il s'est produit un amoncellement progressif de sables et de vases alluviales. Les palétuviers, prompts à s'emparer de ces terres nouvelles et à grandir, aident d'abord à les retenir, puis de leurs rameaux multipliés, fournissent des piliers de soutien aux matériaux apportés avec les courants. À l'aide de ce travail insensible, persévérant, l'obstacle, lentement haussé du fond des eaux, en dépasse peu à peu la surface ; il s'achève et ferme la communication par où les ondes différentes se mélangeaient ; et désormais existe une barrière sur laquelle, d'un côté (celui de l'estuaire gabonais), la houle déferle sans

240 Un navire, partant de Libreville et doublant le cap Esteiras, aurait environ 30 milles de route (ou 55 kil.) à faire en mer avant d'atteindre la petite île Mounda.

Le trajet approximatif de la crique est seulement de 25 kilomètres en pirogue, auxquels s'ajoute la distance entre le point où elle devient navigable et Libreville (12 km à peu près).

la franchir, tandis que, de l'autre (vers la Mounda), la rivière salée suit son cours ainsi déterminé dans une direction unique, allant et revenant sur elle-même deux fois par jour aux fluctuations de la marée, mais demeurant paisiblement dans son lit.

La superficie de cette plaine ou barre de sable et d'alluvions est, à la vue, de deux kilomètres. Légèrement élevée au-dessus du niveau de l'Océan, elle surplombe en un point la crique naissante. On y descend par une roide pente ravinée ; et les eaux montantes, par la trouée qu'elles se sont ménagée au travers des palétuviers, viennent buter la digue élevée par le temps et l'entamer, comme une protestation contre l'obstacle qui leur ferme un passage si longtemps ouvert.

La marée était bonne, le déchale, qui se faisait déjà sentir, devant conduire heureusement la descente de la pirogue vers les îles. Mais les gens que j'avais emmenés se montraient de méchante humeur. La nuit venait de tomber, cette nuit sombre que leur imagination peureuse voit peuplée de tigres et, pis encore, d'affreux fétiches errant dans les ténèbres. Personne ne se sentait le cœur à l'ouvrage, et, en ces occasions, les arguments abondent, sans qu'aucune bonne raison puisse leur faire tort. Ce fut d'abord la pirogue volée ; puis celle-ci, bien mal à propos retrouvée sous une arcade de mangliers, fut reconnue, à grande palabre, petite et trop volage pour emmener tout le monde. Avis judicieux qui se tourna contre ses auteurs ; car il fallut bien se diviser en deux bandes jusqu'à la première étape, le village de Kassa. Or ceux qui devaient attendre en arrière ne se résignaient pas de bon gré à demeurer quelques heures à la merci des esprits nocturnes ; mais, en cette nuit au moins, ceux-ci se montrèrent bénévoles.

On déborda dans la pleine obscurité, les pagaies battant une eau qui, en certains endroits, n'est ni eau ni vase, et la pirogue à fond plat touchant plus d'une fois. Les palétuviers allongeaient leurs racines pareilles à des pattes de crabes gigantesques, grandies par l'obscurité, et la lueur des étoiles perdait à rares intervalles l'ombre étendue à leur feuillage. Des ondes remuées s'exhalait une forte senteur, prémices de la fièvre, qu'une bonne dose du contre-poison quinique, prise avant toute menace, vous épargne quelquefois. Ruisseau au départ de la plaine, la crique s'élargissait et peu à peu s'emplissait d'une eau plus profonde. Elle devient un bras de mer, capable à marée haute de porter des bâtiments à vapeur de faible tirant, au pied de la falaise sur laquelle se groupent les cases de Kassa, notre rendez-vous.

Un noir, qui s'était détaché, annonça aux gens du village la venue des itangani du Gabon ; c'était tout un événement à cette heure. On descendit avec des torches, et nous gravâmes, bien précédés, le sentier qui court au milieu d'arbres de belle venue vers la hauteur. Il y avait eu déjà lutte à qui se partagerait, je ne dirai pas nos personnes, mais nos cadeaux, et nous trouvâmes, mon compagnon M. Minier et moi, chacun notre « logement » préparé chez un notable. Notre affaire était moins d'y coucher que de nous procurer une pirogue stable et assez spacieuse pour nous porter tous et continuer au plus tôt notre route sur Mounda. Le chef, qu'à cet objet j'avais fait demander, était, me dit-on, gravement alité dans sa case ; il déclinait les soins de l'« oganga blanc », sans doute à son estime médiocre féticheur, mais lui envoyait avec quelques délégués un interprète, ancien esclave portugais, lequel, pour un motif inconnu, paraissait chercher l'oubli dans ce village. On tint palabre, et la nuit y eût passé si je n'eusse coupé court, en me faisant montrer la pirogue qu'on nous destinait. Comme elle menaçait de toutes parts, force nous fut bien d'étendre notre natte là où nous étions et de patienter au lendemain.

Cette décision connue, la case de l'hospitalité fut envahie, une véritable inondation à laquelle il était de bon goût de faire bonne mine ; tous voulaient voir et se montrer aux blancs. On s'assit sans cérémonie autour de nous, et l'on causa. Chacun, grands et petits, mêlait son mot, traduit à mesure, et je remarquai que les jeunes donnaient souvent la note juste ; ce qui ne me surprit pas, puisqu'il est convenu qu'à l'état inculte l'intelligence nègre ne gagne pas à vieillir. Les femmes, depuis les plus innocentes, avaient allumé leur pipe, et, gravement accroupies, s'employaient à de menus ouvrages domestiques, comme de séparer brin à brin les fibres résistantes des plantes textiles pour les tresser. Sur

l'entrefaite, un gala de poisson séché et de bananes bouillies nous fut offert ; nous eûmes la courtoisie de l'arroser d'une distribution d'eau-de-vie, ce qui mit le comble à la bonne humeur générale. L'usage qui prescrit au sexe faible, à peine les seins découverts, de boire de l'alougou à plein gosier, devient par la suite moins une obligation sociale qu'un plaisir très goûté ; et nos gourdes avaient été dévorées du coin de l'œil. Toutefois la gent aristocratique autour de nous fut très choquée de voir un Krouman mêlé à notre compagnie et mangeant à la même table. Quiconque travaille de ses bras n'est guère digne de considération, et, à ce titre, le laborieux Krouman est incontestablement de condition inférieure et montré au doigt par toute la Guinée.

Un tam-tam eut aussi lieu en l'honneur des étrangers. Le plaisir est sans fin, et le sommeil lent à venir visiter des gens qui ont si peu travaillé à l'obtenir ; les nôtres eurent une certaine peine à nous quitter. Eux partis et le feu éteint, les maringouins envahirent la place ; sur la natte ainsi dévorée, la nuit est longue et agitée. Au petit jour, les ofourou, suceurs de sang, succédèrent par tourbillons. La case était intenable ; j'allai faire le tour du village.

Le soleil, s'élevant peu à peu, émergeait du brouillard condensé par la fraîcheur nocturne, ce qui faisait une atmosphère liquide tout imprégnée de chaudes lumières. Les femmes et les hommes, au dur visage, que la civilisation si prochaine n'a pas encore vernissés, sortaient un à un des cases, remettant en liberté les poules et les cabris, enfermés la nuit dans des abris casemates, crainte des fauves. Ces animaux, qui ne voyaient pas souvent des blancs, s'arrêtaient ébahis et bêlant à les regarder ; et devant leur attention, frappés eux-mêmes, les gens se prennent à témoigner à ceux qui en sont l'objet une considération supérieure, empreinte de quelque mysticisme fétiche. Les captifs, leurs outils sur l'épaule, partaient pour les plantations. Le village était devenu très animé. Nous distribuâmes des cadeaux d'alougou et de feuilles de tabac ; puis, les gambades et les joyusetés nous accompagnèrent jusqu'à la pirogue, que nos douaniers étaient allés quérir au village des *Issanga*.

Kassa fut, il y a quelque vingt ans, moins hospitalier. Et les anciens du village, le chef peut-être, si peu empressé à me recevoir, se rappelait sans doute avoir vu ses cases, alors situées au pied de la falaise sur la berge, brûlées par les tirailleurs sénégalais, pour ce qu'il avait exercé candidement son droit suzerain en faisant périr un captif dans les supplices.

Nous avons quitté Kassa à une heure de la matinée où le soleil déjà haut retient dans leurs habitations les Européens de Libreville. La crique est à cet endroit resserrée et son paysage de mangliers s'allonge sur chaque berge avec une uniformité mourante. À mesure qu'elle se retire, la marée descendante découvre les entrelacements de cette végétation tourmentée, ses pieds géants qui trempent dans la vase, ses innombrables bras semblables à des poulpes laissant traîner au fil du courant une longue chevelure d'herbes arrachées et toute une génération d'huîtres fixées par bancs pressés à chaque rameau. Sur ce morne terrain, c'est encore l'assaut de la vie ; l'aspect en est étrange. Une ligne marque le point qu'atteint la mer étale. Au-dessus, les racines se détachent du tronc du palétuvier, polies et lisses comme du marbre ; au-dessous, à mesure que l'eau baisse, les colonnes végétales, hérissées de mollusques, prennent de plus en plus l'apparence de bâtons d'épine. L'huître monte avec le flot et s'attache jusqu'à sa limite ; dans l'intervalle des deux marées, elle entr'ouvre en bâillant ses valves, fort incommodée par la chaleur.

Du point où il devient un bras de mer, le lit de la crique incline vers le nord, se coude à mi-chemin, puis suit définitivement sa direction de l'ouest à l'est jusqu'à la Mounda. Ses ondes courent à gauche, au pied d'une ligne de falaises de faible élévation, fréquemment interrompues par des coulées : à droite, elles s'étalent à l'aise sur des terres basses et des marécages. La marée, se retirant, découvre les bancs de vase qui empiètent sur le chenal ; le jour, sous le soleil, il s'en élève des émanations pestilentielles, que la nuit alourdit et laisse retomber. Et partout la forêt des mangliers, au grêle et pâle feuillage, prolifère en grande abondance, cette forêt qui plus tard, comblant le canal, le fermera à la mer. En quelques points,

des trouées percent la haie, donnant passage à des ruisseaux, dont le trop-plein, aux marées et aux pluies, s'épanche sur les rives, sortes de criques secondaires conduisant aux plantations des noirs. Ces environs, si complaisamment arrosés, seront d'une insalubrité notoire.

Aucun souffle de brise ne vient rafraîchir la rivière, encaissée entre son double rempart de falaises et de bois ; la chaleur s'y enferme et s'y accumule, et, dans la seconde moitié du jour, la température s'accroît intolérable. L'estuaire gabonais était un Éden en comparaison. Brisés par l'insomnie de la nuit précédente et l'immobilité qu'imposent ces sortes d'embarcations étroites et volages, respirant un air de fournaise, notre situation devint bientôt pénible. Mon compagnon fut pris de fièvre violente. Je sentais aussi ma tête brûlante battre aux tempes, et m'envahir cette somnolence invincible pleine de danger ; car c'est ainsi que commence, sous le soleil, le court drame qui est l'accès pernicieux. Le soleil, dont les rayons au midi dardent d'aplomb, était si pénétrant que les linges mouillés, placés en doublure au fond du casque de liège, séchaient en quelques minutes. L'embarcation n'avait pas de tente ; mais c'eût été même un faible obstacle à l'âpreté de la chaleur tombant d'en haut. Nos piroguiers alanguis ne battaient plus l'eau que d'une pagaie molle et mal assurée ; leurs chants traînants étaient devenus de plus en plus doux, et la route continuait à s'allonger devant nous lointaine et monotone.

À ce moment, le village des *Ironga* s'étalait comme une tache de paille au faite de la falaise roide et nue. Nous montâmes demander, à couvert d'une habitation, l'hospitalité d'une heure de sommeil. Cette journée de fin avril était particulièrement ardente ; sur la hauteur même, aucune brise ne frisait les herbes, et l'atmosphère s'embrasait entre deux rayonnements, celui du ciel et de la terre chauffés à blanc. Les gens du village, rentrés à l'abri, fumaient étendus sur les nattes ou tressaient des filets, la pêche étant la grande ressource de ces populations riveraines.

Ce fut seulement après sept heures de voyage en pirogue, depuis Kassa, que nous vîmes s'ouvrir les deux lignes des palétuviers ; les émanations salines, qu'une molle brise apportait, annonçaient que l'abouchement de la crique à l'estuaire Mounda n'était pas éloigné. Bientôt la ligne des eaux s'étendit comme une mer, fermée à l'horizon par les îles grossies par le mirage : la grande île, montrant la première sa corbeille de feuillage émergeant des flots, la petite, dominée et couverte par son figuier séculaire, à l'ombre duquel sont paisiblement assises la mission et les factoreries. Entre elles et la terre ferme, sur le lac salé, passaient les pirogues des hommes libres, qui payaient debout par dignité, laissant assis leurs esclaves. Sur la droite, la pente du continent, de ce côté abrupte et continuée vers le ciel par la falaise au versant roide des monts Bouët et Baudin, encadrait un panorama non sans grandeur.

Le but fut bien accueilli, et l'hospitalité cordiale du missionnaire, le P. Garchon le combla. Un délégué de l'administration, du grade de quartier-maître, est établi à poste fixe à la petite île *Assembé* ; il veille à la police de la terre et de la rade, perçoit les droits de douane, règle les questions de quarantaine. Comme les préposés aux postes du bas Ogooué et du Fernan-Vaz, sur cet îlot il mène, loin de tout centre, une vie incolore, plaisante, paraît-il, pour sa singularité et son indépendance. En garde contre l'invasion possible de la fièvre jaune et sur l'apparence d'une petite épidémie de fièvre ictérique, sévissant sur l'équipage d'un trois-mâts venant de la côte, il avait refusé jusqu'à nouvel ordre la libre pratique au navire. Je pus lever l'interdit et demurai le lendemain donner mes soins à l'équipage épuisé.

La rade de Mounda ou, à proprement parler, l'estuaire de la crique, fermée par une chaîne d'îles et de récifs, est à l'abri des tornades de la mauvaise saison, faibles, du reste, et uniques coups de vent qui soufflent en ces parages. Ses paisibles flots attirent, en conséquence d'une abondante provende, un grand nombre de requins extrêmement voraces. C'est surtout un lieu de relâche fréquenté des navires de commerce, qui prennent charge aux factoreries de la petite île des produits habituels de la région et viennent terminer leur plein à Libreville. L'eau profonde proche du rivage leur donne l'aisance de ne pas mouiller loin de terre.

Cet îlot, propriété des Européens, est le centre du marché sur la Mounda ; le groupement des habitations entre ciel et eau, sur une surface de si petite étendue que le tour en est peine d'un kilomètre, est fort gai à l'œil. Soir et matin, la cloche de la modeste chapelle fait résonner l'air solitaire de ses sons argentins, et l'écho n'en est pas sans réveiller d'anciens souvenirs au cœur d'exilés de tant de choses. Le missionnaire qui demeure là, isolé des siens, parcourt les villages et va jusqu'au milieu de l'admirable forêt du cap Esteiras porter l'Évangile au sein de la plus obscure sauvagerie. Les vieux Boulou ont l'intelligence dure, plus dure que les Mpongwè et, quand ils ont saisi quelque lueur d'un enseignement, ils secouent la tête et disent « Je n'ai jamais frappé sans motif ; mais j'ai frappé souvent, » Ils confient volontiers leurs enfants ; et ces petits noirs grandissant au service des blancs, émoussent peu à peu les angles de leur âpre nature.

Au point de vue de la salubrité, le climat de l'île Assembé offre des conditions particulières. Il est plus chaud que celui de l'estuaire gabonais, la situation retirée du lieu, que masque la terre ferme, l'écartant des brises rafraîchissantes du large ; mais il est plus sain, puisque la surface liquide qui l'entoure de tous côtés n'y laisse parvenir aucun courant atmosphérique ayant passé sur les foyers fébrigènes du continent, sans l'avoir lavé et purifié. Le site réunirait à peu près les avantages d'un bâtiment mouillé en mer si l'on prenait soin de débroussailler et de livrer au feu les palétuviers qui encombrant le tiers de son rivage. Le sol, sec, grenu, draine rapidement les pluies d'hivernage, et ne retient jamais d'eau potable pour ses habitants. Ceux-ci vont la chercher sur la grande terre, une fontaine qui sourd d'une élévation aperçue de la baie au milieu des bois, le mont *Arandaï* ; mais elle revient si chargée de principes organiques que, du jour au lendemain, une senteur marécageuse s'exhale des vases où elle est contenue. Ici, comme en beaucoup d'autres points de la côte occidentale, l'installation d'un appareil distillatoire serait d'une utilité non contestable. Tout se paie sur la terre africaine, et l'emprunt fait à la fontaine d'Arandaï vaut au chef de l'endroit un cadeau annuel.

L'île *Nendé*, qu'on appelle « la grande île », parce qu'elle a 10 kilomètres de circuit, est toute en forêt ; et celle-ci est si pleine de vitalité, malgré la maigre roche ferrugineuse qui la porte, qu'elle dispute aussi serré que possible sa place à la mer. De pauvres villages l'habitent, des plus misérables que j'aie vus ; d'étroits sentiers, embarrassés de racines tortueuses y conduisent sous l'ombre triste des bois. À ce moment on fumait et faisait sécher sous des hangars le poisson pêché pour la provision d'un temps ; des Gabonais, qui font concurrence aux Lopez sur le marché de Libreville, campaient pour ce motif à Nendé. La récolte étant terminée ; les noirs, couronnés et ceints de pampres, se livraient aux délices d'un tam-tam décollété, que l'arrivée du missionnaire troubla singulièrement.

L'expérience trop brûlante de l'aller me décida à voyager de nuit au retour ; la nuit qui, pour des raisons déjà connues, expose tant à la fièvre, a en moins les dangers de la perniciosité sous le soleil. Nous primes congé de notre hôte au commencement du flot qui pousse vers le fond des terres. À l'avancée de Kassa, le soleil s'élevait au-dessus des palétuviers embrumés et la marée, commençant à se renverser, découvrait peu à peu les berges de sable vaseux de l'éperon de la crique. L'eau, baissant beaucoup, força nos pagayeurs à se mettre à la rivière et à haler l'embarcation à travers le lacis des palétuviers jusqu'au cul-de-sac de la plaine d'où nous étions partis.

La brise fraîche de l'estuaire gabonais nous ramena sans incident à Libreville. L'esprit rassasié de l'immobile série des jours sous l'équateur a le contentement facile ; toute nouveauté, une fatigue même qui le sort un moment de sa monotone existence, le charme et le repose en le mouvant.

ARTICLE IV. L'INVASION PAHOUINE.

§ 1. *Origine et migration des Pahouins.*

Un missionnaire américain, M. Wilson^{CCCI}, à peu près vers le temps de l'annexion française, ayant remonté le *Gaboon* jusqu'à 70 milles de son embouchure, raconte « qu'il trouva le pays bien peuplé et y rencontra des individus qui demeuraient dix ou douze journées plus avant dans l'intérieur, et dont la figure et les traits différaient beaucoup de ceux des riverains du fleuve. Ces naturels, ajoute-t-il, ne font usage ni de tabac ni de liqueurs spiritueuses, et l'esclavage n'existe pas parmi eux. Leur pays s'étend à plusieurs centaines de milles dans l'intérieur, du côté méridional des montagnes de la Lune »²⁴¹.

Voilà, je crois, les traces pour la première fois signalées ce flot pressé d'étrangers qui, dès le commencement du siècle, déborde de l'intérieur sur le pays gabonais. Au tableau acadien que nous montre le missionnaire, de ces émigrants qui ne boivent, ne fument, ne possèdent pas d'esclaves, à présent qu'on les connaît mieux, assurément il y a beaucoup à retrancher ; mais il reste à leur actif ce que ce portrait ne signale pas la singularité de leur nombre et cette sauvage énergie qui, dans sa force vierge, impérieusement s'impose à la décrépitude des races abâtardies qu'ils sont venus supplanter.

Ils sont appelés par nous PAHOUINS ou ASHEBA²⁴², ils se donnent à eux-mêmes le nom de Fan, mot qui, dans leur langue, d'après M. Burton, aurait la signification d' « homme ». Nul n'a pu savoir exactement d'où ils viennent, mais certainement de bien au-delà des montagnes les plus proches ; sans souvenirs du passé, chez eux, comme les autres noirs, les fils ne savent dire ce qu'il a été des générations qui les ont prochainement précédés. Mis en branle par un mobile quelconque, à la recherche aveugle du gîte et de la nourriture, chassés peut-être par des peuplades puissantes, ils émigrèrent anciennement par masses confuses et se poussant les unes les autres, au hasard de ces vagues de la nier qui se pressent et, de proche en proche, roulent grossissantes sous l'impulsion de la première onde émue par le vent.

L'attrait de l'inconnu, non certes, mais l'aiguillon de la faim les a jetés sur la route lointaine. On se les représente semblables à ces troupeaux de bisons qui errent en désordre de pâturage en pâturage, s'arrêtant le soir avec le soleil, remettant en marche au matin avec le même soleil qui se lève, bataillant sur la route pour subsister, et toujours allant de l'ayant, parce que rien n'est de force à entraver la mystérieuse destinée de leur passage. Ainsi les essais nouveaux se séparent de la ruche trop étroite ; ainsi les peuplades primitives, riches en progéniture, lorsque le nombre des bouches à nourrir dépasse les ressources, doivent se disperser. Ne sachant pas utiliser la fécondité de la terre, il leur faut l'espace et son abondance de fruits spontanés ; et, lorsque celle-ci est tarie, reprendre à s'en aller errantes de territoire en territoire à la poursuite de ressources vierges et de nouveaux champs à exploiter.

Néanmoins, au milieu du flux et reflux de sa course incertaine, l'émigration pahouine est portée dans une direction déterminée. Comme l'enfant, attiré par la lumière, tourne instinctivement vers elle ses regards et l'oiseau sauvage, dans la plaine, la fixe à son lever et à son déclin, le soleil, parcourant son orbe journalier, guide les Fan vers l'Océan. Que de peuples, incertains de s'établir, comme eux ont suivi le radieux fanal du monde allant s'éteindre à l'occident, pour ne parler seulement que des races

241 *Bulletin de la société de géographie* ; Paris, 1843.

242 Ou encore OSHEBA, OSSYEB, etc.

africaines et sans compter notre origine asiatique, à nous-mêmes occidentaux civilisés. En progressant, l'homme, a-t-on remarqué, montre une tendance constante à incliner sur sa droite ; le gros de ses cités se groupe sur la rive correspondante des fleuves. Les Anciens d'habitude s'orientaient en regardant le sud, ayant l'ouest à leur droite ; et, sans trop s'attacher à des déductions incertaines, est-il permis de supposer que cette pente à se déplacer sur sa droite, suivant le cours du soleil, a pu déterminer la direction des principaux courants humains dans leurs migrations.

Si c'est une loi naturelle, elle a été prévoyante pour notre race qu'elle a conduite, du levant vers l'occident, à ses glorieuses destinées. Au couchant, où l'astre conducteur descend vers les eaux, la mer étend sa ligne invariable. Là, les essaims s'arrêtent, le flot pressé revient sur ses pas ; d'innombrables contre-courants se déplacent en sens inverse du principal ; ils se mêlent, se brassent, se fusionnent ; chacun cherche sa place et lutte violemment pour l'existence, jusqu'au jour où, sous l'influence bienfaisante de l'accord civilisateur, les hommes apprennent à ne pas convoiter le patrimoine d'autrui et, se contentant du canton qui leur est échu, fixés dans ce canton, mettent à profit, pour s'y suffire, leur intelligence au service de la terre. Mais bientôt leur nombre augmente, leur esprit s'élargit ; il faut de nouveau que la race émigrante, longtemps stationnaire, s'épanche. Dans le cours des siècles elle a développé ses moyens ; l'Océan, barrière redoutable, n'est plus qu'un jeu pour elle, elle la franchit à la recherche d'autres rivages, et nous assistons à ce spectacle prodigieux d'un nouveau monde peuplé et transformé par les vieux enfants de l'Arve^{CCCLII}. Image de la vie humaine, de ses instables fluctuations, l'exode est le destin des peuples à leurs commencements.

Cette destinée grandiose est très loin de concerner les Pahouins, bien entendu. Cependant, si hasardée que devienne une généralisation en semblable matière, il ne paraît pas qu'il soit jamais inutile de tirer de l'histoire des grands faits du monde l'enseignement des plus petits ; nul ne sait ce que vaudra l'avenir. Rien n'est petit, au reste, ni méprisable, lorsqu'il s'agit de civilisation et de progrès, et là surtout vu ce dessein coûte de si nobles efforts.

On a dit les Fan parents des Arabes, mais sans le soutenir : car, à première vue, ils se ressemblent comme la nuit ressemble au jour. Le docteur Lenz, cherchant cette énigme, compare les armes, les ustensiles, les mœurs et les usages pahouins aux descriptions que le célèbre explorateur Schweinfurth a laissées des Niam-Niam^{CCCLIII} et, trouvant entre les uns et les autres des analogies non douteuses, estime que la horde envahissante pourrait bien être une branche détachée de la grande peuplade est-africaine. Nous y reviendrons, et pour le moment nous allons laisser parler les courtiers noirs. En commerce incessant d'échanges avec les Fan, connaissant leur langue, ils rapportent ce qu'ils ont entendu dire aux vieillards contemporains des épisodes les plus récents de cette migration. Leur récit, qui court au Gabon, est moins une source de renseignements autorisés qu'une légende curieuse à certains côtés.

La tradition pahouine raconte que les pères des Pahouins actuels habitaient un pays sec, arrosé seulement de cours d'eau de peu d'importance. Ils ne connaissaient pas la manière de traverser les fleuves, et ce n'est que depuis leur arrivée dans les bassins des rivières occidentales qu'ils apprirent à se servir des radeaux (*kombo-kombo*) et de la pirogue, à l'usage de pourchasser d'une rive à l'autre les peuplades autochtones fuyant devant eux. Rameau séparé de sa souche par une terrible invasion, une catastrophe inexplicable, la horde des Fan aurait erré « onze lunes » durant, avant d'arriver au territoire où nous la voyons parvenue.

Ce chiffre a tout le vague que peut offrir un calcul pahouin, tout au plus représente-t-il le chemin parcouru par une génération, après nombre d'autres. Sans être, en effet, trop embarrassés de bagages et de butin, mais n'ayant d'autres porteurs que leurs femmes, avec la queue encombrante d'inutiles que traîne à sa suite une tribu qui se déplace en masse, les Fan durent trouver à un tel mode de locomotion de graves empêchements. Il fallait avant tout compter avec les lenteurs des obstacles naturels qui embarrassent la route pas de sentier frayé, la brousse insurmontable qui couvre l'espace, des collines, du

sable ; les cours d'eau suivis de rive en rive, un long parcours et les nappes stagnantes contournées, faute de moyen de les traverser, tel ce lac *Tem*²⁴³, dont une récente émigration apprenait à l'amiral Fleuriot de Langle l'existence à une lointaine distance vers le N.-E., si large qu'on le vit, deux lunes durant, sans apercevoir d'une de ses rives la rive opposée. Il fallait non seulement marcher, mais quérir sa nourriture. On vivait quelque temps des hasards du pays parcouru, puis la faim faisait de nouveau lever le camp, et, poussant de l'avant, on reprenait cette ligne en zigzag sur laquelle, avec un repos de deux jours sur cinq, la traîne émigrante fournissait au plus quelques lieues de route effective, encore ralentie par la brièveté du jour équatorial²⁴⁴. Que de fois ses détours incertains ont dû la ramener sur les pas marqués la veille. Un tel voyage n'a pu être seulement un passage, mais plutôt une série de lentes étapes, une suite de haltes prolongées jusqu'à l'épuisement des ressources du lieu où l'on s'était établi, avec de longues années d'immobilité, au cours desquelles plusieurs générations peut-être se sont succédé.

Une autre version dit que le pays des Pahouins s'étend à plusieurs fois cent lunes de marche vers l'intérieur. Lorsqu'on leur demande d'indiquer d'où ils viennent, ils montrent l'orient, précisément la direction de ces grandes peuplades de MONBOUTOU^{CCIV} cannibales et de NIAM-NIAM, qui habitent, au centre du continent, le plateau d'où sourd l'innombrable chevelu des affluents du Nil, et que Schweinfurth nous a dépeints en conformité d'habitudes avec les Fan²⁴⁵. Et s'il nous est permis d'ajouter une supposition après tant d'autres, c'est que la configuration du pays a déterminé le sens du courant humain, au point de départ. Trouvant à l'orient une barrière d'eau et de montagnes, l'émigration inclina naturellement, n'ayant aucun dessein prémédité, vers l'occident, où la route était libre. On se représente sa marche flottante de l'est à l'ouest, déviée souvent, mais ramenée dans sa ligne générale au parallèle de l'équateur. Les Fan le côtoient pour aboutir où ils stationnent aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit de ces questions obscures, de quelles régions inconnues et depuis quel temps lointain ils sont partis, en un seul groupe brutalement détaché de son tronc, ou par bandes étrangères les unes aux autres et se suivant à longs intervalles, les rudes immigrants arrivent par masses serrées ; ils se disent eux-mêmes aussi nombreux que les blancs dont on leur parle. Ils ont passé comme une avalanche sur le corps des tribus rencontrées sur la route, détruisant, pour se nourrir, gens, bêtes et plantations, écrasant sous la presse du nombre les villages guerriers qui tentèrent de les arrêter. Leur présence dans la région gabonaise est de date récente. À cet arrêt, butant le rempart des monts de

243 Peut-être ce problématique LIBA, lac ou nappe immense de marécages, formée par le débordement de grands cours d'eau, à la saison pluvieuse. Il serait situé au faite de la séparation des bassins du Chari et du Congo, très approximativement par 5° Nord et 6° Est, dans cette aire inexplorée de l'Afrique centrale qui s'étend entre le Dâr-Banda, le Baghirmi, l'Adamaoua, la côte de Biafra, l'Ogooué supérieur et le Congo, vaste région promise aux découvreurs de bonne volonté. S'il existe, le Liba s'est bien trouvé en effet sur la route des Fan, et il n'est pas improbable qu'ils l'aient côtoyé dans leur émigration.

Rappelons ce que nous savons de cette peuplade, de ces faits racontés par les indigènes aux explorateurs européens que les bords du lac seraient habités par des tribus fortes, belliqueuses, vêtues de peaux de singe noir, comptant parmi elles un grand nombre d'hommes pâles, - des albinos, sans aucun doute, - et ayant coutume, comme nos Pahouins, de manger les prisonniers faits à la guerre.

244 Un noir qui ne perd pas son temps, sur un terrain maniable, ne fournit guère plus de 8 heures de marche sur les 12 heures de soleil qui éclairent la journée de ces régions. - La charge des porteurs est au plus de 20 kilogrammes.

245 M. Vivien de Saint-Martin, rappelant l'analogie des mots *fan* et *fon* (nom que porte la langue du Dahomey) ajoute : « Dans un sujet aussi obscur et aussi compliqué que l'ethnologie africaine, il ne faut négliger aucun de ces rapprochements. Qui peuvent être des lieux mais il n'en faut tirer non plus aucune conséquence qui ne ressortirait pas d'un ensemble de faits. » Il y a tout lieu de supposer que les gens du Dahomey, comme la plupart des peuplades littorales de la Guinée, proviennent eux-mêmes d'anciennes migrations. Devenus sédentaires et cultivateurs, s'ils n'ont pas adouci les mœurs atroces qu'on leur connaît, ils ont néanmoins à leur manière, régularisé, policé et fixé leur état social ; ils sont donc depuis longtemps sortis de la sauvagerie errante. Mais leur origine est plus difficile à prévoir, ne fut-ce qu'à regarder la barrière formidable qu'interposent le Niger et ses affluents entre leur lieu d'habitation actuel et le Centre-africain équatorial.

Cristal, ils l'ont débordé par ses brèches et sont descendus le long des rivières, semant les berges de leurs essaims qui s'y fixent. Maintenant nous les trouvons étendus et groupés sur les limites les plus prochaines de notre possession, et prolongés dans le N.-E. de la solitude, à une profondeur ignorée, toujours poussés vers la côte par la masse qui est derrière. La légende, portée à travers le désert, des richesses dont les blancs font commerce avec les noirs les a peut-être attirés vers la mer. Cette foule remuante, qui ne demande qu'à s'épancher jusqu'à notre établissement par la Mounda, le Komo, la Ramboé, l'Ogooué²⁴⁶, est déjà évaluée dans notre voisinage au-dessus de 150.000 individus, dont le chiffre grossit d'année en année. Elle a réduit les Bakalé, entamé les Boulou et rejeté sur littoral ce qui reste des derniers Mpongwè, auxquels les Pahouins feraient grand'peur si nos clients ne se sentaient protégés contre des habitudes carnassières dont la renommée n'est pas calomnieuse.

Mais, avant de savoir ce qu'ils peuvent faire pour ou contre nous, voyons un peu ce que sont ces nomades.

§ 2. *Caractères de race. De quelques usages pahouins.*

L'air de sauvagerie étonnée empreinte dans l'habitude des Pahouins impressionne à première vue ceux qui ont l'occasion de quelques rapports avec eux. On sent des gens qui ne mangent pas toujours à leur faim, et frémissant de ne pouvoir s'approprier le bien d'autrui, s'ils le savent trop bien gardé. Leur grande taille, maigre et osseuse, est chez plusieurs comme débitée à coups de hache. Sous la peau généralement d'un noir de fumée, dont la teinte s'adoucit fréquemment jusqu'à décroître en une nuance marron assez claire, saillent, dans les mouvements, des muscles secs, fermes, vigoureux.

La sculpture de la tête, faite d'angles et de méplats fortement accusés, est remarquable les traits heurtés sont nets, arrêtés, pleins de caractère. Le front est planté droit, les tempes caves, les pommettes fortes et massives. À l'ombre d'arcades proéminentes brillent des yeux arrondis ou façonnés en amande, dont la lueur fauve vous sonde et cherche à vous percer ; le regard en est fixe et dur, et toute douceur ou pitié absente. Avec un nez à peine épaté et des lèvres pas trop grosses, caractères variables, du reste, suivant les types individuels, l'ensemble de cette figure est allongé ; mais un prognathisme plus ou moins accusé, qui parfois avance la mâchoire jusqu'à l'apparence du masque simiesque, est cause que l'expression n'en est jamais bien noble. Aucun de ces visages ne respire le calme, reposé, qu'on remarque quelquefois chez de vieux chefs blanchis par les ans et l'autorité. C'est une certaine droiture farouche, inquiète, l'énergique empreinte d'un appétit de domination sombre et sans calcul, voisin de la férocité.

Leur cheveu noir est assez long et moins crépu qu'il n'est habituel chez les races soudaniennes. Les Fan, suivant la mode niam-niam, aiment à l'arranger par mèches, qui tantôt se recourbent en petites cordes tressées, tantôt simulent une ou plusieurs courtes queues, à la chinoise ; ils font ainsi de leur barbe, qu'orne un semis de perles, de corail rose, de débris de laiton enfilés aux poils. Le soin qu'ils prennent de cet ornement naturel a pour effet, en prolongeant l'ovale, de voiler leur prognathisme ordinaire, et la singularité de l'accoutrement ajoute au cachet étrange de la physionomie. Ils pratiquent une autre mode, laquelle n'obtient pas précisément le résultat de les rendre beaux ; mais ici le beau est sacrifié à l'utile, comme ils le comprennent. Avec leurs incisives effilées à dessein, qui s'alignent en deux rangées de canines sur le devant de la bouche, ils montrent la figure peu attrayante de carnassiers, et l'on a pensé que cette mutilation provoquée se rattachait à des habitudes cannibales, dont ils ne font d'ailleurs pas mystère. Si une telle mode a pour fin de déchirer plus aisément la chair, il faut remarquer

246 Les Pahouins, d'après M. J. de Montaignac, se partageraient en deux grandes familles ; les Fan-Oué ou « Petits-Pahouins », qui habitent le pays compris entre le bas Ogooué et l'estuaire du Gabon, les Fan-Makay ou « Grands-Pahouins », répandus sur le haut Ogooué.

qu'elle est aussi en usage, avec des variantes, chez d'autres peuplades qui jouissent d'une moins mauvaise réputation^{CCCIV}.

M. Marche raconte comment l'opération se pratiqua sous ses yeux chez les Okanda²⁴⁷ ; une gravure originale représente l'opérateur à genoux devant le patient étendu, qu'il maintient entre ses deux cuisses. « On opère aujourd'hui », dit-il, « trois hommes de vingt à vingt-cinq ans ne faut-il pas profiter d'un scalpel cassé que j'ai donné à Boïa ? Les voisins les entourent ; l'un après l'autre, on leur met dans la bouche un morceau de bois rond, qui sert d'enclume, pour qu'en frappant on ne fasse pas sauter la dent. On place le couteau sur elle, et, avec un autre morceau de bois qui sert de maillet, on la casse en pointe. Cette opération doit être assez douloureuse ; ils la supportent cependant sans crier. À chaque grimace qui leur échappe, les assistants rient à pleine gorge et se moquent d'eux. La cérémonie faite, les patients s'en vont, saignant un peu des gencives, et tout joyeux d'en avoir fini²⁴⁸. »

Le Pahouin n'a naturellement d'autre vêtement que ses armes avec une ceinture d'écorces ou de lianes et, dans les villages proches des Européens, un laid lambeau de cotonnade qu'il se met autour des reins. Il ne manque cependant pas de couleur pittoresque sous son attirail guerrier, avec ses colliers de verroteries mêlées de dents pendant sur la poitrine, parfois à demi couvert de la dépouille d'un fauve ou coiffé d'un bonnet fait de la peau du singe noir.

Sa femme est plantureuse et bien charpentée, grand mérite aux yeux d'un mari qui l'emploie à son propre travail. Avec l'âge, elle engraisse et devient un peu boulotte. Ses formes sont amples, son bassin large ; elle donne à son village les gages d'une fécondité assurée. Même jeune, ses mamelles sont volumineuses, pyriformes, et inclinent promptement à retomber. Tant qu'elle allaite, la femme pahouine tient son petit sur le côté gauche, dans une sorte de sac fait d'une souple écorce ou de peau de léopard, dont la bandoulière porte sur l'épaule droite. Dès qu'il est sevré, l'enfant est laissé grouiller nu au milieu de la poussière du forum ; plus farouche que ses parents, il scrute l'étranger d'un singulier regard, où l'audace l'emporte sur la timidité, et répond aux bons procédés en se débattant entre les mains comme un petit chat sauvage. La mère a pour ses enfants une tendresse de louve, tant qu'ils ont besoin d'elle. La nuance entre l'instinct et le sentiment serait délicate à mesurer.

Il est, par exemple, de tradition que les albinos sont sacrifiés dès qu'ils viennent au monde. Cependant plusieurs en réchappent, qui atteignent l'âge adulte ; et cette anomalie ne paraît même pas extrêmement rare dans la race immigrante. L'usage impitoyable vient probablement d'une sorte de honte d'avoir donné naissance à des êtres si différents d'eux-mêmes, et des maléfica fétiches qu'une apparence aussi menteuse fait redouter.

Malgré qu'elle n'est pas belle, avec ses yeux écarquillés et sa face élargie, qui lui font un vague air de noctambule, la femme pahouine a le sentiment de son sexe et cherche à plaire. Sa coquetterie est de peindre son corps à l'aide d'un enduit gras coloré en rouge, comme, dit-on, les dames du lac Tchad se passent à l'indigo. Elle aime les colliers de perles et de métal ; elle met des plumes dans ses cheveux. Elle pare ses oreilles de pendants en fer et, à la mode mpongwè, ses jambes et ses avant-bras d'anneaux de cuivre en enfilade. Mais elle ne sait pas l'art d'arranger ses cheveux. Elle en laisse simplement tomber des bandelettes, qui encadrent son visage d'une façon particulière.

247 Ces Okanda sont si voisins des Ossyebaa (synonyme du nom pahouin), établis sur le haut Ogooué, qu'ils ont bien pu faire à ces derniers l'emprunt d'un usage aussi commode à leurs yeux. S'il était même permis de s'aventurer davantage, au milieu des incertitudes d'un tel sujet, on admettrait sans trop de peine que les deux tribus se trouvent être de la même famille, sans en avoir gardé souvenir.

*Complément de l'éditeur : les Okandé font partie du groupe Okande-Tsogbo (Okandé, Apindji, Simba, Tsogbo, Kotakota...)
et ne sont donc pas proches parents des Fang.*

248 Relation citée.

Au gré de ces sauvagesses, le vêtement n'est pas la couverture de la pudeur ; c'est seulement l'ornement destiné à les rendre belles à leur idée. Les pagnes variés, qui commencent à prendre usage jusqu'à l'inconnu d'hier, sont soigneusement serrés dans les coffres, pour n'en sortir qu'aux jours fétiches. Sur semaine, elles vont à peine voilées d'un mince tablier d'écorce ou de peau tannée et teinte, que maintient une ceinture dont les bouts, passant entre les genoux, se renouent autour de la taille. Il est de la dernière élégance d'orner de coquilles ou de clochettes cette primitive sauvegarde, et mieux, de la décorer d'une sorte d'éventail, appelé ito, lequel est fabriqué d'une écorce de figuier colorée à l'aide d'une décoction de santal.

Cet ornement, dressé au-dessus des reins et dandiné chaque mouvement, inflige à l'aristocratique personne, qui en est si fière, l'air d'un paon faisant la roue, moins le brillant. On sait, à la suite des explorateurs, que les Niam-Niam, avec l'habitude de se limer les dents en pointe, ont gardé celle de porter par-derrière une bande de cuir épanouie en éventail. Ce sont vraiment eux, suppose M. Le Jean²⁴⁹, qui défrayèrent longtemps les légendes des bords du Nil, sous le nom d'« hommes à queue ».

Ce caractère, que nous voyons si « naturel », est en même temps très enfantin. Plus rebelle à la séduction que d'autres primitifs, le Fan se laisse néanmoins capter par les présents : mais une remarque à faire, c'est qu'il se montre touché plus par ce qui lui semble utile que par ce qui est babiole. Il estime le fait autrement que la promesse, et ne croit aux belles paroles qu'accompagnées d'un gage. Il vous dira, par exemple, effrontément : « Tu parles bien, mais tu ferais mieux de me donner quelque chose, » ou une réflexion à l'avenant. Si l'on désire gagner tout à fait un Pahouin, on lui offrira un fusil et de la poudre, puis du tabac, du sel, de l'eau-de-vie ; il apprécie grandement les caisses avec cadenas et serrure, pour la sécurité que ces objets offrent à sa propriété et parce que, forgeron d'instinct, le mécanisme de leur fermeture excite virement sa curiosité de métier. J'ai entendu raconter par un capitaine de canonnière la joie exubérante d'un chef auquel il avait cadeau d'une de ces barres de justice, qui servent à bord à retenir les hommes punis des fers. Ses prisonniers, jusque-là soumis au supplice des pieds et des mains encastrés dans la mortaise d'une poutre et serrés à l'aide de lianes, gagnèrent beaucoup à l'échange.

Nous savons que le Fan fut, à ses débuts, paré de toutes les vertus primitives. Il était sobre et franc ; il dédaignait l'alougou ; il n'avait qu'une femme, et celle-ci était chaste ; il ne possédait pas non plus d'esclaves. Toutes ces vertus se sont heureusement démenties l'une après l'autre à l'épreuve des faits, sauf peut-être le dernier trait. Encore assure-t-on que s'il ne garde pas de captifs, c'est qu'il les a d'abord mangés.

La polygamie est chez eux en honneur autant que dans les pires sociétés nègres, pour cette raison que le sauvage ne change pas d'humeur pour être d'une race différente. La nature l'a moulé sous la même figure à travers le temps, la distance et les sangs. La femme est la plus faible, donc elle devient la chose d'un maître ; elle sera l'ornement de sa natte, et en dehors sa bête de somme. Objet de prix et d'utilité, la compagne du Fan s'achète fort cher, au tarif moins de sa beauté que de sa force musculaire. C'est, en général, toute petite qu'elle est remise à un futur mari, pour être élevée et formée dans sa case. Esclave et plus misérable que l'épouse mpongwè, elle est chargée de tous les travaux, et des plus rudes ; elle est chaste, dit-on, mais aussi plus surveillée et battue, ce dont témoigne la livrée indubitable de coutures dont la lanière d'hippopotame a sillonné ses épaules. Son mari mort, elle lui doit un dernier témoignage de fidélité conjugale ; elle pleure près de la natte funèbre, et, si la douleur vraie n'est pas dans son cœur, quelque procédé infailible en assure l'apparence, comme de lui jeter du jus de citron dans les yeux ou de la frapper d'un bambou aiguisé, jusqu'au sanglot. Son sort est ensuite de passer en héritage aux proches du défunt.

249 Cité par le docteur de Rochas (art. Nègres, du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1878).

Tout cela n'est pas bien édifiant, et ce primitif montre, en maintes circonstances, qu'il pratique toutes les petites et les vices noirs, sans le céder à aucun. Il ne nous intéresse que par un côté : sa vigueur morale en fait un homme.

Le Pahouin vit d'une existence terre à terre, qui ne se préoccupe nullement de l'outre-tombe. Il ne redoutera pas les châtiments à venir, à peine soumis qu'il est par ceux d'ici-bas. Sa conscience du mérite et du démerite est négative : être le plus fort, c'est être le plus juste ; mais, à la différence du Mpongwè, s'il se sent le plus faible, il ne se soumet pas platoniquement et réagit. N'espérant encore jamais le pardon d'autre, il est sans pitié dans la victoire.

Nous pressentons quelle est sa foi en ses destinées surnaturelles. Le Fan reconnaît un Être supérieur, qu'il appelle *AGNAMA* ; mais ce Grand Esprit est méchant. On dit qu'une notion vague court dans les tribus éloignées du retour des hommes, leur fin venue, à la vie nouvelle de la métempsychose. Le P. Delorme, en mission à Dongila du Komo, auquel nous faisons en ce moment quelques emprunts, raconte qu'un chef lui disait un jour que les esprits de leurs ancêtres habitent maintenant le corps des blancs²⁵⁰. Conception originale, qui laisse supposer la croyance à une destinée supérieure des âmes après la mort, ou leur migration vers un état plus parfait. On pouvait s'attendre à quelque chose de plus déraisonnable.

Ce sceptique indifférent n'est pas moins crédule cependant que ses voisins des environs. Il a comme eux ses tam-tam fétiches, et, dans certaines de ces fêtes, les hommes et les femmes ont chacun leur jour séparé. Il a aussi d'innombrables superstitions et des amulettes infailibles, composées et distribuées par le *ngan* ou féticheur. Au nombre des gris-gris, les cendres humaines bénéficient d'un crédit aveugle ; on se les introduit sous une incision faite à la peau du front, de la poitrine, de la nuque. Certains rendent invulnérables au combat, la confiance est telle que les guerriers n'hésitent pas à les éprouver en faisant feu les uns contre les autres. Les crânes des ancêtres, passés à une teinture rouge et conservés précieusement dans le coffre sacré, protègent la tribu de malchance. Les accidents fâcheux, la mort imprévue, sont comme d'habitude attribués à la vengeance ou au maléfice. Dans les cas douteux, le *ngan* consulté ouvre le décédé et trouve quelquefois le corps du délit, le fétiche malfaisant... une larve monstrueuse, terrible secret caché aux blancs. Le plus souvent il a déclaré que le malade est victime de l'*évoushé* (mauvais sort), ou du poison ; l'un est justiciable de ces traitements à grand effet, tels nous les avons connus chez les Mpongwè, l'autre vaut un sacrifice humain, et l'arbitre cupide a toujours raison et gain.

Le fétichisme et la médecine des *ngan* n'offriraient pas grand intérêt être exposés par leurs menus détails ; car en ceci l'imagination noire, dans les diverses peuplades, ne brille pas par la variété. J'ai eu l'honneur de soigner des rois pahouins et leurs familles, et je ne les ai pas trouvés, en cette matière, différents des Mpongwè.

Nous allons voir combien sont précaires les moyens d'existence de cette peuplade populeuse. Elle vit maigrement au jour le jour, alors que ses qualités natives, employées à faire produire le sol, lui assureraient sans trop de peine une vie exempte de famine. Elle commerce avec les traitants qui parcourent les fleuves, et, en échange des bois précieux, du caoutchouc et de l'ivoire, se procure ces denrées européennes de haut goût ou de première nécessité, dont elle est très avide.

250 *Annales de la Propagation de la Foi*, 1879-1880.

§ 3. *Industrie primitive. Mœurs guerrières et pillardes.*

Le Mpongwè, avec ses mœurs adoucies de longue date, préfère aux chances de la lutte le paisible échange du commerce de tempérament subtil, il sait aussi se dédommager par la ruse de sa faiblesse. Tout l'opposé, le Pahouin est violent ; il vit peu de la terre, et surtout d'aventure et de combat. Il poursuit à merci le gibier, pour subvenir à sa besogneuse misère, et son semblable, pour lui ravir ce qu'il possède, sa terre, son bien, sa chair même. Chasseur et guerrier d'instinct, il est vraiment trempé pour la lutte. Sans doute, les hasards d'une longue et batailleuse émigration ont tourné dans ce sens et exagéré la tendance naturelle d'un tempérament vigoureux, rétif, indifférent aux moyens ; son industrie primitive, aux prises avec la rudesse de ces temps difficiles, s'y est éveillée d'une façon très particulière et supérieure à celle des peuplades environnantes, et ses ressources ont convergé vers ce qui était le plus immédiatement nécessaire à sa conservation disputée, l'attaque et la défense.

En remontant le Komo vers Nengué-Nengué, ou le cours d'une rivière voisine, telle la Ramboé, qu'ils occupent en nombre, on rencontre les premiers villages fan. Au repos de leur lente migration, ils les ont élevés dans une situation défensive ici sur un monticule qui domine la brousse, adossés à un cours d'eau ; on y voit la préoccupation constante de se couvrir et de n'être pas surpris. Deux files de cases palissadées, ouvertes sur une avenue intermédiaire ; au centre, un hangar, sorte de halle ouverte à tout venant, où les prisonniers sont quelquefois tenus au pilori ; à l'entrée et à la sortie des postes de garde où veillent continuellement des gens armés, voilà pour la sécurité. « Les maisons, couvertes de toits de paille, portent sur des pieux dont les intervalles sont revêtus de terre glaise et d'écorces déroulées, qui servent à fermer les ouvertures. Ces maisons sont carrées. Les hommes ont leurs quartiers à main droite en entrant ; les femmes, les enfants et les cuisines sont à gauche²⁵¹. » Le Fan ne vise pas à l'élégance mpongwè ; il s'efforce de vivre libre.

L'industrie des Fan a son génie pour ainsi dire natif. Fait remarquable, peut-être unique dans la région gabonaise, ils ont appris sans maîtres l'art de tirer le fer de la pierre et de le forger, et cette aptitude innée, encore à l'état d'essai, cette sorte d'apprentissage naturel, pourra certainement être développée d'une façon singulière, les préparant déjà à devenir de bons ouvriers. L'exemple de ceux que nous avons gardés quelque temps à notre école ne laisse à cet égard aucun doute.

Ce savoir-faire spontané, informe comme il est, ne saurait trop frapper, puisqu'il place les Pahouins du premier coup à un rang supérieur parmi les peuplades primitives. Nos ancêtres quaternaires stagnèrent longtemps dans cette ébauche de l'art industriel qu'on appelle l'âge de la pierre polie avant d'apprendre à travailler les métaux. Et si une digression nous est permise, qui nous offrira l'occasion d'une comparaison éloignée entre des sauvages d'égale sauvagerie, nous remarquons que nous n'avons trouvé à la conquête des îles calédoniennes, où la roche ferrugineuse est commune, que des instruments faits de bois ou de pierre. Les Kanak cependant se montrent supérieurs aux Fan à beaucoup d'égards, grâce, par exemple, à un caractère plus soutenu et à l'esprit de suite et d'union qui, dans certaines révoltes, leur a permis de s'entendre et de tenir longtemps contre l'étranger. Il semblerait qu'on reconnaisse dans les outils dont les peuples enfants font usage un symbole de leurs tendances : le Pahouin aime les armes qui versent le sang ; le Calédonien, celles qui assomment, la fronde, la masse de pierre.

Le minerai est, dit-on, riche et abondant dans le pays pahouin. Le métal en est extrait et affiné par un procédé analogue à celui de la « méthode catalane »^{CCCVI} ; seulement, faute de houille, la chauffe se fait au bois, ce qui ne ménage ni le temps ni le travail. Le fer est ensuite martelé et forgé à l'aide d'une petite enclume fixée en terre, d'une masse et d'un soufflet double courant, assez actif pour élever la

251 Amiral Fleuriot de Langle, *Croisières à la côte d'Afrique. (Tour du monde, 1876.)*

température au degré de malléabilité du métal²⁵². Muni de cet outillage élémentaire, le forgeron indigène travaille à nouveau tout ce qui lui tombe sous la main, comme les barres, les cercles de barrique ; il en obtient des résultats vraiment remarquables, des armes et des outils d'une élégance inattendue.

Ce sont des sagaies à la hampe d'un bois léger et flexible, au fer triangulaire barbelé, des haches, dont le fer est encastré à angle droit dans un manche, rappelant le tomahawk des Peaux-Rouges. Ce sont des coutelas à longue lame, à poignée ornée d'arabesques et de fils de laiton, de larges poignards, des socs de houe, des hameçons, voire même à l'occasion des pipes au fourneau forgé.

L'ouvrier prend modèle sur les objets dont la nature met à profusion la forme sous ses yeux, la feuille des arbres, une tête d'animal. Une de ces armes, d'un travail très fini, est en même temps des plus curieuses. Elle figure un marteau au fer aplati et tranchant, dont les bords découpés ouvrent à une extrémité deux mandibules affilées et menaçantes, finissent à l'autre par une pointe longue, aiguë, meurtrière. Dans ses lignes heureuses, elle offre quelque apparence d'un col d'oiseau allongeant la tête et prêt à mordre. La destination de cette arme, enjolivée avec prédilection, est sanglante ; elle caractérise un usage qui a son instrument spécial, et le prêtre-nom imagé de « sacrificateur » laisse entendre ce à quoi il sert^{CCCVII}.

Le Fan prépare les peaux avec quelque habileté. La dépouille du singe et du léopard est employée, moins comme vêtement qu'à couvrir les parties de son corps qu'il désire orner ; il en fait des sachets, des musettes élégantes, des baudriers, des ceinturons. La peau mouchetée de l'iguane enveloppe ses fourreaux de bois creusé. Il a, pour se garder dans les combats des traits de sagaie, de hauts boucliers impénétrables appelés *ngouma*, confectionnés avec le cuir épais de l'éléphant.

Le sens industriel du Fan a naturellement incliné vers où ses goûts le portaient ; il forge des armes plutôt que des outils. Peut-être cependant travaille-t-il moins le fer depuis que la commodité des échanges le lui procure tout manufacturé. La possession d'un fusil, qu'il accueillit avec une admiration sans bornes, est maintenant une des premières nécessités de son existence. Le guerrier ne fera plus un pas sans ce noble instrument, le seul digne à ses yeux d'un homme libre et devenu comme un cinquième membre ajouté à sa personne. Aussi l'étranger n'est-il respecté dans les tribus lointaines que muni de ce signe de la virilité.

Le fusil pahouin est orné, avec un soin qui témoigne de cette considération, d'anneaux, de clous, de fils de cuivre, de panaches en poil d'éléphant ; son bois est teint en rouge. La qualité de ces armes, dont la responsabilité ne revient pas au sauvage, est des plus médiocres ; ce sont ces mêmes fusils à pierre de rebut, au canon mal éprouvé, qui courent toute la côte africaine. Les Fan sont assez ingénieux pour les maintenir en état, sachant même à l'occasion en réparer certaines pièces défectueuses. Leur portée peu rigoureuse, et mal calculée par des tireurs inhabiles, est encore mieux rendue impuissante grâce à la poudre, altérée et quelquefois mouillée, distribuée dans les villages de l'intérieur par la troque européenne. Cette précaution commerciale (si elle était préméditée) vient bien au secours de la témérité de ces batailleurs ; car elle les autorise à bourrer le canon avec une quantité de poudre invraisemblable, qui, très heureusement, fait plus souvent long jet qu'elle ne brise. Quant aux projectiles, c'est un peu tout ce qui leur tombe sous la main : débris de métaux, pieds de marmite, tronçons coupés dans des tringles de fer ou de cuivre, et, lorsqu'ils n'en ont plus, les pierres du chemin ; au combat, ils font feu sans relâche et à toute volée, pour se dérober seulement leurs munitions épuisées. L'habitude de tirer de près, la grosse charge qu'ils emploient, compensent dans une certaine mesure la mauvaise qualité de leur poudre, et les projectiles interlopes qu'elle met en mouvement ont encore une force de pénétration suffisante pour briser des os ; avec leurs inégalités accrochées au milieu des tissus, l'extraction en est souvent rendue lente et difficile.

252 Dr Griffon du Bellay, *le Gabon*. (*Tour du Monde*, 1865.)

Cependant, à cinquante ans d'intervalle, ces barbares profitent, à nos dépens, des perfectionnements apportés à l'armement des nations civilisées et des changements qui renvoient à la circulation africaine les armes hors d'usage en Europe. Les fusils à piston^{CCCVIII} et les pistolets commencent à se trouver entre leurs mains. Ils n'ont pas encore d'armes rayées, mais cela viendra, bien qu'ils n'en doivent pas tirer grand profit. Le fusil à pierre, dans sa simplicité, paraît bien mieux convenir aux ressources bornées de leur industrie et de leurs approvisionnements.

Des gens perpétuellement en défiance et sur la défensive, qui font à l'étranger venant les visiter l'accueil de bienvenue de le coucher en joue, ou tirent sans autre forme de procès sur la pirogue remontant le fleuve, sont assurément d'un voisinage difficile. Le Fan, qui a gardé l'impression de ses habitudes errantes, vit plutôt campé qu'établi à demeure fixe, c'est-à-dire sur le pied de guerre qui fut si longtemps, au cours de sa pérégrination, nécessaire à la conservation de sa race. Il est constamment sous les armes, et c'est la voix publique, à la mode des anciens blancs barbares, qui désignera le chef de guerre, lorsque le moment approche de combattre. En tout temps, ses villages sont couverts d'une surprise par des hommes armés, postés en embuscade dans les fourrés d'alentour. L'inconnu est pour lui de prime abord un ennemi. L'accès de sa tribu est même interdit, sous peine de sanglantes représailles, à aucun membre de la tribu voisine, et c'est entre villages une interminable série de luttes intestines, pour le rapt d'une femme ou tout autre sévice, que motivent au jour le jour des habitudes d'une violence inouïe. On dit que le Pahouin, plus souvent que les autres, porte sur le corps la trace des rixes suscitées par son humeur remuante.

Il n'est pas d'année où le brigandage des riverains ne nécessite, pour la sécurité du commerce, une démonstration quelconque de notre force. Les canonnières remontent le fleuve ; mais, à la faveur des nouvelles rapidement transmises par pirogue d'étape en étape, l'arrivée de l'ennemi étant à l'avance annoncée aux rebelles, on n'a plus à bombarder que des cases vides. Raconter une de ces expéditions, c'est les raconter toutes. Cependant, à la différence du pays nègre ordinaire, ici la place n'est pas évacuée de bonne grâce. Des éclaireurs cachés dans le feuillage surveillent le débarquement. À peine nos hommes mettent-ils pied à terre, ils sont accueillis par une fusillade à corps perdu, que soutient le gros de la population valide, embusquée aux alentours. La fièvre, suivant à son retour à Libreville l'expédition engagée, met à la vérité plus d'hommes hors de combat que n'en atteint le feu mal dirigé des Pahouins.

Les Fan montrent en ces occasions une bravoure hors de doute. Leur résistance est âpre jusqu'au bout. On les voit s'exposer intrépidement et traverser à découvert les ruines fumantes de leur village incendié ; ils harcèlent à coups de fusil l'expédition qui rembarque, pour faire retraite seulement leur poudre épuisée. Heureusement ils n'ont pas conscience de leur avantage et ne savent pas en profiter. Cette brousse épaisse qui, dès le rivage, arrête l'explorateur sans ennemis devant lui, devrait être une défense naturelle d'un secours admirable à des gens en connaissant les voies. Chaque arbre, chaque buisson offre aux guerriers, égayés et perdus pour l'agresseur, un abri d'où ils peuvent tirer à coup sûr et lutter longtemps sans inégalité contre des soldats exercés. Si même ils étaient plus osés ou plus avisés, d'un tronc d'arbre jeté en travers ils fermeraient le cours rétréci des petites rivières où s'engage audacieusement la flottille de guerre, et de quel embarras ne serait pas un obstacle ainsi défendu pour sa retraite

Mais le prestige du blanc les éblouit et paralyse leurs moyens ; ils ne poussent jamais à fond la lutte. Ils savent, du reste, que les étrangers vont s'en aller tantôt, et, eux partis, ils referont des cases neuves, ainsi qu'il advint aux villages de Démené et de Kango, brûlés à ras de terre et florissants de nouveau quelques mois plus tard. Ils n'ont pas non plus perdu grand avoir ; comme le sage antique, qui n'avait rien, ils portent tout sur eux. Le châtement frappe pour quelque temps leur esprit ; mais vienne une occasion propice, l'impression n'a pas été assez durable pour les dégoûter de recommence à nouveaux frais.

Si la satisfaction que nous tirons du manque de foi de turbulents voisins est ainsi éphémère, il est une punition qui les touche davantage : le blocus des grand'routes fluviales, interceptant l'arrivée des marchandises d'Europe, les prive de denrées, de poudre surtout, maintenant indispensables à leurs besoins. Mais ce moyen, pour être tout à fait efficace, doit couper toutes communications et fermer les issues. Or, beaucoup de voies détournées familières aux noirs, nous étant peu connues, ne peuvent être bien assurées ; et c'est par là que les rebelles, servis par la complicité inavouée des traitants souffrant dans leurs intérêts, parviennent dans une certaine mesure à éluder les rigueurs de l'investissement.

À la suite d'un grand pillage commis sur des eaux fréquentées, ce moyen de répression fut essayé. Il ne fut pas accepté passivement ; les pirogues pahouines, tentant forcer le stationnaire, ripostèrent vigoureusement de leurs balles à nos canons. Pourtant on se lassa de la disette, et, n'ayant plus de poudre, les gens de Chinchoua, village au confluent de la Ramboé et de la Bilagone, se décidèrent à livrer le chef le plus compromis.

Ce chef s'appelait Boka et régnait sur les trois villages de Diakaoulé. Il fut conduit sous bonne garde et mis les fers aux pieds à la prison de Libreville, dans la tenue qu'il avait au moment d'être capturé, c'est-à-dire le corps à peu près nu et la tête coiffée d'une casquette fanée de lieutenant de vaisseau, présent dû autrefois à une meilleure fortune. Il refusa d'abord de manger, puis la faim fut plus forte que l'obstination ; mais son inflexible volonté ne céda pas. Des mois entiers, devant incertitude du sort qui l'attendait, sa face osseuse conserva son impassibilité et sa dureté sauvage ; ses yeux, avec une assurance farouche, regardaient droit dans les yeux ceux de qui il dépendait, sans jamais implorer leur pitié. On n'obtint de cette personnalité indomptable que de savoir ses griefs.

L'un des fils de Boka, otage confié à la mission, venait de mourir subitement, et, la cause en étant attribuée à quelque maléfice blanc, le chef avait par représailles sacrifié trois Gabonais de passage sur ses terres et les avait sans doute mangés, car à cette question indiscrete il ne répondit rien. Mais il avait subi, ces temps derniers, une affliction autrement sensible. Le courant commercial s'était détourné de sa rivière au profit de rivaux. Dans son dépit, Boka s'était mis à rançonner les traitants qui passaient, faisant main basse sur leurs marchandises. Jugé par trop dangereux, ce conducteur de sac si résolu fut déporté au Sénégal. À peine arrivé à son exil, il prit du poison qu'il gardait en secret, engageant ses compagnons de captivité à gagner comme lui « la délivrance de la mort ».

Le Pahouin prisonnier a cette rétivité de l'animal sauvage que rien ne réduit ; il n'aspire qu'à sa liberté perdue, et rien ne lui coûte pour la reconquérir. On ne le tient que sous les chaînes et les fusils chargés ; encore en ai-je vu assaillir et tenter de désarmer les gardiens chargés d'eux, et se faire tuer sur place, en assurant la fuite de leurs compagnons. Dans ces occasions, l'objectif des fugitifs est de se saisir d'une pirogue pour remonter le Komo, vers leur patrie. Mais ils ont compté sans l'animosité des Gabonais, qui couve en une sainte horreur née de la crainte. Enhardis par leur infortune, les riverains s'ameutent et s'excitent à une chasse qui ne franchit jamais la zone dangereuse des approches pahouines ; et, quand ils ont traqué le gibier humain dans la vase des marais où il se cache en attendant que l'ombre soit venue, ils le ramènent triomphants à la justice du commandant.

§ 4. *Chasse et cannibalisme.*

L'existence, nous le disions tout à l'heure, est des plus dures à ces misérables peuplades qui ne savent prendre à la terre que ce qu'elle produit spontanément. Plus médiocre cultivateur que le Mpongwè, plus pauvre en manioc et en bananes, le Fan demande à la venaison, sous toutes ses variétés, un supplément de ressources.

Il ne reste rien de vivant là où ces hâves et faméliques nomades ont passé. Ils tuent et dévorent ce qui se trouve sur leur chemin, y compris, à l'occasion, les hommes ; sauterelles, chenilles fumées,

sauriens, crabes de terre, fourmis, serpents, animaux mondes et immondes, tout devient profitable à qui ne mange jamais à son appétit. S'ils aiment la chair pantelante, le gibier faisandé ne leur est pas désagréable, et le Gabonais signale à l'avance l'approche d'une pirogue pahouine en voyage à l'odeur corrompue qui s'exhale de son chargement.

Le gibier, s'il n'est pas absolument rare dans ces régions, a devant lui les vastes espaces défendus par la nature où fuir les poursuites, et sa chasse est le plus souvent laborieuse et maigre en produits, eu égard au grand nombre de bouches à nourrir. Mais la faim rend ingénieux et patient. Le Pahouin emploie tous ses moyens à la satisfaire ; l'affût et ces vastes battues où les bêtes sauvages, progressivement enserrées dans le cercle de tout un village mis en mouvement, sont en fin de compte acculées à une impasse close de pieux et de lianes. Ses armes de guerre sont les instruments ordinaires de cette poursuite : le fusil, la sagaie, au jet de laquelle, exercé tout enfant, il est devenu d'une habileté consommée, et une pesante arbalète, dure à bander, qui lance ces redoutables petites flèches empoisonnées avec l'onaï, dont la moindre piqûre terrasse des animaux de haute taille. On dit même que l'éléphant et l'hippopotame n'y résistent pas ; il semble cependant difficile d'admettre que la peau invulnérable de tels géants puisse être entamée et pénétrée par des traits aussi légers, à moins que ce ne soit à l'aide de sagaies ou d'épieux empoisonnés, pratique dont l'exécution serait après tout très à la portée des Fan.

La capture de l'éléphant est une bonne fortune pour ces pauvres villages ; il leur procure de sa chair plusieurs jours d'abondance, et de son précieux ivoire l'occasion d'entrer en relation avec les marchands des factoreries. Si les chasseurs noirs n'employaient que leurs fusils primitifs contre des animaux si bien défendus, l'éléphant vivrait davantage en paix ; mais l'arme n'a dans cette rencontre que le second rôle, et d'abord il s'est laissé prendre au piège. Le piège est fait d'une ou plusieurs ceintures de bambous et de branchages, de quelque cent mètres de rayon, et fermé, sauf en un point. Un ou plusieurs individus, toute une famille quelquefois, ramenée peu à peu par des rabats sagement ménagés vers les passages en zigzag, puis elle y entre à l'amorce d'un appât de bananes. Chose singulière et bien à l'encontre de l'intelligence dont fait preuve l'éléphant domestiqué, le puissant animal une fois amené en dedans d'un obstacle si facile à briser, perd la tête et tourne indéfiniment en cercle, sans parvenir à retrouver l'ouverture sinueuse de la sortie, qu'on a cependant je pense, eu soin de solidement fermer. Mais au succès du stratagème les enchantements du ngan ne seraient pas étrangers. C'est, rapporte M. le lieutenant de vaisseau Braouézac²⁵³, ce féticheur qui aura le mérite de maintenir les bêtes captives dans l'enclos, grâce aux séductions d'un tambour appelé *m'baïa*, qu'elles ont plaisir entendre. C'est encore lui, posté sur un arbre, qui va leur donner le coup d'assommer en les frappant d'une sagaie pesante, retombée d'en haut. Aussi, en récompense de si grands services, a-t-il droit pour sa part à la trompe et à une des deux défenses. Le piège à éléphants, d'après le même officier, aurait nom *angolé-d'jogg* (*d'jogg* voulant dire éléphant).

J'ai entendu raconter qu'habituellement les noirs laissent passer les jours, qui lassent les tentatives de résistance du pachyderme, et qu'ils le réduisent peu à peu par la faim et l'eau empoisonnée, présentée dans des pirogues. Au moment d'en finir, le village, y compris les femmes, s'assemble et l'hallali est donné avec des rumeurs d'une sauvagerie épouvantable. Des arbres d'alentour, ou sont perchés les guerriers, les traits d'iné et de sagaie pleuvent, et le massacre se poursuit par une fusillade échevelée, dont la portée ne ménage pas toujours les assistants. La chair des éléphants tués est dépecée et disputée, puis fumée ; l'ivoire est mis en réserve par le chef pour servir aux échanges.

L'hippopotame, plantureux morceau, est aussi de bonne prise. Les singes, le gorille même, si j'en juge par le nombre têtes que j'ai vues passer sur le marché du Gabon, ne sont pas à l'abri de l'appétit pahouin. Quant à l'antilope et au sanglier, abondants dans le haut pays, leur venaison est partagée entre

253 *Notes sur les peuplades du Gabon. (Bulletin de la Société de géographie. Paris, 1861.)*

les capteurs, et, par une certaine déférence de l'âge fort à remarquer, les anciens du village ont une part réservée.

De compte à demi avec ses maîtres, une race particulière de chiens sauvages aide à rabattre le gibier. Dressé uniquement par son instinct, ce familier du Pahouin met à un jeu que la faim excite beaucoup d'ardeur ; aussi courageux qu'indisciplinable, s'il rend coup de dent pour coup de lanière, se laisse-t-il tuer sur place en luttant intrépidement contre des animaux beaucoup plus forts que lui. Cette valeureuse petite bête a la taille et à peu près la tête d'un chacal, la robe d'un fauve clair et le poil ras, des muscles vigoureux, bandés sous la peau comme des cordes tendues, le museau fin et allongé, aux lèvres retroussées, montrant des dents blanches et bien aiguisées, en signe de menace et de fringale. Il vit dans un état demi-errant à travers les villages, en quête de quelques bribes ; et s'il dévore, quand il peut, le gibier que le Fan lui fait chasser, il faut se rappeler que celui-ci, n'ayant pas de superflu, laisse son commensal souvent pourvoir seul à sa voracité. Serviteur de l'homme noir, il témoigne à l'égard du blanc d'une aversion prononcée.

Probablement originaire de l'Afrique centrale, le chien des Fan les a suivis dans leur migration vers l'ouest. Son type ne paraît pas éloigné d'un grand nombre de générations de celui de son aïeul, le « chien doré » (*Canis aureus*), le chacal, et ses transformations de portée en portée dans la même race seraient curieuses à suivre, de même que le résultat de son croisement avec un sang étranger.

Les Mpongwè l'appellent *mboua*, sans doute par harmonie imitative de son aboiement, dont il est peu prodigue du reste, à l'image de la plupart des silencieux habitants de l'équateur.

De la chasse du gibier à la poursuite de l'homme pour s'en nourrir, il n'y a dans l'esprit de tels sauvages qu'un degré à peine indiqué, et la faim l'a vite dépassé. Bien que la chronique l'enlaidisse peut-être à loisir, au fond la réputation du Fan n'est pas usurpée, il est franchement cannibale. Divers témoignages recueillis dans le pays ne laissent pas s'y méprendre.

Des prisonniers arrachés de leurs mains, presque sous le couteau, ont raconté ce qui leur était réservé ; des Pahouins à notre service, dont nous avons gagné la confiance, après réticences ne le nient plus. Nous avons engagé à bord un garçon fort intelligent, devenu expert dans l'outillage des machines et des armes ; il avouait sans trop de regret avoir mangé deux fois de l'homme et, naïvement, l'avoir trouvé bon.

J'eus occasion d'interroger des traitants noirs, à même par leurs courses dans les régions éloignées de connaître beaucoup de choses ; ces hommes, m'ayant des obligations, ne mettaient certainement pas de parti pris à me tromper. L'un d'eux, Sénégalais prudent et digne de foi, avait assisté à l'épreuve sanglante après en avoir plusieurs fois entendu parler par les acteurs eux-mêmes. Un jour, disait-il deux femmes destinées au sacrifice furent amenées. Les exécuteurs se livrent autour d'elles à des danses et à des contorsions accompagnées de chants frénétiques ; le cercle se resserre peu à peu ; il arrive à toucher les victimes, et tous en même temps les frappent au cou de la pointe de leurs sacrificateurs. Elles tombent à bout de leur sang, que des enfants recueillent, à mesure qu'il s'écoule, dans des feuilles de bananier. Pendant que les spectateurs, avec des cris de furies, chacun venant frapper à son tour, se grisent des dernières convulsions de l'agonie, la tête, les mains et les pieds sont séparés pour le chef et les anciens ; puis le village entier, comme une meute de loups, se jette sur les corps étendus à terre, arrachant en grondant les lambeaux qu'on porte au feu d'à côté. Les hurlements, les violences, les orages, que provoque un partage inégal, mettent fin à cette scène d'une bestialité inouïe.

Ceci est en quelque sorte la cérémonie régulière, accomplie dans le calme de la paix ; nul doute que les procédés ne soient plus expéditifs alors que le Pahouin massacre en pleine guerre ou, poussé par la

faim, qu'il va razzier chez des voisins plus faibles. On dit qu'au cours des luttes avec les guerriers bakalé des rivages de l'Ogooué, les hordes envahissantes ont ainsi fait la solitude.

Je ne voudrais pas m'appesantir sur un sujet tel que le dégoût le dispute à l'horreur. Ces abominations de la sauvagerie n'offriraient aucun intérêt à être regardées de trop près, si avec la répulsion qu'elles inspirent, elles n'éveillaient en même temps au sein du monde civilisé ce sentiment de révolte et de pitié qui va s'émouvoir et chercher la plus noire misère au cœur même de ses maux pour l'adoucir et l'effacer. J'omets donc, de ces raffinements qui m'ont été exposés, les plus odieux ; quelques-uns seuls ont une signification comme traits de mœurs, et parce qu'ils amènent naturellement, par un rapprochement d'usages ressemblants, à éclairer sur les anciennes relations possibles de peuplades maintenant fort éloignées les unes des autres.

Des Gabonais égarés chez les Fan nous racontent qu'avant le sacrifice, tenu enfermé dans un filet de lianes et nu, le prisonnier voit défiler devant lui les gens du village. Tant que le jour dure, chacun en passant le cingle d'une poignée de gravier ou le fouette de sa lanière d'hippopotame ; si bien que lorsque l'heure vient de mourir, la lamentable victime a supporté des affres que l'agonie du couteau ne saurait dépasser. Le Pahouin bat la chair vivante, afin, dit-il, de l'attendrir.

Les voyageurs indigènes ajoutent à leurs renseignements un détail très répugnant, mais, nous l'allons voir, qui ne laisse pas d'être instructif. À certaines heures, le patient est mariné vif, au moyen d'un procédé extra-naturaliste, et la quantité d'urine qu'on le contraint ainsi d'avalier a toujours une fin pratique, c'est de relever la saveur de sa chair.

Les gens de l'intérieur sont, on le sait²⁵⁴, privés d'un condiment non seulement agréable au palais, mais tellement indispensable au bon entretien de la nutrition que des animaux, complètement sevrés dans un but d'expérience de ce véritable aliment, dépérissent et meurent au bout d'un temps plus ou moins long. Le sel est un de nos produits d'exportation les plus recherchés, et les indigènes, loin de la mer, montrent à son égard un appétit si prononcé qu'à l'image des animaux domestiques ils lèchent parfois avec plaisir, rapporte-t-on, la main du blanc qui les vient visiter. Cet homme salé à point, semble-t-il, offrirait l'avantage d'un morceau de haute saveur, et les gourmets du pays des Fan, qui s'y connaissent, estimeraient davantage, si on leur en laissait le choix, la chair des habitants du littoral, comme imprégnée de l'atmosphère marine. Quoi qu'ils en pensent, l'urine ici tient la place du condiment qui leur fait défaut ; ils ne sont pas seuls, du reste, à la priser. Le docteur Peney cite en effet l'exemple des Dinka, des Schlouk, des Nouaïr, de tous les riverains du fleuve Blanc, compris entre les 11° et 4° de lat. N., comme usant communément de l'urine de vache mêlée à leurs aliments. « Le beurre, le lait, le miel lui-même, ajoute le constant explorateur, sont infectés par son odeur ; ce qui fut (on le conçoit) une surprise assez désagréable aux premiers Européens qui visitèrent ces populations²⁵⁵. »

L'anecdote lugubre trouve son occasion à côté de ces histoires sinistres ou malséantes. Un Pahouin Barbe-bleue avait une femme qui ne lui donnait pas d'enfants ; il la trouva grasse à point et la mangea !

Son renom de cannibalisme bien mérité rend cette peuplade un objet d'épouvante parmi les populations du littoral. « Les Pahouins ne sont pas des hommes, » disent les Gabonais en frissonnant, et il n'est pas de cœur si ferme qui ne faiblisse à la menace de leur être livré. Il n'est pas assuré en effet que ces sauvages ne soient devenus les exécuteurs secrets des vengeances et des expiations ordonnées par les féticheurs et les chefs, maintenant que dans nos environs il est devenu trop délicat de les exercer. Je ne voudrais pas non plus forcer à plaisir la couleur locale en affirmant ce que j'ai entendu dire, comment ces affamés peu scrupuleux enlèvent les morts de leurs tombeaux pour autre chose que d'en

254 Voir deuxième partie, § 4. *Fruits aromatiques et condiments*, (page 191).

255 *Bulletin de la Société de géographie* ; Paris, 1859.

faire des fétiches à la mode mpongwè. Il en reste assez à leur actif pour qu'on hésite à les représenter sous la figure d'hyènes à face humaine, hors le cas de flagrant délit.

Nous trouvons ici l'occasion d'une justification paradoxale où notre sagesse, sans être moins sévère à l'égard du mangeur d'hommes, voudra peut-être entendre ses raisons. Le Pahouin nous dit qu'il recherche la chair de son semblable parce qu'il est privé d'aucune autre et qu'en tout sa disette est grande. Il se fait chasseur d'hommes, à défaut de ces prairies peuplées de bisons où, rencontrant l'abondance, le Peau-Rouge d'Amérique n'éprouva jamais la tentation de la faim cannibale²⁵⁶. Il prend goût au sang, de quelque être vivant qu'il vienne, parce qu'il ne met pas de différence entre soi-même et le gibier qui passe à portée de sa sagaie, sinon qu'il est mieux armé. Il pousse à la rigueur la lettre de cet antique adage, vieux comme le monde, *homo homini lupus*^{CCCLIX}. La bête la plus forte ne s'entretient-elle point aux dépens de la plus faible ? Il saigne ses prisonniers, comme les Adjeba²⁵⁷ de la rivière Sobat ouvrent la veine des troupeaux pour en boire le sang mélangé à leur lait. Il est devenu anthropophage d'habitude et de mœurs, mais son atroce inclination est née premièrement d'un besoin, d'un appétit naturel à l'homme, qui n'était pas satisfait. Seulement, la sauvagerie sans lumières, aux ténèbres de laquelle il croupit, l'a dépravé jusqu'au pire instinct de la brute carnassière. Et je crains, dans ce Centre-Afrique si abandonné, que cette abominable coutume ne soit plus répandue qu'on ne le suppose, non certes en tous lieux à l'état d'habitude courante, mais au moins par crises. Chez les meilleurs, à leurs heures, la volupté du sang versé, l'appétit sanguinaire se réveille. La rage que soulèvent les maux de la guerre, la soif de vengeance sur des captifs, peut-être le désir de s'infuser les vertus de celui qui va mourir, et surtout l'exaltation inénarrable du délire fétichiste, ne gardent sans doute pas de massacres couronnés par une curée de fauves la plupart des races de Guinée. Les « doux » Kroumen, trop pressés, ne s'en défendent eux-mêmes qu'avec peine ; et l'état où nous les voyons, dans leurs éclats de deuil ou de joie, permet de supposer qu'ils peuvent à ces moments tout oublier.

256 Il n'est pas assuré que plusieurs de la race rouge ne soient anthropophages d'occasion. Certains indigènes du Canada et de la Nouvelle-Bretagne le deviennent dans des périodes de disette ; les anciens Mexicains, très policés à d'autres égards, mangeaient par sensualité la chair apprêtée de petits enfants, et la folie de la faim a fait des naufragés blancs se dévorer entre eux.

Et pour rapporter quelques anciens usages, moins odieux assurément que la plupart, qui paraissent calqués cependant sur certains des faits exposés dans cette étude, - au témoignage d'Hérodote, les Scythes, ancêtres des Tartares de nos jours, sacrifiaient à leurs dieux des victimes humaines, scalpaient les prisonniers, en buvaient le sang et usaient d'une coupe à boire faite de la voûte du crâne de leurs ennemis ou de leurs proches ; ce dernier usage était commun chez les Germains. Les Bretons, raconte Tacite, arrosaient les dolmen du sang des captifs. Les Scythes avaient encore des devins chargés de prédire l'avenir et, quand le roi tombait malade, de désigner à la vindicte les auteurs présumés du maléfice ; si celui-ci venait à mourir, non seulement les prémices de toutes choses précieuses qu'il avait possédées étaient enterrées sous sa sépulture, mais avec elles une de ses femmes, les principaux serviteurs, ses chevaux, étranglés au préalable. Ils croient véritablement, raconte Marco Polo dans ses voyages, que tous ces sacrifiés iront servir leur seigneur dans l'autre monde.

Une suspicion semblable, chez ces hommes « au corps blanc et mou » qui furent nos ancêtres, d'après César, entraînait la question et le supplice des femmes d'un grand, lorsque sa mort ne paraissait pas naturelle. Des esclaves et des clients étaient voués au feu, simplement pour lui faire honneur. Mais, avec une grandeur d'âme rare chez les noirs, le Gaulois partageait volontairement le bûcher d'un ami mort, assuré qu'on était de revivre ensemble.

Les Sémites sacrifiaient leurs enfants au dieu exterminateur, à Moloch ; Moïse en fait une abomination aux Hébreux. La Grèce, la mère des civilisations, à ses heures de folie, fut possédée de la fureur des immolations humaines.

Tant il est vrai qu'à l'origine les races se ressemblent, et la caucasique même, si glorieuse de ses avantages, n'eut souvent que sa couleur d'immaculée.

257 Rappelons simplement pour mémoire une analogie de plus : à quel point la consonance rapproche le mot *Adjeba* de celui d'*Asheba*, un des synonymes du pahouin. Les peuplades citées par le docteur Peney habitent, du reste, aux alentours des origines du Nil, la région voisine de celle que nous supposons approximativement être le point de départ de l'émigration des Fan.

Dans la hideuse cérémonie cannibale que j'ai racontée, si sombre soit l'âme pahouine, il est certains traits qui ne peuvent échapper. L'homme qu'on égorge ne meurt pas tout à fait comme le cabri qu'on saigne ; il tombe frappé avec un certain appareil. L'usage, en quelques circonstances, veut que son destin misérable ait un privilège, c'est de porter l'empreinte de la couleur fétichiste. « La première blessure, » dit le docteur Touchard²⁵⁸, « est frappée par un des membres de la tribu qui s'est rendu méconnaissable au moyen de couches épaisses de peinture blanche et rouge. Ni les femmes ni les enfants n'assistent à ces banquets humains. Ils ne paraissent dans les cases où se prépare l'horrible cuisine que lorsque tout est fini et pour faire disparaître les débris qui sont restés. » Puis entre autres détails remarquables, ces danses à caractère, en cercle autour de la victime, et cet abandon privilégié des odieuses prémices fait à l'âge et à l'autorité. Enfin, ceux qui ont pris part au sacrifice vivent retirés de leurs femmes jusqu'à ce que le ngan ait levé l'interdit, comme si, souillés de s'être abandonnés à la fureur cannibale qui les possédait, ils devaient quelque temps se recueillir.

Dans l'esprit du Pahouin lui-même, le meurtre bestial de l'homme n'est donc pas l'unique satisfaction d'un appétit, et la passion pour beaucoup l'a emporté.

§ 5. *Ce qu'il peut advenir des Pahouins établis sur le sol gabonais.*

Tels sont ces Pahouins, dont le Gabon s'occupe beaucoup aujourd'hui. Leur race est une des plus foncièrement sauvages parmi celles qui habitent l'Afrique centrale et remarquable entre les peuplades de notre territoire par sa personnalité vivace, à peine entamée. Barbares à la rude écorce, au cœur de rocher, auxquels rien ne fait peur, parce qu'ils ont moins à perdre qu'à gagner ; meute grouillante, avide de pillage et dévorée par la famine, que pousse de l'avant le désir de se faire place au soleil, ardent, insatiable, avec l'activité et la vigueur qui conviennent pour entreprendre. Ce dénuement des choses les plus essentielles à la vie que nous leur avons reconnu ; un caractère dur, opiniâtre, volontaire, un tempérament de fer, comme trempé à l'épreuve de la besogneuse misère, de la lutte inflexible pour l'existence ; cet esprit pratique et sérieux, dessinant sans modèle, au milieu de la sauvagerie dénuée, ses aptitudes vers une industrie originale ; ce mépris de l'homme et du ciel, abîme moral où tout est passion violence, mais aussi tout est ressort, un tel signalement montre qu'on ne peut regarder leur invasion qui prend racine d'un œil de dédain, et qu'il faudra songer, peut-être bientôt, à s'assimiler les Fan ou à les combattre.

Ils sont venus succéder à des peuples qui anciennement furent eux-mêmes des envahisseurs, ils s'établissent sur des ruines à leur tour ; c'est maintenant un fait à demi accompli. La race mpongwè se meurt, tarie dans sa source même, la fécondité des femmes, par où la vitalité d'une race prospère ou décline. Les voisines sont branlantes comme elle et penchent de même vers leur fin.

Les Pahouins, eux, avec tous leurs vices, ne sont pas ainsi usés par le raffinement. Ils ont surtout cette verdure présente de la fécondité, rassurante pour l'avenir de leur race. Qu'ils ne possèdent qu'une femme ou qu'ils en aient plusieurs, on les sait jaloux de ne pas les partager avec tout venant, comme nos Gabonais. Leur prolifique postérité atteste qu'aucun calcul n'intervient pour la limiter. Leurs tribus sont compactes ; et tout près de nous, aux environs du village de Dongila, sis sur la rive droite du bassin intérieur de l'estuaire et peuplé lui-même de 800 individus, on compte, d'après l'estimation du P. Delorme, à des distances rapprochées, un certain nombre d'agglomérations faites de plusieurs villages et grosses de quelque cent cases et de deux à trois milliers d'habitants, - premier indice de la masse profonde qui s'étend vers l'intérieur.

Cette immigration, dont nous avons déjà pressenti le chiffre important, sera sans doute, dans un avenir rapproché, la race dominante en ce pays. Maintenant elle enserme les bassins du Komo et de

258 *Notice sur le Gabon. (Revue maritime et coloniale, 1861.)*

L'Ogooué, que nos canonnières protègent, freinée par la crainte des blancs, n'osant encore venir jusqu'à eux. Les tribus les plus rapprochées de la mer, qui sont aussi plus anciennement assises sur le sol, prennent peu à peu les habitudes d'un nouveau milieu ; la propriété commence à leur donner ses goûts de stabilité et de conservation, qu'elles sentent menacés par les hordes errantes qui sans cesse arrivent du centre. Aussi ces tribus presque amies, faisant résistance à l'inondation, ont-elles pris, vis-à-vis de nous, le rôle préservateur de l'endiguer. À ce service qu'elles nous rendent, elles pourront en ajouter d'autres, pour peu que nous les aidions.

Si l'invasion pahouine est le point épineux du Gabon, si elle doit, suivant les circonstances, tourner au bien ou au mal de la colonisation française, cela dépendra beaucoup de la manière dont l'influence modératrice, qui nous appartient vis-à-vis d'elle, sera comprise et appliquée. Il est certain qu'entre les deux terrains vierges que nous avons entrepris, la race doit être plus dure à discipliner que la difficile nature ; mais encore faut-il convenir qu'on n'a jusqu'ici guère pris la peine de l'essayer.

Il y a deux systèmes tour à tour prônés à l'adresse des noirs, la douceur et la force, ou « le cadeau et le bâton », comme on les appelle en ces pays bénis. Peu faciles à la reconnaissance, on les dit même sensibles au second plus qu'au premier ; et l'éclectique, ami du juste milieu, qui vise à se montrer humain et raisonnable, estime que, de ces moyens de persuasion, chacun a son moment et que le tout, pour réussir, est d'en user à propos.

Peut-être n'est-ce pas connaître tout à fait bien le noir. La justice blanche assurément présente à ce pauvre esprit, cette conscience informe, des points de vue d'un idéal auquel elle ne saurait atteindre ; je crois néanmoins le noir assez judicieux pour l'estimer à ses fruits et la trouver meilleure que la sienne. Il a son sentiment à lui du droit naturel et notion du juste et de l'injuste relatif, plus qu'on ne s'imagine à le condamner sur la première impression de ses actes et de ses paroles. La lanière d'hippopotame, enseignement de ses probes mœurs, qui paraît au premier abord de meilleur profit que les caresses et « l'ultima ratio^{CCCX} » le plus assuré par où l'on mène son tempérament, est en définitive de résultat imparfait et provisoire. Elle dompte le corps et non la volonté ; et le sauvage contre qui on en a fait usage, loin de trouver le procédé aussi naturel que celui qui l'a appliqué, ne l'accepte qu'avec l'arrière-pensée de rendre coup pour coup ou le regret de ne le pouvoir, surtout s'il est pahouin. La brutalité qui prend modèle sur l'autocratie nègre, étant la raison du violent sur le faible, ne semble-t-elle pas aussi bien peu digne de l'homme perfectionné qui est venu d'abord parler à des barbares de civilisation et de progrès ?

Depuis que le Gabon appartient à la France, les appréciations portées sur le caractère des Fan ont singulièrement varié avec les circonstances et les hommes différents qui les ont tour à tour jugés, et puis avec le temps se chargeant de dévoiler les habitudes. Encore cette critique n'a-t-elle jusqu'alors reposé que sur des faits isolés et des rencontres accidentelles, manière certainement insuffisante à bien connaître les gens. Tour à tour on les représentait comme ne méritant aucune pitié, ou sous la figure de pasteurs paisibles que la jalousie des vaincus calomniait à plaisir ; et la mobilité de ces appréciations, suivant l'impression du moment, avait pour résultat de tendre à l'excès les relations, ou de les rendre amicales plus que de propos.

Nous savons qu'il est sage de rabattre de l'un et de l'autre. Il n'est pas plus opportun, à toute occasion, de les accueillir à coups de fusil comme des bêtes fauves, que prudent de leur ouvrir ses portes à deux battants.

La force dont on fait usage contre eux, ils y résistent tant ils peuvent, et s'ils s'y soumettent, eux que la faim à peine dépose à plier, c'est en grondant, jusqu'à la rencontre prochaine. Parfois elle a doublement révolté, même une conscience si peu susceptible, quand c'est la duplicité des traitants noirs qui l'a d'abord excitée et fait s'emporter. L'emploi de la force a aussi, dans le résultat, plus d'apparence

que d'efficacité réelle ; la répression devant s'arrêter à la lisière de la forêt qu'ils occupent, les Pahouins vont, en se dérobant, échapper à ses plus graves conséquences. Et puis ne craint-on pas que la rigueur ne devienne, à un moment imprévu, une arme à double tranchant qui pourrait se retourner tout d'un coup.

Les Fan ont en effet la masse à leur actif, et cette quantité n'est pas indifférente vis-à-vis de notre petit nombre au Gabon. Pour balancer cette inégalité, il ne faut pas moins que l'ascendant moral, facile à l'homme civilisé sur le sauvage, et ce prestige de sa réputation, de ses moyens, qui, lui servant de messenger, le grandit et affaiblit son adversaire avant toute rencontre. Le blanc est fort encore d'autre chose : cette défiance intestine qui tient les noirs en arrêt les uns contre les autres, cette antipathie farouche de village à village qui éparpille la vitalité dans des luttes sans fin, les faisant perpétuellement divisés, les laisse toujours faibles.

Mais tout s'use à la longue, même le prestige. Simples à notre endroit, les sauvages n'ont pas conscience de ce qu'ils pourraient oser ; il ne serait pas sage d'attendre que, l'ayant compris, ils ne soient plus retenus, avant que d'avoir employé notre supériorité à se les assimiler par la paix. On se figure mal dans quel grave embarras, par exemple, se trouverait notre faible établissement surpris par un coup de main vigoureux, par des centaines de pirogues montées par guerriers armés de nos armes, braves et résolus à tout... s'ils parvenaient à s'entendre.

Il paraît donc qu'il serait politique de chercher à les gagner plutôt qu'à les réduire. Convenons d'abord que, n'étant pas d'une autre étoffe que les noirs ordinaires, les Pahouins ne seront capables de rien par eux-mêmes, si on ne le leur a de longue main enseigné. C'est donc une éducation neuve à tenter sur un terrain épineux, et, pour la rendre vraiment profitable, il faudrait commencer par infuser dans la masse ce qui peut la changer vraiment, l'essence même de cette civilisation qui nous a faits ce que nous sommes, et si changés que nous serions disposés quelquefois à renier notre humble origine. Mais les vieux sont trop rétifs ; on devra prendre la chose à sa racine, et la racine, c'est ici l'enfance.

Il est d'usage au Gabon, lorsqu'un village s'est soumis, d'exiger des chefs leurs jeunes parents en otage. Les filles sont remises au couvent des sœurs, les garçons à la mission, où ils sont formés à la langue et l'éducation françaises. Les missionnaires conviennent que les jeunes Pahouins se font remarquer par la solidité de leur intelligence et leur application aux arts industriels. Mais, avant d'en arriver là, les louveteaux sont pénibles à apprivoiser et leur confiance lente à être persuadée. D'abord ils se réfugient dans les coins sombres, montrant les dents ; et, ayant appris si jeunes la crainte du poison, ils refusent tout, excepté le manioc, leur nourriture habituelle ; puis, progressivement, ils consentent à prendre d'autres aliments, quand, au préalable, on les a goûtés devant eux. Peu à peu on les voit sourire, et si, dans l'interminable de cette première épreuve d'acclimatation, une belle nuit ils ne disparaissent pas dans la brousse, ils sont conquis et l'éducateur a par la suite quelque chance de réussir. Cette évolution est fort curieuse à suivre pour l'observateur désintéressé qui n'en a pas la peine.

Revenus plus tard dans leurs tribus, et grâce à ces sauvages humanisés qui auront connu les blancs, la défiance se dissipera peu à peu de l'esprit pahouin. Comme ils rapportent les semences de l'éducation reçue pendant une captivité plus douce que ne l'était leur obscure liberté, et destinée (ce qui les intéresse par excellence) à pourvoir dans la vie à des besoins matériels, la contagion de leur exemple en gagnera d'autres jaloux de participer aux mêmes bénéfices. S'ils n'ont pas tout gardé, la seule teinture est un grand progrès pour le commencement.

Nous aurions à parler, à côté du rôle propagateur de ces messagers façonnés par nous, de la position solide prise maintenant au milieu de la sauvagerie par ces établissements, premières étapes de la civilisation, telles les succursales de la mission française ou les stations progressives analogues à celles fondées par M. de Brazza. Celles-ci n'ont pas en vue uniquement les Fan, et nous en réservons l'intérêt

pour un peu plus loin. Disons seulement que l'influence, demeurant ainsi en permanence au sein des peuplades, doit porter des fruits sérieux, non aujourd'hui certainement, ni demain peut-être, à coup sûr dans l'avenir.

Ce mot « avenir » effraie, parce qu'il est lointain, et les entrepreneurs de colonisation « intensive » s'en accommoderaient mal. Ils songeront plutôt à tirer du présent les ressources, le rapport qu'il peut donner.

Nous connaissons maintenant les Pahouins, race exubérante de cette virilité vierge qui s'épanouit dans le nombre des enfants. Nous la savons tenace, courageuse, plus laborieuse qu'aucune autre, puisqu'elle se suffit de ses bras sans esclaves. Les communications doivent de jour en jour devenir plus commodes avec elle ; car tandis que, dans le reste du pays, chacune des vieilles tribus a son idiome ou son dialecte particulier, occasion d'une véritable confusion entre elles et ceux qui les fréquentent²⁵⁹, les Fan, si peu qu'ils tirent parti de ce puissant élément de nationalité, parlent une langue unique, familière aux villages les plus éloignés qu'on ait visités. On peut même prévoir que cette langue, inondant les autres, de même que l'invasion a fait des aborigènes, est destinée peu à peu à se vulgariser et, devenant prépondérante, à les absorber.

Il est vrai encore que les Pahouins sont peu enclins à la sociabilité et au mélange ; mais ils sont neufs, par suite plus assimilables, et s'appriivoiseront lorsque l'on aura fait vers eux quelques efforts. Déjà sur la frontière de l'invasion, à Dongila, vers l'île Nengué-Nengué et l'embouchure de la Ramboé, cultivant une terre qui leur appartient, ils deviennent paisibles ; assez loin dans l'intérieur, ils demandent, et on le leur donne en signe de ralliement, notre pavillon qu'ils mettent à flotter joyeusement sur la case du chef et à l'avant des pirogues. Le blanc, s'ils n'ont été déjà lésés par une précédente injustice, est accueilli à peu près partout avec respect ; il n'est pas douteux qu'ils n'en acceptent volontiers la supériorité quand, ayant pris confiance, ils viendront à en reconnaître l'avantage.

Ce torrent fougueux ne sera peut-être pas toujours aisé à refouler. C'est donc à le contenir, à le manier que nous devrions nous attacher.

Il est sans doute insuffisant d'appeler près de nous quelques-uns d'entre eux, et, leur bâtissant un village, de leur dire « Fixez-vous ici et vivez-y à votre guise » ; s'ils n'y ont les moyens de subsister, ils s'en retourneront les chercher d'où ils sont venus, au premier essai ; - ou bien « Ne mangez plus d'hommes, » et, s'ils le font, de les punir. La morale dépouillée d'artifice, seule, leur paraîtrait trop sèche. Ni trop de ces cadeaux destinés à les flatter pour un jour et oubliés aussitôt donnés et reçus, ni surtout trop de « bâton » ; mais cette leçon des bons traitements longtemps éprouvés, propre à retenir des sauvages plus sensibles à l'intérêt qu'à la reconnaissance, plus enclins au respect que fidèles de tempérament, et, cette tutelle généreuse, en leur faisant sentir une protection humaine à la fois et forte, qui les embarrasse de s'aventurer désormais.

Dépendants de la nature, les Pahouins végètent maintenant misérablement des ressources de l'ivoire, du caoutchouc, des fruits, des bois recueillis dans la forêt ; mais, parce qu'ils en usent sans économie, ces ressources ne seront pas inépuisables, et, lorsqu'elles viendront à manquer, ils se réveilleront de leur inertie native pour trouver de quoi les remplacer. C'est alors, à ce point faible où les prendre, à leur montrer le sillon dans lequel aller pour s'employer fructueusement et se suffire, qu'on ouvrira à cette activité de la famine, à la recherche fébrile de la subsistance au jour le jour, une voie moins dangereuse que celle de l'immigration turbulente.

259 Cette multiplicité des idiomes, variés à l'infini peut être un obstacle à l'introduction de la civilisation parmi les peuplades africaines. Mais la mémoire du noir est si facile qu'elle acceptera sans peine la langue de l'étranger.

À la terre féconde qu'ils habitent sous notre pavillon, les bras seuls font défaut pour qu'elle produise en abondance, et la pépinière en est là sous notre main, latente, prête à devenir agissante ; à nous, pour l'acquérir, il ne manque que le crédit. La loyauté, la bonne foi de nos agissements peut nous le donner, près de gens très capables de l'apprécier. La race pahouine est aujourd'hui la réalité sur le sol gabonais, lorsque nous ne comptons plus sur les anciennes, qui s'éteignent à force de paresse et de décrépitude ; elle seule peut fournir les ouvriers de ce sol mortel à la nôtre. Ces ouvriers ont seulement besoin d'être élevés et conduits par une intelligence supérieure, avant que la leur soit développée. Il nous appartient de nous en charger, de détourner vers nous cette force vive qui jusque-là s'est dépensée follement. L'éducateur et le serviteur, donnant chacun la part de travail qui revient à son aptitude différente, doivent en partager les profits. Est-ce leurrer même d'espérer que par eux, là où nous voyons la brousse improductive, s'étendra plus tard la campagne labourée fertile, en même temps que la terre assainie sera rendue clémente aux étrangers qui viennent s'y établir ?

ARTICLE V. POPULATION MÊLÉE DE LIBREVILLE. LAPTOTS ET KROUMEN.

J'ai eu plus haut occasion de dire ce qu'était la population mêlée de Libreville²⁶⁰, et j'y reviens maintenant pour donner la figure originale de quelques types étrangers au sol, qui n'ont pas trouvé place au cours de ce chapitre.

Libreville, fondée vers 1849 à l'aide des captifs qu'on libérait après leur saisie sur les navires négriers, demeura jusqu'à ces derniers temps un asile ouvert en permanence à l'esclave fugitif. Son nom seul, traduit de Free-Town, était une protestation du même caractère, et la situation du lieu voisin d'une des dernières de ces colonies qui se résolurent tardivement à effacer de leurs institutions le plus grand attentat que l'homme puisse commettre contre l'humanité, rendit sa signification tutélaire longtemps efficace.

Les Mpongwè éloignés et les Lopez n'avaient pas encore perdu tout à fait l'habitude de vendre aux marchands étrangers, à destination de Luanda, de l'île de Principe et de São Tomé, des gens enlevés dans les villages de l'intérieur. Les esclaves étaient soigneusement cachés dans les pirogues, sous des masques de toile ou de planches, et livrés aux trafiquants de chair humaine en échange d'une valeur en marchandises de 150 francs, prix moyen par tête de noir au cap Lopez. Ces coups de traite clandestins, avec les années, devinrent si laborieux, que l'intérêt mercantile se lassa d'un jeu dangereux et peu profitable. Cependant, jusqu'à récemment, ils fournissent de loin en loin l'occasion de quelque capture humanitaire, et les malheureux ainsi libérés, trop loin de leur village pour y retourner, venaient grossir le chiffre de la population de Libreville. Quiconque foulait le sol gabonais se trouvait libre du même fait ; la chose était connue aux alentours, Il n'est donc pas étonnant qu'on y vit paraître de temps à autre les nègres marrons, échappés des îles voisines, de prétendus matelots en rupture de ban avec le bâtiment où on les tenait esclaves. Ces derniers, trop peu nombreux, vont nous intéresser à cause de leur physionomie particulière.

Les enseignements de la condition servile dans les colonies portugaises, transmis de père en fils depuis un certain nombre de générations, ont imprimé à la classe d'affranchis dont nous parlons un cachet peu ordinaire. Celui-ci porte incontestablement l'empreinte de la race blanche, mais de ses défauts plus que de ses qualités, l'esclave africain, avec sa nature facile aux impressions qui flattent les passions et dégradée par l'abjection de la servilité sous le fouet, inclinant davantage à descendre qu'à s'élever.

260 Voir page 258

Leurs noms majestueux révèlent l'origine à laquelle ils prétendent ; ils s'anobliront tantôt. Ils sont comme des pastiches noirs de l'homme sans éducation dans les pays de soleil, et qui commence à se sentir quelque chose, hâbleurs, vantards, fanfarons, amples de geste, d'allures et de vanité. Plusieurs, en service chez les traitants, ont acquis aux périlleux hasards de la course des rivières le mépris du danger et la haine du Pahouin ; dans les expéditions, ils nous servent volontiers d'éclaireurs et font bravement le coup de feu. Déjà, du reste, leur liberté récente les relève, alors qu'à tout prendre, ils étaient en progrès même esclaves, ayant copié de longue date les habitudes de la civilisation. Chrétiens d'origine, ils continuent à le demeurer ; ils se marient et n'abandonnent pas leurs enfants. La plupart ont épousé des femmes du pays, et les fruits qui naissent de ces alliances, - produits croisés de sang mpongwè et d'un autre sang, dont il est impossible de déterminer l'origine, à cause de la diversité de provenance des ascendants des esclaves capturés autrefois sur divers points de la côte occidentale^{CCCXI}, - sont remarquables entre les autres par leur gentillesse et leur intelligence souple à l'éducation. Les affranchis se rapprochent instinctivement des blancs. Ils habitent de préférence par familles séparées. Leurs cabanes, semées sur la route qui va de la mission à Libreville, sont propres et des mieux tenues, et les petits jardins dont ils les entourent témoignent qu'ils n'ont pas oublié les leçons de culture rapportées de la fréquentation de leurs anciens maîtres. Ils vendent aux européens des cabris, des poules, des œufs, des fruits, et, en dehors, s'emploient à leur guise pour gagner leur vie.

À côté des Portugais (ainsi se nomment-ils entre eux) vivent quelques *Congo*. Anciens esclaves, ceux-ci émigrent sans trop de peine et vont courant la côte de place en place jusqu'au Sénégal, servant pour la nourriture et un modique salaire. Ce sont d'assez beaux hommes, à la physionomie morne et impénétrable, de démarche nonchalante et d'esprit paresseux. Obéissants, soumis, ils font juste ce qui leur est commandé et montrent un certain sens pratique à le bien faire, mais ils n'en prendront pas l'initiative. Très superstitieux, ils ont grand peur des esprits ; ils conviennent toutefois, avec les autres, que le fétiche maléfaisant au noir épargne le blanc.

L'analyse de nos utiles mercenaires, les LAPTOTS SÉNÉGALAIS et les KROUMEN, va maintenant nous retenir une dernière fois. Tout, entre ces deux classes d'engagés volontaires, est opposé, la nature physique et morale, les tendances, les aptitudes, si bien que leur rapprochement ici est un contraste et que les traits qui dessinent les premiers font naturellement ressortir les seconds. Dans le service de la colonie, chacun a sa raison d'être et sa spécialité, qui ne sauraient mutuellement se suppléer. Aux uns, l'activité nerveuse et le métier des armes ; aux autres, la vigueur musculaire et les travaux de force sous le soleil ; l'un est soldat, l'autre manœuvre. Passant peu de temps au milieu de nous, ils n'ont pu dépouiller leur originalité incisive. Les noirs de Krou, par-dessus tous, gardent fidèlement les habitudes de la terre absente ; insensibles aux séductions européennes, ils ne font à nos mœurs que des sacrifices et des emprunts d'apparence. Singulière société, dans ses types multicolores, elle laisse à l'Européen une impression étrange d'y avoir été mêlé.

§ 1. *Les laptots sénégalais.*

Chaque année, le transport qui dessert la station locale amène à Libreville des recrues noires levées au Sénégal, destinées à remplacer les hommes de la section de LAPTOTS^{CCCXII} à l'expiration de leur engagement. Disons-le en passant, le mot « laptot » vaut celui de « matelot », mâchonné dans une bouche nègre. Les laptots constituent toute la force militaire du Gabon ; ils servent deux ans. Formés à notre discipline, représentants des turcos algériens et des tirailleurs sénégalais²⁶¹, ils jouent à notre endroit, en tant que troupe mercenaire et sur un très petit théâtre, le rôle des Barbares que Rome employait dans ses légions ; excellents éléments, que recommandent sur le terrain de nos luttes

261 Les laptots sont maintenant remplacés à Libreville par la 10^e compagnie du régiment indigène, dont le quartier est à Saint-Louis du Sénégal.

coloniales un acclimatement fait de longue date au soleil, un esprit facile au métier militaire, du feu, de la bravoure et une sobriété non simulée.

En 1877, la population sénégalaise au Gabon compta 58 laptots en service au camp derrière le Plateau et 13 autres, anciens soldats, demeurés pour divers motifs dans le pays. Ce groupe était comme un résumé des races principales de la Sénégambie des *Ouolof* du Kayor, d'un noir d'ébène, passeurs de barre intrépides à l'embouchure du fleuve ; des valeureux *Bambara*, au visage couturé dès l'enfance de cicatrices faites à dessein ; des *Sarakolé* « du pays de Galam », et de ces *Toucouleur*, dont la race est mélangée de divers sangs noirs. Un *Griot* les avait suivis. Ce barde a pour mission d'entraîner les guerriers, de chanter sur le luth aux trois cordes tendues sur unealebasse, le jeu des armes et leurs exploits. Issu d'une caste parasite et sensuelle, par profession mêlée à la société des femmes, dont il prend la langue médisante, il était venu à Libreville pour redire les combats de ses compagnons et s'étonna d'abord d'échanger sa musique contre un fusil ; mais son entrain au feu plus tard n'y perdit rien. Parfois il se rencontre parmi eux quelque captif, qui a conquis sa liberté en venant se réfugier sous le canon d'un fort où la franchise du sol est garantie. Il a l'oreille fendue ou percée, suivant une tradition biblique²⁶² qu'a consacrée la loi musulmane.

Les laptots sont généralement enrôlés parmi les jeunes. Leur figure est enfantine et douce, leur tête noble, leurs formes grêles et leur vigueur musculaire très modérée. Aussi témoignent-ils d'une certaine répugnance aux corvées pénibles, un peu par indolence, beaucoup parce qu'ils se sentent insuffisants à les mener à bien. La plupart, nés dans l'intérieur, n'ont aucune pratique de la mer ; ce sont des soldats vêtus en matelots.

Toute la force du Sénégalais est dans son tempérament moral, dans cette âme de feu, où l'on ne regarde plus sa couleur.

À voir cet homme soumis, timide comme une fille, on se douterait peu du caractère indomptable que voile cette apparence efféminée. Sa nature trempée au soleil et sa religion, qui fait de la conquête un dogme, l'ont ainsi modelé. Ami du danger aventureux, il s'engage sans répugnance dans les entreprises lointaines et incertaines ; il est allé avec M. de Brazza reconnaître les rives du Congo. Au Sénégal, nous l'avons souvent éprouvé, alors qu'il tenait contre nous ; servant sous notre drapeau, sa fidélité égale sa vaillance, et l'une et l'autre laissent bonne renommée en tout lieu.

C'était, à la suite des expéditions contre les révoltés des rivières, le laptot qu'on citait comme ayant été le premier au combat et à l'honneur ; il y courait comme à une fête, sans ménager sa vie. Dans l'escarmouche de Djemené, à la première décharge des Pahouins, Demba-Kamara tombe frappé en pleine poitrine ; mais il se relève et se lance à l'ennemi en entonnant d'une voix forte un chant de guerre ; ses compagnons entraînés le suivent, et il ne défaille que lorsqu'il n'a plus d'ennemis à combattre. Plus loin, Samba, presque un enfant, remontait le fleuve en reconnaissance, isolé dans sa pirogue avec un autre. Entendant passer la grêle de projectiles, à ce premier baptême il se coucha. Comme son camarade l'aiguillonnait, le brave garçon se mit résolument à découvert et lava « sa honte » en recevant une blessure mortelle : il avait « gagné le paradis ». On les retrouve les mêmes en face de tout danger sérieux. Un jour, l'incendie menaçant dévorer notre réserve de vivres, alors que la foule noire agitait bruyamment son inutilité, les laptots se multiplièrent avec entrain au fort des flammes.

262 *Exode*, xxi, 6 ; *Deutéronome*, xv, 17 - C'est la « marque » du pays, comme autrefois l'estampille au fer rouge distinguait les esclaves particuliers des maisons de traite, la fleur de lis, les captifs du domaine royal.

Dans la condition servile en Sénégambie, « il faut distinguer les esclaves de traite, bétail humain, qu'on vend, qu'on échange, qu'on exporte et qui sont les plus misérables des hommes, et les esclaves ou captifs de case, qui vivent la vie du maître, qui font partie de sa famille, qui arrivent souvent à occuper des emplois importants dans l'État et qui ne sont jamais vendus ». (Général Faidherbe. *Notice de l'Atlas colonial*.)

Les qualités singulières dont ils témoignent, plus apparentes, il faut en convenir, dans un milieu négatif, font que ceux qui les fréquentent s'attachent involontairement à ces natures sympathiques, douces et fortes à la fois, et nullement serviles dans leur fidélité. Il n'est pas opportun d'essayer avec le Sénégalais du bâton ; susceptible à l'article du respect qu'on doit à sa personne, il répondrait à l'outrage par un coup de sabre. Il est encore généreux et reconnaissant, vertus bien rares au Centre-Afrique. Avec lui, un service est souvent rendu il n'oublie pas qui lui fait du bien, cherche l'occasion de lui marquer son dévouement, et tout d'abord, avec une certaine naïveté dans l'expression de ses sentiments, ne croit pas mieux le témoigner qu'en l'appelant son « père ».

C'est ici, afin de mieux comprendre le Sénégalais, l'occasion d'une digression qui insiste de nouveau sur l'influence capitale de l'islamisme pour modifier sa race. La semence musulmane, tombant sur une terre propice, y a levé un arbre vigoureux²⁶³. Infusée depuis des siècles dans les mœurs, cette doctrine militante a grandi les noirs conquis par elle beaucoup au-dessus des autres, elle en a fait un type extrêmement remarquable qui, sous sa couleur, est, si je puis ainsi dire, presque blanc de tendances. Elle eut le mérite de leur transmettre ces principes qui élèvent l'âme en l'affermissant ; elle leur enseignait le mépris de la mort et le sacrifice de la vie pour l'honneur, une chose glorieuse ; elle éclairait leurs consciences, en leur montrant une justice à venir qui compensera le bien et punira le mal, et de cet avenir faisait le pivot de leur bonne conduite dans cette vie.

C'est certainement un résultat d'importance ; cependant, s'il y a progrès, il est relatif et plein d'écueils. Un système qui donne ainsi un à-peu-près, une moyenne de morale accommodée aux passions, transaction débattue entre le bien et le mal, devait être assez favorisé de gagner ces intelligences nonchalantes et sans profondeur, mais aussi les satisfaire au point de les y maintenir indéfiniment. Les laissant heureux de leur médiocrité, composant davantage avec leur sentiment, le mahométisme les rend donc ennemis de la perfectibilité, à laquelle l'homme doit tendre d'échelon en échelon, et, les dégoûtant d'avancer, par ce fait enrave gravement parmi ces noirs la marche de la civilisation. On pourrait dire encore qu'il est plus facile à ceux-là qui ne savent rien d'apprendre quelque chose de tout nouveau, qu'à ceux qui croient en savoir assez, d'oublier pour une nouveauté un passé qui les engage. Et ceci est beaucoup l'affaire du nègre musulman, maintenu comme il est par un mors farouche et mille entraves étroites, et demeurant stationnaire sur sa route embarrassée de sophismes. La foi du Coran est assurément très supérieure aux incohérentes pratiques du fétichisme ; mais celui-ci, libre d'engagements, se laissera plus aisément éblouir par la vérité luisant subitement au milieu de ses ténèbres et, d'un seul coup, atteindra beaucoup plus haut, n'ayant pas de passé à renier, de degrés à franchir.

Le Sénégalais est inébranlable dans sa foi, et toute autre croyance même lui est répulsive. Les plus indifférents, comme cet ancien roi de Dakar, ami des missionnaires, répondent : « Attendons patiemment ; après notre mort nous verrons mieux de quel côté la vérité se trouve ». Mais jusque-là, il n'est pas disposé à changer de « voie », comme il dit ; il est circoncis et se rase la tête il restera « marabout ». Mourant, je l'ai vu faire *Salam* vers l'orient avec une grande espérance, et repousser le vin avec horreur, parce que Mahomet l'a défendu ». Ce sont, il est vrai, les jeunes qui sont les plus ardents et les plus fermes, et les gens d'âge, composant davantage avec leur conscience, lui trouvent des faux-fuyants habiles, au moins s'il s'agit de guérir. De là, parmi les laptots militaires, deux variétés de marabouts (« marabout » voulant dire « croyant ») le *marabout-vin*, sans scrupule sur cet article, et le *marabout-sucre*, disciple de l'eau, mais ami des douceurs ; par une disposition réglementaire bienveillante, le sucre tient dans son ordinaire la place du vin réprouvé. - Et nous ne nierons pas que ce ne soit un

263 La poussée musulmane est formidable dans la région occidentale africaine. Du centre, elle a débordé le fleuve Sénégal, envahi la grande boucle du Niger ; elle enserme la Guinée d'un demi-cercle mouvant, progressif, et s'infiltré parmi les populations fétichistes du littoral. Quelle digue pourra s'opposer à cette pression irrésistible ? L'exemple du grand, du nombre, du prosélytisme qui ne doute pas, est non moins puissant sur l'esprit du noir que l'emploi de la force, et la contagion de la complicité achève de le gagner.

très grand bienfait, chez une race presque irrésistiblement entraînée à l'abus des boissons enivrantes, qu'une doctrine religieuse capable de modérer son intempérance.

Le mahométisme de ceux que j'ai connus m'a, du reste, paru s'être singulièrement attiédi depuis la croisade déjà ancienne. Il a pris naturellement les habitudes d'une race et d'un milieu particuliers, auxquelles il n'a pu se substituer parfaitement ; il garde la trace de la première condition fétichiste des habitants, de la couche sur laquelle il est venu se greffer. Intraitable sur les vérités reconnues par tout bon musulman, la fidélité du laptot aux gris-gris est non moins sincère. La foi qu'il témoigne en leur infaillibilité est invraisemblable. Il y a de ces objets à l'épreuve des balles, du couteau, du requin, du serpent, des maladies, et, pour que la valeur en soit bien assurée, on voit les croyants qui se frappent eux-mêmes, sans que les accidents nuisent aucunement au crédit de l'amulette confectionnée à la mosquée. Encore, entre les deux, est-il juste de distinguer : le gri-gri fétichiste, substance inerte, est aveugle et ne figure rien ; celui du marabout rappelle une idée. Dans ce petit sachet de cuir orné, passé au cou par un cordon, est insérée une feuille tirée du cahier à gri-gri, reproduisant quelque sentence morale, un verset du livre sacré.

Parmi eux, les lettrés écrivent en arabe et signent de droite à gauche. Ils lisent régulièrement l'« Alcoran » ; les chefs mènent partout à leur suite le livre saint dans une boîte d'argent. Ils en interprètent la substance, en tirent parfois des idées larges et élevées. Aucun noir fétichiste ne vous répondra comme l'un d'eux « C'est même Dieu pour blancs et pour les noirs ». Leur Dieu malheureusement, ce « Dieu unique », n'est pas un Dieu d'amour, et nous allons voir que, si la vérité emporte ce marabout à comprendre un jour tous les hommes dans une communauté fraternelle, sans distinction de couleur, c'est presque par surprise ; la doctrine musulmane, en le prêchant, lui a infusé tout autre chose que l'esprit de charité envers ses voisins.

Je n'ai pas entendu dire au surplus qu'il n'y ait dans le portrait du laptot plus d'ombres que de lumière. Cet homme singulier a les qualités et plus encore les défauts d'un tempérament nerveux peu mesuré ; la mobilité de ses impressions et de ses passions le rendra doux ou violent à l'extrême, suivant les circonstances. Son caractère est excessif, agité d'orages et animé d'éclairs. Bonne ou mauvaise, l'impulsion morale ne retarde jamais en arrière.

Si la sécurité de sa propre vie ne lui semble pas valoir une lâcheté, il n'est pas toujours aussi noble dans ses traitements envers les faibles. En pays ennemi, n'étant plus maître de sa passion, la lutte qu'il engage est sans pitié. Échauffé par l'action, il tuera ce qu'il trouve dans les cases abandonnées, : vieillards, femmes, enfants ; à peine l'influence de l'officier, à l'égard duquel il professe pourtant un grand respect, est-elle capable de le retenir. Ici, l'antagonisme héréditaire, l'animosité sourde qui couve entre les différentes races de noirs, l'excite violemment à retourner à la sauvagerie. Dans son orgueil, il a dit de longtemps qu'il les méprisait toutes, hors la sienne, et la supériorité de ses moyens empruntés aux Européens n'a pas été pour le rendre modeste. Étrange inconséquence que cette haine de famille dans la même race, la plus haineuse ! C'est entre eux qu'ils sont le plus cruels, c'est contre eux-mêmes qu'ils s'excitent davantage. Dans les affaires où il y des troupes blanches et nègres engagées contre un parti indigène, la querelle va s'acharner entre hommes du même sang, et les Européens souffriront beaucoup moins.

La sagesse ouolof dit poétiquement : « Quelque matinal soit le mensonge, que la vérité se lève au soir, elle l'atteindra. » Mais la vérité est tardive sur la terre noire, comme aucune vertu idéale n'y est, du reste, encore descendue du ciel. Chez notre laptot spécialement, le détour se déguise aisément sous le vêtement de la candeur et, à ses heures et suivant l'impression, sa générosité native côtoie des instincts assez bas. La vanité, fille bâtarde de l'orgueil, n'est pas le moindre de ses défauts ; capable par occasion de grands mouvements, elle le mène plus souvent aux petits, au bout du monde comme au borborygme. Les femmes, qui le connaissent, le conduiront par cette corde extrêmement susceptible. Après qu'une

d'elles l'a flatté à peu près en ces termes « Tout le monde vante les prouesses, ton courage, ta belle prestance ; ton père était un cœur de lion, et l'on sait que tu es de même... » piqué au vif dans son amour-propre, le Sénégalais se grise, se gonfle et fait le beau ; et sa bourse s'ouvre pour ne se refermer qu'à son dernier denier.

La possession des femmes est une de ses chères folies. En suivant son inclination, il est couvert par la loi sainte et fait œuvre pie. C'est un luxe dont son orgueil est satisfait plus peut-être que son appétit. Il en paie le plus possible et les fournit d'atours sans compter, la prévoyance n'étant pas non plus son fait ; et l'on connaît maint traitant qui serait à l'aise d'une jolie fortune, s'il n'employait de grosses sommes à entretenir et accroître son sérail.

Le laptot est donc enclin à sacrifier beaucoup à l'apparence. Il aimera les beaux vêtements, les ornements, les chevaux, les armes. Il tient, comme à la recherche de sa personne, à son nom de naissance, et celui-ci participe heureusement de l'ample et majestueuse harmonie de sa langue. Prisant le grand air, les belles manières, la prestance dans le commandement, il les imite aisément, sans que cela lui messie. Il n'a qu'un regret, c'est d'être imberbe et d'avoir à envier les grandes barbes des *Tonbab* (des blancs) en souvenir du Prophète. Au service, bien équipé, il montre une belle troupe sous les armes, a le vif sentiment du métier, se laisse conduire par le point d'honneur et recherche avidement les récompenses honorifiques. Sa manière digne n'est pas seulement d'éducation, elle est naturelle ; et les civils eux-mêmes, livrés à leur seul tempérament, ont vraiment bon air sous l'ample pli de leur simple boubou de cotonnade.

Ce noir, semi-héros, demi-inculte, porte quelque chose de féminin dans sa recherche ; il s'affublera de peaux de singe, d'atours et de nombreux gris-gris, autant par coquetterie que par croyance. Chez les jeunes, la douce expression de la physionomie, leurs traits délicats, les font avenants comme leurs femmes. Ils en ont le goût des mignardises, de la parure, du sucre et des petits soins, et les petites manies ; ils ne fument pas en général, ils prisent. Aussi, en dehors de la guerre et de la parade, indolents plus qu'elles, qui dans leur pays pilent la dure farine à pétrir le couscous, ne se plaisent-ils guère à ce qui donne de la peine. Des fatigues du service, ils s'en épargnent tant qu'ils peuvent et ne dédaignent pas l'hôpital. Mais avec cette inclination prononcée à se laisser dorloter et soigner, par un contraste qui les achève, ils se montrent très fermes devant la douleur physique. C'est alors un stoïcien, tenu par l'amour-propre, qui, grâce à un effort nerveux considérable, impose silence à l'impression, pendant que sa chair tremble, et, s'effrayant en dedans, a la volonté de le dissimuler.

Le Sénégalais, parvenu à un certain degré d'avancement intellectuel, a toutefois, dans cet ordre d'idées, beaucoup de chemin à faire. Il est lent dans ses conceptions, d'entendement mal raisonné, apathique, à moins qu'une impulsion ne l'allume ; mais il a du bon sens et une certaine finesse naturelle. Il regarde sans souci le passé et l'avenir ; et, ressemblant en ceci tous les noirs, à peine peut-il vous dire ce qu'il a vécu, il ne compte pas par années et ne connaît pas son âge.

Il est propre aux métiers manuels n'exigeant pas une grande dépense de force musculaire²⁶⁴. Le service local en emploie comme ouvriers en bâtiments, en menuiserie, etc. ; ceux-ci s'établissent

264 Bien avant les exemples que nous leur avons portés, les Sénégalais étaient très préparés, par leur industrie native, aux métiers manuels perfectionnés. Dans leur pays, avec des outils rudimentaires, l'or qu'ils travaillent prend de jolies formes ; ils tissent avec perfection et teignent ensuite leurs étoffes à l'indigo ; la matière colorante est fixée par le mordant de cendres à base de potasse ; ils savent fondre, affiner et mettre en œuvre la roche ferrugineuse, forger les armes blanches et les socs de houe ; ils tannent les peaux, les passent en couleur, les préparent avec une certaine élégance ; les babouches, les selles, les bottes sont d'un bon travail, et recherchées sur les marchés du Soudan ; ils sont encore maçons, charpentiers, menuisiers, potiers, vanniers. Aucun d'eux cependant, aucun noir, je suppose, n'a inventé la scie. À notre école, les Sénégalais sont devenus mécaniciens, orfèvres, ébénistes ; ils construisent des embarcations solides, de 60 à 80 tonneaux ; ils apprendront certainement à faire ce que sait le blanc.

quelquefois dans le pays, leur engagement expiré. Il est habile aussi au commerce de courtage et y applique un esprit industriel et entreprenant. C'est métier moitié de ruse et d'audace, un assaut de concurrence, où il y a à lutter pour les marchandises à gagner et à défendre. Les maisons de commerce sentent le prix de cette manière d'agir pour leurs intérêts et s'efforcent de retenir, leur temps de service terminé, les anciens laptots militaires.

Encore ces laptots, tels que nous venons de les dépeindre, avec leurs qualités et leurs défauts, ne reflètent-ils que dans une demi-ombre le côté saisissant de cette population sénégalaise, si vigoureusement trempée parmi les races de l'Ouest africain. Ils n'en sont pas l'élite ; déshérités en rupture de ban avec leur propre milieu, qui viennent ailleurs chercher un morceau de pain, ou gens si besogneux qu'on voit, dans une même famille, plusieurs frères s'enrôler ensemble. Près d'eux demeure à Libreville une autre classe d'immigrants, contraints ceux-ci ce sont les bannis du Sénégal. À la suite d'une de ces levées de boucliers, fréquentes sous un ciel orageux, ils ont été condamnés « au Gabon » et le retour vers la patrie leur est désormais fermé. Plusieurs sont les victimes de la politique nègre, de l'importance de grands chefs, qui, ne voulant pas se trahir, les ont livrés afin de sauver leur propre liberté, ils arrivent dénués de ressources. On les aide d'abord, puis on les oublie ; et comme leur fatalisme ne se plaint ni ne demande, un jour on s'aperçoit qu'il en est mort quelqu'un de misère dans le coin d'une case, et l'on apporte trop tard aux survivants un secours dont leur reste de vie n'a plus besoin. L'âge, une apathie naturelle, la nostalgie, les privations, leur ont ôté le ressort suffisant pour subvenir à leurs propres nécessités. D'autres sont jeunes, plus intelligents et mieux pourvus ; ils luttent contre l'adversité, et les rivières commerciales ouvrent à leur industrie une voie d'expansion qui satisfait des goûts aventureux. Ceux-ci tiennent la tête de l'échange dans le pays.

Exilé il y a plusieurs années, Kerno-Mahmadou-Seydou est maintenant près de blanchir. Propriétaire de plusieurs maisons de commerce, il posséderait de grands biens, s'il ne dissipait avec une généreuse prodigalité au jour le jour de ce qu'il gagne. Comme ses opérations s'étendaient, il s'était adjoint un jeune et intelligent officier indigène, sorti de notre armée coloniale, qu'un vent intempestif de liberté, avec soulèvement de sa tribu, avait conduit à la déportation à Libreville. Kerno, en toute occasion, soutenait de ses moyens ses coreligionnaires. Nature indépendante et chevaleresque, mêlée de désintéressement et de politique et mesurée par l'âge et l'expérience, cet homme vraiment remarquable s'est fait au comptoir, entre les blancs et les noirs, une situation d'estime et de caractère en dehors ; son nom est considéré même parmi les Pahouins. Aimant pour lui l'autorité, sa volonté s'impose dans les régions où le pavillon français ne flotte pas ; mais assez loyal pour soutenir la nôtre, l'ancien banni reçoit maintenant du gouvernement des témoignages d'estime publics, dont il se montre honoré.

J'ajoute, pour achever leur portrait, que la transplantation de ces noirs sur une terre très différente de la leur, de sol et de climat, les expose, à un beaucoup moindre degré que les Européens, mais d'une manière appréciable, à une débilitation spéciale et à toutes les fièvres, y compris la pernicieuse hématurique.

§ 2. *Les Kroumen.*

I. Les Kroumen, engagés libres.

Avec les Kroumen²⁶⁵ le tableau change de face. Ici reparait la sauvagerie toute nue. Elle n'aura nul souci du milieu civilisé qu'elle va traverser un moment et n'y laissera rien d'elle-même.

265 *Kroumen* ou *Krooboyis* (hommes de Krou), suivant l'appellation anglaise.

Nous avons suivi dans la première partie de ce récit cette bande littorale, coupée par les possessions de Liberia, qui s'allonge de la rivière *Sanguin* aux villages de *Drouin*, jusqu'à Lahou peut-être²⁶⁶. C'est la TERRE DE KROU ; là se recrutent depuis un demi-siècle les travailleurs ambulants qu'on s'est plu à appeler les « Auvergnats de l'Afrique occidentale » parce que, comme eux, ils se louent à gage, allant de place en place amasser un petit pécule. Ils sont recherchés sur les marchés occidentaux ; et il faut dire tout d'abord que, si ces émigrants venaient à faire défaut, on ne saurait par qui les remplacer, non tant à cause de leur force physique exceptionnelle parmi les noirs, que pour leur docilité et leur patience à la fatigue, qualités rares sous le tropique africain. Au Gabon du moins on les apprécie ainsi. Les factoreries en emploient une centaine ; l'État, un nombre moindre. C'est une petite population de 140 à 160 étrangers²⁶⁷, nullement homogène ; ils sont de points différents, et chacun se groupe auprès du patron qui l'a engagé. La situation du village krouman au service de la station locale est particulièrement heureuse, sous les bananiers et les bambous d'un jardin. La coquetterie du cru l'a orné des bustes sculpturaux d'anciens navires désemparés et de pavillons tricolores.

À considérer le mouvement incessant de ces émigrants sur la route de Sierra Leone à Luanda, la population de la terre du Krou doit être très dense. Nous savons comment la presse s'y exerce. Chaque roitelet ou chef de village placé sur les escales des paquebots a de longtemps des relations d'intérêt avec les factoreries de la côte ; auprès de lui réside, comme intermédiaire, un Krouman, ancien voyageur qui connaît « la langue des blancs » et leur manière de traiter. Aussitôt la présence du packet annoncée, ces deux personnages se rendent à bord y débattre les conditions d'un marché, dont leurs hommes sauront tout à l'heure le résultat ; et la transaction ne manque jamais d'être assurée à la satisfaction des intermédiaires. Le premier et le second chef touchent immédiatement une part de la prime convenue par tête d'engagé, et retournent à terre gagner l'autre moitié ; celle-ci leur sera remise au moment où ils reviendront « vendre » définitivement les gens qu'ils auront racolés. Le prix du passage de ces derniers, suivant sa durée, est une question à débattre entre l'administration du paquebot et la factorerie à laquelle ils sont destinés ; il est en moyenne de deux ou trois livres sterling par Krouman. Convenablement traités pendant la traversée, nourris de leur aliment national, le riz, et de la desserte des tables, article sur lequel le steward du bord trouve aussi son compte, les passagers rendent quelques petits services jusqu'à leur débarquement.

Mais un point nous a toujours intrigué qu'est-il advenu pendant cet intervalle où le chef du village, ayant pris les commissions du paquebot, est redescendu à terre quérir les engagés qu'il a promis de ramener ? Sans mauvaise intention, on peut présumer que l'exercice de sa prérogative royale n'a pas été sans peser sur ces derniers. Toujours est-il que, sûr de son fait, il s'en revient bientôt après avec le nombre demandé. À bord même, il continue vivement à les endoctriner. L'éloquence nègre, quand elle y a intérêt, n'est jamais à court d'arguments pressés ni de logique fallacieuse. Ses auditeurs sont des jeunes gens pour la plupart. On leur vante le point de la côte qu'ils doivent habiter, affirmation quelquefois téméraire ou au moins élastique ; on leur décrit, avec nombre d'images, les avantages du lieu, la mansuétude du maître blanc, les bons vivres et le bon alougou, et l'abondance en marchandises de leur résidence prochaine, exposition tentante pour des gens qui, n'ayant rien, ont désir de tout ; puis

266 On ne sait trop pourquoi les anciens traitants avaient appelé CÔTE DES MAL-GENS, la partie du littoral comprise entre le cap des Palmes et Lahou, par opposition à la CÔTE DES BONNES-GENS, qui s'étendait ensuite jusqu'au cap des Trois-Pointes. - C'est, probablement, qu'ils trouvaient ici plus de facilités pour leur commerce d'esclaves.

Toute cette zone côtière, à laquelle on semble maintenant revenir, avait vivement attiré l'attention de nos compatriotes aux siècles passés, depuis les Normands. La trace de leurs rapports amicaux avec les indigènes se reconnaît dans les récits du temps, dans les noms français demeurés aux lieux. *Grand-Sestre*, par exemple, n'est autre que le « Grand-Paris » des Dieppois (1366), - *Petit-Sestre*, le « Petit-Paris ». La même réflexion s'applique à nombre de points de la Côte des Esclaves.

267 Ce chiffre s'élèverait à 400. (*Les colonies françaises. Revue maritime et coloniale*. 1883) ; augmentation motivée par les nouvelles plantations créées dans le pays.

on fait à chacun un petit cadeau préparatoire. Et le digne roi, quittant sa troupe d'émigrants, lui désigne en guise d'adieu un chef qui tiendra à sa place la lanière de commandement.

Parvenu à destination, le Krouman prend un engagement régulier, garanti par l'autorité locale, s'il en existe une, ou autrement, par la seule parole du traitant. À partir de ce jour, son nouveau maître dispose de son temps et de sa personne ; en retour, il lui dispense la nourriture, beaucoup de riz surtout, un coin de la case commune en paille et un salaire mensuel de 15 à 25 fr, en marchandises plutôt qu'en argent monnayé. Le chef délégué par le roi au départ, en rémunération de l'ascendant qu'il exerce sur ses compatriotes et fait tourner au bien du patron, reçoit une allocation supplémentaire d'un tiers. L'offre est partout à peu près identique sur la côte. Dans les localités où le palmier est abondant, à Fernando Pó par exemple, un noir est détaché chaque jour dans la campagne à la provision d'huile pour la cuisine de la communauté.

La durée de l'engagement consenti par les Kroumen est de douze à quinze mois ; ils savent très exactement les calculer sur le cours de la lune, astre qui, nous le verrons, jouit d'une faveur particulière. Leur temps fini, ils seront rapatriés aux frais de la factorerie qui les a loués. Ils ont subordonné la condition de leur déplacement au trajet effectué par les lignes anglaises de l'Ouest africain, afin d'être mieux assurés de revenir dans leur village. Il est utile d'être fidèle à ce genre de promesse, de laquelle, du reste, ils ne se laissent pas détourner car, une fois chez eux, ils font la réputation des lieux où ils ont servi, et la factorerie qui les aurait retenus plus que leur temps ne trouverait plus ensuite à en recruter de nouveaux. Rarement on en voit consentir à doubler la période ordinaire, moyennant même une forte prime. Très attaché à ses habitudes et à sa terre ; le Krouman se plaît là seulement où il est né. C'est un émigrant de passage, et non un immigrant.

Telles sont les garanties principales de ce recrutement, garanties qui, en l'absence de réglementation de la matière, reposent uniquement sur la bonne foi des intermédiaires. Il ne peut en aucune façon se comparer, pour la sécurité des engagés, à l'enrôlement de *coolies*, qui a nom « immigration indienne ». Celle-ci se fait sous le patronage d'une autorité régulière. L'Indien ne s'est donné, pour quelques années, qu'à bon escient et devant un agent accrédité qui, désintéressé dans cette affaire, lui en a montré les charges et les avantages. Il est, pendant son passage jusqu'à la colonie où il doit servir, sous la protection d'un médecin officiellement délégué, et, en tout temps, sa personne et ses intérêts sont couverts par les lois. Le pauvre Krouman, avec l'apparence du libre consentement, est en réalité soumis à la presse de ses « rois » ; embarqué bon gré mal gré, - les mains libres, c'est vrai, - il est ensuite véritablement abandonné, et son sort, sur tant de points de la Guinée livrés au seul gouvernement « native », va dépendre de la bonne humeur du nouveau maître que la fortune lui aura dévolu. Celui-ci est humain le plus souvent, puisqu'il est civilisé ; mais tel qu'il est, le Krouman est à sa discrétion, et quelquefois son engagement lui a coûté cher.

Il est, entre autres, une clause du marché qui donne au traitant, de par le chef noir, droit de correction des insoumis l'aide de la lanière d'hippopotame. Ces lanières ont deux ou trois branches et sont des instruments très barbares. Il est difficile, suivant les hommes et sur la pente où, en pays incivilisé, la passion despotique glisse du fort à l'égard du plus faible, que l'exercice de cet apanage ne devienne abusif, sans trop qu'on y prenne garde ; la tolérance en pareille matière est toujours au moins hasardeuse. Le Krouman, lui, dans ses mœurs et avec la notion qu'il a du droit, n'en conteste pas absolument la légitimité ; il est nourri et payé pour recevoir des coups selon son mérite, et, s'il nous voit les lui épargner au service de l'État, il n'attribue pas cette mansuétude à la douceur de nos intentions et ne nous en sait aucun gré. « C'est ton chef qui défend, » me disait un jour l'un d'entre eux, « autrement, toi maître, dans la factorerie faire même chose comme traitant. »

Aussi cette façon de procéder est-elle presque légale, et je n'en parle que pour mémoire. Mais comme il faut bien effleurer tout ce qui peut arriver en pays noir, même à l'état de monstrueuse

exception, ne fût-ce que comme enseignement du retour à l'autocratie sauvage auquel peut être mené l'homme le plus civilisé par l'abus discrétionnaire de la force brutale, par le sentiment exalté jusqu'à la manie de sa propre supériorité sur la « bête de somme » noire dont un marché l'a fait pour un temps propriétaire, je vais rappeler un fait douloureux dont je fus témoin.

Il y eut, dans un des comptoirs de la côte occidentale, une épouvantable affaire qui renouvela les scènes sinistres de temps de l'esclavage. Un blanc, qui par bonheur n'était pas français, soupçonnant de vol trois de ses Kroumen, et passant par-dessus la justice locale, les fit attacher dans sa cour et fouetter tout le jour à coups de lanière. Sous un soleil ardent, on laissa sans eau ces malheureux qui agonisaient. Le soir, je recevais deux cadavres et un mourant déjà froid, dont la vie ne fut relevée qu'après une lutte émouvante de plusieurs heures. Le plus jeune de ces martyrs, presque un enfant, s'était éteint le premier de l'épuisement causé par la douleur, le soleil et la soif, par cette hémorragie nerveuse qu'amène une lente agonie de souffrance et de terreur. Ceux qui l'ont vue n'ont pu oublier cette cour de factorerie, dont l'aspect était tout un drame, avec les poteaux aux lianes brisées sous l'effort des victimes, la terre piétinée à leurs pieds et les éclaboussures qui avaient rejailli des lanières sur les objets d'alentour. L'horreur fut profonde dans la colonie, la factorerie ensanglantée resta fermée, et la cour de Saint-Louis, appelée à juger les coupables, punit surtout celui qui, abusant de l'influence de sa race, avait conduit la main de gens soudoyés.

Travailleurs libres, les Kroumen, par un certain côté, remplacent dans les colonies occidentales les anciens esclaves. Ils ne sont en réalité propres qu'à une chose, à cette dépense de force qui permet de les employer utilement à terre et à bord comme manœuvres, dans les gros et pénibles ouvrages (chargement et déchargement des marchandises, coupe de bois, service des embarcations, etc.) Ce sont, en un mot, d'excellents portefaix. Ils nagent tout enfants comme des marsouins et conduisent les pirogues dans les barres avec une intrépidité et une habileté telles que l'Européen est en sûreté avec eux, sauf en ce qui regarde les requins ; ils le sauveront ainsi qu'ils feraient d'un colis. Incomparables à ce point de vue, ils sont très médiocres marins, n'en ayant jamais reçu l'éducation ; ils ne sont pas davantage bons ouvriers, ni soldats. Le Krouman ne saurait non plus être enrôlé avec profit pour une exploration lointaine : il est mauvais marcheur et très craintif. Et cependant ce dernier sentiment sera un gage pour le retenir près de son maître ; car, isolé dans l'inconnu et incapable de retrouver seul le chemin du retour, il s'en rapproche comme de son unique protecteur. On s'essaie maintenant à élever ces hommes robustes au travail des plantations. Ils n'ont, c'est vrai, aucune expérience de la culture de la terre, mais ils s'y formeraient. Seulement, pour éprouver réellement leur valeur cet égard, il faudrait que leur engagement si court pût être prolongé ; car, à peine dégrossis, ils abandonnent la terre qu'ils ont commencé à labourer, et l'éducation reste à recommencer avec d'autres tout neufs. C'est pour cela que le planteur fera sagement de choisir de préférence ses élèves sur le sol même à mettre en œuvre, comme nous le disions dans un article précédent.

II. Constitution physique.

Le Krouman est surtout un homme physique et tout en muscles. Robuste et bien découplé, il est libre dans ses mouvements. Sa taille est droite, sa poitrine ample, sa stature haute ; des muscles pleins et fermes dessinent avec vigueur le modelé de ses bras et de ses mollets ; la longueur relative des membres n'est pas disgracieuse. Ces caractères, par où pèche surtout la forme des noirs, sont à l'avantage de cette race vraiment belle, de sa force et de ses proportions harmonieuses. Sous la teinte artistique d'une peau saine, qui paraît de bronze plutôt que d'ébène, il en est, des mieux doués, dont le torse a les reliefs des modèles antiques et figurerait une image remarquable de la statuaire noire.

Les lignes du visage sont moins heureuses. L'expression en est dure, rude, sauvage, chez les femmes comme chez les hommes, dès qu'ils atteignent la virilité. Les traits sont arrêtés et énergiques, le front haut et droit, le prognathisme nullement difforme ; mais un nez véritablement « écaché », de grosses

lèvres, des yeux injectés, ne sont pas pour donner à leur physionomie de la grâce. Bien que glabres la plupart, on rencontre parmi ces noirs quelques hommes sur l'âge pourvus d'une barbe longue assez fournie, et l'apparence de ceux-ci gagne beaucoup en noblesse.

Comme tout primitif, le Krouman cherche à accommoder en sa personne la nature à son idée. Il se tatoue d'une bande bleue verticale, descendant sur la ligne médiane du front, de la racine des cheveux à la naissance du nez et même jusqu'au lobule ; ce qui lui vaut de la part des Anglo-Américains le sobriquet de « nez bleu », *Blue Nose*. Les plus coquets se marquent de fers de lance ou de lignes en zigzag, courant sur la poitrine et les bras. Ils obtiennent cette ornementation tout petits, à l'aide d'incisions pénétrées de poudre à canon ou d'une matière tinctoriale analogue à l'indigo. Le tatouage du front est un signe national ; il paraît indiquer l'homme libre. Celui-ci montre du doigt qui n'en porte pas, - l'homme des missions, - les pasteurs évangéliques ayant obtenu des néo-convertis qu'ils renoncent pour leurs enfants à cet avantage et distinguent à cette marque les brebis saines dans le troupeau.

Leur denture serait magnifique s'ils la gardaient entière. Mais les uns, à l'aide d'un couteau et d'une masse de bois, se font tailler en biseau les incisives supérieures, opération qui laisse en creux une véritable mortaise. D'autres portent une brèche à la mâchoire inférieure, mutilée des incisives médianes²⁶⁸. La plupart ont les dents de devant effilées et pointues, de sorte qu'on les prendrait pour des carnassiers à la mode des Pahouins, s'ils ne s'en défendaient à grande force.

D'adroits barbiers, avec un débris de verre, accoutrent leur chevelure laineuse. Il en est de rasés comme des moines, n'ayant plus qu'un cordon circulaire faisant le tour de la tête, d'une oreille à l'autre ; il en est qui portent seulement une touffe de poils de chaque côté, simulant des oreilles de chien. De plus bizarres dessinent sur leur cuir chevelu des espaces dénudés en forme de fer de hache ou de sagaie, de triangle, de losange, ou mieux d'un os de mort significatif, comme le tibia, joignant ainsi à l'élégance le plaisir de porter fétiche sur leur personne.

La musculature athlétique du Krouman le rend capable d'un travail dépensé et utile considérable. « Travail krouman » est une expression gabonaise, hommage inconscient du paresseux au laborieux. De même que tous les nègres, il est au repos passif et mou, et, pour bien s'employer, il a besoin d'un ressort artificiel ; mais il le trouve en lui-même, et, une fois lancé, la somme de travail musculaire qu'il peut fournir, sous l'impulsion du coup de fouet nerveux, est vraiment étonnante. On le voit prolonger son effort presque indéfiniment, jusqu'à l'épuisement de son être. C'est donc surtout une force d'entraînement.

Sa vigueur est plus grande dans les bras et dans les reins. Il se fatigue vite à la marche ; de plus, mettre ses jambes longtemps en mouvement l'ennuie, et il ne fait bien que ce qui lui plaît. Le docteur Bestion, établissant un parallèle entre le laptot et le Krouman, a mesuré la puissance de traction horizontale de l'un et de l'autre, les pieds nus sur le parquet sa recherche donne une moyenne de 36 kilogrammes pour le premier, de 43 pour le second²⁶⁹. Le Krouman aura donc dans les gros ouvrages manuels une supériorité non contestable.

Si les propriétaires de factoreries comprenaient mieux leurs intérêts, ils ne gaspilleraient pas à la légère un élément aussi précieux de leurs opérations ; ils trouveraient économie à soutenir cette force

268 On peut se demander si cette mode particulière ne tient pas à une obliquité congénitale excessive des incisives, à la malformation et à la gêne qui contraint à les extraire. Mais je n'ai pas de renseignements à ce sujet.

Je ne sais pas davantage s'il y a trop lieu de signaler comme habituelle une singularité anatomique que j'ai eu occasion de remarquer quelquefois ; c'est la difficulté qu'on éprouve à sentir, chez plusieurs d'entre eux, le pouls qui bat à la radiale.

Note de l'éditeur : le pouls radial se prend par palpation de l'artère radiale, sur la face interne du poignet.

269 L'observateur s'est servi d'un dynamomètre à cadran avec ressort demi-circulaire.

sans la surmener, ou simplement à se rappeler une image brutale, appliquée à des créatures humaines, mais d'une réalité saisissante. Cette image est sous leurs yeux à Libreville. Il leur suffit de comparer avec les leurs les Kroumen entretenus par le service, l'air de bonne humeur de ceux-ci, l'éclat de leur santé luisante, si l'on peut ainsi dire, comme la robe des chevaux qui ont de l'avoine à leur content. Ménagés, ils rendent davantage, et la ration équilibrée du matelot restitue en proportion leurs dépenses. La misère physiologique de l'alimentation insuffisante et d'un labeur excédant n'est pas rare au contraire chez les noirs des factoreries. Ces derniers ne sont pas tous des types choisis, il est vrai ; *Bushmen*, « hommes de la brousse », comme on les appelle, et déclassés même dans la société krouman, les chefs de village ont pu sans ménagement les contraindre à s'expatrier au service des blancs.

Le Krouman, pur de formes, est en général d'une santé remarquable. Né d'une forte constitution, vivant ensuite le corps constamment baigné d'air et de lumière, et libre de son être pendant toute la durée de cet âge où l'enfant prépare ce que l'homme sera plus tard, son organisation s'épanouit à l'aise. Son cerveau est presque au repos ; il n'a guère d'impressions vives que celles causées par les stimulations extérieures, l'ébranlement rétinien et auditif, le mouvement et ses actions complexes, etc. ; pas d'élaboration psychique proprement dite, la sensation seule lui fait la loi. Ses membres dégagés se meuvent sans gêne et l'exercice développe ses muscles. L'excitation physiologique de sa peau noire, directement exposée au contact d'une atmosphère pénétrante, se traduit par une vascularisation plus animée, une perspiration active, un aiguillon particulier de cet immense tapis de houppes nerveuses, dont l'ébranlement multiplié va retentir sur les centres pour de là ramener sur tout l'être, dans une action collective, les stimulations venues du monde extérieur. Homme primitif, le Krouman vit par les impressions, par les muscles, par la vie physique en un mot, et pour elle. Ses sens s'aiguisent à être seuls employés ; sa vue surtout devient perçante. Nulle race ne présente moins de déviations organiques congénitales ou de difformités acquises. Mais la vie physique l'a presque tout absorbé.

Il a cependant contre lui sa très mauvaise hygiène, dont on s'explique mal qu'il ne porte davantage les conséquences. Son habitat est médiocre, sa nourriture précaire, la nudité de son corps l'expose à des transitions de température incessantes. Ceci est peut-être le pis pour lui.

Sur la terre qu'il habite, il est accommodé au climat par l'habitude ; les ondées chaudes de l'hivernage ruissellent sur son corps sans vêtements et l'émeuvent à peine, parce qu'il a la liberté de ne pas les laisser refroidir ; l'eau du ciel n'est pas son ennemie, il n'en prend qu'à sa guise. Il vit en outre sans travail ou du travail qu'il veut, et n'est pas là-bas, comme dans les factoreries, la victime du travail à gages, qui doit produire coûte que coûte et aux moindres frais possible. Dans cette situation nouvelle, le passage du chaud au froid, pendant les manœuvres de force, l'exposition prolongée à des influences dépressives diverses, soumettent sa santé à des épreuves répétées, très préjudiciables. Nulle époque n'est pour lui pernicieuse autant que cette saison sèche ou fraîche, sensible à tous les noirs, pénible surtout à ceux qui sont en butte aux hasards d'une condition laborieuse.

Ceci convenu, le Krouman émigré sous l'équateur va se montrer impressionné différemment du Sénégalais par le changement de milieu, c'est-à-dire qu'il le sera beaucoup moins. Il ne craint le soleil ni la fièvre ; sa zone d'habitat, torride et malarieuse, l'y avait à l'avance préparé.

III. Tempérament moral, habitudes, traits de mœurs.

La couleur morale du Krouman est saisissante entre les autres membres de la société gabonaise. Doux d'humeur quand ses passions ne l'émeuvent pas, il reste docile sous notre autorité, parce qu'il la sent forte. Il est obéissant et serviable au maître, tant que ce maître lui laisse un peu la liberté de ses allures et ne tente pas de le plier à une règle uniforme qui lui serait insoutenable. Sujet aux vapeurs, à des lubies inattendues, auxquelles il se bute tout d'un coup, le Krouman se montre dans certaines circonstances entêté passif autant qu'il est d'ordinaire facile à conduire ; il ne résiste pas en frondant,

mais il oppose à tout une force d'inertie invincible et très contagieuse, qui gagne de proche en proche et les met tous à la fois d'accord contre le maître. Ce tempérament de mouton cause à ses heures de l'embarras à celui qui a charge de le manier. Le chef indigène, dans ces grèves imprévues, n'est pas toujours assez autorisé pour le convaincre, malgré qu'il soit de la case et le premier par les muscles et l'apparence corporelle.

Néanmoins, tout en n'ayant aucun goût pour une discipline quelconque et juste pour ce qui demande un effort raisonné, le Krouman fait bien ce qu'il fait d'habitude. Il s'emploiera même avec bonne volonté, le tout est de savoir le prendre. Pourvu qu'il croie agir à sa guise, il est content. Il n'est ni fier ni susceptible, et accepte les coups et les injures sans les rendre. Il est aussi fort poltron, mais c'est du danger qu'il ne connaît pas ; car il est brave sur la barre orageuse et devant les requins. Il n'aime pas du tout le coup de feu et ne chercherait pas volontiers querelle aux Pahouins, mangeurs d'hommes ; du reste, il convient sans fausse honte qu'il n'est pas venu au Gabon « pour cela ».

Mais sur sa terre c'est différent. Entourés d'ennemis et querelleurs de noirs contre noirs, les hommes de Krou ne se contentent pas de résister à la pression détestée de Liberia ; les villages limitrophes, qu'on croirait devoir s'entendre, étant du même sang, se pillent et se massacrent les uns les autres, l'occasion leur paraît-elle bonne. Aussi chacun, à la fin de son engagement, veut emporter un fusil et de la poudre, sans trop savoir, je le crains, la bonne manière de s'en servir. Nos gens, qui étaient de Cavally, proche le cap des Palmes, nous entretenaient souvent, avec une mimique fort peu débonnaire, de leurs luttes avec ceux de Béréby. Ces doux poltrons, à leur dire, devenaient intrépides, sans doute lorsqu'ils étaient les plus nombreux. Le combat fini, on faisait tam-tam, et les prisonniers, attachés au poteau de torture, mouraient lentement sous une pluie de braise ardente qu'on leur jetait d'en haut ; ou bien le village entier, dans une danse satanique en cercle autour de la geôle en flammes, délirait au spectacle du feu qui monte, des cris de douleur et de la mort tardive. Mais nos gens évidemment faisaient mal à propos les fanfarones de cruauté.

La pensée intime du Krouman est quelque peu indéchiffrable, et la formule de ses mœurs, s'il est capable en quelque mesure de cette analyse intérieure, il la livre le moins possible. Il ne se compromet jamais en paroles et se cuirasse avec le blanc d'un silence prudent. Il répond « oui » le plus souvent, pour satisfaire, et se tait ; ou bien, après une course longue ou un travail trop dur, il ne se plaindra pas, de crainte d'irriter, il dira seulement : « Ça y a loin, » ou « ça fatigant », ou encore s'abaissant « Moi trop petit. »

Je le crois cependant moins naïf qu'il ne le veut paraître et faisant le niais à intérêts. La circonspection est chez lui un calcul bien raisonné ; elle déguise sa timidité naturelle ou ses roueries, elle a mille détours pour se dérober. Elle est, du reste, la défense du faible. J'en ai connu plusieurs d'une perspicacité très fine et qui savaient admirablement pénétrer le caractère de celui sous qui ils servaient, pour y conformer, à leur bénéfice particulier, leur manière d'être.

Leur intelligence de sauvage n'a jusqu'ici passé sous le rabot de nulle éducation. À premier examen, elle ne paraît pas supérieure à celle des races qui les entourent ; mais la souplesse de leur mémoire prompte et facile est très remarquable. Aussi apprennent-ils aisément l'idiome des peuples avec lesquels ils se trouvent en rapport. À Libreville, ils arrivent déjà sachant l'anglais, langue devenue courante sur la côte de Liberia ; ils en repartent avec un bon bagage de français et de mpongwè, acquis en une année de relations, et quelque teinture des dialectes avoisinants. La correction n'y est guère assurément, mais c'est déjà beaucoup qu'ils en connaissent assez pour l'intelligence d'une conversation, et c'est beaucoup mieux que nous ne saurions faire nous-mêmes. Il ne semble pas d'abord qu'il leur fût plus difficile de retenir notre langue purement énoncée ; mais nous croyons devoir nous mettre à leur portée pour mieux nous faire entendre, et, comme nous leur parlons habituellement « nègre », nègre ils nous le rendent dans un charabia qui n'est ni du français ni de l'africain.

Moins disert que le Gabonais, l'engagé palabre encore beaucoup dans une langue d'une énergie abrupte, aux intonations rudes, renforcées de sons gutturaux. Un d'entre eux, voulant la peindre, disait « Krouman, ça comme breton, » sentence légèrement irrévérencieuse pour l'idiome aimé de nos pères. Avec une grande expression vocale, cette langue manque, dit-on, de correction grammaticale. Elle est d'une difficulté extrême à apprendre, et les appellations même des gens sont si pénibles à retenir, atteignent si durement l'oreille, qu'on s'empresse de leur décerner un nouveau baptême à leur entrée en condition. Cabestan, Chassepot, Poulie, Bâbord et d'autres approchant, ont fait les beaux jours du temps que j'ai passé au comptoir. Le Krouman n'a pas de préjugés, et l'on peut l'affubler à son gré, sans qu'il s'en formalise nullement, comme regimberait inévitablement l'amour-propre du laptot ; il paraît plutôt flatté de rappeler en sa personne quelqu'un des beaux objets de fabrique européenne. Le chef seul jouit du privilège de garder son nom ; c'est là sa marque distinctive, accompagnée d'un vieux chapeau.

Contentement passe, dit-on, richesse, - le sage est heureux ainsi ; mais le Krouman n'est pas sage. Gai, léger, futile, il gaspille sans discernement, en grand enfant qu'il est, l'argent qu'il est venu péniblement gagner au prix d'un exil temporaire et d'une vie dure. Il manque des objets les plus indispensables à l'entretien ; homme de peine, il a froid après avoir eu chaud, et ne porte pas de vêtements ; sa case est nue, son oreiller un billot de bois, sa nourriture un peu de riz. Mais l'agréable et le clinquant lui sont bien plus à cœur que l'utile ; il veut avant tout paraître et s'amuser. Ce serait perdre son temps que raisonner pour le convaincre.

Sa première ambition est l'achat d'un coffre, la seconde de rapporter ce coffre plein à son retour au village. S'il ressemble à une malle, s'il possède un cadenas avec une clef, la joie innocente de notre engagé ne connaît plus de limites. Vide, il l'ouvre et le referme dix fois ; à mesure qu'il s'emplit, les objets en sont tirés à l'air, tournés et retournés avec des expressions de plaisir et de vanité qui font à la fois sourire et pitié. Ne croyez pas qu'il y mettra rien de logique ; la logique ne tient pas devant les séductions excentriques de la troque.

Le Krouman est propre de sa personne ; plusieurs fois le jour il va se baigner à la mer, au marigot le plus proche. Aux grands moments, il se parfume d'eau de Cologne, goût délicat et louable, si sa bourse s'y prêtait ; car, avec ses habitudes laborieuses, qui excitent chez lui l'âcreté sudoripare, il sent le fauve plus fort que les paresseux. Il est naturellement beau, et la plus simple tunique lui siérait bien ; mais il s'en prive, et s'il s'habille, c'est uniquement pour faire le beau ou « faire faraud », comme il dit dans cette langue de Bossuet que nous lui avons apprise, et, son petit effet produit, il en revient aussitôt à son costume traditionnel, qui a la taille et la figure d'un beau mouchoir de poche. Aimant le changement, il aura dans son coffre une riche collection de pagnes multicolores et d'objets de toilette. Il multiplie autour de son cou les colliers de verroterie, à ses bras les ornements. Il est un de ceux-ci auquel on reconnaîtra tout d'abord un noir de Krou ; c'est une rondelle pleine, coupée en travers de la défense d'un éléphant, plusieurs de ces magnifiques anneaux polis, gravés quelquefois d'un nom ou dessin fétiche, se superposent au-dessus du poignet.

Tout colifichet a son prix ; mais nul autant que le chapeau n'excite une admiration avide. C'est bien un colifichet, car l'innocent ne s'en couvre qu'en cérémonie et non contre le soleil. Il a plus de prix à ses yeux si, après qu'il l'a vu sur la tête d'un blanc notable, celui-ci lui en a fait présent ; il croit s'être approprié quelque trait de sa bonne mine. Les vieilles coiffures rajeunies des fripiers européens s'écoulent ainsi sûrement vers la côte africaine. Rien n'égale l'air de majesté de notre occidental, qui vient d'acquérir un de ces chapeaux de soie, à la noble encolure des modes passées, rafraîchis par surcroît à l'aide d'une éclatante teinture d'indigo ou de carmin ; un tel objet lui soutire un mois de gage. *Moué*, notre domestique, baptisé « Chapeau », avait pris son surnom au sérieux, et celui-ci déterminé sa vocation ; son argent passait à collectionner cet article. Il voulait disait-il, revenu à Cavally, en décorer

tous les siens ; la vogue y était, paraissait-il, encore plus sincère qu'au Gabon. Mais, cette générosité n'étant pas naturelle, nous le soupçonnâmes de songer aux profits d'un magasin de nouveautés appréciées dans son pays.

Cet incident badin nous ramène sur un terrain plus sérieux. Le Krouman n'est pas, on le pense bien, l'homme des vertus idéales. Il reçoit ou prend, il ne donne pas. Le mot « merci » lui est tout à fait inconnu, et la reconnaissance n'est pas la vertu de ses dieux. À ce point de vue, les nègres incultes sont, il est vrai, à peu près tous Kroumen.

Agissant d'impulsion, mis en branle par une imagination sensitive, l'expression est beaucoup dans la manière d'être de ce sauvage. De la danse et du chant, comme de l'alougou aimé sans préférence, ce qu'il recherche surtout, c'est la jouissance de leur stimulation, et celle-ci l'enivre.

Ses chants sont monotones ; mais poussés d'une voix forte gutturale et passant des tons les plus bas à des notes brusquement aiguës et sifflantes, ils ont leur âcre saveur. Répétés en chœur, avec un ensemble parfait, l'accord en est d'une sombre mélancolie qui émeut véritablement l'âme de l'auditeur. Cette longue et vigoureuse lamentation a des accents de drame, et jamais sa note n'est folâtre ni gaie. Quant à lui-même, entraîné par l'effort de sa propre voix, il s'élève à un diapason indescriptible. Pour bien travailler, il faut qu'il chante ; il ne sent plus la fatigue, il ne s'arrêtera que pantelant. Ainsi grisé des sons que jette son gosier, de l'excitation musculaire qui s'ensuit, on le voit dans une embarcation ramer des heures entières sans se lasser. Son chant est la répétition à l'infini d'un lambeau de phrase ou du même mot, le nom, par exemple, du passager qu'il a l'honneur de conduire, mais diversement modulé, avec des émissions vocales si nettement scandées, que celles-ci s'adaptent naturellement aux divers temps des mouvements à accomplir. La pensée n'y est pour rien, la voix est tout.

Sur sa terre, il a peut-être ses instruments originaux. Le soir, au repos du dur labeur de la journée, on le voit à l'ombre des paillotes, faisant vibrer les cordes criardes de la harpe gabonaise ou frappant à contretemps sur unealebasse et tirant à coups de baguettes de méchantes notes d'un châlit de bois résonnant. Il ne serait pas nègre s'il ne mettait au-dessus de toute musique le bruit de la poudre et l'harmonie du tambour.

Il existe dans les usages calédoniens une sorte de pyrrhique^{CCCXIII} appelée *pilou-pilou*, dans laquelle les pieds battant le sol de leur arc voûté, les mains frappant l'une contre l'autre et les voix agissant tout ensemble s'accordent pour constituer une symphonie singulière. À l'occasion des fêtes, cette danse à caractère, mêlée de chant, figure une mimique menaçante : deux bandes coiffées du masque de guerre, qui est un épouvantail fait de plumes et d'une crinière humaine, marchent à la rencontre l'une de l'autre, brandissant les sagaies et simulant un combat. Les Kroumen, à Noël, nous offrent une cérémonie à peu près dans le même goût.

Dès midi, le clan affublé et armé s'est réuni en un groupe d'hommes nus étroitement pressés. Déjà l'attente, la passion de sentiments divers, palpitent au sein de cette masse humaine qui ne fait qu'un corps. Bientôt s'avance vers elle, couvert d'un masque hideux, un personnage atrocement accoutré de feuillages et de pagnes sanglants. Un seul cri fauve, un hurlement de rage ou de désespoir s'élève de cent bouches et se continue sans interruption en un roulement lugubre. Cent bras agitent les sabres et les massues ; le groupe du frissonnant s'ébranle, menace, recule ; dans une pantomime expressive, il invoque, prie, conjure, repousse le simulacre redoutable en l'aspergeant de pampres mouillés. Ce mouvement, divers en un seul, de muscles et de membres agités comme une vague, est d'un pittoresque qui n'a pas de nom. L'issue est incertaine. Vers la fin du jour cependant, le monstre s'abat terrassé à leurs pieds. Les contorsions et les cris sauvages s'achèvent en un hurra de triomphe. Les Kroumen ont-ils vaincu le génie du sang et de la mort, abattu, dans un mystère, quelque fétiche cruel ? Nul ne le sait ou ne l'oserait dire ; sans doute le fétiche voudrait ensuite se venger. On raconte que chaque année,

à la saison des pluies, les gens de Porto-Novo vont, la nuit venue, noyer dans la lagune le « fétiche de la mort ».

À la suite de ces tam-tam démoniaques, il arrive ordinairement que quelqu'un des acteurs tombe en pâmoison. L'excitabilité extrême du système nerveux est un trait marquant du tempérament krouman. En dehors du paludisme, qui n'a pas prise sur lui, la fièvre s'allume aisément ; d'une impressionnabilité facile à émouvoir, la moindre douleur le met dans une agitation désordonnée et lui arrache des sanglots ; la peur le fait pâlir et trembler à ce que ses dents claquent.

Excessifs en tout, certains chantent à pleine voix au moment de mourir, d'autres s'abattent au premier choc et succombent dans une prostration profonde. Parfois un accès de colère ou de terreur, leur faisant perdre tout sens, les jette dans des convulsions dramatiques effrayantes. Les spectateurs qui y sont accoutumés, parce que, disent-ils, on voit à Krou beaucoup de choses pareilles, ne s'en préoccupent nullement ; ils vont chercher leur drogue fétiche, qui est un peu d'une cendre végétale, et le désordre du malade est calmé comme par magie.

Avec ce tempérament vibrant, on peut juger ce que doivent être sur leur propre théâtre les tam-tam enivrés de gin, de chants, de danse et peut-être de sang, ces hymnes surexcités qui délirent jusqu'aux dernières exaltations. Tout sauvage en recherche la jouissance, dont le dérèglement le grise et l'emporte hors de lui-même et de sa misère. Sa morale, c'est le plaisir qui s'oublie ou laisse oublier ; sa religion, une lutte avec les fétiches, dans laquelle il espère gagner.

Toujours retranché dans son mutisme, par indolence d'esprit ou par défiance de parti pris, le Krouman ne donne pas le symbole de son fétichisme. Le surnaturel est trop abstrait pour une intelligence si simple. La vie présente n'aura pas d'avenir ; une vague idée de métempsycose sera l'unique espérance des plus mystiques. Lui demande-t-on s'il croit qu'il y a un Dieu, lequel a créé les noirs comme les blancs, il vous répond sans émotion « Dieu, où il est, moi, pas mirer lui ; » et un autre précise et complète ainsi sa pensée « Toi connaître, *Koubi* (blanc) ; moi pas savoir, puisque avoir pas vu. »

L'astre des nuits est honoré de sa contemplation. Au moment où la lune nouvelle se lève, on va solennellement lui rendre hommage au « bois du fétiche » et cette dévotion doit être à l'adresse de quelque esprit infernal, car la lune est en même temps réputée recevoir l'âme de ceux qui furent méchants sur la terre.

Le Krouman crache à ses pieds, avant toute affaire. « Ça fétiche, » dit-il gravement. Il donne sa bénédiction à l'enfant dont il va se séparer, en lui jetant de la salive au visage. Dans les circonstances graves il se frotte les yeux avec de l'eau de mer, jurant sans doute qu'il veut perdre la vue s'il manque à son serment. Il a ses amulettes magiques, comme tous les noirs, ses couleurs diverses et ses bariolages. Il fait d'instinct certaines choses dont il ne saurait rendre la signification mystérieuse. Un jour que nous étions en compagnie d'un missionnaire, nous vîmes un des Kroumen de l'embarcation, après l'avoir considéré quelque temps, toucher la main d'un de nous et, de proche en proche, transmettre aux autres noirs l'impression fétiche qu'il venait de recueillir.

Ils ont dans leurs villages des féticheurs, à double emploi comme partout, qui les guérissent merveilleusement de leurs maux à la fois physiques et moraux. À leur dire, ceux-ci sont bien meilleurs que les nôtres, et la concurrence que nous voudrions leur opposer ne tournerait pas à notre avantage, quelques efforts excentriques fissions-nous pour frapper les imaginations. Ces féticheurs sont aussi sacrificateurs, au moins d'animaux, habitude commune à l'enfance des sociétés. D'ailleurs, en rapprochant ces dernières pages de celles qui précèdent, on verra combien vraiment tous ces usages de la vie primitive se copient les uns les autres.

S'il s'agit du sacrifice religieux d'un animal, le féticheur « parle longtemps » sur une vache, puis il lui coupe la gorge. Il jette la tête, après en avoir détaché les cornes, qui sont grigri, garde pour lui les pieds et les entrailles et livre aux assistants la chair, qui doit être mangée bouillie. Les femmes sont exclues du fétiche, « qui n'est pas bon pour elles »²⁷⁰, elles sont de même éloignées des coffres aux amulettes.

Juge sacré, il décide des sortilèges, causes ordinaires de la maladie et de la mort, désigne la personne qui s'en est rendue coupable et la condamne à l'épreuve du *sassy-wood*, que le docteur Connelly retrace ainsi qu'il suit²⁷¹ :

« Après avoir bu d'une décoction de l'écorce, l'accusé va de long en large, en criant " Suis-je un sorcier ? suis-je un sorcier ? " pendant qu'un des exécuteurs le suit, disant " Tu es un sorcier ! tu es un sorcier !" jusqu'à ce qu'il ait rejeté le poison, et alors son innocence est proclamée ; mais si la dose agit comme purgatif, le malheureux est déclaré coupable et contraint de boire de nouvelles doses et de subir d'autres mauvais traitements, qui entraînent bientôt la mort. Quand l'innocence est proclamée, c'est une grande joie et un triomphe parmi les amis de l'accusé, qui parcourent le village en chantant, en dansant, en tirant des coups de fusil et le féticheur doit rendre à ceux qui ont eu recours à lui l'argent qu'il en avait reçu. »

On ne peut que déplorer avec le missionnaire américain les monstrueux excès de cette superstition et les milliers de victimes que fait chaque année dans l'Ouest africain le « poison d'épreuve. »

Dans leur état domestique, la condition de la femme est celle d'une bête de somme et d'une esclave, de moitié avec les captifs. Le Krouman est polygame ; il achète ses compagnes tout enfants, un certain nombre de taureaux, et, s'il est riche, tâche d'en acquérir beaucoup, le plus possible ; car, outre qu'il a du sexe une estime particulière, il le fait travailler pour son propre repos... par principe, car lui-même est laborieux de nature. C'est, chez les noirs, partout même leçon. La beauté de ses femmes participe de la structure vigoureusement taillée du visage masculin, traits gros, masque aplati ; et ce n'est guère gracieux, d'autant qu'elles sont vieilles jeunes par un labeur excédant. De même que le Mpongwè, il a sa favorite et sa première femme.

Un personnage qui était chef, parce qu'il était colosse, et s'appelait Grando, parlait souvent de sa préférée restée à l'attendre au village, sa « Bodé », qui est jeune. Il en est un peu jaloux aussi témoigne-t-il vivement qu'il n'est disposé à la partager avec aucun. Mais trop bien appris pour négliger ce qu'impose l'hospitalité, si vous lui faites l'honneur de le venir visiter à Krou, il ne laissera pas votre case solitaire. Il a confié Bodé à la surveillance d'une gardienne fidèle, et d'autant mieux que le dépit l'a rendue amère ; c'est sa femme la plus ancienne en date, trop vieillie pour espérer désormais les faveurs de l'époux. Bien malheureusement Bodé peut-être pourrait devenir infidèle ? - Grando, ému de cette perspective, avec une expression sur laquelle il n'y a pas à se méprendre, réplique « Si trouver enfants à mon retour, moi couper cou à Bodé²⁷². »

270 *Sketch-book de Sierra Leone*. 1851.

271 *Bulletin de la Société de géographie* ; Paris, 1852.

272 Cette favorite, choisie, dit le P. Labat, pour avoir la première mis au monde un garçon, - était, et je ne sais si cet usage subsiste toujours, - soumise à une obligation définitive fort cruelle. Elle devait aimer son époux d'une manière si tendre que la mort même de celui-ci ne pouvait l'en séparer. Je laisse ici parler le narrateur dans son entier, son récit ayant un cachet de couleur locale dont le coloris sauvage pourra être mis en parallèle avec le cérémonial du convoi d'un dégrossi de la civilisation, qui clôt ce chapitre.
« Le Chevalier des M*** étant à Sestre vit cette lugubre cérémonie. Le Capitaine du village où l'on fait la traite étant venu à mourir, pour avoir fait une débauche excessive d'eau-de-vie, les cris perçants de ses femmes répandirent dans un instant cette triste nouvelle dans tout le village. Toutes les femmes y coururent ; elles pleuroient et criaient toutes comme des désespérées. La favorite se distinguait des autres, et elle avait raison, car elle savait que la mort de son Mari étoit un arrêt irrévocable prononcé contre sa vie et demandait la mort aussi constamment, que si elle eût véritablement été la maîtresse de mourir ou de vivre. Cependant

À les entendre, quand il leur naît des jumeaux, l'un des deux, probablement le plus faible, est immédiatement sacrifié. - Les Vazaramo des environs de Bagamoyo, sur la côte orientale, en même temps, disent les voyageurs, qu'ils abandonnent aux fauves les enfants nés au cours de la pleine lune, parce qu'ils sont mauvais et le seront davantage avec l'âge, égorgent impitoyablement les jumeaux. Les Papel de la Guinée portugaise les offrent de même à la mer et, avec eux, les albinos.

En regard de ce fonds moral indifférent et négatif, hors le moi, on aime à reconnaître chez le Krouman un sentiment. Celui-ci est profond et sérieux. Son attachement au village qu'il a quitté résiste à l'absence, aux séductions d'une condition meilleure. Une solidarité intime fait s'entraider et se soutenir les gens nés sous le même toit de chaume ; la case de l'un est ouverte à tous. Le souvenir du foyer et des habitudes, l'esprit de clocher, perce en toute occasion avec une vanité enfantine. Tout est mieux sur la terre de Krou qu'au Gabon, les factoreries des blancs y sont plus belles et mieux approvisionnées, les cases vastes, autrement bien aménagées²⁷³, et les femmes aussi plus jolies ; les

comme on sait dans ce pays quel fond on doit faire sur ces sortes d'instances, et qu'il est arrivé plusieurs fois, que ces curieuses se sont échappées, pour n'être pas obligées de suivre leurs maris si promptement, les autres femmes la gardoient soigneusement, et sous prétexte de la consoler, la tenoient au milieu d'elles, de manière qu'elles lui otaient les moyens de se dédire. Les parents du mort vinrent lui faire leurs complimens et leurs derniers adieux, et après que le Marabou eut examiné le cadavre, et déclaré qu'il étoit bien mort, ce Marabou assisté de quelques-uns de ses confrères prirent le corps, le lavèrent, l'essuyèrent, et puis le frottèrent de suif, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le suif chez ces peuples est une pommade et un fard qui ne se prodigue pas en toutes sortes d'occasions. Ils l'étendirent ensuite sur une natte au milieu de la case. Ses femmes furent placées autour de lui, la favorite étoit à sa tête comme au poste d'honneur. Plusieurs cercles d'autres femmes environnaient ces épouses désolées ; c'étoit à qui crierait plus haut et plus fort ; elles se déchiroient le visage méthodiquement, et s'arrachèrent le poil de la tête, le tout pourtant sans pleurer, comme il convenoit à des gens qui ne criaient que par coutume et par cérémonie. Elles se taisoient de temps en temps et à tour de rôle, elles racontaient les bonnes qualités et les belles actions du défunt, et puis recommençoient à crier. Il n'y avoit que la favorite qui pleuroit véritablement, et qui crioit de toutes ses forces, elle avoit raison, puisqu'elle alloit mourir sans en avoir trop d'envie.

Il y avoit bien deux heures que ce charivary duroit, lorsque quatre grands nègres entrèrent dans la case, prirent le corps mort, le lièrent sur une civière faite avec des branches d'arbres et en cet état l'ayant chargé sur leurs épaules, le promenèrent par tout le village, courant à toutes jambes, chancelant de temps en temps comme s'ils eussent été ivres, avec des postures et des mouvements grotesques, qui s'accordoient aux cris des femmes du défunt, qui, accompagnées de toutes celles du village, suivoient comme elles pouvoient cette ridicule procession, en criant de toutes leurs forces, et d'une telle manière, qu'on n'auroit pas entendu le tonnerre. La promenade achevée, le corps fut détaché de dessus la civière et remis où on l'avoit pris. Les chansons, les voix et les égratignures recommencèrent alors de plus belle. Pendant ce nouveau tintamarre, le Marabou fit faire une fosse assez profonde, et capable de tenir deux corps ; il fit aussi tuer et dépouiller une cabrite, la fressure servit à faire un ragoût, dont il mangea avec les assistans, et en fit manger à la favorite, qui fit toutes les grimaces possibles pour n'en pas manger, sachant que ce seroit le dernier repas qu'elle feroit ; elle en mangea pourtant, et pendant ce triste repas, le corps du Cabrite fut dépecé en petits morceaux ; les assistans en prirent ce qu'ils voulurent, le firent griller légèrement, le mangèrent, et les cris recommencèrent.

Quand le Marabou jugea qu'il étoit temps de finir la cérémonie, il prit la favorite par le bras et la livra à deux puissants nègres qui l'empoignèrent rudement, lui lièrent les bras derrière le dos, et les pieds et les genoux, et l'ayant renversée sur le dos, lui mirent sur la poitrine une pièce de bois, et se tenant l'un à l'autre les mains appuyées sur leurs épaules, ils sautèrent de toutes leurs forces sur la pièce de bois jusqu'à ce qu'ils lui eussent écrasé la poitrine. Ce fut ainsi qu'ils la firent mourir en tout ou en partie. Ils la jetteront aussitôt dans la fosse avec le reste du Cabrit, ils jetèrent le corps de son mary sur elle, et aussitôt la fosse fut comblée de terre et de pierres. Les cris finirent dans ce moment, un prompt silence succéda à ce bruit épouvantable qui remplit tout le village, et chacun se retira chez soy aussi tranquille, que s'il n'y avoit pas eu le moindre mouvement parmi eux. » (*Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727.*)

273 Chacun de ces villages est entouré d'une clôture faite de pieux plantés droit, dont les intervalles sont embarrassés de branchages ; cette clôture est percée d'une porte unique, fermée par une claie de bambous, précaution qui indique un état de défense perpétuelle ou le souci de son chez-soi. Les cases, cylindriques,

Kroumen ont de grandes plantations de riz, tandis que les Mpongwè n'en cultivent pas ; leurs bœufs de petite race sont de chair autrement succulente que celle de la ration, ce qu'il n'y aurait aucune justice à contester. La fin de leurs discours est ainsi « Venez chez nous, vous verrez, vous y serez bien. » Mais ils oublient si vite qu'ils auraient sans doute peine à nous reconnaître, à moins que nous ne fussions largement nantis de cadeaux.

Entre autres familiers nous avons gardé comme domestique privé un jeune Krouman, pris au sortir de la forêt. Bien fait, d'une figure douce et intelligente, il s'était vite élevé et mis au français, eût su lire, s'il eût été moins paresseux, et serviteur parfait qui connaît bien ses maîtres, dans sa mise d'Européen nous étions presque arrivés à oublier sa peau de naturel ; nous le traitions en enfant gâté. Pourtant, pas un seul jour, sa besogne achevée, il n'oublia de quitter ses vêtements pour retourner nu se mêler à l'orgie des cases. Au moment de prendre le paquebot vers la terre de Krou, il fut tout au plaisir de nous quitter.

Comme les autres, il avait regretté son village le temps de son exil ; il revenait vers lui avec amour. Il n'avait emprunté nos mœurs que pour nous faire plaisir, si l'on peut ainsi dire. Il reprenait son bagage intact, ou à peu près, en s'en retournant.

Saine dans sa vigueur physique, la race krouman a cette verte jeunesse qui met devant elle un long avenir. Au point de vue moral, elle est fruste et son avancement rebelle.

Cependant les missions anglo-américaines, qui depuis près d'un demi-siècle assument près de ces peuplades leur part de la tâche civilisatrice, ont, si mince soit le progrès acquis, gagné quelque chose. Dans cette première époque de formation, le caractère des Kroumen élevés par elles devient une singulière contradiction entre le bon et le mauvais, un mélange incohérent de tous les deux. Leur humeur s'est amendée, ils sont meilleurs amis de la sociabilité, se font un mérite de n'avoir qu'une femme et économisent, disent-ils, pour leurs enfants demeurés au village. Ils ont appris dans une grammaire anglo-krouman, savent lire, écrivent, et, dès qu'ils comprennent la Bible traduite en leur idiome, ils se prétendent « pasteurs » et la prêchent à leurs compatriotes. Ceux-là envoient de longues lettres à leur femme par le packet, ne portent pas de raie bleue au front, et, lorsqu'ils ont acquis tout ce que l'éducation présentement peut leur procurer, on les voit envier la situation de cette dame noire que nous avons connue, donnant des bals à l'européenne « pour marier sa fille ». Ils sont bien un peu hypocrites et mendiants, en connaissant le profit, mais ils le sont avec mesure. Ils sont aussi quelque peu fétichistes ; mais ce fétichisme est mitigé par une nouvelle croyance. L'un d'eux, parodiant un mot célèbre²⁷⁴, malade, disait à son médecin : « Je ferai ce que tu voudras et je prierai bon Dieu de me guérir. »

Une sourde envie couve de la part des Kroumen purs de tout alliage européen, ancrés dans la sauvagerie des anciens usages, à l'égard de ces transfuges. « Dieu, » nous dit tel d'entre eux en méprisant, « bon pour les autres. » Les autres, ce sont les convertis qui vivent à la suite des missions anglicanes et ne marchent pas sans une Bible sous le bras. Mais le dissentiment n'est pas autrement grave, tous étant en somme de la même paroisse. Ils aiment également les manifestations bruyantes de la joie et de la douleur ; s'ils vont au temple, ils font tam-tam en sortant, avec le même entrain. Leur vie morale est une confusion bizarre des idées apportées en naissant et sucées avec le lait, des coutumes

sont construites de branches entrelacées, avec un toit conique couvert en feuillages, à inclinaison presque verticale et descendant très bas. La porte qui les ouvre est si peu haute qu'on n'y peut entrer qu'en se courbant. La propreté intérieure est soigneuse. Ces habitations, assez ressemblantes aux huttes qu'élevaient nos ancêtres gaulois, ont tour à tour été comparées à des ruches et très exactement à la forme réduite des moulins à vent. (D^r Rey, *Notes sur la géographie médicale de la côte occidentale d'Afrique*, dans le *Bulletin de la Société de géographie* ; Paris, 1878.)

274 « Je le pansay et Dieu le guérit. » (Ambroise Paré.)

auxquelles ils ont été mêlés jusqu'à l'âge d'homme, et des enseignements récemment acquis auprès des missions ; leur âme, un chaos barbare, qu'éclaire par leurs la lumière européenne.

Un Blue-Nose du village de Cavally mourut à Libreville. Une fois déposé dans sa bière, on mit près de lui un pagne neuf, sa pipe, du tabac, une bouteille d'alougou, et le corps fut parfumé d'eau de Cologne. Une procession de la colonie étrangère vint le chercher pour le conduire à sa dernière demeure, Ils étaient dans leurs beaux atours : pagnes « farauds », bonnets grecs, chapeaux bleu céleste ou rose éclatant. Derrière le cercueil, porté sur les épaules des amis, marchait gravement le « pasteur » noir, lisant à haute voix les prières ; un tambour roulait en tête des sons lugubres, la foule houleuse, par intervalles, psalmodiait des hurlements lamentables. Arrivés au cimetière, on fit silence et l'officiant inspiré développa, en un long langage dont j'ai retenu ce fragment, des arguments à sa portée et à celle de son auditoire sur la fragilité de la vie krouman et sa destinée d'outre-tombe. « Voyez, » dit-il, « il mangeait, buvait, marchait, faisait tam-tam comme nous ; maintenant il est mort. Son esprit reviendra à Cavally ; il vous verra, mais vous ne le verrez plus. Prions le bon Dieu de nous laisser vivre plus longtemps. » Le soir, une orgie renvoyait le mauvais fétiche et la tristesse des cœurs.

Assurément, à des yeux non prévenus, cette cérémonie funèbre, mêlée de libations et de danse macabre, n'eût pas offert un spectacle bien édifiant. Cependant ce n'était déjà plus le fétichisme tout seul livré à lui-même. Une idée supérieure, si loin qu'elle soit de sa source et de son but, plane au-dessus et l'épure. Encore un peu, le Krouman sera ce que sont ses voisins de Liberia. Ce n'est certes pas le moment de se montrer exigeant avec les noirs.

CHAPITRE VII. LES MISSIONS.

Cette terre reculée du passage habituel des hommes, jusqu'à la première moitié du siècle, avait peu occupé le monde ; mais sa misère même, son inconnu, devaient tenter les ardents et les dévoués. La traite, que nos croiseurs poursuivaient, fut en même temps l'occasion de la venue des missionnaires. Dès 1843, la France et la libre Amérique envoyaient au Gabon des pionniers de leur foi et de leur génie divers. Ils y fondèrent des établissements de propagande, qui ont déjà porté leurs fruits. Cette étude perdrait, fût-elle destinée à éveiller l'intérêt, un de ses attraits les plus sérieux, si le résultat de leurs efforts, divergents de tendance, communs quant au but impérissable que poursuivent les hommes civilisés de toutes confessions, n'y était pas consigné.

ARTICLE I. LA MISSION FRANÇAISE.

Dix jours avant la mort du « grand roi, » aux dernières pluies, son vieil ami blanc, le « grand *Minisse* », s'éteignait doucement sur la rive opposée du fleuve, dans l'asile qu'il avait assis pierre sur pierre. Ainsi, au même moment, disparaissaient les deux personnalités saillantes que le Gabon, blanc et noir, a le plus longtemps vénérées. À l'entrée de l'église, tournée vers la mer, une simple tombe ombragée d'un flamboyant porte le nom du premier apôtre des Mpongwè et les gens du pays, qui oublient si vite cependant, viennent quelquefois où repose « l'ami du Grand Esprit » comme ils l'appelaient.

L'évêque Bessieux avait passé sur le sol gabonais les trente dernières années de sa vie, d'une vie, disent ceux qui l'ont connu, remplie d'abnégation et d'épreuves. Ses débuts surtout avaient été pénibles. Parti avec sept collaborateurs, en quelques mois il était resté survivant seul à la peine, et si bien oublié qu'en France, au récit des missionnaires, on avait déjà célébré les offices d'usage pour le repos de son âme. Il vécut deux ans dans l'abandon, habitant une case et travaillant de ses bras, afin de montrer à ces indolents, de son exemple, que le travail, lot de l'esclave, ne souille pas l'homme libre. Si les Mpongwè trouvèrent trop dur de l'imiter, ils vinrent à lui en grand nombre, et peu peu son influence gagna, fortifiée par la bonne volonté de Denis.

On raconte à Libreville que le despote nègre, voulant honorer les mânes de son épouse préférée, avait fait enterrer vivante une jeune esclave sous la sépulture. L'évêque, l'ayant appris, entreprit de lui en faire horreur. Denis promit de ne pas renouveler ces sacrifices et tint, dit-on, sa promesse. Mais, chose assez rare parmi les noirs, il restait fidèle au souvenir et gardait un amer ressentiment de la séparation qui lui avait été récemment infligée. Les Mpongwè, en l'abordant, furent instruits à le saluer de ces paroles : « Quel mal a fait *Aniambie* (le Grand Esprit) ? » - Sombre, le chef répondait ; « *Idyouma* (la mort). » - Et le visiteur répliquait ; « Oui, c'est le mal qu'*Aniambie* a fait. » Un jour, le missionnaire, entrant dans sa case, lui dit brusquement « Denis, quel bien Dieu a-t-il fait ? » Surpris, celui-ci répondit « *Emèno* (la vie). » - « Oui, que Dieu te donne la vie ! » La cause était gagnée. Les noirs répétèrent la nouvelle formule d'introduction avec la même complaisance qu'ils avaient fait de la première ; et cette anecdote peint à la fois les mœurs d'un pays où il faut beaucoup d'efforts pour un mince résultat, et la

bienveillance de l'apôtre, joyeux d'avoir amené un barbare à bénir. Longtemps après, il parlait volontiers d'un succès qui lui avait tenu très à cœur.

Simple avec les Européens, humain et doux avec les plus humbles, il attendait de la bonté de Dieu et comptait uniquement sur elle, se donnant tout à eux avec un dévouement inaltérable, qui de lui aux autres retournait ainsi le précepte « Aide-les ; le ciel t'aidera, » Ayant vécu au-delà de ce qu'il comptait, il ne tenait à sa vie et ne la ménageait que pour mener jusqu'au bout son œuvre, et parce qu'un chrétien, disait-il, n'a pas le droit de se laisser mourir. Après un si long labeur, il quitta sa chère mission prospère, l'abandonnant entre les mains de son plus ancien collaborateur, qui le continue aujourd'hui.

Dans ce partage du monde sauvage, pour sa conquête par la civilisation chrétienne, que se sont fait les ordres religieux, l'Afrique occidentale et orientale a été dévolue aux « missionnaires du Saint-Esprit ». Certes, la part échue à ces derniers n'est le moins grand ni le moins lourd des lots.

Les cases nègres couvertes en paillote, à l'abri du blockhaus, qui d'abord servirent d'asile à M^{gr} Bessieux, s'étaient d'année en année transformées ; la mission de Sainte-Marie, qui leur succède, est devenue un établissement en pleine prospérité et l'un des premiers en ce genre de la côte occidentale. À quelque distance du village de Louis, à deux kilomètres de Libreville, elle s'élève sur une petite hauteur exposée aux brises de la mer et déploie ses dépendances sur un magnifique quadrilatère coupé dans la forêt. À mesure que les besoins s'accroissent, les plantations s'allongent à nouveau, les constructions neuves s'ajoutent aux anciennes, avec une unité de vues qui laisse prévoir, à tant d'années d'intervalle, une même pensée présidant à la régularité de l'ensemble. L'église en pierre, bâtie avec l'obole de la Propagande, serait enviée par beaucoup de nos bourgades de France ; une grande croix de santal la surmonte, et sa cloche, dont la mise en branle fut tout un événement dans le pays, retentit au loin sur les villages éloignés. Le corps principal de bâtiment habité par les missionnaires, en pierre également, est entouré d'une galerie circulaire, jouissant d'une vue agréable sur l'estuaire et sur la campagne. Derrière, s'étendent les dortoirs et les classes, les ateliers de menuiserie et de charpentage, les chantiers pour les bois et la chaux, la forge et de vastes jardins, pointés de-ci de-là des parcs aux bestiaux et basses-cours, des écuries, des étables. Une très belle fontaine à la bretonne, ne tarissant jamais, fournit amplement aux besoins des cultures et d'un nombreux personnel et ce n'est pas un détail futile en un endroit où il tombe tant d'eau et, à certaine saison, où le sol en retient si peu de bonne à boire.

Ouvriers apostoliques, comme ils s'intitulent eux-mêmes, qui travaillent à la fois de leur pensée et de leurs bras, cet ordre pratique, avec l'aide de quelques frères et des apprentis qu'il a formés, suffit de ses moyens à ses besoins matériels. Il met en œuvre le bois, le fer, la pierre, bâtit et défriche ; il a élevé lui-même sa mission. Il a fondé dans le pays une véritable école d'agriculture et d'industrie, laquelle, chaque année, libère un certain nombre de sujets tout formés et pourvoira à sa disette. Il prêche d'exemple, et cet exemple ne doit pas être sans influence, en même temps qu'il est appuyé par de très heureux résultats. Les belles plantations de café, d'arbres à fruits tropicaux, de palmiers, les potagers et les essais réussis d'acclimatation d'espèces animales et végétales d'un autre sol, ses succès en ce genre font qu'au Gabon la mission française donne le ton des cultures. Pour les progrès réalisés, il ne faut pas s'étonner de l'avoir à ce sujet vu rappeler souvent dans le cours de ce récit.

Le bien que font ainsi les missionnaires est déjà retourné en partie sur eux-mêmes. Leur maison est citée pour sa salubrité dans la région. La terre travaillée et drainée s'est assainie, des canaux artificiels écoulent les eaux des bas-fonds, leur font suivre un cours régulier, et l'habile disposition qui enserme l'établissement d'une muraille végétale sur tous les côtés, sauf le seul favorable, vers la mer ; l'abrite en partie des vents pernicious. L'aisance, venue en même temps que les moyens se développaient, assure aux habitants de Sainte-Marie une vie exempte de trop rudes privations matérielles. Les privations, comme les excès, usent rapidement sous ce ciel ; il serait peu judicieux, si l'on veut réussir, presque coupable de se les imposer. L'épargne des santés et des hommes, c'est en quelque sorte l'économie des

ressources dont dispose l'œuvre entreprise, et le bien qu'elle poursuit est mieux et plus longtemps garanti, plus productif, moins onéreux. Il semble même que les missionnaires souffrent moins que les autres Européens résidant au Gabon ; la maladie les ménage davantage, ils séjournent plus longtemps. Mais il faut remarquer qu'ils se trouvent dans des conditions spéciales. La règle monastique ne supporte pas d'écarts ; elle veille sur leurs habitudes, sur les moindres actes de leurs journées, exercices, sommeil, repas, travaux ; elle les dispense, en les prévoyant pour eux, de tout souci extérieur. Dans leur exil, il n'est pas de regret, puisqu'il est volontaire ; ils y sont retenus par le devoir, et l'ardeur de la lutte évangélique est un aiguillon pour les soutenir. Cependant, si nous nous reportons à un sujet sur lequel nous nous sommes déjà expliqué²⁷⁵, nous conviendrons qu'une existence, même ainsi ménagée, n'est pas pour les mener à la longévité normale des hommes de leur profession en Europe. Les petites croix sont nombreuses à la sépulture de Sainte-Marie.

L'œuvre n'eût pas été complète sans le concours d'auxiliaires dévoués à l'éducation des filles ; le fondateur de la mission y avait pensé dès les premiers temps. Le moment favorable venu, il appela pour le seconder des « sœurs de l'Immaculée Conception de Castres ». Elles s'établirent d'abord près de Sainte-Marie et quelques années plus tard émigrèrent au Plateau, où elles sont maintenant. Privées du nécessaire, inexpérimentées à tirer parti des circonstances, plus exposées aussi par leur faiblesse aux sévices du climat, elles souffrirent beaucoup au début dans leurs cases de bambous. À présent même que leur condition est plus confortable, elles partagent le sort commun aux femmes blanches dans l'Afrique équatoriale, et leur meilleure santé est de vivre en valétudinaires.

Missionnaires des deux ordres ainsi associés travaillent séparément à cette œuvre commune, dont le but est d'assurer à l'enfance nègre, une éducation religieuse, morale et intellectuelle, de l'habituer à pourvoir soi-même par un métier appris aux nécessités de l'existence - double enseignement qui est comme le faisceau de l'idée civilisatrice et sa garantie. Le noir, qui vivait au jour le jour, prévoira le lendemain ; le travail, qu'a repoussé ce paresseux, sera le premier élément, la pierre fondamentale de sa régénération.

Sept à huit pères, assistés d'autant de frères, se répartissent le ministère à l'extérieur, les soins de l'école et des ateliers, la gestion administrative et agricole de la mission. Ils élèvent une centaine de petits noirs, les ayant pris avant l'âge de sept ans, afin de les trouver plus malléables ; ils en forment annuellement cinquante autres, choisis parmi les moins bien doués, à des métiers manuels²⁷⁶. Ceux-ci travaillent avec les frères à l'exploitation et deviennent des agriculteurs, des menuisiers, charrons, cordonniers, maçons, forgerons, etc. ; leur apprentissage terminé, ils emportent, avec une bonne instruction professionnelle, un cadeau d'outils pour la faire valoir, des graines et de jeunes plants, destinés à propager les espèces utiles dans tous les coins du pays. Les pensionnaires sont entretenus gratuitement, sous un régime qui accorde heureusement la mode mpongwè aux habitudes françaises. Dès qu'un peu de lumière s'est faite dans leur étroite intelligence, ils sont admis aux classes. Ils y apprennent le français, à lire, à écrire, à compter, voire, les élus, un peu de latin ; à leur adolescence, ils en sortent pour s'employer dans les factoreries ou occuper les postes subalternes de notre administration. La bonne volonté des enfants, leur application, les progrès accomplis sont un objet touchant à qui visite ces classes, dont la couleur seulement l'éloigne de la France.

Les religieuses prennent leur part de cette tâche en élevant dans leur école, chaque année, cinquante à soixante petites filles, et formant dans leur ouvroir une vingtaine d'apprenties ; la colonie n'aurait, sans elles, de blanchisseuses ni de couturières. Lorsque les enfants ont acquis les premiers éléments d'instruction, qu'elles ont été habituées aux travaux ordinaires des femmes, les sœurs trouvent avec raison avoir rempli ce qu'elles devaient ; pour maintenant, il serait inutile à la Gabonaise d'en savoir

275 Voir deuxième partie ; Chap. Climat, ARTICLE III. § 1. Mesure de sa résistance au climat. (page 157).

276 Ces nombres ont plus que doublé en quelques années, comme l'indique le TABLEAU STATISTIQUE placé à la fin du chap. IX. (enseignement primaire en 1885), page 392.

davantage. Son éducatrice l'a suivie depuis l'enfance jusqu'au mariage chrétien ; elle a, autant que c'est possible, prévenu les écarts de la puberté noire ; mais elle n'a pas gardé d'illusions exagérées. La jeune fille hors de chez elle : « À la grâce de Dieu, » me disait la supérieure, « au moins elle aura des enfants (c'est un progrès, les Mpongwè en ont si peu !), et nous recommencerons avec ces enfants. »

Là est en effet le nœud de l'avenir. Ces enfants que la mission a élevés, devenus hommes, vont retourner dans leurs villages ; ils parleront de ce qu'ils ont vu, entendu, appris ; ils y seront les messagers de la bonne nouvelle et marqueront la voie. Aussi les pères mettent-ils tous leurs soins à les façonner dans le bon sens. Leur méthode est à la fois ferme et douce. Le noir, disent-ils avec quelque apparence, a besoin d'être mené « avec un petit bâton » ; mais ce vieil enfant aime aussi être caressé ; ayant confiance, il écoute mieux et profite. Être bon pour lui, sans se laisser voir trop petit, en est encore le moyen, parce qu'il suit plus volontiers qui il respecte. Puis quand le résultat, venant à l'appui de l'enseignement, montre à cet indigent les fruits que le travail procure, son intelligence abrupte est frappée d'une manière plus sensible, elle s'ouvre et s'essaie à produire elle-même. Le fait le touchera plutôt que la promesse, et le métier pratique mieux que la spéculation.

Le frottement incessant avec ces hommes primitifs a donné aux religieux le sens et la mesure de ce qu'il faut pour les gagner. Apprendre leur langue, c'est le moyen de se mêler à eux et le secret de s'en faire des amis. L'évêque actuel, qui a vieilli dans le pays, suivant depuis trente années ses fluctuations, a par cette longue expérience acquis sur les indigènes une influence que la malveillance même contesterait injustement, si, servant un but aussi louable, cette influence pouvait en être l'objet. Pénétré de la connaissance de leur caractère et de leurs habitudes, il écoute, avec une patience qui ne se lasse pas, leurs palabres, et s'entremet comme conciliateur dans leurs graves contestations. Il les catéchise et les prêche ordinairement dans leur propre idiome.

Les missionnaires, en parcourant les villages éloignés pour administrer les mourants, voient de leurs propres yeux les misères, s'enquière des besoins et, avec leurs consolations, procurent aux nécessiteux les secours immédiats les plus nécessaires. Les soins donnés au corps rendent plus facile ensuite le but auquel ils veulent tendre ; dans ces régions, comme l'explorateur, le prêtre se fait accepter en étant d'abord un peu médecin. L'humanité se trouve d'accord avec l'apostolat, l'une et l'autre se prêtent une aide mutuelle, et la mission recueille, année moyenne, soixante à quatre-vingts infirmes ou pauvres vieux captifs des deux sexes, abandonnés dans la forêt pour y mourir. J'étais quelquefois appelé dans les hôpitaux en bambous où ces malheureux étaient reçus ; je fus donc témoin de leur reconnaissance. Ceux qui ont visité Libreville n'ont pas été sans remarquer une religieuse, qu'on rencontrait à toute heure du jour dans les sentiers, sous le soleil, courant d'un pas déterminé à la conquête des malades et des âmes. Les captifs, les misérables, les abandonnés, auprès desquels elle passait la nuit dans une case isolée, sans souci d'elle-même, la connaissaient bien.

On comprend que l'animosité acharnée des féticheurs se soit usé les dents à la longue. D'abord ils tentèrent mille perfidies et tendirent des pièges. Ils suivaient les « minisse » et venaient disputer leur gain au chevet des mourants. L'« eau du bon Dieu », comme l'appellent les indigènes, n'était que pour faire mourir, surtout quand ils trouvaient occasion d'y ajouter du poison. Ils maintinrent leur position par l'épouvante jusqu'au jour où, par un revirement ordinaire à ce caractère instable, les noirs débordèrent à la pensée que ce qu'on leur avait persuadé qui devait les perdre allait au contraire les sauver. Malades et bien portants, ils voulurent, sinon tous, recevoir le baptême, au moins porter au cou le « fétiche des chrétiens ».

Maintenant les vieux Mpongwè sentent le prix matériel du nouvel ordre de choses ; cette face de la civilisation a du moins mordu sur eux. Si, pour eux-mêmes, ils ne désirent pas renoncer à leurs fétiches, à leurs femmes, ils envoient volontairement leurs enfants à la mission, et même sans réclamer le cadeau d'usage qu'ils exigeaient autrefois en nantissement. Ils ont plus de répugnance à donner leurs filles. Mais

c'est, nous le savons, que les filles sont une valeur, elles se vendent très bien ; et cette valeur est quelquefois engagée dès sa naissance au futur époux, auquel il faudrait, circonstance douloureuse, remettre le prix que celui-ci a payé d'avance. Ceci n'est pas du tout dans les goûts du père de famille. Cependant, en fin de compte, on l'amène quelquefois à composition, et les enfants des deux sexes du pays mpongwè forment en réalité le noyau du recrutement des écoles. À ceux-ci s'adjoignent, pour entretenir l'émulation de la diversité, des éléments de plusieurs races : les otages qu'ont cédés les chefs en garantie d'un traité, les jeunes captifs enlevés à un maître barbare, les petits métis que le sang blanc a laissés dans le pays, parfois un jeune Krouman venu avec la troupe d'engagés.

Il est, sur la droite de la mission, un fort joli sentier bordé de manguiers, l'arbre aimé du blanc à cause de son ombre. Lorsqu'on gravit avec lui la montée vers la hauteur, une vue magnifique, s'étendant sur les croupes des collines et les ravins pleins de feuillage, de là par-dessus la forêt, domine la haute mer. Une statue de sainte Anne s'y élève ; plus tard un phare, du faite de ce plateau, éclairera les passes. Mais ce n'est pas l'objet qui nous occupe présentement. Ce sentier est comme une rue, le long de laquelle s'éparpille une fourmilière de pauvres cases, propres et bien tenues. Elles sont habitées par les amis des pères : esclaves rachetés au prix de 100 à 200 francs, femmes que leurs maris polygames ont vendues sans qu'elles s'en plaignent, anciens élèves tombés dans l'indigence, tous ceux qui viennent le demander reçoivent en présent un champ avec sa maison toute bâtie, et naturellement le nombre en augmente chaque jour. La mission groupe de cette façon autour d'elle une petite clientèle de néo-convertis dévoués à ses idées et disposés à les répandre au premier élan de leur reconnaissance.

Maintenant qu'elle s'est assurée d'une base solide au comptoir même, cette base va devenir un point de départ pour l'évangélisation de l'Afrique intérieure. Elle rayonne à Denis, centre du pays mpongwè, à Glass, siège du mouvement commercial, à l'île Mounda, pour les Boulou, au cap Esteiras pour les Mbenga ; elle s'essaie à avancer le long des rivières et fondeait récemment des succursales à Dongila du Komo, chez les Pahouins, à l'île Azangué-Nengué, au milieu des Galoa qui habitent le confluent de l'Ogooué et de la rivière Ngounié, à Niati, dans le pays des Adouma. Elle aura bientôt une station à Franceville, étape vers le Congo intérieur, et sur le Congo même, à Brazzaville. Au sud, elle est en relation avec la mission de Landana. L'évoque des deux Guinées, dont le siège est à Libreville, étend sa juridiction sur une ligne immense, comprise entre la frontière de Liberia et l'embouchure du Zaïre, moins le Dahomey. C'est presque l'inconnu gigantesque à conquérir, et la tâche effraierait plusieurs générations successives. Le présent veut être plus modeste, et l'effort doit se limiter, se localiser à quelques points, sauf à se développer dans la suite.

La succursale établie à Dongila a surtout un intérêt que l'on appréciera mieux, si l'on se reporte à l'article consacré aux Pahouins. Les missionnaires ont compris que ces farouches représentaient l'avenir et qu'il était temps d'aller à eux, afin plus tard de se les assimiler. Ce premier pas sera suivi d'autres. Le P. Delorme, qui vit isolé dans cette station lointaine, raconte que le roi Skoké, alléché d'espérances nullement idéales, l'a aidé à bâtir sa maison sur une colline salubre et le soutient contre les entreprises trop audacieuses de ses sujets. Tout fait envie à ceux-ci, les planches même de l'habitation, qu'ils transformeraient volontiers en caisses à marchandises. Les vieux noirs négligent les instructions, parce qu'on ne leur donne pas assez de tabac ou d'eau-de-vie ; mais ils y laissent aller les femmes et les enfants. Cette petite mission est, à la frontière de la pire sauvagerie, un noyau d'adoucissement des mœurs et un premier recours sur elle.

Par les chefs, chez les noirs, on tient le peuple et on l'enseigne, et par les enfants qui plus tard seront chefs. Le sacerdoce aux temps barbares s'est appuyé sur l'autorité temporelle, la soutenant par principe, cherchant surtout à l'amender pour la rendre moins dure. La mission a élevé les fils de Denis ; elle forme maintenant ceux des pahouins Boka, Shoké et autres : quoi qu'il arrive plus tard, elle demeurera leur conseillère naturelle dans les moments de crise. Elle compte par-dessus tout sur l'influence transmise de génération en génération, et dit « peut-être ».

En ce mot se résume son espérance. Les missionnaires savent bien qu'ils sèment et ne jouiront pas eux-mêmes de la récolte. L'intelligence du noir est vive et légère, elle se souvient quelquefois, elle est surtout ce qu'on la forme ; son cœur est chaud et disposé pour ceux qu'il aime, pour ceux qu'il respecte... ils ont pu les développer l'un et l'autre, mais non grandir son âme. Le caractère du noir reste bas et mou ; sa passion noble est une vanité n'ayant pas conscience de sa petitesse, l'amour de paraître dans les choses futiles. Il ne s'élève pas en montant au-dessus de sa condition, et, s'il voit quelqu'un des siens parvenir à la situation des blancs, ni lui ni ses frères ne s'en trouveront honorés ou jaloux d'y atteindre, le blanc seulement perdra de son prestige de s'être laissé égaler. Pour un temps impossible à prévoir, il lui faut rester Mpongwè. La mission n'en peut faire de ses prêtres, ni l'administration des fonctionnaires. Au moins estime-t-on qu'il est sage de ne pas se presser.

Et pourtant, malgré ces ombres presque ténébres, il semble qu'il y ait dès maintenant progrès. Les contrastes d'une première apparence frappent et rendent songeur dans une simple visite à la mission. Parmi ses nombreux pensionnaires, il en est de nouvellement arrivés, ombrageux, méfiants, au masque quasi bestial ; près d'eux ; leurs frères ont acquis une figure ouverte, éclairée, des traits plus doux, comme tempérés. Le court espace qui les sépare les uns des autres a suffi pour imposer aux derniers le noble signe de l'éducation.

Et ceci n'est pas seulement l'illusion d'un esprit bien disposé. Sans parler des métis, qui naturellement ont hérité quelque chose de leur ascendant blanc, il est incontestable, parmi les noirs, que, déjà à la deuxième génération, les qualités acquises et transmises du père au fils se sont renforcées chez celui-ci. Félix, dont nous avons donné le portrait, descend d'un chef barbare, à certains égards remarquable. Développé par l'éducation, il est à ce point de vue supérieur à son père ; il a épousé une jeune fille formée comme lui par la mission. Les enfants nés de ce mariage ne ressemblent plus à leur milieu. Les sœurs montrent avec orgueil ses deux petites filles, gentilles à la vérité pour des négresses et pétillantes de grâce mutine sous leur minois foncé ; leur intelligence n'était pas moins ouverte que celle des jeunes blanches de leur âge. Malheureusement pour le progrès, le noir ne gagne pas à vieillir.

Cherchant avec une certaine bonne volonté dans les usages intimes de ces races les traces qui s'écartent le moins de leur propre enseignement, les missionnaires croient y retrouver certains vagues et lointains rapprochements avec les coutumes de la loi judaïque. Tels sont d'abord les sacrifices propitiatoires d'hommes ou d'animaux, puis l'habitude de la circoncision²⁷⁷. La femme est jugée impure à ses époques et délaissée ; elle célèbre ses relevailles quarante jours après la naissance de son enfant. À la mort d'un proche, le Mpongwè se couvre la tête de poussière et déchire son pagne. Assurément toute conjecture est licite en un sujet si obscur ; mais on ne peut oublier non plus les relations qui, depuis des siècles, existent entre le pays mpongwè, pays à esclaves, et les chrétientés du voisinage ou les musulmans errants qui y passèrent autrefois peut-être pour leurs affaires.

277 Cette pratique est d'un usage si général parmi les peuplades de la Guinée, fussent-elles d'ailleurs fétichistes ou musulmanes, qu'elle paraît inhérente à leurs traditions mêmes. On la retrouve honorée dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique centrale, jusque chez les Monboutou. Nos Pahouins, au cours de leur émigration, l'auraient peut-être apportée de l'Orient africain, avec d'autres coutumes communes aux aborigènes de cette contrée. Chez eux, au récit de M. le commandant Cornut-Gentille, cité par M. Ed. Jardin (*Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, 1883-1884), cette opération a lieu de la sixième à la quinzième année, habituellement vers huit ou dix ans. Elle donne lieu à une cérémonie religieuse. Le féticheur, qui est aussi le médecin, est chargé de ce travail. L'enfant circoncis porte pendant les quelques jours qui suivent, une ceinture de feuilles de bananier.

Quant à l'odieuse mutilation des femmes nubiles, habituelle au Bénin et à Old Calabar, à cette pratique de l'excision qui revêt dans le Soudan un caractère de raffinement monstrueux, elle est ignorée des peuplades de la région gabonaise.

Ceci toutefois témoignerait, s'il en était besoin, de la préoccupation constante des missionnaires ; elle les ramène involontairement à tout sujet, vers le but suprême auquel tendent leurs efforts. Substituer le baptême au fétichisme, afin, par une initiation progressive, d'infuser dans les âmes et dans les mœurs les principes mêmes de la civilisation chrétienne, tel est, on le prévoit, le dernier mot de leur dévouement. Ils pensent que cet enseignement, pour être accepté et conservé, doit être impersonnel comme la civilisation elle-même, qui est en dehors des partis et des exclusives passions des hommes. Ils estiment que s'attacher uniquement à pourvoir aux nécessités présentes des peuples que celle-ci travaille à conquérir, c'est vouloir les ramener bientôt à l'infime état duquel ils seraient momentanément sortis. L'Évangile a passé, disent-ils, sur le monde, sur les plus grandes civilisations, en les révolutionnant pour les laisser transformées ; il a posé l'assise de notre état moderne. Comme un vent violent et doux, il doit aussi troubler la sauvagerie. Plus qu'aucune autre race, les noirs plongés dans le chaos de toute intelligence, chrysalides qui n'ont pu seules briser leur épaisse enveloppe, ont besoin d'une aide étrangère. Ces âmes engourdies, vacillant aux lueurs indécises d'un souffle près de s'éteindre, revivront à cette lumière nouvelle, à l'aurore de cette patrie commune des hommes civilisés, dont l'informe fétichisme les a exilés.

Pour nous, qui laissons en ce moment parler la mission, quelque chose nous retient, c'est de la voir ainsi suivre sa voie patiente. Le climat inhospitalier ne la rebute, ni l'abandon, les dégoûts de la tâche, l'indifférence ou l'obstination des hommes. Elle marche droit son sillon, sans regarder autour d'elle ; elle chemine comme la goutte d'eau qui lentement perce la pierre, elle doit aussi la fondre..., si cependant le temps, qui use tout, ne fait d'elle ce que sont devenues ces anciennes chrétientés, florissant il y a quelque cent ans dans les terres du Congo, et dont de nouveaux missionnaires retrouvent de nos jours et ressuscitent les ruines oubliées.

Peu exigeants pour le présent, puisque le présent ne comporte pas de l'être, les missionnaires se trouvent récompensés de leurs peines. Ils font des baptêmes et, au dernier moment, obtiennent la renonciation aux fétiches ; ils comptent autour d'eux 3.000 chrétiens, population flottante et chancelante, assurément. Aux fêtes solennelles, l'affluence est grande, même des Sénégalais et des Kroumen, qui demeurent étonnés à la porte de l'église. La route de la mission est tout endimanchée d'hommes et de femmes dans leurs plus beaux vêtements coloriés. Et, quand la procession de la Fête-Dieu sort, suivant la plage, sous ce soleil éclatant, au milieu de la foule mouvementée qui fait cortège, et qu'au reposoir du Plateau, au son du canon et des cloches, le prêtre bénit la mer, près de la forêt, entouré d'un groupe de petits noirs entonnant en chœur les louanges d'un Dieu si récemment connu, - est-ce le souvenir de la mère patrie lointaine ? est-ce l'étrangeté émue d'un tel spectacle, le flot de sentiments qu'il amène, sous ce ciel, dans cette nature solitaire, au milieu de ces hommes demi-barbares ? - Je ne sais. Les noirs disent en s'en retournant : « Le Dieu des blancs est très grand ! »

ARTICLE II. LA MISSION AMÉRICAINE.

Établie par la « Société des missions de Boston », la mission presbytérienne de Baraka associa à ses débuts l'intérêt politique à la propagande religieuse. Aujourd'hui l'autorité du fait accompli a restreint ses aspirations à s'occuper uniquement de ce dernier objet ; mais elle reste couverte des couleurs américaines, le ministre qui la dirige étant en même temps vice-consul des États de l'Union et appuyé nationalement de temps à autre par la visite de quelque bâtiment de guerre revenant de faire la tournée de la côte de Liberia.

À trois ou quatre kilomètres de Libreville, de la hauteur où s'élève la mission, une vue splendide s'étend par-dessus les vallées boisées sur le débouquement^{CCCXIV} du Komo, l'estuaire et la haute mer ; de ce point culminant, le ministre voit poindre au loin les trois-mâts et les paquebots qui lui amènent ses lettres et ses amis de la région. La surface du monticule est soigneusement déboisée pour le plaisir des yeux anglais et l'agrément de sa fraîcheur. Une verte pelouse le couvre tout entier, pointée de-ci de-là de beaux bouquets de bambous, dont les panaches aériens et la disposition accidentée émaillent agréablement l'égalité trop uniforme. Sa pente s'abaisse rapidement vers un terrain mamelonné qui, plus bas devenu plaine, retient toute une ceinture de marécages alimentés par les eaux descendues des hauteurs. Aussi cette position dominante est-elle moins avantagée qu'elle ne le paraît au premier abord, les brises, de quelque côté qu'elles soufflent, n'y parvenant qu'imprégnées d'effluves récoltés sur les terres qu'elles ont parcourues.

La maison elle-même porte le double cachet du goût des hôtes qui l'habitent, accommodé aux nécessités du climat, la correction de l'*home* anglo-saxon unie à la simplicité gabonaise. Ce sont deux habitations chalets, sur pilotis, à véranda et couvertes en bambous, à l'usage du ministre et du trésorier, une église en bois et des maisons d'école à paillote pour garçons et filles, avec bibliothèque, ouvroir, magasins. Un large sentier bien entretenu met la mission en communication avec la route qui mène, le long de la plage, de Glass à Libreville.

Le personnel de la mission américaine comptait à cette époque cinq membres, y compris les dames missionnaires. Ardent à la tâche qu'il avait entreprise, son chef spirituel, le rév. B*** ne voulut pas abandonner cette terre d'Afrique à laquelle il donnait depuis trente années ses efforts ; ses restes reposent maintenant à Baraka. Je l'ai connu un digne gentleman, respecté de tous pour sa vie irréprochable et son exactitude à ses devoirs, se défendant de connaître un mot de français et portant sur toute sa personne cet air d'affabilité rigide qui est la correction du clergyman. Sa passion pour la libre Amérique n'eut d'égale que son dévouement à l'ingrat pays qu'il avait adopté et qu'il aimait. Usé par les fièvres de corps et non d'âme, son caractère resta toujours ferme et doux. Il s'appliquait à maintenir dans le devoir ses disciples, prompts à s'égarer, avec une liberté rigoriste que l'esprit de soutien tolère plus aisément dans une société peu nombreuse et exilée. Il ne buvait que de l'eau et du thé, étant zélé convaincu des sociétés de tempérance, et forçait un peu le prosélytisme en persuadant à ses hôtes l'horreur du vin. La fontaine de Baraka, sous son bouquet de bambous, fut par lui rendue célèbre pour son eau *very, very good* ; et l'hygiène, qui prône la viande et la généreuse liqueur comme la force de l'homme sous ce climat, se retira maintes fois sous sa tente en présence d'une opinion si positive. Lucrèce, de son temps, avait condamné les boissons fermentées et fait en ces vers expressifs l'apologie des sociétés de tempérance à venir :

*Cum vini vis penetravit,
Consequitur gravitas membrorum, præpediuntur
Crura vacillanti, tardescit lingua, madet mens,
Nant oculi, clamor, singultus, jurgia liscunt.*^{CCCXV}

Le maître d'école de Baraka, converti dès son enfance aux idées du pasteur, prit soin de me les faire connaître, en répandant à profusion sur les lits de l'hôpital une petite brochure à sensation qui commentait longuement cet essai de moralisation par l'exemple de l'esclave ivre. Les noirs en épelaient consciencieusement la substance, et c'eût été au grand profit de nos buveurs d'alougou, s'ils y avaient mis de la bonne volonté ou seulement avaient entendu le latin.

M^{me} B*** avec une bonté résignée, tenait auprès de son mari le rôle des religieuses dans l'ordre catholique. Elle y était aidée par de jeunes demoiselles que la grandeur d'une mission à remplir et la pauvreté de leur condition avaient conduites ici. Dévouement qu'aucune récompense ne saurait atteindre. Si l'une d'entre elles épouse un missionnaire africain, un peu plus tôt, un peu plus tard, sa

lune de miel est à la merci de la fièvre pernicieuse ; sur le point d'être mère, elle et son petit enfant seront tous deux en danger de mort. La Guinée, peu clémente aux femmes enceintes, est sans pitié à l'égard du nouveau-né, étioilé dès sa naissance par le soleil et privé du lait maternel. Je vis quelquefois la mission de Baraka transformée en hôpital par la bilieuse hématurique. Appelé par ma profession dans l'intimité de cette maison, je n'en sortais pas sans une impression de recueillement et de repos ; car, là seul, au milieu de l'existence déserte et concentrée du Gabon, même dans cette atmosphère de tristesse que respire une chambre de malades, je sentais la vraie famille qui se resserre de ses maux partagés et s'appuie plus étroitement, sachant qu'elle ne trouvera qu'en son aide mutuelle, assistance.

Les petits noirs que la mission presbytérienne entreprend sont élevés avec soin et de bonne apparence. Ayant appris la langue anglaise, ils vont servir dans les factoreries étrangères, plus tard ils épouseront les jeunes négresses que Mrs. B*** a conduites jusqu'au mariage, après les avoir initiées aux premiers devoirs d'une femme de ménage. Ces jeunes couples sont destinés à faire souche de bons Américains, ce qui n'est pas précisément l'affaire de la colonie française. Mrs. B*** fit un jour défilier devant moi l'élite de son troupeau féminin. Accortées, décemment vêtues d'une jupe d'indienne, le corsage blanc serré à la taille, les jeunes filles accoururent en folâtrant avec un curieux mélange de désinvolture primitive et de minauderies de chattes anglaises. Elles chantèrent, accompagnées au piano, d'une voix assez pure et douce un « *God bless you* ». Leur maîtresse, qui les couvait comme ses enfants, se montra touchée de leur succès réel. Je doute cependant que leurs vertus, par la suite, l'aient mieux récompensée que ne le sont toujours les religieuses de Libreville.

L'autorité spirituelle du supérieur de Baraka s'étend sur le Komo, l'Ogooué et Korisko. La succursale de Nengué-Nengué était desservie par un pasteur « native », lequel prêche l'Écriture d'abondance et, n'ayant pas tout dépouillé, retourne volontiers aux us de son pays quand il le peut, et peut-être à ses fétiches lorsqu'il est malade. Sans doute celui qui l'a élevé n'y a pas trouvé que des roses et s'est dit aussi intimement : « C'est un bon noir, ce n'est pas un blanc, »

Cette maison hospitalière était fréquemment visitée par les missionnaires protestants de la côte, depuis le Calabar. C'était des gentlemen de bonnes manières, parlant sur un ton bas, d'une voix grave et prédicante, en baissant les yeux, surtout au moment de la prière. Suivant la destinée de leurs époux, les femmes prennent une part directe à l'enseignement de l'enfance noire. Les missions africaines, d'après ce que j'ai pu voir, paraissent avoir une organisation matérielle analogue. Subventionnées au début par la société mère, elles doivent ensuite se suffire à elles-mêmes le plus possible, en s'entretenant au moyen des échanges de l'importation et de l'exportation. À côté de l'œuvre spirituelle, un trésorier, parent ou délégué du missionnaire, gère la question commerciale, association tacite qui procure au prosélytisme et au négoce une aide mutuelle et les fait prospérer l'un l'autre.

Il ne saurait me convenir d'établir ici un parallèle ; j'ai été l'hôte et l'ami des deux missions. Cependant, à envisager seulement les moyens d'action dont elles disposent réciproquement et les résultats obtenus, la comparaison ne pourrait se soutenir ; au point de vue des tendances, c'est aussi d'un côté le français, de l'autre l'anglais²⁷⁸. La mission catholique est notre premier intérêt ; elle travaille à notre profit en infusant chez les indigènes nos idées et notre langue ; elle a pour elle, dans le pays noir, le nombre, l'immense majorité ; son importance morale et matérielle est considérable. La France, en l'appuyant, y gagne. L'influence de la mission américaine est beaucoup plus restreinte, son cercle d'action circonscrit, et il ne nous est pas destiné. Mais ce qu'il serait injuste d'oublier, c'est que celle-ci

278 L'enseignement de la langue française est désormais obligatoire dans les écoles de la colonie (*décret du 9 avril 1883*). Dans ces conditions il semble difficile que la mission américaine puisse maintenir longtemps sa situation, à moins de consentir à vulgariser une langue qui n'est pas la sienne.

poursuit avec zèle une fin supérieure, la propagation de cette civilisation ardue dans ses progrès, qui ne voudrait qu'aucun effort tendant à l'élargir fût dédaigné.

Ni l'une ni l'autre ne paraissent compter avec assurance sur la stabilité des convictions noires ; le Centre-Afrique n'a pas de croyants. Pour retenir de son côté ces faibles esprits, faire le mieux à quelques chances, les satisfaire en a plus encore ; la doctrine s'efface devant leurs besoins journaliers, leur intérêt et leurs caprices. Certains errent volontiers d'une mission l'autre, allant et repassant plusieurs fois l'an le chemin de Glass à Louis, de Louis à Glass ; dans la même case, des frères appartiennent à la confession opposée. C'est l'avantage de suivre tel ou tel traitant, la proximité du village de telle église, le désir d'« acquérir » pour femme une jeune négresse formée dans une école qui leur plaît mieux. Pour maintenant, en fait de civilisation, celle des factoreries est la mieux comprise et la préférée. La tâche d'élever des hommes enfants est impersonnelle.

Parfois les pensions dissidentes se rencontrent sur la route commune, la plage à marée basse. On échange des saluts courtois ; de part et d'autre, on ne sait d'autre langue civilisée que le français ou l'anglais, et le mpongwè fait naturellement les frais des quelques mots dits en passant. Sur un terrain si vaste qu'on n'y peut être l'étroit ni s'y gêner, les divergences de doctrine et de succès se côtoient sans se heurter. Quant aux noirs, la controverse en semblable sujet leur est bien indifférente, et ceci viendra sans doute à son temps.

CHAPITRE VIII. L'ÉCHANGE ET LES FACTORIES.

Intermédiaire entre la terre inculte et la métropole commerciale, la FACTORERIE centralise l'échange des produits indigènes avec les objets d'importation. Ce mot gros de promesses, si l'on se reporte à l'âge d'or où de belles fortunes se formaient d'une petite pacotille, devient peu à peu légende ; et l'indigène, bien qu'il ne sache pas encore tout ce qu'il aura appris dans quelques années, connaissant mieux la valeur des choses, se montre maintenant exigeant. Déjà, il ne donne rien sans profit ; même, en beaucoup d'endroits, sa perspicacité se délie, et il commence à tirer un assez bon parti de la concurrence des factoreries, dont le nombre croissant lui fait de plus en plus d'avances. Aussi voit-on par occasion des blancs s'enrichir, à force de temps et de peine et jouissant du dernier répit que leur laisse le progrès envahissant, que leur trafic même a contribué à propager.

Le commerce de l'Afrique centrale a lieu essentiellement par « échange », et ceci se comprend : le noir n'aurait que faire d'un métal improductif là où il habite ; ce qu'il lui faut en paiement de ce qu'il donne, ce sont des objets préparés à être immédiatement employés suivant ses besoins. Le traitant lui-même n'aurait pas intérêt à rendre populaire la circulation de l'argent. La pièce de monnaie est un objet trop défini, dont la valeur représentative viendrait trop tôt à être connue et précise. La marchandise au contraire vaut pour son apparence autant que pour sa qualité, et son appréciation élastique va s'élargir à l'infini, suivant le goût des acheteurs et la mode du jour. Il arrive, par exemple, que tel article, présenté au moment où il est inconnu sur les marchés intérieurs, s'il a la fortune de plaire, produira 90 p. 100 des bénéfices sur sa valeur réelle. Ce n'est pas l'ordinaire, mais c'est dire que l'échange en pareil cas n'a d'autre règle que l'habileté de celui qui sait à la fois enfler ce qu'il vend et déprécier ce que propose autrui. Le traitant, devenant l'arbitre du taux entre l'offre et la demande, sera tout à fait assuré, pour peu qu'il montre un peu de savoir-faire, du gros bénéfice immédiat nécessaire à le couvrir de ses risques²⁷⁹.

Que la transaction monétaire soit tout à fait dédaignée par les gens de l'intérieur, cela n'a donc rien d'extraordinaire ; mais, même au centre de l'établissement européen, à portée des ressources, elle a peu de crédit. Le Mpongwè et le Krouman n'acceptent qu'avec répugnance le salaire en argent ; ils ne savent au juste ce qu'une somme fixe leur rapportera, le négociant d'à côté ne les aidant aucunement à la peser à sa valeur. Aussi un noir sera-t-il satisfait d'un cadeau en nature, qui ne le sera pas au même degré de la pièce de monnaie que vous lui donnerez, croyant lui avoir fait un présent égal, parce qu'il n'en trouvera pas l'équivalence au comptoir voisin.

Si le commerce local adoucit ses exigences en faveur de l'Européen, il n'en résulte pas moins que la vie matérielle ne soit assez coûteuse au Gabon, les objets de première nécessité, livrés par les indigènes, demeurant à un prix exagéré pour quiconque n'a pas de marchandises à leur remettre en paiement. Comme exemple, le Mpongwè fait fi de la monnaie de billon, ayant expérimenté qu'elle ne lui procurera aucune douceur. La première unité monétaire ayant crédit, c'est la pièce de cinquante centimes, ou, dit-il dans son charabia franco-exotique, les « dix sous ». Figure sensible de l'argent, cette petite somme représente un lot de bananes, un chou-palmiste, une commission faite ou quelque service rendu, tel une chique enlevée, « dix-sous » étant aussi devenu le nom patronymique de l'insecte pénétrant. À sa suite circulent, presque sans transition, le *dolé* (piastre, dollar ou gourde), c'est notre pièce de 5 fr puis le

279 Ce bénéfice, en définitive, n'est pas excessif ; et lorsque le commerçant fait ses derniers comptes, il se trouve que l'argent qu'il a financé lui rapporte, 7 à 8 p. 100 les années ordinaires, 15 à 18 dans les meilleures. C'est le taux moyen du revenu commercial à l'orient comme à l'occident de l'Afrique, intérêt modérément rémunérateur, eu égard aux peines de toute nature qu'il a demandées pour être gagné.

napoléon et la livre anglaise. Les divisions intermédiaires sont arbitrairement tarifées. Au fond, - et ceci aide à la confusion, - ces sauts brusques dans le cours des monnaies sont indifférents à ce tempérament peu ménager. S'en figurant mal l'importance, à peine il s'en soucie, et, s'il tient fort à ce qu'on lui restitue un gain, taxé moins à sa peine qu'à son désir, convoiteux d'un rien qui brille, le grand enfant va céder pour l'obtenir un bel écu qu'il a mis bien des jours à gagner.

Les chapitres précédents sur la flore et la faune nous ont prêté l'occasion de citer les principaux des produits livrés par l'indigène au troc européen. Les mercuriales de diverses années nous en donnent la valeur commerciale sur le marché de Libreville.

L'importance de l'IVOIRE (*Mpoundyi*), avant l'exploitation de la liane à caoutchouc, dépassait celle des autres produits ; les Pahouins, qui en sont les premiers entremetteurs, ont appris à ne pas la méconnaître. En 1862, le morfil^{CCCXVI} valait sur les lieux de 1 fr 50 c. à 20 fr le kilo, suivant la grandeur et la beauté de la défense. En 1876²⁸⁰, une dent d'un poids total de 10 kilos était estimée 145 fr, tandis qu'au-dessous de ce poids, la cote n'était plus que de moitié, soit 7 fr 83 c. le kilo. Si, de ces chiffres, on rapproche celui de 60 fr le kilo, prix moyen de l'ivoire non travaillé dans le commerce en gros, en France, on voit que le revient est encore élevé au pays d'origine ; et l'on ne comprendrait pas que le bénéfice ainsi réalisé fût tel qu'il couvrit les grands frais de la troque africaine, si l'on ne se rappelait que la valeur exprimée plus haut est en réalité fictive, ou ce que nous disions tout à l'heure, c'est-à-dire que le produit indigène est soldé en marchandises, dont l'estime est variable et à peu près livrée à la fantaisie du traitant.

L'ivoire gabonais est très recherché ; il est réputé le plus beau et le plus blanc de la région occidentale. On jugera de ce magnifique objet lorsqu'on saura qu'il est des défenses d'un poids supérieur à 150 livres, dont la hauteur atteint deux mètres. Ces défenses, croissant toute la vie à la manière des incisives des rongeurs, sont naturellement d'autant plus longues et plus grosses que l'éléphant est plus âgé ; le poids de la défense de gauche est en général inférieur de deux ou trois livres à celui de la droite. L'ivoire recueilli sur l'animal tué dans sa force (ivoire vert), tendre et facile à ouvrir, est plus apprécié que l'ivoire provenant des squelettes trouvés dans la forêt (ivoire mort). Les mâchelières^{CCCXVII} sont abandonnées comme matière inférieure, au même titre que l'ivoire d'hippopotame, lequel ne paraît pas sur le marché.

Viennent ensuite :

Le CAOUTCHOUC (*Ndambo*), riche produit qui s'épuise, qui est aussi falsifié avec le suc d'autres lianes : 1 fr 09 c. le kilo. En 1883, l'exportation est de 1.074 tonnes (à la valeur de 1 fr 25 c. la livre anglaise (*prix en marchandises*)).

L'ÉBÈNE (*Evila*), détaillé en billes écorcées. Diminuant d'abondance par la prodigalité des noirs à saccager la forêt, son prix en augmente chaque année ; coté, en 1862, à la mesure du tonneau qui valait 15 à 18 fr, il revient, en 1876, à 0 fr 09 c. le kilo. En 1883, l'exportation est de 1.000 tonnes, à la valeur de 5 fr les 60 livres anglaises (*prix en marchandises*).

Le BOIS ROUGE OU SANTAL (*Ejigo*), très beau et abondant, valant comme l'ébène, en 1862, 15 à 18 fr le tonneau ; plus tard, 0 fr 09 c. la bûche ; en dernier lieu, 6 à 8 fr les 100 kilos.

L'HUILE DE PALME (*agali-mi-mbila*) : 0 fr 27 à 0 fr 28 c. le kilo. La tonne (1.000 kilos) est cotée, suivant les années, au prix moyen de 750 à 850 fr.

La GOMME COPAL (*Aka*), du cap Lopez et du Kama : 0 fr 20 c. le kilo.

280 Cent ans avant (en 1778), la livre pesant d'ivoire, prise à la côte, ne revenait pas à plus de 30 sols 9 deniers.

La NOIX DE PALME concassée (*Mbila*), pour son amande : 0 fr 09 c. le kilo. Le prix moyen de la tonne est de 300 à 400 fr.

Le DIKA : 0 fr 25 c. le kilo.

L'ARACHIDE OU PISTACHE (*Mbenda*) : 0 fr 20 c. le kilo.

La CIRE de l'Ogooué (*Eponga*) : 1 fr 25 c. à 2 fr le kilo. L'exportation annuelle, variable suivant les années, a atteint jusqu'à près de 700 kilos.

L'ÉCAILLE DE TORTUE (*Nkajo*) 4 fr le kilo, et au-dessus.

L'ÉCORCE DE PALÉTUVIER (*Itanda*), abondante en tannin : 0 fr 01 c. le kilo.

Cette liste, que complétera le *Tableau statistique de l'Établissement*, est pauvre relativement à ce que la nature pourrait donner ; elle représente l'exploitation routinière du noir, qui ne cherche pas et ramasse uniquement ce qu'il trouve à ciel ouvert. Nul doute qu'elle ne devienne plus fournie lorsque l'Européen s'en mêlera. Il n'est pas sans curiosité de placer en regard la nomenclature des objets d'échange les plus demandés par les indigènes ; celle-ci figurera, avec quelques variantes, le trafic ordinaire de la Guinée.

C'est d'abord la poudre et les armes. La poudre, de grossière fabrication, chargée de salpêtre, est, moyennant un droit, mise en dépôt au magasin de la station et délivrée aux négociants au fur et à mesure leurs besoins. Les armes sont d'anciens modèles de fusils à pierre, lustrés à neuf pour plaire ; de grands couteaux, dont la lame est faite d'un cercle de barrique affilé, des sabres-faucilles, dits « machettes » à poignée de bois, qui servent en ce pays à la fois à raser l'herbe, à débroussailler et à tailler son prochain. Le commerce des armes rayées est expressément interdit. - Puis, au même titre de faveur, le sel, condiment très prisé parce qu'il est rare dans l'intérieur ; le sucre, parce qu'il est doux ; les spiritueux incendiaires, introduits chaque année par millions de tonnes en Afrique, qui portent le nom générique d' « alougou » là-bas, et qui s'appellent en Europe « gin, genièvre, brandy, trois-six pimenté » ; la pipe en terre, et la tête de tabac, paquet de huit ou dix longues feuilles assemblées en plumeau, et préférée pour son âcre parfum. - Ensuite, les tissus divers hauts en couleur, indiennes à grands effets, mouchoirs illustrés, dont on fait des pagnes réduits, cotonnade bariolée, dite « guinée » (*Pinda*), la plus répandue, et, à l'adresse des chefs et des riches, toute une classification hétérogène de vêtements confectionnés, de chapeaux, de casquettes et de bonnets de soie. - Et cette binteloterie mêlée de quincaillerie, d'objets de parure et d'utilité, qui offre au ravissement de l'indigène des sonnettes bonnes à faire du bruit et à faire fétiche, des barres de fer, saumons de plomb, fil de laiton et baguettes de cuivre, des haches et des pioches, des « neptunes » et des marmites en fonte, des faïences coloriées, des couteaux de poche, rasoirs, ciseaux, du fil et des aiguilles, des clous, épingles, hameçons, des miroirs, du savon et des bougies, des allumettes pour remplacer la bourre inflammable du fruit du fromager ou des briquets pour mieux l'utiliser, des eaux de senteur, des verroteries variées, boucles d'oreilles et anneaux en cuivre doré, même quelques lunettes et jeux de cartes, et surtout des parapluies et des ombrelles sans analogues en Europe. - Enfin, le noir ayant par-dessus tout défiance du larcin, parce qu'il sait personnellement ce que le bien d'autrui lui inflige de désirs, aimant par suite à enfermer ce qu'il possède, les malles et les coffres en bois, pourvu qu'ils soient munis d'une serrure ou d'un cadenas, jouissent dans ce commerce d'une faveur très marquée.

Qui dit « traite » pense à « pacotille » et ne fait pas un grand éloge ; aussi n'étonnerai-je personne en ajoutant que la marchandise précitée n'a pas la réputation d'être de première qualité. Autrement elle ne remplirait pas son office, puisqu'elle serait trop cher et que le natif ne la pourrait acheter. Plusieurs de ces objets ont même subi quelques vicissitudes en route, si j'en juge d'après une originale façon de

procéder, à laquelle un jour il me fut donné d'assister. - Le paquebot passait devant un village où il devait débarquer des passagers Kroumen, et, comme il était pressé, ne s'arrêta pas pour si peu. Tonneaux, coffres, tout objet flottable parmi les bagages est jeté à la mer, les noirs plongeant à la suite ; même la poudre, après ce traitement, qui fera long jet et sera plus sûrement innocente, et le gin, trempé d'eau de mer, qui satisfait mieux aux vœux des Sociétés de tempérance. Ainsi le sens pratique du commerce aide la philanthropie, et le principe d'autorité n'est pas non plus négligé, car le chef krouman a joui pour ses coffres d'un traitement privilégié et moins mouillé.h

Nous allons voir que, sur le terrain même du marché, c'est une lutte entre l'indigène et le traitant, hommes de couleur tous deux, à qui jouera le mieux d'adresse et de subtilité pour s'assurer un meilleur compte.

Les produits naturels, surtout l'ivoire, viennent généralement de points éloignés dans l'intérieur. Là, les blancs ne sont parfois connus que sur leur réputation, transmise de bouche en bouche et garantie par de beaux objets que des intermédiaires apportent de leur part pour faire l'échange. Dans le long trajet qu'il lui faut parcourir avant de parvenir au terme du voyage, la marchandise européenne, passant de main en main, subit une sorte de courtage interrompu, marqué par les droits arbitraires que prélève chaque chef de village placé en vedette sur le parcours. Soumise à ces taxes successives, il en résulte qu'elle arrive à destination considérablement réduite. Le produit indigène, qui fait retour, grevé de même, a énormément augmenté de sa valeur primitive, lorsqu'il atteint au bout de sa lente pérégrination. Le vendeur et l'acheteur, qui ont eu les peines du transit, en ont aussi payé les frais ; ils ne perçoivent en réalité qu'une part restreinte de la valeur effective des objets échangés, et les intermédiaires sont seuls à ne pas être mécontents.

On s'explique, d'après cela, l'intérêt des chefs de villages échelonnés sur les routes de commerce, surtout à l'ouverture des rivières, à ce que les courants de transactions ne soient pas détournés sur d'autres voies que les leurs. L'avidité monopolistique qu'ils se réservent ainsi cause une grave entrave à la liberté de la circulation vers l'intérieur ; mais, tout en désirant que cela change, il faut se placer un moment à leur point de vue. Ils ont assez de sens pour comprendre que le blanc, s'il arrivait à traiter lui-même ses affaires, se passerait volontiers de leurs bons offices. Le monopole est leur principal revenu, et ses bénéfices viennent les trouver en dormant ; ils y tiennent donc à double titre, d'autant qu'ils sont bien diminués maintenant par la prohibition de la vente des esclaves. Pareils à des hommes près de sombrer, ils se cramponnent aux dernières épaves de leur splendeur oisive et, lorsqu'ils sentent celle-ci menacée, se vengent et s'indemnisent en pillant les barques richement chargées, qui ont l'impudence de ne pas les satisfaire.

Cependant, pour garantir la foi des traités, ce n'est pas que l'on ne se soit donné des gages. Une dent d'éléphant, par exemple, vaut un objet de grand prix ; avant de la confier, le Pahouin exigera du dépositaire une équivalence. C'est le plus souvent une femme ; et, pour s'en assurer, il la retient par le pied passé dans la fente d'un billot, et bien attaché, jusqu'à ce que le courtier de passage soit venu la réclamer. Aussi loyalement il confiera la sienne, s'il est lui-même débiteur. Mais chacun, courtier noir ou riverain, n'a qu'un souci : tromper en route, pourvu que cela lui rapporte et qu'il en espère l'impunité. Et si quelqu'un des aboutissants vient à se plaindre, l'intermédiaire les renvoie fort astucieusement de l'un à l'autre, l'homme de la brousse à l'otangani (au blanc), et réciproquement, ceux-ci étant gens qui, ne devant jamais se rencontrer, n'auront pas l'occasion de s'expliquer.

Pour parer à de telles malententes et s'affranchir autant que possible de ces douanes multipliées, les grandes factoreries tiennent à leurs gages des hommes adroits et déterminés, connaissant bien le caractère des gens et des lieux. Ceux-ci parcourent l'inconnu et font les affaires de la maison qu'ils représentent, le plus loin possible au-delà des routes courantes du commerce. Ces routes s'appellent le Komo, la Mounda, l'Ogooué, la Ngounié, tout à l'heure le Congo et ses affluents ; de nombreux

sentiers de traverse, communiquant d'un fleuve à l'autre, permettent aux habiles d'éluder les points dangereux.

Les courtiers, commis voyageurs ambulants « de la brousse », sont les vrais traitants. Leur mission est délicate et périlleuse ; mais ils sont bien payés et gagnent de grosses sommes en négociant pour leur compte une petite pacotille. Ils sont ordinairement d'origine mpongwè ou sénégalaise, et les avis sont partagés sur leur valeur réciproque ; ce débat même est un gage que chacun d'eux, en son genre, remplit son office à la satisfaction du patron qui l'a engagé. Élevés aux missions, les Gabonais ont l'intelligence plus pénétrante, sont souples, rusés et doux, par suite adroits et plus habiles, mais de tempérament peu valeureux. Ancien militaire, le Sénégalais, que nous avons déjà apprécié, est intrépide et disposé à employer la force, quand on ne lui cède ; de là, à arracher par la violence ce qu'il croit son droit et qui ne lui est pas donné de bonne grâce, personne ne jurerait qu'il ne le fit quelquefois. La maison anglaise emploie de préférence les premiers, et les Allemands, les seconds.

Ceci nous rappelle incidemment une idée déjà exprimée. L'autorité française, ne pouvant raisonnablement surveiller la sauvagerie indéfinie, a limité son intervention justicière et sa protection à l'étendue du pays parcouru par les cours d'eau navigables à nos petites canonnières. L'île Nengué-Nengué en est le point extrême sur le Komo. Vers l'Ogooué et la Ngounié, la mesure est plus élastique et variable suivant les crues du fleuve qui élèvent notablement les eaux aux saisons différentes. Dans cette zone, les bâtiments de commerce, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, par une ordonnance qui prévoit leur sécurité, doivent naviguer sous les couleurs françaises. Au-delà, plus de contrôle ni de recours, le pavillon redevient libre ; les traitants, par leurs moyens, pourvoient à leur propre défense ; livrés à eux-mêmes, juges de leurs actes, ils en subiront les conséquences. Il résulte de cette liberté sans contrôle toute une série de faits incertains : conflits avec les peuplades, agressions ou représailles, en suite desquels les gens au service du civilisé sont seuls à rapporter des blessés et à se plaindre ; et, pour cause, l'homme noir a toujours tort et toujours est chargé. La solitude a ses secrets, qu'il serait malaisé de pénétrer, et la foi punique ses armes des deux côtés.

Les produits indigènes, à la suite de leurs pérégrinations diverses, aboutissent à certains marchés, où les noirs prennent peu à peu l'habitude de se rendre. Ces marchés se tiennent près de centres importants de population, appelés autrefois « villages de troc », en des points stratégiques du commerce européen, ordinairement placés au confluent des rivières, vers l'embouchure des fleuves. À ces endroits, les maisons principales de Libreville ont des factoreries secondaires gérées par un employé blanc ; ces succursales sont quelquefois établies fort avant dans les rivières, et, grâce à la concurrence et au terrain déblayé par les explorateurs, gagnent chaque année les unes sur les autres, vers l'intérieur. Des goélettes de charge ou de petits vapeurs les ravitaillent à leurs besoins. Le mouvement commercial de l'Ogooué déborde naturellement aujourd'hui par son importance celui du Komo, de la Ramboé et de la Mounda. Lambaréné, voisin du confluent du fleuve et de la Ngounié, la bouche du Fernan-Vaz, en sont des stations importantes et l'on y compte des annexes, pompeusement décorées d'un nom de capitale : Paris, Londres, Berlin.

À ces marchés, l'animation est grande au jour convenu, et l'échange définitif n'a pas lieu sans cris, débats et longues palabres. L'accord établi et le prix conclu, il est courtois de s'offrir chacun un cadeau d'ami. L'oreille hérissée du Pahouin, sensible à la musique, apprécie l'harmonie de l'accordéon et se montre ravie de ce présent. Le courtier reçoit par réciprocité les curiosités diverses qui ont cours au Gabon : armes indigènes, nattes grosses et fines de l'Ogooué, têtes de gorille, peaux de léopard, de singe noir, d'antilope, animaux vivants et oiseaux rares. La dernière Exposition universelle française (section des Colonies) les présentait tout au long, et certaines n'étaient pas sans originalité.

Tel est à peu près le mécanisme de la circulation commerciale sur cette voie qui part du Centre-Afrique pour aboutir en Europe. Les étapes en sont longues, incertaines, dispendieuses, les risques

nombreux ; les transports s'y font à dos d'homme ou par pirogue, jusqu'aux escales placées à l'extrême limite des rivières navigables, où les blancs attendent sur leurs navires. Dans cette première partie du voyage, les produits indigènes ont été grevés de nombreux droits abusifs, défendus à coups de fusil, les grosses avances en marchandises bien écornées. La « campagne de traite » a été rude souvent, jamais elle n'est assurée de parvenir sans encombre.

De retour au comptoir, nous y trouvons ces magasins généraux d'échange, lesquels, par un double et inverse courant, reçoivent les marchandises européennes pour les diriger sur l'intérieur, concentrent les produits indigènes divers et les retournent en Europe. Libreville est donc le centre du mouvement commercial de toute la région, distribué en un certain nombre de FACTORIES de nationalités diverses. La plupart sont de simples maisons de détail, opérant sur une trop petite échelle pour grandir. Indépendantes et réduites à leurs uniques ressources, les unes se suffisent d'un maigre gain et subsistent petitement, tandis que d'autres, encore moins heureuses, après quelques années de pénible existence, écrasées par leurs frais de maison, succombent à la faillite. Ce qui rend significatif ce que nous avançons tout à l'heure, comment l'âge d'or de la troque africaine a bien vieilli. À mesure que le pays, mis en coupe déréglée, s'épuise de ce qu'on consomme et de ce qu'on détruit sans renouveler, il faut aller de plus en plus loin dans la sauvagerie neuve chercher les produits, et si l'irradiation n'est promptement facilitée par de nouvelles routes vers de nouveaux débouchés, le commerce local est en train de périr bientôt. Il n'est vraiment à Libreville même que deux grandes factoreries ; l'une d'elles est anglaise et succursale de la maison Hatton et Cookson, de Liverpool ; elle est dirigée par un intelligent Français, M. Jobet, et sous la surveillance d'un inspecteur régional. La seconde est allemande, en relations dépendantes avec la puissante maison Woermann, de Hambourg ; son gérant, M. Wolber, est en même temps consul de l'Empire. Ainsi soutenues, toutes deux sont très solides ; des navires à vapeur chargés en Europe les desservent régulièrement. Citons encore une succursale de l'importante maison française que MM. Dumas et Béraud tiennent au Congo, six à sept factoreries françaises d'ordre secondaire, trois portugaises, les factoreries anglaises Cooper-Scott, Holt, Mac-Farlane, etc.

Les factoreries sont disséminées le long de la grand'route qui suit la plage, allant de la mission française à la mission américaine ; unique voie terrestre appropriée aux communications faciles dans le voisinage, elle passe au pied du Plateau, de sorte que le Gouvernement, avec son groupe d'établissements, se trouve placé à peu près au centre du mouvement d'affaires de la colonie. Le commerce étranger s'étant dès le début localisé à l'extrémité de la route, à Glass, sous le monticule orthodoxe de Baraka, pour ne pas laisser absolument à lui-même ce noyau d'influence, qui tendrait volontiers à s'isoler, le commandant y a très politiquement installé un poste de police militaire²⁸¹.

Le chemin, bordé de villages et d'habitations isolées, est plus large qu'un sentier et moins qu'une route, mais bien entretenu à l'aide des bras des prisonniers et des riverains, qu'une sorte d'impôt de prestation contraint à fournir annuellement une ou plusieurs journées de travail. Ses brèches sont continuées par des ponts de bois et des ponceaux^{CCCXVIII} jetés sur les marigots, et de tous côtés le sentier est enfoui au milieu du luxuriant feuillage, percé d'éclaircies sur la mer. Aux heures où le soleil s'apaise, surtout le dimanche et les jours de fête, il est fort animé par les allées et venues de la population noire de tout âge, qui se presse d'une case à l'autre, par les blancs civils ou militaires, vaquant à leurs délassements. Le mouvement se déplace « quand la plage est bonne », c'est-à-dire à marée basse, chacun préférant alors suivre le bord de l'eau et jouir de la vue plus large et de la brise fraîche. Autour des maisons féodales de leurs patrons se pressent les cases de la clientèle krouman et mpongwè, par îlots variés de couleur dans le paysage. L'habitation du maître porte un air de gaieté sur son vêtement de bois peint, que festonne en cordon une galerie légère, avec le mât de pavillon couvert, aux fêtes, de pavois, le

281 Le mouvement commercial est principalement entre les mains des étrangers, comme le montrent une première fois les chiffres, par nationalités, de la population des factoreries, puisque, sur un effectif de 70 personnes, on ne compte que 18 Français, puis 38 Anglais, 9 Allemands, 3 Portugais, 2 Américains. (*Année 1876.*)

pigeonnier solitaire, et le treillage de bambous et de plantes grimpantes qui enclot les bananiers froissés par le vent, parmi les bosquets pleins de roses et de fleurs dont est parsemé le parterre sablé de l'alentour. Les factoreries sur pilotis sont faites de planches préparées en Europe puis remontées sur place. L'apparence de chacune révèle le goût particulier et la nationalité de son propriétaire ; la factorerie allemande était parmi les mieux entendues au point de vue de l'hygiène et du confortable.

Glass, ralliement des étrangers, est en même temps le foyer de l'activité mondaine au Gabon. On y retrouve, bronzé quelque peu par l'Afrique, le ton de l'existence d'outre-mer. L'on s'y reçoit à de beaux dîners où rien ne manque, la courtoisie des hôtes ni le champagne. On y donne des bals à l'europpéenne, où le sexe aimable est représenté par des personnes décolletées, qui sont femmes de traitants presque civilisés, d'anciennes dames négresses enrichies. Un photographe ambulancier et noir s'y établit à la belle saison. On y échange des cartes au jour de l'an. On ne va pas au bois ; mais les fashionables, se prêtant les deux ou trois chevaux souffreteux qui ornent les promenades de la colonie, cavalcadent à leur tour sur la plage ou sur la route.

Parfois un touriste égaré vient rafraîchir cette société brûlée par le soleil. Ce sont aussi les recrues nouvelles avec leurs illusions non encore démenties, de ces fantaisistes qui partent à la conquête d'une terre inconnue, comme les bonnes gens de notre pays vont à la campagne, et s'en retournent bientôt désabusés. Un amateur arrive y chasser la grosse bête ; un planteur brésilien, qui fait son étude des cafés et veut, pour compléter son instruction, visiter ceux de la côte africaine, est arrêté en chemin par la fièvre et rapatrié incontinent.

Puis, en dépit de l'apparence joyeuse de tout à l'heure, c'est toujours pour le négociant la vie seule, sans foyer, absorbée dans l'inaction par l'énergic climat, qui éteint les forces du plus robuste. Il éprouve de temps à autre le besoin de rompre avec une monotonie qui l'use presque autant que le soleil, et de changer ... pour changer, pour oublier, d'aller se retremper dans un autre milieu, quel qu'il soit. Il part alors en villégiature, à cent lieues, chez un ami de la côte, ou entreprend le grand voyage d'Europe, choisissant la saison qui continue là-bas son perpétuel été, parce qu'il ne supporterait plus l'hiver.

Car chacun sent, pour l'éprouver, que l'atmosphère civilisée qu'il se refait le mieux possible au milieu de la sauvagerie est artificielle et ne peut remplacer la vraie civilisation, cette civilisation aimée qui resplendit loin de ces rivages ; et chacun craint, si fort qu'il s'en garde, de se laisser absorber par l'influence dissolvante du nombre et du milieu, de s'indigéniser lentement, de s'amoindrir. À l'exemple de ce vieil homme noir qu'on a d'abord toisé de bien haut, au point comme lui de ne plus pouvoir ni désirer rajeunir. Et, n'y voulant passer sa vie, on court en hâte après la fortune, on se dépêche de gagner pour fuir au plus vite. Beaucoup, avant d'y atteindre, ont passé au crible de la maladie paludéenne et du soleil ; les plus résistants sont restés huit ou dix ans. S'ils rapportent l'aisance en Europe, auront-ils la santé d'en jouir ? Sur les admirables pentes de Madère, au milieu des charmants asiles d'autres valétudinaires, un cottage attire les yeux des passagers pour la Guinée, celui d'un riche Anglais, qui se fixa à mi-chemin, les brumes britanniques étant devenues trop froides pour son tempérament d'Africain. Plusieurs ainsi doivent renoncer au sol natal, s'ils ont tardé à y revenir.

Les négociants du pays mpongwè n'aiment cependant pas à dire trop de mal du lieu qu'ils habitent volontairement, afin sans doute de n'être pas taxés d'inconséquence, et puis la dépréciation n'engage pas les chalands. À leur avis, certaines escales du golfe de Guinée sont défavorisées et plus insalubres : Sierra Leone, Liberia, Benin, Brass-River, Bonny, New-Calabar, pourquoi ne pas les citer toutes ?... ont cette réputation. On a parfois rencontré dans les rivières perdues des bâtiments abandonnés, leur équipage étant mort. On voit de temps à autre entrer en refuge au Gabon quelque navire décimé, non par la tempête, par la maladie ; il reste, les voiles tombantes, devant les passes, à bout de forces et faute de bras. Ceci est le « livre noir », trop peu raconté, du commerce de la Guinée ; le Gabon, s'il vaut mieux que certains, à coup sûr n'en saurait passer pour l'Éden.

CHAPITRE IX. L'ADMINISTRATION DU COMPTOIR.

Nous venons de parcourir dans une série de pages, peut-être bien chargées pour la bonne volonté du lecteur, l'individualité propre de cette grande région de l'Afrique occidentale qui gardera longtemps encore son nom de GABON, et nous les terminons par quelques détails statistiques et techniques sur la balance des ressources et des charges de la colonie, et les moyens dont l'administration locale dispose pour maintenir l'autorité de la République sur cette possession lointaine.

Il y a quelques années seulement, lorsque les établissements de Libreville commencèrent à s'élever de terre, le bruit s'en répandit à la ronde, et, sitôt qu'on les eut terminés, les plus éloignés, secouant leur indolence, pagayèrent leurs pirogues et vinrent contempler ces palais faits pour des fétiches. C'était en effet quelque chose de nouveau et de surprenant, la pierre surpassait le bambou, et, dans l'esprit des noirs, le blanc grandit de toute la distance qui sépare l'humble case d'aussi magnifiques demeures²⁸².

De la mer, leurs formes blanches, percées à jour d'amples arcades, caressées par le soleil, tranchent avec éclat sur le vert velouté des manguiers et du feuillage éternel ; assez loin, les toitures de tuiles, protectrices des eaux diluviennes, étalent comme de larges taches de sang sur le paysage, et l'hivernage, qui a tout verdi, fait le contraste plus singulier sans être disparate. L'espace que ce groupe d'établissements encadre dans un rideau de bois est une place carrée, couverte d'herbages, plantée de rangées d'eucalyptus et de manguiers. L'endroit s'appelle LE PLATEACU car le nom de LIBREVILLE, modeste capitale d'un vaste empire, est peu usité au Gabon même. C'est, à la ligne supérieure du quadrilatère, l'hôtel du Gouvernement, au-dessus duquel flotte perpétuellement le pavillon de l'occupation, et, sur le même plan, un bâtiment d'égales proportions, l'hôpital ; puis, perpendiculairement à la façade de ces deux constructions principales, sur les revers de la pelouse, d'un côté, la caserne et les magasins de réserve, ceux-ci couverts en paillote et, par cela, trop peu défendus de l'incendie, de la foudre et des pluies²⁸³, - de l'autre, l'habitation de l'ordonnateur, derrière laquelle s'abrite le couvent des Sœurs. Le Plateau descend en pente douce vers la plage, où sont les chantiers des embarcations et des pirogues, les parcs à charbon et le petit port. D'ombreux sentiers, à travers l'épaisse végétation, conduisent aux villas des fonctionnaires, aux prisons et à la poudrière, gardées derrière le Gouvernement par le camp des Sénégalais, à de vastes jardins riches d'une verdure envahissante plutôt que de fruits et, tout proche, à la ville des morts, dont les simples pierres exposent les douloureux épisodes des saisons mauvaises et du climat.

L'aspect général de l'établissement est pittoresque et riant aux yeux, les bâtiments sont également bien conçus au point de vue des commodités de l'habitation. Je voudrais dire aussi que l'hygiène s'y trouve installée à sa satisfaction. Leur situation sur cette hauteur, d'une altitude de 40 mètres au-dessus

282 On dit que les Sénagambiens, les gens du Sin particulièrement, se montrèrent moins empressés à permettre d'élever sur leur sol des constructions durables. Ils y voyaient l'ombre de ces forteresses que le passé leur apprit à connaître, menace perpétuelle pour leur indépendance et, tant qu'ils purent, ils interdirent aux Européens l'emploi de la chaux et de la pierre à bâtir.

283 En tout mal conditionnés pour la conservation des vivres de prévoyance, dont l'altération rapide et le renouvellement à si grande distance nécessitent de grosses dépenses pour l'État. Les approvisionnements de vin, toujours assez considérable en vue de suffire aux besoins de la division navale, qui vient se ravitailler à Libreville, y subissent promptement la transformation acétique. Nous avons eu plusieurs fois occasion de le répéter ; tout ce qui est altérable, sous ce climat, doit être protégé par une armure inattaquable, ciment, métal ou verre, contre les injures du temps et des insectes.

du niveau de la mer, l'orientation vers la rade, d'où vient la brise de jour, les vérandas ou galeries, qui laissent circuler l'air à pleines ouvertures, leurs couvertures de tuiles, qui les abritent des infiltrations, l'épaisseur des murailles, qui défend au soleil de les traverser, tout cela ne protège pas ces demeures contre les marigots, qui sont partout et dont, la nuit venue, les brises régnantes apportent sous le vent les émanations. Un fait frappera l'étranger : il verra ces sortes de palais abandonnés et déserts dès le coucher du soleil. La population qui les habite les a quittés pour aller dormir en rade, témoignant par la pratique de cet axiome hygiénique indiscutable, qu'il n'y a de vraiment salubres sur la côte de Guinée que les navires mouillés en pleine eau. Lorsque les taretts ont fait leur œuvre et forcé d'abandonner le ponton inhabitable, l'aspect du comptoir redevient mouvementé, mais à quel désavantage ! Il est juste cependant d'ajouter, nécessité faisant loi, que les équipages trouvent, à ces moments, dans les constructions en pierre existantes un abri temporaire très préférable aux cases de bambous qu'il faudrait leur improviser.

Cette considération devient plus significative si elle a trait à l'hôpital, de si grave importance dans une colonie où les valétudinaires l'emportent en nombre sur les bien portants. C'est un bel établissement pour le pays et suffisamment confortable. Il a deux étages : le supérieur contient vingt-deux lits à l'usage des Européens et des chambres d'officiers ; l'inférieur est destiné aux noirs. Le noir n'aime pas les draps ; une paillasse de feuilles sèches de bananier ou de maïs, une natte et une bonne couverture le satisfont. Le roulement des malades y est incessant, nous l'avons vu, tant qu'il y a des blancs habitant la terre, et la porte ne s'en ferme en aucune saison, puisque la fièvre ne fait jamais trêve. Cet hôpital n'était du reste considéré, de mon temps, que comme un établissement de prévoyance, occupé seulement par les Européens entre le moment critique où le ponton, faisant eau de toutes parts, était mis à la côte et l'arrivée du bâtiment destiné à le remplacer. La *Cordelière* et l'*Eurydice* furent, dans leur courte carrière, d'excellents sanatoria, auxquels étaient admis les civils de la colonie ; la batterie^{CCCXIX} bien aménagée de ces navires réalisait sous ce ciel la plus salubre salle de clinique qu'on pût espérer. Leur entretien coûteux était bien compensé par l'économie des santés et les journées de travail plus productives.

En face de la terre s'alignent les navires de la station locale mouillés en rade : le ponton-stationnaire qui sert en même temps d'hôpital général et de magasin de réserve ; la citerne à vapeur qui profite de la marée pour aller chercher de l'eau douce à Nengué-Nengué, et deux petites canonnières, à faible tirant d'eau, commandées chacune par un lieutenant de vaisseau, qui courent les rivières pour imposer le pavillon, rendre la justice et exécuter à coups de canon les arrêts du commandant, dont les Pahouins demeurent particulièrement justiciables.

Cet uniforme mouillage devient plus mouvementé au passage fortuit de quelque bâtiment de guerre étranger, ou lorsque les croiseurs de la division navale de l'Atlantique sud visitent l'estuaire. L'arrivée des courriers postaux y apporte aussi une animation qui a son retentissement joyeux à terre. L'échange des lettres se fait régulièrement une fois le mois environ par le concours de voies diverses. C'est d'abord le transport militaire français ; venant directement de Brest ou de Rochefort, après avoir touché à Dakar et ravitaillé sur son passage les comptoirs de la côte occidentale, il renouvelle deux fois l'an l'établissement du Gabon en personnel et en matériel ; - puis les paquebots à vapeur de la ligne française du Pacifique, faisant escale à Libreville chaque semestre, et ceux de l'*African steam-ship company*, de Liverpool, toutes les six semaines environ ; - la ligne allemande, qui relâche à Elobey, une fois le mois ; - enfin la ligne portugaise mensuelle de Luanda, en communication avec notre colonie par un cutter^{CCCXX} français qui, suivant les besoins, se rend à São Tomé ou à l'île de Principe.

Et ce n'est pas tout maintenant. Le Gabon est relié par un câble télégraphique à la métropole et au reste du monde ; il sort de l'abandon auquel semblait le condamner irrévocablement sa situation

perdue. Parmi ceux qui habitaient Libreville, il y a dix ans, qui eût osé émettre cette espérance extraordinaire, et que ne peut-on attendre de l'avenir après l'avoir vu réaliser²⁸⁴.

Un mot du personnel qui assure les services multiples de la colonie. Dans le cours de ce chapitre, je parle toujours de l'état de choses existant en 1877, à moins de signaler spécialement le changement survenu depuis. Ce personnel est naturellement d'origine maritime, et sa succession rapide, comme les incidents du climat sur la santé de l'Européen. Il fut d'abord renouvelable tous les deux ans ; mais ce stage, qui nécessitait, pour cause d'invalidité, des rapatriements fréquents et par suite un état de malaise chronique dans la gestion de certaines affaires, parut, après quelques années, trop long et fut réduit à dix-huit mois. L'expérience a prouvé que ce terme était encore rigoureux. Il m'avait semblé à moi-même, appelé à donner mon avis sur cette question, qu'un séjour d'une année était la limite raisonnable

284

LISTE DES PAQUEBOTS

OU SERVICES RÉGULIERS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, UTILISÉS POUR L'ACHEMINEMENT DES CORRESPONDANCES VERS LES CÔTES OCCIDENTALES ET MÉRIDIONALES D'AFRIQUE (*d'après la nomenclature officielle, pour l'année 1886.*)

PAQUEBOTS FRANÇAIS

- a) DE BORDEAUX À DAKAR, avec escale à Lisbonne.
(de Bordeaux, les 5 et 20 de chaque mois, *ligne du Brésil et de la Plata*)
b) DE MARSEILLE À DAKAR (*ligne de la Plata*).
(de Marseille, le 14 de chaque mois, avec escales à Barcelone et à Gibraltar.)

PAQUEBOTS ANGLAIS

DE DARTMOUTH ET DE PLYMOUTH AU CAP. (Départs de Dartmouth et de Plymouth alternativement chaque vendredi, avec escale, à Madère trois semaines sur quatre et à Lisbonne la semaine suivante, à Sainte-Hélène environ un voyage sur quatre.)

DE LIVERPOOL AUX CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE

(A) DE LIVERPOOL, chaque samedi, avec escales, savoir :

- 1) À chaque voyage, à Grand Bassa, Sierra Leone, Cap-Coast-Castle, Salt-Pond, Accra, Ada, Lagos ;
- 2) Trois voyages sur quatre, à Madère, Tenerife et Grand-Canarie ;
- 3) Deux voyages sur quatre à Gorée, Dakar, Rufisque et Bathurst ;
- 4) Toutes les quatre semaines à Monrovia, Half-Jak, Grand-Bassam, Axim, Winnebah, Kitta, Jella Koffi, Petit-Popo ;
- 5) Trois voyages sur quatre à Kroo-Coast, Cap des Palmes, Benin, Forcado, Shallow-Rivers (Brass, Akassa, Opobo, et New-Calabar).

Les escales de Abgwey, Anomabu, Apam, Assinie, Bageida, Ray-Beach, Cap des Palmes, Chama, Danoe, Dix-Cove, Elmina, Grand-Popo, Isles-de-Los, Lavanah, Porto-Seguro, Pram-Pram, Secondee, Sherbro, Sinoe, Sulymah et Ouidah sont desservies à des dates indéterminées par le paquebot partant le samedi de Liverpool.

(B) DE LIVERPOOL, le mercredi, toutes les trois semaines. Avec escales à Tenerife, Grande Canarie, Kroo-Coast, Donny, Fernando Pó, Old Calabar, Cameroons, Saint-Thomas, Gaboon, Loango, Black-Point, Landana, Congo, Ambrizette, Kinsembo, Ambriz et Luanda.

DE SOUTHAMPTON AUX ÎLES DE CAP-VERT

(de Southampton, le 24 de chaque mois, avec escale à Lisbonne.)

PAQUEBOTS ALLEMANDS

DE HAMBOURG À AMBRIZ (*voie employée seulement sur demande des expéditeurs*). De Hambourg, tous les mois (*dernier du mois*), avec escales à Madère (9 de chaque mois), Gorée, Rufisque, Monrovia, Grand Bassa, Sinoe, Cape-Palmas, Accra, Ada, Kitta, Little-Popo, Grand-Popo, Ouidah, Cameroons, Elobey, Gaboon, Landana, Kabenda, Banane, Congo, Ambrizette, Kinsembo, Ambriz, Saint-Paul de Luanda.

PAQUEBOTS ESPAGNOLS

DE CADIX AUX CANARIES (Départs de Cadix, les 2, 10 et 17 de chaque mois.)

de l'activité non entamée, permettant à la fois de suffire aux charges onéreuses du service sous ce ciel et d'être rapatrié sans avoir trop souffert. Un règlement ministériel a depuis fixé à cette mesure prudente le temps de séjour du personnel maritime à Libreville. Notons que c'est la seule de nos colonies où il soit nécessaire de l'abrégier autant.

Il était, à cette date, composé de 108 officiers marinières et matelots blancs, 108 noirs (laptots et hommes de charge), et comprenait, outre le commandant et le trésorier-payeur, 12 officiers (officiers de marine, médecins, officiers du commissariat métropolitain et colonial). Dans ce nombre, le personnel médical qui, outre ses obligations militaires, s'emploie gracieusement au service des missions et de la population civile, figure pour plus d'un tiers, proportion élevée relativement au nombre des autres officiers et significative une fois de plus d'un état sanitaire déjà suffisamment éclairé par les faits.

PAQUEBOTS ITALIENS

DE GÈNES À SAINT-VINCENT (*îles du Cap-Vert*). De Gènes, les 3 et 18 de chaque mois, avec escales à Barcelone et Gibraltar ou Cadix.)

PAQUEBOTS PORTUGAIS

DE LISBONNE AUX AÇORES, MADÈRE, AUX ÎLES DU CAP-VERT ET AUX CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE.

- a) DE LISBONNE À FAYAL OU À FLORÈS, avec escales à Santa-Maria, San-Miguel, Terceira, Graciosa, San-Jorge, Pico (de Lisbonne, le 5 et 20 de chaque mois.)
- b) DE LISBONNE À FUNCHAL (*Madère*) (de Lisbonne, les 6 et 20 de chaque mois.)
- c) DE LISBONNE À MOSSAMEDES, avec escales à Porto-Grande (*îles Saint-Vincent*), Bolama, Principe, Sao Tomé, Zaïre ou Congo, Port-Banane, Ambriz. Saint-Paul de Luanda et Benguela (de Lisbonne, le 6 de chaque mois).

Le ticket de passage, de Liverpool au Gabon, sur la ligne de l'*African steamship co.*, en 1^e classe (*chief cabin*), revenait à 40 £ (1.000 fr) en 1876. Les prix se seraient abaissés depuis cette époque, d'après les chiffres que je vois consignés dans l'ouvrage de M. Ch. Le Brun-Renaud :

- 1) Ligne anglaise (*de Liverpool à Banane*) - en 1^e classe (nourriture comprise) 35 £ (875 fr), - en 2^e cl. 29 £ (700 fr).
- 2) Ligne anglo-portugaise (de Lisbonne à Banane), - 31 £ (775 fr).
- 3) Ligne de la maison Woermann (de Hambourg à Saint-Paul de Luanda), - 30 £ (750 fr).

POINTS D'ATERRISSAGE

ET TARIFS DES CORRESPONDANCES TÉLÉGRAPHIQUES POUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

Funghal (<i>île Madère</i>) voie directe, le mot	1 fr 70 c.
voie Falmouth-Lisbonne	2 fr 30 c.
Tenerife (<i>île Canarie</i>) voie directe	1 fr 05 c.
Porto-Grande (<i>île Saint-Vincent</i>) voie directe	4 fr 60 c.
Dakar (<i>Sénégal</i>) voie directe, le mot (expression de dix caractères)	2 fr 50 c.
voie Barcelone-Cadix	2 fr 80 c.
voie d'Angleterre Vigo-Bilbao	2 fr 95 c.
Ste Marie de Bathurst (<i>Gambie anglaise</i>) voie Cadix-Canaries	6 fr 95 c.
voie Lisbonne-Saint-Vincent	id.
Bolama et Bissau (<i>Guinée portugaise</i>) voie directe	5 fr 55 c.
Conakry (Rivières-du-Sud) voie Cadix	5 fr 70 c.
Freetown (Sierra Leone) mêmes voies que pour Bathurst	8 fr 00 c.
Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) voie Cadix-Canaries-Dakar	6 fr 80 c.
Accra (Côte d'Or anglaise) voie Cadix-Canaries	9 fr 25 c.
voie Lisbonne-Saint-Vincent	9 fr 45 c.
Cotonou, Porto-Novo (Côte-des-Esclaves) Même voie que pour Grand-Bassam	8 fr 45 c.
Lagos (Côte-des-Esclaves). voie Lisbonne-Saint-Vincent	10 fr 45 c.
Brass-River (Niger) et Bonny même voie que pour Lagos	11 fr 45 c.
île du Prince voie directe	8 fr 90 c.
île São Tomé voie directe	8 fr 25 c.
Libreville (Gabon) voie Cadix-Canaries-Dakar	9 fr 05 c.
Saint-Paul de Luanda voie directe	10 fr 75 c.

Les câbles qui desservent ces différents points sont reliés aux fils océaniques indépendants, - de Praia (île Santiago, des îles du Cap Vert), - de Santa-Cruz de Tenerife (îles Canaries), - et par eux, au réseau télégraphique général du globe.

Par Dakar, Saint-Louis et la voie aérienne du fil trans-sénégalais, le Gabon et les comptoirs de la côte occidentale se trouvent rattachés à Bamako sur le Niger supérieur.

En ajoutant à ces derniers chiffres ceux que nous avons précédemment reproduits, nous pouvons établir l'ensemble de la « population blanche » au Gabon. Elle comptait 220 personnes, dont une grosse moitié habitant la rade, et l'autre répartie entre le service de la marine à terre ou service local, les missions et les maisons de commerce françaises et étrangères. La population blanche du comptoir est en majorité une population de fonctionnaires.

L'action gouvernementale au Gabon est tout entière entre les mains d'un capitaine de frégate, dépositaire de l'autorité civile et militaire, sur terre et sur mer. Il juge, réprime, punit, traite avec les rois voisins, règle le budget, assisté d'un sous-commissaire de la marine, qui remplit les fonctions de directeur de l'intérieur, et, par un arrêté du 29 juin 1882, d'un conseil d'administration, statuant en certains cas comme conseil du contentieux administratif, auquel sont adjoints, pour discuter les intérêts généraux, deux notables de nationalité française²⁸⁵.

Ces dernières années encore, les attributions du commandant particulier étaient à la fois plus lourdes et plus restreintes ; il n'exerçait qu'un pouvoir intérimaire, sous le contrôle du commandant en chef de la division navale de l'Atlantique sud, auquel il devait rendre compte à chacun des passages de la frégate-amiral. Il est facile d'entrevoir les inconvénients qui résultaient, pour le bien de la colonie, d'une direction ainsi bridée par l'éloignement de l'autorité responsable. Le moins qu'il advienne en pareil cas, c'est d'enlever à l'esprit d'initiative son ressort, en le faisant incertain, de retarder par des demi-mesures les mesures nécessaires, celles qui demandent une solution prompte et énergique, plus délicates à apprécier lorsqu'elles ont trop attendu, de laisser enfin tout en expectative, ce qui est laisser tout en souffrance. Depuis, divers décrets et décisions présidentielles, motivés par de semblables considérations, ont fortifié l'autorité du commandant du Gabon, en le rendant à peu près indépendant de l'action du commandant en chef de l'Atlantique sud. Celui de décembre 1883 l'émancipe complètement et l'institue « commandant supérieur des Établissements du golfe de Guinée », assisté d'un lieutenant-gouverneur pour la Côte d'Or française²⁸⁶.

285 Cet arrêté a été modifié par le décret du 11 octobre 1886. Le conseil d'administration du Gabon est maintenant composé de la manière suivante :

Président : le *lieutenant-gouverneur*, ou le *commissaire général du gouvernement* dans le CONGO FRANÇAIS, s'il est présent à Libreville ;

Membres :

le commandant de la Marine,

le chef du service administratif,

le chef du service de l'intérieur,

le chef du service judiciaire,

deux habitants notables, désignés par le lieutenant-gouverneur.

286 C'est peu à peu revenir à la situation antérieure aux événements calamiteux de l'année 1870, dont le contrecoup avait fâcheusement retenti sur la gestion des affaires de la colonie. Le « gouvernement de la Côte d'Or et du Gabon » réunissait à cette époque sous la même administration les établissements de *Grand-Bassam*, *Assinie* et *Gabon*. Le personnel était nombreux, le mouvement militaire de la rade important. L'amiral, commandant supérieur, disposait de 9 bâtiments, 44 canons, 793 hommes, outre les garnisons de canonnières et de tirailleurs qui gardaient la terre. Un budget de 458.900 fr entretenait, aux dépens de la métropole pour la grosse part, une prospérité réelle à quelques égards, une apparence de lustre au moins, dont les constructions existant au Plateau sont un vestige.

La « division navale des côtes occidentales d'Afrique » vient d'être rétablie avec son existence indépendante, et parallèlement, la « station locale du *Congo français* et du *Gabon* » comprend une force respectable de 9 bâtiments de guerre (avisos et canonnières) destinés à sillonner les rivières et la frontière maritime.

Puis, l'importance des établissements situés sur l'Ogooué et le Fernan-Vaz motivait la création d'un commandant particulier pour cette circonscription, investi des fonctions de juge de paix et relevant de l'autorité du commandant supérieur du Gabon (*décret du 26 déc. 1884*).

En dernier lieu enfin, tant les changements de toute nature ont été grands, la région française du GABON-CONGO été placée sous la haute autorité d'un commissaire général, assisté d'un lieutenant-gouverneur, à

Mais il est pour la gestion régulière des affaires publiques un nouvel écueil, peut-être plus grave, et celui-ci presque impossible à éviter, parce qu'il est inhérent au milieu lui-même : c'est la mobilité incessante du personnel nécessitée par l'instabilité de la santé sous ce climat. Le commandant et les officiers partent, à peine connaissent-ils le pays et ses mœurs, au moment où leur expérience acquise allait être le plus utile ; ils sont remplacés par d'autres fonctionnaires, qui auront à faire la même éducation préparatoire, encore trop tôt interrompue. Que ces changements périodiques, avec les idées neuves comme les personnalités qui se succèdent, paralysent dans une certaine mesure l'unité de suite dans la direction et le bien durable qu'elle doit procurer, il n'y a pas trop lieu de s'en étonner. La bonne volonté et le talent y suppléent assurément ; mais il est difficile, à moins d'y être préparé par une patiente initiation, que l'initiative ne flotte et l'esprit ne s'irrite au milieu de ce dédale d'attributions complexes, qui s'essaient d'accommoder la conscience et la constitution françaises à la stérilité morale et au disparate de l'Afrique équatoriale, - d'une contrée où la lanière d'hippopotame représente l'autorité séculaire, seule loi acceptée avec une passivité morte et la soumission sans examen que celle-ci entraîne, aux changements arbitraires de la force !

Il serait sans doute excessif d'avancer que le commandant, au nombre de ses pouvoirs, a droit de déclarer la guerre et de faire la paix ; nous sommes sous un ciel où le code international n'a cours que d'un côté. Il châtie seulement les rebelles qui pillent, tuent et quelquefois mangent ; il signe avec les chefs de ces traités dont il faut sans relâche surveiller les garanties, parce qu'un cadeau plus sérieux fait par quelque étranger les déchire. Ces instruments diplomatiques sont si peu à l'abri de la nature elle-même, qu'il est prudent de les enfermer dans des boîtes de plomb, l'action destructive de l'air et des infiniment petits en ayant raison autant que les hommes. Sur le territoire voisin des établissements, où l'intervention française est incontestée, le commandant est juge suprême, appelé à décider des cas litigieux entre Français, étrangers et noirs, d'affaires souvent des plus graves, où la loi civilisée se heurte à des coutumes indigènes sans règles et sans nom, et très épineuses pour la morale d'un juge européen. Le vol sous divers aspects, le rapt d'une femme, le préjudice aux captifs, en étaient les plus anodines, femmes et captifs comptant pour peu aux yeux des indigènes ; c'était matière de justice de paix, traitée suivant la législation en vigueur au Sénégal, dont l'exécution était ensuite poursuivie par des sous-officiers faisant fonctions de commissaires de police. Au moment dont je parle, s'il se présentait un cas vraiment sérieux, le commandant avait seul qualité pour instruire et, s'il le jugeait bon, en déférait à la cour de Saint-Louis, ressort suprême, qui étend sa juridiction sur toutes nos possessions occidentales jusqu'au Congo. Ses attributions judiciaires ont été depuis allégées. Un juge-président (*décret du 21 déc. 1881*) est désormais appelé à connaître des affaires civiles, commerciales et correctionnelles ; il est assisté d'un lieutenant de juge, chargé spécialement de l'instruction, et d'un greffier-notaire. Le tribunal ainsi constitué (*décret du 27 oct. 1886*) siège à Libreville et juge en première instance, à charge d'appel devant la cour du Sénégal, lorsque le délit motive une peine devant excéder deux mois. En outre, un tribunal criminel spécial, à défaut de conseils de guerre, statue sur « les crimes et délits ayant un caractère politique ou de nature à compromettre l'action de l'autorité française. »

Libreville, et de résidents pour l'Ogooué et le Fernan-Vaz, pour le Loango, le bas Congo et le Niari. Et, afin de préciser l'action du représentant de l'autorité française et le caractère du nouvel ordre de choses, les établissements de la Côte d'Or et de la Côte des Esclaves ont été détachés du Gabon et leur administration réunie à la lieutenance des Rivières-du-Sud, qui relève du gouvernement du Sénégal.

Ainsi cette année voit se réaliser l'idée la plus logique, la seule rationnelle, à vrai dire, qui ait encore présidé à l'organisation de notre influence au Centre-Afrique : partager nos possessions occidentales en deux gouvernements autonomes, indépendants l'un de l'autre : - l'un, la Sénégambie française, avec les dépendances de la Guinée supérieure, - l'autre, l'immense territoire ininterrompu qui s'étend du Gabon au Congo français. Chacun de ces gouvernements aura son organisation administrative, son budget, ses moyens de protection et de tutelle, ses ressources, appropriés à l'état différent du terrain et des populations qu'il s'agit de gagner à nos desseins, à notre action.

Complément de l'éditeur : ce sont là les prémices de l'Afrique-Occidentale française et l'Afrique-Équatoriale française.

La magistrature municipale est naturellement en ce pays presque une sinécure ; les fonctions en sont confiées à un délégué de l'administration. Il faut convenir cependant que les registres de l'état civil restent moins blancs depuis quelques années. Les mariages à la mairie deviennent de mode, surtout du côté de Glass ; et une noce indigène, ainsi légalisée, présente un côté moral qui est très à respecter et à encourager, n'étant pas l'ordinaire, sans compter la sécurité des petits noirs qui en proviennent.

Pour maintenant, le Gabon est loin de satisfaire à cet idéal poursuivi par toute administration coloniale jalouse de se suffire à soi-même à l'aide de ses propres ressources et sans recourir à la métropole. Les chiffres suivants vont le faire ressortir.

La valeur du mouvement commercial est exprimée par la comparaison des tableaux suivants, pour diverses années. En 1862, les entrées de bateaux se chiffrent par un total de 38, ainsi décomposé : 15 français, 16 anglais, 3 américains, 3 portugais, 1 hambourgeois.

Les importations montent à	1.624.805 fr
Les exportations à	655.551 fr
Mouvement total	2.280.356 fr

En 1866, l'équilibre tend à s'établir, par une diminution notable des importations, entre la valeur des marchandises à l'entrée et à la sortie.

Les importations montent à	943.831 fr
Les exportations à	601.078 fr
Mouvement total	1.544.909 fr

En 1876, le commerce s'est effectué, tant à l'entrée qu'à la sortie, par 122 navires de différents tonnages, ainsi répartis : 19 français et 103 étrangers (dont 76 sous pavillon anglais).

Les importations montent à	1.500.000 fr
Les exportations à	926.450 fr
Mouvement total	2.426.450 fr

Enfin en 1877, les chiffres que nous montre la *Revue maritime et coloniale* notent une augmentation sérieuse.

Les importations montent à	2.795.805 fr 67 c
Les exportations à	1.134.676 fr 50 c
Mouvement total	3.930.481 fr 17 c

De ces indications il ressort qu'en quinze années, si le mouvement des navires a plus que triplé, c'est surtout en faveur de l'étranger ; l'importance des opérations commerciales sur les différentes escales de la colonie est corollaire de la même remarque, et l'industrie étrangère trouve au Gabon, pour

l'écoulement de ses produits, un débouché beaucoup plus fructueux que la nôtre²⁸⁷. Nous voyons aussi que le mouvement d'importation dépasse de plus de moitié l'exportation.

La différence entre ces deux termes, c'est-à-dire un chiffre bien plus considérable, est figurée par la quantité de marchandises introduites directement, consommées sur place ou soldées en objets similaires immédiatement consommables et en argent immobilisé dans le pays ; emploi en quelque sorte improductif, si l'on considère seulement le mouvement d'expansion du commerce régional. Parmi les articles importés, c'est aussi la plus faible part qui se transforme en argent monnayé. Le négoce gabonais reste essentiellement un commerce par échanges naturels, qui met peu de valeurs métalliques en circulation, et même le numéraire qui rentre dans les caisses des factoreries est presque entièrement absorbé par les droits dont le commerce local est redevable au trésor français.

Jusqu'en 1876, les produits indigènes étaient seuls frappés à la sortie d'un droit de 4 p. 100 *ad valorem*. Cette taxe exclusive, puisqu'elle atteignait uniquement les maisons qui font la traite en grand et exemptait de toute charge les commerçants de détail qui introduisent beaucoup et exportent peu, était en même temps préjudiciable aux intérêts du Trésor ; le mouvement d'importation, nous venons de le voir, l'emporte sur celui d'exportation. Il y avait donc bénéfice équitable à généraliser l'impôt. En conséquence, une décision ministérielle s'inspirant de la pratique anglaise en cette matière, dans ses possessions de la côte occidentale, établit un droit fixe unique de 2 p. 100 *ad valorem*, devant frapper également les marchandises d'importation et d'exportation, avec taxe supérieure à l'entrée des armes, de la poudre, du tabac et des alcools. Les missions consultées, si mes souvenirs ne me trompent, ne furent pas étrangères à la surcharge moralisatrice de ce dernier article. À la fin de l'année, l'effet salutaire du nouveau règlement se faisait déjà sentir, et l'administration calculait qu'augmentées de 1 à 4, les recettes de la douane doubleraient presque le budget de la colonie.

Elles s'élevèrent en effet à la somme de 145.602 fr 84 c au lieu de 50.000 fr à peine qu'elles étaient précédemment. Et ce résultat deviendrait plus considérable, si le blocus douanier de cette longue ligne littorale, qui s'étend incessamment vers le sud, pouvait être exactement maintenu et les embouchures des rivières surveillées par un personnel plus nombreux²⁸⁸.

287 La comparaison des exportations européennes à destination des « pays neufs ou de traite » montre que la situation faite à l'industrie française reste la même, c'est-à-dire moins favorisée que d'autres nationalités, sur les deux côtes occidentale et orientale de l'Afrique.

Ainsi l'Angleterre exporte 69 millions et demi de produits britanniques, y compris 50 millions de cotonnades ; la France, seulement 12 millions de produits français. Il est vrai, par compensation, que notre pays reçoit de l'Afrique et travaille, dans le même temps, pour 68 millions de produits. (Louis Vignon, *les Colonies françaises*, 1886.)

Les Français ont la réputation, en Sénégambie comme en Guinée, de faire bien, mais de faire trop cher. Il faut, pour réussir, prévoir les besoins et les désirs des indigènes, surtout leur bourse modique. Le « bon marché » est le fétiche du commerce noir, et le succès.

288 Des arrêtés et décrets présidentiels successifs, depuis 1876, ont modifié radicalement le régime douanier du Gabon. Le dernier en vigueur (27 août 1884) rapporte les décrets antérieurs sur la matière (*décret des 12 sept. 1868, 4 juillet 1876, 9 nov. 1879, 20 juin 1883*). Il régleme les droits sur les marchandises à l'entrée et spécialise d'une manière fixe et précise, dans des tableaux annexes, les tarifs applicables en particulier à chacun des articles d'importation. Il spécifie en outre certaines exemptions, dans des conditions déterminées. Sont notamment admis en franchise les approvisionnements des services marine et colonial ; les effets des voyageurs qui portent des traces d'usage ; les objets mobiliers de toute nature, en cours d'usage, appartenant aux Français et étrangers qui viennent s'établir dans la colonie, aux membres de toute mission accréditée par le gouvernement français ; dégrèvement considérable (jusqu'à 60 pour 100) en faveur des marchandises de provenance nationale. (*Bulletin officiel de la marine et des colonies*).

Le *Tableau statistique de l'Établissement* donne les détails complémentaires aux divers sujets traités dans ce chapitre.

Au produit de ce tarif, qui alimente un clair et solide revenu, s'ajoute celui, beaucoup plus faible, des taxes locales (impôt foncier²⁸⁹ et mobilier, patentes, droits sanitaires, emmagasinage des poudres du commerce, etc.) Les recettes du budget constitué à l'aide de ces diverses ressources, auxquelles une subvention de la métropole fournit l'appoint nécessaire d'une somme de 62.000 fr, sont employées, avec une bourse naturellement serrée, à assurer la solde des services à terre, l'entretien des postes éloignés, des édifices, des routes, des jardins, des prisons, le subside annuel de 20.000 fr. versé à la mission française et les cadeaux aux chefs, qu'engage la coutume pour une somme de 10.000 fr. Sont, bien entendu, non comprises dans ce relevé les dépenses du « service marine », qui restent à l'actif du département. Le Gabon ne pourrait se soutenir sans appui.

Toutefois, l'augmentation des revenus douaniers, le mouvement nombreux apporté par l'expédition de M. de Brazza, paraissent stimuler la vitalité d'une colonie près de défaillir. On s'y essaie à des travaux utiles, fouilles, recherches et conduites d'eau, tracés de routes, construction d'édifices publics, érection d'un phare, défenses restaurées. Budget et moyens d'action, tout se relève. Nous apprécierons dans un dernier chapitre en quelle mesure la prospérité de notre première possession est solidaire de la récente conquête du Congo.

289 La limite du domaine colonial au Gabon est incertaine, ou plutôt ce domaine élastique n'a d'autre mesure que l'inconnu. En droit rigoureux, l'indigène est propriétaire du sol ; en fait, il ne saurait revendiquer raisonnablement plus que la part qu'il est capable de cultiver pour ses besoins. Il n'y a pas de propriété nationale là où il n'est pas de nation, et les petites collectivités qui habitent ce pays n'ont pour ainsi dire de frontière que la borne de leur champ. En nous abandonnant la gestion de ses intérêts, l'indigène nous remettait en même temps le droit de délimiter d'accord avec lui son patrimoine. Cette mesure doit lui être faite large assez pour le contenter. Mais légitimement, à quelque distance des villages et des habitations, la solitude vague qui reste improductive devient libre à tous ; elle est vraiment le domaine du premier occupant, et le véritable propriétaire, tel même que le définit dans la pratique la coutume noire, sera celui qui l'aura défrichée.

Le colon sous la sanction de l'autorité française, protectrice de tous, pourra donc s'établir à peu près où il voudra ; les revendications de l'indigène ne gêneront pas sérieusement son initiative. Toutefois, dans un État où rien n'est déterminé, la voie reste ouverte à toutes les prétentions. Tel chef, par exemple, prévoyant l'intérêt du blanc, mettra une certaine astuce à déclarer propriété de son village une pièce de terre que ses pères ni lui n'ont jamais su posséder qu'au moment où on la voulait avoir. Plus simple est alors d'éviter les palabres et d'acheter son consentement, d'autant que le prix en est minime. Un cadeau de marchandises réglera cette affaire, et le plus souvent l'indigène n'a invoqué son droit, sur une chose dont il n'avait nul besoin, que pour en obtenir l'indemnité. (Voir, pour les détails techniques que comporte cette question, *les Colonies françaises*, 1883, dans la *Revue maritime et coloniale*.)

TABLEAU STATISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DU GABON,

**d'après les Notices coloniales publiées à l'occasion de l'exposition universelle
d'Anvers, en 1885, et diverses statistiques.**

Population au 1 ^{er} juin 1885										Enseignement primaire en 1885						
Indéterminée	Noire	Blanche								Noms des communes ou lieux	Nombre des écoles		Nombre des maîtres ou maîtresses		Nombre des élèves	
	Désignation des lieux	Hommes		Femmes		Suivant la nationalité		Suivant la profession			garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
		<14 ans	>14 ans	<14 ans	>14 ans											
	Libreville et Glass	4	113	1	22	Français	130	Personnel maritime et militaire	279	Libreville	1	2	1	3	15	89
	Benito	-	4	-	-	Anglais	27			Sainte-Marie	2	-	3	-	115	-
	Mounda	-	5	-	-	Allemands	25			Dongila	1	-	1	-	45	-
	Cap-Esteiras	-	2	-	-	Américains	19	Religieux	58	Cap-Esteiras	1	-	1	-	34	-
	Komo	-	10	-	-	Portugais	3	Civils	119	Benito	1	-	1	-	33	-
	Sangalanga	-	1	-	-	Suisse	1			Lambaréné	1	-	1	-	36	-
	Cap-Lopez	-	6	-	-					Madéville	1	-	1	-	9	-
	Ogooué	-	25	-	4											
	Fernan Vaz	-	8	-	-											
	Totaux	4	174	1	26		205		456		8	2	9	3	287	89

Finances en 1885 (montants en francs)									
Recettes					Dépenses		Contingent et Subventions		
Droits d'importation	Contribution des patentes	Contribution des licences	Droits sur la valeur locative des maisons et des terrains	Droits divers	Coloniales	De souveraineté	Fourni par la colonie à la métropole	Accordée par la métropole à la colonie	Différence au profit de la colonie
— décret du 27 août 1881	— Arrêtés du 8 déc. 1866 au 13 avril 1884	— Arrêté du 8 déc. 1866	— Arrêtés du 10 déc. 1877 au 8 fév. 1881	Taxes de navigation et droits sanitaires (variable selon la nationalité et le tonnage des bâtiments) Arrêté du 31 déc. 1864 Droits d'emmagasiner des poudres (6 c. par kilo). Arrêté du 1 ^{er} mars 1870					
300.000	20.000	6.000	2.000	-	421.150	567.173	6.860	41.050	37.190

Commerce en 1884										Navigation en 1883			
Exportation des produits du cru					Commerce général					Française		Étrangère	
Nature des produits	Pour la France		Pour l'étranger		Importations de France dans la colonie	Exportations de la colonie pour la France	Importations en marchandises étrangères	Exportations pour l'étranger	Commerce total	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
	Kilog. et lit.	Fr.	Kilog. et lit.	Fr.									
Ivoires > 10 kg	-	-	9.522	476.100	314.615	112.950	3.920.521	4.929.410	9.202.496	18	4.313	141	45.379
Ivoires < 10 kg	125	1.250	27.101	677.525									
Caoutchouc	700	2.800	560.667	2.242.668									
Ébène	96.700	29.010	1.961.733	588.520									
Bois rouge (santal)	1.487.293	74.365	4.072.429	203.621									
Huile de palme	1.700 l	2.550	76.930 l	115.395									
Noix de palme	3.000	750	181.042	4.601									
Gomme copal	-	-	2.203	8.812									
Dika	-	-	1.394	2.788									
Arachides	-	-	4.729	1.319									
Cire	-	-	289	722									
Écaille	-	-	5	75									
Totaux		110.725		4.322.146									

CHAPITRE X. CONCLUSION.

Quelques mots sur l'avenir lointain et les moyens de la civilisation dans l'ouest africain.
Les intérêts de la France au Gabon et au Congo

La mauvaise saison commençait. Nous laissâmes le Gabon à la fin d'une de ces journées d'hivernage où le ciel orageux déverse ses cataractes intermittentes sur l'équateur.

Pendant que le *Bonny* filait sous vapeur, l'éloignement derrière le navire faisait peu à peu disparaître les villages, les factoreries, les établissements de Libreville ; un peu plus tard, noyées dans les eaux calmes, se perdaient elles-mêmes les pointes de forêts et de sable, à la bouche de l'estuaire, et le dernier aspect d'une terre qu'on ne croit plus revoir. Appuyé sur l'arrière avec mon regretté compagnon, Jolles, aide-médecin de la marine, que je ramenait en France, nous regardions sans mot dire cette ligne déjà indécise qui fuyait, sans échanger l'émotion secrète qui nous pressait tous deux à cet instant, et sans vouloir en détacher nos yeux. Ce pays retenait une partie de nos forces, nous rentrions à bout d'un séjour à la fois trop rempli et trop vide. Pour moi, la première beauté de la nature m'avait charmé ; puis la désillusion insensiblement était venue avec l'uniforme paysage, l'uniforme race, la lente monotonie d'une vie combattue par le climat, ne laissant après elle que le souvenir du labeur, de la lutte inégale. Cette impression, beaucoup de ceux qui quittent le Gabon la ressentent. Elle les domine à ce moment et jette sur leur esprit l'ombre d'un passé, dont l'image se présente morne et plus sombre peut-être qu'il n'a été. Pourtant il s'y mêle un sentiment étrange, indéfini de regret, une sensation forte et âpre, de celles sans doute qui s'attachent aux lieux, aux jours qui ne ressemblent pas aux autres, et qu'on n'oublie pas.

Cette impression opposée naît d'un parallèle, si naturel qu'il s'impose sans effort, entre ce pays déshérité à tant d'égards et si abandonné, et la patrie qu'on va revoir ; du contraste violent entre cette sauvagerie, qui n'a qu'un style pour raconter une chronique atroce, et pour peindre son tableau de misère, qu'un pinceau et qu'une toile, où qu'on la regarde, - entre elle et cette civilisation rayonnante là-bas, dont l'aurore à peine point sur le vieux continent décoloré et la première lueur bienfaisante rejailit affaiblie et incertaine, au point qu'elle est déjà mourante avant de paraître.

C'est qu'au sortir d'une pareille épreuve, on s'est épris pour cette civilisation d'un amour profond et sérieux. On sent mieux ce qu'elle vaut et sa grandeur sereine ; elle a dompté, poli l'homme inculte des premiers âges, réduit ses appétits, et, lui enseignant sinon à aimer l'étranger au moins à ne plus méconnaître ce qu'ils se doivent l'un à l'autre, elle l'a fait meilleur ou, pour tout dire, ce que nous prétendons être, nous autres blancs. En même temps qu'elle façonnait à une condition morale épurée l'intelligence de cet aveugle des premiers jours, elle rendait aussi son existence matérielle plus tolérable, en découvrant à ses yeux les moyens de l'améliorer, ce fonds inépuisable d'abondance, à côté duquel jusqu'alors il avait passé sans industrie.

Et de ce parallèle a découlé une pitié sincère. Mainte fois, pendant l'isolement de l'exil, on appelait le progrès à l'aide de ce coin de terre, et l'on désirait le voir s'épancher sur les solitudes perdues du vieux continent et ranimer sa torpeur. Maintenant, au moment de le quitter, cette pensée envahit votre esprit avec plus de force.

L'Afrique attire beaucoup en ce temps ; elle excite le désir de connaître, elle est sphinx ou énigme. Ou, plutôt, elle l'était hier ; sa marge, si longtemps à peine effleurée, est de toute part gagnée vers l'intérieur. L'inconnu n'est plus imaginaire, et c'est l'honneur de notre époque de travailler avec une noble fièvre à déchiffrer son dernier problème, de labourer sans relâche ce continent noir, riche à la fois de promesses et si misérable. Le labeur, rude défrichement d'un sol et d'une race rebelles, est désintéressé ; il est tel que ce siècle travaille seulement pour l'avenir, ne doit pas jouir de ses peines. Voyons donc dans une revue rapide, et sans prétendre à remplir un tel cadre, par quelles voies et quels moyens, au prix de quels efforts la tâche sera accomplie.

Coloniser... le temps mesure ce mot. On ne peut songer à s'établir avant de connaître ; les explorateurs ouvrent d'abord la voie. La foi dans une idée se joue des obstacles qu'opposent la nature et les hommes ; l'ardent prosélytisme, la science, la civilisation, marchent de pair et d'accord à cette conquête. Leurs missionnaires vont déblayer le sentier inconnu qui fait peur aux hommes.

La trace des pionniers est partout sur cette terre malheureuse ; leurs pas sont marqués en mille points de cette étendue mystérieuse, où les anciens géographes inscrivaient simplement : *TERRA IGNOTA*, comme un problème reculé à jamais. Les plus nombreux ont succombé à la peine de beaucoup de maux, du climat surtout. Peu d'entre eux sont revenus dire eux-mêmes ce qu'ils ont fait ; ils ont légué leur exemple et l'empreinte du noble sillon qu'ils ont commencé à travers la sauvagerie. Le martyrologe en serait long, il est émouvant ; dans cette région déserte, de nos jours, parmi les marquants, c'est Livingstone, simple et glorieux, tombant sur la brèche de son infatigable chemin (1840-1873), c'est l'abbé Debaize^{CCCXXI} au début de sa course, et tant d'autres, illustres ou obscurs, ici ou plus loin, qui eurent le progrès pour idéal, et dont la fin n'est jamais vaine pour ce progrès.

Ceux qui ont réussi s'appellent, entre beaucoup, Barth^{CCCXXII}, Caillié^{CCCXXIII}, Serpa Pinto^{CCCXXIV}, Cameron, Stanley, de Brazza. Si les noms des derniers se présentent spontanément sous ma plume, c'est que de loin, dans la monotonie de l'exil gabonais, nous suivîmes avec passion leurs vicissitudes.

Le lieutenant Cameron venait en deux années d'effectuer la ligne sinueuse qui franchit le continent d'une côte à l'autre, de Bagamoyo à Luanda. Il avait ouvert une voie immense, que nul homme avant lui n'avait traversée. Stanley la continua et en avança le tracé par la reconnaissance à grands traits du cours du Congo. Il arrivait blanchi à la peine, nous racontaient des lettres du sud, et ses Arabes de Zanzibar, émerveillés de voir la mer occidentale, lui disaient alors « Tu es grand comme Allah. » - Tous deux allèrent de l'orient vers l'occident. Livingstone le premier, dans ce voyage prélude de sa gloire (1840-1856), avait parcouru l'Afrique en sens opposé, de Saint-Pol de Luanda aux bouches du Zambèze, montrant la route de l'Atlantique vers l'océan Indien.

Et, pendant ce temps, l'initiative française ne restait pas inactive. M. de Brazza, assisté du docteur Ballay et de M. Marche, continuait à pas persévérants sa laborieuse exploration. Au mois de mai 1876, l'expédition était arrêtée, tout proche de nous, sur l'Ogooué, par la pénurie des ressources, et le docteur Ballay, de passage à Libreville pour compléter ses approvisionnements, déjà éprouvé par la fièvre, devenait pour quelques jours notre hôte. Puis, leurs traces furent perdues ; puis encore, M. de Brazza dut rentrer sans avoir achevé son œuvre ; mais depuis il l'a reprise et couronnée. Aucun Français n'oubliera le trait d'union que l'explorateur a marqué entre le Gabon et le fleuve Zaïre.

C'est ainsi que dès maintenant l'Afrique centrale n'est plus un problème. Les lignes maîtresses sont dessinées ; des reconnaissances partielles en achèveront le réseau. L'ère des grandes découvertes se ferme à la surface du globe, et vraiment, jusqu'à la barrière des pôles glacés, la terre est partout le domaine de l'homme.

L'explorateur est avant tout le missionnaire de la civilisation, son rôle une œuvre de paix. Le prestige que lui assure sa couleur privilégiée, lui rend la tâche plus facile sur la terre africaine, la supériorité de sa race est destinée à peser naturellement d'un poids salutaire sur l'informe barbarie. Mais il opère sur un terrain spécial, pauvre et rebelle ; il a donc besoin de présents pour gagner ; d'armes, non pour asservir, pour se défendre et délivrer. Il lui faut, s'il veut marcher, être assez riche pour se montrer facilement généreux, assez fort pour que sa générosité soit volontaire et qu'il n'en perde pas le mérite en se la laissant imposer.

L'or bien employé va devenir un des moyens puissants de cette conquête ; nous en reparlerons. Le succès a souvent aussi couronné la violence ; ici on ne sait que penser : quelle que soit la grandeur du but à atteindre, on a peine à voir deux idées si contraires s'associer et triompher l'une à la faveur, au bénéfice de l'autre, et la civilisation passer par la brèche brutalement forcée dans la sauvagerie.

Sans doute l'histoire, tableau vivant d'un brassage incessant de races, de leur transformation les unes par les autres, d'une fusion si intime qu'à peine l'avenir indiquera quelle fut entre celles-ci la race prépondérante, - l'histoire nous montre en tout lieu du monde les mœurs d'un peuple supérieur traînées à la suite de ses soldats, dominatrices, imposées d'abord par la force, subies par les faibles avec la contrainte des consciences, des âmes froissées, savourant dans leur révolte intérieure le saint espoir d'une revanche... jusqu'au jour où le temps et les générations qui passent ont fait aux conquies tout oublier, même le souvenir de l'oppression, où le résultat acquis, si sa cause première a été grande et féconde, seul est demeuré ineffaçable. Avant d'y parvenir, la civilisation qui pénètre ainsi par effraction a coûté bien des larmes de sang ; pour être fécond, ce sang crie contre l'injustice et notre âge soucieux des souffrances humaines répudie, quand il le peut, la rigueur qui parut nécessaire à un autre moins policé.

Cependant, parfois, suivant le milieu, si fort qu'on y répugne, il est nécessaire que la civilisation soit conquérante ou périsse ; le civilisateur, à la suite du combat, en pansera les maux. La barbarie est un enfant auquel il va falloir faire du bien malgré lui, même en le corrigeant rudement ; et sans vouloir trop défendre le résultat, en faveur de ce bien, la conquête est presque juste, elle est un progrès, si elle ne spolie pas. À des mœurs sans frein, elle substitue son action régulière, elle sauve tout un peuple de son désordre, de la furie autoritaire de quelques chefs ; elle a changé la vie publique, y mêlant ses principes, et en même temps l'a adoucie.

Il semble toutefois, dans les régions dont s'occupe ce récit, que l'objet puisse atteindre son but en étant seulement pacifique. Le noir de l'équateur, au moins jusqu'à la limite des caravanes et des stations arabes²⁹⁰, n'est pas un batailleur incorrigible ; il n'est pas musulman, il n'en a pas l'esprit de secte et

290 Cette limite, malheureusement, est une zone dangereuse, que les Arabes parcourent en maîtres, où l'on se heurte à leur esprit dominateur et à leurs caprices. Au pied des cataractes supérieures du Congo. M. Stanley avait précisément établi la station de *Stanley-Falls* en décembre 1883, afin d'opposer un arrêt à leurs brigandages et d'en défendre la région en aval des chutes. Ce poste, devenu intenable devant l'hostilité des nomades, fut abandonné par les Belges, retraite qui rouvrait l'écluse aux incursions.

Il se trouva alors à la disposition de M. Stanley un personnage peu ordinaire, chef de l'escorte qui l'accompagnait en 1877. « Tippo-Tip a placé en fusils et en munitions la petite fortune qu'il avait gagnée à la sueur de son front ; des Arabes d'humeur aventureuse se sont rangés sous ses drapeaux, et c'est ainsi qu'il est devenu une sorte de roi sans couronne dans la région qui s'étend du lac Tanganyika aux Falls. Il commande à des milliers de guerriers endurcis aux fatigues et aux dangers... Après un échange de dépêches par câble avec Bruxelles, je me suis déterminé à le nommer gouverneur de Stanley-Falls, avec appointements mensuels (750 fr) payables à Zanzibar par les soins du Consul général britannique. Il aura pour fonction de défendre le poste contre les Arabes et les indigènes, au nom de l'ÉTAT DU CONGO. Son pavillon sera celui de l'État. Il devra combattre et capturer tout parti courant la campagne pour faire des prisonniers, et dissiper tout rassemblement suspect. Il s'abstiendra personnellement de tout commerce en esclaves à Stanley-Falls et au-dessous des chutes, et l'interdira à ses subordonnés. Un résident européen sera placé auprès de lui. Toute

l'esprit de suite ; aucun lien politique ne resserre les peuplades différentes, ne les disposerait à s'unir. L'exemple du blanc, la protection forte et douce qu'il propose à l'indigène, doivent suffire à maintenir celui-ci, en le rendant plus heureux.

À ce point de vue, l'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE^{CCCXXV}, instituée par l'initiative du roi des Belges et continuée sous sa généreuse impulsion, pour faciliter l'exploration de l'Afrique inconnue, cette société a donné la note juste et pratique. Son pavillon neutre témoigne du rôle qu'elle entend garder ; le droit des gens est son code. Elle répudie toute acquisition territoriale obtenue par la violence et, dans ses rapports avec l'indigène, s'inspire des principes fondamentaux de toute civilisation durable : la loyauté et l'humanité, - de son essence même : le respect des droits d'autrui, pour être soi-même respecté dans les siens, idéal irréalisé, qui marquera, s'il doit jamais être, l'achèvement du progrès à la surface de la terre. L'Association s'oppose de son pouvoir à la traite intérieure des esclaves, recherche les moyens pratiques d'en poursuivre l'extinction. Désintéressée, elle ne prélève aucun droit de douanes sur les escales dont elle a la possession, elle favorise la liberté des échanges. Elle n'entreprend pour elle-même aucune opération mercantile, mais elle ne défend pas de suivre la voie qu'elle a ouverte, et au commerce de profiter de sa première initiative. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés, à toutes les nations, aux confessions différentes, et leur promet l'hospitalité de ses stations. Cette tendance, qui poursuit les intérêts qui ne peuvent diviser les hommes, est bien dans l'esprit de notre temps, elle est assurée d'avoir un écho prolongé.

Déjà il s'est fait de grandes choses, il s'en prépare de nouvelles sur les rives du fleuve que sillonne le pavillon bleu à étoile d'or, symbole de paix et d'affranchissement. L'Association a en effet percé le continent en deux points opposés, traçant dans sa profonde épaisseur deux lignes dont les tronçons se sont récemment rejoints. - Du côté de Zanzibar, c'est la route mieux déterminée du littoral à *Karema* et à *Mpala*, stations belges sur le lac Tanganyika ; jalonnée de haltes, elle rend plus aisé et raccourcit un trajet qui fut long, périlleux aux premiers explorateurs. - À l'occident, depuis l'embouchure du Congo jusque près de ses origines, aux environs de *Niangoué*, aboutissant des caravanes qui arrivent de la côte orientale par le lac Tanganyika, de nombreuses stations s'échelonnent, des pas connus marquent le chemin du voyageur. L'accès du Congo supérieur s'ouvre la civilisation, la communication est praticable entre les rives opposées de l'Afrique équatoriale, dans sa largeur. Magnifique résultat obtenu en quelques années d'efforts ; Stanley l'avait préparé au cours de sa première exploration ; il le complète à la tête de la mission belge montée sur un pied imposant, avec des soins éclairés qui dépassent ce que l'on avait vu mettre jusqu'ici au service de pareilles entreprises.

infraction aux articles du contrat entraînera la suspension immédiate des appointements. »

Tippo-Tip, devenu l'allié prébendé et le protecteur de l'ordre social, sous l'équateur international, au demeurant marchand d'esclaves à Tabora, voudra se conduire à l'honneur de la civilisation dont il représente officiellement les intérêts. Provisoirement, il accompagne la petite armée de 800 Zanzibarites et le stock de munitions considérable que M. Stanley mène au secours d'Emin-Bey, le dernier officier égyptien qui ait réussi à conserver ses positions sur le haut Nil aux environs du lac Albert--Nyanza. Cette troupe, venue par le long détour de Zanzibar à Banane (embouchure du Congo), doit gagner Stanley-Pool, remonter le fleuve jusqu'aux Falls, et la rivière Mbouira aussi loin que possible, reformer ses caravanes, suivre enfin la route presque inconnue des territoires qui s'étendent entre les chutes équatoriales et le lac Albert, aux approches duquel on établira un camp fortifié. (Extrait d'une lettre adressée au *Times - Journal des Débats*, n° du 15 avril 1887).

C'est encore ce chef, « le Zebehr du Congo » dont il vaut mieux être l'ami, qui avait précédemment favorisé l'entreprise d'un Suédois, M. Glerup. Parti des Stanley-Falls avec une caravane, après avoir traversé en bac le lac Tanganyika, M. Glerup arriva six mois après Zanzibar et cette heureuse traversée témoigne que peu à peu, dans les régions les moins parcourues dernièrement, la phase des voyages se substitue à la période difficile des explorations.

Complément de l'éditeur : Zebehr fait référence à Al-Zubeir Rabma Mansour, ou Zubeir Pacha (1830-1913), qui fut marchand d'esclaves au Soudan, puis gouverneur, fut emprisonné, et termina sa vie comme conseiller des Anglais au Soudan.

Ainsi comprise, la conquête sera lente et laborieuse ; mais elle est assurée, parce que son développement gradué n'abandonne rien au hasard. Reconnaître les seuls chemins que la nature ait tracés dans la solitude, qui sont le cours des rivières, créer des routes artificielles là où ces rivières n'existent pas ou sont trop difficiles ; en des points choisis le long de ces routes, près des groupes de population noire, échelonner le plus grand nombre possible de ces stations scientifiques et hospitalières, premières étapes à l'abri desquelles explorateurs et commerçants trouveront le repos et un point d'appui pour leurs entreprises successives, îlots d'influence au milieu de la sauvagerie, foyers d'où la civilisation doit rayonner à lointaine distance ; ménager l'effort, le concentrer en vue de l'étendre progressivement de territoire acquis à territoire inconnu ; toujours marcher de l'avant, en éclairant d'abord la voie... Tel est le problème dont la solution s'accomplit en ce moment, pour la science, la facilité du commerce et des relations, le bien-être matériel et moral des déshérités de ces régions, pour le PROGRÈS, en un mot, peut-être aussi l'avantage des immigrants à venir... Tel doit être le moyen pratique d'avancement, le plus certain si l'on regarde les immenses difficultés à surmonter.

La Belgique a pris là un rôle dirigeant qui lui fait honneur. L'Association qu'elle inspire et subventionne vise à de très hauts desseins. Elle achète aux chefs du pays leurs droits de souveraineté, elle passe avec eux des traités pour l'acquisition des territoires, elle tente, en un mot, et sur quelle échelle, l'expérience difficile d'un État neutralisé. Elle n'a fait encore qu'en montrer les prémices ; quoi qu'il en advienne, la tâche est grandiose, trop lourde pour être assumée et réussie par un seul.

À divers titres, la FRANCE, l'ANGLETERRE et le PORTUGAL non seulement mordent sur divers points du continent africain, mais de longtemps y possèdent des établissements solides. Sur ce terrain, l'action séparée des trois puissances est déjà effective, elles ne s'en laisseront pas détourner. Des centres qu'elles ont créés doivent irradier de plus en plus, avec la marche du temps, les jets de leurs civilisations différentes, et du nord au midi, de l'occident à l'orient, se croiser en tous sens les courants de leur initiative à travers le massif abrupt de la barbarie noire, demeuré fermé jusqu'à ce jour.

Deux d'entre elles surtout paraissent merveilleusement disposées à cette mission par leur situation et leur génie divers, qui se complètent, peut-on dire, et se suppléent en ce qui manque à chacune d'elles. De tempéraments dissemblables, - l'une a mieux conscience de sa personnalité et connaît à son avantage son intérêt, le moi est principe de sa sagesse ; sa persévérance est indomptable, son esprit tenace, jamais découragé, toujours se possédant, sur de sa patience. L'unisson des individualités dans le sentiment d'une grandeur commune l'a faite nation forte dans le monde, l'orgueil dominateur voudrait l'y conduire au premier rang ; - l'autre, généreuse même dans ses écarts, s'emporte comme la foudre et ne poursuit pas autant son dessein ; son esprit est clair, sa vue devance le but ; son génie est expansif, elle jette ses nobles idées dans le monde et le révolutionne, sans penser à les faire fructifier pour elle-même ; elle a de grands éclats dans ses succès et des abandons pires dans ses revers, dont elle se relève avec une élasticité incomparable. Elle est de premier mouvement, bon ou mauvais, tandis que sa voisine raisonne l'un et l'autre... Dans la fin, une générosité qui s'oublie les emporte toutes deux au même résultat et les fait quelquefois s'unir pour le mener à bien.

La France et l'Angleterre semblent destinées à représenter ensemble la tête du mouvement africain. Elles en ont pris l'initiative en s'associant au commencement de ce siècle dans une croisade commune contre les marchands d'esclaves, véritable événement civilisateur, prologue de la marche ascendante du progrès africain, qui jusqu'alors a tâtonné. D'accord elles ont gagné le consentement des dernières nations que le sophisme de leur intérêt, de graves préjudices, l'appréhension d'un bouleversement social dans les colonies éloignées, rendaient rebelles à cette réparation trop attendue. Maintenant la surveillance de la côte occidentale n'a plus le même objet. Partout où le blanc s'établit, la terre est libre, à l'honneur de l'humanité, à son grand profit ; partout où la civilisation paraît, la souillure infâme du monde s'efface ; elle écrit, jusque dans les solitudes, les dernières pages, là trop lentes remplir, de cette

conquête commencée par la croisière anglo-française, de cette lutte victorieuse de la liberté sur l'esclavage, qui n'est maintenant d'aucun drapeau, parce qu'elle les a tous accordés.

Suzeraine de la région soudanienne qu'arrose, en son entier, le fleuve Sénégal et, de son cours supérieur, le « Père des eaux », disposée plus tard à relier entre elles, par une traverse ferrée, ces deux voies courantes, regardant audacieusement, par-delà le désert, les ports de l'Algérie et la Méditerranée, la France est bien placée pour l'invasion de la civilisation au Centre-Afrique. À sa marge, elle possède ce littoral de la Sénégambie, si rapproché de l'Europe par la voie maritime ; plus bas, elle retient un certain nombre de points stratégiques importants, échelonnés le long de la Côte d'Ivoire et de la Côte des Esclaves ; au centre même du mouvement d'influence elle développe sa colonie du Gabon, qui n'est plus autant dédaignée depuis qu'à travers son territoire une route conduit d'étape en étape vers l'artère centrale du continent, le fleuve Congo.

Et combien sa destinée eût été différente, si elle eût gardé le magnifique héritage de Bonaparte et de Kléber ! Elle serait la première à la conquête du continent noir et devenue la grande nation africaine par ses progrès poursuivis depuis plus de deux tiers de siècle.

L'Angleterre s'est tracé en Afrique une voie sérieuse, pratique, positive ; sa part est au moins égale à la nôtre, avec sa belle colonie du Cap, et cette longue bande de la Guinée, percée vers l'intérieur de cours d'eau navigables, qui s'appelle la Côte d'Or britannique, avec ces bouches du Niger, chemins immenses, qui conduisent vers l'intérieur les idées en même temps que les produits du commerce²⁹¹.

En reprenant une donnée émise tout à l'heure, nous dirions volontiers qu'aux Ashanti, au Dahomey, dans le Zoulouland, faisant à ces barbares une guerre raisonnée ; qui a l'annexion pour mobile, c'est remplir en fait la mission de la civilisation. Il n'est d'autre moyen que l'emploi de la force, à l'usage de gens sans foi ni loi, desquels le respect d'autrui ne saurait être autrement obtenu ; la répression est un acte moral et une justice, la soumission qu'elle impose, en réparation du sang versé, arrête les immolations de tous les jours, met un terme à d'abominables excès.

L'Angleterre a pris charge de l'Égypte, elle a le devoir de la protéger, tant qu'elle la détient, jusqu'à cette frontière reculée, chèrement débattue... le Soudan ne peut ainsi sur un coup de dé retourner en bloc à la sauvagerie.

Puis le Portugal, qui garde des portes importantes aux deux façades de l'Afrique et les tient ouvertes à l'idée maîtresse. De la grande place que cette petite nation occupa dans le monde, de la riche couronne coloniale qu'elle y a jadis portée, elle a conservé quelques fleurons, elle a gardé surtout l'esprit d'initiative, le goût des découvertes. Héritier d'une tradition, son roi les encourage, et l'un des siens, parmi les renommés explorateurs de notre époque, faisait récemment parler de son heureuse entreprise. Avantage considérable, la race lusitanienne, industrielle, affable de relations, est douée d'une

291 Nous devons à ce sujet rapporter l'opinion considérable de M. Élisée Reclus, publiée dans le dernier volume paru de sa *Géographie universelle* (1887).

« La voie d'accès que le bas Niger et la Bénoué présentent vers l'intérieur de l'Afrique est celle qui paraît devoir être un jour la plus importante de toutes les routes commerciales du continent noir... En attendant que des routes carrossables pénètrent au loin dans les régions centrales du continent, le bas Niger et la Bénoué ouvrent déjà une ligne de navigation continue aux bateaux à vapeur jusqu'à plus de 1.500 km de la mer sans qu'un pas difficile barre le courant : seul entre toutes les grandes rivières africaines, la Bénoué n'est pas interrompue de cataractes dans son cours moyen ; mais là où doivent s'arrêter les barques à cause du manque d'eau, la dépression du sol se continue vers l'est par le bassin du Chari, et tous les renseignements s'accordent à faire prévoir l'existence de chemins d'un parcours facile entre le versant du Tzâdé et celui du Nil par le pays des Niam-Niam. Ainsi une grande voie transversale unit Niger à Nil, et cette diagonale passe dans quelques-unes des contrées les plus peuplées et les plus productives de l'Afrique pour aboutir au lieu d'origine de la civilisation méditerranéenne.

malléabilité particulière à la transplantation, à mélanger son sang à celui des peuplades conquises. L'origine de son milieu propre, l'impression antérieure d'une longue colonisation lui ont conféré une immunité réelle, une assuétude, à un certain degré acquise, au climat tropical. Elle paraît, entre les rameaux européens, le mieux préparée à s'y adapter. Les moyens d'action limités dont dispose cet État lui laissent, il est vrai, un rôle confiné ; il s'essaie en ce moment à l'étendre. Sur le Congo, ce champ de bataille pacifique où se débattent, en même temps que les intérêts de plusieurs nations, les destinées à venir de l'Afrique centrale, le Portugal, avec le consentement de l'Angleterre, rappelait un droit de souveraineté lointain, que les siècles avaient laissé oublier.

Il semble cependant, sur un tel terrain, qu'il y ait place à tous les intérêts légitimes, au nombre desquels nous ne négligerons pas les nôtres. Le champ de la conquête africaine peut sans inconvénient être partagé, même entre plusieurs, et le vœu, patronné par l'Association belge, renouvelé par le Congrès de droit international de Munich, de voir le fleuve neutralisé et la navigation libre sur son parcours, sera mieux assuré, étant garanti par des puissances européennes responsables. Aujourd'hui, peuples et gouvernements ont les yeux fixés de ce côté ; la fin du siècle, sous la tutelle du monde civilisé, marquera des résultats inattendus²⁹².

292

L'ŒUVRE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN. L'ÉTAT LIBRE DU CONGO.

I. Depuis que ces lignes étaient écrites, des événements considérables sont survenus dans les régions occidentales la CONFÉRENCE DE BERLIN a promulgué son code du droit des gens pour l'Afrique centrale, créé l'État neutre du Congo, prêché les frontières réciproques des nations intéressées et limitrophes, de la France et du Portugal, avec cet État, pris enfin des précautions contre les nouveautés aventureuses que pourrait amener la conquête des terres africaines encore inoccupées.

Il nous a semblé d'une actualité intéressante, et comme complément nécessaire à notre récit, de résumer ce grave document, qui a avancé d'un pas géant les destinées à venir de l'Afrique, en traçant les rapports de la civilisation avec la sauvagerie et rendant en quelque sorte officiel le progrès humanitaire, sous la sauvegarde du monde civilisé

Réunie à l'appel des deux gouvernements de France et d'Allemagne, la conférence, le 26 février 1885, mettait fin à ses travaux, « comme toute œuvre humaine, suivant les paroles du prince de Bismarck, susceptibles d'être améliorés et complétés », mais déjà réalisant un précédent et un progrès inusités dans les annales de l'humanité.

(Le nombre de puissances représentées à la conférence était de 14 ; plus tard le gouvernement des États-Unis d'Amérique n'a pas ratifié l'Acte général.)

ACTE GÉNÉRAL.

« Au nom de Dieu Tout-Puissant.

S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Bohême, etc., et Roi apostolique de Hongrie, S. M. le Roi des Belges, S. M. le Roi de Danemark, S. M. le Roi d'Espagne, le Président des États-Unis d'Amérique, le Président de la République Française, S. M. la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Impératrice des Indes, S. M. le Roi d'Italie, S. M. le Roi des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg, etc., S. M. le Roi de Portugal et des Algarves, etc., S. M. l'Empereur de toutes les Russies, S. M. le Roi de Suède et Norvège, etc., et S. M. l'Empereur des Ottomans,

Voulant régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique, et assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation sur les deux principaux fleuves africains qui se déversent dans l'Océan Atlantique, désireux, d'autre part, de prévenir les malentendus et les contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l'Afrique, et préoccupés en même temps des moyens d'accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes, ont résolu, sur l'invitation qui leur a été adressée par le

On rapporte que le lieutenant Cameron, revenant de son voyage, assurait qu'une compagnie au capital de un ou deux millions de livres sterling pourrait ouvrir le continent en trois années. Je ne sais ; le temps me paraît court, le chiffre faible ; une telle œuvre est prodigieuse, elle dévorera millions et années. L'or, certainement, nivelle les obstacles, soulève les montagnes ; il donne à la foi dans une idée les bras qui lui manquent et pousse en avant les besogneux ; il achète des dévouements, fournit des moyens aux désintéressés ; il trouve mille ressources ; il est l'âme et l'amorce de ces courants commerciaux, dont le rôle, au-dessus de l'intérêt qui les mène, est salutaire, puisqu'ils préparent les voies de la civilisation, en habituant les hommes que celle-ci veut enseigner. Sans ce levier terre à terre, les plus nobles efforts restent paralysés. L'esprit religieux s'alimente des secours sans lesquels il ne pourrait gagner le monde sauvage. L'or, par des voies diverses qui mènent à une même fin, va puissamment aider à le conquérir.

gouvernement impérial d'Allemagne, d'accord avec le gouvernement de la République Française, de réunir à cette fin une conférence à Berlin, et ont nommé pour leurs plénipotentiaires :

(suivent les noms et qualités des plénipotentiaires)

Lesquels, munis de pleins pouvoirs, qui ont été trouvés en bonne et due forme, ont successivement discuté et adopté

1° Une déclaration relative à la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ses embouchures et pays circonvoisins, avec certaines dispositions connexes (articles 1 à 8)

Article 1^{er} - Le commerce de toutes les nations jouira d'une complète liberté :

1°. Dans tous les territoires constituant le bassin du Congo et de ses affluents. Ce bassin est délimité par les crêtes des bassins contigus, à savoir, notamment les bassins du Niari, de l'Ogooué, du Chari et du Nil, au Nord ; par la ligne de faite orientale des affluents du lac Tanganyika, à l'Est ; par les crêtes des bassins du Zambèze et de la Logé, au Sud. Il embrasse, en conséquence, tous les territoires drainés par le Congo et ses affluents, y compris le lac Tanganyika et ses tributaires orientaux ;

2°. Dans la zone maritime s'étendant sur l'Océan Atlantique depuis le parallèle situé par 2° 30' de latitude sud jusqu'à l'embouchure de la Logé.

La limite septentrionale suivra le parallèle situé par 2° 30' depuis la côte jusqu'au point où il rencontre le bassin géographique du Congo, en évitant le bassin de l'Ogooué, auquel ne s'appliquent pas les stipulations du présent acte.

La limite méridionale suivra le cours de la Logé jusqu'à la source de cette rivière et se dirigera de là vers l'Est jusqu'à sa jonction avec le bassin géographique du Congo.

3°. Dans la zone se prolongeant à l'est du bassin du Congo, tel qu'il est délimité ci-dessus jusqu'à l'Océan Indien, depuis le 5° de latitude nord jusqu'à l'embouchure du Zambèze, au sud ; de ce point, la ligne de démarcation suivra le Zambèze jusqu'à cinq milles en amont du confluent du Shiré et continuera par la ligne de faite séparant les eaux qui coulent vers le lac Nyassa des eaux tributaires du Zambèze, pour rejoindre enfin la ligne de partage des eaux du Zambèze et du Congo. (Sont toutefois, spécialement à l'égard de la zone orientale, expressément réservés les droits antérieurs ou le consentement à venir des États indépendants et souverains.)

Art. 2 à 5. Accès libre à tous pavillons, sans distinction de nationalité, et sur un pied d'égalité, du littoral tout entier des territoires énumérés plus haut, des rivières qui s'y jettent dans la mer, des eaux du Congo, affluents, lacs, ports et canaux de communication naturels ou à construire, - franchise, en faveur des marchandises de toute provenance importées dans ces territoires sous tout pavillon, de toutes taxes autres que celles prévues pour compenser les dépenses faites dans l'intérêt du trafic général, exemption de droits d'entrée et de transit (pendant vingt ans), interdiction de monopole ou privilège d'aucune espèce en matière commerciale, - protection des personnes et des biens des étrangers, sans distinction, au même titre que les nationaux.

Art. 6. Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence, et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs ; elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalités ni de cultes, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins, ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.

Les missionnaires chrétiens, les savants, les explorateurs, leurs escortes, avoir et collections, seront également l'objet d'une protection spéciale.

Nous avons vu l'explorateur tracer la voie ; il s'agit maintenant de la rendre praticable. Une des premières difficultés de pénétrer l'Afrique centrale vient, on le sait, de la nature elle-même. La vigueur d'une végétation éternelle, qui ne laisse aucun passage continu, ou des sentiers pleins de longs détours, embarrassés de racines, de rejetons, de troncs jetés à la traverse par l'orage et l'usure des siècles, les cataractes des fleuves, l'absence d'animaux de transport, arrêtent autant que la sauvagerie des habitants et le climat pestilentiel. Des routes, voilà ce qu'il faut d'abord et avant tout.

Et, à ce sujet, une féconde pensée est née, incalculable dans ses proportions et ses résultats à venir ouvrir la tranchée des voies ferrées dans ce sol que le soc n'a jamais fendu ; utiliser du premier coup, au milieu de la barbarie désolée, ce mobile et merveilleux instrument de civilisation, qui va disséminer aux

La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes comme aux nationaux et aux étrangers. Le libre et public exercice de tous les cultes, le droit d'ériger des édifices religieux et d'organiser des missions appartenant à tous les cultes ne seront soumis à aucune restriction ni entrave.

Art. 7. La convention de l'Union postale universelle, révisée à Paris le 1^{er} juin 1878, sera appliquée au bassin conventionnel du Congo.

Art. 8. Droit de surveillance attribué à la Commission internationale de la navigation du Congo (instituée en vertu de l'art. 17).

2° Une déclaration concernant la traite des esclaves et les opérations, qui sur terre et sur mer, fournissent des esclaves à la traite (article 9)

Art. 9. Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionné du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.

3° Une déclaration relative à la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo (art. 10 à 12)

4° Un acte de navigation du Congo, qui en tenant compte des circonstances locales, étend à ce fleuve, à ses affluents et aux eaux qui leur sont assimilés, les principes généraux énoncés dans les articles 108 à 116 de l'Acte final du Congrès de Vienne et destinés à régler, entre les puissances signataires de cet acte, la libre navigation des cours d'eau navigables qui séparent ou traversent plusieurs États, principes conventionnellement appliqués depuis à des fleuves de l'Europe et de l'Amérique, et notamment au Danube, avec les modifications prévues les traités de Paris (1856), de Berlin (1878), et de Londres (1871 et 1883) (art. 13 à 25)

Art. 13. Déclaration relative à la liberté de navigation sur le Congo, sans en excepter aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, pour les bâtiments de commerce de toutes les nations naviguant avec cargaison ou sur lest, transportant des marchandises ou des passagers, - sur un pied de parfaite égalité, et sans qu'aucun privilège puisse être concédé à quiconque, compagnie ou particulier.

Art. 14. Pendant une durée de cinq ans, il ne sera prélevé, sur les navires et les marchandises en transit, d'autres taxes ou droits que ceux ayant le caractère d'équivalents pour les services rendus à la navigation elle-même, à savoir :

1° Taxes de port pour l'usage effectif de certains établissements locaux, tels que quais, entrepôts, etc.

2° Droits de pilotage ;

plus extrêmes limites les idées par les hommes. Réveiller l'immobile Tombouctou aux nouvelles apportées au galop de la Méditerranée, au sifflet des canonnières françaises mouillées à Kabara ; remuer Kouka, qui dort dans le sommeil de ses marécages, sur la rive du Tchad ; jeter un pont immense de Tripoli à Boussa, d'où le Niger descend navigable vers la mer de Guinée ; relier ces têtes de ligne aux entrecroisements des routes de caravane : Agadès, Ideles, In Salah, Mourzouq, Ghadamès... Sans doute, c'est par millions et millions qu'il faudrait compter, sans attendre en trouver l'intérêt immédiat. Mais seraient-ils regrettés ? Comme un père travaille pour ses enfants, ainsi l'homme ne jouit pas toujours du fruit dont il a semé la graine ; les générations se fondent, se remplacent, l'œuvre reste, et l'avenir est reconnaissant au passé de ce qui semblait une folie infructueuse à celui-ci, alors qu'il l'entreprit.

3° Droits destinés à couvrir les dépenses techniques et administratives faites dans l'intérêt général de la navigation, y compris les droits de phare, fanal et de balisage.

Art. 15. Réserve spécialement le consentement des États souverains de qui relèvent les territoires arrosés par les eaux du bassin du Congo.

Art. 16. Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux, qui pourront être établis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfections de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du Congo, de ses affluents et des autres cours d'eau qui leur sont assimilés par l'article 15, seront considérés, en leur qualité de moyens de communication, comme des dépendances de ce fleuve et seront également ouverts au trafic de toutes les nations.

De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur ces routes, chemins de fer et canaux, que des péages calculés sur les dépenses de construction, d'entretien et d'administration, et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

Quant aux taux de ces péages, les étrangers et les nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. 17 à 24. Il est institué une Commission Internationale chargée d'assurer l'exécution des dispositions du présent Acte de navigation.

Les puissances signataires de cet Acte, ainsi que celles qui y adhéreront postérieurement, pourront, en tout temps, se faire représenter dans ladite Commission, chacune par un délégué. Aucun délégué ne pourra disposer de plus d'une voix, même dans le cas où il représenterait plusieurs gouvernements...

Les membres de la Commission internationale, ainsi que les agents nommés par elle, sont investis du privilège de l'inviolabilité dans l'exercice de leurs fonctions. La même garantie s'étendra aux offices, bureaux et archives de la Commission...

La Commission élaborera immédiatement des règlements de navigation, de police fluviale, de pilotage et de quarantaine.

Ces règlements, ainsi que les tarifs à établir par la Commission, avant d'être mis en vigueur, seront soumis à l'approbation des Puissances représentées à la Commission...

Les infractions à ces règlements seront réprimées par les agents de la Commission internationale, là où elle exercera directement son autorité, et ailleurs par la puissance riveraine. »

La Commission aura particulièrement pouvoir :

1° D'ordonner, directement ou après entente avec la puissance riveraine, suivant le cas, la construction des travaux nécessaires pour assurer la navigabilité du Congo, selon les besoins du commerce international ;

2° De fixer le tarif de pilotage et le tarif général des droits de navigation prévus aux deuxième et troisième paragraphes de l'art. 14, les tarifs mentionnés au 1^{er} paragraphe étant arrêtés par l'autorité territoriale, dans les limites prévues audit article ;

3° D'administrer les revenus provenant de l'application du paragraphe 2 ci-dessus ;

4° De surveiller l'établissement de quarantaine, établi en vertu de l'art. 24 (fondation d'un établissement quarantenaire à l'embouchure du Congo, pour le contrôle des navires qui entrent ou sortent du fleuve) ;

5° De nommer des fonctionnaires pour le service général de navigation et aussi ses propres employés particuliers... Dans l'exercice de ses attributions, la Commission internationale sera indépendante de l'autorité internationale.

Nous ne pensons pas non plus que la France tire un profit rapide des études ou des travaux qu'elle a récemment essayés en vue de joindre le Sénégal au Niger... le Niger à l'Algérie à travers le désert. Prématurée, le bon sens le dit, plus intéressante sans doute à rapporter que pratique, cette ambition est cependant grandiose, notre pays donne un exemple au monde en prévoyant son avenir et en exécutant le premier tronçon d'un projet lointain²⁹³.

Quelle influence au point de vue des échanges matériels et moraux, de l'assise de la civilisation, de la grandeur des peuples, celle de ces ouvrages qui multiplient les routes à la surface du globe, canalisent les fleuves et, perçant les montagnes, mettent en communication les mers, vastes chemins, à travers les isthmes, de ces fils qui, sous les eaux ou à travers l'espace, conduisent la pensée du progrès, comme le chemin de fer en transporte les moyens ; et n'eussent-elles pas paru insensées, ces entreprises, il y a

L'art. 21 lui donne le droit de recourir, en cas de nécessité, aux bâtiments de guerre des Puissances signataires de cet Acte, sous réserve des instructions dont seraient pourvus les commandants de ces bâtiments.

Dans le but de subvenir aux dépenses techniques et administratives qui lui incombent, la Commission internationale instituée par l'article 17 pourra, en son nom, voter (à une majorité des deux tiers) et négocier des emprunts, exclusivement gagés sur les revenus attribués à ladite Commission.

Art. 25. Les stipulations du présent Acte demeureront en vigueur en temps de guerre. La navigation et le trafic (sauf en ce qui concerne le transport d'articles considérés comme contrebande de guerre, destinée à un belligérant) seront maintenus libres sur le Congo et ses dérivés, sur la mer territoriale faisant face à ses embouchures, pour toutes les nations, soit neutres, soit belligérantes. Tous les ouvrages et établissements créés en conséquence du présent Acte sont placés sous le régime de la neutralité, et, en conséquence, seront respectés et protégés par les belligérants.

5° Un Acte de navigation du Niger, qui en tenant également compte des circonstances locales, étend à ce fleuve et à ses affluents les mêmes principes inscrits dans les articles 108 à 116 de l'Acte final du Congrès de Vienne (art. 26 à 33).

Les stipulations adoptées dans cet acte sont analogues aux dispositions inscrites dans l'Acte de navigation du Congo.

Les articles 30 et 31 réservent les droits présents et à venir de la Grande-Bretagne et de la France sur les eaux du Niger, et déterminent leurs obligations internationales dans les limites respectives de leur protectorat ou souveraineté.

6° Une déclaration introduisant dans les rapports internationaux des règles uniformes relatives aux occupations qui pourront avoir lieu à l'avenir sur les côtes du continent africain (art. 34 à 35).

Art. 34. La Puissance qui, dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la Puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres Puissances signataires du présent Acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Art. 35. Les Puissances signataires du présent Acte reconnaissent l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée.

Dispositions générales (art. 36 à 38)

Art. 36. Les Puissances signataires du présent Acte général se réservent d'y introduire ultérieurement et d'un commun accord, les modifications ou améliorations dont l'utilité serait démontrée par l'expérience.

Art. 37. Les Puissances qui n'auront pas signé le présent Acte général pourront adhérer à ses dispositions par un instrument séparé.

Art. 38. Le présent Acte général sera ratifié dans un délai qui sera le plus court possible et qui, en aucun cas, ne pourra excéder un an.

seulement deux siècles ? Les plus hautes conceptions, les plus grandes découvertes, à leur origine ont été traitées d'imaginaires ; à peine est-il besoin de le rappeler, et, malgré ces enseignements qui devraient nous éclairer, tant nous sommes loin de l'heure et du but, nous n'osons nous aventurer ni prévoir.

Cependant oserait-on l'affirmer ou le nier ? Les siècles passent ; au-delà, nous entrevoyons le magnifique tableau qui va succéder à l'affligeant aspect du présent. Le désert labouré s'égaie du travail de l'homme, l'humus revit, l'étendue se couvre de cultures, l'animation succède à l'immobile torpeur, cent voies ferrées sillonnent de part en part l'antique solitude, l'Algérie et l'Égypte donnent la main au Cap, des nations neuves, éclairées, populeuses, s'élèvent et prospèrent, grâce à la générosité des premiers blancs qui jadis défrichèrent de leur or, de leur pensée, de leurs vies souvent, la terre abandonnée longtemps et ses grossiers habitants.

Fait à Berlin, le 26^e jour du mois de février 1885.
(Décret de promulgation du 30 avril 1886, à Paris.)

Addendum : consulter, pour plus de détails :

Ch. Le Brun-Renaud *Les possessions françaises de l'Afrique occidentale*, 1886. - *Acte général de la conférence de Berlin* (*Bulletin Officiel de la marine et des colonies*, n° 16, 1886.)

E. Desbuissons – *Carte de l'Afrique équatoriale pour suivre les travaux de la Conférence de Berlin*, dans *les Notices coloniales pour l'exposition d'Anvers*, 1885.

Dans une lettre de *Boma (Congo-River)* adressée par son correspondant particulier au *Journal des Débats* (n° du 14 mai 1887), les quantités *ad valorem* des produits d'exportation du Congo indépendant sont représentées par les chiffres suivants, pour 1886 (*commerce général*) :

Caoutchouc	520.810,40 fr
Huile de palme	171.480,40
Noix palmiste	129.416
Ivoire	444.100
Café	659.488

Soit en y ajoutant l'appoint des postes secondaires, un total de 2.017.942 fr 52 c. Pour notre établissement au Gabon, les exportations générales étaient un peu plus que double en 1884.

Quant au crédit, le gouvernement français a accueilli sans opposition l'admission à la cote de la Bourse de Paris, jusqu'à concurrence d'une somme de 80 millions, des « titres à prime émis en Belgique » de l'emprunt du Congo autorisé par le parlement belge.

II. Les pages précédentes nous ont entretenus de l'œuvre inaugurée par le roi des Belges, à son origine absolument désintéressée et humanitaire. Les capitaux, avaient jusque-là suffi aux premières nécessités ; mais une société ne peut longtemps soutenir sa prospérité, s'il lui faut compter uniquement sur les subsides de la générosité publique, lente à se lever pour une cause dont elle entrevoit mal le dessein, plus prompt encore à s'attédir. Avec ses progrès du reste, l'Association internationale était amenée par la logique des faits à modifier et à étendre ses vues primitives. Encouragée par le succès, elle visa l'organisation politique, administrative et financière des régions où elle avait marqué sa place, le protectorat de l'Afrique centrale, en un mot. L'acquisition des territoires, la fondation de nouveaux comptoirs, l'entretien d'un personnel indigène dirigé par des Européens, toutes ces grosses dépenses nécessitaient un maniement de fonds considérable ; l'Association chercha des ressources dans sa propre entreprise. Le 25 novembre 1878, le Comité d'études du haut Congo fut fondé à Bruxelles, sous le patronage du roi des Belges au capital de un million de francs ; la conduite des opérations entra dès lors dans une phase progressive, sous la direction de Stanley (1879-1885), et nul mieux que cet homme extraordinaire n'était capable de la mener à bien. Aussi, en novembre 1884, l'Association belge pouvait-elle se présenter avec assurance devant le Tribunal international réuni à Berlin, en possession d'un programme déterminé et de cet acquit considérable, dont témoignent les routes relevées ou projets de voies sillonnant de part en part le Centre-Afrique et ces quarante-cinq stations civilisatrices échelonnées de l'occident à l'orient du continent noir. La reconnaissance par les plénipotentiaires des puissances réunies en congrès, de l'ÉTAT LIBRE DU CONGO, sous la souveraineté honoraire du roi Léopold de Belgique, fut le couronnement de cette gigantesque opération.

Maintenant, si entraînant soit cet objet, la tâche est plus modeste ; tout est à entreprendre, tout est obstacle. C'est la lutte sourde contre les hommes, qui ne sentent pas le bien qu'on veut leur faire, contre le climat, le sol, la misère et la maladie. Mais la civilisation, faite d'intelligence et de volonté, résumé de l'entendement humain, ne désespère pas ; prosélyte, elle a le feu qui dévore, elle aime les résistances afin de les surmonter, surtout elle laisse passer les temps ; et, pour l'avancement moral et matériel qu'elle poursuit, dépendants l'un de l'autre et marchant ensemble d'un pas inégal, elle compte sur les générations plus que sur les individualités.

Bornons-nous à rappeler un des côtés de cet immense sujet. L'acclimatement du blanc sous l'équateur, nous l'avons déjà jugé une entreprise trop hasardeuse ; les faits qui condamnent le présent

Cet empire en espérance, préparé par les patients et infatigables efforts de l'Association internationale, né plus tard d'une décision de la conférence de Berlin et légitimé, cet « État virtuel » comme on l'a ingénieusement nommé, taillé en grande partie dans l'inconnu de cette étendue blanche que montrent encore nos cartes au Centre africain, a des limites fort irrégulières et indécises en beaucoup de points. Dans la partie occidentale du continent l'État libre confine deux colonies européennes :

1° *Frontière portugaise* : au nord de l'embouchure du Congo, la délimitation consentie de part et d'autre réserve au Portugal l'enclave de Cabinda, sur l'Atlantique. - L'État belge reprend ses droits de souveraineté sur toute la rive droite du fleuve, depuis Banane jusqu'un peu au-delà du méridien de Manianga,

Au sud du Congo, la frontière portugaise suit la rive méridionale du fleuve, entre son embouchure et le confluent de la rivière Uango-Uango, près Noki, - le parallèle de Noki jusqu'à son intersection avec la rivière Kouango, - pour redescendre le cours de cette rivière dans la direction du sud vers Benguela, le Portugal retenant les territoires interposés entre cette ligne fluviale et l'Atlantique (Traité du 14 février 1885).

2° *Frontière française* : la rivière Chiloango, depuis l'Océan jusqu'à sa source la plus septentrionale ;

La crête de partage des eaux du Niari-Kouilou et du Congo, jusqu'au-delà du méridien de Manianga ;

Une ligne à déterminer et qui, suivant autant que possible une division de terrain, aboutisse entre la station de Manianga et la cataracte de Ntombo-Mataka, en un point situé sur la partie navigable du Congo ;

Le Congo jusqu'au Stanley-Pool ;

La ligne médiane du Stanley-Pool ;

Le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Likona-Nkundja ;

Une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17° degré de longitude E. de Greenwich, en suivant, autant que possible, la ligne de partage des eaux du bassin de la Likona-Nkundja, qui fait partie des possessions françaises ;

Le 17° degré de longitude E. de Greenwich.

Cette délimitation détermine le tracé de la frontière sud-orientale, jusqu'alors débattue, de notre possession équatoriale. (*Convention du 5 février 1885*). À sa pointe nord, une convention postérieure a réservé notre liberté d'action dans la « zone franche » au-dessus du 4° parallèle, en suivant la rive droite de l'Oubangi, c'est-à-dire favorisé l'expansion de notre influence et de notre commerce du côté du Nil-Blanc. - En outre, dans l'éventualité où la Belgique, s'étant substituée à l'État indépendant, voudrait ultérieurement renoncer à ses droits de suzeraineté, le droit de préemption de la France a été reconnu et garanti d'une manière formelle.

La situation territoriale de la France et du Portugal étant ainsi précisée par les traités, la configuration de l'État belge suit :

À l'Ouest, le littoral de l'Atlantique, entre Banane et l'enclave portugaise de Cabinda, la ligne frontière de cette enclave, la rive gauche du Chiloango et la frontière française jusqu'à Manianga, la rive *gauche* du Congo (la droite étant réservée à la France) jusqu'au-delà de la station de l'Équateur, enfin une ligne fictive prolongée du sud au nord à la rencontre de la limite septentrionale ;

Au Nord : la ligne de partage du bassin du Congo avec ceux du Nil, du Chari et de la Bénoué ;

À l'Est : la chaîne des lacs Albert-Nyanza, Louta-Nzighé, Tanganyika et Bangouelo ;

Au Sud : une ligne brisée, joignant le lac Bangouelo au parallèle de Noki, suivant ce parallèle et traversant le Congo, pour se continuer avec la rive droite ou septentrionale du fleuve, jusqu'à Banane.

L'organisation administrative du nouvel État est mise en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 1886 sous l'administrateur général, Francis de Winton. C'est une très grave entreprise, au milieu de la sauvagerie si peu disposée à aider ses bienfaiteurs et à s'aider elle-même, d'inaugurer le gouvernement d'une région qui compte, en

semblent même engager irrémédiablement l'avenir. Qu'est-ce « aujourd'hui » cependant pour décider des lentes et profondes modifications opérées par les siècles ? Les premières familles sont absorbées, elles ont préparé le terrain des suivantes. Celles-ci trempées par une assuétude progressivement acquise et transmise deviendraient plus résistantes, et, si, vraiment le temps est le maître des choses, issue de générations successives, se montrerait enfin une race accordée au milieu, « indigénisée », suivant une excellente image. C'est là l'acclimatement tel qu'il est « à l'extrême rigueur » et à lointaine échéance, qu'il est possible de le supposer. On peut admettre surtout que l'existence des immigrants deviendra tolérable et acceptable, à mesure que les moyens de la civilisation s'empareront de la terre pour l'assainir, en la cultivant et réglant l'écoulement de ses eaux. Il est encore probable que les régions de l'intérieur, sur les plateaux, offrent naturellement une insalubrité moindre que l'étendue du littoral, dont le méphitisme résulte en grande partie du contact des eaux douces et salées et des courants adverses, brassant les matières alluviales retenues sur les rivages des embouchures. L'Européen, campé en Afrique, toujours prêt à plier sa tente, s'installe de préférence là où les communications sont mieux assurées avec la métropole. Que l'intérieur soit ouvert, il ira chercher fortune loin de la zone soumise aux fluctuations dangereuses des marées et tentera de s'établir à demeure.

Mais, en ne nous préoccupant ainsi que de notre intérêt, nous perdons presque le véritable point de vue de la civilisation africaine : c'est qu'elle est destinée, par la force des choses, au grand nombre des habitants, et que ce grand nombre est représenté par le peuple noir. Comme, matériellement, on ne peut songer, suivant une monstrueuse conception propre à rendre haïssable l'invasion de la civilisation, à faire disparaître une race qui a montré tant de résistance à tant de sévices, - ni, raisonnablement, espérer voir jamais cette race absorbée dans l'immigration blanche ou assimilée par elle, fut même celle-ci considérable, alors que c'est tout l'opposé qui se produit au cours des déplacements de peuples et qu'une loi fatale, affirmée par le passé, nous montre l'étranger subissant l'impression inéluctable du nombre, de la terre et du climat, et ses générations se fondant peu à peu dans le nouveau milieu où les ancêtres sont venus s'établir ; - nous sommes amenés à conclure que c'est surtout au nombre fécond, c'est-à-dire au nombre noir, que le résultat doit profiter. Et de cette proposition découle l'examen sommaire d'une question très controversée la RACE NOIRE est-elle vraiment perfectible, susceptible même de s'élever au niveau de la blanche ?... Si nous ne pouvions arriver de suite à cette assurance, je serais d'avis quand même que l'humanité veut, pour son propre honneur, en garder l'espérance, qu'elle doit aux derniers des siens de l'essayer, à cause de cette réciprocité bienfaisante, de cette réversibilité qui oblige une société favorisée à l'égard d'un peuple inférieur, ne fût-ce qu'en réparation de l'usage qu'elle a fait d'une supériorité témoignée par une longue oppression.

Un fait historique, - un grand secret, - étonne tout d'abord, c'est l'état de stagnation, répulsive à tout avancement, dans lequel est demeurée une race vieille comme notre origine ; c'est son immobilité séculaire, sans un pas, sans un changement en mieux, alors que parallèlement, au cours des mêmes époques, le mouvement du progrès entraînait d'autres sociétés, d'étapes combattues et de degrés en degrés, vers cet idéal de paix agissante auquel aspire la civilisation européenne. Elle n'a rien créé d'elle-même, c'est vrai, elle est restée ce qu'elle était aux premiers jours, cette infortunée descendance de Cham, plongée dans sa barbarie native, qui a distancé les siècles sans se laisser émouvoir, arrêtée au seuil de ce progrès qu'elle ne pressent ni ne comprend, même alors qu'il l'aveugle.

superficie, presque le tiers de l'Europe, 3 millions environ de km carrés, en population, de 60 à 80 millions d'habitants, chiffres du reste problématiques. Tout y est incertain : la valeur des ressources naturelles, agricoles et commerciales. L'ingéniosité des peuplades noires qui les développeront, les revenus nécessaires à couvrir les frais considérables d'établissement et de souveraineté, le crédit même des capitaux européens. La Belgique, sœur de la Hollande, abondante en hommes, pourrait à son image faire tourner la fortune. L'avenir, il faut l'espérer, donnera raison à tant d'audace et de persévérance.

293 Se reporter en Première partie, I. LA ROUTE DU GABON. *Le Cap Vert, Gorée, Dakar*. Voir la note sur le projet de « chemin de fer du haut fleuve », page 23.

À l'aspect d'une misère aussi inégale, on revoit comme le reflet de la terre mystérieuse sur laquelle pèse, avec un lourd soleil, une atmosphère de deuil tranquille ; l'Afrique, enfant géant, resté éternellement enfant, incapable de marcher sans lisière, séparé, par des obstacles faits à plaisir, du commerce extérieur, du rayonnement des autres mondes. Là, il n'est pas de côtes découpées, de voies faciles qui portent naturellement les hommes à la rencontre les uns des autres ; le colossal massif du continent est tout d'une pièce, la figure de ses rivages inhospitalière, l'étendue de sa forêt arrête l'horizon à la ligne du champ cultivé, au-delà duquel l'indigène ne songerait pas sans doute qu'il existe d'autres hommes, s'il ne l'avait entendu dire ; tout échange, toute relation est rendue laborieuse ; l'habitant, retenu dans la borne étroite du canton où il est né, est demeuré stationnaire comme la nature dont il subit sans opposition l'impression, absorbé dans la molle et torpide langueur du milieu équatorial, indolent à tout effort personnel, pressé par une influence qui a stérilisé son progrès de siècle en siècle. L'Africain stagne à l'état embryonnaire de cette terre massive, mal organisée pour le commerce des hommes.

La race noire n'est certainement pas apte à se perfectionner spontanément, à se relever en s'aidant uniquement d'elle-même, elle l'a trop prouvé, restant inculte à travers les âges. Elle est donc à cet égard inférieure. Mais ne doit-elle y atteindre de seconde main, par l'imitation, par l'exemple poursuivi, par l'enseignement ? Et, ainsi susceptible d'assimilation, ne peut-on envisager pour elle, dans l'avenir, une modification radicale ?

Certaines sociétés africaines nous en donnent une première mesure. Ce sont celles que la conquête musulmane a prêchées anciennement, par le glaive et par la palabre dorée des images de La Mecque elle les a dégrossies et relevées. Pourtant il s'agit là d'une éducation par la force, qui parle aux sens plus qu'à l'esprit, et, inférieure dans ses principes, qui ne procure qu'un développement relatif. L'islamisme, en effet, à le juger sur son œuvre, représente l'idéal très incomplet d'une civilisation, et non sa fin ; car, s'il ne recule, il n'avance pas, il est immobile, tandis que la vraie civilisation est progressive ; elle réveille, dit excellemment Guizot, « l'idée d'un peuple qui marche, non pour changer de place, mais pour changer d'état. » Et si une doctrine qui pêche ainsi par la base, qui s'est si fort altérée en devenant noire, a pu jeter d'assez profondes racines pour transformer à un certain degré durable les sociétés dont nous parlons, que ne doit-on espérer d'un enseignement presque parfait « dans son essence » et dépouillé de tout intérêt autre que le bien de ceux qu'il veut atteindre, lorsqu'il entreprendra ce terrain meuble du fétichisme, libre à l'ensemencement parce qu'il est en friche, riche de ce que les plantes folles qu'il a seules portées n'ont pas épuisé la matière de sa fertilité.

Le contact récent des blancs établit mieux la perfectibilité du noir, sinon en tant que race, au moins comme individualités clairsemées. Le noir apprend, s'il ne crée pas ; il apprend même aussi vite que nous seulement son entendement est volage, l'impression produite sur lui est instable, légère, et le moindre souffle l'emporte. Son esprit n'a pas souci de la fixer, parce qu'il est foncièrement paresseux ; l'initiative blesse son indolence, il suivra volontiers le premier guide qui veut bien la réveiller pour le conduire. C'est une intelligence endormie plutôt qu'elle ne fait défaut ; elle est servie surtout par une prodigieuse mémoire, elle a les touches changeantes d'une imagination non sans éclat ; elle rachète le développement qui manque, par une souplesse extrême à retenir, par sa facilité à comprendre. C'est comme une matière à façonner dans le chaos, une mine abondante mais brute, qui attend l'ouvrier capable de l'exploiter, une de ces terres propres à la fécondité, qui ne produit pas faute d'impulsion, de direction, de bon travail. Le raisonnement du blanc devra manier et diriger cette intelligence ébauchée, sans personnalité, pour lui imprimer son véritable essor, qui d'abord sera le reflet du sien.

Rappelons-nous-le aussi : le noir que nous connaissons est à peine émancipé d'hier. C'est trop tôt se décourager de dire « Il n'a pas de caractère, pas de pondération dans les facultés ; il est susceptible d'apprendre, mais non pas tout, il ne sera, par exemple, jamais homme politique, légiste, ni savant. Quoi qu'on tente, on n'en peut faire un blanc ; il reste noir. » C'est trop se presser. « Jamais » est un mot

imprudent, jeté comme un écueil en travers de la voie. Le noir pourrait répondre que le blanc ne s'est guère occupé de lui jusqu'ici, sinon pour l'exploiter. Et, de fait, les plus avancés d'entre sa race demeurent des nouveau-nés de la civilisation, n'en ayant bu que le mauvais lait, ou parcimonieusement dispensé.

Et même, sans vouloir être aucunement désobligeant à l'endroit de la couleur dont nous sommes avantagés, le nègre, s'il était né malin, peut-être s'apercevrait bien à notre portrait que le blanc n'a pas toujours lieu d'être si fier, et comment plus d'un trait de notre caractère rappellerait à s'y méprendre les vétilles ou les choses sérieuses dont on le raille agréablement. « Ne méprisons pas tant les Africains, » écrivait naguère un spirituel écrivain, « Qu'on gratte le plus civilisé d'entre nous, et l'on trouvera souvent à fleur de peau un Cafre, un Ambouéla^{CCCXXVI}, un demi-sauvage, éternel enfant qui rit et pleure sans savoir pourquoi, adorant le paillon, le clinquant, la verroterie, et préférant la rassade^{CCCXXVII} aux perles, ami des gros plaisirs, du tapage, du tambour, des castagnettes et se grisant de son bruit, fort sot au demeurant, fort crédule, très paresseux et quelquefois très brutal, prompt à l'espérance, bouillant dans ses caprices, terrible dans ses colères rouges, très adonné à ses fétiches et toujours prêt à leur casser la tête, quand il les prend en faute²⁹⁴. »

C'est, à vrai dire, une boutade ; elle touche juste à l'occasion. Le noir a été autrement vengé du scepticisme intéressé qui l'abaisse, complaisamment, dans un éloquent récit où palpète le drame vivant de l'oppression qu'il a supportée, où la victime paraît en acteur pour plaider de sa propre infortune, de son immérité destin la cause de sa race. Le long des simples pages qui décrivent sa pauvre vie torturée court le frisson de la compassion secrète qu'une poignante iniquité vient d'émouvoir. Chacun les a lues à leur époque ; on les relit saisi, à présent même que le succès définitif a fait disparaître l'entraînant intérêt de leur actualité. Ce livre a répété ce que beaucoup pensaient et prévoyaient au même moment ; mais il l'a dit en des termes d'une philosophie si naturelle dans son élévation, avec des images si saisissantes, que la vérité seule pouvait les arracher à l'auteur. À ce tableau buriné sur le vif, au souffle chaud et puissant qui l'anime, c'est comme un cri de généreuse détresse qui passe sur les foules, les gagne et les enflamme de sa passion, de sa pitié. Une idée va de nouveau enfanter une révolution. Elle coûtera du sang et des efforts immenses, elle armera des frères les uns contre les autres le but est plus grand que le sacrifice. Et, lorsque le sang l'aura scellée, l'idée aura à jamais affranchi tout un peuple et fait justice.

Si cependant l'état inférieur de la race noire, même parmi les civilisés d'entre elle, n'admet pas le tableau idéal que nous représente la simple *Case de l'Oncle Tom*, ni les conclusions hâtives de son généreux auteur ; s'il est téméraire pour le succès de la cause qu'on défend, en dépassant la réalité, de donner prise à une critique trop heureuse d'échafauder sa résistance sur des invraisemblances apparentes, si c'est y prêter de placer le noir aussi haut, - il serait non moins injuste, les condamnant sans appel, de juger les esclaves affranchis d'hier sur la triste école par laquelle ils viennent de passer. Il faut d'abord les voir à l'œuvre lente d'une liberté leur apprenant qu'on trouve dans la vie sociale plus de devoirs à pratiquer que de droits à exercer, attendre les fruits de cet enseignement avant de décider s'ils sont vraiment indignes de participer au bénéfice que la liberté procure aux autres hommes.

L'espérance de la civilisation, rappelons-le toujours, n'est pas dans le présent, mais dans l'avenir ; c'est un sacrifice incessant du premier au suivant, c'est une évolution, souvent troublée, mais constante vers un but indéfini. L'ordre éternel de l'univers n'admet pas cet empressement qui mesure la rapidité du résultat au désir de nos espérances. Tout dans la nature est gradué, sa loi est ménagée, rien ne s'y précipite ; les événements s'y déroulent perpétuellement et harmonieusement dans un accord sans fin, dont les parties dérivent l'une de l'autre et se succèdent à l'infini. Ce que la nature fait pour les plantes et les animaux, elle le fait aussi pour les races humaines. Elle ne travaille jamais uniquement en vue du présent elle compte par siècles et non par années ; elle est patiente, parce qu'elle a le temps pour elle et,

294 G. Valbert, *Revue des Deux-Mondes*, 1882.

dans ce travail lent, poursuivi, qui graduellement modifie et améliore, elle a son dessein, elle mesure son œuvre, elle y marche pour l'achever à son heure, quand il nous est permis à peine de l'entrevoir.

On peut cependant, dans une certaine limite, retourner au progrès moral d'une race l'aphorisme que M. de Quatrefages^{CCCXXVIII} établit dans l'ordre de sa transformation physique « L'hérédité transmet et accumule le résultat des actions du milieu^{CCCXXIX} ». Chaque famille qui a progressé remet à ses descendants le dépôt qu'elle a reçu des ascendants, augmenté de ce qu'elle a personnellement acquis ; avec le temps ces progrès partiels, qui s'accroissent en s'ajoutant, viennent à se fondre dans un ensemble, sorte de total qui figure la modification assurée des générations, leur transformation parvenue à cet état stable et satisfait d'une civilisation assez accomplie pour détourner son rôle dirigeant au service des races inférieures.

Mais, dans cet ordre de faits, il faut des siècles pour gagner d'un pas. Et cette patience à attendre un perfectionnement, sans y trouver son compte personnel, n'est pas de celles assurément qui puissent plaire aux ardents qui veulent jouir de suite, emportés par le « moi », - ce moi qui ne sait attendre, parce qu'il n'est pas assuré du lendemain, - travaillant uniquement pour lui, qui juge de tout sur le présent et du progrès sur le fruit immédiat. Ce « sic, non vobis »^{CCCXXX} quoi qu'on en ait, cet amer renoncement est pourtant la loi inexorable du monde, celle qui s'impose à l'homme, lié pour quelques jours à la terre et entraîné dans l'engrenage des faits successifs de la création, loi qui subordonne sa personnalité passagère à sa descendance.

L'action des siècles, qui est de taille à la mesurer ? Et ses changements extraordinaires, qui peut les entrevoir même, sinon en regardant le passé ? Celui-ci nous montre ce que fut le blanc à l'origine, et comment, dans les cataclysmes sociaux qui affligent les nations, il retourne encore sans pudeur à son âge primitif, si présente soit la civilisation destinée à le retenir. Il nous apprend à ne pas nous décourager au tableau ingrat de ces lamentables sociétés, à ne pas nous dégoûter de la tâche avant de l'avoir seulement commencée.

Comme le noir est demeuré trop longtemps dans une stagnation torpide, sa dégradation est plus profonde, elle résistera davantage, il profitera tardivement de ce travail de réforme, qu'il ébauchera, qui ne s'achèvera qu'à travers sa race. La plante de la forêt transmet à ses rejetons ses inclinations vicieuses, elle est moins vite influencée par la greffe et la culture, elle vit sur ses anciens penchants. Le noir même va désespérer ceux qui l'enseignent, ceux qui s'occupent de lui avec le plus d'ardeur car non seulement il faut qu'on aille à lui, mais il est nécessaire de garder sévèrement le bien qu'on vient de lui faire. À peine notre surveillance l'a laissé, il n'en veut plus ; isolé au milieu des siens, en butte au soupçon, il se hâte de quitter ce vêtement d'emprunt qui l'a un moment déclassé.

La chronique de la Guinée nous montre avec curiosité ces fils de chefs élevés à grands frais en Europe ; leur progrès avait fait oublier un moment leur couleur. Mais ils retournent dans leur pays ; ils y revoient la sauvagerie de leur berceau, avec son abandon, ses pagnes légers, ses femmes, ses tam-tam baignés d'alougou et la mollesse d'une vie facile et paresseuse sous un climat uniforme. Ils retrouvent tout cela « très bon » et peu à peu, rejetant un bagage incommode de vertus apprises pour ne garder que les vices attrayants et raffinés, ils vont remordre au premier âge. Et un beau jour l'entraînement irrésistible du pays noir les reprend tout entiers. Au fond, ils ne reviennent pas au vieil homme, ils ne l'ont jamais complètement dépouillé, et l'attrait du passé, tenace comme un remords, les a poursuivis même au milieu de notre confort, de notre bien-être, de la douceur de nos mœurs. C'est bien là un arrêt grave et la véritable épreuve du perfectionnement de la race noire.

La sauvagerie est ainsi elle est faite d'angles. Mais la civilisation persévérante ne l'abandonnera pas, dans cette Afrique difficile et délaissée au milieu de l'épanouissement de l'humanité, qui peu à peu grandit sur le globe. Elle sait qu'un changement aussi radical n'est pas la question d'un jour, après tant

de siècles obscurs ; elle a la vue claire au-delà du présent, elle espère du temps, qui modifie les hommes plus encore que les choses, qui réveillera enfin même la somnolence de l'équateur. Elle redit, pour s'aider à la tâche, les vers du grand poète :

Les pas mystérieux qu'on fait dans les ténèbres
Sont les frères des pas qu'on fera dans le jour.^{CCCXXXI}

Elle y voit l'image du lent progrès. Elle sait aussi qu'il serait vain de s'en tenir à la contemplation platonique des maux qu'on déplore et du bien qu'on pourrait faire ; sa mission est active, c'est d'êtreindre, pour l'élever jusqu'à soi, cette sauvagerie qui attend tout de la générosité d'autrui, sans la désirer, de s'acharner à rendre heureux malgré eux des barbares qu'elle trouble dans leur négative indolence, qui l'acceptent avec humeur. Comme elle annonce un intérêt incompris, elle sera plus patiente. La moisson est maigre maintenant ; encore certains progrès partiels encouragent-ils à persévérer.

Le noir à ses débuts, nous le prévoyons, aura besoin de l'exemple incessant et toujours présent sur lequel se modeler ; dérangé dans sa béate torpeur, il regimbe à l'aiguillon, il résiste d'abord, puis il est conquis, pourvu qu'on le soutienne et qu'on ne le laisse pas retomber dans le passé. C'est donc au foyer même de la sauvagerie que la civilisation doit s'attacher, c'est à y faire pénétrer la lumière, pour qu'elle s'y maintienne et s'y multiplie, comme Sierra Leone et Liberia nous montrent qu'on y peut réussir. Lorsque les couches seront imprégnées de l'esprit civilisateur, façonnées et reformées, pour ainsi dire, à travers un nouveau milieu, le progrès avec quelque fondement pourra paraître durable ; mais cela ne sera pas de suite et n'arrivera que lorsqu'on aura réussi à remplacer l'éducateur blanc, qui n'a qu'une action de passage sous un climat meurtrier, par des éducateurs permanents, sortis de la race même à modifier et assez fermement rattachés à leur nouvelle condition pour n'être plus exposés à défailir, à revenir brusquement en arrière, à l'image de ces noirs élevés à l'étranger que nous rappelions tout à l'heure. Auparavant, il est vrai, la tâche pèsera lourdement sur l'Européen ; le tout est d'en envisager les charges et la fin d'un regard assuré.

Nous ne pourrions entrer à ce sujet digne d'intérêt dans des réflexions plus étendues. Il est raisonnable et désirable de garder l'espérance du relèvement des sociétés africaines, puisque, sans lui, le progrès reste illusoire. Nous savons, en dépit de la théorie du cosmopolitisme humain, que le blanc ne s'acclimate ni ne fait souche sous l'équateur africain : sa race s'y étiole et s'y éteint dans les ascendants et les descendants. Or, disions-nous, en supposant qu'on espère de la lente opération des siècles cette modification intime des organismes à travers les familles, les adaptant progressivement à un climat radicalement opposé à celui de leur origine, et qu'en ceci l'avenir veuille donner un démenti au présent, comme on ne peut attendre d'en avoir fait l'expérience avant de commencer l'œuvre de la civilisation africaine, comme on ne peut non plus retarder cette entreprise jusqu'au jour où le mélange des sangs blanc et noir, - par un croisement d'éléments différents, par une alliance qui crée de descendance en descendance un type nouveau, irréductible, indélébile, et comme une race neuve adaptée au milieu, - où cette transformation définitive aura fixé sur le sol l'avenir d'une société métisse intermédiaire²⁹⁵

295 Cette race issue du mélange est-elle condamnée nécessairement à former une société secondaire, inférieure d'aptitudes, de tendances, de qualités physiques et morales, à l'un des éléments qui l'auront constituée ? M. de Quatrefages s'exprime en ces termes dans un livre récent :

« On voit, par ce qui se passe de nos jours, que le croisement n'est pas pour les races qu'il engendre une cause de dégénérescence. Et, s'il fallait un dernier et grand exemple emprunté au passé pour confirmer cette conclusion, je rappellerais qu'en définitive à peu près tous les blancs européens ne sont que les métis des diverses races qui ont successivement envahi et peuplé l'occident du vieux monde, depuis les temps tertiaires jusqu'à nos jours. Là même est sans doute une des causes de notre supériorité. Une race restée trop pure doit être exposée à tourner dans le même ordre d'idées. Guerrière, elle s'usera sur elle-même ; pacifique, elle tombera facilement dans la torpeur. Le mélange des sangs multiplie et diversifie les tendances de toute sorte aussi bien que les caractères physiques, et l'esprit général de la population s'agrandit. Ne craignons donc pas

(expérience à peine indiquée aujourd'hui par le nombre clairsemé des mulâtres sur le continent africain), le mieux est de prendre la population telle qu'elle est faite, d'utiliser les ressources de sa perfectibilité, qui, sans doute relative, n'est certainement pas niable, en escomptant les générations et le temps écoulé pour échéance de ses efforts, à une limite lointaine qu'on ne peut estimer, que notre siècle n'est pas destiné à voir réaliser.

C'est maintenant le lieu de rappeler l'intérêt précis et immédiat que nous avons à posséder et à garder le Gabon. Les considérations précédentes semblent nous avoir éloigné de cet objet ; au fond elles n'y sont pas étrangères, la France s'étant obligée vis-à-vis du Centre-Afrique en assumant l'occupation d'un de ses principaux accès, étant devenue partie contractante et active dans « une œuvre d'humanité et de progrès », dont, par un retour naturel, dans la suite, les bénéfices se reporteront, de la colonie qu'elle aura fondée, sur elle-même.

Toutefois, ces dernières années, le Gabon n'avait pas gagné en faveur. Il était arrivé quelquefois, - il y avait longtemps, - qu'on en parla comme d'une sorte de terre promise ; puis les enchantements de sa riche nature, les illusions sur ses habitants, les espérances qu'éveille un établissement qui se fonde, tout cela venait de faire place à un découragement assez morne. Depuis 1870, il tombait même peu à peu dans l'abandon par des réductions disproportionnées et personne ne comptait plus sur « l'avenir d'une colonie florissante » ; la peine paraissait grande et devoir être payée de trop de générosité sans rémunération. Et l'on disait ceci :

L'insalubrité reconnue de ce climat écarte les Européens de s'y établir. Depuis plus de trente ans qu'il est acquis, le Gabon ne donne rien à nos intérêts. L'agriculture y manque de bras. La race n'a vigueur ni courage, elle est réduite à rien, et la sauvagerie des nouveaux immigrants pahouins se montre de telle sorte qu'il y aurait quelque obstacle à se les assimiler, et danger à leur ouvrir la franchise du pays.

Dans notre série coloniale, le comptoir n'est pas parmi ceux qui offrent un débouché sérieux à l'industrie de la métropole, puisque la grande part du commerce est entre des mains étrangères. En outre, l'écoulement des produits est minime, et les ressources naturelles trop précaires pour laisser prévoir dans l'avenir un échange plus actif.

La perception des taxes locales est insuffisante pour permettre à l'établissement de s'entretenir à ses propres dépens ; il a même besoin d'une grosse subvention, il coûte donc à la métropole sans lui rapporter. Son bel estuaire est sans doute un point de ravitaillement et de relâche non à dédaigner, mais éloigné de la terre française la plus proche et des routes habituelles de la mer et du commerce, à telle enseigne qu'il n'est guère visité que par les navires qui ont directement affaire en ce lieu, ou lors d'événements de guerre dans les parages africains.

On rappelait encore l'intérêt principal qui avait motivé la prise de possession c'était la poursuite de la traite humaine, dont l'estuaire gabonais n'était pas un des pires foyers côtiers, offrait surtout l'avantage d'un abri où nos croiseurs étaient heureux de venir se reposer et se refaire de leurs courses au large. Maintenant que le but était acquis, l'émancipation des esclaves un fait accompli partout, quel intérêt à conserver un poste de refuge à l'occasion duquel tout est perte plus que profit ? Aussi, vers 1875, fut-il sérieusement question de l'abandonner, en même temps que Grand-Bassam et Assinie à l'Angleterre, en échange du territoire de Bathurst^{CCCXXXII}. Les deux puissances, chacune de son côté, y trouvaient avantage. L'une vise à prédominer dans le golfe de Guinée, et les comptoirs que nous lui proposons

que les races futures issues du croisement le plus vaste qui se soit jamais accompli, soient au-dessous des races contemporaines. Tout, au contraire, semble indiquer qu'elles les dépasseront, au moins à certains égards, et qu'elles ouvriront des voies jusqu'ici inconnues à l'activité des nations de l'avenir.. » (*Introduction à l'étude des races humaines*, 1887.)

s'ajoutaient heureusement à ses possessions de Gold-Coast et de Sierra Leone, qui tendent de plus en plus à se joindre. Notre grande colonie Sénégalienne, rompue en différents points par des postes étrangers, devenait plus homogène avec l'acquisition de Bathurst.

Mais voici que le sort du modeste établissement commencé par un blockhaus, une chapelle de paille et une case de commerce, est maintenant lié au progrès de la découverte sur le Congo, et l'attention tout entière retournée de son côté. Il nous faut, pour bien nous en rendre compte, nous reporter aux lignes géographiques tracées au chapitre II²⁹⁶.

La reconnaissance de l'Ogooué, poursuivie avec plus de force d'âme que de ressources, avait mené M. de Brazza au-delà de ce qu'il prévoyait, à pressentir qu'il était conduit vers le bassin du Congo. Sur la fin de son second voyage, l'explorateur français, prenant le fleuve à revers, accomplit ce que Stanley, avec un certain déplaisir de se voir devancé, appela « un coup de maître ». Il obtint de la bonne volonté du roi Makoko, suzerain des Batéké, qui depuis demeura fidèle à notre amitié, la concession perpétuelle d'un territoire moins important par son étendue que par sa position privilégiée sur la rive droite du Congo. La terre de *Ntamo*, délimitée par les rivières *Mpila* et *Djoué*, en bordure sur la belle nappe d'eau que les indigènes appellent *Nkouna* et les Européens STANLEY-POOL, servit d'emplacement à la station de Brazzaville. Cette boucle, admirable de poésie agreste dans son cadre de hauteurs, qui dessine un vaste port naturel à l'entrée de la remonte navigable du fleuve, est, comme le dit lui-même M. de Brazza, « le point commercialement stratégique, autour duquel s'agite la question du Congo », ou « la clef du Congo intérieur, c'est-à-dire de ce réseau fluvial par lequel on drainera toutes les richesses de l'Afrique équatoriale²⁹⁷ ».

Il est impossible ici de ne pas accompagner un moment les deux explorateurs dans leur marche antagoniste et parallèle. Leur rivalité est de celles qui ne peuvent nuire au progrès. Ils sont, suivant une heureuse image, pareils à « deux laboureurs ensemençant le même champ²⁹⁸ » ; le champ est immense et l'on y peut travailler ensemble sans empiéter sur le sillon d'autrui. Aussitôt que Stanley eut connaissance du succès de M. de Brazza, il alla s'assurer de l'autre rive du lac Nkouna et y fonda, influence pour influence, au nom de l'Association internationale belge, la station de Léopoldville.

Cette position de Nkouna ou Stanley-Pool était enviée surtout pour sa situation en amont de la dernière cataracte du Congo. Le fleuve, qui, au-dessous de Brazzaville jusqu'à sa descente à Vivi, sur une longueur de 480 kilomètres, est interrompu par trente-deux chutes ou rapides rendant la navigation difficile ou impraticable, reste désormais libre vers le « lointain intérieur ». À ce point où, placés face à

296 Voir deuxième partie. Chapitre II. Article I. § 3. Les sentiers de la Remboué et le fleuve Ogooué – La route de ce fleuve au Congo. Texte page 124, références de cartes page 122.

297 Soit, 12.000 à 15.000 kilomètres de voies tracées par le fleuve et ses affluents, irriguant un bassin de 320 millions d'hectares, « six fois la France ».

Le maître fleuve de l'Afrique pour le volume des eaux, le plus abondant de la terre après le courant des Amazones, le ZAÏRE, « mère des eaux, à sa naissance appelé *Loualaba* ou *Livingstone*, commence au voisinage de la pointe méridionale du lac Tanganyika, par 29° de long. E. et 9° de lat. S. Sur un parcours de 4.200 kilomètres, il décrit une courbe immense qui embrasse l'équateur jusqu'à la limite supérieure de 1°52' de lat. N., pour continuer sa course frémissante à travers les failles du plateau littoral et se déverser de chute en chute dans l'Océan, sous le 6° degré de lat. S. et le 10° de long. E. Large, à cette embouchure, de 10 kilomètres, le lit inégal du fleuve, exhausé de traînées alluviales, offre des profondeurs variant entre 320 m. (Fitz Maurice) et 11 mètres. Son courant jette à la mer 60.000 mètres cubes d'eau douce par seconde, la trouble de limon à 40 kilomètres, la dessale l'espace de 15 lieues, et est encore, dit-on, sensible jusqu'à près de 300 milles au large.

(*Voyages d'exploration de M. Savorgnan de Brazza, Ogooué et Congo* (Revue maritime et coloniale, 1876-1883). - Lecture de M. de Brazza à la Société de géographie de Paris (séance du 23 juin 1882). - O. Reclus, *la Terre à vol d'oiseau*, 1886.)

298 *Discours* de M. de Bouteiller à la réception de M. De Brazza par le Conseil municipal de Paris.

face, les deux explorateurs se regardèrent quelque temps incertains, l'inconnu n'est plus la difficulté à vaincre ; le grand obstacle, c'est de trouver et de créer une voie pratique, un chemin propre à mettre en communication l'Océan avec la porte du Congo navigable.

Stanley avait, dit-on, dessein de franchir cette distance en taillant, à travers la ligne de faite où les eaux du Livingstone se sont frayé passage, une route parallèle au fleuve, le long de laquelle on pût hisser et affaler, par d'interminables montées et descentes, le long de gigantesques escaliers, des vapeurs démontables pour les lancer en amont des rapides et leur ouvrir définitivement le chemin mouvant de l'intérieur. Cet assaut donné à la nature à coups de millions, je ne sais si l'illustre voyageur s'y est depuis obstiné²⁹⁹ ; tout ce qu'il a tenté est tranché dans le grand. Nous n'avons pas la pensée de le suivre davantage, nous ne parcourons pas avec lui cette chaîne de stations qui s'allonge le long du Zaïre, si loin qu'elle rejoindra tantôt les relais les plus avancés de la route orientale. À chacun sa tâche et son mérite. M. de Brazza a pris en main les affaires de l'influence française au Centre-Afrique, et nous essayons seulement de rappeler comment la prospérité de notre établissement est très intéressée au succès de son entreprise.

Nous connaissons cette route mixte qui du Congo remonte l'Alima, passe à Franceville et, suivant l'Ogooué, la Ramboé et le Komo, aboutit au chef-lieu de notre ancienne possession, à Libreville. Elle est bien déterminée, mais lente, dispendieuse, pleine de traverses et d'empêchements³⁰⁰. L'explorateur français, à la suite d'une plus complète connaissance du terrain paraît amené à en choisir une seconde plus rapide et plus prochaine. Il s'établit sur la côte à Ponta-Negra et à Loango, centre important de population. De ce point de départ, 450 kilomètres à vol d'oiseau le séparent de Brazzaville ; il projette de les joindre, c'est-à-dire le cours navigable du Congo à l'Océan, en s'avançant par le cours du *Niari-Kouilou* et, au-delà du point de navigabilité de ce petit fleuve, par les vallées de son bassin. C'est d'abord une simple route destinée à tourner les rapides qu'il s'agit de tracer, une bonne route jalonnée de stations reliées par des postes, capable de porter des chariots à l'usage des transports de terre, des canots à vapeur démontables³⁰¹, pour les lancer là où le chemin devient une voie d'eau praticable. Il

299 Venant de la mer, les navires à vapeur d'un tirant d'eau moyen franchissent aisément les 110 milles qui séparent Banane de Vivi. De Vivi à Issangila, le fleuve embarrassé de chutes, est innavigable, même pour les pirogues des rapides : la route côtoie la rive (quatre jours de voyage) ; d'Issangila à Manianga, les chaloupes à vapeur remontent le courant en trois jours ; de Manianga au Pool, le trajet par eau est de nouveau redevenu impraticable : la route suit la rive de terre (six jours de voyage). Soit, de Banane au Stantey-Pool, quatorze jours de route, mi-partie fluviale et terrestre. Du Pool aux sept chutes de *Stanley-Falls*, à cheval sur l'équateur, à 555 lieues kilométriques de la côte, le Livingstone, libre de cataractes, redevient navigable sur un parcours ininterrompu de 1.700 kilomètres.

Stanley, exposant ses vues devant l'aréopage de Berlin, admit qu'un capital de 20 millions de francs « suffirait aux frais de construction d'un chemin de fer léger entre Vivi et Issangila, de quatre vapeurs (à 250.000 fr l'un) entre Issangila et Manianga, d'un tronçon ferré de 139 kilomètres entre Manianga et Léopoldville.

S'il s'agissait de conduire une ligne directe entre Vivi et Léopoldville, la dépense serait de 37 millions.

L'explorateur admet en outre que les frais d'exploitation seraient couverts par le transit des marchandises.

D'autre part, un ingénieur belge, se basant sur les études préliminaires faites entre Vivi et Issangila, estime à moins de 200.000 fr le kilomètre, armement compris, la dépense d'une voie ferrée à établir. De l'évaluation du trafic probable à la descente et à la montée, il est amené à prévoir que l'entreprise se présenterait, dès le début, dans des conditions avantageuses.

300 Se reporter à la note sur la navigabilité de l'Ogooué, page 126.

301 Comme type de ces vapeurs démontables. M. de Brazza a commandé à Saint-Denis un petit steamer en tôle d'acier, fait de pièces ajustées indépendantes (850 pièces), pesant chacune 26 à 30 kilogrammes, assez légères, par conséquent, pour être portées à dos d'homme.

L'Alima aura une longueur de 15^m,50, avec un tirant d'eau moyen de 85 centimètres ; sa vitesse sera de 10 à 11 nœuds, il portera 6 tonneaux de charge. Il est destiné à naviguer sur le haut Congo et ses affluents, depuis Brazzaville ; et, pour se rendre à destination, il suivra par colis le trajet de Saint-Denis, la Seine, le Havre, à Banane. à Vivi, prendra la route de terre le long de la rive droite du Congo, puis sera monté et lancé à Brazzaville, sur le Stanley-Pool.

n'est pas encore question de ligne ferrée, ni même de tramway ; les ânes et le dos des hommes suffiront au service des courriers et des marchandises. Il serait puéril et périlleux de n'être pas patient et de tenter en semblable matière de devancer le possible.

Le fleuve mystérieux est devenu subitement la lice de compétitions diverses, depuis que Stanley et M. de Brazza l'ont fait connaître et apprécier. Le terrain est très disputé sur ses rives. Dans cette région, la France a des intérêts politiques et commerciaux de longue date, qu'on ne peut lui contester sur presque toute l'étendue de côte entre le cap Lopez et la station de Banane^{CCCXXXIII}, à l'embouchure du Congo. À diverses reprises elle en a pris la défense, et, pour n'en citer qu'un fait antérieur à toute ambition, vers 1876, les compagnies de la division navale commandée par l'amiral Ribourt descendaient à Landana protéger nos nationaux et imposer le respect de notre pavillon. Ce sont encore des missionnaires français qui desservent les stations florissantes de Landana, Banane, Boma, et, plus haut, celle de Stanley-Pool, où ils s'établirent récemment³⁰². Certainement la France, tenant compte des droits légitimes de l'Association internationale, de l'influence séculaire du Portugal sur le bas Congo, ne revendiquera pas sa rive gauche ; mais la *droite*, où elle a pris position de priorité, lui reste assurée, au moins sur une partie du cours du fleuve³⁰³. C'est précisément celle qui nous importe, puisque ses eaux baignent un territoire qu'aucun Européen n'a occupé avant nous ni depuis, et dont aucun ne réclamerait légitimement une parcelle jusqu'à l'Ogooué, jusqu'à Libreville.

Ce vaste territoire homogène, qui réunit la RÉGION GABONAISE et le CONGO FRANÇAIS, a pour limites à l'extrême N., le territoire de la rivière Campo et la ligne fictive conduite jusqu'à la rencontre de l'État belge ; - à l'O., le littoral de l'Atlantique jusqu'à l'embouchure de la rivière Chiloango ; - au S., le cours de cette rivière continué par un tracé qui aboutit près de Manianga, sur le Congo ; - à l'E., la rive droite du fleuve jusqu'au point de rencontre, à 30 milles près, dans le N.-E., de la ligne équatoriale. - Il est acquis à l'influence française, il ouvre la voie égale du courant immense, de cent affluents, vers l'intérieur, vers l'inconnu. Au moment où les nations se hâtent au partage de la terre inoccupée, notre pays ne pouvait regarder platoniquement et de désintéresser. La patiente et courageuse initiative de l'explorateur qui venait d'employer à cette entreprise ses forces, sa santé, sa fortune, émut et entraîna l'opinion et les pouvoirs publics. Une loi du 30 nov. 1882 ratifia « les traité et actes conclus les 10 sept. et 3 oct. 1880, entre M. Savorgnan de Brazza et les chefs des Batéké ». Grâce aux crédits extraordinaires votés par le Parlement pour y pourvoir, M. de Brazza put repartir à la tête d'une expédition montée sur un pied sinon imposant, du moins respectable, et, fort des engagements pris envers lui, il achève maintenant la tâche à laquelle il a dévoué sa vie, jalonnant l'intérieur de ces stations si importantes pour commencer et maintenir la marche du progrès, créant des routes et continuant à chercher sans relâche les points les plus avantageux à la facilité des relations entre le Congo, la mer et nos intérêts³⁰⁴.

On construit aussi, à l'usage des courants accidentés de ces régions, des pirogues de rapides en tôle d'acier, de 15 mètres de longueur, 0^m,90 de largeur, 0^m,60 de creux, munies de caisses à air étanches, et pouvant porter 3 tonneaux et 20 hommes. Leurs avantages sont la légèreté, la flottabilité, la stabilité, la résistance aux chocs, la facilité de réparation.

302 À l'orient du 25^e méridien, c'est-à-dire dans la région des lacs, sont établies les missions fondées par l'initiative du cardinal Lavignerie ; à l'occident, le champ est laissé libre à la propagande des missionnaires belges formés au séminaire de Schendelt, près Bruxelles.

Des missions anglicanes et baptistes s'installent sur le Stanley-Pool, le long du Kassai et du Sankourou.

303 Nous venons de voir dans quelle mesure cet objet a été réalisé par la conférence de Berlin.

304 L'étendue de cette grande région, qui représente à l'occident notre domaine équatorial, calculée sur la base des traités de février 1885, d'après M. Dutreuil de Rhins, est égale à 670.000 km², – soit 140.000 km² de plus que la France. Elle est parcourue par un chevelu abondant d'eaux courantes, l'Ogooué, la Likona, l'Alima, le Niari-Kouilou..., le Congo navigable, qui borde notre territoire, du S.-O. au N.-E., jusqu'à l'équateur ; de nombreuses stations, que des routes et des fils télégraphiques relieront bientôt entre elles, y marquent les relais de l'occupation. La convention de Berlin la partage en deux zones celle du Nord, où notre monopole commercial demeure entier ; celle du Sud, ouverte aux transactions internationales.

Le courant du jour porte favorablement les idées et les esprits vers les opérations coloniales. Du côté qui nous occupe, la voie de la prospérité est indiquée plus clairement qu'elle ne le fut jamais ; l'impulsion est donnée, il n'y a qu'à la continuer pour qu'elle devienne active et féconde... peut-être ; aux rapides hasards de la découverte va succéder le lent travail de l'établissement, de l'assise définitive, plus patient, mieux garanti. Il ressort cependant des pages qui précèdent que, de notre temps, l'Ouest africain promet moins les avantages d'une colonie faite pour des blancs, dans sa pleine acception de confort et de sécurité, que d'un siège d'attente d'où ils pourront faire rayonner sur les peuplades de l'intérieur leurs idées avec les objets de leur industrie³⁰⁵. Quel que doive être le résultat futur, le GABON-CONGO, comme le SÉNÉGAL, reste toujours une des portes, une large brèche ouverte à la civilisation ; il est honorable, il est utile que cette brèche demeure entre des mains françaises. Sur le modeste théâtre qu'a découvert ce livre, la perspective s'élargit au moment où elle paraissait si bornée ; et l'on oublie volontiers que l'on songeait à abandonner une colonie lointaine, pour s'attacher maintenant à l'espérance de la voir grandir. Domaine riche de promesses plus que de faits. Mais l'avenir reste ignoré. Lui seul dira si notre France fut intempérante dans ses désirs et prompte à posséder au-delà d'une

Le CONGO FRANÇAIS passe désormais de la phase incertaine des explorations au stage positif de l'organisation. Nommé, par décret en date du 27 avril 1886, « Commissaire général du gouvernement », et assisté, pour l'administration spéciale du Gabon, de son dévoué collaborateur, le docteur Ballay, M. de Brazza, cette année (1887), met à exécution son programme, avec l'autorité que donne une haute situation officielle, avec les garanties de l'expérience du passé, de la pleine connaissance d'une œuvre qu'il a commencée, créée lui-même. Son budget a été fixé au chiffre de 2.100.000 fr, dont 1.600.000 fr destinés à son propre gouvernement, et 500.000 fr au Gabon.

SUPERFICIE ET POPULATION DES POSSESSIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE.
(D'après M. Onésime Reclus, ouvrage cité.)

POSSESSIONS	ÉTENDUE en ha	POPULATION
Algérie et Tunisie (jusqu'aux sources de l'Oued Mya et de l'Igharghar)	105.000.000	4.800.000
Entre Algérie et Niger	50.000.000 (?)	250.000
Sénégal-Niger	160.000.000, dont 44 millions pour le bassin du Sénégal	5.000.000 (?)
Guinée	1.000.000 (?)	100.000 (?)
Gabon, Ogooué, Congo	65.000.000 dont 30 millions pour le bassin de l'Ogooué	1.000.000 (?)
Bourbon, etc.	250.000	180,000
Madagascar	59.198,000	3.500.000
Obock	100.000 (?)	?

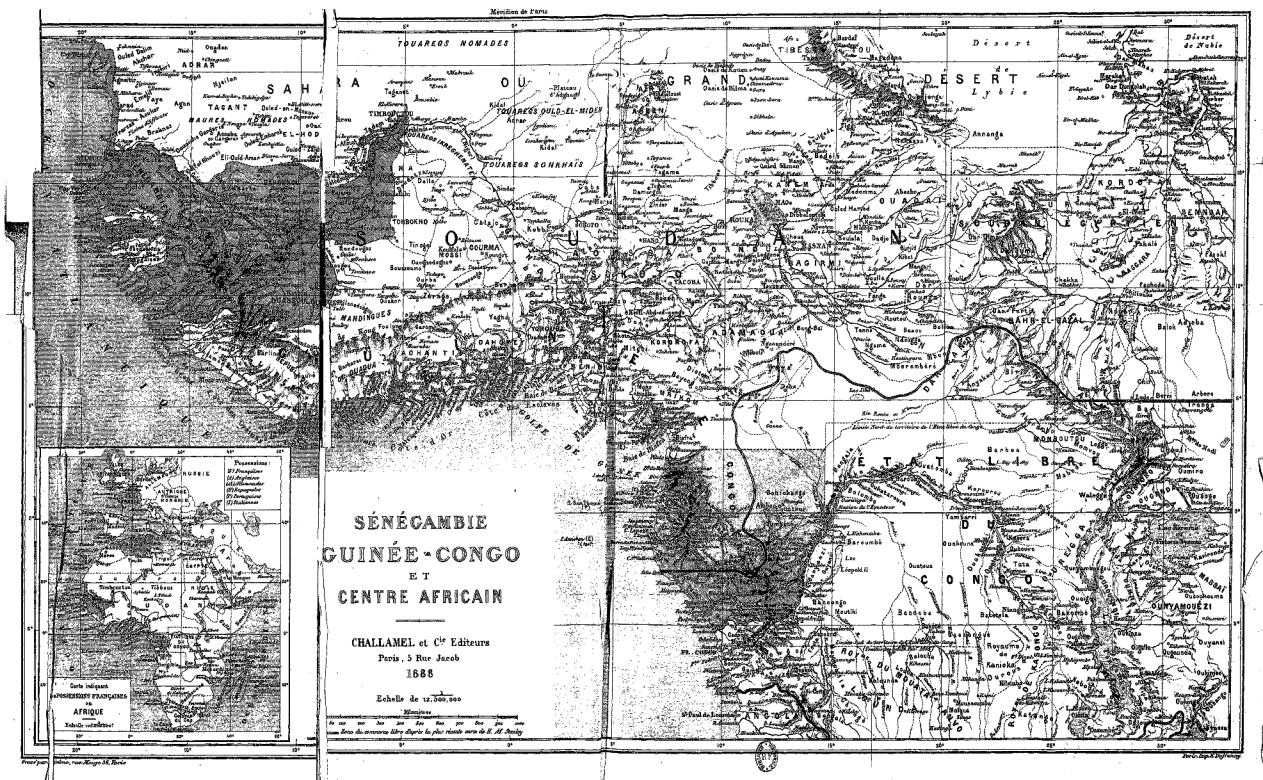
305 Nous avons traité avec assez de détails, au cours de cet ouvrage, les diverses questions, les aléas que comporte l'établissement des Européens sous l'équateur africain, pour dégager notre pensée à cet égard. Nous ne préjugeons pas l'amélioration inconnue que produira l'échéance du temps, nous ne nous occupons ici que du « présent ». Les régions que la France, parallèlement à d'autres nations, s'essaie à civiliser ne peuvent être propres à retenir ni à fixer la race blanche ou à devenir, comme notre Algérie, ce qu'on a appelé une colonie « de peuplement ». Il s'agit seulement d'influence et de commerce, d'un débouché inépuisable pour nos produits, quand l'industrie française se sera habituée à les accommoder aux besoins, aux goûts, à la pauvreté des indigènes. Il s'agit aussi de l'exploitation de la terre, de ses ressources « vivantes », les seules qui se multiplient, les seules qui ne donnent pas de mécompte, nous entendons, de la mise en valeur par coupes régulières, qui ménage l'avenir de la production, et non pas de cette exploitation brûlée, laquelle, ayant hâte de tout jouir et de tout prendre, met à sac la nature, épuise la flore comme la faune, et laisserait la terre noire ruinée en moins d'un demi-siècle. Et nous saluons ces essais de grandes plantations appropriées au sol, premiers noyaux d'une vaste colonie agricole, où le noir entreprendra le gros œuvre et se formera progressivement à développer ses moyens, sous la direction du blanc, profitant tous les deux, l'étranger des bras d'autrui, du travail que lui défend le soleil, l'indigène de l'exemple propre à faire fructifier ses sueurs.

raisonnable ambition, ou si plutôt, prévoyante, dans cette Afrique devenue presque sienne au nord, qu'elle perce laborieusement par plusieurs endroits, elle n'a pas, suivant la destinée des peuples bientôt à l'étroit, ménagé à sa descendance un refuge au temps du besoin et préparé la voie de son expansion naturelle. Fût-ce toutefois au prix de sacrifices, il ne coûte pas de voir notre généreuse patrie et l'idée civilisatrice une fois de plus associées sous le même drapeau à l'œuvre de la régénération africaine, au progrès que tant d'efforts auront avancé.

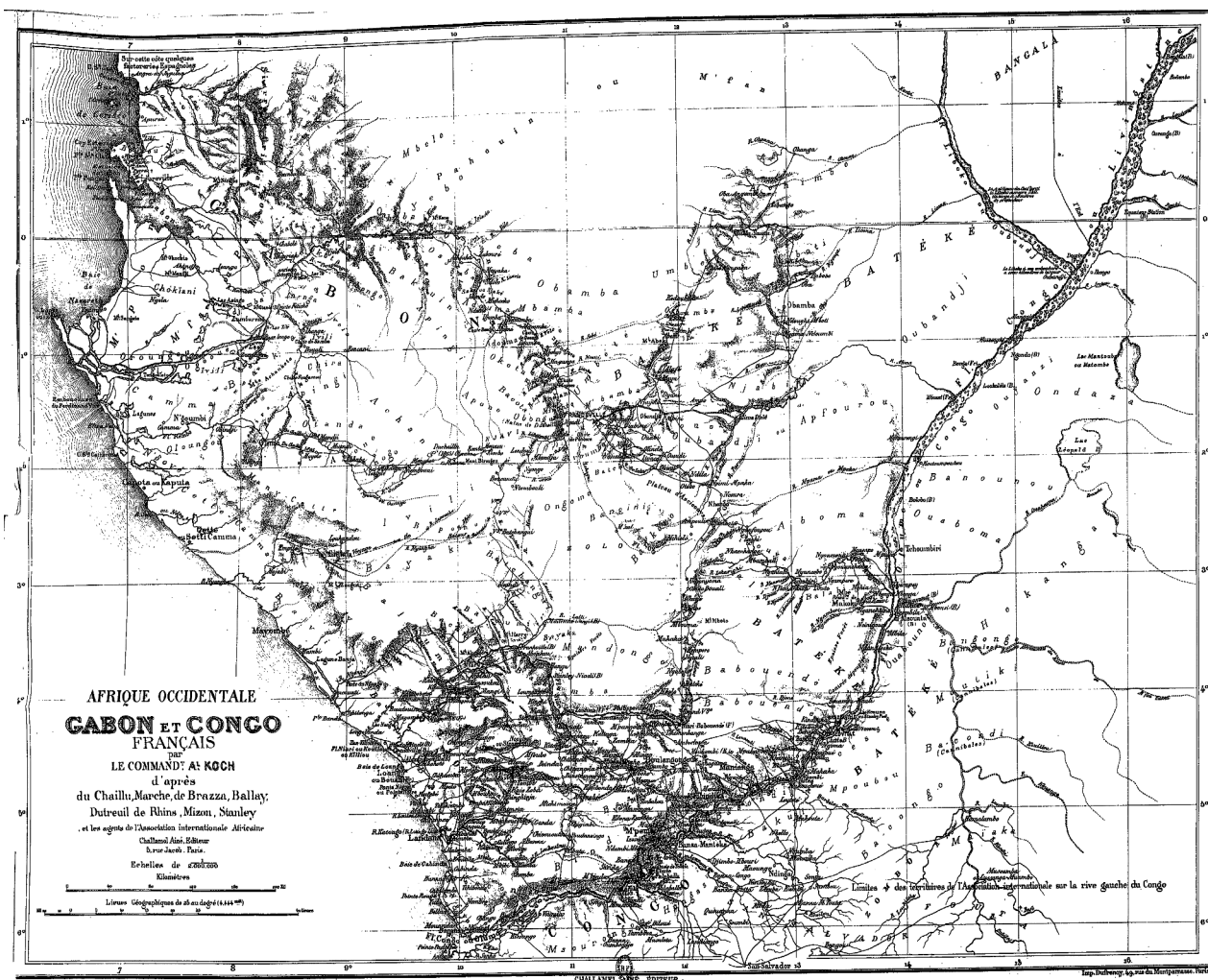
FIN

Cartes de l'édition originale.

Carte de Sénégambie, Guinée et Congo.



Carte du Gabon et du Congo.



Bibliographie utilisée lors de la réédition.

Pour préparer cette réédition, nous avons consulté de nombreux ouvrages, version papier ou version réseau. Voici les ressources les plus fréquemment utilisées :

Encyclopédies généralistes et dictionnaires :

[*Wikipédia*](#), l'encyclopédie participative du réseau, précieuse pour les recherches historiques et scientifiques, mais parfois victime de mises à jour malveillantes ou farfelues...

Le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, seconde édition parue à Paris de 1873 à 1877, disponible sur le réseau en ligne ou sous version téléchargeable. Vous trouverez dans ce dictionnaire du XIX^e siècle des mots ou des définitions oubliés depuis, et aussi des renseignements sur les techniques ou l'état de la science de l'époque.

Le *dictionnaire MPONGWÉ-FRANÇAIS* de l'Abbé André Raponda-Walker. La plupart des vocables africains cités par Paul Barret sont en langue mpongwè.

Pour retrouver le nom actuel des espèces animales ou végétales, dont les noms scientifiques étaient caducs, nous avons utilisé les référentiels de classification du monde vivant disponibles sur le réseau.

Géographie :

Nous avons utilisé les systèmes géographiques *Mapcarta* et *ViaMichelin*.

Sciences naturelles :

Botanique :

Le [*portail de la flore du Gabon*](#).

Saint-Aubin, G. *La forêt du Gabon*. CIRAD-Forêt (Montpellier), 1963, 208 pp.

Meunier, Quentin ; Moumbogou, Carl ; Doucet, Jean-Louis. *Les arbres utiles du Gabon*. Presses Agronomiques de Gembloux (Gembloux), 2015, 340 pp.

Walker André. *Plantes oléifères du Gabon (Suite et fin)*. In: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 10^e année, bulletin n°105, mai 1930. pp. 309-317.

Ornithologie :

[*Les Oiseaux du Gabon*](#)

Boitow, Nik ; Demey, Ron. *Guide des oiseaux d'Afrique de l'Ouest*. Delachaux et Niestlé (Paris), 2008, 508 pp.

Herpétologie :

Pauwels, Olivier S.G. *Les reptiles du Gabon.*

Chippaux, Jean-Philippe. *Les Serpents d'Afrique occidentale et centrale.* IRD éditions (Paris), 3^e éd. 2006, 309 p.

Ichtyologie :

Schneider, W. *Guide de Terrain des Ressources Marines Commerciales du Golfe de Guinée.* FAO, 1992

Entomologie :

Piron, Bertrand. *Dictionnaire d'entomologie.* OPIE (Office pour les insectes et leur environnement).

On trouvera aussi, dans les notes de fin, des ressources bibliographiques utilisées pour des sujets plus circonscrits, relatifs à ces notes.

Notes de l'éditeur.

- I Il s'agit du professeur Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884), médecin de marine qui professa notamment à l'École de médecine navale de Brest.
- II Le fleuve Congo se termine par une série de rapides appelés les chutes Livingstone.
- III À l'époque, l'établissement de la France au Gabon se limitait aux zones côtières et à quelques bourgades. Le Centre-Afrique dont souhaite nous parler Paul Barret correspond au Gabon, et à une partie du territoire des deux Républiques du Congo.
- IV Selon le dictionnaire d'Émile Littré :
PUNIQUE
 Qui est des Carthaginois. Médailles puniques
 ...
 Fig. Foi punique, mauvaise foi.
- V Citation de Michel de Montaigne – Essais - Livre I.
 « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'avertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée : je n'y ay eu nulle considération de ton service, ny de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein... »
- VI Le Teide est le volcan dont le sommet est le point culminant de l'île de Tenerife.
- VII Le terme dodiner n'est plus guère utilisé. Selon le dictionnaire d'Émile Littré :
DODINER
 1° Bercer, balancer.
- VIII La bamboula est une danse exécutée au son du tambour. Le terme sera utilisé plutôt péjorativement par la suite, pour désigner toute danse africaine, puis encore plus péjorativement pour désigner les Africains noirs.
- IX Le Cayor est un ancien royaume du Sénégal, situé entre les fleuves Sénégal et Saloum. Il naquit au XVI^e siècle par sécession de l'empire du Djolof, et disparut en 1886 quand le damel (souverain du Cayor) *Lat Dior* fut tué en combattant les Français.
- X Mange-mil est un des noms du travailleur à bec rouge (*Quelea quelea*), petit passereau de la famille des *Ploceidae*. Les travailleurs à bec rouge sont essentiellement granivores, ils se déplacent en bandes immenses et peuvent causer des dégâts considérables aux cultures, au point qu'ils sont parfois comparés aux criquets.
- XI Pourghère est le nom africain du *Jatropha curcas*, arbuste de la famille des *Euphorbiaceae* dont le fruit fournit de l'huile.
- XII Le terme goureau est utilisé pour plusieurs variétés de figes, qui n'ont rien en commun avec la noix de kola, à part peut-être une vague ressemblance externe par la forme et la couleur.
- XIII *Carapa procera*, appelé *touloucouna* au Sénégal, est un arbre de la famille des *Meliaceae*. On extrait de ses noix une huile autrefois utilisée en savonnerie. Aujourd'hui cette huile est utilisée pour ses propriétés médicinales et cosmétiques.
- XIV Le copal est une résine solidifiée. Le terme copal désigne des résines de différentes origines :
 - récolté sur l'arbre, c'est le « copal vert »,
 - trouvé dans le sol, c'est une gomme fossile ou sub-fossile, moins ancienne et moins polymérisée que l'ambre.
- XV Béref : pastèque à graines oléagineuses.

- XVI Le nom scientifique *Acridium perigrinum* n'est plus usité, il désignait le criquet pèlerin *Schistocerca gregaria*.
- XVII *Hura crepitans*, de la famille des Euphorbiaceae, dit sablier, bombardier, pet du diable, est un arbre originaire de l'Amérique tropicale. Sa graine toxique, utilisée pour empoisonner les poissons, est projetée à grande distance au début de la saison des pluies.
- XVIII *Adansonia* est le genre botanique auquel appartiennent les baobabs. Le baobab africain est dénommé *Adansonia digitata* L.
- XIX *Pandanus* est un genre botanique de plantes monocotylédones ressemblant à des palmiers, qui sont juchées sur leurs racines aériennes.
- XX L'île des Pins est une île de Nouvelle-Calédonie située au sud-est de la Grande Terre.
- XXI C'est une référence à James Fenimore Cooper (1789-1851), romancier américain qui écrivit sur les Indiens d'Amérique du Nord.
- XXII Becqueron ↔ *Buphagus africanus*. Le piquebec à bec jaune ou becqueron, a un bec jaune à la base et rouge orangé à l'extrémité.
- XXIII Dans la mythologie grecque, Nausicaa est une princesse, qui après avoir lavé son linge dans l'eau d'un fleuve, accompagnée de ses suivantes, recueille Ulysse naufragé non loin de là, et le conduit auprès de ses parents.
- XXIV Selon le dictionnaire de l'Académie française :
PANNE
 III. Bande de nuages au-dessus de l'horizon.
Une grande panne barrait le couchant.
- XXV Déchale ou jusant : mouvement de la marée qui baisse.
- XXVI Flagellate : les flagellés ou *Flagellata* sont des organismes unicellulaires pourvus d'une structure en forme de fouet qui leur sert à se déplacer.
- XXVII Alcyon est le nom donné en langage poétique au martin-pêcheur, qui n'est pas un oiseau de mer. Il existe plusieurs espèces d'oiseaux pélagiques au plumage sombre, que l'on rencontre au large de l'Afrique équatoriale, qui pourraient correspondre à la description de l'auteur, parmi les puffins, océanites, sternes, etc.
- XXVIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :
GALÈRE
 9° Nom donné par les marins aux diverses espèces du genre physalie, et quelquefois à la vélelle mutique qu'ils n'en distinguent pas.
- XXIX Vélelle (*Velella velella*) et physalie (*Physalia physalis*) sont deux espèces distinctes de Cnidaires.
- XXX Selon le supplément au dictionnaire d'Émile Littré :
ACALÈPHE
 Nom général donné par les naturalistes aux polypes non sédentaires, comme les méduses, les physalies, les béroés.
- XXXI Selon le dictionnaire d'Émile Littré :
SOUFFLEUR
 6° Terme d'histoire naturelle. Mammifère de l'ordre des cétacés et du genre dauphin. Les souffleurs vont ordinairement par bandes.

XXXII Cette assertion surprenante est tirée de :

Bonnet, Charles. *Contemplation de la nature*. J.G. Virchaux & cie (Hambourg), 1782. Tome 3. 320 p.

On trouve en partie XII, Chapitre XXVII, en pages 283 et 284, les affirmations suivantes :

« - L'Espadon ou la Scie & le Narval n'appartiennent point proprement à la classe des Poissons ; mais il se rangent dans celle des Cétacées...

- L'Espadon et la Scie , que je donnois dans mon Texte pour deux Animaux différens, ne sont qu'un seul & même Cétacée, L'Espadon n'est pas un grand Cétacée , il n'a pour l'ordinaire que neuf à dix pieds de longueur. Il est bien remarquable par la singulière défense dont il est armé, & qui ressemble à une forte épée dentée des deux cotés. Sa substance est très-dure, & les nombreuses dents qui la divisent ont souvent plus d'un pouce de long. Une peau ferme recouvre cette épée.

L'Espadon fait une guerre éternelle à la Baleine, & la poursuit avec acharnement. Le combat de ces deux Cétacées offre un grand spectacle. La Baleine n'est pas armée comme l'Espadon ; mais sa queue, énorme muscle d'une force prodigieuse, lui sert bien de défense. Elle tâche d'en porter un coup à son Ennemi & si elle a le bonheur de l'atteindre, elle le met hors de combat. L'Espadon, très agile, esquive le coup avec adresse, bondit en l'air, & se laissant retomber sur la Baleine, il la déchire avec la scie. Bientôt la Mer est teintée du sang de la Baleine, elle s'agite avec violence, entre en fureur, foule la Mer de son épouvantable masse, la fait frémir & en élève les eaux comme des Montagnes. »

Cette pittoresque histoire, qui a séduit Paul Barret, comporte plusieurs inexactitudes :

- Si le narval est bien un cétacé, l'espadon (*Xiphas gladius*) et le poisson-scie (*Pristis pristis*) sont des espèces distinctes de poissons, appartenant le premier à la superclasse des Osteichthyes (poissons osseux), le second à la classe des Chondrichthyes (poissons cartilagineux).

- Aucun observateur moderne n'a pu assister à l'improbable combat entre un espadon ou un poisson-scie et une baleine.

XXXIII Le taille-mer est la partie terminale de l'étrave du bateau, qui fend la mer lorsque le bateau avance.

XXXIV Matakong fait désormais partie de la République de Guinée.

XXXV Nathaniel Isaacs (1808-1872). Explorateur fort jeune dans le sud de l'Afrique, il s'est fait marchand d'armes pour Chaka Zulu, puis s'est livré au trafic d'ivoire et des esclaves. En 1831 il quitta le Natal, puis finit par acquérir l'île de Matakong où il s'est livré à divers trafics. Il a regagné l'Angleterre en 1870.

XXXVI Selon le Wiktionnaire :

grabeler v. (Pharmacologie) Séparer une substance médicamenteuse de ses grabeaux ou menus fragments passés au crible.

grabeau n.m. Petite fraction d'une substance pharmaceutique.

XXXVII Le sallaco est un chapeau traditionnel du Viêt Nam, coiffe ronde de lamelles de bambou disposées radialement, avec au centre une plaque de cuivre. Le sallaco fut porté par les troupes coloniales françaises, tirailleurs tonkinois, infanterie de marine. Le salako, porté autrefois par les pêcheurs des Saintes (Guadeloupe), est un dérivé du sallaco.

XXXVIII D'après Franz de Zeltner :

- « La teinturière (car c'est un métier réservé aux femmes) prépare un bain en faisant bouillir pendant trois heures de l'écorce ou des feuilles d'arbre dans un vase en terre. Suivant la teinte qu'elle veut donner, elle prend l'écorce du touro, les feuilles du kerkéto, ou celles du diambaratan. ... »

Zeltner (de) Fr. *Tissus africains à dessins réservés ou décolorés*. In :

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, VI^e Série. Tome 1, 1910, pp. 224-227.

D'après Aubreville,

- Krékété (en malinké), kerkélé (en kassonké), galama (en bambara), kotjoli (en fulfuldé) désignent l'arbre *Anogeissus leiocarpus*, dit bouleau d'Afrique, de la famille des *Combretaceae*.

Aubreville André. *Flore forestière Soudano Guinéenne*. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (Paris), 1950. 517 pages.

Le jaune kerkéto est utilisé notamment pour la teinture du tissu malien appelé bogolan.

XXXIX Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

AIGUADE

1° Provision d'eau douce pour les vaisseaux, que l'on va prendre sur le rivage.

2° Endroit où l'on peut faire de l'eau.

Aiguade n'est employé aujourd'hui que dans le sens de lieu où l'on fait de l'eau.

XL Sanitarium : station de repos, située dans un endroit salubre de la colonie.

XLI *Maranta arundinacea*, aussi appelée marante, herbe aux flèches ou arrow-root, est une plante originaire d'Amérique tropicale, utilisée comme ingrédient en confiserie, ou comme épaississant.

XLII La ville de Buchanan, capitale du comté de Grand Bassa au Liberia, fut d'abord appelée Port Cresson, puis Bassa Cove (anse de Bassa). Elle a figuré sur des cartes sous le nom de Grand Bassa.

XLIII Grand Sestre ↔ Grand Cess (Liberia)

XLIV Jacques Callot (1592-1635) est un dessinateur et graveur, notamment célèbre par sa série *Les Grandes Misères de la guerre* sur la guerre de Trente Ans, et sa série *Les Gueux*, à laquelle fait sans doute allusion le docteur Barret.

XLV Charles Marie Philippe de Kerhallet (1809-1863), alors lieutenant de vaisseau, signa en 1842 un traité qui permit à la France d'établir un protectorat aux alentours de Grand-Bassam. Ses compétences de cartographe étant reconnues, il eut à remplir de nombreuses missions de recherches cartographiques, et termina sa carrière au grade de commandant, en poste au « Dépôt des cartes et plans ».

XLVI Paul Barret emploie
Kavally au lieu de Cavally.
Tafou au lieu de Tabou.

XLVII Drouin, aussi appelé Drevin, Drewin dans la littérature de l'époque, est vraisemblablement « Grand Dréwin ».

XLVIII Nous n'avons pas pu identifier la localité de Trepow, aussi appelée Trépon dans la littérature de l'époque.

XLIX Packet : terme anglais, qui désignait un navire d'une ligne régulière ou un paquebot.

L Jacques Bertrand Oscar Desnouy (1826-1883), officier de marine et administrateur colonial, eut notamment pour mission d'étudier les villages autour de Grand Bassam, Abidjan et Assinie. Son compte-rendu « *Les Établissements français de la Côte d'Or* », paru en 1886 dans la *Revue maritime et coloniale*, fut très remarqué à l'époque.

LI Le roi ATTEKEBLE, dit Piter ou Peter, signa de nombreux traités avec les Français, notamment le traité du 10 février 1842 avec le lieutenant de vaisseau Charles Marie Philippe de Kerhallet, qui permit à la France d'établir un protectorat sur Grand-Bassam.

LII « L'anthropophagie chez les sauvages »... Le thème de l'anthropophagie, pratique qui choquait les Européens, était souvent utilisé pour démarquer le noir du blanc. On ignorait à l'époque ce que nous a appris depuis l'archéologie : les prédécesseurs préhistoriques européens des Européens contemporains, qu'il s'agisse de l'homme moderne *Homo sapiens* ou de l'homme de Neandertal *Homo neanderthalensis*, ont tous deux pratiqué l'anthropophagie.

- LIII Louis Édouard Bouët-Willamez (1808-1871) est un officier de marine qui passa tout le début de sa carrière dans la marine coloniale en Afrique. Appelé à l'état-major de l'amiral Hamelin en 1853, il termina sa carrière sur le théâtre européen, et accéda au grade d'amiral.
- LIV Le fort Apollonia se trouve à Beyin, ville située en bordure de l'océan au sud-ouest du Ghana.
- LV Alfred Borius (1837-1885), médecin de marine, est notamment l'auteur de :
 Borius, Alfred. *Les maladies du Sénégal ; topographie, climatologie et pathologie de la partie de la côte occidentale d'Afrique, comprise entre le cap Blanc et le cap Sierra Leone*. Librairie J.B. Baillièrre et fils (Paris). 1882, 386 p.
- LVI Cap Formose ↔ Cape Nun (Nigeria). Le cap Nun est situé dans le delta du Niger, face à Palm Point.
- LVII Il s'agit du Wouri, qui se jette dans la mer à Douala, autrefois dénommée Cameroun (Cameroons Town, Kamerun).
- LVIII Le Cap Blanc, ou Râs Nouâdhibou, est à la frontière de la Mauritanie et du Sahara occidental.
- LIX Joseph Dupuis (1789–1874) fut vice-consul britannique à Mogador (↔ Essaouira) où il s'est notamment occupé de la libération des esclaves chrétiens, en général capturés après leur naufrage.
- LX Abou Abd Allah Muhammad Al-Idrissi (ca. 1100-1165) réalisa pour le roi normand Roger II de Sicile un planisphère en argent, et rédigea un livre commentaire de cette carte, *Le Livre de Roger*, considéré comme un des meilleurs ouvrages de cartographie médiévale. Ce livre était le fruit de 15 années de travail.
- LXI Ibn al-Wardi (1292-1349), historien et géographe, écrivit un traité de géographie, compilation des connaissances de son temps.
- LXII Cette citation est tirée de la page 532 (article Guinée), de :
 Dechambre Amédée. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales – Tome onzième* -. G. Masson (Paris) 1886.
 Elle serait extraite ou paraphrasée à partir de « Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, et les moyens d'en prévenir les suites » de James Lind (1716-1794), médecin écossais qui commença sa carrière dans la marine, notamment au large de l'Afrique. Après avoir démissionné de la marine, il a continué à écrire sur les maladies tropicales.
- LXIII Ponchon : baril.
- LXIV Garnet Wolseley, premier vicomte de Wolseley (1833–1913), était un officier anglais qui atteignit le plus haut grade de l'armée britannique (Field Marshall), après avoir servi dans de nombreuses colonies de l'Empire britannique.
- LXV Malignant fever ↔ fièvre pernicieuse.
- LXVI Dans la marine de guerre, un monitor est une canonnière basse sur l'eau dotée de canons surpuissants par rapport aux dimensions du navire.
- LXVII Francesco Borghero (1830-1892) était un missionnaire de la *Société des Missions Africaines (SMA)* de Lyon. Arrivé en 1861 à Ouidah, il fonde plusieurs missions au Dahomey, se rend à Lagos et Abeokuta. Apprécié des Africains, y compris le redoutable roi Glélé d'Abomey ; mais gardant ses distances avec le monde colonial, il est rappelé en France par les autorités coloniales en 1865, puis regagne son Italie natale. Il fut reconnu à la fois pour son activité missionnaire, et pour ses récits sur le Dahomey.
- LXVIII La lagune d'Hako (appelée aussi lagune d'Avon, lagune du Togo, lac Togo) se trouve sur la côte togolaise. La ville de Togoville se trouve en bordure de la lagune.

LXIX Au Bénin, le fleuve Ouémé se jette dans le lac Nokoué, qui est situé au nord de Cotonou. Le lac Nokoué communique avec la mer au sud par le chenal de Cotonou, et à l'est avec la lagune de Porto-Novo.

L'appellation lac Denham pour désigner le lac Nokoué n'est plus usitée.

LXX Le docteur Basile Palmyre Férés (1848-1886 ?), passa l'essentiel de sa carrière en tant que professeur dans les écoles de médecine navale, et a laissé de nombreux écrits sur la médecine tropicale.

LXXI Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

CLIMATÉRIQUE.

Qui appartient à un des âges de la vie regardés comme critiques. Les époques climatériques.

Paul Barret emploie improprement le terme climatérique au lieu de climatique.

LXXII Selon Émile Littré, le terme « SUCEUR » désigne une famille de poissons, les cyclostomes.

Il s'agit donc vraisemblablement de lamproies, les représentants les plus connus de cette famille de poissons.

LXXIII La baleine noire est la baleine franche.

Le terme goulu, selon Émile Littré, désignait les requins. D'après le contexte, il ne s'agit pas de requins, mais peut-être d'épaulards (orques), qui ont également une réputation, justifiée ou non, de gloutonnerie.

LXXIV Je n'ai pas trouvé d'emploi attesté du mot « langoustin » en dehors de cet ouvrage. Et dans la lagune, on s'attend à trouver des lamentins plutôt que des langoustines. Il est possible que « langoustin » soit un terme impropre pour lamentein.

LXXV Marivaux écrivit trois comédies sociales, ou utopies, sous forme de pièce de théâtre vers 1727 : en 1725 « l'île des esclaves » ; en 1727 « l'île de la raison » ; la troisième pièce, « la colonie », ne fut jouée qu'une fois en 1729, puis fut remaniée et rejouée en 1750.

En 1727, paraît également la première traduction en français des « Voyages de Gulliver », de Jonathan Swift.

Ces œuvres qualifiées d'utopies, car décrivant des sociétés imaginaires, critiquaient les rapports sociaux de l'époque.

LXXVI La loi Grammont, votée en 1850, ainsi nommée d'après le général et député Jacques Delmas de Grammont, stipulait que :

« Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques. »

La limitation aux mauvais traitements exercés en public, qui n'avait pas été proposée par le général, résulte d'un amendement déposé par un autre député.

LXXVII D'après Alexandre Savérian, dans *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine* (1758) :

PRATIQUE. Ce terme a une signification différente, selon qu'on le joint avec un verbe. Avoir pratique : c'est avoir la liberté d'entrer dans un port, après avoir fait quarantaine. Être pratique d'un lieu c'est avoir acquis la connaissance d'un lieu, par plusieurs voyages qu'on y a faits.

Il faut donc comprendre pour « rusé pratique » un capitaine expérimenté et rusé.

LXXVIII Porto-Seguro ↔ Agbodrafo, localité située au Togo, entre le lac Togo et l'océan.

LXXIX Petit-Popo ↔ Aného, localité côtière du Togo, proche de la frontière béninoise.

LXXX Trois explorateurs portugais :

- Afonso de Albuquerque (1453-1515), acteur majeur de l'expansion portugaise vers l'Asie, fut gouverneur des Indes portugaises de 1509 à 1515, où il mourut à Goa.

- Vasco de Gama (1469-1524), fut le premier Européen à arriver aux Indes en contournant le cap de Bonne-Espérance.
- Pedro Álvares Cabral (1467 ou 1468 – 1520 à 1526) mena des expéditions vers l'Inde et le Brésil, dont il est considéré comme le « découvreur » pour le compte du Portugal.

LXXXI Il s'agit en fait de Francisco Félix de Souza (1754-1849).

LXXXII *Spero meliora* (latin) : J'espère de meilleures choses, j'espère un avenir meilleur, etc.

LXXXIII Avelle, Ernest. *Notice sur les colonies anglaises*, Berger-Levrault et Cie (Paris), 1883, 723 p.
Ainsi que l'indique Paul Barret, il existe plusieurs différences entre les chiffres cités par Ernest Avelle dans son ouvrage, entre le tableau récapitulatif (pages 674 et 675) et les chiffres cités dans les pages 190 à 207, consacrées aux établissements de la côte occidentale d'Afrique.
Nous n'avons pas cherché à analyser les raisons de ces divergences.

LXXXIV À la somme du commerce du Sénégal avec la France et l'étranger (40.420.000 fr) il faut ajouter 6.792.000 fr (total commerce du Sénégal avec les autres colonies), pour arriver au total de 47.212.000 fr. Voir en page 38 de : Vignon, Louis Valéry. *Les colonies françaises*. Guillaumin et cie (Paris), 1886.

LXXXV Il s'agit de Richard Francis Burton (1821-1890), un Britannique qui fut militaire, diplomate, aventurier, écrivain, érudit, entre autres...

LXXXVI Fernando Pó est l'ancien nom de Bioko, île située en face du Cameroun, mais faisant partie de la Guinée équatoriale. La capitale de la Guinée équatoriale, Malabo, se trouve sur l'île de Bioko.

LXXXVII Hulk ↔ vieux rafiôt, ponton, épave.

LXXXVIII Les cauris étaient rattachés au genre *Cypraea*, mais sont maintenant rattachés au genre *Monetaria*, lui-même rattaché à la famille des *Cypraeidae* (les « porcelaines »).
On a donc *Monetaria moneta*, *Monetaria annulus*, etc., pour diverses espèces de cauris.

LXXXIX Réis est le pluriel de réal, monnaie portugaise de faible valeur unitaire.

XC Edward Jenner (1749-1823) a étudié de façon scientifique le vaccin contre la variole, en utilisant une maladie de la vache transmissible aux humains, la vaccine, dont on avait déjà découvert qu'elle pouvait protéger de la variole.

XCI Fernando Pó ↔ île de Bioko (Guinée équatoriale).

XCII Sainte-Isabelle ↔ Santa Isabel ↔ Malabo.

XCIII Clarence Peak ↔ Pico de Santa Isabel ↔ Pico Basilé.

XCIV Santa-Anna de Chaves ↔ Baía de Ana de Chaves.

XCV Antchuwè Kowè Rapontchombo (ca. 1780-1876), dit le « roi Denis », était un chef de clan mpongwè.
Le village Roi-Denis se trouvait près de la Pointe Denis.

XCVI Jérôme Félix de Monléon (1798-1856) fut ultérieurement commandant de la Division navale de l'Ouest des côtes de l'Afrique, de 1854 à mars 1856.

XCVII Cap Saint-Jean ↔ Cabo San Juan, au sud du Rio Muni.

XCVIII Cap Sainte-Catherine ↔ Pointe Sainte-Catherine.

XCIX La lice est la femelle d'un chien de chasse.

La citation se réfère à la fable de Jean de la Fontaine « La Lice et sa Compagne » et à sa morale, et non au tableau de Jean-Baptiste Oudry « La Lice et ses petits ».

La morale de la fable de Jean de la Fontaine :

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette.

...

Laissez-leur prendre un pied chez vous,

Ils en auront bientôt pris quatre.

pourrait en effet être lue comme un avertissement prémonitoire contre le processus de colonisation...

C Dans le langage de la marine, le marnage désigne l'amplitude de la marée

CI Si la description des cours d'eau se fait dans l'ordre est vers ouest, Yambi ↔ Niacha.

CII Paul Augustin Serval (1832-1886), officier de marine et explorateur.

CIII Il s'agit vraisemblablement du commandant Jules Boitard (1830-1911).

CIV Robert Bruce Napoleon Walker (1832–1901), explorateur et commerçant, et père de l'abbé Raponda Walker, souvent cité dans les annotations de cet ouvrage.

CV Marie-Théophile Griffon du Bellay (1829-1908), docteur en médecine de l'université de Montpellier, rejoignit le service de santé de la marine.

CVI Louis-Alphonse-Henri-Victor du Pont, marquis de Compiègne, (1846-1877) était un explorateur français.

CVII Antoine-Alfred Marche (1844-1898) était un explorateur et naturaliste français.

CVIII Oskar Lenz (1848-1925), titulaire d'un doctorat en géologie et minéralogie, était un explorateur autrichien d'origine allemande.

CIX Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) était un officier de marine d'origine italienne qui fut naturalisé français. Il mena plusieurs missions d'exploration en Afrique, au Gabon à la recherche des sources de l'Ogooué, et au Congo où il créa un poste français, qui fut appelé plus tard Brazzaville. Pacifiste, opposé aux mauvais traitements infligés aux indigènes, opposé à l'influence des intérêts privés dans la politique coloniale, il eut de nombreux ennemis. En 1905, il est chargé d'une commission d'enquête sur les excès commis contre les indigènes d'Afrique équatoriale française. Il meurt à Dakar au retour de sa mission. À partir des notes rédigées par son équipe, un rapport édulcoré est produit en 1906 par la commission Lannessan. Le rapport et les notes ne seront communiqués ni au public, ni aux parlementaires. Ces documents ne seront retrouvés qu'après la décolonisation.

CX Noël Eugène Victor Ballay (1847-1902), médecin de la marine, accompagna Brazza lors de son exploration de l'Ogooué.

CXI Likona ↔ Likouala. La Likouala se jette dans le Congo au niveau de l'agglomération de Mossaka, à quelques dizaines de kilomètres en amont du confluent entre l'Alima et le Congo.

CXII Ce que Paul Barret appelait Rébagni, est l'Ogooué en amont de Franceville.

CXIII Passa ↔ Mpassa.

CXIV Le nom Ionanga n'est plus usité. D'après la description au paragraphe suivant « Ionanga, la plus imposante de ces nappes », et la ressemblance phonétique, il s'agit du lac Onangué.

CXV Il s'agit vraisemblablement de l'hirondelle de forêt *Petrochelidon fuliginosa*, anciennement rattachée au genre *Hirundo*, endémique en forêt.

CXVI Île Lopez ↔ île Mandji.

CXVII Adgouna Nkomi (que Paul Barret écrit Eliva-Ngomi) et Fernan-Vaz sont deux noms différents de la même lagune. D'après les cartes, le débouché le plus au sud de l'Ogooué se trouve en effet dans la lagune au niveau de l'île Domé, derrière la barre de la lagune qui se prolonge encore d'une dizaine de kilomètres en direction N-NO.

CXVIII L'île Nendé est à l'entrée de la crique Mounda.

CXIX L'île Soukou Doukou est à l'entrée de la crique Abando.

CXX Cette description de la Kohit semble correspondre aux deux cours d'eau, Agoumé et Ikoï Komo ; qui débouchent face à l'île Conniquet.

CXXI Rivière Angra ↔ estuaire du Mouni.

CXXII François Touchard (1831-1877), médecin de marine.

CXXIII En fait, l'évolution est allée en sens contraire. Le futur Européen étant originaire d'Afrique, il avait dès l'origine une peau foncée, et était adapté à un climat chaud. Quand il a migré vers l'Europe, il a peu à peu perdu ce teint foncé pour s'adapter à un climat moins ensoleillé, et a perdu sa capacité à supporter un climat plus chaud.

CXXIV Ce n'est qu'en 1880 qu'Alphonse Laveran, médecin militaire en Algérie, découvre le protozoaire responsable du paludisme, *Plasmodium falciparum*, et ce n'est qu'en 1898 que l'Anglais Ronald Ross démontre le rôle du moustique *Anopheles* dans la transmission de la maladie. Auparavant, on considérait, comme Paul Barret, que c'était le « mauvais air », ou des émanations du sol qui étaient à l'origine de la maladie.

Depuis 1888, la médecine, tropicale ou générale, a fait de grands progrès, et il faut considérer les écrits de Paul Barret comme un témoignage de l'état des connaissances médicales de l'époque, connaissances insuffisantes qui expliquent en grande partie les taux de mortalité élevés parmi les coloniaux.

CXXV Le terme « fièvre pernicieuse » désigne des formes grave du paludisme, éventuellement mortelles.

CXXVI Glass et Mpira étaient des villages qui sont maintenant englobés dans Libreville.

CXXVII Praia, située sur l'île de Santiago, est la capitale de la république du Cap-Vert.

CXXVIII La bourbouille (ou miliaire rouge, lichen vésiculeux, etc.) est une maladie de la peau se produisant en climat chaud et humide, qui est due à l'obstruction du canal excréteur des glandes sudoripares. La sueur est retenue et cause des inflammations (rougeur, démangeaison).

CXXIX Verney Lovett Cameron (1844-1894). Envoyé en 1873 en Afrique par la Royal Geographical Society pour porter assistance à Livingstone, il arrive après le décès de ce dernier, décide de continuer son voyage et devient le premier Européen à avoir traversé l'Afrique d'est en ouest.

CXXX Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

ÉRÉTHISME

1° Terme de physiologie. État d'irritation, d'excitation ; exaltation des phénomènes vitaux dans un organe.

CXXXI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Okongolya : Fausse canne à sucre, variété de roseau.

Selon le [portail de la flore du Gabon](#), il s'agit de l'herbe à éléphants *Pennisetum purpureum*, de la famille des *Poaceae*.

CXXXII Jacob Moleschott (1822-1893) était un physiologiste d'origine hollandaise, connu pour ses vues philosophiques sur le matérialisme scientifique.

CXXXIII D'après de Saint-Aubin, et les données de classification phylogénétique acquises sur Wikipédia : Il s'agit du fromager *Ceiba pentandra var. guineensis* de la famille des *Malvaceae* (et antérieurement de la famille des *Bombacaceae*).

CXXXIV Selon l'abbé André Raponda-Walker :
Ogóli : Liane, plante grimpante.

CXXXV Le nom scientifique actuel du manioc est *Manihot esculenta*, de la famille des *Euphorbiaceae*.

CXXXVI Il s'agit d'Anselme Payen (1795-1871), qui avec Jean-François Persoz découvrit la première diastase, enzyme catalysant l'hydrolyse de l'amidon en sucre. A. Payen a écrit un traité sur la distillation : Payen, Anselme. *Traité complet de la distillation des principales substances qui peuvent fournir de l'alcool : vins, grains, betteraves, féculs, tiges, fruits, racines, tubercules, bulbes, etc., etc.* Imprimerie et librairie d'agriculture et d'horticulture de Mme. Ve. Bouchard-Huzard (Paris), 1858 - 352 p.

CXXXVII *Musa sapientum* est un synonyme de *Musa paradisiaca*, de la famille des *Musaceae*.
L'appellation « figuier d'Adam » servait autrefois à désigner des bananiers.
Ikóndó désigne la banane plantain en mpongwè.

CXXXVIII *Artocarpus incisa* est une ancienne dénomination d'*Artocarpus altilis*, l'arbre à pain, aux feuilles portant de 7 à 11 lobes (les « dentures » signalées par Paul Barret), de la famille des *Moraceae*.
Artocarpus integrifolia est une ancienne dénomination d'*Artocarpus heterophyllus*, le jacquier, qui se distingue de l'arbre à pain par ses feuilles entières et ses fruits poussant sur le tronc et les plus grosses branches de l'arbre.

CXXXIX *Convolvulus batatas* est une ancienne dénomination de la patate douce, *Ipomoea batatas*., de la famille des *Convolvulaceae*.
Arum esculentum est une ancienne dénomination du taro, *Colocasia esculenta*, de la famille des *Araceae*.
En mpongwè, móngó signifie tubercule, et nkwa signifie taro.

CXL Le terme « sporades » désigne des étoiles éparées, n'appartenant à aucune constellation. Il est employé ici de façon imagée pour désigner les îles éparées de l'Océanie.
Le taro a été cultivé en Nouvelle Guinée vers 8000 ans avant J.-C., et est arrivé à Madagascar au début de notre ère. Cela a pu se faire, ou non, via la Nouvelle Calédonie.

CXLI Le nom scientifique actuel du sorgho, autrefois *Holcus sorghum*, est actuellement *Sorghum bicolor*, de la famille des *Poaceae*.
Le terme millet désigne différentes céréales dont le grain est plus petit que celui du sorgho.

CXLII Les Amomes sont désormais placés dans la famille des *Zingiberaceae*, dont font notamment partir le gingembre, la maniguette (ou poivre de Guinée), le curcuma, etc...

CXLIII Le nom scientifique actuel de l'avocatier est *Persea americana*, de la famille des *Lauraceae*.

CXLIV Le manguier sauvage *Oba (Irvingia gabonensis)*, ainsi nommé car ses fruits ressemblent à ceux du manguier, est un arbre d'origine africaine pouvant atteindre 40 m. de haut, de la famille des *Irvingiaceae*.
Le manguier cultivé (*Mangifera indica*) est un arbre d'origine asiatique qui peut atteindre 25 m. de haut, et appartient à la famille des *Anacardiaceae*.
Les pains de *dika* (ou *odika*) sont produits à partir des amandes d' *Irvingia gabonensis*, aux fleurs jaune-vert,

et moins souvent de *Desbordesia glaucescens*, aux fleurs blanc jaunâtre, aussi de la famille des *Irvingiaceae*. *Irvingia Barteri* est un synonyme de *Irvingia gabonensis*.

CXLV *Djavé* désigne l'huile extraite des graines de moabi.

Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Oréré (*Baillonella obovata*) : Arbre de très grande taille, très droit et cylindrique, à bois rose de première qualité : son fruit comestible contient des graines dont on extrait l'huile de „ ndjawe ” ; écorce médicinale.

Il s'agit du moabi, et plus précisément de *Baillonella toxisperma* var. *Obovata*, famille des *Sapotaceae*.

CXLVI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nungu : Très grand arbre, avec de forts accotements à la base : fruits ovoïdes, à graines oléagineuses. (*Tieghemella africana*).

Tieghemella africana appartient à la famille des *Sapotaceae*.

CXLVII *Pentaclethra macrophylla*, ou acacia du Congo, ou bois jaune du Gabon, de la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Mimosoideae*.

CXLVIII *Mpóga*, Selon l'abbé André Raponda-Walker, désigne le fruit comestible de l'ovóga (*Poga oleosa*, de la famille des *Anisophylleaceae*).

CXLIX Paul Barret cite deux fois le moabi, par le nom de son beurre (*ndjavé*) et le nom de l'arbre (*oréré*).

CL Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ozendje (*Odyendya Gabonensis*) : Arbre à "beurre" du Gabon : on retire de sa graine une sorte d' "odika".

Sur la richesse en stéarine d'Ozéndjé, voir :

Patrick Aubin DAKIA, Carine Bertille Leudeu TCHANKOU, René Noel POLIGUI, William Kwithony DISSEKA, David Kouakou BROU, Isaac MOUARAGADJA. [Chemical Evaluation and Nutritional Quality of Dried Kernels of Odyendya gabonensis \(Pierre\) Engl. \(Simaroubaceae\) Fruits from Gabon.](#) International Journal of New Technology and Research (IJNTR), Volume-3, Issue-12, December 2017 Pages 63-68

CLI Le genre *Dryobalanops* est originaire d'Asie. Selon G. de Saint-Aubin, *Ochoco*, *Ossoko*, *Sorro* sont des noms vernaculaires de *Scyphocephalum ochocoa*, de la famille des *Myristicaceae*.

CLII Selon l'abbé André Raponda-Walker, les fruits du « *Nowe* » (*Staudtia gabonensis*, de la famille des *Myristicaceae*) donnent une huile aromatique.

CLIII Le beurre de Kombo est produit à partir des graines de l'Ilomba (*Pycnanthus angolensis*), de la famille des *Myristicaceae*, qui est aussi dénommé arbre à suif, faux muscadier.

Il s'agit de *Pycnanthus kombo*, de la famille des *Myristicaceae*, appelé *Nkombo* en mpongwè, *Ilomba* en galoa. *Pycnanthus kombo* est un synonyme de *Pycnanthus angolensis*.

CLIV Le nom scientifique actuel de l'ananas est *Ananas comosus*, de la famille des *Bromeliaceae*.

CLV *Mangifera gabonensis* est un synonyme de *Irvingia gabonensis*.

CLVI Le nom scientifique actuel de la goyave est *Psidium guajava*, de la famille des *Myrtaceae*.

Le nom scientifique actuel de la sapotille est *Manilkara zapota*, de la famille des *Sapotaceae*.

CLVII *Citrus aurantium* est le nom scientifique du bigaradier, qui produit les oranges amères.

Le nom scientifique de l'oranger doux est *Citrus sinensis*, de la famille des *Rutaceae*.

Le nom scientifique du mandarinier cultivé est *Citrus deliciosa*.

CLVIII La famille des *Ampelidaceae* (nom actuel *Vitaceae*) est représentée au Gabon par des espèces indigènes, bien distinctes de *Vitis vinifera*, la vigne cultivée. Cf. :

Chevalier Auguste. *Ampélidées nouvelles d'Afrique Occidentale*. In : *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 30^e année, bulletin n°335-336, Septembre-octobre 1950, pp. 449-460.

Il y a peu d'espoir de produire un jour du vin à partir de ces espèces, et le petit vignoble d'Assiami, au Gabon, qui produit l'appellation « Malymas », a été planté avec *Vitis vinifera*.

CLIX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Owalè (*Garcinia Klaineana*). Arbre à suc résineux jaune : l'écorce amère rend le vin de palme enivrant. Fel'owalè g'itutu, infuser de l'écorce d' « owalè » dans le vin de palme.

Garcinia klaineana appartient à la famille des *Guttiferae*.

Voir aussi ;

Walker André. *Plantes oléifères du Gabon*. In: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 10^e année, bulletin n°104, avril 1930. pp. 209-215.

CLX *Epidendrum vanilla* est un synonyme de *Vanilla mexicana*, de la famille des *Orchidaceae*.

CLXI S'il est certain que les caféiers cités dans ce paragraphe n'appartiennent pas tous à l'espèce *arabica*, il est délicat de procéder à leur détermination avec si peu d'éléments.

On peut s'appuyer sur un manuel de culture du caféier d'époque pour y voir un peu plus clair :

Raoul E., Darolles E. *Culture du caféier*. Augustin Challamel éditeur (Paris), 1894, 248 p.

Le café du Liberia serait *Coffea liberica*, de la famille des *Rubiaceae*.

Le café du Rio Nuñez serait *Coffea stenophylla*.

Quant à São Tomé, on y cultivait des variétés anciennes d'arabica (*Coffea arabica*), introduites il y a longtemps sur l'île, et du robusta (*Coffea canephora*).

CLXII Selon l'abbé André Raponda-Walker:

Iyange : Grande amome dont les fruits acidulés sont comestibles. (*Aframomum giganteum*).

Aframomum giganteum appartient à la famille des *Zingiberaceae*.

CLXIII Selon l'abbé André Raponda-Walker, l'Ogana est le poivre d'Éthiopie (*Xylopia oethiopica*, de la famille des *Annonaceae*).

CLXIV *Amomum zinziber* est un synonyme de *Zingiber officinale*, de la famille des *Zingiberaceae*.

CLXV *Myristica aromatica* est un synonyme de *Myristica fragrans*, de la famille des *Myristicaceae*.

CLXVI *Capsicum minimum* désigne le poivre de Cayenne, de la famille des *Solanaceae*.

CLXVII *Laurus cinnamomum* est un synonyme de *Cinnamomum verum*, le cannellier de Ceylan, arbre de la famille des *Lauraceae*.

CLXVIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ote : Latte ou tringle de raphia ; vulgairement « bambou ».

CLXIX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Olambo : (*Landolphia Klainei*). Liane à caoutchouc.

Landolphia Klainei appartient à la famille des *Apocynaceae*.

- CLXX *Jatropha elastica* est un synonyme de *Hevea guianensis* var. *Guianensis*, de la famille des *Euphorbiaceae*.
- CLXXI *Myrica cerifera* est un synonyme de *Morella cerifera*, de la famille des *Myricaceae*, que l'on trouve à l'est et au Sud des États-Unis. C'est un arbre ou arbuste (jusqu'à 10 m de haut), appelé également « arbre à suif », appellation également décernée à l'Ilomba (*Pycnanthus angolensis*).
- CLXXII La gomme copal est une résine semi-fossile - plus ancienne et fossile, ce serait de l'ambre, - souvent produite par des arbres de la sous-famille des *Caesalpinioideae*, qui correspond à l'ancienne famille des *Caesalpinaceae*.
- CLXXIII Le terme plaquemnier est réservé de nos jours au plaquemnier du Japon (*Diospyros kaki*), qui donne le fruit appelé kaki, et au plaquemnier de Virginie (*Diospyros virginiana*), de la famille des *Ebenaceae*. Selon G. de Saint-Aubin, on trouve au Gabon l'ébénier d'Afrique *Diospyros crassiflora*, qui donne le bois le plus noir, et d'autres espèces apparentées difficiles à distinguer.
- CLXXIV *Pterocarpus angolensis* est une espèce d'Afrique australe, qui ne se trouve pas au Gabon.
Baphia hœmatoxylon est un synonyme de *Baphia nitida*, appelé aussi camwood, de la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Faboideae*.
- CLXXV Les arbres cités par Paul Barret pourraient être, d'après leurs noms vernaculaires et leurs propriétés :
- Mbimo** (selon Raponda Walker) : Un des bois de fer de la forêt gabonaise (*Mimusops lacera*).
Mimusops lacera est un synonyme de *Manilkara obovata*, de la famille des *Sapotaceae*.
- Ombolombolo** (selon Raponda Walker) : Acajou femelle. Syn. Ombega-omwanto.
L'acajou femelle est un arbre d'Amérique tropicale *Cedrela odorata*, appelé aussi acajou amer, utilisé notamment pour la fabrication des boîtes de cigares. Ombolo-bolo selon G. de Saint-Aubin, Ombega-wa-... selon Meunier et al. désignent le Sipo (*Entandrophragma utile*, de la famille des *Meliaceae*).
- Osoko** (selon Raponda Walker) : (*Ochocoa Gabonii*). Arbre commun dans la forêt, à écorce d'un gris ferrugineux : ses fruits sont utilisés comme condiments.
Ochocoa Gabonii est un synonyme de *Scyphocephalum mannii* (Sorro), de la famille des *Myristicaceae*.
- Nongo** (selon Meunier et al) : (*Zanthoxylum heitzii*). « Sa tranche est très odorante, jaunâtre virant au brun et blanchâtre à l'intérieur...Masse volumique à 12% d'humidité : 520 kg/m³... Le bois d'olon est utilisé principalement en menuiserie légère et pour fabriquer des contreplaqués. Il ressemble au bouleau européen. »
Zanthoxylum heitzii est de la famille des *Rutaceae*
- Osèsèndè** (selon Raponda Walker) : Arbre de la forêt secondaire, à racines extérieures et à longues épines. Deux variétés :
Osèsèndè onome (*Bridelia speciosa*) : Bois de menuiserie, à reflets moirés.
Osèsèndè omwanto (*Bridelia grandis*) : Bois de chauffage.
Le genre *Bridelia* appartient à la famille des *Euphorbiaceae*.
- Elondo** (selon Raponda Walker) : (*Erythrophleum guineense*). Arbre de très haute futaie : bois de charpente, très dur, imputrescible ; écorce vénéneuse.
Erythrophleum guineense est un synonyme de *Erythrophleum veolens*, de la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Caesalpinioideae*. C'est le Tali.
- Mpandja** (selon Raponda Walker) : (*Didelotia Duparquetiana*). Arbre épineux à bois blanc rosé (très dur).
Didelotia Duparquetiana appartient à la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Caesalpinioideae*.
- CLXXVI *Dracena terminalis* est un synonyme de *Cordyline fruticosa*, originaire d'Asie et d'Océanie, qui appartient à la famille des *Asparagaceae*, et à la sous-famille des *Agavoideae*.

CLXXVII Le palmier à bétel (*Areca catechu*), de la famille des *Arecaceae*, d'origine asiatique, sert à la confection du bétel, et servait autrefois à produire une substance voisine du cachou.

CLXXVIII Le tabac est une plante originaire d'Amérique centrale, qui a été introduite en Afrique par les Portugais et les Espagnols. On considère qu'il avait été introduit dans une grande partie du continent africain dès l'an 1600, mais que son usage n'était pas généralisé dans toutes les couches de la société. Paul Barret dit que le tabac serait arrivé au Gabon venant du Congo, ce qui n'est pas impossible au vu de l'implantation des anciens comptoirs. Mais selon l'abbé André Raponda-Walker, le chanvre indien *Ljamba* est aussi appelé communément « tabac-Congo », ce qui rend possible une confusion.

CLXXIX *Tako-liamba* ↔ *lyamba* ↔ tabac Congo ↔ chanvre indien ↔ *Cannabis sativa*, de la famille des *Cannabaceae*.

Le cannabis a été introduit en Afrique via l'Égypte, où l'on a trouvé du pollen de chanvre datant de 1800 ans avant J.C.

CLXXX *Iboga* ↔ *Tabernanthe iboga*.

Tabernanthe iboga appartient à la famille des Apocynacées et à l'ordre des Gentianales.

CLXXXI *Mboundou* ↔ *Bundu* ↔ *Ikaja* ↔ *Strychnos icaja*.

Strychnos icaja appartient à la famille des *Loganiaceae*. Cf.

Chevalier Auguste. [Le *Strychnos icaja* Bn. poison d'épreuve de l'Afrique équatoriale et du Congo belge.](#) In : *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 27^e année, bulletin n°295-296, Mai-juin 1947, pp. 206-214.

CLXXXII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Onónó : Variété de liane à tige anguleuse et structure charnue, rappelant la « barbadine » : on l'emploie en sorcellerie, pour préparer des lavements et pour narcotiser le poisson. (*Passiflorée*).

La barbadine (Passiflora quadrangularis), ou grenadille géante, est une liane tropicale de la famille des Passifloraceae.

CLXXXIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Mpèmbarogè : (*Trógan n'Anambyè*). Igame vénéneuse. Mpèmbarogè y'ogóli , à tubercules aériens et toxiques. Mpèmbarogè yi ntee, à tubercules souterrains et toxiques.

Il s'agit de *Dioscorea latifolia*, de la famille des *Dioscoreaceae*.

Voir notamment :

en page 192 de l'article « Insecticides et morts aux rats du Gabon, de l'abbé Raponda-Walker, dans: [Notes et actualités.](#) In: *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 32^e année, bulletin n°353-354, Mars-avril 1952. pp. 180-198.

Vergiat A.-M. [Plantes magiques et médicinales des Féticheurs de l'Oubangui \(Région de Bangui\) \(suite\).](#) In: *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, vol. 17, n°1-4, Janvier-février-mars-avril 1970. pp. 60-91.

CLXXXIV *Physostigma venenosum* (ou fève de Calabar, ou *éséré*) est une liane de la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Faboideae*, dont les graines hautement toxiques, ou fèves, étaient utilisées comme poison lors d'ordalies.

CLXXXV Les jeunes plants de mboundou, d'environ deux mètres de haut, sont utilisés pour la préparation du poison. Mais le mboundou adulte est une liane qui peut dépasser 20 mètres de haut (cf. Chevalier Auguste, op. cit.)

CLXXXVI Paul Belloni du Chaillu, né à la Réunion en 1831, décédé en 1903 à Saint-Petersbourg, était un explorateur et naturaliste autodidacte. Il fut de son temps critiqué par la communauté scientifique, victime de son talent de vulgarisateur et de son lyrisme, ainsi que de son absence de diplômes, mais ses mérites ont été finalement reconnus, notamment pour le résultat de ses deux expéditions au Gabon, dont la première avait été financée par l'Académie des sciences de Philadelphie.

CLXXXVII Le plus petit des singes africains, le *Miopithecus* ou talapoin, d'un poids de 0,8 à 1,9 kg, pèse au minimum deux fois plus qu'un ouistiti, qui est une espèce sud-américaine.

CLXXXVIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Osoke : Variété de singe cercopithèque, vulgairement appelé « Museau-bleu ».

Ce serait alors le Moustac (*Cercopithecus cephus*), d'un poids de 3 à 4 kg. Mais la tache blanche sur le museau du Moustac est allongée comme une moustache, et l'auteur aurait sans doute mentionné la couleur bleue s'il s'agissait du Moustac.

Il pourrait donc s'agir du Cercopithèque hocheur (*Cercopithecus nictitans*), d'un poids 3 à 8 kg, qui peut prétendre à l'appellation « blanc-nez ».

CLXXXIX Le terme Primates a été forgé à partir du nominatif pluriel *primates* du terme latin *primas*, signifiant « qui est au premier rang ».

CXC Le nom scientifique *Troglodytes gorilla* est caduc. On distingue désormais le gorille de l'Ouest (*Gorilla gorilla*), celui qui est présent au Gabon, et le Gorille de l'Est (*Gorilla beringei*).

CXCI Léopard et panthère désignent la même espèce, *Panthera pardus*.

CXCII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Osingi : Genette d'Afrique, animal nocturne qui dévaste les poulaillers.

CXCIII *Hypsignathus monstrosus*, en français hypsignathe ou roussette à tête de cheval, appartient à la famille des *Pteropodidae*.

CXCIV Le potamogale, *Potamogale velox*, est un petit carnassier nocturne de la famille des *Tenrecidae*, qui faisait partie, dans les anciennes classifications, de l'ordre des mammifères insectivores.

CXCV *Mpogo* désigne le rat en général. La description du rat gabonais importé d'Europe correspond au rat noir *Rattus rattus*.

CXCVI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ntori : Rat-palmiste ou Rat géant (*Cricetomys gambianus*). Très grand rat qui vit dans un terrier.

Okóngónómbyè : Rat de brousse (rayé de noir).

Il s'agit ici de *Xerus erythropus*, ou rat palmiste, à robe rayée, qui appartient à la famille des sciuridés, et est un écureuil terrestre.

Cricetomys gambianus, également appelé rat palmiste, rat de Gambie, rat géant ou cricétome des savane, a une robe sans rayures. C'est un gibier très apprécié.

CXCVII Le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) serait originaire d'Espagne, et son aire de répartition a été longtemps limitée à l'Espagne, au sud de la France et au nord de l'Afrique.

CXCVIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

Têt.

5° Enveloppe des tortues et des tatous.

CXCIX Il a été souvent dit et écrit que l'éléphant d'Afrique, contrairement à l'éléphant d'Asie, ne peut être domestiqué. Mais la domestication de l'éléphant d'Afrique a été entreprise plusieurs fois avec succès :

- Les éléphants utilisés par Hannibal contre les Romains étaient des éléphants d'Afrique.
- Au Congo Belge, à la station de domestication d'éléphants située à Gangala na Bodio, les Belges réussirent à domestiquer l'éléphant d'Afrique, qui fut utilisé dans les plantations.

CC Ce jeune goret est un jeune potamochère (*Potamochoerus*, famille des *Suidae*).

CCI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nteeri : *Cephalophus melanorrhoeus*. Antilope-naine ou Antilope-souris, improprement appelée « gazelle ». Il s'agit du céphalophe bleu (*Philantomba monticola*), commun au Gabon.

CCII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nkarnbi : *Tragelaphus scriptus*. Grande antilope à robe fauve, tachée de blanc. *Tragelaphus scriptus* est communément appelé guib, ou guib barnaché.

CCIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Eziwo : *Cephalophus coronatus*. Antilope moyenne dite "biche-cochon". Il s'agit de *Hyemoschus aquaticus*, biche-cochon ou chevrotain aquatique.

CCIV Le cerf Bongo (*Tragelaphus eurycerus*) possède en effet une robe jaune-orange rayée de zébrures blanches, dont le nombre peut différer de celui cité par Paul Barret.

CCV Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

Endaubage

- I. Terme de cuisine. Manière de mettre en daube une volaille, une pièce de viande. Endaubage bien fait.
- II. Terme de marine. Comestibles préparés pour être conservés en mer, et consistant en cuisses d'oie, saucisses et autres provisions emballées avec du saindoux dont ils sont entièrement couverts, afin d'empêcher le contact de l'air atmosphérique.

CCVI La sous-tribu des *Bubalina* (buffles) et celles des *Bovina* (bœufs et bisons) ont divergé il y a environ 13,7 millions d'années.

Le buffle d'Afrique *Syncerus caffer* est d'origine asiatique, les buffles d'Afrique ayant divergé des buffles d'Asie il y a 8 ou 9 millions d'années.

Le buffle d'Afrique reste un animal dangereux, surtout s'il est blessé. Selon le [*Dictionnaire des sciences animales du CIRAD*](#) : « Jamais complètement domestiqué, il peut être apprivoisé et se reproduire en captivité. ».

CCVII Il s'agit du mouton Djallonké ou mouton nain de l'Afrique de l'Ouest, importé aussi en Europe sous le nom de « mouton du Cameroun », qui est trypano-tolérant.

Les premiers moutons ont été amenés d'Asie occidentale en Égypte il y a sept ou huit mille ans, et à partir de là ont été diffusés vers l'Afrique subsaharienne.

CCVIII Cette description correspond au Souimanga minule (*Cinnyris minullus*).

CCIX Cette description correspond au Souimanga superbe (*Cinnyris superbus*).

CCX *Lamprocolius* est un synonyme de *Lamprotornis*. La description correspond à un choucador, par exemple le choucador superbe *Lamprotornis splendidus*.

CCXI *Meropicus* est un synonyme de *Merops* (guêpier). Du Chaillu décrit sous le nom de *Meropicus bicolor* un guêpier au ventre rose, tandis que Paul Barret nous parle d'un guêpier jaune-azur, comme le guêpier d'Europe *Merops apiaster*.

CCXII Le nom de genre *Muscipeta* était donné à des moucherolles. Il pourrait s'agir de la forme blanche du tchitrec d'Afrique *Terpsiphone viridis*, appelé aussi moucherolle paradis africain.

CCXIII D'après la description de Du Chaillu, *Barbatula* serait un barbican.

CCXIV Cette description correspond au Touraco géant (*Corythaeola cristata*).

CCXV Le coucou foliotocol (*Chrysococcyx cupreus*) est une espèce uniquement africaine.

CCXVI Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

MAUVIETTE

1° Espèce d'alouette ; c'est l'alouette ordinaire, *Alauda arvensis*, Linné, en tant qu'elle est grasse et qu'on la chasse.

Fig. et familièrement. C'est une mauviette, c'est une personne grêle, chétive, incapable d'efforts et de fatigues.

CCXVII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nkwane. s. cl. *V.* Francolin ou Perdrix. Nkwane y'oda, francolin rouge ou perdrix rouge. Nkwane y'orove, francolin gris ou perdrix grise. Inkwane si kamba ayendyina, les perdrix cacabent au lever du jour.

Il s'agit donc d'un francolin (il n'y a pas de perdrix stricto sensu au Gabon)

CCXVIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ibembe. s. cl. *VI.* Tourterelle, colombe. Ibembe ni ndukwè, grosse tourterelle à collier noir. Ibembe ni mboga, petite tourterelle des plantations. *Voy. Menga.*

Menga. s. cl. *V.* (*Nk. Imenga*). Pigeon vert. Meng'anongo, pigeon ramier. Menga y'atanga, pigeon domestique. *Voy. Ibembe.*

CCXIX Le pigeon ramier européen n'est pas présent au Gabon. Par contre le pigeon gris *Columba unicolor* a un plumage assez proche de celui du ramier.

CCXX Un pigeon avec du vert et des yeux rouge : il s'agit du pigeon à nuque bronzée *Columba iriditorques*.

CCXXI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Irondo : Coucou « houhou » ou faux coq de pagode (*Centropus senegalensis*).

Centropus senegalensis est également appelé « Coucal du Sénégal ».

CCXXII Selon l'abbé André Raponda-Walker, Izogè signifie simplement « canard ». Il s'agirait donc d'un des deux dendrocynes (*Dendrocygna*) présents au Gabon, le dendrocynne veuf ou le dendrocynne fauve, et sans doute du dendrocynne veuf, celui des deux qui ressemble le plus à un cygne.

CCXXIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Okogo : Grand héron ou Héron Goliath (*Ardea Goliath*).

CCXXIV Le Palmiste africain (*Gypobierax angolensis*) est un vautour pratiquant le vol battu, et ressemblant à un aigle. Il se nourrit principalement de noix de palmier à huile, et se trouve souvent près des cours d'eau.

CCXXV Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nkungu. : *Neophron*. Vautour d'Angola ou « Charognard ».

Le percnoptère, ou percnoptère d'Égypte (Neophron percnopterus) est également parfois nommé « vautour d'Angola ».

CCXXVI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ekuru : Chouette, hulotte.

Elege : Effraie (rapace nocturne).

La Chouette africaine (Strix woodfordii) est également appelée hulotte africaine.

L'effraie des clochers (Tyto alba) se trouve également au Gabon.

CCXXVII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

ALLIGATOR

Terme de zoologie. Nom scientifique d'un genre de reptiles sauriens dont les espèces sont appelées vulgairement caïmans et crocodiles. Les eaux du Victoria, en Australie, sont hantées par de redoutables alligators, qui se précipitent avec voracité sur les chevaux.

Le terme *Alligator*, aujourd'hui réservé à une partie des *Alligatoridae*, qui comprennent alligators et caïmans, a été utilisé à l'époque pour tous les crocodiliens.

CCXXVIII *Crocodylus galeatus* est un synonyme de *Crocodylus siamensis*, le crocodile du Siam.

CCXXIX D'après le [Dictionnaire des sciences naturelles](#) de Frédéric Georges Cuvier, paru en 1816 (p.139) :

CHAMPSES. [Erpétol.] C'est un des noms que les anciens donnoient au crocodile du Nil. Hérodote, après avoir dit que les habitans d'Eléphantine en mangent la chair, ajoute : Καλέονζαι δὲ β κροκόδειλοι ἀλλὰ χαμψαί (On ne les appelle point crocodiles, mais champsès) , ce qui semblerait indiquer que le mot champsès est égyptien, d'autant plus qu'il assure ensuite que crocodile est ionien. C'est de champsès sans doute que vient le nom de champlum, qui est encore celui du crocodile aujourd'hui en Égypte, et de champsam, qu'on donne dans quelques ouvrages, comme synonyme du nom de cet animal.

CCXXX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ekere : Lézard venimeux. (*Héloderme*).

Ce lézard est peut-être venimeux, mais ce n'est pas un Hélocoderme, genre de lézards dont l'aire de répartition se trouve au sud des États-Unis et en Amérique centrale. Ce serait plutôt un varan, dont on a découvert récemment qu'au moins certains étaient venimeux.

CCXXXI Il n'y a pas d'iguane au Gabon, mais des varans. Paul Barret a confondu :

- les Varaniens (*Varanidae*) qui étaient aussi dénommés Platynotes.
- les Iguaniens (*Iguanidae*) qui étaient aussi dénommés Eunotes.

Cf. *Erpétologie générale, ou Histoire naturelle complète des reptiles. Tome 9* / par A.-M.-C. Duméril, et par G. Bibron – Roret (Paris), 1854 – pages 256 à 258.

Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nómbè : Varan (reptile saurien fissilingue).

Il s'agit sans doute de *Varanus ornatus*,

CCXXXII Les changements de couleur du caméléon ont plusieurs significations, ils :

- témoignent de ses états d'humeur,
- sont une réaction à la température,
- relèvent d'un processus de camouflage.

CCXXXIII Le python de Seba (*Python sebae*) est le plus grand des serpents africains, il mesure généralement entre 4 et 6 m, et parfois jusqu'à 7,5 m de long.

CCXXXIV Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Iwómbya : Serpent noir (à cou jaune). (*Naja Melanoleuca*).

Il s'agit du *Cobra des forêts*, ou *Cobra noir et blanc*.

CCXXXV Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Omwangala : Serpent vert "des bananiers".

Le nom vulgaire (serpent vert des bananiers) désigne le plus souvent un *Philothamnus*, de la famille des *Colubridae*. Plusieurs espèces se trouvent au Gabon, de couleur émeraude, dont la taille est inférieure à un mètre.

Il existe au Gabon d'autres serpents verts arboricoles, dont la taille est d'environ un mètre, par exemple :

- la vipère arboricole verte (*Atheris squamigerà*), de la famille des *Viperidae*, 80 cm maximum, à la tête plate, de couleur vert feuille.
- la couleuvre émeraude commune (*Hapsidophrys smaragdina*), de la famille des *Colubridae*, 119 cm maximum.

Il est difficile de trancher, la description de Paul Barret mêlant des caractères de Vipéridés (tête plate), et de Colubridés (couleur émeraude).

CCXXXVI *Echidna gabonica* est un synonyme de *Bitis gabonica*, la vipère du Gabon.

CCXXXVII Ce n'est pas un céraste, dont une espèce, la vipère à cornes (*Cerastes cerastes*), a effectivement deux écailles en forme de cornes sur la tête, mais ne se trouve que dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

Cette vipère cornue est la vipère nasicornue (*Bitis nasicornis*), dite aussi vipère rhinocéros.

CCXXXVIII Classement des chéloniens du Gabon recensés par Olivier Pauwels, selon l'habitat :

- Tortue terrestre :
 - Cinixys rongée (*Kinixys erosa*) → ce serait donc l'*Ekaga* ou tortue terrestre.
- Mares, marécages, rivières :
 - Péluse brune (*Pelusios castaneus*),
 - Péluse à bec crochu (*Pelusios niger*),
 - Tortue molle d'Aubry (*Cycloderma aubryi*),
 - Tortue molle du Nil (*Trionyx triungu*).
- Mer :
 - Tortue verte (*Chelonia myda*), dite aussi tortue franche,
 - Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), dite aussi tortue à écailles.
 - Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*),
 - Tortue luth, (*Dermochelys coriacea*).

Selon l'abbé André Raponda-Walker, *Nkunu* est le nom générique des tortues de mer.

CCXXXIX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Osonge : (*Periophthalmus gabonicus*). Petit poisson bizarre qui, à marée basse, se promène sur la vase : nom vulgaire « Gros-Yeux ».

Periophthalmus gabonicus est un synonyme de *Periophthalmus barbarus*, appelé aussi poisson grenouille, gobie sauteur, gobie marcheur ou sauteur de vase. C'est donc un poisson, et non un amphibien.

CCXL Le genre *Anabas* est exclusivement asiatique.

Mais il existe au Gabon un dipneuste, *Protopterus dolloi*, capable de survivre quelque temps hors de l'eau.

CCXLI Les malacoptérygiens sont les poissons osseux à nageoire molle. Le *Guide de Terrain des Ressources Marines Commerciales du Golfe de Guinée* liste les espèces suivantes pour les noms cités par Paul Barret :

- **Mulet ou muge** (*Mugil*) :
 - Mulet bouri (*Liza dumerilii*),
 - Mulet à grandes nageoires (*Liza falcipinnis*),
 - Mulet écailleux (*Liza grandisquamis*),
 - Mulet banane (*Mugil bananensis*),
 - Mulet cabot (*Mugil cephalus*),
 - Mulet curème (*Mugil curema*).
- **Carangue** :
 - Carangue coubali (*Canars fucus*),
 - Carangue crevalle (*Caranx hippos*),
 - Carangue mayole (*Caranx latus*),
 - Carangue noire (*Caranx lugubris*),
 - Carangue du Sénégal (*Caranx senegallus*).
- Le **mâchoiran** est un poisson de Guyane. Dans le sud du golfe du Guinée, on pêche les **mâchoirons** suivants :
 - Mâchoiron de Gambie (*Arius laticutatus*),
 - Mâchoiron de Guinée (*Arius parkii*).
- **Dorade** – Selon l'abbé André Raponda-Walker le nom *Mbéli*, attribué par Paul Barret à la dorade, désigne le tarpon (*Megalops atlanticus*), poisson bien différent des dorades, tandis que l'on pêche au Gabon une « daurade » à reflets métalliques « *Chrysophrys* » (*Chrysophrys aurata* est un synonyme de *Sparus aurata*). La dorade est appelée en mpongwè *Menga*, ou *Eyanga* (avec pluriel irrégulier *Byanga*).

- Dorade royale (*Sparus aurata*).
- **Capitaine :**
 - Gros capitaine (*Polydactylus quadrifilis*)
- **Sardine** (*Mbèrè*). Selon l'abbé André Raponda-Walker, la sardine *Mbèrè* a pour nom scientifique *Clupea eba*, qui est un synonyme de *Sardinella maderensis*.
 - Grande Allache (*Sardinella maderensis*).
- **Anguilles**... Je n'ai pas osé une identification, vu le nombre de poissons serpentiformes susceptibles d'être appelés anguilles.
- **Sole**. Selon l'abbé André Raponda-Walker, la sole *Ogwere* a pour nom scientifique *Synaptura punctatissima*, qui est un synonyme de *Dagetichthys lusitanicus*.
 - Sole ruardon commune (*Dagetichthys lusitanicus*).
- **Bécune** (barracuda) :
 - Bécune guinéenne (*Sphyraena afra*),
 - Barracuda (*Sphyraena barracuda*),
 - Bécune guachanche (*Sphyraena guachancho*),
 - Bécune européenne (*Sphyraena sphyraena*).

CCXLII Sucet ↔ rémora.

CCXLIII Il s'agit donc d'un silure électrique, du genre *Malapterurus*.

CCXLIV Selon le *Dictionnaire d'entomologie* de Bertrand PIRON :

Cyphocrane (*Cyphocrania*) n. f. Genre d'Insectes Phasmoptères de très grande taille, de Malaisie. Ex. *Cyphocrania gigas*.

CCXLV Depuis plus d'un siècle, la classification des insectes a été remaniée. Nous avons donc indiqué *en italique* ce qui a changé depuis, pour faire gagner du temps aux entomologistes amateurs :

- les changements de famille. L'évolution de la classification a souvent conduit à séparer une famille ancienne en plusieurs nouvelles familles,
- les changements de nom. Un des principes de la classification est que le premier nom correspondant à une description précise de l'espèce est le bon. En conséquence une espèce peut changer de nom si on en découvre une autre description plus ancienne. Une autre raison de changement de nom peut être aussi que l'on découvre qu'un insecte n'avait pas été affecté au bon genre, ou qu'une sous-espèce était en réalité une espèce.
- si nous trouvons pas trace d'une espèce dans la documentation dont nous disposons, nous le signalons (« espèce à confirmer »). Cela ne signifie pas que le nom n'est pas valide, mais simplement que des recherches complémentaires seraient nécessaires.

CCXLVI Calcophore a pour nom scientifique *Calcophora*, genre d'insectes de la famille des *Buprestidae*.

CCXLVII Calosome a pour nom scientifique *Calosoma*, genre d'insectes de la famille des *Carabidae*.

CCXLVIII Mylabre a pour nom scientifique *Mylabris*, genre d'insectes de la famille des *Meloidae*.

CCXLIX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nkèza : Poussière de bois vermoulu. Tavuru y'atweni yi kógwa inkèza, la table est toute vermoulue. Evuginya z'inkèza, coléoptère qui attaque le bois. *Syn. Nteèga. Voy. Egèza.*

CCL Ce paragraphe traite des hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis) et des termites. Les termites ne sont pas des Névroptères. Ils ont été longtemps classés dans l'ordre des Isoptères, et maintenant, les recherches génétiques montrant une parenté avec les blattes, dans l'ordre des Blattoptères (*Blattodea*).

CCLI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ewogoni : Guêpe solitaire. (*Eumène*). *Voy. Ogoni.*
Il n'y a pas de frelon vrai au Gabon. Les Eumènes sont des guêpes maçonnes.

CCLII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Owólè : (*Glossina palpalis*). Mouche « tsé-tsé », *Voy. Nteini, Iboko, Nteuna*.

Nteini : Mouche.

Iboko : Taon (grosse mouche).

Nteuna : Mouche rougeâtre piquante, très mobile.

CCLIII *Glossina morsitans* est une mouche tsé-tsé que l'on trouve dans la savane.

Glossina palpalis, inféodée aux zones humides, est plus adaptée aux écosystèmes gabonais.

La maladie du sommeil était peu répandue au Gabon avant 1900. Cf. :

Milleliri, Jean Marie & Louis, Francis. [Histoire de la maladie du sommeil au Gabon \(partie 1\) - Milleliri et Louis](#). Gabon Magazine n° 26 (mai 2015), pp. 26-31.

CCLIV *Culex ferox* est un synonyme de *Psorophora ferox*, moustique des deux Amériques. Le moustique le plus fréquent en France est *Culex pipiens*, et on trouve également des moustiques du genre *Culex* en Afrique.

CCLV Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Furu : (*G. Kungvè*). Maringouin, petit moucheron qui pique le matin et le soir. (*Eusimulium damnosum*).
Voy. Kungu. Nkyanko.

Eusimulium damnosum est un synonyme de *Simulium damnosum*. *Simulium* est un nom de genre, traduit en français par simulie. Le genre a une répartition mondiale, les simulies sont aussi appelées moutmout en Afrique centrale, ou mouche noire au Québec. Leur salive contient des anticoagulants, un certain nombre d'enzymes et de l'histamine. Elle est mélangée au sang, empêchant la coagulation de celui-ci jusqu'à son ingestion par la mouche. *Eusimulium damnosum* transmet l'onchocercose, ou cécité des rivières, maladie due à une filaire (*Onchocerca volvulus*).

CCLVI *Culex pulicaris* est un synonyme de *Culicoides pulicaris*. On ne pouvait laisser un moucheron dans le genre *Culex* qui ne contient que des moustiques.

La super famille des *Chironomoidea* (mouchérons) contient notamment les familles des *Culicidae* (qui contient le genre *Culicoides*) et la famille des *Simuliidae* (qui contient le genre *Simulium*).

En conséquence *Culicoides pulicaris* et *Simulium damnosum* n'appartiennent pas à la même famille, mais à la même super famille, ce qui est un lien de parenté un peu éloigné (de l'ordre de celui entre l'homme et le gibbon).

CCLVII Les phasmes, dont fait partie le cyphocrane, ne sont plus classés dans l'ordre des Orthoptères, mais dans celui des Phasmes ou Phasmoptères (*Phasmida*).

CCLVIII La mante religieuse n'est plus classée dans l'ordre des Orthoptères, mais dans celui des Mantoptères (*Mantodea*).

CCLIX Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Osakampazo : Sauterelle, criquet.

CCLX Les blattes sont désormais classées dans l'ordre des Blattoptères (*Blattodea*).

CCLXI *Pulex penetrans* est un synonyme de *Tunga penetrans*.

CCLXII L'ordre des puces, anciennement dénommé Aphaniptères (*Aphaniptera*), s'appelle désormais Siphonaptères (*Siphonaptera*).

CCLXIII Les chilopodes ou centipèdes (*Chilopoda*) sont une classe d'arthropodes myriapodes communément appelés « mille-pattes », mais dont le nom centipède signifie « cent-pattes ». Ils possèdent une paire de pattes par segment.

CCLXIV Les chilognathes sont un ordre d'arthropodes myriapodes communément appelés « millipèdes », dépendant de la classe des diplopodes (*Diplopoda*). Ils possèdent deux paires de pattes par segment.

CCLXV Énumération de mollusques :

Peignes : mollusques à coquille bivalve de la famille des *Pectinidae*, qui comprend notamment les coquilles Saint-Jacques et les pétoncles.

Porcelaines : les porcelaines sont des mollusques gastéropodes de la famille des *Cypraeidae*. De leur vivant, la coquille est habituellement protégée par un manteau de chair, ce qui explique qu'elle reste propre, et qu'elle ressemble à une poterie de porcelaine, d'ailleurs ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec ces coquillages.

Arca senilis : *Arca senilis* est un synonyme de *Senilia senilis*. Ce mollusque bivalve est également appelé « arche ». Il est traditionnellement consommé au Sénégal.

Natrice : mollusque gastéropode du genre *Euspira*. C'est un carnivore qui perce la coquille d'autres mollusques, injecte des enzymes digestives et aspire ensuite les parties pré-digérées de la proie.

Buccin : mollusque gastéropode du genre *Buccinum*. Dans l'Atlantique Nord, l'espèce *Buccinum undatum*, connue aussi sous le nom de bulot, est pêchée pour être consommée.

Ampullaire : les ampullaires sont des escargots d'eau douce du genre *Pomacea*.

Pyrène : *Pyrene* est un genre de mollusques gastéropodes de la famille des *Columbellidae*.

CCLXVI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ozós : Taret, petit mollusque perforant (*Teredo navalis*).

CCLXVII L'ascaris lombricoïde (*Ascaris lumbricoïdes*) est un « ver rond », ou nématode.

CCLXVIII La faible taille des populations citées est une convergence due au milieu (des conditions de milieu drastiques sélectionnent des individus de petite taille, ou ne leur permettent pas d'atteindre leur taille maximale potentielle), et non à une parenté génétique, comme semblerait le supposer Paul Barret. Quant aux Korred, soit il s'agit d'une allusion aux lutins, Korred ou Korrgan, et donc d'une référence à un mythe qui témoignerait de l'existence d'une ancienne population naine en Bretagne, soit il s'agit de simplement de nains, qui peuvent naître dans n'importe quelle famille, et dont le nanisme a des causes médicales.

CCLXIX Selon le supplément au dictionnaire d'Émile Littré :

ALLOPHYLE

Terme d'anthropologie. Qui est d'une autre tribu, d'une autre race.

CCLXX Le plupart des ethnies dont parle Paul Barret sont établies sur la côte, et étaient surnommées « playeros » (ceux de la plage) par les Espagnols. Ces ethnies de langues bantou forment le groupe des **Ndowe**. Il existe plusieurs groupes linguistiques chez les Ndowe, dont :

- le groupe bomba → beng...
- le groupe omiènè (myéné) → galoa, mpongwè, orungu, nkomi...

Hormis les Ndowe, les autres groupes ethniques sont des peuples présents avant l'arrivée des Ndowe, des peuples originaires du Congo, et les Fang.

CCLXXI Boulou ↔ Séki ↔ Séké. ↔ Sékiani. Cf. :

Deschamps Hubert. *Quinze ans de Gabon (Les débuts de l'établissement français, 1839-1853)*. In : *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres 1963, pp. 283-345.

Ils sont désormais appelés Sékyani ou Sékiani, ce qui évite toute confusion avec les Boulou du Cameroun, qui constituent une ethnie du groupe Fang.

CCLXXII Mbenga ↔ Benga. Les Benga appartiennent au groupe des Ndowe, et au groupe linguistique bomba.

CCLXXIII Akélé ↔ Bakalé ↔ Nkèlè. Les Akélé parlent le kélé.

CCLXXIV Oroungou ↔ Orungu ↔ Urungu. Les Oroungou parlent un dialecte myènè.

CCLXXV Les Kama ou Cama étaient présents au Gabon avant l'arrivée des groupes myéné. Cf. :
Avelot R. *Ethnogénie des peuplades habitant le bassin de l'Ogooué*. In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^o Série. Tome 7, 1906, pp. 132-141.

CCLXXVI Galoa ↔ galwa. Les Galoa parlent un dialecte myènè.

CCLXXVII Les Vili ou Ivili parlent le vili et appartiennent au groupe des Kongo (ou Bakongo). Ils ne sont donc pas de souche mpongwè.

CCLXXVIII Ashira ↔ Échira. Les Échira parlent le sira, et forment un des groupes dits shira-punu.

CCLXXIX Asheba ↔ Osheba ↔ Osaka ↔ Oshaka ↔ Makina ↔ M'Fan-Makeys (Fan-Makay).

CCLXXX Inenga ↔ Enenga. Les Enenga parlent un dialecte myéné.

CCLXXXI Batéké ↔ Téké ↔ Teke. Les Teke se trouvent au sud-est du Gabon, mais surtout dans les deux républiques du Congo.

CCLXXXII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

ÉTISIE

Maladie qui amaigrit et fait fondre le corps. Il est tombé en étisie.

État d'émaciation extrême résultant de quelque maladie chronique.

Étisie n'est plus un terme de médecine.

CCLXXXIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

SCROFULES

Terme de médecine. Maladie, dite vulgairement écrouelles, humeurs froides, qui consiste en un gonflement, avec ou sans tuberculisation, des ganglions lymphatiques superficiels, et particulièrement de ceux du cou, et altération des fluides qui les pénètrent.

Se dit aussi quelquefois au singulier. La scrofule.

CCLXXXIV Ce n'est qu'au début du XX^e (par une suite de découvertes publiées entre 1902 et 1910) que Sir David Bruce (1855-1931) et son équipe découvrirent l'implication du trypanosome et de la mouche tsé-tsé dans la maladie du sommeil chez l'homme. Le trypanosome vecteur de la maladie du sommeil fut nommé *Trypanosoma brucei* en son honneur.

L'indolence que Paul Barret pense pouvoir observer chez les Gabonais n'a heureusement rien à voir avec un stade précoce de la maladie du sommeil.

CCLXXXV Selon la fable de la Fontaine, « La laitière et le pot au lait ».

CCLXXXVI Robert Lovelace, personnage du roman « *Clarissa, or The History of a Young Lady* » de Samuel Richardson, paru en 1748, est le type du séducteur égoïste et cynique.

CCLXXXVII D'après le contexte, il semble qu'il faille comprendre « passé de mode » comme « à la mode » ou « usuel ».

CCLXXXVIII Dans tous les pays du monde il naît environ 105 garçons pour 100 filles. La statistique de 5 femmes pour 2 hommes est erronée, et les suppositions que Paul Barret est amené à faire, se fondant sur cette statistique, le sont également.

CCLXXXIX Les termes souvent utilisés pour décrire les religions traditionnelles africaines, fétichisme et animisme, sont réducteurs. Il serait facile d'appeler fétichisme le christianisme, si en voyant un chrétien prier devant un crucifix ou une image de saint, et en ignorant ce que ces objets signifient ou évoquent, on en concluait que le christianisme, c'est l'adoration des objets.

Derrière les pratiques observables de la tradition africaine, il existe une conception du monde. Voir à ce sujet :

Frobenius, Leo. La religion africaine. In *Extraits de la revue Afrika (1894-1897)* de l'Union Évangélique Africaine (éditions Gilles René Vannier), 2020, pp. 69-96.

CCXC Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Monda : Fétiche, amulette, talisman.

CCXCI Si en Europe le blanc est la couleur de la pureté, en Afrique le blanc est associé au deuil et aux esprits. Lorsque l'Africain utilise la couleur blanche pour ses cérémonies, ce n'est pas forcément une référence à l'Européen.

CCXCII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Anambyè : Dieu, (*ne s'emploie qu'au singulier*). *Anarnbyè are*. Dieu est. *Anambyè are móri dadyè*, il n'y a qu'un seul Dieu. *Anam-byè are ompolo* (OU *are vyagano*), Dieu est grand. *Syn. Rerè y'igono. Orna w'igono. Orna w'orowa.*

CCXCIII Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Animba, Inimba : Variété de Raphia (*Raphia vinifera, var. Toedigera*).

Le nom actuel est Raphia tœdigera.

CCXCIV Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Ompavo : Pailles, "papots" (assemblage de feuilles de raphia cousues ensemble pour toiture).

CCXCV Facteur : dirigeant ou propriétaire de la factorerie.

CCXCVI Selon l'abbé André Raponda-Walker :

Nkuwu : (*Pandanus utilis*). Pandanus ou Vaquois candélabre. Etavaz ' inkuwu , une natte faite en feuilles de pandanus.

CCXCVII Pierre-François Lubin ouvrit en 1798 un magasin de parfumerie à Paris. Il y vendait l'eau vivifiante Lubin, devenue l'eau de Lubin.

CCXCVIII *Abrus precatorius*, ou arbre à chapelet, est un arbuste grimpant de la famille des *Fabaceae*, sous-famille des *Faboideae*. Ses graines rouges et noires sont utilisées pour fabriquer des chapelets ou des bijoux. Elles sont remarquables par leur poids constant (1/10^e de gramme), mais aussi par leur toxicité. L'ingestion d'une seule graine peut suffire à tuer un enfant.

CCXCIX La petite coque, ou balancier, reste dans l'eau et stabilise l'embarcation à faible vitesse ; lorsque le vent augmente, le balancier a tendance à se soulever, ou se soulève hors de l'eau, et joue le rôle d'un contrepoids s'opposant basculement.

CCC « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » :

citation de Nicolas Boileau (1636-1711), dans *l'Art poétique* (1674).

CCCI. John Leighton Wilson (1809-1886) était un missionnaire protestant américain. Affecté au Liberia, il finit par le quitter, en opposition avec la politique coloniale américaine et ses effets sur une population locale, les Grebo, et part s'installer au Gabon, où il encouragera la résistance des Mpongwé contre le colonisateur français.

CCCII Les Européens sont considérés d'après la linguistique comme étant d'origine indo-européenne. Au XIX^e siècle, « indo-européen » a été confondu à tort avec « aryen », qui qualifie les indo-iraniens. Le nom

« Arye », désigne le territoire d'origine de ces « Aryens ».

CCCIII Niam-Niam ↔ Zandé ↔ Azandé. Ethnie d'Afrique centrale (République démocratique du Congo, République centrafricaine, Sud-Soudan). Elle a été décrite par Georg Schweinfurth : Schweinfurth, Georg. *Au coeur de l'Afrique, 1868-1871 : voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*. Tome II.. Librairie Hachette & cie (Paris), 1875. pp 1-34.

CCCIV Monboutou ↔ Mombouttou ↔ Monbuttu ↔ Mangbetu.
Le peuple Mangbetu vit au nord-est de l'actuelle République démocratique du Congo. Il a été décrit par Georg Schweinfurth : Schweinfurth, Georg. *Au coeur de l'Afrique, 1868-1871 : voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*. Tome II.. Librairie Hachette & cie (Paris), 1875. pp 75-106.

CCCV C'est notamment le cas chez les Pygmées, peuples de chasseurs-cueilleurs ; cette coutume a été rapprochée de leur régime carné, à base de gibier.

CCCVI La « forge à la catalane », ou forge catalane, est une technique dite de « bas-fourneau ». Elle visait à obtenir du fer, par réduction directe du minerai, sans passer par l'intermédiaire de la fonte comme dans un haut fourneau. La loupe ferreuse, produite par la fonte d'un minerai à haute teneur en fer, était martelée à chaud (cinglage) pour en extraire les impuretés.
La forge catalane n'utilisait pas la houille comme combustible, mais le charbon de bois.

CCCVII Cette description semble correspondre au couteau de jet fang, plutôt qu'à une arme destinée spécifiquement au sacrifice.

CCCVIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :
4° **Fusil à piston**, fusil dont le chien en forme de marteau et sans pierre frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge.

CCCIX *Homo homini lupus* (latin) : l'homme est un loup pour l'homme.

CCCX *Ultima ratio* (latin) : raison ultime.

CCCXI Les esclaves vendus sur la côte occidentale pouvaient provenir de la côte ou de l'intérieur, ils n'appartenaient pas tous à des populations côtières.

CCCXII Selon le supplément au dictionnaire d'Émile Littré :

LAPTOT

Nom que les Européens donnent en Afrique à des valets ou à des matelots du pays qu'ils prennent à leurs gages. Il se dit aussi de nègres employés volontairement parmi les troupes, dans les forts ou à bord des bâtiments, moyennant rétribution.

CCCXIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

PYRRHIQUE

Terme d'antiquité. Sorte de danse qui se faisait les armes à la main.

CCCXIV Selon le dictionnaire d'Émile Littré

DÉBOUQUEMENT

2° Canal, détroit, passage entre des îles.

CCCXV Traduction du texte latin (Lucretius, De rerum natura, Liber tertius, l. 476) :

Quand la puissance du vin nous atteint,
Les membres s'alourdissent, les jambes titubantes peinent à nous porter,

La langue s'engourdit, l'esprit est imbibé,
Les yeux sont vagues, puis viennent les cris, le hoquet, les querelles.

CCCXVI Morfil : ivoire brut, défense brute d'éléphant.

CCCXVII Selon le dictionnaire de l'académie française, 9^e édition :

MÂCHELIER, MÂCHELIÈRE.

Étymologie : xi^e siècle. Issu du latin maxillaris, de même sens, avec influence de mâcher.

Marque de domaine : anatomie. Vieilli. Qui appartient aux mâchoires. Les muscles mâcheliens. Les dents mâchelières ou, subst., les mâchelières, les dents qui servent principalement à broyer les aliments (on dit aujourd'hui Molaires).

CCCXVIII Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

PONCEAU

Petit pont d'une arche.

CCCXIX Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

BATTERIE

Terme de marine. Chacun des ponts d'un vaisseau garni de ses canons.

Le terme batterie doit être compris dans ce contexte comme entrepont.

CCCXX Selon le dictionnaire d'Émile Littré :

CUTTER

Terme de marine. Petit navire de guerre à un seul mât. On écrit aussi cotre.

CCCXXI L'abbé Michel Alexandre Debaize (1845-1879) avait entrepris une traversée du continent africain d'est en ouest, financée par l'État français. Parti de Zanzibar en 1878, il décéda en 1879 à la mission d'Ujiji, sur les bords du lac Tanganyika.

CCCXXII Heinrich Barth (1821-1865) était un explorateur allemand. Parti de Tripoli, il traversa le Sahara et atteignit le nord de l'actuel Nigeria, puis repartit en direction du nord pour rembarquer à Tripoli

CCCXXIII René Caillié (1799-1838), fut le premier Européen ayant pu pénétrer dans Tombouctou, et revenir vivant en Europe.

CCCXXIV Alexandre de Serpa Pinto (1846-1900) était un militaire et explorateur portugais. Il fut le quatrième explorateur à avoir traversé l'Afrique d'ouest en est, et rendit compte de son voyage en 1881 dans l'ouvrage « *Comment j'ai traversé l'Afrique depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan indien à travers des régions inconnues* »

CCCXXV L'Association internationale africaine fut créée par le roi Léopold II de Belgique en 1876. Cette association était initialement pensée comme un organisme philanthropique international, mais la rivalité entre les différents pays colonisateurs ne favorisait guère l'épanouissement d'un tel organisme international. L'association devint le support de l'exploration du Congo pour le compte du roi des Belges, et se transforma peu à peu en une entreprise commerciale privée, qui ouvrit la voie à la colonisation du Congo, via l'État indépendant du Congo placé directement sous la responsabilité de Léopold II. Contrairement aux promesses initiales, cette colonisation fut à ses débuts extrêmement violente, ce qui aboutit à la reprise du Congo par l'État Belge en 1908.

Paul Barret s'est donc bien trompé sur l'État indépendant du Congo ; à sa décharge il avait été lui-même induit en erreur par les promesses non tenues de Léopold II.

CCCXXVI Ambouéla ↔ Ambuella ↔ Mbwela. Peuple se trouvant en Angola le long de la rivière Cuando et de ses affluents. Sa langue, le mbwella, appartient au groupe des langues chokwe-luchazi.

CCCXXVII Selon le supplément au dictionnaire d'Émile Littré :

RASSADE

Espèce de petites perles de verre, ou d'émail, dont on fait diverses sortes d'ornements, et dont se parent les nègres d'Afrique.

CCCXXVIII Il s'agit de Jean Louis Armand de Quatrefages de Bréau (1810-1892) communément appelé Armand de Quatrefages, zoologiste et ethnologue français. Ses travaux de zoologie sont reconnus encore aujourd'hui ; mais ses travaux d'ethnologie, trop centrés sur la notion de races humaines, sont considérés aujourd'hui comme totalement dépassés.

CCCXXIX « L'hérédité transmet et accumule le résultat des actions du milieu ». Cette affirmation relèverait plutôt du lamarckisme, doctrine qui supposait que l'on pouvait transmettre à ses descendants les caractères acquis ; tandis que la doctrine darwiniste qui l'a supplantée suppose que l'influence du milieu passe par la sélection naturelle. Mais si on parle de civilisation, et non pas de génétique, l'idée d'une transformation lente qui prend en compte les acquis des époques précédentes reste pertinente.

CCCXXX « Sic, non vobis » (latin). ↔ C'est ainsi, pas pour vous

Virgile écrit quatre vers à ce sujet :

Sic vos non vobis, nidificatis, aves. Ainsi, pas pour vous, vous oiseau construisez un nid
Sic vos non vobis, vellera fertis, oves. Ainsi, pas pour vous, vous brebis portez la laine
Sic vos non vobis, mellificatis, apes. Ainsi, pas pour vous, vous abeilles produisez le miel
Sic vos non vobis, fertis aratra, boves. Ainsi, pas pour vous, vous bœufs tirez l'araire.

CCCXXXI Ces vers sont de Victor Hugo, tirés du poème *Sécurité du penseur*, du recueil *l'Âne* (1881).

CCCXXXII Bathurst est la capitale de la Gambie.

CCCXXXIII Banana est un port situé dans l'embouchure du Congo, séparé de l'Océan Atlantique par une étroite bande de terre.